il ne croît ni dans la plaine ni ſur les montagnes aucune ſorte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la ſeule raiſon qui y retienne les habitans, c'eſt le voiſinage du Nil & les tranſports des marchandiſes qui ſe font par cette ville. *Long.* 51, 10. *Lat.* 26, 15. (*C. A.*)

ALLA, (*Géogr.*) petite ville du Trentin en Italie. Elle eſt dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, ſur une petite riviere qui tombe dans l'Adige, & non préciſément ſur l'Adige, comme quelques géographes l'ont dit. *Long.* 31, 20. *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

ALLA, (*Géogr.*) riviere de Pologne dans la Pruſſe Ducale. Elle paſſe à Allesbourg, & enſuite elle ſe jette dans le Pragel, près du petit bourg de Welaw. (*C. A.*)

ALLA BREVE, (*Muſique.*) terme Italien, qui marque une ſorte de meſure à deux temps fort vîte, & qui ſe note pourtant avec une ronde ou ſemi-breve par temps. Elle n'eſt plus guere d'uſage qu'en Italie, & ſeulement dans la muſique d'égliſe : elle répond aſſez à ce qu'on appelle en France du *gros-fa.* (*S.*)

La marque de l'*alla breve* eſt un demi-cercle ou *C* barré, en cette maniere ₵; de ſorte que trouver cette marque à la tête d'une piece, ou y trouver ces mots *alla breve*, c'eſt exactement la même choſe. Anciennement l'*alla breve* ſe notoit avec une breve par temps d'où lui vient ſon nom; en ſorte que cette meſure contenoit des notes doubles, en valeur de celles de notre *alla breve*. Les pieces compoſées dans ce genre de meſure, étoient pleines de ſyncopes & d'imitations, même de petites fugues; on n'y ſouffroit point de notes de moindre valeur que les noires, encore en petit nombre; parce que l'*alla breve* alloit très-vîte en comparaiſon des autres mouvemens, aujourd'hui même; l'*alla breve* a le mouvement très-vif, de façon que les noires y paſſent auſſi vîte que les croches dans un allegro ordinaire; c'eſt pourquoi les doubles croches n'y ſont point admiſes; quant aux ſyncopes, aux imitations & aux fugues, on les pratique encore en *alla breve*. (*F. D. C.*)

ALLA CAPELLA, (*Muſiq.*) la même choſe qu'*alla breve*, (*Voyez ci-deſſus* ALLA BREVE) parce qu'ordinairement on ne ſe ſervoit de l'alla breve que dans les égliſes ou chapelles. (*F. D. C.*)

ALLA FRANCESE, (*Muſiq.*) On commence, en Allemagne ſur-tout, à mettre ce mot en tête d'une piece de muſique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes & d'un coup d'archet court & léger. (*F. D. C.*)

ALLA POLACCA, (*Muſiq.*) Ces mots à la tête d'une piece de muſique, indiquent qu'il faut l'exécuter comme une Polonoiſe, (*Voyez* POLONOISE, *Muſiq. Suppl.*) c'eſt-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & liant enſemble les doubles croches quatre à quatre; à moins que le compoſiteur n'ait expreſſément marqué le contraire. (*F. D. C.*)

ALLA SEMI-BREVE, (*Muſiq.*) ancienne meſure qui revenoit préciſément à l'*alla breve*, en uſage aujourd'hui, car elle ſe notoit avec une ronde ou ſemi-breve par temps; & c'eſt ce qui l'a fait nommer *alla ſemi-breve*. Quelques-uns l'appellent abuſivement *ſemi-alla breve*: on l'employoit au reſte comme l'*alla breve*, & elle n'eſt plus d'uſage. (*F. D. C.*)

ALLA ZOPPA, (*Muſiq.*) terme Italien, qui annonce un mouvement contraint & ſyncopant entre deux temps, ſans ſyncoper entre deux meſures, ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuſe; c'eſt un avertiſſement que cette même marche continue ainſi juſqu'à la fin de l'air. (*S.*)

ALL' OTTAVA, (*Muſiq.*) Lorſque dans la baſſe-continue on trouve ces mots Italiens, il faut ceſſer d'accompagner, & exécuter ſeulement la *B. C.* des deux mains, prenant dans le deſſus les mêmes notes qu'à la baſſe, mais d'une octave plus haut. On continue ainſi juſqu'à ce que l'on retrouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots *all' octava*, on ne trouve que le mot *all'* & un *8*.

Depuis quelques temps, au lieu d'écrire un trait de chant bien haut au-deſſus de la portée, en ajoutant les lignes poſtiches néceſſaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une octave plus bas, & par conſéquent dans les portées, & l'on met un *8* deſſous, ſuivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. *Voyez planc. 11 de muſiq. fig. 2. Suppl.* (*F. D. C.*)

ALLAITEMENT, ſ. m. (*Médec. & Chirurg.*) L'accord qui regne dans toute la création, entre les beſoins des différens individus pris collectivement, & l'arrangement des choſes pour fournir à ces beſoins, forme cette chaîne de dépendances, de rapports, qui, étant bien appréciée, peut ſervir de principe ſûr pour régler les objets de politique, de morale & de médecine. Cet accord eſt la baſe des loix, que toute force extrême tend à ſa diſſolution, que tous les êtres paſſent par différentes exiſtences, que le développement ſe fait par gradation. Le beſoin phyſique d'éteindre, ou plutôt d'abattre pour plus ou moins de tems le feu qui circule dans nos veines, & qui nous fait deſirer le commerce avec la femme, le beſoin moral de nous produire un nouvel objet de notre tendreſſe, & de nous voir renaître dans la poſtérité, n'eſt ſatisfait que par un arrangement qui donne à l'être qui en réſulte, tout ce qui eſt néceſſaire pour le contentement de ſes beſoins; & le centre de l'acte de la génération devient un centre d'action, d'où émanent des forces & des oſcillations particulieres, qui attirent vers lui les correſpondances de tous les organes. Il s'établit un nouvel ordre d'actions & de réactions dans toute la machine; la matrice ſe ſoutient dans cette activité qui avoit lieu dans l'orgaſme vénérien; & par ſon influence prépondérante ſur le reſte des organes, elle attire les liqueurs & acquiert cet aſcendant & cette faculté, d'où dépend ſa propre expanſion, la nutrition & le développement du fœtus.

Cet enchaînement particulier de cauſes & d'effets, cet acte individuel des évolutions générales, par leſquelles le monde dure n'eſt pas plutôt commencé, que les diverſes cauſes qui concourent pour la même fin, écloſent les unes après les autres, & qu'elles préparent tout ce qu'il faut pour conduire le nouvel être de l'état de végétal paraſyte, à celui d'animal vivant par ſa propre force. La matrice ſurchargée d'activité s'épuiſeroit bientôt, & ſon activité s'éparpilleroit ſi elle ne trouvoit pas dans les ſeins un organe qui, étant en réaction, avec elle la ſoutient & rétablit cet équilibre, ſans lequel les forces les mieux dirigées s'en vont à rien & s'évaporent en l'air. Mais à meſure que l'activité abonde dans la matrice, il en reflue une partie ſur les mamelles, leur réaction devient proportionnée, & les ſeins entrent en diſpoſition de remplir dans ſon tems les fonctions auxquelles l'uterus portant enfant, les ſollicite. Si cet équilibre d'action & de réaction vient à manquer, que les mamelles s'affaiſſent, qu'elles deviennent flaſques, on doit s'attendre à l'avortement.

La matrice ayant reçu toute l'activité qu'elle peut comporter, un nouveau degré de cette même activité ſert d'irritant, dont les effets ſont ces ſecouſſes convulſives, ces contractions violentes, ce déſordre général qui ſe terminent à l'accouchement. Il ſembleroit que cette criſe pût mettre fin à toute l'évolution compaſſée pour la production d'un nouvel

être ; que les mamelles puſſent balancer l'activité décroiſſante de la matrice, & leur réaction ſuffire pour entretenir le jeu de l'uterus, juſqu'à ce que l'évacuation des lochies finie, la matrice rentrât dans ſon état primitif, & ne produisît que des évolutions périodiques. Il eſt vrai que cela paroît ainſi; mais les mamelles ayant reçu, à force de réagir, une diſpoſition extrême à l'action, elles deviennent, dès l'accouchement achevé le centre d'action, & par leur prépondérance, elles ſecondent la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétabliſſement des forces de ce viſcere. Elles ſe ſont miſes en poſſeſſion de l'activité, & tournent ſur elles l'action des autres organes, au point que l'habitude établie dans les organes, de contribuer d'un commun accord aux fonctions de ces parties; les uns ceſſent tout-à-fait les leurs, & les autres n'agiſſent qu'après que l'action a reflué des mamelles ſur eux. L'uterus interrompt ſes fonctions lunaires (il n'eſt pas queſtion ici des cas particuliers & aiſés à expliquer, dans leſquels les évacuations menſtruelles ſe rétabliſſent & continuent, quoique la femme allaite); l'organe de la nutrition, le tiſſu cellulaire ne fait plus que réagir; les organes de la ſanguification attendent que les mamelles inertes ou inactives, aient récupéré les forces néceſſaires pour relever le ton de tous les organes, & qu'ils aient rétabli l'activité de toute la machine, ou que l'excédant de l'activité reflue d'elle, comme du centre, ſur toutes les autres parties du corps.

C'eſt une choſe remarquable, que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il y a friſſon (*rigor*) & un mal-être général. Hippocrate nous l'apprend à l'égard de la matrice de la femme qui a conçu : *mulier ubi conceperit*, dit-il, *ſtatim inhorreſcit & incaleſcit ac dentibus ſtridet & articulum reliquumque corpus convulſio præhendit & uterum torpor* (*de carnibus*). Les inflammations, les fievres, les criſes, &c. ſuivent preſque toutes la même marche. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner les cauſes & le méchaniſme de ce phénomene; j'en conclus ſeulement que le friſſon, & les autres ſymptômes fiévreux, nous faiſant juger de l'établiſſement d'un nouvel ordre d'action & de réaction; on peut décider que la fievre de lait eſt un ſigne univoque de quelque révolution décidée & compaſſée dans le corps de la femme; & en effet, dès que la matrice a eu le tems de perdre l'excès de ſon activité, qu'elle commence à ne plus engloutir la réaction de tous les autres organes, & que les mamelles, par l'habitude de leur réaction, ont concentré en elle la direction des forces que la matrice n'emploie plus excluſivement, il ſe fait une révolution nouvelle qui inſtalle les ſeins comme principal arc-boutant, & les met en poſſeſſion de la plus puiſſante vertu attractive. La fievre de lait a lieu avec toutes les ſuites, & ſi la femme allaite, l'évacuation du lait fait qu'il ne ſe raſſemble jamais dans les mamelles, une activité excceſſive qu'il faudroit contrebalancer par la réaction d'un viſcere particulier, ou par celle de pluſieurs organes réunis; le nouvel ordre établi regne paiſiblement, & la nourrice jouit des avantages d'une bonne ſanté. Mais ſi la femme refuſe de donner le ſein à l'enfant, les mamelles amaſſent trop d'activité, & l'évolution génératrice devant être finie à l'*allaitement*, il n'eſt pas pourvu, dans l'ordre naturel, à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Il n'y a aucun organe particulier deſtiné, dès la conformation de la femme, à abſorber, à attirer ſur lui une partie de l'activité dirigée vers les mamelles. De-là, ces diſtractions, ces dévoiemens de forces qui ſont ſi fréquemment funeſtes, & le ſeroient encore bien plus ſouvent, ſi, dans ce moment, l'uterus n'étoit pas dans la plupart des femmes, l'organe le mieux diſpoſé à expier les fautes de l'individu, & à remédier aux effets de cette interruption violente de la marche naturelle des évolutions organiques.

Cette entrepriſe ſur l'ordre naturel dans un moment où l'uterus devoit avoir le tems de ſe remettre, ne peut donc que déranger l'harmonie qui ſe feroit établie peu-à-peu & à la longue, pendant le tems de l'*allaitement* juſqu'au ſevrage. L'évacuation réitérée des ſeins, & leur gonflement alternatif n'exigent pas, lorſque la femme allaite, une réaction auſſi ſoutenue que lorſqu'elle n'allaite pas; & l'accord de tous les organes pour partager cette réaction, rétablit la matrice dans ce degré d'influence qui eſt proportionnée à celle de tous les autres viſceres. L'uterus porte ſa réaction aux mamelles, & ſe trouvant, pendant tout le tems de l'*allaitement*, dans une ſituation analogue à celle où il eſt pendant l'appareil de l'évacuation menſtruelle, il contribue à la prépondérance de l'action de ces organes. Mais la femme qui trouble ce méchaniſme, expoſe la matrice à céder à l'activité prépondérante des ſeins; l'abord des humeurs y eſt dirigé, elle ſe trouve accablée par la prépondérance outrée & l'irritation des mamelles; elle ne conſerve d'activité qu'autant qu'il faut pour ſolliciter cette affluence d'humeurs, en les détournant des autres viſceres, & pour les évacuer. Heureuſe la femme chez qui aucune diſpoſition vicieuſe, aucune cauſe étrangere n'excite une activité exceſſive, une réſiſtance trop forte dans la matrice, ou un dévoiement quelconque dans la direction des forces : les pertes, les inflammations de la matrice, les engorgemens des ſeins, les épanchemens de lait, *&c.* ſeroient les ſuites eſſentielles de ces accidens, ſelon que la cauſe agiroit ſur tel ou ſur tel autre organe. La conſtitution, les écarts dans le régime, *&c.* occaſionnent chez la femme qui n'allaite pas, des maladies auſſi graves que difficiles à guérir.

Le ſuccès, même le plus complet de la ſuppreſſion du lait, n'eſt pas ſans inconvéniens : la matrice acquiert par cette pratique une certaine atonie qui l'oblige, pour être à l'uniſſon avec les autres organes, à ſolliciter leur influence, ou à recevoir le réſultat de leur activité. Cette influence conſiſte preſque toujours dans l'abondance des humeurs qui abordent vers la partie foible : les engorgemens, les gonflemens qui en proviennent, donnent une eſpece de force négative qui ſupplée à celle qui manque, & rétablit l'équilibre dans la machine, juſqu'à ce que les autres organes, s'étant habitués à verſer toujours leur action ſur celui qui eſt affecté, tombent dans l'épuiſement, ou que la réſiſtance de ce dernier, ou l'incapacité de recevoir davantage cette action, jette un trouble général dans l'équilibre de tous les organes (les cauteres, les anciens ulceres, les évacuations habituelles peuvent ſervir à éclaircir ce qui doit arriver à la matrice). Dès que l'activité des ſeins a ſurpaſſé la réaction de la matrice, & que ce viſcere a encore aſſez de force pour ne pas y ſuccomber, le lait y aborde; & l'évacuation qui en eſt une ſuite, dure tant que l'uterus ſe reſſent de ſa foibleſſe. C'eſt pendant ce tems que les autres organes ſe concertent, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, ſur l'établiſſement d'un ton général; &, ſi la matrice n'y entre pas pour la part qui lui eſt originairement aſſignée, la femme devient ſujette à tous les inconvéniens qui réſultent de la foibleſſe, de l'accablement d'une partie du corps animal. Tant que l'ordre n'eſt que foiblement troublé, & que l'uterus ne fait que ſe prêter à la prépondérance des autres organes, la femme ne ſera ſujette qu'aux fleurs blanches, à quelques accidens

accidens hystériques, &c. mais s'il y a irritation, s'il y a résistance forte, s'il y a accablement, il naîtra des pertes, des endurcissemens, des squirrhes, des ulceres, des cancers, &c.

Il est donc de l'avantage de la femme qu'elle nourrisse; c'est une loi physique à laquelle elle ne peut désobéir sans exposer sa santé, sans déranger l'ordre de l'œconomie animale; & il ne seroit pas difficile de prouver que les vapeurs, les fleurs blanches, les pertes, les suppressions des regles, les accidens plus ou moins fâcheux lors de la cessation de l'évacuation menstruelle, les squirrhes, les cancers aux seins & à la matrice, les avortemens, les couches pénibles, & un très-grand nombre d'autres infirmités dont les femmes sont accablées, ne dépendent en partie que du dérangement de l'œconomie animale, causé par le refus des meres d'allaiter leurs enfans.

Le mal qui résulte de cette infraction des loix physiques, ne se borne pas à la mere: il ne seroit que juste qu'elle subît la peine qu'elle s'est attirée elle-même. L'enfant en souffre également: ce fruit si précieux, & quelquefois si desiré par tendresse, ou par un vil intérêt, étoit accoutumé non pas à une nourriture quelconque, mais à celle qui est préparée dans le corps de sa mere, de cette femme dont tous les organes dans l'acte de la génération, ont contribué à lui donner l'être, dont le chyle, le sang, la lymphe nourriciere ont été préparés par le concours de toutes les parties de cet ensemble, dont les humeurs ont une consistance, un mouvement propre, dont le dégré de chaleur est fixé, dont l'ame agit d'une façon déterminée, &c. ce nouveau né, dis-je, qui a été constitué de maniere à ne passer que d'une nuance à l'autre, à prendre, à digérer & à assimiler un aliment analogue à celui qui le nourrissoit dans le sein de la mere, une nourriture différenciée pour le contentement de ses besoins actuels, se trouve tout-à-coup privé de ce qui est conforme à sa constitution, à tout son être, & n'obtient qu'une nourriture que les qualités extérieures seules font regarder comme également appropriée à sa situation.

On assure, d'après l'observation, que les nourrissons prennent souvent le caractere moral & les dispositions morbifiques de leurs nourrices. J'avoue que je ne comprends rien aux principes des caracteres; mais il me semble que si les différens départemens qui composent notre être, ne sont pas dans une identité parfaite, nous devons sentir, vouloir, penser & agir les uns différemment des autres. Me seroit-il permis après cela de hazarder une conjecture? l'organisation de ces départemens dépend sans contredit, 1°. du ton général & primitif; 2°. de l'analogie des élémens ou principes nutritifs avec des organes. Il semble donc que les organes qui influent le moins sur la digestion de la nourrice, doivent être, chez le nourrisson, ceux qui acquierent le moins de vigueur; & s'il est vrai que les maladies organiques se communiquent de la nourrice au nourrisson, il pourroit bien être que celui-ci prît également ses passions. Il me semble qu'il y a parité de singularité entre les dérangemens physiques auxquels est sujet le nourrisson qui tire le lait d'une femme enceinte, & entre la méchanceté qu'hérite un enfant allaité par une femme colere; entre la vigueur d'un enfant nourri par une bonne, forte & grosse paysanne, & entre la gaieté du nourrisson d'une femme vive & réjouie. Quoi qu'il en soit de ces problêmes, il n'en est pas moins vrai que le corps d'un enfant nouveau-né demande le lait d'une femme nouvellement accouchée; on sçait que cette liqueur n'est les premiers jours qu'une espece de petit lait, dégagé presque de toutes les parties caséeuses & butireuses. Le nouveau-né ne peut digérer ni beurre, ni fromage; ses intestins remplis du méconium n'ont pas besoin d'être lestés, mais bien d'être évacués. Le colloſtrum sert à cette fin, au lieu que le lait proprement dit, fait l'effet d'une croute de pâté dans un corps qui a besoin d'être purgé à cause de plénitude. Il est vrai qu'on fait presque toujours jeûner les nouveaux-nés plus ou moins long-tems avant de leur présenter le sein. Mais cela peut-il parer les inconvéniens qui résultent du refus de la mere de se conformer au vœu de la nature? Est-il probable qu'un enfant puisse jeûner sans détriment pour sa santé, pendant 12, 24 ou 36 heures? je ne le crois pas. Des corps qui ont un besoin si pressant de se nourrir, doivent certainement souffrir des inconvéniens plus ou moins fâcheux d'un jeûne si prolongé. Le nouveau-né se trouve d'ailleurs dans une situation si différente de celle où il étoit, que tout ce qui augmente le trouble dans sa petite machine doit lui nuire extrêmement: or, le refus d'un aliment convenable ne peut manquer d'exciter un nouveau trouble. Il est difficile de se persuader qu'un enfant ne doive pas se ressentir, pendant très-long-tems, peut-être même pendant tout le reste de ses jours, de la cruauté avec laquelle on l'a traité en venant au monde. Il est même probable que la nature, demandant la nourriture qu'on ne lui donne pas, cherche à exercer ses forces digestrices sur le méconium: je ne dis pas qu'elle puisse en extraire une substance alimentaire, ni que les vaisseaux absorbans des intestins pompent l'âcreté de ces excrémens; mais il me paroît possible que la lymphe versée dans le canal intestinal, se charge de principes impurs, lesquels étant ainsi enveloppés, passent dans les vaisseaux lactées & ensuite dans la masse des humeurs; je dis encore que le méconium peut contracter un dégré de putréfaction, à cause de l'air admis dans le canal intestinal, d'où il étoit exclu avant la naissance, & qu'en conséquence de cette corruption il peut en résulter des accidens très-fâcheux. Je dis enfin que le premier travail de la digestion portant à faux, doit causer dans la constitution du nouveau-né un étonnement, un dévoiement de forces qui lui est nécessairement préjudiciable. L'irritation que le froid & l'élasticité de l'air causent sur la peau de cette petite machine, jointes au jeu de la respiration, doivent rendre les nouveaux-nés très affamés, c'est-à-dire, que l'organe externe doit vivement solliciter l'action du ballon intestinal; il est vrai que tant qu'il est lesté par le méconium, il peut correspondre, jusqu'à un certain point, à cette sollicitation; mais on purge l'enfant, & on détruit par-là ce contrepoids: il n'y a donc que l'irritation de la médecine qui supplée au ressort qu'auroit dû donner l'aliment préparé conformément au besoin naturel. Les forces du canal intestinal étant diminuées par l'évacuation du méconium, les suites de la médecine & le jeûne; on les accable ensuite tout-à-coup par une nourriture trop substantielle, trop pesante; ce qui doit nécessairement conduire au tombeau ou à un état valétudinaire, les enfans qui n'ont pas une constitution d'athletes.

Ces notions préliminaires, sur les avantages qui résultent de l'*allaitement* pour la mere & pour l'enfant, & sur les désavantages qu'entraîne le refus de cette action, nous conduisent naturellement à rechercher la théorie de l'excrétion du lait, les obstacles physiques qui s'opposent à l'*allaitement*, & à exposer la conduite qu'il faut observer pour y réussir.

Tout le monde convient aujourd'hui, dit M. de Bordeu, dont nous copierons la théorie de l'excrétion du lait, que les conduits excrétoires de la

mamelle viennent aboutir en assez grand nombre au mamelon, où ils sont repliés les uns sur les autres, & ridés de façon que, si l'on vient à les étendre ou à les redresser, en tirant le mamelon, ils laissent passer le lait beaucoup plus facilement.

On sait aussi que l'enfant ne fait d'abord qu'alonger le mamelon, en le tirant à lui, & dès-lors le lait coule dans sa bouche: outre cela, l'enfant peut, en suçant, attirer la liqueur de la mere qui l'allaite; mais c'est-là une espece d'excrétion particuliere, sur laquelle nous ne nous étendrons pas: elle a quelque rapport avec l'effet des ventouses, & elle n'est pas de notre sujet; d'ailleurs on trouve ce méchanisme fort bien expliqué dans les *Mémoires de l'académie royale des Sciences de Paris.*

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'enfant qui tette, étend le mamelon en le tirant; il l'irrite aussi ou l'agace, de façon que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une sorte d'érection, produite quelquefois par un simple attouchement.

Il n'est point de nourrice qui ne sente cette tension, & une espece de chatouillement qui en est une suite: elles disent la plupart sentir le lait monter; la mamelle s'arrondit, se roidit & se gonfle; & il y a des femmes qui souffrent des tiraillemens qui se font sentir jusqu'aux épaules & aux lombes, & même jusqu'aux bras; ces tiraillemens sont douloureux dans quelques-unes; elles sentent ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence sur l'excrétion du lait, qu'il y a des meres qui ne sauroient donner à tetter à d'autres qu'à leur enfant.

L'enfant a quelquefois de la peine à se faire à toute sorte de mamelons, & les nourrices trouvent des enfans qui ne les excitent pas assez, qui ne font pas venir le lait, ou qui ne causent pas ces chatouillemens ou ces secousses, dont nous parlions tout à l'heure; mais il n'en est presque pas qui n'en trouve quelqu'un à son point, & auquel elle s'attache d'autant plus qu'il paie la mere, en excitant chez elle une sensation à laquelle la tendresse succede.

On croiroit que lorsque l'enfant tette, & qu'il touche les mamelles, en les maniant de différentes façons, il les comprime; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant.

Il y a des meres qui, lorsque l'enfant les touche, sont chatouillées au point, qu'elles sentent dans leurs mamelles un resserrement qui empêche le lait de couler; il y en a aussi de moins sensibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappellant dans leurs mamelles une impression ou une modification qu'elles sentent, sans pouvoir l'exprimer, & qui ne differe point de cette espece de retour de la mamelle sur elle-même, ou de cette érection dont nous parlions plus haut.

Il faut avouer qu'il y a des nourrices, dans lesquelles le lait sort en leur comprimant les mamelons; il fait un jet, mais ce jet ne dure pas long-tems: il ne vient que de l'évacuation des vaisseaux lactées, les plus gros qui sont vers le mamelon; & si la mamelle n'entre point en convulsion, l'excrétion du lait ne dure point.

Il en est comme de quelques nourrices qui perdent leur lait à certaines heures après le repas: leurs mamelles ont passé dans tous les états dont nous venons de parler; & les vaisseaux sont tellement pleins, que le lait en sort par regorgement, pour ainsi dire, & qu'il s'échappe jusqu'à un certain point; mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en sort aussi que fort peu par la compression.

Il s'agit de faire l'expérience avec attention; & si on a soin de ne pas confondre l'extension du mamelon avec la compression ou les changemens qui arrivent à la mamelle par les irritations, on se convaincra que la compression ne fait sortir qu'une partie du lait qui étoit contenu dans les plus gros conduits du mamelon, qui sont comme de petits réservoirs que l'on peut comprimer tout d'un coup, mais dans lesquels la compression n'exciteroit jamais l'écoulement continuel des liqueurs, sans les causes qu'on vient de détailler.

Nous avons vu des nourrices qui tâchoient de faire sortir leur lait, avant que l'enfant ne les eût tettées & mis leurs mamelles en jeu, & cela leur étoit impossible; au lieu que, dès que les mamelles avoient été mises en contraction par quelques frottemens & quelques secousses du mamelon, le lait sortoit de lui-même pendant un certain tems, jusqu'à ne pouvoir être arrêté, que lorsque le paroxysme étoit passé; ceci éclaircit beaucoup ce que nous disions plus haut, & il faut remarquer qu'il suffit quelquefois d'exciter une mamelle, pour les mettre toutes les deux en jeu.

Il y a des femmes qui ne paroissent presque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui sont flasques & vuides; mais, dès que l'enfant les excite, elles se bouffissent, & le lait vient de lui-même.

L'excrétion du lait dépend donc d'une espece de convulsion, qui, après avoir préparé les voies, ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui se tend lui-même, saisit tout le corps de la mamelle, & la dispose à donner le lait, lorsqu'elle sera chatouillée par l'enfant, qui concourt de son côté à l'excrétion, en excitant les organes de la mere, & en les suçant. *Voyez Recherches anatomiques sur la position des glandes, & sur leur action*, par M. Théophile de Bordeu, § 73.

Il y a deux especes d'obstacles qui s'opposent au succès de l'*allaitement*; ceux qui proviennent de la mere, & ceux qui tiennent à l'enfant. Nous suivrons dans cet exposé le Mémoire de M. Levret, inséré dans les *Journaux de Médecine* du mois de janvier, de février & de mars 1772.

Les obstacles à l'*allaitement* de l'enfant, qui proviennent de la mere, dépendent principalement de la mauvaise conformation de ses mamelons. La forme la plus favorable, pour que les mamelons se prêtent à la suction, est la forme cylindrique, ou celle d'une poire, dont la petite extrémité seroit comme implantée dans le milieu du sein. Il faut qu'ils soient en même tems médiocrement solides, & suffisamment gros & longs.

L'expérience prouve que si le mamelon est dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer suffisamment, pour en faire sortir le lait aisément; & que si, au lieu d'être gros & long, cylindrique ou pyriforme, il est court & menu, ou pointu par son bout saillant, il sera impossible à l'enfant de le saisir facilement, ou de le tenir saisi; il lui échappera donc dans tous les cas, & ils sont nombreux. On sent qu'un seul de ces défauts peut devenir suffisant, pour présenter des difficultés à l'*allaitement*: à plus forte raison, si plusieurs se trouvent réunis ensemble, & encore pire s'ils le sont tous; & cela suffit pour démontrer la nécessité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, sur-tout la premiere fois qu'une mere se propose de nourrir.

La raison de la plupart de ces inconvéniens, auxquels les femmes des nations civilisées sont exclusivement sujettes, se trouve dans les vêtemens qui pressent constamment le bout des mamelons de leur pointe vers leur base. Il y en a néanmoins qui, ayant négligé toutes les précautions, ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce sont, 1°. celles qui ont déja allaité, & à qui il n'est rien arrivé au sein qui puisse faire craindre d'avoir perdu cette facilité; 2°. celles en qui, quoiqu'elles n'aient jamais allaité

d'enfans, le lait a coulé abondamment dans les premiers jours des suites de la derniere couche; & 3°. celles en qui le lait coule aisément sur la fin de la grossesse, quoique ce soit la premiere. Voilà trois cas qui doivent faire espérer que la femme pourra allaiter son enfant, sans se servir de préparation: cependant il restera encore à savoir, pour les deux derniers cas, si la forme & la consistance des mamelons permettent à l'enfant de les saisir aisément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur grossesse, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la consistance requises, dès qu'elles sont censées être entrées dans le neuvieme mois de leur grossesse; au lieu que celles qui en perdent, ne commenceront ces précautions, qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous, est celui où les mamelons ne saillent point: ils prennent quelquefois la forme de ces grosses verrues, qu'on appelle *poireaux*, & ils deviennent presqu'aussi durs que de la corne, sur-tout à leur extrémité extérieure; lieu où il s'amasse souvent de la crasse, qu'il faut avoir soin d'ôter avec beaucoup de précaution; d'abord le soir, avant de se coucher, en enduisant ces extrémités du mamelon avec une pommade composée de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces, tirée sans feu, & de blanc de baleine qui n'ait aucune tache ni teinte jaune. Le lendemain, on ôte cet enduit, en le frottant légérement avec une petite éponge fine, imbibée d'une forte eau de savon, ce qu'on répete plusieurs jours de suite, ou jusqu'à ce que ces petits organes soient devenus souples & bien décrassés. Cela fait, on procede à les former, c'est-à-dire, à les rendre suffisamment gros & longs, & en même tems aider à déboucher leurs canaux laiteux: on y parvient ordinairement par le moyen de la suction; celle de la bouche, appliquée immédiatement aux mamelons, est la meilleure; mais à son défaut, on se sert de machines de verre, nommées *suçoirs*, faites pour cette fin. Les gens de la campagne se servent de pipes à fumer, ou d'une machine de fer blanc qui en a la forme. On emploie aussi de petites bouteilles de verre, à large goulot, qu'on échauffe suffisamment pour raréfier l'air qui est dedans, faisant en sorte que le goulot soit la partie la moins chaude de toute la bouteille. On répete cette opération plusieurs fois par jour, sur-tout sur les derniers tems: on bassine ensuite les mamelons avec du vin tiede, & sucré ou miellé, pour donner de la solidité à leur peau, qui est très-sujette à s'écorcher. Enfin, pour éviter que les bouts se raccornissent par la pression des corps qui les couvrent, on les met dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs sont ceux qui sont faits de tige de buis. Ces étuis doivent être ouverts par le bout, pour laisser échapper aisément le lait qui peut couler, & il faut que la partie qui appuie sur le sein, soit un peu concave, pour se mieux accommoder à la figure du sein; ce qui ne contribue pas peu à faire saillir le mamelon en dehors. Il est aussi utile que le bord, qui appuie sur l'aréole, ne soit point assez mince pour être comme tranchant, ni assez épais pour former une espece de bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces defauts pourroit devenir nuisible, soit en entamant le sein, soit en le meurtrissant. Il faut aussi avoir la précaution de laver souvent ces étuis pour qu'ils soient toujours propres, de crainte que leur saleté ne nuise à la peau. Il est encore utile d'enduire chaque fois le dedans de ces étuis avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou avec de bon beurre frais, pour éviter que les mamelons ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions qui lui ont paru superflues, & qu'elle donne le sein à l'enfant, il faut soigneusement examiner s'il tette réellement; car quelquefois ce n'est qu'en apparence qu'il le fait. Afin d'éviter cette erreur, il est bon d'observer que, pour que l'enfant nouveau-né, qui se porte bien, & dont la bouche est bien conformée, puisse tirer avec facilité le lait des mamelles, il faut que le mamelon ait toutes les conditions requises, afin d'être saisi aisément, & de pouvoir se laisser loger de même entre le palais de l'enfant, & sa langue creusée ou pliée en gouttiere, pour qu'il puisse pomper le lait. On voit dans cette opération les joues alternativement se gonfler au dehors, & se retirer au dedans, en se creusant dans le milieu; lorsqu'elles se creusent, l'enfant pompe le lait, & lorsqu'elles se gonflent, il l'avale; ce que l'on reconnoît non-seulement au mouvement de la mâchoire inférieure qui se rapproche alors de la supérieure, mais encore à celui de sa gorge qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui se resserre, pour le pousser de haut en bas dans l'estomac.

Si donc l'enfant ne peut pas tirer de lait, malgré qu'on ait fait usage de toutes les précautions, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles discontinuer de présenter l'enfant au sein de la mere, & lui substituer des chiens nouveaux-nés, de grosse espece, auxquels on rognera de près les ongles, & leur entortiller les pattes de devant avec de petites bandes de linge, pour qu'avec le reste de leurs griffes, ils ne blessent point le sein.

Pendant tout le tems qu'on sera obligé d'employer, pour mettre les mamelons en train de fournir suffisamment, & assez aisément du lait pour nourrir l'enfant, il faut y suppléer avec de bon lait de vache ou de chevre, en les coupant plus ou moins, suivant leur consistance, avec une légere eau d'orge sucrée ou miellée: il est très-utile de faire prendre cette boisson, par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait passer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point d'éfiloques, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout-à-coup en trop grande quantité dans la bouche; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la suction.

Après avoir exposé les difficultés que l'art peut souvent surmonter les premiers jours de l'*allaitement*, venons à celles qui résistent quelquefois pendant plusieurs semaines & même plusieurs mois, avant que de céder tout-à-fait.

Ce cas arrive chez les femmes, qui, n'ayant presque point de mamelon, n'ont point travaillé à les former avant que d'être accouchées; sur-tout si le lait n'avoit point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement réussir avant que le mouvement du lait soit passé, par conséquent vers le cinquieme ou sixieme jour de la couche; & encore la plupart de ces femmes sont alors sujettes à avoir le lait grumelé dans le sein: il est vrai qu'on vient à bout de le dégrumeler par le moyen de l'application des cataplasmes de mie de pain & de lait, renouvellés toutes les cinq ou six heures, ou au lieu de lait, qui est très-sujet à s'aigrir, avec la pulpe d'écorce de racine de guimauve, qui ne s'aigrissant pas si aisément, peut rester dix à douze heures en place, ce qu'il faut continuer constamment, jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre naturel ou à peu-près: on seconde l'effet des cataplasmes par le régime, les boissons délayantes, les lavemens émolliens & quelque juleps pour procurer du sommeil la nuit.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'est tantôt un sein qui s'engorge, tantôt l'autre successivement, & alternativement, & quelquefois tous les deux ensemble, il en résulte que pendant tout le tems que ces engorgemens durent, l'enfant ne

tette que d'un côté, & d'autre sfois point du tout : il faut donc absolument y suppléer.

Dans le grand nombre d'enfans qui viennent au monde en présentant la tête la premiere, quelques-uns descendent la face en devant, ce qui les rend souvent hideux, sur-tout lorsqu'ils ont été très-long-temps à vaincre les obstacles qui les empêchoient de sortir. Les enfans ont toujours le visage plus ou moins tuméfié & violet, & ils naissent tous la bouche béante, bavant continuellement, comme quand la machoire est luxée, & elle l'est quelquefois. Lorsqu'elle l'est, il faut la réduire sur le champ, & la maintenir réduite en suivant les regles de l'art; & au bout de vingt-quatre heures ou environ commencer à les nourrir, soit avec du lait de femme qu'on leur raie de temps en temps dans la bouche, soit en leur dégouttant peu-à-peu de celui de chevre ou de vache, tiede & coupé, ayant soin de mettre cette boisson dans un biberon, afin de s'appercevoir le plutôt possible du temps que l'enfant sera en état de sucer, & par conséquent de tetter. Si la mâchoire n'est pas luxée, il suffit de bassiner seulement de tems à autre le visage de l'enfant avec du vin chaud.

Il y a quelques enfans qui naissent avec des narines si étroites, dans leur partie supérieure, que très-peu de chose les bouche entiérement. Ces enfans, qui sont très-souvent forcés, par cette cause seule, d'abandonner le mamelon à tout moment pour pouvoir respirer, ont presque toujours la bouche plus ou moins ouverte, soit qu'ils dorment, soit qu'ils veillent. Lorsqu'on s'apperçoit de ce défaut, on y remédie en se servant d'une plume d'aîle de moineau, trempée dans de bonne huile, dont on introduit successivement les barbes dans les deux narines pour les déboucher. On en peut faire autant & avec le même succès, pour les enfans qui s'enrhument pendant le cours de l'*allaitement*.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il ne manque que l'aptitude nécessaire pour pouvoir tetter, & qui ne peuvent point y réussir sans secours. M. Lapie, maître en chirurgie, près Coutras en Guienne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux observations, desquelles il résulte qu'il vient au monde des enfans qui, sans avoir le filet ni la langue trop courte, ne peuvent point tetter & sont en danger de périr faute de nourriture; il faut alors examiner s'ils n'ont point la langue trop fortement appliquée & comme collée au palais; en ce cas il faut l'en détacher, & l'abaisser avec une spatule ou le manche d'une cuiller ou de chose semblable; par ce moyen M. Lapie dit avoir sauvé la vie à deux enfans qui jusqu'à ce moment, n'avoient pu prendre le tetton, sans qu'il eût été possible de reconnoître la cause de cet empêchement. M. Bunel a trouvé un enfant dans le meme cas, il a abaissé la langue avec l'instrument appellé *feuille de myrthe*, il a fait mettre le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue, celui-ci a sucé, ce qu'il n'avoit pas fait depuis plusieurs jours. M. Levret a fait les mêmes observations depuis que M. Lapie a communiqué les siennes; il a même remarqué qu'il y a des enfans qui, sans être nés avec ce défaut, l'acquierent quelquefois, & c'est après avoir été trop long-temps à leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorsque la mere ne veut ou ne peut point allaiter son enfant, & qu'on est plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut, au lieu de le faire boire, soit à la cuiller, soit au gobelet, le nourrir au biberon.

Il y a des enfans qui naissent avec un prolongement contre nature du frein de la langue, qui s'oppose à la suction. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme *filet*, le bout de la langue est figuré à peu-près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne sçauroit s'appliquer contre le palais, ni passer le bord des levres; son bout qui est retenu trop bas, est toujours plus ou moins recourbé en dessous, sur-tout lorsque l'enfant crie. Cet état indique de détruire cette espece de bride, puisqu'elle empêche la liberté des mouvemens de la langue. Pour couper le filet avec beaucoup de facilité & sans courir aucun risque, la meilleure méthode est 1°. que l'enfant soit posé horisontalement sur le dos & en travers des cuisses d'une personne assise sur un siege un peu haut. 2°. Que le chirurgien soit debout derriere la tête de l'enfant, pour que sa vue puisse plonger perpendiculairement sur le lieu même de la bouche où il doit opérer & sur lequel le jour doit tomber directement sans aucun obstacle : 3°. qu'alors il souleve la langue avec la piece de pouce fendue d'une sonde cannelée ordinaire, faisant passer le filet à travers la fente de la sonde : 4°. qu'avec des ciseaux à lame étroite, & à pointes émoussées, mais dont les tranchans soient bien bons, il coupe d'un seul coup toute la portion superflue du frein de la langue. Si l'on n'a coupé que cet excédent, il sortira peu de sang, parce que cette portion excédente du frein est ordinairement toute membraneuse & fort mince. Au reste il ne faut absolument couper que le vrai filet ou prolongement du frein de la langue; car on a vu périr des enfans à qui, faute d'attention ou de savoir, on avoit coupé le frein réel & bien conformé pour le filet; & cela, parce qu'on s'en étoit laissé imposer par quelqu'autre obstacle imprévu qui produisoit la difficulté de la suction. A raison de cette méprise, il peut arriver que la langue devenant malheureusement trop libre de se porter fort en arriere dans les cris de l'enfant, elle s'engage toute entiere au-delà de la valvule du gosier, ce qui feroit que l'épiglotte resteroit pour toujours abaissée sur la glotte, d'où s'ensuivroit de toute nécessité l'interception de la respiration & la mort de l'enfant par suffocation.

Il arrive quelquefois qu'après qu'on a coupé complettement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la faculté de sucer : il faut en ce cas examiner attentivent les deux côtés de la langue : car on y trouve ordinairement alors des brides ligamenteuses, qui la retiennent en arriere, ou qui la contraignent latéralement, soit d'un côté, soit de l'autre, & même des deux, ce qui l'empêche de se creuser comme un cuilleron, pour bien embrasser le mamelon. Lorsqu'on a reconnu l'existence de ces brides, on doit les couper transversalement, & assez profondément pour les empêcher de se réunir aisément. Les ciseaux dont nous venons de parler ont encore ici la préférence sur la lancette ou les bistouris. Le chirurgien occupé à couper ces brides, ne doit point se placer derriere la tête de l'enfant, mais en face, & au lieu de sonde, il suffit de lui pincer le nez, afin de le faire crier, parce qu'alors, toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant dans une tension considérable, on voit très-aisément ce que l'on a à faire & comment il faut le faire. Les brides dont il est ici question sont ordinairement plus charnues que membraneuses, & par conséquent plus sujettes à se réunir que celles du filet; ce qui indique qu'il faut les couper complettement & de n'en laisser échapper aucune. Mais doit-on couper tout de suite ces brides, ou ne faut-il les couper qu'en des temps différens, laissant guérir une plaie avant que d'en faire une autre ?

Pour se décider prudemment sur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurrence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens de ces deux méthodes. Si on suit la premiere, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en

détruisant sans délai tous les obstacles qui s'opposent au mouvement de la langue, par conséquent à la suction & à la déglutition. Mais les douleurs, les plaies multipliées, & la perte de sang inséparable de cet état, ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger, que si l'on suivoit la seconde méthode? L'expérience confirme la négative. Cependant il faut bien se donner de garde de faire prendre quelque chose à l'enfant par la bouche; car non-seulement l'enfant ne peut point tetter, mais il lui est impossible d'avaler; & pour peu qu'on fût assez mal avisé pour en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, ayant mis pour lors l'enfant en danger d'étouffer. Il est aussi à propos d'attendre qu'il ne sorte presque plus de sang de la premiere section, avant de faire la seconde & ainsi de suite, autant qu'il y aura des brides à couper jusqu'à la derniere, & de commencer par les antérieures avant que d'attaquer les postérieures. Quant à l'hémorrhagie, elle n'est point à craindre, quoique la section de ces brides fournisse chacune plus de sang que celle du filet; mais comme les vaisseaux des parties latérales de la langue ne sont pas, à beaucoup près, aussi gros que ceux qui accompagnent le frein, leur section ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des racines, si malheureusement on les ouvroit en coupant le filet. Au reste, si-tôt qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant presqu'en dessous & l'y maintenir sur le bras jusqu'à ce qu'il ne sorte presque plus de sang.

Il me reste à tracer le plan de la conduite qu'il faut suivre pour réussir dans l'*allaitement*. Je ne crois pas pouvoir prendre en cela un meilleur guide que Madame le Rebours, que l'expérience, une judiciaire exercée & des connoissances au-dessus de celles qui sont communes aux personnes de son sexe, ont mis en état d'instruire les femmes qui veulent s'acquitter des devoirs de mere.

Presque aussi-tôt que les enfans sont nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils se réveillent, ils cherchent à tetter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour leur donner le sein, fût-ce même pendant la nuit, plutôt pour les purger que pour les nourrir. Lorsqu'on manque le premier moment où les enfans cherchent à tetter, on est ordinairement plusieurs heures sans pouvoir leur faire prendre le sein, qui pendant ce temps s'emplit de lait & cause des souffrances proportionnées à la longueur de ce retard.

Les femmes qui ont beaucoup de lait, ont le sein gonflé & tendu douze ou quatorze heures après leur accouchement. Les bouts sortent alors plus difficilement, & l'enfant a de la peine à les prendre. Si l'on attend au deuxieme ou troisieme jour, l'enfant ne peut souvent plus saisir le bout; s'il le prend, ce n'est qu'avec peine, & la mere souffre beaucoup, parce que la peau est très-tendue par la plénitude du sein, & qu'elle est même irritée & enflammée par la fievre de lait que la femme a eue, & qu'elle n'auroit point ou presque point eue, si elle avoit donné à tetter dans les premieres heures après l'accouchement. Si l'on n'a pas soin de faire détendre promptement le sein par des cataplasmes lorsqu'il est trop plein, le lait s'y arrête, y prend un caractere de corruption & finit par causer des accidens.

On dit communément que toutes les femmes souffrent des bouts à la premiere nourriture, parce qu'il faut que les *cordes* se cassent; cela n'est point vrai. Ces prétendues cordes ne sont autre chose que de petits vaisseaux qui se rompent lorsqu'il y a irritation par l'amas & le séjour du lait dans le sein. Lorsque la femme commence assez tôt, & qu'elle donne assez souvent à tetter pour ne pas laisser séjourner le lait & tendre la peau, elle ne sent point ces tiraillemens, & les bouts ne s'applatissent pas, même la premiere fois qu'elle allaite.

Le liquide qui sort du sein le premier jour après l'accouchement, n'est que de la sérosité propre à purger l'enfant; il prend ensuite de la consistance & devient nourrissant. Comme il n'y a pas d'amas de lait dans les seins les premieres heures après l'accouchement, la femme ne s'apperçoit pas qu'elle en a; cependant, l'enfant tire & il avale. Mais comme il remonte plus de lait que l'enfant n'en tire, elle s'apperçoit davantage de son existence dans le sein le second jour; le troisieme ou le quatrieme, il y a surabondance, le sein picote lorsque le lait monte; la femme en sent le mouvement, parce qu'il tend la peau, & beaucoup de femmes concluent que ce n'est que du jour que le lait gonfle le sein, qu'il monte. D'après cette opinion, on a regardé cette époque comme le moment propre à commencer à donner à tetter.

Il est dangereux d'adopter des systêmes qui tendroient à régler les enfans, dès leur naissance, pour les heures de tetter, en prenant peu de lait à chaque fois; mais en en prenant souvent, leur estomac est moins fatigué que lorsqu'ils en prennent rarement & trop à la fois. Quand ils ont quelques mois, ils s'accoutument tout naturellement à tetter moins souvent, & il n'est pas si incommode qu'on se l'imagine de donner à tetter la nuit. « Tout est habitude, dit Madame L. R. on se rendort très-facilement après avoir donné à tetter, & l'on dort d'un meilleur sommeil. Lorsqu'on dit aux femmes que de donner à tetter la nuit les échauffe, on les trompe; je soutiens au contraire que le lait qui a passé la nuit dans leur sein, est capable de les agiter, de les échauffer, & qu'il est d'une mauvaise qualité pour les enfans. »

Pour que la femme ne se fatigue pas lorsqu'elle donne à tetter, il faut se coucher de son long, avoir les reins & la tête un peu élevés & soutenus, se tourner sur le côté, & passer un bras sous le cou de l'enfant. Lorsque la mere trouve une attitude commode, il est bon de garder un peu de temps l'enfant auprès d'elle & sur son sein, afin qu'il se mette bien en train de tetter. Les nouveaux nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment sur le sein presqu'aussitôt. La chaleur de la mere est la meilleure que l'on puisse leur procurer; la quantité des vêtemens & la chaleur du feu leur nuisent sans les bien réchauffer.

Il est on ne peut pas plus intéressant pour le succès de l'*allaitement*, que la nourrice & le nourrisson soient conduits de la maniere la plus simple & la plus conforme aux vues de la nature. Tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracasser, échauffer la mere, doit être évité avec soin. Les visites, l'embarras d'un grand nombre de personnes qui habitent dans sa chambre les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainsi que le soin outré de la garantir du froid. C'est une très-mauvaise habitude que celle de fermer les rideaux autour du lit; on concentre par-là les mauvaises odeurs, l'on appauvrit l'air qu'elle respire, on lui échauffe la tête. Il faut l'arranger de maniere qu'elle soit toujours au même degré de chaleur sans suer; le froid arrêteroit la transpiration, & pourroit causer des engorgemens dans les seins: les sueurs feroient dissiper les parties les plus déliées des humeurs.

La chambre d'une femme en couche est toujours assez chaude, pour qu'il ne soit pas nécessaire de garnir l'accouchée plus que dans un autre temps: on évite par-là le passage subit du chaud au froid. Il ne faut pas qu'une femme en couche s'expose à se blesser, en voulant marcher trop tôt; mais elle peut sans danger, lorsqu'elle a bien donné à tetter dès le premier jour, se tenir sur une chaise longue dès le

cinquieme jour de ses couches, si elle n'a point le sein gonflé, & même plutôt en été. Elle peut changer de linge en même temps, & faire renouveller l'air de sa chambre. Tout cela étant fait avec précaution, contribue beaucoup à donner promptement des forces & de l'appétit.

La quantité d'alimens doit être réglée sur le besoin qu'elle a de manger. Quoique la femme nourrisse, il ne faut pas qu'elle prenne des alimens uniquement dans la vue de ne pas se laisser épuiser : ce qu'on mange sans appétit fatigue l'estomac. Il est prudent qu'elle ne fasse point usage de viande pendant les sept ou huit premiers jours, & qu'elle ne boive que de l'eau rougie, qui ne soit ni chauffée ni rafraîchie.

S'il arrive quelquefois, ce qui est néanmoins bien rare, que la mere manque de lait, on lui fera manger des lentilles, des farineux, de la laitue cuite, des légumes cuits, des fruits bien mûrs, & qui n'aient presque point d'acide; elle boira de la bierre, s'interdira les alimens épicés & salés, les liqueurs, & tout ce qui est échauffant; elle se couchera de bonne heure & se levera matin; elle évitera les appartemens trop chauds; elle fera un exercice modéré, & se tiendra au grand air le plus souvent qu'elle pourra. Il faut cependant remarquer que la quantité du lait n'est pas le principal objet qu'il faut envisager, c'est la qualité; & il arrive souvent qu'une femme paroît ne pas avoir du lait dans les seins, & que malgré cela l'enfant profite à merveille.

Il n'est point vrai que le sein se difforme en donnant à tetter; ce qui le fane, & qu'il est prudent d'éviter, c'est de mettre des topiques dessus en sevrant, pour détourner le lait. Plus une femme nourrit long-temps, plus elle a de facilité à sevrer. Elle doit choisir pour cela l'été : le lait s'évacue plus aisément alors. Il faut s'y préparer un mois d'avance, en donnant moins souvent à tetter, jusqu'à ce que l'enfant soit à deux fois par jour. Lorsque la femme veut cesser tout-à-fait, elle se garnira le sein, elle fera beaucoup d'exercice, elle évitera l'humidité, elle mangera un peu moins, elle boira de l'eau de chiendent, elle prendra quelques lavemens, & se purgera quelques jours après.

Les femmes sont dans l'opinion que les enfans n'ont pas de chaleur; & pour qu'ils n'aient pas froid, on les étouffe dans des vêtemens, on les fait suer, on les prive d'air pendant les premieres semaines de leur naissance, ensuite toutes les fois qu'il fait du vent, ou un peu froid, & pendant tout l'hiver; en sorte qu'ils passent les trois quarts de l'année renfermés, étouffés dans leurs hardes & dans leurs lits. Dès qu'un enfant soigné de cette maniere prend l'air, ou qu'on lui ôte la moindre chose de ce qui le garnit, il s'enrhume ou il a des coliques; de-là l'on conclut qu'il faut le renfermer, & le regarnir même lorsqu'il fait chaud. En effet on y est obligé, lorsqu'on l'a accoutumé à ce genre de vie; on ne s'apperçoit pas que c'est la maniere dont on l'a gouverné qui l'a rendu frileux. On continue, & l'on empêche par-là le progrès de ses forces, au point qu'il reste délicat toute sa vie. Le froid n'enrhume que parce qu'on a eu chaud auparavant; il est donc très-avantageux d'accoutumer par dégrés les enfans à l'air, afin de ne pas être obligé de les tenir renfermés au moindre froid; ce qui leur fait un tort considérable. La chaleur, lorsqu'elle est étrangere, affoiblit; les enfans qu'on renferme marchent tard, & ont de la peine à faire les dents. Chaque fois qu'on arrange un enfant bien garni, on lui arrête la transpiration, ou du moins on court risque de la lui arrêter, & par conséquent de lui faire prendre un rhume.

Lorsqu'un enfant vient au monde il faut le laver : l'eau suffit. Le vin qu'on y mêle ordinairement est inutile; un peu de savon délayé dans l'eau est reconnu pour ce qu'on peut y mettre de mieux. On peut dégourdir l'eau dont on se sert pour cette opération; mais il faut bien prendre garde de la chauffer.

Lorsqu'on couche l'enfant, il faut se servir de coussins garnis de paille d'avoine bien seche, ne point mettre de plume sous lui, le laisser libre dans ses langes, & regarder souvent si le cordon du nombril ne se délie point. Au lieu de la quantité de couvertures dont on surcharge ordinairement les enfans, il faut les mettre à portée de recevoir la chaleur de la mere. Si une femme accouchoit sans avoir recours aux pratiques que nos usages ont introduites, son enfant resteroit auprès d'elle, collé sur elle aussi-tôt qu'il seroit au jour.

Il faut avoir soin de mettre un nouveau né sur le côté, afin qu'il rende facilement des phlegmes. Il ne faut le tenir sur le bras que le moins qu'on peut; cette attitude leur fait donner une mauvaise tournure aux genoux : il est nécessaire de leur donner beaucoup de mouvement, & de ne pas les laisser long-temps dans la même situation quand ils sont éveillés.

Lorsqu'un enfant commence à tetter, on ne doit point lui donner d'autre nourriture : le lait de la mere suffit long-temps; les autres alimens dans les premiers mois, sur-tout la bouillie, lui donnent des indigestions, qu'on prend pour des tranchées. Il faut bien se garder de leur donner des huiles quand on croit qu'ils ont des tranchées; elles sont lourdes & indigestes, & augmentent la cause du mal qu'on veut détruire : si l'on croyoit qu'un enfant eût absolument besoin de manger, on pourroit lui donner un peu de biscuit ou du potage. On ne doit lui donner de la bouillie que rarement, & faite avec de la farine cuite au four : il seroit encore mieux de faire la bouillie avec de la mie de pain bien réduite en poudre.

Lorsque les enfans n'ont point de tranchées, ils dorment presque toujours pendant les deux premiers mois après leur naissance; il faut les laisser jouir de ce repos, & ne leur rien faire qu'ils ne soient bien éveillés. Quand on a interrompu leur sommeil plusieurs fois de suite, ils ont de la peine à le reprendre; ils s'agitent, ils crient; on croit qu'ils ont des tranchées; on leur donne des drogues qui leur en causent, & on leur nuit beaucoup. Lorsqu'ils ont véritablement des tranchées, un des meilleurs remedes qu'on puisse employer, c'est de leur donner beaucoup de mouvement, & de leur faire prendre des yeux d'écrevisse, de l'eau de miel & du syrop de chicorée.

Il ne faut couvrir leur berceau que d'une gaze, pour les garantir des insectes, & afin que l'air puisse toujours agir sur eux. Les mauvaises odeurs font un effet prodigieux & funeste sur les petits enfans; il faut avoir grand soin de renouveller souvent l'air de leur chambre, & de n'y laisser aucune mal-propreté.

Il faut changer les enfans lorsqu'ils sont mouillés avec du linge sec, mais jamais chaud, & les laver avec de l'eau froide au moins deux fois par jour dans les plis des cuisses avec une petite éponge; par ce moyen les enfans les plus gras ne se couperont point, & n'auront pas des rougeurs ni des cuissons qui les font crier. Dans la belle saison il faut laver tout le corps des enfans avec de l'eau froide; cette pratique leur fortifie les genoux & les reins. Il faut encore leur laver le derriere des oreilles & la tête entiere, en évitant d'appuyer sur la fontanelle, & la leur brosser souvent, pour empêcher qu'il ne se forme ce que les nourrices appellent le *chapeau*.

Il est à souhaiter que les enfans aient le ventre libre lorsqu'ils font les dents; ce relâchement les garantit des convulsions qu'ils auroient s'ils étoient resserrés. Ils doivent en tout temps évacuer tous les jours; s'ils y manquent, il faut leur faire boire de l'eau de miel,

& leur appliquer un petit suppositoire de savon ; & si la constipation duroit trop, il faudroit leur faire prendre un peu de syrop de pomme.

Il faut tâcher de leur donner à tetter jusqu'à ce qu'ils aient une vingtaine de dents, parce qu'à chaque fois qu'il leur en pousse, leur estomac est plus foible qu'à l'ordinaire, & ils digerent difficilement ce qu'ils mangent alors. C'est une erreur absurde de croire que les enfans qui tettent long-temps, ont l'esprit lourd & tardif; le lait de la mere leur convient en tout temps, & ils n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut.

Nous terminerons cette matiere en donnant le précis de l'article de l'avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans ; par Madame L. R. intitulé : *Des inconvéniens qu'on évite en nourrissant ses enfans soi-même.* Si l'on faisoit attention à la quantité prodigieuse de personnes des deux sexes qui sont d'une mauvaise santé, & qu'on sentît vivement le malheur de celles qui sont dans cette fâcheuse situation pour le reste de leurs jours, on chercheroit les différentes causes qui ont pu produire ces mauvais effets, & l'on trouveroit que la plupart de ces personnes infirmes ont été négligées dès leur naissance. Lorsqu'on abandonne un enfant à des mains étrangeres, on devroit réfléchir qu'on l'expose à être malheureux pendant toute sa vie, & que la difformité empêche souvent un garçon de se placer, & une fille de se marier.

Lorsqu'on donne un enfant à une nourrice, on espere qu'il viendra bien ; parce que dans la quantité de ceux qui sont mis en nourrice, on en voit qui ont le bonheur d'en revenir en bonne disposition ; mais on ne tient pas registre dans les villes de tous ceux qui ont péri en nourrice faute de bons soins. Je suppose qu'il revienne dans les villes la moitié des enfans qui vont en nourrice ; ceux de cette moitié qui se portent le mieux, sont ceux qu'on voit le plus ; les malades & les estropiés sont renfermés, & ceux qui sont morts dans les campagnes nous échappent.

On dit qu'il en meurt beaucoup dans le travail des dents ; c'est parce que la maniere dont on les a conduits les a mis hors d'état de soutenir cette opération de la nature. Beaucoup d'enfans ont été retirés des mains d'une nourrice négligente, ou dont le lait a été reconnu mal-faisant, & sont morts entre les mains d'une autre, qu'on croyoit bonne, par les suites des mauvais soins de la premiere. Plus un enfant est jeune, plus le traitement qu'il reçoit lui fait de bien ou de mal. Un enfant qui n'a pas été bien conduit, & qui a pris une mauvaise nourriture pendant les premiers jours de sa naissance, surmonte très-difficilement les infirmités qui en résultent.

Une mere se tranquillise quelquefois sur le sort de son enfant, parce qu'elle ignore le danger qu'il court ; & en disant, *il n'est pas loin, je le verrai souvent.* Elle visite fréquemment son enfant, & elle fait très-bien. Si elle le trouve en bonne main, c'est un grand bonheur ; s'il est médiocrement bien, elle le laisse où il est, parce qu'elle doute si le mauvais état de son enfant vient de la nourrice ou de sa délicatesse naturelle. Si l'enfant est fort mal, elle le change de nourrice. Eh ! comment sera-t-on certain que la seconde vaudra mieux que la premiere, qu'on avoit crue bonne ? Quand elle seroit meilleure, est-il sûr qu'il ne soit pas trop tard de changer de nourrice ; & que pendant six semaines ou deux mois qu'un enfant a pâti, son tempérament ne soit pas affoibli au point qu'il ne puisse plus profiter des bons soins & du bon lait d'une autre nourrice ?

On croit pouvoir juger des soins d'une nourrice en allant tous les jours chez elle ; mais saura-t-on, pour une heure qu'on y passe à chaque fois, si l'enfant tette souvent, si la bouillie ne fait pas sa principale nourriture, si l'on ne le laisse pas trop crier, s'il est changé chaque fois qu'il est sale, si l'on ne lui laisse pas perdre ses forces au lit, au lieu de le mettre au grand air ; si le frere de lait ne tette pas ?

Pour qu'une mere fût sûre que la nourrice, même étant dans sa maison, sous ses yeux, fait parfaitement son devoir, il faudroit qu'elle la gardât à vue jour & nuit : autant vaudroit qu'elle nourrît elle-même ; elle éviteroit par-là le désagrément de voir son enfant s'attacher à une étrangere, & lui refuser des caresses qu'elle auroit dû mériter. C'est en vain qu'on se flatte de regagner par la suite la même force de tendresse de la part de ses enfans, que si on les avoit allaités soi-même.

Parmi les enfans qui réussissent le mieux en nourrice, on en voit très-peu qui soient bien en tous points. Il y en a qui paroissent forts & gras ; mais l'un tend le derriere, l'autre dandine ; celui-ci a les genoux en dedans, celui-là a les reins foibles ; un autre a une descente, l'un louche, sans que cela lui soit naturel ; l'autre a une brûlure quelque part : c'est une chose rare que de voir un enfant en nourrice qui n'ait pas quelque difformité ou infirmité accidentelle, apparente ou cachée. Il y en a plusieurs qui ont le carreau, un gros ventre, des vers ; ils tettent le pouce presque tous, ils restent long-tems sales de nuit ; beaucoup sont de la petite espece, & n'en auroient pas été s'ils eussent été nourris par leur mere ; & un grand nombre deviennent étiques.

Il y a à présent une maladie fort commune aux enfans : elle est connue sous le nom d'humeurs froides. J'imagine que, si l'on ne mettoit pas les enfans en nourrice, cette infirmité seroit moins commune. Les dartres sont aussi très-repandues. Qui sait si elles ne sont pas une suite d'un mauvais lait pris en naissant ? Beaucoup d'enfans enfin ont la vue foible, & ne peuvent pas regarder le grand jour, parce qu'ils ont été trop renfermés.

Quand les nourrices de la campagne auroient la bonne volonté de faire leur devoir, lorsqu'elles sont peu payées, il est impossible qu'elles passent auprès des enfans tout le tems qui seroit nécessaire, en suivant leur routine. Celles qui ne travaillent point aux champs sont chargées du détail de l'intérieur de la maison, qui est considérable. Lorsqu'elles sortent, au lieu d'emporter leur nourrisson avec elles, ce qui lui feroit beaucoup de bien, elles lui laissent perdre ses forces dans le lit, ou elles le livrent à d'autres enfans. Une nourrice occupée dans la maison, & entourée d'enfans qui crient, peut-elle renoncer à tout pour le nourrisson ? D'ailleurs doit-on se flatter qu'une femme qui sevre son propre enfant par intérêt, & qui par-là l'expose à mourir, aura quelque pitié d'un enfant étranger ?

Si la nourrice a allaité son enfant assez long-tems, son lait est vieux, & n'étant pas d'une qualité propre au nouveau-né, celui-ci le digere mal. Il est faux qu'un nouveau-né renouvelle le lait ; c'est une erreur de croire qu'un vieux lait soit bon pour les nouveaux-nés. Il est d'ailleurs évident qu'une nourrice accouchée depuis dix mois ou un an, est plus exposée à devenir grosse qu'une femme nouvellement accouchée ; & on sait que les nourrices ne disent qu'elles sont grosses que le plus tard qu'elles peuvent.

Presque tous les enfans que l'on met en nourrice sont sévrés trop tôt, & sont souvent presque toutes leurs dents sans tetter. Faut-il s'étonner s'il en périt beaucoup dans le tems qu'ils font leurs dernieres dents, quand ils sont privés de la seule nourriture que leur estomac, affoibli alors, pourroit digérer ?

Les pauvres gens de la campagne sont ordinairement logés dans le bas d'une maison ; les pieces qu'ils habitent sont humides, & elles sont puantes par les

ordures des autres enfans; elles ſont entourées de mares remplies d'eau croupiſſante ou de fumier : les enfans reſtent continuellement dans ces pieces, lorſqu'ils ne marchent pas ſeuls, & ils marchent tard; enſorte qu'au lieu d'être au bon air de la campagne, ils ſont dans la puanteur. Lorſqu'on approche de ces enfans, on ſent une odeur aigre qui prend au nez.

Les meilleures nourrices, celles qui ont le plus de ſoin des enfans, pechent par ignorance. Plus elles aiment les enfans, & plus elles les rendent frileux, parce qu'elles ont peur qu'ils n'aient froid, même en été : elles les aſſomment de hardes, de couvertures, & les affoibliſſent. Le peu de précautions que les nourrices négligentes prennent pour garantir les enfans du froid, eſt juſtement ce qui les dédommage en partie du mauvais ſoin qu'elles ont d'eux. De quelque côté qu'on ſe tourne, on ne trouve qu'inconvéniens lorſqu'on s'écarte de la nature, & qu'on fait paſſer à un enfant, dans des mains étrangeres, le tems qu'il eſt eſſentiel qu'il paſſe auprès de ſa mere.

Un enfant une fois parvenu à l'âge de deux ans, s'il eſt fort, pourroit abſolument ſe paſſer des ſoins de la mere : il parle, il marche ſeul, il a des dents; qu'il reçoive du pain de celui-ci ou de celui-là, il lui fera le même bien : mais avant cet âge, il n'y a que la tendreſſe & les attentions inquietes de la mere qui puiſſent ſuffire à tous ſes beſoins. Plus il eſt jeune, & plus il faut qu'il ſoit près d'elle.

C'eſt une erreur de s'imaginer qu'on ſuppléera à ces devoirs à force d'argent, & qu'on ſe fera aimer des enfans au même degré que ſi on les avoit nourris. En leur faiſant oublier la nourrice, on leur a donné la premiere leçon d'indifférence & d'ingratitude. La ſéparation de la nourrice cauſe à ceux qui ſont ſenſibles, un chagrin cruel qui nuit à leur ſanté. Ils s'attachent enſuite à la premiere perſonne qui s'empare d'eux en quittant la nourrice : ordinairement c'eſt à la bonne; & la politeſſe eſt pour la mere. Ceux qui ne changent point de mere, conſervent leur attachement pour elle toute leur vie, à moins que par la ſuite elle n'ait avec eux une conduite mal entendue. (*G.*)

ALLANTOÏDE, ſ. f. (*Anatomie comparée. Zoologie.*) Il nous a paru néceſſaire de travailler à neuf cet article.

La membrane dont nous parlons ſe trouve dans les quadrupedes, ſans que nous en connoiſſions qui en ſoient privés. Dans toutes les eſpeces qui nous ſont connues, nous voyons un canal très-conſidérable, connu des anciens ſous le nom d'*ouraque*, qui ſort du haut de la voûte de la veſſie urinaire, qui monte devant le péritoine, ſe rend au nombril, entre dans le cordon ombilical, & en parcourt toute la longueur. Ce canal s'ouvre dans un ſac membraneux qui, dans les animaux à cornes, ſe partage en deux cornes lui-même, & devient d'un volume extraordinaire dans la vache. C'eſt la premiere partie que nous ayons pu découvrir dans le fœtus de la brebis vers le dix-huitieme jour après la conception. C'eſt elle qui détermine la figure de la *valiſe* d'Harvey, qui tient lieu de l'œuf dans les quadrupedes. On la trouve également dans les animaux qui ruminent & dans les carnivores : le dauphin même, qui eſt de la claſſe des cetacées, a ſon *allantoïde*. On veut cependant que la cavale manque d'*allantoïde*; d'autres ſe contentent d'obſerver qu'elle eſt incomplette dans cet animal, & que l'amnios acheve de la former.

L'ouraque ouvre une communication entiérement libre entre la veſſie & la cavité de la membrane *allantoïde*; auſſi cette derniere membrane eſt-elle remplie d'une liqueur entiérement ſemblable à l'urine par la couleur, l'odeur & par le goût. Elle n'eſt donc pas inutile : elle eſt le réſervoir de l'urine que l'animal ne rend pas par l'uretre, tant qu'il eſt renfermé dans le ventre de ſa mere.

Dans l'homme, la ſtructure eſt tout-à-fait différente. Il y a bien un canal qui ſort du haut de la veſſie, & qui, contenu dans une gaîne cellulaire, empruntée des fibres longitudinales de la veſſie, ſe rend au nombril. Ce canal eſt creux dans l'homme même; il n'admet pas le ſouffle ou le mercure, tant que tout eſt dans l'état naturel; un pli qu'il fait entre les membranes même de la veſſie, empêche l'air & le mercure d'y entrer.

Mais quand on a enlevé cette gaîne cellulaire, le canal ſe redreſſe, le canal y entre, & on y introduit une ſoie avec facilité. Le commencement en eſt aſſez large, mais il s'amincit contre le nombril, & devient cylindrique. On peut le continuer dans le cordon, mais il n'en reſte aucun veſtige à l'extrémité du cordon qui répond au placenta. On ne trouve plus de cavité dès que l'ouraque a paſſé le nombril; il fait encore un chemin d'un ou de deux pouces, & ſe perd enſuite dans les tuniques des arteres ombilicales. Voilà ce que nous avons vu ſouvent & avec conviction. On a pluſieurs exemples dans leſquels la cavité de l'ouraque s'eſt conſervée dans l'homme adulte.

Il eſt vrai qu'on voit aſſez ſouvent à la racine du cordon, entre l'amnios & la membrane liſſe du chorion, dans des fœtus au-deſſous de trois mois, un petit corps qui paroît ſemblable à une veſſie. Il ſort de ce corps un filet, qu'on peut continuer dans toute la longueur du cordon, & qui ſe perd dans le méſentere du fœtus. Pluſieurs anatomiſtes modernes ont vu ce petit corps non pas dans tous les fœtus, mais aſſez fréquemment : aucun d'eux cependant n'a cru voir une membrane *allantoïde*, ni un ouraque; ils ont ſenti que cette membrane devroit devenir plus conſidérable avec le fœtus, & que cependant eux-mêmes n'avoient jamais pu appercevoir dans un fœtus plus avancé, ni la petite veſſie entre l'amnios & le chorion, ni l'ouraque dans le cordon : un ſeul auteur (c'eſt le D. Richard Hale) a vu dans l'arriere-faix de deux jumeaux, une cavité membraneuſe très-conſidérable, avec un ouraque auſſi ample que celui des brutes. Ce fait unique eſt ſingulier. M. Hale donne à l'ouraque un volume très-ſupérieur à tout ce que nous avons jamais vu dans l'homme, & nous avons été tentés quelquefois de croire qu'il avoit vu l'amnios du ſecond des jumeaux. Pour le filet d'Albinus, il paroît être le vaiſſeau omphalo-méſentérique, conſtamment trouvé dans les chiens & dans les poulets, & que nous avons vu & injecté dans des fœtus humains.

Comme l'ouraque humain ne paſſe pas le cordon, nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'eſpece humaine une membrane qui réponde à l'*allantoïde* des animaux. Ce réſervoir ſeroit bien inutile, puiſque l'urine du fœtus ne pourroit également pas y être verſée.

Preſque tous les anatomiſtes modernes s'accordent à rejetter l'*allantoïde* humaine. Les eaux, que bien des femmes perdent avant leur délivrance, ne doivent pas être priſes pour la liqueur de l'*allantoïde* : elles peuvent venir de l'utérus même, dont l'hydropiſie n'a pas été inconnue à Hippocrate : elles ont pu ſe ramaſſer entre la membrane moyenne & l'amnios.

La membrane moyenne eſt la baſe du chorion. Nous en parlerons dans cet article. Elle eſt attachée par une celluloſité à l'amnios; il peut s'amaſſer de l'eau dans cette celluloſité, mais il n'y a point de cavité naturelle, ni de communication avec l'ouraque.

L'utérus de la femme differe beaucoup de celui des

des quadrupedes; pourquoi le reste des parties destinées au service du fœtus n'auroient-elles pas aussi une structure différente de celle des bêtes? L'ouraque ne pourroit peut-être pas servir de canal dans l'homme, s'il avoit à suivre la longueur du cordon & ses tours. Il est court & ample dans les bêtes.

Mais de quelle maniere la nature supplée-t-elle dans l'espece humaine, à l'utilité évidente que l'*allantoïde* a dans les bêtes? L'urine du fœtus humain n'a-t-elle pas également besoin d'un réservoir? ou, s'il s'en sépare moins, ce qui paroît être prouvé par les dissections, qu'y a-t-il dans le fœtus humain qui puisse empêcher les reins de séparer la même quantité d'urine? Nous ne connoissons pas encore de réponse solide à cette question. La grandeur supérieure de la tête humaine y pourroit contribuer; la portion de sang qu'exigent les branches ascendantes du fœtus humain, pourroit enlever aux branches inférieures une grande partie de leur sang, & diminuer les sécrétions dont ces branches sont la source. Dans les animaux, la tête est beaucoup moins grande; & peut-être l'urine du fœtus humain se verse-t-elle dans la cavité du cordon même, & dans la cellulosité abreuvée de liqueur, qui enveloppe les vaisseaux ombilicaux. Cette cavité est plus longue de beaucoup dans l'homme. (*H. D. G.*)

ALLÉGER, v. a. (*Marine.*) c'est détruire ou diminuer le frottement qui retient une chose, en la dégageant des poids qui l'embarrassent. On emploie assez souvent, en ce sens, le verbe *alléger* à l'impératif; & on dit: *allege* le cable; *allege* le grêlin; *allege* le tournevire.

ALLÉGER, rendre plus lege, plus léger. On a quelquefois besoin d'*alléger* les vaisseaux, soit pour entrer dans une riviere ou dans un port où il y a peu d'eau, soit pour remettre à flot celui qui s'est échoué. Dans le premier cas, on se sert de bâtimens dans lesquels on verse & on décharge une partie des denrées & des effets. Dans certains endroits où le local rend cet usage constant ou du moins fréquent, il y en a de particuliérement destinés pour cela, qui tirent quelquefois leur dénomination de leur usage, & que l'on nomme pour cela *alleges*. Ces bâtimens ont diverses formes suivant les différens pays; à Rochefort on les nomme des *chates*. Dans le second cas, c'est-à-dire en cas d'échouage, on est souvent forcé de jetter les poids à la mer, & d'autant plus promptement que la mer est plus agitée, & que le bâtiment a plus de masse. On jette alors les premiers objets qui se présentent: cependant toutes choses d'ailleurs égales, il y a un choix à faire déterminé par les circonstances & par la position. Un vaisseau qui en a le tems, & qui est à portée de renouveller son eau, fait bien de s'en décharger par préférence, parce que la réparation en est de peu de dépense. Les canons sont sans doute en pareil cas le poids le plus nuisible, le plus considérable, & dont la défaite *allégeroit* le plus promptement; on sent cependant qu'il faut combiner le risque ou le danger du vaisseau avec leur valeur, la difficulté ou l'impossibilité de les retirer de l'eau, *&c.* Le vaisseau tire plus d'eau de l'arriere que de l'avant, & on ne doit pas perdre cela de vue en *allégeant* un vaisseau pour le déséchouer. Il faut aussi avoir attention à l'empêcher d'être poussé à terre ou sur le banc où il est échoué à mesure que les poids dont on le décharge l'*allegent*: on porte pour cet effet, d'ordinaire une ancre du côté du large, & on roidit fortement ou même on vire sur le grêlin ou le cable auquel elle tient.

On *allege* assez souvent un vaisseau à la mer, lorsque, poursuivi par un ennemi supérieur, on espere rendre sa marche plus prompte en diminuant son poids. Il semble paroître évident que le vaisseau, devenu plus léger, doit mieux marcher, ou obéir plus facilement à la puissance qui le pousse, & qui ne change point; cette question est cependant assez compliquée, & se combine de mille manieres différentes. Il est certain qu'on ne peut décharger un vaisseau du moindre poids, sans changer son centre de gravité, & que changer le centre de gravité, est apporter un changement universel au balancement du vaisseau dans le fluide. Quel effet nouveau cela apportera-t-il au tirant d'eau? De quelle quantité le centre de gravité s'élévera-t-il ou s'abaissera-t-il? Le gouvernail conservera-t-il un effet aussi facile? Le vaisseau, en acquérant la facilité de plier ou de s'incliner davantage, pourra-t-il bien porter autant de voile? L'angle d'inclinaison, & le changement des lignes d'eau, ne diminueront-ils point sa marche? Le vaisseau ne roulera-t-il point davantage? Ses mouvemens ne deviendront-ils point trop vifs? *&c. &c.* Toutes ces questions ont cependant besoin d'être résolues & déterminées avec soin avant qu'il soit permis d'assurer que l'on fait bien en *allegeant* le vaisseau. On n'en peut pas même faire un problême, général, parce que cet effet change non seulement pour chaque vaisseau, mais pour le même vaisseau, suivant la qualité & la distribution de sa charge. Il est vrai que si le hasard a fait l'arrimage, on espere que le hasard fera rencontrer juste dans l'à-peu-près que fournissent l'usage & la pratique; cependant quand il s'agit de la sûreté d'un vaisseau, souvent chargé d'une mission importante pour tout l'état, comment se reposer & dormir tranquille dans l'espérance de trouver une exactitude assez grande dans le tâtonnement? C'est dans ce cas sur-tout où l'on sent l'importance d'avoir arrimé son vaisseau avec discernement, & de bien connoître la disposition & la distribution des poids. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

§ ALLÉGORIE, s. f. (*Arts de la parole & du dessin.*) c'est un signe naturel, ou une image, qu'on substitue à la chose désignée. Souvent dans le discours, & dans les arts du dessin, on présente certains objets, pour en exprimer d'autres par le rapport qu'ils ont avec ceux-là. L'expression proverbiale, *se tenir au gros de l'arbre*, nous présente un objet matériel pris de la nature, pour nous faire deviner une chose qui n'a rien de matériel, c'est de demeurer attaché au pouvoir légitime. Lorsque l'on met à la suite l'un de l'autre l'image, & la chose désignée, c'est une *comparaison* ou une *similitude*; mais quand on supprime la chose désignée, & qu'on se contente de la laisser deviner, c'est une *allégorie*.

Divers motifs peuvent donner lieu à cette substitution de l'image à la place de la chose désignée. Quelquefois la *nécessité* y contraint, lorsqu'il n'est pas possible de représenter la chose elle-même. Les arts du dessin se trouvent dans ce cas toutes les fois qu'ils ont à représenter des idées abstraites qui ne tombent pas sous le sens de la vue: quelquefois la *circonspection* l'exige, quand on n'ose pas présenter nuement la chose, & qu'on préfere de la laisser deviner. C'est ainsi qu'Horace, voulant dissuader les Romains de s'embarquer de nouveau dans une guerre civile, ne s'adresse, par prudence, qu'à un navire auquel il dépeint le danger du naufrage (Hor. *liv. I. od. 14.*). Enfin souvent on emploie l'image au lieu de la chose même, en vue de l'*énergie*; pour donner à la chose représentée plus de clarté, plus de force, & en un mot, un tour plus beau & plus gracieux. Quand Haller compare notre vie sur cette terre à l'état de la chenille, & notre durée à une goutte d'eau dans l'Océan; il exprime en deux vers par ces images allégoriques, la véritable destination & la brieveté de cette vie, d'une maniere beaucoup plus concise, plus énergique, & plus

ſenſible qu'il n'auroit pu le faire ſans *allégorie*.

ALLÉGORIE, *relativement aux arts de la parole.*

Nous nous propoſons ici de faire trois recherches. 1°. Sur la nature & l'effet de l'*allégorie* en général. 2°. Sur ſes divers genres, leurs caracteres particuliers & leur uſage. 3°. Sur les ſources d'où l'on doit les tirer.

Toute *allégorie*, en général, doit renfermer une image, qui détermine la choſe qu'on veut exprimer, & qui la faſſe connoître ſous une face plus avantageuſe. L'*allégorie* doit déterminer ſon objet, & le déterminer avec préciſion, ſans cela elle devient énigme. Elle doit le préſenter plus avantageuſement, ſans quoi elle devient inutile. De-là réſultent deux qualités eſſentielles à l'*allégorie*, un rapport exact entre l'image & l'objet; afin que celui-ci ſe préſente d'abord à l'eſprit; & une beauté énergique dans l'image pour que l'objet gagne à être préſenté figurément.

Outre ces deux qualités eſſentielles, l'*allégorie* en doit encore avoir deux autres; l'une, c'eſt qu'elle ne ſoit pas pouſſée trop loin; & la ſeconde, qu'on n'y ajoute rien qui retombe dans le ſens propre; deux défauts qui répandent ſur l'*allégorie* une teinte d'abſurdité. Les anciens ont déſigné le corps humain par le terme de microcoſme, ou de monde en abrégé. L'*allégorie* eſt juſte, mais ſi l'on entreprenoit de l'étendre, d'en détailler les principaux rapports, d'aſſigner à ce petit monde ſes planetes, ſes habitans, ſes montagnes, & ſes vallées, on pouſſeroit l'*allégorie* juſqu'au ridicule. On pourroit ainſi gâter la belle *allégorie* de Platon qui repréſente les paſſions ſous l'image de courſiers attelés à un char, que la raiſon guide; qu'on y ajoute le timon & les roues, il n'y aura rien dans l'ame qui réponde à ces nouvelles images. Il faut donc éviter ſoigneuſement de faire entrer dans l'*allégorie* des détails qui n'ont point de parties correſpondantes dans l'objet déſigné; ou du moins ces détails ne doivent être énoncés que bien foiblement, ſi l'on ne peut ſe diſpenſer abſolument d'en faire mention.

Il eſt pareillement abſurde d'entamer une *allégorie*, & de finir par l'expreſſion propre. Pope a admirablement bien dit:

Drinck deep, or taſte not the Pierian ſpring;
There ſhallow draughts intoxicates the brain,
And drincking largely ſober us again.

(Eſſay on Criticiſm. *v. 218.*)

Buvez à longs traits à la fontaine des Muſes, ou ne goûtez point de ſes eaux; de petits traits enivrent; ce n'eſt qu'à force de boire qu'on diſſipe l'ivreſſe. N'auroit-il pas été ridicule de terminer ainſi l'*allégorie: de petits traits enivrent, mais plus on y puiſe, plus on acquiert de connoiſſances ſolides?*

Enfin l'image doit être unique ſans confuſion, ſans mêlange d'autres objets. Une idée peut ſans doute être rendue ſenſible & parfaitement repréſentée ſous plus d'une image. Mais l'accumulation de ces images dans une ſeule figure l'obſcurciroit. Ne commencez pas, dit Quintilien, par une tempête pour finir par des flammes (*Inſt. Or. l. VIII. 6, 30.*). Voilà les qualités qu'on peut exiger d'une *allégorie;* en voici l'effet.

L'effet de l'*allégorie*, eſt en général, celui de toute image; c'eſt de préſenter des idées abſtraites, ſous une forme ſenſible à notre eſprit, & de nous en donner par ce moyen une connoiſſance intuitive. Mais l'*allégorie* l'emporte à cet égard ſur tous les autres genres d'images; comme elle ſupprime l'objet même, ſa briéveté lui donne plus de vivacité; & comme, par la même raiſon, toute l'attention eſt d'abord fixée ſur l'exacte repréſentation de l'image, l'objet s'y préſente enſuite avec plus de rapidité & d'exactitude, dans toute ſa clarté. Quand Bodmer fait dire à Jacob dans ſon poëme: *on me préſenta une coupe remplie d'abſynte; à peine en avoit-on emmielé le bord*, il donne à ſon récit une vivacité qu'il n'eût point eue, s'il avoit fait de cette belle *allégorie* une comparaiſon. L'*allégorie* eſt de toutes les images la plus énergique; & après elle, c'eſt la comparaiſon qui a le plus de vivacité. *Voyez* COMPARAISON, *Suppl.*

Quant à l'uſage de l'*allégorie*, il faut obſerver en général, que l'excès ſeroit un défaut; c'eſt un ſimple aſſaiſonnement qu'on ne doit employer qu'avec modération. Des *allégories* trop fréquentes feroient perdre le goût de la belle ſimplicité. D'ailleurs l'accumulation des images, jette la confuſion dans l'eſprit; bien loin d'y répandre une plus grande clarté, elle n'y laiſſe qu'un cahos d'objets ſenſible. *Young*, cet auteur d'ailleurs ſi excellent, n'a que trop ſouvent donné dans ce défaut en compoſant ſes *Nuits.*

A la ſuite de ces remarques générales, nous allons examiner les diverſes eſpeces d'*allégorie*, qui réſultent ou de la différence du but qu'on s'y propoſe, ou de ſes différens effets.

Il eſt très-probable que c'eſt la néceſſité qui a introduit l'*allégorie* dans le diſcours. Auſſi long-tems que la langue manquoit de termes propres à exprimer des notions générales, on étoit réduit, pour déſigner un homme emporté & vindicatif, à lui donner le nom de chien, ou de quelque autre animal, auquel on avoit reconnu les mêmes caracteres. Le but de l'*allégorie* ſe bornoit alors tout ſimplement à lever l'impoſſibilité d'exprimer la choſe. Les langues ont retenu un très-grand nombre d'*allégories* de cette eſpece, qui, par le long uſage, ont pleinement acquis le caractere d'expreſſions propres.

Après cet uſage de premiere néceſſité, l'*allégorie* en a un ſecond, qui conſiſte, non pas encore à donner une beauté d'énergie à la choſe qu'on veut repréſenter, mais à lui donner un tour plus délicat, qui s'éloigne de l'expreſſion vulgaire; c'eſt en quelque maniere faire un compliment obligeant aux perſonnes auxquelles on adreſſe le diſcours. Virgile a eu ce but dans quelques-unes de ſes églogues. Ce poëte pouvoit témoigner ſa reconnoiſſance envers Auguſte, & tous les ſentimens qu'il exprime dans ſes églogues, avec autant & plus d'énergie, en termes directs. Mais l'*allégorie* donne à ſes penſées un tour plus fin & plus ſpirituel. Un homme d'eſprit emploiera toujours la tournure allégorique lorſqu'il ſera queſtion de louer ou de blâmer. Des éloges ou des reproches directs ont une dureté qui tient trop du vulgaire.

Mais l'uſage de l'*allégorie* acquiert un nouveau dégré d'importance, lorſqu'à la tournure délicate on réunit encore le but de voiler l'objet ou le ſens propre, juſqu'à ce que le jugement ſoit à l'abri de toute prévention. C'eſt le même avantage qu'on retire de l'apologue, & par le même moyen. Tel eſt le célebre diſcours du conſul Ménénius Agrippa, qui, par cet artifice, fut appaiſer la révolte des Plébéiens. (*Tit. Liv. II, 32.*)

Ces deux eſpeces d'*allégorie* n'exigent nullement une analogie parfaite, & qui s'étende à toutes les circonſtances. L'*allégorie* dégénere en puérilité dès qu'on veut appuyer ſur chaque partie de détail. Il ſuffit pour le but qu'on ſe propoſe, que la propoſition principale qu'on veut établir ſe retrouve dépeinte dans l'image d'une maniere intuitive.

On emploie quelquefois l'*allégorie* uniquement dans la vue de donner à une idée plus de clarté, & de la rendre aſſez ſenſible pour qu'elle s'imprime dans l'eſprit, & qu'elle n'en puiſſe être trop facilement effacée. La penſée que Haller a exprimée avec une préciſion philoſophique: *les jouiſſances accroiſſent les deſirs*, Horace l'a rendue ſous cette *allégorie:*

Crescit indulgens sibi dirus hydrops ;
Nec sitim pellit, nisi causa morbi
Fugerit venis & aquosus albo.
Corpore langor. (Od. *L. II.* 2.)

La premiere maniere est pour les philosophes, celle-ci est pour tout le monde. Ce que l'une dit à l'entendement, l'autre le peint à l'imagination. Des *allégories* de cette espece sont très-nécessaires, lorsqu'il s'agit d'inculquer d'une maniere ineffaçable des vérités générales & importantes. C'est ce qui a produit tant de proverbes allégoriques, qui tous appartiennent à l'espece dont nous parlons. Les conditions essentielles sont que l'image soit bien distincte ; que pour être mieux saisie, elle soit prise d'objets connus ; & qu'on n'y emploie que très-peu de traits, mais des traits bien caractérisés. Horace a rempli toutes ces conditions dans l'exemple suivant :

Sæpius ventis agitatur ingens.
Pinus, & celsæ graviore casu
Decidunt turres, feriuntque summos
Fulmina montes. (Od. *L. II.* 10.)

Ces *allégories*, au reste, ne servent qu'à graver dans la mémoire des vérités connues ; mais ces vérités ont d'autant plus besoin d'être rendues intuitives, qu'étant des notions communes, qu'on peut saisir sans le moindre effort, c'est, pour me servir de l'ingénieuse expression de Winckelman, un vaisseau qui ne trace sur la mer que des sillons momentanés. Au lieu que ce qui coûte quelques efforts à l'esprit, s'imprime plus sûrement dans la mémoire.

L'*allégorie* peut encore avoir un but plus relevé, c'est d'énoncer les choses d'une maniere plus forte & plus expressive, & de les présenter en même tems dans un plus grand jour. C'est ainsi que Haller emploie l'*allégorie* de l'*état de chenille*, dont nous avons parlé, & que Young a dit :

Mine dy'd with thee Philander ! Thy last sigh Dissolv'd the charm ; the disenchanted earth Lost all her lustre.

Ma joie a disparu avec toi, cher Philandre ; ton dernier soupir a dissipé le charme, & la terre désenchantée a perdu ses attraits.

Plus on examine ces images de près, plus on leur trouve de vie & d'énergie ; le nombre des idées qui se rapportent à l'objet représenté, augmente à mesure qu'on y réfléchit. Cette espece d'*allégorie* a la plus grande énergie, car elle réunit l'effet des sensations, de la briéveté, de la clarté, de la richesse & de la force ; aussi fait-elle une des grandes beautés de la poësie. Elle tient même quelquefois lieu de preuve. Il y a en effet certaines vérités, dont on peut moins s'assurer par une démonstration distincte, que par un coup-d'œil rapide qui embrasse plusieurs circonstances particulieres ; l'*allégorie* sert de preuves aux vérités de ce genre ; & c'est ici que des ressemblances éloignées ont une grande force, & rendent l'*allégorie* plus vive.

L'*allégorie* qui n'a principalement pour but que de rendre une pensée avec plus de briéveté, n'est pas tout-à-fait aussi importante que celle dont nous venons de parler. Telle est, par exemple, cette *allégorie* d'Horace :

Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela.

Enfin il y a encore une espece d'*allégorie* qu'on pourroit nommer l'*allégorie mystérieuse*, ou *prophétique*, parce qu'en effet plusieurs prophéties sont écrites dans ce style. Elle tient le milieu entre l'*allégorie* claire & l'énigme, & elle sert à donner plus de solemnité & de gravité au discours. Elle ne nous laisse entrevoir qu'une partie de la chose représentée, & couvre le reste d'un voile sacré. Cette espece est propre dans les actions grandes & solemnelles, auxquelles on intéresse des êtres supérieurs. Elle produit sur-tout un très-bon effet dans le haut tragique.

Nous avons rapporté jusqu'ici les diverses especes d'*allégories* ; il en est encore une, celle qui personifie les notions abstraites ; mais nous en parlerons dans un autre article.

Quant aux sources d'où l'on puise les *allégories*, ce sont la nature, les mœurs & usages des peuples, les sciences & les arts ; mais c'est l'esprit seul qui sait y puiser. De même que le corps humain est l'image de l'ame, de même aussi le monde visible est l'image du monde des esprits ; il n'y a rien dans l'un qui n'ait quelque chose d'analogue dans l'autre. Un esprit pénétrant, qui, en observant la nature, ne s'arrêtera pas à l'écorce, mais qui percera jusqu'aux parties invisibles du monde physique, y trouvera des *allégories* de l'espece la plus parfaite. C'est une étude qu'on ne sauroit trop recommander aux poëtes. Les modernes, qui ont écrit sur l'histoire de la nature, nous ont présenté cet immense théâtre dans un ordre & avec une clarté dont les anciens n'approchent point. Mais il n'y a que des poëtes philosophes qui puissent moissonner dans ce vaste champ ; & surpasser aisément les anciens dans cette partie. Nos faiseurs d'odes n'ont encore guere profité de cette source.

Les mœurs & les usages de la nation sont la source la plus commune, d'où l'on peut tirer l'espece d'*allégorie* qui se borne à la briéveté & à la clarté. C'est de-là principalement qu'Horace a puisé ses nombreuses *allégories*. Les usages d'un peuple encore grossier ont sur-tout quelque chose de très-significatif, qui peut fournir de bonnes *allégories*. C'étoit, par exemple, l'usage des anciens Celtes quand ils entroient dans un pays étranger, de porter la pointe de leur pique en avant s'ils venoient comme ennemis, & en arriere s'ils n'avoient que des sentimens pacifiques. L'*allégorie* est aisée à saisir. Le poëte Eschyle en a tiré une très-belle de la coutume qu'avoient les anciens navigateurs de placer les images de leurs dieux tutélaires sur la poupe du vaisseau.

Enfin les sciences, & sur-tout les arts, qui s'occupent d'objets matériels, renferment un très-grand nombre de sujets propres à l'*allégorie*. Plus ces sujets sont connus, & faciles à concevoir, plus leur choix est heureux. Celui qui examineroit avec soin les opérations des artistes, & les ouvrages de l'art, dans la vue d'observer ce qu'ils contiennent de significatif, rendroit un grand service aux poëtes & aux orateurs. Entre les poëtes allemands, c'est Hagendorn & Bodmer qui se sont le plus appliqués à puiser dans cette source. Leurs ouvrages sont parsemés d'allusions, d'images, de comparaisons & d'*allégories*, qu'ils ont empruntées des arts & des sciences.

Concluons de toutes ces remarques que l'étude de la nature, des mœurs & des usages des divers peuples, des sciences & des arts, est non-seulement très-nécessaire dans le choix & l'invention du sujet, mais encore dans la maniere de le traiter avec succès.

Il nous reste encore à parler des personnes allégoriques qui reviennent si souvent dans les écrits des poëtes, & qui forment une espece toute particuliere d'*allégorie*. Elle se distingue des autres, en ce qu'elle transforme de simples noms ou de simples notions désignées par ces noms, en personnages qui agissent. Des vertus, des qualités abstraites, l'amour, la haine, la discorde, la sagesse, sont métamorphosées en des êtres vivans ; & cela de di-

verses manieres. Tantôt ce n'est qu'indirectement & en passant; quelques mots ajoutés à l'idée abstraite lui donnent une détermination qui ne peut convenir qu'à un être actif; c'est ainsi qu'un prophete a dit : *devant lui marche la peste.* Tantôt c'est d'une maniere directe : on revêt la notion abstraite d'un corps parfaitement déterminé, sur lequel le poëte fixe pour quelque tems nos regards; tel est l'exemple suivant d'Horace : (*Ode I. 35.*)

Te semper anteit sæva necessitas,
Clavos trabales & cuneos manu
Gestans ahena, nec severus
Uncus abest, liquidumque plumbum.

Tantôt, enfin, on prête à ces personnages allégoriques des rôles entiers & suivis, on les introduit dans l'épopée, & même dans le drame, pour les faire agir avec des personnages réels. C'est ainsi que la discorde, la renommée, l'amour, & tant d'autres êtres allégoriques sont souvent personnifiés chez les poëtes tant anciens que modernes. On peut encore rapporter en quelque maniere à ce genre les êtres purement fabuleux, les sylphes, les gnomes, les dryades, les faunes, *&c.* On a si souvent blâmé, justifié, excusé & loué les poëtes sur ce sujet, qu'on peut mettre l'usage qu'ils font de ces images au rang des artifices équivoques de la poësie.

Nous parlons dans un autre article de l'usage de ces personnages allégoriques dans la peinture. Il est vraisemblable que c'est des tableaux qu'ils ont passé dans la poësie; ou peut-être aussi celle-ci les a-t-elle pris des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de très-probable, c'est que la plupart des divinités du paganisme & plusieurs héros de la Mythologie étoient dans leur origine des personnages allégoriques. On ne trouve dans Homere aucune différence essentielle entre les personnages purement phantastiques qu'il allégorise, tels que la renommée, l'aurore, l'iris, les heures, les songes, *&c.* & les dieux, auxquels il doit supposer une existence plus réelle. Il semble même que ce poëte prend quelquefois Jupiter & Junon pour des personnages simplement allégoriques.

La premiere remarque qui se présente à l'esprit sur ces êtres allégoriques, c'est qu'ils different de l'*allégorie* propre, en tant qu'ils sont la chose signifiée elle-même, revêtue d'une forme corporelle, & non une simple substitution d'une image à la place de l'objet représenté; ce n'est pas le signe, c'est la chose. Cependant ces êtres personnifiés peuvent avoir toute l'énergie de l'*allégorie*, lorsque la figure dont on les revêt exprime d'une maniere plus parfaite la nature de la chose désignée. Le meilleur exemple à citer en ce genre, c'est l'image allégorique que Milton a tracée du péché. Le poëte nous y peint une figure qui, sans avoir de réalité, peut néanmoins être conçue par l'imagination, & dont l'aspect excite en nous, mais plus promptement & avec beaucoup plus de vivacité, la même horreur, le même dégoût & les mêmes idées que la contemplation réfléchie du mal moral auroit produit avec plus de lenteur & beaucoup moins de force. De ce genre est encore l'image de la Discorde, qu'Homere a tracée d'un coup de pinceau au quatrieme livre de l'Iliade (*v.* 440.). Les poëtes anciens & les modernes fourniroient divers exemples de semblables fictions.

Mais il y a une espece plus commune d'images allégoriques, qui est inférieure en énergie à celle dont nous venons de parler. L'Aurore aux doigts de roses, qui revient si souvent dans Homere, l'Iris au vol rapide; l'Amour, les Vénus & les Cupidons de Tibulle, font un effet beaucoup plus foible en poësie qu'en peinture; ce ne sont souvent rien de plus que des noms moins vulgaires & plus sonores que le mot propre ne l'est.

D'autres especes encore d'êtres personnifiés n'ont aucune figure déterminée; ils se présentent à l'imagination sous la forme d'êtres vivans, mais dont le caractere n'est pas bien décidé, ou dont on ne sauroit même se faire une notion déterminée; tels sont les fleuves, les villes, les provinces personnifiées, les génies des hommes & des nations, les nymphes, & tant d'autres êtres fantastiques.

On personnifie ces êtres ou dans la seule vue de rendre sensibles des notions abstraites; ou pour mettre du merveilleux dans l'action; ou enfin pour s'en servir comme des machines qui forment l'intrigue, ou le dénouement.

Quant au premier usage, il paroît suffisamment légitimé par l'autorité de la plupart des poëtes anciens & modernes. Sous ce point de vue, ces images retombent dans la classe de l'*allégorie* propre, & ne different de celle-ci qu'en ce que le poëte au lieu de puiser dans les trois sources que nous avons indiquées, puise dans sa propre imagination. Ainsi il est aisé d'appliquer ici tout ce que nous avons observé ci-dessus sur l'usage, la diversité, & la nature de l'*allégorie.* Mais s'il faut déja une grande sagacité, pour tirer de la nature ou des arts une *allégorie* énergique; quel feu poétique, quel génie créateur ne doit pas joindre à cette sagacité le poëte qui entreprend de donner un corps, & de nous présenter sous une figure visible, les productions de son cerveau? de personnifier, comme Homere & Milton la dissention & le péché?

Les images de l'espece plus commune, tracées d'une touche moins forte, lorsqu'on sait les employer à propos, servent à animer le sujet, & à y répandre de l'agrément, ou à le rendre plus touchant; le langage du poëte en prend une teinte d'enthousiasme, qui lui donne plus d'intérêt. Mais on n'obtient ces avantages qu'à l'aide d'un goût bien délicat. La prosopopée, comme toutes les figures oratoires, doit naître ou d'une passion véhémente qui dans son trouble invoque les montagnes, parle aux rochers, & croit que toute la nature l'écoute & s'attendrit; ou elle doit naître d'une imagination très-vive qui, à chaque idée, donne un corps, & à chaque corps, une vie & une ame. Un coup-d'œil vif devient alors une fleche qui pénetre jusqu'au fond du cœur; & une troupe de petits amours se promenent sur un beau sein. Mais en vain un poëte médiocre nous montre-t-il les Amours & les Cupidons, il n'en est pas moins insipide.

Quant à l'usage des êtres allégoriques, considérés comme des personnages qui entrent dans l'action principale, les sentimens des critiques sont partagés. Cet usage a principalement été introduit par les modernes; on n'en trouve du moins que bien peu d'exemples chez les anciens, & s'ils s'en sont servi, ce n'est, pour ainsi dire, qu'en passant. Il n'y a qu'Eschyle & Aristophane qui ont introduit dans leurs drames, l'un Mars, l'autre les Furies. Mais ces personnages étoient des êtres réels dans la religion du peuple qui assistoit à ces spectacles. Les anciens ne se faisoient point de scrupule, il est vrai, d'employer des êtres allégoriques dans la fable, cependant un ancien même parle de cet usage comme d'une chose peu naturelle; *Prisco illo dicendi & horrido modo*, dit Tite Live (*liv. II, chap.* 32.). Il est très-possible que la barbarie du goût qui régnoit encore, il y a deux siecles, ait introduit ces êtres allégoriques parmi nous. On sait que c'étoient les principaux personnages des mauvaises farces qu'on donnoit dans ces tems-là. Milton en a su tirer parti en homme de génie; & bien que

M. de Voltaire n'approuve pas la hardieſſe du poëte Anglois, il n'a pas fait de difficulté de donner à la Diſcorde un perſonnage allégorique dans ſa Henriade.

Les critiques qui, ſans rejetter l'uſage des êtres allégoriques & l'invocation des muſes, eſtiment néanmoins que cet uſage doit être reſtreint dans des bornes très-étroites, appuient leur ſentiment ſur des raiſons fort plauſibles; il ſeroit abſurde de déſapprouver un uſage qui eſt reçu même dans le diſcours ordinaire. Ne dit-on pas tous les jours: *la mort a ſurpris un tel?* Et combien d'autres expreſſions n'a-t-on pas, dans leſquelles on attache conſtamment quelque choſe de corporel & de ſenſible aux notions les plus abſtraites? Ces métaphores, pourvu qu'on n'y appuie pas trop long-tems, n'ont rien qui révolte; mais l'illuſion ne ſe ſoutient que par le progrès rapide des penſées: dès qu'on s'arrête un peu trop, elle ſe détruit, on apperçoit l'abſurdité de la ſuppoſition; la prudence veut donc qu'on ne montre ces êtres allégoriques qu'en paſſant, & qu'on les faſſe diſparoître avant que l'illuſion puiſſe être diſſipée. Si le rôle qu'on leur aſſigne eſt court, & qu'il ſoit conforme à l'image que nous nous en faiſons dans ce moment, l'imagination en eſt agréablement frappée, & elle en devient plus vive.

Mais, ſi le poëte s'appeſantit ſur ces êtres imaginaires, s'il entre dans le détail de leurs actions, s'il y joint encore diverſes circonſtances étrangeres, qui faſſent ſentir l'impoſſibilité de la fiction, il court riſque de révolter ſon lecteur; tant de longueurs laiſſent à celui-ci le tems de ſortir de l'illuſion qu'il eſt ſi indiſpenſable de ne point perdre. Il faut avouer qu'il y a des imaginations ſi glacées, que la plus légere métaphore peut les choquer; & ſi la raiſon veut analyſer froidement ce qui n'eſt fait que pour frapper l'imagination, il faudroit renoncer aux figures les plus ſimples; mais auſſi l'imagination la plus échauffée ne ſoutient pas long-tems la vue d'un perſonnage allégorique, qui, à force de ſe montrer par trop de côtés, lui laiſſe appercevoir qu'elle n'avoit ſaiſi qu'un phantôme.

On cherche à la vérité à juſtifier l'uſage de ces êtres allégoriques, par la néceſſité qu'il y a de mettre du merveilleux dans un poëme. Les anciens, dit-on, pouvoient y employer leurs divinités; aujourd'hui, comme il ſeroit indécent d'impliquer l'être ſuprême dans des actions profanes, le merveilleux qui fait l'eſſence de l'épopée, n'a plus d'autre ſource que les êtres imaginaires. Mais, quand on accorderoit tout cela, ce qui ne paroît cependant point devoir être concédé, il en réſulteroit ſimplement que les perſonnages allégoriques peuvent être tolérés; mais on n'en pourroit pas conclure qu'il donnent de la beauté au poëme. Le grand & le merveilleux de l'Iliade ne naît certainement pas de l'unique aſſociation des dieux aux héros d'Homere; & Oſſian dans ſes épopées, n'a ni divinités, ni êtres allégoriques.

Les ſylphes, les génies & autres êtres de pure invention, n'appartiennent pas à la claſſe des êtres allégoriques, ils ſont de la mythologie; ils ne ſont proprement allégoriques que dans les arts du deſſin. *Voyez* ci-après ALLÉGORIE (*Peinture.*) (*Cet article eſt tiré de la Théorie générale des beaux-arts de M.* SULZER.)

ALLÉGORIE, (*Belles Lettres.*) On n'a pas aſſez diſtingué l'*allégorie* d'avec l'apologue, ou la fable morale.

Le mérite de l'apologue eſt de cacher le ſens moral, ou la vérité qu'il renferme, juſqu'au moment de la concluſion qu'on appelle *moralité*.

Le mérite de l'*allégorie* eſt de n'avoir pas beſoin d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe, & de la faire ſentir à chaque trait, par la juſteſſe de ſes rapports.

L'apologue, par ſa naïveté, doit reſſembler à un conte puérile, afin d'étonner davantage lorſqu'il finit par être une grande leçon. Son artifice conſiſte à déguiſer ſon deſſein, & à nous préſenter des vérités utiles, ſous l'appât d'un menſonge frivole & amuſant. C'eſt Socrate qui joue l'homme ſimple, au lieu de ſe donner pour ſage.

L'*allégorie*, avec moins de fineſſe, ſe propoſe, non pas de déguiſer, mais d'embellir la vérité, & de la rendre plus ſenſible. C'eſt, comme on l'a très-bien dit, *une métaphore continuée.* Or, une qualité eſſentielle de la métaphore eſt d'être tranſparente; il falloit donc auſſi donner pour qualité diſtinctive à l'*allégorie*, cette clarté, cette tranſparence qui laiſſe voir la vérité & qui ne l'obſcurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, ſont convenables à l'apologue: ſans perdre ſon objet de vue, il feint de s'amuſer & de s'égarer en chemin; il fait même quelquefois ſemblant de s'occuper ſérieuſement de détails qui n'ont aucun trait au ſens moral qu'il ſe propoſe; c'eſt le grand art de la Fontaine.

Il n'en eſt pas de même de l'*allégorie:* on la voit ſans ceſſe occupée à rendre ſon objet ſenſible, écartant comme des nuages, tout ce qui altere la juſteſſe de l'alluſion & des rapports.

Quelquefois, dans l'apologue, la juſteſſe des rapports eſt auſſi préciſe que dans l'*allégorie;* mais alors, en ſe rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de ſon vrai caractere, qui conſiſte à faire un jeu d'une leçon de ſageſſe, & à ne laiſſer appercevoir ſon but qu'au moment qu'on y eſt arrivé.

L'*allégorie* eſt quelquefois auſſi une façon de préſenter avec ménagement une vérité qui offenſeroit ſi on l'expoſoit toute nue; mais elle la déguiſe moins. C'eſt un conſeil diſcrétement donné, mais dont celui qu'il intéreſſe, ne peut manquer à chaque trait de ſentir l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée,

O navis, referent in mare te novi fluctus, &c.

en eſt l'exemple & le modele. Entre un vaiſſeau & la république, entre la guerre civile & une mer orageuſe, tous les rapports ſont ſi frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre; & la vérité n'eut jamais de voile plus fin, ni plus clair.

C'eſt ainſi que l'*allégorie*, par la juſteſſe de ſes rapports, doit toujours laiſſer entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet eſt manqué, ſi l'eſprit, ſatisfait d'en appercevoir la ſurface, ne deſire pas autre choſe, & ne pénetre pas le fond.

C'eſt ce qui arrive toutes les fois que l'*allégorie* peut être elle-même une vérité aſſez intéreſſante, pour laiſſer croire que le poëte n'a voulu dire que ce qu'il a dit. Car rien n'empêche alors l'eſprit de s'y arrêter, ſans rien ſoupçonner au-delà; & c'eſt pourquoi il eſt ſouvent ſi difficile de décider ſi la fiction eſt allégorique, ou ſi elle ne l'eſt pas.

Que de l'exemple d'une action épique, il y ait quelque vérité morale à détruire (ce qui arrive naturellement ſans que le poëte y ait penſé), le pere le Boſſu en infere que la fable du poëme épique eſt une *allégorie*, un apologue. Il va plus loin: il veut que la vérité morale ſoit d'abord inventée, qu'après cela on imagine un fait qui en ſoit la preuve & l'exemple, & qu'on ne nomme les perſonnages qu'après avoir diſpoſé l'action. Aſſurément ce n'eſt pas ainſi qu'Homere & Virgile ont conçu l'idée & le plan de leurs poëmes.

Plutarque a raiſon de comparer les fictions poëtiques aux feuilles de vigne, ſous leſquelles le raiſin doit être caché. Mais, toutes les fois que le

BIBLIOTHECA UNIVERSITARIA

ſujet en lui-même a ſon utilité morale ; c'eſt un rafinement puérile que d'y chercher un ſens myſtérieux.

Ce n'eſt pas que dans les poëmes épiques, & particuliérement dans ceux d'Homere, il n'y ait bien des détails où l'*allégorie* eſt ſenſible ; & alors la vérité voilée y perce de façon à frapper tous les yeux. Telle eſt l'image des prieres, telle eſt l'ingénieux épiſode de la ceinture de Vénus. Mais regarder l'Iliade comme une *allégorie* continue, c'eſt attribuer à Homere des rêves qu'il n'a jamais faits.

C'eſt particuliérement dans les préſages, dans les ſonges, dans le langage prophétique, que les poëtes emploient l'*allégorie*. Dans l'Iliade, tandis qu'Hector & Polidamas attaquent le camp des Grecs, un aigle audacieux vole à leur gauche, tenant dans ſes ſerres un énorme dragon qui, palpitant & enſanglanté, oſe combattre, ſe replie & bleſſe ſon vainqueur ; l'oiſeau ſacré laiſſe tomber ſa proie.

C'eſt de cette image qu'Horace ſemble avoir pris la comparaiſon de l'aiglon avec le jeune Druſus : *qualem miniſtrum fulminis alitem*, &c.

L'art de l'*allégorie* conſiſte à peindre vivement & correctement, d'après l'idée ou le ſentiment, la choſe qu'on perſonnifie, comme la renommée, dans l'Enéide de Virgile ; l'envie dans les Métamorphoſes d'Ovide & dans la Henriade ; les prieres & l'injure, dans l'Iliade d'Homere, &c.

S'il nous eſt permis de mêler le plaiſant au ſublime, voici l'épitaphe d'un libraire de Boſton, compoſée par lui-même, & dont l'allégorie eſt remarquable par ſa juſteſſe & par ſa ſingularité.

« Ci gît, comme un vieux livre à relieure uſée » & dépouillée de titres & d'ornemens, le corps » de Ben. Franklin, imprimeur. Il devient l'aliment » des vers, mais le livre ne périra pas : il paroîtra » encore une fois dans une nouvelle & très-belle » édition, revu & corrigé par l'auteur. »

Des modeles parfaits de l'*allégorie* en action, ſont la fable de l'amour & de la folie dans la Fontaine ; l'épiſode de la haine dans l'opéra d'Armide ; la moleſſe dans le lutrin. Mais quelque belle que ſoit l'*allégorie*, elle ſeroit froide ſi elle étoit longue. Un poëme tout allégorique, ne ſeroit pas ſoutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés. *Voyez* MERVEILLEUX, *Suppl.*

Preſque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, eſt allégorique ; & ces fictions étoient peut-être dans leur nouveauté, ce que l'eſprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à préſent qu'elles ſont rebattues, la poéſie deſcriptive a bien plus de mérite & de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis long-tems uſés. Celui qui diroit aujourd'hui que le ſoleil va ſe plonger dans l'onde, & ſe repoſer dans le ſein de Thétis, diroit une choſe commune ; & celui qui, avec les couleurs de la nature, auroit peint le premier le ſoleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or & de pourpre, & laiſſant voir encore au-deſſus de ces vagues enflammées la moitié de ſon globe éclatant, celui qui auroit exprimé les accidens de ſa lumiere ſur le ſommet des montagnes, & le jeu de ſes rayons à travers le feuillage des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'un incendie, celui-là ſeroit peintre & poëte.

Les emblêmes ne ſont que des *allégories* que peut exprimer le pinceau. C'eſt ainſi qu'on a repréſenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la ſource de ce fleuve étoit inconnue. C'eſt ainſi que, pour déſigner la paix, on a peint les colombes de Vénus faiſant leur nid dans le caſque de Mars.

C'eſt une idée aſſez heureuſe, pour exprimer la crainte des maux d'imagination, que l'*allégorie* d'un enfant qui ſouffle en l'air des boules de ſavon, & qui, s'effrayant de leur chûte, inſpire la même frayeur à une foule d'autres enfans ſur qui ces boules vont tomber. Ainſi les peintres, à l'exemple des poëtes, font quelquefois uſage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec ſuccès.

Lucien nous a tranſmis l'idée d'un tableau allégorique de noces d'Alexandre & de Roxane, le peintre étoit Aëtion. Son tableau, qu'il expoſa dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grece aſſemblée ; & Raphaël l'a deſſiné tel que Lucien l'a décrit.

Le ſonnet de Crudeli pour les nôces d'une dame de Milan, ſeroit le ſujet d'un joli tableau ; c'eſt la virginité qui parle à la nouvelle épouſe.

Del letto nuzzial queſta è la ſponda :
Più non lice ſeguirti : Io parto : addio.
Ti fui compagna dell' età più bionda,
E per te gloria crebbe al regno mio.
Spoſa e madre or ſarai, ſe il ciel ſeconda
La noſtra ſpeme, ed il comun deſio.
Già vezzegiando ti carpiſce, e sfronda
Que' gigli Amor, che di ſua mano ordio.
Diſſe, e diſparue in un balen la dea,
E in van tre volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur anche ardea.
Sceſe fra tanto sfolgorando in viſo
Fecondità, la man le preſe, e di ella
Al caro ſpoſo, e il duol cangioſſi in riſo.

Les philoſophes eux-mêmes emploient ſouvent le ſtyle allégorique. Platon, que la nature avoit fait poëte, exprime aſſez ſouvent ainſi les idées les plus ſublimes. C'eſt lui qui a dit que *la divinité eſt ſituée loin de douleur & de volupté.* On doit à Xénophon la belle *allégorie* du jeune Hercule, entre la vertu & la volupté. Mais, qui avoit imaginé celle des furies nées du ſang d'un pere répandu par ſon fils, du ſang de Célus mutilé par Saturne ? Cette façon de s'énoncer fait le charme du ſtyle de Montagne. Dans ſes écrits l'idée abſtraite ne ſe préſente jamais nue. Il voit tout ce qu'il penſe ; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'*allégorie* lui eſt familiere ; c'eſt à cette faculté de ſaiſir les rapports d'une idée abſtraite avec un objet ſenſible, & de concevoir l'une ſous la forme de l'autre, que l'on doit toute la beauté de la mythologie des Grecs ; & à meſure que ce peuple ingénieux devient plus philoſophe, ſes *allégories* préſentent un ſens plus juſte & plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait de Cérès l'inventrice des loix ? Quoi de plus ſage dans les mœurs des Spartiates, que de ſacrifier à Vénus armée ?

Quoique l'*allégorie* ſemble être une façon de s'exprimer artificielle & recherchée, cependant elle eſt uſitée même chez les ſauvages. Quand ceux de l'Orénoque veulent témoigner à un étranger que ſon arrivée leur eſt agréable, le chef lui dit dans ſa harangue, qu'il a vu paſſer la veille ſur ſa cabane, un oiſeau remarquable par la beauté de ſes couleurs ; ou qu'il a ſongé la nuit que les fruits de la terre périſſoient par la ſécheresſe, & qu'il eſt ſurvenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel, en effet, chez tous les peuples & dans toutes les langues, que d'emprunter ainſi les couleurs des choſes ſenſibles, pour exprimer par analogie, des idées qui, ſans cela, ſeroient vagues, foibles, confuſes. Ce qui ne ſe peint point à l'imagination échappe aiſément à l'eſprit. *Voyez* IMAGE, *Suppl.* (*M.* MARMONTEL.)

ALLÉGORIE, (*Peinture.*) Les arts du deſſin ne

peuvent, par leur nature, représenter en fait d'objets que des individus, & en fait d'événemens, que ce qui peut arriver à-la-fois dans un seul instant. Mais à l'aide de l'*allégorie*, ce qui étoit impossible ne l'est plus. Des notions générales sont exprimées par un objet individuel, & une suite d'événemens se présente à-la-fois. L'*allégorie* est donc de la plus grande importance dans la peinture; & ce n'est que par son secours que cet art peut atteindre au plus haut dégré d'énergie. Il y a cependant des amateurs qui montrent une aversion décidée pour les tableaux allégoriques, & il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne justifient que trop bien ce dégoût des amateurs. Tantôt ces tableaux sont un composé de figures arbitraires, plus hiéroglyphiques qu'allégoques, sans esprit & sans force; tantôt ils sont si énigmatiques, qu'on se fatigue inutilement pour en deviner le sens. Mais tout cela ne prouve autre chose, si ce n'est que de mauvaises *allégories* sont détestables. Si le peintre étoit éclairé & dirigé par des connoisseurs de la nature & des antiquités, il seroit aisé de porter ce genre à un plus haut dégré de perfection. La matiere est assez intéressante pour mériter les recherches les plus exactes.

L'*allégorie* consiste ici dans la représentation d'une idée générale, au moyen d'un fait particulier. Un tableau qui représente un acte de justice ou de bienfaisance, n'est que le tableau historique d'un cas individuel; c'est le langage propre & naturel des arts du dessin: mais représenter en général la justice ou la bienfaisance par leurs attributs naturels, c'est composer une *allégorie*. Elle ne se borne pas simplement aux notions, elle s'étend encore à des pensées entieres, qui réunissent diverses notions à un seul tout; elle exprime des vérités générales, & devient un langage réel. La différence essentielle entre la langue peinte & la langue parlée, consiste dans les signes; ils sont arbitraires dans celle-ci & naturels dans l'autre. Nos langues ne sont intelligibles qu'à ceux qui se sont fait enseigner la signification des termes; mais l'*allégorie* doit se faire entendre sans autre instruction: c'est une langue universelle, à la portée de tout homme qui réfléchit.

Il ne faut pas confondre le langage allégorique, avec cette espece d'hiéroglyphes dont les figures sont des signes de simple convention, & qui, à cet égard, ressemble au langage commun. Cette distinction est d'autant plus nécessaire, que des connoisseurs même s'y trompent souvent. Richardson, par exemple, dans sa *Description des tableaux* (*Tome III, Part. I, page 50*), nomme une belle *allégorie*, certain tableau d'Augustin Carrache, qui n'est rien moins qu'une *allégorie;* c'est un hiéroglyphe, un rébus, un simple jeu de mots. Le tableau représente le dieu Pan vaincu par l'Amour; pour exprimer cette proposition générale; *l'Amour triomphe de tout.* Toute l'invention de Carrache roule sur l'équivoque du mot *Pan*, qui en grec signifie *tout.* De tels hiéroglyphes n'appartiennent pas à l'*allégorie.*

Cependant, pour nous rapprocher de l'usage reçu, & peut-être aussi pour céder un peu à la nécessité, nous ne prendrons pas les termes à la rigueur. Plusieurs images hiéroglyphiques sont depuis si long-tems rangées dans la classe des *allégories*, qu'on les croit réellement allégoriques. La figure d'une femme armée qui tient une lance & un bouclier, & qui a un hibou sur son casque, n'est point le signe naturel de la sagesse; ce n'est donc point une véritable *allégorie:* elle est néanmoins adoptée comme telle depuis un tems immémorial. Plusieurs signes purement hiéroglyphiques, que nous tenons de l'antiquité, passeront toujours pour de véritables images allégoriques, parce que, accoutumés à les voir dès l'enfance, nous les prenons en effet pour des signes naturels de ce qu'ils expriment.

Avant d'aller plus loin, il faut remarquer ici une différence entre les arts de la parole & ceux du dessin, par rapport au but dans lequel ils emploient l'*allégorie;* d'où il résultera que la peinture peut se permettre quelques libertés qu'on n'accorderoit pas à la poésie ou à l'éloquence. Rien n'empêche que dans le discours on ne se serve du terme propre; il ne faut donc s'en écarter, que lorsqu'il y a un avantage marqué à y substituer une expression figurée: c'est même un défaut dans le discours de recourir au langage allégorique, dès qu'il ne renchérit point sur l'effet du langage ordinaire. Il n'en est pas ainsi dans la peinture. Les arts du dessin n'ont point de langage affecté aux notions générales: il doit donc leur être permis de se servir de l'*allégorie*, lors même qu'elle n'ajoute rien à la force de l'expression, & qu'elle ne dit que ce que le langage ordinaire pourroit également dire. Quand, par exemple, on voit sur une ancienne médaille, l'empire Romain représenté sous la figure d'une personne tombée par terre, que Vespasien releve, il est clair que cette *allégorie* ne dit précisément, & n'exprime qu'avec le même dégré de force ce que le langage ordinaire eût rendu tout simplement: *Vespasien a rétabli l'empire, qui étoit tombé en décadence sous ses prédécesseurs.* Mais il faut ici tenir compte au dessinateur d'un mérite qui n'en seroit pas un pour l'orateur. Ainsi, ce qui dans le discours ne seroit encore que le langage ordinaire, est déja une *allégorie* permise dans la peinture. Il est vrai néanmoins que, même dans les arts du dessin, pour qu'une *allégorie* mérite une attention distinguée, ce n'est pas assez qu'elle exprime intelligiblement une notion générale, elle doit encore la rendre avec beauté & avec énergie.

Examinons présentement les divers genres d'*allégories.* On peut, d'après leur signification, les réduire à deux especes; l'une, que nous nommerons *images allégoriques*, n'exprime qu'un objet indivisible, une notion, une propriété, un être incorporel; l'autre, qu'on peut nommer *représentation allégorique*, réunit plusieurs de ces objets, pour exprimer une action, un événement, ou une combinaison d'idées. D'après la maniere de s'énoncer, l'*allégorie* est encore de deux especes; l'une emprunte immédiatement ses images de la nature, comme lorsqu'on désigne l'amour du travail par la figure d'une abeille; c'est l'emblême: l'autre invente ses images en tout ou en partie, & cette derniere espece est l'*allégorie* proprement ainsi nommée.

Considérons d'abord les images allégoriques, soit qu'on s'y serve d'emblêmes ou d'*allégories.* L'espece la plus commune est celle qui ne produit d'autre effet, que celui de rendre la pensée intelligible. Elle ne fait que ce que feroit un terme emprunté du latin, lorsque ce terme manque dans notre langue. La figure d'une femme qui porte une couronne fermée sur sa tête, & un manteau parsemé de lys sur ses épaules, ne dit, par exemple, rien de plus que ce que renferme le mot *France.* Quelquefois cette *allégorie* désigne immédiatement le nom de la chose, comme la grenouille & le lézard sculptés sur deux volutes antiques, qui, suivant M. Winckelman, désignent les deux architectes Batrachus & Saurus.

D'autres fois l'*allégorie* indique la chose par quelqu'une de ses propriétés: c'est ainsi que la ville de Damas est représentée sous la figure d'une femme qui tient des prunes dans sa main. Il y a une infinité d'*allégories* dans ce goût: ce ne sont au fond que des hiéroglyphes; mais le besoin les a introduites, & l'on ne sauroit s'en passer.

Les images allégoriques, qui ne se bornent pas à indiquer simplement l'objet, mais qui le caractérisent en quelque façon, sont d'un plus grand prix.

Elles reſſemblent à ces termes riches qui, par leur étymologie, ou par leur compoſition, donnent en quelque maniere la définition de la choſe même, & en ſont le ſigne naturel. Tel eſt, par exemple, l'emblême de l'ame, ou de l'immortalité, que les anciens déſignoient par un *papillon*. Cet emblême n'annonce pas ſimplement l'immortalité ; il fait de plus ſentir que ce n'eſt qu'après s'être dépouillée de l'enveloppe groſſiere, que l'ame jouit de ſa véritable vie. Telle eſt encore l'image allégorique de la juſtice : le bandeau & la balance n'expriment pas uniquement le mot juſtice; ils en indiquent le caractere eſſentiel ; l'impartialité, l'incorruptibilité, & la ſcrupuleuſe exactitude.

Il ſeroit inutile de dire que des images de cette eſpece ſont de beaucoup à préférer à celles dont la ſignification ſe borne au mot : mais il eſt important de faire obſerver qu'un artiſte, qui aura du génie, peut donner à une image, d'ailleurs peu ſignificative, un ſens naturel, à l'aide de quelques traits caractériſtiques. C'eſt ainſi que le Pouſſin a ſçu ingénieuſement déſigner le Nil. La tête de ce fleuve eſt cachée dans les roſeaux, pour marquer qu'on en ignore encore la ſource. C'eſt au moyen de ces traits particuliers, qu'on peut donner une ſignification plus préciſe aux images des choſes qui ont des propriétés ſenſibles, comme ſont les provinces, les villes, les fleuves. Cela peut même s'étendre aux images d'idées purement abſtraites. Buphalus, artiſte grec, avoit ainſi déſigné la *fortune* d'une maniere très-expreſſive : elle portoit un cadran ſolaire ſur la tête, & une corne d'abondance à la main (Pauſanias, *Liv. IV.*). Parmi les pierres gravées de Mariette, il y en a une (*n. 17*), qui pourroit paſſer pour une excellente *allégorie* de la poéſie. C'eſt un génie monté ſur un griffon ; il appuie ſa main droite ſur une lyre : celle-ci eſt placée ſur un trépied qui eſt ſoutenu à ſon tour par une baſe de forme cubique. Le cube peut déſigner la juſteſſe des penſées ; le trépied, l'inſpiration ; & la lyre, l'harmonie : les trois qualités eſſentielles du poëme.

Les images allégoriques, qui préſentent des figures humaines, ſont les plus propres à rendre l'*allégorie* parfaite, par l'attitude, le caractere & l'action de ces figures. C'eſt par-là que les emblêmes, d'ailleurs ſi peu ſignificatifs, des nations & des villes, acquierent l'expreſſion la plus forte, lorſqu'on les applique à des cas particuliers, que l'artiſte a la touche ſûre, & qu'il a un peu de ce génie qui guidoit Ariſtides, quand, par une ſeule figure, il ſut exprimer le caractere diſtinctif des Athéniens. Que de force, & que de choſes Appelles n'avoit-il pas mis dans l'image de la calomnie, dont Lucien nous a conſervé la deſcription ? Et quelle horreur n'inſpire pas l'image de la guerre dans Ariſtophane, quand Mars, dont la figure ne dit ordinairement rien de bien expreſſif, eſt repréſenté écraſant dans un énorme mortier, des villes, & réduiſant en poudre des provinces entieres ?

Mais, pour trouver des *allégories* de l'eſpece dont nous parlons, il faut ſans doute être doué d'un génie qui n'eſt donné qu'aux artiſtes du premier ordre. Dans cette foule immenſe d'images allégoriques, qu'on voit ſur les médailles antiques, il n'y en a que très-peu qui ſoient bien énergiques. Les plus parfaites en ce genre, ſont les images des divinités, qu'on peut, en quelque maniere, mettre au rang des images allégoriques. Le Jupiter de Phidias étoit proprement une image allégorique de la divinité ; & le fameux Apollon du Belvedere n'eſt autre choſe qu'une *allégorie* parfaite du ſoleil, dont cette admirable image exprime à nos yeux l'éternelle jeuneſſe, la douceur attrayante, & l'infatigable activité.

Le vrai génie ſait donc donner le plus haut dégré d'expreſſion à des images qui, d'elles-mêmes, ſeroient peu expreſſives ; mais ce n'eſt pas en y joignant ces foibles indices, qu'on nomme *des attributs*, que l'on peut atteindre à ce dégré d'énergie. On ne ſauroit trop répéter à l'artiſte qu'il ne ſuffit pas de mettre une balance dans la main de la juſtice ; il doit ſavoir donner à Thémis le caractere de divinité qui lui eſt propre, comme le Jupiter & l'Apollon, dont nous venons de parler, ont le leur. Le bel eſprit, qui ſaiſit des reſſemblances ſubtiles & minutieuſes, n'eſt pas ce qu'il faut ici : il n'y a qu'un grand génie capable d'exprimer chaque caractere de l'eſprit, chaque ſentiment de l'ame, qui puiſſe réuſſir dans des inventions de ce genre.

Les attributs ſervent néanmoins auſſi dans l'*allégorie*, pour en faciliter l'intelligence, & pour conduire à l'eſſentiel. Nous ne déſapprouvons pas le croiſſant ſur le front de Diane ; il nous explique le ſujet : mais l'artiſte ne doit pas croire que cet attribut ſuffiſe pour remplir l'*allégorie*, ou qu'il puiſſe être placé indifféremment ſur toute figure de femme. Ces ſignes, qui ne ſont que parlans, ſans aucune énergie, ſont d'autant plus néceſſaires ici, que l'*allégorie* la plus énergique laiſſe ſouvent en doute ſur le véritable ſens, lorſque ce ſont les arts du deſſin qui la préſentent. Quand même l'artiſte réuſſiroit parfaitement à exprimer l'idée du tems dans l'image de Saturne, il ne ſera que bon qu'il y joigne un ſablier, ou quelqu'autre ſigne de cette nature : c'eſt en quelque maniere écrire le nom de l'image, dont enſuite on doit pouvoir reconnoître les caracteres en elle-même. Le deſſinateur eſt ici incomparablement plus borné que le poëte. Ce dernier préſente ſon *allégorie* dans une connexion qui indique aiſément le ſens. L'autre au contraire, eſt ſouvent réduit à ne donner qu'une image iſolée ; rien, autour d'elle, ne peut aider à deviner ſa ſignification. L'artiſte eſt alors dans la néceſſité de recourir à des acceſſoires qui y ſuppléent ; mais, nous le répétons encore, il ne doit pas ſe contenter de ces petits ſignes acceſſoires, il doit s'exprimer dans le grand. Si ce qu'on rapporte de l'habileté des anciens peintres & ſculpteurs eſt vrai, pluſieurs d'entr'eux ont eu le talent de faire des images telles que nous les exigeons ; & rien ne leur a dû être impoſſible, même dans la partie la plus difficile de leur art, dans l'*allégorie*. Quel tableau allégorique eût été impoſſible à Euphranor, s'il a ſçu peindre Paris, de maniere qu'on démêloit en lui le juge de la beauté, le raviſſeur d'Helene & le meurtrier d'Achille ? *Euphranoris*, (dit Pline, *Liv. XXXIV. 8.*) *Alexander Paris eſt, in quo laudatur, quòd omnia ſimul intelligantur, judex dearum, amator Helenæ, & tamen Achillis interfector.* Nous verrons (*art.* ANTIQUES), ce qu'il faut penſer de ces récits ſur l'art des anciens. Mais, quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le génie peut aller au-delà de ce que la raiſon conçoit : & il eſt bon d'exciter les artiſtes modernes par l'exemple des productions des anciens, fuſſent-elles exagérées.

A la ſuite des ſimples images allégoriques, viennent les tableaux qui repréſentent allégoriquement une maxime, ou une propoſition générale. C'eſt ici qu'il faut appliquer la déciſion d'Horace, qu'on cite ſouvent mal-à-propos.

Segnius irritant animos demiſſa per aurem,
Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus.

Quand un tableau allégorique n'exprimeroit pas une vérité avec plus d'énergie que ne le feroit le ſimple diſcours, on auroit néanmoins l'avantage d'être plus vivement affecté, parce qu'on voit intuitivement ce que le diſcours ne montre qu'à l'entendement, ou tout au plus à l'imagination, qui n'eſt aux

aux ſens, que comme l'ombre eſt au corps. Mais ſi, à cet avantage, le tableau réunit encore une perfection intrinſeque, ſon effet l'emportera de beaucoup ſur toute l'énergie de la poéſie, & l'on aura atteint le plus grand but que l'art puiſſe ſe propoſer.

Qu'il nous ſoit permis de faire ici une remarque, ſur laquelle on ne ſauroit trop inſiſter. C'eſt un grand abus en matiere de peinture, que juſqu'à préſent on exalte généralement beaucoup plus la beauté du pinceau, que celle de l'invention; c'eſt préférer les moyens à la fin. La plupart des connoiſſeurs reſſemblent à l'avare qui met ſa félicité à poſſéder un moyen dont il n'a aucun deſſein de faire uſage. L'heureuſe invention d'une *allégorie* intéreſſante, doit donner plus de prix à un tableau, que ne lui en donneroit le pinceau du Titien même, s'il n'étoit accompagné d'aucun autre mérite. Mais cette carriere n'eſt ouverte qu'aux génies du premier ordre; peu d'artiſtes y ont réuſſi: c'eſt la partie foible des deſſinateurs modernes, c'eſt auſſi celle des amateurs. On continue d'admirer les chétives inventions d'Otto-Venius: il deſſinoit bien; mais ſes emblêmes d'Horace ſont pitoyables, & quelques-uns même puériles.

On peut diſtinguer trois ſortes de tableaux allégoriques, ſelon la nature du ſujet, qui eſt ou phyſique, ou moral, ou hiſtorique. Les ſaiſons, les parties du jour, les trois regnes de la nature, la nature elle-même, appartiennent à la premiere claſſe. De tels tableaux repréſentent allégoriquement quelques-unes des principales propriétés de l'objet. Ce ſont des poëmes peints, dont le ſujet eſt pris de la nature viſible, & entremêlé d'objets pathétiques & moraux. Un bel exemple à produire en ce genre, ſeroit le plafond du château de Reinsberg, où Peſne a repréſenté le jour naiſſant, ſi, comme ce célebre artiſte ſe le propoſoit, il avoit fait graver ce tableau.

La ſeconde claſſe contient les repréſentations de vérités générales, & de maximes relatives aux mœurs. De ce genre eſt cette pierre gravée ſi connue, qui repréſente l'amour à cheval ſur un tigre ou ſur un lion, pour exprimer que cette paſſion adoucit les caracteres les plus farouches. Le tableau de la calomnie, dont nous avons déja parlé, eſt plus détaillé; il fait ſentir par divers traits marqués toute la laideur de ce vice. Ces tableaux ne different de l'*allégorie* du diſcours, qu'en ce qu'ils diſent immédiatement aux yeux ce qu'à l'aide des mots, le diſcours dit à l'imagination. L'obſervation attribuée à Pythagore, que lorſqu'un état a joui quelque tems d'une heureuſe abondance, le luxe s'y introduit inſenſiblement, puis le dégoût, enſuite des excès monſtrueux, & enfin la ruine totale: cette obſervation eſt un tableau tout fait. Le peintre n'a qu'à le porter de l'imagination ſur la toile.

La troiſieme claſſe enfin renferme les repréſentations hiſtoriques, ſoit qu'elles indiquent ſimplement les faits, ce qui conſtitue l'*allégorie* hiſtorique la plus commune, telle qu'on la voit ſur tant de médailles antiques & modernes; ſoit qu'elles circonſtancient les événemens: ce qui conſtitue l'*allégorie* ſublime du genre hiſtorique, telle qu'on l'admire dans les tableaux de le Brun, où les grandes actions de Louis XIV. ſont repréſentées.

C'eſt le point le plus haut & le plus difficile de l'art; il n'y a que des peintres du premier rang, qui puiſſent y atteindre. Déja dans les arts de la parole, rien n'eſt plus difficile que de ſaiſir un événement mémorable, ou une grande action par ſon côté le plus ſaillant, pour l'énoncer en une ſeule période de maniere que de ce point de vue principal on puiſſe découvrir tous les détails à la fois.

Pour réuſſir dans ce genre, il faut non-ſeulement ſavoir, à l'exemple de l'orateur, concentrer une multitude de choſes en un petit eſpace, il faut encore avoir l'art de le rendre bien viſible, & c'eſt-là ce qui rend ſi rares les *allégories* excellentes dans ce genre. La repréſentation allégorique d'un événement ne renferme proprement rien d'hiſtorique; car c'eſt moins le fait qu'elle doit préſenter, qu'une remarque importante & féconde en application ſur le fait; de ces remarques telles qu'un grand hiſtorien pourroit les faire pour montrer un événement ſous un point de vue qui frappe, comme quand Tacite dit: *breves & infauſtos populi romani amores. Annal. II.* 42. Le but d'un tableau allégorique n'eſt nullement de tranſmettre l'hiſtoire à la poſtérité, il y a des moyens plus ſimples, & plus ſûrs de remplir cet objet; ſon but eſt de mettre les faits dans le point de vue le plus éclatant: ce qui n'eſt rien moins que facile. Il faut pour cet effet que l'hiſtoire qu'on a en vue ſoit très-connue, & que de plus elle renferme ou par les deſſeins qui l'ont fait naître, ou par les circonſtances qui l'ont accompagnée, ou par les ſuites qui en ont réſulté, quelque choſe de généralement mémorable; c'eſt cette généralité qui fait proprement l'eſſence de l'*allégorie*.

Il y a, dans la galerie de Duſſeldorf, un tableau de Raphaël qui repréſente un jeune homme dans un boccage épais, aſſis auprès d'une ſource d'où il a puiſé de l'eau dans une coupe qu'il tient devant ſoi, à la main. Juſques-là ce tableau eſt purement hiſtorique, & c'eſt auſſi tout ce qu'un peintre ordinaire pourroit exprimer même avec le coloris du Titien. Mais Raphaël a ſu donner à cette figure unique des penſées ſi hautes, un recueillement ſi ſublime à la vue de cette coupe d'eau, qu'on reconnoît dans ce jeune homme Jean Baptiſte occupé dans le déſert à réfléchir ſur ſa vocation divine, & qu'on croit enſuite entendre ſes profondes méditations ſur le baptême. Voilà ce qui tient déja à la haute *allégorie*. Quiconque ne ſait peindre que des corps ne doit pas l'entreprendre. Eût-il pour chaque idée particuliere l'image la plus exacte, il ne donneroit qu'un hiéroglyphe bien intelligible, mais point une *allégorie*. Celle-ci n'exprime pas la lettre, mais l'eſprit de la choſe.

Le premier ſoin de l'artiſte ſera donc de découvrir l'ame dans le matériel d'un événement qu'il veut allégoriſer; & ſon ſecond ſoin doit être de la rendre viſible. Ainſi le tableau allégorique des conquêtes d'Alexandre ne repréſenteroit pas des expéditions militaires, ni des batailles; il exprimeroit ou le noble deſir de venger ſur un monarque enivré de ſa puiſſance, les injures d'un peuple libre; ou l'ambition effrénée & ſes funeſtes ſuites, dans un prince qui unit les plus grands talens à un pouvoir aſſez conſidérable; ou enfin quelqu'autre penſée de cette nature qui nous plaçât d'abord dans le point de vue convenable. Quand l'artiſte aura trouvé l'eſprit de ſon hiſtoire, il ne lui ſera pas difficile d'inventer les caracteres propres à marquer le fait. Il eſt aiſé de faire connoître les temps, les lieux, & les perſonnages.

S'il eſt vrai, comme les anciens l'ont rapporté, qu'Ariſtides ait pu dans une ſeule figure exprimer parfaitement le caractere des Athéniens, caractere ſi ſinguliérement contraſté; pourquoi ne pourrions-nous pas attendre de l'art perfectionné, des tableaux vraiment allégoriques? Tels ſeroient par exemple, l'influence du rétabliſſement des Sciences ſur les mœurs; la découverte de l'Amérique figurée par quelques-uns de plus importans effets qu'elle a produits, *&c.*

Après avoir vu la nature de l'*allégorie*, ſes diverſes eſpeces & ſon prix, il nous reſte à faire quelques remarques ſur ſon invention & ſes uſages.

La perfection de l'*allégorie* dépend en grande partie de l'heureuse invention des images particulieres. Une collection des meilleures images allégoriques actuellement inventées, seroit d'un grand secours aux artistes, si elle étoit accompagnée d'une critique saine & judicieuse. Winckelman a commencé ce recueil, mais on n'a point d'ouvrage encore qui développe des principes lumineux sur l'invention de ces images. Nous allons donner quelques observations qui pourront aider à cette recherche.

De simples hiéroglyphes, auxquels le besoin oblige de recourir, sont d'une invention assez facile; un écu blasonné, ou quelqu'autre signe visible y peut suffire. Il en faudroit néanmoins exclure les allusions qui ne roulent que sur le nom; quoiqu'elles soient autorisées par l'usage, & qu'on trouve souvent sur des antiques, un homme à cheval pour désigner le nom de *Philippe*. Cela pouvoit être bon dans le temps où l'on ignoroit encore l'art de l'écriture, & ne sauroit être excusé aujourd'hui que dans les cas qui n'admettent aucune autre ressource. Entre les hiéroglyphes qu'on peut utilement employer dans l'*allégorie*, il faut encore ranger certains signes qui sans avoir de signification naturelle en ont une de convention, qui est fondée sur l'usage; de ce genre sont les sceptres & les couronnes, pour désigner les rois & les souverains; les têtes de bélier, & les pateres sur la frise de l'ordre dorique, pour désigner un temple; les trophées sur des arsenaux, &c. Pour inventer de tels emblêmes, il suffit de connoître les mœurs & les usages des nations.

Il y a plus d'art à trouver des images allégoriques qui expriment bien les propriétés de la chose signifiée. Il faut pour cet effet savoir développer distinctement les notions que cet objet renferme; avoir le don de les simplifier, & sur-tout de saisir au juste ce qui est exclusivement propre à cette chose. Chaque vertu, par exemple, outre ce qu'elle a de commun avec les autres, a ou dans son origine, ou du moins dans ses effets, quelque chose de caractéristique qui lui est propre, & qui sert à la distinguer. C'est-là ce qui doit être représenté par l'image que l'artiste inventera.

Il y a des images allégoriques qui tiennent de la nature de l'exemple, c'est ainsi qu'Oreste & Pylade font une image de l'amitié. D'autres sont des comparaisons, comme lorsqu'on emploie un vaisseau qui a le vent en poupe pour désigner un heureux succès. D'autres enfin sont de véritables *allégories*; tel est le crible employé à puiser l'eau pour exprimer une entreprise vaine. C'est aux circonstances particulieres à déterminer le choix de l'une de ces trois especes; les images proprement allégoriques doivent être liées à quelque objet bien choisi qui en fixe la signification. Ainsi l'image d'un papillon que Socrate contemple avec attention, exprime assez clairement les méditations de ce philosophe sur l'immortalité de l'ame. Ainsi des têtes de pavots entrelacées en guirlande autour des tempes d'une personne qui repose, représenteront très-bien le sommeil; mais dans une autre composition, ces mêmes pavots pourroient aisément être l'image de la fécondité.

C'est donc le but précis qu'on se propose qui doit guider dans le choix & l'invention des images; celles qui peuvent se lier à des figures humaines, en forme d'attributs, ou de marques caractéristiques, sont les plus convenables, parce que l'action qui les accompagne donne plus de clarté & même plus d'énergie à leur signification. La vanité d'attirer sur soi les regards du peuple, est, par exemple, bien exprimée par l'image d'un Paon; mais l'*allégorie* acquiert une application plus étendue, si l'on choisit une figure de femme qui tienne ou qui porte des plumes de cet oiseau. On peut, au moyen de cette figure, rendre l'*allégorie* beaucoup plus précise & plus expressive, par le caractere de la personne, par son attitude & par son action; c'est cette considération sans doute qui a fait inventer aux artistes de l'ancienne Grece, tant de personnages allégoriques; celui de la nécessité que nous avons rapporté d'après Horace, en est très-bel exemple.

C'est de l'heureuse invention des images isolées, que dépend l'invention du tableau entier, morale, physique, ou historique. Ces tableaux exigent nécessairement des personnages; car une représentation qui ne seroit composée que de simples signes à l'imitation des hiéroglyphes qu'on voit sur les monumens de l'ancienne Egypte, ne mériteroit pas le nom de tableau allégorique.

Il seroit inutile de prescrire des regles particulieres sur l'invention de ces tableaux; l'artiste fera bien néanmoins de méditer avec soin les trois routes que nous avons indiquées, & de s'y exercer souvent. Nous allons encore les parcourir rapidement pour lui en montrer l'usage.

La voie de l'exemple est la premiere & la plus aisée. Pour représenter une chose en général, on choisit un cas particulier qui, à l'aide du lieu, ou de quelque accessoire, peut aisément recevoir une signification générale. Un peintre ou un sculpteur de l'antiquité n'avoit qu'à représenter dans un temple de la Fortune, ou Denis à Corinthe, ou Tyrtée à la tête d'une armée, ou Marius enfoncé dans un marais, ou Bélisaire tendant la main, ou quelqu'autre exemple mémorable des révolutions de la fortune; le tableau allégorique étoit achevé. Le lieu seul suffisoit pour changer le fait particulier en une représentation générale du pouvoir de la Fortune. Mais le même trait historique, placé en tableau dans une chambre, ne feroit point encore une *allégorie*; il faudroit y ajouter quelque part à propos un temple de la Fortune, ou désigner cette Déesse par les ornemens allégoriques du cadre, *&c.*

La voie des comparaisons a plus de difficultés. Il faut d'abord que l'artiste imagine une comparaison qui exprime fortement sa pensée; il faut ensuite qu'il invente un moyen d'en faire connoître l'application. Un tableau sur lequel on verroit un ouragan déraciner les plus gros chênes, & faire plier des arbrisseaux, pourroit-être pris pour un simple paysage; mais le peintre en fera une *allégorie* s'il sait y introduire quelques personnages dont l'action indique clairement qu'ils appliquent cette représentation comme un emblême de la maxime générale qu'il vaut mieux se soumettre avec résignation aux adversités, que de se roidir hors de saison par un orgueil opiniâtre.

La troisieme voie est celle des *allégories* pures, c'est la plus difficile, mais aussi la plus parfaite lorsqu'on y réussit. Si, par exemple, on se proposoit de représenter par cette voie les bizarreries de la fortune, il faudroit exclure tout ce qu'il y a de vrai ou de propre dans les deux exemples précédens, & n'admettre que des images d'invention. La Fortune seroit une déesse assise sur un trône. Elle auroit divers attributs, les uns exprimeroient des caracteres de sa puissance, les autres marqueroient des traits de ses caprices. Une baguette magique dans sa main indiqueroit les effets rapides & merveilleux de son pouvoir. Son trône suspendu, & soutenu par les vents dont chacun seroit désigné sous une figure *allégorique*, représenteroit l'inconstance du bonheur, & la promptitude de ses variations. L'air de tête, les traits du visage, l'attitude annonceroit la légéreté, le caprice, l'effronterie & l'étourderie. Pour donner plus d'étendue au tableau, on pourroit y ajouter bien des idées au moyen de quelques images accessoires. La richesse & la pauvreté,

la grandeur & l'esclavage, ou d'autres images de cette nature, formeroient la suite de la déesse; la sécurité marcheroit devant elle, *&c. &c.*

Mais qu'aucun artiste n'entreprenne de pareilles *allégories*, s'il ne se sent la force de pénétrer dans le sanctuaire, où Raphael & Appelles ont été initiés à tous les mysteres de l'art. C'est ici qu'il faut appliquer ce que Horace a dit aux poëtes:

. . . . . *Mediocribus esse poetis*
Non homines, non dii, non concessêre columnæ.

Plus l'*allégorie* pure est admirable quand elle est bonne, parce qu'elle est le dernier effort de l'art, plus elle est ridicule quand elle est mauvaise.

Reste à parler de l'usage de l'*allégorie*. Cet usage est d'une grande étendue. L'architecture emploie l'*allégorie* pour donner à ses ouvrages l'empreinte de leur destination. Des ornemens *allégoriques*, qui enrichissent diverses parties d'un édifice, en annoncent l'usage précis, & servent à caractériser un temple, un arsenal, le palais d'un monarque. Des statues & des tableaux placés dans les églises, dans les cours de justice, dans d'autres bâtimens publics, peuvent y être d'un grand usage pour concourir au premier but que les beaux-arts doivent se proposer.

Les anciens ont très-souvent employé l'*allégorie* à caractériser leurs meubles. Les chandeliers, les lampes, les tables, les chaises, les vases de toute espece, étoient ornés de figures *allégoriques*. Cet usage n'étoit pas, à la vérité, d'une grande importance, mais il donnoit néanmoins un certain intérêt aux choses les plus communes; l'imagination étoit réveillée au milieu des occupations les plus indifférentes, & c'est-là encore un des buts des beaux-arts.

D'ailleurs ces ornemens hiéroglyphiques & allégoriques des ustensiles ordinaires, ont le grand avantage d'aider le peintre à caractériser aisément les personnages, & les objets qui entrent dans les tableaux d'une composition étendue. Une simple houlette couchée sur un tombeau, suffit pour désigner la personne que ce tombeau renferme; & souvent une minutie dans ce genre, peut donner l'intelligence d'un tableau qui, sans ce secours, auroit été énigmatique.

C'est dans les médailles qu'on fait l'usage le plus fréquent de l'*allégorie*; c'est-là néamoins où l'on a pu s'en dispenser plus aisément, dès que l'art d'écrire a été inventé. Car pour l'ordinaire une courte légende exprime mieux ce qu'on a à dire, que les figures tracées ne peuvent le faire. Les médailles *allégoriques* ne sont intéressantes que lorsque l'artiste a été assez heureux pour trouver une *allégorie* énergique qui exprime avec plus de vivacité, & dans une signification plus étendue ce que l'inscription ne pourroit qu'indiquer; mais ces images sont bien rares.

Il en faut dire autant sur l'usage de *l'allégorie* dans les monumens, si elle ne sert qu'à indiquer quelques faits historiques, l'inscription est préférable à l'emblême. Le nom de Diogene, gravé sur sa tombe, s'y fût aussi bien conservé que la figure d'un chien, & eût mieux désigné le philosophe. Il n'y a qu'un respect superstitieux pour l'antiquité qui puisse faire admirer de telles *allégories* sur les monumens anciens. On en trouve un grand nombre dans ce goût, rapportées par Pausanias.

L'*allégorie* servoit encore chez les païens, à exprimer leurs idées sur les divers attributs de la divinité, par les statues de leurs dieux. Ce n'étoient que des images symboliques, placées ou dans des temples, ou dans des lieux publics, pour servir à quelque but déterminé.

Nous avons déja parlé de l'usage étendu de l'*allégorie* dans la peinture, & de ses divers genres. Nous ajouterons simplement qu'il vaut beaucoup mieux que par le peintre supplée au défaut des signes symboliques bien expressifs, par une bonne inscription, que par des hiéroglyphes forcés. C'est ainsi que Raphaël & le Poussin en ont usé. Un tableau du premier, dans la galerie Farnese, représente Vénus avec Anchise; il falloit désigner clairement ce personnage principal pour qu'on ne se trompât pas au sujet du tableau; l'expédient que Raphael a imaginé, c'est de tracer en trois mots: *Genus unde latinum.* Le peintre françois a su exprimer aussi heureusement l'esprit d'un de ses tableaux, par cette courte inscription sépulcrale, *& in Arcadia ego.* (*Voyez* du Bos, *Réflexions sur la poésie & la peinture*, *T. I. sect. 6.*)

Quant au mêlange des personnages *allégoriques* avec des personnages réels & historiques, M. du Bos le rejette absolument comme une chose qui est absurde, & qui révolte le bon sens. On peut voir les raisons que cet habile critique en allegue dans l'ouvrage cité; elles sont si judicieuses qu'on ne peut guere s'y refuser. C'est cependant une affaire de sentiment, comme le mêlange de la Mythologie dans nos odes modernes. On ne doit empêcher personne d'y trouver du plaisir.

D'un autre côté, il semble qu'il y auroit trop de rigidité à refuser aux personnages allégoriques, la liberté de prendre part à une action historique. Ce que nous avons dit de l'usage des êtres *allégoriques* en poésie, doit encore servir de regle au peintre. S'il est donc permis à un poëte, après avoir décrit un stratagême amoureux, d'ajouter que Vénus & les amours s'en sont réjouis, pourquoi le peintre n'oseroit-il, après avoir peint un fait historique dans ce genre, imiter l'heureuse idée de l'Albane, dans son tableau de l'enlévement de Proserpine? Ce tableau représente Pluton qui se hâte d'emmener cette déesse, on voit dans les airs de petits amours, qui, par des danses & des espiégleries, expriment la grande joie que cet enlévement leur inspire; d'un autre côté, Cupidon vole en riant dans les bras de sa mere, pour la féliciter du succès de cette entreprise. *Description de la galerie de Dresde.*

Il n'y a point de connoisseur à qui un mêlange aussi agréable de l'*allégorie* avec l'histoire, puisse déplaire; il peut servir de modele sur la maniere de traiter un alliage si délicat. Si Rubens s'en étoit acquitté avec autant d'esprit dans la galerie du Luxembourg, il est à présumer que M. du Bos n'auroit pas marqué une si forte répugnance pour les tableaux de ce genre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-Arts de M.* SULZER.)

ALLÉGORIQUE, adj. (*Belles-lettres. Poésie.*) Un personnage *allégorique* est une passion, une qualité de l'ame, un accident de la nature, une idée abstraite personnifiée. Presque toutes les divinités de la fable sont *allégoriques* dans leur origine; la Beauté, l'Amour, la Sagesse, le Tems, les Saisons, les Elémens, la Paix, la Guerre, *&c.*: mais lorsque ces idées abstraites personnifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, & que dans sa croyance elles ont eu une existence idéale, elles sont mises, dans l'ordre du merveilleux, au nombre des réalités, & ce n'est plus ce qu'on appelle des *personnages allégoriques.* Ainsi, dans Homere, on distingue l'allégorie d'avec la fable: Vénus & Jupiter sont de la fable; l'injure & les prieres sont de l'allégorie. Il est vraisemblable que dans le langage des premiers poëtes, l'allégorie fut la pépiniere des dieux; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former la mythologie, & laissa le reste au nombre des fictions.

Le même personnage est employé comme réel dans un poëme, & comme allégorique dans un autre, selon que le systême religieux dans lequel ce

personnage est réalisé, convient ou non au sujet du poëme. Ainsi, par exemple, dans l'*Enéide* l'amour est pris pour un être réel, & dans la *Henriade* ce n'est qu'un être allégorique de la même classe que la politique & la discorde.

Nos anciens poëtes ont porté à l'excès l'abus des personnages *allégoriques*; le *Roman de la Rose* les avoit mis en vogue: dans ce roman l'on voit en scene, *jalousie*, *bel accueil*, *faux-semblant*, &c., & d'après cet exemple, on mettoit sur le théâtre, dans les sotties & les mysteres, *le tien*, *le mien*, le *bien*, le *mal*, l'*esprit*, la *chair*, le *péché*, la *honte*, *bonne compagnie*, *passe-tems*, *je bois à vous*, &c., & tout cela étoit charmant; &, dans ce tems-là, on auroit juré que de si heureuses fictions réussiroient dans tous les siecles.

Non-seulement on faisoit des personnages, mais encore des mondes *allégoriques*, & l'on traçoit sur des cartes, de poste en poste, la route du bonheur, le chemin de l'amour: par exemple, on partoit du port d'indifférence, on s'embarquoit sur le fleuve d'espérance, on passoit le détroit de rigueur, on s'arrêtoit à persévérance, d'où l'on découvroit l'île de faveur, où faisoit naufrage innocence. Ces curieuses puérilités ont été à la mode dans le siecle du bel-esprit & du précieux ridicule; le bon esprit les a réduites à leur juste valeur; & on n'en voit plus que sur des écrans, ou dans quelques livres mystiques. (*M.* MARMONTEL.)

§ ALLEMAGNE, (*Géogr. Histoire.*) Cette région de l'Europe fut connue, dans les premiers tems, sous le nom de *Germanie* (Voyez GERMANIE *dans ce Suppl.*). Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, jusqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. L'océan, la mer Baltique, & tout ce que les anciens appelloient *Chersonese Cimbrique*, la bornent au septentrion; la Hongrie & la Pologne à l'orient; l'Italie & la Suisse au midi; la France & les Pays-Bas à l'occident. Les pertes qu'elle a essuyées du côté du septentrion ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé ses frontieres jusqu'à la Dalmatie & l'Italie, & même au-delà du Danube: elle a encore pris des accroissemens du côté de l'occident, par l'acquisition des pays qui composoient une partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fonds du caractere des anciens Germains se sont perpétués dans leurs descendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté sont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, sont robustes, grands & bien conformés. Tous semblent nés pour la guerre; leurs exercices, leurs jeux, & sur-tout leur musique, manifestent leurs inclinations belliqueuses. Ce peuple de soldats, quoique fier & jaloux de ses privileges, se soumet sans murmure à l'austérité de la discipline militaire; & quoique le commandement y soit dur, l'obéissance y est sans replique. Leur esprit inventeur a étendu les limites des arts utiles; & leur dedain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voisins. La chimere de la naissance est un mérite d'opinion qui ouvre en *Allemagne* le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons se regardent comme des intelligences sublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'un sale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réservé le limon le plus précieux pour composer ceux de leur espece. Ce préjugé est fortifié par les prérogatives attachées à la naissance: ce n'est qu'à la faveur d'une longue suite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'Eglise, dont les richesses entretiennent la splendeur des familles.

La constitution actuelle de l'*Allemagne* est à-peu-près la même que dans son origine. C'est un reste de ces confédérations formées par plusieurs tributs, pour assurer l'indépendance commune contre les invasions étrangeres. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples, qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient discutés dans les assemblées nationales. Les Germains, toujours armés, & toujours prêts à combattre & à mourir pour conserver leur indépendance & leurs possessions, furent souvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais subjugués. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne compterent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il est vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours assez le prix de leur confédération, & que, souvent divisées d'intérêts ou de haines personnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domestiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppresseurs. Elles eussent été invincibles, si elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'*Allemagne* eût été dans tous les tems le théâtre de la guerre, elle a toujours été surchargée d'habitans. Son excessive population la fait appeller la pépiniere des hommes. C'est un privilege dont elle est redevable à la salubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de son sol qui fournit des subsistances faciles au cultivateur. Les rivieres, dont ce pays est arrosé, favorisent sa fécondité naturelle & ses relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des ressources puissantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le sol ne soient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille sur les bords du Neckre & du Rhin des vins fort estimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoissent pas cette richesse, mais on y fait d'abondantes moissons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, qu'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changerent la constitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repasserent le Rhin, & se rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ses conquêtes; & après avoir subjugué la Saxe & la Baviere, il porta ses armes victorieuses jusques dans les provinces voisines de la Pologne & de la mer Baltique. L'*Allemagne*, sous ce prince conquérant & sous le regne de son fils, ne fut pour ainsi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le débonnaire firent de son riche héritage. Elle échut à Louis II. à titre de royaume; & ses descendans la posséderent depuis 340 jusqu'à 911, que Louis l'enfant mourut sans laisser de postérité. Alors l'*Allemagne* fut rendue élective; &, séparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, sous le nom d'*empire Romain*, titre stérile qui, loin de contribuer à sa splendeur, l'a inondée d'un déluge de calamités renaissantes.

Le chef du corps Germanique prend le nom d'empereur des Romains, sans posséder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet usage se découvre dans la foiblesse des peuples d'Italie opprimée par des barbares, & sur-tout dans l'ambition des papes qui, voulant se soustraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs,

choisirent Charlemagne pour protecteur : il lui déférerent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner ; mais ils ne purent faire passer sous sa domination les peuples qui obéissoient à des maîtres étrangers. La majesté de ce prince fut révérée dans Rome, il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de souveraineté : il conserva les magistrats & la constitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une suite de sa politique, pour ménager de nouveaux sujets, & les attacher à sa domination.

Les Romains se lasserent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres, des princes assez puissans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir suprême, fomenterent en secret le mécontentement du peuple qui commença à rougir d'être asservi à des souverains étrangers ; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abuserent des foudres de l'Eglise contre tous ceux qui refuserent de ployer sous leur despotisme. Les rois d'*Allemagne*, à qui le titre d'*empereur des Romains* ne suscitoit que des guerres, se désisterent successivement de leurs droits, & abandonnerent le siege de Rome aux papes qui, pendant plusieurs siecles, bouleverserent l'Europe pour s'y conserver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuerent à se parer d'un titre vain & pompeux ; &, à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils seront les défenseurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & qui n'impose aucune obligation, puisqu'il ne reste aucun vestige de cet empire. Ils ont même aboli l'usage d'aller se faire couronner à Rome, usage qui coûta tant de sang à l'Europe ; & les princes électeurs n'exigent point l'accomplissement de leur serment : les dépenses de cette cérémonie épuisoient l'*Allemagne*, & enrichissoient l'Italie.

L'*Allemagne*, comme dans les premiers tems, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef, mais, dont le pouvoir est restraint par celui des états de l'empire, qui sont composés des princes, dont les uns sont ecclésiastiques, & les autres séculiers. Cette dignité, depuis Charlemagne, a toujours été élective, quoique toute la nation fût convoquée pour donner sa voix. Il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnerent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restraint à neuf, dont trois sont ecclésiastiques ; savoir les archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne. Les six autres sont le roi de Bohême, le roi de Prusse, les ducs de Baviere, de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin. On ne peut fixer le tems où ces princes se sont appropriés ce privilege exclusif : la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogerent le droit d'élection. La bulle d'Or les confirma dans une usurpation, dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans l'exercice du pouvoir suprême : il ne peut rien décider sans le concours des princes ; & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau, les droits & les privileges des princes, de la noblesse & des villes.

L'empereur & les électeurs sont les seuls princes qui soient véritablement souverains, parce qu'ils sont assez puissans, pour faire respecter leur privilege & la foi des traités. La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Baviere & de Franconie, *&c.* passa sur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maison des comtes Palatin du Rhin se glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle : elle est divisée en deux branches principales, dont l'une, qui descend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin ; l'autre, qui descend de Guillaume, possede la Baviere. La branche Palatine des Deux Ponts a donné des rois à la Suede, & des souverains illustres à plusieurs pays de l'*Allemagne*. On peut dire à la gloire de cette maison, qui possede aujourd'hui deux électorats, qu'elle a été dans tous les tems féconde en grands hommes.

La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'*Allemagne*, paroît aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle possede, sont situées au milieu de l'*Allemagne*. Elle est divisée en deux branches qui en forment plusieurs autres. L'Ernestine, qui est l'aînée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles formeroient une puissance redoutable : les princes de Gottha, de Veimar, Hildburghausen, *&c.* n'ont plus que l'ombre du pouvoir, dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au dernier période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant : ses possessions s'étendent au-delà de l'*Allemagne*, où il est maître de la Poméranie ultérieure, de la Marche, de la Prusse, du Brandebourg, de la Prusse érigée en royaume, de Cleve, de la plus grande partie de la Silésie, des évêchés d'Halberstad, de Minden, de Bamin, & de l'archevêché de Magdebourg. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont favorisés par la fertilité du sol, & par les encouragemens du gouvernement.

L'électorat est passé dans la maison de Brunsvic-Hanovre, qui a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable parmi les princes souverains de l'*Allemagne*. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche : les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en *Allemagne* ; celui de Treves, dans la Gaule & la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume ; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples, pour être pénibles : il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître : c'est lui qui, dans la solemnité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pieces d'or, dont l'empereur a coutume de faire des largesses après son couronnement. Enfin chaque électeur a sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, & qu'il

n'y a point de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'*Allemagne* a plusieurs sortes de souverains qui, avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats qui, dans leur origine, n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La jurisdiction de ces landgraves s'étendoit sur une province; c'est pourquoi on les appelloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontiere. La jurisdiction du burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, font rechercher leur alliance par leurs voisins. Ceux de Holstein possedent presque toute cette peninsule, connue autrefois sous le nom de *Chersonese cimbrique*. Le duc de Virtemberg possede une partie de la Souabe. Les états du duc de Meckelbourg sont renfermés entre la mer Baltique & l'Elbe, & ceux du marquis de Bade s'étendent le long du Rhin.

Plusieurs autres princes sont véritablement souverains; mais leur puissance bornée les met en effet dans la dépendance de leurs voisins plus puissans: tels sont sur-tout les princes ecclésiastiques. Comme leur dignité n'est point héréditaire, elle leur donne moins de considération: ils ne sont souverains, qu'autant qu'ils se tiennent enfermés dans le cercle de leurs états.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui: les titres de *toujours auguste*, de *César*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration dépendent des assemblées générales, qu'on appelle *dietes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les états de l'empire sont composés de trois corps ou colleges, dont le premier est celui des électeurs; le second celui des princes; le troisieme est celui des villes impériales. Les électeurs & les princes sont véritablement souverains dans leurs états; il est des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur: c'est-là que se décident les affaires de la noblesse. Le college des princes est encore composé d'évêques & d'abbés qui forment une classe particuliere. Quoiqu'ils ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ils ont la préséance sur les princes séculiers, dans les dietes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs possessions, & leurs immenses revenus leur fournissent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipse celle de la plupart des autres princes. Il est vrai que, depuis l'établissement de la religion protestante, plusieurs sont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Treves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richesses & leurs privileges leur donnent une place distinguée parmi les autres souverains. L'archevêque de Salsbourg tient le second rang après eux. Les princes évêques sont ceux de Bamberg, de Virzbourg, Spire, Vormes, Constance, Ausbourh, Hildesheim, Paterbon, Freisingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Osnabruck, Munster & Coire, *&c.* & quelques-uns de ces évêques occupent plusieurs sieges, dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, dont rarement ils remplissent les obligations religieuses; le luxe de leurs mœurs est bien éloigné de la simplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la classe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, sont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Vissembourg, *&c.* Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & *baron* donne autant de considération dans ces dietes, que celui de *prince*. Au reste cette considération est toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Plusieurs villes, qui ont conservé leur indépendance, forment chacune des especes de république, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de souverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Le traité de Munster leur donne voix délibérative, & toutes ensemble ont deux voix dans les dietes: l'état florissant de ces villes est une nouvelle preuve que l'abondance est un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richesses, & les besoins y sont ignorés. Les plus considérables sont Hambourg, Lubec & Breme dans la basse-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le spectacle de l'opulence.

Il est une autre espece de villes qui forment une puissance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *anséatiques*, qui sont Cologne dans le cercle de la Westphalie, Hambourg, Lubec, Breme & Rostoch, dans le cercle de la basse-Saxe; & Dantzic dans la Prusse Polonoise: ces villes sont des especes de républiques qui, sous la protection de l'empire, se gouvernent par leurs propres loix, & n'obéissent qu'à leurs magistrats.

L'*Allemagne* fut divisée en différens cercles, ou grandes provinces, l'an 1439, dans la diète de Nuremberg. Chaque cercle renferme plusieurs états dont les souverains s'assemblent pour régler leurs intérêts communs. Quatre de ces cercles sont au midi de la haute *Allemagne*, savoir ceux d'Autriche, de Bourgogne, de Baviere & de Souabe. Les cinq autres sont la Westphalie, la Haute & basse-Saxe, le haut & le bas-Rhin. Le cercle de Bourgogne ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nom ont passé sous une autre domination.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, Carinthie & de Carniole, le comté de Tirol & la Souabe Autrichienne; l'archiduché est un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ses anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invasions des Huns ou Avares. Ce pays faisoit partie des provinces Romaines de Norique & Pannonie; La Stirie est un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; son nom allemand signifie *bœuf*. Sa principale richesse consiste dans ses mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniol est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers: on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, est considérable par sa population, par ses mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du tems des Romains,

faisoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit d'abondantes moissons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y sont d'un produit considérable. Six états sont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Baviere, le duché de Neubourg, l'archevêché de Salzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw; l'électeur de Baviere, de la branche cadette de la maison palatine, ne possede la dignité électorale que depuis 1621. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant qui prend le titre de légat du S. Siege. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sulsback s'appelle aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen de Ratisbonne & de Passaw sont princes de l'empire.

La Souabe, qui tire son nom des Sueves ses anciens habitans, est célebre par ses bains & ses fontaines salées, ce cercle renferme trente & une villes impériales & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculieres, dont les plus considérables sont les duchés de Virtemberg, la principauté & le comté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Souabe. La principauté ou comté de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les privileges dont jouit son abbé. Ausbourg, célebre par ses ouvrages d'orfevrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaines & en ouvrages de fer. C'est la premiere des villes impériales de la Souabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve encore le nom, est riche par ses bleds, ses pâturages & ses fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis d'Anspach & de Culembach, qui remplissent tour-à-tour cette fonction; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les affaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des subalternes; ils sont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêts ont perpétué cette bisarrerie. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont attachées; l'évêché de Virtzbourg est d'un revenu considérable: lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légérement sur le dos. Cette coutume est un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gottha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possede plusieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, qui appartiennent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermés: les principales villes impériales sont Nuremberg, où se fait un grand commerce, & Francfort sur le Mein.

Le cercle de la Haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays fertile en bled & en pâturages; on y trouve des mines de plomb & d'argent, c'est de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne possedent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Personne ne leur conteste d'être une des plus anciennes maisons de l'Europe; la branche Albertine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est possédée par les descendans des princes d'Ascanie, qui, dans le douzieme siecle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils possédérent successivement le marquisat de Brandebourg le duché de Saxe & plusieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a essuyé de fréquentes révolutions, & a souvent changé de maître. Elle est enfin passée sous la domination des descendans de Fréderic marcgrave de Nuremberg, qui sont maîtres de la Prusse & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui le royaume de Prusse, royaume puissant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ses derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne le cede qu'à la maison d'Autriche par l'étendue de ses possessions. La multitude de ses principautés lui donne rang & droit de suffrage dans plusieurs cercles. C'est ce qui établit son crédit dans tout l'empire.

Le cercle de la Basse-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holstein, de Brunsvick, de Hanovre, les principautés d'Hildeshein & d'Halberstadt, avec le duché de Magdebourg. La maison de Brunsvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a son plus riche patrimoine. La principauté d'Halberstadt, qui étoit un riche évêché, a passé dans la maison de Brandebourg, ainsi que l'archevêché de Magdebourg qui a été sécularisé. Le duché de Meckelbourg est un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holstein, qui dans son origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Christiern, roi de Danemarck, dont les descendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes Anséatiques. L'évêché est héréditaire dans la maison d'Holstein.

Le cercle de Westphalie est divisé en treize états principaux, l'évêque de Liege en est le souverain, & sa qualité de prince de l'empire lui donne séance & droit de suffrage dans les dietes. Les duchés de Juliers & de Berg sont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers des ducs de Cleves. Le roi de Prusse possede dans ce cercle, la Marck, Cleves & Ravensperg, l'évêché de Meinden qui fut sécularisé en 1648, Emden & la principauté d'Ooostfrise. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst appartiennent au roi de Danemarck.

Le cercle du Bas-Rhin est appellé *cercle-électorat*, parce qu'il renferme les trois électorats ecclésiastiques & les palatinats du Rhin qu'il ne faut pas confondre avec le palatinat de Baviere; & le cercle du Haut-Rhin est composé des évêchés de Worms, de Spire & de Basle, des duchés des Deux Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Hesse & de Darmstadt; du comté de Nassau, de la principauté de Nassau.

Les disputes sur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'*Allemagne*. C'est le fer à la main qu'on y a prétendu décider les questions théologiques. La religion catholique est professée dans tous les pays de la domination Autrichienne, dans les états des électeurs & des princes ecclésiastiques, & dans le cercle de Baviere. Le luthéranisme domine dans les cercles de la haute & basse-Saxe, de la Westphalie, de la Franconie, de la Souabe, & dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres provinces. Les fureurs soi-disant religieuses sont éteintes. Les Catholiques, en plaignant l'aveuglement des Protestans, vivent en paix avec eux; & quelquefois le même temple sert à des cultes différens.

Le corps germanique est composé de pieces de rapport qui doivent en affoiblir la constitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il seroit difficile de décider quelle est sa constitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le composent. Ici la puissance souveraine est héréditaire, là elle est élective. Dans certains états le pouvoir du prince est absolu, dans d'autres il est limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un sénat composé des principaux citoyens, & l'élection en est confiée aux sénateurs mêmes. Le gouvernement est aristocratique; dans d'autres ce sont les tribus qui élisent les sénateurs qui peuvent absoudre ou flétrir de leurs censures. C'est une véritable démocratie.

Le gouvernement ne peut y être regardé comme aristocratique. Un pareil gouvernement suppose un sénat fixe & permanent, dont l'autorité souveraine délibere sans opposition sur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers subalternes & à des magistrats l'exécution de ses ordres & de ses délibérations. La chambre de Spire & le conseil aulique, ne sont qu'une image imparfaite de ce sénat souverain: on n'y porte que les affaires par appel; ainsi ce tribunal resteroit sans fonction si les parties jugées étoient satisfaites du premier arrêt. Les dietes ne doivent point être regardées comme un sénat permanent & absolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suede ont leurs parlemens où les affaires sont réglées par les suffrages des députés des provinces, sans que le gouvernement prenne le nom d'*aristocratique*. Les biens de chaque sénateur, dans l'aristocratie, dépendent absolument des loix & du sénat qui peut en prendre une portion pour les besoins de l'état. En *Allemagne* tous les états ensemble n'ont point de droit sur les biens des particuliers.

On a souvent agité si l'*Allemagne* pouvoit être mise dans la classe des monarchies. La question ne peut se décider qu'en en distinguant de deux especes. Dans les unes le monarque est absolu, & dans les autres son pouvoir est limité par la loi. Il est certain que l'exercice de la puissance impériale est réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir sur les princes, qu'un canton Suisse n'en a sur les autres. Les titres fastueux dont il se pare sont des sons sans idée, des fantomes sans réalité. Les états en lui prêtant serment de fidélité se réservent leur indépendance & leurs privileges. Quelques jurisconsultes, ennemis de la puissance impériale, ont avancé que celui qui en étoit revêtu n'étoit qu'un magistrat chargé de titres pompeux & stériles, & que la souveraineté résidoit dans les états. Il faut convenir que dans la capitulation que l'empereur jure d'observer, les électeurs lui prescrivent ce qu'il doit faire, & qu'ils se réservent le droit de lui désobéir s'il viole ses engagemens. Cette capitulation prouve simplement que sa puissance n'est pas absolue, & qu'il est des cas où la désobéissance ne peut être regardée comme criminelle. Le chef de l'empire ne déroge point au droit de souveraineté lorsqu'il s'engage à observer les loix fondamentales, à demander le conseil des états dans les affaires publiques, à ne point changer les législations, à n'introduire aucune nouveauté dans le culte, à ne faire ni la paix ni la guerre sans le consentement de la nation. C'est en conséquence de ces engagemens que les états de l'empire promettent de consacrer leur fortune & leurs vies pour la cause commune.

La puissance impériale est beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puissance du monarque est restreinte par la loi. Dans celles-ci les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal, il leve des tributs & des armées, & par la raison ou sous le prétexte du bien public, il peut soumettre la fortune de ses sujets à ses volontés pour soutenir des guerres justes ou d'ambition. L'empereur d'*Allemagne* ne jouit point de ces privileges. Ses intérêts sont absolument distingués de ceux des états. Les princes qui composent le corps germanique, font des alliances avec les autres puissances, sans sa participation; & lorsqu'ils se croient lézés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut disposer des forces de l'état, il est général né de ses armées, il en dirige, à son gré, les opérations, il est l'ame & l'esprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuse, n'a pas le même privilege; c'est avec ses propres revenus qu'il soutient l'éclat de sa dignité; il n'y a point de trésor public; les états ne lui entretiennent point d'armées; chaque prince dispose à son gré de ses troupes & du revenu de sa souveraineté. Lorsqu'il est pressé par des guerres, il est obligé de mendier des secours d'hommes & d'argent que souvent on lui refuse ou qu'on lui fournit avec épargne. Il est une autre espece de servitude qui le met au-dessous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'Or, assujettissoit l'empereur dans de certains cas à comparoitre devant le comte palatin pour rendre compte de ses actions. Les trois électeurs ecclésiastiques citerent Albert I. à ce tribunal, mais il étoit trop puissant pour obéir; & au lieu de répondre il prit les armes contre ses accusateurs; c'est le seul exemple que l'histoire nous fournisse de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains Allemands ont prétendu que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen, qui consiste à être admis dans les délibérations, & à donner sa voix dans les affaires publiques. Il faut en conclure que les états sont les seuls citoyens qui, tous en général & en particulier, décident de l'administration publique. La constitution politique d'*Allemagne*, n'a aucun trait de conformité avec les républiques populaires de l'ancienne Grece; on est forcé d'avouer que ce gouvernement qui n'est formé sur aucun modele, n'en servira jamais à d'autres. C'est un corps monstrueux qu'on ne peut réformer sans le détruire; ses membres sont trop inégaux pour en faire un tout régulier; c'est une confédération de peuples libres, semblable à celle qui étoit entre les Romains & les Latins. Les Allemands, sous leur empereur, ressemblent aux Grecs, qui se réunissent sous Agamemnon pour venger contre Troie, l'injure de Ménelas.

On peut juger des forces de l'*Allemagne*, par le nombre de ses villes, de ses bourgs & de ses villages, où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante.

Une

Une nobleſſe riche & magnifique y répand l'abondance ; les guerres dont elle a toujours été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre. Le goût décidé des Allemands pour les arts méchaniques, les éloigne des travaux champêtres, & dès qu'ils ſont aſſez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages, & ſe retirent dans les villes dont la molleſſe énerve leur vigueur naturelle : on compte dans les dix cercles dix-neuf cens cinquante-ſept villes & bourgs, ſans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cens deux villes, trois cens huit bourgs & trente mille trois cens ſoixante & trois villages. Quoique l'*Allemagne* s'étende depuis le pays de Liege, juſqu'aux frontieres de la Pologne, & depuis le Holſtein, juſqu'aux extrémités de la Hongrie, il n'y a point de contrée qui ne fourniſſe des ſubſiſtances ſuffiſantes à ſes habitans. L'exportation de ſes denrées excede l'importation. C'eſt l'introduction du luxe qui leur a fait un beſoin des vins de France & d'Eſpagne, des draps étrangers dont ils ont la matiere premiere. Les bords du Rhin ſont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à ſoie. Pluſieurs villes, ſituées ſur le Mein & la mer Baltique, favoriſent les importations, dont les progrès ſont arrêtés par des impoſitions accablantes. C'eſt de-là que pluſieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif argent, du bled, de la laine, des draps groſſiers, des ſerges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puiſſance de l'*Allemagne* eſt toute renfermée en elle-même ; elle n'a point, comme les autres royaumes, des poſſeſſions dans des terres étrangeres, c'eſt ce qui donne des entraves à ſon commerce, & ce qui rend l'argent plus rare, cette diſettes d'eſpeces eſt encore occaſionnée par le goût de la jeuneſſe allemande pour les voyages : ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la ſimplicité innocente de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutiſſent tout l'or des provinces ; en *Allemagne* il y a plus d'économie dans la diſtribution des richeſſes, & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, eſt ce qui entretient ſon embonpoint.

La puiſſance d'un état eſt relative à celle de ſes voiſins ; l'*Allemagne* contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts, la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, conſidérables par leur nombre, ne ſont point des ennemis dangereux ; peu aguerris & mal diſciplinés, ils n'ont que l'impétuoſité de courage qui s'éteint à meſure qu'ils pénetrent dans les pays froids. La ſtérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuſe des ſubſiſtances néceſſaires à de nombreuſes armées. Ils ont eu quelques ſuccès dans pluſieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inſpiroient : l'*Allemagne* ne leur a jamais oppoſé que le quart de ſes forces, & c'étoit des troupes de rebut mal payées & mal diſciplinées La terreur qu'inſpiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique Autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions : la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé ; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune ſacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infideles. L'*Allemagne* n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, ſans ceſſe déchirée de factions, ne figure plus parmi les puiſſances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conſerver ſes poſſeſſions, ne peut nuire à l'empire, & a beſoin de ſon ſecours contre la Suede. L'Angleterre, ſatisfaite d'être la dominatrice des mers, n'eſt jalouſe que d'étendre ſes poſſeſſions dans le nouvel hemiſphere. Les Hollandois, nés au milieu des eaux ; ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suede, ſous ſes rois conquérans, a enlevé pluſieurs provinces d'*Allemagne* ; mais cette puiſſance manque d'hommes & d'argent pour ſoutenir une longue guerre ; c'eſt un débordement qui ſe diſſipe dans les campagnes qu'il inonde. La France eſt le ſeul état qui puiſſe attaquer avec ſuccès l'*Allemagne*. Mais la nature a fixé ſes bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique ſont compenſés par beaucoup de maux politiques qui le conſument au dedans. Le défaut d'harmonie avec le ſouverain, eſt le germe de ſa langueur & de ſon dépériſſement. Il eſt impoſſible dans le phyſique que pluſieurs parties réunies forment un ſeul corps ; la même impoſſibilité ſe rencontre dans les corps politiques : quand il y a pluſieurs princes qui préſident au deſtin d'un état, on ne voit jamais plier leurs forces ſous une même volonté ; cette union parfaite ne ſe trouve que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir ſuprême eſt concentré dans une ſeule ville, comme dans Rome, Sparte, Athenes & Veniſe : les jalouſies diviſent & détruiſent les gouvernemens compoſés de pluſieurs états égaux en pouvoir. Il faut que le gouvernement ſoit uniforme pour en aſſurer la proſpérité. Ainſi le plus grand vice du gouvernement de l'empire, eſt de n'être ni monarchique, ni puiſſance fédérative ; l'empereur eſt ſans ceſſe attentif à étendre ſes prérogatives, & les autres princes veillent ſans ceſſe pour les reſtreindre. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens qui ne peuvent ſe diſſimuler que c'eſt la liberté qui fait germer les richeſſes & l'induſtrie : la nobleſſe fiere de ſon origine, diſtille le mépris ſur le peuple qui ſe croit auſſi reſpectable qu'elle par ſon opulence. La jalouſie ſeme encore la diviſion entre les princes ſéculiers & les princes eccléſiaſtiques ; les premiers voient avec indignation les miniſtres de l'autel jouir du droit de préſéance, quoiqu'ils ſoient bien inférieurs en naiſſance, & qu'ils ne puiſſent tranſmettre leur grandeur à leur famille ; de leur côté les princes eccléſiaſtiques ſe plaignent ſans ceſſe des ſéculiers qui ont uſurpé une portion de leurs revenus ; enfin on voit partout des opprimés & des oppreſſeurs.

Le prétexte de la religion fomente des haines naturelles & diviſe des cœurs qu'elle ſe propoſoit d'unir ; le clergé catholique a été privé par les princes proteſtans de quelques-uns des domaines qu'il poſſédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne ſont pas diſpoſés à en aimer les raviſſeurs ; le plus grand vice de ce gouvernement eſt le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voiſins ; c'eſt ouvrir une entrée aux étrangers ; c'eſt rompre l'union naturelle pour en faire une adoption nouvelle ; c'eſt confier au ſort des armes la déciſion des querelles qui ne doivent être diſcutées qu'au tribunal des loix ; enfin ſans ces vices de conſtitution, auxquels l'*Allemagne* eſt attachée, elle pourroit ſe flatter de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins la tenir dans de continuelles frayeurs. (*M—Y.*)

§ ALLER, MARCHER, COURIR, (*Marine.*) *aller* a la même ſignification, en terme de marin, que dans le cours ordinaire de la vie civile, & il ſignifie *avancer*, *faire route*. On dit : *aller* avec peu de voiles ; *aller* en ſondant, ou à la ſonde ; *aller* le long de la côte, *&c.*

Marcher s'emploie lorſqu'on fait comparaiſon : ainſi on dit : le Diadême *marche* mieux que le Défenſeur ; nous *marchons* bien au plus près du vent. Ce

qui, dans ce dernier exemple, suppose toujours une comparaison tacite, une ressouvenance de la quantité de chemin que feroit un autre vaisseau en pareille circonstance.

Courir se dit d'un vaisseau en mouvement, soit que ce mouvement soit rapide ou non. Ainsi un vaisseau mouillé peut *courir* sur son ancre, & un vaisseau à la voile peut *courir* sans faire beaucoup de chemin. » En *allant* de la Martinique à la Guadeloupe nous vîmes un bâtiment & nous arrivâmes de quatre quarts pour le chasser : nous *courûmes* ainsi jusqu'à la nuit où nous levâmes chasse : nous *marchions* beaucoup mieux alors que le vaisseau qui nous accompagnoit ».

Un vaisseau avec le même vent peut faire un grand nombre de routes différentes, c'est-à-dire prendre un grand nombre de situations différentes relativement à la direction du vent.

ALLER *vent-arriere*, c'est recevoir le vent par l'arriere, ou suivre la même direction que le vent.

ALLER *au plus près*, ou *à la bouline*, ou *à pointe de bouline*, c'est présenter le cap, le plus près qu'il est possible, du point d'où le vent souffle. Les vaisseaux n'approchent pas tous également de ce point; cela dépend de la forme de la voilure, de la façon dont s'orientent les voiles, *&c.* Mais en général tous les vaisseaux *vont* à six airs de vent, c'est-à-dire que lorsque le point où ils présentent le cap est éloigné de six airs de vent ou de 67d 30′ du point d'où le vent souffle, les voiles sont enflées & font courir le vaisseau. *Aller* au plus près est donc courir à six airs de vent vers la droite ou vers la gauche, du point d'où vient le vent.

ALLER *vent largue*, c'est parcourir une des routes entre le vent-arriere & le plus près. On désigne plus particuliérement cette route en disant *aller* 1, 2, 3, *&c.* quarts largue, suivant que l'on court à 7, 8, 9, *&c.* quarts de vent. *Voyez* VENT & LARGUE, *Dict. raif. des Sciences*, *&c.*

ALLER *debout-au-vent.* C'est avancer contre la direction du vent, présenter le cap & courir droit dans le lit du vent. Jamais un vaisseau ne *va* debout au vent par l'effet du vent dans ses voiles, à moins que l'on ne veuille nommer *aller debout-au-vent* le chemin momentané que conserve quelquefois un vaisseau qui vire de bord vent-devant, & qui n'est que le non-amortissement de l'air qu'il avoit.

ALLER *de l'arriere;* on dit *culer.* V. CULER, *Dict. raif. des Sciences*, *&c.*

ALLER *en travers*, c'est *aller* en dérive. *Voyez* DÉRIVER, *Dict. raif. des Sciences*, *&c.*

ALLER *à l'aviron*, se dit d'un bâtiment qui, construit pour faire usage ou de voiles ou d'avirons, préfere les avirons & s'en sert. Car ce seroit un pléonasme que de dire qu'un chelan *va* à l'aviron, comme c'en seroit un autre que de dire qu'un vaisseau de guerre *va* à la voile. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

* § ALLER *de bon tems*, (*terme de Veneur.*) se dit sur-tout de la bête, cerf, chevreuil ou sanglier, lorsqu'elle ne fait que d'*aller* ou de passer dans une taille, un fort ou une plaine. Lorsque le sanglier *va* de bon tems, il est à propos de le briser au bord du fort, & de se retirer pour prendre les devans. Si le limier ne peut emporter les voies, parce que le sanglier *va* de trop hautes erres, le veneur prendra de grands devans, afin d'en rencontrer des voies qui *aillent* de meilleur tems.

* ALLER *aux bois*, (*terme de Veneur.*) c'est *aller* chercher le cerf ou autres bêtes avec son limier.

ALLERBOURG, (*Géogr.*) petite ville de Pologne, dans la Prusse ducale. Elle est sur la riviere d'Alla, à dix lieues & au sud-est de Konigsberg. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 44, 40. *lat.* 54, 25. (*C. A.*)

ALLERIA, (*Géogr.*) petite ville maritime de l'isle de Corse, sur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rhotanus.* Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien considérables, car la ville est fort pauvre, & ses environs fort mal cultivés. L'air y est très-mal sain. La riviere de Tarignano, nommée autrefois *Alleria*, passe tout auprès. C'est-là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre possession de son royaume de Corse. *Long.* 26, 20. *lat.* 42, 5. (*C. A.*)

§ ALLÉRION, s. m. (*terme de Blason.*) *minor aquila, rostro & unguibus mutila.* Petite aigle sans bec, ni jambes; elle montre l'estomac comme l'aigle, a le vol étendu, mais abaissé. *Voyez planche XVIII. du Blason, dans le Dict. raif. des Sciences*, *&c.*

Il y en a souvent plusieurs ensemble dans l'écu. Elles ont été nommées *aiglettes* anciennement, mais depuis un siecle & demi, l'usage a prévalu de les appeller *allérions.*

Menage fait venir ce mot d'*aquilario*, diminutif d'*aquila.*

D'autres auteurs le font venir d'*aliers*, vieux gaulois, qui signifioit une espece d'oiseaux, vivans de rapine.

Veelu de Passy, en Brie; *de sinople à trois allérions d'or.*

La maison de Lorraine; d'*or à la bande de gueules, chargée de trois allérions d'argent.*

On prétend que les ducs de Lorraine ont pris, pour armes, des *allérions*, parce que *allérion* est l'anagramme de Lorraine.

D'autres disent, qu'un prince de cette maison, enfila un jour d'un seul coup de flèche, *trois oiseaux*, pendant le siege de Jérusalem. *Voyez la Pl. VIII. de Blason, dans le Dict. raif. des Sciences, Arts & Métiers.* (*G. D. L. T.*)

ALLERSBERG. *Voyez* HEILSBURG, *dans ce Suppl.*

ALLONGER, v. n. (*Marine.*) devenir plus long. Une corde neuve roidie avec force *allonge*, & *allonge* d'autant plus qu'elle est plus commise.

Deux fils tendus que l'on tord ensemble, perdent de leur longueur, parce qu'il faut que chacun tour-à-tour quitte la ligne droite pour embrasser l'autre fil. Plus on tord ces fils, ou, ce qui est la même chose, plus on les commet, plus les tours qu'ils font l'un sur l'autre, sont fréquens & rapprochés; & la quantité dont on peut les commettre, peut augmenter jusqu'à un point où ces mêmes tours serrés & pressés ne laissent pour ainsi dire aucun intervalle entr'eux. Telle est la forme des cordes composées toutes de fils d'abord paralleles & également tendus, puis ensuite commis ensemble, & c'est de cette forme que leur vient la puissance de s'*allonger* sans se rompre : l'abandon en effet de la ligne droite, & la figure tortueuse & spirale, ou plutôt hélice qu'a prise en les commettant chacun des fils qui composent une corde, leur permettent de céder à l'effort en se redressant un peu & en reprenant en partie leur premiere direction ou ligne droite qu'ils formoient.

Plus une corde est commise, plus les tours sont rapprochés; plus les fils ou torons qui la composent ont de courbure, & plus conséquemment elle a la puissance de s'*allonger.* Cette puissance est élastique, c'est-à-dire, que l'allongement de la corde n'a lieu que dans l'instant où elle éprouve un effort trop grand, & qu'elle reprend sa premiere forme dès que l'effort cede; du moins tant qu'une tension trop grande & trop continue n'a point affoibli ou détruit chez elle cet effet. Il faut donc distinguer deux sortes d'allongemens, l'un momentané, & qui cesse avec la force qui l'occasionne, & l'autre acquis par le tems & devenu permanent.

Une remarque importante encore, c'eſt qu'une corde en *allongeant* perd de ſa circonférence; de même qu'en la commettant davantage, on augmente ſa circonférence aux dépens de ſa longueur. En effet, dans la corde très-commiſe, les torons ſerrés & plus courbés rendent la corde plus pleine & plus arrondie, tandis qu'en *allongeant* au contraire, cet effet ſe détruit, & que le vuide ou la cannelure qui eſt entre les torons augmente. Donc une corde déja *allongée* eſt moins forte ou moins propre à ſoutenir un effort qu'une autre: donc, lorſqu'on veut donner une certaine circonférence à une corde, & que l'on prévoit qu'elle *allongera*, il faut lui donner en la commettant une circonférence plus forte, afin qu'après avoir *allongé*, elle ſoit à la circonférence requiſe.

Des remarques précédentes, je crois devoir conclure que tout le cordage d'un vaiſſeau ne doit pas être commis à un degré ſemblable. N'y a-t-il pas en effet de l'avantage à commettre beaucoup plus les cables, les grêlins, les remorques & généralement toutes les manœuvres, dont l'allongement élaſtique ou momentané n'eſt point à redouter?

Suppoſons, par exemple, un vaiſſeau à l'ancre, & eſſuyant un coup de vent dans lequel la mer ſe joigne au vent pour faire travailler le cable du vaiſſeau & le roidir. Si ce cable peu commis n'a pas la puiſſance de s'*allonger*, & de permettre au vaiſſeau de céder un peu à l'impulſion des lames réitérées & peſantes de la mer, il ſera néceſſaire ou que le cable rompe, ou qu'il ait aſſez de force pour ſurmonter ce poids énorme des vagues, indépendamment de l'effort qu'il ſupporte déja par l'effet du vent; c'eſt-à-dire, qu'il faudra que ce cable ſoit intrinſéquement plus fort ou compoſé d'un plus grand nombre de fils que celui qui étant beaucoup plus commis, pourra céder & amortir ce nouvel effet des vagues par l'avantage de la force élaſtique dont il eſt muni. Mais il n'en eſt pas de même de toutes les manœuvres, des haubans par exemple, dont l'uſage eſt d'affermir, de conſolider, de faire faire corps aux mâts avec le vaiſſeau. De l'allongement trop facile de ces manœuvres, il s'enſuivroit en effet que le mât acquerroit facilement la liberté de s'incliner, & cette liberté ſeroit ſuffiſante pour occaſionner ſa rupture ou ſa chûte.

Il y a une obſervation à faire à cet égard pour les manœuvres courantes, même pour les palans qui devant éprouver des ſecouſſes inégales & forcées dans certains inſtans, ſemblent être particuliérement dans le cas d'avoir leurs garans très-commis; c'eſt que la quantité dont ces manœuvres ſont commiſes eſt un obſtacle à leur chemin, c'eſt-à-dire, que plus elles ſont commiſes, & plus elles éprouvent de frottement dans les poulies & dans la rencontre des différents objets qu'elles touchent; en effet, les fils ou torons qui compoſent une corde étant ronds, laiſſent entr'eux à chaque tour un vuide ou une cannelure à la ſurface de la corde qui la rend raboteuſe, & apporte un obſtacle à ſon cours: or, plus elle eſt commiſe, plus il y a de tours dans une même longueur; d'ailleurs, de ce que ces tours ſont plus ſerrés & rapprochés, il réſulte encore qu'ils s'oppoſent plus directement au chemin de la corde, parce que cette cannelure dont nous parlons, rencontre les objets d'une maniere plus perpendiculaire à ce chemin.

Je ne prétends point rappeller ici le nom de chaque manœuvre & ſon uſage, pour déſigner enſuite les nuances que je juge qu'il faudroit établir dans la quantité la plus avantageuſe de les commettre; mais de tout ce qui vient d'être dit, on peut voir facilement qu'il ſeroit réellement utile d'en établir. Ces conſidérations générales auroient cependant encore beſoin d'être combinées avec quelques autres propriétés qui en réſulteroient; le déſavantage, par exemple, qu'a une corde très-commiſe d'être ſujette à faire des coques, & l'avantage qu'elle a d'être plus difficilement pénétrée par l'eau. Ce ſeroit à l'homme du métier & à l'eſprit juſte à combiner ces choſes & à diriger cette partie qui ne ſeroit plus confiée à l'inexpérience de nos officiers d'adminiſtration. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ALLOWAY, (*Géogr.*) ville maritime de l'Ecoſſe méridionale, dans le comté de Clackmonan, à deux lieues de Stirling. Elle eſt remarquable par le château qu'y poſſedent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de ſuccès qu'en tout autre endroit de l'Ecoſſe. (*C. A.*)

§ ALLUCHON *ou* ALICHON, (*Méchaniq.*) c'eſt un terme qui eſt uſité dans l'art de la charpenterie & que tous les méchaniciens emploient pour dénommer les chevilles ou eſpeces de dents dont on garnit les roues dentelées dans les grandes machines. Les *alluchons* different des dents en ce que celles-ci font corps avec la roue & ſont priſes ſur elle-même, au lieu que les *alluchons* ſont des pieces rapportées. Ils s'appliquent ou tout autour de la circonférence des roues qui alors ſont appellées *hériſſons*, où ils ſe placent perpendiculairement ſur le plan de la courbe qui forme le contour annulaire des roues qui alors prennent le nom de *rouets*. C'eſt au moyen de ces *alluchons* que les rouets & les hériſſons engrenent dans les lanternes qui, garnies de fuſeaux, ſont dans les grandes machines ce que les pignons ſont dans les petites, & ſervent également ou à multiplier la vîteſſe, lorſqu'on ne peut pas la procurer immédiatement par la puiſſance motrice, ou à tranſmettre & communiquer le mouvement d'une partie de la machine à une autre partie: les *alluchons*, de même que les fuſeaux, ſe font ordinairement d'un bois liſſe, dur & compact, tel que le cormier, l'alizier, *&c.*

Pour fixer le nombre d'*alluchons* dont un rouet ou un hériſſon doit être garni, le méchanicien commence par déterminer relativement à la puiſſance & à la réſiſtance, le rapport de la vîteſſe de la lanterne à celle de ſa roue dentée correſpondante. Si la lanterne doit faire ſix révolutions, tandis que cette roue ne fera qu'un tour, la circonférence & conſéquemment le diametre de la lanterne ne doit être que la ſixieme partie de l'autre, & la roue doit contenir ſix fois autant d'*alluchons* que la lanterne contient de fuſeaux. On détermine l'épaiſſeur ou la force des uns & des autres, ſur la proportion de la réſiſtance qu'ils ont vaincre, l'effort qu'ils ont à ſoutenir, & la diminution qui doit leur ſurvenir à meſure qu'ils s'uſeront par le frottement. Cette épaiſſeur étant déterminée, le nombre des fuſeaux de la lanterne & leur intervalle fixent ſon diametre, celui de la roue dentée & le nombre des *alluchons*. Il eſt cependant à propos d'obſerver, d'après M. de la Hire, qu'il eſt avantageux que le nombre des *alluchons* & celui des fuſeaux ſoient premiers entr'eux, c'eſt-à-dire, qu'ils n'aient d'autre commune meſure que l'unité, parce que de cette façon les mêmes *alluchons* ne rencontrent les mêmes fuſeaux que le moins fréquemment qu'il eſt poſſible, & conſéquemment les uns & les autres à force de frotter ſur des ſurfaces différentes, acquierent peu-à-peu la figure la plus convenable que la main de l'ouvrier ne donne pas toujours exacte. Il s'enſuit de-là en effet que le même fuſeau ne rencontre le même *alluchon* qu'après que la lanterne a fait autant de tours que la roue a d'*alluchons*; ainſi, ſi la lanterne doit avoir dix fuſeaux & que ſa vîteſſe doive être à celle de la roue dentée comme 6 eſt à 1, au lieu de donner 60 *alluchons* à cette roue, on fixera ſon diametre & on diviſera tellement ſa circonférence qu'elle en ait ou 59 ou 61.

Quant à la forme des *alluchons*, quoique ce soit une chose très-essentielle dans l'exécution des machines, on laisse souvent mal-à-propos le soin de cette partie aux ouvriers qui, ayant tous leur routine particuliere, ne suivent aucune regle là-dessus, & s'imaginent avoir bien rempli leur objet, pourvu que l'engrenage se fasse librement, sans obstacle & sans contrainte. Les uns se contentent de donner une surface plane à la touche, c'est-à-dire, à la partie de l'*alluchon* qui opere sur le fuseau; ils la dressent & la polissent le plus exactement qu'il est possible; ils l'arrondissent sur le bout pour faciliter le dégagement, & laissent au tems & au frottement à donner peu-à-peu à cette piece la configuration la plus convenable, que souvent elle n'acquiert que lorsqu'elle est affoiblie & hors de service. Il en est d'autres qui donnent aux *alluchons* la forme de cône tronqué, ils s'imaginent diminuer ainsi le frottement par le moindre contact des parties engrenantes; mais le méchanicien géometre porte ses vues plus loin, il veut des regles & en établit pour configurer ces pieces, de façon que l'égalité des leviers soit toujours constante, que l'effort de la puissance soit toujours le même & le mouvement de la machine constamment uniforme. M. de la Hire est le premier qui ait fait des recherches utiles sur cet objet; il a déterminé que la courbure la plus parfaite que l'on puisse donner aux dents d'une roue est celle d'une épicycloïde. Voyez à ce sujet le traité qu'il a donné de ces sortes de courbes & de leur application à la méchanique. M. Camus a perfectionné cette découverte & lui a donné beaucoup plus d'étendue, dans les *Mém. de l'Acad. des Scienc. année 1733*, & dans son *Cours de Mathém.* M. le Roy a répandu un nouveau jour sur cette matiere, & on ne peut voir qu'avec satisfaction la théorie simple & lumineuse qu'il établit sur cet objet intéressant d'un art, dans lequel sur les traces de son illustre pere, il se rend aussi célebre qu'utile.

La pratique des arts s'enrichit de ces précieuses découvertes. Un méchanicien éclairé sait les mettre à profit, lorsqu'il a à déterminer la forme la plus convenable des *alluchons*, il dirige lui-même la main de l'ouvrier dans l'exécution. Après avoir tracé sur une surface exactement plane l'épure du hérisson, ou tout simplement le cercle dont la circonférence est destinée à recevoir ces *alluchons*, il fait rouler sur le convexe de cette même circonférence, un autre cercle qui a pour rayon celui de la lanterne pris de son centre à celui de ses fuseaux; ce cercle muni au point de contact d'un style ou d'un traçoir, décrit une épicycloïde qui d'ailleurs peut se tracer au compas. C'est la portion de cette courbe prise de son point d'origine, qui donneroit la courbure des *alluchons*, supposé que les fuseaux fussent infiniment déliés; mais la théorie qui veut éclairer & guider la pratique, n'en reste pas à cette supposition qui la rendroit inutile: il faut que les fuseaux soient d'une solidité, d'une grosseur respective à leurs efforts; il faut donc réformer cette épicycloïde, & pour cet effet, le rayon des fuseaux étant déterminé, on décrit d'une ouverture de compas égale à ce rayon, le plus qu'il est possible, de petits arcs qui tous ayant leur centre dans la ligne même de l'épicycloïde, vont s'entrecouper du côté de sa concavité: on réunit tous ces points d'intersection, d'où il résulte une courbe qui est une autre épicycloïde parallele semblable à la premiere, & dont la courbure prise du principe de sa génération fournit le modele sur lequel l'*alluchon* doit être construit. Il est démontré que c'est la forme la plus avantageuse qu'on puisse lui donner, vu que par ce moyen la ligne perpendiculaire aux parties qui se touchent dans l'engrenage, passe toujours par le même point où se terminent les rayons primitifs du hérisson & de la lanterne dans la ligne des centres; d'où il suit que la longueur des leviers effectifs étant toujours la même, les *alluchons* & les fuseaux sont toujours les uns à l'égard des autres dans des situations également favorables, ce qui donne à la machine la propriété d'être mue uniformément par une puissance constamment égale.

Quant à la forme des *alluchons* des rouets, elle doit être différente, vu la différence des lanternes qui au lieu d'être cylindriques comme pour les hérissons, doivent être coniques pour engrener avec les rouets. La courbure des *alluchons* d'un rouet sera donc déterminée par le roulement de la zone conique de la lanterne qui, en se développant dans sa marche sur le plan circulaire, où doivent être placés les *alluchons*, engendre & décrit une cycloïde ou plutôt une lame cycloïdale, qui a pour base ce plan même & pour générateurs les différens cercles qui composent la zone. Cette courbe trouvée demande la même réforme que la précédente, eu égard à l'épaisseur des fuseaux nécessaires à la machine. La portion naissante de cette bande cycloïdale réformée, indiquera la forme requise des *alluchons* d'un rouet. M. Camus appelle cette courbe *épicycloïde sphérique*. Voyez sur cet article son *Cours de Mathématiques*, *Tome IV*, *page 305*, jusqu'à la fin.

La longueur des *alluchons* & leur intervalle dans les hérissons, comme dans les rouets, doit être déterminée, eu égard au nombre, à la grosseur & à l'écartement des fuseaux de la lanterne, de façon que l'engrenage & le dégagement se fassent librement & qu'il n'arrive ni arrêt, ni arc-boutement. L'*alluchon* doit engrener de façon qu'il opere sur les fuseaux le plus près qu'il est possible de sa racine, sans cependant que les fuseaux puissent jamais toucher en aucun point la circonférence de la courbe qui sert de base aux *alluchons*. Comme il n'y a qu'une face de l'*alluchon* qui opere sur le fuseau, il n'est pas nécessaire que la face qui lui est opposée soit également configurée, vu qu'elle ne travaille pas & qu'il convient d'ailleurs de laisser de cette part à la racine de l'*alluchon* un collet & un épaulement pour en assurer la solidité; cependant, il est à propos que cette partie soit telle qu'elle ne présente aucun obstacle, s'il arrivoit qu'en montant, ou réparant, ou démontant la machine, on fût obligé de faire tourner les roues à contre-sens.

On donne aux queues des *alluchons* la forme de pyramide quadrangulaire tronquée. Elles traversent toute l'épaisseur de la courbe de charpente où elles sont emmortoisées. On a soin de les clavetter par le bout, afin qu'elles soient inébranlables dans leur place. On dit, en terme de l'art, *rechausser* un rouet & un hérisson, lorsqu'on les garnit de nouveaux *alluchons*. (*P. F.*)

§ ALLUMÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'un flambeau qui semble brûler; des oiseaux dont les yeux sont d'un émail différent; des ours & autres quadrupedes, qui pareillement ont les yeux d'un autre émail que leurs corps: on excepte le cheval, dont l'œil d'un autre émail que son corps, est dit *animé*.

Lafare de la Salle, de la Coste, de la Tour, en Languedoc; d'*azur à trois flambeaux d'or, rangés en trois pals, allumés de gueules*: devise *lux nostris, hostibus ignis*; des mêmes flambleaux dont nous éclairons nos amis, nous brûlons nos ennemis.

Baynaguet de Saint Pardoux, de Penautier, en la même province, originaire d'Auvergne; d'*argent à la canette de sable, becquée & allumée de gueules, essorante & flottante sur des ondes de sinople; au chef cousu d'or, chargé de trois losanges du troisieme émail.*

Romecourt, co-seigneur de Villiers-les-Hautz, en Bourgogne; d'*or à l'ours passant de sable, allumé d'argent.* (*G. D. L. T.*)

ALLUSION, ſ. f. (*Belles-Lettres.*) Application perſonnelle d'un trait de louange ou de blâme.

Diogene reprochoit à Platon de n'avoir jamais offenſé perſonne. Grace aux *alluſions*, il eſt peu d'écrivains célebres de nos jours qui aient le même reproche à craindre.

Rien de plus odieux ſans doute que la ſatyre perſonnelle; & quoiqu'on puiſſe imaginer un degré de dépravation des mœurs publiques, où le vice impuni, toléré, allant par-tout la tête haute, feroit ſouhaiter qu'il s'élevât un homme pour l'inſulter en face & le flétrir; ce vengeur ne laiſſeroit pas d'être encore un perſonnage déteſtable.

Que chacun dans la ſociété ſe faſſe raiſon par le mépris, & par un mépris éclatant, du vice inſolent qui le bleſſe; rien de plus noble & de plus juſte. Mais le métier d'exécuteur, quoique très-utile, eſt infâme; & s'il ſe trouvoit un homme doué d'un génie ardent, d'une éloquence impétueuſe, du don de peindre avec vigueur, & que cet homme eût commis un crime digne de la rigueur des loix; c'eſt lui qu'il faudroit condamner à la ſatyre perſonnelle. *Voyez* SATYRE, *Suppl.*

Mais autant la ſatyre perſonnelle eſt odieuſe, autant la ſatyre générale des mauvaiſes mœurs eſt honnête. Celle-ci differe de l'autre à peu-près comme le miroir differe du portrait; dans le miroir malheur à celui qui ſe reconnoît, la honte n'en eſt qu'à lui ſeul.

La ſatyre, me dira-t-on, porte avec elle une reſſemblance: il eſt vrai; mais cette reſſemblance eſt celle du vice, à laquelle il dépend de vous qu'on ne vous reconnoiſſe pas.

C'eſt-là cependant cette eſpece de ſatyre innocente & juſte, qu'on trouve le moyen de rendre criminelle par la méthode des *alluſions*.

On ſait tout le chagrin qu'elles ont fait à Moliere. Heureuſement le vertueux Montauſier fut flatté que l'on crût qu'il reſſembloit au Miſantrope; heureuſement il ne dépendit pas de quelques puiſſans perſonnages de faire brûler, comme ils l'auroient voulu, le Tartuffe avec ſon auteur.

C'eſt une façon de nuire auſſi baſſe qu'elle eſt commune, que d'appliquer ainſi des traits qui par eux-mêmes n'ont rien de perſonnel, pour faire un crime à l'écrivain de l'intention qu'on lui ſuppoſe. L'envie & la malignité y trouvent d'autant mieux leur compte, que c'eſt un fer à deux tranchans.

C'eſt par *alluſion* que, dans la tragédie d'Œdipe, on voulut rendre repréhenſibles ces vers:

Nos prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe,
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Un jour, au ſpectacle, un de ces miſérables qui ſont payés pour nuire, faiſant remarquer un vers qui attaquoit fortement je ne ſais quel vice; s'écria que l'*alluſion* étoit *puniſſable*. *Très-puniſſable*, lui dit quelqu'un qui l'avoit entendu; *mais c'eſt vous qui la faites.*

L'*alluſion* eſt ſur-tout dangereuſe, lorſqu'elle rend perſonnelle aux ſouverains ou aux hommes en place une peinture générale des foibleſſes & des erreurs où peuvent tomber leurs pareils. Malheur au gouvernement ſous lequel il ne ſeroit permis ni de blâmer le vice ni de louer la vertu.

Rien de plus effrayant alors, & de plus nuiſible en effet pour les lettres, que cette manie des *alluſions*. De peur d'y donner lieu, on n'oſe caractériſer avec force ni le vice ni la vertu; on ſe répand dans le vague, on gliſſe légérement ſur tout ce qui peut reſſembler; on ne peint plus ſon ſiecle, on craint même ſouvent de peindre à grands traits la nature. On n'oſe dire ni bien ni mal que de loin, à perte de vue; & alors on mérite le reproche que Phocion faiſoit à l'orateur Léoſthene; que ſes propos reſſembloient aux cyprès, *qui ſont*, diſoit-il, *beaux & droits, mais qui ne portent aucun fruit.*

Il ſeroit digne des hommes en place de répondre aux vils délateurs qui leur dénoncent les traits de blâme qui peuvent les regarder, ce qu'un roi philoſophe (Archelaüs, roi de Macédoine), ſur qui quelqu'un de ſa fenêtre avoit laiſſer tomber de l'eau, répondit à ſes courtiſans, qui l'excitoient à l'en punir: *ce n'eſt pas ſur moi qu'il a jetté de l'eau, mais ſur celui qui paſſoit.* Cela ſeul ſeroit noble & juſte; & ce ſeroit alors que l'homme de lettres, avec la franchiſe & la ſécurité de l'innocence, pourroit blâmer le vice & louer la vertu, ſans que perſonne prît la ſatyre pour un affront, ni l'éloge pour une inſulte. *Voyez* SATYRE, *Supplém.* (*M.* MARMONTEL.)

§ ALMANZA, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur les frontieres du royaume de Valence, à vingt lieues ſud-eſt de la ville de Valence. C'eſt-là qu'en 1707 les François & les Eſpagnols, commandés par le maréchal de Berwick, Anglois de nation, remporterent une grande victoire ſur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inſcription pour monument de cette victoire. (*C. A.*)

ALMAS, (*Géogr.*) petite ville de la Tranſilvanie, avec un diſtrict, dépendant du comté de Clauſenbourg, aux Hongrois. Ce diſtrict eſt entre Burglos & Clauſenbourg; il ne contient que des montagnes, dans leſquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de ſouterrains. Il y a un bourg dans le bannat de Temeſwar, & une riviere, ſur laquelle eſt ſituée la forteresſe de Sigeth, qui portent le même nom. (*C. A.*)

ALMAZAN, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, au pied des montagnes frontieres de la province d'Aragon: elle a titre de marquiſat. On y va voir avec beaucoup de dévotion une relique qu'on regarde comme la tête de S. Etienne, martyr, & qu'on prétend n'être autre choſe que celle d'un pendu, que des pélerins François, qui alloient en Galice, apporterent exprès dans ce lieu pour ramaſſer quelque argent, afin de continuer leur route. *Long.* 16, 30. *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

§ ALMEIDE, (*Géogr.*) ville de Portugal dans la province de Beyra, ſur la riviere Coa, près des frontieres du royaume. Elle a des fortifications à la moderne, une égliſe paroiſſiale, un couvent, une maiſon de charité, un hôpital & deux mille habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des infans de Portugal. *Long.* 11, 22. *lat.* 40, 5.

Voſgien ne s'eſt trompé que de deux degrés vingt-deux minutes de longitude & autant de latitude ſur la poſition de cette ville, & il la met dans la province de Tra los Montes, tandis qu'elle eſt dans celle de Beyra. (*C. A.*)

ALMELO, (*Géogr.*) ville des Provinces-unies, dans l'Overiſſel, au bailliage de Twente. Elle eſt ſur la riviere de Vecht, entre Delden & Ottmerſum: les comtes de Rechtren la poſſedent à titre de ſeigneurie. Les maiſons en ſont aſſez jolies & bien bâties; il y a ſur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville conſidérable. *Long.* 24, 8. *lat.* 52, 25. (*C. A.*)

ALMENARA, (*Géogr.*) petite ville maritime d'Eſpagne dans le royaume de Valence, au nord de la ville de Valence, & au ſud-eſt de Segorbe: elle eſt près de la riviere Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30. *lat.* 39, 45. (*C. A.*)

§ ALMERIE, (*Géogr.*) ville maritime d'Eſpagne au royaume de Grenade, ſur la riviere d'Almora, avec un bon port ſur la Méditerranée. Elle eſt au nord-oueſt de la pointe du cap de Gates, anciennement

UNIVERSITARIA GRANADA

appellé *Charicleme*. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur-tout d'olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 4000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'*Almerie*. *Long.* 15, 45. *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

§ ALMISSA, (*Géogr.*) ville de la Dalmatie Vénitienne, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle est bâtie sur un roc élevé, à quatre lieues à l'est de Spalatro. Elle fut long-temps la terreur de ses voisins & l'asyle d'une multitude de Pirates, que les Vénitiens sont parvenus à détruire, ainsi que la plus grande partie de cette ville : il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omisc*. *Long.* 36. *lat.* 43, 50. (*C. A.*)

ALMO, (*Géogr. Hist.*) petit ruisseau de l'ancien Latium, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il est dans la campagne de Rome & vient se jetter dans le Tibre, près de la porte de S. Sébastien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux servoient à nettoyer l'idole de Cybele & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse.

ALMOBARIN, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle. Elle est dans le territoire de Mérida, au nord-nord-est de cette ville & au sud-est d'Alcantara. Il n'y a rien de remarquable. *Long.* 13. *lat.* 39, 10. (*C. A.*)

ALMONTE, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne au royaume de Séville, dans l'Andalousie. Elle est entourée d'une forêt d'oliviers. (*C. A.*)

* § ALMOX, ARISFASGO, *lisez* ALMOXARIFAZGO, en un seul mot Espagnol. Ce droit se perçoit aussi en Espagne sur différentes marchandises à l'entrée par mer & à la sortie pour l'étranger. *Voyez le Dictionnaire de l'académie de Madrid.* Vous y trouverez aussi que celui qui est préposé à la perception de ce droit, s'appelle de même *Almoxarifazgo*. *Seconde lettre de M. Midy sur le grand Vocabulaire François.*

ALNE, (*Géogr.*) riviere d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend sa source aux frontieres de l'Ecosse, & après avoir passé à Alnwich, petite ville qui prend son nom, elle vient se jetter dans l'océan Britannique à Aylemouth. Ptolémée la nomme Αλανος. (*C. A.*)

ALNEY, (*Géogr.*) petite île d'Angleterre dans la Saverne, à peu de distance de Glocester. C'est-là que dans l'onzieme siecle, Edmond côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Dannemarck, se battirent en champ clos.

ALNWICK, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, sur la riviere d'Alne, qui lui donne son nom. Elle est bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux Comtes de Northumberland. Elle fait un assez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit *le Lyon*, roi d'Ecosse, fut battu & pris par les Anglois en 1174. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Warwick. *Long.* 16, 15. *lat.* 55, 34. (*C. A.*)

§ ALOÈS, (*Mat. méd.*) Les trois especes d'*aloès*, le succotrin, l'hépatique & le caballin, se tirent de la même plante, s'il faut en croire Bauhin. Cette assertion est confirmée par le témoignage de Tournefort qui dit, dans sa *Mat. méd.*, avoir appris de M. Hermann, professeur de Botanique à Leyde, que le suc de la même plante donne les trois especes d'*aloès* connues, qui ne different que par le dégré de pureté.

L'*aloès* fournit, par l'analyse, une substance gommeuse & une résineuse, mêlées avec un peu de terre. M. Cartheuser tira d'une once d'*aloès* cinq gros de substance gommeuse, par le seul moyen de l'eau pure. L'esprit-de-vin très-rectifié se chargea d'environ trois gros de substance résineuse, & il ne resta que quelques grains de terre absolument insoluble par ces deux menstrues. Cette proportion n'est pourtant pas la même dans toutes les especes d'*aloès*.

On peut observer que la partie gommeuse, unie à la partie la plus douce de la résine par le moyen du vinaigre distillé, du suc de citron, *&c.*, est beaucoup plus purgative que la partie résineuse ou la gommeuse, prises séparément.

L'auteur de cet article, dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.*, prétend qu'on corrige la vertu purgative de l'*aloès* avec la casse; que la partie résineuse, extraite par l'esprit-de-vin, purge violemment, & que la partie gommeuse, extraite par l'eau, est un très-bon vulnéraire.

Il est singulier qu'on prétende émousser l'action d'un purgatif par l'addition d'un autre purgatif, surtout lorsqu'on ne voit aucun moyen d'action réciproque entre les deux substances. C'est encore une inexactitude bien singuliere, que d'attribuer à la partie résineuse l'action purgative qui appartient principalement à la partie gommeuse dans l'*aloès*, & de regarder la partie gommeuse comme un excellent vulnéraire, propriété qui appartient spécialement à la partie résineuse.

Il faut aussi ranger dans la classe des mots ou des assertions vuides de sens, les paroles suivantes: « Quoiqu'il soit besoin de corriger la résine d'*aloès* » en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas » la séparer entiérement des sels; ceux-ci étant très- » actifs, rongent les veines & les extrêmités déliées » des fibres, s'ils ne sont tempérés & enchaînés par » la partie résineuse. »

L'*aloès* entre dans une foule de compositions pharmaceutiques, auxquelles il donne la principale vertu; & les différentes combinaisons qu'on lui a fait subir ont été pour la plupart imaginées d'après ces vues théoriques d'enchaînement & de bride qu'on prétendoit lui donner. Pris en substance, sans préparation qui sépare la résine, ou en teinture, il excite le flux hémorrhoïdal, le cours des regles, les hémorrhagies du nez ou de la bouche : aussi s'en abstient-on dans les personnes maigres, d'un tempérament vif & sec, ou qui sont sujettes aux hémorrhagies.

La maniere la plus simple de séparer la partie gommeuse de la résineuse, est de triturer l'*aloès* dans de l'eau pure, de laisser déposer la résine, de décanter la liqueur, & de l'épaissir jusqu'à consistance d'extrait. Ce moyen est infiniment plus sûr que toutes ces insuccations, par lesquelles on prétend brider ou emprisonner les particules résineuses avec le suc des plantes mucilagineuses.

L'*aloès* a cela de particulier, qu'à la dose de quelques grains il relâche aussi bien le ventre, qu'à la dose entiere d'un scrupule, selon Juncker.

Cette substance a cela de commun avec tant d'autres remedes fameux ou usités, qu'étant vantée par plusieurs médecins comme un moyen précieux & très-salutaire, elle a été déprimée sans restriction par plusieurs autres. Cardan, Fernel, Hoffman, la regardent comme un remede abominable pour le goût, & dangereux pour le corps. Gui-Patin lui donne le nom de *remede diabolique*. Toutes ces déclamations n'empêchent pas que l'*aloès* ne soit un excellent remede contre les relâchemens d'estomac ou des visceres, &, comme on dit vulgairement, estomacs paresseux. Il est encore un très-bon détersif, & balsamique pour les ulceres & les plaies; il est antiseptique, & sert communément aux embaumemens des cadavres. (*Article de M.* LAFOSSE, *docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

§ ALOST, (*Géogr.*) ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'*Alost*. Elle est sur la Dendre à six lieues de Gand & presque autant de Bruxelles. On prétend qu'elle fut bâtie

par les Goths dans le cinquieme ſiecle. Il y avoit originairement des comtes ſouverains, mais dans le douzieme ſiecle elle fut réunie à la Flandre qui fit partie, dès cette époque, du ſaint empire Romain. Outre la ville d'*Aloſt* & ſon territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Gavre qui a titre de principauté, de Boulare & d'Eſcornay, le marquiſat de Lede, & quelques ſeigneuries & paroiſſes, avec Eynham, abbaye de Bénédictins ſur l'Eſcaut. C'eſt un pays abondant en grains & en houblons. En 1667 M. de Turenne prit cette ville, & la fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42. *lat.* 49, 55. (*C. A.*)

§ ALPAM, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botanique.*) plante peu connue juſqu'ici, de la famille des anones, décrite ſous ce nom par Rheede, qui en donne une figure paſſable, quoiqu'incomplette; *Hortus Malabaricus, vol. VI, pl. 28, page 51.* Les Malabares l'appellent *alpam*, les Brames *apama* & *pahiora*, les Portugais *fruita tirilha*, les Hollandois *manerik*.

C'eſt un arbriſſeau très-commun dans les terres ſablonneuſes & découvertes du Malabar, ſur-tout vers Aragatte & Mondabelle. Il eſt toujours verd, ne quittant jamais ſes feuilles, & il porte fleurs & fruits deux fois l'an, ſavoir, la premiere fois en octobre & novembre, & la ſeconde fois en février & mars. De ſa racine, qui eſt rouge, fort longue, & couverte de fibres nombreuſes, s'élevent deux ou trois tiges entourées de branches aſſez rares, longues & épaiſſes, droites, dures, peu flexibles, qui lui donnent l'air d'un buiſſon conique une fois plus long que large, comparable à la forme de certains pêchers ſauvageons ou certains ſaules recépés du pied. Ses branches ſont noueuſes, cylindriques, du diametre de deux à trois lignes, à bois blanc, plein d'une moëlle verte, & recouvert d'une écorce cendré-verd. Le long des jeunes branches, les feuilles ſont diſpoſées alternativement & circulairement à des diſtances aſſez grandes, d'un pouce à un pouce & demi, elliptiques, pointues aux deux bouts, épaiſſes, comparables à celles du laurier canellier, à trois groſſes nervures de même en deſſous, longues de ſix à huit pouces, trois ou quatre fois moins larges, entieres dans leur contour, verd foncé luiſant en deſſus, ternes en deſſous, portées ſur un pédicule court, demi-cylindrique, creuſé en canal en deſſus.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent deux à quatre fleurs pendantes, quelquefois réunies, mais ordinairement portées ſur un pédicule mince, cylindrique, un peu plus long qu'elles: elles conſiſtent en un calice épais, en cloche cylindrique, long de cinq lignes, large de quatre, peu ouvert, d'une ſeule piece, partagé juſqu'au milieu en trois diviſions égales, triangulaires, équilatérales, violet-noir au dedans, couvert de poils blancs au dehors, & qui tombe avant la maturité du fruit. Il n'y a point de corolle; mais au centre du calice ſont placées douze étamines raſſemblées en trois paquets, chacun de quatre antheres rouges, courtes, ſeſſiles, oppoſées à chaque diviſion, & qui entourent & ſéparent trois ovaires longs, ſemblables à trois ſtyles, qui, en grandiſſant, deviennent chacun une baie charnue, en ſilique, pointue aux deux bouts, cylindrique, droite, longue de trois pouces & demi à quatre pouces, large de deux lignes, qui ne s'ouvre point, & qui eſt remplie de ſemences très-menues & peu ſenſibles: de ces trois ovaires il en avorte ſouvent un ou deux, de ſorte qu'on en voit rarement trois parvenir à parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante eſt en général ſans odeur, même dans ſes fleurs; cependant ſes feuilles laiſſent ſentir quelque choſe de déſagréable. Son écorce & ſes feuilles ont une ſaveur acide mêlée d'un peu d'âcreté & d'aſtriction.

Uſages. On fait avec ſon ſuc & de l'huile, un onguent qui guérit la gale & les vieux ulceres: mais il eſt d'un uſage beaucoup plus familier pour les morſures venimeuſes des ſerpens; pour cet effet on applique ſa racine en cataplaſme avec le calamus ſur la morſure, & on en fait boire la poudre dans du lait de vache. Le ſuc de ſes racines ſe boit auſſi avec celui du calamus; mais on emploie plus particuliérement la poudre de ſa racine mêlée dans le jus de limon, & introduite dans un nouet au fond des narines, comme un ſternutatoire qui chaſſe le venin du ſerpent cobra capella.

Remarque. Quoique l'*alpam* ait au premier abord l'apparence d'un laurier, on voit, par la ſtructure de ſes fleurs & par le nombre de ſes ovaires, qu'elle vient naturellement dans la famille des anones; néanmoins il reſte à obſerver quelques détails qui nous manquent ſur la ſtructure interne de ſes baies en ſiliques. (*M.* ADANSON.)

* *ALPHA & OMEGA*, A & Ω, (*Théol. Hiſt. ſacrée.*) la premiere & la derniere lettre de l'alphabet grec. Jeſus-Chriſt dit dans l'*Apocalypſe*, *chap. j. 8, xxj. 6, xxij. 13*, qu'il eſt l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

A & Ω *numiſmatiques.* Ces deux lettres grecques, ſéparées par une croix, ſe trouvent ſur le revers de quelques monnoies des rois de France, Clovis, Dagobert, Robert, Henri I, Philippe I. & Louis XII.

L'empereur Conſtantin ayant embraſſé la religion chrétienne, fit auſſi mettre une croix entre A & Ω ſur ſon caſque, ſon bouclier & ſur ſes étendarts.

ALPHESTE, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ichtyol.*) poiſſon qui, ſelon les anciens, eſt ſaxatile, d'un jaune de cire, purpurin dans quelques endroits, avec une épine, & qui ſe prend communément deux à deux. Cette derniere particularité l'a fait nommer par quelques-uns, *cynœdus*, ſelon Pline, c'eſt-à-dire poiſſon amoureux & lubrique, parce qu'on les voit ſouvent jouer deux à deux à la queue l'un de l'autre. Rondelet & Belon en ont donné une figure qui a été copiée par Jonſton; *Hiſtoria natur. piſc.*, *page 31, planche XV, figures 1, 2, 3.*

Suivant ces auteurs, l'*alpheſte* a la figure du mœna ou de la bogue, le corps du pagre, mais plus étroit, moins élevé, long d'un pied environ, des dents de chien rangées, comme celles d'une ſcie, le corps jaune-purpurin ſur le dos, les écailles arrondies & très-rudes; ſept nageoires, dont deux épineuſes, ſavoir; deux ventrales mediocres ſous les deux pectorales pareillement médiocres; une derriere l'anus, épineuſe, plus longue que profonde; une très-longue ſur le dos, à rayons antérieurs, épineux, & plus longs que les poſtérieurs; enfin une à la queue, molle & fourchue, juſqu'au milieu de ſa longueur.

Remarque. Par cette deſcription, on voit que le poiſſon décrit par les modernes eſt une eſpece de ſpare, & qu'ils n'ont point encore reconnu celui que les anciens ont déſigné, & qui ne doit avoir qu'une ſeule épine ſur le corps. (*M.* ADANSON.)

* ALPHONSE, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Pluſieurs rois de Léon, des Aſturies, de Caſtille, d'Aragon & de Navarre, ont porté le nom d'*Alphonſe*; & comme la loi que nous nous ſommes impoſée de nous borner aux généralités de l'hiſtoire, ne nous permet pas d'entrer dans les détails de leur regne, nous parlerons de chacun d'eux en particulier, avec une brieveté analogue à notre plan.

ALPHONSE I, ſurnommé le *catholique*, mérita ce titre par les victoires ſanglantes qu'il remporta ſur les Muſulmans, auxquels il rendit le nom chrétien redoutable. Proclamé roi en 739, par les Goths réfugiés dans les montagnes des Aſturies, il ſembla,

pendant les premieres années de son regne, ne respirer que guerre & carnage; se baigner dans le sang des Mahométans, démanteler des places, saccager des villes, changer de riches campagnes en déserts affreux; tels furent les exploits par lesquels il signala sa haine contre le Mahométisme. Las ou honteux de tant de dévastations, ce guerrier sanguinaire devint un roi doux, pacifique & bienfaisant, plus occupé du bonheur de ses sujets, que de la destruction des infideles. Il mourut en 757, & laissa son trône à son fils Froïla.

ALPHONSE II, dit le *chaste*, parce qu'il fit vœu de chasteté, vœu plus qu'indiscret dans un monarque & un époux, monta sur le trône des Asturies en 791, par l'abdication volontaire de D. Bermude, successeur de l'usurpateur Moregat; & eut assez de générosité pour oublier des injures dont il lui étoit si aisé de se venger, préférant le noble soin de se concilier tous les cœurs par ses bienfaits, à la peine inquiétante de rechercher des coupables qu'il eût été obligé de punir. Il fit la guerre aux Maures, mais ce fut pour défendre ses provinces de leur fureur; c'étoit l'amour de son peuple qui l'animoit, & non la haine de ses ennemis. Ce roi bon & juste fut déposé par une troupe de factieux, mécontens de la justice qu'il faisoit observer dans ses états. Ils l'enfermerent dans un monastere. Des citoyens généreux volerent au secours de leur monarque, le tirerent de sa prison, & le rétablirent sur le trône au bruit des acclamations publiques. *Alphonse* ne sçut se venger que par des bienfaits. Cette générosité héroïque fit rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient si étrangement écartés. Après un regne florissant de 44 ans, ce prince moins fatigué de la royauté qu'épuisé par les soins pénibles de l'administration, & ses longs travaux militaires, assembla les grands du royaume, demanda qu'il lui fût permis de jouir d'un repos auquel son âge (il avoit 70 ans) & ses infirmités le condamnoient, leur recommanda pour son successeur, Ramire son cousin, vit son choix approuvé, remit à celui-ci les rênes du gouvernement, & vécut encore sept ans simple citoyen, observant les loix aussi exactement qu'il les avoit fait observer.

ALPHONSE III, surnommé le *grand*, roi d'Oviédo & de Léon, monta fort jeune sur le trône, & vit les premiers jours de son regne troublés par la révolte de Froïla, comte de Galice, qui obligea le jeune monarque à fuir devant lui, & à lui laisser le sceptre. Mais Froïla ne jouit pas long-tems du fruit de son crime, ayant été assassiné dans son palais un peu moins d'un an après son usurpation. *Alphonse* reprit les rênes du gouvernement, & courut risque d'être détrôné une seconde fois; il réduisit les rébelles, à la tête desquels étoit le comte d'Eylon. Une continuité de victoires sur les Sarrasins illustrerent la suite de son regne, & lui mériterent le surnom de *grand*: grandeur fatale qui ne lui laissa pas un moment de tranquillité. Tandis que le souverain triomphe hors de ses états, le désordre s'y glisse; & lorsqu'il s'agit de réformer les abus, on trouve des obstacles qui entraînent de grands troubles. Les seigneurs vexoient le peuple; *Alphonse* voulut borner leur autorité. Plusieurs se révolterent, & *Alphonse* se vit contraint de tourner contre ses propres sujets, des armes encore fumantes du sang des Maures. Le sang des rebelles coula sans éteindre le feu de la rébellion. Il eut la douleur de voir ses fils & la reine son épouse conjurés contre lui; & dans cette conjoncture accablante, soit foiblesse ou générosité, il abdiqua en faveur de D. Garcie, l'aîné de ces fils dénaturés, & donna la Galice à D. Ordogne, le cadet. *Alphonse* mourut deux ans après cette abdication, le 20 décembre de l'an 912. Il avoit fait lui seul plus de conquêtes que tous ses prédécesseurs ensemble; ses états comprenoient les Asturies, la Galice, une partie du Portugal & de la vieille Castille, avec le royaume de Léon.

ALPHONSE IV, dit *le moine*, parce que, ne se sentant aucune des qualités nécessaires pour régner, il abdiqua la couronne en faveur de Ramire, son frere, quoiqu'il eût un fils, & se fit moine dans l'abbaye de Sahagun. Mais il se repentit de cette démarche; &, comme s'il eût appris dans l'obscurité du cloître, le grand art des rois, il sortit de son couvent, & prétendit que Ramire lui rendît la couronne; il eut des partisans, mais ils furent bientôt dissipés. Alphonse abandonné se jetta aux pieds de son frere qui lui fit créver les yeux & le fit étroitement garder dans le monastere de Saint Julien, où il finit ses jours.

ALPHONSE V n'avoit que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône; son éducation fut confiée au comte de Galice D. Melando Gonzalez, & la régence à Dona Elvire, mere & tutrice du monarque enfant. L'une & l'autre concoururent à en faire un roi vertueux, doux, équitable, bienfaisant, qui gouverna ses états en paix, & mourut en 1028 sous les murs de Visée, place importante de la Lusitanie, dans la premiere entreprise qu'il forma contre les Maures. Il étoit dans sa 34ᵉ année.

ALPHONSE VI, dit *le brave*, réunit les trois royaumes de Castille, de Léon & de Galice, que Ferdinand le Grand, son pere, avoit divisés entre ses trois fils. Mais les Castillans ne voulurent le reconnoître pour leur souverain, qu'à condition qu'il jureroit de n'avoir eu aucune part à la mort du roi son frere. Le Cid, ce héros si célebre par sa valeur & la continuité de ses victoires sur les Sarrasins, reçut ce serment; & l'on assure qu'il exigea d'*Alphonse* qu'il le répétât jusqu'à trois fois: hardiesse indiscrette qui le fit exiler par le nouveau roi. Mais bientôt le bruit de ses exploits le fit rappeller.

La conquête de Tolede & de plusieurs places des environs, qui subirent le joug des Castillans, & donnerent commencement à une nouvelle province, nommée la nouvelle Castille, est l'événement le plus remarquable du regne d'Alphonse. Si ses armes ne furent pas toujours victorieuses, son courage ne brilla jamais avec plus d'éclat que dans les revers. Ce fut après avoir perdu deux grandes batailles contre les Maures, qu'il força le Miramolin, vainqueur du roi de Seville, à faire hommage de ses conquêtes à la couronne de Castille, à s'en reconnoître tributaire, & à payer sur le champ une somme considérable. Ce fut après la fatale journée des sept comtes, qu'*Alphonse* infirme & âgé de 75 ans, arrêta un vainqueur qui sembloit devoir envahir la Castille, l'insulta jusques sous les murs de Seville, & revint à Tolede chargé de gloire & de riches dépouilles. Il y mourut peu de tems après, le premier jour de juillet 1109.

ALPHONSE *le batailleur*, roi d'Aragon, & Urraque son épouse, fille unique & héritiere d'Alphonse VI, se disputerent pendant sept ans la couronne de Castille: ce qui plongea l'Espagne dans une guerre intestine qui n'aboutit qu'à rendre vaines les prétentions de l'un & de l'autre. La couronne appartenoit sans contredit à Urraque par le droit de sa naissance; & cette princesse, au lieu de la partager avec le roi d'Aragon son époux, prétendoit gouverner seule la Castille & ses autres états. *Alphonse* cependant n'avoit épousé Urraque que pour réunir toute l'Espagne chrétienne sous un seul maître; aussi prit-il le titre d'empereur des Espagnes, à l'exemple de son beau-pere. Mais Urraque avoit un fils de son premier mari, Raimond de Bourgogne. Ce fils, exclu du trône par une volonté assez bisarre de son aïeul, étoit élevé dans la Galice qu'on lui avoit laissée

laissée pour apanage avec le titre de comte. Tandis que les deux époux se faisoient une guerre cruelle, les Galiciens reconnurent l'infant pour souverain, & le couronnerent à Compostelle. Bientôt il eut un parti considérable. Le Roi d'Aragon jugea à propos de laisser la mere & le fils aux prises, & de songer à agrandir son propre royaume par des conquêtes sur les Maures. La reine Urraque mourut; son fils, aidé du pape Calixte II, son parent, força le roi d'Aragon à lui restituer, par un traité, les places qu'il occupoit encore dans la Castille. *Voy. ci-après* ALPHONSE I, roi d'Aragon.

ALPHONSE VII, roi de l'ancienne & de la nouvelle Castille, de Léon, des Asturies & de la Galice, se fit couronner empereur des Espagnes, à Tolede, en 1135; il fut le quatrieme & le dernier qui porta ce titre fastueux; il signoit *Ildefonsus pius, felix, augustus, totius Hispaniæ imperator.* C'est cette affectation qui le fait surnommer l'*empereur* par les historiens d'Espagne. Il mourut en 1157, après avoir divisé ses états entre Sanche, son fils aîné, à qui il donna les deux Castilles, & Ferdinand qui eut en partage le royaume de Léon & de Galice.

ALPHONSE VIII, dit *le noble* ou *le bon*, roi de Castille, n'avoit que quatre ans lorsqu'il monta sur le trône. Sa minorité fut orageuse; ses états furent démembrés. Mais ayant atteint sa quinzieme année, il fut déclaré majeur en 1166 par les états généraux du royaume de Castille assemblés à Burgos, & reconquit rapidement tout ce que ses voisins avoient usurpé sur lui pendant son enfance. En 1176, *Alphonse* tourna toutes ses forces contre les Maures, dans le dessein de les chasser de l'Espagne; il suivit si constamment ce projet, que quand les rois d'Aragon, de Navarre & de Léon se liguerent contre lui en 1191, il leur demanda la paix, & fut assez heureux pour changer la ligue en une croisade dont il se déclara le chef. Cependant il perdit une grande bataille contre le Miramolin, en 1195. On assure que vingt mille hommes d'infanterie & toute sa cavalerie resterent sur le champ de bataille. La journée de Marandal en 1212, le vengea de cette défaite. Les historiens disent que cent mille Maures y perdirent la vie. La peste & la famine qui désoloient alors l'Espagne, & sur-tout l'armée d'*Alphonse*, l'empêcherent de tirer de sa victoire tout l'avantage qu'il eût pu en espérer dans des circonstances plus favorables. Ce prince mourut en 1214, âgé de 60 ans.

ALPHONSE IX, roi de Léon, des Asturies & de Galice, fils de Ferdinand, roi de Léon, & de Donna Urraque, infante de Portugal, forcément répudiée par son époux, succéda à son pere en 1188. Tour-à-tour allié & ennemi des rois de Castille, tantôt il leur fit la guerre, & tantôt il joignit ses armes aux leurs contre les Sarrasins. Plus heureux lorsqu'il combattit les infideles, que lorsqu'il porta les ravages de la guerre dans les états des princes chrétiens, il ne contribua pas peu à affoiblir la puissance des Maures en Espagne, par les conquêtes qu'il fit sur eux. Il mourut en 1230, après un regne de 42 ans.

ALPHONSE X, surnommé *le sage*, ou *l'astronome*, fils de Ferdinand III, lui succéda en 1252. Peu satisfait de la couronne de Castille, il se laissa aller à l'ambition indiscrete d'y joindre la couronne impériale; démarche inconsidérée, qui causa son malheur & celui de l'état. Il fut réellement élu empereur en 1257, par la faction de quelques seigneurs Allemands, qu'il gagna par ses profusions; mais il ne put pas soutenir efficacement cette prétendue élection; & l'or qu'il prodiguoit à des étrangers, il l'amassoit par des impôts excessifs, dont il chargeoit ses sujets, & en retenant les appointemens des principaux officiers de la couronne. On commença par murmurer dans la Castille; puis on conspira. *Alphonse* tâcha en vain d'appaiser cette révolte, à la tête de laquelle étoit l'infant Don Philippe. Jaloux de se faire reconnoître empereur, il vouloit partir pour l'Italie; il promit aux révoltés de les satisfaire, & leur donna de l'argent: ceux-ci profiterent de la crainte qu'ils lui inspiroient, pour fortifier leur parti. *Alphonse* couroit risque de perdre la couronne qu'il possédoit, en poursuivant celle qu'il ne devoit pas posséder. Heureusement pour lui, l'élévation de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial, fit évanouir toutes les espérances du roi de Castille. Il revint dans ses états, gagna les mécontens à force de dons & de promesses; mais il laissa un levain de rebellion dans les esprits.

Don Ferdinand étoit mort, & laissoit deux enfans, qui devoient naturellement hériter des droits de leur pere, déclaré successeur d'*Alphonse*: mais Don Sanche, frere de Ferdinand, conçut le perfide projet, non seulement d'être déclaré héritier du trône, préférablement à ses neveux, mais encore de détrôner son pere. Ce fils ingrat réussit à se faire déférer le titre de roi, par les états assemblés à Valladolid. *Alphonse* se ligua avec le roi de Maroc, qui ne put le rétablir sur le trône. Il maudit son fils, le déshérita; puis rétracta cette exhérédation, & mourut de chagrin en 1284. Ses tables astronomiques, connues sous le nom de *Tables Alphonsines*, lui avoient mérité le surnom *d'Astronome*. Le code des loix, qu'il forma & publia, lui firent donner celui de *sage*, dont il ternit la gloire par la folle ambition qu'il eut d'être empereur d'Allemagne.

ALPHONSE XI, surnommé *le vengeur*, fils de Ferdinand IV, lui succéda aux royaumes de Léon & de Castille en 1312; il ne faisoit, pour ainsi dire, que de naître, lorsque son pere mourut; & tout le tems de sa minorité fut une continuité d'intrigues, de cabales, de révoltes & de guerres intestines. L'Espagne chrétienne fut alors dans la situation la plus déplorable. *Alphonse* devenu majeur, s'arma d'une sévérité peut-être trop dure, mais jugée nécessaire, pour faire rentrer les grands dans le devoir. Ce prince ajouta même quelquefois la ruse & la trahison à la rigueur. Ces moyens violens n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit: il ne put jamais détruire entiérement le levain de rebellion, qui fermentoit depuis le regne de Ferdinand III. La rigueur de ses jugemens lui mérita le surnom de *vengeur*; titre plus terrible que glorieux. *Alphonse* se signala contre les Maures: la bataille de la Salado, où son armée combinée avec celle du roi de Portugal, tua plus de deux cens mille Maures, & fit un nombre incroyable de prisonniers, est célebre dans les annales de son regne. Les historiens assurent que cet horrible carnage couvrit de cadavres tous les chemins, à plus de trois lieues à la ronde. *Alphonse* prit ensuite Algezire, place forte de l'Andalousie, sur la côte du détroit de Gibraltar; & peut-être eût-il conquis Gibraltar même, si la peste n'eût terminé ses jours, lorsqu'il en faisoit le siege en 1350. Les Castillans le regretterent: sa grande sévérité devint alors un sujet d'éloges. On jugea qu'elle avoit purgé la Castille des brigands qui l'infestoient, donné une nouvelle force aux loix, réformé un grand nombre d'abus dans l'administration de la justice, & souvent réprimé la tyrannie des grands qui opprimoient le peuple, & faisoient des usurpations injurieuses à la couronne. Il n'est pas sûr que la douceur eût produit les mêmes effets, dans un tems où l'esprit de révolte animoit presque tous les grands. Plaignons un roi qui se voit dans la dure nécessité de faire couler le sang des plus puissans de ses sujets, pour assurer la tranquillité & le bonheur des

autres; & conseillons-lui toujours de n'avoir recours à la justice rigoureuse, qu'après avoir épuisé prudemment tous les autres moyens que l'humanité prescrit. Si la sévérité d'*Alphonse* en imposa souvent aux séditieux; il éprouva aussi plus d'une fois, que la crainte du châtiment n'est pas toujours un remede infaillible.

ALPHONSE I, roi d'Aragon, surnommé *le batailleur*, parce qu'il se trouva à vingt-neuf batailles rangées. Nous avons parlé ci-devant de ses démêlés avec la reine Urraque son épouse, au sujet des royaumes de Castille & de Léon. Lorsqu'après bien des troubles & du sang répandu, il prit le parti de se borner à ses états héréditaires, ou plutôt lorsqu'il chercha à faire sur les Maures des conquêtes, qu'il ne pouvoit pas espérer de faire dans l'Espagne chrétienne, il remporta victoires sur victoires; & la fortune ne l'abandonna, que lorsqu'il eut conquis tout le pays de la partie méridionale de l'Ebre, & augmenté de plus des deux tiers la monarchie Aragonnoise. En 1534, il s'opiniâtra mal-à-propos au siege de Fraga. Cette ville fut secourue par un renfort considérable de Maures qui lui livrerent bataille: il fut vaincu, pour la premiere fois de sa vie, par les Sarrasins; il n'échappa à la fureur de l'ennemi, qu'en se retirant dans le monastere de S. Jean de la Pegna, où il mourut peu de jours après, épuisé par les efforts de valeur qu'il fit dans cette derniere action, pour arracher la victoire aux Maures, & peut-être aussi par le dépit que lui causa sa défaite. Mariana prétend que ce prince, qui n'avoit point d'enfans, institua pour héritiers de ses états les chevaliers du Temple, & ceux de S. Jean de Jérusalem: mais ce prétendu testament est contesté par tous les autres historiens; & il est sûr que, supposé qu'il ait existé, les Aragonois n'y eurent aucun égard.

ALPHONSE II, roi d'Arragon. Il est dur pour un historien, ami de l'humanité, de n'avoir que des exploits militaires à raconter. Il semble que tous les rois, qui régnerent sur les différentes contrées de l'Espagne, pendant plusieurs siecles, ne montassent sur le trône que pour faire la guerre aux rois leurs voisins & aux Maures. Et quel bien pouvoient-ils faire à leurs sujets, ces princes toujours occupés de projets de conquêtes, dans un tems où la vertu guerriere étoit presque la seule qu'on admirât? *Alphonse* II. monta sur le trône en 1162, âgé de dix ans; il en régna trente-quatre, étant mort en 1196.

ALPHONSE III, roi d'Aragon, ayant pris ce titre en 1285, à la mort de son pere Pierre III, sans s'être fait couronner solemnellement dans l'assemblée des états, les grands du royaume lui en témoignerent leur surprise & leur mécontentement, & lui firent sentir que les rois d'Aragon ne l'étoient pas avec sûreté, avant d'avoir juré de maintenir les privileges des grands & du peuple. *Alphonse* se rendit à leurs remontrances, se fit couronner solemnellement, avec les cérémonies accoutumées, & porta même la déférence jusqu'à permettre que les états lui choisissent ses ministres, & les principaux officiers de sa maison. Mais, après la conquête de Minorque & d'Ivica, ce prince convoqua les états, & y fit recevoir plusieurs réglemens qui, en diminuant la puissance des grands, augmentoient celle du monarque. Le roi son pere, lui avoit laissé une guerre à soutenir contre la France; il ne la termina qu'en 1291, peu de tems avant sa mort. Il prit part aux troubles qui divisoient la Castille; fut excommunié par le Pape Nicolas IV; se raccommoda ensuite avec lui, & alloit former une alliance avantageuse, en épousant Eléonore d'Angleterre, lorsqu'il mourut âgé seulement de vingt-six ans, dans la sixieme année de son regne.

ALPHONSE IV, surnommé *le débonnaire*, à cause des actes multipliés d'une bonté qui dégénéra quelquefois en imprudence & en foiblesse, avoit juré aux états, lors de son couronnement, de n'aliéner aucun des domaines de la couronne: serment qu'ils avoient cru devoir exiger de ce prince, pour mettre des bornes à sa générosité excessive. Il fit la guerre avec succès aux Maures & aux Génois. Mais les chagrins domestiques qu'il éprouva, mêlerent bien de l'amertume à la douceur de ces succès. *Alphonse* avoit apanagé Dom Ferdinand, son second fils, du marquisat de Tortose, & de la seigneurie d'Albarracin, n'ayant pas prétendu par le serment qu'il avoit fait aux états, se priver du précieux droit de la puissance paternelle, celui d'assurer à ses enfans un sort convenable. Il avoit aussi donné à la reine Eléonore de Castille son épouse, Xativa & quelques autres places. Don Pedre, fils aîné d'*Alphonse*, & héritier du trône, mécontent de ces arrangemens, osa accuser hautement son pere d'avoir violé son serment. *Alphonse* allégua pour sa justification, les sentimens de tendresse paternelle & conjugale, qui l'avoient porté à faire ces dispositions. Don Pedre étoit excité par l'archevêque de Sarragosse, prélat ambitieux. La reine découvrit cette intrigue, & l'archevêque fut banni de la cour. Il avoit pris un tel ascendant sur l'esprit de l'infant, qu'il le porta à se venger de sa mere, en s'emparant de Xativa. Eléonore n'osa point solliciter son époux à prendre sa défense contre son propre fils; mais la sensibilité d'*Alphonse*, attaqué alors d'hydropisie, accrut tellement son mal, qu'il mourut le 24 janvier 1336.

ALPHONSE V, surnommé *le magnanime*, fils de Ferdinand *le juste*, roi d'Aragon, lui succéda en 1416. Franc, généreux, bienfaisant, guerrier intrépide, habile politique, ami des arts, protecteur des Sciences, savant lui-même, galant à l'excès, *Alphonse* sut allier toutes ces qualités; & c'est de leur assemblage, qu'il se forma ce caractere de grandeur, qui lui mérita le surnom de *magnanime*. La jalousie de la reine Marie, son épouse, éloigna *Alphonse* de ses états d'Aragon. Ce prince, regardé comme un des plus beaux hommes de l'Europe, aimoit une dame de la cour, dont il avoit eu un fils. La reine, d'autant plus piquée, qu'aux agrémens de la figure, elle joignoit de l'esprit, des talens & d'excellentes qualités, trouva le moyen de faire empoisonner sa rivale. *Alphonse*, trop grand pour se venger d'une femme, quelque sensible qu'il fût à cette perte, prit le parti d'aller distraire sa douleur hors de son royaume, par des voyages & des opérations militaires. On conjura contre lui: un des conspirateurs, touché de remords, vint se jetter à ses pieds, lui découvrit la conspiration, & lui donna la liste des coupables. *Alphonse* la déchira sans la lire, & dit: *Je vous pardonne, afin que vous alliez dire aux conjurés que je prends plus de soin de leur vie, qu'ils n'en prennent eux-mêmes.* Il montra la même grandeur d'ame en plusieurs autres occasions; & lorsqu'il se vit dans la nécessité de punir, le sang d'un seul versé à regret, lui parut suffisant pour expier le crime de tous. Jeanne, reine de Naples, se joua deux fois de sa bonne-foi, après avoir tiré de puissans secours de sa générosité. La conquête de Naples le vengea. Reconnu roi de Sicile en 1442, il fixa son séjour en Italie, malgré les instances des Aragonnois. Il aimoit à aller à pied & sans suite dans les rues de sa capitale. Lorsqu'on lui représentoit que c'étoit exposer sa personne, il répondoit: *Que peut craindre un pere qui se promene au milieu de ses enfans?* L'étude & l'amour le délassoient agréablement des fatigues de la guerre, & des soins pénibles du gouvernement. Il avoit coutume de dire qu'un *prince ignorant n'étoit guere au-dessus d'un âne*

couronné. Si sa folle passion pour Lucrece Alania, jetta quelque ridicule sur les derniers jours de sa vie, au moins on ne lui reprochera point d'avoir sacrifié ses sujets, ses devoirs, ni la majesté de son rang, aux caprices & à l'avidité de ses maîtresses. Il mourut en 1458.

ALPHONSE I, (*Hist. de Portugal.*) fils de Henri, comte de Portugal, & de Thérese, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille, avoit à peine trois ans, lorsque la mort de son pere le laissa sous la tutelle de sa mere, femme ambitieuse & peu décente dans ses mœurs, qui ne céda l'autorité suprême à *Alphonse*, que lorsque celui-ci l'y contraignit à force ouverte. Ce prince ayant recouvré ses droits, tourna ses armes contre les Maures; & les victoires multipliées qu'il remporta sur eux, le firent proclamer roi de Portugal, par ses troupes en 1130. Le Pape Eugene III. lui confirma ce titre par un bref; mais son couronnement ne fut célébré que quelques années après, à Lamego, où le trône fut déclaré héréditaire par une loi constitutive de l'état, & les étrangers exclus de la couronne, mais non pas les princes naturels. Assisté des prélats & des principaux citoyens des villes, il fit des loix pour la tranquillité & la bonne police du royaume; de sorte qu'il fut à la fois un guerrier habile & heureux, un roi doué de grandes qualités, le fondateur de la monarchie Portugaise, & le législateur de sa nation. Il mourut en 1185, laissant pour successeur son fils Don Sanche I, qui se montra digne d'un si grand prince.

ALPHONSE II, surnommé *le gros.* Sanche I. ne voulant pas que les cadets de ses enfans fussent dans la dépendance de l'aîné, avoit apanagé non-seulement ses deux fils, Don Ferdinand & Don Pedre, mais encore ses deux filles, Donna Thérese & Donna Sanche. *Alphonse* II, monté sur le trône, eut de violens démêlés avec ses sœurs: il prétendoit que leur pere n'avoit pu démembrer de la couronne, les places dont il leur avoit donné la souveraineté. Cette querelle fut suivie d'une guerre civile: le Pape s'en mêla à la sollicitation des princesses. *Alphonse* fut excommunié, & son royaume mis en interdit. Ainsi Donna Thérese & Donna Sanche forcerent leur frere à souscrire à la cession des places que Sanche I. leur avoit données. Le roi de Portugal fit ensuite la guerre aux Maures: guerre si glorieuse pour lui, si toutefois il peut y avoir de la gloire à répandre le sang, mais en même tems si funeste par les nouvelles querelles qu'elle lui occasionna avec le Pape, & tout le clergé de son royaume. Il jugea qu'il n'étoit pas juste que ses sujets laïques supportassent seuls les frais d'une guerre entreprise en faveur de la religion; en conséquence il crut pouvoir taxer les ecclésiastiques, les plus riches de ses sujets. L'archevêque de Brague en jugea autrement: il excommunia les officiers chargés par le roi de lever les taxes imposées. *Alphonse* saisit les revenus de l'archevêque, & se contenta de le faire sortir de ses états. Le Pape, irrité de ce procédé, envoya en Portugal des commissaires qui excommunierent le roi, & jetterent un interdit sur le royaume. *Alphonse* entra en négociation avec le clergé, mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort excommunié, le 25 de mars 1223.

ALPHONSE III. arracha le sceptre des mains de son frere aîné Sanche II; mais lorsqu'il fut assis sur le trône en 1248, il tâcha d'effacer la honte de son usurpation, par une administration juste & modérée, & témoigna en plusieurs circonstances, tant par ses paroles, que par des bienfaits répandus sur ceux qui étoient restés fideles à son frere, qu'il désapprouvoit un crime dont il recueilloit les fruits. Il sut remédier à plusieurs abus qui s'étoient introduits à la faveur des troubles dont le royaume avoit été agité: mais, lorsqu'il voulut réformer le clergé, il trouva tant de résistance de la part des ecclésiastiques de Portugal, & sur-tout de la part du Pape, qu'il échoua dans ce projet, peut-être faute d'y avoir procédé avec assez de prudence. Il mourut en 1279.

ALPHONSE IV, surnommé *le brave*, eut quelques bonnes qualités avec beaucoup de vices. Fils dénaturé, il s'arma plusieurs fois pour détrôner le roi Denis son pere, & fut cause de sa mort, par l'atrocité de ses procédés envers lui. Frere injuste, il persecuta cruellement Don Sanche, prince digne d'un meilleur sort, par l'honnêteté de son ame, & son mérite supérieur. Il est vrai qu'*Alphonse*, après avoir été son tyran, parut devenir son ami; mais cette amitié tardive, & peut-être forcée, effaça-t-elle l'injuste & barbare persécution qui la précéda? Il fit douze ans de guerre au roi de Castille son gendre; le sang des Portugais & des Castillans ne cessa de couler pendant tout ce tems, pour les querelles domestiques de leurs souverains. *Alphonse*, le barbare & crédule *Alphonse*, cédant trop facilement aux suggestions de quelques favoris jaloux & méchans, fit assassiner sous ses yeux Inès ou Agnès de Castro, que son fils Don Pedre avoit épousée secrétement, & alluma ainsi le feu d'une nouvelle guerre. Il semble que la cruauté d'*Alphonse* fut entiérement tournée contre sa famille; car, à l'exception de l'assassinat de l'évêque d'Evora, qu'il commit de sang froid, son regne fut assez modéré; il se montra attentif à ne point charger ses sujets de nouveaux impôts, à faire fleurir l'industrie, à favoriser le commerce; mais son animosité continuelle contre les siens, troubla sans cesse l'état, & lui fit infiniment plus de mal, qu'il ne pouvoit d'ailleurs lui faire de bien. *Alphonse* mourut en 1357.

ALPHONSE V, surnommé *l'Africain*, mérita ce titre par ses exploits & ses conquêtes en Afrique. Ce fut sous son regne que les Portugais découvrirent la Guinée, d'où ils rapporterent beaucoup d'or. Ce prince, époux fidele, pere tendre, habile négociateur, roi juste, eût mérité d'être mis au rang des plus grands monarques, si l'ambition des conquêtes n'eût pas été sa passion dominante. Plus occupé du desir d'agrandir ses états, que du soin d'y faire fleurir l'abondance & la paix, il régna presque toujours sous la tente. Ses armes furent heureuses; mais un guerrier illustre, un habile général est souvent le fléau de l'humanité; & les rois ne devroient s'illustrer que par leur bienfaisance & l'amour de la justice. Il abdiqua deux fois. Après avoir résigné sa couronne à Don Juan son fils dans le dessein d'aller à Jérusalem, pour y vivre dans la solitude; il se repentit de cette démarche indiscrete, & Dom Juan lui rendit le sceptre. *Alphonse*, quelques années après, se dégoûta une seconde fois du trône; & après y avoir fait monter son fils à sa place, il étoit en chemin pour aller se retirer au couvent de S. Antoine de Varatojo, lorsqu'il fut attaqué de la peste qui ravageoit alors le Portugal. Il en mourut en 1481.

ALPHONSE VI, également incapable de remplir les devoirs d'un roi & ceux de mari, se vit enlever sa couronne & sa femme, par son frere Dom Pedre. Cette révolution fut revêtue de la forme d'une abdication volontaire en apparence, mais réellement forcée.

§ ALPUAARRAS, (*Géogr.*) hautes montagnes d'Espagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almerie jusqu'à Settenil, frontieres de l'Andalousie. Ce canton est le plus peuplé & le mieux cultivé de toute l'Espagne. Ses habitans sont Maures d'origine: on les distingue des autres Espagnols par la

ſimplicité de leurs mœurs, la groſſiéreté de leur langage, & leur aſſiduité au travail. La température du climat eſt douce & ſalutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de ſimples, que nos curieux botaniſtes devroient s'empreſſer d'aller connoître. Il y croît du vin excellent & des fruits exquis. (*C. A.*)

ALPUENTE, (*Géogr.*) petite ville d'Eſpagne au royaume de Valence. Elle eſt à l'oueſt de Ségorbe, & au nord-eſt de la riviere de Guadalaviar. Sa ſituation eſt aſſez jolie, & ſon territoire aſſez fertile. *Long. 16, 40. lat. 39, 50.* (*C. A.*)

ALRESFORD, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle eſt ſur la riviere d'Itching, environ à ſix lieues ſud-eſt de Wincheſter. *Long. 19, 55. lat. 51, 25.* (*C. A.*)

AL-SEGNO, (*Muſique.*) Ces mots écrits à la fin d'un air en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où eſt marqué le renvoi. (*S.*)

§ ALSEN, (*Géogr.*) île de Danemarck dans la mer Baltique, auprès d'Appenrade & de Fléensbourg, ſur la côte orientale du Holſtein. Cette île qui peut avoir 15 à 18 lieues de circonférence, produit abondamment toutes ſortes de grains, excepté du froment. Pluſieurs ſortes de fruits y croiſſent même avec ſuccès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poiſſonneux. Cette île ſi avantagée de la nature, ou plutôt ſon château de Sonderbourg, ſervit de priſon au tyran Chriſtiern II. depuis l'an 1532 juſqu'à l'an 1549. (*D. G.*)

ALSFELD, (*Géogr.*) très-ancienne ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le landgraviat de Heſſe, à la branche de Darmſtadt, ſur la riviere de Schwalm. C'eſt la capitale d'un bailliage de même nom, & la premiere ville de Heſſe qui accepta la Confeſſion d'Augsbourg au ſeizieme ſiecle. Elle a un vieux château & deux égliſes; mais, avec tout cela, ce n'eſt rien moins aujourd'hui qu'une ville conſidérable. *Long. 26, 35. lat. 50, 40.* (*D. G.*)

ALSGAUGENSIS PAGUS vel COMITATUS, (*Géogr. du moyen âge.*) L'Elſgow, canton en Alſace, Franche-Comté, & Bâlois, faiſoit autrefois partie du *Pagus Varaſcorum*, un des quatre grands cantons de la Séquanie. Blumberg, Nattenned & Porentru étoient de ce pays. On lit dans la vie de S. Vandrille que Saint-Urſanne ſur le Doux, Fontenelle, Ceimen du dioceſe de Bâle, en étoient auſſi; de même que Baltovillers près de Beffort, par une chartre de 728. Voyez *Ann. Ben. T. II, page 701.*

Morvilas, *Mauro-Villas*, Hillene-Villers, Dattira ſont cités par le docte Schoepling, dans ſon *Alſat. illuſt. T. II, page 623*, comme étant de l'Elſgow, ainſi que *Finis Dadaveriis*, Saint-Dizier; *Curtis-Metia*, Miccour près Porentru, en 884. S. Hypolite, Dampierre ſur le Doux, Monteſcherou, Chatel, Roche-les-Blamont, Ercot, Fontaine, Soye, Longre, ſont des paroiſſes de l'Elſgow, ſelon des chartres de 1040 & de 1149. *Ibid. page 638. D. Bouquet, T. IX, page 334.* (*C.*)

ALSHEDA, (*Géogr.*) diſtrict de Gothie en Suede, au centre duquel on découvrit en 1738 la mine d'or d'Aedelfort, qui s'exploite avantageuſement pour le roi & la couronne. (*D. G.*)

ALSLEBEN, (*Géogr.*) baillage de la principauté d'Anhalt-Deſſau, dans le cercle de haute Saxe en Allemagne. Il eſt compoſé d'un bourg & de quelques villages. (*D. G.*)

ALSLEBEN, (*Géogr.*) ville du duché de Magdebourg, ſur la Saal, dans le cercle de baſſe Saxe en Allemagne. Elle eſt ancienne, & avoit autrefois des comtes de ſon nom, ainſi qu'une égliſe collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747 la maiſon d'Anhalt l'acheta, avec tout ſon diſtrict, de la famille de Krofigke. (*D. G.*)

ALT, (*Géogr.*) petite riviere d'Angleterre dans le comté de Lancaſtre. Elle ſe jette dans la mer d'Irlande, au petit village d'Almuth. Il y en a encore une de ce nom dans le pays d'Altland en Tranſilvanie, qui vient des monts des Sicules ou Karpacks, & traverſe la Valachie, dont elle fait deux portions: c'eſt la même qu'on nomme *Aluta*.

ALTA, (*Géogr.*) c'eſt le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui ſe trouve entre les fleuves Oby & Irtiſch. Cette partie eſt celle qui s'étend depuis le royaume d'Eleuth, juſqu'au lac Jaio-kaia. (*C. A.*)

ALTADAS, (*Hiſt. anc.*) fut le douzieme roi d'Aſſyrie. Son hiſtoire n'offre aucun trait mémorable. Beroſe, auteur ſuſpect, nous le repréſente comme un prince aſſoupi dans la molleſſe & les voluptés, plus occupé du ſoin de jouir que de gouverner. Quelques-uns le confondent avec Sardanapale; & la conformité de leurs inclinations & de leurs déſordres donne du poids à leur opinion. Il commença à régner l'an 699 avant Jeſus-Chriſt. (*T–N.*)

ALTAMBOR, (*Luth.*) Nom que les Eſpagnols donnent à une eſpece de tymbale aſſez grande: c'eſt des Maures qu'ils ont pris l'inſtrument & ſon nom. (*F. D. C.*)

ALTAVILLA, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples. Elle eſt dans la principauté ſupérieure, ſur la riviere de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long. 39, 20. lat. 40, 45.* Il y a encore une ville de ce nom dans la principauté ultérieure du même royaume. (*C. A.*)

ALTAY, (*Géogr.*) montagnes de la grande Tartarie en Aſie. Samſon les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e dégré de latitude, & le 144e & le 156e dégré de longitude. Witſen les met plus au midi, ſous le 44e dégré de latitude, & entre le 110e & le 115e dégré de longitude. Ce dernier paroît avoir raiſon. Elles ſont partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la riviere Jaune aux confins de la Chine, juſqu'au lac Altin. Il paroît que c'eſt une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finiſſent du côté de l'oueſt, à 113d 30′ 3″ de longitude, & à 46d 20′ 20″ de latitude nord; le mont Kiſien & le mont Tienken en ſont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*C. A.*)

ALTÉRANT, adj. (*Méd. & Mat. méd.*) On donne ce nom en médecine, aux remedes ou médicamens qui agiſſent ſur le corps humain, ſans produire des évacuations ſenſibles. Ils conſtituent la ſeconde claſſe ou l'une des principales diviſions de quelques auteurs de matiere médicale, qui rangent ou diviſent les médicamens par leurs vertus. On ſuppoſe qu'ils changent, qu'ils corrigent & qu'ils préparent les humeurs du corps humain, pour faciliter les criſes, les coctions, les bonnes évacuations. Leur principale action s'exerce auſſi ſur les ſolides, qu'ils détendent, qu'ils excitent, qu'ils fortifient, *&c.* La propriété dont ils jouiſſent, ou, pour mieux dire, leur maniere d'agir eſt le plus ſouvent occulte: elle eſt ſubordonnée au principe moteur ou vital: elle s'exerce quelquefois très-promptement, comme dans les narcotiques; d'autres fois inſenſiblement & à la longue; d'autres fois, & le plus ſouvent même, de la maniere la plus obſcure, je dirois même ſans effet.

Le ſens propre du mot *altérant* eſt appliqué à tout médicament qui change les humeurs pernicieuſes, ou qui ne ſont pas dans leur état naturel, en un

état meilleur, & propre à faciliter l'exercice des fonctions. Ainsi les absorbans, les gélatineux, les mucilagineux sont indiqués, lorsque les humeurs sont trop fluides; les résolutifs, les incisifs, les délayans, lorsqu'elles sont trop épaisses; les anti-cacochymiques, lorsqu'elles pechent par les différentes especes de cacochymie; les émolliens, les relâchans, lorsque les solides sont trop tendus; les astringens, les toniques, lorsqu'ils sont relâchés; & les calmans en général, lorsque les mouvemens en sont trop rapides, ou trop violens, *&c.*

Ces différentes actions sont vulgairement attribuées à certains médicamens que l'usage a fait adopter, & qui sont universellement & très-fréquemment employés dans la pratique de la médecine. Il en est sans doute dont l'action, quoique cachée, se manifeste par des effets à-peu-près analogues dans les différens sujets; mais la plupart, examinés de près avec cette impartialité sceptique qui ne donne rien ni à l'habitude, ni au préjugé, se réduisent à si peu de chose, qu'on seroit infiniment plus fondé d'attribuer à l'expectation ou à la nature tout le merveilleux des cures qu'on leur attribue. *Voyez* EXPECTATION, NATURE, MÉDECINE. *Dict. rais. des Sciences, &c. Suppl.*

L'application des connoissances physiques à la Médecine, a paru le moyen le plus propre à faciliter l'intelligence des mouvemens & des effets qui s'exécutent dans le corps humain; on a tout mesuré, on a tout vu: il paroissoit si consolant d'avoir une lumiere quelconque dans un pays de ténebres! Mais par quelle fatalité, lorsqu'on a prétendu délayer des humeurs épaisses, ou en épaissir de fluides, n'a-t-on pas vu qu'il n'y avoit aucune proportion entre le moyen qu'on emploie & le vice qu'on veut combattre? Quelques grains ou quelques gros d'un remede peuvent-ils changer la masse générale des humeurs? La plupart des remedes ne pénetrent que difficilement dans les secondes voies; on les trouve presque entiers dans l'estomac ou les intestins; ils n'ont pourtant pas laissé d'agir: ce n'est donc pas par leur mêlange avec nos humeurs qu'ils operent. Quelques grains de safran de mars astringent arrêtent une hémoptysie dans l'instant même qu'ils parviennent dans l'estomac. Plusieurs poisons mortels excitent les symptomes les plus violens & les plus universels, sans qu'il en sorte un seul atome hors de la cavité de l'estomac. La millieme partie d'un grain de substance aromatique parvenue dans le nez, produit des effets très-subits dans toute l'économie animale; & ces mêmes odeurs qui produisent dans les uns des changemens salutaires, en produisent de funestes dans plusieurs autres, quoiqu'appliquées dans les mêmes vues & sous les mêmes circonstances. Que conclure de tant d'obscurités, de tant de variétés? Il faut douter, s'abstenir de toute assertion dogmatique, consulter l'expérience bien vue, l'empyrisme raisonnable, & ne pas rougir d'ignorer. Qu'importe au bonheur des hommes que, dans le désespoir d'une marche si obscure, des esprits mal faits aient substitué aux faits les délires de leur imagination? Nous n'en sommes que plus égarés de la vraie route; nous avons le préjugé de plus à secouer, pour adopter le vrai lorsqu'il se présentera. (*Article de M.* LAFOSSE, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

ALTERDOCHAON, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal dans l'Alentejo. Elle est dans la plaine d'Asumar, sur une petite riviere qui vient du mont Araminha, au sud-est de Portalegre, & au nord de Cabeça de Vide. *Long.* 10, 50. *lat.* 39, 10. (*C. A.*)

ALTERNER, (*Agric.*) c'est se servir des mêmes terres alternativement en champs & prés. L'alternative des mêmes terres, de champs en prés & de prés en champs, qui est établie avec le succès le plus marqué en divers lieux & en divers pays, pourroit être de même adoptée généralement, lorsqu'on y apporteroit les changemens, les modifications & les précautions que la nature du sol, la situation, le climat & les autres circonstances exigent: & il n'est pas douteux que cette alternative ne procurât une augmentation dans le produit des terres, soit en grains, soit en fourrage.

En quel cas l'alternative peut & doit avoir lieu. 1°. Les prés dont on voit diminuer le produit, sont dans le cas de devoir être ouverts & semés en grain, pour être ensuite remis en prairies ou en herbages; puisqu'il est démontré, par une expérience constante, qu'il n'est point de moyen plus efficace que cette alternative pour faire prospérer ces deux productions. Car si les diverses plantes, comme on ne sauroit en disconvenir, jouissent en commun de plusieurs especes de sucs nourriciers, il paroît aussi que chacune a besoin de quelque principe particulier suivant sa nature & ses propriétés essentielles. Lors donc que nous voyons l'herbe d'un pré clair-semée, nous devons conclure qu'il y a défaut de quelque substance nécessaire à la perfection de l'espece de plante à laquelle le terrein est destiné, & que par conséquent il faut ou lui rendre cette substance qui manque, ou lui donner le tems de se la procurer. C'est sur ce fondement que les jacheres ont été imaginées, dans un tems où la population peu nombreuse ne se mettoit pas beaucoup en peine de laisser en non-valeur ou en friche le tiers des champs. Mais par l'alternative que nous proposons, nous donnons à la terre de nouvelles plantes à nourrir, & nous lui fournissons de puissans engrais, & par le labour nous changeons le sol & nous lui facilitons les moyens de réparer les sucs particuliers à la composition des plantes, que des récoltes trop suivies en fourrage ou en grain avoient épuisés; & nous nous procurons tous ces avantages, sans faire le sacrifice d'une récolte sur trois, & en jouissant sans interruption des produits annuels de nos terres.

Cette culture n'est pas moins nécessaire, 2°. dès qu'on voit des plantes à feuilles larges, qui, en se multipliant, étouffent les plantes fines, & les empêchent de pousser, & lorsqu'on s'apperçoit que les racines des bonnes plantes en s'entrelaçant, forment un tissu impénétrable aux bénignes influences de l'atmosphere; puisque la charrue détruit également, & ces plantes à larges feuilles qui couvrent inutilement le terrein, & ces touffes épaisses de racines entortillées, qui ne poussent que des tiges basses & foibles.

3°. On connoît qu'un pré a besoin d'être labouré par la diminution des plantes bonnes & succulentes, c'est-à-dire, garnies de feuilles savoureuses, dont la tige & les branches ne deviennent pas coriaces en se séchant. Telles sont toutes les especes de trefle & les plantes graminées ou non, lorsqu'elles sont recueillies à propos. Ce sont-là les plantes qui dominent dans les bonnes prairies naturelles. On y en rencontre cependant encore plusieurs autres excellentes; mais elles n'y sont qu'accessoirement & en petite quantité. Les plus estimées sont le plantin à feuilles étroites. La mouterine est de toutes les plantes sauvages vivaces, la plus excellente pour donner aux vaches beaucoup de lait & le rendre savoureux. La bistorte, ou serpentine, ou langue de bœuf, cette plante des Alpes, est aussi très-estimée, de même que la pimprenelle, le bouccage, bouquetine, persil de bouc, saxifrage, le mélampyrum, bled noir, bled de vache ou de bœuf.

Plusieurs autres plantes seroient une bonne nourriture, si les feuilles subsistoient jusqu'à la fenaison,

que la faux les pût couper, ou qu'elles ne tombassent pas en poussiere en se séchant. Telles sont les paquerettes ou petites marguerites. L'œil de bœuf, la grande marguerite, le salsifis sauvage, la barbe de bouc, la carotte ou racine des champs, le lierre terrestre, ces plantes & autres semblables, sont mises au rang des inutiles.

La plupart des plantes légumineuses sont très-bonnes. Outre celles qui composent les prés artificiels, les suivantes sont aussi excellentes, savoir la gesse des prés, les vesces ou poisettes, la vesce de Sibérie de Linnæus, l'arousse d'Auvergne & de Bourgogne, le vesceron, cette plante qui est pernicieuse dans les champs, & qui étouffe le bled lorsqu'il est vergé, est excellente pour le bétail; la vesce des haies, l'ers ou l'orobe ou vesce noire, les lentilles.

4°. On doit penser à ouvrir un pré lorsqu'on voit s'y multiplier de mauvaises herbes, ou inutiles, ou mal-saines, au lieu des bonnes. Telles sont l'espece de renoncule qu'on appelle *douve*. Elle cause aux bêtes à laine & aux bêtes à cornes des maladies putrides qui leur sont mortelles. L'espece de renoncule appellée *herbe maudite*, est plus mauvaise encore. L'aconit de même est très-pernicieux aux chevaux, aussi-bien que le persil d'âne. L'ancolie est mortelle aux brebis, & la ciguë aux bêtes à cornes. La crête de coq est fort inutile dans les prés. La piloselle & la pédiculaire sont funestes aux bêtes à laine. Enfin chacun connoît les mauvais effets de la mousse. Pour corriger ces vices, rendre de la vigueur aux bonnes plantes, détruire les pernicieuses ou les inutiles, on pourroit souvent, avec succès, faire passer sur de tels prés la herse & y répandre de la graine de foin & ensuite des cendres, de la suie, de la marne, des fumiers consumés, des boues de rue ou des balayures des maisons, des égouts de fumier; mais on n'a pas toujours des fumiers ou de tels engrais, ou l'on en a besoin ailleurs, & ils coûtent beaucoup. Souvent même la mousse résiste à ces soins. Ainsi dans certains endroits de la Suisse, le fumier fait merveilles sur les prés; mais dans d'autres il ne produit pas à beaucoup près le même effet. Il ne faut donc pas hésiter de renverser un tel pré & de le mettre en grain.

5°. Lorsqu'on voit un pré ravagé par les hanetons, qui, sous la forme de vers, dévorent les racines des plantes ou les éventent, on ne sauroit prendre un meilleur parti, que de le labourer.

En vain on voudroit réparer ces dégâts en couvrant ce terrein de fumier; ce seroit préparer une nouvelle nourriture à ces insectes destructeurs. L'on ne remédieroit même souvent à ce mal que pour bien peu de tems, en l'inondant. Il faut donc avoir recours au labour: & comme les cochons & les chiens barbets sont très-friands de ces vers, on fait suivre la charrue par ces animaux qui ne se lasseront point de cette chasse.

Observons ici en passant, que si l'on s'appercevoit à tems que ces insectes attaquassent la prairie, il n'y auroit point de moyen plus assuré pour arrêter leurs ravages, que de faire un fossé sur les bords du terrein où ces insectes ont donné des marques de leur présence. Cet obstacle les empêche de passer outre.

6°. On ne sauroit se dispenser de réduire en pré un champ, dès qu'on s'apperçoit que son produit diminue, ou que le terrein trop maigre ne donne pas des récoltes qui dédommagent, année commune, des frais de culture. Ainsi un champ qui, année commune, ne donne par arpent de cinquante mille pieds quarrés du Rhin, que cinq à six quintaux de froment, ne peut qu'être à charge au cultivateur, s'il ne se hâte de le mettre en pré: & il trouvera même infailliblement dans le changement alternatif, abondance de fourrage d'abord, & un terrein mieux disposé à la production du grain.

7°. Si l'on manque de fourrage, & qu'on n'ait pas suffisamment de fumier, pour en mettre sur ses champs une dixaine de bonne charretées par arpent, il faut de toute nécessité se procurer des prés, en dénaturant une partie de ses champs & *alterner* cette culture. Ceux qui mettent au plus bas la proportion qu'il doit y avoir entre les prairies & les terres labourées, disent qu'elles doivent être en égalité; mais si ce partage convient à quelques terres, elles sont plus privilégiées que les autres. Un domaine bien monté doit avoir un tiers en pré, sans quoi on ne peut l'entretenir d'une maniere convenable, & lui donner un amendement même modique.

Enfin il faut, s'il est possible, mettre un champ en pré, lorsque les herbes mauvaises ou gourmandes s'y sont multipliées. C'est le seul moyen de les détruire.

Avantages de cette alternative. De ce que je viens d'exposer, il paroît évidemment que l'alternative que nous recommandons, procure les plus grands avantages, & que tout agriculteur intelligent doit suivre une méthode si utile.

1°. Elle diminue ses travaux champêtres, par-là même que réduisant en prés une partie de ses champs, pour établir entr'eux une juste proportion, il diminue d'autant ses terres labourables & leur culture.

2°. Il augmente ses fourrages & ses engrais, je dis même ses grains, par cette économie; puisque d'un côté il augmente ses prés en les renouvellant par le labour, & en les conduisant d'une maniere convenable.

3°. On détruit par cette alternative infailliblement les herbes nuisibles ou inutiles, tant des prés que des champs. Car en changeant les saisons des labours, ou en variant les cultures & les productions, il est impossible qu'une fois ou une autre on ne surprenne ces mauvais herbages au moment où elles peuvent être détruites. Il arrive même souvent qu'une certaine plante inutile périt par cela seul, qu'elle n'est plus cultivée, ou qu'elle se trouve associée avec une plante qui lui est contraire, ou enfin qu'elle est séparée d'une autre qui lui étoit nécessaire: c'est le cas du liseron, de la cuscute & de plusieurs autres plantes.

4°. On multiplie aussi les grains, quoiqu'en certains cas on diminue les terres ensemencées. D'un côté on fertilise les champs qui restent en culture par l'augmentation des fumiers, par la facilité & le changement des labours, par le renversement des racines, des herbages & des gazons: & de l'autre les prairies remises en champs deviennent plus propres au grain: c'est ce que j'ai constamment éprouvé. Tel pré remis en champ donne souvent, dès la premiere année, une récolte qui excede ou du moins qui égale la valeur de la piece.

5°. Enfin on augmente les terres en rapport; puisque par cette alternative on profite des terres en jacheres, & qu'on tire ainsi de ses champs un troisieme produit réel, à la place d'un imaginaire, souvent même funeste. Cette méthode est donc une nouvelle source de richesses pour l'état & pour les particuliers.

Obstacles qui s'opposent à cette alternative, & moyens de les lever. Les avantages de cette alternative étant si sensibles & si considérables, comment arrive-t-il que l'usage n'en est pas établi dans tous les pays de culture? C'est ce qu'il importe d'examiner, afin de voir s'il n'est pas possible d'éloigner les difficultés qui pourroient s'y opposer. On se tromperoit sans doute, si jugeant de cette méthode par la Suisse

ou la France, on s'imaginoit qu'elle eſt peu ſuivie dans le reſte de l'Europe. L'alternative des champs en prés & des prés en champs eſt généralement établie en Suede, & ſur-tout en Angleterre où elle a plus contribué que toute autre choſe, à porter le prix des fermes & l'agriculture au point où ils ſont aujourd'hui. On ſuit cette pratique en divers lieux de la Suiſſe, ſur les montagnes qui ne ſont pas trop élevées pour produire des grains; enſorte qu'il paroît que ſi cette économie n'a pas été adoptée dans la plaine, ce n'eſt pas uniquement par un attachement aveugle pour d'anciennes coutumes, mais il s'eſt trouvé divers obſtacles qui n'ont point encore été levés.

Cette méthode eſt impraticable ſur les terres aſſujetties au parcours : elle ne ſauroit être appliquée qu'à celles dont nous pouvons pleinement diſpoſer pour en faire ſans reſtriction & ſans réſerve, l'uſage que nous jugeons à propos. Or la ſervitude de vaine pâture qui abandonne au bétail des individus de la communauté, les terres dès la premiere récolte & même les champs l'année de jachere, met un obſtacle invincible à toute eſpece de changement, & en particulier à l'alternative en queſtion. La police s'occupe ſérieuſement en divers lieux à profiter des inſtructions publiées par la Société de Berne, pour l'abolition de ce pâturage réciproque.

Regles de cette alternative dans les pays où elle eſt actuellement ſuivie avec ſuccès. Dès qu'on s'apperçoit que le produit d'un pré diminue & que l'herbe s'éclaircit, on y remédie ſans délai, en labourant le terrein; ce qui ſe fait de ſix en ſix ans, ou tout au plus tard tous les huit ans.

Le fonds eſt de terre légere ou de terre forte. S'il a peu de profondeur & qu'il ſoit ſec & léger, on ne le ſeme qu'une fois, & pour cela on y conduit ſur la fin de ſeptembre une dixaine de voitures de bon fumier, par arpent de trente-ſix mille pieds quarrés, tout de ſuite on laboure & on renverſe le gazon. Comme le terrein eſt ſuppoſé léger, la charrue ordinaire peut très-bien faire cet ouvrage.

A la ſuite de la charrue, on place ſix à huit armes de houes tranchantes & de pioches pour rompre, couper, menuiſer, briſer les mottes juſqu'à ce que les plus groſſes n'excedent pas la groſſeur du poing.

Dès que le terrein eſt ainſi préparé, on y ſeme de l'épéautre qu'on recouvre avec la herſe, & l'on y fait paſſer immédiatement le rouleau, ſi le terrein & le tems ſont ſecs; car ſi l'un ou l'autre étoient humides, il faudroit, pour ne pas pétrir la terre, différer même, s'il étoit néceſſaire, juſques au printems.

Au printems ſuivant, avant que les plantes ſoient en mouvement, on ſarcle le champ, ou à la place du ſarclage on le herſe avec des fagots d'épine. Le ſarclage cependant eſt préférable : ces herbes qu'on arrache, ſeroient également nuiſibles au fourrage à venir & au grain préſent.

Après la récolte de l'épéautre, le terrein ſe trouve tout gazonné de lui-même. Il ne reſte plus qu'à éloigner les beſtiaux & à le herſer au printems ſuivant, pour détruire les plantes groſſieres.

Si le terrein eſt peſant & argilleux, on y ſeme deux années conſécutives de l'épéautre, en y donnant chaque fois les mêmes cultures que nous venons d'expoſer, avec cette ſeule différence, que le fumier employé à la ſeconde ſemaille, doit être moins conſumé que celui qu'on a employé à la premiere. On a obſervé que le fumier moins conſumé, porte plus de ſemences de prairie ſur les terreins où on l'enſevelit.

Il arrive quelquefois qu'après ces deux labours, le terrein ne ſe gazonne pas parfaitement, & qu'il y a des places dégarnies. On y remédie, en répandant ſur les places vuides de la pouſſiere de grange, ce qui ſe fait quelques ſemaines après la récolte, ou au printems.

Quoique ces prés ſoient irrigables, on ne les arroſe point la premiere année, ſur-tout ſi le terrein eſt léger & en pente : s'il eſt en pente & argileux, on peut l'arroſer, pourvu que ce ſoit avec modération & ſeulement au printems.

Si le terrein eſt ſec & qu'il ne puiſſe point être arroſé, on y fait d'abord paſſer la charrue & la herſe comme dans le cas précédent, & l'on y ſeme de la fénaſſe ou fromental. On herſe enſuite & on roule le terrein. Ceux qui ont des fumiers y en répandent pendant l'hiver, & ils doublent la récolte. On fait ainſi le tour de ſes terres, & on les ouvre à meſure qu'on s'apperçoit que la mouſſe les gagne.

L'alternative ſuivie dans les lieux où les bleds d'hiver ne peuvent réuſſir à cauſe du froid, ne differe pas eſſentiellement. On y ouvre le terrein lorſqu'on voit que l'herbe y diminue en qualité ou en quantité. On y ſeme de l'orge d'été, de l'avoine, quelquefois du ſeigle de printems, alternativement pendant deux ou trois ans, ſans y mettre de fumier; mais lorſqu'on veut les remettre en pré, on y répand une forte doſe de fumier ou de marne.

En Angleterre on met plus de tems & de façon pour mettre en culture un terrein en friche. Si la terre en eſt forte & peſante, on l'ouvre en automne; on lui donne un ſecond labour au printems : après cela on y voiture & répand l'engrais, & tout de ſuite on lui donne une troiſieme façon. L'engrais conſiſte en ſoixante, quatre-vingts, juſqu'à cent tombereaux de ſable commun, ou autant de marne ſablonneuſe & non glaiſeuſe, ou une ſoixantaine de charretées de fumier, mêlé couche par couche avec le double ou le triple de terre la plus légere, & gardé pendant un an. Si les mottes ne ſont pas exactement briſées, on y fait paſſer une herſe peſante. A la mi-ſeptembre, on donne un quatrieme & dernier labour pour ſemer du froment.

Après la moiſſon on laboure, & au mois de mars ſuivant on donne un ſecond labour pour ſemer de l'orge. Après la récolte on renverſe le chaume, & dans la ſaiſon on laboure à demeure pour du froment.

Si la terre eſt légere ou ſablonneuſe, on ſe borne à trois labours : au ſecond, on enſevelit l'engrais; & au troiſieme, on ſeme du froment. L'engrais conſiſte en une centaine de tombereaux de terre glaiſe par arpent, ou autant de marne glaiſeuſe, ou la moitié de vaſe d'étang, ou cinquante à ſoixante tombereaux de fumier mêlangé de moitié ou de triple de terre forte.

Cette quantité d'engrais dont nous parlons ici, ne doit pas effrayer; on ſuppoſe le terrein trop maigre pour porter du bled, ou épuiſé par des récoltes mal ordonnées.

Après la moiſſon, on brûle les chaumes, & on y ſeme des turnips ou navets, dont on ſe ſert pour nourrir les bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hiver & le printems. Au printems ſuivant on laboure & on ſeme des pois. Après la récolte on ſeme des navets comme l'année précédente, & au printems on laboure & l'on ſeme de l'orge.

Après ces trois récoltes conſécutives de grain, le terrein eſt mis en herbage. A cet effet on brûle le chaume après la récolte, & on laboure pour ſemer du trefle, ſur lequel on répand pendant l'hiver douze à quinze tombereaux de fumier mêlangé par arpent; & comme le trefle ſe recueille difficilement, on le ſeme aſſez ordinairement avec le raigraſs ou fromental.

L'automne de la troiſieme année on laboure le trefle, & au printems ſuivant on fait un ſecond

labour pour ſemer de l'orge, & enſuite deux fois du froment, après deux labours pour chaque ſemaille. A la fin de la troiſieme année on ſeme du trefle, ou pur ou mêlé, comme il a été dit.

Quelques-uns, au lieu du trefle, ſement de la luzerne qu'on appelle *ſainfoin* en quelques endroits, en latin *medica major, floribus purpuraſcentibus & violaceis*, C. B. *fænum Burgundiacum ſeu trifolium*, qu'on cultive comme le trefle. Cet herbage ſubſiſte ſix années dans ſa force : à la troiſieme on y répand quelques engrais : au bout de ce tems-là, on renverſe la luzerniere en automne, & au printems ſuivant on y ſeme de l'orge : on y fait enſuite deux récoltes de froment.

Si la terre eſt trop maigre pour la luzerne ou le trefle, on la met en eſparcette. On lui donne auſſi le nom de *pelagra*, *aſpercette ;* en latin *onobrychis, foliis viſciæ, ſiliculis echinatis, major, floribus dilutè rubentibus*, qui ſe ſeme & ſe cultive comme la luzerne. Elle ſubſiſte auſſi dans ſa force environ ſix ans.

Dès que l'eſparcetiere commence à décheoir, on la renverſe en automne, & on donne un ſecond labour au printems pour de l'orge, après l'orge du froment, enſuite des navets, enfin des pois ou de l'orge.

Regles à ſuivre dans la culture alternative, ſuivant l'expoſition & la nature du ſol. J'ai dû donner quelque étendue à cette partie hiſtorique, non-ſeulement afin de mettre par des faits avérés, ſous les yeux les moins intelligens, les ſuccès éclatans dont a été ſuivi l'établiſſement de la culture alternative dans tous les pays où elle a été introduite ; mais encore, afin de tirer de ces expériences, les regles générales qu'on y doit obſerver, ſuivant les diverſes expoſitions & la diverſe nature de chaque ſol.

Nous donnons pour premiere regle, que dans le plat pays, il ne faut pas s'attendre que les terres, après avoir été labourées, ſe couvrent promptement d'elles-mêmes d'herbages naturels. Cela ne ſauroit avoir lieu que dans les montagnes. Ailleurs il faut avoir recours, comme en Angleterre, aux herbages artificiels. Et il paroît heureuſement par toutes les expériences qui ont été faites, que cette eſpece de fourrage réuſſit très-bien preſque partout.

2°. J'obſerve que la méthode de défricher, ſuivie dans quelques endroits de la Suiſſe, eſt plus expéditive & plus exacte que la méthode angloiſe : elle eſt par conſéquent préférable. On peut, après la premiere récolte de fourrage, préparer la terre pour ſemer encore en automne des bleds d'hiver, même dans les terres les plus fortes ; ſi les terres ſont légeres, on peut faire la ſeconde récolte de foin.

Il paroît que les fermiers anglois exagerent, lorſqu'ils proſcrivent abſolument l'avoine, comme donnant de trop minces produits. J'ai conſtamment éprouvé, que pour remettre un champ en pré naturel, dans les pays à bled, l'avoine convenoit mieux que tout autre grain, & que le terrein ſe gazonnoit plus promptement. Voici la maniere dont je m'y prends :

J'emploie dix boiſſeaux d'avoine pour un arpent, mais je les mets auparavant tremper pendant vingt-quatre heures dans une compoſition végétale, qui donne une vigueur extraordinaire au germe & à la racine ſéminale.

En voici la compoſition : prenez un pot d'eau bouillante, dans laquelle vous jetterez une livre de potaſſe, ou deux livres de ſel de ſoude, il n'importe. Verſez peu à peu cette eau ſur deux livres de chaux vive. Dès que la chaux commencera à s'échauffer, délayez-y demi-livre de fleur de ſoufre, en braſſant continuellement avec un bâton, juſqu'à ce que la chaux & la fleur de ſoufre ſoient exactement incorporés. Jettez le tout dans un cuvot avec la vuidange d'un ventre ou deux de mouton, ou avec des crottes de brebis diſſoutes dans l'eau : vous y ajouterez une demi-livre de lie d'huile d'olives & dix pots d'eau chaude, où vous aurez fait fondre une livre de potaſſe, une livre de ſalpêtre, & une livre & demie de ſel commun. Enfin, vous y verſerez vingt-cinq pots de jus de fumier.

Lorſque la liqueur eſt froide, j'y fais tremper mes ſemences vingt-quatre heures, ſi elles ont des enveloppes, comme l'avoine, *&c.* & quinze heures ſeulement ſi elles ſont nues, de maniere que l'eau ſurmonte les ſemences de deux pouces. Pendant ce tems-là, je les fais braſſer cinq à ſix fois.

Si on veut ſemer au ſortir du bain, on étend les ſemences ſur le plat de la grange, & on le ſaupoudre de cendres de bois, en les remuant avec un rateau juſqu'à ce que l'humidité ſoit abſorbée, & que les grains ſoient ſéparés.

Si quelque contre-tems oblige de différer cet ouvrage, on les laiſſe étendues ſur le plat de la grange, & en les remuant de tems en tems avec un rateau ; on peut les conſerver ainſi ſans danger pendant deux ou trois jours & même plus. Mais on évitera ſoigneuſement de faire ſécher ou eſſuyer ce grain au ſoleil.

On peut ſubſtituer au ſel de ſoude de la cendre de fougere, & à la chaux vive, de la chaux éteinte non deſſéchée, pourvu qu'on en mette une double doſe, c'eſt-à-dire quatre livres.

On peut faire ſervir cette liqueur pour un ſecond bain, & pour arroſer quelque terrein qu'on veut fertiliſer.

Après avoir donné au terrein une premiere façon, dès que la derniere récolte en a été enlevée en automne, & l'avoir labouré & herſé au premier printems, je ſeme cette avoine ainſi préparée, & enſuite une bonne quantité de pouſſiere de grange, en choiſiſſant un tems calme.

De cette maniere j'ai eu plus d'une fois, de très-abondantes récoltes. Dès l'automne l'herbe forme le plus beau tapis, qu'il ne faut ni faucher ni faire pâturer. Le ſucces de la récolte ſera complet, ſi l'on peut ſe procurer de l'avoine de Hongrie ; & l'on n'en devroit jamais ſemer d'autre. Elle donne plus de grain ; le grain eſt plus gros, plus farineux & plus peſant. Elle n'eſt point ſujette à s'égrainer ſur pied. On la peut ſerrer auſſi-tôt qu'elle eſt coupée.

S'il y paroît de grandes & mauvaiſes herbes, comme des bardanes ou glouterons, des juſquiames ou hannebannes, en latin *hyoſcyamus*, des chardons rolands ou chardons à cent têtes, des chardons étoilés ou des chauſſes-trappes, de la graſſette ; il faut les arracher.

Dès l'année ſuivante, on y recueillera deux coupes de foin ; & à la troiſieme & non auparavant, on pourra, ſi l'on y eſt obligé, envoyer le bétail ſur le petit regain d'automne, mais avec modération.

4. On comprend aiſément que ſi le peu de produit du champ ou du pré vient de quelque vice du terrein, de quelque eau qui filtre entre deux terres, ou qui croupit en quelque endroit, des ravages cauſés par les mulots ou les taupes, il faut y remédier, à quelque uſage qu'on veuille deſtiner le fonds.

Nous avons vu que les fermiers anglois corrigent leurs terres par le mêlange de terres oppoſées, la marne convenable & le fumier mêlangé par couches alternatives.

Chacun ſait qu'on deſſeche les terreins mouillans par

par des pierrées, des prismes, de la chaux, du gravier, &c.

S'il y a des pierres qui puissent empêcher le cours de la charrue, il faut les enlever, aussi-bien que celles qui pourroient s'opposer à la faux.

Quant aux taupes, je connois le propriétaire d'un domaine qui prétend qu'elles sont fort utiles dans les prés : aussi n'en fait-il point prendre ; mais en se promenant, il a une petite bêche & un petit sac rempli de graine de foin : dès qu'il apperçoit une taupiniere, il en répand la terre & jette par-dessus un peu de graine de foin ; & dans le tems de la fenaison, ce sont les plus belles places.

Comme tout le monde ne peut pas prendre cette peine, & que plusieurs la regarderoient comme inutile, j'ajouterai ici une recette qui a été publiée en France, par ordre du gouvernement, après divers essais réitérés en divers lieux. Il faut prendre deux ou trois douzaines de noix bien saines, qu'on fait bouillir pendant trois heures, avec quatre pintes de lessive naturelle. Pour s'en servir, on les partage en deux, & on en met une moitié dans chaque trou des taupes : si la taupe ne travaille plus dans le même endroit, cessez d'y en mettre, parce qu'alors on doit être assuré qu'elle a péri. Les rats, qui se trouvent dans les campagnes, mangent quelquefois ces noix, alors il faut s'attacher à détruire ces rats par les moyens ordinaires.

5. Les chaumes en Angleterre sont si forts, si épais & coupés si haut, qu'il peut y avoir de l'avantage à les brûler, & à en répandre la cendre. Il pourroit même quelquefois arriver qu'ils empêcheroient de herser. Je doute cependant que cette opération fût d'une grande efficace chez nous, & la paille de nos champs est si mince & coupée si bas, qu'elle ne sauroit incommoder.

D'autre part les cultivateurs anglois, dans la culture ordinaire, ne brûlent pas leurs terres ; ils ont raison : cette amélioration n'est que momentanée dans la plupart des terreins, & il s'agit d'établir ses terres à demeure. Tout ce qu'on pourroit & devroit faire, c'est que si, après avoir fait rompre par des manœuvres les gazons, il restoit des chevelus, il faudroit y mettre le feu pour détruire plus promptement les racines & les semences, & en répandre les cendres sur le terrein ; on se procureroit ainsi un amendement présent, qui ne causeroit aucun préjudice pour l'avenir. Si cependant le sol étoit parsemé de pierres à chaux menuisées, on lui procureroit un très-grand avantage en le brûlant : on pourroit même revenir dans la suite à cette opération avec succès.

6. Dans tous les pays les cultivateurs intelligens s'accordent à condamner l'usage d'introduire les bestiaux sur les prés artificiels ; il faut aussi se soumettre à cette regle, si la chose est possible. On doit en sentir les raisons.

7. Les rouleaux que les cultivateurs intelligens de la Suisse & les fermiers anglois font passer sur leurs prés artificiels, servent à affermir & à unir le terrein, à envelopper & à assujettir la semence, à chausser les plantes, à rompre les mottes & à faciliter la coupe du foin. L'ouvrage est donc indispensable. J'ajoute qu'il faut, outre cela, épierrer le fonds avec soin ; car il est rare que le labour n'amene des pierres à la superficie.

8. Je n'approuve pas le retour des mêmes herbages de fourrage sur les mêmes terres. Comme on change les especes de grains, il convient, par les mêmes principes, de changer aussi les herbes des prairies. Il me paroît même qu'on devroit varier encore plus qu'on ne fait les grains ; on a les haricots, les feves, les feveroles, le mars ou bled lombard, divers légumes, les carottes, les pastenades, &c. la garance, du fenugrec, de l'anis, du fenouil, de la moutarde, des coriandes, &c. Les productions de la terre sont si variées qu'il y a à choisir pour les terreins & les climats. Il faudroit seulement s'appliquer à connoître la succession qu'il seroit à propos de suivre pour faire ces changemens avec succès.

9. J'ai autrefois hésité entre la méthode angloise & la nôtre, s'il faut semer les herbages artificiels sur des terres déja enclavées, ou si on doit les semer sur le terrein vuide. Il y a des raisons pour & contre.

On dit que les plantes de bled garantissent l'herbage encore jeune & tendre des premieres chaleurs de l'été. L'on comprend que cette raison ne peut être bonne que pour les pays chauds, & que même en ce cas l'avoine donneroit un meilleur abri que le froment, le seigle ou l'orge qui font trop d'ombre quand ils sont grands, & qui étouffent l'herbage. L'avoine se fauche, soit verte, soit après sa maturité. D'ailleurs cette raison suppose qu'on seme l'herbage le printems ; mais on doit le semer en automne, & l'année suivante il a acquis assez de force pour résister à la chaleur. Enfin il est sûr que si la saison étoit pluvieuse, l'herbage courroit risque d'avorter au milieu des plantes qui le couvrent. Il paroît qu'il vaut mieux dans les climats tempérés, comme le nôtre, ne point mêlanger avec aucun autre grain, les semences de prairies artificielles, qui acquerront certainement plus de force. C'est ce qui a été expérimenté.

10. Ensuite de mes expériences, j'approuve extrêmement la méthode angloise de répandre le fumier & l'engrais sur les herbages artificiels, pendant l'hiver. Par-là on les abrite, on les reterre, on les rechauffe & on les nourrit à la fois. J'ai vu aussi des cultivateurs qui, ayant la facilité d'y faire transporter des égouts de fumier dans cette même saison, se trouvoient fort bien de cette économie.

11. Les Anglois sement les herbages en automne, & nous les semons communément au printems. Dès qu'on les seme sans mêlange, il faut suivre la pratique angloise. Et dès la premiere année on fait déja une bonne récolte.

12. Toutes les expériences que j'ai faites & toutes celles dont j'ai été témoin, m'ont convaincu que les Anglois ont raison en renversant leurs luzernieres & leurs esparcetieres au bout de six ans. C'est tout ce qu'il en faut pour améliorer le terrein, & pour jouir des beaux jours de ces prairies, qui après ce terme, déclinent sensiblement, lors du moins qu'on les abandonne à la nature. (+)

* § ALTIN, (*Géographie.*) ville & royaume *en Afrique*, dit le *Dict. rais. des Scien. &c.* par une faute typographique ; lisez *en Asie*. Ce royaume est habité par des Tartares Calmouks : il y a un lac nommé aussi *Altin* ou *Kilhai*, qui est traversé par l'Obi.

* ALTIN, s. m. (*Monn.*) *denarius Russicus centesima imperialis pars*, petite monnoie de Russie qui vaut trois copeques, & dont dix font un griefe, & cent un rouble.

ALTINO, (*Géogr.*) ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concordia ; elle fut détruite par Attila, roi des Huns : on en voit encore les ruines sur la riviere de Sile ; il y avoit le siege d'un évêque que l'on transfera à Torcello. (*C. A.*)

ALTO BASSO, (*Luth.*) espece d'instrument de percussion à corde, décrit par Garlin comme il suit.

L'*alto-basso* étoit une caisse quarrée d'environ une brasse & vuide, sur laquelle étoient tendues quelques cordes accordées entr'elles à l'octave, à la quinte ou à la quarte. Le musicien frappoit toutes

les cordes à la fois avec une petite baguette, suivant la mesure d'un air qu'il jouoit de l'autre main sur une flûte. Remarquez que quand les cordes étoient accordées à l'octave, il pouvoit y en avoir plus de deux; mais quand elles étoient accordées à la quinte ou à la quarte, il ne pouvoit y en avoir qu'une, à cause des dissonnances qui en seroient résultées s'il y en avoit eu davantage: observez encore que l'air de flûte devoit être une espece de musette, ayant toujours la même note pour basse. (*F. D. C.*)

ALTOMONTE, (*Géogr.*) petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples; elle est sur un bras de la riviere de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont des mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25. *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALTON, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey, il n'est pas fort considérable; mais la bonne institution de son école gratuite, & le succès de ses fabriques de baracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable: ses environs produisent du houblon en abondance. *Long.* 20, *lat.* 51. 30. (*C. A.*)

ALTSHOL, (*Géogr.*) ville de Hongrie, & capitale du comté d'*Altshol;* elle est située près des rivieres de Gran & de Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagerent en 1708. *Long.* 42, 5. *lat.* 48, 10. (*C. A.*)

ALTUN-KIUPRI, (*Géogr.*) ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jetté sur la riviere qui la traverse. (*C. A.*)

ALTUR *ou* ALFOR, (*Géogr.*) ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer Rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho;* ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns Arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier; & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde: c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dschedda vers la Mecque, jusqu'à celui d'*Altur.* (*C. A.*)

ALVALADO, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province d'entre Teio & Guadiana; elle est au confluent de la riviere de Zadaon & de celle de Cartpilhas, à l'est de Bexa, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25. *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

ALVIDONA *ou* AVIDONA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure; elle est sur une petite riviere qui se jette dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40, 40. *lat.* 40, 15. (*C. A.*)

ALVILDE, (*Hist. Mythol.*) c'est le nom d'une femme célebre, dans les annales du Nord, par sa vertu & sa beauté. Elle étoit fille de Sivard, roi de Gothland, qui vivoit dans le deuxieme siecle. Ses charmes naissans la rendirent bientôt l'objet des vœux de tous les jeunes seigneurs des environs. Mais son pere qui ne vouloit pour gendre qu'un homme d'une rare valeur, résolut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de sa fille. Une chronique fabuleuse, & d'autant plus respectée dans le Nord, rapporte qu'il enferma sa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux serpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monstres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement de la belle *Alvilde.* Alfon, fils de Sigard, roi de Danemarck, entendit parler de la beauté de la princesse de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'envisageoit jamais dans une entreprise périlleuse, que la gloire dont il pouvoit se couvrir. Les dangers dont on le menaçoit, ne firent qu'irriter son courage. Il tenta l'aventure, & fut assez heureux pour étendre à ses pieds les deux horribles gardiens de la princesse.

Il étoit prêt de goûter le comble du bonheur. Le vieux Sivard, charmé de son courage, hâtoit le moment qui devoit attacher pour jamais ce jeune héros à sa famille. *Alvilde* elle-même le voyoit arriver avec une secrete joie. Les graces du jeune homme, sur-tout sa valeur, avoient fait sur elle une impression aussi durable que douce. Elle déposa dans le sein de sa mere le secret de son cœur. Cette femme sévere n'entendit qu'avec indignation un aveu que tout concouroit à rendre excusable. Elle en fit des reproches amers à sa fille. *Alvilde*, désespérée d'avoir perdu l'estime de sa mere, résolut de lui prouver que, quelque grande que fût sa passion, elle étoit capable de la vaincre, & jura de réparer par le reste de sa vie un moment de foiblesse.

En effet elle renonce pour jamais au mariage, à son amant; & tandis que tout s'apprête pour son hymen dans le palais de son pere, elle s'échappe, suivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle fait faire le même serment, &, sous l'habit guerrier, va chercher des aventures. Le hasard voulut que nos amazones rencontrassent sur le rivage de la mer une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à leur chef, & déploroient encore sa perte. *Alvilde* leur offrit ses services & les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses compagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmés de la bonne mine & des graces de l'étranger, & lui offrirent de les commander. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; *Alvilde*, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang auquel ils l'avoient élevée.

Cependant Alfon avoit aussi équipé une flotte, & cherchoit à se distraire, par la gloire & les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maîtresse. On sait que le métier de pirate n'avoit rien de déshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois & des héros. A peine un jeune prince avoit-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à son pere une flotte & des troupes, & qu'il alloit écumer les mers. Par ces légeres expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises, qui furent long-tems l'étonnement & l'effroi de l'Europe. C'étoit cependant moins la soif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courses, que l'amour de la gloire & le desir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, & la voix de l'honneur se faisoit entendre à ces barbares, qui méconnoissoient souvent celle de la nature & de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été désarmé. Souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce & de purger la mer d'une autre espece de pirates qui l'infestoient, & dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés & ces mœurs grossieres, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, & de ces préjugés sublimes qui furent la source de tant de grandes actions que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de son expédition, entra dans un golfe où une autre flotte de pirates venoit

aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains : on se battit de part & d'autre avec acharnement. Dans le fort de la mêlée, Alfon joint l'amiral ennemi ; les deux vaisseaux ne s'étoient pas encore touchés, que le prince de Danemarck s'étoit élancé sur l'autre bord. Il abat, il renverse tout ce qu'il trouve sur son passage. Un seul guerrier lui résiste, & lui fait douter un moment de la victoire. Alfon indigné rassemble ses forces, & du coup fait voler en éclats le casque de son adversaire. Quelle fut sa surprise lorsqu'il reconnut sa maîtresse ! Il tombe à ses genoux, & la conjure de ne plus s'opposer à son bonheur. La belle *Alvide* se rendit à ses prieres, & deux fois vaincue par l'amour & la fortune des armes, elle consentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure ; cependant quelque romanesque qu'elle paroisse, elle est peut-être aussi bien fondée que celles des Clélies & des autres héroïnes à qui Rome se vante d'avoir donné le jour : au moins n'est-il pas impossible que chez un peuple guerrier une femme ait eu aussi l'ambition de s'illustrer par la gloire des armes. Rien de ce qui est beau & de ce qui est grand n'est difficile pour un sexe en qui l'amour-propre est encore plus puissant, que la constitution de ses organes n'est foible & délicate. Les femmes en laissant aux hommes le droit tyrannique de distribuer à leur gré les éloges, se sont réservé celui de les mériter. (*M. DE SACY.*)

ALVOR, (*Géogr.*) comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*C. A.*)

ALZNIA, (*Géogr.*) province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve du Tigre ; elle comprend neuf districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (*C. A.*)

ALZYRE *ou* ALEYRA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à six lieues de la ville de Valence ; elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la riviere de Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée : il y a deux ponts sur cette riviere, & un fauxbourg au-delà. Cette ville est assez jolie & fait un grand commerce en soie. *Longit.* 17, 40. *lat.* 39, 20. (*C. A.*)

AM

AM, (*Géogr.*) ville célebre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons & jusqu'à mille temples ou mosquées ; elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siége de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui : on croit que c'est *Ani*. *Voyez ce mot dans ce Suppl.* (*C. A.*)

AMABILE, adj. pris adverbialement, (*Musique.*) ce mot Italien, à la tête d'une piece de musique, indique qu'il faut l'exécuter d'un mouvement entre l'*andante* & l'*adagio*, en nourrissant les sons avec douceur, d'une façon aimable, si je puis m'exprimer ainsi. (*F. D. C.*)

* § AMACORE, (*Géogr.*) riviere de l'Amérique méridionale (& non *septentrionale* comme on lit dans *le Dict. rais. des Arts, &c.*) qui arrose la Caribane (& non *qui tombe dans la Caribone*); car la Caribane écrite mal-à-propos *la Caribone*, est une province & non une riviere. Le P. Gumilla ne parle point de l'*Amacore* dans son histoire de l'Orénoque. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AMACUSA, (*Géogr.*) île du Japon, dépendante de Fingo, & la plus considérable de ce royaume; elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpffer, *Amacusa* est au sud-ouest de l'île de Kiuris ; elle a au nord la partie de cette île nommée *Sen*, & la ville d'Arima ; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'île d'Amaxa entre deux ; à l'occident Cataxima & Corique ; au sud Kamiaosiki. Cette île forme comme trois peninsules. Sa longitude est sous le 159e degré, entre les 31d 30′, & le 32d de la latitude. (*C. A.*)

§ AMADABAD, (*Géogr.*) grande ville d'Asie, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. Elle est au fond du golfe de Cambaye au nord-nord-ouest de Surate, & au sud-est de Chitor. Ses maisons sont bien bâties, & ses rues sont plantées d'arbres dont le feuillage garantit des ardeurs du soleil. On y voit une superbe mosquée, dont le dedans est orné à la mosaïque, & enrichi d'agates de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiseaux, de singes, & d'autres animaux malades, administré par des gentons, ainsi nommés parce que c'est une race particuliere de moines Indiens, mais que Vosgien appelle les gentils pour parler le langage de l'écriture sainte. La garnison d'*Amadabad* est ordinairement composée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'est-à-dire, de prince. *Voy.* pour le commerce & les longitudes, cet article dans le *Dict. des Scien. &c.* (*C. A.*)

§ AMADAN *ou* HEMEDAN, (*Géogr.*) ville d'Asie en Perse, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Hispahan, à quatre-vingts lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'est une des plus belles & des plus considérables villes de la Perse ; elle est assise au pied d'une montagne d'où il sort une infinité de sources qui vont arroser le pays. Son terroir est fertile en bled & en ris, dont il fournit quelques provinces voisines. Cette place est fort importante pour le roi de Perse ; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garnison. (*C. A.*)

§ AMADIE, (*Géogr.*) ville d'Asie dans le Curdistan, elle est située sur une haute montagne, à trente lieues nord de Mosul, & à seize sud-est de Gezire. Ses environs produisent une grande abondance de tabac & de noix de galles, dont le commerce ne se fait qu'à *Amadie* même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. (*C. A.*)

§ AMAGUANA, (*Géogr.*) nom de l'une des îles Lucayes dans l'Amérique septentrionale ; elle est dans la mer du nord, au nord du détroit qui sépare l'île de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces îles la nomme *Moyaguana*. (*C. A.*)

AMAÏS, (*Hist. d'Egyp.*) Sésostris qui parcourut l'Asie & l'Afrique en vainqueur, confia la régence de ses états à son frere *Amaïs*, prince que ses inclinations pacifiques rendoient plus propre aux exercices de la paix qu'au tumulte du camp. Sésostris lui déféra une puissance illimitée, & n'exigea de lui que le serment de ne point porter le diadême, & de ne point attenter à la pudicité de sa femme & de ses concubines. L'ambition d'*Amaïs* le rendit bientôt parjure ; il prit la couronne & s'abandonna à la lubricité de ses penchans, en souillant, par un amour adultere, la couche du conquérant. Le bruit de sa révolte hâta le retour de Sésostris qui, trompé par une feinte soumission, ne vit dans un frere coupable qu'un sujet désobéissant. *Amaïs* habile à dissimuler, méditoit l'horreur d'un fratricide ; il invite à une fête le roi, la reine & leurs enfans : la profusion des vins provoqua les convives au sommeil. *Amaïs* profitant de cet assoupissement passager pour mettre le feu à la maison du banquet, Sésostris se sauve à travers les flammes : on raconte qu'il étendit deux de ses enfans sur le bois enflammé, & qu'il s'en fit une planche

pour se soustraire aux flammes, avec le reste de sa famille. *Amaïs*, pour se dérober aux fureurs d'une juste vengeance, fut mendier un asyle dans la Grece. On prétend que c'est le même que Danaïs, qui en effet fut chassé de l'Egypte dans le même tems. (*T—N.*)

AMAL, (*Géogr.*) ville de Suede, sur le Wener, dans la province de Daland. Elle n'existe que depuis l'an 1640, & elle tient à la diete du royaume, la 88e place dans l'ordre des villes. Son commerce qui est très-considérable, consiste en goudron, en planches & en bois de charpente. (*D. G.*)

AMALARIC, (*Hist. des Goths.*) fils légitime d'Alaric II, étoit encore au berceau lorsque la mort lui enleva son pere. Son enfance l'exclut du trône; & ce fut son frere, né d'une concubine, qui fut armé du pouvoir suprême. Les peuples obéissoient à regret à un prince flétri par la prostitution de sa mere. Théodoric, grand-pere maternel d'*Amalaric*, profita de la disposition des esprits pour rétablir son petit-fils dans l'héritage de son pere. L'usurpateur, abandonné de ceux qui l'avoient proclamé, rentra dans l'obscurité de la vie privée. Le jeune roi n'eut que l'ombre du pouvoir; ce fut Théodoric qui en eut toute la réalité. Ce tuteur habile eut besoin de toute sa dextérité pour se maintenir contre l'ambitieux Clovis qui aspiroit à régner sans rivaux dans les Gaules. Ce prince, ennemi secret des Visigoths, & souvent leur vainqueur, en auroit détruit la domination, s'il n'eût été arrêté par les prieres de sa fille Clotilde, qu'il avoit donnée en mariage au jeune *Amalaric*. Cette princesse fut mal récompensée de son attachement pour son ingrat époux; la diversité de religion fut le germe de leurs divisions domestiques. L'un avoit embrassé les erreurs de l'Arianisme, & l'autre, élevée dans la religion de ses peres, avoit persévéré dans la pureté de la foi. *Amalaric*, tyran des consciences, lui fit essuyer toutes sortes d'outrages pour la résoudre à l'apostasie; & il éloigna de son lit une épouse qu'il regardoit comme l'ennemie de son Dieu & de son culte. Ses duretés & ses mépris épuiserent la patience de la princesse qui envoya à Clildebert un linge teint du sang sorti de ses plaies. Cette querelle domestique fut le signal d'une guerre sanglante; on en vint aux mains. Les Visigoths furent taillés en pieces, & leur roi *Amalaric* fut enveloppé dans le carnage. D'autres rapportent qu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'Espagne, lorsqu'il s'apperçut qu'il avoit oublié ses pierreries dans Barcelonne; il y retourne, & lorsqu'il voulut en sortir avec ses trésors, ses soldats le dépouillerent. Il voulut se réfugier dans une église; mais lorsqu'il étoit prêt d'y entrer, il fut tué d'un coup de javelot l'an 526, après un regne de cinq ans. Ses sujets se retirerent en Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le pays qu'ils avoient occupé fut partagé entre les Francs & les Goths. (*T—N.*)

AMALAZONTE, (*Hist. des Goths. Hist. d'Italie.*) étoit fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, qui envoya en Mésie lui chercher un époux, & le choix tomba sur Eucaric qui étoit comme elle de l'illustre famille des Amales. Athalaric fut le fruit de cette union. Après la mort prématurée de son époux, elle gouverna l'état pendant la minorité de son fils; & tant qu'elle fut chargée de l'administration des affaires, l'Italie n'éprouva ni troubles ni revers. L'empire des Ostrogoths eût été détruit aussi-tôt que formé, si des mains aussi habiles n'en eussent dirigé les rênes. La lettre qu'elle écrivit à l'empereur Justinien, est un monument qui atteste que les rois Ostrogoths vouloient bien reconnoître dans les empereurs d'orient une supériorité de rang, mais non pas une supériorité de jurisdiction. Les Ostrogoths, comme tous les peuples brigands, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource, ne plaçoient jamais une femme sur le trône, parce qu'ils n'avoient besoin d'un roi que pour marcher à leur tête. Mais quoique les femmes fussent exclues de la puissance souveraine, la loi les autorisoit à gouverner sous le nom d'un prince; ainsi on ne leur refusoit que le titre, & on leur laissoit l'exercice de la puissance. Ce fut en vertu de cette loi, qu'*Amalazonte* prit la tutelle de son fils sans exciter aucun murmure; & elle fut obéie comme si la plénitude & la racine du pouvoir souverain eussent résidé dans elle. Sa dextérité dans les négociations, son discernement dans le choix de ses agens, lui assignent un rang distingué parmi ceux qui se sont montré dignes de gouverner. La mort lui enleva son fils âgé de dix-huit ans. Ce coup, qui devoit la faire rentrer dans l'obscurité de la vie privée, ne fit qu'étendre les vœux de son ambition. Trop fiere pour s'abaisser à fléchir sous un maître, elle ne put consentir à renoncer au plaisir de commander. On a vu des princes fatigués du poids des affaires se dépouiller de la pourpre, pour se livrer à l'ennuyeuse uniformité de la vie privée; mais il est peu d'exemples de femmes qui aient abdiqué la couronne sur leur déclin. Quand l'âge les prive des moyens de plaire, elles deviennent plus sensibles au plaisir de commander.

Amalazonte crut éluder la rigueur de la loi qui l'excluoit du trône, en y faisant asseoir un prince avec elle. Les peuples barbares ont poussé le plus loin la délicatesse sur les alliances; un prince Goth ou un Vandale eût cru s'avilir en épousant une femme qui n'eût point été du sang des rois. *Amalazonte* respecta cet usage, en faisant entrer Théodat dans son lit. La politique lui dictoit un autre choix; mais les barbares ont plus d'orgueil que d'ambition. Théodat promit à son épouse de se contenter du titre & des décorations de la royauté, & de lui abandonner l'administration des affaires. Mais trop ambitieux pour n'être pas infidele à ses promesses, il exigea d'elle une obéissance sans replique. L'habitude du commandement rendit à cette princesse sa dégradation plus amere & plus douloureuse; elle éclâta en reproches insultans contre son époux parjure. Théodat affermi sur le trône fut importuné de ces plaintes qu'il savoit mériter; & ce fut pour ne plus les entendre, qu'il la relégua dans une île du lac de Bolsene. Ce fut-là qu'abandonnée des anciens adorateurs de sa fortune, elle s'occupa des moyens de tirer vengeance du perfide auteur de ses maux. Justinien lui parut l'instrument le plus propre à l'exécution de ses desseins; elle l'intéressa dans sa cause par l'éblouissante promesse de le rendre maître absolu de toute l'Italie. Son désintéressement donna un nouveau poids à ses sollicitations; elle ne demanda pour récompense qu'un établissement convenable à la dignité de la fille & de la mere d'un roi. Justinien lui accorda plus qu'elle ne demandoit. *Amalazonte* approchoit du terme de ses vengeances, lorsque les éclats d'une joie imprudente laisserent appercevoir la cause qui les faisoit naître. Théodat instruit par la voix publique, prévint l'exécution de ses complots, ordonna de la faire mourir. Cette princesse, plus admirée que chérie, trouva des vengeurs après sa mort; les Ostrogoths, qui respectoient en elle le sang du fondateur de leur empire, se rangerent du parti de Justinien qui poursuivoit la vengeance de sa mort; & cette défection facilita à ses généraux la conquête de l'Italie & de la Sicile. *Amalazonte* mourut l'an 535. (*T—N.*)

§ AMALFI, (*Géogr.*) ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par sa beauté, sa fertilité & la délicatesse de ses fruits. Ce fut pendant

quelques siecles, depuis l'an 600 jusqu'en 1006, un état indépendant assez considérable, en forme de république. Son commerce étoit plus étendu alors qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le secours des galeres que lui amenerent les Pisans. La ville fut mise au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *Pandectes du droit*, que l'on conserve à Florence, comme un monument précieux. Il y eut aussi en 1059 un concile; il y a même encore un archevêque. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maison de Piccolomini. *Long.* 37, 70. *lat.* 40, 33. (*C. A.*)

AMALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la section des bidens, dans la famille des composées, ainsi nommée par les Brames, & assez bien gravée par van-Rheede, *hortus Malabaricus*, *vol. X*, *pag.* 79, *pl. XL.* Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *Chrysanthemum indicum*, *urticæ folio*, *flore luteo*, *petalis bifidis*.

Cette plante est annuelle, & croît au Malabar dans les terres sablonneuses, où elle s'éleve à la hauteur de deux pieds sous la forme d'un buisson assez clair ou peu épais, hémisphérique. Sa racine est blanche & fibreuse, sa tige est droite, cylindrique, de trois lignes de diametre, & jette dès son origine des branches cylindriques, opposées en croix, lâches, écartées, sous un angle de quarante-cinq dégrés, noueuses, lisses, luisantes, vertes d'abord, à nœuds rouges, ensuite cendrées en vieillissant, à bois blanc, rempli de moëlle. Les feuilles sont opposées en croix, taillées en cœur très-alongé, à peu-près comme celles de l'ortie, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, très-minces, couvertes de poils rares & courts, qui leur donnent une légere rudesse, d'un verd foncé, relevées de trois nervures principales en-dessous, bordées de chaque côté d'environ vingt dents triangulaires, assez égales, & portées sur un pédicule assez long, demi-cylindrique, plat en-dessus, & très-foible, qui les laisse pendre en partie.

Chaque branche est terminée par deux têtes de fleurs jaunes, hémisphériques, de quatre lignes de longueur sur cinq de largeur, qui, lorsque les fleurs sont épanouies, ont deux pouces de diametre, & sont portées sur un péduncule fort mince de cette longueur, ou fort peu davantage. Chaque tête est une enveloppe de huit à dix feuilles triangulaires concaves, deux fois plus longues que larges, disposées en forme de calice sur un seul rang, qui embrassent autant de demi-fleurons femelles à languette striée à deux & quelquefois trois dents, & à leur centre une trentaine de fleurons hermaphrodites, monopétales, réguliers, à cinq dentelures, contenant cinq étamines cachées, réunies par leurs antheres, & un style fourchu en deux stigmates. Les demi-fleurons ont un pareil style fourchu sans étamines. Chaque fleuron & demi-fleuron porte sur un ovaire nud sans calice, & séparé par une écaille pointue. Cet ovaire en mûrissant devient une graine ovoïde, noirâtre, à quatre angles, une fois plus longue que large, lisse, enveloppée d'un côté par une des écailles qui couvrent le réceptacle de l'enveloppe.

Qualités. Toutes les parties de cette plante ont une odeur aromatique, agréable, comparable à celle de la mangue avant sa maturité, excepté ses fleurs, qui n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur âcre.

Usages. Le suc exprimé de ses feuilles se boit, mêlé avec celui du gingembre frais, dans les coliques venteuses.

Remarques. Par ces divers caracteres, il est facile de voir que l'*amali* forme un genre de plante voisin de l'*eupatoriophalacron* dans la section des bidens. Une plante sauvage differe de la même plante cultivée; ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties comme on fait de l'ambalum; & on y reconnoit plus de vertu & d'efficacité. (*M. ADANSON.*)

AMAN, (*Hist. des Juifs.*) fils d'Amadath, & favori d'Assuérus qui l'éleva au-dessus de tous les princes de sa cour, s'enorgueillit tellement de la faveur du roi, qu'il se fit rendre des honneurs qui alloient jusqu'à l'adoration; & le roi de Perse qui le savoit, avoit la foiblesse de le souffrir. Tout le monde fléchissoit le genou devant le superbe *Aman*; le juif Mardochée étoit le seul qui refusât de ramper servilement devant lui, sans néanmoins manquer de respect à l'ami du prince. *Aman* en fut choqué, & résolut de perdre Mardochée avec tous les Juifs; il surprit au roi un ordre pour les exterminer. Le jour de cette sanglante exécution n'étoit pas encore arrivé; *Aman* voulut le prévenir pour Mardochée. Il fit élever une potence, & alloit demander à Assuérus qu'il lui fût permis de faire pendre ce juif insolent; lorsque le roi, qui venoit d'être informé que cet homme avoit autrefois découvert une conspiration tramée contre lui, voyant entrer son favori, lui dit: « *Aman*, que peut-on faire à un homme que le roi » desire de combler d'honneur »? *Aman* croyant parler pour lui-même, répondit à Assuérus qu'il falloit revêtir cet homme des habits royaux, lui mettre le diadême royal sur la tête, le faire monter sur le cheval du roi, & ordonner au premier des grands de la cour de le conduire en triomphe par la ville, en criant: *C'est ainsi que sera honoré celui que le roi voudra honorer.* Assuérus lui dit: « Allez, & faites vous-» même ce que vous venez de dire envers le juif » Mardochée, qui a découvert une conspiration » contre ma personne, & qui n'en a point été récom-» pensé ». *Aman* fut contraint d'obéir. Esther saisit cette occasion de désabuser Assuérus des calomnies qu'on lui avoit faites contre les Juifs. Le roi reconnut l'imposture d'*Aman*, ordonna qu'il fût attaché à la potence qu'il avoit fait dresser pour Mardochée, & donna un édit en faveur des Juifs, qui révoquoit le premier.

AMAN *ou* SAMA, (*Géogr.*) ville de la Judée, à l'ouest de la tribu de Juda, & au sud-ouest de celle de Siméon. Elle étoit près des montagnes qui séparoient la Palestine de l'Idumée, & du pays d'Edom. *Long.* 67. *lat.* 30, 30. (*C. A.*)

AMANA, (*Géogr.*) montagne de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivieres de Damas, Abana & Parphar sortent de cette montagne. (*C. A.*)

§ AMANDIER, (*Botanique.*) en latin *amygdalus*, en anglois *almond-tree*, en allemand *mandelbaum*.

Caractere générique.

Le calice est un tube monopétale divisé en cinq segmens obtus. La fleur consiste en cinq pétales creusés en cueilleron. L'embryon devient un fruit oval & comprimé: c'est un brou peu épais dont l'écorce est légérement velue, & qui est divisé par un sillon longitudinal: le brou recouvre un noyau oval & comprimé, moins rustiqué que le noyau de pêche & qui contient une amande.

Especes.

1. *Amandier* à feuilles dentées, dont les pétales des fleurs dépassent le calice.

Amandier commun.

Amygdalus foliis serratis, *petalis florum emarginatis.* Mill.

Common manured almond-tree.

2. *Amandier* à feuilles crenelées dont les pétales ne dépassent presque pas les segmens du calice.

Amygdalus foliis marginibus crenatis, corollis calice vix longioribus. Mill.

The tender shelled almond commonly called jordan almond.

3. *Amandier* à feuilles lancéolées & entieres, argentées, presque perennes, à pédicule court.

Amygdalus foliis lanceolatis, integerrimis, argenteis, quasi perennantibus, petiolo breviore. Hort. Col.

Almond-tree with spear shaped silvery leaves.

4. *Amandier* à feuilles dentées qui s'étrécissent par le bas.

Amygdalus foliis serratis, basi attenuatis. Hort. Col.

Dwarf almond-tree.

Variétés.

1. *Amandier* à noyau tendre & amande amere.

2. *Amandier* à petit fruit & noyau tendre. Amande sultane.

3. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est douce.

4. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est amere.

5. *Amandier* à fruit amer.

6. *Amandier* pêcher.

7. *Amandier* à feuilles panachées de blanc.

8. *Amandier* à feuilles panachées de jaune.

9. *Amandier* à fleurs blanches.

La méthode de préparer la germination des amandes & le soin qu'il faut apporter en les plantant, sont les mêmes que pour les châtaignes. *Voyez l'article* CHATAIGNIER, *Suppl.*

L'*amandier* N°. 1. se multiplie par ses amandes. Il faut, si c'est en pépiniere, les planter dans des rangées distantes de deux pieds & demi, & à un pied & demi les unes des autres dans le sens des rangées. On doit aussi avoir attention que leur partie supérieure soit couverte au moins d'un pouce. Avec ces précautions, si la terre est convenable, dès le mois de septembre de la même année, on aura des sujets propres à recevoir les écussons de certains pêchers & abricotiers & des plus estimables variétés d'*amandier*.

L'abricot de Nanci reprend très-bien sur *amandier*. Ce sujet convient particuliérement aux pêches lisses. Il est en général préférable aux pruniers pour toutes les especes de pêcher dans les terres légeres & profondes.

M. Duhamel assure que l'*amandier* réussit même dans les terres fortes, pourvu qu'elles soient profondes. Mon expérience est contraire à la sienne. J'ai dans une terre compacte un *amandier* dont l'écorce est ridée, les bourgeons maigres & noirs, & qui n'a jamais fleuri, quoiqu'il ait déja onze ans. J'en ai d'autres qui ne font pas plus de progrès dans une terre légere, substantielle & profonde, mais qui tient de la nature des terres blanches : au reste notre climat peut contribuer à ce mauvais succès. Je n'y puis élever d'*amandiers* que dans des terres pierreuses & à l'abri des mauvais vents. Il n'y a même que ceux greffés sur pruniers qui fleurissent bien. Ils me réussissent aussi en espaliers.

Il faut transplanter les *amandiers* quand ils sont jeunes, autrement ils auroient trop à souffrir du retranchement des fortes racines.

Les plus précieuses variétés pour leur fruit sont l'*amandier* à coque tendre qui est notre n° 2, & l'*amandier* à gros fruit doux. Les amandes ameres sont de peu d'usage, cependant il est bon d'avoir un ou deux arbres de cette espece.

Les pétales des *amandiers* sont fort courts en général ; ceux du n°. 2 dépassent à peine les segmens du calice. Mais ceux du n°. 1 & de l'*amandier* à gros fruit, sont fort grands & fort larges, ces deux dernieres especes doivent donc être employées de préférence dans les bosquets du commencement du printems où ils forment une décoration très-riante, sur-tout si on les entremêle d'*amandiers* à fleurs blanches. Dans cette saison où la nature a déja émaillé les tapis verds, elle n'a point encore pris soin de la parure des grands arbres, & si alors l'*amandier* a quelques concurrens, du moins il n'en est aucun qu'il n'efface par l'aménité & le nombre de ses fleurs.

L'*amandier* n°. 3 s'appelle aussi *amandier* à feuilles luisantes, à feuilles satinées, à feuilles argentées, *amandier* d'Egypte. Il a été envoyé d'Alep. Il ne paroit pas que ce soit un grand arbre. Ses feuilles singulieres qu'il ne quitte que fort tard le rendent très-propre à orner les bosquets d'été & d'automne. Il s'écussonne sur l'*amandier* commun ; mais il faut, pour bien faire, que ce soit un sujet de l'année, & l'écusson veut être levé & appliqué avec beaucoup de dextérité.

Les variétés à feuilles panachées sont très-jolies, mais un peu délicates ; elles se multiplient de la même maniere que l'espece précédente, & s'emploient également pour la décoration des bosquets d'été.

L'espece n°. 4 est un très-petit arbuste qui s'éleve au plus à la hauteur de cinq pieds : on l'appelle *amandier nain des Indes* ; les fleurs purpurines dont il se couvre à la fin d'avril le rendent très-propre à garnir les devants des massifs dans les bosquets de ce mois. Ses amandes sont mangeables, mais fort petites. Les rejets abondans qu'il fournit de son pied, le reproduisent naturellement. Il faut le planter en automne.

L'*amandier* pêcher paroît être provenu d'un *amandier* fécondé par un pêcher. Il porte des fruits différens sur le même individu ; les uns ne sont qu'un noyau couvert d'un brou peu épais, les autres ont une chair épaisse & succulente, mais amere & ne sont bons qu'en compote.

L'usage que l'on fait des amandes est connu de tout le monde ; nous n'entrerons donc dans aucun détail à cet égard. (*M. le Baron de* TSCHOUDY.)

AMANUS, (*Myth.*) dieu des anciens Perses. C'étoit, à ce qu'on croit, ou le soleil ou le feu perpétuel qui en étoit une image. Tous les jours les mages alloient dans son temple chanter leurs hymnes pendant une heure devant le feu sacré, tenant de la vervaine en main, & la tête couronnée de tiares dont les bandelettes leur tomboient sur les joues. (+)

* § AMANGUCI, (*Géogr.*) ou YAMANGUCHI, comme écrit M. de Lisle, ville avec un grand port dans l'isle de Niphon, au Japon. Elle est appellée *Amanguer* dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.* par une faute typographique.

§ AMARANTE, (*l'ordre de l'*) ordre de chevalerie institué en Suede par la reine *Christine* en 1653.

Ce qui en occasionna l'origine, fut une fête qui se faisoit chaque année en Suede, nommée *Wirtschaft*, c'est-à-dire *divertissement de l'hôtellerie* ; il consistoit en repas, bal & mascarades, qui duroient toute la nuit. Ce nom déplut à la reine qui le trouvoit trop commun, elle le changea en celui de *fête des Dieux*, & prit le nom d'*Amarante*, qui signifie *immortelle* : elle invita seize seigneurs & autant de dames qui se déguiserent en pâtres & en nymphes.

La reine, sous le nom d'*Amarante*, étoit vêtue d'une riche étoffe couverte de diamans ; il y eut des illuminations, un souper somptueux, la princesse étoit servie par les nymphes & les pâtres ; les danses suivirent le repas. A la fin de la fête, elle quitta tout-à-coup sa robe & ordonna que les diamans fussent distribués aux trente-deux masques.

En mémoire d'une fête si galante, elle institua

l'*ordre de la chevalerie d'Amarante*, pour en conserver le souvenir.

La marque étoit une médaille ovale d'or émaillée de rouge au milieu, où se trouvoit un *A* & un *V* en chiffre avec une couronne de laurier dessus, le tout en diamans : & pour devise à l'entour *dolce nella memoria ;* le souvenir en est agréable.

Cette médaille étoit attachée à un ruban couleur de feu & se portoit au col.

L'ordre de l'*Amarante* fut éteint avant la mort de la reine *Christine ;* cette princesse mourut à Rome en 1689, âgée de 63 ans. *Planche. XXV. fig.* 42. *de Blason, Dict. rais. des Sciences, &c.* (*G. D. L. T.*)

AMARANTINE, s. f. (*terme de Fleuriste.*) sorte d'anemone dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard ; c'est une tulipe panachée de pourpre sur du blanc, & la pluche d'un amarante brun, sur laquelle vient quelquefois une houppe ou floquet incarnadin. (+).

AMARIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Merajoth, succéda à son pere dans la dignité de grand-prêtre des Juifs.

§ AMARRAGE, (*Marine.*) c'est la jonction qu'on fait d'une chose avec une autre, à l'aide d'un lien ou d'un cordage qui se nomme *amarre.* Prenant la chose pour le sujet, on dit quelquefois, mais mal-à-propos, un bout d'*amarrage*, au lieu d'un bout d'amarre. *Voyez* ci-après, AMARRE. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

§ AMARRE, s. f. (*Marine.*) signifie *lien*, cordage qui sert à assujettir & à tenir en place. L'*amarre* differe de l'aiguillette, en ce que l'*amarre* joint & lie des objets qui se croisent, ou un objet qui se replie sur lui-même ; tandis que l'aiguillette est faite pour joindre différens objets qui restent quelquefois fort éloignés l'un de l'autre. C'est avec une *amarre* qu'on fait un amarrage. Il y a des *amarres* de toutes especes, ainsi que de diverses longueurs.

Par les *amarres* d'un vaisseau, on entend ses cables & les autres cordages qui le retiennent contre le vent & la marée : s'il est tenu par des chaînes, le nom d'*amarre* désigne de même la chaîne qui le lie. C'est en ce sens que l'on dit qu'un vaisseau est sur quatre *amarres*, pour dire qu'il est tenu à tribord & à babord, tant de l'arriere que de l'avant, par des chaînes, des cables ou des grêlins qui lui ôtent toute liberté d'éviter & de changer de place.

L'*amarre* d'une chaloupe ou d'un canot, est un cordage plus ou moins gros, passé pour l'ordinaire dans un trou pratiqué à la partie supérieure de son étrave, où un nœud fait à une de ses extrémités l'y retient & l'empêche de se dépasser. Cette *amarre* sert à amarrer ces bâtimens, dans les intervalles où ils ne naviguent point, soit à terre, soit à l'arriere d'un vaisseau mouillé, pour qu'ils ne soient pas entraînés par les courans ou la marée. Quelquefois cette *amarre*, ou une partie de cette *amarre*, est une chaîne.

Lorsqu'en pleine mer, ou dans un endroit où le courant est violent, un canot vient à bord d'un vaisseau, on a soin de lui jetter un cordage ou *amarre*, que les matelots, & particuliérement le brigadier du canot saisissent, & qui leur sert à accoster le vaisseau. Cette pratique est d'autant plus nécessaire que le canot a moins d'air, & que la difficulté de se servir des avirons, à l'approche du vaisseau, est plus grande.

AMARRER, v. a. (*Marine.*) c'est lier, saisir, retenir, soit par un amarrage, soit à l'aide d'une amarre, soit en tournant ce que l'on *amarre* autour de quelque chose. On *amarre* ensemble les avirons de la chaloupe. On *amarre* un canot à l'arriere d'un vaisseau. Il y a des taquets dans tous les vaisseaux pour *amarrer* la plupart des manœuvres.

AMARRER un vaisseau, c'est le mettre en état de n'être pas entraîné par les vents & la marée, soit en mouillant ses ancres, soit en portant des amarres sur un autre vaisseau ou à des organeaux, ou en un mot à tout ce qui peut le retenir. C'est le capitaine qui est chargé de bien *amarrer* son vaisseau & qui en répond : de nos jours un capitaine de vaisseau, homme de réputation & qui la méritoit, a été perdu pour la marine, d'après la décision d'un conseil de guerre, parce que son vaisseau mal *amarré* s'étoit perdu dans la rade. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

AMASIAS, (*Hist. sainte.*) huitieme roi de Juda, succéda à son pere Joas, l'an du monde 3165, remporta une victoire complette contre les Iduméens. Au milieu de ses succès, il se livra aux superstitions de l'idolâtrie, après avoir adoré le vrai Dieu dans le commencement de son regne. Le roi d'Israël lui déclara la guerre, le vainquit & le fit prisonnier. *Amasias* racheta sa liberté au prix de tous les trésors du temple de Jérusalem. Dans la suite ses sujets ne voulant point d'un roi idolâtre, se souleverent contre lui. Il s'enfuit à Lachis où les conjurés le firent assassiner l'an du monde 3194, après un regne de 27 ans.

AMASIS, (*Hist. d'Egypte.*) Ce prince, sans être issu des rois d'Egypte, eut les droits les plus sacrés d'en occuper le trône, parce qu'il y fut appellé par le suffrage de la nation, & qu'il sut la rendre heureuse & florissante. On peut juger de son caractere par la douceur dont il traita Apriès, que la fortune avoit précipité du trône dans les fers. Il se contenta de le confiner dans le palais de Saïs, que ce roi dégradé occupoit au tems de ses plus grandes prospérités ; mais le peuple qui craignoit qu'un caprice de fortune ne le relevât de sa chûte, demanda sa mort pour ne pas éprouver un jour ses vengeances. *Amasis* forcé de céder à ses importunités, l'abandonna en gémissant aux fureurs de la multitude ; mais respectant toujours en lui le caractere de roi, il le fit enterrer dans le tombeau des monarques de l'Egypte, & lui rendit les honneurs funebres qu'on avoit coutume de rendre aux maîtres de la nation.

L'Egypte dont la grandeur avoit été éclipsée par les ravages des guerres civiles, reprit alors son premier éclat ; les abus furent corrigés & la licence fut réprimée par le frein des loix : ce fut lui qui assujettit chaque citoyen à déclarer au magistrat quelles étoient ses ressources pour subsister ; & quiconque ne pouvoit alléguer de moyens honnêtes, étoit puni de mort. Le désir de peupler l'Egypte & d'y attirer l'étranger pour y faire germer l'industrie, lui inspira le systême de la tolérance. Tous les cultes furent autorisés par la loi. Les barbares y vinrent jouir des largesses du sol dont ils augmenterent la fécondité ; les Grecs y firent briller le flambeau des sciences & des arts, & tous eurent leurs magistrats, leurs prêtres, leurs loix & leurs cérémonies religieuses. Il employa sur-tout ses soins à déraciner ces haines nationales qui troublent les états où de nouvelles colonies viennent se confondre avec les anciens habitans. Toutes ses institutions le firent respecter comme le législateur de la nation. La conquête de Chypre & de Sidon lui assigna une place parmi les rois conquérans.

La bassesse de son extraction diminua le respect qu'on devoit au trône annobli par ses vertus ; ce fut pour détruire ce préjugé populaire, qu'il ordonna de prendre un vase qui servoit à laver les pieds & les mains de ses convives, pour en faire la statue d'un dieu. Quand l'ouvrage fut achevé, le peuple imbécile vint se prosterner en foule devant la nouvelle idole ; alors il déclara que ce vase, autrefois destiné aux plus sales usages, & devenu l'objet de leur culte, étoit le symbole de sa fortune, & qu'il prétendoit qu'on oubliât ce qu'il avoit été, pour ne songer

qu'à ce qu'il étoit. *Amasis* jouissoit de la satisfaction d'être le bienfaiteur de son peuple, lorsqu'une humiliation domestique vint troubler la douceur de son repos : il avoit épousé une Cyrénéene qu'il aimoit, sans pouvoir réussir à lui donner des marques de son amour ; chaque fois qu'il en approchoit, il éprouvoit un anéantissement qui souvent est produit par l'excès même de la passion. Il imputa son impuissance à quelque enchantement dont il crut sa femme coupable. Il étoit résolu de l'immoler à ses soupçons superstitieux, lorsque prête à recevoir le coup mortel, elle fit une priere à Vénus qui se laissa fléchir, en faisant d'*Amasis* un homme nouveau. Cette renaissance fit le bonheur constant des deux époux, qui érigerent une statue à la déesse, & tous les temples de la Grece furent enrichis de leurs offrandes.

Son amitié avec Policrate de Samos, finit par une bisarrerie d'esprit qui a peu d'exemples, puisqu'il n'y a que les malheureux qui n'ont point d'adorateurs. *Amasis* étonné des constantes prospérités de son ami, présagea qu'il seroit malheureux sur le déclin de sa vie. Ainsi il aima mieux rompre avec lui pendant le cours de ses prospérités, que d'avoir un jour à partager les infortunes d'un ami. Les meilleurs rois n'ont pas toujours le regne le plus brillant ; il paroît que sur la fin de sa vie les Perses tournerent leurs armes contre l'Egypte, puisqu'on la voit tributaire de Cyrus, contemporain de ce prince ; & l'on soupçonne que ce fut par le refus de payer le tribut auquel ses prédécesseurs étoient asservis, que le monarque Persan laissa sur le trône des fantômes de rois qui furent décorés d'un vain titre, sans avoir la réalité du pouvoir. *Amasis*, grand politique & grand guerrier, ne transmit à son fils qu'une puissance chancelante. (*T—N.*)

AMATEUR, (*Musique.*) celui qui sans être musicien de profession, fait sa partie dans un concert pour son plaisir & par amour pour la musique.

On appelle encore *amateurs*, ceux qui sans savoir la musique, ou du moins sans l'exercer, s'y connoissent, ou prétendent s'y connoître, & fréquentent les concerts.

Ce mot est traduit de l'Italien, *dilettante.* (*S.*)

AMATEUR, s. m. (*Belles-Lettres.*) Ce seroit une classe d'hommes précieuse aux arts & aux lettres, que celle qui, par un goût naturel, plus ou moins éclairé, mais sincere & juste, jouiroit de leurs productions, s'intéresseroit à leur gloire, &, selon ses divers moyens, encourageroit leurs travaux. C'est réellement ainsi qu'un petit nombre d'ames sensibles, aiment les lettres & les arts, sans que la vanité s'en mêle. Heureux l'écrivain qui peut avoir de pareils *amateurs* pour conseils & pour juges ! Non-seulement ils l'éclairent sur les fautes qui lui échappent ; mais, comme il les a sans cesse présens devant les yeux en écrivant, il en devient plus difficile & plus sévere envers lui-même ; & le pressentiment de leur goût regle & détermine le sien. Despreaux avoit pour amis le prince de Conti, le marquis de Tremes, Bossuet, Bourdaloue, Arnauld, l'abbé de Châteauneuf, le président de Lamoignon, Daguesseau, depuis chancelier. Ils étoient pour lui ce qu'étoient pour Térence, Lélius & Scipion. Aussi Térence & Despreaux sont-ils les écrivains les moins négligés de leurs siecles. Le goût de Despreaux, formé à cette école, put former celui de Racine ; & en lui apprenant à écrire pour le petit nombre, il lui apprit à écrire pour la postérité.

Mais la foule des *amateurs* est composée d'une espece d'hommes qui, n'ayant par eux-mêmes ni qualités, ni talens qui les distinguent, & voulant être distingués, s'attachent aux arts & aux lettres, comme le gui au chêne, ou le lierre à l'ormeau.

Cette espece parasite n'apporte dans ce commerce que de la vanité, de fausses lumieres, des prétentions ridicules, & des manœuvres souvent déshonorantes, toujours désolantes pour les lettres & pour les arts. Juges superficiels & tranchans, leur manie est de protéger ; & comme les grands talens sont communément accompagnés d'une certaine élévation d'ame, qui répugne aux protections vulgaires, qui les repousse, ou du moins les néglige, ces faux *amateurs* ne trouvent que dans l'extrême médiocrité, la complaisance, l'adulation, la bassesse qui leur convient : ils protégent donc ce qui se présente, n'ayant pas à choisir, & de-là les brigues, les cabales, pour élever leurs esclaves au-dessus des hommes libres, qu'ils détestent, parce qu'ils en sont méprisés. Ils ne peuvent leur ôter la gloire ; mais ils n'ont que trop souvent assez de crédit, pour leur dérober tous les autres prix du talent.

C'est encore pis, lorsqu'ils s'attachent à un homme de génie, pour se donner une existence & un reflet de considération ; ils se constituent ses valets les plus bassement dévoués, ils se passionnent pour lui d'un fanatisme de commande, & d'un enthousiasme froidement outré ; ils couvrent de ce zele toutes leurs haines pour les autres talens, ils semblent les traîner aux pieds de leur idole ; & en feignant d'élever un grand homme, de qui leur culte est méprisé, ils croient mettre au-dessous d'eux tout ce qui est au-dessous de lui. Ils se permettent pour lui, à son insu & à sa honte, des maneges dont il n'a pas besoin, & dont ils rougiroit ; il croient devoir étouffer des rivaux qu'il n'a pas à craindre ; ils lui attribuent la bassesse de leurs pensées & de leurs sentimens ; sont pour lui envieux, fourbes, méchans & lâches ; le rendent lui-même suspect d'être l'instigateur & le complice de leurs pratiques odieuses, & le déshonorent, s'il est possible, en affectant de le servir.

A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément *connoisseur ;* & malheur au siecle où cette engeance abonde. Ce sont les fléaux des talens & du goût ; ils veulent avoir tout prévu, tout dirigé, tout inspiré, tout vu, revu & corrigé. Ennemis irréconciliables de qui néglige leurs avis, & tyrans de qui les consulte, leurs decisions sont des loix, qu'ils font un crime à l'écrivain de n'avoir pas religieusement observées. Tous les succès sont dus à leurs conseils, & tous les revers sont la peine de n'avoir pas voulu les croire ; mais en les écoutant, on n'en est pas plus sûr de se les rendre favorables ; & ce qu'ils ont approuvé la veille avec le plus d'enthousiasme, ils le condamnent le lendemain, si le public ne le goûte pas. *Le public a raison, ils ont pensé de même, ils ont prédit que cela déplairoit, on n'a pas voulu les entendre.* Les plus adroits, lorsqu'ils sont consultés, gardent sur les endroits critiques un silence mystérieux, ou prononcent, comme les oracles, en se ménageant par l'ambiguïté de leurs réponses, les deux envers d'une opinion qu'ils laissent flotter jusqu'à l'événement, afin de ne pas se compromettre.

En fait de musique, de peinture, *&c.* l'*amateur* ne s'érige qu'en juge du talent, & ce n'est là qu'un demi-mal ; mais, en fait de littérature, il croit rivaliser avec le talent même, & en est jaloux en secret. Il n'est pas possible de se croire peintre, musicien, statuaire, si on ne l'est pas : mais pourquoi l'*amateur* ne seroit-il pas bel-esprit autant & plus que l'écrivain ? S'il ne produit rien, ce n'est pas le talent, c'est la volonté qui lui manque ; il auroit fait au moins ce qu'il a inspiré, s'il eût voulu s'en donner la peine.

De-là ce sentiment d'envie contre les talens qui s'élevent, & cette haine des vivans, qui lui fait exalter

exalter les morts. Qui, plus que moi, vous dira-t-il, est passionné pour les lettres? Voyez avec quelle chaleur je me transporte d'admiration pour ces hommes de génie, qui, malheureusement, ne sont plus! Ils ne sont plus; mais s'ils étoient encore, ils auroient à ses yeux le tort de s'élever sans lui, de briller devant lui, de l'offusquer, de lui faire sentir une supériorité humiliante; autant de crimes pour la vanité.

Ainsi les prétendus amis des lettres ne sont rien moins, le plus souvent, que les amis de ceux qui les cultivent. Les vrais amis des talens sont ceux qui les jugent par sentiment, & sans prétendre les juger, qui ne demandent qu'à jouir, qu'à être amusés, éclairés, ou agréablement émus; qui, sans connoître l'homme, s'en tiennent à l'ouvrage, en profitent s'il est utile, s'en amusent s'il est amusant, & n'ont point la cruelle & ridicule vanité d'être jaloux du bien qu'il leur fait, ou envieux du plaisir qu'il leur cause. (*M.* MARMONTEL.)

AMAUSENSIS PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) *Amaous*, *Amous*, *Amaviorum*, *Amavorum*, contrée d'*Amous*, dans la Séquanie. Ce canton, dont M. de Valois, ni la Martiniere, ni les autres dictionnaires ne disent rien, étoit le premier des quatre *pagi* de la Séquanie. *Amaous*, selon M. Bullet, dans son *Dictionnaire Celtique*, signifie *habitant de la plaine.* M. Chevalier, dans le *premier volume* de l'*Histoire de Poligni*, prétend qu'il a pris son nom de sa situation en lieux bas & humides; il ajoute qu'*Amous* étoit un nom connu dans la basse-Egypte. M. Drotz, dans ses *Mémoires sur Pontarlier*, sa patrie, le dérive du mot grec *homousiani*, donné par les Ariens aux Catholiques, convenant aux habitans de cette contrée, qui avoient conservé la pureté de la foi.

Quoi qu'il en soit de ces étymologies que nous ne garantissons pas, il paroît qu'Amagetobria, dont parle César, lieu où se donna un combat si funeste aux Eduens, a pu donner le nom à ce canton. L'historien de Poligni place ce lieu sur la voie de Poligni à Autun, sur le Doux aux environs de Portober & de Gevry, qui est le *Dubris* de la table Théodosienne. M. Dunod le fixe à la *Moigte-de-Broie*, près du confluent de la Saone & de l'Ognon. Il prétend qu'Amagetobria vient de deux mots celtiques, qui signifient *ville sur une riviere*, *ville du pont ou du passage.*

Ce canton comprenoit les bailliages de Dole & de Quingey, ceux d'Arbois & de Gray en partie, avec le vicomté d'Auxonne. Ainsi tout ce qui étoit entre la Saone, la Seille & la Braine, étoit de l'*Amaous.*

Varé enrichit l'abbaye de sainte Reine, en 721, des terres de Chaselles & de Charney, dans le voisinage de Seurre. *Casellæ* & *Cariniacum in pago Amavorum.* (Voyez *Hist. de Bourg. in-fol. t. I. p. j. iv. pr.*) Le prieuré de S. Vivant, fondé en 863, entre Dole & Auxonne, à deux lieues de la Saone, dans un terrein qui appartenoit à Valon, évêque d'Autun, est appellé *Saint-Vivant* en *Amaous*, *in comitatu Amanso*, pour le distinguer de Saint-Vivant sous Vergy, établi en 963. *Voyez Maison de Vergy*, par Duchêne, *pag. 14. 15. pr. in-*fol. Dunod, *Histoire de Franche-Comté*, *tom. I. pag. 296.* On voit par une chartre, datée de la douzieme année du regne de Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane, en 953, que Létalde donne au chapitre de S. Etienne de Besançon, les églises de S. Maurice à Gray & à Pontailler-sur-Saone: *duas ecclesias in Gradiaco & rure Pontiliaco in pago Amausensi.* Ce Létalde est qualifié le plus noble des comtes, *cæterorum comitum nobilissimus*; & dans le Cartulaire de S. Vincent de Mâcon, il est appellé un *comte impérial.* (*Voyez* Dunod, *tom. II. pag. 594. Hist. de Poligni, tom. I. pag. 96.*) Un titre de 951 fait mention de Chissey sur la Loue, au comté d'*Amaous.* Vaudrey, Mont, au nord-ouest de Poligny, au-delà de Grozon, étoient de la contrée d'*Amous.* Une partie du bailliage de Quingey, & du climat que la Loue parcourt, avant de se rendre dans le Doux, sont appellés le *val d'Amaous.*

Les Amousiens occupoient les deux rives du Doux, dans la partie inférieure de son cours, comme les Varasques les occupoient dans la partie supérieure. (*C.*)

AMBACHT, (*Géogr.*) terme de topographie, qui se prend aujourd'hui pour une étendue de jurisdiction, pour un territoire, dont le possesseur a droit de haute & de basse-justice. On ne se sert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot est ancien, mais dans une signification un peu différente, quoique relative; car nous lisons dans Festus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un esclave loué pour de l'argent, un mercénaire; & César appelle *ambactus*, une sorte de cliens; car en parlant des cavaliers Gaulois: chacun d'eux, dit-il, à proportion de sa naissance ou de son bien, mene avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, signifie *commission*, *office*, *commandement*, *jurisdiction d'une ville & ministere.* On en peut voir des exemples dans le glossaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot est d'origine Gauloise, & le passage de César semble être pour eux. M. Dacier, dans ses *Notes sur Festus*, prétend qu'il est latin. *Amb* ne signifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus.* C'est le sentiment de Saumaise, *Liv. de usuris*: d'autres le dérivent des deux mots Allemands *ampt*, office, charge, & *acht*, à l'infinitif *achten*, honorer, estimer. Le pere Lubin, *Mercur. Géogr. pag. 125*, observe qu'*ambactum* ou *ambacta* est un mot en usage dans la Flandre Flamingante, où l'on nomme *ambacten* (pluriel d'*ambacht*), une espece de territoire de la jurisdiction d'une sorte de banc, *scamnum*, ou séances & offices de judicature, comme sont les *ambachts* de Bourbourg, de Bergues, de Furnes, de Cassel & d'Ipres. Il ajoute qu'elles ne sont différentes que de nom d'avec les castellenies: ce qui se prouve, dit-il, par les cartes de ces *ambachts*, auxquelles on a donné le nom latin de *castelniæ.* (*C. A.*)

§ AMBALAM, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) grand arbre du Malabar, dont Van Rheede a donné une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I. planche LI*, *page 91.* Les Brames le nomment *godoè ambado.* Jean Commelin, dans ses *Notes*, l'appelle *mangæ affinis*, *flore parvo*, *stellato*, *nucleo majori osseo.*

C'est une espece de monbin, qui s'élève à la hauteur de cinquante pieds, & qui étend peu ses branches, de sorte qu'il a une forme alongée, à-peu-près conique. Il croît dans les terres sablonneuses du Malabar, où il enfonce profondément sa racine qui est fibreuse, très-ramifiée & très-adhérente. Son tronc, qui a douze ou quinze pieds de hauteur, & un pied & demi à deux pieds au plus de diametre, est couronné de nombre de branches peu serrées, divergentes en angle ouvert de cinquante à soixante dégrés, grosses, assez courtes, dont le bois est mou, blanchâtre, & recouvert d'une écorce épaisse cendrée: dans les jeunes branches, cette écorce est verte, & couverte d'une espece de rosée bleue. Ses feuilles sont alternes, ailées sur un rang, composées de trois à cinq folioles elliptiques, obtuses, avec une petite pointe à l'extrémité, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, minces, mais fermes, seches, lisses, luisantes, verd foncé dessus, plus clair dessous, relevées d'une seule côte, dont les nervures sont nombreuses, opposées, sans aller

jusqu'aux bords où elles laissent une marge sensible, & portées sur un pédicule commun, assez long, cylindrique, plat en dessus; celle de l'extrémité de l'aîle est plus grande que les autres.

Comme cet arbre quitte toutes ses feuilles avant que de fleurir, & n'en reprend de nouvelles que lorsque ses fruits sont près de la maturité, delà il arrive que les fleurs ne sortent pas des jeunes branches, mais de l'endroit des vieilles branches où la derniere seve s'étoit arrêtée, sous la forme d'une panicule longue de huit à neuf pouces, à cinq ou six branches, sur chacune desquelles elles sont attachées au nombre de dix à douze, sans aucun pédicule. Chaque fleur, avant son épanouissement, forme un bouton sphérique d'une ligne & demie de diametre, qui, en s'épanouissant, représente une étoile blanche de quatre à cinq lignes de diametre, composée d'un petit calice à cinq ou six feuilles triangulaires blanc-jaunes, caduques, & d'une corolle de cinq à six pétales elliptiques, pointus, à peine une fois plus longs que larges, épais, roides, luisans, une fois plus longs que les feuilles du calice, avec lesquelles ils sont alternes, assez écartés, laissant un espace entr'eux, & caduques.

Du centre du calice s'éleve un disque épais, jaune, sous les bords duquel sont placées, suivant le nombre des pétales, tantôt dix, tantôt douze étamines blanches à antheres jaunes, deux ou trois fois plus courtes qu'eux, & dont cinq ou six sont alternativement plus courtes: elles sont toutes disposées sur un seul rang, de maniere que les plus longues sont opposées aux feuilles du calice: cinq ou six d'entr'elles touchent ainsi au calice, & les cinq ou six autres touchent à la corolle, & sont très-éloignées de l'ovaire, qui est enfoncé dans le centre du même disque, & terminé par cinq à six styles blancs, légérement velus à leur sommet.

L'ovaire, en mûrissant, devient un fruit en baie ovoïde, obtuse, pendante, au nombre de quinze à vingt à chaque grappe, longue de près de deux pouces, de moitié moins large, verd-brune d'abord, ensuite verd-clair, puis jaunâtre dans la maturité, ferme, charnue à chair épaisse de deux lignes au plus, succulente, acide, agréable au goût & à l'odorat, à une loge remplie presqu'entiérement par un noyau ovoïde, alongé, très-dur, tout couvert de fibres répandues dans la chair, & sous lesquelles il est marqué de cinq angles qui répondent à autant de loges, dans chacune desquelles est contenue une amande ovoïde pendante.

Qualités. L'*ambalam* répand une odeur forte & comme acide, de ses feuilles & de ses fleurs. Son écorce, ainsi que ses feuilles, ont une saveur acide, astringente & assez amere. Il fleurit & fructifie deux fois l'an; savoir, en janvier & en juillet.

Usages. Ses fruits acides se mangent, & se servent dans les repas des Indiens. Leur suc uni à celui de ses feuilles pilées, & réduites en pâte, s'applique avec succès dans les oreilles, pour en calmer les douleurs. Sa racine, appliquée en forme de suppositoire, rappelle les regles, lorsqu'elles ont été supprimées; & la décoction de son bois, se donne avec succès, pour arrêter les gonorhées virulentes: mais son principal usage est pour arrêter la dyssenterie; & à cet effet, on emploie son écorce, dont on fait boire la poudre dans du lait aigri, ou, ce qui revient au même, on mêle son suc dans le riz, dont on fait le pain ordinaire, appellé *apen*.

Remarques. La disposition des feuilles de l'*ambalam* a été si négligée dans la figure qu'en donne Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, que, sans sa description, on n'auroit pu soupçonner qu'elles fussent ailées, comme elles le sont réellement; ce qui, joint à tous les autres caracteres de sa fleur & de son fruit, ne nous laisse aucun lieu de douter que cet arbre, que l'on a regardé jusqu'ici comme une espece de mangier, ne soit une espece de monbin, qui vient dans la famille des pistachiers.

Seconde espece. CAT-AMBALAM.

Rheede nous apprend encore dans son *Hortus Malabaricus*, *page 93*, qu'il existe une autre espece de ce genre, nommée *cat-ambalam*, ou *pee-ambalam* par les Malabares, & *coducò-ambadò* par les Brames, & il en donne une courte description sans aucune figure.

Le cat-ambalam differe, selon lui, de l'*ambalam*, comme une plante sauvage differe de la même plante cultivée. Ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits, qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties, comme on fait de l'*ambalam*, & on y reconnoît plus de vertu & d'efficacité. (*M.* ADANSON.)

AMBARRES, s. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Ambarri*, peuples que César, (*Lib. I.*) &c. appelle *necessarii & consanguinei Æduorum. Voyez* EDUENS *dans ce Supplément.* Ils occupoient le Charolois, selon Vigenere, Munier & d'Ablancourt. Le géographe Sanson les place dans la Bresse calonnoise. Le pere Vignier les transporte jusques dans le Comté de Bar-sur-Seine & le pays Lassois. Tite-Live nomme les *Ambarres* avec les Eduens, parmi les peuples Gaulois qui passerent en Italie, sous la conduite de Bellovese, l'an de Rome 138. (*M.* BEGUILLET.)

AMBEL, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de nénufar, figurée assez bien sous ce nom, mais sans les détails du fruit, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. II, planche XXVI, page 51.* Les Brames l'appellent *saluca.* Jean Commelin la nomme *nymphosa Indica flore candido, folio in ambitu serrato:* & M. Linné la désigne sous le nom de *nymphæa lotus, foliis cordatis dentatis. Systema Naturæ, édition 12, page 361.*

Cette plante croît en Egypte, au Sénégal & aux Indes, dans les terres argilleuses ou limonneuses, voisines des rivieres & inondées. Elle est vivace par sa racine seulement, que l'on appelle *kélangu* au Malabar; c'est un tubercule sphéroïde de trois pouces environ de diametre, charnu, tendre, blanc, recouvert d'une pellicule noire. De la partie supérieure de ce tubercule, qui tient lieu à la plante de tiges & de branches, se répandent en rond, & comme autant de rayons horizontaux, mais un peu inclinés, quarante à cinquante racines simples, blanches, charnues, molles, celluleuses & comme spongieuses, longues de trois à quatre pouces, du diametre de deux à trois lignes. Du milieu de ces racines s'élevent douze à quinze pédicules cylindriques, verds, fistuleux, c'est-à-dire poreux longitudinalement, lisses, luisans, longs d'un pied environ, & de deux à trois lignes de diametre, portant chacun une feuille en cœur arrondi, de sept à huit pouces de longueur, d'un sixieme moins large, fendue par derriere jusques près de son milieu, où elle est portée sur le pédicule, bordée tout autour de soixante dentelures aiguës, alternes, avec autant de crénelures creusées en croissant, d'un verd-noir, lisse, très-luisant dessus, d'un rouge brun en-dessous, où elle est relevée de quinze grosses côtes qui se ramifient en quatre branches qui vont se terminer à chacune des dentelures de ses bords. Chaque feuille flotte horizontalement sur l'eau, son pédicule se prêtant à ses mouvemens.

Chaque pied produit environ cinq à six fleurs distinctes, portées chacune sur un péduncule qui sort de l'aisselle d'une feuille: ce péduncule est un peu plus long qu'elles, de quinze pouces environ,

ſur ſix lignes de diametre. La fleur, avant de s'épanouir, forme un bouton ovoïde pointu, d'un à deux pouces de longueur; en s'épanouiſſant, elle repréſente une roſe double, ouverte horizontalement, de quatre pouces de diametre, compoſée de quinze feuilles étagées ou diſpoſées ſur trois rangs, chacun de cinq, dont les dix intérieures ſont blanches, & les cinq extérieures qui tiennent lieu de calice, ſont couleur de roſe clair en deſſus & verdâtres en deſſous. Ces feuilles ſont elliptiques, charnues, aſſez ſemblables à celles d'une tulipe, deux fois plus longues que larges; & quoiqu'elles aient l'apparence d'une corolle, elles n'en ont cependant d'autre caractere que la couleur, comme dans la tulipe; car d'ailleurs elles n'ont qu'une ſtructure groſſiere, une ſubſtance épaiſſe; elles ne tombent que lorſqu'elles ſont pourries; elles ſont corps avec la moitié inférieure de l'ovaire ſur lequel elles ſont implantées par étages; enfin ce n'eſt qu'un vrai calice. Sur l'autre moitié de l'ovaire ſont attachées environ quarante étamines faiſant corps avec lui, & diſpoſées ſur deux rangs dont l'intérieur eſt plus court, fort ſerrées, contiguës aux feuilles du calice, & deux à trois fois plus courtes qu'elles: ce ſont des filets plats, portant vers leur extrêmité qui eſt plus large, une anthere oblongue, jaune, qui s'ouvre longitudinalement en deux loges, & qui répand une pouſſiere compoſée de molécules ovoïdes, blanchâtres & tranſparentes. Au milieu de cette fleur & de ces étamines qui couvrent entiérement l'ovaire, celui-ci ne paroît que par ſes quinze ſtigmates plats qui rampent ſur ſon centre, comme autant de rayons en roſe, jaunâtres, plus étroits à leur origine, & arrondis à leur extrêmité. Cet ovaire, en mûriſſant, devient une capſule charnue, ſphérique, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, comparable à celle du pavot, partagée de même en quinze cellules par autant de cloiſons membraneuſes un peu charnues, dont les parois ſont couvertes de ſemences qui y ſont attachées horizontalement. Ces graines ſont ovoïdes, fort petites, d'abord blanches, enſuite cendrées dans leur maturité.

Qualités. Toute cette plante a une ſaveur aqueuſe.

Uſages. Le tubercule de ſa racine, qui eſt charnu, plus tendre que la châtaigne, & d'une ſaveur aqueuſe, aſtringente, ſe mange cru dans tous les pays où elle croît. Il a plus de goût étant cuit dans l'eau ou ſur les charbons. C'eſt une grande reſſource dans les tems de diſette. On mange auſſi communément les graines de l'*ambel* comme celles du pavot; mais avec cette différence que celles-ci rafraîchiſſent ſans aſſoupir, & qu'on en peut manger cinquante têtes ſans en être incommodé.

Remarques. Les anciens appelloient du nom général de *lotos*, toutes les plantes qui, au défaut des nourritures ordinaires, pouvoient y ſuppléer; le *dioſpyris* ou *guaiacana*, le micacoulier *celtis*, le jujubier, & le laurier ceriſe, furent de ce nombre parmi les arbres; & il n'eſt pas douteux que l'*ambel* ne ſoit le *lotos Ægyptia* ou le lotos des marais, décrit par Théophraſte, *liv. IV, chap. 10.* & par Pline, *liv. XIII, chap. 17.* Sa racine eſt appellée *corſion* par les Grecs, ſelon Théophraſte, *kélangu* au Malabar, *galum* aux Indes, & *tat* au Sénégal.

Seconde eſpece. ARECA-AMBEL.

L'*areca-ambel* eſt, ſelon Rheede, une autre eſpece d'*ambel* dont il donne la deſcription ſans figure dans ſon *Hortus Malabaricus, vol. XI, page 52*, qui n'en differe preſque qu'en ce qu'elle eſt plus haute, qu'elle a ſes fleurs un peu plus grandes, moins roſées, plus blanches, relevées d'un petit tubercule au centre des ſtigmates.

Elle a les mêmes vertus; & indépendamment de l'uſage qu'on en fait pour la nourriture, elle ſert auſſi bien qu'elle comme remede dans pluſieurs maladies où il eſt néceſſaire de rafraîchir. A cet effet, on confit ſes graines au ſucre pour les manger au beſoin. La décoction de ſa racine ſe boit dans les difficultés d'uriner. Ses feuilles pilées avec celles de l'*ottel-ambel*, qui eſt un ſtratiote, & cuites dans le beurre, ſont un ſternutatoire très-recommandé pour les douleurs des yeux. (*M. ADANSON.*)

AMBERG, (*Géogr. mod.*) montagne de Suede, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadſtena. Elle eſt ſi haute, que de ſon ſommet l'on découvre cinquante clochers; ce qui eſt beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne ſont pas fort rapprochés. L'on parle auſſi d'une large pierre plate qui ſe trouve à ce ſommet, & que l'on croit être la tombe d'un des anciens rois du pays. (*D. G.*)

AMBETTI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botanique.*) herbe annuelle qui croît au Malabar, dans les terreins ſablonneux & pierreux. Les Brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares, *tsjeria narinam puli*, nom ſous lequel Rheede en a publié une aſſez bonne figure dans ſon *Hortus Malabaricus, vol. IX, planche LXXXVI, page 167.*

Cette plante n'a guere plus de deux pieds & demi à trois pieds de longueur, & eſt ordinairement couchée ſous le poids de ſes feuilles & de ſes tiges, qui ſont charnues, aqueuſes, cylindriques, noueuſes, rouge-brun, âpres & rudes par les poils longs dont elles ſont ſemées çà & là, de trois à cinq lignes de diametre, comme la tige d'où elles ſortent en petit nombre, diſpoſées alternativement & ſur un même plan. Ses feuilles ſont pareillement alternes & étendues ſur un même plan, taillées en cœur alongé, mais oblique, de maniere qu'un des lobes eſt beaucoup plus long que l'autre, & forme une oreille qui retourne ſur le pédicule: leur longueur eſt de quatre à cinq pouces, & leur largeur une fois moindre: elles ſont charnues, molles, ondées ſur leurs bords, ou marquées de quinze à vingt crenelures rondes, inégales, ſemées çà & là de quelques longs poils blancs qui leur donnent un peu de rudeſſe, luiſantes, d'un verd-gai, relevées en deſſous de trois côtes principales, & portées ſur un pédicule cylindrique, rougeâtre, trois fois plus court qu'elles, accompagné à ſon origine de deux ſtipules elliptiques, pointues, larges, membraneuſes & blanchâtres.

De l'aiſſelle de chacune des feuilles ſupérieures, ſort un péduncule cylindrique, long d'un pouce, terminé par un corymbe de deux ou trois fleurs blanches, très-luiſantes & très-brillantes, ou étincelantes, ſemées auſſi de poils, de ſix à huit lignes de diametre, portées chacune ſur un peduncule particulier trois ou quatre fois plus court qu'elles. De ces trois fleurs, deux ſont femelles, la troiſieme eſt mâle: celle-ci eſt la plus petite; elle conſiſte en un ſeul calice coloré, partagé juſques vers le bas en quatre feuilles elliptiques, évaſées, dont deux oppoſées plus petites, & en huit étamines très-courtes, à antheres jaunes & ſeſſiles, avec une apparence de bouton de ſtigmate au centre. Les fleurs femelles conſiſtent chacune en un calice coloré qui fait corps avec l'ovaire conique renverſé à trois angles, qu'il ſurmonte, & au-deſſus duquel il eſt reſſerré & diviſé en trois lobes qui imitent trois pétales inégaux, elliptiques, obtus, oppoſés à ſes angles qui ſont blancs & luiſans comme eux, mais veinés de rouge. Ces fleurs n'ont pas d'autre corolle ni d'étamines, mais ſeulement trois ſtyles fourchus chacun en deux, & terminés par un ſtigmate ſphérique, verd, de ſorte qu'il y a ſix ſtigmates. L'ovaire, qui faiſoit auparavant partie du calice, devient en mûriſſant une capſule turbinée à trois angles aigus, arrondie en

dessus, pointue en dessous, large de six à huit lignes, un peu moins longue, partagée intérieurement en trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune beaucoup de graines très-fines, ovoïdes, d'abord blanches, ensuite rougeâtres.

Sa racine est formée d'un paquet de fibres charnues, d'un blanc roussâtre, de deux pouces au plus de longueur.

Qualités. Toute cette plante est aqueuse, d'une saveur amere dans ses racines, & acide dans ses autres parties.

Usages. Elle passe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles cuites dans l'huile s'appliquent sur les blessures. Amorties sur le feu, & mises en nouet avec un peu de sel dans les dents creuses & gâtées, & sur les gencives enflammées, elles les nettoient & les affermissent.

Remarques. L'*ambetti* est, comme l'on voit, une espece de plante du genre que Plumier a appellé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. (*M.* ADANSON.)

AMBEZ, *terme de Géographie*, qui, joint avec celui de *bec*, signifie *embouchure*. On appelle *bec d'Ambez* le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à cinq lieues de Bordeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de la Gironde. On dérive le mot *Ambez* du latin *ambæ*, tous les deux: cette étymologie paroît assez naturelle. (*C. A.*)

* § AMBIA-MONARD, (*Med.*) bitume liquide jaune.—*Lisez*, AMBIA, (*Méd.*) est, suivant Monard, un bitume liquide jaune, *&c.* Car *ambia* est le nom de ce bitume, & *Monard* le nom d'un auteur Espagnol, qui en parle dans un livre sur les choses des Indes propres à la Médecine. *Seconde Lettre de M. Midy sur le grand Vocabulaire françois.*

* § AMBIAN, (*Géogr.*) ville & royaume d'Ethiopie, & AMBIANCATIVE, ville & royaume d'Ethiopie, sont la même chose, ou peut-être rien; car il paroît démontré dans la Martiniere, au mot AMBIAM, que la ville & le royaume de ce nom sont imaginaires. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AMBITUS, (*Musique.*) Dans le plain-chant ce mot est encore usité; mais l'*ambitus* des modes parfaits n'y est que d'une octave; ceux qui la passent s'appellent *modes superflus*, & ceux qui n'y arrivent pas, *modes diminués.* Voyez MODES, TONS DE L'EGLISE. (*Musique.*) *dans le Dict. raisf. des Sciences, Arts*, &c. (*S.*)

AMBIVARETES, s. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Ambivareti*, peuples Gaulois qui ne peuvent être placés, dit Sanson, que dans le diocese de Nevers, dont la capitale, selon César, étoit *in Æduis.* Ce général y tenoit les ôtages de la Gaule, ses magasins, sa caisse militaire, *&c.* Eperedorix & Viridomaire, deux chefs des Eduens dont les *Ambivaretes* étoient sujets, y massacrerent les Romains, & mirent le feu à la ville, ce qui fut le signal de la révolte des Gaules contre César. (*M.* BEGUILLET.)

AMBLESINDE, (*Géogr.*) village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Kefwick. On croit que c'est l'ancienne Amblioglana des Brigantes. (*C. A.*)

§ AMBLETEUSE, (*Géogr.*) petite ville maritime de France en Picardie, à trois lieues nord de Boulogne, & à cinq sud-ouest de Calais. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode: on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais, & brider encore de ce côté là l'orgueil des Anglois qui ont bien peur que l'on ne fasse un jour sérieusement attention à l'importance de cette place, & qu'on ne leur présente tout le long de cette côte septentrionale, des forces maritimes assez considérables pour désoler leur commerce, & inquiéter leur puissance. Il y a un gouverneur: & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20. *lat.* 50, 50. (*C. A.*)

§ AMBOHISTMENES, (*Géogr.*) peuple d'Afrique. *Dict. raisf. des Sciences*, &c. On a pris ici des montagnes pour des hommes. Les *Ambohistmenes* sont de hautes montagnes de couleur rouge, dans l'île de Madagascar, dans sa partie orientale. A plus de vingt-cinq lieues dans les terres, & entre elles & la mer, il n'y a que des pays bas & de grands marais. Elles sont si hautes, qu'on les apperçoit de quinze lieues en mer. *Voyez la Martiniere; les Cartes de MM. de l'Isle & d'Anville.* (*C.*)

AMBOKELY, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) herbe parasite du Malabar, figurée assez bien, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus, vol. XII, page 15, planche V*, sous son nom Malabare, *tsjerou-maumaravara*; les Brames l'appellent *ambokely*, comme qui diroit orchis du mangier, parce que cette plante qui a certains rapports avec les orchis, croît sur les arbres & particuliérement sur le tronc du mangier. M. Linné l'appelle *epidendrum, tenuifolium, foliis caulinis subulatis, canaliculatis. Systema Naturæ, édit. 12, page 595, n°. 3*, c'est-à-dire qu'il la regarde comme une espece de vanille.

Ses racines sont en petit nombre & peu rameuses, cylindriques, brunes, ligneuses, dures, menues, longues de trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diametre. Sa tige simple, cylindrique, haute de près d'un pied, de deux lignes de diametre, est communément penchée & repliée irréguliérement, verd-clair d'abord, ensuite brune au dehors, d'une substance charnue, remplie de fibres blanches, souples & nerveuses. Elle est garnie du bas en haut par une quinzaine de feuilles étroites, comparables à celles d'un gramen, mais charnues, grasses, épaisses, visqueuses, lisses, d'un verd clair, longues de quatre à cinq pouces, larges de deux à trois lignes, creusées en canal, c'est-à-dire, concaves en-dessus, convexes en-dessous, disposées alternativement & circulairement, & formant à leur origine une gaîne simple entiere qui, après leur chûte, reste sur la tige de maniere qu'elle paroît comme composée de cornets engaînés ou emboîtés les uns dans les autres.

De la gaîne de quelques-unes des feuilles supérieures, non pas dans leur aisselle, mais à son opposé, sort un épi une fois plus court, verd, ligneux, cylindrique, menu, pointillé de rouge, garni dans sa moitié supérieure de trois à quatre fleurs écartées, de quatre lignes de diametre, portées chacune sur un pédicule deux fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice à six feuilles, portées sur l'ovaire, & disposées comme sur deux rangs, toutes entieres, simples, elliptiques obtuses, ouvertes, environ une fois plus longues que larges, & néanmoins de diverse grandeur, car les trois extérieures sont un peu plus petites: leur couleur n'est pas non plus la même; il y en a cinq jaunes bordées de rouge, la sixieme est blanche, avec les mêmes bords d'abord rouges ensuite jaunes. Du centre de ce calice s'éleve le style de l'ovaire ou son stigmate qui est fort court, blanc, hémisphérique, creusé en devant en forme de niche ou de cuilleron plein d'un suc mielleux, & portant sur son dos ou sur sa voûte une étamine jaune, velue en pinceau à deux loges qui contiennent la poussiere seminale. L'ovaire est au-dessous de cette fleur, ovoïde à trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice verd, à peine de deux lignes de longueur, une fois plus long que large, & devient en mûrissant une capsule de même forme, longue de quatre lignes seulement, brune,

partagée intérieurement en trois loges qui contiennent chacune un nombre considérable de graines brunes & menues comme de la fine sciure de bois.

Qualités. L'*ambokely* est vivace & fort lent à croître ; il ne fleurit qu'après un certain nombre d'années. Ses fleurs durent l'espace de quatre mois: elles sont des plus agréables à la vue, & répandent une odeur extrêmement suave. Sa racine a une odeur de musc & une saveur amere ; ses autres parties n'ont aucun goût.

Usages. Sa vertu principale est astringente ; on en fait boire la poudre dans du vinaigre pour arrêter les pertes de sang des femmes, leurs fleurs blanches & les gonorrhées. Elle est aussi diurétique & propre à débarrasser les reins : pilée & appliquée en cataplasme, elle amene à suppuration sans aucune douleur toutes les tumeurs qui doivent abscéder.

Remarques. Cette plante n'est pas, comme l'on voit, une espece de vanille, comme l'a pensé M. Linné, car elle n'a point, comme la vanille, le fruit charnu ni aussi long, ni les graines sphériques, ni la sixieme feuille de son calice roulée en cornet; son fruit ressemble davantage à celui de l'helleborine ou du sabot, *calceolus ;* mais la sixieme feuille de son calice n'est ni striée de nervures, comme dans l'helleborine, ni creusée en sabot comme dans le *calceolus:* elle mérite donc de faire un genre particulier dans la famille des orchis, dont elle a d'ailleurs tous les autres caracteres. (*M. ADANSON.*)

§ AMBRACIE, (*Géogr. & Hist. anc.*) *Ambracia*, ville d'Epire en Grece, sur le golfe Ambracique, fondée par Ambrax, fils de Thesprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halicarnasse parlant de la fuite d'Enée & de ses compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jetterent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de-là ils allerent à la ville d'*Ambracie*, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyerent une colonie vers l'an 620 avant Jesus-Christ.

Les Ambraciotes eurent des demêlés avec les Molosses, nation Epirote, qui soumit à la fin toutes les autres. Pausanias rapporte qu'on voyoit à Delphes un âne de bronze que les premiers y avoient offert en reconnoissance d'un avantage qu'ils remporterent sur les Molosses, une nuit que ces derniers sortirent mal à propos d'une embuscade, effrayés du bruit que fit une âne en passant près d'eux.

Cette ville, anciennement libre, passa au pouvoir des Æacides : ses habitans furent taillés en pieces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démosthene ; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura presque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua ensuite & leur causa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les soumit aux Romains ; & après leur reddition ils lui firent présent d'une couronne d'or pesant 150 livres. Ce général fit enlever toutes les statues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui se trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu sa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs privileges & de leurs biens, ainsi que tous les autres Epirotes. *Tite-Live, l. XXVIII, c. 4.* fait une belle description d'*Ambracie* qui est aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, sous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale. *Voyez Mém. Acad. Inscrip. tom. X. in-12. pag. 265.* & *le Dict. classiq. de M. Sabathier, tom. II.* (*C.*)

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite ville du marquisat de Suze à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire au sud-est de Suze & à l'ouest de Turin On voit tout près la fameuse abbaye de S. Michel de l'Ecluse. *Long. 29, 10. lat. 44, 35.*

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite île inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite île appellée l'*île de Saint-Felix. Long. 300. lat. 20, 30.* Il y a un port de ce nom dans l'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du désert de Balo. (*C. A.*)

AMBULI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la famille des personées, & qui doit être placée dans la premiere section des orobanches, c'est-à-dire, au nombre des plantes qui ont la fleur d'une seule piece en masque, & le fruit à une seule loge. Les Brames l'appellent *ambuli*, & elle est bien figurée, quoique d'une maniere incomplette, sous le nom de *manga-nari* dans l'*Hortus Malabaricus, vol. X, planche VI, pag. 11.* Jean Commelin dans ses notes la désigne sous le nom de *veronica indica, aquatica maxima odorata teucri folio, flore purpurascente.*

C'est une herbe annuelle, qui croît au Malabar dans les terres sablonneuses & couvertes de quelques pouces d'eau, où elle jette une touffe épaisse de deux pouces de racines fibreuses, de trois à quatre pouces de longueur, extrêmement fines, comme capillaires, d'abord blanches, ensuite jaunes de safran. De cette touffe sortent trois ou quatre tiges simples d'un pied de longueur, comparables à celles de la gratiole, réunies d'abord par le bas en une seule d'un pouce & demi de diametre, puis séparées, de trois à huit lignes de diametre, d'un verd très-clair ou blanchâtre, fongueuses, fistuleuses, tendres, qui produisent quelquefois dans leur partie inférieure, qui est cachée sous l'eau, deux ou trois étages en couronne de racines fibreuses : ces tiges se ramifient quelquefois, mais fort rarement, vers leurs extrémités, en deux ou trois branches alternes. Les feuilles sont disposées autour des tiges & des branches d'un bout à l'autre, & près à près à un pouce environ de distance, opposées deux à deux, & plus communément trois à trois par étages : elles sont triangulaires, longues d'un pouce & demi, deux fois moins larges, vertes, épaisses, charnues, fermes, ondées & repliées en-dessous, bordées de chaque côté de dix à douze dents triangulaires & sessiles, c'est-à-dire, portées sans pédicule sur les tiges, de maniere qu'elles l'embrassent entiérement en se touchant par leurs côtés, sans cependant se réunir, sans y former une gaîne.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, il sort une fleur purpurine, longue de cinq à six lignes, portée sur un pédicule menu de même longueur. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice rougeâtre en cloche, partagé jusqu'à son milieu en cinq divisions égales, triangulaires, & d'une corolle monopétale une fois plus longue, cylindrique, rouge-clair, purpurine au collet, semée de quelques poils au dehors, très-velue intérieurement de longs poils, & partagée au sommet en quatre divisions rondes inégales. Au bas du tube de la corolle sont attachées à deux étages différens, quatre étamines blanches qui ne le débordent pas, & qui se courbent en arc deux à deux par paires ; leurs antheres sont pareillement blanches. Du centre du calice, sur un petit disque jaune, s'éleve l'ovaire qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style simple & d'un stigmate hémisphérique de la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, terminée par une pointe conique, marquée de cinq angles légers, & de cinq sillons à une seule loge, s'ouvrant en deux battans, & contenant vingt à trente graines sphéroïdes, verd-clair d'abord & transparentes, ensuite brunes.

Qualités. Toute cette plante a une odeur aromatique suave, à-peu-près comme celle du poivre,

ſur-tout dans ſes feuilles & ſes fleurs ; cette odeur approche auſſi de celle du fruit du mangier, d'où elle a tiré ſon nom de *manga-nari*. Sa ſaveur eſt amere.

Uſages. On la donne en décoction pour diſſiper les fievres, & dans le lait aigre pour appaiſer les vertiges. (*M. ADANSON.*)

* § AMBULTI, (*Mythol.*) *liſez* AMBULII. Jupiter fut ſurnommé *Ambulius*, dit M. Chompré ; Minerve, *Ambulia* ; & Caſtor & Pollux *Ambulii*, parce que ces divinités avoient des autels auprès d'un vaſte portique où les Lacédémoniens alloient ſe promener. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

AMED, AMID, AMIDA, (*Géogr.*) anciens noms de la forteresſe de Diarbekir dans la Turquie Aſiatique ſur le Tigre. C'eſt un reſte de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée enſuite *Conſtantine*, aujourd'hui *Diarbekir* ou *Karamit*. (*C. A.*)

AMELAND, (*Géogr.*) petite île des Provinces-Unies, ſur la côte de Friſe, qu'elle protege en quelque ſorte contre la violence des vagues, lorſque la mer eſt en tourmente. Cette île, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, & ſe partagent en trois villages, forme une ſeigneurie libre & indépendante, poſſédée aſſez longtems par la famille de Kannega, de qui la maiſon d'Orange en fit l'acquiſition au ſiecle dernier. Le prince Statdhouder en jouit aujourd'hui en toute ſouveraineté. *Long.* 25, 20. *lat.* 53. 40. (*D. G.*)

AMELI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, ainſi appellée par les Brames ; les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, c'eſt-à-dire, racine de ſerpent ; & les Hollandois *ſlange-wortel* ou *ſwart ſlange wortel*, à cauſe de ſon uſage ; elle eſt figurée paſſablement, mais ſans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *pl. XXXIII*, *fig.* 2, *page* 65, ſous ſon nom Malabare, *Karetta amelpodi*.

C'eſt un arbriſſeau de ſept pieds environ de hauteur, à tige menue, à bois blanc, couvert d'une écorce brune ; ſa racine eſt fibreuſe & noirâtre ; ſes branches alternes, nombreuſes, cylindriques, marquées de ſillons tranſverſaux, verd-brunes, de deux à trois lignes de diametre. Ses feuilles ſon oppoſées deux à deux en croix, aſſez ſerrées par intervalles d'un pouce environ, de forme elliptique, pointues aux deux bouts, entieres, longues de quatre pouces & plus, une fois moins larges, épaiſſes, molles, liſſes, verd-noires deſſus & luiſantes, verd moins foncé deſſous, relevées d'une ſeule côte longitudinale, accompagnée d'un petit nombre de nervures alternes de chaque côté, & portées ſur un pédicule demi-cylindrique très-court.

Les fleurs, au nombre de 60 environ, ſont raſſemblées au bout des branches, en un corymbe de deux à trois pouces de longueur, à branches alternes & oppoſées, aſſez courtes, & portées chacune ſur un péduncule courbe turbiné, long de quatre à cinq lignes, & large de près de deux lignes. Elles conſiſtent en un calice à cinq feuilles courtes, arrondies, caduques ; en une corolle à cinq pétales, une fois plus longs, ouverts en une étoile de ſix lignes de diametre, elliptiques, pointues, une fois plus longs que larges, épais, blancs en deſſus, ſtriés de lignes rouges en deſſous ; & en cinq étamines un peu plus longues, blanches, à antheres rouges, rangées autour d'un ovaire qui en occupe le centre, & qui eſt terminé par un ſtyle purpurin fourchu en deux ſtigmates. Après la chûte de la fleur, l'ovaire groſſi paroît ſous la forme d'une capſule ſphéroïde, du diametre de trois lignes, verd-brune, luiſante, marquée de trois ſillons qui indiquent trois coques ou trois loges, contenant chacune un nombre de graines dont Van-Rheede ne fait pas mention.

L'*ameli* eſt toujours verd ; il croît ſur la côte du Malabar, dans les terreins ſablonneux & pierreux, voiſins de Betsjour & de Calicut ; il fleurit une fois l'an, & porte ſes fruits à maturité vers le mois d'Août.

Qualités. On ne découvre ni ſaveur, ni odeur dans aucune de ſes parties ; ſa racine ſeule eſt amere.

Uſages. Cette racine paſſe pour l'antidote de la morſure des ſerpens, pourvu qu'on la porte ſur ſoi dans une poche ou autrement. La décoction de ſes feuilles dans l'eau, ſe boit comme un remede ſouverain dans les coliques. Ses feuilles & ſes racines, cuites dans l'huile, fourniſſent un topique très-puiſſant pour réſoudre & diſſiper les tumeurs les plus conſidérables.

Deuxieme eſpece. GORALLO.

Les Brames appellent du nom de *gorallo* une ſeconde eſpece d'*ameli*, dont Van-Reede a donné pareillement une figure ſous ſon nom Malabare, *katou belutta amelpodi*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *page* 66, *pl. XXXIII*, *fig.* 1. Les Portugais la diſtinguent comme une eſpece ſauvage, ſous le nom de *raiz de cobra branca do mato* ; & les Hollandois, ſous celui de *wilde witte ſlange-wortel*.

Le gorallo croît dans les lieux montueux & incultes de Perate, & dans d'autres lieux du Malabar. C'eſt un arbriſſeau toujours verd comme l'*ameli*, & qui porte fleurs & fruits comme lui, une fois l'an, en juillet & août. Mais il en differe principalement en ce qu'il eſt plus petit ; que ſes feuilles ſont plus étroites, plus longues de ſix pouces environ, ſur une longueur deux fois moindre, que ſes fleurs ſont blanches entiérement, moins nombreuſes, 40 au plus, ſur un corymbe moins large & plus alongé ; ſa racine eſt blanche & inférieure en vertus.

Remarques. En comparant ces deux plantes à toutes celles qui portent un nom à-peu-près pareil, comme racine de ſerpent, bois de ſerpent, *&c.* on ſeroit tenté de ſoupçonner un peu de négligence dans les figures de Van Rheede, & de croire que ce qu'il a repréſenté comme le péduncule des fleurs de l'*ameli*, n'eſt autre choſe qu'un tube courbe & irrégulier, diviſé à ſon ſommet en cinq parties à-peu-près égales, & que cette plante pourroit bien être la même choſe que le mungos des Perſans, qui a la fleur monopétale poſée ſur le fruit, lequel devient une baie à deux loges & deux graines, & qui eſt par conſéquent de la famille des chevrefeuilles, ou des apakines ; mais on ſera bientôt détrompé en ſuivant pas à pas ſa deſcription & ſes figures, & l'on conviendra que l'*ameli* doit former un genre particulier, aſſez voiſin de l'alcana dans la famille des ciſtes. (*M. ADANSON.*)

§ AMELIA, (*Géogr.*) ville d'Italie, dans le duché de Spolette : on l'appelloit anciennement *Ameria*. Feſtus donne le nom d'*Amirus* à ſon fondateur ; il paroît, par des inſcriptions, qu'elle devint une de ces villes que les Romains appelloient *municipium* ; elle acquit le droit de colonie Romaine ſous Auguſte. C'eſt la patrie de Sextus Roſcius, en faveur de qui Ciceron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne releve que du ſaint ſiege. Elle eſt ſituée ſur une montagne, entre le Tibre & la Nera, dans un terrein agréable & fertile, & environnée de beaux vignobles, à dix-huit lieues N. de Rome. *Long.* 30, 4. *lat.* 42, 33. (*C. A.*)

AMELPO, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) nom Brame d'un arbre deſſiné d'une maniere fort incomplette par Van-Rheede, ſous ſon nom Malabare, *amelpodi*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. V*, *pag.* 101, *pl. LI*,

Les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, & les Hollandois *ſlange-wortel*, auſſi-bien que l'ameli; parce que ſes racines paſſent de même pour le contre-poiſon de la morſure des ſerpens.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente pieds dans les lieux montueux & pierreux du Malabar, autour de Kandenate. Sa racine eſt fibreuſe & jaune. Il eſt toujours verd & fleurit pendant les mois de juin, juillet & août; on ne lui voit jamais de fruits, au rapport des naturels du pays. Sa tête approche de la forme d'une ſphere. Son tronc haut de ſix à huit pieds, ſur un à deux pieds de diametre, a le bois blanc, couvert d'une écorce cendrée. Ses branches ſont oppoſées en croix, cylindriques, fort ſerrées, ouvertes ſous un angle de quarante-cinq dégrés au plus, vertes dans leur jeuneſſe, aſſez longues, minces & roides, de deux lignes au plus de diametre. Les feuilles ſont oppoſées deux à deux en croix, comme les branches, ſur leſquelles elles ſont placées par intervalles de deux à trois pouces, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de ſix pouces, une fois moins larges, épaiſſes, molles, à bords entiers, luiſantes deſſus, ternes en-deſſous, où elles ſont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de chaque côté en dix à douze nervures alternes, dont chacune porte à ſon aiſſelle un petit tubercule verdâtre, & ſoutenues ſur un pédicule cylindrique, médiocrement long, mais aſſez fort pour les ſoutenir ſous un angle de cinquante à ſoixante dégrés d'ouverture.

Les fleurs ſont fort petites, diſpoſées au nombre de deux cens, en un corymbe terminant les branches, une fois plus court que les feuilles, partagé en trois ou quatre paires de branches oppoſées en croix, qui ſe ſubdiviſent pareillement en trois ou quatre paires auſſi oppoſées en croix, à l'extrémité de chacune deſquelles les fleurs ſont portées ſur un pédicule d'une ligne & demie de longueur. Chaque fleur forme une petite étoile de même largeur, à peu-près d'une ligne & demie d'ouverture, blanche, compoſée d'un calice de quatre feuilles & d'une corolle à quatre pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges. Van-Rheede nous laiſſe ignorer ſi cette fleur a des étamines, & par conſéquent ſi elle eſt mâle ou ſi elle eſt hermaphrodite ſtérile; il nous apprend ſeulement que jamais on ne lui voit de fruits. Peut-être les étamines & le piſtil ſont-ils trop peu ſenſibles dans une fleur auſſi petite; peut-être auſſi le fruit ſeroit-il une capſule qui, avant de s'ouvrir, aura été priſe pour un bouton de la fleur, & qui s'ouvrant à quatre battans dans ſa maturité, aura été confondu avec des fleurs paſſées ou flétries, qui auront perſuadé les Indiens, & Van-Rheede ſur leur rapport, que l'*amelpo* ne portoit point de fruits.

Qualités. Au reſte cet arbre n'a aucune odeur. Ses feuilles ont une ſaveur acide, & ſes fleurs, ainſi que ſa racine, ſont très-ameres.

Uſages. Sa racine eſt très-eſtimée, parce qu'il ſuffit, ſelon les Malabares, de la porter ſur ſoi pour être préſervé des accidens fâcheux qui réſultent de la morſure des ſerpens venimeux.

Remarques. Quoique Van-Rheede n'ait rien pu nous apprendre des fruits de l'*amelpo*, cela ne doit pas nous empêcher de claſſer cet arbre d'après les caracteres que fourniſſent les autres parties qui en ſont connues. Ainſi en examinant ſes feuilles, on voit que les tubercules qu'elles portent à l'aiſſelle de chacune de leurs nervures, peuvent être comparées aux foſſettes que portent aux mêmes endroits les feuilles du bois de guittare, *citharæxylon*, d'autant plus qu'elles ſont oppoſées en croix comme elles; mais ſes fleurs polypétales régulieres, nous font voir une reſſemblance plus prochaine entre les plantes de la famille des ciſtes, où ce genre doit être placé aſſez près de l'ameli; de ſorte que les Malabares, qui ont coutume de regarder ces deux plantes comme deux eſpeces d'un même genre, ſont bien plus proches de la vérité que Jean Commelin, qui, dans ſes notes, prétend qu'elles n'ont aucune affinité; d'ailleurs l'*amelpo* differe autant que l'ameli de toutes les autres plantes qui portent le nom de *racine de ſerpens.* (*M.* ADANSON.)

AMÉNITÉ, ſ. f. (*Philoſophie morale, Belles-Lettres.*) C'eſt dans le caractere, dans les mœurs ou dans le langage, une douceur accompagnée de politeſſe & de grace. L'*aménité* prévient, elle attire, elle engage, elle fait ſouhaiter de vivre avec celui qui en eſt doué.

Un peuple ſauvage peut avoir de la douceur; mais l'*aménité* n'appartient qu'à un peuple civiliſé.

La ſociété des hommes entr'eux, & ſans les femmes, auroit trop de rudeſſe; ce ſont elles qui, par l'émulation d'agrémens qu'elles leur inſpirent, leur donnent de l'*aménité*.

Aménité ſe dit auſſi, & dans le même ſens, du ſtyle d'un écrivain; & cette qualité convient particuliérement au familier noble & aux ouvrages de ſentiment. Le ſtyle d'Ovide, celui d'Anacréon, celui de Fontenelle eſt plein d'*aménité*. On peut auſſi le dire du ſtyle héroïque; & c'eſt une des qualités de la proſe de Télémaque.

L'*aménité*, la délicateſſe, la molleſſe du ſtyle, la foibleſſe même ſympathiſent enſemble. On ne dit point d'un ſtyle vigoureux, énergique & fort, qu'il a de l'*aménité*. (*M.* MARMONTEL.)

AMENOPHIS, *Hiſt. d'Egypte.*) fils de Rampsès, roi d'Egypte, fut élevé ſur ſon trône qu'il ſouilla par ſes cruautés. L'hiſtoire nous le repréſente comme un tyran féroce, qui ne marche qu'environné de bourreaux & de victimes, qu'il immole à ſes caprices & à ſes ſoupçons. Les Egyptiens, accablés par un maître impitoyable, qui les dépouilloit à ſon gré de leurs poſſeſſions pour prononcer l'arrêt de leur mort ou de leur eſclavage, ſortirent de leur abattement, & tout-à-coup devenus rebelles, ils appellerent à leur ſecours le roi d'Ethiopie, qui les délivra du monſtre qui n'uſoit de ſon pouvoir que pour tout oſer & tout enfreindre. Quelques-uns reconnoiſſent en lui le Pharaon dont le cœur endurci fut inſenſible aux merveilles opérées par le conducteur des Iſraélites. (*T—N.*)

AMÉRIQUE, (*Hiſt. & Géographie.*) L'hiſtoire du monde n'offre point d'événement plus ſingulier aux yeux des Philoſophes, que la découverte du nouveau continent qui, avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémiſphere de notre planete, dont les anciens ne connoiſſoient que cent quatre-vingts degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une diſcuſſion rigoureuſe, réduire à cent trente; car telle eſt l'erreur de Ptolémée, qu'il recule juſqu'à cent quarante-huit dégrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les obſervations des aſtronomes modernes, ſe trouve fixée à environ cent huit; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion ſur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui eſt par conſéquent le terme oriental du monde connu des anciens; comme notre premier méridien eſt le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en *Amérique*, c'eſt une opinion réellement ridicule, & auſſi peu fondée ſur des monumens hiſtoriques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous ſavons par les recherches faites à Pekin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages

du Mexique, eſt un roman pour le moins auſſi groſſier, que les fictions rapportées par Elien (*Hiſt. diverſ. lib. III.*), au ſujet d'un pays imaginaire, tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de pluſieurs ſavans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Voſſius, dans ſes commentaires ſur Méla, & M. Huet, dans ſon traité du commerce des anciens, où il cite les *annales d'Ormus*, que perſonne ne connoît, il eſt certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours; & en 1430 ils n'avoient aucune notion ſur l'île Formoſe qui n'eſt qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'uſage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en Géographie ne ſeroit pas auſſi prodigieuſe qu'elle l'eſt encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de la Chine; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoiſſons le travail, qui eſt encore bien éloigné de ce que la Géographie poſitive pourroit exiger au ſujet d'une ſi vaſte région de l'Aſie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'*Amérique* ſeptentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Veſpuce, ce ſont les Iſlandois & les Norvégiens; puiſqu'on ne ſauroit diſconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le XV ſiecle des établiſſemens au Groenland, qu'on doit enviſager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il eſt eſſentiel d'obſerver ici, qu'on ne ſeroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'*Amérique*, ſi l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Groenland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pole. D'ailleurs le danger de ces parages, l'exceſſive rigueur du climat, le défaut de toute eſpece de ſubſiſtance, & le peu d'eſpoir d'y trouver des tréſors, euſſent ſuffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Chriſtophe Colomb au contraire découvrit en 1492 une route aiſée; & quand on le voit s'élever juſqu'au XXV degré de latitude nord, pour ſaiſir ce vent d'eſt qui regne ordinairement entre les tropiques, & aller enſuite preſque en droite ligne à l'île de Saint-Domingue, on ſeroit tenté de croire qu'il ſavoit cette route d'avance; auſſi les Eſpagnols, par une ingratitude véritablement monſtreuſe, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Eſpagne, de la gloire de ſa découverte, en débitant à cette occaſion des fables puériles & contradictoires. La vérité eſt, que Colomb a été guidé par un de ſes freres, nommé Barthelemi, qui étoit géographe; & en faiſant des mappe-mondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne ceſſoit de s'étonner que de trois cens ſoixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingts tout au plus; de ſorte qu'il reſtoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert; & comme il ne lui paroiſſoit pas probable que l'Océan pût couvrir tout un hémiſphere ſans aucune interruption, il ſoutint qu'en allant toujours des Canaries à l'oueſt, ou trouveroit ou des îles ou un continent. Et en effet on trouva d'abord des îles & enſuite un continent, où tout étoit dans une déſolation ſi grande, qu'on ne peut y réfléchir ſans étonnement. Nous ne nous ſommes point propoſé de ſuivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations tout eſt merveilleux, & rien n'y eſt approfondi; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires & des idées plus juſtes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les ſolitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'eſt pas poſſible d'en nommer plus de deux, qui euſſent formé une eſpece de ſociété politique, c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'hiſtoire eſt encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on l'a dit, puiſqu'ils n'avoient point d'inſtrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres: ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charrue, & la conſtruction de la charrue même leur étoit inconnue. On conçoit aiſément que, quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne ſauroit mettre beaucoup de terres en valeur: or ſans une agriculture réguliere où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne ſauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce ſoit. Ce qu'il y a de bien ſurprenant, c'eſt qu'au moment de la découverte, l'*Amérique* ne poſſédoit preſque aucun animal propre au labourage: le bœuf & le cheval y manquoient de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légereté des terres, dit Columelle, (*de Re Ruſt. lib. VII.*) fait que cet animal a pu ſuppléer le travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le biſon de l'Amérique auroit pu y ſervir à labourer; mais comme le biſon a un inſtinct très-revêche, il auroit fallu auſſi le dompter par une longue ſuite de générations, pour lui inſpirer par dégrés le goût de la domeſticité. Or voilà ce que perſonne n'avoit même imaginé en Amérique, où les hommes étoient ſans comparaiſon moins induſtrieux, moins inventifs que les habitans de notre hémiſphere: leur indolence & leur pareſſe ont ſur-tout frappé les obſervateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin la ſtupidité, qu'ils témoignent en de certains cas, eſt telle qu'ils paroiſſent vivre, ſuivant l'expreſſion de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance. *Voyage ſur le fleuve des Amazones.*

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, ſi l'on en excepte le défaut preſque abſolu de la barbe, & de ce poil follet, que les individus des deux ſexes devroient y avoir après le terme de la puberté; & on ne ſauroit dire toutefois que le germe de ce poil ſoit détruit ou déraciné: puiſqu'en un âge fort avancé, il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne différoit point de celle des autres hommes répandus dans les zones tempérées: car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des ſujets fort petits; parce que l'action extrême du froid s'y oppoſe au développement des membres: & il en eſt à-peu-près de même dans le Groenland, qu'on ſait auſſi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine; & le plus parfait accord du langage des Groenlandois avec celui des Eskimaux, ne laiſſe ſubſiſter à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables auſſi révoltantes que le ſont toutes celles qui parlent d'une eſpece giganteſque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on eſt aujourd'hui dans l'uſage de nommer la *Patagonie*. Les voyageurs les plus raiſonnables, comme Narbrough (*Voy. to the ſouth ſea*), qui aient communiqué avec les Patagons, nous les repréſentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenſes, où les Anglois qui ont traverſé ces contrées dans toute leur longueur, depuis le cap Blanc juſqu'à *Buenos-aires*, n'ont pas vu un pouce de terrein cultivé, ni aucune ombre de labour; de ſorte que la difficulté de trouver la ſubſiſtance a dû

y être très-grande avant le tems de la découverte, & lorsque les chevaux n'y existoient pas encore; puisque la chair de ces animaux sert presque uniquement aujourd'hui à nourrir les Patagons qui occupent le centre des terres entre le fleuve de la Plata, & le 45e dégré de latitude sud. Tel est l'excès de la paresse dans ces sauvages, ils mangent les chevaux par le moyen desquels ils pourroient défricher leurs déserts, & finir enfin ce genre de vie misérable qui ne les met pas au-dessus du niveau des bêtes guidées par leur instinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, parmi les races particulieres & distinctes, ces Blafards qu'on rencontre en assez petit nombre à la côte Riche & à l'isthme du Darien; (Warffer's *descript. of the isthmus of Amer.* & Coréal *Voy. t. I.*) puisque c'est une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés qu'on sait avoir une grande analogie avec les negres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Asie. L'indisposition d'où résultent tous ces symptômes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement basanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il est parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie Françoise, les Himantopodes ou les sauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Estoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces absurdités que tant de voyageurs ont osé croire, & qu'ils ont osé écrire. Tous les hommes monstrueux, qu'on a vus au nouveau monde, étoient monstrueux par artifice; comme ceux qui ont la tête parfaitement sphérique, & qu'on nomme *têtes de boule*, comme ceux qui l'ont applatie, & qu'on nomme *plagiocéphales*, comme ceux enfin, qui l'ont conique ou alongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nuds, où les modes ne sauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produisent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les sauvages, dont quelques-uns se raccourcissoient le cou, se perçoient la cloison du nez, les levres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'alongeoient les oreilles ou se faisoient enfler les jambes par le moyen d'une ligature au-dessus de la cheville.

On ne sait point, & il sera toujours difficile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique: on a hasardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poisson enivré avec le cururu-apé, & que la chair du gibier tué avec des fleches envenimées avec l'expression de la liane *woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisonné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par rapport à leur santé; & on sait par expérience, que le poisson qu'on assoupit dans les étangs avec la *coccula Orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de suc de napel, donnent une nourriture très-saine. D'ailleurs à l'île de S. Domingue où le mal vénérien sévissoit beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piqûre d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les anthropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothese de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la derniere édition de son grand ouvrage *de Morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraisemblance, que les opinions bisarres dont on vient de parler: cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothese de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait les mêmes ravages en *Amérique*, qu'elle fit en Europe quelque tems après sa transplantation.

Le défaut presque absolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivieres épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout cela, rendoient le climat de l'*Amérique* mal sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémispheres sous les mêmes paralleles, à douze dégrés, & on pourroit même, par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques dégrés de plus. Or toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigenes, & produire quelque altération dans leurs facultés: aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient faits dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres arts tombent comme en léthargie. On sait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'*Amérique* les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'*Amérique*, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivieres dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même tems le feu; de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à peu-près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule piece, ou des chauderons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jettant ensuite des cailloux rougis: car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argille. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de tems dans la pratique: aussi a-t-on vu dans le sud de l'*Amérique*, des hommes occupés pendant deux mois à abattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Méxicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un dégré d'industrie bien supérieur aux connoissances méchaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la plus nécessaire du vêtement, & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana.*)

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de la découverte: car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espece au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer; & moins les sauvages cultivent de terre, & plus il leur faut de terrein pour vivre. Dans le nord de l'*Amérique*, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tout sens sans rencontrer une cabane, sans appercevoir le

moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non-seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eu entr'eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les sauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a néanmoins encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interpretes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués tout de même en peuplades, qui faisoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue-mere; & on pouvoit, avant le siecle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder: tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acosta, de traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à son tour les chasseurs; pendant qu'aux terres Magellaniques il existe des plaines de plus de deux cens lieues où l'on ne voit point de futaie; mais seulement des buissons, des ronces & de grosses touffes, de mauvaises herbes (*Beschrei. von Patagonien.*), soit que la nature des eaux saumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts, soit que la terre y récele des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffira de dire que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, avant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix cases recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingts personnes des deux sexes (*Voyage fait dans le vaisseau le Wager.*). Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est marécageuse, & dont l'autre est réguliérement inondée tous les ans; parce que les rivieres & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionnées au volume d'eau, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commençent dans la zone torride. Depuis Sierra Itatin jusqu'à l'extrêmité de la mission des Moxes, vers le quinzieme dégré de latitude sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cens lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent de tems en tems les habitans sur les montagnes: aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, a pu être de quarante millions; ce qui ne fait pas la seizieme partie de la totalité de l'espece humaine, dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cens millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à-peu-près celle de l'ancien: mais il est important de faire observer que les calculs de Tempelmann, de Struyek, & de plusieurs autres sur la surface de l'*Amérique* réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues renferment à peu-près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terres au-delà des Sioux & des Assénipoils: on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déja observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes, qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou, liv. I. c. 9.*) D'ailleurs dès l'an 1510 la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en *Amérique*, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des negres dont la traite réguliere commença en 1516, & coûta des sommes énormes: on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'isle de saint Domingue, revint à plus de deux cens ducats ou à plus de deux cens sequins, suivant la taxe que les marchands de Genes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit, au quinzieme siecle, l'étonnante différence entre les deux hémispheres de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine: les lettres y étoient inconnues: on y ignoroit le nom des sciences: on y manquoit de la plupart des métiers: le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture; puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner: la raison, qui, seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix: le sang humain couloit par-tout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages, épithete qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens; puisque de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* ou le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pétrie que des fanatiques mangeoient dans des especes de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-temps que leur origine va se perdre dans la nuit des siecles; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphere de temps immémorial. Car, quoique les procédés, qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état de minérai, soient très-compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes proposés pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer; & on sçait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par les avis particuliers qu'on en a reçus de différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'Avril 1768, toute la terre de l'Amérique fut ébranlée; de sorte qu'il a pu y arriver anciennement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hémisphere, loin de se ressentir, n'ont pu même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques sçavans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias* au sujet de l'Atlantique noyé par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fonds de cette tradition venoit de l'Egypte; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puériles, comme la victoire remportée sur les Atlantides par les Athéniens, dans un temps où Athenes n'existoit pas encore: ces anacronismes se font si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs mêmes l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays (*Athen. lib. V. cap. 12 & 13.*). La difficulté est de savoir si les Egyptiens, qui ne naviguoient pas, & qui ont dû, par conséquent, être très-peu versés dans la géographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande isle ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or il faut avouer que cela n'est pas probable: mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'océan qu'ils n'en connoissoient: moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu; & sur-tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Egypte par Eratostene sous Evergete, les prêtres y avoient déja une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'*Amérique* en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cataclysme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendue la mer si bourbeuse au-delà du détroit de Gibraltar qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'érudition est bien connue, croyoit que l'*isle de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme, attribué à Orphée sous le titre d'Αργοναυτικα, étoit un reste de l'Atlantique; mais cette isle, qu'on désigne par ses forêts de pins, & sur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'est retrouvée nulle part; de sorte qu'il faudroit qu'elle eût été abymée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vraisemblance ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'Océan, en portant le navire *Argo* du Boristhene dans la Vistule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il est dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné, & que M. Gesner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'îles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Brosse en rapporte dans son ouvrage où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en *Amérique*, en franchissant la mer du Kamschatka ou le détroit de Tchutzkoi, soit sur des glaçons, soit dans des canots, ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige: car il seroit bien surprenant qu'une moitié de notre planete fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée: ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'est qu'on y suppose que l'*Amérique* avoit des animaux, puisqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les especes animales, dont les analogues n'existent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir, celle du glama, celle du tajacu. Il n'est pas possible non plus d'admettre une organisation récente de la matiere pour l'hémisphere opposé au nôtre: car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypothese, & qu'on n'y sauroit résoudre, nous ferons remarquer ici, que les os fossiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'*Amérique* & à de si petites profondeurs, prouvent que de certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organisés depuis peu, ont été anéantis depuis long-temps. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Christophe Colomb, il n'existoit ni dans les îles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupedes de la premiere grandeur: il n'y existoit ni dromadaire, ni chameau, ni giraffe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainsi les grand os qu'on y déterre, ont appartenu à des especes éteintes ou détruites plusieurs siecles avant l'époque de la découverte; puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigenes qui n'avoient jamais ouï parler de quadrupedes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant la dent molaire, qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, pesoit huit livres; comme on le sait par l'extrait de la lettre adressée à l'académie de Paris par M. Alzate qui assure qu'on conserve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pied de diametre. Quelques hippopotames de la grande espece, tels qu'on en rencontre dans l'Abyssinie & sur les rives du Zaire, produisent des dents machelieres, dont le poids est de plus de huit livres: mais on peut douter qu'il existe des éléphans dont les jambes contiennent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroît pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le pere Torrubia donne, dans sa prétendue *Gigantologie*, de quelque fragmens de squelettes exhumés en *Amérique*, & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en a fait une étude particuliere en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnaciers; & ce n'est point sans un grand appareil d'Anatomie comparée qu'il a rendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres (*Transf. Philos. à l'an*

1768). Mais si cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût suivi en *Amérique* un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent, où tous les quadrupedes terrestres de la premiere grandeur sont frugivores, & non carnaciers : c'est une erreur de la part de Prosper-Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte, à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupedes carnaciers de la premiere grandeur à trouver leur subsistance, & à la trouver toujours tandis que les végétaux renaissent d'abord, & en une telle abondance qu'ils sont plus que suffisans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme : ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des especes zoophages, n'est guere probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur le bord de cette riviere en 1738 : ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibérie sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géants, & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre, & qu'ils appelloient *mammout*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord que dans les nomenclatures de l'Histoire naturelle. Cependant M. Bertrand, qui a parcouru en observateur curieux la Pensylvanie & une partie de l'*Amérique* septentrionale, assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huître trouvées dans la chaîne des monts Bleus, qui se prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus; puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ses eaux.

Ce rapport est fondé sur la tradition universellement répandue parmi tous les peuples de l'*Amérique*, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada : ils veulent qu'anciennement les terres basses de leur continent aient été submergées ; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acosta, que de son tems on voyoit encore en différens endroits des traces très-marquées de cette inondation : *certè in novo orbe ingentis cujusdam exundationis non obscura monumenta à peritis notantur.* (*de Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'*Amérique* avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles, comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur maniere de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand des tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave : des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses ; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres : mais cent lieues de distance ne sont rien pour des chasseurs, qui en cherchant le gibier, ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déja très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages ; n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde : car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques pieds de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'*Amérique*, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes, & il est très-aisé d'en découvrir la raison : on n'y cultivoit que très-peu ; de sorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le sud que dans le nord, beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier : comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant : car les nations dispersées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoissance du sel ; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zone torride, & même sur les extrémités des zones tempérées vers l'équateur, faisoient un grand usage du poivre-piment (*capsicum annuum*), ou d'autres herbes aussi brûlantes ; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries : sous les climats ardens, leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion, & rendre aux visceres la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprennent-ils que ces sauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y sont pas accoutumés, jouissent constamment d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déja de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols, qui en sement des champs entiers, comme nous semons le seigle : enfin, on sait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde, on a découvert différentes compositions que nous sommes dans l'usage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condensés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisément, lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes où la terre, souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois pieds, n'offre aucune ressource, hormis celle du gibier qui est incertaine ; parce que beaucoup d'animaux se tiennent alors dans leurs gîtes, qui sont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste on voit par les relations, & même par quelques passages de l'histoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables : les sauvages de la grande Bretagne composoient une de ces pâtes avec le karemyle, qu'on soupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *lathyrus* : en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour (Dion, *in Sever.*). Il en est à peu près de même de la poudre verte, dont se servent les sauvages répandus le long du fleuve Jusquehanna, qui se jette dans la baie de Chesapeac : il suffira de dire ici que cette matiere est composée de maïs torrefié qui en fait le fondement, de racines d'angelique & de sel. Mais on peut soupçonner qu'avant que ces barbares n'eussent quelque communication

avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de sel qui ne sauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de se procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jusqu'au Groenland: on frottoit des morceaux de bois très-dur contre d'autres morceaux très-secs avec tant de force & si long-tems qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il est vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inséroit une espece de pivot dans le trou d'une planche fort épaisse, & par le frottement circulaire on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler (Muller, *Reise und entdeck: von den Russen, tom. I.*). Il paroît bien que c'est le seul instinct, ou s'il est permis de le dire, l'industrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique; de sorte que, suivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le secret de faire du feu. Et si l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au sujet de certains peuples de l'Afrique, il est nécessaire d'avertir que Mela avoit puisé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un imposteur qui, pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Espérance, se permettoit de mentir sans fin. On voit, par l'histoire de la Chine, & sur-tout par l'usage encore aujourd'hui subsistant chez les Kamschatkadales, les Sibériens & même chez les paysans de la Russie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoissance de l'acier & des pyrites: la chaleur que l'homme sauvage a sentie dans ses mains, lorsqu'il les frottoit, lui a enseigné tout cela.

Comme il y avoit en *Amérique* un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui constitue l'animal raisonnable, il est très-difficile de bien distinguer les coutumes adoptées seulement par quelques tribus particulieres, d'avec les usages généralement suivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les sauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceste, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épousoient sans cesse les sœurs, ou les connoissoient sans les épouser: ce qui a fait penser à plusieurs personnes, que les facultés physiques & morales ont dû s'altérer dans ces sauvages-là; parce que l'on suppose qu'il en est des hommes comme des animaux domestiques, dont quelques-uns se rabougrissent par les accouplemens incestueux: ce qui a indiqué, ainsi qu'on sait, la nécessité de mêler ou de croiser les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conste par des expériences faites depuis peu sur une seule espece, que la dégénération est plus grande & plus prompte par une suite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne descendante; & c'est-là un résultat auquel on ne se seroit assurément point attendu. Mais en suivant les *lettres édifiantes* & les relations des P. P. Lafiteau & Gumilla (*Mœurs des sauvages & histoire de l'Orénoque.*), il est certain qu'il existoit en *Amérique* plusieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troisieme dégré de parenté; de sorte qu'on ne sauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou ce qui est la même chose *incestueuses*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient sans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilasso rapporte aussi (*histoire des Incas.*) que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épousoient par une polygamie singuliere, leurs sœurs & leurs cousines-germaines à la fois; il ajoute à la vérité, *pag. 68, tom. II*, que cet usage en s'étendoit point jusqu'au peuple; mais c'est-là un fait qui nous semble presque impossible à éclaircir; car enfin, il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilasso, touchant la législation des Péruviens: il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu: quand la nature leur inspiroit des desirs, le hazard leur donnoit une femme, ils prenoient celles qu'ils rencontroient; leurs filles, leurs sœurs, leurs meres leur étoient indifférentes; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les meres gardoient leurs filles avec un soin extrême; & quand elles les marioient, elles les défloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. tom. I, pag. 14.* Ce dernier usage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceste, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, composées seulement de cent-trente personnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'*Amérique*, que parmi les tribus plus nombreuses; & sur-tout si l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voisins.

Il faut bien observer ici que ce n'est qu'une pure supposition, dont nous avons rendu compte au sujet de la dégénération que les accouplemens incestueux pourroient occasionner dans l'espece humaine, comme dans quelques especes animales. La vérité est que nous ne sommes pas, & que nous ne serons point de si-tôt assez instruits sur un objet si important, pour pouvoir en parler avec assurance; car il ne convient guere de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur-tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix, qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues; des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les sanctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagides, avec les sanctions du code national, où nous, qui en avons fait une étude particuliere, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçonne y avoir existé, avant le tems de la conquête des Macédoniens; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisonner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Mingréliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les dégrés qui empêchent le mariage, sont très-peu étendus; cependant le sang y est, comme l'on sçait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages au levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage est très-opposé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté, les Samojedes qui ne se mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous sçachions à n'en point douter, par les observations de M. Klingstaedt, que jamais les Samojedes ne contractent des mariages incestueux, comme on l'assure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'*Amérique* des

causes particulieres qui font que de certaines especes animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent : comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe dans les colonies Angloises de terre-ferme, depuis le quarantieme dégré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada (*Hist. nat. & civ. de la Pensylvanie.*). Quant à l'homme sauvage, la grossiéreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire ; si l'on ne sçavoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les nerfs des bras, comme l'habitude de chasser fait que les Américains soutiennent de longues marches : & c'est probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs (*Réflexions critiques.*), quoiqu'ils ne courent ou ne chassent que lorsque la nécessité la plus pressante les y oblige. Car, quand ils ont quelques provisions de chair boucannée, ils restent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le besoin seul peut les forcer à sortir ; & on sçait aujourd'hui, par un grand nombre d'observations recueillies dans différentes contrées, que tous les sauvages en général ont un tel penchant pour la paresse, que c'est-là un des caracteres qui les distingue le plus des peuples civilisés. A ce vice honteux il faut joindre encore une insatiable soif des liqueurs spiritueuses ou fermentées, & alors on aura une idée assez juste de tous les excès dont ces barbares sont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne regne que chez des peuples situés sous des climats froids, se trompent, puisqu'on voit par toutes les relations, que, sous les climats les plus froids, comme sous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion ; & ils auroient presque toujours cette occasion, s'ils étoient moins paresseux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matiere premiere d'où il faut extraire la liqueur, leur manque souvent ; car on sçait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette espece, sont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la cassave. Chez les hordes, qui ne cultivent absolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits sauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante ; ce qui est très-aisé par le moyen de la fermentation, qui s'opere d'elle-même. On soupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Montesquieu, une ivrognerie de nation ; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils brassent eux-mêmes, détruisent autant leur santé, que l'eau de vie, que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages aussi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle est sur-tout funeste à ceux d'entre les sauvages, qui vont nus, parce que leur épiderme & leur tissu muqueux, toujours exposés à l'air, s'épaississent ; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graisses & des huiles, dont ils se vernissent tout le corps pour se garantir des piqûres des insectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes : & c'est la persécution qu'on y essuie de la part des Maringouins & des Moustiques, qui y a aussi enseigné l'usage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-souvent de l'extrême vieillesse à laquelle tous les Américains parviennent ; mais on sait aujourd'hui qu'il s'est glissé dans ces récits des exagérations grossieres, qui encouragerent vraisemblablement cet imposteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe sous le non d'*Hultazob*, & qui vouloit se faire passer pour un cacique Américain, âgé de cinq-cens ans. Nous l'avons observé, & M. Bancroft a fait la même observation dans la Guiane en 1766, il est impossible de connoître exactement l'âge des sauvages, parce que les uns manquent absolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques sont à peine portés jusqu'au terme de trois : ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui seroit nécessaire pour y suppléer ; & faute de calendriers, ils ignorent non-seulement le jour de leur naissance, mais même l'année de leur naissance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées septentrionales ; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une transpiration continuelle, y abrege le cours ou le songe de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'est que les femmes Américaines accouchent presque toutes sans douleur, & avec une facilité étonnante, & il est très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les suites de l'enfantement : les Historiens disent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de sages-femmes. Tout cela a fait soupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particuliere des organes, & peut-être aussi par ce défaut de sensibilité qu'on a observé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'est écoulé près de deux cens ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les sauvagesses pour serrer le cordon ombilical à leurs enfans : c'est une grande erreur de soutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'est là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde : elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre se crispe au point de ne pouvoir se r'ouvrir. Cette méthode n'est peut-être pas la plus mauvaise de toutes ; & si la nature a enseigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il est très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enseignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus estropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainsi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organisation vicieuse, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir se procurer la nourriture en chassant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les sauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artisans, & ne disloquent point leurs membres en élevant des édifices ou en conduisant des machines. Les grandes courses que les femmes enceintes sont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter ; mais il est rare que la violence du mouvement y estropie le fœtus. Le défaut absolu de toute espece de bétail domestique & par conséquent le défaut de toute espece de laitage, fait que les Américaines gardent long-tems leurs enfans à la mamelle, & que, quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible. Usage monstrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne se chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chasser.

Rien n'est plus surprenant que les observations

qu'on trouve dans les mémoires de plusieurs voyageurs, touchant la stupidité des enfans Américains qu'on a essayé d'instruire. Margrave assure (*Comment. ad Hist. Brasiliæ*) qu'à mesure qu'ils approchent du terme de l'adolescence, les bornes de leur esprit paroissent se rétrécir. Le triste état où nous sçavons que les études sont réduites dans les colonies de l'*Amérique* méridionale, c'est-à-dire, parmi les Portugais & les Espagnols, feroit croire que l'ignorance des maîtres a été plus que suffisante pour occasionner celle des écoliers; mais on ne voit point que les professeurs de l'université de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'assurer à quel point les facultés intellectuelles sont étendues ou bornées dans les indigenes de l'*Amérique*, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en suivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philosophie; car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque tems, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou sauvages, il est très-difficile d'effacer de leur ame ces impressions d'autant plus fortes, que ce sont les premieres: il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences sur deux ou trois sujets, mais sur un grand nombre de sujets, puisqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeunesse, on obtient un si petit nombre d'hommes raisonnables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais est-ce bien de la part de quelques marchands de l'*Amérique*, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à ces essais dont il est ici question? Hélas! nous en doutons beaucoup.

On pourroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent; s'il ne convenoit de faire observer qu'en accordant même que Thomas Gage & Coréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutissement des Espagnols nés aux Indes occidentales (*Descript. & Voy. aux Indes occident.*), il n'en reste point moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonnés d'avoir essuyé quelque altération par la nature du climat; & comme c'est-là un malheur, & non un crime, le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon sens dans ce qu'il a écrit pour les justifier, puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même pensé à les justifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Espagnole y étoit intéressée. Or, ce sont-là des préjugés indignes d'un philosophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'est rien, lorsqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs, qui ont quelque pénétration, verront aisément que ce n'est ni à l'envie, ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles, puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'*Amérique*, comme l'on s'en apperçoit en lisant l'histoire de la Pensylvanie que nous avons déja eu occasion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliser leur nom dans la république des lettres, ils n'auroient pas eu besoin de la plume & du style empoulé de Jérome Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux seuls pouvoient, & qu'eux seuls devoient faire. Cependant ce n'est point le temps qui leur a manqué, puisque Coréal qui les a dépeints, comme nous l'avons dit, avec des couleurs si désavantageuses, partit pour l'*Amérique* en 1666. Au reste, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en saignant les marais, en abattant les bois, plus le climât y changera & s'adoucira: c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année; & pour fixer ici exactement l'époque de la premiere observation faite à cet égard, nous dirons que, dans la nouvelle édition des *Recherches philosophiques sur les Américains*, on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677, on s'étoit déja apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloises, qu'on sait avoir été le plus opiniâtrément attachés au travail & à l'amélioration de la terre, dont les sauvages n'avoient presque aucun soin: ils attendoient tout de la nature, & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poisson & des fruits provenus sans culture, avoient retardé les progrès de la vie civile dans presque toute l'étendue de l'*Amérique*: à la pointe septentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudson, depuis le port de Munck, jusqu'à la riviere de Churchil, la stérilité est extrême & incroyable; or, les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, sont aussi sauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Brésil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plus de poisson, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivieres. Il paroît tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le maïs, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chasse, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-certain que quelques-uns de ces peuples, qui possédoient la semence du maïs, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des nègres marons, révoltés contre les Hollandois aux Berbices (*Naturgeschichte von Guiana.* § *161.*). Nous savons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il est ici question, cultivent non-seulement le manioc, mais encore le pisang (*musa paradisiaca*); & malheureusement ils ne sont point les seuls d'entre les Américains, qui, sans y être contraints par aucune espece de disette, ont souillé leurs tables en y servant des pieces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabouts.

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages; mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louisiane qui, en 1719, mangerent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de huit cens lieues du district des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Essequébo & de l'Orénoque; & de-là il faut encore faire un immense trajet dans le continent, pour arriver chez les Encavellados ou les Chevelus, qui rôtissent aussi leurs prisonniers; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé des faussetés dont quelques-unes sont déja parfaitement connues, & dont on connoîtra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé, jusqu'à présent, des différentes parties du nouveau monde: des moines, & des hommes qui ne méritoient pas le titre de philosophe, en quelque sens qu'on puisse

entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille : or, voici ce que c'est que cette adoration. Tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainsi quelques jongleurs de l'*Amérique* emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux, de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument : aussi n'osent-ils le toucher, ni en approcher ; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares touchant des pratiques si grossieres, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sçait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espece de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom : la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans, la disette des mots est encore incomparablement plus grande ; au point que toute espece d'explication sur des matieres de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps du *Dict. des Sciences, &c.* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette piece est, en un certain sens, assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *Histoire de la Philosophie*, immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque sçavant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'*Amérique*, d'autre auteur que la Hontan; & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête, on ne sçait à quels barbares du Canada, ses propres idées, qui sont encore très éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison; & si la profession du christianisme même n'a pu empêcher les Espagnols d'assassiner leurs freres en l'honneur de l'éternel dans la place Major de Madrid, on voit combien il est nécessaire que le christianisme si raisonnable soit bien entendu. Or, ce seroit faire tort à ses lumieres de croire qu'il y a beaucoup de philosophie chez les sauvages, qui font aussi dans leur sens des *auto-da-fé*, & on n'en faisoit malheureusement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vases de terre remplis de corps d'enfans desséchés, qui avoient été immolés à des statues; & on en immoloit de la sorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les sauvages de l'*Amérique*, *boyés*, *sumétyes*, *piays*, *angekottes*, *javas*, *tiharangui*, *autmons*, ils mériteroient plutôt le nom de médecin que celui de sacrificateur, qu'on leur a souvent donné : il est vrai qu'ils accompagnent les remedes, qu'ils servent aux malades, de pratiques bizarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chasser le mauvais principe, auquel ils paroissent attribuer tous les dérangemens qui surviennent au corps humain. Au lieu de raisonner imbécillement sur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager par des présents & des procédés généreux à nous communiquer les caracteres de certaines plantes, dont ils font un grand usage dans les médicamens ; car nous ne connoissons pas la cinquantieme partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours sur eux dans de petits sacs, qui composent toute leur pharmacie. Mais les missionnaires, qui ont cru voir dans ces jongleurs de l'*Amérique*, des rivaux, les persécutent avec acharnement ; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures qui nous révoltent autant que la barbare platitude du style dans lequel ces relations sont écrites, & que les prodiges manifestement faux qu'on y atteste comme véritables. Il ne manque point de missionnaires en *Amérique*, mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéresser aux malheurs des sauvages, & employer quelque moyen pour les soulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui se soient établis au nouveau-monde sans y commettre de grandes injustices & des actions infames. Quant aux Espagnols, si l'on n'étoit d'ailleurs instruit, on seroit tenté de croire que Las Casas a voulu pallier leurs crimes en les rendant absolument incroyables. Il ose dire, dans un traité intitulé *de la destrucion de las Indias Occidentales per los Castellanos*, & qui est inséré dans la collection de ses Œuvres, imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ses compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens. Mais nous répondons que c'est une exagération grossiere. Et voici pourquoi ce Las-Casas a tant exagéré : il vouloit établir en *Amérique* un ordre sémi-militaire, sémi-ecclésiastique ; ensuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent : pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui seul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des sommes innombrables.

La vérité est que les Espagnols ont fait déchirer plusieurs sauvages par de grands lévriers & par une espece de chiens dogues, apportée en Europe du tems des Alains : ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pêcheries à perles, & sous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit transporter que sur les épaules des hommes, parce que sur toute la côte Orientale du nouveau continent on ne trouva aucune bête de somme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin ils ont exercé mille genres de cruauté sur des caciques & des chefs de horde qu'ils soupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent : il n'y avoit aucune discipline dans leurs petites troupes, composées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier supplice, & élevés pour la plupart dans la derniere bassesse ; car c'est un fait qu'Almagre & Pizarre ne savoient ni lire ni écrire : ces deux aventuriers conduisoient cent-soixante-dix fantassins, soixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Vallé Viridi*, qu'Almagre fit depuis assommer à coups de crosse de fusil dans l'isle de Puna. Tel étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens : quant à celle qui marcha contre les Mexicains, sous la conduite de

de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantassins tout au plus. Or on peut se former une idée de tous les forfaits que ces sept cens trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique : on peut encore se former une idée des ravages faits à l'île de Saint-Domingue. Mais c'est se moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits si extravagans, ne conçoivent sans doute point ce que c'est qu'un tel total d'hommes : toute l'Allemagne, la Hollande, les Pays-Bas, la France & l'Espagne ensemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant si l'on en excepte l'intérieur de l'Espagne, la terre y est assez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique rien n'étoit cultivé par le travail des animaux : aussi voit-on par les propres journaux des Espagnols, qu'ils marcherent souvent dans le Pérou pendant cinq ou six jours sans voir une seule habitation. Dans l'expédition de la Canella on ne se servit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les broussailles, afin de se frayer une route au travers du plus affreux désert qu'on puisse imaginer. Au centre du Paraguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Espagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conséquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & ensuite encore des forêts où de petites peuplades se trouvoient souvent à plus de cent lieues de distance les unes des autres. On voit par tout ce que les Jésuites ont publié touchant l'établissement de leurs missions, combien il a été difficile de rassembler quelques sauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre est meilleure qu'au Pérou, & aussi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où se trouvoit le nouveau-monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer sans cesse une critique judicieuse & sévere pour écarter les faussetés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune espece d'esprit, entassent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin, des romans dégoûtans, qui ne se sont que trop multipliés de nos jours ; parce qu'il est plus aisé d'écrire sans réfléchir, que d'écrire en réfléchissant.

La dépopulation de l'*Amérique* & le peu de courage de ses habitans, sont les véritables causes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites : une moitié de ce monde tomba, pour ainsi dire, en un instant, sous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire, se trompent ; puisqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquérir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nuds : ils n'avoient ni casque, ni cuirasse ; ils n'avoient pas même assez de fer pour appliquer des pointes à tous leurs javelots : cependant ces hommes, soutenus par leur bravoure, combattirent souvent avec avantage contre des soldats cuirassés, casqués & munis enfin d'instrumens aussi meurtriers que l'étoient le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'*Amérique* eût été habitée par des peuples aussi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, sept ou huit cents hommes n'y eussent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut soutenue par des troupes auxiliaires, puisqu'à la journée de Caxamalca les Espagnols combattirent seuls l'armée de l'empereur Atabaliba, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu besoin de troupes auxiliaires.

Il est vrai que par une disposition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du Nord, le Missisipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder ; de sorte qu'en remontant ces fleuves ils pénétroient sans difficultés dans le centre du continent ; mais le Pérou & le Mexique se trouvent, comme l'on sait, dans une situation contraire, c'est-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déja fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en soit, le nouveau-monde étoit si désert que les Européens auroient pu s'y établir sans détruire aucune peuplade ; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs & les races de tous les autres animaux domestiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque sorte une compensation pour le terrein dont on se seroit emparé. On connoît des jurisconsultes qui ont soutenu que les peuples chasseurs de l'*Amérique* n'étoient pas véritablement possesseurs du terrein, parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chassant, en y faisant du bois, ou en y puisant de l'eau : ce n'est que la démarcation précise des limites, & l'intention de cultiver ou la culture déja commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'*Amérique* ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déja dit, possesseurs absolus du terrein ; parce que dans leur maniere d'exister, la chasse équivaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius & tous les publicites de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déja quelque espece de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée ; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les îles de l'*Amérique* au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie, dans sa donation, les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore præsentium, donamus.* On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en *Amérique*, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solemnellement cet *acte de donation*, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le seizieme siecle, que les Américains n'étoient point des hommes, & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoient touchant les Anthropophages ou les Cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque : ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité : il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux : ils s'entre-dévorent,

déchirent leurs ennemis en lambeaux en sucent le sang & ont toujours des ennemis; car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoît point de borne : les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux; soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeo corrumpuntur illic mores, sivè id accidat exemplo incolarum, sivè cæli naturâ.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci; puisque nous avons déja observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur & dans les pays les plus froids, comme au-delà du cinquantieme dégré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouverent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent; parce que, quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphere de notre globe en 1492; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Aujourd'hui même il n'y a point dans tout le nouveau-monde une peuplade Américaine qui soit libre, & qui pense à se faire instruire dans les lettres; car il ne faut point parler des Indiens des missions; puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (*D. P.*)

Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes, qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le dégré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le tems que les découvertes ont été faites, ou peu de tems après; d'autres n'ont paru que très-long-tems après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le tems qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pechent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractere d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cens, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce tems-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les dégrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant, dans ces cas, donner le systême adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu-à-peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entiere comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un systême raisonnable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une premiere relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donné à certains pays & à certains peuples, different de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposé aux pays, caps, baies, rivieres, *&c.*; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plû à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivieres qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entiérement différens; je parle même des noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo*, *Apaches*, *Moqui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, *&c.*, sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se

fonder ſur de pareilles relations authentiques, ſans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dreſſer d'après ſes idées; on peut en copier de fautives qui ne ſont fondées ſur aucune relation. Souvent on ſuit celles-ci en quelque point, & on les contredit dans le reſte; ce n'eſt pas aſſez: on en doit rejetter tout ce qui n'eſt pas prouvé, ou qui eſt inférieur en dégré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuſes de la partie ſeptentrionale de l'*Amérique*, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentieme degré juſqu'au pôle: nous ſuppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain, par des relations fondées, non ſur des contes contredits par d'autres, mais ſur des relations des ſauvages, qui ne ſoient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article CALIFORNIE, *Suppl.* ce qui regarde cette preſqu'île, & tout ce qui ſe trouve à ſon oueſt juſques vis-à-vis de l'Aſie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groenland ne mérite pas qu'on s'y arrête juſqu'à préſent, ſa conquête n'a point excité de guerres; ce qu'il y a de remarquable ſe placera de lui-même à ſa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaſter, de Button, & ſur-tout de Hudſon, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce tems dans la baie de ce nom; Ellis en donne la relation, & on aura occaſion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelſon, autrefois Bourbon, on a commencé à ſe procurer des connoiſſances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a ſu profiter du long ſéjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a ſuivi les relations des ſauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoiſſances pratiques, qui ont vu & entendu: ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des ſauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui viennent du nord, un peu nord-oueſt, de trois à quatre cens lieues loin, toujours par terre, & ne connoiſſent dans leurs environs ni mer ni rivieres.

L'exiſtence du lac des Aſſinipoels, aujourd'hui Michinipi ou grande Eau, me paroît conſtatée, comme on peut le voir à l'article ASSINIPOELS, *dans ce Suppl.*

Il y a, diſent les ſauvages, des pygmées & des eſprits qui habitent les parties les plus occidentales & ſeptentrionales de l'*Amérique*. Ce ſont ceux qui habitent au nord-oueſt de la baie d'Hudſon, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Pluſieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite ſtature amenés priſonniers de ces contrées, leſquels n'étoient étonnés ni des vaiſſeaux, ni de pluſieurs meubles & uſtenſiles des Européens, diſant qu'ils en avoient vu chez une nation voiſine de leur pays. Il faut obſerver que ces gens venoient d'une contrée à-peu-près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudſon diſent être éloignée d'eux de pluſieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés ſont, comme il y a toute apparence, les ſauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui, ſelon M. Jérémie, viennent quelquefois de quatre cens lieues loin ves le nord-oueſt, on peut les placer entre le ſoixante-cinq & le ſoixante-dixieme dégré de latitude: alors on ne ſera pas ſurpris ſi à la même latitude devers l'oueſt, un peu oueſt-ſud-oueſt, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lappons, *&c.* Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle il y en avoit des nations entieres.

Si les prétendus Patagons de huit pieds ſont nommés *géans*, on peut bien nommer *pygmées* ces petits hommes du nord, de quatre pieds. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales.*

Pour les eſprits, il ne faut pas prendre cette expreſſion à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de pluſieurs autres, que les ſauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choſes ils manifeſtent plus d'eſprit que les ſauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civiliſée & ingénieuſe qui cultive les arts; ce qui s'accorde merveilleuſement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civiliſée.

Plus loin vers l'oueſt, à cette latitude, on ne ſait rien de ces pays, pas même par les ſauvages, ſinon que cette étendue eſt immenſe; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à-peu-près la même diſtance; que ces pays ſont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entre elles, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoiſſance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé; & ſitôt que ces ſauvages, les ſeuls qui en peuvent avoir une connoiſſance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en impoſer aux Européens, nous fourniſſent des idées fort probables, qui ne contrediſent pas d'autres relations dont on manque abſolument, le bon-ſens veut qu'on les adopte, juſqu'à ce qu'on puiſſe leur oppoſer d'autres relations authentiques.

Si nous deſcendons vers le ſud, à la latitude du lac ſupérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie ſupérieure du Miſſiſſipi, & la demeure des Sioux de l'eſt, ou Iſſats, nous trouverons une grande étendue de pays, juſqu'à la longitude d'environ 250 dégrés que je ſuppoſe à-peu-près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne ſoit connu. Cette étendue eſt en général ſi bien conſtatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudſon, celles des officiers François, rapportées par M. de Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la deſcription, quoique groſſiere, du ſauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'oueſt, par contre, nous avons quelque choſe de plus que des relations vagues. La principale particularité eſt celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Iſſats, qui avoient fait plus de 500 lieues en quatre lunes; cela nous donne déja une belle étendue de pays, dont l'exiſtence devient indubitable; ajoutons ce que ces mêmes ſauvages lui dirent, ſavoir: que les nations qui habitent plus à l'oueſt, ont un pays de prairies & de campagnes immenſes; coupées de rivieres qui viennent du nord; qu'ils n'ont paſſé aucun grand lac, *&c.* que les Aſſinipoels demeurent à ſix ou ſept journées de chez eux, ou des Iſſats, *&c.* Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *pluſieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'oueſt; environ d'autant qu'une riviere court à l'oueſt, *&c.* Après cela on ne devroit plus douter que l'*Amérique* ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Suppoſons ces Sioux au 280e degré de longitude, ce que prouve le Técamionen, depuis lequel on peut faire 1000 lieues par eau (y compris, ſuivant le raiſonnement très-fondé de M. Buache, des portages, ſur-tout auxdites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre côté, ſuivant toute apparence, ce fleuve de l'oueſt doit commencer); combien de dégrés cela

sera-t-il ? il faut calculer par conjecture. Ce lac est au-delà du 60e degré de latitude, jusqu'au 68 ou 69 ; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60e ; cette riviere doit se jetter apparemment dans la mer au détroit d'Anian, je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Asie de l'*Amérique*, n'en ayant pas encore de nouveau ; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis des Tschrtith, à 65 dégrés ; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 paralleles, où dix lieues par dégré feront 100 dégrés ; & nous nous trouverons aux environs de 180 dégrés, conformément à mon systême.

Si on vouloit supposer que cette riviere se jettât dans la mer du nord, cette circonstance seroit encore plus favorable à mon systême ; celle-ci étant généralement placée, comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 dégrés, elle seroit plus proche que le détroit, ou, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus, on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au-delà ? D'où viennent ces hommes barbus ? De quelque maniere que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'*Amérique* ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes, & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu-à-peu ; le saut Saint-Antoine est à-peu-près au même dégré ; les colonies Angloises, à l'est du Missisipi, & leurs voisins les sauvages, n'ont pas besoin qu'on en parle ; tout ceci est hors de doute ; il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants : après un petit voyage par terre il se trouva chez les Onatouaks, alliés des Eokoros ; de-là il descendit la riviere Onisconsine jusqu'alors inconnue ; monta pendant huit jours le Missisipi, & entra le 23e octobre 1688, dans la riviere Longue ou Morte ; parvint chez les Eokoros, ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnerent connoissance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée, & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours sous le 46e degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares ; entr'eux & les Moorzemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-ouest, sort la source d'une riviere qui court vers l'ouest & se jette dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur trente de large ; des bâtimens de deux cens pieds de long voguent sur ce lac ; vers la sortie de la riviere il y a des villes, des pays, des peuples ; une nation entiérement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples ; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur ouest ; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchsitchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux & les Tahuglanks, & cela seulement à des dégrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45e dégré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé cinquante-sept jours pour remonter la riviere Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cens soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cens lieues jusques aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks ; de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cent cinquante lieues. Ce lac de trois cens lieues de tour, sur trente de large, devroit donner cent lieues de long ; n'en comptons que quatre-vingts ; voilà déja six cens & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarante-sixieme dégré on ne devroit compter qu'environ quatorze lieues par dégré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un dégrés & demi, lesquels étant déduits des deux cens quatre-vingt-six, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroit un reste de deux cens cinquante-quatre dégrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent, ni en puissance, ni en forces ; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que la Hontan ne dit point que la riviere ait communication avec la mer depuis ce grand lac : mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest ; elle répondroit alors assez pour la latitude à celle que M. Muller place à quarante-cinq dégrés, mais à deux cens quarante-six ou deux cent quarante-sept de longitude, & qu'il fait sortir du lac Oninipigon entre le quarante-septieme dégré & demi, & le cinquantieme de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks que celui-là est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes, sans compter que sur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire ; cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ quarante-cinq dégrés de latitude, & au sud du fleuve de Missisipi, & que, par contre, tous ces lacs soient à son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipigon, doit se trouver à deux cens soixante-quinze dégrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'au deux cent quarante-cinq à deux cent cinquante, en donnant plus qu'on ne sauroit accorder.

Que sera-ce, si on réduit ces six cens trente lieues en dégrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude ? Elles feront quarante-cinq dégrés ; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au deux cent quarante-unieme dégré de longitude, vers l'entrée de Fuca ; & les nations plus éloignées seront dans la pleine mer, qu'on suppose à son ouest & sud-ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Teguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouvelles cartes ; les douze dégrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacsitares y conduisent & feroient les quatre-vingts tasous, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre ceux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je sais que plusieurs sont depuis long-tems prévenus contre la véracité de la Hontan. Le pere

Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liste des auteurs qu'il a placés à la fin de son *Histoire de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier; en ajoutant que dans sa relation le vrai est mêlé avec le faux; que le voyage de la riviere Longue est une pure fiction, aussi fabuleuse que l'île de Barataria; « mais que cependant en » France & ailleurs, le plus grand nombre a re- » gardé ces mémoires comme le fruit des voya- » ges d'un cavalier qui écrivoit mal, quoiqu'assez lé- » gérement, & qui n'avoit point de religion, mais » qui racontoit assez sincérement ce qu'il avoit vu ».

Je crois que ce grand nombre raisonnoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une maniere qui m'a charmé, puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il rapporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puants, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la riviere Onisconsine dans le Missisipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Missisipi en huit jours jusqu'à la riviere Longue, qui vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au quarante-cinquieme degré de latitude.

Il entra dans la riviere Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'aux dix-neuvieme de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la descendre jusqu'au Missisipi. Il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourt, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages, & l'on y voit une riviere qui coule à l'ouest, peu éloignée des sources de la riviere Longue. Il entre dans ce détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde riviere, assurant qu'il tient ces connoissances des sauvages, les Tahuglanks, situés aux environs du grand lac où se jette cette riviere de l'ouest, *&c.*

Toutes les parties de sa relation paroissent naturelles; elles se soutiennent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorsqu'elle fut publiée personne ne la revoqua en doute: ce n'est que lorsqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejettée & qu'on l'a traitée de chimere sans en produire aucune preuve.

M. Delisle, dans sa carte du Canada, avoit mis la riviere Longue, & l'a supprimée dans celle du Missisipi, sans en dire la raison. Le pere Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan comme aussi fabuleuse que l'île de Barataria; mais c'est sans preuve; il en faudroit pourtant produire avant de se déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur aussi célebre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu espérer des récompenses par des suppositions si grossieres, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit accompagné de plusieurs François qui étoient vivans lorsque sa relation fut publiée, & qui l'auroient démenti, ils ne l'ont pas fait; ceux qui ont pris à tâche de le décrier n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au ministre, sa disgrace aura pu influer sur son ouvrage, de même que ses sentimens trop libres & peu religieux.

Le pere Hennepin place une riviere à sept ou huit lieues au sud du saut Saint-Antoine, qui vient de l'ouest; ce ne peut être que la riviere Longue. Elle doit être considérable, puisqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou six autres, que MM. Delisle, Bellin & Danville placent sur le même côté. Une de ces rivieres, nommée par les géographes *riviere cachée*, est à-peu-près sous la même latitude que l'embouchure de la riviere Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'est du nouveau Mexique; il compte de-là cent & douze lieues vers l'est jusqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos; à l'est de ceux-ci, il met les Aixais & la province de Quivira dont il nomme les habitans Aixaraos, qui ressemblent assez aux Eokoros de la Hontan, & la distance y convient aussi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Espejo, les sauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans se servoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maisons, *&c.*

Les Espagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à vingt lieues de Cibola vers l'ouest, confirmerent la même chose.

Tout ceci s'accorde avec le lac, & avec la nation des Tahuglanks. Les Espagnols placent au nord & au-delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils prétendent que sortit le premier Motezuma, lorsqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il est sûr que le Missouri prend sa source dans cette longue chaîne de montagnes qui sépare le nouveau Mexique d'avec la Louisiane, & que les rivieres qui y prennent leur source, coulent chacune du côté où elles sortent de terre, vers l'ouest ou vers l'est.

La route par le pays des Sioux, est d'environ trois dégrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une riviere à l'ouest, s'accordent assez avec celles du sauvage Ochagac, suivie par M. Danville. La différence est de deux à trois dégrés de latitude: mais il pouvoit facilement s'y tromper, puisqu'il ne l'a copiée que sur les peaux tracées par les sauvages.

Ces faits & ces raisonnemens du défenseur du baron de la Hontan, devroient sans doute deja suffire pour ne pas mettre au rang des fables sa relation: tâchons cependant d'en faire encore mieux sentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre son anthenticité; l'une que les circonstances de sa relation ne sont pas confirmées par d'autres; l'autre que c'étoit un libertin, un homme sans religion, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévénu? Je sais que c'est-là le sort même de toutes les anciennes découvertes & la raison pourquoi on rejette les anciennes relations Espagnoles. Quoi de plus ridicule? celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde: on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes, de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que, depuis cent cinquante ans & plus, personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'est plus aujourd'hui; de même que pour les îles de Salomon, plusieurs terres australes, *&c.* Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hazarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé; & ce qu'il y a de plus étonnant est, que les découvertes de de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore, l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le tems que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse! quelle

impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes !

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missisipi, étoit inconnue avant lui ; qu'elle ne l'est plus aujourd'hui ; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejetter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même ?

Il est certain qu'on a encore découvert une riviere à la même latitude, où il place l'embouchure de la riviere Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms ; celui de *St. Pierre* ou celui de *riviere cachée :* cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms ; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivieres, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déja assez ?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a six lieues de large, est difficile à passer & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son systême sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie : mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude, ni physicien ; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient donné réellement la connoissance ?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout tems. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers tems.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes : ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de trois cens lieues du Missouri au Saut St. Antoine, qu'on ne compte que huit à dix lieues au-dessus de la riviere Longue, & pourtant un peu au-delà du quarante-cinquieme dégré ; ainsi seulement cinq dégrés pour les trois cens lieues ; ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de quarante-trois dégrés, & la riviere St. Pierre à quarante-cinq. On peut compter environ trente-six à trente-huit lieues ; & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage ; ce qui est très-possible en montant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la premiere de ses cinq cartes qui ensemble représentent toute l'*Amérique*, place la riviere de S. Pierre à un peu plus de quarante-quatre dégrés, & l'Onisconsine à quarante-trois. Celle-là doit sortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-tems sur ce sujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations, qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme ; on doit la regarder comme authentique, aussi long-tems que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejetter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronnés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Personne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os ; on voit évidemment que c'est lui-même : mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ses dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Brochet, dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan ; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers françois & autres ; il se trouve, selon les unes, à environ 48°. La carte angloise de Jefferi de 1761, le place au-delà du 45ᵉ. vers l'ouest ; tous placent de ce côté la fameuse riviere de l'ouest ; je la suppose être celle ci-dessus qui prend sa source dans ladite chaîne au N. O. des Gnacsitares, & au N. E. du lac des Tahuglanks, dans lequel elle se jette ; je doute qu'on puisse produire quelque chose de si concordant : au moins ceux qui la représentent comme sortant du lac Oninipigon, n'ont pas songé que ladite chaîne lui barreroit le chemin. Aussi M. Buache même, qui prétend se fonder sur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers françois, fait tomber les rivieres Poscoyac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St. Charles ou d'Assinibouls, *&c.* de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant ensemble celui d'Oninipigon, & celui-ci se joignant avec le lac aux Biches, sans qu'aucune riviere en sorte & se jette vers l'ouest. Sur tous ces lacs il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, St. Charles & Maurepas ; si ceux-ci existent, il faut bien que les François en aient connoissance. Il place le lac du Brochet aussi dans ces montagnes, un peu au-delà de 45 dégrés. Il donne une trace légere d'une riviere de l'ouest, mais qu'il conduit à deux pas de-là, pour ainsi dire, dans sa mer de l'ouest. La Hontan, assure sur le rapport des Mosemleks, que nombre de rivieres qui forment la riviere Longue, prennent aussi leur source dans ces montagnes ; & le physique de tout ceci concourt à en assurer la vérité. Il faut observer que dans ces traces d'Ochagac, la riviere de l'ouest est représentée comme grosse, sortant immédiatement de l'Oninipigon, précisément où M. Buache représente la riviere Poscoyac, comme s'y jettant. Comment concilier ceci ? Avançons de 5 dégrés plus au sud, & examinons cet espace entre le 45ᵉ. & 40ᵉ. qui nous présentera des choses importantes : je ne parle point de ce qui se voit à l'est du Missisipi, nous y trouverons même jusqu'au 25ᵉ dégré des pays qui ne sont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une Gazette de 1770, qui assuroient que les colonies Angloises, établies dans cet espace, vouloient s'emparer de tout le pays, sous les mêmes paralleles vers le ouest, jusqu'à la mer du sud, suivant la concession à eux accordée par leur roi Charles, *&c.* par une riviere qui, des monts Apalaches, y conduisoit, sans songer ni aux peuples inombrables, ni à la quantité de rivieres,

pas même au Miſſiſſipi, qui en barrent le chemin.

Vers l'oueſt, ſur les bords du Moingona, du Miſſouri & autres rivieres, ſe trouvent ſeulement juſqu'à l'eſt & le nord du nouveau Mexique, les Miſſouris, Canſez, Panis blancs, Acanſez, Aïonez, & ſur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'aſſure & en donne le détail. Ce géographe & pluſieurs autres rapportent unanimement, que les ſauvages aſſurent que le Miſſouri a depuis ſa ſource 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis ſon milieu, 7 ou 8 jours vers le nord, on rencontre une autre riviere qui a autant de lieues de cours vers l'oueſt. Ce qui nous éclairera, lorſque nous ſuivrons la relation que M. le Page du Prat donne dans ſon hiſtoire de la Louiſiane, du voyage du ſauvage Yaſon, Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie ſeptentrionale de l'*Amérique*, calculons un peu ſa route.

Le point de ſon départ doit être pris au nord du confluent du Miſſouri avec le Miſſiſſipi. M. le Page dans ſa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à deux cens quatre-vingt-quatre dégrés quinze minutes de longitude & quarante de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il déſaprouve en divers endroits de ſon ouvrage la maniere dont les autres cartes repréſentent le cours de cette riviere.

En effet, on la fait venir du nord-oueſt, & quelques-unes lui donnent des ſinuoſités infinies.

Pour lui, ce n'eſt qu'au deux cent quatre-vingt deuxieme dégré qu'il l'a fait deſcendre du nord-eſt au ſud: tout le reſte de ſon cours eſt droit de l'oueſt à l'eſt, de même que celui de la riviere de Canſez qui s'y jette. Qui pouvoit mieux le ſavoir que lui qui a parcouru le pays dans le tems que les François avoient ſur le Miſſouri le fort Orléans? qui s'en eſt informé des naturels du pays, dont la relation étoit conforme à une carte eſpagnole dreſſée avec ſoin, pour ſervir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorſque les Eſpagnols en devoient être mieux inſtruits que tous autres?

Le cours du Miſſouri y eſt donc marqué généralement entre le quarante-un & quarante-deuxieme dégré de latitude (*a*): il paſſa chez les Canſez qui ſont entre le quarante & le quarante-unieme dégré, qui lui conſeillerent de marcher une lune & alors droit au nord; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre riviere, qui court du levant ou couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en rencontrant le Miſſouri; il vit des montagnes & craignit de les paſſer, de peur de ſe bleſſer les pieds (*b*). Enfin, il rencontra des chaſſeurs qui lui firent remonter le Miſſouri encore pendant neuf petites journées, & marcher enſuite cinq jours droit au nord, au bout deſquels il trouva une riviere d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle riviere*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul: deux grands villages des Canſez ſont marqués ſur la carte de M. le Page, l'un à deux cent quatre-vingts, & l'autre à deux cent quatre-vingt-deux dégrés. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, ſoit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, diſant que notre Anacharſis américain l'avoit aſſuré, qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement; d'où il conclut que celui-ci, ne faiſant qu'environ ſix lieues par jour, lorſqu'il eſt chargé de deux cens livres au moins, Moncacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de cent, quelquefois pas plus de ſoixante, devoit ſouvent faire juſqu'à neuf ou dix lieues. Il a raiſon; car le P. Charlevoix aſſure que les Aouïez, à quarante-trois dégrés trente minutes, font vingt-cinq à trente lieues par jour (*c*) lorſqu'ils n'ont pas leur famille avec eux: cependant il ſe rabat à ſept lieues par jour, qui font donc deux cens & dix lieues, depuis les Canſez, qui ſe trouvent, dis je, au deux cent quatre-vingt deuxieme dégré; ces deux cens & dix lieues, à quatorze lieues & demie par dégré, font quatorze dégrés & demi, juſqu'au lieu qu'il rencontra les chaſſeurs qui ſe trouverent donc à deux cens ſoixante-ſept dégrés & demi; on voit bien que c'eſt compter trop peu.

Les ſauvages diſent unanimement que le cours du Miſſouri eſt de huit cens lieues, & qu'au milieu, ainſi à quatre cens lieues, on voyage vers le nord pour trouver la riviere de l'oueſt. Ici il n'a avancé vers l'oueſt que neuf petites journées, avant que de tourner au nord: ne comptons que trois dégrés & demi, & cela nous conduira ſeulement au deux cent ſoixante-quatrieme dégré, & ne fera, depuis la jonction du Miſſouri au Miſſiſſipi que vingt dégrés quinze minutes; & à quatorze lieues & demie par dégré, qu'environ deux cens quatre-vingt-treize lieues, au lieu de quatre cens. Ainſi on voit qu'on accorde beaucoup (*d*).

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé ſur la belle riviere, pour arriver chez la nation des Loutres. De-là, il deſcendit pendant dix-huit jours la même riviere avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il dit que cette riviere eſt très-groſſe & rapide. On pourroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins: contentons-nous de quinze; cela fera deux cens ſoixante-dix lieues, ou environ vingt dégrés; nous nous trouverons alors au deux cent cinquantieme dégré.

Il vint en aſſez peu de tems chez une petite nation, & enſuite acheva de deſcendre la riviere, ſans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation; mais il ne dit point combien de tems il a mis à faire ce trajet. La derniere des nations où il s'arrêta, ſe trouve ſeulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt dégrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au deux cent trentieme dégré. Il ſe joignit à des hommes qui habitoient plus avant ſur cette côte vers le couchant, & ils ſuivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ſes camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le diſſuaderent de paſſer outre, diſant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant, qu'elle tournoit enſuite tout-à-coup au couchant, *&c.*

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les

(*a*) Le Page du Praz, *Relation de la Louiſiane*, *Tome III*, *page 89 & ſuiv.*

(*b*) Il paroît par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Miſſouri, avant de paſſer la belle riviere.

(*c*) Ceci ne paroîtra pas exagéré, lorſqu'on voudra conſidérer que les ſoldats romains, chargés du poids de ſoixante livres, faiſoient ſix à ſept lieues de chemin en cinq heures de tems; eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les ſauvages, dès leur jeuneſſe, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chaſſe & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(*d*) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours inſiſter également ſur les meſures itinéraires des ſauvages; je veux croire que depuis l'embouchure du Miſſouri juſqu'à l'endroit où l'on paſſe vers la belle riviere, il peut y avoir, y compris les détours, quatre cens lieues, mais qu'il y en a moins de-là juſqu'à ſa ſource, que les ſauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Miſſiſſipi, & il peut y avoir depuis la mer huit cens lieues juſqu'au ſaut S. Antoine; mais beaucoup moins de-là juſqu'à ſa ſource, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnu par eux-mêmes; auſſi pour accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le paſſage de Moncacht-Apé ſeulement au 270e dégré.

BIBLIOTHECA UNIVERSITATIS

côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des deux cens dégrés de longitude, ou des cent quatre-vingt-dix, où je place le commencement de l'*Amérique*, d'après les anciennes cartes Espagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pousse cette distance plus loin que moi; & on ne sauroit pourtant se plaindre qu'il exagere dans son calcul.

Il part d'après le principe que voici: Moncacht-Apé a été absent cinq ans. Il dit que pendant ce tems il a marché, en réduisant le tout en journées de terre, trente-six lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour son retour. A sept lieues par jour seulement, cela feroit trois mille sept cent quatre-vingt lieues: il en rabat encore la moitié pour les détours; ce sera, ce me semble, bien assez, restent mille huit cens quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par dégré, elles en feront quatre-vingt-quatorze & demi, & alors il aura été au cent quatre-vingt-quatorzieme dégré. De quelque maniere que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonstances devroient mettre hors de doute la vérité de cette relation: les voici.

M. le Page du Praz, dans son histoire de la Louisianne, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit « qu'un homme, Yason de nation qu'il a » visité, lui avoit assuré qu'étant jeune, il avoit » connu un homme très-vieux qui avoit vu cette » terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui » alloit bien loin, & que dans le tems que la grande » eau étoit basse, il paroissoit dans l'eau des rochers à » la place où étoit cette terre ».

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne saurois la certifier; cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louisiane, dans laquelle lui, ou du moins son éditeur, est souvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le sont parfaitement à un de ces hommes sensés, que nous nommons *sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3°. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie, *un homme qui tue la peine*, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux même de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Natchez, & cet homme n'en demeuroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que personne n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. *Voyez* les cartes géographiques de ce *Supplément*, *n° 1*.

On verra à l'article CALIFORNIE, (*dans ce Supplément*), nos idées sur les pays situés à son ouest, nord & nord-est; la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'*Amérique* septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *Mémoires & Observations géographiques & critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausanne en 1765, *in*-4°, des faits essentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de ce *Supplément* ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulieres sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déja dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très-distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Mistassins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes, excepté sur les plus nouvelles; que, dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voisins, se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Missisipi, & alliés des Outagamis, au côté opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus; que les Essanapés l'étoient encore moins; que les Gnacsitares les surpassoient en politesse; que les Mozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroissoient être surpassés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les siecles & de tous les lieux, prouve qu'il en est toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de distance en distance. Nous voyons que les Esquimaux, les Caraïbes, *&c.* qui sont les plus éloignés vers l'est, sont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le sont plus ou moins: la relation de Moncacht-Apé le prouve; & si on veut rejetter son témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient déja du tems d'Espejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandises inconnues aux sauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a aussi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuses, à mesure qu'il s'est avancé vers l'ouest: le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'est informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été si frappé de ce qu'il apprenoit de la maniere policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on se forme de ce qu'on nomme *sauvages*, il a été persuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il se trouvoit des colonies d'Espagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues; tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partisan.

Nous savons encore que les Chichimecas, sauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique; ils ont été chassés par les Navatlacas, sortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faisoient sept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *septem civitatum patria*, & où les

les cartes ſuivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ere chrétienne ; trois cens & vingt ans après la ſortie des ſix nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont reſté longues années en chemin, & venoient, ſelon quelques-uns, du nord-oueſt du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les ſix premieres nations, devoient donc ſortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a ſouvent expulſé des eſſaims de peuples, comme ailleurs. On ſait que ceci eſt arrivé entr'autres chez les peuples ſeptentrionaux de l'Aſie & de l'Europe, avant & après l'ere chrétienne ; ou bien ils ont été pouſſés par des nations plus puiſſantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cauſe y a eu part.

Qu'on ne diſe pas que l'*Amérique* eſt peuplée de barbares, & que par conſéquent les peuples civiliſés ſont venus d'ailleurs. Ne ſortons-nous pas tous de la même ſouche ? La raiſon, le génie ne ſont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins ? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les hiſtoires anciennes, que les terres les plus fertiles ſont devenues ſtériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au ſol le plus ingrat. Les Chinois qui ſont ſi ingénieux & ſi laborieux, ne ſont pas une colonie étrangere : ils ont eu pluſieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, *&c.* avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient auſſi bruts que les Troglodites : cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faiſoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, ſans pouvoir en découvrir les auteurs. On ſera donc convaincu que des peuples entiers par des révolutions inconnues, ſont retombés dans la barbarie, de civiliſés qu'ils étoient, & que d'autres en ſont ſortis & ont conſervé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains euſſent-ils été ſeuls privés de ces avantages de la nature ?

M. de Guignes voudroit inſinuer que les Mexicains ſont d'origine chinoiſe, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de ſon avis. Il eſt vrai que ces derniers reſſemblent en bien des points aux Chinois; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immenſe par mer depuis la Chine au Pérou ? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-temps inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent & qui ne ſont arrivés ſur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquieme ſiecle. D'où ſeroient-ils donc venus ? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon de-là au Jeſſo, enſuite au Kamtſchatka & enfin à l'*Amérique*, & par-tout ils employerent quatre ou ſix fois plus de temps qu'il n'en faudroit à des mariniers européens. Comment auroient-ils donc traverſé cette mer ? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils ſe ſeroient raffraîchis dans les iſles, puiſque les vents aliſés les auroient favoriſés : mais qu'ils ſoient venus de la Chine au Pérou, lorſque les Européens ne ſe hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de-là à Acapulco, & y emploient des ſix à ſept mois, qui pourroit penſer un moment que les Chinois euſſent fait ce voyage, non ſeulement au Mexique, mais paſſé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée ? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on diſoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays ſitués au-delà juſqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace ? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils aborderent ?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raiſon n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'eſt pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, *&c.* ce ſont les Chinois & les Mexicains. Qu'on obſerve ſeulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, auſſi bien que mes lecteurs, mais les mots, les aſſemblages biſarres des lettres, tant de terminaiſons en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, *&c.* dont on ne trouve de veſtige dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils ſont très-anciens dans l'*Amérique.*

Si les Mexicains le ſont, la nation policée dont ils ſortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer étant ſéparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, *&c.* l'hiſtoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu ſe mêler, au moins quelques-uns, ſoit avec des voiſins, ſoit avec des peuples qui les ont ſubjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverſes contrées, à ce qu'il paroît, ſont d'anciens habitans policés de l'*Amérique*, & que les autres, les têtes pélées, & ceux de Moncacht-Apé, ſont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers ? Je ſuis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois diſent préciſément que le Fonſang ſoit éloigné du Tahan de vingt mille lis, ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en *Amérique*, mais il eſt incertain ſi de-là ils ne ſe rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, ſi leurs deſcendans ne s'enfoncerent pas plus avant dans le pays & n'y formerent pas un établiſſement indépendant. Peut-être que ce fut dans le tems de leur établiſſement qu'ils pouſſerent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter ſon ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il eſt poſſible auſſi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chaſſerent, ſauvages & autres, ſe ſoient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés ; ce qui ſerviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'*Amérique* a ceſſé. Les vaiſſeaux arrivés enſuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers ſauvages qui agiſſoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous maſſacrés, & ſans doute ne ſeront plus revenus. Ceux de l'*Amérique*, ſéparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conſervé quelque choſe de leurs anciennes mœurs & coutumes ; ils en auront ajouté ou changé d'autres ; enfin dans l'eſpace de mille ans ils ſeront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à pluſieurs égards. Il n'eſt pas douteux que ſi, ſelon M. de Guignes, ils ont fait conſtamment route le long du Japon, pluſieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux ; que même des jonques de ceux-ci ayant été jettées ſur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. De-là le mêlange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civiliſées qui habitent les parties ſeptentrionales & occidentales de l'*Amérique*, n'eſt appuyé que ſur des conjectures, mais qui ne me paroiſſent pas deſtituées de probabilité. Je trouve dans les

voyageurs tant de faits, tant de circonstances, que je ne saurois m'ôter de l'esprit, qu'avec le tems on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François, s'ils avoient conservé la Louisiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada : ils ont appris à connoître les Missourites, les Cansez, les Padoucas, nations qui, à mon avis, ne sont pas éloignées des premieres nations civilisées, puisque les Padoucas se servoient déja de chevaux couverts de peaux pour aller à la chasse, comme les Tahuglanks.

Si donc on poussoit vers la riviere qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la riviere Longue de la Hontan, qu'on suivît alors la même route : ou si, depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en saurions bien-tôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la riviere Longue, qui sont représentés sur la carte de la Hontan; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages, qui font des courses de plusieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Histoire générale des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, est-il dit, du *Mercure galant* de 1711, par M. du Fresnoi, & celle-ci d'un manuscrit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Missisipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-sud-ouest, & ainsi d'une riviere à l'autre jusques chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montezuma, roi puissant, entretenant une armée de 100000 hommes en tems de paix, lesquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravannes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montreal l'année précédente pour faire des découvertes, après 1200 milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiomes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base, quoiqu'elle y soit fort défigurée; du moins sera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'ouest du Canada il existoit un pays immense de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. *Voyez la carte de l'Amérique n°. 1, dans ce Supplément.* (*E.*)

AMESTRIS, (*Hist. de Perse.*) femme de Xerxès, roi de Perse, fut un exemple des atrocités dont l'amour offensé est capable. Tandis que son mari enivré de plaisir, tâchoit d'oublier sa honte & ses défaites, il conçut une passion violente pour la femme de son frere Masiste. Cette princesse fidelle à son premier engagement, lui refusa son cœur & sa main. Xerxès, pour mieux la séduire, fit épouser sa fille à son fils Darius, qu'il avoit désigné son successeur; mais moins touchée de cet honneur que de ses devoirs, elle persista constamment dans ses refus. Le monarque désespérant de subjuguer sa vertu, se sentit embrasser d'un amour furieux pour sa fille qu'il venoit de marier à Darius. *Amestris* qui se croyoit toujours aimée de son volage époux, lui fit présent d'une robe magnifique qui étoit son propre ouvrage. Xerxès ébloui par la richesse du présent, s'en revêtit pour aller rendre visite à sa maîtresse qui, charmée de l'éclat de sa nouvelle parure, l'exigea pour prix de ses faveurs. *Amestris* en la voyant parée de son ouvrage, s'apperçut qu'elle avoit une rivale, & aveugle dans son discernement, elle imputa à la mere le crime de sa fille. Les Rois de Perse s'étoient fait une loi de ne rien refuser à leur femme le jour de leur naissance; elle saisit cette occasion pour lui demander que la femme de Masiste lui fût livrée, & quand elle l'eut en son pouvoir, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles & les levres qu'elle fit jetter aux chiens qui les dévorerent à ses yeux, tandis qu'elle respiroit encore. Cette atrocité ne lui rendit pas la place qu'elle avoit occupée dans le cœur de son époux. Xerxès fit venir son frere & lui déclara qu'il devoit renoncer à son épouse. Masiste, époux tendre & constant, se retira furieux dans son palais, où il apperçoit sa femme toute mutilée. Il se livre à tous les transports d'une juste vengeance, & s'enfuit avec elle dans son gouvernement de la Bactriane, mais il fut arrêté sur sa route par une troupe de cavalerie qui le massacra avec sa femme, ses enfans & toute sa suite. La barbare *Amestris*, pour remercier les dieux infernaux qui avoient si bien servi ses fureurs, leur offrit en sacrifice quatorze enfans des meilleures familles de la Perse, qu'elle fit enterrer tous vivans. (*T—N.*)

* AMEUBLEMENT, s. m. (*Gramm.*) c'est l'assortiment de meubles dont on garnit une chambre. Voilà un bel *ameublement. Dict. de Trévoux.*

§ AMEUBLIR, (*Agric.*) se dit aussi des soins que l'on prend pour empêcher la terre de devenir compacte, soit en divisant ses molécules par des labours fins & réitérés, soit en la calcinant, soit en y mêlant des engrais. Plus les molécules de la terre sont divisées, ensorte que le sol ressemble presque à de la poussiere, plus les végétaux sont à portée d'étendre leurs racines & de se fortifier en toutes manieres. Les neiges, les pluies d'hiver & la gelée, contribuent beaucoup à *ameublir* une terre qui a été mise en mottes par les labours d'automne. Les rayons du soleil & la grande chaleur atténuent aussi en d'autres saisons, les terres qui ne sont pas trop humides & argilleuses. Il est important d'*ameublir* profondément la terre. Ces avis sont pour les semis de bois, comme pour les autres terres. (+)

AMICLÈS, (*Hist. de Lacédémone.*) troisieme roi de Lacédémone, n'est connu que pour avoir été le fondateur d'une ville de Laconie, à laquelle il donna son nom, comme son aïeul Lacédémon avoit donné le sien à tout le pays de sa domination. Il fut pere d'Hyacinte, tué d'un coup de palet par un de ses compagnons. *Amiclès* fut si touché de sa mort, que pour perpétuer sa mémoire, il institua des jeux funebres qui devinrent la plus grande solemnité de Lacédémone. Les récompenses dont il honora les orateurs & les poëtes qui célébrerent les vertus de son fils, prouvent qu'il aimoit les lettres. Les poëtes reconnoissans publierent que Zephyr, jaloux de la préférence qu'Apollon donnoit à ce prince aimable, avoit dirigé avec son haleine le palet dont il avoit été frappé. Ils ajoutoient que le dieu affligé de la mort de son favori, l'avoit métamorphosé en une fleur blanche qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette fleur est marquée d'une espece de couronne rouge qui retrace la blessure de celui dont elle emprunte son nom. (*T—N.*)

AMILCAR, fils de Magon. (*Hist. des Carthaginois.*) Plusieurs généraux Carthaginois ont illustré le nom d'*Amilcar*. Le premier étoit fils de Magon, général célebre qui perfectionna l'art militaire, en

DIVISION GÉNÉRALE DE L'AMÉRIQUE.

- **AMÉRIQUE**
  - **DANS LE CONTINENT.**
    - **AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.**
      - **LE MEXIQUE ou LA NOUVELLE ESPAGNE.**
        - L'Audience de Guadalajara, les Provinces de
          - Cinaloa, Nouvelle-Biſcaye, Zacatecas, Guadalajara, — du Nord au Midi dans le milieu des terres.
          - Chiametlan, Xaliſco, — du Nord au Midi ſur les côtes de la mer.
        - L'Audience du Mexique, les Provinces de
          - Panuco, Mexique, Méchoachan, Los Angelos, Antequerre, Tabaſco, Jucatan, — ſur le Golfe du Mexique du Nord-Oueſt au Sud-Oueſt.
        - L'Audience de Guatimala, les Provinces de
          - Soco-Nuſco, Guatimala, Nicaragua, Coſta-Rica, Veragua, — du Nord-Oueſt au Sud-Eſt ſur la mer du Sud.
          - Honduras, Vera-Pax, Chiapa, — du Sud-Eſt au Nord-Oueſt ſur le Golfe du Mexique.
      - LE NOUVEAU-MEXIQUE *ou* LA NOUVELLE-GRENADE, qui contient pluſieurs petits Peuples & Provinces, tant à l'Eſt qu'à l'Oueſt de la riviere *del Norte*.
      - LA FLORIDE.
        - La Louiſiane.
        - La Floride Eſpagnole.
        - La Nouvelle-Géorgie, à quoi il faut ajouter une partie de la Caroline.
      - LE CANADA
        - Septentrional,
          - Le Canada proprement dit, ...
          - La Nouvelle-Bretagne, ...
          - La Nouvelle-France, ... — du Nord au Sud.
        - Méridional,
          - La Nouvelle-Ecoſſe, ... — du Nord au Sud.
          - La Nouvelle-Angleterre, ...
          - La Nouvelle-York, ...
          - La Nouvelle-Jerſey, ... Orientale, Occidentale,
          - La Penſilvanie, ...
          - Le Maryland, ...
          - La Virginie, ...
          - La Caroline, ... — du Nord-Oueſt au Sud-Oueſt.
    - **AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.**
      - TERR-FERME
        - Orientale,
          - La Caribane, ...
          - La Guiane, ... — du Nord au Sud
        - Occidentale,
          - Panama *ou* Terre-Ferme, ...
          - Carthagene, ...
          - Sainte-Marthe, ...
          - Rio de la Hacha, ...
          - Venezuela, ...
          - Andalouſia, ... — de l'Oueſt à l'Eſt.
          - Paria, ...
          - Nouveau Royaume de Grenade, ...
          - Popayan, ... — de l'Eſt à l'Oueſt.
      - LE PÉROU.
        - Les Prov. Sept. de
          - Porto, ...
          - Los Quixos, ...
          - Paçamores, ...
          - Quito, ... — du Nord au Sud.
        - Les Prov. Mér. de
          - Le Pérou, ...
          - Los Charcas, ...
          - La Sierra, ... — du Nord au Sud.
      - LE PAYS DES AMAZONES, habité par une multitude de petits peuples ſur les deux rives du fleuve des Amazones.
      - LE BRÉSIL, habité de même par une foule de peuples, tant ſur les côtes que dans les terres.
      - LE CHILI.
        - Le Chili proprement dit, ...
        - Le Chili Impérial, ... — du Nord au Sud ſur la côte de la mer.
        - Chuguyto *ou* Chucurto, ... — à l'Eſt du Chili Impérial.
      - LE PARAGUAY.
        - Les Provinces de
          - Guayra, ...
          - Paraguay proprement dit, ...
          - Haco *ou* Chaco, ... — de l'Eſt à l'Oueſt le long des bords de Rio de la Plata.
          - Tucuman, ...
          - Rio de la Plata, ...
          - Vraguay, ... — de l'Oueſt à l'Eſt le long des bords de Rio de la Plata.
      - LA TERRE MAGELLANIQUE, où ſont les Patagons, les Pulches & autres peuples peu connus.
  - **DANS LA MER.**
    - AU NORD DE L'AMÉRIQUE, — L'ISLE DE TERRE-NEUVE.
    - AU MILIEU DE L'AMÉRIQUE, — LES ANTILLES,
      - Les Grandes Antilles,
        - L'Iſle de Cuba.
        - La Jamaïque.
        - L'Iſle Eſpagnole *ou* l'Hiſpaniola.
        - L'Iſle de Porto Rico.
      - Les Petites Antilles,
        - Les Iſles Caribbes.
          - Les Barbades.
          - La Guadeloupe.
          - La Martinique, *&c.*
        - Les Lucayes.
        - Les Iſles ſous le Vent.
          - La Trinité.
          - Curaçao, *&c.*
        - Les Bermudes.
    - AU SUD DE L'AMÉRIQUE, — LES ISLES MAGELLANIQUES,
      - La Terre de Feu, *&c.*

établissant la subordination dans les armées. *Amilcar*, formé par les leçons de son pere, fut l'héritier de ses talens. On l'éleva au commandement des armées pour chasser les Grecs de la Sicile. Ses intelligences avec Anaxilas, roi ou tyran de Rhege, lui promettoient de brillans succès. Ce prince l'éblouit par la magnificence de ses présens, & il lui donna ses enfans pour gage de sa fidélité. *Amilcar* assuré de son secours, mit à la voile; & sa flotte en sortant des ports, fut dispersée par la tempête. Les soldats regardant ce malheur comme un avertissement céleste, tomberent dans l'abattement. Pour lui, s'élevant au-dessus des terreurs superstitieuses, il n'en fut que plus ardent à poursuivre son entreprise. Dès qu'il eut fait son débarquement, il mit le siege devant Himere. Gellon, tyran de Syracuse, marcha au secours de cette ville, & voulant ménager le sang de ses sujets, il employa la ruse pour triompher d'un ennemi supérieur en nombre. Informé par une lettre interceptée qu'*Amilcar* préparoit un sacrifice à Neptune, & qu'une troupe de cavalerie Selmontoise devoit le joindre le lendemain, il envoya la lettre par un courier de confiance, & retint celui qui devoit la remettre; de sorte qu'*Amilcar* ne put soupçonner qu'il étoit découvert. Gellon choisit un nombre de cavaliers égal à celui que l'ennemi attendoit. Ils furent reçus comme des alliés que Selmonte leur envoyoit, & au milieu du sacrifice, ils s'élancerent sur les Carthaginois sans défense, qui tous furent égorgés. *Amilcar* eut peine à se soustraire à ce carnage, il se retira dans son camp où il se disposa à tirer vengeance de cette humiliation. Tandis que son armée combat avec furie, il est étonné par de funestes présages, & ne voulant point survivre à une défaite, il offre un sacrifice à Saturne, & se précipite au milieu des flammes. Son fils Giscon fut puni de son malheur. Carthage le retrancha du nombre de ses citoyens. Cet illustre banni ne parut sensible qu'à la honte dont sa patrie se couvroit, en punissant injustement le fils de son bienfaiteur. Il se retira à Selmonte, où il languit dévoré de besoins. Les Carthaginois se repentirent de l'injustice de leur arrêt. La mémoire d'*Amilcar* fut rétablie; ils assurerent qu'il avoit été prendre place parmi les dieux. Ils lui déférerent les honneurs divins; ils lui érigerent des autels dans leur ville & dans tous les lieux où ils fonderent des colonies. (*T—N.*)

AMILCAR RHODANE fut envoyé par les Carthaginois auprès d'Alexandre, pour pénétrer les desseins de ce conquérant qui, après la prise de Tyr, menaçoit d'envahir l'Afrique & l'Asie. *Amilcar*, souple & artificieux, s'introduisit dans la faveur d'Ephestion qui lui procura une audience de son maître. Il fut reçu comme un fugitif que les factions avoient obligé de quitter sa patrie, & qui venoit chercher la gloire & la fortune sous les drapeaux des Macédoniens. Alexandre, charmé de son éloquence & de son enjouement, l'admit dans sa familiarité; & dès-lors cet émissaire adroit, devenu infidele pour être citoyen, découvrit aux Carthaginois tous les projets du roi conquérant. Il se servoit de tablettes de bois sur lesquelles il gravoit ce qu'il vouloit faire savoir à Carthage; il appliquoit ensuite une couche de cire sur laquelle il imprimoit des choses indifférentes aux Macédoniens dont il trompoit la confiance. Il paroît qu'après avoir trahi son bienfaiteur, il devint infidele à sa patrie, puisqu'à son retour à Carthage il fut condamné à perdre la tête. (*T—N.*)

AMILCAR. On voit paroître un nouvel *Amilcar* sous le regne d'Agathocle, dont il fut l'ami ou plutôt le complice. Justin prétend qu'il lui prêta cinq mille Africains pour être les exécuteurs des cruautés qu'il exerça contre les principaux citoyens de Syracuse. Les services rendus au tyran par un Carthaginois, ne désarmerent point sa haine contre Carthage; & c'est ce qui fit soupçonner qu'il y avoit entr'eux une intelligence secrete. Ce soupçon fut encore fortifié par les courses qu'Agathocle fit sur les terres de la république. *Amilcar* qui pouvoit les réprimer, fut le témoin de ses hostilités qui resterent impunies. Les Siciliens gémissant sous la tyrannie d'Agathocle, l'accuserent à Carthage de favoriser leur oppression. Le Sénat convaincu de la justice de leur plainte, crut devoir arrêter l'ambition d'un général qui ne ménageoit un tyran que pour s'en faire un appui, & pour opprimer la liberté publique; & comme il avoit sous ses ordres toutes les forces de la république, on craignit de s'exposer à son ressentiment. Son procès fut instruit en secret, & les juges donnerent leur suffrage dans une urne sur laquelle on apposa un sceau qui ne devoit être levé qu'au retour du coupable à Carthage: mais une mort prématurée lui épargna la honte d'expier sur la croix le crime de son ambition. (*T—N.*)

AMILCAR, fils de Giscon, banni de Carthage, qui vécut malheureux à Selmonte, & petit-fils de cet *Amilcar* qui se précipita dans un bûcher à la journée d'Himere. Ses concitoyens, pour le consoler de la persécution suscitée à sa famille, l'éleverent au commandement de leur armée de Sicile. Ce fut lui qui réprima les projets ambitieux de l'autre *Amilcar* qu'il remplaça dans cette île. Agathocle assiégeoit alors Agrigente, & il se flattoit que la prise de cette ville entraîneroit la conquête de toute la Sicile; *Amilcar* y envoya une flotte de soixante voiles qui ôta au tyran l'espoir de s'en rendre maître. Syracuse fut insultée jusques dans ses murailles; quarante vaisseaux Carthaginois entrerent dans son port où ils brûlerent tous les vaisseaux de transport. *Amilcar* abusa des droits de la victoire, & barbare dans la prospérité, il fit couper les mains aux prisonniers qui s'étoient soumis à sa discrétion. Agathocle ne pouvoit point être surpassé en cruauté; il usa du droit de représailles envers tous les Carthaginois qui tomberent sous sa puissance. Le Sénat de Carthage crut devoir employer toutes les forces de la république pour terminer avec gloire une guerre aussi meurtriere. Il équipa une flotte de cent trente galeres, de soixante vaisseaux de guerre & de deux cens navires de transport qui furent submergés par les flots. Cette perte répandit la consternation dans Carthage où tous les murs furent tendus de deuil; cérémonie usitée dans les grandes calamités. *Amilcar* en rassembla les débris dont il forma une armée de quarante mille hommes de pied & de cinq mille chevaux. La meilleure partie de ces troupes lui fut fournie par les Siciliens mécontens, contre qui le tyran exerçoit les plus cruelles vengeances. Il falloit qu'une bataille décidât du sort de la Sicile. Les deux armées n'étoient séparées que par une riviere. Agathocle étoit campé sur une hauteur vis-à-vis des Carthaginois, postés sur le mont Enomas, célebre par le taureau d'airain de Phalaris. L'action s'engagea par une escarmouche. Les Siciliens eurent d'abord l'avantage, lorsqu'un nouveau renfort fit pencher la fortune du côté des Carthaginois. Agathocle vaincu fit sa retraite vers Gela; & sur le bruit que Syracuse étoit assiégée, il se fit un devoir d'y entrer pour la défendre. Il étoit sans espoir de la conserver, lorsqu'il exécuta un projet que le plus audacieux oseroit à peine concevoir: ce fut de transporter le théâtre de la guerre en Afrique. Tandis qu'*Amilcar* subjugue les villes de la Sicile sans défense, & qu'il ravage le territoire des villes rebelles, il s'engage dans un défilé au milieu des ténebres de la nuit. Son armée dont il ne peut diriger les mouvemens, l'abandonne & prend une fuite précipitée. Il tombe au pouvoir du vainqueur qui lui fait essuyer les plus

grands outrages. Les parens de ceux qu'il avoit sacrifiés à ses vengeances, le traînerent avec ignominie dans les places publiques; ils lui firent couper les mains qu'ils envoyerent à Agathocle en Afrique. Lorsque cette offrande lui fut présentée, il s'approcha de Carthage pour la faire voir aux habitans qui, à l'exemple des soldats, se prosternerent devant la tête de leur suffete. (*T—N.*)

AMILCAR, surnommé BARCA, donna naissance à cette faction si fameuse sous le nom de *Barcine*. Sa famille, considérée par ses richesses & ses services, étoit encore respectée par la noblesse de son origine, puisqu'il descendoit des anciens rois de Tyr. Il étoit jeune encore quand il fut élevé au commandement de l'armée de Sicile; & dans ses premiers essais, il fit voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Sévere par systême, il rétablit la discipline militaire, & apprit au soldat à obéir avant de tenter la fortune d'un combat; il eut la patience d'étudier le caractere des généraux qui lui étoient opposés. Il fatigua ses troupes par des marches & contre-marches qui n'avoient d'autre but que de les familiariser avec les exercices de la guerre. La prise d'Erix donna un grand éclat à ses armes, & il eût poursuivi plus loin ses avantages, si le consul Luctatius n'eût dispersé près des îles Egates la flotte de l'amiral de Carthage qui devoit favoriser ses opérations. Les romains maîtres de la mer, lui couperent toute communication avec l'Afrique. Ce revers le mit dans l'impuissance de faire la guerre avec gloire; il sentit la nécessité de faire la paix, & il la demanda comme un général qui ne craignoit point de faire la guerre. Les Romains fiers de leurs victoires, exigerent que l'armée Carthaginoise leur remît ses armes. *Amilcar* répondit: *Je me soumettrai plutôt aux tourmens & à la mort, que de rendre aux ennemis de ma patrie ces mêmes armes qu'elle m'a confiées pour la défendre.*

Les deux partis également épuisés par la guerre, conclurent une paix qui fut humiliante pour les Carthaginois. *Amilcar* forcé d'y souscrire, en conçut une haine implacable contre les Romains. Carthage débarrassée de cette guerre, en eut une plus cruelle à soutenir contre son armée de Sicile qui étoit passée en Afrique. Le trésor public étant épuisé, ne pouvoit satisfaire à l'avarice des mercénaires qui, en exagérant leurs services, en exigeoient le salaire. Carthage marchanda avec eux comme s'il se fût agi d'une denrée de commerce. Ils demanderent *Amilcar* pour arbitre, & voyant qu'on négligeoit de les satisfaire, ils se rassemblerent au nombre de dix mille hommes, tant Liguriens que Gaulois Illiriens. Carthage leur oppose Hannon qui sut vaincre sans savoir profiter de la victoire. Son incapacité détermina à lui substituer *Amilcar* qui, quoique inférieur en force, livra deux combats où il eut toujours l'avantage. Il usa avec modération de la victoire: tous les prisonniers eurent l'alternative de se retirer dans leur patrie ou de servir dans ses troupes. Cette clémence rendit les rebelles plus féroces: ils crurent qu'on ne les ménageoit que parce qu'ils étoient redoutables. Giscon qui avoit été leur ami & leur bienfaiteur, se trouvoit alors dans leur camp pour tâcher de les ramener à leur devoir; ils lui couperent les mains, le battirent de verges & l'ensevelirent tout vivant dans une fosse: tous les autres prisonniers furent lapidés; tous les Carthaginois qui tomberent entre leurs mains, expirerent dans les tourmens. *Amilcar* crut devoir user de représailles, il abandonna tous ses prisonniers à la voracité des bêtes féroces. Les factions qui divisoient la république, s'opposerent au succès de ses opérations. Hannon lui fut associé dans le commandement. Il y avoit trop d'opposition dans leur caractere, pour qu'il y eût de l'unanimité dans leurs opérations. Le Sénat en prévint les suites funestes, en déférant aux soldats le droit de mettre à leur tête celui qu'ils jugeroient en être le plus digne: tous les suffrages se réunirent sur *Amilcar*. Cinquante mille rebelles dominoient dans les campagnes, & fiers de leur supériorité, ils cherchoient l'occasion de livrer bataille. *Amilcar* les affoiblit par des escarmouches multipliées, & fécond en ruses il les enferma dans un défilé où il leur étoit aussi dangereux de combattre que de faire leur retraite. Ils se retranchent dans leur camp où la famine meurtriere les réduit à manger leurs prisonniers & leurs esclaves. Spendius, avec deux autres chefs de rebelles, muni d'un sauf-conduit, se rend dans la tente d'*Amilcar* qui leur accorde la paix à condition qu'ils mettroient bas les armes, & qu'ils seroient renvoyés avec un seul habit. Leurs compagnons impatiens de leur retour, se crurent trahis. Ils prennent les armes sous les ordres de Mathos, & livrent un combat où quarante mille rebelles furent écrasés par les éléphans. Mathos se retire dans Tunis, où il est bientôt assiégé: il fait plusieurs sorties où il deploie un courage qui lui est inspiré par le désespoir. Séduit par ses premiers succès, il engage une action générale où il fut mal secondé par les mercénaires. Mathos fut pris & conduit à Carthage, où il subit la mort la plus cruelle. Les atrocités où s'abandonnerent les deux partis, firent donner à cette guerre le nom d'inexpiable.

Amilcar, après avoir éteint le feu de ces discordes civiles, punit ceux qui avoient favorisé les rebelles. Les Numides & plusieurs autres pays de l'Afrique, furent soumis. Il se rendit ensuite en Espagne, où il signala son arrivée par la conquête de Tarte, & par des victoires sur les Celtes & les Ibériens, dont la principale noblesse périt les armes à la main. Les peuples les plus belliqueux furent obligés de plier sous le joug de Carthage. La rapidité de ses succès étendit les vœux de son ambition; il forma le dessein d'aller attaquer les Romains dans le sein de l'Italie: mais ne voulant pas laisser d'ennemis en Espagne, il marcha contre les Vectones qui lui restoient à subjuguer. Il fut trahi par Orison, prince du pays qui, sous prétexte d'amitié, envoya une armée qui se déclara contre lui. *Amilcar* n'eut d'autre ressource que la fuite, & en passant une riviere, il eut le malheur de se noyer. Ce grand général étendit les limites de la domination Carthaginoise. Il eut la facilité d'amasser de grands trésors; mais au lieu de se les approprier, il versa dans le trésor public tout ce qu'il ne distribua point à ses soldats. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été le pere du fameux Annibal qui fut l'héritier de ses talens & de son aversion invincible contre les Romains. (*T—N.*)

AMIN, (*Hist. des Califes.*) fils d'Aaron Rashid, fut proclamé par les habitans de Bagdat, le jour même que l'on reçut la nouvelle de la mort de son pere. L'armée qui étoit à Thus lui avoit déféré le même titre quinze jours auparavant. Héritier des états de son pere, il n'eut ni ses talens, ni ses vertus; & livré tout entier aux excès de la table & du jeu, il s'abrutit dans la débauche, & se déchargea sur son visir du soin des affaires. Le goût des voluptés qui souvent adoucit les mœurs sans les rendre plus pures, ne fit qu'aigrir son caractere dur & sauvage. Il n'usa de son pouvoir que pour punir. Son humeur sanguinaire se manifestoit jusques dans les actions les plus indifférentes. Il fit construire sur le Tigre des navires dont les uns ressembloient à des lions & à des serpens, & d'autres à des dragons & à des vautours. Il dépensa de grandes sommes pour acheter des eunuques éthiopiens, qu'il fit les gardiens de ses femmes dont il étoit idolâtre; & devenu invisible à ses sujets, il s'endormit au milieu d'un troupeau

de concubines lascives, qui le provoquoient aux voluptés par les charmes de leur voix & le son des instrumens. Le tableau révoltant qu'on nous a laissé de ses impuretés, offre le spectacle de la plus dégoûtante débauche. Les eunuques & les bouffons furent élevés aux premiers emplois, & le principal mérite fut de fournir des alimens à ses passions brutales. Le tems que la satiété ne lui permettoit pas de donner à l'amour, étoit employé aux échecs. Tous ceux qui excelloient à ce jeu étoient bien accueillis, & magnifiquement récompensés. Ce calife avoit un frere nommé *Abdalla Almamon*, à qui son pere, en mourant, avoit légué le gouvernement perpétuel du Khorosan & le commandement des troupes de cette province. La sagesse de son administration le rendit cher aux peuples, & comme sous les tyrans les vertus sont plus dangereuses que les vices, le calife fut honteux d'avoir un frere qui n'étoit pas aussi corrompu que lui. *Amin* pour le punir de ses vertus, fit supprimer son nom dans les prieres publiques. Cette espece de dégradation occasionna des haines & une guerre ouverte. Almamon se fortifia de l'appui de plusieurs gouverneurs qui s'étoient rendus indépendans dans leurs provinces, & se fit reconnoître calife du Khorosan; son nom fut substitué à celui d'*Amin* sur les monnoies, & il fit toutes les fonctions d'iman dans la mosquée. Les deux freres soutinrent leurs droits par les armes, & à l'exemple des califes Abbassides, leurs ancêtres, ils firent la guerre par leurs lieutenans. Almamon confia le commandement de son armée à Taher, le plus grand capitaine de son siecle. Ce fut lui qui donna, quelque tems après, son nom à la dynastie des Taifites. Ce général, vainqueur dans plusieurs combats, se présenta devant Bagdad; *Amin* abandonné des habitans & de la milice, tomba au pouvoir de ses ennemis qui lui trancherent la tête l'an de l'hégire 198. Il avoit régné ou plutôt sommeillé sur le trône pendant sept ans & huit mois: il étoit, comme ses ancêtres, magnifique & libéral; mais comme il n'avoit que l'abus des vertus, sa libéralité dégénéra en profusion. Il avoit le visage beau & la taille réguliere; il eût été capable de grandes choses, s'il eût été moins tyrannisé par ses penchans voluptueux. (*T—N.*)

§ AMIRANTE, (*îles de l'*) *Géogr.* îles de la mer des Indes, situées entre la ligne & l'île de Madagascar: on en compte neuf qui sont presque toutes inhabitées; elles sont cependant naturellement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons & du poisson en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois assez peuplées, & il y reste en plusieurs endroits des vestiges d'habitations. *Long. 67, 75. lat. 5, 3.* (*C. A.*)

* § AMIUAM, (*Géogr.*) une des îles Majottes, & ANJOUAN *ou* AMIVAN, île d'Afrique, sont la même île. *Voyez le Dict. Géogr.* de la Martiniere, au mot ANJOUAN. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AMLETH, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Jutland. Hordenwil, pere de ce prince, régnoit glorieusement sur cette partie du Danemarck, lorsqu'il fut assassiné par son frere Feggon. Le perfide s'empara de ses états, & pour fortifier son parti, ne rougit pas d'offrir une main encore dégoûtante du sang de son frere & de son roi, à Géruthe, sa veuve. La reine l'accepta, vaincue par la nécessité. Hordenwil laissoit un fils, jeune & foible rejetton dont la culture fut confiée aux mains sanguinaires qui avoient privé son pere du trône. L'enfance d'*Amleth* avoit d'abord désarmé le farouche Feggon; mais il ne le vit pas sans ombrage, atteindre à cet âge où le desir de la vengeance est d'autant plus impérieux que le sentiment des peines est plus vif. Il se fût bientôt lassé d'élever dans sa cour un prince dont la vue, en retraçant aux peuples la mémoire d'Hordenwil, pouvoit fournir chaque jour un prétexte à la révolte, si *Amleth*, en qui la prudence avoit dévancé les années, n'eût conjuré cet orage. Il vit bien qu'on ne lui laisseroit point en paix développer ses talents, & que chaque pas qu'il faisoit vers la raison, étoit un pas vers la mort. Le desir de conserver sa vie, & sur-tout l'espoir de se venger un jour, lui firent imaginer un artifice qui, en le rendant l'objet du mépris des Danois, devoit calmer les inquiétudes de son oncle. Il feignit d'être insensé, & s'acquitta si bien de ce nouveau rôle, que toute la cour y fut trompée. Nous respectons trop nos lecteurs pour entrer dans le détail des expédiens dont on dit que s'avisa Feggon pour s'assurer si la folie de son neveu étoit feinte ou réelle. *Amleth* eut le bonheur d'éviter tous les pieges qu'on lui tendit. Un des plus difficiles sans doute à fuir, fut lorsqu'on lui présenta une jeune fille d'une rare beauté. On espéroit que se trouvant seul avec elle, il ne pourroit s'empêcher de lui témoigner l'impression que ses attraits faisoient sur lui, & qu'il démentiroit un moment le personnage qu'il s'étoit imposé. Mais la voix de la nature parloit trop haut dans le cœur d'*Amleth*, pour que celle des sens s'y fît entendre. Le souvenir de son pere, mort sans vengeance, le fit sortir vainqueur de cette épreuve périlleuse.

Ce prince renfermoit ses chagrins dans son cœur, & les dévoroit en silence. Isolé dans le palais de l'assassin de son pere, le jouet & le mépris d'une cour auquel il auroit dû commander, il passoit dans l'obscurité des jours dus à la vengeance. Enfin, le sort lui offrit une occasion de punir le meurtrier de son pere. Feggon invita à un repas splendide les grands de sa cour. *Amleth*, à la faveur du tumulte & du désordre qui suivent ces sortes de fêtes, trouva le moyen de se glisser dans l'appartement de Feggon, & de l'immoler de sa propre main. Ensuite il met le feu au palais & se rend à la place publique; il se présente aux Danois, tenant encore en main le glaive dont il s'étoit servi pour tuer le tyran. Il leur rappelle la mémoire d'Hordenwil, de ses vertus, de la douceur de son regne. A ce tableau, il oppose la peinture des cruautés de Feggon & de ses exactions. « J'ai tué l'assassin de mon pere, ajoute-t-il, je vous » ai délivré d'un tyran. J'ai vengé d'un coup ma » patrie & la nature: c'est à vous de juger si je » suis digne de récompense ou de punition. La mort » de l'usurpateur laisse le trône vacant, ma nais- » sance m'y donne des droits; mais ces titres sont » vains pour moi, & je renonce pour jamais à ce » trône où régnoient mes ancêtres, si ce n'est votre » amour qui m'y éleve ». Les Danois furent aussi étonnés du courage d'*Amleth*, que charmés de son éloquence. Ils ne pouvoient concevoir qu'un prince qu'ils avoient jusqu'ici méprisé, eût pu former une entreprise aussi hardie; ils se hâterent de réparer l'injure qu'ils lui avoient faite, & le proclamerent roi de Jutland à haute voix.

Le Jutland étoit un démembrement de la couronne de Danemarck; il étoit arrivé par rapport à cette contrée, ce qui est arrivé si souvent dans tous les royaumes du nord. Les rois de Danemarck ne pouvant veiller par eux-mêmes sur cette province, y avoient envoyé des gouverneurs ou des vice-rois. Ces dignités d'abord amovibles, étoient devenues héréditaires par l'énorme crédit des Seigneurs qui les possédoient. Ces vassaux orgueilleux firent souvent trembler leurs maîtres. Le seul droit que les rois de Danemarck avoient conservé sur le Jutland, étoit que ses souverains ne pouvoient se faire couronner sans leur consentement. *Amleth*, redevable de sa couronne à l'amour de ses

ſujets, négligea de faire confirmer ſon élection par Wigleth, roi de Danemarck. Ce prince prétendit que la majeſté de ſa couronne étoit bleſſée par ce manque de déférence. Il ſe jetta dans le Jutland ſeptentrional, où il commit des déſordres affreux. *Amleth* tâcha d'abord de le fléchir par ſes prieres & ſes ſoumiſſions; enfin voyant qu'il ne pouvoit calmer la colere de Wigleth, il marcha contre lui, & le repouſſa au-delà des frontieres de ſes états. Wigleth raſſembla de nouvelles forces, & reparut une ſeconde fois dans le Jutland, à la tête d'une armée encore plus forte que la premiere, *Amleth* ſuccomba cette fois; il fut vaincu & tué dans le combat. Le champ qu'il illuſtra par ſa défaite, s'appelle encore maintenant *Amleths-hede*, c'eſt-à-dire, ſépulture d'*Amleth*. (*M.* DE SACY.)

AMMA, (*Géogr.*) petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aſer. Elle étoit près du fleuve Beleus au ſud d'Abdon, & à l'oueſt du ſépulcre de Memnon. Saint Jérome l'appelle *Amna*; dans le texte Hébreu c'eſt *Amma*. *Long. 68, 36. lat. 32, 10.* (*C. A.*)

AMMAN *ou* AMMON, (*Géogr.*) très-ancienne ville d'Aſie, dans l'Arabie Petrée, au pays moderne d'Al-bkaa, ſur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. Elle ne ſubſiſtoit déja plus du tems de Mahomet: Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avoit nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana*; ſes environs ſont aujourd'hui très-fertiles en raiſins qui nous viennent par la voie de Damas. (*C. A.*)

AMMON, (*Hiſt. ſacrée.*) né de l'inceſte de Loth avec ſa ſeconde fille, lorſqu'au ſortir de Sodome il ſe retira dans une caverne avec ſes deux filles, fut pere des Ammonites, peuple puiſſant & toujours ennemi des Iſraëlites. Il naquit l'an du monde 2107, mais on ne ſait aucune particularité de ſa vie.

AMMON, (*Myth.*) fils de Cyniras ou Cynir, épouſa Mor ou Mirrha, & eut pour fils Adonis. Cyniras ayant bu un jour avec excès, s'endormit dans une poſture indécente en préſence de ſa bru: celle-ci s'en moqua devant ſon mari. *Ammon* en avertit ſon pere après que l'ivreſſe fut paſſée, & Cyniras indigné contre ſa belle-fille, la chargea de malédiction, elle & ſon petit fils, & les chaſſa de chez lui. Mirrha avec ſon fils ſe retira en Arabie, & *Ammon* en Egypte où il mourut. C'eſt Phurnutus qui raconte ainſi cette hiſtoire: elle eſt rapportée différemment par les poëtes.

AMMON, adj. m. (*Myth.*) c'eſt un ſurnom de Jupiter adoré en Lybie, où il avoit un fameux temple, dont Quinte-Curce nous fait une belle deſcription dans ſon hiſtoire d'Alexandre. On croit que c'eſt le ſoleil, parce que le mot ſignifie en Phénicien, *être chaud*, ou *brûler*; ce qu'on prouve par les cornes avec leſquelles il étoit repréſenté, qui ne ſont autre choſe que les rayons du ſoleil. On donnoit à Jupiter *Ammon* la figure d'un bélier; c'eſt ainſi que Lucain le repréſente. Il y a pourtant des médailles où il paroît avec une figure humaine, ayant ſeulement deux cornes de bélier qui naiſſent au-deſſus des oreilles, & ſe recourbent tout-autour. La ſtatue de Jupiter *Ammon* étoit une eſpece d'automate, qui faiſoit des ſignes de la tête; & quand ſes prêtres la portoient en proceſſion, elle leur marquoit le chemin qu'ils devoient tenir.

Les Egyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choſes, & qu'il diſpoſoit des influences de l'air; c'eſt pourquoi ils portoient ſon nom gravé ſur une lame qu'ils attachoient ſur le cœur, comme un puiſſant préſervatif: ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient que ſa ſeule invocation ſuffiſoit pour leur procurer l'abondance de tous les biens: cette ſuperſtition s'introduiſit auſſi chez les Romains qui regarderent *Ammon*, comme le conſervateur de la nature. (*L.*)

Quoi qu'il en ſoit, le temple de *Jupiter Ammon*, ſitué dans les déſerts de la Lybie, doit ſa célébrité à l'oracle de Jupiter. Les Egyptiens, inſtituteurs de toutes les impoſtures religieuſes, donnerent naiſſance à cette ſuperſtition: des impoſteurs qui ſe vantoient d'être inſpirés par la divinité, débitoient leurs menſonges au vulgaire, avide de connoître l'avenir. On les conſultoit ſur les affaires publiques & particulieres. On s'appuyoit de leur autorité pour entreprendre ou pour terminer des guerres; on ne ſe mettoit en voyage, on n'avoit pas la moindre maladie ou l'affaire la plus minutieuſe, ſans apprendre d'eux quel en ſeroit le ſuccès. Chaque peuple idolâtre eut ſes oracles, parce que dans tous les tems les impoſteurs mercénaires ont trouvé des imbécilles diſpoſés à les recevoir & à les récompenſer. Les peuples civiliſés & les barbares ont careſſé leurs ſéducteurs. Le plus reſpecté de tous les oracles fut celui de Jupiter *Ammon*. Sa ſeule antiquité ſuffiſoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Quoiqu'il fallût traverſer les ſables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés ſe ſoumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage, & revenoient heureux quand ils avoient été honorés d'une réponſe. La ſtatue de Jupiter, qui y étoit adorée, étoit couverte de pierres les plus précieuſes. Quatre-vingts prêtres la promenoient dans la ville & dans les villages voiſins ſans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient que lorſque le ſimulacre faiſoit connoître, par certains mouvemens de tête, qu'il ne falloit point aller plus loin. C'étoit par des ſignes & non par des paroles que les prêtres connoiſſoient les déciſions du dieu dont on ſollicitoit les réponſes. L'empreſſement des nations à conſulter cet oracle, avoit fait du lieu le plus aride le centre de l'opulence. Les habitans, preſque tous conſacrés au miniſtere de l'autel, étaloient la magnificence des rois. La curioſité eſt prête à tout ſacrifier pour ſatisfaire ſes inquiétudes. Ce n'étoit pas le peuple ſeul qui enrichit le temple & ſes miniſtres, les plus puiſſans monarques y envoyoient leurs offrandes pour en obtenir des réponſes favorables à leur politique. Les prêtres ſavoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes. Les uns étoient faciles à ſéduire, & les autres avoient le moyen de récompenſer. Ces prêtres n'étoient pas toujours acceſſibles à la corruption. Lorſque Lyſandre eſſaya d'être le tyran de ſa patrie, il crut pouvoir les ſéduire par l'éclat de ſes préſens pour en obtenir une réponſe favorable aux vœux de ſon ambition. Ses dons furent rejettés avec mépris, & les prêtres indignés ſe rendirent à Sparte où ils formerent une accuſation contre l'ambitieux qui avoit tenté de les ſuborner. Alexandre, qui récompenſoit en roi, réuſſit mieux que le Spartiate. A peine ſe préſenta-t-il dans le temple qu'il fut ſalué par le premier pontife comme fils de Jupiter. Cet oracle perdit ſa célébrité plutôt que ceux de Delphe & de Dodone; & ſa chûte entraîna celle de pluſieurs autres. (*T—N.*)

AMMONITES, (*Hiſtoire anc.*) les *Ammonites*, peuples Lybiens, étoient éloignés de dix journées de Thebes dans la haute Egypte. Ils tiroient leur nom d'un temple conſacré à Jupiter Ammon, où la ſuperſtition attiroit tous les peuples voiſins, & faiſoit germer l'abondance dans un pays environné de déſerts arides & ſablonneux, où il ne croiſſoit ni arbres ni plantes. L'Ammonie, proprement dite, n'étoit qu'un terrein de cinquante ſtades d'étendue

où le temple de Jupiter étoit bâti. Elle avoit pour bornes à l'orient l'Ethiopie, les Arabes Troglodites au midi, les Scenites à l'occident, & les Naſſamoniens au ſeptentrion. Ces derniers ne ſubſiſtoient que du produit de leurs brigandages, & ſur-tout de leurs pirateries ſur les côtes de la Syrie. Le temple étoit bâti dans une vaſte ſolitude au milieu d'un boccage impénétrable aux rayons du ſoleil. Les fontaines dont il étoit arroſé, y répandoient la fraîcheur d'un printems perpétuel. Une de ces fontaines qu'on appelloit *eau du ſoleil*, étoit tiede au lever du ſoleil, elle ſe réfroidiſſoit juſqu'à midi, enſuite elle ſe réchauffoit juſqu'au ſoir, & étoit toute bouillante à minuit. Telle étoit ſa révolution périodique & réglée dans les vingt-quatre heures du jour. Le dieu qu'on adoroit dans ce temple, ſous la forme d'un bélier depuis la tête juſqu'au nombril, étoit fait de pierres précieuſes. Il rendoit ſes oracles dans une nef dorée, où quantité de riches coupes & de lampes étoient ſuſpendues. Ce ſimulacre, porté par quatre-vingts prêtres, leur indiquoit, par un mouvement de tête, le lieu où il vouloit aller, tandis que des matrônes & des vierges chantoient des cantiques ſacrés.

Les *Ammonites* habitoient ſous d'humbles cabanes éloignées les unes des autres, où chaque famille formoit une république indépendante. Un pays auſſi borné & entouré de déſerts ſablonneux, n'offroit aucunes productions propres à enrichir l'Hiſtoire naturelle. Les *Ammonites* n'avoient pas les vices de leurs voiſins qui, regardant la terre comme un commun héritage, s'en approprioient les productions. La crédulité des nations qui venoient y dépoſer leurs offrandes, avoit éteint leur induſtrie, & reprimé leur penchant pour le brigandage. Ils dédaignoient les richeſſes de l'agriculture. Leur temple étoit un tréſor plus ſûr que le produit de leur travail; & le ſecret de lire dans l'avenir, qu'ils ſe vantoient de poſſéder, étoit encore une nouvelle ſource d'abondance. On ne peut rien dire de leurs mœurs & de leur légiſlation, on n'en peut juger que par les uſages des peuples leurs voiſins; ainſi il eſt à préſumer qu'à l'exemple des Naſſamoniens, qui vivoient confondus avec eux, ils admettoient la polygamie. La pudeur étoit une vertu ignorée; ils ne jettoient aucun voile ſur l'acte conjugal. L'épouſe, la premiere nuit de ſes nôces, étoit obligée de coucher avec tous ceux qui avoient aſſiſté à la cérémonie; & chacun lui faiſoit des préſens. Ces dons étoient ſa plus riche dot. Comme les *Ammonites* ont été ſouvent aſſervis, nous ne parlerons de leurs guerres qu'en écrivant l'hiſtoire de leurs conquérans. (*T–N.*)

§ AMNIOS, (*Anatomie. Embryologie.*) l'importance de cette membrane demande un article plus étendu. Elle eſt eſſentielle à l'animal; elle ſe trouve dans les quadrupedes, dans les oiſeaux & dans les poiſſons. Dans les inſectes, l'enveloppe propre du fœtus eſt généralement plus dure que dans les autres animaux: elle eſt membraneuſe cependant dans la fourmi, l'abeille, *&c.* inſectes qui ont ſoin de leurs petits.

Elle eſt ſimple & tranſparente, mais avec un dégré de fermeté, qui a obligé quelquefois les accoucheurs à la rompre. Elle augmente de force & devient preſque cartilagineuſe, lorſqu'elle eſt devenue l'enveloppe du cordon. On y découvre rarement des vaiſſeaux dans l'homme; dans le veau ils ſe laiſſent injecter aiſément; dans les oiſeaux ils ſont très-apparens ſans aucun ſecours de l'art; & nous en avons rempli quelques branches dans le fœtus humain; ils naiſſoient de l'artere ombilicale.

L'*amnios* forme le réſervoir des eaux, dans leſquelles nage le fœtus. Elle eſt fermée par-tout & s'éleve pour recouvrir le cordon ombilical en forme d'entonnoir. Sa ſurface extérieure eſt liée par une celluloſité fine à la membrane moyenne. Elle ſe continue ſous le placenta, qui eſt placé au dehors de ſon enceinte.

Chacun des jumeaux a ſon *amnios* à part, & quand ils ſe trouvent dans un même *amnios*, ils ſont ſujets à ſe coller enſemble par quelque partie de leur corps, mais cela eſt fort rare.

On lui a attribué des glandes qu'elle n'a pas.

La liqueur qu'elle contient a donné lieu à bien des controverſes anatomiques & phyſiologiques.

Il y en a conſtamment dans les quadrupedes, les oiſeaux & les poiſſons. Sa proportion au fœtus eſt d'autant plus grande que le fœtus lui-même eſt plus proche de ſon origine. Elle a peſé une once quand le fœtus ne peſoit que trois grains: on l'a évalué à 186 fois le poids du fœtus dans les fœtus de dix ſemaines. Sa proportion diminue enſuite, & quand l'enfant eſt prêt de venir au monde, il n'y a plus que deux livres de liqueur, contre huit livres que peſe le fœtus.

Cette liqueur, plus peſante que l'eau, eſt glaireuſe, un peu ſalée, & douce dans les animaux tranquilles, dans le poulet contenu dans l'œuf, à l'exception des premiers jours; & dans les quadrupedes elle ſe caille avec les eſprits acides ou vineux. Le feu fait le même effet, & elle donne les mêmes phénomenes que la partie lympathique du ſang.

Quand elle a été gardée, & quand le fœtus eſt très-avancé & prêt à naître, elle devient plus âcre, ſans ceſſer d'être glaireuſe, & alors le feu & les liqueurs acides ne la coagulent plus. Dans le corps humain, qu'on ne diſſeque guere ſans qu'il y ait un commencement de pourriture, la liqueur de l'*amnios* ſe trouve rarement coagulable.

On eſt en peine de ſa ſource. On l'a cherchée dans le fœtus. Mais elle eſt plus copieuſe lorſque l'embryon eſt extrêmement petit; elle ſe trouve dans les quadrupedes ovipares & dans les poiſſons qui n'ont point de vaiſſeaux ombilicaux. Elle ne peut donc venir que de la mere: il eſt très-difficile d'aſſigner le chemin qu'elle doit prendre.

Une queſtion plus importante, c'eſt ſon uſage. Nous ne parlons pas de celui qu'elle peut avoir dans l'accouchement, qui n'eſt guere heureux quand les eaux ſe ſont trop tôt écoulées, ni de celui qu'elle a pendant la groſſeſſe, en rempliſſant les membranes du fœtus d'une maniere uniforme, & en préſervant le fœtus d'une preſſion violente, ou déterminée contre une ſeule de ſes parties.

On a cru de tout tems qu'elle contribuoit à nourrir le fœtus, on eſt revenu à des doutes: il paroît même que la pluralité des voix ne ſeroit pas favorable à ſa qualité nourriſſante.

On ne convient point qu'elle ſoit de la claſſe lymphatique; on la dit âcre, alkaline, & incapable de coagulation. Le fœtus, dit-on, a la langue attachée au palais, la bouche fermée, & la tête pliée contre la poitrine. On aſſure que le fœtus ne ſauroit avaler au milieu des eaux & ſans le ſecours de la reſpiration. On a vu, dit-on, des fœtus ſans bouche bien nourris & même aſſez gras. La liqueur qu'on trouve ſouvent dans l'eſtomac du fœtus, n'eſt que de la mucoſité, & n'a pas les qualités de l'eau de l'*amnios*.

Ces raiſons ne nous paroiſſent cependant pas devoir prévaloir contre des expériences directes. Dans les quadrupedes ovipares, dans les poiſſons à ſang froid, il n'y a que la liqueur de l'*amnios* qui puiſſe nourrir le fœtus, puiſqu'il n'a pas de placenta. L'œuf des quadrupedes eſt quelque tems ſans être

attaché à l'uterus ; dans cet état l'embryon ne peut avoir d'autre reſſource. On a trouvé des fœtus ſans cordon, ou avec des vices au cordon qui ne lui laiſſoient aucun uſage.

Le fœtus a certainement la bouche ouverte. Nous l'avons vu pluſieurs fois dans la brebis. Le poulet enfermé dans ſon *amnios* ouvre ſouvent le bec, & paroît chercher de la nourriture : nous avons vu les mêmes mouvemens dans les fœtus des quadrupedes qu'on avoit mis à découvert dans la matrice de leur mere.

Ces mouvemens ne ſont point inutiles : on a vu la liqueur de l'*amnios* changée en glace, remplir ſans interruption l'*amnios*, la bouche, l'œſophage & l'eſtomac de l'animal.

La force de l'air, qui s'empreſſe de pénétrer pour remplir le vuide produit par la pompe pneumatique, fait entrer une liqueur colorante dans la bouche & dans l'eſtomac du fœtus, pourvu que la bouche ſoit ouverte. Nous avons vu, & l'on ne manquera jamais de voir le même phénomene, l'eſtomac du poulet rempli d'un lait caillé, parfaitement ſemblable au blanc de l'œuf coagulé par les acides. Dans les quadrupedes, c'eſt une liqueur rougeâtre, très-ſemblable encore à la liqueur de l'*amnios*. On a vu dans l'eſtomac du fœtus des quadrupedes, de l'homme même, des grumeaux, tels qu'il en nage dans le ſang. On a vu des excrémens très-reconnoiſſables, & des poils dans l'eſtomac du même fœtus ; l'homme adulte avale ſous l'eau, & l'on trouve ſouvent de l'eau dans l'eſtomac des noyés. Les poumons ne manquent preſque jamais d'en être remplis. Elle y eſt battue & changée en écume.

Si le fœtus avale, ſi la liqueur de l'*amnios* paſſe dans ſon eſtomac, ſi d'ailleurs cette liqueur eſt lymphatique & coagulable dans la plus grande partie des expériences, ſi le fœtus n'a qu'elle pour nourriture dans les premiers tems, & dans tous les tems dans d'autres animaux, il ne paroît pas qu'on puiſſe refuſer à la liqueur de l'*amnios* la qualité de nourriſſante, & la fonction de nourrir en partie le fœtus.

Elle partage cet office avec le ſang de la mere, repompé dans le placenta. Rien n'eſt plus évident dans le poulet. Il avale d'un côté la liqueur albumineuſe, dans laquelle il nage, & de l'autre le jaune de l'œuf entre dans ſon inteſtin par un canal facile à démontrer. L'analogie de la nature confirme donc la double nourriture du fœtus quadrupede. (*H. D. G.*)

AMNON, (*Hiſt. ſacrée.*) fils aîné de David, qu'il eut d'Achinoam ſa ſeconde femme, conçut un amour ſi paſſionné pour ſa ſœur Thamar, qui étoit très-belle, qu'il en tomba dans une langueur capable de le conduire au tombeau, s'il n'avoit trouvé moyen de ſatisfaire ſa paſſion en abuſant de Thamar, malgré ſa réſiſtance. Après cette violence, ſon amour ſe changea en averſion, au point de ne pouvoir plus ſouffrir ſa ſœur, qu'il chaſſa honteuſement de ſa maiſon. David laiſſa ce crime impuni; mais Abſalom, frere d'*Amnon*, l'ayant invité à un feſtin au bout de deux ans, le fit aſſaſſiner pour venger l'affront fait à Thamar.

AMOLAGO, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) eſpece de poivre long commun dans les forêts de Couroer, & autres lieux de la côte du Malabar, où il fleurit dans la ſaiſon des pluies. Les Brames l'appellent *miriſſo* ; les Portugais *pimento macho* ; les Hollandois *peper het manneken*. Van-Rheede nous en a laiſſé une bonne figure ſous ſon nom Malabare, *amolago*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. VII*, *p. 31*, *pl. XVI*. M. Linné l'appelle *piper*, *malamiris*, *foliis ovatis acutiuſculis*, *ſubtùs ſcabiis*, *nervis quinque ſubtùs elevatis*. *Syſt. nat. edit. 12*, *p. 68*, *n°. 3*.

Cette plante ne s'éleve point en arbriſſeau, mais elle grimpe à la hauteur de quatre ou cinq pieds le long des arbres, ſans s'y entortiller, ſes feuilles & ſes branches s'appuyant ſeulement comme autant de cordes ſur leurs branches. Ses tiges & branches ſont cylindriques, nerveuſes, comme articulées, vertes, liſſes, charnues, à articles longs de deux pouces environ, & d'une à deux lignes de diametre. Ses feuilles y ſont attachées alternativement, & comme articulées ſur un pédicule demi-cylindrique ſtrié en-deſſus, médiocrement long; elles ſont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, graſſes, épaiſſes, d'un verd-noir, relevées en-deſſous de trois nervures principales.

Du côté oppoſé aux feuilles, ſort un épi cylindrique une fois plus long qu'elles, c'eſt-à-dire, long de huit à dix pouces, de deux lignes de diametre, couvert depuis le haut juſqu'au ſixieme de ſa longueur, vers le bas, de 4 à 500 fleurs ſeſſiles, très-ſerrées, contiguës, compoſées chacune d'une écaille en cœur pointu & concave, qui contient deux étamines courtes, à antheres blanches d'abord, enſuite noires, & un ovaire ſphérique, terminé par un ſtyle court & un ſtigmate orbiculaire velu. Cet ovaire, en mûriſſant, devient une baie ſphérique, d'une ligne de diametre, d'abord verte, enſuite rouge, à une loge qui ſe ſeche ſans s'ouvrir, & contient une graine ſphérique noirâtre.

Sa racine eſt fibreuſe & noirâtre.

Qualités. L'*amolago* a, dans toutes ſes parties, une odeur & une ſaveur de poivre, qui eſt âcre & aromatique dans ſon fruit, mais cependant moins forte que dans le poivre commun ; on n'en fait aucun uſage.

Remarques. On ne voit pas trop pourquoi M. Linné a ôté à cette eſpece de poivre ſon nom malabare & de pays *amolago*, ſous lequel elle eſt connue dans toute l'Inde, pour lui ſubſtituer celui de *malamiris* de nouvelle fabrique, qui n'exiſte dans aucun livre de voyageurs & de naturaliſtes, & qu'il a ſans doute compoſé du nom malabare, *amolago*, réuni au nom Brame *miriſſo*. Quoi qu'il en ſoit, cet auteur n'étoit pas mieux fondé à confondre avec l'*amolago* l'eſpece de poivre du Bréſil que Margrave a décrit & figuré ſous ſon nom de pays *nhandu*, & que Plukenet a appellé *piper frutex Americanus*, *ſpicâ longâ gracili* ; *nhandu Braſilienſium*, *Piſonis*. Almageſte, *p. 297*, *pl. CCXV*, *fig. 2* ; il devoit ſuffire de confronter la figure de ces deux eſpeces, pour ſe convaincre qu'elles étoient fort différentes, le *nhandu* étant un arbriſſeau à feuilles en cœur beaucoup plus larges, à cinq nervures, & dont l'épi de fleurs eſt beaucoup plus court que ces mêmes feuilles. Que les perſonnes qui ſe laiſſent entraîner par le torrent de la célébrité, jugent, après cette confuſion, & tant d'autres que préſente la Botanique de M. Linné, quel fonds on doit faire ſur ſon travail, ſur-tout dans la partie qui regarde les plantes étrangeres qui occupent plus des trois quarts de la Botanique !

M. Linné avoit placé le poivre dans la famille des arons, qu'il intitule *piperitæ* parmi les plantes monocotyledones ; mais je me ſuis aſſuré, par une diſſection faite ſur les eſpeces qui croiſſent au Sénégal, qu'elle a deux cotyledons ; & ſes autres caracteres nous confirment qu'il appartient naturellement à la claſſe des blitons, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, *n°. 35*, *page 262*. (*M. ADANSON.*)

AMON, (*Hiſt. ſacr.*) fils de Manaſsès & de Meſſalemeth, fut le XIVe. roi de Juda. Il monta ſur le trône à l'âge de 22 ans, ſe livra au culte des idoles, &

& fut assassiné au bout de deux ans de regne par ses propres officiers, dans sa maison, l'an du monde 3365. Josias, son fils, lui succéda.

AMOROSO, (*Musique.*) *voyez* TENDREMENT (*Musique.*) dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.* (*S.*)

AMOS, (*Hist. sacrée.*) un des douze petits prophetes, étoit un pasteur de la ville de Thécué: il prophétisoit à Béthel où Jéroboam II adoroit des veaux d'or, disant que la maison de ce prince seroit exterminée, & que tout son peuple seroit mené en captivité, s'il persistoit dans son idolâtrie. Amasias, prêtre des veaux d'or, fut choqué de la liberté d'*Amos*, l'accusa devant Jéroboam, le traitant de visionnaire & d'homme dangereux, propre à soulever le peuple contre son roi: ce qui obligea le prophete à sortir de Béthel, après avoir prédit à Amasias que sa femme se prostitueroit au milieu de Samarie, & que ses fils & ses filles périroient par l'épée. Du reste, on ignore le tems & le genre de sa mort.

La bible fait mention d'un autre *Amos*, pere du prophete Esaïe; on en trouve un troisieme dans la généalogie de notre sauveur, selon la chair, rapportée dans l'évangile selon Saint-Luc.

AMOSA, (*Géogr.*) ancienne ville de Judée, dans la tribu de Benjamin: elle étoit dans une belle plaine, au nord-ouest de Jérusalem, & au sud-est de Masphat. C'étoit une des plus jolies villes de cette tribu. *Long. 67, 55. lat. 31, 10.* (*C. A.*)

§ AMOUR *du prochain*, (l'ordre de l') institué par l'impératrice *Elisabeth-Christine* en 1708.

Les chevaliers portent à la boutonniere une croix à huit pointes, pommetées d'or, émaillées, les quatre angles rayonnans, au centre ces mots: *amor proximi;* le ruban est rouge. *Pl. XXIV, fig. 26 de blason, dans le Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers.* (*G. D. L. T.*)

*§ AMOUR *ou* AMOER, (*Géogr.*) grand fleuve ..... & AMUR *ou* AMOER, riviere de la grande Tartarie...qui sépare le Dauria (*lisez* la Daourie) du pays des Monguls... sont la même chose. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AMPAC, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece. AMPAC.

La premiere espece, appellée proprement *ampac* par les Malays, a été figurée très-bien, & dans presque tous les détails par Rumphe, sous le nom d'*ampacus latifolius* dans son *Herbarium Amboinicum, vol. II, pag. 186, pl. LXI.* Suivant ce voyageur, les habitans d'Amboine l'appellent *sico hajate;* ceux de Leytimore *siu huna* & *sui humate*, comme qui diroit ordures puantes de l'ombilic; à cause de l'odeur désagréable de son écorce; ceux de Manipa l'appellent *sassea;* ceux d'Oma & des trois îles Uliasses, *ayassa*, *assa* & *mattælan.*

C'est un arbrisseau assez rare à Amboine & dans les îles Uliasses, mais plus commun dans la grande île de Baleya où il croît proche de la mer, dans de petites forêts bien exposées au soleil & dépourvues de grands arbres. Il s'éleve communément à la hauteur de douze à quinze pieds, & forme rarement un arbre. Son tronc est, pour l'ordinaire, courbe, sinueux & couché, d'un pied environ de diametre, sur cinq à six pieds de hauteur, d'un bois tendre, blanc & sec, recouvert d'une écorce cendréroux, fragile, succulente, facile à séparer. Ses feuilles sont opposées deux-à-deux en croix, ailées, composées de trois folioles comme dans le pistachier, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de huit à douze pouces, à peine une fois moins larges, à bords entiers, lisses dessus, velues & molles dessous, comme celles du coignassier, avec une grosse côte longitudinale, & huit à dix nervures transversales de chaque côté, portées au bout d'un pédicule commun, cylindrique, égal à leur longueur.

De l'aisselle de chaque feuille sortent, tantôt alternativement, tantôt opposées, des panicules de fleurs égales à la longueur du pédicule commun, ramifiées depuis leur extrémité jusqu'au-dessous du milieu de leur longueur, & garnies chacune de 60 fleurs environ, blanchâtres, petites, portées sur un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. A l'origine de chaque panicule on voit, pour l'ordinaire, deux feuilles en écailles, plus petites que les autres, molles & caduques.

Chaque fleur consiste en un calice à quatre feuilles caduques, en quatre pétales arrondis, quatre étamines courtes à antheres jaunes & un ovaire sphérique. Celui-ci, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, verte, à deux loges qui s'ouvrent en quatre battans, & contiennent chacune une graine semblable à celle de la moutarde, d'un bleu noir, lisse & luisante comme une perle. Ces capsules restent, pour l'ordinaire, ainsi ouvertes long-tems après avoir répandu leurs semences, & ressemblent à une fleur à quatre feuilles.

Qualités. L'*ampac* fleurit en juin & fructifie peu de tems après; ses fleurs sont sans odeur. Il sort de son tronc, seulement autour des nœuds, dans les endroits exposés au soleil, & où l'écorce est fendue, une résine en petits grains, peu abondante, très-dure, transparente, qui, lorsqu'elle est récente, est d'un jaune citron, sans odeur ou d'une odeur désagreable, mais qui, en vieillissant, devient jaune-safran, & mise sur les charbons, répand une odeur forte de styrax calamite, c'est-à-dire, du vrai storax, ou même de la lacque. A la grande île de Baleya cette résine coule plus abondamment, se durcit plus tard, & a une couleur de miel. Son écorce a une odeur forte de bouc, qui cependant plaît aux habitans des Moluques, & qui n'est pas aussi désagréable dans certains lieux que dans d'autres; par exemple, moins à Hitac & aux trois îles Uliasses, qu'à Leytimore.

Usages. Cet arbre & sa résine ne sont d'aucun usage à Amboine; mais les habitans de Baleya emploient sa résine pour fixer les outils de fer & leurs armes dans les manches, dans lesquels ils la font couler toute bouillante; ils la préferent à toute autre, parce que, quoiqu'elle durcisse fort tard sur l'arbre, lorsqu'elle est une fois seche, elle est d'une grande dureté, & plus propre à retenir les choses auxquelles elle s'unit. Ses feuilles sont détersives, & on les emploie dans les bains. Son écorce passe pour un excellent cosmétique, dont les femmes préparent une sorte de pâte pour se rendre le teint plus clair & luisant. Les cerfs ou gazelles rongent cet arbre, & mangent son écorce d'autant plus volontiers qu'elle a plus d'odeur.

Remarques. M. Burmann, dans ses notes sur l'ouvrage de Rumphe, regarde l'*ampac* comme une espece de sumac, & lui donne le nom de *rhus foliis ternatis petiolatis, oblongis, ex petiolis florifera:* mais le genre de sumac vrai a toujours les feuilles alternes composées de cinq folioles pour le moins, son fruit en baie a une seule loge & une graine lenticulaire; d'où il est facile de voir que l'*ampac* n'en est pas une espece, mais qu'il forme un genre qui en est même éloigné, quoique de la même famille.

Deuxieme espece. GIBA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *giba* la seconde espece d'*ampac* que Rumphe a dessinée sous le nom d'*ampacus angustifolia, vol. II, p. 188, pl. LXII;* selon lui les Malays l'appellent *gendarussa*

bezaar, parce qu'ils la regardent comme une espece de *gendarussa*, à cause de la conformité de son odeur. M. Burmann la désigne sous le nom de *rhus foliis ternatis oblongo-acutis, ex ramis & petiolis florifera.*

Le giba ressemble pour l'essentiel à l'*ampac*, mais il en differe par les caracteres suivans : 1°. il est plus petit dans toutes ses parties, à moins qu'on ne le cultive, car alors il produit deux à trois troncs, chacun de cinq à six pouces de diametre, qui s'élevent à la hauteur & sous la forme d'un sapin, de moyenne grandeur ; 2°. son bois, quoique récemment coupé, est très-sec & plus dur, plus pesant, son écorce plus lisse, plus mince, d'un brun-noir ; 3°. ses feuilles sont plus étroites, longues de cinq à six pouces seulement, une fois un quart moins larges, lisses dessous comme dessus, sans aucun velouté & d'un verd noir ; 4°. les fleurs sont une à deux fois plus nombreuses, à-peu-près au nombre de 150 à 200, & plus serrées sur chaque panicule; 5°. ses grains sont d'un noir très-obscur ; 6°. il fleurit en février, c'est-à-dire, quatre mois plutôt; 7°. il se trouve particuliérement sur les montagnes d'Oma; 8°. ses qualités & ses usages sont pareillement un peu différens.

Qualités. Ses feuilles broyées répandent une odeur acide & aromatique, ainsi que son écorce ; dans quelques endroits, comme à Leytimore, cette odeur est si forte, qu'elle approche de celle du poisson appellé *cutana*, qui a une odeur de bouc.

Son écorce rend très-peu ou point de résine; on en trouve seulement dans ses fentes quelques grains jaune-de-soufre & très-fragiles.

Usages. Son bois, beaucoup plus droit, plus beau, plus solide & plus durable, s'emploie pour faire des solives, & sur-tout dans les charpentes de toits, où il dure plus long-tems ; car, lorsqu'il touche la terre, il pourrit facilement. Les habitans de l'île Oma recueillent avec soin l'écorce de la partie inférieure de son tronc, & la conservent au sec pour l'employer dans les fumigations qu'ils appellent *tonuhuho ;* ils en brûlent aussi le bois couvert de son écorce, pour parfumer leurs appartemens. Cette écorce pilée dans l'eau avec celle du *pule*, se répand sur les légumes pour en chasser les chenilles & autres insectes qui les dévorent. Les cerfs se frottent volontiers contre l'écorce de cet arbre.

Troisieme espece.

Rhumphe décrit une troisieme espece d'*ampac*, dont il donne une courte description sans aucune figure. C'est un arbrisseau encore plus petit ; ses feuilles sont pareillement trois-à-trois sur chaque pédicule, mais seches & fort minces : les deux collatérales n'ont que cinq pouces de longueur, & l'intermédiaire a jusqu'à six ou huit pouces. Les grappes des fleurs sont beaucoup plus grandes ; ses fleurs ont pareillement quatre pétales un peu recourbés en-dessous, & cinq étamines blanches; elles répandent une odeur acide assez agréable.

Usages. Les femmes d'Amboine broient & réduisent son écorce en une fine bouillie, dont elles se frottent le visage pour se procurer une couleur agréable. (*M.* ADANSON.)

AMPEIRA, (*Musiq. des anc.*) Ainsi se nommoit la seconde partie du nome *Pythien*, suivant *Strabon. Voyez* PYTHIEN. (*Musiq. des anc.*) *Supplément.* (*F. D. C.*)

AMPELAAS, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de figuier, ainsi nommée par les Malays, & assez bien représentée par Rumphe sous le nom de *folium politorium*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. IV*, *pag. 128*, *pl. LXIII*, parce que sa feuille est si rude, qu'elle sert à polir nombre d'ouvrages de menuiserie. Les Malays l'appellent aussi *daun gosso*. Rumphe en distingue trois especes; savoir :

Premiere espece. AMPELAAS.

La premiere espece appellée proprement *ampelaas*, est un arbrisseau de douze à quinze pieds de hauteur dont le tronc est très-court, d'un pied au plus de diametre, & jette de tous côtés nombre de branches alternes, assez serrées, distantes d'un à deux pouces; mais longues, droites, menues, cylindriques, écartées sous un angle de trente dégrés ou à-peu-près, d'une ligne environ de diametre, sillonnées en travers, tuberculeuses, couvertes de feuilles alternes, disposées circulairement & près à près à des distances de trois ou quatre lignes au plus, dont les supérieures sont relevées ou écartées sous un angle, qui a à peine quarante-cinq dégrés d'ouverture, pendant que les inférieures sont pendantes, ce qui donne à leur feuillage, comme au port total de l'arbre, une forme ovoïde ou arrondie, mais qui a moitié plus de longueur que de largeur. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, d'un verd foncé, rudes comme une lime par le nombre & la dureté des denticules dont elles sont couvertes, relevées en dessus d'une côte qui les partage inégalement en deux, de sorte que l'un des côtés est un peu plus étroit que l'autre, comme dans les feuilles de l'orme & de la plupart des plantes de la famille des châtaigniers, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court; peu après qu'on les a cueillies, elles sont seches, dures & sonnantes comme un cuir desséché : avant leur développement elles sont roulées en cornet, de maniere que la derniere ou la plus intérieure enveloppe toutes les autres ; mais elle est elle-même enveloppée par une stipule en forme de capuchon qui entoure toute la branche à l'opposé de son pédicule, & qui tombe au moment de son développement. C'est cette stipule qui, après sa chûte, laisse sur les branches ces anneaux circulaires qui indiquent le lieu où elles étoient attachées : les tubercules qu'on voit sur les mêmes branches, indiquent les places où étoient attachées les feuilles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une petite figue, c'est-à-dire, en style de Botanique, une enveloppe de fleurs sphérique, qui, dans sa maturité égale ou surpasse très-peu la grosseur de la groseille, de trois lignes environ de diametre, lisse, verd obscur, seche, insipide, portée sur un pédicule très-mince, à-peu-près de sa longueur & pendante.

L'*ampelaas* croît dans la plupart des îles Moluques & des autres îles de l'Inde, sur-tout sur les collines exposées également aux grands vents & au soleil du midi, & l'on remarque que plus le terrein où il croît est dur, plus aussi ses feuilles ont d'épaisseur & de fermeté, ce qui est un grand avantage pour l'usage qu'on en fait.

Qualités. Son écorce & ses feuilles coupées rendent un suc laiteux comme le figuier ordinaire. Son bois est assez dur.

Usages. Ses feuilles sont les seules parties dont on fasse usage. Les ébénistes, les menuisiers & autres artisans qui s'occupent à polir le bois, font des provisions de ces feuilles qu'ils emploient toutes les fois qu'ils veulent donner le dernier poli à des ouvrages délicats & de prix, tels que des boëtes, des tablettes, des armoires, des sieges de bois précieux; ils les emploient aussi pour polir le corail noir, c'est-à-dire, l'antipathes, & ces feuilles conservent assez long-tems leur âpreté pour être d'un long usage.

Seconde espece. ITILAT.

L'itilat qui se nomme encore *ila-â-un* à Leytimore,

eſt, ſelon Rumphe, une ſeconde eſpece d'*ampelaas* qui forme de même un arbriſſeau à branches encore plus longues, plus menues, à feuilles plus grandes, plus épaiſſes, plus rudes, plus relevées, d'un verd noir. Il s'éleve quelquefois en arbre aſſez grand, mais dont le tronc ne paſſe pas un pied en diametre. On en fait uſage comme du premier. Il ne ſe trouve que dans le pays de Luhu.

Troiſieme eſpece. WELLAT.

On donne à Amboine le nom de *wellat* à la troiſieme eſpece d'*ampelaas*, dont Rumphe a négligé de donner une figure comme de la précédente.

Celui-ci differe des deux premiers, en ce qu'il s'éleve communément à la hauteur d'un arbre de vingt-cinq à trente pieds, dont le tronc d'un pied & demi à deux pieds de diametre eſt marqué d'anneaux. Ses feuilles ſont plus minces, moins fermes, un peu ſinueuſes, moins rudes, moins propres à polir. Son bois eſt auſſi plus tendre, & ſon écorce moins ſeche, plus ſucculente, moins caſſante.

On trouve rarement des fruits ſur ces arbres, parce qu'on les empêche de croître, à force d'en cueillir les feuilles, ſur-tout ſur la premiere eſpece qui eſt préférée aux deux dernieres. Celle-ci croît aſſez communément dans les mêmes lieux que la premiere.

Remarques. M. Burmann dans ſes notes ſur Rumphe, confond l'*ampelaas* avec le *teregam* du Malabar, où on en connoît trois eſpeces figurées dans l'*Hortus Malabaricus;* mais celles que nous venons de décrire different beaucoup de celles du Malabar, dont nous donnerons une idée à leur place. (*M.* ADANSON.)

AMPHITHÉATRE, (*terme de Fleuriſte.*) Qu'on ait un jardin grand, médiocre, ou petit, il y faut un ou pluſieurs *amphithéatres*, ſoit pour l'agrément, ſoit pour l'utilité en diverſes expoſitions, pour mettre les plantes à l'abri de la pluie de même que du ſoleil, au moyen des toiles cirées qu'on leve ou qu'on abaiſſe, ſelon l'exigence du cas. Il n'y a pas de comparaiſon entre le coup d'œil que forment des plantes en fleur, qui ſe trouvent diſperſées dans un jardin, fuſſent-elles ſur une même file, & celui que forment ces mêmes plantes placées & rangées ſur un *amphithéatre.* Des plantes fleuries en même tems, de forme & de couleurs différentes ſur quatre étages, préſentent un aſpect charmant; & encore plus, lorſqu'on a quelques centaines d'eſpeces d'œillets; auſſi-tôt que quelques-uns paſſent, on les remplace par d'autres, qui viennent de s'épanouir; & ce plaiſir dure environ un mois entier, chaque jour offre une variété infinie & charmante. Quant aux auricules ſur-tout, le plaiſir ſeroit très-léger, ſans un *amphithéatre.* Ces plantes & ces fleurs étant baſſes & petites, on n'en verroit pas la beauté, encore moins la variété, ſi elles n'étoient pas aſſemblées & à portée d'être admirées & comparées.

Quant à l'utilité, elle eſt inconteſtable: il faut plus ou moins de ſoleil & de pluie; ce qu'on ne ſauroit ménager ſans un *amphithéatre* couvert: les œillets, les auricules, & les autres fleurs dont on deſire d'avoir de bonne graine, exigent cette précaution: en automne il y a des plantes qui veulent être à l'abri de la gelée, mais n'être pas encore réduites dans la ſerre; on les laiſſe ſur l'*amphithéatre*, expoſées au ſoleil autant qu'il eſt poſſible, juſqu'à ce qu'on ſoit obligé de leur procurer un abri plus aſſuré. (+)

§ AMPLIFICATION, (*Eloquence.*) c'eſt, ſelon Longin l'accumulation de toutes les circonſtances, & qualités particulieres à la choſe dont on parle, propre à donner au diſcours ſa juſte étendue, & la force néceſſaire. On peut en effet, ou nommer ſimplement une choſe, ou indiquer ſuccinctement ſes attributs, ou enfin s'étendre amplement ſur la deſcription de ſes propriétés, de ſes effets, & de ſes divers rapports. Ainſi, lorſque l'orateur, après avoir dit ce qui eſt eſſentiel à ſon ſujet, y ajoute encore quelque choſe, pour donner plus d'étendue, de force, ou de vivacité à l'idée principale, c'eſt une *amplification.* Si, par exemple, le but de l'orateur étoit d'exciter dans ſes auditeurs l'idée de la toute-ſcience de Dieu, la propoſition principale ſe réduiroit à dire: *Dieu ſait tout;* s'il ajoute, le préſent, le paſſé, le futur, les événemens réels, & ceux qui ne ſont que poſſibles, tout, en un mot, ſe préſente diſtinctement à ſes yeux; il ne fait qu'amplifier la premiere idée.

Les *amplifications* appartiennent principalement au ſtyle poétique & oratoire; & c'eſt en cela qu'il differe eſſentiellement du ſtyle didactique des philoſophes. Quelquefois un diſcours entier, une piece de poéſie n'eſt qu'une ſeule penſée éclaircie, & fortifiée par de nombreuſes *amplifications.* La ſeptieme ode du premier livre d'Horace n'eſt que l'*amplification* d'une penſée très-ſimple.

L'art d'amplifier fait donc une partie importante de l'art du poëte, & c'eſt preſque la partie la plus eſſentielle à l'orateur. A-t-il à parler de choſes connues, après avoir dit clairement ce qu'il a à propoſer, il n'a que la reſſource des *amplifications* pour ſoutenir ſon diſcours, pour exciter l'attention de l'auditoire, & pour donner aux vérités qu'il veut inculquer une énergie vraiment *eſthétique*, qui remue le ſentiment.

Quand on a expoſé tout ce qui eſt eſſentiel, pour exciter certaines idées, pour convaincre, ou pour toucher, il peut encore reſter un double doute ſur l'effet qu'on aura produit. Ou l'auditeur n'a pas encore eu tout le tems de ſe livrer aſſez aux idées qu'on lui a préſentées, pour en ſentir toute l'impreſſion, ce qui exige toujours un tems plus ou moins long, ſuivant la portée de l'auditeur; ou ces repréſentations, malgré leur ſolidité & leur juſteſſe, manquent encore d'énergie ſentimentale, parce qu'elles ſont trop abſtraites, trop ſimples, trop ſpéculatives. Dans ces deux cas, l'orateur aura recours à l'*amplification:* elle remédie au premier inconvénient, en arrêtant l'auditeur ſur l'idée qui doit le frapper: il a le tems de s'en bien pénétrer. L'orateur n'eſt pas dans le cas du géometre, à qui il ſuffit, pour démontrer une vérité, d'alléguer de ſuite les propoſitions qui conduiſent à celle-là. Ici chaque propoſition, quelqu'évidente qu'elle puiſſe être en ſoi, doit reſter préſente à l'eſprit pendant un certain tems, pour en ſentir toute la vérité d'une maniere intuitive. Mais ce n'eſt pas par des pauſes fréquentes que l'orateur obtiendra ce but; il faut qu'il pourſuive ſon diſcours: il n'a donc d'autre moyen de fixer l'attention de l'auditeur, ſur ce qu'il vient de lui dire, que de le répéter d'une autre maniere, en y ajoutant quelques idées acceſſoires, qui préſentent toujours la même choſe dans un nouveau jour. Or c'eſt-là ce qu'on nomme *amplifier.* La méthode la plus facile de faire cette *amplification*, c'eſt d'employer la preuve par induction; l'on accumule un grand nombre de cas, en choiſiſſant ceux qui répandent le plus de clarté ſur l'objet qu'on a en vue. On trouve dans tous les orateurs de beaux exemples de cette méthode. L'art d'arrêter l'auditeur ſur une idée principale, juſqu'à ce qu'elle ait produit tout l'effet qu'on s'en promet, eſt ſans contredit un des premiers talens de l'orateur; ſans lequel toute ſa pénétration, & la plus grande ſolidité ſont en pure perte.

L'*amplification* n'eſt pas moins néceſſaire dans le ſecond cas dont nous avons parlé, lorſque la notion qu'on veut inculquer, eſt trop ſimple ou trop abſtraite; car, par cette ſimplicité, elle eſt dénuée de

l'énergie *esthétique :* elle n'agit que sur l'entendement, & ne remue point les facultés de la volonté. Lors donc que la nature du sujet oblige d'employer des idées simples & abstraites, il faut les répéter à l'imagination & au cœur par des *amplifications*, les renforcer par diverses idées accessoires, & les présenter sous de nouvelles formes plus sensibles & plus frappantes. Ainsi, après que Haller a dit : *éternité, qui peut te mesurer ?* il ajoute par *amplification : la révolution des mondes est un de tes jours, & la vie de l'homme est un de tes momens.*

Il est donc évident que la force de l'éloquence dépend en grande partie de l'*amplification ;* & que sans elle, le discours le plus solide sera sec, & ne touchera point. On ne sauroit trop y accoutumer les jeunes gens qui s'exercent à l'éloquence ; mais, malheur à ceux qui les instruisent, s'ils ne sentent pas en quoi consiste la véritable force de l'*amplification*, & s'ils s'imaginent qu'il suffise d'accumuler des mots ; de répéter la même chose en d'autres termes, ou de rassembler une foule de circonstances inutiles. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

AMPLIATION, (*Antiq. Rom.*) plus amplement informé, remise d'un jugement. L'*ampliation* différoit chez les Romains d'une autre remise, appellée en latin *comperendinatio*, en ce que la premiere étoit pour un jour certain, au gré du préteur, & celle-ci toujours pour le lendemain, & en ce que dans cette derniere, l'accusé parloit le premier, au lieu que le contraire arrivoit dans le plus amplement informé. Marcus Acilius Glabrio défendit par une loi l'*ampliation* & la remise, qui paroissent l'une & l'autre plus favorables au coupable qu'à l'accusateur. On appelloit *ampliatus* celui dont la cause étoit renvoyée, ou parce qu'il falloit confronter les témoins avec l'accusé, ou parce qu'il y avoit de l'incertitude sur le crime, ou sur le genre de supplice qu'il méritoit, ou parce que les preuves n'étoient pas assez fortes pour le condamner ou pour l'absoudre. (+)

AMPOULE *, (*L'ordre de la sainte*) ou de Saint-Remy, fut institué, ainsi que le rapportent Aimoin, Guiguin, Hincmar, & quelques autres auteurs, par Clovis ; mais ils ne fixent point en quel tems : on croit que ce fut le jour de son baptême, l'an 496 **. Ce prince voulut que les chevaliers prissent le nom de *chevaliers de Saint-Remy ;* qu'ils ne fussent que quatre, & régla leurs statuts : leur fonction principale étoit d'assister l'évêque, lorsqu'il porte la *sainte ampoule.*

Suivant Favin, ces quatre chevaliers étoient les barons de Terrier, de Belestre, de Sonatre & de Louvercy.

Les chevaliers portoient au col un ruban de soie noire, où étoit attachée une croix à surfaces chanfrénées, & bordée d'or émaillé de blanc, ayant quatre fleurs de lis dans les angles ; au centre de cette croix étoit une colombe, tenant de son bec la sainte *ampoule*, reçue par une main. Au revers, on voyoit l'image de Saint-Remy avec ses vêtemens pontificaux, tenant de sa main droite la sainte *ampoule*, & de la gauche sa crosse. *Planche XXIII. fig, 1. 2. de Blason, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers.* (*G. D. L. T.*)

AMPOULÉ, adj. (*Belles-Lettres.*) Le *projicit ampullas* d'Horace semble avoir donné lieu à cette expression figurée. On appelle un style, un vers, un discours *ampoulé*, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choses, où la force de l'expression se déploie mal-à-propos, où la parole excede la pensée, exagere le sentiment.

Il n'est point d'expression, dont l'énergie ou l'élévation ne trouve sa place dans le style : mais il faut que la grandeur de l'objet y réponde ; & de la justesse de ce rapport, dépend la justesse de l'expression. Qu'une autre que Phedre pensât que son amour pût faire rougir le soleil, ce seroit du style *ampoulé.* Mais après ces vers :

Noble & brillant auteur d'une illustre famille,
Toi, dont ma mere osoit se vanter d'être fille ;

il est tout simple & tout naturel que la fille de Pasiphaé ajoute :

Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois.

Il n'est pas moins naturel que la fille de Minos, juge des morts, se représente son pere épouvanté du crime de sa fille incestueuse, & laissant tomber, en la voyant, l'urne terrible de ses mains.

Misérable ! Et je vis ? & je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue ?
J'ai pour aïeul le pere & le maître des dieux.
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale :
Mais que dis-je ? Mon pere y tient l'urne fatale ;
Le sort, dit-on, l'a mise en ses séveres mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah ! combien frémira son ombre épouvantée,
Lorsqu'il verra sa fille, à ses yeux présentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers.
Que diras-tu, mon pere, à ce spectacle horrible ?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible.

De même, après le festin d'Atrée, pere d'Agamemnon, qui fit reculer le soleil, il n'y a aucune exagération à supposer que Clitemnestre, pour un crime qui lui paroit semblable, dise au soleil :

Recule : ils t'ont appris ce funeste chemin.

L'art d'élever naturellement le style à ce dégré de force, consiste à y disposer les esprits, par des idées qui autorisent la hauteur de l'expression.

Le *moi* de la Médée de Corneille est sublime, parce qu'il est dans la bouche d'une magicienne fameuse ; sans cela il seroit extravagant & ridicule.

De même il n'appartient qu'à la Gorgone, de dire :

Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de plus terrible
Qu'un regard de mes yeux.

De même ce vers, dans la bouche d'Octave,

Je suis maître de moi comme de l'univers,

n'est qu'une expression noble & simple.

De même, après ces vers,

Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles,
Que ses proscriptions comblent de funérailles,

Sertorius peut ajouter :

Et comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Le style *ampoulé* n'est donc jamais qu'un style élevé outre mesure.

On a dit, *des plaines de sang, des montagnes de morts ;* & lorsque ces expressions ont été placées, elles ont été justes. Qui jamais a reproché de l'enflure à ces deux vers de la Henriade ?

Et des fleuves François les eaux ensanglantées,
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Longin, dans son *Traité du Sublime*, cite comme

(*) *Ampoule* vient du latin *ampulla, æ*, qui signifie un vase à col long & étroit ; c'étoit du tems de la primitive église un flacon où l'on gardoit le vin qui servoit à l'autel ; c'étoit aussi un ciboire où l'on conservoit l'huile & le saint-chrême pour les malades & les catéchumenes.

(**) Selon le président Hénault, en son *Abrégé de l'Histoire de France*, Clovis fut baptisé en 496, après la bataille de Tolbiac.

une expreſſion *ampoulée*, *vomir contre le ciel*; mais ſi on diſoit de Typhoé, qu'il a vomi contre le ciel

Les reſtes enflammés de ſa rage mourante,

l'expreſſion ſeroit naturelle.

Dans la tragédie de Théophile, Pyrame, croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adreſſe à ce lion, & lui dit :

Toi, ſon vivant cercueil, reviens me dévorer.
Cruel lion, reviens : je te veux adorer.
S'il faut que ma déeſſe, en ton ſang ſe confonde,
Je te tiens pour l'autel le plus ſacré du monde.

voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé*; l'exagération en eſt riſible à force d'être extravagante.

Mais c'eſt une erreur de penſer que les dégrés d'élévation du ſtyle ſoient marqués pour les divers genres. Dans le poëme didactique, le plus tempéré de tous, Lucrece & Virgile ſe ſont élevés auſſi haut qu'aucun poëte dans l'épopée.

Lucrece a dit d'Epicure : « ni ces dieux, ni leurs » foudres, ni le bruit menaçant du ciel en courroux » ne purent l'étonner. Son courage s'irrita contre les » obſtacles. Impatient de briſer l'étroite enceinte de » la nature, ſon génie vainqueur s'élança au-delà » des bornes enflammées du monde, & parcourut » à pas de géant les plaines de l'immenſité.

On ſait de quel pinceau Virgile, dans les Géorgiques, a peint le meurtre de Céſar.

La Fontaine lui-même, dans l'apologue, a pris quelquefois le plus haut ton : il a oſé dire du chêne :

Celui de qui la tête au ciel étoit voiſine,
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

Le naturel & la vérité ſont de l'eſſence de tous les genres; il n'en eſt aucun qui n'admette le plus haut ſtyle, quand le ſujet l'éleve & le ſoutient; il n'en eſt aucun où de grands mots vuides de ſens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps giganteſque à de petites penſées, ne faſſent de l'enflure, & ne forment ce qu'on appelle un *ſtyle ampoulé*.

L'épopée, la tragédie, l'ode elle-même ne demandent plus de force & plus de hauteur dans les idées, les ſentimens & les images, qu'autant que les ſujets qu'elles traitent, en ſont plus ſuſceptibles, & que les perſonnages qu'elles emploient, ſont ſuppoſés avoir plus de grandeur dans l'ame, & d'élévation dans l'eſprit. (*M.* MARMONTEL.)

AMPULAT, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) plante de la famille des mauves, c'eſt-à-dire de celles qui ont les étamines réunies en une colonne portée ſur la corolle polypétale, mais dont les pétales ſont réunis enſemble par cette colonne des étamines. Rumphe en diſtingue trois eſpeces, qui croiſſent aux iſles d'Amboine.

Premiere eſpece. AMPULAT.

La premiere eſpece, appellée proprement *ampulat* par les Malays, croît communément dans les champs & ſur les collines peu élevées, ſur-tout proche du rivage de la mer & des maiſons; Rumphe la déſigne ſous le nom de *lappago latifolia ſerrata*. Dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume VI. page* 59, & en repréſente une feuille ſeulement *à la planche XXV. figure A*. Les habitans d'Amboine l'appellent *hutta hurutta*, c'eſt-à-dire, *herbe viſqueuſe*.

C'eſt un arbriſſeau annuel de trois à quatre pieds de hauteur, une fois moins large, à tige cylindrique de la groſſeur du doigt, à bois blanc, partagé dès ſon origine en un petit nombre de branches longues, élevées, écartées à peine ſous un angle de 20 dégrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce verd-brun aſſez rude, ſur-tout vers leurs extrémites. Les feuilles ſont en petit nombre, rangées circulairement & à de grandes diſtances, le long des jeunes branches, & de deux formes différentes : les ſupérieures ſont figurées en cœur : les inférieures ſont auſſi en cœur, mais triangulaire ou à trois pointes, longues & larges de trois à quatre pouces, dentelées groſſiérement & inégalement dans leur contour, hériſſées de poils rudes, vertes deſſus, griſâtres deſſous, relevées de trois nervures principales, portées ſur un pédicule cylindrique menu qui a preſque leur longueur, & qui eſt accompagné, à ſon origine, de deux ſtipules ou écailles qui tombent de bonne heure.

Les fleurs ſortent ſolitairement de l'aiſſelle de chaque feuille, ſemblables à celles de la mauve, mais d'un pourpre clair, à étamines jaunes de huit à dix lignes de diametre, portées ſur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles conſiſtent en deux calices, tous deux d'une ſeule piece à cinq diviſions, perſiſtans; & en une corolle à cinq pétales orbiculaires, réunis par une colonne qui porte 20 étamines, & qui eſt enfilée par un ovaire dont le ſtyle ſe partage à ſon ſommet en dix branches couronnées par autant de ſtigmates ſphériques purpurines. L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule de trois à cinq loges, plus communément à cinq loges qui ſe ſéparent ſous la forme de cinq capſules triangulaires, hériſſées de poils en hameçons qui s'accrochent aux habits, & dont chacune contient une graine brune, ovoide, courbée comme un rein.

Sa racine eſt ligneuſe, fort longue, blanche, toute couverte de fibres capillaires.

Qualités. L'*ampulat* n'a aucune ſaveur; ſon écorce eſt ſeulement très-mucilagineuſe comme la guimauve.

Uſage. La décoction de ſes racines ſe boit dans les accouchemens difficiles, ou bien on les mâche toutes fraîches, pilées avec l'arec. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, ſont un vulnéraire déterſif & ſouverain, appliqué ſur les bleſſures qu'elles ſechent en peu de tems.

Seconde eſpece. PULAT.

La ſeconde eſpece d'*ampulat* croît dans les forêts. Ses feuilles ſont toutes en cœur ſans angles & velues, ſes fleurs plus petites, jaunes, diſpoſées en épi, & ſes fruits moins garnis de crochets. Rumphe n'en donne point de figure; il nous apprend ſeulement que les Malays l'appellent *pulat* & *puloc*, & les habitans de Java, *pulutton*.

Troiſieme eſpece. WOTEL.

Le wotel ou wotele, ainſi nommée par les Nuſſalaviens, eſt encore une autre eſpece d'*ampulat*, qui n'a encore été découverte que dans l'iſle de Nuſſalave, où elle croît loin de la mer, ſur les montagnes Pelées ou dans les forêts les plus claires du milieu du pays. Rumphe en donne une figure paſſable, ſous le nom de *lappago laciniata*, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume VI*, *page* 59, *planche XXV*, *figure* 2.

Cette eſpece differe des deux précédentes, en ce que ſes feuilles ſont découpées en cinq dentelures ou cinq angles, à-peu-près comme celles du coton ou de l'*uren*, que ſes fleurs ſont plus petites, diſpoſées au nombre de cinq ou ſix, en une eſpece d'épi lâche au bout des branches, & que ſes fruits ſont un peu plus longs & couverts d'épines en hameçons plus groſſiers.

Uſages. On n'en fait d'autre uſage, ſinon de cueillir ſes fruits & de les garder pour en former à volonté différentes figures d'hommes, d'animaux, *&c.* que l'on varie à l'infini, en les grouppant diverſement au moyen de leurs hameçons qui les tiennent attachés fortement les uns aux autres.

Remarques. Il n'eſt pas douteux que ces trois plantes ne ſoient autant d'eſpeces d'*uren ;* mais nous devons avertir qu'il ne faut pas le confondre, comme a fait M. Burmann, avec l'uren, figuré dans l'*Hortus Malabaricus, volume X, planche II, pag.* 3, qui eſt une eſpece entiérement différente, non-ſeulement par ſon port & ſa maniere de croître, mais encore par la figure de ſes feuilles & par la diſpoſition de ſes fleurs. (*M.* ADANSON.)

AMRI, (*Hiſt. des Juifs.*) fut proclamé roi d'Iſraël par l'armée, après la mort d'Ela, aſſaſſiné par Zambri. Thebni, élu auſſi roi par une partie des grands & du peuple, lui diſputa la couronne pendant quatre ans. Mais enfin Thebni ayant été tué, tout ſe réunit en faveur d'*Amri*, qui régna douze ans, ſe livrant à toutes ſortes d'iniquités & de ſuperſtitions idolâtriques. Il mourut à Samarie, qu'il avoit bâtie, l'an du monde 3086.

AMVALLIS, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une eſpece de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée ſous ce nom, & ſous celui de *bilimbi altera minor* dans ſon *Hortus Malabaricus, volume III, page 57, planche XLVII & XLVIII.* Les Portugais l'appellent *cheramela*, les Hollandois *ſuercnoop*, les Perſans *charamei*, ſelon Acoſta, M. Linné la déſigne ſous le nom d'*averrhoa acida, ramis nudis, fructificantibus, pomis ſubrotundis. Syſtema naturæ, édition 12, page 315, n. 3.*

L'*amvallis* eſt naturel dans tout le pays du Malabar & de Canana, où il ne forme qu'un arbriſſeau de huit à dix pieds de hauteur ; mais lorſqu'on le cultive, comme l'on fait dans nombre de pays de l'Inde juſqu'en Perſe, il s'éleve à quinze ou vingt pieds, ſoit qu'on le ſeme, ſoit qu'on le multiplie de boutures. Il eſt toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne ceſſe d'en porter continuellement depuis la premiere année qu'il a été ſemé, juſqu'à la cinquantieme. Cet arbre a deux individus, l'un femelle qui porte les fruits, l'autre mâle & ſtérile appellé *ala-pouli.*

Son port repréſente en quelque ſorte celui d'un frêne, qui ſeroit pommé ou en tête arrondie de ſix à huit pieds de diametre, formée de branches cylindriques, liſſes, vertes, épaiſſes, comme charnues, portées au ſommet d'un tronc droit, cylindrique de même hauteur, de ſix à huit pouces de diametre, à bois blanc, couvert d'une écorce brune, rougeâtre au-dedans. Ses feuilles ſont alternes, ailées ſur un rang, compoſées de cinq à ſix paires de folioles, terminées par une impaire, elliptiques, pointues à l'extrémite ſupérieure, longues de deux à trois pouces, une fois moins larges, attachées par intervalles d'un pouce environ, par de petits pédicules cylindriques ſur toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique. Les feuilles tombent toutes en même tems à chaque pouſſe, dès que les branches en produiſent de nouvelles.

C'eſt au moment de la chûte des feuilles de la ſeve précédente, & à l'aiſſelle du lieu qu'elles occupoient, que l'on voit ſortir le long des branches nues, des grappes ſolitaires, longues de deux pouces environ, peu ramifiées, qui portent ſur toute leur longueur une centaine de petites fleurs purpurines, ouvertes en étoiles d'une ligne & demie de diametre, ſeſſiles, raſſemblées en huit à dix grouppes. Chaque fleur conſiſte en huit à dix feuilles, longues, pointues, dont quatre à cinq forment le calice, & les quatre à cinq autres, qui ſont alternes & plus longues, forment la corolle ; & en huit à dix étamines correſpondantes, dont cinq oppoſées au calice ſont plus grandes : ce ſont les fleurs mâles.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un ovaire ſphérique de ſix à huit angles, couronné de ſix à huit ſtyles ou ſtigmates cylindriques. Cet ovaire en mûriſſant, devient un baie ſphéroïde, déprimée d'un pouce & demi de largeur, d'un tiers moins longue, verte, luiſante, tranſparente, creuſée d'un petit ombilic en-deſſus, cannelée de cinq à ſix côtes arrondies, charnue comme la prune, recouverte d'une peau très-fine, très-adhérente à la chair, & contenant à ſon centre une eſpece de capſule cartilagineuſe, comparable à celle de la pomme ou de la fagona, ſphéroïde de trois lignes de diametre, à cinq ou ſix côtes arrondies, & autant de loges, contenant chacune une graine anguleuſe, une fois plus longue que large.

La racine de l'*amvallis* eſt purpurine & couverte d'une écorce cendrée.

Qualités. Cette racine rend un ſuc laiteux quand on la coupe ; elle a une ſaveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable, & une ſaveur légérement acide, aſſez agréable.

Uſages. Dans toute l'Inde on mange ce fruit avec délices, on le ſert ſur toutes les tables ; on le conſerve auſſi confit au ſucre, ou mariné dans le vinaigre & le ſel, ou ſéché au four, pour s'en ſervir au beſoin. Comme il eſt très-rafraîchiſſant, on le preſcrit principalement dans les fievres continues, pour appaiſer l'ardeur de la ſoif. Sa racine pilée, avec la graine de la moutarde & celle du cumin, eſt un vomitif qui lâche en même tems le ventre; uni au contraire au fruit de la carambole, il arrête les cours de ventre immodérés. La décoction de ſes feuilles dans l'eau, s'ordonne comme ſudorifique pour faire ſortir la petite vérole. Cette même décoction avec le curcuma s'emploie en bain pour diſſiper toutes ſortes de douleurs des membres.

Remarques. Quoique l'*amvallis* ſoit différent de la carambole & du bilimbi, on ne peut cependant douter qu'il ne ſoit du même genre. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore ici combien la dénomination nouvelle que M. Linné veut donner à cette plante, porte à faux quand il l'appelle *averrhoa acida ;* il ſembleroit à l'entendre que cette eſpece eſt la plus acide des trois que l'on connoît, tandis qu'elle l'eſt réellement beaucoup moins que les autres : on lui demandera encore pourquoi il a voulu donner à cette plante le nom plus qu'impropre d'*averrhoa* au lieu de ſon nom *amvallis*, ſous lequel elle eſt connue dans toute l'Inde. (*M.* ADANSON.)

AMVETTI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, figurée aſſez bien, aux fruits près, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus, volume V, page 107, planche LIV.* Les Brames l'appellent *anadalaqui*, les Portugais *querilhas macho*, & les Hollandois *harz haver manneken.*

C'eſt un arbriſſeau de quinze pieds au plus de hauteur, de la forme d'un ſaule marſeau ou d'un anona, à tronc de ſix à huit pouces de diametre, couvert d'une écorce cendrée, rouge au-dedans, & diviſé vers le milieu de ſa hauteur en un petit nombre de branches longues, ſouples, vertes, cylindriques, couvertes de feuilles alternes, eſpacées d'un pouce & demi à deux pouces, & diſpoſées ſur un même plan, de ſorte que le feuillage en paroît applâti à-peu-près comme dans l'orme ou l'anona. Ces feuilles ſont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à cinq pouces, preſque deux fois moins larges, épaiſſes, liſſes, luiſantes, à bords entiers, verd noir en-deſſus, moins foncées en-deſſous, avec une côte longitudinale de ſix paires de nervures alternes, portées ſur un pédicule très-court, demi-cylindrique plat en-deſſus.

De l'aiſſelle de chacune des feuilles de la ſeve précédente, ſortent quatre ou cinq épis en forme de

chatons, sessiles, une fois plus courts que les feuilles, couverts d'un bout à l'autre d'environ 200 fleurs contiguës, très-serrées, d'un verd jaunâtre, sans odeur, qui consistent chacune en un calice d'une seule piece ouvert en étoile, d'une ligne environ de diametre, & partagé profondément en quatre découpures arrondies, à chacune desquelles répond une étamine blanche à anthere jaune. L'ovaire qui occupe le centre sous la forme d'une petite sphere surmontée par un style assez long & terminé par un stigmate sphérique, devient en mûrissant une capsule à une loge contenant plusieurs graines extrêmement fines, roussâtres, sans odeur & sans saveur.

Sa racine est fibreuse & roussâtre.

L'*amvetti* croît sur les côtes maritimes de Cochin, de Ceylan & Calicolan : il est toujours verd, fleurit & fructifie une fois seulement tous les ans.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres.

Usages. La décoction de sa racine se boit pour lâcher le ventre, & pour débarrasser les obstructions de la rate. C'est de ses feuilles que les Indiens frottent le palmiste tenga, lorsqu'ils en ont coupé les branches ou régimes pour en faire couler le vin qu'ils appellent *zuri*.

Remarques. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, *volume V*, *page 108*, comparant l'*amvetti* avec le kari-vetti & le pevetti, dit que ces derniers sont des arbres bacciferes, & que l'*amvetti* est lanigere, *lanigera*, ce qui ne peut s'entendre que de ses capsules ou ses graines, qui pour cet effet devroient donc ressembler à celles du saule ou du peuplier. Van-Rheede tait cette particularité qui certainement ne lui auroit pas échappé. Au reste, en attendant cet éclaircissement, qui ne peut pas occasionner un grand changement, l'*amvetti* doit faire un genre particulier voisin du liquidambar & du saule dans la famille des châtaigniers. (*M.* ADANSON.)

AMULI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante aquatique de la famille des personées, c'est-à-dire de celles qui ont la fleur monopétale irréguliere, les étamines à diverses hauteurs sur la corolle, & l'ovaire faisant corps avec le disque qui le porte au fond du calice, & contenant plusieurs graines. Il y en a deux especes figurées dans l'*Hortus Malabaricus*, dont nous allons donner la description.

Premiere espece. AMULI.

La premiere espece croît au Sénégal dans les terres argilleuses qui bordent les marais de Podor & de Gambies, & dans les terres sablonneuses, humides du Malabar, où les Brames l'appellent *amuli*. Van-Rheede en a donné une assez bonne figure sous son nom Malabare *tsjudan-tsjera* dans son *Hortus Malabaricus*, *volume XII*, *planche XXXVI*, *page 71*.

C'est une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces, à racines fibreuses, blanchâtres, rassemblées par touffes, qui produisent trois à quatre tiges simples, cylindriques, droites, élevées, d'une ligne au plus de diametre, d'un verd blanchâtre, couvertes du bas en haut de douze à quinze étages serrés, chacun de six à huit feuilles qui leur sont attachées circulairement sans aucun pédicule comme autant de rayons. Ces feuilles sont menues, longues de quatre à cinq lignes, quatre à cinq fois moins larges, ailées sur un rang, c'est-à-dire, découpées de deux à trois paires de dentelures, lisses, luisantes, verd foncé dessus & plus clair en-dessous.

De chaque étage de feuilles, il sort une fleur blanche de trois lignes de longueur, portée sur un péduncule cylindrique, menu, presqu'aussi long, d'un verd rougeâtre. Cette fleur, avant de s'ouvrir, forme un bouton conique; elle consiste en un calice à cinq feuilles, menues, oblongues; en une corolle une fois plus longue, monopétale à tube long, partagé à son sommet en deux levres à cinq divisions, dont trois sont plus grandes; & en quatre étamines très-petites à sommets blancs, dont deux plus grandes, toutes recouvertes & cachées par un duvet jaune qui couronne le sommet du tube. Sur le fond du calice s'éleve un petit disque jaune qui fait corps avec l'ovaire, lequel est surmonté d'un style divisé en deux stigmates en lames; l'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à deux loges qui s'ouvre en quatre battans, & qui contient, dans chaque loge, environ cinquante graines ovoïdes très-menues, brun-rougeâtres.

Qualités. L'*amuli* a une saveur piquante & une odeur aromatique agréable.

Usages. Les Malabares mêlent ses fleurs avec le gingembre & le cardamome dans le petit lait qu'ils font boire pour arrêter les dyssenteries.

Remarques. Van-Rheede s'est trompé quand il a dit que le calice de l'*amuli* n'avoit que quatre feuilles, sa corolle seulement deux étamines & trois divisions, parce qu'en effet il y en a trois qui effacent les deux autres par leur grandeur. M. Linné & M. Burmann, s'éloignent encore plus de la vérité lorsqu'ils rapportent cette plante au genre de l'hottonia, en la nommant *hottonia Indica*, *pedunculis axillaribus unifloris. Burmann Thesaurus Zeylanic. planche LV*, *fig. 1.* Linn. *Syst. nat. édition 12*, *page 152*, *n°. 3*.

L'hottonia de Boerhaave est une plante à fleur réguliere, à cinq étamines égales, à capsule d'une loge, *&c.* & qui appartient essentiellement à la famille des anagallès, au lieu que l'*amuli* ne peut être placé ailleurs que dans notre vingt-septieme famille des personées.

Seconde espece. ANNILI.

Les Brames donnent le nom d'*annili* à la seconde espece d'*amuli* que Van-Rheede a représentée assez exactement sous son nom Malabare *tsjeria-manganari*, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume IX*, *page 165*, *planche LXXXV*. J. Commelin, dans ses notes, l'appelle *alsine spuria*, *seu veronica Indica*, *flore cæruleo*, *chamædri folio*.

Elle croît pareillement dans les sables humides au Malabar. Sa racine est blanchâtre, fibreuse : ses tiges, au nombre de quatre ou cinq, s'élevent à la hauteur de quatre à cinq pouces; elles sont applaties, comme triangulaires, vertes, charnues, aqueuses; ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, au nombre de huit à dix paires sur chaque tige; elles sont elliptiques, longues de six à sept lignes, presque deux fois moins larges, minces, lisses, relevées de nervures en-dessous, pointues & dentelées vers leur extrémité, & attachées sans aucun pédicule sur la tige qu'elles embrassent entiérement.

De l'aisselle des feuilles supérieures naissent opposées, comme elles, des fleurs bleues, solitaires, longues de trois à quatres lignes, portées sur un péduncule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice lâche, ouvert, à cinq feuilles, & d'une corolle monopétale à deux levres en cinq divisions, dont trois plus grandes. Son fruit est une capsule ovoïde, alongée, velue, à deux loges & deux valves.

Usages. L'annili n'a aucun goût. On en fait avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile dans la maladie appellée *éléphantiasis*. Son suc exprimé se boit avec le gingembre & le cumin dans les fievres pestilentielles : on s'en frotte aussi le corps avec

le calamus, & l'huile de ſeſame dans les mêmes fievres. (*M. ADANSON.*)

AMUSANT, AMUSANTE, adj. (*Beaux-Arts.*) La ſignification de ce terme eſt un peu vague. C'eſt le cas de la plupart des mots qui ſervent à exprimer certains genres d'objets agréables : pour lui donner un ſens plus précis, nous l'emploierons à déſigner les objets, & en particulier les ouvrages de l'art, qui n'ont d'autre but que d'exciter, chacun à ſa maniere, des ſentimens agréables, dont l'effet ſe borne au moment préſent ſans aucune vue ultérieure; en un mot des ouvrages qui ne peuvent ſervir qu'à faire paſſer agréablement le tems pendant lequel on s'en occupe. C'eſt dans ce ſens, que ſuivant l'opinion de quelques critiques, tous les beaux-arts ſont des objets d'amuſement.

Mais l'artiſte qui à tous égards doit conſulter la nature, fera bien de l'imiter encore ici. Il ne faut qu'un diſcernement médiocre pour s'appercevoir que la nature, en répandant l'agréable ou le déſagréable ſur ſes productions, a pour l'ordinaire des vues plus relevées, qui vont au-delà de la ſimple jouiſſance. Il faut convenir néanmoins que dans pluſieurs de ſes ouvrages, l'agréable ſemble ſe borner à un amuſement paſſager. L'aimable variété des couleurs qui rend certains points de vue ſi riants, paroît n'avoir d'autre but que la paiſible jouiſſance du ſentiment agréable qu'on éprouve à cette vue. Auſſi ce ſentiment eſt-il commun à tous les hommes. Il faudroit être bien atrabilaire pour trouver mauvais qu'on ſe promene uniquement dans la vue de reſſentir les agréables impreſſions d'un air de printems, & de jouir des agrémens infiniment diverſifiés d'un payſage gracieux. Il doit être également permis de jouir dans le même but des ſcenes variées que la nature nous préſente dans la vie civile. L'homme le plus ſage ne ſe refuſera pas au plaiſir de la bonne compagnie, pour le ſimple amuſement, & ſans aucune vue de former des liaiſons d'amitié plus étroites, ou d'en retirer quelque avantage au-delà du moment actuel.

Il n'eſt pas douteux par conſéquent que les beaux-arts ne puiſſent ſervir au même but, & que des ouvrages qui ne ſeront qu'*amuſans*, ne puiſſent être admis au nombre des bonnes productions de l'art. Mais il eſt moins douteux encore que les beaux-arts ne ſe bornent pas au ſimple amuſement. Il eſt très-rare dans la nature que l'agréable ne viſe pas à une utilité plus relevée. L'*amuſant* y produit au moins toujours l'effet avantageux d'entretenir la ſérénité de l'eſprit, & la ſanté du corps.

Qu'on ne diſpute donc pas aux beaux-arts l'honneur d'être les véritables imitateurs de la nature, & de faire de l'utile leur but principal. Qu'on répete ſouvent à l'artiſte qu'il doit répandre l'agrément ou la laideur ſur les objets, ſelon que l'intérêt de l'humanité exige que ces objets ſoient recherchés ou évités. C'eſt ſur-tout ce qu'il doit faire dans les cas où la nature, qui ne regarde qu'au général, n'a pu y ſatisfaire. Il eſt rarement beſoin que l'art excite aux opérations purement naturelles & animales. La nature y a ſuffiſamment pourvu; mais elle n'a pu pourvoir en détail aux divers arrangemens politiques, qui varient dans tous les tems, & chez tous les peuples, par des circonſtances accidentelles. C'eſt en cela qu'elle s'eſt repoſée ſur le ſecours des arts.

D'après ce principe nous donnons des bornes convenables à l'utilité du ſimple *amuſant*, ſans l'exclure entiérement de l'empire des beaux-arts. Mais nous exigeons de l'artiſte qui ne ſe propoſera que d'amuſer, qu'il le faſſe en homme de goût, & qu'il ſe ſouvienne que ce ſont des hommes, & non des enfans, que ſon ouvrage doit amuſer. L'*amuſant* peut être très-eſtimable, mais il peut auſſi ne mériter que du mépris. Pour y réuſſir, il faut du goût & du jugement. De même qu'il eſt beaucoup plus aiſé de conſtruire une maiſon bonne & commode pour une famille dont on connoît les occupations & le genre de vie, qu'il n'eſt facile d'arranger un petit édifice deſtiné ſimplement à réjouir la vue, & à embellir des jardins; de même auſſi dans les autres arts il eſt moins difficile d'inventer un ouvrage dont le but eſt déterminé avec préciſion, qu'un autre qui n'a que le but général de ſervir à l'amuſement. L'eſprit le plus borné peut raconter un fait important, de maniere à intéreſſer par ſon récit; mais il n'y a qu'un tour d'eſprit fin & délicat qui puiſſe rendre agréable une converſation ſur des ſujets indifférens. Ce n'eſt donc qu'à force de goût, à l'aide d'une grande fineſſe de tact, & de beaucoup d'expérience acquiſe par le commerce des meilleurs eſprits, qu'un artiſte peut ſe promettre de réuſſir dans un ouvrage de pur agrément. (*Cet article eſt tiré de la théorie des beaux-arts* DE *M.* SULZER.)

AMUSER, DIVERTIR, v. a. (*Gramm. Synonymes.*) *divertir*, dans ſa ſignification propre tirée du Latin, ne ſignifie autre choſe que détourner ſon attention d'un objet en la portant ſur un autre; mais l'uſage préſent a de plus attaché à ce mot une idée de plaiſir qu'on prend à l'objet qui nous occupe. *Amuſer* au contraire, n'emporte pas toujours l'idée de plaiſir; & quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaiſir plus foible que le mot *divertir*. Celui qui s'*amuſe* peut n'avoir d'autre ſentiment que l'abſence de l'ennui; c'eſt-là même tout ce qu'emporte le mot *amuſer* pris dans ſa ſignification rigoureuſe. On va à la promenade pour s'*amuſer*; à la comédie pour ſe *divertir*: on dira d'une choſe que l'on fait pour tuer le tems, cela n'eſt pas fort *divertiſſant*; mais cela m'*amuſe*: on dira auſſi, cette piece m'a aſſez *amuſé*; mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'au participe, *amuſant* dit plus qu'*amuſer*; le participe emporte toujours une idée de plaiſir que le verbe n'emporte pas néceſſairement; quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un ſpectacle, qu'il eſt *amuſant*, cela ſignifie qu'on a du moins eu certain dégré de plaiſir à le lire ou à le voir; mais quand on dira, je me ſuis mis à ma fenêtre pour m'*amuſer*, je parfile pour m'*amuſer*, cela ſignifie ſeulement pour me déſennuyer, pour m'occuper à quelque choſe.

On ne peut pas dire d'une tragédie qu'elle *amuſe*, parce que le genre de plaiſir qu'elle fait eſt ſérieux & pénétrant; & qu'*amuſer* emporte une idée de frivolité dans l'objet, & d'impreſſion légere dans l'effet qu'il produit; on peut dire que le jeu *amuſe*, que la tragédie occupe, & que la comédie *divertit*.

Amuſer dans un autre ſens, ſignifie auſſi *tromper*; on dit *amuſer les ennemis*. Philippe, roi de Macédoine, diſoit qu'on *amuſoit* les hommes avec des ſermens. (*O.*)

§ AMYANTE, (*Hiſt. nat. Oryctologie.*) Cet article du *Dictionnaire des Sciences, &c.* eſt fort curieux; mais il m'a paru néceſſaire d'y ſuppléer par quelques obſervations.

L'*amyante* n'eſt point une ſubſtance fort facile à définir; c'eſt, ſelon M. Valmont de Bomare dans ſa *Minéralogie*, une ſubſtance pierreuſe, griſâtre, filandreuſe, ou compoſée de fibres dures, coriaces, & ſoyeuſes, qui ſont diſpoſées parallelement ou entrelacées, de maniere à former des feuillets. Ces fibres, quoique dures, ſont cependant aſſez légeres & aſſez flexibles pour nager à la ſurface de l'eau, & pour être filées & tiſſues; elles n'ont ni odeur ni ſaveur, & réſiſtent à l'action du feu commun qui ne leur fait éprouver d'autre changement à l'extérieur, que celui de les rendre plus blanches & plus aigres ou caſſantes. C'eſt de cette derniere propriété que vient

l'étymologie

l'étymologie grecque du mot *amyante*, *ab aprivativo & myaino contamino*, parce que les toiles faites d'*amyante* se nettoient ou se purifient au feu, mais il ne faut pas les y laisser long-tems, selon Cramer, *quando verò amyantus magnus ignis gradui exponitur, deperdit, vel pro parte, vel in totum, suam flexilitatem.*

On compte quatre especes d'*amyante* : 1°. celle de Chypre à laquelle on a donné le nom de *lin fossile, lapis Cyprius, seu linum fossile*, Lin. 2°. L'*amyante* feuilletée, *corium montanum.* 3°. Le liege fossile, *suber montanum.* 4°. Et la chair fossile, *caro montana, asbestus solidiusculus fossilis*, Lin. Cette derniere espece pourroit être mise avec les asbestes. *Voyez* ce mot dans ce *Supplément.*

Lorsqu'on lit les traités & les recherches des plus grands maîtres en histoire naturelle, on n'y trouve que les noms & quelques propriétés relatives à cette substance.

Théophraste, qui a tant fait de recherches sur les pierres, les terres & les gypses de différentes contrées, ne dit rien de l'*amyante.* Ce qu'en rapporte Dioscoride ne vaut pas la peine d'être transcrit. On peut voir dans le *Dict. rais. des Arts*, &c. ce qu'en dit Pline, au mot AMYANTE. Strabon en parle aussi : *ad Careptum lapis nascitur quem pectunt, nent, texunt, & linum quod ex hoc lapide conficitur, dicitur asbestinum*, &c. On voit que les anciens donnoient aussi le nom d'*asbeste* à l'*amyante.*

Agricola, l'un des plus célebres naturalistes, depuis que cette belle science a repris du crédit chez les modernes, est le premier qui a distingué l'*amyante* de l'asbeste, substances que l'on a mal-à-propos confondues dans le *Dict. rais. des Arts*, &c. (*Voyez-y* le mot ASBESTE), peut-être parce qu'on les trouve aussi confondues dans les *Ephémérides des curieux de la nature, obs. 61, c. de lino vivo.* C'est sans doute parce que l'asbeste est aussi apyre ou réfractaire, qu'on l'aura regardée comme une espece d'*amyante* qui n'est point mûre.

Quoique les anciens connussent très-peu la nature de l'*amyante*, que Pline regarde comme une espece de byssus végétal, néanmoins nous n'avons pas l'art de l'employer comme les premiers, soit pour en faire des meches incombustibles, des lampes sépulcrales, soit pour en faire des toiles fines & flexibles dont on enveloppoit les corps morts qu'on mettoit sur des bûchers pour les réduire en cendres, toile précieuse sans doute, puisque Pline nous dit qu'on l'équivaloit aux perles les plus belles, mais cependant commune, puisqu'on en faisoit un usage aussi étendu, comme on le peut voir dans le *Dict. rais. des Arts*, &c., & dans la *Minéralogie* de M. Valmont de Bomare, où l'on lit que, suivant le rapport d'Hiérocles, les bramines s'en faisoient des habits, & que c'est un vêtement de cette espece appellé *byssus*, que J. C. dit qu'avoit le mauvais riche, en S. Luc, *ch. xvj. v. 19.*

Il est fâcheux que les anciens ne nous aient pas laissé l'art de préparer, filer & tisser cette substance singuliere ; mais M. Ciampini y a suppléé. *Consultez* pour cela le mot AMYANTE dans le *Dict. des Sciences*, &c.

On pourroit présumer que le lin incombustible des anciens n'est point la même chose que notre *amyante ;* car nous avons déja remarqué, d'après Cramer, qu'il ne faut pas laisser long-tems dans le feu nos tissus grossiers d'*amyante*, parce qu'ils y perdent leur flexibilité, & même s'y consument. M. le docteur Mesny, médecin du grand duc de Toscane, savant naturaliste, remarque dans une dissertation curieuse sur l'origine & la nature de l'*amyante*, qu'il a envoyée à l'académie de Sienne, & qu'il vient de me communiquer à son passage à Dijon, que toutes les especes d'*amyante* que nous connoissons, étant présentées en petits filets à la lumiere d'une bougie, s'y calcinent & s'y réduisent en cendres. On semble confirmer ceci dans le *Dict. rais. des Arts*, &c., où l'on remarque que chaque fois que l'on met dans le feu un tissu d'*amyante*, il perd de son poids. D'où l'on peut conclure que notre *amyante* que nous n'avons pas l'art d'ourdir en toiles légeres, comme les anciens, & qui se consume en partie au feu où elle perd sa flexibilité, en devenant aigre & cassante, n'est pas la même que celle des anciens, quoique ses propriétés en approchent & soient en partie les mêmes.

Quant à la nature de l'*amyante* que Pline regardoit comme un végétal, Rieger, *Lexicon Historiæ Naturalis*, a eu la même idée : 1°. parce qu'elle est fibreuse ; 2°. parce qu'on tire des végétaux une substance qu'on peut filer & ourdir ; 3°. parce qu'on trouve dans la terre du bois qui a perdu la nature végétale ; 4°. parce qu'un arbre des Indes, nommé *sodda*, fournit un lin incombustible. On peut encore citer la racine de l'audrosace de Dioscoride, ou l'*umbilicus marinus monspeliensium*, qui s'allume sans se consumer.

Mais l'*amyante* étant universellement reconnue de la nature des pierres, ces conjectures tombent d'elles-mêmes. On ne peut connoître sa nature que par l'analyse chymique, science utile & cependant trop négligée, & qui, si elle eût été connue des anciens, nous auroit conservé des lumieres & des connoissances infiniment plus étendues sur la nature ; car ils n'avoient pas moins d'amour pour le savoir, ni moins d'envie d'instruire la postérité. Je vais suivre l'analyse de M. le docteur Mesny, dont j'ai déja cité la dissertation manuscrite.

Les pierres, de quelque nature qu'elles soient, sont composées à-peu-près des mêmes principes ; mais leurs proportions ne sont pas également distribuées, ce qui en constitue les différentes natures. Les différentes combinaisons des parties solides font passer les pierres de la consistance la plus dure & la plus compacte, à la plus molle, de maniere que le marbre, l'albâtre, les talcs, les gyps, les pierres argilleuses, l'*amyante*, l'asbeste & les pierres fortes ou solides, ayant à-peu-près les mêmes principes, ne sont différentes que par l'arrangement de leurs parties constituantes, & par le gluten qui les lie.

Il y a de l'*amyante* de plusieurs qualités & de plusieurs couleurs. Celle qu'on trouve en Corse est rougeâtre ; celle de l'île d'Elbe est de même couleur ; celle de Chypre est verdâtre ; celle des environs de Florence est blanche ; celle du nord est grise : d'où l'on peut conjecturer qu'elle se charge de la couleur des terres où elle se trouve, ou qu'elle arrive à ces différens tons de couleur par son âge, ou par l'effet de l'air plus ou moins froid, plus ou moins chaud ; car l'*amyante* n'est point en carriere, ni disposée en filons, en strata, ou enveloppée dans quelque matrice, comme les ardoises, les bols, les glaises, les albâtres & autres matieres qui composent les carrieres. Elle se trouve ordinairement à la superficie de la terre, dans des monts d'une pierre & d'une terre peu connues des naturalistes.

Les fibres des diverses *amyantes* sont toujours de grandeurs ou hauteurs inégales. Tournefort est le seul qui ait dit en avoir trouvé dans les Pyrénées de la hauteur d'une coudée : celle de Chypre n'a que trois ou quatre lignes ; celle de Toscane a trois pouces environ ; celle de Corse & de l'île d'Elbe sont à peu-près de la même force. On ne dit point quelle est la grandeur de celle de la Chine & des Indes. Celle de Sibérie, si abondante dans cette contrée, comme le dit l'auteur de l'*Histoire de Russie*, n'a point été décrite.

Les opinions sont assez partagées sur l'origine de l'*amyante ;* quelques-uns croient avec assez de

vraisemblance, que c'est une décomposition de quelque matiere dissoute, qui se trouve entre deux lits d'argille, formée par une espece de suc qui se durcit à l'air; car M. le docteur Mesny en a trouvé en Toscane, dont une partie étoit formée de fibres divisibles, d'un blanc de plâtre & d'une consistance fort délicate, & l'autre partie étoit d'une consistance si molle, qu'on en auroit pu faire de la pâte. Cette *amyante* fut amassée sur un mont de Galactite, à sept à huit milles de Florence.

C'est sans doute une terre réfractaire qui sert de base à l'*amyante*, puisqu'elle est apyre au feu ordinaire comme l'argille, la craie, la pierre fétide, les mectis ou stéatites, les mica, le talc, le glacies mariæ, les serpentines, les gabres, les pierres ponces & les fibreuses, & sur-tout les sélénites que l'on voit résister aux feux les plus violens des volcans, puisqu'on trouve des chrysolites qui ont conservé leur forme & leur transparence, dans les laves du Vésuve où elles ont été enfermées, lorsque ces laves ont été en fusion.

Si l'*amyante* est un corps dont la base est une argille parfaite, comme on le présume, & dont les fibres soyeuses caractérisent la sélénite, quelle merveille y auroit-il de la voir résister à l'action des menstrues dissolvans, & à la puissance d'un feu violent, surtout lorsqu'elle sera en certaine masse (car on le voit se consumer au simple feu d'une bougie, lorsqu'il est atténué en petits fils, & privé de sa plus grande partie argilleuse.)? On convient que l'argille étant unie à un talc qui n'est qu'une sélénite, on en voit résulter la même conséquence & les mêmes effets; dès-lors tout le merveilleux de l'*amyante* disparoît.

L'*amyante* étant réfractaire, peut être considérée comme une espece de sélénite. M. Maquer veut que les sélénites soient le résultat d'un acide combiné avec une certaine terre, d'où il procede une crystalisation qu'on nomme *sélénite*, qui prend sa figure en raison des diverses terres où elle reçoit son origine; & quand la sélénite est formée de cette sorte, elle résiste, dit-il, au plus violent feu, elle est très-difficile à se dissoudre, & ne se laisse point altérer par les acides, ni devant ni après la calcination. M. Geoffroy avoit presque dit la même chose dans son Mémoire lu à l'Académie des Sciences, année 1744; quelle répugnance donc à croire que l'*amyante* est une sélénite passée au point de combinaison que fixe M. Maquer?

Les sélénites sont diverses en especes; nous en voyons aussi de différentes formes: les unes régulieres, comme les quarrées, les rhomboïdales, les cubiques; d'autres irrégulieres: on en voit de pyramidales, des rameuses, des petites, des grandes, & encore des fibreuses, comme Vallerius en décrit une sous le nom de *gypsum filamentosum cristallinum, vel gypsum capillare, page 104, tit. 1, tab. 1.* Cramer met le talc au rang des sélénites, à cause de sa qualité réfractaire, & il comprend dans le même ordre l'asbeste, le suber montanum, le lapis ollaris, la serpentine & les mica. On pourroit y ajouter l'alun de plume qui, selon Mercati, a la même propriété, la même saveur & la même flexilité que l'*amyante* des anciens. Puisque les dissolvans n'altérent point ces corps, & qu'ils sont tous apyres, c'est une preuve qu'ils ont la même base & la même terre élémentaire; & quant aux formes & aux figures, cela dépend de certaines loix que nous ne pouvons fixer, soit que ces phénomenes s'operent ou par attraction, ou plus vraisemblablement par assimilation de molécules pareilles, soit pour former un corps fibreux, comme l'asbeste & l'*amyante*, un folliculaire, comme le talc ou le corium montanum, un scissile, comme l'ardoise, un cubique, un rhomboïde, *&c.* secret que la nature seule connoît. Il ne reste plus qu'à prouver qu'on doit ranger l'*amyante* au rang des sélénites.

J'ai déja remarqué qu'on ne trouve point de carriere d'*amyante* ni de sélénites; ce qui prouve que ces corps sont accidentellement formés, c'est-à-dire, qu'ils sont le produit de quelqu'autre corps. On trouve souvent de l'asbeste & le corium montanum en lames peu épaisses, adhérentes à des crystaux séléniteux, provenans de la dissolution des sucs séléniteux; ainsi on ne doit point mettre l'*amyante* au rang des matieres primitives du globe, quoi qu'en dise Vallerius, trompé sur ce qu'on ne trouve jamais de corps marins dans l'*amyante*, ni dans les lieux où elle se trouve. M. le docteur Mesny affirme au contraire que l'*amyante*, le corium montanum, l'asbeste, *&c.* ne se trouvent que dans les montagnes secondaires, comme les appelle Stenon dans son traité *de solido intra solidum.*

Quoi qu'il en soit, on ne ramasse l'*amyante* que dans les endroits où il y a une espece déterminée de matiere dont se forment l'*amyante* & le corium montanum que M. le docteur Mesny croit être la *galactite;* en sorte que, selon cet auteur, l'*amyante* seroit un corps formé par la dissolution, ou l'efflorescence, ou la calcination de cette pierre qu'on nomme *galactite.*

L'*amyante* des environs de Florence est de deux especes; 1°. le corium montanum qui vient dans des montagnes d'une qualité de pierre & de terre qu'en Italie on nomme *gabre*, qui est une pierraille formée de terre glaise brune, où l'on voit des scintilles talcqueuses. Ces lames de corium montanum paroissent ondoyantes, comme si la matiere ayant flué ou étant molle, avoit cédé à la résistance des terres, pour continuer à s'étendre en un sens plus uni. Il est à croire que les pluies contribuent à la flexibilité de ces lames, car, par la sécheresse, elles acquierent plus de corps, & deviennent plus solides à l'air sec. M. le docteur Mesny m'a remis des échantillons de gabre, de corium montanum, *&c.* entiérement conformes à la description ci-dessus; 2°. l'*amyante* véritable, ou le lin fossile, se trouve dans la même chaîne de montagnes sur des côteaux de galactite, qui sert à la formation.

Cet article étant déja trop long, je ne définirai point la galactite ou espece de pierres qui sert à la formation de l'*amyante;* je renvoie, pour cet examen, au mot GALACTITE, dont il faut réunir la lecture à celui-ci.

Je finirai par observer d'après M. le docteur Mesny, que le corium montanum, mêlé avec l'arsenic, dans la vue de le sublimer, ne se volatilise jamais, puisque l'on retrouve le même poids après l'opération; que l'*amyante* ne contient point de phlogistique, puisqu'elle ne détonne pas dans le nitre fondu, & qu'enfin sa propriété d'être apyre & réfractaire au feu, lui est commune avec les sélénites & autres corps qui ont pour base une terre argilleuse.

Quant aux vertus médecinales de l'*amyante*, rapportées à la fin de cet article dans le *Dict. raif. des Sciences, &c.* il n'en faut absolument rien croire. *Voyez* Lemery, dans son savant *Diction. des drogues simples*, au mot *amyante.* (*M.* BEGUILLET.)

* AMYCLES, (*Géogr.*) ancienne ville d'Italie, colonie d'*Amycles* du Péloponese: elle est écrite AMYELES dans le *Dict. raif. des Sciences, &c.* par une faute typographique.

* § *AMYCLEUS*, (*Mythol.*) n'étoit point un dieu particulier de la Grece, mais un surnom d'Apollon, le même qu'*Amycléen*, dont on trouve un article dans le *Dict. raif. des Sciences, &c.* qui devoit faire supprimer celui d'*amycleus. Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AMYDON, (*Chymie.*) Les procédés par lesquels on obtient l'*amydon*, ont été successivement rectifiés par le tâtonnement des ouvriers; & les observateurs ou physiciens qui en ont parlé n'ont rien appris qui pût éclairer sur sa nature. L'*amydon*, dit l'auteur de cet article dans le *Dict. des Sciences, &c. est un sédiment de bled gâté ou de griots & recoupettes de bon bled.*

Une connoissance plus complette & plus philosophique que nous devons aux travaux de MM. Beccaria & Kessel-Meyer, nous apprend que l'*amydon* existe tout formé dans la nature; qu'il fait partie de la plupart des plantes céréales, & qu'il est facile de l'en séparer.

Leurs expériences prouvent qu'après avoir réduit en pâte la farine des différentes especes de froment séparées du son, si l'on verse de l'eau sur cette pâte à différentes reprises, ou qu'en la maniant en tout sens, on l'agite dans un petit courant d'eau renouvellée, comme pour la laver, jusqu'à ce que l'eau qui s'en écoule soit claire, il ne reste alors qu'une substance molle gluante, sans odeur ni saveur, & absolument insoluble par l'eau. C'est à cette partie de la farine qu'ils ont donné le nom de *glutineuse*, l'autre partie que l'eau détache dans la lotion & qui la rend laiteuse par son mélange, a reçu le nom de *substance amylacée.* Cette derniere substance qu'on sépare de l'autre par l'intermede de l'eau froide, abandonne l'eau qui s'en est chargée par la simple subsidence; elle blanchit & se dépouille de toute substance étrangere par des lotions réitérées, & lorsqu'elle est bien séchée, elle constitue ce qu'on appelle vulgairement *amydon.*

La proportion de ces deux substances n'est pas la même dans toutes les especes de grains. M. Kessel-Meyer prétend qu'il y a un tiers de substance glutineuse sur deux d'amylacée dans le meilleur froment (*triticum hybernum*). M. Thouvenel a trouvé parties à-peu-près égales des deux substances dans les bleds du Languedoc. Il paroît d'ailleurs que la quantité de substance glutineuse est relative à la bonté ou à la qualité nourrissante des grains.

La séparation des deux substances est aisée dans le bonbled ou la bonne farine; elle l'est moins, lorsque par vétusté, par humidité ou par d'autres causes les grains ont été altérés. C'est sur ces notions qu'on peut expliquer la pratique des marchands de grains qui, pour s'assurer de la bonté du bled, en écrasent quelques grains avec les dents, & après avoir emporté avec la salive toute la substance amylacée, ils étendent la partie glutineuse qui est insoluble, & jugent de la bonté du bled par la ténacité de cette partie ou par son gluant. On connoît encore la pratique des brasseurs de bierre qui, après avoir fait macérer le bled, en avoir fait développer le germe, & l'avoir ensuite torrefié ou desséché, le rendent entiérement soluble par l'eau, en détruisant par cette manœuvre la partie glutineuse. Le bled acquiert en son entier, par la germination, la qualité des corps doux ou sucrés qu'on trouve si abondamment parmi les différens végétaux, & qu'on peut même considérer comme le moyen d'union des différentes substances de l'extrait végétal.

La substance amylacée est la seule dont la nature soit végétale ou qui présente des propriétés analogues à celles des végétaux. La partie glutineuse paroît au contraire se rapprocher singuliérement de la nature animale ou des sucs lymphatiques ou albumineux; elle ne donne dans la digestion ou la fermentation aucun signe d'acidité, mais elle tend en peu de tems vers la dégénération alkalescente; elle se pourrit comme les cadavres des animaux; elle fait effervescence avec les acides, & donne par la distillation une quantité aussi considérable d'esprit volatil & d'huile animale, qu'une pareille quantité de corne de cerf. Seroit-ce à cette partie qu'est dû le phosphore qu'on tire du bled? Les inductions les plus raisonnables semblent l'établir.

L'analogie de la partie glutineuse avec les liquides albumineux, s'étend encore sur les effets produits par les différens menstrues. Les acides foibles ou étendus mêlés aux liquides albumineux, les rendent miscibles à l'eau, & les changent en une espece de gelée absolument inconcrescible par l'eau bouillante. Les mêmes acides mêlés à la partie glutineuse de la farine, la changent en un corps muqueux entiérement soluble par l'eau. M. Kessel-Meyer assure que cette espece de dernier mucilage artificiel, qui est différent selon les différentes proportions d'acide & de partie glutineuse, se change en substance amylacée, de maniere que cette derniere substance de la farine ne differe de l'autre que par l'acide. Il est tout au moins avéré qu'il y a entre la partie glutineuse & cette espece de mucilage, la même différence qui se trouve entre la gelée & le liquide albumineux. Il paroît même qu'en considérant les différens momens de la végétation, on pourroit observer des instans où la substance du bled légérement laiteuse, acidule, sucrée ou émulsive, passe à l'état d'un mucus fade, concrescible & alkalescent.

La fermentation & les lotions multipliées que les amydoniers font subir dans leurs travaux à la substance amylacée, ne paroissent produire sur elle d'autre effet que de la séparer du son & de la substance glutineuse; peut-être même une partie de cette derniere change-t-elle de nature pour se convertir en *amydon.*

On n'obtient par la distillation de l'*amydon*, que des produits salins & acides, & tout ce qui s'y développe par la fermentation annonce sa nature végétale. MM. Beccaria & Lions ont prétendu qu'il étoit vinescible, par l'odeur & la saveur qu'il imprimoit à l'eau dans laquelle on l'avoit conservé durant quelque tems; il est certain que cette eau tourne vers l'acescence, mais il ne paroît pas que l'*amydon* dont la nature est terreuse, épaisse, qui ne contient presque pas d'huile, & qui a d'ailleurs une pente singuliere vers la fermentation acide qu'on a peine à prévenir, puisse être susceptible de la fermentation vineuse. Il faudroit que l'*amydon* fût parfaitement soluble par l'eau, pour que cette fermentation pût l'exciter; mais on sait qu'il s'en sépare par subsidence: & selon l'expérience de M. Thouvenel, l'*amydon* mêlé à de l'eau bouillante jusqu'à la consistance du moût, & exposé ensuite dans un lieu très-propre à favoriser la fermentation vineuse, n'a rien présenté qui en approchât.

Il est pourtant certain que la pulpe du grain ou la farine entiere sert à faire la bierre qui est une liqueur vineuse: quelle seroit donc la cause qui rendroit les deux substances de la farine propres à concevoir la fermentation vineuse lorsqu'elles sont unies, quoiqu'elles n'eussent rien de vinescible, prises séparément? C'est un champ de nouvelles recherches que nous présentons aux chymistes.

Un autre sujet de recherches intéressantes consiste à découvrir les différens corps d'où l'on peut tirer la substance amylacée; la racine d'arum, les pommes de terre ou truffes rouges en peuvent fournir. M. Baumé en retira des fécules de racine de bryone, & il paroît qu'en général toutes les fécules farineuses des plantes en sont pourvues plus ou moins abondamment. (*Article de M.* LAFOSSE, *docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.*)

AN

ANACA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de perruche du Bresil, où on la nomme ainsi, selon

Marcgrave qui en donne une courte description dans son *Histoire du Bresil*, *page 207*. M. Brisson la désigne sous le nom de *petite perruche brune du Bresil: psittacus minor brevicaudus, supernè viridis, infernè fusco-rufescens; vertice saturatè castaneo; oculorum ambitu fusco; gutture cinereo; marginibus alarum sanguinis; maculâ in dorso, & rectricibus dilutè fuscis... Psittacula Brasiliensis fusca.* Ornithologie, *volume IV*, *pag. 403*.

L'*anaca* ne passe guere la grandeur de l'alouette commune huppée; il est extrêmement élégant par la variété de ses couleurs. Son bec est brun; ses pieds sont cendrés & ses ongles noirâtres. Il a le sommet de la tête marron foncé, les joues & le tour des yeux bruns; la gorge cendrée; le haut du cou, le dos, les côtés & les cuisses verds; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les couvertures du dessous de la queue brun-roux; la queue qui est de douze plumes, & une tache au milieu du dos brun-clair; les épaules rouge de sang; les ailes vertes, mais de maniere que leur extrêmité tire sur le bleu ou sur le verd de mer.

Ce joli oiseau se trouve non seulement au Bresil, mais encore à la Guiane où, selon Barrere, les François lui donnent le nom de *perruche commune*. (*M. ADANSON.*)

ANACAMPTOS, (*Musiq. des anciens.*) terme de la musique Grecque qui signifie une suite de notes retrogrades, ou procédant de l'aigu au grave: c'est le contraire de l'euthia. Une des parties de l'ancienne mélopée portoit aussi le nom d'*anacamptosa*. Voyez MÉLOPÉE (*Musiq.*), dans le *Dict. des Sciences, &c.* (*S.*)

ANACARA, (*Luth.*) sorte de tambour en forme de tymbale, dont on se servoit dans le bas-Empire. (*F. D. C.*)

ANACHUNDA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de solanum épineux du Malabar, dont Van-Rheede a publié une assez bonne figure sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. II. pag. 65. pl. XXXV.* Les Brames l'appellent *sada vaingani*. Jean Commelin écrit *anaschunda* au lieu d'*anachunda*.

C'est un arbrisseau qui croît dans les sables à la hauteur de quatre pieds. Sa racine est fibreuse & capillaire, d'abord blanche, ensuite jaune & roussâtre. Sa tige a jusqu'à trois pouces & demi de diametre, & est garnie par-tout de branches alternes nombreuses, cylindriques, à bois blanc, avec beaucoup de moëlle, charnue, verte, & recouverte d'une écorce épaisse, velue, verd-clair, purpurine intérieurement & hérissée par-tout d'épines nombreuses, serrées, distantes d'un demi-pouce les unes des autres, coniques, blanches, peu courbes, longues d'une ligne & demie.

Les feuilles sont disposées alternativement le long des branches, de forme elliptique, longues de cinq à huit pouces, à peine d'un quart moins larges; sinueuses ou crénelées de chaque côté, de trois à six angles d'un à deux pouces de profondeur, accompagnées quelquefois d'un angle plus petit; épaisses, velues, d'un velouté très-court, très-dense, verd obscur en-dessus, plus clair en-dessous, relevées en-dessous d'une côte épaisse à 4 ou 6 nervures de chaque côté, purpurines, garnies en-dessus & en-dessous d'épines semblables à celles des tiges; & portées sur un pédicule cylindrique une fois plus court qu'elles, purpurin pareillement épineux.

Les fleurs sortent rassemblées au nombre de deux à trois en corymbe, non pas aux aisselles des feuilles, mais à leur opposé ou un peu au-dessous, le long des branches. Avant leur épanouissement, elles représentent d'abord un bouton pyramidal velu à cinq angles, qui en s'ouvrant prend la forme d'une étoile blanche d'un pouce & demi de diametre, portée sur un pédicule une fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice velu, épais, verd, à cinq divisions triangulaires persistentes, & d'une corolle monopétale, une fois plus longue divisée jusqu'aux deux tiers en cinq portions triangulaires égales, deux fois plus longues que larges, qui portent cinq étamines égales, une fois plus courtes, à anthères jaunes, longues, presque sessiles, quadrangulaires, relevées & rapprochées en pyramide, & ouvertes en-dessus de deux trous correspondant à deux loges qui contiennent la poussiere génitale & fécondante. Au centre du calice, s'éleve un disque jaune qui fait corps avec un ovaire sphérique surmonté d'un style cylindrique, couronné par un stigmate hémisphérique marqué en-dessus d'un sillon. Cet ovaire en mûrissant devient une baie sphérique d'un bon pouce de diametre, d'abord verte, ensuite jaune, tout hérissée de poils longs relevés, blanc jaunatres, accompagnée du calice qui y est étroitement appliqué, pleine d'une chair verte d'abord, ensuite jaune, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent beaucoup de semences orbiculaires jaune-rougeâtres, enfoncées dans un placenta charnu, central & replié de maniere qu'il semble former quatre à cinq loges quoiqu'il n'y en ait réellement que deux bien formées par une cloison charnue, verticale qui, en s'attachant à ses parois, la divise en deux portions égales.

Usage. La décoction de l'*anachunda* se boit comme un excellent stomachique dans les fievres qui naissent de l'abondance des humeurs, & mêlée avec le miel dans les toux & oppressions de poitrine. Sa racine pilée se donne dans le vin pour arrêter les vomissemens, & seule au poids de deux onces pour purger l'abondance des humeurs.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, pense que cette plante pourroit bien être la même que celle que Pison décrit sous le nom de *juripeba* dans son *Histoire naturelle du Brésil*, *liv. IV. chap. 32*. Mais il se trompe: le *juripeba* a les fleurs plus petites, le fruit lisse, les feuilles & ses autres parties assez différentes pour la regarder comme une autre espece. (*M. ADANSON.*)

ANACLÉTIQUE, adj. (*Musique des anciens.*) le mode ou plutôt le nome *anaclétique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, suivant Maxime de Tyr. (*F. D. C.*)

ANACROUSIS, (*Musiq. des anc.*) c'étoit le nom du prélude, ou de la premiere partie du nome Pithien suivant Strabon. *Voyez* PYTHIEN. (*Musiq. des anc.*) *Suppl.* (*F. D. C.*)

ANADARA, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie*) coquillage bivalve du genre de ceux qu'on appelle *arche de Noé*, à cause de leur forme, & qui ont la charniere de leurs coquilles composée d'un grand nombre de denticules, leur animal semblable à celui du pectoncle, mais qui s'attache par des fils sortans de son pied comme dans les jambonneaux.

L'*anadara* se trouve, quoiqu'assez rarement, dans les sables de l'embouchure du Niger, & il paroît qu'il est commun aux îles Moluques où les Malays l'appellent *anadara*, selon Rumphe qui en donne une bonne figure avec la dénomination suivante, *pecten virgineus, Malaicensibus bia-anadara* dans son *Museum*, *pag. 142*, *art. 8*, *pl. XLIV*, *fig. j.* nous l'avons représenté sous ce nom à la *planche XVIII* de notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, *pag. 248*.

Sa coquille a près de deux pouces de largeur, & moitié moins de longueur. Ses extrémités sont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle porte sur son extérieur environ 35 cannelures longitudinales, tantôt rondes, tantôt applaties, qui paroissent quelquefois divisées en deux par la moitié, & traversées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins.

Ses battans sont marqués intérieurement sur leurs bords d'un pareil nombre de sillons & de cannelures, au-delà desquelles on voit comme les vestiges d'un grand nombre de sillons très-fins qui s'étendent jusqu'à leur sommet. Ils portent chacun 56 à 60 dents qui forment leur charniere.

Cette coquille est blanche tant au-dedans qu'au-dehors, & recouverte d'un périoste assez épais & très-velu. Elle tient communément aux rochers par un nerf qui, partant du pied de l'animal, passe au travers de l'ouverture que les battans de la coquille laissent entr'eux : ce nerf la déborde à peine de deux lignes de longueur; il ne s'épanouit pas en nombre de fils, comme celui du jambonneau, mais il est fort applati, d'une dureté semblable à celle de la corne dans l'endroit où il est attaché aux rochers, & s'amollit ensuite à proportion qu'il s'approche davantage du corps de l'animal. (*M. ADANSON.*)

* ANADYOMENE, (*Histoire de l'art, Antiq. Peinture, Sculpture.*) La Vénus *Anadyomene* est très-célebre dans l'antiquité. Auguste, dit Pline, consacra dans le temple de César, son pere, un tableau d'Apelles, représentant Vénus sortant de la mer, à laquelle on donna le nom d'*Anadyomene. Venerem exeuntem è mari divus Augustus dicavit in delubro patris Cæsaris, quæ Anadyomene vocatur.* Plin. *lib. XXXV. cap. 10.* L'attitude, sous laquelle ce grand artiste offrit cette déesse aux yeux des Grecs, étoit si convenable & si frappante, quoique de la plus grande simplicité, que toute la Grece s'accorda à lui donner le nom d'*Anadyomene*, c'est-à-dire, *essuyant ses cheveux en sortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée.* Personne n'ignore l'origine & la naissance de Vénus. Jupiter, après l'horrible attentat qu'il osa commettre sur la personne de Saturne, ayant jetté dans la mer les parties qu'il avoit retranchées à son pere, alors, dit le poëte Hésiode dans sa *Théogonie*, on vit flotter sur la surface des eaux un amas d'écume blanche, qui produisoit, & formoit dans son sein une jeune fille. Cette écume s'approcha d'abord de l'île de Cythere; de-là, poussée par les flots, elle fut portée sur la côte de l'île de Chypre, où cette masse flottante s'étant tout-à-coup entr'ouverte; on en vit sortir une jeune déesse, dont l'éclat, la beauté & la majesté étonnoient les regards. Dès le premier moment de sa naissance, l'aimable déesse se présente à l'assemblée des dieux, qui la reçoivent parmi eux : le dieu d'amour l'accompagnoit, & les plaisirs suivoient ses pas.

Apelles voulant peindre la naissance de Vénus, saisit l'instant où, du sein de l'écume entr'ouverte, la déesse s'éleve sur la surface des eaux. Les vers grecs, que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas surpassé, dit Pline à l'endroit cité; mais ils l'ont rendu célebre. On trouve cinq épigrammes dans l'*Anthologie*, dont cet ouvrage est le sujet. Nous allons en donner la traduction, avant que de passer aux réflexions relatives à la peinture, que dut naturellement produire la contemplation de ce chef-d'œuvre, dont il ne nous est resté que des copies sculptées.

Premiere épigramme. « Voyez Vénus sortant du » sein des eaux qui viennent de lui donner le jour; » c'est l'ouvrage du pinceau d'Apelles. Contem- » plez la déesse qui, de ses belles mains, a saisi sa » chevelure toute mouillée : elle exprime de ses che- » veux humides, l'écume blanche dont elle vient » de naître. Minerve & Junon, avouant désormais » leur défaite, diront elles-mêmes : charmante » Vénus, nous ne vous disputerons plus le prix de » la beauté ».

Seconde épigramme. « Apelles vit Cypris au » moment de sa naissance, lorsqu'elle sortit toute » nue du sein de la mer qui l'avoit enfantée. Le » peintre offre à nos regards la déesse, telle qu'il » la vit en ce moment, couverte d'écume, & l'ex- » primant de ses cheveux avec ses belles mains ».

Troisieme épigramme. « Lorsque Vénus toute » mouillée de l'écume qui découle de ses cheveux, » sortit nue du sein des flots, elle porta d'abord ses » mains sur la chevelure qui couvroit ses belles » joues, pour exprimer de ses cheveux humides » l'eau écumante de la mer. La déesse montroit son » sein à découvert, & tout ce qu'il est permis d'ex- » poser à la vue. Mais si Vénus est aussi belle en » effet, qu'elle le paroît dans ce tableau, qu'à la » vue de la déesse, toute la fierté du courage de » Mars s'étonne & se confonde ».

Quatrieme épigramme. « La mer venoit d'accou- » cher, & la reine de Paphos, qui sortoit de son » sein, par le pinceau d'Apelles, ouvroit en ce » moment, pour la premiere fois, ses beaux yeux » à la lumiere. Vous, dont les regards sont attirés » par ce tableau, hâtez-vous de vous en éloigner, » de peur que l'écume que la déesse exprime de » ses cheveux humides, ne réjaillisse sur vous. Si » Vénus, disputant la pomme, dévoila jamais aux » yeux de Pâris tous les charmes qu'elle montre » ici, c'est bien injustement que Pallas a ruiné de » fond en comble la ville de Troie ».

La cinquieme épigramme est moins naturelle que celles-là; & nous nous dispenserons de la rapporter, parce que la satiété des choses agréables conduit aisément à la fadeur. Les quatre premieres suffisent pour faire voir combien la poésie s'est exercée sur ce sujet. On diroit que le tableau d'Apelles fût proposé pour sujet d'un prix de poésie, & que les plus célebres poëtes Grecs, enflammés du beau feu qui animoit le pinceau de l'artiste, se firent une gloire de chanter la Vénus *Anadyomene.*

Les actions, & les dispositions véritablement agréables en peinture, doivent être simples & nécessaires, alors elles plaisent sans frapper; & la satisfaction qu'elles procurent, n'est précédée, ni même accompagnée d'aucun étonnement; le charme séducteur se fait d'autant plus sentir, que l'attitude, qui produit cette impression favorable, ne permet pas de concevoir une position différente; elle persuade au contraire qu'elle n'a point été recherchée, & qu'elle est un effet du hasard. La nécessité de recourir à la réflexion, pour se rendre compte de la satisfaction qu'on éprouve, est un témoignage de la vérité de ces impressions, de leur genre, de leur caractere.

La position, dont Apelles a fait choix pour exprimer sa Vénus sortant de la mer, est, à mon gré, le plus grand exemple des graces produites par la justesse & la simplicité; & si, comme nous l'apprend la seconde épigramme de l'Anthologie, il l'a représentée à mi-corps, il a nécessairement donné une si juste idée d'un caractere simple, noble & naïf, il a exécuté son trait avec une si grande précision; il l'avoit si bien pensé, que le sculpteur, qui travailla la figure de bronze antique, dont on trouve ici la représentation (*Planche I des Antiquités*), a saisi toutes ces expressions, & nous fait voir encore aujourd'hui cette jeune personne debout, sans aucun contraste apparent : ses beautés n'ont aucun secours étranger, & ne sont couvertes d'aucun voile; pratique quelquefois nécessaire, mais qui sert ordinairement à cacher bien des foiblesses, & que l'on peut souvent regarder comme un prétexte, dont les Grecs ne se sont presque jamais servi : ils étoient trop savans, & l'expérience leur avoit appris que la nature présente elle-même ses beautés, selon la grandeur & le ressort de la tête qui l'étudie. La Vénus d'Apelles est représentée dans le moment qu'elle paroît au jour; elle est

dans l'ignorance de ses charmes, & ne témoigne aucune surprise; elle n'a besoin ni d'effort ni de mouvement. Déesse, & sans passion, l'ingénuité l'accompagne, & la curiosité ne la peut animer; mais son premier soin est de plaire, & de paroître à son avantage. Dès-lors elle est occupée de sa parure naturelle; elle arrange & dispose ses cheveux: le soin qu'elle apporte pour les essuyer, prouve qu'elle vient de sortir de l'eau; & tout ce qui rappelle une action précédente, est une preuve aussi rare que constante du génie des artistes. Que de parties muettes & possibles, dans le même instant, faut-il réunir avec sagesse & convenance, pour les faire concourir à l'expression d'un objet fixe & immuable, tel qu'il est pour la peinture! Ainsi l'attitude qu'Apelles a préférée, est savante sans le paroître, fine par une action convenable au sexe & à l'âge; agréable, parce qu'elle est dans la nature; que l'œil le plus sévere n'y peut remarquer la moindre affectation; & qu'enfin, sous l'enveloppe la plus simple & la plus juste, l'esprit charmé n'a nul besoin de sous-entendre & de démêler, & qu'il ne peut y parvenir sans le secours de la réflexion. Il résulte de toutes celles que l'on peut faire, que, plus on étudie les anciens, plus on est frappé du mérite & de la supériorité des Grecs. Dans toutes les opérations de l'esprit, les productions de cette heureuse nation sont les seules qui présentent les exemples de la justesse & de la simplicité: le desir de montrer de l'esprit, cette maladie qui tourmente les modernes, ne s'est introduit chez eux que fort tard, & dès-lors le bon goût s'est affoibli. Le peu de progrès de nos connoissances & de nos talens, vient en grande partie de ce qu'on lit peu les anciens, & que l'on s'écarte des grands & véritables exemples qu'ils ont laissés.

Telles sont les réflexions sensibles & judicieuses de M. le comte de Caylus, sur ce tableau d'Apelles. Cet habile connoisseur, à qui l'art doit infiniment, a fait un excellent mémoire sur la Vénus *Anadyomene*, dont cet article est un extrait. Il eût été difficile d'y substituer quelque chose d'aussi bien pensé, d'aussi finement senti.

Le Titien a osé traiter le même sujet: il a représenté Vénus essuyant ses cheveux, seule & dans l'eau jusqu'au-dessous de la ceinture. Le peintre Grec ne l'avoit pas tant découverte. Le moderne n'a point exprimé cette écume, de laquelle la déesse étoit née, & dont l'ancien avoit heureusement profité pour la vérité de l'histoire, & pour faire une opposition avec les chairs, & les eaux calmes de la mer; car elles devoient être aussi attentives que le reste de la nature à la naissance de Vénus. Mais le Titien a ajouté une coquille qui nage aux côtés de la déesse. Quoique ce tableau du Titien soit très-beau, il n'a point cette élégante précision de trait, jointe à cette vénusté, que toute l'antiquité s'accorde à donner à Apelles, & que l'on peut regarder comme la partie sublime des opérations de l'art.

On ne peut douter que la Vénus *Anadyomene*, devenue si célebre, n'ait été traitée par des sculpteurs Grecs, qui l'auront copiée, ou plutôt arrangée & disposée pour leur art, c'est-à-dire, qui auront nécessairement ajouté les parties de la ronde-bosse, pour faire une statue d'une figure peinte. M. le Comte de Caylus reçut en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juste, qu'il avoit vu plusieurs pierres gravées, représentant la même figure. Le sculpteur habile, frappé de la beauté de son modele, & touché de la simplicité de son action, ne s'est permis que les additions que la sculpture exigeoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Il aura fait poser la nature dans la même attitude, pour étudier les parties que le peintre n'avoit pas exprimées; & évitant d'altérer celles que le peintre avoit essentiellement décidées, la nature l'aura guidé elle-même pour la position des jambes, l'expression du dos, & la richesse des belles formes qu'Apelles n'avoit point représentées. C'étoit l'unique moyen de rendre sa figure plus approchante de la pureté de son original: elle fait voir l'agréable balancement, & l'élégante disposition du bel antique. Le trait de la gravure (*Planche I. des Antiquités, Suppl.*), qui la représente, a été aussi exprimé d'après nature.

ANADYR, (*Géogr.*) riviere considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-ouest au nord-est, & son embouchure dans l'océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jenisca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les Russes ont sur cette riviere un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*C. A.*)

* § ANÆTIS, ANETIS, ANAÏTIS, (*Mythol.*) & ANITIS, dont on a fait un second article, sont la même déesse: c'est Diane, appellée encore *Anaïs*. Elle est nommée *Nanée* dans les livres des Machabées: c'est le temple de cette déesse qu'Antiochus voulut piller. Marc-Antoine exécuta long-tems après ce qu'Antiochus n'avoit pu faire: il pilla le temple de Nanée, ou de Diane d'Elimaïs. Hyde, dans son livre *de Religione veterum Persarum*, parle souvent de cette déesse. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § ANAGNIE *ou* AGNANI, (*Géogr.*) ville d'Italie, dans la Campagne de Rome; & AGNANIE *ou* ANAGNI, ville d'Italie, dans l'État ecclésiastique & la Campagne de Rome, sont la même ville, dont il étoit inutile de faire deux articles. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANAGOGIES, (*Mythol.*) fêtes qui se célébroient par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano en Sicile, en l'honneur de Vénus, comme si elle fût partie pour aller en Lybie: on la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. (+)

§ ANAGRAMME, (*Belles-Lettr.*) ce jeu d'esprit, qui consiste à transposer les lettres d'un nom ou d'une proposition entiere, pour en former un nouveau mot ou une nouvelle proposition, est une invention inconnue dans la belle antiquité. On s'en est servi pour amener ou l'éloge ou la satyre de la personne dont le nom donnoit l'*anagramme*. Cette pénible bagatelle n'est heureusement plus guere accueillie aujourd'hui; il faut convenir néanmoins que parmi ces *anagrammes*, il s'en trouve quelques-unes de très-jolies. Celle que nous allons rapporter semble mériter d'être conservée. En voici l'occasion. Le jeune Stanislas, depuis roi de Pologne, étant revenu de ses voyages, toute l'illustre maison des Lescinski se rassembla à Lissa pour le complimenter sur son retour. Le célebre Jablonski, alors recteur du college de Lissa, fit, à cette occasion, un discours oratoire, qu'il fit suivre de divers ballets & exécutés par treize danseurs, qui représentoient autant de jeunes héros. Chaque danseur tenoit à la main un bouclier, sur lequel étoit gravé, en caracteres d'or, l'une des treize lettres des deux mots: DOMUS LESCINIA, & à la fin de chaque ballet, les danseurs se trouvoient rangés de maniere que leurs boucliers formoient autant d'*anagrammes* différentes.

Au premier ballet c'étoit l'ordre naturel:

	Domus Lescinia.
Au second,	*Ades incolumis.*
Au troisieme,	*Omnis es Lucida.*
Au quatrieme,	*Mane sidus loci.*
Au cinquieme,	*Sis columna dei.*
Et au dernier,	*I, scande solium.*

Cette derniere *anagramme* est d'autant plus remarquable qu'elle fut une espece de prophétie. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

§ ANAGYRIS, (*Botaniq.*) en François, *bois-puant*; en Anglois, *stinking bean-trefoil*; en Allemand, *stinckbaum*.

Caractere générique.

La fleur, qui est papillonnacée, est composée d'un pavillon cordiforme qui dépasse beaucoup le calice de deux ailes ovales & simples & d'une nacelle, plus longues que le pavillon. L'embryon devient une grande silique oblongue, qui contient plusieurs semences réniformes.

On ne connoît qu'une seule espece de ce genre, qui est de la classe des *monogynia decandria* de Linnæus.

Anagyris à feuilles ovales & à fleurs latérales.

Anagyris foliis ovatis, floribus lateralibus. Anagyris fœtida. Bauh. Pin. 391.

Stinking bean-trefoil.

Cet arbrisseau croît naturellement en Espagne, en Sicile, en Italie, dans la France méridionale, aux lieux montagneux, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix pieds. Dans la France septentrionale, ainsi qu'en Angleterre, il craint le froid; il faut le planter près d'un mur exposé au midi, ou lui pratiquer, dans un bosquet, un bon abri entre des haies d'arbres toujours verds, & l'empailler durant les jours froids.

Il produit en avril & en mai des épis de fleurs d'un jaune éclatant qui ressemblent à ceux du grand cytise.

Il se multiplie de semences & de marcottes. On doit le semer à la fin de mars dans des caisses emplies de bonne terre légere, enterrées dans une couche tempérée; si les graines sont bonnes, les arbustes paroîtront au bout d'un mois; on leur fera passer les trois premiers hivers sous des caisses à vitrage; mais le premier printems après la germination, on aura transplanté chaque arbuste dans un petit pot: ces pots doivent être enterrés pendant l'été dans un lieu qui soit à l'abri des vents froids. Le troisieme printems, après la premiere transplantation, on plantera ces arbustes avec leurs mottes dans l'endroit où ils doivent demeurer.

Les marcotes se font également vers les derniers jours de mars, & si on a soin de les arroser pendant la sécheresse, elles seront au printems de l'année suivante, suffisamment pourvues de racines. Au commencement de l'automne, peu avant que cet arbuste perde ses feuilles, on sévrera les marcottes, & on les plantera à demeure. Les plus foibles doivent être mises dans des pots, & jusqu'à ce qu'elles soient plus robustes, ces pots seront placés l'hiver dans des caisses à vitrage. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ANALOGIE, s. f. (*Belles-Lettres.*) sans compter l'accord de la parole & de la pensée, qui est la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, nous avons encore dans le style plusieurs rapports à observer, lesquels peuvent être compris sous le terme d'*analogie*.

Par l'*analogie* du style en lui-même, on entend l'unité de ton & de couleur. Le langage a différens tons, celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du monde & de la cour, qu'on appelle *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poésie héroïque, & dans tout cela une infinité de gradations & de nuances qui varient encore selon les âges, les conditions & les mœurs.

Par l'unité de ton & de couleur, on ne doit pas entendre la monotonie; le style peut être homogene sans uniformité. C'est dans la variété des mouvemens & des images que consiste la variété du style. Les tons différens dont je parle, sont à la langue ce que les divers modes sont à la musique: chaque mode a son systême de sons analogues entr'eux, chaque style a de même un cercle de mots, de tours & de figures qui lui conviennent, & dont plusieurs ne conviennent qu'à lui. C'est dans ce cercle que la plume de l'écrivain doit s'exercer; & plus elle y conserve de liberté, de vivacité & d'aisance, plus, dans ces limites étroites, le style a de variété.

Le ton le plus aisé à prendre & à soutenir, après celui du bas peuple, c'est le ton de la haute éloquence & de la haute poësie, parce qu'il est donné par les bons écrivains, & qu'il ne dépend presque plus des caprices de l'usage. Un homme au fond de sa province peut, en étudiant Racine, Fénélon & M. de Voltaire, se former au style héroïque.

Le ton le plus difficile à saisir & à observer avec justesse, est celui du familier noble; parce qu'il est le plus sujet de tous aux variations de la mode; que les couleurs en sont aussi délicates que changeantes; & que pour les appercevoir il faut un sentiment très-fin & habituellement exercé. C'est sur quoi les gens du monde sont le plus éclairés & le moins indulgens. Toute la sagacité de leur esprit semble appliquée à remarquer les expressions qui s'éloignent de leur usage; ou plutôt, sans étude & sans intention, ils en sont frappés, comme par instinct, & les bienséances de style ont en eux des juges aussi séveres que les bienséances des mœurs. Voilà pourquoi un ouvrage dans le genre familier noble ne peut être bien écrit, dans notre langue, qu'à Paris, & par un homme qui se soit formé au milieu de cette société choisie qu'on appelle *le monde*.

C'est encore moins par la diversité des tons, que par l'incertitude & la variation continuelle de leurs limites, qu'il est difficile d'observer, en écrivant, une parfaite *analogie* de style. Parler le langage simple de l'honnête bourgeois, sans tomber jamais dans celui du bas peuple; parler le langage noble & familier de la cour & du monde, sans s'élever jusqu'au ton de la haute éloquence, sans s'abaisser jusqu'au ton bourgeois; donner à chacun la couleur & la nuance qui lui est propre, & conserver sans monotonie cette *analogie* constante, dans le dégré de noblesse ou de simplicité qui lui convient: voilà l'extrême difficulté.

A mesure qu'une langue se polit, & que le goût s'épure, les divers styles s'affoiblissent, & leur cercle se rétrecit. Le goût leur faisant le partage des termes & des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes dont nous avons parlé, une partie aux arts & aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire & aux ouvrages mystiques; la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies & fortes qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eût admises.

Bien des gens regrettent la langue d'Amiot & de Montagne, comme plus riche & plus féconde: c'est qu'elle admettoit tous les tons. Les écrivains sont aujourd'hui les esclaves de l'usage; Amiot & Montagne en étoient les rois.

On a prétendu que la diversité des tons dans le langage, tenoit à la distinction marquée des différentes classes de citoyens dans une monarchie. Si cela est, heureux l'écrivain dont la langue est celle d'une république.

La même raison nous fait porter envie aux anciens. Peut-être leurs langues avoient-elles des tons aussi variés que la nôtre. Mais la gêne à laquelle

ils étoient soumis, par rapport à l'*analogie*, n'est pas sensible pour nous. Presque rien ne nous semble bas dans les écrits des Grecs & des Latins; les nuances délicates nous échappent, les inégalités du style ont disparu dans l'éloignement. Nous sommes bien juges des choses, mais nous ne le sommes plus des mots; & ce n'est guere que sur parole que nous croyons Térence & Horace plus élégans que Plaute & Juvenal.

Il y a de plus entre l'expression & la pensée, une autre espece d'*analogie*, & celle-ci est donnée ou par la nature ou par l'habitude.

Quand la parole exprime un objet qui, comme elle, affecte l'oreille, elle peut imiter les sons par des sons, la vîtesse par la vîtesse, & la lenteur par la lenteur, avec des nombres analogues. Des articulations molles, faciles & liantes, ou rudes, fermes & heurtées, des voyelles sonores, des voyelles muettes, des sons graves, des sons aigus, & un mêlange de ces sons plus lents ou plus rapides sur telle ou sur telle cadence, forment des mots qui, en exprimant leur objet à l'oreille, en imitent le bruit ou le mouvement, ou l'un & l'autre à la fois, comme en latin: *boatus*, *ululatus*, *fragor*, *frendere*, *fremitus*; en Italien, *rimbombare*, *tremare*; en François, *hurlement*, *gazouiller*, *mugir*.

C'est avec ces termes imitatifs, que l'écrivain forme une succession de sons qui, par une ressemblance physique, imitent l'objet qu'ils expriment:

Olli inter sese magna vi brachia tollunt
In numerum. . . . .

Soupire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.

Les exemples de cette expression imitative sont rares, même dans les langues les plus poëtiques. On a mille fois cité une centaine de vers Latins ou Grecs, qui par le son & le mouvement, ressemblent à ce qu'ils expriment. Mais plût au ciel que notre langue n'eût que cet avantage à envier à celles d'Homere & de Virgile!

Une *analogie* plus fréquente dans les poëtes anciens & dans nos bons poëtes modernes, est celle du style qui peint, non pas le bruit & le mouvement, mais le caractere idéal ou sensible de son objet. Cette *analogie* consiste non-seulement dans l'harmonie, mais sur-tout dans le coloris. Alors le style n'est pas l'écho, mais l'image de la nature. Il est doux & lent dans la plainte, impétueux dans la colere, rompu dans la fureur. Il peint le calme des passions comme celui d'un nuit tranquille; il peint le trouble des esprits comme celui des élémens.

Illa graves oculos conata attollere, rursus
Deficit. Infixum stridet sub pectore vulnus.
Ter sese attollens; cubitoque innixa levavit;
Ter revoluta toro est. Oculisque errantibus alto
Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque repertâ.

Cette sorte d'*analogie* suppose un rapport naturel, & une étroite correspondance du sens de la vue avec celui de l'ouie, & de l'un & l'autre, avec le sens intime, qui est l'organe des passions. Ce qui est doux à la vue nous est rappellé par des sons doux à l'oreille, & ce qui est riant pour l'ame, nous est peint par des couleurs douces aux yeux. Il en est de même de tous les caracteres des objets sensibles; le tour, le nombre, l'harmonie, le coloris du style peut en approcher plus ou moins; mais cette ressemblance est vague, & par-là peut être plus au gré de l'ame qu'une imitation fidelle; car elle lui laisse plus de liberté de se peindre à elle-même ce que l'expression lui rappelle: exercice doux & facile qu'elle se plaît à se donner.

L'*analogie* d'habitude est celle que des impressions répétées ont établie entre les signes de nos idées, & nos idées elles-mêmes.

C'est, comme nous l'avons dit, la premiere regle de l'art de parler & d'écrire, que l'expression réponde à la pensée. Mais observons que cette liaison qui le plus souvent est commune à toute une filiation d'idées & de mots, est quelquefois aussi particuliere & sans suite, sur-tout dans le langage métaphorique. On dit la *vertu* des plantes, on ne dit pas des plantes *vertueuses*. On dit que le travail est *rude*, & on ne dit point la *rudesse* du travail. On dit *voler à fleur d'eau*, & on ne dit pas que l'eau est *fleurie*. On dit le *mystere* pour le *secret*, & on ne dira point (comme a fait le traducteur des poésies de Utz, poëte lyrique allemand) les *myrthes mystérieux*, pour dire *qui sont l'asyle du mystere*. Quelquefois même un simple déplacement des mêmes mots change le sens: *achever de se peindre*, & *s'achever de peindre*, ne signifient point la même chose. L'*analogie* des mots entre eux n'est donc pas une raison de les appliquer à des idées analogues entre elles. L'usage n'est pas conséquent.

Observons aussi que la liaison établie entre les mots & les idées, est plus ou moins étroite, selon le degré d'habitude; & que de-là dépend sur-tout la vivacité, la force, l'énergie de l'expression.

Toutes les fois qu'on veut dépouiller une idée d'un certain alliage qu'elle a contracté, dans son expression commune, en s'associant avec des idées basses, ridicules & choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'est-à-dire le mot d'habitude. De même lorsque par des idées accessoires on veut relever, ennoblir une idée commune, au lieu de son expression simple & habituelle, on a raison d'y employer l'artifice de la métamorphose ou de la circonlocution.

Lorsqu'Egiste parlant à Mérope, veut lui donner de sa naissance l'idée noble qu'il en a lui-même, il ne lui dit pas, *mon pere est un honnête villageois*; il lui dit:

Sous ces rustiques toits mon pere vertueux
Fait le bien, suit les loix, & ne craint que les dieux.

Lorsque Don Sanche d'Aragon, avec plus de hauteur & plus de fierté, veut reconnoître, sans détour l'obscurité de son origine, il dit avec franchise:

Je suis fils d'un pêcheur.

Ces deux exemples font assez sentir dans quelles circonstances il est avantageux d'employer le mot propre, & dans quelle autre la métamorphore ou la circonlocution.

Mais où le mot propre a l'avantage & ne peut être suppléé, c'est dans les choses de sentiment, à cause de son énergie, c'est-à-dire à cause de la promptitude & de la force avec laquelle il réveille l'impression de son objet. Voyez cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire, dans l'oraison funebre d'Henriette: *madame se meurt, madame est morte!*

Comme les lieux qui nous ont vu naître, & que nous avons habités dans l'âge de l'innocence & de la sensibilité, nous rappellent de vives émotions, & occasionnent des retours intéressans sur nous-mêmes; ainsi, & par la même raison, notre premiere langue réveille en nous à tous momens des affections personnelles dont l'intérêt se réfléchit. Ce qu'on nous a dit dès nos plus jeunes ans, ce que nous avons dit nous-mêmes d'affectueux & de sensible, nous touche bien plus vivement lorsque nous l'entendons redire dans les mêmes termes, & dans des circonstances à-peu-près semblables: *ah mon pere! ah mon fils!* sont mille fois plus pathétiques pour moi qui suis françois, qu'*heu pater! heu fili!* &

& l'expreſſion s'affoiblit encore ſi l'on traduit les noms de *fils* & de *pere* par ceux de *nate* & de *genitor*, dont le ſon n'eſt plus reſſemblant.

L'abbé du Bos explique l'affoibliſſement de la penſée ou du ſentiment exprimé dans une langue étrangere, par une eſpece de traduction qui ſe fait, dit-il, dans l'eſprit, comme lorſqu'un françois entend le mot anglois *God*, il commence par le traduire, & ſe dit à lui-même *Dieu*, enſuite il penſe à l'idée que ce mot exprime, ce qui ralentit l'effet de l'expreſſion, & par conſéquent l'affoiblit.

Mais la véritable cauſe de cet affoibliſſement, c'eſt que le mot étranger, quoique je l'entende à merveille, ſans réflexion ni délai, n'eſt pas lié dans ma penſée avec les mêmes impreſſions habituelles & primitives, que le mot de ma propre langue; & que les émotions qui ſe renouvellent au ſon du mot qui les a produites, ne ſe réveillent pas de même au ſon d'un mot étranger, & ſi j'oſois le dire, inſolite à mon oreille & à mon ame. Ainſi quoiqu'il y ait beaucoup à gagner, du côté de l'abondance & de la nobleſſe, à écrire dans une langue morte, parce qu'elle n'a rien de trivial pour nous, il y a encore plus à perdre du côté de l'*analogie* & de la ſenſibilité.

Pour ce qui regarde le ſtyle métaphorique & l'*analogie* des images, ſoit avec la penſée, ſoit avec elles-mêmes, *voyez* IMAGES (*Belles-Lettres.*) *Suppl.* (*M.* MARMONTEL.)

§ ANALYSE, (*Mathématiques.*) Le judicieux & profond écrivain qui a compoſé l'*article* ANALYSE du *Dictionnaire des Sciences*, &c. s'eſt borné au ſens que les modernes donnent à ce mot; & dans ce ſens il a traité ce ſujet d'une maniere digne de lui dans l'article cité & dans les autres auxquels il renvoie. Cependant je ne crois pas inutile de dire quelque choſe de la méthode des anciens.

L'*analyſe*, dit *Pappus* dans la préface du ſeptieme livre de ſes *Collections mathématiques*, eſt la méthode de parvenir, par des conſéquences néceſſaires depuis ce qu'on cherche, & qu'on regarde comme déja trouvé, à une concluſion qui fourniſſe la réponſe à la queſtion propoſée, c'eſt-à-dire, à une propoſition connue & miſe au nombre des principes.

Le but de l'*analyſe* eſt ou de découvrir la vérité, ou de trouver le moyen d'exécuter ce qu'on s'eſt propoſé. Conſidérée ſous le premier point de vue, l'*analyſe* s'appelle *théorétique*; elle ſuppoſe certaine la propoſition douteuſe, & en tire des conſéquences juſqu'à ce qu'elle parvienne à une concluſion manifeſtement vraie ou manifeſtement fauſſe. Dans le premier cas la propoſition priſe pour vraie, l'eſt réellement, & dans le ſecond cas elle eſt fauſſe. Sous la ſeconde face l'*analyſe* ſe nomme *problématique*; elle regarde comme fait ce qu'on doit faire, & tire de cette ſuppoſition des conſéquences juſqu'à ce qu'elle parvienne à une concluſion évidemment poſſible & exécutable, ou certainement impoſſible; dans le premier cas, le problême eſt poſſible; dans le ſecond il eſt impoſſible; toujours il eſt réſolu, comme il eſt manifeſte.

Je me ſuis ſervi du mot *exécutable* pour rendre le ποιητὰ des Grecs, parce que les anciens diſtinguoient, pour ce qui concerne les problêmes, ce que nous ſavons & pouvons exécuter de ce qui eſt poſſible en ſoi, mais que nous ne pouvons pas déterminer. Ainſi la triſection de l'angle eſt poſſible en elle-même; elle eſt poſſible géométriquement, c'eſt-à-dire, par la ligne droite & le cercle: la quadrature indéfinie du cercle eſt poſſible en elle-même; mais nous ne la connoiſſons pas. Les anciens ne regardoient pas comme pleinement & géométriquement réſolu un problême qui étoit ramené à la triſection de l'angle ou à la quadrature du cercle.

J'ai dit que la quadrature indéfinie du cercle eſt poſſible; j'ai voulu dire que l'impoſſibilité de trouver un eſpace terminé par des droites & égal à la ſurface d'un ſegment de cercle quelconque, n'eſt pas démontrée. Au reſte je ſais qu'il eſt démontré qu'on ne peut pas exprimer par nombres la vraie raiſon du diametre à la circonférence. Ainſi je regarde comme impoſſible la quadrature *arithmétique* du cercle, mais je crois très-poſſible la quadrature *géométrique*; nous en avons un exemple dans les *Lunules* d'Hippocrate. Revenons.

Les anciens n'avoient rien qui reſſemblât à notre calcul: ils pratiquoient leur *analyſe* à force de tête. Pour en diminuer la difficulté, ils avoient compoſé des livres qui contenoient la ſolution détaillée de quelques problêmes généraux, auxquels ils tâchoient de ramener les autres. La note de ces livres ſe trouvent dans le *Dictionnaire des Sciences*, &c. (*article* ANALYSE). Ainſi l'on regardoit comme réſolu un problême qui étoit réduit à celui de faire paſſer un cercle par deux points donnés, enſorte qu'il touchât une droite donnée de poſition; parce que ce dernier problême étoit réſolu dans le traité *de Tactionibus* d'Apollonius.

Il ne nous reſte des écrits analytiques des anciens que les *Data* d'Euclide, & le traité *de ſectione rationis* d'Apollonius. Nous devons ce dernier à l'étonnante patience & à la merveilleuſe ſagacité du célebre Edmond Halley qui le traduiſit de l'Arabe qu'il ignoroit. Feu M. Simſon, profeſſeur à Edimburg, a fort bien reſtitué ces *lieux plans* d'Apollonius. Quelques autres traités ont été rétablis par d'autres auteurs qui tous ſe ſont ſervis de l'algébre, & ont fourni une tâche qui de cette maniere n'étoit pas fort difficile. « Mais, dit Halley, autre choſe eſt réſoudre » en quelque façon un problême, ce qu'ordinaire- » ment on peut exécuter de pluſieurs manieres dif- » férentes; autre choſe eſt le réſoudre par la mé- » thode la plus élégante, en faiſant uſage de l'*ana-* » *lyſe* la plus courte & la plus claire, & de la ſin- » theſe ou conſtruction la plus convenable & la plus facile ». C'eſt ce que les anciens ont fait, &c. (*Verum perpendum eſt, aliud eſſe problema aliqualiter reſolutum dare, quod modis variis plerumque fieri poteſt, aliud methodo elegantiſſimâ idipſum efficere, analyſi breviſſimâ & ſimul perſpicuâ, ſyntheſi concinnâ & minimè operoſâ. Hoc veteres præſtitiſſe, argumento eſt* Apollonii *liber, quem in præſentarium tibi ſiſtimus.* Halley, *præf. ad Apoll. de ſect. rat. circa finem*).

Si nous en croyons cet homme illuſtre, qui certainement poſſédoit les calculs des modernes, la méthode des anciens diſpute à l'algebre l'avantage de la facilité, & l'emporte de beaucoup ſur elle par l'évidence & l'élégance de ſes démonſtrations (*methodus hæc cum* algebra ſpecioſa *facilitate contendit, evidentiâ verò & demonſtrationum elegantiâ eam longe ſuperare videtur.* Halley *loc. cit. pag.* 4). Je ne vais pas ſi loin. A mon avis les découvertes étonnantes que les modernes ont faites dans la phyſique & dans les mathématiques, ſont uniquement dues à leurs calculs. Pour s'élever au-deſſus des connoiſſances ordinaires, les anciens devoient péniblement entaſſer raiſonnement ſur raiſonnement, comme les géans entaſſerent montagne ſur montagne pour eſcalader les cieux. Les modernes, comme Dédale, ſe ſont fait des aîles, avec leſquelles ils montent aiſément aux plus ſublimes régions auxquelles puiſſe s'élever l'entendement humain. Ceux qui ont perfectionné les calculs, & qui les perfectionnent journellement avec tant de peine & avec tant de ſagacité, méritent toute notre admiration & toute notre reconnoiſſance.

Les calculs ont deux avantages ſur la méthode des anciens. Ils ſoulagent infiniment l'attention par les ſymboles qu'ils emploient; & ils ne demandent que la connoiſſance d'un petit nombre de théorêmes pour réſoudre les problêmes les plus difficiles. Ils ſont pour les ſciences ce que les métaux ſont pour le commerce; ils repréſentent ſans embarras & procurent ſans peine les vraies richeſſes. Il me ſemble cependant qu'on tireroit encore plus de parti des calculs, ſi l'on faiſoit plus d'uſage de quelques théorêmes que les anciens nous ont laiſſés. Tels ſont ſur-tout, à mon avis, ceux qui ſont contenus dans le livre des *Data* d'Euclide. Il ne renferme que quatre-vingts & quinze théorêmes; Pappus, dans ſa préface, n'en compte que quatre-vingt-dix). De ces théorêmes, au moins quarante ſont connus au moindre géometre. Il ſuffiroit de charger ſa mémoire de quarante ou quarante-cinq propoſitions de plus. Pour en voir l'utilité, conſidérons rapidement la nature de ces *Data*. Je tâcherai de me mettre à la portée de ceux même qui ne ſont pas géometres.

Quand on commande par exemple, une table à un menuiſier, ce n'eſt pas aſſez de dire qu'on veut une table; il faut fixer la matiere, la figure, les dimenſions. Quand on propoſe un problême à un géometre, il faut déterminer certaines choſes. Il ne ſuffit pas de dire qu'on veut un triangle; il faut déterminer ou la longueur de chaque côté de ce triangle ou celle de deux côtés & la grandeur de l'angle que ces deux côtés forment, ou la longueur d'un côté, & la grandeur des deux angles qui ſont ſur ce côté, &c.

Dans cet exemple, les côtés & les angles, en général toutes les choſes qui ſont déterminées par celui qui propoſe le problême, s'appellent des *données* ou des *data*, d'un mot latin que les géometres François ont adopté. Je les appellerai des *données par convention*. Car chaque choſe qui eſt donnée de cette maniere eſt néceſſairement accompagnée d'autres données, qu'on ne découvre qu'avec quelque attention; par exemple les trois côtés d'un triangle étant donnés de longueur, les angles, la ſurface du triangle, la perpendiculaire tirée du ſommet d'un angle ſur le côté oppoſé &c. ſont auſſi donnés. C'eſt ainſi qu'ayant preſcrit au menuiſier la ſorte de bois & les dimenſions de ma table, je lui ai auſſi preſcrit le poids. J'appelle *données en conſéquence* les données de la ſeconde ſorte, pour les diſtinguer de celles de la premiere.

Euclide réduiſit ſous certains chefs tout ce qui peut être donné *par convention* en Géométrie, & fit voir les *données en conſéquence* qui néceſſairement accompagnent chaque *donnée par convention*. C'eſt ce que contient ſon livre des *Data*. Les propoſitions qu'on y trouve, ſervent d'abord à faire voir quelles conditions d'un problême ſont ſuperflues, parce qu'elles ſont néceſſairement renfermées dans les autres. En ſecond lieu, les mêmes propoſitions ſont utiles à réſoudre pluſieurs problêmes géométriques ſans peine & ſans calcul, & à ſimplifier le calcul néceſſaire à la ſolution de nombre d'autres.

Cet article n'eſt fait que pour les commençans; c'eſt pourquoi je donnerai un exemple ſimple & facile de la ſeconde utilité des *data* d'Euclide, en réſolvant par une ſeule propoſition de ce livre les problêmes 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. de l'*Arithmétique univerſelle* de Newton. Quand je la commentai, je ne vis pas cette ſolution. Je n'avois pas aſſez préſens à l'eſprit les *data* que je n'avois lus que fort tard. Mon exemple doit engager les jeunes gens qui ſe deſtinent aux mathématiques à étudier ce livre de bonne heure, & à ſe le rendre familier.

La propoſition dont je fais uſage, eſt la 67 de ce traité. L'auteur la démontre en quatre manieres différentes. Voici la troiſieme avec un léger changement, néceſſaire pour faciliter la conſtruction des problêmes. La propoſition d'Euclide eſt.

Si un triangle a un angle donné, l'excès du quarré de la ſomme des deux côtés qui forment l'angle donné, ſur le quarré de la baſe, eſt au triangle en raiſon donnée.

Dans le triangle ABC (*Planc. de Géom. Suppl. fig.* 2. 3. 4.) ſoit donné l'angle ABC; prolongez le côté AB, que pour épargner la multiplicité des cas & des figures, je ſuppoſe le plus grand des deux côtés qui forment l'angle donné; & prenez BD égale à BC; donc la droite AD eſt égale aux deux CB, BA enſemble. Du point C tirez ſur la droite AD la perpendiculaire CE.

Avant d'entamer la démonſtration, je remarquerai:

1°. Que pour cette propoſition j'ai fait trois figures: la premiere pour l'angle B aigu; la ſeconde pour l'angle B obtus; la troiſieme pour le même angle droit, afin de démontrer tous les cas de cette propoſition importante.

2°. Que, comme cette propoſition ſe démontre par la comparaiſon des rectangles & des quarrés, je me ſers des ſignes algébriques. Dans ces cas le raiſonnement des anciens ne differe du calcul des modernes, qu'en ce que le ſecond s'exprime d'une maniere beaucoup plus courte que le premier. Les principales opérations de l'algebre ſont démontrées dans le ſecond livre d'*Euclide*; & tout ce qu'on prouve par ce ſecond livre, eſt prouvé algébriquement, auſſi bien quand on ſe ſert des mots que quand on ſe ſert de ſignes.

Démonſtration.

On ſait que

$\overline{AD}^2 = \overline{AB}^2 + 2AB \times BD + \overline{BD}^2 = \overline{AB}^2 + 2AB \times BC + \overline{BC}^2$, parce que l'on a fait BD égale à BC. On ſait auſſi que $\overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2AB \times B6$,

où il faut prendre le ſigne + pour la *fig.* 1. dans laquelle l'angle ABC eſt aigu; & le ſigne − pour la *fig.* 2, dans laquelle l'angle ABC eſt obtus;

donc

$$\overline{AD}^2 = \overline{CA}^2 + 2AB(DB \pm BE);$$

ou bien,

$$\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = 2AB \times ED;$$

mais

$$2AB \times ED : 2AB \times EC = DE : EC$$

& $2AB \times EC$ eſt égal à quatre fois la ſurface du triangle ABC: donc l'excès du quarré de la ſomme des deux côtés d'un triangle ſur le quarré du troiſieme côté $(\overline{DA}^2 - \overline{AC}^2 = (AB + BC)^2 - \overline{AC}^2)$ eſt à la ſurface du triangle ABC, comme DE à la quatrieme partie de EC.

Cette raiſon eſt donnée lorſque l'angle ABC eſt donné; parce que, dans ce cas, l'angle ADC, qui en eſt la moitié, eſt auſſi donné; c'eſt pourquoi le triangle rectangle CED eſt donné d'eſpece, & la raiſon de DE à EC eſt donnée. C. Q. F. D.

J'ajoute qu'auſſi *l'excès du quarré de la baſe ſur le quarré de la différence des côtés qui forment l'angle donné, eſt au triangle en raiſon donnée.*

Prenez la partie BF égale au côté BC, & joignez la CF; donc AF eſt la différence des côtés AB; BC.

d'abord

$\overline{AF}^2 + 2AB \times BF = \overline{AB}^2 + \overline{BF}^2 = \overline{AB}^2 + \overline{BC}^2 = \overline{CA}^2 \pm 2AB \times BE$;

donc

$\overline{CA}^2 - \overline{AF}^2 = 2AB(FB \mp BE) = 2AB \times EF$;

mais

$2AB \times EF : 2AB \times EC = FE : EC$,

& l'angle BFC, moitié de l'angle donné CBD, est donné, donc le triangle FEC, rectangle en E, est donné d'espece; & la raison de FE à EC est donné, aussi-bien que celle de FE au quart de EC; & la derniere est la même que celle de l'excès du quarré de la base du triangle sur le quarré de la différence des deux côtés qui forment l'angle donné, de $\overline{CA}^2 \pm (AB - BC)^2$ à la surface du triangle; donc cette raison est donnée.

Cette démonstration s'applique sans peine à la *fig.* 3.

En termes trigonométriques, la premiere raison est celle de la cotangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon, & la seconde est celle de la tangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon. Parce que si CE représente le rayon, ED représente la cotangente de l'angle CDE, moitié de l'angle donné CBA; mais FE représente la cotangente de l'angle EFC, moitié de CBD, supplement de l'angle donné.

Observez que l'angle DCF est droit, puisque les angles CDF; DFC ensemble font un droit, étant la moitié des angles ABC; CBD qui ensemble valent deux droits. Ou bien parce que le demicercle décrit du centre B & de l'intervalle BD, passe par les points C, & F, puisque les droites BD; BC; BF sont égales, donc $DE : EC = CE : EF$.

Nous avons vu que le premier excès est au quadruple de la surface du triangle, comme DE à EC; que le second excès est au quadruple de la même surface, comme FE à EC; & que DE est à EC comme CE à EF. Il en résulte que le quadruple de la surface d'un triangle est moyen proportionel entre l'excès du quarré de la somme de deux côtés sur le quarré du troisieme côté, & l exces du quarré du troisieme côté sur le quarré de la différence des deux autres côtés. Nous montrerons dans la suite que ce corollaire renferme une proposition trigonométrique importante, que les modernes démontrent d'une maniere fort embarrassée.

De cette proposition résulte aussi que, si la raison de l'excès du quarré de la somme de deux côtés d'un triangle sur le quarré du troisieme côté au triangle, ou celle de l'excès du quarré du troisieme côté sur le quarré de la différence de deux côtés au même triangle est donnée, l'angle EDC, ou EFC, & par conséquent l'angle ABC est donné.

C'est par cette proposition qu'on résout sans peine les problêmes de *Newton* rendus généraux. Ils se réduisent à décrire un triangle, étant donnés.

1°. Un angle, le périmetre, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le probl. IV de l'*Arithmétique universelle*.

2°. Un angle, le côté opposé à l'angle donné, & la somme des deux côtés qui forment l'angle donné & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé & donné. C'est le problême V.

3°. Un angle, la somme des côtés qui le forment, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le probl. VI.

4°. Un angle, la somme des côtés qui le forment, & la somme de la base & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le probl. VII.

5°. Un angle, la surface, & le périmetre. C'est le probl. VIII.

6°. La base, la perpendiculaire élevée sur la base, & la somme des deux côtés. C'est le probl. IX.

7°. Un angle, la somme des côtés qui le forment & le côté opposé. C'est le probl. X.

1°. Soit donc $AB + BC + CA = a$; $CE = b$, $AB = x$; donc $BC + CA = a - x$, (jusqu'ici comme *Newton*); $(BC + CA) = a^2 - 2ax + x^2$; $(BC + CA)^2 - \overline{BA}^2 = a^2 - 2ax$; & $AB \times BC = bx$.

Mais, par la proposition précédente, la raison de $a^2 - 2ax$ à $2bx$ est donnée. Soit donc

$a^2 - 2ax : 2bx = c : b$, donc $a^2 - 2ax = 2ex$; $a^2 = 2ex + 2ax$; & $\frac{a^2}{2e + 2a} = x$.

2°. Soit $AC + CB + CE = a$; $AB = b$; $CE = x$; par conséquent $AC + CB = a - x$, comme dans *Newton*. Mais $(AC + CB)^2 = a^2 - 2ax + x^2$; $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = a^2 - 2ax + x^2 - b^2$; $AB \times CE = bx$; & par la proposition précédente,

$a^2 - 2ax + x^2 - b^2 : 2bx = c : b$;

donc

$a^2 - 2ax + x^2 - 2b^2 = 2ex$; & $a^2 - b^2 = 2ax + 2ex - x^2$.

Ces deux conclusions s'accordent avec celles de *Newton*, qui fait droit l'angle donné. Car dans ce cas la tangente de la moitié de l'angle droit est $= b$ dans ces deux problêmes.

3°. Soit $AC + CB = a$; $CE\ b$; $AB = x$, comme *Newton* dans la seconde solution. Ici $(AC + CB)^2 = a^2$; $(AC + CB)^2 - \overline{B}^2 = a^2 - x^2$; $AB \times CE = bx$; & $a^2 - x^2 : 2bx = c : b$; par conséquent $a^2 - x^2 = 2ex$, comme Newton.

4°. Soit $AC + CB = a$; $AB + CE = b$; $AB = y$. Donc $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = a^2 - y^2$; $CE = b - y$; $CE \times AB = by - y^2$. Mais $a^2 - y^2 : 2by - 2y^2 = e : b$: donc $a^2 - y^2 = 2ey - \frac{2ey^2}{b}$.

Cette équation, quand l'angle est droit, & par conséquent $e = b$, devient $a^2 = 2by - y^2$, équation que Newton auroit trouvé, si, au lieu d'exterminer y, il avoit exterminé x.

5°. Soit A l'angle donné, & $AC + CB + BA = a$; $AB \times CE = 2b^2$; $BC = y$; donc $BA + AC = a - y$; $(BA + AC)^2 = a^2 - 2ay + y^2$; $(BA + AC)^2 - BC^2 = a^2 - 2ay$; &

$a^2 - 2ay : 4b^2 = e : b$; donc $a^2 - 2ay = 4be$,

6°. Soit $CE\ a$; $AB = 2b$; $BC + CA = 2e$; $BC - CA = 2z$; donc $(BC + CA)^2 - AB^2 = 4e^2 - 4b^2$. La surface du triangle $= \frac{AB \times CE}{2} = ab$; $\overline{AB}^2 - (BC - CA)^2 = 4b^2 - 4z^2$. Mais par le théorême,

$4e^2 - 4b^2 : 4ab = 4ab : 4b^2 - 4z^2$;

donc

$\frac{a^2\ b^2}{e^2 - b^2} = b^2 - z^2$; & $z^2 = b^2 - \frac{a^2\ b^2}{e^2 - b^2}$, comme Newton.

7°. Enfin soit C l'angle donné $AC + CB = 2b$; $AB = a$; $CE = y$ $(AC + CB)^2 - \overline{AB}^2 = 4b^2 - a^2$; $AB \times CE = ay$; mais $4b^2 - a^2 : 2ay = f : a$; donc $4b^2 - a^2 = 2fy$.

Si dans ce dernier problême on avoit, comme Newton, cherché la différence des côtés, on auroit trouvé la même équation que l'auteur. Car soit B l'angle donné ; CE la perpendiculaire sur AB ; $BD = BC$; & $CA = a$; $AB + BC = 2b$; $AB - BC = 2x$. Il est clair que $(AB + BC)^2 - \overline{CA}^2 = 4b^2 - a^2$; & $\overline{CA}^2 - (AB - BC)^2 = a^2 - 4x^2$.

Or $4b - a^2$ a quatre fois la surface du triangle en raison donnée de DE à EC, soit $DE : EC = m : n$; donc quatre fois la surface du triangle est à $a^2 - 4x^2 =$ comme m à n ; donc $\frac{4b^2 n - a^2 n}{m} : a^2 - 4x^2 = m : n$; & $\frac{4b^2 n^2 - a^2 n^2}{m^2} = a^2 - 4x^2$; par conséquent $x^2 = \frac{a^2(m^2 + n^2) - 4b^2 n^2}{4m^2}$.

Newton a fait $CB : BE = d : e$; & il a trouvé $x^2 = \frac{a^2 d - 2b^2(d - e)}{2d + 2e}$.

Cette équation & la précédente sont les mêmes. Car suivant notre auteur,

$CB : BE = d : e$; donc $\overline{CB}^2 : \overline{BE}^2 = d^2 : e^2$; & $\overline{CB}^2 - \overline{BE}^2 (\overline{CE}^2) :$

$\overline{BE}^2 = d^2 - e^2 : e^2$,

& aussi

$CB + BE\ (DE) : EB = d + e : e$; & $\overline{BE}^2 : \overline{ED}^2 = e^2 : (d + e)^2$;

donc *ex æquo*,

$\overline{CE}^2 : \overline{ED}^2, = d^2 - e^2 : (d + e)^2 = d - e : d + e$.

Nous avons fait $CE : ED = n : m$, c'est-à-dire, $\overline{CE}^2, \overline{ED}^2 : = n^2 : m^2$; c'est pourquoi $d - e : d + e = n^2 : m^2$; & *componendo*, $2d : d + e = n^2 + m^2 : \frac{m^2}{2}$: ou $\frac{d - e}{d + e} = \frac{n^2}{m^2}$, & $\frac{2d}{d + e} = \frac{m^2 + n^2}{m^2}$.

Donc $\frac{a^2(m^2 + n^2)}{4m^2} - \frac{a^2 d}{2d + 2e}$; & $- \frac{b^2 n^2}{m^2} = - \frac{2b^2(d - e)}{d + e} = \frac{2b^2(d - e)}{2d - 2e}$, qui est précisément l'équation de Newton.

J'ai un peu étendu ces solutions en faveur des commençans, à qui cet article est destiné. Cependant je ne m'arrêterai pas à résoudre les mêmes problêmes en supposant données les différences au lieu des sommes, *&c.* Je finirai en montrant, comme je l'ai promis, que le théorême fondamental de cet article renferme celui qu'on donne pour trouver la surface d'un triangle par les côtés. Voici la regle. Prenez la moitié du périmetre du triangle, ce sera la premiere quantité. De cette moitié de périmetre, ôtez successivement les trois côtés du triangle, vous aurez trois autres quantités qui, avec la premiere, feront quatre quantités ; tirez la racine quarrée du produit de ces quatre quantités, vous aurez la surface du triangle. Nous avons montré que quatre fois la surface d'un triangle est moyenne proportionelle entre l'excès du quarré de la somme de deux côtés sur le quarré de la base ; & entre l'excès du quarré de la base sur le quarré de la différence des côtés. Mais, par la cinquieme proposition du *II. livre* d'Euclide, la différence de deux quarrés est égale à un rectangle, dont un côté est la somme, & l'autre est la différence des côtés des quarrés : donc les deux côtés du premier excès sont l'un, le périmetre du triangle, & l'autre l'excès de la somme des deux côtés sur la base ; & les deux côtés de l'autre sont l'un la somme de la base & de la différence des deux côtés, & l'autre l'excès de la base sur la même différence, & prenant le quart des rectangles, ou la moitié de chacun des quatre facteurs, *&c.* (*J. D. C.*)

§ ANAMULLU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre toujours verd, commun à Teckenkour & autres lieux du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Van-Rheede en a donné une figure passable sous son nom Malabare *anamullu*, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume VIII*, *planche XL*, *page 73*. Les Brames l'appellent *hasticanto*, les Portugais *fabas turquesca*, les Hollandois *maan boonen* ; c'est par corruption qu'on lit *anamallu* dans quelques dictionnaires.

C'est un arbre de 25 à 30 pieds de hauteur, de la forme à-peu-près du robina, c'est-à-dire du faux acacia ; à racine ligneuse, épaisse, répandant au loin ses fibres, dont l'écorce est brun-clair. Son tronc a presqu'un pied de diametre ; il a le bois blanc & dur, couvert d'une écorce épaisse cendrée-verte, comme saupoudrée çà & là de chaux, & semée à des distances de trois à quatre pouces d'épines coniques, droites, rassemblées au nombre de quatre à six en faisceaux, longues de deux à quatre pouces, larges de trois lignes à un pouce, qui partent du bois, & ont comme lui leur écorce. Les branches qui partent de tous côtés du tronc, sont menues, longues, vertes d'abord, ensuite noirâtres, & semées d'épines semblables, mais beaucoup plus rares & plus petites.

Ses feuilles sortent alternativement & à de grandes distances le long des jeunes branches, & même de leurs épines : elles sont ailées sur un rang, composées de quatre à cinq paires de folioles, quelquefois sans impaire & quelquefois avec une impaire, elliptiques, obtuses, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaisses, lisses, unies, veloutées finement, luisantes, verd-brunes dessus, plus clair dessous ; le pédicule commun qui les porte, est cylindrique, long de cinq à six pouces.

De l'aisselle des feuilles, vers l'extrémité des branches, sort une petite panicule de 80 à 100 fleurs blanches, petites, de trois lignes environ de longueur, menues, portées sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Chaque fleur consiste en un calice court, divisé jusqu'au milieu en deux levres, en une corolle à cinq pétales étroits, inégaux en papillon, & en 10 étamines à antheres jaunes, réunies par leurs filets en un cylindre enfilé par l'ovaire qui devient par la suite un légume membraneux, applati, sec, elliptique, long de trois à quatre pouces, trois à cinq fois moins large, partagé intérieurement en deux à trois loges qui contiennent chacune une graine plate, courbée en croissant, longue de près de trois lignes, d'un verd-clair, luisante, & environnée d'un demi-anneau de chair au point qui l'attache par un filet assez long à la partie supérieure du légume.

Qualités. La racine de l'*anamullu* a une odeur aromatique très-suave ; ses fleurs ont aussi de l'odeur, mais très-foible. Ses feuilles n'ont qu'un goût fabacé ou du haricot.

Usages. Cet arbre est si peu malfaisant, que les Malabares emploient ses épines, dépouillées de leur écorce, pour se percer les oreilles, comme nous faisons avec des épingles d'argent. Ils font avec la décoction de ses feuilles dans l'eau de riz & le petit lait, un bain pour dissiper l'enflure du ventre, soit qu'il soit rempli par des vents ou par une lymphe extravasée. Le charbon de son bois, pilé avec les feuilles du betel, s'applique sur les ulceres & les exanthêmes pour les sécher.

Remarques. Les feuilles inférieures & des vieilles branches de l'*anamullu*, sont sujettes à porter en-dessous, le long de leur côte mitoyenne, une à quatre

petites galles, ovoïdes, verd-brunes, enflées en vessie longue de trois à cinq lignes, à écorce dure, fragile, succulente, lisse, remplie par un ver blanc jaune, qui devient sans doute une mouche à quatre ailes & à aiguillon, de la famille des ichneumons.

Cet arbre a, comme l'on voit, quelques rapports avec le févier, *gleditsia*, par ses épines & ses feuilles, mais il en differe beaucoup plus par ses fleurs & ses fruits, & doit former un genre particulier, voisin du moullava dans la premiere section de la famille des plantes légumineuses. (*M.* ADANSON.)

* § ANAN *ou* ANNAND, (*Géogr.*) fleuve d'Ecosse dans sa partie méridionale; & ANNAN, ville, château & riviere de l'Ecosse méridionale, sont la même chose. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* ANANCÉ *ou* ANANCHÉ, (*Mythologie.*) nom d'une des quatre divinités domestiques, gardiennes de chaque personne suivant les Egyptiens; les trois autres étoient *Dynamis*, *Tyche* & *Eros*. On s'apperçoit aisément que ces divinités sont *la Force*, *la Fortune*, *l'Amour* & *la Nécessité*. Ce ne peut être que par corruption qu'on les appelle *Dymon*, *Tychès*, *Heros* & *Anachis*. *Voyez* ce dernier mot dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.*

ANANEL, (*Hist. sacrée.*) grand-prêtre des Juifs, fut revêtu de cette dignité par Hérode le Grand, quoiqu'il ne fût pas des familles qui avoient coutume de l'exercer. Il étoit pourtant de race sacerdotale. Au bout de deux ou trois ans, il fut contraint de céder la souveraine sacrificature à Aristobule, beau-frere d'Hérode, à qui celui-ci la donna à la sollicitation d'Alexandra sa belle-mere, & de Mariamne sa femme; mais il la reprit un an après, lorsque le roi eut fait mourir Aristobule. Il ne la garda pas long-tems; Hérode l'en dépouilla pour en revêtir Jesus, fils de Phabet ou Phabi. Ce prince ombrageux craignoit l'autorité des grands-prêtres qui étoient perpétuels, & s'arrogea le droit de disposer à son gré de cette dignité, en faveur de qui il voudroit.

ANANIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Nébédée, souverain sacrificateur des Juifs, succéda à Joseph, fils de Camith: il étoit fort aimé des Juifs à cause de sa grande générosité. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occasion des différends qu'il y avoit alors entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le grand-prêtre *Ananias* qu'on accusoit être l'auteur de ces troubles, pour rendre compte de sa conduite à l'empereur Claude. Il se justifia & revint absous. Depuis son retour il fit comparoître devant lui & maltraiter l'apôtre S. Paul. Il sut gagner l'affection d'Albin, gouverneur de la Judée, & eut toujours un grand crédit sur son esprit: il le dut en partie à ses grandes richesses. Quelques-uns de ses gens en abuserent pour commettre impunément de grandes violences; il ne jouit que sept ans de la souveraine sacrificature. Agrippa l'en dépouilla pour la donner à Imael, fils de Phabé, l'an 62 de l'ere vulgaire.

ANANIAS, (*Hist. des Juifs.*) surnommé le *Saducéen*, est célebre dans la révolte des Juifs contre les Romains, dont il fut un des plus ardens promoteurs. Il alla solliciter auprès des Iduméens, des secours en faveur des rébelles, & obtint ce qu'il demandoit. Ce fut lui qui, par son éloquence, persuada à Métilius, capitaine des troupes Romaines, assiégé dans le palais royal de Jérusalem, de se rendre avec ses gens, à condition qu'on lui laisseroit la vie sauve, à lui & à sa troupe. Métilius fut la dupe de sa confiance; lorsqu'il se fut rendu, les factieux égorgerent tous les Romains, & il n'échappa lui-même à leur fureur qu'en promettant de se faire Juif.

Il est encore fait mention, dans l'écriture sainte, de quelques autres *Ananias* ou Ananie, moins célebres que ceux dont on vient de parler.

ANANTALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt sur les arbres comme une fausse parasite, tantôt dans les terres sablonneuses. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure sous son nom Malabare *anantaly-maravara*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII*, *pl. VII*, *p. 15*; & Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, la désigne sous le nom de *orchis abortiva latifolia Malabarica*, *clitorido flore luteo piloso*; *ibidem*, *p. 16*. M. Linné l'appelle *epidendrum ovatum*, *foliis caulinis ovatis*, *acutis*, *amplexicaulibus nervosis*, *scapis paniculatis*. *Syst. nat. édit. 12*, *pag. 596*, *n°. 9*.

D'un amas ou d'un grouppe de racines fibreuses, menues, blanches, dures, ligneuses, courbées diversement, longues de trois à quatre pouces, & qui s'attachent à l'écorce des vieux arbres, s'élevent douze à quinze tiges cylindriques, hautes de trois à quatre pieds, simples, sans ramifications, de quatre à cinq lignes de diametre, genouillées, onduleuses ou légérement tortillées, vertes, marquées de cercles jaunes, à substance intérieure rouge-sanguin, croisée de filets blancs, & remplie au centre par une moëlle verte, soutenue pareillement par de grosses fibres roussâtres. Ces tiges sont couvertes d'un bout à l'autre de feuilles qui y sont disposées alternativement & circulairement fort près les unes des autres. Elles sont elliptiques, pointues, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, succulentes, entieres, striées longitudinalement, d'un verd-clair, comme sessiles, mais portées sur un pédicule membraneux deux fois plus court qu'elles, qui forme une gaîne cylindrique entiere, membraneuse, d'abord verte, ensuite cendrée, qui enveloppe les tiges, & reste même comme une seconde enveloppe après leur chûte.

Les fleurs sortent immédiatement des racines comme les tiges, sous la forme d'une panicule ou d'un épi ramifié, haut de trois à quatre pieds comme les tiges, articulé ou genouillé de même, avec des gaînes, mais sans feuilles, de maniere qu'il semble qu'elles seroient tombées, & que chaque branche ou épi de la panicule sortiroit de chacune de ces gaînes: on voit deux ou trois semblables panicules sur chaque pied; elles portent chacune dix à douze branches ou épis, chacun de six à douze fleurs blanches, qui, avant de s'épanouir, forment un bouton conoïde dont la base est gonflée d'un côté en tubercule, & de l'autre en cornet; ce qui leur donne une forme assez agréable; le péduncule qui les soutient est verd-strié & égal à leur longueur.

Chaque fleur est composée de six feuilles posées sur l'ovaire, épaisses, fermes, dont trois extérieures plus étroites, alongées, & trois intérieures, plus larges & arrondies, toutes blanches avec une ligne rougeâtre, à leur milieu semblable à une nervure plus épaisse. Au centre de ces feuilles s'éleve un style ou stigmate très-court, creusé en cuilleron, plein d'une liqueur mielleuse, & qui porte sur son dos une étamine ou anthere sessile à deux loges qui contiennent la poussiere fécondante. L'ovaire est au-dessous, fort menu, alongé, & devient par la suite une capsule ovoïde à trois angles & trois nervures intermédiaires, qui la font paroître comme héxagone, longue d'un pouce & demi, deux fois moins large, à trois loges remplies de graines orbiculaires membraneuses extrêmement fines & peu sensibles.

L'*anantali* est vivace par ses racines qui subsistent plusieurs années, pendant que ses tiges meurent tous les ans après avoir fleuri; ce qui lui arrive une fois l'an vers le mois de juin. Ses fleurs durent l'espace

de cinq mois ſans fécher ni tomber, à-peu-près comme feroient des feuilles, au point que ſi l'on en cueille la panicule lorſqu'elle n'eſt encore qu'en bouton, & qu'on la ſuſpende dans un lieu ſec, ces boutons groſſiſſent, s'ouvrent, s'épanouiſſent, fleuriſſent & durent juſqu'à la maturité du fruit; ce qui prouve que cette plante, parvenue à ce point, n'a plus beſoin de tirer aucune nourriture, aucune ſubſtance ſolide que de l'air ſeul, pour pouvoir opérer l'acte de la génération, dont tous les principes ſont contenus dans ces panicules parvenus à ce point.

Qualités. Toute la plante eſt ſans ſaveur, ſans odeur; ſes fleurs ſeules ont une odeur très-déſagréable.

Uſages. Son ſuc, tiré par expreſſion & donné auſſi-tôt, diſſipe la colique & les douleurs de toute eſpece du ventre, remue la bile & lâche le ventre.

Remarques. On voit, par la deſcription de l'*anantali*, qu'il ne peut être placé dans le genre de la vanille, où l'a confondu M. Linné, & qu'il a tous les caracteres de l'ambokely, avec lequel il doit former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M.* ADANSON.)

ANANUS, (*Hiſt. des Juifs.*) fils de Seth, grand-prêtre des Juifs, appellé *Anne* dans l'évangile, poſſéda la grande ſacrificature pendant onze ans, & eut cinq de ſes fils grands-prêtres, dont un porta auſſi le nom d'*Ananus*. Après ſa dépoſition de cette dignité, il en conſerva le titre, & eut toujours beaucoup de part aux affaires. Il étoit beau-pere de Caïphe, & ce fut chez lui que Jeſus-Chriſt fut d'abord mené, lorſqu'il eut été arrêté au jardin des oliviers.

Ananus ſon fils, qui ne fut grand-prêtre que trois mois, & que le conſeil des Juifs nomma enſuite gouverneur de Jéruſalem, fit lapider S. Jacques, frere, c'eſt-à-dire parent de J. C. ſelon la chair, avec quelques chrétiens, comme coupables d'impiétés: violence qui lui fit perdre le pontificat. L'hiſtorien Joſephe loue extrêmement la prudence de ce gouverneur: il en parle comme d'un homme très-juſte, ami de la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant & très-attentif aux intérêts du peuple: ce qui prouve qu'il s'étoit bien corrigé de ce zele impétueux & violent qu'il montra lorſqu'il étoit grand-prêtre.

L'écriture parle encore de quelques autres *Ananus*.

ANAPARUA, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, très-commune ſur-tout à Chanotti & à Parou, où elle fleurit tous les ans pendant la ſaiſon des pluies. Les Brames l'appellent *benderli;* les Portugais *ſolhas da lanea;* les Hollandois *prangwortel.* Van-Rheede en a donné une figure paſſable, mais incomplete ſous le nom Malabare *anaparua*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *vol. VII*, *pag. 75*, *pl. XL.*

C'eſt une plante grimpante qui s'attache aux arbres par la pointe de ſes feuilles, & qui jette nombre de racines fibreuſes du bas de ſa tige qui eſt couchée par terre, rondes, vertes, charnues, de cinq à ſix lignes de diametre, & qui ont juſqu'à quatre à cinq pieds de longueur. Ses branches ſont en petit nombre, couvertes de feuilles eſpacées d'un à trois pouces, & diſpoſées alternativement ſur un même plan, les unes à droite, les autres à gauche; chaque feuille eſt comme compoſée de deux parties, dont la premiere, qui eſt la feuille proprement dite, repréſente un cœur alongé, ou un fer de lance pointu à ſon extrémité, qui s'accroche comme une vrille ſur les arbres, long de trois à quatre pouces, deux fois moins large, épais, ferme, liſſe, nerveux, porté ſur un pédicule aîlé en forme de cœur, une fois plus court, auſſi nerveux, qui ſemble faire un étranglement avec elle, & former une ſeconde feuille qui entoure la moitié de la tige.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſort un épi de fleurs en tête ovoïde, long de ſept à huit lignes, de moitié moins large, porté ſur un pédicule de même longueur, au haut duquel eſt une enveloppe en forme d'écaille, hémiſphérique, concave, d'un rouge obſcur, qui renfermoit l'épi avant ſa fleuraiſon, & qui l'accompagne juſqu'à la maturité de ſes fruits. Cet épi ou cette tête ſe recourbe en bas en forme de crochet, & contient environ vingt fleurs hermaphrodites, d'abord blanches, enſuite vertes, compoſées chacune d'un calice ſeſſile à quatre feuilles, de quatre étamines jaunes, & d'un ovaire qui devient, en mûriſſant, une baie rouge de corail, ovoïde, à une loge contenant une ſeule graine en oſſelet très-dur.

Qualités. Toute la plante a une ſaveur amere aſtringente.

Uſages. On l'emploie en décoction dans les bains pour les fievres ardentes: ſes feuilles pilées s'emploient en cataplaſme ſur les tumeurs & ſur toutes les parties douloureuſes.

Remarques. L'*anaparua* n'a jamais été claſſée par aucun botaniſte, il eſt néanmoins facile de voir par ſes caracteres, qu'elle eſt une eſpece du genre du *tapanava*, & qu'elle vient par conſéquent dans la famille des arons, où nous l'avons placée. (*M.* ADANSON.)

ANAPERA, (*Muſiq. des anciens.*) ſorte de rhythme pour les flûtes, qui nous eſt inconnu. (*F. D. C.*)

ANAPESTE, (*Littérature.*) ce pied, compoſé de deux breves & d'une longue, eſt le dactyle renverſé. Les Grecs, dont l'oreille avoit une ſenſibilité ſi délicate pour le nombre, avoient réſervé l'*anapeſte* aux poéſies légeres, comme le dactyle aux poëmes héroïques: & en effet, quoique ces deux meſures ſoient égales, le dactyle frappé ſur la premiere ſyllabe, a plus de gravité dans ſa marche que l'*anapeſte* frappé ſur la derniere.

On a obſervé que la langue Françoiſe a peu de dactyles & beaucoup d'*anapeſtes*. Lully ſemble être un des premiers qui s'en ſoit apperçu, & ſon récitatif a le plus ſouvent la marche de ce dactyle renverſé.

On n'en doit pas conclure que nos vers héroïques où l'*anapeſte* domine, ne ſoient pas ſuſceptibles d'un caractere grave & majeſtueux; il ſuffit, pour le ralentir, d'y entremêler le ſpondée; & l'*anapeſte*, alors aſſujetti par la gravité du ſpondée, n'eſt plus que coulant & rapide, & ceſſe d'être ſautillant. (*M.* MARMONTEL.)

* § ANAPODARI, (*Géogr.*) petite riviere de l'île de Candie; & ANPADORE ou ANAPODARI, ou ARPADORE, riviere de Candie, ſont la même riviere dont il ne falloit faire qu'un article. (*Lettres ſur l'Encyclopédie.*)

ANASCHORIGENAM, ſ. m. (*Hiſt. nat. Bot.*) eſpece d'ortie du Malabar, figurée ſous ce nom par Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *planche XLI*, *page 77*. Les Brames l'appellent *haſty gaſurculi.* Je l'ai rencontrée auſſi au cap Manuel près de l'île Gorée.

C'eſt un arbriſſeau vivace, toujours verd, de cinq pieds de hauteur, dont la racine eſt fibreuſe, tendre & blanchâtre. Sa tige eſt cylindrique, de cinq à ſept lignes de diametre, partagée en pluſieurs branches alternes, ſtriées profondément ou cannelées vers leurs extrémités, d'un rouge obſcur taché de verd blanc ou de verd clair comme la peau du ſerpent *cobra capella*, & ſemée de poils piquans comme l'ortie. Ses feuilles ſont alternes, peu ſerrées, diſtantes de deux à quatre pouces, taillées en cœur arrondi, de cinq à ſix pouces de diametre, terminées par une pointe alongée, bordées de chaque côté de quinze à dix-huit dents triangulaires, groſſieres, inégales, verd-noires, hériſſées de poils piquans, à trois côtes principales

en-dessous blanchâtres, portées sur un pédicule une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, rougeâtre, plat & sillonné en-dessus, arrondi & verd-jaune en-dessous.

De l'aisselle des feuilles sortent des péduncules de fleurs, dont les mâles sont composées d'épis longs de deux pouces, & les femelles sont rassemblées en têtes sphériques de six à huit lignes de diametre, hérissées de poils piquans. Chaque fleur mâle consiste en un calice à quatre feuilles, verd-blanchâtre, ouvert en étoile, en quatre étamines, & quelquefois un ovaire qui avorte sous la forme d'un petit godet en soucoupe. Les fleurs femelles n'ont qu'un calice à deux feuilles comprimées, rélevées, & qui embrassent étroitement l'ovaire. Celui-ci est terminé par un seul style & un stigmate cylindrique velu, & devient, en mûrissant, une capsule lenticulaire, droite, c'est-à-dire, relevée verticalement sur son tranchant, jaune-roussâtre, luisante, qui ne differe point de la graine elle-même.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Seconde espece. VALLI-SCHORIGENAM.

Van-Rheede nous apprend qu'il y a au Malabar une autre espece d'*anaschorigenam* ou d'ortie, appellé *valli-schorigenam*, dont il ne donne qu'une courte description sans figure. Les Brames l'appellent *pitta-gasurculi*. Elle ne differe presque de la premiere qu'en ce qu'elle grimpe & s'éleve plus haut en se roulant autour des arbres.

Usages. Sa racine pilée se donne avec le lait & le sucre pour les démangeaisons du corps. Son suc exprimé, ou sa décoction dans l'eau, se boit dans les ardeurs du foie, pour les tumeurs du corps & les difficultés d'uriner. (*M.* ADANSON.)

ANASCHOVADI, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) Plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes à fleurs composées, & dans la section des conyses. Van-Rheede en a donné une figure passable dans son *Hortus Malabaricus*, *volume X*, *planche VII*, *page 13*. sous ce nom Malabre qui veut dire *pied-d'éléphant*; le nom *astipada* que lui donnent les Brames, signifie *feuilles étendues en rond*, ou *rayonnantes*, & celui de *godjura* veut dire *langue de vache*, parce que ses feuilles en ont à-peu-près la figure. M. Linné la désigne sous le nom d'*elephantopus*, *scaber*, *foliis oblongis scabris*. *Systema naturæ*, *édition 12*, *page 580*, *n°. 1*.

C'est une herbe vivace, d'un pied au plus de hauteur, qui croît communément dans les terreins sablonneux, humides & ombragés. Sa racine est un assemblage de douze à quinze fibres rameuses blanches, avec un filet au milieu, longues de six à sept pouces, de deux à trois lignes de diametre, d'où part une tige courte, dure, blanche, ligneuse, de deux lignes de diametre, traçante horizontalement, entourée d'anneaux velus qui indiquent la chûte des feuilles ou écailles qui la couvroient, & jettant à la distance de trois ou quatre pouces lorsque la plante est en fleur, une jeune plante qui, lorsqu'elle vient à fleurir, en reproduit une pareille au bout du prolongement de la même tige.

Chaque plante ou touffe, est composée de huit à dix feuilles rayonnantes sur la terre, elliptiques, médiocrement pointues, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, marquées de chaque côté de douze à quinze crénelures épaisses, un peu ridées ou crépues, couvertes de poils rudes, verd-noires, avec une côte blanchâtre en-dessous, rapprochées en rayons sans aucun pédicule autour des racines.

Du centre de ces feuilles s'éleve tous les ans, pendant les pluies du mois de décembre, une tige sans feuilles, verd-brune, hérissée, roide, haute de six à sept pouces, du diametre de deux lignes, ramifié vers son extrémité en huit à dix branches, surmontées chacune d'une tête de dix fleurs sphéroïdes, de six à huit lignes de diametre, enveloppées de deux à quatre grandes feuilles arrondies, concaves, contenant plusieurs paquets de fleurs, d'abord bleu purpurin, ensuite blanc, jaune, posées sur un réceptacle plat & nud sans écailles. Chaque fleur est un fleuron hermaphrodite, porté sur l'ovaire à long tube, divisé en cinq dentelures égales, portant intérieurement cinq étamines courtes, réunies par leurs antheres, & enfilé par un style simple, cylindrique, velu. L'ovaire porte encore extérieurement un calice de cinq écailles en soie, longues, dentées, qui l'accompagnent jusqu'à sa maturité; alors il est ovoïde, alongé, d'abord blanc, ensuite jaune, enfin cendré-roux.

L'*anaschovadi* se propage non seulement de graines, mais encore par ses tiges ou bourgeons, qui tracent sous terre.

Qualités. Cette plante n'a aucune odeur, même dans ses fleurs, mais une saveur âcre mêlée d'amertume.

Usages. C'est un vulnéraire astringent, dont la décoction se boit avec succès dans les crachemens de sang, & dans les dysuries. Pilée & prise avec le lait aigri, elle arrête les dyssenteries. (*M.* ADANSON.)

* ANASTASIE *ou* ANASTASIOPLE, (*Géogr.*) *Anastasia* ou *Anastasiopolis*, ville de la Mésopotamie, auparavant le bourg de *Dara*, *Daræ* ou *Daras*, que l'empereur Anastase fit fortifier, au rapport de Procope, & dont il fit une très-belle ville qu'il appella de son nom.

La Martiniere nomme quatre autres *Anastasiople*, toutes villes épiscopales, l'une dans la seconde Phrygie Pacatienne, la seconde dans la Carie, la troisieme dans la Galatie premiere, & la quatrieme en Thrace dans la province du mont Æmus.

L'article ANASTASIOPLE *du Dict. rais. des Sciences*, &c. est l'article ANATAJAN mis sous le nom d'*Anastasiople* par une méprise de l'imprimeur.

§ ANASTOMOSE, (*Anatomie.*) les anciens donnoient un autre sens à ce terme. Ils entendoient par *anastomose*, l'ouverture faite dans un vaisseau, par laquelle s'épanchoit le sang, sans que le vaisseau fût rompu. De nos jours, & même dans quelques phrases des anciens, *anastomose* signifie l'*union de deux troncs de vaisseaux*, faite par quelque branche, par laquelle le sang peut passer de l'un à l'autre, ou par l'union immédiate de deux arteres, qui n'en font plus qu'une.

Les *anastomoses* regnent dans toutes les classes des vaisseaux, dans les arteres, dans les veines & les nerfs mêmes, qui, par plusieurs de leurs qualités, ressemblent aux vaisseaux. Il y a de grandes *anastomoses*, de médiocres & de capillaires.

Les grandes *anastomoses* se trouvent principalement dans les veines. Dans le fœtus la veine ombilicale communique avec la veine cave par le canal veineux. On pourroit regarder cette veine plutôt comme le tronc principal de la veine cave inférieure, dont l'autre branche seroit la veine cave abdominale. Dans l'adulte les *anastomoses* des grandes veines sont très-nombreuses, sur-tout dans les veines cutanées. Les jugulaires externes communiquent du côté droit au côté gauche; & la jugulaire externe avec la branche faciale de l'interne, le long de la mâchoire inférieure; les sinus du cerveau presque par-tout; les sinus longitudinaux de la dure-mere font un arcade à chaque vertebre: les veines extérieures de la tête communiquent avec les intérieures par ce qu'on nomme les *émissaires de Santonini*; ce sont des branches qui percent le

crâne pour former cette *anastomose*. Les veines du bras, la profonde, l'antérieure & la postérieure se réunissent au pli du coude : les veines de la main forment des réseaux : la saphene & plusieurs branches de la crurale communiquent sous la peau de l'extrémité inférieure. Dans l'intérieur l'azygos s'ouvre d'un côté dans la veine cave, & de l'autre dans la rénale : les veines du bassin ont de très-grandes *anastomoses* ; les vaisseaux de la matrice communiquent entr'eux & avec les veines spermatiques : les veines du mésentere forment un triple rang d'anneaux entr'elles, depuis l'estomac jusqu'au rectum.

Les *anastomoses* formées par deux troncs d'arteres qui se réunissent, sont plus rares. Il y en a une seule de considérable, c'est le tronc qui se forme par les deux arteres vertébrales. Il y a encore celle des deux arteres spinales antérieures : & une autre moins connue, d'une artere qui passe par le trou pariétal, & qui s'unit à une des arteres extérieures du crâne, dont la branche temporale & l'occipitale forment avec elle un tronc commun. Dans le fœtus le canal artériel est la seconde racine de l'aorte. Dans les animaux à sang froid, les deux branches de l'aorte se réunissent dans le bas-ventre.

Les *anastomoses* médiocres sont sans nombre, & nous n'entreprendrons pas d'en donner le catalogue. Nous avons trouvé constamment dans le corps humain que deux arteres voisines se réunissent partout par des branches qui se rencontrent. Nous avons trouvé cette loi dans toutes les membranes, dans les arteres des muscles, de la peau, & même des visceres, quoiqu'un peu moins fréquemment dans les reins & dans la rate. Il en est de même des veines. On a voulu excepter les vaisseaux du côté droit & du côté gauche ; on a établi une espece de médiastin entre les vaisseaux des deux côtés. Mais les arteres de la face, des levres, du nez ; celles qui accompagnent l'os hyoïde, les arteres du sternum, celle du pénis, de l'uterus, de la vessie, du diaphragme, de la langue, ont des *anastomoses* très-nombreuses entr'elles.

Pour les vaisseaux capillaires, ils forment dans toutes les membranes, sans exception, des réseaux nés de leurs petites branches qui se réunissent en mille manieres. Il n'en est pas tout-à-fait de même dans les vaisseaux capillaires des visceres. Ils paroissent être simples & sans communication avec les vaisseaux les plus voisins, dans la rate, dans les reins, dans le placenta, dans la partie corticale du cerveau. On dit la même chose des vaisseaux des cellules des épiphyses. Il est cependant bien sûr, que les vaisseaux du cartilage des épiphyses s'anastomosent entr'eux ; que les vaisseaux de la moëlle font la même chose, & que tous les périostes étant membraneux, ont leurs réseaux.

Les *anastomoses* des arteres & des veines sont capillaires, & nous serions difficiles à en admettre de plus grosses. La conséquence la plus naturelle en seroit, que le sang de l'artere s'épanchant dans une veine moins résistante, la gonfleroit excessivement, & y déchargeroit tout son sang, dont rien n'enfileroit les branches de l'artere. On a vu ces effets naître de l'*anastomose* contre nature d'une artere ouverte en même tems avec la veine, de maniere que le sang artériel s'épanchoit dans la veine. Ce désordre est évité par la nature en n'admettant dans les veines, que le sang des arteres capillaires, qui lui-même ne cause plus de pouls dans ses vaisseaux. Ces *anastomoses* sont cependant plus ou moins amples : nous en avons vu & Leeuwenhoek en a dépeint, où plusieurs globules rouloient de front dans la branche communiquante : il y en a beaucoup aussi, où la lumiere de la veine naissante est entiérement remplie par un globule.

Le parenchyme des anciens n'étoit que la tunique cellulaire, qui, avec les vaisseaux, compose les visceres. Le sang ne s'y épanche point ; car le suif & la cire passent avec facilité des arteres dans les veines, & ces liqueurs grossieres s'épancheroient certainement dans la cellulosité, si le sang des arteres pouvoit pénétrer dans le tissu cellulaire avant d'entrer dans les veines. Dans le pénis & le clitoris, où le sang des arteres s'épanche effectivement dans une cavité, de laquelle les veines le repompent, la cire injectée dans l'artere forme effectivement une masse dans le corps caverneux.

On a beaucoup parlé de l'utilité des *anastomoses*. Bellini a cru que les réseaux capillaires faisoient l'organe principal, dans lequel la nature broyoit le sang & le préparoit à la secrétion. Les cercles admirables que les arteres forment dans l'œil, ont été regardés comme une structure essentielle pour la secrétion d'une liqueur extrêmement fine. On a vu les réseaux des arteres différer entr'eux dans chaque organe, & il est assez naturel qu'on ait été tenté de croire que cette diversité des réseaux étoit destinée à des secrétions différentes.

Les réseaux peuvent rompre la vîtesse du sang ; & les grandes *anastamoses* peuvent faire le même effet, lorsque les arteres communiquantes ont une direction opposée. Il est naturel, dans tous ces cas, que des torrens de sang opposés se choquent, & que la friction détruise une bonne partie de la vîtesse, avec laquelle les globules étoient arrivés. Nous avons vu, au microscope, ce choc, & des colonnes de sang opposées se heurter, & la plus forte repousser l'autre & lui faire changer sa direction ; ce qui ne se sauroit faire sans consumer une partie de la vîtesse originelle des deux colonnes.

Mais nous ne saurions espérer de trouver dans la différence des réseaux la cause des différentes secrétions, puisque les veines ne séparent point d'humeurs, & que cependant elles ont également leurs *anastomoses*, leurs réseaux, & qu'on y trouve des desseins aussi artificieux que ceux des arteres. Les cercles artériels de l'œil ne sont pas plus beaux que le cercle ou plutôt la figure ovale qui environne le poulet, & qui certainement est veineuse. Les vaisseaux en tourbillons de la choroïde qu'on a tant admirés, ne sont sûrement que des veines. Ces desseins si agréablement diversifiés dans les vaisseaux des différentes parties du corps humain peuvent donc remplir des vues de la nature, soigneuse de procurer la facilité de la circulation ; mais ils ne sauroient servir à préparer les humeurs.

Les *anastomoses* considérables ont certainement pour but de suppléer aux embarras, qui pourroient naître dans le mouvement du sang. Une obstruction fait le même effet qu'une ligature. Sans les *anastomoses* toute la partie de l'artere qui seroit au-dessous de la ligature, deviendroit inutile, & seroit perdue pour l'animal ; & si cette artere avoit un organe, un muscle à nourrir, cet organe ou ce muscle perdroit immanquablement sa vitalité, & seroit détruit par le sphacele & par la pourriture.

L'*anastomose* remédie à ces malheurs : c'est elle qui empêche les ligatures de l'artere humérale de devenir mortelles. Ces ligatures sont rendues nécessaires par des saignées malheureuses, qui ouvrent le tronc de l'artere : c'est le seul remede qu'on puisse opposer à une hémorragie toujours renaissante, qui deviendroit funeste, & par la perte du sang, & par son épanchement dans la cellulosité, où sa corruption seroit suivie de la gangrene. Mais ce remede deviendroit funeste lui-même, en privant tout l'avant-bras du sang que lui amenoit l'artere, en y éteignant la vie, & en y produisant le sphacele : le pouls disparoît

disparoît effectivement, le froid gagne le bras, & il s'y montre des marques de gangrene; mais le danger ne dure que quelques jours; la chirurgie gagne du tems, & la nature travaille, pendant ces jours rachetés par l'art, à réparer les suites de la ligature. Plusieurs branches communiquent de l'artere humérale aux trois troncs de l'avant-bras; la recurrente radiale, la recurrente inter-osseuse & la recurrente ulnaire jettent des branches qui s'unissent à deux branches nées au-dessus de la ligature. Le torrent du sang, arrêté par la ligature, dilate ces branches; bientôt elles deviennent assez considérables, pour rendre à l'avant-bras tout le sang que lui portoit l'artere humérale.

Nous avons découvert des branches anastomotiques, plus petites à la vérité, à l'articulation du genou; il y en a de très-considérables qui communiquent entre les arteres du bassin & les branches profondes de la crurale: d'autres *anastomoses* unissent l'artere tibiale antérieure & la postérieure; toutes les fois donc qu'il seroit nécessaire de faire une ligature à l'artere crurale, à la poplitée, à la tibiale antérieure ou postérieure, nous ne désespérerions point de tirer des *anastomoses* que nous venons de nommer, assez de secours pour entretenir la vie dans le membre privé de son artere principale.

C'est apparemment le principal usage des *anastomoses*. Un autre qui est lié à celui-ci, c'est la facilité qu'elles donnent au sang de se décharger dans des situations & dans des circonstances, dans lesquelles il ne peut pas suivre son courant naturel. C'est ainsi que dans les grands efforts, pendant que le sang est arrêté dans l'oreillete & dans le ventricule du cœur du côté droit, la veine azygos a la facilité de se décharger dans la veine cave inférieure. Dans les veines du bras, dont la situation perpendiculaire pourroit causer un obstacle au retour du sang, les veines supérieures cutanées peuvent se soulager en versant leur sang dans les veines profondes soumises à l'action des muscles. Car il est sûr que la gravitation affecte très-considérablement le mouvement du sang veineux. Dans la main, les arteres qui communiquent entre le dos de la main & la paume, peuvent alternativement faire aller leur sang dans celles de ces deux faces de la main qui est devenue l'inférieure.

On a cru, & avec beaucoup de probabilité, que les arcades & les *anastomoses* pouvoient servir à rétablir le mouvement d'un amas de globules, qui sans ce secours pourroit arrêter le mouvement du sang. Soit une artere conique, qui à la pointe de son cône s'ouvre dans une artere pareillement conique. Posez un amas de globules, un grumeau de sang dans la pointe commune des deux cônes, si l'artere continuoit à diminuer coniquement, la force du sang pousseroit ce grumeau vers la partie capillaire de l'artere. Le mouvement de ce sang coagulé deviendroit à chaque moment plus difficile, il fermeroit entiérement son artere: au lieu que l'impulsion du sang peut le repousser dans le cône élargi de l'artere, qui fait la seconde extrémité de l'arcade, dans une direction dans laquelle la résistance du grumeau diminue à chaque moment, & devient nulle, lorsqu'il est rentré dans la partie la plus large de l'artere. (*H. D. G.*)

* ANATAJAN, (*Géogr.*) L'article de cette île se trouve dans le *Dictionn. rais. des Sciences*, &c. sous le mot ANASTASIOPLE, par une méprise de l'imprimeur.

§ ANATOMIE, (*Ordre Encycl. Entend. Raison. Philosophie* ou *Science. Science de la nature. Physique générale, particuliere. Zoologie. Anatomie simple & comparée.*)

Supplément à l'Histoire abrégée des progrès de l'Anatomie. L'*anatomie* paroît être née en Egypte, empire qui fut la mere des arts. L'attachement que la nation avoit pour les décédés, y introduisit de très bonne heure l'embaumement. Quelque grossiere qu'on suppose cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher des cadavres, & à en tirer les entrailles. Le squelette paroît être né en Egypte; on y a sculpté dans la plus haute antiquité des squelettes de différens métaux; on en a trouvé avec les momies, & on avoit communément dans les familles, de ces squelettes dont les articulations mobiles servoient de pantin aux riches voluptueux. On les montroit dans les repas, & cette coutume subsistoit en Egypte au commencement du siecle passé. C'étoient de véritables squelettes, & non pas des représentations d'un homme exténué par la maladie; & l'on avoit en Egypte les originaux de ces squelettes artificiels. Galien alla à Alexandrie pour y profiter des squelettes qu'on y démontroit; c'étoient les seuls au monde qui servissent à l'instruction de la jeunesse.

La Grece connut fort tard les arts. L'*anatomie* n'y fut cependant pas étrangere, plusieurs siecles avant Hippocrate. On trouve dans Pausanias la premiere dissection légale; Aristodeme voulut immoler sa fille pour satisfaire à un oracle. Un amant au désespoir, imagina pour sauver sa maîtresse, de publier que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puisque la fille d'Aristodeme étoit grosse. Le pere rempli d'un patriotisme farouche, ouvrit les flancs de sa fille, & vengea son innocence des calomnies de son amant. Parthenius rapporte un fait à peu-près semblable dans ses *Erotiques*.

Ce furent les philosophes qui mirent dans l'*anatomie* des détails, & qui y consacrerent des travaux suivis. L'école de Pythagore découvrit le tympan & même le limaçon de l'oreille interne. Démocrite disséqua soigneusement le caméléon. Il nous est cependant resté de ces philosophes beaucoup plus d'hypotheses que de faits anatomiques.

Les descendans d'Esculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'*anatomie*. Elle s'y conservoit par tradition, selon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages d'Hippocrate, dans les plus authentiques, on s'apperçoit assez que l'*anatomie* étoit très-familiere aux Asclépiades, & qu'ils possédoient dans leur famille l'ostéologie & la myologie à un dégré digne de nos éloges. En effet on trouve dans Hippocrate une expérience chirurgique faite sur le deltoïde d'un homme & non d'un animal. Une expérience anatomique suppose des vues, des recherches & des connoissances; on ne parvient guere à connoître une vérité détaillée, sans connoître en même tems les vérités du même rang qui l'avoisinent, & qui font un tout avec elle. On ne sait pas une démonstration d'Euclide sans connoître celles qui la précedent.

Aristote cite Diogene d'Apollonie & Syennesis de Chypre, anatomistes qui ont donné la plus ancienne angiologie que nous ayons, après celle d'Hippocrate.

Aristote lui-même tient un rang considérable entre les anatomistes. C'est lui qui le premier a donné des figures d'*anatomie*. C'est lui encore qui le premier a donné l'*anatomie* comparée. Sa sagacité lui a fait remarquer avec précision, ce qu'il y avoit de commun dans la structure de plusieurs animaux; il a tiré d'une abondante induction, des regles qui sont fondées sur un grand nombre de faits. Telle est la regle; tous les animaux qui n'ont qu'un rang de dents incisives ont quatre estomacs. Il n'a pas ignoré l'*anatomie* humaine. Il a très-souvent fait la comparaison des visceres des hommes avec ceux des animaux.

Il n'entre pas dans notre plan de donner le détail des découvertes anatomiques d'Aristote. Il mérite

d'être lu avec attention, & les erreurs répandues dans ses écrits ne doivent pas déroger à notre reconnoissance.

Les fragmens qui nous sont restés d'Hérophile, nous en donnent la plus grande opinion. Il paroît être le premier anatomiste, à qui le corps humain ait été familier. Erasistrate partage avec lui la découverte des vaisseaux lactées, mais il a beaucoup plus cultivé la physiologie que l'*anatomie*.

On doit beaucoup à Galien, quoiqu'il ait noyé sous un style Asiatique bien d'excellentes choses. Il fut le dernier des anatomistes : l'art périt avec lui, & pendant douze cens ans on n'apprit cet art que dans ses livres. Son adresse à faire des expériences passe tout ce qu'on pouvoit espérer de son âge ; il en a fait sur des animaux vivans, qu'aucun moderne n'a su vérifier : c'est le fort de Galien, on ne l'y a pas surpassé.

Pour l'*anatomie*, il l'a tirée des animaux. Si jamais il a disséqué des corps humains, ce n'est que bien rarement & fort en passant. Il n'a pas laissé de faire beaucoup de découvertes : il est le seul des anciens qui ait laissé à la postérité un systême complet de l'art. Vesale, tout en le réfutant, n'a que trop répété Galien. Il faut lire ce grand homme, on y découvrira bien des morceaux utiles ; mais il faut être en garde & contre l'hypothese & contre l'*anatomie* comparée.

Douze cens ans après Galien, on recommença à disséquer. Tous ces siecles sont perdus pour l'*anatomie*. L'empereur Fréderic II, rappella un art salutaire, sans lequel la médecine ne seroit que conjecture. Il ordonna que toutes les années il se feroit en Sicile la dissection d'un corps humain : il fit traduire Galien ; mais ce législateur ne put pas créer des talens contraires au goût du siecle. Toutes les sciences étoient entre les mains des ecclésiastiques qui n'étoient pas faits pour disséquer ; elles n'étoient que lecture ou que subtilité : on avoit perdu de vue la nature, & il fallut plusieurs siecles pour y rappeller les hommes.

Jacques Bérenger de Carpi, le même qui introduisit le mercure dans la cure des maladies vénériennes, fut l'instaurateur de l'*anatomie*. Il disséqua des corps humains, & l'on répéta contre lui la même calomnie, qui avoit noirci la réputation d'Hérophile. On l'accusa d'avoir disséqué des hommes vivans. Il sema de très-bonnes remarques, un vaste ouvrage écrit dans un goût barbare ; il fit dessiner quelques muscles ; il décrit exactement bien des choses nouvelles : il écouta la nature, & se permit d'y voir ce que les livres disoient mal.

Il convint qu'il ne trouvoit dans l'homme ni le réseau admirable à l'entrée de la carotide dans le crane, ni les sept cellules de la matrice, ni le pore du nerf optique. Il découvrit & injecta les mamelons des reins ; il sépara le premier les deux cartilages arytænoïdes : il observa que sous la seconde vertebre des lombes, la moëlle de l'épine n'est plus qu'un paquet de nerfs. Tout anatomiste doit le lire ; il fait certainement époque dans son art. On trouve dans cet auteur un témoignage irréfragable d'un ancien rite, dont on a rougi dans les derniers tems, & qu'on a voulu traiter de fable : c'est la vérification du sexe du pape nouvellement élu que faisoient des cardinaux réguliérement du tems de Bérenger.

Berenger fut le précurseur de Vesale. Ce grand anatomiste s'appliqua avec une ardeur incroyable à son art. Il donna, à l'âge de dix-huit ans, un ouvrage supérieur à tout ce qu'on avoit encore vu. Cet ouvrage n'est pas parfait, mais les muscles les plus considérables y sont traités supérieurement. Les grands os sont très-bien décrits. Il y a des expériences très-curieuses, faites sur des animaux vivans ; Vesale a connu cet art, avec lequel Winslow a de nos jours rappellé la véritable situation, & les liaisons de chaque partie. Ses desseins, faits par de très-bons artistes, & qu'on a attribués au Titien, sont admirables pour la force & pour le naturel des muscles superficiels. Trop jeune quand il publia cet ouvrage, trop occupé après l'avoir donné, Vesale ne put pas donner la même perfection aux nerfs & aux vaisseaux. Il y copia Galien : il se servit des animaux pour les parties les plus fines de l'anatomie ; mais il osa s'élever contre l'autorité dans un siecle où elle pouvoit tout ; il découvrit plusieurs des erreurs de Galien, & il mérita d'être copié par presque tous les anatomistes de son siecle & du siecle suivant. Les anciens médecins le persécuterent, parce qu'il avoit la hardiesse d'en croire la nature plus que les auteurs ; mais la postérité lui a rendu justice, & son nom ira toujours de pair avec les plus grands noms.

Jacques Sylvius, précepteur de Vesale, n'écrivit qu'après lui. Défenseur trop zelé des anciens, il poussa cet attachement jusqu'à la superstition, & il aima mieux soutenir que le corps humain avoit changé de proportion depuis Galien, que de reconnoître une erreur dans ce célebre chef de secte. Il racheta ce défaut par de très-bonnes observations, faites sur le corps humain & sur l'animal. Il connut les trois ligamens du colon ; il vit des valvules dans les veines, dans le tems que Vesale refusoit de les admettre ; il commença à désigner les muscles par des noms, ce qui rend sans doute l'*anatomie* beaucoup plus facile, que les nombres avec lesquels Galien & Vesale les désignoient.

Charles Etienne, contemporain de Vesale, fut le chef d'une famille savante. Il accompagna de ses explications les planches anatomiques de Riviere, bien inférieures à celles de Vesale, mais originales ; ses nerfs sont préférables à celles de ce grand homme, & Etienne a connu les cartilages articulaires de la mâchoire & du genou ; il a entrevu même les glandes qui portent le nom de *Havers*.

J. Philippe Ingrassias de Rachalbute, en Sicile, fut le premier médecin de cette île, & vécut avec autorité dans son art. Il donna un commentaire très-diffus & très-minutieux sur le livre des os de Galien, découvrit l'étrier à-peu-près dans le même tems que Fallope, & connut la nature nerveuse de la corde du tympan. Il poussa à une grande perfection le détail des petits vaisseaux qui passent par les canaux du crâne, & n'ignora point la véritable origine de l'artere ophtalmique, manquée par Winslow.

L'infortuné Michel Servet, dont on sait les erreurs & la fin tragique, avoit rétabli le sentiment de Galien, sur l'usage de l'artere & de la veine du poumon, & avoit enseigné la véritable direction du sang, qui passe par ce viscere, sans avoir porté ses vues sur le reste du corps humain.

Realdo Colombo de Crémone fut le disciple & le successeur de Vesale. S'il ne fut pas le premier des anatomistes de son siecle, il fut cependant du petit nombre de ceux qui consulterent la nature. Il fit des expériences sur des animaux vivans ; il vit le cerveau s'élever & s'abaisser ; il décrivit mieux que Servet la petite circulation. Il s'attribua la découverte de l'étrier, & il mérite d'être lu pour plusieurs observations particulieres dont il a enrichi son ouvrage ; mais on doit conserver une juste méfiance sur quelques faits hazardés qu'il s'est permis.

Gabriel Faloppia (Fallope) de Modene est un des maîtres de l'art, & il a suppléé presque par-tout à ce qu'on trouvoit à redire dans Vesale. D'autant plus digne d'estime, qu'il mourut à 39 ans ; il a

suivi en tout la nature, a fait une infinité de découvertes, & a réuni avec tant de talens une modestie sans exemple. Son nom s'est conservé avec les trompes de l'uterus, & avec une partie de l'organe de l'ouie, dont Fallope avoit perfectionné l'histoire. Ses *Observations anatomiques* sont un ouvrage unique qu'aucun autre n'a effacé.

Barthelemi Eustachio de S. Séverin, médecin Romain, n'avoit pas l'aimable caractere de Fallope, il étoit dur: son style & ses jugemens se ressentent de son caractere; il protégeoit un peu trop les anciens; mais pour la parfaite connoissance de l'*anatomie*, il surpassa tous ceux qui l'avoit précédé, & si jamais il a été surpassé, ce n'est que de nos jours. Nous ne savons pas même, si, dans un siecle aussi éclairé, il y a eu un homme qui ait mieux connu toutes les parties de l'*anatomie*, & qui ait fait plus de découvertes. Il a été le premier qui ait apperçu une certaine inconstance dans le détail de la structure du corps humain, & il a compté les variétés pour trouver par le calcul la structure que la nature suit avec préférence. Ses petits ouvrages sur les reins, la veine azygos, l'organe de l'ouie, *&c.* sont autant de chefs-d'œuvre, tissus de vérités nouvelles, sans aucun mêlange d'erreur. Il fit sur l'uretere la difficile expérience que Malpighi a vérifiée depuis lui. Il découvrit les capsules rénales (qui s'étoient dérobées aux recherches de Vesale), le canal thorachique, la structure intérieure des reins. Il poussa l'angiologie à une perfection qui n'a pas été surpassée; dans les veines sur-tout, il a laissé des desseins très-difficiles, pour exprimer ce qu'il y a de plus compliqué dans les anastomoses de ces vaisseaux. Son principal ouvrage a péri, il ne nous en est resté que des planches, dont M. Albinus a donné la clef, mais dont les nerfs n'ont pas encore été interprétés. Ces planches, les premieres qui aient été gravées en cuivre sur l'*anatomie*, sont remplies de recherches exactes & de faits nouveaux. Les nerfs sur-tout & les vaisseaux sont exprimés dans leur situation naturelle, avec une exactitude qu'on n'a imitée qu'en partie.

Jules-César Arantius, disciple de Vesale, n'a laissé que deux petits ouvrages. Le premier traite avec vérité de l'histoire du fœtus. Il rejette l'allantoïde, fait l'uterus spongieux (dans les animaux il est entiérement musculeux): il nie la communication entre les vaisseaux de la mere & ceux de l'enfant. Dans les observations les ventricules antérieurs du cerveau sont exposés avec exactitude, & les pieds de l'hippocampe, plusieurs muscles, la circulation du poumon, les globules des valvules artérielles, les ligamens de la glotte, plusieurs autres objets y sont mieux décrits que dans les anatomistes qui ont écrit avant notre auteur.

Volchercoster de Groningue vécut long-tems en Italie, & fut disciple de Fallope dont il a beaucoup profité. Il donna plusieurs petits traités, & fit dessiner nombre de squelettes d'animaux & de fœtus. Il y a de très-bonnes observations dans ces petits ouvrages. Les corps jaunes des ovaires paroissent ici pour la premiere fois: il y a des détails sur le mouvement du cœur & sur l'*anatomie* comparée.

Vidus Vidius de Florence, mais qui a enseigné à Paris, a donné les découvertes de Fallope exprimées en planches mal gravées, mais pleines de choses nouvelles. On n'en doit pas négliger la lecture.

André Césalpin n'a pas été anatomiste, mais son génie lui a fait découvrir ce qui est resté inconnu à bien des anatomistes. Il a connu, & d'autres avant l'avoient connue, la circulation du sang par le poumon: mais il y a ajouté des idées, quoique exposées trop briévement, sur la grande circulation.

Jean-Baptiste Canani est un des premiers anatomistes, qui aient parlé des valvules. Il a laissé des planches d'*anatomie*, qui sont d'une extrême rareté, & qui représentent les muscles du bras.

Jean-Baptiste Carcanus, éleve de Fallope, a corrigé les erreurs de son maître sur la direction du sang qui passe par le conduit artériel, & sur la glande lacrymale.

Constance Varole a donné une nouvelle maniere de démontrer le cerveau, en commençant par la base; il y a découvert la membrane arachnoïde, le pont qui porte son nom, la véritable figure des ventricules antérieurs. Nous lui attribuons ces découvertes, quoique Eustachio les ait faites, mais les planches d'Eustachio n'étoient pas connues quand Varole écrivoit. Dans l'*Anatomie* posthume de cet auteur, on trouve la valvule du colon & le muscle de l'étrier.

Salomon Alberti, professeur de Wittemberg, a des prétentions sur quelques découvertes; il a donné la premiere figure de la valvule du colon; il a fait dessiner le premier quelques valvules veineuses; il a perfectionné l'*anatomie* des conduits des larmes. Disciple de Fabricius d'Aquapendente, il a pu tenir de lui ces découvertes.

Severin Pineau, chirurgien de Paris, a acquis de la réputation par son ouvrage sur les parties génitales de la femme. Il y a cependant rejetté l'hymen, y a substitué des caroncules qui n'en sont que les débris, & donné des figures d'embryons très-suspectes. Le livre au reste est bien écrit.

Ulisse Aldrovande étoit plutôt un curieux qu'un anatomiste: il se procura des recueils immenses de raretés, & laissa assez de manuscrits pour en former une douzaine de gros ouvrages posthumes. Il y a de l'*anatomie* dans ces *in-fol.*, il y a sur-tout plusieurs dissections d'oiseaux faites chez Aldrovande par Cortesius, par Coiter: on y trouve aussi une suite d'observations sur le poulet.

Jérôme Fabrice d'Aquapendente, médecin, chirurgien de Padoue, n'a commencé que fort tard à publier ses ouvrages; il en a donné cependant un nombre considérable. Le plus intéressant contient l'histoire des valvules veineuses, & plusieurs desseins faits sur le corps humain. Généralement Fabrice dissertoit beaucoup, & quoiqu'il eût de l'*anatomie*, il n'épuisoit guere son sujet. La suite d'embryons & de fœtus de plusieurs quadrupedes & de l'homme même, n'a pas cette exactitude qu'on exige de nos jours. Il a mieux réussi sur la théorie des muscles, à laquelle on n'avoit pas touché, & sur laquelle il a donné de bonnes idées.

Jules Casserius, son disciple, a moins écrit: mais il a mieux réussi dans les desseins, & il a répandu dans ses ouvrages un certain nombre de découvertes intéressantes. On lui doit l'arcade de l'aorte bien représentée, les muscles supérieurs & postérieurs de l'oreille exprimés par des figures, un indice du conduit de Stenon, une *anatomie* comparée assez suivie du larynx & de l'oreille, des figures entiérement neuves des muscles du dos, dont quelques-uns paroissent ici pour la premiere fois, plusieurs figures du cerveau avec l'arachnoïde bien exprimée. Il y a plus dans ses figures que l'éditeur n'y a reconnu.

Jean Riolan, le fils, joignit beaucoup de savoir à la connoissance de l'*anatomie*; mais son humeur étoit trop âcre, & il montre trop peu d'équité pour le mérite de ses contemporains. Il décrivit le premier quelques muscles, & il perfectionna les descriptions d'un grand nombre de parties du corps humain. Il fit des expériences sur les animaux vivans, & laissa plusieurs observations intéressantes. Il s'opposa aux plus belles découvertes de son siecle, à la circulation du sang, au canal thorachique.

Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, n'eut pas le ſavoir de Riolan, mais ſa *Semaine Anatomique* eſt pleine de bonnes choſes. On y trouve l'arcade de l'aorte peu connue même de ſon tems; la véritable origine du coracoïdien, l'inſertion du muſcle ſtilopharyngien dans le cartilage thyroïde, pluſieurs ligamens, les muſcles interoſſeux dans leur véritable ordre. Il eut le malheur de défendre une mauvaiſe cauſe en ſoutenant le ſquelette fabuleux attribué à Teutobocchus.

Sanctorius Sanctorius, profeſſeur à Padoue, ſans être anatomiſte, travailla utilement pour la phyſiologie. Il travailla ſur les idées vagues des anciens, & réduiſit la tranſpiration inſenſible au poids & à la meſure; il donna beaucoup de dignité à cette ſecrétion, & en fit dépendre en grande partie la ſanté. Il auroit mieux fait cependant de nous expoſer en détail les meſures qu'il avoit priſes, pour fixer le poids de la tranſpiration; il paroît d'ailleurs avoir donné place dans ſes précis à des opinions des anciens, là où il ne devoit donner que des faits. La quantité de nourriture qu'il dit être celle de l'homme, eſt exceſſive, la proportion de la tranſpiration à l'urine eſt trop grande, & il n'a pas connu l'inhalation. Dans un autre ouvrage, il a parlé d'un pulſiloge, & il a eu l'idée perfectionnée par Boerhaave, de ſe ſervir du thermometre pour meſurer la chaleur du corps humain.

François Plazzoni, profeſſeur à Padoue, a décrit les réſervoirs placés au-deſſus de l'urethre, & a mêlé pluſieurs erreurs aux vérités qu'il a découvertes.

J. Baptiſte Corteſius, profeſſeur à Meſſine, a donné dans ſes *Mélanges* une nouvelle *anatomie* du cerveau avec des figures groſſieres, mais originales.

Adrien Spiegel de Bruxelles, mort profeſſeur à Padoue, a donné un corps d'*Anatomie* très-bien écrit, & une deſcription du fœtus. Il paroît avoir entrevu les vaiſſeaux lymphatiques. Le lobe du foie qui porte ſon nom, n'eſt pas ſa découverte. On a accompagné ſon ouvrage des planches de Caſſerius.

Caſpar Aſelli découvrit les vaiſſeaux lactées, en faiſant des recherches ſur le diaphragme. Les anciens les avoient vus, mais les écoles les avoient négligés. Il en donna une aſſez bonne deſcription avec des planches gravées en trois couleurs. Il conduiſoit ces vaiſſeaux au foie, en confondant avec les vaiſſeaux du chyle les lymphatiques qui viennent de ce viſcere.

Guillaume Harvey, médecin de l'infortuné, Charles I. ſentit vivement les ſuites funeſtes des malheurs de ſon maître. On le pilla & on détruiſit la plus grande partie de ſes manuſcrits. Les trois diſſertations ſur la circulation du ſang étoient heureuſement publiées avant les guerres civiles. Harvey y démontroit inconteſtablement la grande vérité, que les veines ne menent pas le ſang du foie aux parties du corps humain, & qu'elles en rapportent au contraire le ſang au cœur. Les ligatures & les valvules étoient les fondemens ſur leſquels Harvey s'appuyoit. Il vécut aſſez pour voir ſa vérité adoptée preſqu'univerſellement, & la poſtérité lui a élevé des ſtatues. L'envie fit des efforts impuiſſans pour déprimer ſa découverte, & elle fait loi en médecine. Des médecins qui ne ſont pas anatomiſtes, ſe ſont élevés depuis peu contre lui; mais les expériences conſtatent la vérité de ſa doctrine. La plus grande partie du ſecond ouvrage eſt perdue, & ſur-tout un grand nombre d'obſervations ſur les inſectes. Ce qui nous en reſte eſt excellent, tant pour les vues générales que pour le détail. Harvey a enſeigné le premier que tous les animaux naiſſent d'un œuf, c'eſt-à-dire, d'une enveloppe membraneuſe; car il n'a pas ignoré que les œufs des quadrupedes ſont longs & cylindriques. La formation du poulet, celle du faon, du chevreuil, celle de l'homme ſont remplies de très-bonnes obſervations, & tout l'ouvrage eſt ſemé de découvertes.

M. Aurele Severino, du royaume de Naples, a donné une *Anatomie* comparée. Quelque courtes que ſoient les diſſections, il y a bien du nouveau, les glandes des inteſtins, un vaiſſeau qui ſort des capſules rénales, les glandes bronchiales. Dans l'*Antiperipatia*, il attribue un poumon aux poiſſons, il n'admet pas que leur ſang ſoit froid. Il a décrit les petits oſſelets des poiſſons que les modernes ont regardés comme analogues de ceux de l'ouie, il en a comparé un avec le marteau. Il a donné la diſſection du phoca.

Il ne faut pas oublier l'excellent morceau que Jean Facolk a donné dans la collection, dont le principal ouvrage eſt celui de François Hernandez. Il y donne une très-bonne deſcription anatomique d'un veau monſtrueux: il a propoſé ſes propres expériences ſur le mouvement du cœur & de la bile, ſur le poulet, ſur le caméléon, ſur la tortue. C'eſt aſſurément une des meilleures productions de ce ſiecle.

Michel Rupert-Beſler, de Nuremberg, a donné la diſſection de l'utérus dans l'état de groſſeſſe, & celle de trois jumeaux. Il a connu la nature charnue du cordon ombilical, & l'anneau de la foſſe ovale.

Jean Walæus, profeſſeur de Leyde, eſt un des premiers qui ait établi, par des expériences, la circulation du ſang. Ses deux épîtres ſur le chyle & ſur le ſang, ſont des chefs-d'œuvre.

François Sylvius de le Boe, célebre praticien, & chef d'une ſecte, a réparé le mal que ſes hypotheſes ont fait à l'art, par quelques obſervations utiles. Il a donné une nouvelle *anatomie* du cerveau. Il a laiſſé ſon nom à l'intervalle des lobes du cerveau. Il a vu de très-bonne heure les vaiſſeaux de la lymphe dont il a déterminé le cours par ſes expériences, & établi les claſſes des glandes.

Jean Veſling de Minde ſur le Véſer, profeſſeur de Padoue, mourut trop tôt pour le bien de l'art, dont certainement il auroit reculé les bornes. Il a connu & les vaiſſeaux lymphatiques & le conduit thorachique. Il a obſervé les progrès de la formation du poulet, & donné la diſſection du crocodile, de la vipere & de l'hyene. Il a fait deſſiner l'apophyſe antérieure du marteau, & donné pluſieurs figures pour le cerveau pour l'oſtéogénie. Il a vu le premier les vaiſſeaux lactées dans l'homme.

Thomas Bartholin de Coppenhague, médecin, littérateur, voyageur & anatomiſte, a tenu dans ſon tems une des premieres places dans notre art. Il ne cultiva cependant l'*anatomie* que dans ſa jeuneſſe, & l'abandonna de très-bonne heure. On lui attribue ordinairement la découverte des vaiſſeaux lymphatiques, & il eſt certainement un des premiers qui les ait vus. Il eſt probable qu'il en a pris l'idée dans les épîtres poſthumes de Veſling que lui-même a miſes au jour, & qu'il a ſuivi les indices de cet habile anatomiſte. Il a d'ailleurs beaucoup écrit, & ſur les vaiſſeaux & ſur la fonction du foie, adoptée par les anciens, & que ſa découverte a fait abandonner. Il y a pluſieurs morceaux d'*anatomie* comparée dans ſes hiſtoires & ſon journal (*acta haſnienſia*) *ciſta medica*. Ses lettres ſont remplies d'expériences anatomiques & des découvertes les plus nouvelles. Son *Anatomie* n'a du nouveau que par rapport aux vaiſſeaux lactées & lymphatiques & aux viſceres; les autres parties de l'*anatomie* y ſont négligées.

Nicolas Tulp, médecin & bourguemeſtre d'Amſterdam, fut recommandable par ſon ſavoir, ſon expérience & ſa fermeté patriotique. Ses obſervations ſont remplies de diſſertations utiles : il y a des monſtres & des événemens rares. Pour la valvule, du colon, elle n'eſt ſûrement pas de Tulp, quoiqu'on lui ait donné le nom de cet auteur.

George Ent a donné dans ſa *Mantiſſe anatomique*, l'*anatomie* de la raie à aiguillon & de la grenouille : il a défendu la circulation du ſang & les droits de Harvei.

Michel Lyſer a ſervi de profecteur à Bartholin ; il mourut jeune & laiſſa une méthode de préparer les parties du corps humain, qui eſt le premier & le plus ancien ouvrage dans ce genre. Mais l'injection n'étoit pas connue alors, & l'on ne conſervoit aucune préparation anatomique.

Conrad Victor Schneider, profeſſeur de Wittenberg, a écrit ſur l'os ethmoïde & ſur les catarres. On en attribuoit la matiere au cerveau depuis Galien, & on avoit imaginé des routes pour conduire les fluxions du cerveau dans le nez & au palais. Schneider fit voir que ces routes n'exiſtent que dans le ſquelette, & que la dure-mere ferme exactement le crâne de tous côtés. Il donna une deſcription détaillée de la membrane pituitaire, qui n'étoit pas inconnue, mais dans laquelle il établit le premier le ſiege de ces fluxions. Il réfute de même la route par laquelle les anciens conduiſoient les particules odorantes au cerveau : il eſt diffus à force d'érudition.

J. George Wirſung, natif de Baviere, éleve de Veſling, fut aſſaſſiné à la porte de ſa maiſon : il avoit découvert le conduit pancréatique & en avoit fait graver une planche. Maurice Hofman, d'Altorf, qui logeoit chez lui, prétendit avoir fait la même découverte ; il inſtitua même une fête annuelle pour en perpétuer le ſouvenir.

J. Baptiſte de Helmont, chimiſte, s'oppoſa vivement aux écoles. Il réfuta les quatre humeurs ; refuſa à la chaleur le pouvoir de digérer la nourriture, l'attribua à un acide vital, établit dans chaque viſcere un ferment, & admit un archée, eſpece d'être mitoyen entre l'ame & le corps (pour diriger les fonctions de l'animal). Il mérite d'être lu pour les faits détachés, & ſouvent uniques, dont ſes ouvrages ſont remplis ; il réuſſit cependant mieux à détruire qu'à élever.

Dominique Panarole enſeigna à Rome : il donna l'*anatomie* du caméléon, & des obſervations utiles.

Jean Van Horne, profeſſeur à Leide, aima l'*Anatomie* avec ardeur, & y conſacra beaucoup de travail & de dépenſe : il laiſſa des deſſins de muſcles d'une grande beauté ; il encouragea Swammerdam, & donna une aſſez bonne figure du canal thorachique. On a de lui l'*anatomie* d'un monſtre, & il partagea avec Swammerdam les découvertes de leur prodrome, que ce jeune anatomiſte publia après la mort de Van Horne. On y corrigea l'erreur de Highmore ſur le corps auquel il a donné le nom, & on y enſeigna que les prétendues teſticules des quadrupedes femelles, ſont de véritables ovaires. Dans quelques obſervations que Schrader a données au jour, Van Horne rejette le *proceſſus du péritoine* : il y parle de l'arachnoïde du cerveau.

Nathanael Highmore, Anglois, donna un abrégé anatomique : ſes planches ſont imitées de Veſale, & il eſt bien loin d'être l'inventeur du ſinus maxillaire, mais il a introduit le corps qu'on a pris pour le conduit excrétoire commun du teſticule, car Highmore n'oſa pas prononcer ſur ſa cavité. Il a donné des figures du poulet renfermé dans l'œuf, & de l'embryon.

Jean Pecquet fut un homme de génie, dont les idées erronnées abrégerent les jours. Avec ſa découverte du conduit thorachique, deſſiné d'après le chien, il donna d'excellentes expériences ſur le mouvement du cœur, la circulation du ſang & la reſpiration. Il découvrit des communications du canal thorachique avec quelques veines du bas-ventre.

Dominique Marchetti ne jouit pas de toute la réputation qu'il a méritée, uniquement peut-être parce qu'il n'a pas fait graver ſes découvertes. Son *abrégé anatomique* eſt rempli cependant de très-bonnes choſes, priſes du corps humain, que Marchetti a diſſéqué bien plus fréquemment que ſes contemporains, occupés généralement à diſſéquer des animaux. Ses obſervations ſont nombreuſes ; il a vu les arteres bronchiales ; il a remarqué que les nerfs ne donnent aucune branche aux tendons ; il a vu l'artere hépatique que la méſentérique produit conſtamment, mais qui eſt des plus conſidérables dans quelques ſujets.

Olaüs Rudbek, Suédois, dont la famille tient un rang entre la nobleſſe de ce royaume, s'illuſtra dans ſa jeuneſſe & pendant qu'il étudioit encore, par la découverte des vaiſſeaux lymphatiques. Nous nous ſommes aſſurés qu'il les a vus avant Bartholin, & il les a ſuivis dans preſque toutes les parties du corps animal. Il a accompagné l'indication de cette découverte de très-bonnes obſervations ; il abandonna l'*Anatomie* de très-bonne heure, & s'illuſtra par la botanique & par les antiquités.

François Maria Florentino de Lucques a donné un très-bon traité ſur les mamelles, dont il a connu les vaiſſeaux galoctophores, les conduits du mamelon, &c.

François Gliſſon, profeſſeur de Cambridge, homme profond : ſon traité du foie a de l'utilité. Gliſſon a connu la vérité par rapport au mouvement de la bile & de ſa ſecrétion, qu'il a rapporté aux branches de la veine porte ; il a trop appuyé ſur l'enveloppe cellulaire des branches de cette veine. Dans le traité du ventricule & ſur les inteſtins, il a parlé fort au long de l'irritabilité ; il en a étendu l'empire juſqu'aux fluides. Il a traité en détail le mouvement périſtaltique, & ſéparé le voile du palais de la luette.

Michel Heiland a donné une deſcription fort détaillée & très-exacte d'un monſtre à deux corps, dont la tête paroiſſoit être née de la confuſion des deux têtes.

Thomas Warthon, médecin anglois, a le premier donné un traité complet des glandes ; il a renouvellé le conduit ſalivaire placé à côté du frein de la langue, qui avoit été connu des anciens & négligé par les modernes.

J. Jacques Wepfer, praticien, fut un des auteurs de ſon ſiecle, qui laiſſa le plus de vérités utiles à la poſtérité. Son traité de l'apoplexie contient une nouvelle *anatomie* du cerveau : il y ſuit très-bien les branches de la carotide ; il rejetta le réſeau admirable, & découvrit des veines au cerveau. Dans un autre ouvrage ſur la ciguë aquatique, il a donné un nombre très-conſidérable d'expériences faites dans l'animal vivant, ſur le mouvement du cœur, du diaphragme, de l'eſtomac, les inteſtins, ſur les glandes de l'inteſtin, & ſur tous les organes des premieres voies.

Thomas Willis, profeſſeur à Oxford, un peu adonné aux hypotheſes, donna un traité du cerveau & des nerfs, où il ne laiſſe pas que de ſe trouver des choſes nouvelles, quoique les cadavres humains fuſſent rares encore, & que ceux des animaux aient trop ſervi l'auteur. On a reçu de Willis un nouveau dénombrement des nerfs ; le centre demi-circulaire, les ſillons du corps calleux, les bulbes des jugulaires, les corps pyramidaux, les corps cannelés,

ſur les humeurs, ſur la reſpiration, ſur l'hypotheſe de Leuwenhoeck, qu'il réfute.

Gaſpar Bartholin, fils de Thomas, écrivit pluſieurs petits ouvrages dans ſa jeuneſſe. Drelincourt réclama ce que Gaſpar avoit donné ſur le diaphragme, petit ouvrage, dans lequel il y a beaucoup d'expériences faites ſur des animaux vivans, & qui regardent le mouvement du cœur, du chyle, de la lymphe, & les injections. Les proſtates des femmes, attribuées à cet auteur, ſont plutôt des ſinus muqueux que des glandes. Il découvrit une des variétés du conduit ſalivaire ſublingual.

J. Conrad Brunner, annobli ſous le nom de V. Brunn, *Baron de Hamerſtein*, gendre de Wepfer & médecin de l'électeur Palatin, fut une des meilleures têtes de ce ſiecle. Il parut de bonne heure en lice & fit des expériences très-difficiles pour démontrer que l'animal peut ſe paſſer du pancréas, & que la liqueur que cette glande fournit, n'eſt pas eſſentielle à la vie. Il découvrit dans la ſuite les glandes du duodenum, & le ſinus circulaire de la glande pituitaire, & donna un ouvrage ſur la digeſtion plein de bonnes vues.

J. Nicolas Pechlin de Kiel, dont les deſcendans jouent un grand rôle dans le corps de la nobleſſe de Suede, fut un homme d'un génie fin, qui ſe refuſoit à l'erreur. Il combattit de bonne heure celle de Sylvius fondée ſur l'acidité du ſuc pancréatique. Il écrivit ſur les purgatifs & donna de bonnes obſervations ſur les premieres voies. Ses obſervations ſont pleines de bonnes choſes.

Antoine Van Leuwenhoeck s'appliquoit à polir des verres; il ſe ſervit de ſes propres microſcopes pour examiner la ſtructure des plus petits animaux & de leurs humeurs. Sans ſavoir aucune langue, & ſans avoir jamais lu la moindre choſe, il ſut ſe faire un nom célébre par des découvertes & même par des hypotheſes. Sans être abſolument l'inventeur des globules de ſang, il fut cependant le premier qui ſuivit cette découverte, & qui la préſenta dans un grand détail. Il vit le ſang circuler des arteres dans les veines, & il remarqua pluſieurs circonſtances intéreſſantes du mouvement de cette humeur. Il découvrit, d'après Hamme, les petits animaux qui habitent dans la liqueur fécondante du mâle: tout peu lettré qu'il étoit, il donna de l'importance à ces animaux, les enviſagea comme les embryons de chaque eſpece, & ne laiſſa à la femelle que la fonction de les loger. Il décrivit les lames cellulaires, qui avec la fibre compoſent le muſcle, & les filets qui compoſent la fibre. Il a connu pluſieurs eſpeces de polypes. On lit utilement ſes ouvrages, parce qu'ils peignent la nature; mais il faut apporter une ſaine critique à cette lecture.

Oliger Jacobæus a fait un aſſez bon ouvrage ſur les animaux quadrupedes à ſang-froid.

Les obſervations de Juſte Schrader, recueillies en Hollande d'après Van Horne, Sylvius, Swammerdam & Ruyſch, ſont remplies de faits utiles.

Joſeph Guichard Duverney fut un des plus grands anatomiſtes de ce ſiecle, & nous trouvons dans ſes ouvrages poſthumes le canevas de preſque tout ce que l'ouvrage de Winſlow a de particulier: il a vu le premier une infinité de choſes, & juſqu'à l'artere centrale du cryſtallin. Il a donné un nombre conſidérable de petites obſervations détachées: mais le ſeul ouvrage de quelque importance qu'il ait fini, c'eſt le traité de l'ouie, dont les planches ſont très-belles. Duverney a découvert dans cet organe la membrane de l'étrier; il a approfondi la ſtructure de la lame ſpirale. Il a laiſſé quantité d'obſervations ſur l'*anatomie* comparée. Dans une controverſe fort animée avec Mery, il défendit la bonne cauſe, mais ſans avantage. Il a diſſéqué avec exactitude deux fœtus réunis par les baſſins & a défendu le ſyſtême des monſtres originaux. Ses ouvrages poſthumes ſont pleins des meilleures choſes, & contiennent un cours entier d'*anatomie*. Il y décrit le ganglion ophtalmique, & le cornet ſphénoïde de Bertin. Il n'admit dans le poumon, qu'un tiſſu cellulaire, & prévint Helvetius. Il a vu l'ouverture de l'épiploon hépatogaſtrique, les trois ligamens du colon, & les proſtates inférieures. Il a fait des recherches exactes ſur la valvule d'Euſtachio. Mais nous ne pouvons nommer qu'un petit nombre de ſes découvertes. Il en auroit cependant fait de plus intéreſſantes encore, ſi dans le cours d'une longue vie, uniquement occupée de l'*anatomie*, il n'avoit eu un malheureux penchant pour ſauter d'un objet à l'autre.

J. Conrad Peyer de Schaffhouſe ne donna à l'*anatomie*, qu'un petit nombre d'années, mais elles furent fécondes en découvertes. Il donna un excellent ouvrage ſur les glandes des inteſtins, qu'il ſuivit le premier en détail, & ſur l'eſtomac des oiſeaux granivores. Il donna encore un aſſez grand ouvrage ſur les inſtrumens de la rumination. On a de lui pluſieurs morceaux détachés ſur l'*anatomie* comparée. Il découvrit la cavité de l'ouraque.

Jean Méry, grand anatomiſte, un peu trop ami des ſyſtêmes & des paradoxes. Il avoit préparé après Perrault, mais avant Duverney, un traité ſur l'oreille, qui ne parut qu'après Duverney. Il découvrit la communication des deux rampes du limaçon, & l'a fait deſſiner en entier, mais à nud. Il travailla beaucoup ſur la circulation du ſang dans le fœtus. Il ſe convainquit que l'artere pulmonaire y eſt plus grande que l'aorte; & en partant de ce principe, il crut devoir renverſer la direction qu'Harvey avoit donnée au ſang qui traverſe le trou ovale: il l'a fait repaſſer de gauche à droite pour ajouter du volume à l'artere pulmonaire, & pour diminuer celui de l'aorte; cette hypotheſe, après avoir été le ſujet de bien des conteſtations, a été entiérement abandonnée. Il a donné de nombreux mémoires, & travaillé ſur pluſieurs ſujets d'*anatomie* & de phyſiologie. Il eſt quelquefois dans l'erreur, mais il eſt toujours original.

Auguſte Quirin Rivinus, médecin & botaniſte, n'a donné ſur l'*anatomie* qu'une theſe; mais il y décrit l'autre variété du conduit ſublingual, & les conduits par leſquels cette glande s'ouvre en pluſieurs endroits ſous la langue.

Denis Dodart, premier médecin, a travaillé ſur la tranſpiration; mais nous n'avons qu'un fragment de ſes expériences. Il a donné deux mémoires importans ſur la voix & ſur ſes organes. Il trouve la cauſe des ſons obtus ou aigus dans le plus ou moins d'ouverture de la glotte.

Etienne Lorenzini a donné une très-bonne *anatomie* de la torpille, dont il a décrit les muſcles & refuté la vertu ſtuporifique. Il y a ajouté pluſieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Edouard Tyſon a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie* comparée. Il a donné un excellent ouvrage ſur l'*anatomie* des pigmées (de l'homme des bois), qu'il a comparée avec beaucoup d'exactitude à celle de l'homme. On a de lui encore l'*anatomie* du ſerpent à ſonnettes, du cochon tayaſſou, du dauphin, du ſarigucja, du ver rond, du tœnia, & du ver à hydatides, ſingulier animal, dont les phyſiciens modernes ont vérifié l'exiſtence.

Amé Bourdon, médecin de Cambray, a fait graver des planches plus remarquables par leur grandeur, que par leur exactitude, l'expoſition qu'il y ajoute n'eſt pas ſans mérite.

Philippe de la Hire mérite d'être nommé entre les anatomiſtes, à cauſe de ſa *Diſſertation ſur les différens accidens de la vue*, pleine de bonnes vues & de réflexions

réflexions nouvelles. Il a défendu les droits de la rétine, & n'a pas cru qu'il fallût changer l'intérieur de l'œil pour voir distinctement un objet à différentes distances.

Néhémie Grew a donné un traité extrêmement original sur les premieres voies, sur la différente structure de l'estomac & des intestins dans chaque classe d'animaux. Il y a des morceaux intéressans dans son catalogue des raretés de la société royale.

J. Jacques Harder de Bâle. Son *Anatomie de l'escargot*, son *Recueil d'observations*, ses *Lettres à Peyer*, sont remplis de morceaux d'*anatomie* comparée, & d'expériences faites sur les animaux vivans. Il a découvert la glande lacrymale particuliere de quelques quadrupedes.

Denis Papin a donné dans son *Traité sur l'amollissement des os*, des expériences sur la gelée qu'on tire des os par la force de la vapeur renfermée de l'eau.

Un article que Pierre Guenellon, médecin d'Amsterdam, a fait imprimer dans les *Nouv. de la Rép. des Lettres*, *1686*, est rempli de nouvelles découvertes sur les yeux des poissons. Il y a découvert la membrane vasculeuse placée entre la sclérotique & la choroïde, le muscle de la ruyschienne, les fibres de la rétine, ses deux lames.

Philippe Jacques Hartman, professeur à Konigsberg, a donné sur la connoissance anatomique des anciens des dissertations très-savantes. On a de lui un grand nombre d'observations détachées sur l'*anatomie* comparée & sur celle de l'homme. C'est Hartman qui a formé les objections les plus solides contre le systême des œufs des quadrupedes.

Joseph Zambeccari a fait des expériences assez difficiles sur des animaux vivans. Il leur enlevoit la rate, la vésicule du fiel, le cœcum, le pancréas, ou faisoit écouler l'humeur aqueuse. Ces animaux revenoient ordinairement des pertes qu'ils venoient de faire, & l'œil se rétablissoit.

Philippe Bonanni a donné des observations microscopiques, & a défendu la génération équivoque, plutôt par des autorités que par des expériences.

Ce n'est pas tant le cours d'*Anatomie* de Pierre Dionis, chirurgien de Paris, que nous annonçons, qu'une piece détachée sur une double matrice, ou plutôt peut-être un fœtus logé dans la trompe de Fallope.

Guillaume des Noues, chirurgien françois, mais qui s'étoit établi à Gênes. Nous l'avons vu en 1727, montrant ses *Anatomies* en cire, invention par laquelle des personnes délicates peuvent se procurer une légere idée de l'*anatomie*. Il a découvert les hydatides du col de la matrice, qu'on a voulu ériger en ovaire. Dans ses lettres, il a réduit à sa juste valeur un enfant auquel on trouvoit la ressemblance d'un lion.

Antoine Nuck, professeur de Leyde, disséquoit avec dextérité, & se servoit du vif argent pour les injections. Il avoit entrepris une *Anatomie* complette des vaisseaux lymphatiques, mais une mort prématurée l'empêcha de perfectionner cet ouvrage. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire & les sources de l'humeur aqueuse : ces découvertes ne se sont pas confirmées. Il y a dans son *Anatomie des glandes lymphatiques*, & dans son *Adenographie*, de bonnes choses & des expériences utiles, comme celle que Nuck a faites pour imiter par l'art la formation de la pierre de la vessie : celle qu'il a faite pour prouver la résorption des liqueurs fines ; la marche du fœtus depuis l'ovaire, *&c.*

Michel Bernard Valentini, professeur de Giesse, auteur de plusieurs grands recueils, en a donné un sur l'*anatomie* comparée, auquel il a joint un manuscrit de Rav, où il y a des détails inconnus dans ces tems-là sur l'angiologie, sur les nerfs. Valentini a donné lui-même une *Anatomie* de la matrice.

George Ernest Stahl, premier médecin du feu roi de Prusse. La Chymie fut son étude favorite : il écrivit cependant sur la physiologie qu'il réduisit aux mouvemens & aux secrétions dirigées par l'ame. Il a perfectionné les idées de Perrault, aboli la distinction entre les mouvemens animaux & naturels, déclaré la matiere incapable de produire de mouvement par elle-même, & cherché dans l'ame & dans son attention pour la conservation de son corps, la source de tous les mouvemens de l'animal. Stahl avoit du génie, mais il étoit obscur & critique ; il n'aimoit pas l'*anatomie*, il en croyoit le détail inutile : il faisoit cependant beaucoup de cas des anastomoses entre les vaisseaux de la matrice & du mesentere, qu'il avoit effectivement découvertes.

Antoine de Heyde de Middelburg. On a de lui une centurie d'observations, où il y a de bonnes choses. L'auteur a cassé les jambes à des grenouilles & a suivi la reproduction de l'os. Il s'est servi du même secours pour observer la circulation du sang dans les grenouilles. Ses expériences sur la saignée sont faites par les mêmes moyens, & opposées à l'hypothese de Bellini. Il a donné l'*anatomie* des orties de mer & de quelques animaux aquatiques. Cet auteur mérite d'être mieux connu.

Pierre Chirac donna sur les cheveux des découvertes que M. Soraci lui a disputées. Il aima les hypotheses & les controverses littéraires.

Raimond Vieussens, médecin d'un hôpital, se livra, aussi-bien que Chirac son ennemi, aux hypotheses, mais il disséqua avec beaucoup d'assiduité & d'adresse. Son grand ouvrage du cerveau & des nerfs, a pour premier mérite, qu'il est fait d'après l'homme ; avant Vieussens on s'étoit trop servi des animaux. Cet ouvrage est d'ailleurs très-bon ; les nerfs sont infiniment mieux que dans Willis, quoique les planches aient le même défaut, de ne représenter que des squelettes des nerfs, sans les muscles qui les accompagnent. Il y a beaucoup de découvertes aussi dans l'ouvrage sur le cerveau. Les sinus pierreux de la dure-mere y sont rétablis, après un oubli presque complet de cent trente ans ; les corps olivaires & pyramidaux y sont séparés ; plusieurs faisceaux médullaires & petits vaisseaux du crâne découverts. On y trouve des expériences sur le mouvement du cœur, *&c.* Vieussens écrivit ensuite sur la structure des visceres qu'il injecta & qu'il mit en macération. Il prit généralement la cellulosité pour des petits vaisseaux, & s'approcha assez de l'opinion de Ruysch qui ne reconnut que des vaisseaux dans les visceres. Il connut la membrane interne de l'uterus que Hunter a nommée *adventitia ;* il crut avoir vu la communication des vaisseaux du placenta avec ceux de la mere. Vieussens a découvert l'acide du sang qu'on lui disputa, mais que la postérité a confirmé. Le *Traité du Cœur* contient un grand détail sur les arteres & sur les veines du cœur, dont notre auteur découvrit les vaisseaux qui s'ouvrent dans les oreilles & dans les ventricules. La description de l'oreille a de la ressemblance avec celle que Mery avoit donnée. Vieussens a connu la cavité commune des deux rampes du limaçon, & les zones de Valsalva. Le *Traité des Liqueurs* est rempli d'analyses du sang & de la lymphe. Il y a des observations sur le ventricule des animaux qui ruminent, les vaisseaux de l'uvée, son cercle vasculeux.

Godefroi Bidloo, chirurgien-médecin & professeur en *anatomie* à Leyde, manqua plutôt d'assiduité que de génie. Il fit graver 105 planches parfaitement bien exécutées par les artistes, mais

négligées par l'anatomiste. Il y en a cependant de bonnes, & même des muscles peu connus. Il revendiqua, avec raison, ces planches, qu'on tâchoit d'attribuer à Swammerdam. Il donna aussi des recherches sur les yeux des animaux, & sur des objets physiologiques.

Samuel Collins donna un ouvrage immense d'*anatomie* comparée, avec un petit nombre de planches tirées de l'homme. On y trouvera beaucoup de bonnes observations, & quelques découvertes; comme le trou aveugle de la langue (annoncé par Schrader), l'apophyse antérieure du marteau, les gros mamelons du dos de la langue.

Paul Bussiere, chirurgien François réfugié à Londres, écrivit avec succès contre l'hypothese de Méry, & donna une nouvelle *anatomie* du cœur de la tortue. Il a publié dans les *Transactions Philosophiques*, la description d'un fœtus trouvé dans la trompe de Fallope.

Jean-Godefroi de Berger, premier médecin du roi de Pologne, mérite d'être nommé à cause de l'élégance avec laquelle sa physiologie (*de naturâ humanâ*) est écrite. Il y défend par-tout la structure vasculeuse des visceres contre les glandes de Malpighi.

Jean Zeller, médecin du duc de Wirtemberg, a donné plusieurs theses originales sur l'*anatomie* & une très-bonne dissertation sur l'administration des vaisseaux lymphatiques. Les trois troncs, dont le canal thorachique est composé, y sont détaillés. Zeller avoit des expériences sur des chevaux vivans.

Jean-Baptiste Caldesi, d'Arezzo, a donné un excellent traité sur l'*anatomie* des tortues. L'*anatomie* même de la tortue est très-curieuse, le flux & réflux du sang de l'oreillete & de la veine cave, l'opiniâtreté de la vie de l'animal, ses glandes & ses conduits salivaires; bien d'autres détails méritent notre attention, mais Caldesi donne beaucoup plus que son titre ne promet; on y trouve surtout de bonnes observations sur les conduits de la bile de différens animaux.

Warner Chrouet, médecin de Liege, a le mérite d'avoir démontré que les nouvelles sources de l'humeur aqueuse ne sont que des vaisseaux sanguins. Il a entrevu la membrane papillaire, & donné l'analyse chymique des humeurs de l'œil.

Les observations de Joseph Courtial ont leur mérite.

Fréderic Hofman fut chymiste & praticien. Il disséqua cependant quelquefois, & donna une physiologie. On y trouve l'expérience des vaisseaux lymphatiques remplis par le canal déférent, l'analyse de la bile, *&c.* Un petit traité sur l'hypothese de Stahl, qu'il publia dans sa vieillesse, est très-bien écrit.

Il faut citer J. Jerôme Baragli comme le critique perpétuel de Malpighi; il n'y a pas toujours tort, & il est bon d'écouter les deux parties. Il y a même quelquefois des observations qui sont propres à l'auteur.

J. Dominique Gagliardi a donné des recherches sur les os, sur les différentes especes de lames, sur le suc osseux, & sur l'amollissement des os: ces recherches ont leur mérite.

Il y a de bonnes choses dans les observations de Savard, des fœtus difformes, une prétendue hermaphrodite, les parties du côté droit transportées au côté gauche, *&c.*

Daniel Tauvry a combattu Méry & avec l'*anatomie* & avec le raisonnement. Il a bien remarqué que la valvule est assez grande pour fermer le trou ovale: il en a vu les cordons; il décrit le corps de la tortue. Dans sa physiologie, il s'est livré aux hypotheses.

Clopton Havers a travaillé utilement sur les os, malgré le peu de critique qu'il a apporté à ses hypotheses. Il a traité fort au long des glandes articulaires; cette recherche n'est cependant pas épuisée. Il a parlé du périoste, du cartilage, des vaisseaux, des os, *&c.*

Alexis Littre, éleve de Méry, a fourni à l'Académie un nombre considérable de mémoires anatomiques. Il a cru avoir découvert l'antiprostate, les glandes sébacées du gland, le sinus circulaire de la selle. Il a vu les corps jaunes des fœtus dans l'ovaire; un autre dans la trompe: la trompe appliquée à l'ovaire; il a décrit la luette & le voile du palais; il a donné des expériences sur les noyés; il a pensé avoir vu les glandes du foie, des reins, les pores par lesquels le sang suinte dans les regles.

L'excellent ouvrage de J. Conrad Amman sur la parole ne doit pas être passé sous silence. Il a mieux développé que tout autre le méchanisme de chaque lettre.

Philippe Verheyen a été pendant quelque tems un auteur classique en *anatomie*. Quoiqu'il n'ait pas été heureux en dessinateur & en graveur, quoiqu'il ait quelquefois peu connu la structure particuliere de l'homme, Verheyen n'a cependant pas mérité le mépris dont un rival a tâché de l'accabler. Il a fait des recherches d'*Anatomie* particulieres sur le nez, les sinus de la pituite, l'os sacrum, quelques muscles des côtes. Dans son supplément il y a plusieurs bonnes expériences sur des animaux vivans, sur des brebis pleines. Verheyen y réfute aussi fort au long l'hypothese de Méry.

Herman Boerhaave, un des plus grands médecin de son siecle, homme d'une modestie & d'une candeur qui peut servir d'exemple aux gens de génie. Il n'étoit pas anatomiste, mais il avoit vu disséquer, & lu les meilleurs livres, il avoit beaucoup manié les préparations de Ruysch, & il avoit fait lui-même des expériences. On a de lui la célebre physiologie qui a été le manuel universel de toute l'Europe, & que les physiologistes les plus modernes ont commentée. Boerhaave y suit Vésale, Ruysch & Cowper; il réfute l'acide du suc pancréatique de la salive; il s'oppose au systême des fermens. Il a insisté sur les vaisseaux des rangs inférieurs, sur l'erreur du lieu, sur le desséchement des vaisseaux dans la vieillesse, sur la nature vasculaire du corps humain. Dans un ouvrage particulier il a traité dans un grand détail des glandes simples, & a tâché de défendre le systême de Malpighi. Ce seroit une ingratitude criminelle de méconnoître les grands services qu'il a rendus à l'art, & nous voyons avec peine de jeunes gens insulter au plus digne mortel qui ait excellé en Médecine.

Archibald Pitcairn, de la secte des Iatromathématiciens, incrédule d'ailleurs & mordant, n'a donné que des dissertations dont le mérite n'est pas égal. Il a mal appliqué un phénomene de Borelli, pour donner à l'estomac & au diaphragme une force propre à élever quelques centaines de mille livres. Mais il a solidement réfuté le systême des pores figurés & des fermens: il est le premier qui ait nié par de bonnes raisons l'admission de l'air élastique dans le sang.

François Poupart, de l'académie des Sciences. Plusieurs Mémoires qu'il y a fournis, traitent des insectes, & quelquefois de la physiologie. Il a donné une énumération assez exacte des trous du crâne, dans la *Chirurgie complette.*

J. Van-Hoorn, médecin Suédois & accoucheur, a donné un *Traité sur les accouchemens*, une *Prélection anatomique, avec des dissections de fœtus & de quelques femmes grosses.* Il a écrit encore sur la cause qui fait nager le poumon du fœtus, & a cru avoir vu dans ses expériences, qu'aucun dégré de putridité ne peut

faire nager celui d'un fœtus qui eſt mort avant que de naître.

Guillaume Cowper, chirurgien Anglois, a beaucoup travaillé ſur l'*anatomie*. On a de lui une *Myologie*, ſuperbement réimprimée après ſa mort, dans laquelle il a donné des planches de tous les muſcles, & iſolés, & réunis pour former un membre, ou répandus ſur toute la circonférence du corps. De ces planches poſthumes, il y en a de très-belles, elles ſont deſſinées de la main de l'auteur; les os cependant auxquels ces muſcles ſont attachés, ne ſont pas aſſez bien exprimés, & le tout n'a pas le fini d'un parfait anatomiſte. Il a renouvellé ou corrigé bien des particularités, & des muſcles entiers; rempli les vaiſſeaux lymphatiques par les arteres, & repréſenté ces vaiſſeaux dans le penis. Il corrigea les caracteres des planches de Bidloo, & y ajouta des remarques; il y décrit le ſplénius colli d'Albinus, le trachelomaſtoïdien, *&c.* il y ajouta un ſupplément dont les planches ſont à lui: il y repréſenta le canal thorachique ſans citerne, les conduits des glandes ſublinguales & maxillaires, les glandes de la trachée. Dans un petit ouvrage, il donne des figures des proſtates inférieures, auxquelles il a laiſſé ſon nom, & on y voit la fente du verumontanum. Dans ſa réponſe à Bidloo, Cowper auroit mieux fait d'avouer tout uniment que ſon libraire avoit acheté des épreuves des planches de cet auteur. Dans les *Tranſactions Philoſophiques*, il a donné pluſieurs ſquelettes de vaiſſeaux: il y a remarqué que les arteres du poumon ſont plus grandes que les veines. Il a vu dans la grenouille la circulation du ſang, & donné une bonne *anatomie* de l'opoſſum.

Jean-Jacques Rau a fort peu écrit. Il étoit chirurgien, & fut enſuite profeſſeur en *anatomie* à Leyde. Sa conduite ſe reſſentit de ſa mauvaiſe éducation, mais il diſſéqua avec beaucoup de propreté. Sa theſe ſur les dents eſt fort bonne, la branche du nerf maxillaire ſupérieur qui ſe rend à l'intercoſtal, y paroît pour la premiere fois. Il a réfuté la deſcription de la cloiſon du ſcrotum, donnée par Ruyſch. Le *Catalogue des raretés*, qu'il légua à l'académie de Leyde, eſt très-riche, & contient beaucoup de ſquelettes & de variétés dans les os. Ses leçons réimprimées dans l'*Amphithéâtre* de Valentini, ne ſont pas ſans d'utiles découvertes. Rau a mieux vu que ceux qui l'ont précédé & qui l'ont ſuivi, la véritable ſtructure de l'articulation de la mâchoire inférieure. Il a rétabli l'apophyſe antérieure du marteau.

Herman Ridleg, médecin, a donné une *anatomie* du cerveau, enrichie de planches deſſinées par Cowper, dont les contours ne ſont pas aſſez exprimés. Ce n'eſt pas une *anatomie* bien complette, mais il y a beaucoup de choſes, ou nouvelles, ou mieux exprimées. Il fit deſſiner le premier le ſinus circulaire; il connut le plexus placé ſur la glande pinéale, & découvrit pluſieurs filets médullaires du cerveau. Il vit le mouvement du cerveau ſe ſoutenir, & même devenir plus ſenſible après que la dure-mere avoit été inciſée. Dans ſes obſervations il remarque que le trou ovale eſt plus ouvert dans le fœtus le moins avancé; il décrit les cordes de ſa valvule: il a vu l'ouraque ouvert.

Guillaume Cockburne donna un abrégé de phyſiologie; il y réfuta des hypotheſes qui régnoient de ſon tems. Dans ſon *Traité des écoulemens*, il donna une planche deſſinée par le Blond, & gravée en couleurs, où les ſinus muqueux de l'uretre ſont exprimés.

George Baglivi, de Raguſe, médecin Romain: il écrivit ſur la phyſiologie, & même ſur l'*anatomie*. Il haſarda une hypotheſe ſur les mouvemens de la dure-mere, produits par ſa propre ſtructure: il étendit l'influence de ces mouvemens ſur toute la machine animale; il la fonda un peu à la hâte ſur les mémoires de Pacchioni. En *anatomie*, il a donné les analyſes de la bile, de la ſalive; des expériences ſur la circulation du ſang, imitées de celles de Malpighi; une deſcription du cœur de la tortue, *&c.*

Jean Floyer doit être cité, parce qu'il a le premier réduit le pouls à des nombres exacts & proportionnés à l'âge, au ſexe & à d'autres circonſtances du ſujet.

Antoine Valiſnieri, gentilhomme des montagnes de Modene, & profeſſeur de Padoue, a beaucoup travaillé ſur l'hiſtoire naturelle. L'*anatomie* & la phyſiologie ont profité des recherches qu'il a faites, pour découvrir les véritables parens de tous les inſectes: il a réuſſi pour les vers renfermés dans les galles, & a rectifié ce qui manquoit aux découvertes de Redi. L'*anatomie* de l'autruche, & celle du caméléon font honneur à leur auteur: dans le premier de ces animaux, il croit avoir reconnu que le fer a été rongé plutôt que frotté: il a cherché dans les différentes paſſions la cauſe des changemens de couleur du caméléon, & a donné le mécaniſme par lequel ſes paſſions operent. Nous avons encore de Valiſnieri une collection conſidérable de monſtres, entre leſquels il y en a qu'on a diſſéqués avec beaucoup de ſoin. Un autre ouvrage conſidérable de notre auteur, c'eſt ſon traité de la génération de l'homme: il y combat avec beaucoup d'eſprit l'hypotheſe de Leuwenhoeck; il trouve bien des difficultés à celle des ovariſtes, & conclut à un œuf inviſible, beaucoup plus petit que les véſicules de Graaf. On trouvera beaucoup de bonnes choſes répandues dans tous les ouvrages de Valiſnieri.

M. Sylveſtre, médecin François établi à Londres, eſt le plus dangereux ennemi de l'hypotheſe de Mery; il a bien vu que c'eſt au grand diametre du conduit arteriel, qu'il faut attribuer la petiteſſe de l'aorte.

Jacques Keil eſt un des médecins qui ont appliqué les mathématiques aux recherches phyſiologiques; il eſt le premier qui, pour faciliter les calculs, ſe ſoit ſervi des logarithmes. Il s'aidoit de Cowper pour injecter les vaiſſeaux, & en meſuroit enſuite les lumieres. Malgré le nom impoſant de géometre, preſque tout ce que Keil a donné n'eſt qu'hypotheſe: tel que ſon ſyſtême ſur la ſecrétion, ſur le ralentiſſement prodigieux de la vîteſſe du ſang, ſur la force preſque nulle qu'il aſſigne au cœur, ſur le mouvement muſculaire: il a fait des obſervations de ſtatique animale, fort différentes de celle de Sanctorio, & un peu trop irrégulieres.

Jean Fantoni, médecin du roi de Sardaigne, mort dans un âge très-avancé, a utilement travaillé à faire voir le peu de ſolidité du ſyſtême de Pacchioni; il a donné un abregé d'*anatomie*, dont il retrancha l'un des trois ventres dans une ſeconde édition, & ne retint que l'abdomen dans la troiſieme. Il y a beaucoup d'*anatomie* comparée dans cet ouvrage, & en général bien de bonnes choſes, dont une partie vient de Mery, dont Fantoni avoit été le diſciple. Il eſt entré ſur-tout dans un grand détail par rapport aux glandes ſébacées, & aux autres petites glandes: il a pris la défenſe de Malpighi contre l'hypotheſe vaſculaire.

J. Marie Lanciſy, premier médecin de Clément XI, qui avoit beaucoup de confiance en lui, a bien mérité de l'*anatomie*, en découvrant les Œuvres d'Euſtachio, & en les publiant. Il a écrit lui-même ſur le cœur, ſur le mouvement du ſang, ſur les ganglions, ſur la veine azygos & ſur les aneuriſmes. Mais comme il étoit obligé de ſe ſervir de mains étrangeres pour les diſſections, on ne peut pas y

prendre une entiere confiance. Il a donné des observations sur le cerveau, & placé l'ame dans le corps calleux.

Placide Soraci a donné, sur la structure des cheveux, des recherches que Chirac s'est attribuées.

Abraham Cyprian, médecin, mais accoucheur & lithotomiste, a laissé une relation d'un fœtus tiré, à ce qu'il se persuade, de la trompe de Fallope.

Antoine Pacchioni, professeur de Rome: il a mis en réputation de petites glandes que l'on trouve entre les orifices des veines qui s'ouvrent dans le sinus de la faux: il les croyoit destinées à filtrer une lymphe nécessaire pour la conservation des méninges. Il a travaillé d'ailleurs sur les fibres de la dure-mere, & sur-tout de la faux: il a cru pouvoir leur attribuer un mouvement musculaire qui, en comprimant alternativement le cerveau, fit équilibre avec le mouvement du cœur. Ces hypotheses n'ont pas réussi; Pacchioni lui-même en a senti la foiblesse.

Louis Lémery, de l'Académie, a donné plusieurs mémoires sur les monstres, dans lesquels il défend une structure originairement monstrueuse. Il a décrit un fœtus qui paroît avoir été formé par deux enfans fondus l'un dans l'autre; il a écrit sur le trou ovale, contre le sentiment de Winslow.

On ne sauroit passer sous silence l'antropographie de Jacques Drake, médecin qui s'est trop mêlé de politique. Cet abrégé, où Drake propose quelques hypotheses peu soutenables, est orné d'un nombre de belles estampes de la façon de Cowper; il y a sur-tout un squelette d'arteres, qui jusqu'ici a été copié dans tous les abrégés.

Jean Palfyn, chirurgien de Gand, voyageoit de tems en tems à Paris & à Leyde: il y ramassoit les nouvelles découvertes, & il en a composé son *Anatomie* qu'on a souvent refondue en France. Il a donné une bonne dissection d'un monstre, & une description des os, avec quelques estampes assez bien faites. Dans les premieres éditions, Palfyn décrivoit l'articulation de la mâchoire selon les principes de Rau; cela est changé dans les dernieres éditions.

Jean Salzman, professeur de Strasbourg, n'a donné que de theses; mais il y en a d'utiles, comme celle dans laquelle il donne la description du canal thorachique dans l'homme, & la maniere de l'injecter: une autre, dans laquelle il fait l'histoire d'un cadavre, auquel un grand nombre de muscles manquoit absolument.

J. Puget, de Lyon. Nous nous faisons un plaisir de rappeller le petit traité de ce digne homme, sur les yeux des insectes. M. Puget y examine comment l'animal peut ne voir qu'un seul objet, avec tant de cornées & de rétines.

Jacques Hovius a donné sur les yeux une these, sur laquelle il est difficile d'asseoir un jugement; il est sûr que Hovius a bien vu les vaisseaux longs de la sclérotique, le cercle artériel de l'uvée, la structure des procès ciliaires; mais on ne comprend pas les cinq tuniques de la choroïde, & on doute des vaisseaux que l'artere lacrymale doit fournir à la cornée.

Antoine Maitrejean, célebre oculiste, a donné plusieurs mémoires, mais sur-tout un ouvrage entiérement original sur la formation du poulet; il a bien vu quelques choses très-intéressantes, comme la continuité de la membrane extérieure du jaune avec le péritoine du fœtus, les valvules du jaune, *&c.*

Antoine Marie Valsalva, professeur de Padoue, anatomiste & chirurgien: il a donné sur l'oreille un ouvrage qui peut servir de supplément à celui de Duverney. Si d'un côté Valsalva a omis des choses connues avant lui, il y a ajouté quelques petits muscles de l'oreille externe; une description détaillée de la luette, du pharynx & de ses muscles; les mesures des canaux demi-circulaires & quelques petits nerfs. Dans ses ouvrages posthumes, on trouve quelques nouveautés dont l'auteur a fait trop de cas, comme des prétendus vaisseaux excrétoires des capsules rénales; un anneau musculaire modérateur du nerf optique; les sinus même de l'aorte qui, fondés qu'ils sont dans la nature, auroient pu être proposés avec moins d'emphase.

J. Dominique Santorini, médecin de Venise, fut un des principaux anatomistes du siecle. Son talent fut de s'attacher à des muscles, ou très-petits ou très-difficiles, aux sinus de la dure-mere & à leurs petites veines de communication avec les vaisseaux extérieurs. Aucun auteur n'a découvert plus de nouveaux muscles que Santorini, encore n'a-t-il parlé que de l'oreille, du pharynx, de la face & du bassin. Il est vrai qu'une partie de ces muscles a été abandonnée par les modernes; tout l'ouvrage est semé de très-bonnes choses.

Louis Petit, le chirurgien, fournit à l'académie quelques mémoires physiologiques, sur la déglutition, sur un fœtus difforme, sur le caillot qui bouche les blessures, *&c.*

On a de J. Sigismond Henninger, ou de son répondant, une belle planche du conduit thorachique, & des détails sur les vaisseaux du mesentere.

Jacques Douglas, excellent anatomiste, savant médecin, & homme estimable. Il mourut trop tôt, & une infinité de préparatifs qu'il avoit faits pour une nouvelle histoire des os, périt avec lui; il ne nous est resté qu'une Myologie comparée, très-abrégée & très-bonne, dans laquelle il y a plusieurs muscles ou nouveaux ou peu connus; car il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Douglas a paru avant Santorini & avant la publication des planches d'Eustachio. On a encore de lui une description originale du péritoine, qu'il a su détacher tout entier du bas-ventre, & où il décrit ce sac d'une maniere entiérement nouvelle: il a le premier réfuté ces duplications qu'on attribuoit gratuitement aux grandes membranes. Il n'a point ignoré les ligamens postérieurs de la vessie ou de l'utérus, ni la nature cellulaire des tuniques de l'aorte. Il y a de lui quelques morceaux d'*anatomie* dans les *Transactions philosophiques.*

Jean-Baptiste Morgagni, anatomiste de Padoue, où il vit encore dans une vieillesse très-avancée, a réuni le savoir, les talens & l'assiduité dans son art, & mérité d'être mis au premier rang. Il s'est illustré de très-bonne heure: ses premiers *Adversaires* sont un tissu de découvertes sur les glandes, les muscles, les parties génitales, *&c.* Les cinq *Adversaires* suivans contiennent la critique du théâtre anatomique compilé par Manget, & de quelques découvertes que Bianchi de Turin prétendoit avoir faites sur les muscles de la vessie & de l'uretre, & sur la valvule du colon. M. Morgagni a répandu dans ses critiques un grand nombre de faits, ou nouveaux, ou mieux vus, en particulier sur le cæcum, le colon, sa valvule & ses ligamens. Deux autres épîtres sur le foie, réduisent à leur juste valeur les découvertes de Bianchi. L'édition des ouvrages posthumes de Valsava est enrichie de dix-huit épîtres de Morgagni, sur l'organe de l'ouie, le cæcum, le cœur, le pharynx & les yeux. On a encore de cet illustre auteur quelques morceaux répandus dans les Mémoires de différentes académies, & dans le recueil de ses ouvrages.

Dominique Mistichelli a défendu le systême de la force motrice de la dure-mere; il a décrit, d'après Simoncelli, un nerf fort singulier, qu'il croyoit retourner au cerveau, & qui n'est qu'une branche de communication entre le nerf dur & la cinquieme paire.

Abraham Vater, professeur de Wittemberg, a donné un nombre considérable de theses anatomiques : il injectoit avec adresse. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire, & un réseau biliaire sur le duodenum : il y a des faits utiles dans ses theses.

Laurent Heister, professeur à Helmstadt, a beaucoup écrit sur l'*anatomie*, & son abrégé a servi de livre classique. Disciple de Rau & de Ruisch, il savoit dessiner, & son assiduité au travail le soutenoit dans les différentes parties de l'art, auxquelles il se livroit. Il y a quelques estampes bien faites dans cet abrégé, comme celle du marteau. Il a donné un grand nombre d'observations dans les journaux.

M. Geofroi le fils, a donné en 1709 un mémoire utile sur les pierres des écrevisses, qu'on appelle des *yeux*, & sur le renouvellement annuel de l'estomac dans cet animal.

Antoine Ferchaud de Réaumur, recommandable par la douceur de son caractere, & par ses utiles travaux sur les insectes, a fourni bien des matériaux dont la physiologie a profité. Il a donné en 1712, la réproduction des jambes de l'écrevisse ; & en 1714, le muscle stupefacteur de la torpille : il a décrit en 1718, la mue de l'écrevisse. Il a beaucoup écrit sur les testacées. Le mémoire sur la digestion des animaux carnivores & granivores est excellent. Il y a beaucoup à apprendre dans le vaste ouvrage sur l'histoire des insectes, dont nous ne possédons qu'une partie, & dans son art de faire éclore les œufs.

Patrice Blair a donné l'ostéologie, & une partie de l'*anatomie* de l'éléphant.

François Petit, médecin, & de l'académie, donna en 1710 des lettres, dont la premiere traite du cerveau, dans lequel M. P. a soutenu la cassation des fibres. Il y parle encore du sinus ophtalmique, de l'attache des piliers de la voûte aux corps mammillaires, du ventricule du septum lucidum : dans la seconde, il réfute par des expériences l'hypothese qui place le siege des actions vitales dans le cervelet. Il a vu que le mouvement du cœur n'est point dérangé par l'irritation du nerf intercostal. M. Petit a donné un nombre de mémoires sur les yeux, remplis de détails, & exacts sur la mesure des différentes parties de l'œil, sur la petitesse extrême de la chambre postérieure, sur le canal découvert par lui-même, & qui entoure le crystallin, sur les vaisseaux de la cornée, sur l'*anatomie* comparée. Il a donné encore l'*Anatomie* de deux fœtus monstrueux, celle de la carpe, & un mémoire sur l'origine du nerf intercostal qu'il chercha dans la moëlle de l'épine.

Jean Astruc, homme savant & d'une lecture fort étendue. Il a défendu les fermens, & le systême de la dissolution des alimens, & réfuté les forces énormes que Pitcairn trouvoit dans la contraction musculaire. Dans un de ses derniers ouvrages, il a décrit des appendices aveugles qu'il a cru avoir vues dans les veines de l'utérus, & les arteres vermiculaires de cet organe.

Jacques Winslow, Danois, qui adopta le nom de Bénigne d'après Bossuet, académicien, & célebre anatomiste. Il a rendu en général de très-bons services à l'*anatomie*, en examinant les parties du corps humain dans leur situation & dans leur liaison naturelle, & en faisant flotter dans de l'eau les membranes & les villosités des visceres. Il a réuni l'*anatomie* de Paris, ou de Duverney, avec ce qu'il avoit vu lui-même, & en a fait un excellent abrégé anatomique. Des modernes ont ajouté à ses muscles, à ses nerfs & à ses vaisseaux ; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne soit très-vrai & très-bon en général. Il a omis, on ne sait pas pourquoi, le fœtus & l'arriere-faix. L'ostéologie fraîche est presqu'entiérement neuve. Winslow a donné un grand nombre de mémoires. Il a défendu, après Duverney, les monstres originaux : il a cherché à concilier les opinions de Mery & de Harvey : il a découvert plusieurs actions musculaires composées ou simples, inconnues avant lui. Nous ne saurions entrer dans un plus grand détail, mais nous exhortons les anatomistes à lire & à relire les ouvrages de Winslow.

J. Baptiste Bianchi a donné plusieurs ouvrages sur l'*anatomie*. Il a voulu réduire la valvule du colon à un sphincter : il a cru avoir découvert de nouveaux muscles de l'uretre & de la vessie : il a donné une histoire du foie, avec des planches, dans lesquelles il a fait dessiner des réseaux de nerfs & de vaisseaux lymphatiques : il y a décrit des vaisseaux biliaires hépaticystiques : il a écrit sur les monstres & sur la génération, & a donné plusieurs figures peu vraisemblables d'embryons humains. Vers la fin de ses jours, il a attaqué avec beaucoup de vivacité les expériences, par lesquelles on a prouvé l'insensibilité de plusieurs membranes, sans y opposer des expériences lui-même. Ses démêlés avec Morgagni n'ont pas été à son avantage.

Il y a dans l'histoire du Danube par Marsigli, des *anatomies* d'animaux peu exactes.

Guillaume Cheselden a donné cinq éditions d'un abrégé d'*anatomie*, fort différentes les unes des autres. La derniere n'a pas conservé une seule figure de la premiere. Il y a de bonnes choses, plusieurs squelettes de vaisseaux, des os assez bien exprimés, des particularités sur les muscles, *&c.* Son ostéographie est un superbe ouvrage, & très-pittoresque.

Augustin Fréderic Walther, professeur de Leipsick. Son style est obscur, & ses planches généralement assez mal dessinées. Il a travaillé cependant sur les muscles les plus difficiles, sur les ligamens du pied, peu connus encore, sur la langue & des prétendus conduits salivaires qu'il a réfutés, sur les intestins, sur plusieurs vaisseaux peu connus. Il y a généralement quelques remarques particulieres dans ce qu'il a écrit.

Pierre-Simon Rouhault, chirurgien du roi de Sardaigne. Il a donné plusieurs mémoires sur l'arriere-faix : il a découvert la substance cellulaire du cordon ombilical, il a vu la membrane moyenne, & écrit en faveur de Mery, sur la circulation du sang dans le fœtus.

Christophe-Jacques Trew, médecin de Nuremberg, amateur de l'histoire naturelle, de la botanique & de l'*anatomie*. Il avoit fait dessiner des planches ostéologiques, mais elles ont été publiées avec une explication étrangere. Il a donné un grand nombre de figures & d'observations utiles sur les vaisseaux particuliers du fœtus : différens journaux ont été enrichis de ses observations. Il a travaillé sur les arteres communicantes du bras, sur l'utérus, sur les vaisseaux du fœtus ; il a donné une suite entiere d'embryons humains ; il a disséqué des monstres, *&c.*

L'*Hématologie* de M. Schwenke mérite d'être nommée : il y a des analyses du sang, une observation sur le ligament rond du fémur, *&c.*

Benoît Stehelin, éleve de Vaillant, a peu écrit ; il avoit cependant beaucoup travaillé. Il avoit injecté l'œuf par le moyen du vuide ; il a vu les vaisseaux lymphatiques de l'utérus de la femme : il a démontré par une expérience que la liqueur de l'amnios est reçue dans l'estomac du fœtus. Ses planches sur la génération du poulet ont passé entre les mains de M. Trew.

J. Théodore Eller, premier médecin du roi de Prusse, a donné plusieurs Mémoires sur l'*anatomie* & sur la physiologie, sur l'analyse du sang, sur la structure d'un cyclope, sur la force de l'imagination de la mere, & sur le méchanisme avec lequel cette force produit ses effets.

Edouard-Pierre Wium a donné une description

& une figure originale du conduit thorachique.

Jacques Jurin, médecin & mathématicien, a tâché d'évaluer les forces du cœur, dans une de ses dissertations; dans une autre, il a cru démontrer qu'un changement considérable dans la figure de l'œil étoit nécessaire pour voir distinctement à différentes distances : il trouvoit ce changement dans la convexité de la cornée, augmentée par un cercle musculeux supposé.

J. Claude-Adrien Helvétius, de l'académie, donna l'*anatomie* du poumon simplifiée; il n'admet dans ce viscere qu'une cellulosité, qu'il croit être fermée du côté des intervalles des lobes, avec lesquels elle ne communique point. Il défend la condensation du sang dans le poumon; dans un autre Mémoire, il décrit l'estomac de l'homme à-peu-près comme Winslow : il donne aussi la description des quatre estomacs des animaux qui ruminent. Dans un troisieme Mémoire, il décrit les intestins, leur cellulosité, & la nature spongieuse des floccons de la tunique villeuse. Dans son *Economie animale*, il a parlé des vaisseaux d'un rang inférieur; comme Boerhaave, il y traite des glandes, & admet dans le foie un amas de petites vésicules: oublions sa controverse avec J. Besse.

Sauveur Morand, célebre chirurgien, & de l'académie, a donné plusieurs Mémoires physiologiques & anatomiques sur les os du nez, sur l'origine des hydatides, sur les glandes odoriferes de la civette, sur un mouton monstrueux, sur une carpe androgyne, sur l'*anatomie* de la sang-sue, sur les ventricules du cerveau, sur un veau & un faon monstrueux, sur l'hermaphrodite Drouard.

J. Ernest Wreden, chirurgien de Hanovre; ses *Tables artériologiques* ne sont point sans mérite; ses descriptions de la cœliaque, de la colique moyenne, de la recurrente du coude, méritent d'être lues.

J. Woodward, médecin, curieux de fossiles, un peu singulier & amateur des hypotheses, a donné avec l'*Histoire de l'artere*, une suite d'expériences sur le mouvement du cœur qui ne cesse point, lorsqu'on arrache cet organe; il a suivi cette observation dans différens genres d'animaux. Le cerveau détruit dans les animaux à sang-froid, n'affecte pas non plus le mouvement du sang.

Il faut lire avec précaution l'*anatomie* de la rate, par Stukkley; il a imité les planches de Vesale : il a fait marcher les arteres de ce viscere dans la cavité des veines. Son *anatomie* de l'éléphant mérite plus de créance.

Bernard Sigefroi Albinus, né en Allemagne, professeur en *anatomie* à Leyde, fut sans contredit un des plus grands maîtres de l'art : il s'appliqua de très-bonne heure à la dissection, se proposa de donner des planches des muscles; imagina différens moyens de déterminer plus précisément leurs attaches, les fit dessiner par les plus grands maîtres, & surpassa de bien loin tout ce qu'on avoit fait avant lui. Il donna aussi des planches des os de l'adulte & du fœtus, quelques dissertations particulieres & huit livres d'observations académiques. Comme il réussissoit très-bien dans les injections & dans les préparations, il fit graver dans cet ouvrage l'artere centrale de la rétine, la membrane pupillaire, la petite bulle & le filet du cordon ombilical, la structure des ongles, les dents des enfans, l'organe osseux de l'ouie, la valvule du colon, les mamelons de la peau, les vaisseaux du corps vitré (dans la baleine), & plusieurs autres objets. On a encore d'Albinus des brochures accompagnées de très-belles planches sur la peau & les ongles des negres, sur les vaisseaux des différentes tuniques des intestins, sur le canal thorachique, l'utérus.

Jean Adam Kulmus, de Dantzig, a donné un *Abrégé d'Anatomie*, qu'on a traduit en plusieurs langues; une description d'un monstre, très-bien faite; des variétés du canal thorachique & de l'azygos; la dissection du castor, du phoca, du marsouin; des remarques sur les noyés, & plusieurs autres observations répandues dans les journaux.

Jean Rutty a écrit sur les reins & sur les voies urinaires, avec des planches originales & quelques observations de Douglas.

Pierre-Antoine Michelotti, médecin à Venise, de la secte Iatromathématique, fut un des défenseurs les plus sages de cette secte. Il a donné sur les secrétions une premiere partie qu'il n'a pas continuée; il y réfute plusieurs des opinions de Keil, & même de Bellini, & traite de la respiration, de la force du souffle, de la structure des glandes. Il a écrit contre Helvétius & contre la condensation du sang dans les poumons, & a défendu la théorie de Bernoulli sur le mouvement des muscles.

Arent Cani, jeune médecin, qui mourut fort jeune, commença un grand ouvrage dont nous n'avons qu'un cahier. Ce sont des planches anatomiques du cœur, du conduit thorachique, du marteau, de l'os du palais, de l'estomac rempli d'air, *&c.* Albinus révendique la planche du conduit thorachique.

Chrétien-Bernard Albinus le cadet n'a écrit qu'une these, dans laquelle il décrit, d'après les expériences de son frere aîné, la maniere de remplir d'air la seconde cellulaire des intestins, & de détruire en même temps la tunique nerveuse. Il n'a pas connu la troisieme cellulaire.

Pierre Senac, premier médecin, que nous venons de perdre, a certainement été homme de génie. Nous avons de lui deux grands ouvrages; le principal est sans doute son traité du cœur, ouvrage qui comprend une grande partie de la physiologie & de la médecine. M. Senac y a développé la structure musculaire de cet organe; il a trouvé dans l'irritabilité la cause du mouvement du cœur, & donné une nouvelle explication de la cause qui le fait frapper la poitrine. Il a fait des recherches sur l'*anatomie* & la mesure des arteres, sur le pouls. Il a écrit contre le petit diametre qu'on assigne aux veines du poumon; contre le rafraîchissement du sang, contre les vaisseaux du moindre rang de Boerhaave, contre la division des globules, contre les calculs sur la force du cœur, *&c.* Il y a un grand nombre d'excellentes choses dans cet ouvrage. L'auteur avoit préparé une seconde édition, dans laquelle on n'auroit plus trouvé le style polémique dont on s'est plaint.

L'autre ouvrage, ce sont les mémoires physiologiques, dont Senac a orné l'*Anatomie* de Heister, dont la seconde édition est plus parfaite. Il y a certainement beaucoup d'opinions Boerhaaviennes; mais il y en a aussi d'originales.

Dans différens mémoires fournis à l'académie, Senac a travaillé sur le diaphragme, sur la respiration, sur les noyés.

On attribue généralement à M. Senac les lettres sur la saignée, publiées sous le nom de Morisson, dans lesquelles on réfute avec force les principes de Sylva. On y regarde la dérivation & la révulsion comme peu de chose; & l'on y nie que la saignée du bras accélere le torrent du sang artériel contre ce bras.

J. George Duvernoi de Montbelliard, mort professeur à Pétersbourg, fut un homme de grande assiduité, & ne manqua pas d'adresse dans les préparations : il avoit un peu trop de penchant pour le paradoxe. Il donna plusieurs mémoires dans les commentaires de Pétersbourg, & presque tous sont intéressans. On y trouve une très-belle & très-riche planche du canal thorachique & des vaisseaux

lymphatiques qui s'y rendent. Dans un autre, il décrit le cœur d'un éléphant, auquel il attribue des glandes. Dans un troisieme, il décrit le pénis & le réseau nerveux qui enveloppe les veines. Il a disséqué avec exactitude trois fœtus monstrueux. La dissection des hérissons, les capsules rénales, l'estomac, le thymus, sont les sujets de quelques autres mémoires.

Alexandre Monro le pere, chirurgien, professeur en *anatomie* d'Edimbourg, a beaucoup travaillé. Son traité des os a été bien reçu; & M. Sue en a procuré une édition avec de très-belles planches. Les os de la tête, les attaches musculaires, la structure des os sont très-bien traités. Dans les dernieres éditions il y a des mémoires sur la Nevrologie & sur les voies lactées. L'essai sur l'*anatomie* comparée est anonyme, mais généralement attribué à Monro : il mérite d'être lu, & il y a de bonnes choses sur les usages des parties du corps animal. On a encore de Monro plusieurs mémoires publiés dans ceux de la société d'Edimbourg; notre auteur y réfute la qualité nourrissante de l'amnios; il entre dans un grand détail sur le muscle digastrique & l'articulation de la mâchoire inférieure, sur le duodenum, sur les injections, *&c.*

François-Joseph Hunauld, de l'académie, & professeur en *anatomie* à Paris, a donné quelques mémoires sur l'*anatomie*, sur les muscles lombricaux, les os du crane, la maniere dont ils se soutiennent les uns les autres, les sutures, sur une branche de nerf, qu'il croit avoir vu aller du plexus sémilunaire au cœur; sur le méchanisme avec lequel se forment quelques variétés, sur la structure du singe. Dans sa these *de ancylosi*, il traite des ligamens cartilagineux placés entre les vertebres.

Thomas Simson a écrit sur l'uterus, sur la dépendance dans laquelle on met les mouvemens vitaux à l'égard du cerveau, sur le placenta. Ses ouvrages sont plus physiologiques qu'anatomiques.

René-Jacques Croissant Garengeot, chirurgien de Paris. Il a donné une splanchnologie, avec des estampes faites d'après l'original : c'est l'*Anatomie* de Winslow qu'il enseigne. Il a donné encore une myotomie humaine & canine : il combat Ofrai sur l'espace cellulaire du médiastin.

J. Christophle Bohlius, le dernier disciple de Ruysch, a donné une très-bonne these sur les conduits du chyle, avec une planche très-bien faite. Il a défendu dans une brochure, l'insensibilité des tendons & de la dure-mere.

Etienne Hales, ministre de Teddington, excellent homme & très-bon physicien. Son hæmastatique est un des meilleurs ouvrages qu'on ait sur la physiologie : elle est toute en expériences. Il recevoit le sang de l'artere carotide d'un cheval dans un tuyau de verre, il en notoit la hauteur des sauts; il parvint à estimer la vraie force que le cœur exerce sur le sang. Il crut avoir calculé par l'injection la diminution de vîtesse que le sang éprouve dans les petites branches des arteres. Il a travaillé sur la respiration, sur la cause de la chaleur animale. Il a donné des preuves de la résorption, qui se fait par les veines mésentériques.

George Ehrhard Hamberger, professeur de Jena, de la secte Iatromécanique. Il a laissé une physiologie complette, une dissertation sur les secrétions, une autre sur la saignée, une troisieme sur la respiration : c'est la derniere qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller. Hamberger se permit vis-à-vis de lui des expressions dignes d'un autre siecle. M. de Haller y répondit, en omettant entiérement le nom de Hamberger, & en évitant tout ce qui pouvoit lui faire de la peine. Hamberger ne manquoit pas de génie; mais il ne varioit pas assez ses expériences, & il ne regardoit les objets que d'un côté. Son cœur se prévenoit en faveur de ses découvertes, & s'irritoit des oppositions qu'on pouvoit lui faire.

Jacques-Auguste Blondel mérite notre reconnoissance, parce qu'il s'est élevé le premier contre l'erreur épidémique, qui attribuoit à la mere les vices cutanés & les monstruosités du fœtus. Plus on a vérifié ces monstres, plus on a examiné de près le pouvoir inexplicable des passions d'une autre ame, & plus on se convainc de la solidité des raisons de M. Blondel.

Albert de Haller, de l'académie, citoyen de Berne en Suisse, fut pendant dix-sept ans professeur à Gottingue, & se retira dans sa patrie, en refusant la place de chancelier de cette université, qu'il avoit servie dès sa naissance. Il a beaucoup écrit sur l'*anatomie* & sur la physiologie; il a fait un très-grand nombre d'expériences sur des animaux vivans, & disséqué un nombre considérable de cadavres humains : nous ne parlerons que de ses principaux ouvrages. These contre le nouveau conduit salivaire, que M. Coschwitz croyoit avoir découvert. Sur le diaphragme, avec une planche, où les plans tendineux de l'aponevrose sont exprimés; sur deux fœtus réunis par la poitrine. M. de Haller fut un des premiers qui défendit le sentiment de Duverney & les monstres originaux. Il a écrit plusieurs dissertations sur le même sujet, dans lesquelles il donne plusieurs dissections de monstres, & les a réunis à la fin dans un seul ouvrage. Il a écrit encore sur la valvule d'Eustachio, sur les vaisseaux du cœur, de la valvule du colon, & sur-tout de la comparaison de cette partie dans l'intestin frais & dans l'intestin soufflé & séché; de l'épiploon, avec la description du nouvel épiploon colique. Huit tomes de planches anatomiques; le plus grand nombre représente les arteres du corps humain. Elles ne sont pas toutes égales, quoique toutes faites d'après nature : celle de la cœliaque & de la tibiale postérieure ont moins réussi. Il est entré au reste dans le plus grand détail dans l'histoire des arteres, sur lesquelles on n'avoit presque que l'abrégé de Winslow; sur les organes de la liqueur fécondante, sur la structure des vésicules séminales, composées de petits intestins aveugles; sur le réseau vasculaire du testicule, & sur les vaisseaux déférens. Expériences sur la respiration, pour démontrer que les muscles intercostaux internes élevent également les côtes comme les externes, & qu'il n'y a point d'espace rempli d'air entre la plevre & les poumons; sur les hermaphrodites, que M. de Haller croit être ordinairement des hommes, dont l'uretre est fendue sous le pénis. Expérience pour faire voir que les cavités droites du cœur ne conservent leur mouvement, que parce qu'elles sont irritées par le sang, & que les cavités du côté gauche ne le sont pas. Mémoire sur les parties sensibles & irritables; ce mémoire a fait époque, & a attiré à son auteur bien des ennemis & bien des apologistes. Il réduit l'irritabilité à la seule fibre musculaire, & ne trouve de sentiment qu'aux nerfs; il le refuse à la dure-mere, à la plevre, aux tendons, au périoste, *&c.* Mémoire sur le mouvement du sang, fondé sur des expériences faites principalement sur des grenouilles. On y défend en quelque maniere la dérivation & la révulsion; le sang est accéléré dans l'artere de la partie dont on ouvre une veine : causes du mouvement du sang différentes du cœur, *&c.* Deux mémoires sur la formation du poulet, fondés sur un grand nombre d'expériences; le ventricule droit du cœur ne commence à paroître que plusieurs jours après le ventricule gauche; le poumon ne paroît qu'après lui. Les changemens du cœur ne sont que des rapprochemens des parties; le fœtus existe dans la mere avant l'approche du mâle. Zone ciliaire;

développemens du fœtus, &c. Mémoire sur la formation des os, leur structure & leurs accroissemens; vaisseaux droits, hémisphere vasculeux; vaisseaux qui entrent dans l'apophyse, qui sortent du noyau. Le périoste n'est pas le moule de l'os; l'os s'accroît & se forme par la pulsation des arteres. Mémoire sur le cerveau des animaux, & sur-tout des poissons. Mémoire sur les yeux des animaux; vaisseaux du corps vitré & du crystallin; trois lames de la rétine; la choroïde incapable d'être le siege de la vue. Mémoire sur le systême de M. de Buffon; commentaires sur les leçons de Boerhaave. Nous y remarquons uniquement que ces leçons sont bien de ce grand homme, & que les notes seules sont de l'éditeur. Elémens de la Physiologie, & abrégé de ces élémens. Il nous est impossible d'entrer dans un détail sur un livre de cette longueur. Bibliothéque anatomique, sous presse.

Frédéric Schreiber de Konigsberg, professeur à Pétersbourg. Il a commencé de donner une Physiologie, dont il n'a pu finir qu'une partie. Il étoit mathématicien & métaphysicien. Il a traduit & augmenté la Myologie de Douglas; il a donné des mémoires sur les sutures, les os triangulaires, &c.

Nicolas Rosen de Rosenstein, premier médecin de Suede, a donné un abrégé d'*Anatomie* & quelques theses, entre lesquelles il y en a une sur le vomissement, fondée sur des expériences.

François Nicholls a donné un abrégé d'*Anatomie* & de Physiologie, dans lequel il y a des hypotheses fort singulieres; quelques mémoires, entr'autres, sur une écrevisse hermaphrodite; un traité stahlien sur l'ame.

Josias Weitbrecht, professeur à Pétersbourg. On a de lui un ouvrage sur les ligamens. Il partage sur cette partie de l'*anatomie* la gloire de Winslow, & il l'a éclaircie par des planches. Plusieurs mémoires académiques sur la vessie; sur la maniere de discerner les os du côté droit d'avec ceux du côté gauche; sur le pouls, qu'il ne croit pas pouvoir attribuer à la nouvelle onde de sang partie du cœur. Sur les muscles du visage; des theses sur la structure & les fibres musculaires de l'uterus; la contraction de la prunelle; les apophyses mammillaires, &c. Il a suivi dans tous ses ouvrages ses propres dissections.

François Gigot de la Peyronie, de l'académie, premier chirurgien du roi, a voulu établir le siege de l'ame dans le corps calleux, sur des expériences trop peu nombreuses; source ordinaire des hypotheses & des erreurs. Il a donné la dissection d'un animal musqué de l'espece des civettes.

Alexandre Stuart, médecin, a donné un mémoire sur le mouvement des muscles, avec leur *anatomie* & quelques expériences. Il a traité de l'usage de la bile, & a donné un mémoire singulier de la formation du cœur construit uniquement sur une hypothese.

Jacques-Théodore Klein, secrétaire de la ville de Dantzig, homme curieux & qui a traité presque toutes les classes des animaux, a donné l'*anatomie* de plusieurs poissons, & défendu dans un mémoire l'ouie de cette classe d'animaux, dont il croyoit avoir découvert les organes. Dans un autre mémoire il prouve que la coquille des animaux testacées se forme avec l'animal même.

J. Frédéric Cassebohm, professeur à Halle, excellent anatomiste. On n'a que peu d'écrits de sa main, & il est mort dans un âge très-peu avancé. Ce qu'il a donné sur l'organe de l'ouie est excellent, & de la derniere exactitude: il est entré dans le plus grand détail des plus petites parties de cet organe. On a de lui encore un manuel de la dissection des muscles & des visceres, qui n'est pas sans d'utiles découvertes.

Antoine Leprotti, premier médecin du Pape, a donné deux mémoires sur les premieres racines des vaisseaux du chyle: il a vu l'eau passer de l'intestin dans les vaisseaux; sur les glandes simples du rectum.

Dominique Gusman Galeazzi a donné dans les mêmes commentaires de l'académie de Bologne, des dissertations sur les corps jaunes: sur les glandes simples & composées des intestins: sur les conduits hépaticystiques, qu'il admet: sur les intestins & les cellules: sur le fer contenu dans les cendres animales.

Pierre Nanni a défendu le systême glandulaire de Malpighi.

Pierre-Paul Molinelli, célébre chirurgien, a fait des observations sur les nerfs de la huitieme paire, qu'il lioit: & sur les conduits des larmes.

Cajetano Tacconi a travaillé sur le cal qui remplace l'os; sur la gelée dont ce cal est formé; sur la quantité de bile produite dans un temps donné; sur l'*anatomie* d'un monstre.

Job Baster, Zélandois, a beaucoup travaillé sur les animaux de mer; sur les coquillages; sur les polypiers, qu'il regarde bien plus comme l'habitation de ces animaux, que comme leur ouvrage. Il a donné un mémoire sur la génération des animaux.

L'ostéologie & la miologie de Jean Bajet ont le mérite d'être copiées sur la nature.

Bryan Robinson, médecin de l'état en Irlande, Iatroméchanique. Il a donné des essais d'économie animale, dont une grande partie roule sur un systême de tuyaux artificiels & sur la quantité d'eau qui couloit de ces tuyaux à proportion de leur grandeur, & de leur liberté entiere ou gênée dans une partie de ces tuyaux. Il a cherché expérimentalement les diminutions de force dans les solides de l'homme, qui dépendent de l'âge, de la médecine &c. Il a écrit ensuite sur la perspiration, & en a dressé des tables sur ses propres expériences comparées avec celles de quelques autres physiciens: sur la grandeur du cœur & sur celle du foie: le premier est plus grand dans les animaux sauvages, le dernier dans les animaux domestiques. Il y a plusieurs autres morceaux de physiologie dans l'écrit de Robinson sur les médicamens.

César Verdier a donné dans son abrégé à peu-près la même *Anatomie* de Winslow. L'édition refondue par M. Sabatier est bien plus digne de notre confiance.

Les épîtres de Joseph Pozzi sont remplies de faits particuliers.

Antoine Ferrein, de l'académie, professeur en *anatomie*, de Paris, a donné plusieurs mémoires d'*anatomie* & de physiologie. Il a fait des expériences sur la production de la voix, & substitué au différent diametre de la glotte les dégrés de tension dans ses ligamens. Il a cru avoir découvert les vaisseaux blancs dont les visceres sont composés. Il a travaillé sur le rein, dont il rejette les glandes & dont les conduits urinaires sont, selon M. Ferrein, des paquets de conduits. Il a eu sur le muscle digastrique une controverse avec Winslow & avec Monro. Il n'admet d'autres hermaphrodites que des femmes.

Joseph Lieutaud, de l'académie, professeur en *anatomie*, & ensuite médecin des enfans de France, a beaucoup disséqué & écrit un ouvrage important sur notre art. Ses essais d'*Anatomie* ne sont point un abrégé de Winslow; ils sont nés d'après les travaux de l'auteur, & beaucoup plus corrects, sur bien des parties du corps humain, comme sur les arteres du bassin, sur la division de la partie supérieure des ventricules du cœur, dont une embrasure reçoit l'oreillette, & l'autre s'ouvre dans son artere. Il a découvert,

découvert, à-peu-près en même temps que M. de Haller, l'épiploon colique : mais celui-ci est entré dans un plus grand détail, & en a donné la figure. Dans un mémoire sur la vessie urinaire, il appuie sur son trigone & sa luette. Il a traité du vomissement, qu'il attribue essentiellement à l'estomac & accidentellement aux forces de la respiration.

Pierre Lyonnet a donné plusieurs observations utiles sur la testacéothéologie de Lesser : & une *Anatomie* complette de la chenille du saule : ouvrage qui surpasse tout ce qu'on a fait encore en *Anatomie*, accompagné de planches parfaites.

Guillaume Porterfield a donné un ouvrage considérable sur les yeux, dont la partie physiologique est la plus originale.

George Martine, outre plusieurs mémoires physiologiques & mathématiques, a écrit sur les animaux semblables & sur la chaleur animale, & un commentaire sur les Tables d'Eustachio ; ce dernier ouvrage est fait avec soin. Martine a lu tous les auteurs contemporains, & a profité de cette lecture pour deviner les vues de l'auteur : il y a ajouté plusieurs remarques utiles.

Browne Langrish a donné des analyses du sang & de l'urine, faites sur l'homme en santé & sur l'homme dans différentes périodes de la fievre, pour découvrir le changement que la fievre produit dans ces humeurs. Il a écrit sur le mouvement musculaire & sur la structure du muscle, sa théorie n'est point mauvaise : il a attribué la contraction des muscles à un esprit éthéré qui excite & augmente la force contractive des élémens solides de la fibre.

J. Jacques Huber de Bâle, professeur à Cassel, éleve de M. de Haller. Ses mémoires sur la moëlle de l'épine, sur ses nerfs, sur les plis du vagin & l'hymen, sont très-bons : il en a écrit d'autres sur l'origine du nerf intercostal, sur le trou ovale, sur les monstres, sur quelques variétés des muscles, *&c.*

Chrétien Gottlieb Buttner, professeur de Konigsberg, a donné deux descriptions de fœtus monstrueux, très-finies, & un recueil d'observations anatomiques & pathologiques.

Jacques Denys, éleve de Rau, & chirurgien. Il y a plusieurs bonnes observations dans son *Traité des accouchemens*, & plusieurs remarques sur la force contractive de l'utérus, le placenta, le cordon, *&c.*

J. Ernest Hebenfreit, professeur en *anatomie* à Leipsick, a donné un bon nombre de theses anatomiques, & une anthropologie légale, avec quelques descriptions de monstres, & des recherches sur les hermaphrodites.

Juste Godefroi Gunz, professeur en *anatomie* à Leipsick, & ensuite premier médecin du roi de Pologne, homme savant & appliqué, mais censeur sévere des ouvrages d'autrui, a donné plusieurs theses d'*anatomie*, dans lesquelles il y a généralement ou des opinions ou des observations nouvelles. Il a écrit sur la respiration, sur l'artere maxillaire, sur le mouvement du sang dans la dure-mere, sur le foie, sur l'articulation de la mâchoire inférieure, sur l'utérus, sur les hernies & les parties qui en sont le siege, sur le *Traité des humeurs* d'Hippocrate.

Il a paru à Dublin, en 1734, un très-bon ouvrage sur la transpiration : ce sont des tables dressées par M. Rye, sur sa propre expérience. Elles different considérablement de celles de Sanctorio.

Guillaume Noortwyck a donné sur l'utérus dans l'état de grossesse, un ouvrage un peu verbeux qui mérite d'être lu.

François Duhamel du Monceau, de l'académie, a bien mérité de la physique appliquée aux besoins de l'homme : il a donné plusieurs mémoires sur la formation des os, il a cru y découvrir de l'analogie avec la formation des écorces : il suppose que le périoste forme une premiere lame osseuse qui est bientôt recouverte d'une seconde, & d'une troisieme. Il a fait les expériences de la garance, dont la couleur passe dans les os ; d'autres expériences sur l'ente animale des éperons du chapon.

Philippe Adolphe Boehmer, professeur à Halle, a donné plusieurs bonnes theses d'*anatomie*. On a de lui deux recueils de planches très-bien exécutées, dans lesquelles il représente un monstre, l'utérus, l'œuf humain, l'ovaire, & des objets liés à ces parties.

Abraham Kaauw, neveu de Boerhaave, professeur à Pétersbourg, grand anatomiste, mais sourd, a donné trois excellens ouvrages d'*anatomie*, & quelques mémoires. Tout le monde estime son *Traité de la perspiration Hippocratique* ; il y a une infinité de détails anatomiques originaux, sur le suintement des matieres fines, injectées au travers des membranes ; sur la structure des membranes & leur tissu cellulaire extérieur ; sur la structure de la peau, *&c.* Dans un autre ouvrage sur l'*impetum faciens* d'Hippocrate, il y a de bonnes choses sur la structure des muscles ; sur l'effet des blessures du cerveau & des meninges : il a donné d'amples descriptions de deux monstres, & il y a défendu les monstres accidentels. Dans un mémoire sur les hermaphrodites, il doute qu'il y en ait de véritables. Un autre mémoire très-considérable, traite de la fibre, de la glu dont elle est composée, du tissu cellulaire, *&c.*

François Boissier de Sauvages, professeur de Montpellier, Iatromathématicien, mais de la secte de Stahl, a beaucoup écrit & mêlé quelquefois les expériences au raisonnement. Nous ne pouvons accuser que ses principaux ouvrages. Théorie de la fievre : M. de Sauvages calcule les forces du cœur, & trouve aisément que son mouvement ne peut pas naître des nerfs, dont la liqueur est elle-même mise en mouvement par le cœur : on ignoroit alors la force de l'irritabilité. Il s'opposa au théorême de Bellini qui admet l'accélération dans les vaisseaux libres, quand une partie des vaisseaux est bouchée par l'obstruction. Théorie de l'inflammation, le cœur est mis en mouvement par l'ame & non pas par le stimulus ; la dilatation des arteres dans le pouls, *&c.* Notes sur l'hæmastatique de Hales ; expériences sur la contraction des arteres, sur l'adhésion des différentes humeurs de l'animal, la dilatation, *&c.* Théorie du pouls & de la circulation : M. de Sauvages admet des fibres longues qui raccourcissent l'artere coupée. Le muscle se contracte bien plus que le calcul ne le permet. La somme des lumieres de tous les petits vaisseaux est décuple de la lumiere de l'aorte. Dissertation sur la maniere dont l'air agit sur le corps humain : le poumon est regardé comme un réservoir dans lequel le sang peut être diverti. Elémens de physiologie : il y a bien des expériences & bien des hypotheses dans cet ouvrage qui est un précis. De la puissance de l'ame sur le cœur : M. de Sauvages l'admet entiere. Plusieurs dissertations sur les yeux ; un mémoire sur la cause du pouls ; un autre sur l'action des muscles intercostaux externes ; un autre sur la force vitale de l'ame, *&c.*

Claude-Nicolas le Cat, chirurgien établi à Rouen, physicien & anatomiste. Il a beaucoup écrit. Ses ouvrages sont mêlés d'hypotheses & de faits. Ce qu'il a fait de mieux, c'est le traité sur l'oreille, dont les planches sont bonnes. Cependant M. le Cat ne sut pas trouver les deux communications du nerf pterygoïdien avec l'intercostal & le nerf dur. Le traité des sens est enrichi de plusieurs phénomenes optiques & de la découverte de la membrane qui tapisse la face intérieure de la sclérotique. Deux écrits sur les nerfs & les muscles, pleins d'hypotheses. M. le Cat place le sentiment dans les

meninges: il voudroit soutenir la communication de la dure-mere sur toute la longueur des nerfs. Après quelques expériences, & beaucoup de raisonnemens contre l'insensibilité des tendons & des membranes, on voit que M. le Cat a trouvé lui-même ces parties insensibles. Les mémoires sur la couleur noire des negres, & sur la cause de l'évacuation périodiques, sont entiérement fondés sur des hypotheses.

David Corneille de Courcelles a donné deux ouvrages sur les muscles; dans le premier, il donne les figures des muscles du pied; dans le second, les muscles du visage sont dessinés avec beaucoup de propreté: & quoiqu'Albinus ait travaillé dans un goût plus anatomique, les planches de notre auteur ne sont point à méprisser.

Jean-Nathanaël Lieberkuhn, médecin de Berlin, l'un des anatomistes qui a réussi le mieux dans les injections; tout ce qu'il a écrit est bon, mais sur-tout son mémoire sur la structure des floccons qui composent la tunique interne des intestins: de très-belles planches représentent le réseau vasculaire, les petites glandes, & la bulle chyleuse, par laquelle M. Lieberkuhn croit que cette liqueur nourriciere est resorbée. M. Lieberkuhn a découvert dans un mémoire, son secret pour mouler en argent les vaisseaux des visceres; & dans un autre, une petite planche fort commode pour mettre des petits animaux sous le microscope. Il a laissé un assortiment précieux de préparations anatomiques.

Joseph-Etienne Bertier, prêtre de l'oratoire, mérite d'être mis au nombre des anatomistes, par les expériences qu'il a faites sur les animaux en vie; il a nié le mouvement péristaltique; il a cherché dans l'air & dans la chaleur la cause principale du mouvement du sang. Il est affligeant que M. Bertier ait trouvé l'erreur sur le chemin qui mene à la vérité.

Henri Baker a fait des expériences sur le polype: il a écrit des observations microscopiques, dont une partie regarde la circulation du sang, & d'autres sujets physiologiques.

J. C. Wilde a donné des observations anatomiques dans les mémoires de Pétersbourg.

Clifton Wintringham, premier médecin du roi d'Angleterre, a fait un nombre considérable d'expériences sur les mesures & les forces de différentes arteres & veines du corps animal, & il en a déduit des conséquences très-importantes pour la physiologie. Les veines généralement résistent mieux à la dilatation que les arteres; & les petites arteres sont plus fortes que les troncs. Les arteres du bassin sont plus foibles que les arteres voisines, & les veines y sont plus fortes, *&c.*

Benjamin Hoadley, médecin, bel esprit, auteur d'une piece de théâtre estimée, a donné, sur la respiration, un mémoire dans lequel il défend une hypothese erronée, mais qui renferme des expériences curieuses.

Pierre Demours a donné plusieurs mémoires sur l'œil, sur les fibres de l'iris, sur une membrane nouvelle de l'humeur aqueuse; il a donné aussi deux mémoires sur l'accouplement des salamandres & des crapauds.

La these de Frédéric Liebegott Pitschel, sur la glaire articulaire, est bonne, & contient des observations intéressantes sur les glandes de Havers.

Joseph Exupere Bertin, de l'académie, médecin du prince de Walachie, établi depuis à Rennes, a donné plusieurs ouvrages d'*anatomie* & de physiologie: son ostéologie est très-bonne & très-complette, il s'est opposé à la nouvelle théorie de M. Ferrein, sur la formation de la voix. Dans différens mémoires, il a décrit les cornets sphénoïdiens: les fibres de l'estomac du cheval, très-semblables à celles de l'estomac de l'homme; les fibres de celui-ci; les vaisseaux que la veine ombilicale donne au foie; les conduits lacrymaux de différentes bêtes. Il a traité encore de la circulation des esprits animaux, & de la circulation particuliere du foie.

Jacques Parsons, médecin de Londres, a écrit sur les voies urinaires, sur la génération, sur les hermaphrodites, sur le mouvement musculaire, sur la physionomie produite par l'action fréquente des muscles qui servent de caractere à certaines passions; il y a de lui plusieurs mémoires dans les Transactions Philosophiques, qui roulent généralement sur l'*anatomie* comparée.

Antoine Petit, le fils, de l'académie, anatomiste & médecin: son édition de l'*Anatomie* de Palfyn est en grande partie un ouvrage nouveau & original. Il a donné des mémoires sur la maniere de rappeller les noyés à la vie, les ligamens de l'utérus, *&c.* Il est entré avec M. Bouvart dans une controverse anatomique qui dure encore. M. Petit est pour la latitude dans le terme de l'accouchement; il a donné à cette occasion une théorie nouvelle de la cause de l'accouchement, entiérement neuve.

Philippe Conrad Fabricius, professeur à Helmstadt, homme philosophique entiérement livré aux études: il a donné un abrégé sur l'administration anatomique, & plusieurs bonnes theses sur l'*Anatomie.*

J. Daniel Schlicting, médecin à Amsterdam, a donné une description des organes de la génération, mais sur-tout un mémoire sur le mouvement du cerveau qui dépend de la respiration, qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller & de M. Camure: on a de lui plusieurs mémoires anatomiques & physiologiques.

François-David Hérissant, de l'académie; ses mémoires sur la formation des os, des dents & des coquilles, sont intéressans; il a trouvé que le canevas original & cellulaire (vasculaire en même tems) des os, subsiste même dans leur état de parfaite dureté, & qu'on peut le mettre à découvert, en dissolvant la terre dont il est recouvert. Il a donné encore l'*anatomie* de l'estomac du coucou, & l'organe de la voix de l'âne, du cheval & du mulet.

Théophile de Bordeu, célebre médecin, a écrit sur les glandes, sur le tissu cellulaire, sur le pouls: il croit que les glandes rendent leur humeur, non parce qu'elles sont comprimées, mais par un effet de leur l'irritation. Il a admis une force contractive puissante dans le tissu cellulaire, & assigné à chaque viscere un pouls caractéristique.

Casimir Christophe Schmiedel, médecin du corps du Margrave d'Anspach, a écrit sur l'origine du nerf intercostal (qu'il dérive en partie d'une cellulosité sortie des membranes de la carotide) sur ce nerf dans la poitrine & dans le bas-ventre; sur quelques anastomoses des arteres; sur les vaisseaux lymphatiques du foie.

Frédéric Guillaume Hensing, professeur à Giessen, mort dans un âge peu avancé, a donné des theses utiles sur le péritoine, l'épiploon, le colon & les apophyses.

Pierre Tabarrani, de Bologne, a donné des observations anatomiques nombreuses & intéressantes, sur les sinus du cerveau; sur les parties génitales de la femme; sur les corps jaunes. Il en a donné d'autres dans les mémoires de l'académie de Sienne, sur les enveloppes du testicule; sur la valvule d'Eustachio; sur un hermaphrodite.

Les deux mémoires de M. Jean Linings, imprimés dans les Transactions Philosophiques, contiennent des tables très-exactes sur la transpiration insensible, dressés sur les expériences que l'auteur a faites dans la Caroline méridionale.

Charles Bonnet, de Geneve, philosophe, a donné dans son *Insectologie*, des expériences très-intéressantes sur la fécondité des pucerons, sans aucun mêlange du mâle; sur la réparation des parties dans différentes especes de vers. Ses *Considérations sur les corps organisés*, & sa *Palingénesie*, contiennent un systême sur la génération, sur les polypes & sur la réparation des parties perdues, dont il explique les phénomenes par des germes préformés, & qui se développent. L'*Essai analytique sur les facultés de l'ame*, est une théorie mécanique sur la formation des idées, leur association, la volonté, *&c.* Il a donné des mémoires académiques sur la respiration des chenilles, sur le tœnia, sur quelques parties nouvellement découvertes dans les insectes.

Turberville Needham, ex-jésuite, a donné plusieurs ouvrages sur les organes spermatiques du calmar; sur les petits animaux qui naissent dans les infusions, & sur la chaîne qui lie le systême animal au végétal. Il admet un passage imperceptible de l'un de ces systêmes à l'autre, & se persuade que la matiere végétante exaltée peut devenir animale, & redevenir végétale par la perte d'une partie de ses forces.

Guillaume Hunter a peu écrit, quoiqu'un des meilleurs anatomistes du siecle. Une controverse l'a porté à donner un mémoire sur la marche du testicule dans le fœtus: il a ajouté à la découverte de M. de Haller, que la cellulosité, par laquelle le testicule descend pour se rendre au scrotum, est fermée par un étranglement qui survient à la descente du testicule. M. Haller ôte aux veines rouges la fonction de repomper les humeurs fines; il assigne cette fonction uniquement aux vaisseaux lymphatiques. Il soutient, d'après ses propres recherches, la nature insensible des tendons, des ligamens, *&c.* M. Hunter prépare depuis long-temps un grand & magnifique ouvrage sur le fœtus & le placenta. La membrane qui couvre le placenta, & que nous appellons *chorion*, est selon lui une membrane surnuméraire produite par la tunique intérieure de l'utérus: il est à souhaiter que cet ouvrage soit publié.

George-Louis le Clerc de Buffon, de l'académie: il a donné dans ses mémoires plusieurs dissertations physiologiques sur les couleurs accidentelles; sur le strabisme; sur les corps jaunes. Dans la grande histoire naturelle, dont treize tomes roulent sur les quadrupèdes, le second est destiné au mystere de la génération. M. de Buffon reconnoît, & dans la liqueur fécondante du mâle, & dans la liqueur du corps jaune, des particules organiques vivantes, détachées de toutes les parties de l'animal, sur lesquelles elles se sont moulées par un secret de la nature. Ces particules s'unissent en commençant par celles qui dérivent des parties génitales: de leur union résulte un nouvel animal. On trouve aussi dans ce tome une ostéogénie; un traité sur la nutrition, l'accroissement, la durée de la vie, les tables mortuaires, *&c.* Dans le IIIe tome, M. de Buffon traite des sens, & sur-tout de la vue, de la couleur des negres, *&c.* Ce que M. de Buffon donne sur les animaux, appartient à leur partie physique. Dans le XIIe tome il établit que plusieurs especes d'animaux ont disparu entiérement; que l'Amérique méridionale n'a que des animaux à elle, & différens de ceux de l'ancien continent. Dans le XIII tome, M. de Buffon reprend ses moules intérieurs, & les deux puissances formatrices, l'élasticité & l'attraction.

M. d'Aubenton, de l'académie, s'est associé à M. de Buffon pour son Histoire de la nature: les dissections des quadrupedes sont de lui; elles sont accompagnées des squelettes & des mesures des parties principales, sur lesquelles l'attention de l'auteur s'est fixée, comme les visceres, le diaphragme, les dents. Il y a beaucoup de bon dans ces *anatomies*, & on y trouve plusieurs animaux dont l'*anatomie* nous manquoit encore. La description du cabinet du roi est entiérement de M. d'Aubenton; on y trouve des monstres, des maladies, de l'*anatomie* artificielle. On a de lui des mémoires sur l'hypomanès, les os du manmoulh, le différent emplacement du grand trou occipital dans l'homme & dans les animaux.

François Lamure, de Montpellier: on a de lui trois mémoires anatomiques ou physiologiques. Le premier sur les changemens que la respiration produit dans le mouvement du sang du cerveau. Les expériences sont les mêmes en général que celles de M. de Haller, mais moins détaillées; la théorie en est un peu différente. M. Lamure donne à ses expériences une date plus ancienne; mais celles de M. de Haller ont paru les premieres, & sont plus nombreuses. M. Lamure a donné, & même réimprimé là-dessus un mémoire polémique que ses amis pourroient souhaiter qu'il eût supprimé. Il a donné un autre mémoire sur le mouvement du sang & le pouls, dans lequel il rejette la dilatation de l'artere; un troisieme sur la coëne du sang: dans une these il a donné une hypothese sur la secrétion animale.

Joseph Marie de la Sône, de l'académie, premier médecin de la reine: on a de lui quelques mémoires physiologiques sur les capsules rénales; sur la structure des os; sur la formation des dents; sur la structure de la rate & sur celle des arteres.

Abraham Trembley, de Geneve, a découvert les polypes d'eau douce, après quelques indications légeres qu'en avoit donné Leuwenhoeck & un anonyme Anglois. Il a fait sur ces animaux un nombre considérable d'expériences très-fines & très-lumineuses. Le monde apprit par le succès de ses expériences, qu'il y a des animaux qui, comme les plantes, poussent des bourgeons dont se forment de nouveaux animaux; qu'on peut même, par des incisions, forcer ces animaux de se multiplier, & que l'art en fait faire les hydres les plus compliquées. M. Trembley a donné plusieurs autres mémoires sur différentes especes de polypes, dont plusieurs se divisent & se partagent en deux animaux, & dont d'autres especes ont un tronc commun avec plusieurs têtes, gouvernées par des volontés différentes & opposées.

Jacques Gautier a imprimé, à la maniere de le Blond, un nombre considérable de planches anatomiques, inégalement bonnes, dont il y en a cependant où les veines & les nerfs sont représentés avec plus d'abondance que chez les autres auteurs. Il étoit artiste, & la bonté du dessin dépendoit du chirurgien qui disséquoit pour lui. Il ne faut cependant pas se livrer aux singulieres idées de Gautier sur la préformation du fœtus dans le mâle.

J. S. Eisenman, professeur de Strasbourg, a donné une dissection d'une matrice double, avec de très-belles planches.

Richard Broklesby a confirmé par des expériences l'insensibilité du périoste & des tendons.

J. Joseph Sue, chirurgien, a orné la traduction de l'ostéologie de Monro, de très-belles planches dessinées par une dame. Il a donné un anthropotomie & un abrégé d'*Anatomie:* on a de lui de bons mémoires sur les fibres musculeuses de la matrice, sur les mesures du fœtus de différens âges, *&c.*

Pierre Camper, professeur de Groningue, a donné plusieurs ouvrages intéressans. Il y a deux tomes de dessins anatomiques du bras & du bassin, qui sont de sa main. Il rejette l'irritabilité des arteres, & attribue à la piqûre des nerfs les accidens qui surviennent à la saignée, & que l'on met sur

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA GRANADA

le compte du tendon du biceps. M. Camper a donné encore l'*anatomie* de l'estomac des animaux ruminans, celle des organes de l'ouie, du cachalot, du cerveau de plusieurs poissons, des organes de la génération du pipa, & de la descente graduelle du testicule dans le scrotum.

Auguste-Jean Roesel, peintre, a travaillé avec succès sur les insectes & sur les grenouilles; il a donné l'*Anatomie* de plusieurs de ces animaux, & des écrevisses, & l'histoire naturelle des polypes. Ses planches sont d'une grande beauté.

Charles de Geer (prononcez de *Guèr*), sénateur du royaume de Suede, a donné de très-bonnes observations sur les insectes, sur l'*anatomie* des chenilles & des papillons, sur leurs fonctions animales, sur le volvox ou protée, sur une scolopendre qui perd deux pieds dans sa seconde métamorphose, *&c.*

M. Arlet a donné un mémoire utile sur le poids du cerveau dans différens animaux.

J. Frédéric Meckel de Wezlar, professeur en *anatomie* à Berlin, un des meilleurs anatomistes du siecle, n'a donné que peu d'ouvrages imprimés, la pratique ayant trop pris de son tems. Dans sa these inaugurale il a donné une excellente description du nerf de la cinquieme paire, avec une planche parfaite. Il a donné une description très-complette de ce nerf, & a découvert les deux branches qui rentrent dans le crâne, & qui vont, non à la dure-mere, mais au nerf intercostal, & à la branche dure de la septieme paire. Il a donné encore une description très-complette de la septieme paire, & il auroit continué d'enrichir la nevrologie, s'il n'avoit été arrêté par le défaut d'artistes assez exacts pour exécuter les dessins de ses préparations. Dans un autre mémoire il a donné des observations intéressantes sur les vaisseaux lymphatiques, sur la structure des glandes conglobées, sur les causes qui rendent l'oreillete & le ventricule gauche plus étroits que les mêmes cavités du côté droit; sur la couleur noire des negres, dont on trouve une teinte dans le cerveau; sur le desséchement du cerveau dans les personnes troublées.

Pierre Tarin, chirurgien. Ses *Adversaires sur le cerveau*, ne sont pas sans des observations & des dessins originaux. Il y a de bonnes choses dans son *Anthropotomie* & dans son *Ostéographie*.

Jean Bonhomme, chirurgien d'Avignon. Les figures de sa céphalotomie sont extrêmement roides, & ne paroissent pas toutes être dessinées d'après le sujet. Il y a cependant des choses originales.

George Arnauld, chirurgien François établi à Londres, a écrit sur les hermaphrodites, & en a donné quelques descriptions. Il a parlé dans ses mémoires des organes qui servent de passage ou de matiere aux hernies.

Anne-Charles Lorry a fait sur les parties sensibles & irritables, des expériences dans lesquelles il a cru trouver du sentiment à la dure-mere & aux tendons.

Ambroise Bertrandi, chirurgien de Turin, homme lettré. Son ouvrage sur le foie & sur les yeux est plein de bonnes choses, & de remarques très-subtiles sur les vaisseaux transparens des yeux, *&c.* Il a donné un mémoire sur les corps jaunes.

Jean Daniel Meyer, peintre de Nuremberg, a gravé un nombre considérable de squelettes d'animaux, quelques monstres, & des squelettes teints en rouge par la garance.

Etienne-Louis Geofroi, médecin de Paris, a donné, sur les insectes des environs de Paris & sur les coquillages, des ouvrages où la physiologie a beaucoup profité, sur-tout par rapport à la génération des insectes. Il a donné un mémoire sur l'organe de l'ouie des quadrupedes à sang froid, & un autre sur un poulet mal conformé.

George-Guillaume Steller, homme unique, capable de tout faire & de tout souffrir, envoyé en Kamstchatka & de-là en Amérique pour y chercher des plantes, ayant fait naufrage dans l'île de Beering, trompa l'ennui d'une île inhabitée par d'excellentes recherches anatomiques sur le lamentin, sur la loutre à poil de velours, sur le grand phoca, qu'il nomme *ours de mer*. Dans un autre mémoire il a donné des observations sur les poissons, leur *anatomie*, leur génération.

J. George Heuerman, professeur de Copenhague, a donné une physiologie avec des planches d'*anatomie* originales, des monstres, des expériences anatomiques, *&c.* L'ouvrage mérite d'être lu.

J. Godefroi Zinn d'Anspach, professeur à Gottingue, mort dans un âge peu avancé, excellent anatomiste. Il a donné un très-bon ouvrage sur la structure des yeux, avec de très-belles planches & des détails très-exacts. C'est un ouvrage classique, & qui passera à la postérité. Il a donné plusieurs autres mémoires sur les yeux des animaux, sur le mouvement de l'iris, les fibres de la rétine, les membranes de l'œil, les vaisseaux les plus fins du cristallin, du vitré, la couronne ciliaire. Tout ce qu'il a laissé est digne de notre confiance. Sa these inaugurale contient des expériences sur les blessures du cerveau, qui ne permettent pas de placer l'ame dans le corps calleux, ni de borner au cervelet l'origine des nerfs vitaux. Dans un autre mémoire il a fait voir que l'enveloppe des nerfs n'est qu'une tunique cellulaire, & que la dure-mere ne les accompagne pas. Il a fait des expériences sur l'insensibilité de la dure-mere & des tendons, & a travaillé sur le limaçon de l'oreille.

Antoine Louis, chirurgien de Paris. Son mémoire sur les naissances tardives, causa en France une grande sensation & bien des controverses. M. Louis n'admettoit pas ces termes irréguliers de la naissance. Il a écrit aussi pour défendre la certitude des signes de la mort.

J. F. Maurice Duverney a donné une myologie où il y a des observations particulieres.

J. George Roederer de Strasbourg, professeur de Gottingue, mort dans un âge peu avancé, a laissé plusieurs ouvrages anatomiques; sa these sur le fœtus; un mémoire sur les moles; un autre contre l'influence de l'imagination de la mere sur le fœtus; encore un autre sur un fœtus paralitique; un autre sur l'*anatomie* d'un ours; un livre sur l'uterus & sur l'ovaire, avec des planches & des mesures exactes; l'*anatomie* des parties de la femme dans un abrégé de l'art des accouchemens; plusieurs theses sur les noyés, sur le fœtus, sur les parties de la génération de l'homme, sur le cerveau, sur les arcades tendineuses des muscles.

M. Bourgelat a travaillé avec succès sur l'*anatomie* du cheval.

Robert Whytt, médecin du roi en Ecosse, homme de génie & praticien, défendit le systême de Stahl, un peu mitigé par des raisonnemens mêlés d'expériences; défendit de même l'oscillation des petits vaisseaux, & l'action de l'opium appliqué sur l'extérieur des nerfs; donna une description de l'ovaire du buccin; écrivit contre M. de Haller, convint de l'insensibilité des tendons, de la dure-mere, *&c.* mais soutint que ces parties acquéroient du sentiment par l'inflammation.

J. Godefroi Janke, professeur à Liepsic, mort jeune, avoit donné des theses entiérement originales sur les dents, les alvéoles, les mâchoires, les capsules articulaires, les trous du crâne, les veines cutanées.

Guillaume Smellie, accoucheur, a donné des planches anatomiques des parties de la génération destinées à éclaircir l'art de l'accouchement, le changement de l'uterus, la route que suit l'enfant en venant au monde. Il y a beaucoup d'observations utiles dans ses observations.

J. Jacques-Louis Hoin a écrit sur la vitalité des enfans, sur l'hermaphrodite Drouart. Il a fait des expériences sur les tendons, en a constaté l'insensibilité.

J. Baptiste Bohadsch a donné l'*anatomie* du lievre de mer, & de quelques autres animaux de cette classe.

J. Ellis, négociant, peut être compté entre les anatomistes à cause d'un ouvrage intéressant, & de plusieurs mémoires qu'il a donnés sur les polypiers & sur l'animal, qui sert de moëlle animée à un grand nombre de plantes de la classe des corallines.

Gualther, V. Doeveren, professeur à Groningue, a écrit sur les vers des intestins & sur plusieurs monstres, qu'il ne regarde pas comme formés par des accidens. Il avoit fait, pendant ses études, des expériences sur les parties tendineuses, & il y avoit trouvé du sentiment. Il les fit publier long-tems après. Il convint cependant que les plaies de ces parties n'avoient jamais causé des convulsions. Il pense de l'irritabilité comme l'auteur des dernieres expériences sur cette puissance animale.

Jacques-Chrétien Schaeffer, ministre à Ratisbonne, physicien Il a donné l'*anatomie* de plusieurs insectes, & sur-tout d'une puce d'eau à écaille, des observations sur plusieurs polypes, & a refait les expériences de Spallanzani sur les limaçons, & les a trouvé justes.

Plusieurs theses intéressantes furent publiées vers ce tems-là à Gottingue. Nous ne nommerons que celle de J. Thierry Waldorf sur les expériences faites pour expliquer l'influence de la respiration sur le mouvement du cerveau. Pierre Castell sur l'insensibilité de plusieurs parties du corps animal. J. Jacques Rhades sur le fer qu'on retire du sang. B. Asche sur le premier nerf de l'épine du dos. David-Christophe Schobinger sur le tissu cellulaire. Pierre Detlef sur le cal des os colorés par la garance. Les expériences de M. Detlef démontrent l'existence du suc osseux.

Les theses de M. Evers sur les noyés, de M. de Brunn sur les ligatures des nerfs, & sur-tout celle de J. Christophe Kuhleman, méritent d'être citées. La derniere contient des expériences faites avec beaucoup de soin & de peine sur la conception & la formation de l'embryon dans la brebis. Ces expériences faites par M. de Haller prouvent qu'une vésicule de l'ovaire se gonfle dans la conception, & se remplit d'une carnosité qui lui fait prendre le nom de corps jaune.

Alexandre Monro, fils & successeur de l'anatomiste du même nom, a donné deux theses remarquables sur le testicule qu'il a injecté. Il a confirmé les observations de M. de Haller & les a suivies dans d'autres animaux. M. Monro a trouvé dans le corps humain les vaisseaux excrétoires de la glande lacrymale. Il a écrit sur les vaisseaux lymphatiques, & les a regardés, comme M. Hunter, comme des vaisseaux résorbans, & non pas comme des branches fines des arteres rouges.

Urbain Toseti, des écoles pies de Rome, a fait, avec soin, un grand nombre d'expériences sur l'insensibilité des tendons, de la dure-mere & de plusieurs autres membranes, qu'il a publiées dans quatre épîtres.

Cæsario Pozzi, professeur de mathématique à Florence, a fait de même, avec toutes les précautions requises, des expériences nombreuses sur le même sujet. Les résultats ont été pour l'insensibilité de ces parties. Dans une épître à M. Jekao, il a traité des globules du sang vus au microscope, & en a confirmé la figure sphérique.

Martin Frobenius Ledermuller, notaire de Nuremberg, a fait, avec succès, des expériences microscopiques. Il a donné deux mémoires sur les animaux spermatiques, qu'il regarde comme de véritables êtres vivans & animés par une volonté; il s'est élevé contre les molécules organiques. Il a donné des observations sur les globules du sang, les nerfs, différens polypes.

Marc-Antoine-Léopold Caldani, premier professeur en théorie de l'académie de Padoue, a travaillé avec beaucoup de succès sur l'*anatomie* & sur la physiologie. Dans quatre épîtres & dans deux ouvrages, il a exposé de nombreuses expériences sur la sensibilité & sur l'irritabilité. Il a examiné avec beaucoup de pénétration les objections faites contre le systême de M. de Haller, & n'a laissé aucun lieu à une réplique raisonnable.

Charles-Nicolas Jenty, chirurgien François établi à Londres, a donné des planches d'*anatomie* d'une grandeur au-dessus du commun: il en a dessiné les parties sous des points de vue nouveaux. Il a coloré le dos & les vertebres pour dessiner la face postérieure de la poitrine & du bas-ventre. Dans d'autres planches il a exprimé la matrice & le fœtus, & il a donné un cours d'*anatomie*.

Les observations que M. Adanson a faites sur les animaux contenus dans des coquillages, méritent d'être lues.

J. Amédé Walter, anatomiste de Berlin, a fait une ostéologie pleine de bonnes observations, & sur-tout de très-belles injections de cartilages.

J. François Cigna, de Turin, a défendu l'irritabilité, & a donné, dans un mémoire, des preuves de l'influence que l'air exerce sur la couleur du sang.

Toussaint Bordenave, professeur en chirurgie de Paris, a défendu le suc osseux contre le sistême du périoste, & l'insensibilité du tendon.

Antoine de Haen, célebre praticien & professeur à Vienne, a été dans des sentimens contraires, & à beaucoup écrit contre l'irritabilité & contre l'insensibilité des tendons & des membranes. Il y a beaucoup de recherches physiologiques dans ses observations cliniques, sur la chaleur du sang, la coëne, les nouveaux pouls critiques, le passage ouvert des clysteres jusques à l'estomac, *&c.*

Laurent Claussen a donné une bonne these sur le duodenum.

Roberd Ramsay, professeur à Edimbourg, a fait, en présence de M. Whytt, des expériences qui confirment l'insensibilité des tendons.

J. Baptiste Gaber, de Turin, a donné deux excellens mémoires sur l'effet de la putridité, sur le développement de l'alkali volatil, & sur sa prompte dissipation, sur la coëne, *&c.*

M. Fougeroux, neveu de M. Duhamel, a pris parti pour son illustre oncle, & a défendu la formation des os par des feuillets ossifiés du périoste.

Charles-Frédéric Wolf, professeur à Pétersbourg, a écrit sur la génération & sur la formation des animaux. Ses observations ont été faites sur le poulet. M. Wolf a cru voir qu'une force expansive & une force résistante forment les vaisseaux & le fœtus même, sans le secours du cœur & avant que le cœur soit formé lui-même: que le cœur & les intestins commencent par être des surfaces planes, qui se ferment dans la suite: que le pere n'est nécessaire pour la génération, qu'à cause de la force

nourriſſante de la liqueur qu'il fournit. Il faut lire avec attention les ouvrages de cet auteur.

George-Chriſtiern Reſchel a donné des theſes utiles ſur la circulation du ſang vue au microſcope, ſur la formation des os, ſur la ſéparation des épiphyſes.

Balthazar-Adam Stier ſur une nouvelle membrane de l'œil. C'eſt la lame intérieure de la choroïde, qu'il ſépare de la ruyſchienne.

Simon-Pierre Pallas s'eſt attaché à l'*anatomie* comparée & aux zoophytes. Ce qu'il a donné juſqu'ici eſt tiré de la nature même.

Felix Fontana, profeſſeur de Piſe, a donné pluſieurs écrits remplis d'expériences & de vues nouvelles. Il a enrichi l'irritabilité de pluſieurs faits nouveaux & de loix obſervées avec ſoin. Il a remarqué les cauſes de l'erreur de Laghi & des autres antagoniſtes de l'inſenſibilité. Il a très-bien décrit l'appareil funeſte de la vipere. Il a confirmé les globules de ſang contre des obſervations mal faites & travaillé avec ſuccès ſur l'épididyme; il a fait voir que l'iris ſe contracte ſans être irritable.

J. Frédéric Lobſtein, profeſſeur en *anatomie* de Strasbourg. Nous attendons beaucoup de cet excellent diſſecteur, qui a débuté par une très-bonne theſe ſur le nerf acceſſoire.

Antoine Martin a donné, dans les mémoires de l'académie de Suede, des expériences inſtructives ſur les variations de la chaleur animale ſous différentes circonſtances; ſur l'énorme dégré de chaleur dans lequel l'homme peut reſpirer; ſur les dilatations & les rétreciſſemens de la poitrine qui naiſſent des paſſions, des alimens & d'autres cauſes peu connues.

Dominique Cotunni (Cotunnius) de Naples, anatomiſte dont on eſpere beaucoup. On en a des obſervations des plus fines ſur l'oreille interne, ſur l'humeur du veſtibule, ſur les canaux par leſquels M. Cotunni préſume qu'elle rentre dans le ſang; ſur la ſtructure du nerf, ſa gaîne cellulaire, l'humeur dont elle eſt abreuvée; ſur les glandes, dans leſquelles réſide le poiſon variolique, *&c.*

Joſeph-Thaddée Klinkoſch, de Prague, a donné des diſſections de monſtres fort exactes.

Charles Warner Curtius en a donné une autre très-détaillée.

Henri-Auguſte Wrisberg. Tous ſes ouvrages ſont bons, & il y a beaucoup de travail dans ſes écrits ſur les petits animaux, ſur l'embryon, *&c.*

Henri Palmatius Leveling. Bonne theſe ſur le pylore.

Luc Sichi a vérifié l'expérience qui prouve que le mouvement du cœur dépend de l'irritabilité. Il a confirmé l'inſenſibilité des tendons, du périoſte.

Lazare Spallanzani, profeſſeur à Pavie, a donné trois ouvrages diſtingués. Le premier ſur les animaux microſcopiques, dans lequel il fait voir que la chaleur de l'eau bouillante éteint à la vérité la vie des animaux, mais qu'il peut facilement ſe gliſſer de l'erreur dans cette expérience. Ce ſont de véritables animaux, & les vermiſſeaux ſpermatiques ont conſtamment une peau. La matiere végétale ne produit pas des animaux. Ses obſervations ſur le mouvement du ſang vu au microſcope dans la ſalamandre d'eau, ſont très-exactes, & peuvent ſervir à détromper le lecteur ſur bien des conjectures qui avoient pris trop d'empire. M. Spallanzani confirme la ſphéricité des globules, leur ſimplicité, *&c.* L'auteur a vu la tête, les cornes, les yeux ſe ſéparer dans le limaçon, & des membres entiers avec des os nombreux renaître dans la ſalamandre d'eau. Comme cet ouvrage n'eſt qu'un précis, on eſpere beaucoup de l'ouvrage entier.

Philippe Fermin a rendu à l'hiſtoire du crapaud, *pipa*, ſa ſimplicité naturelle. La femelle a ſur ſon dos des tubercules propres à nourrir & à faire éclore ſes petits. Le mâle, après avoir fécondé les œufs de la femelle, les étend ſur ſon dos.

* M. La Foſſe, le fils, ſans contredit le plus habile hippiatre de ce ſiecle, & peut-être le plus ſavant qui ait exiſté juſqu'à ce jour, a donné un cours d'Hippiatrique, où l'*anatomie* du cheval eſt traitée avec d'autant plus de perfection, que l'auteur a tout vérifié par lui-même ſur pluſieurs ſujets qu'il a diſſéqués. Il nous a fourni l'art. HIPPIATRIQUE, *Suppl.*

Rappellons ici l'*Eſſai ſur la putréfaction*, excellent ouvrage attribué à une dame.

L'*anatomie* de la premiere paire de nerfs de J. Daniel Mezger eſt exacte.

Guillaume Hewſon a fait une très-belle découverte qu'il a publiée dans différens mémoires imprimés entre les *Tranſactions Philoſophiques.* Il a découvert les vaiſſeaux lactées & lymphatiques & le conduit thorachique, toujours double dans les oiſeaux, dans les quadrupedes à ſang froid, & dans les poiſſons. On n'avoit juſqu'ici connu ces vaiſſeaux que dans les quadrupedes à ſang chaud. Il a fait voir ici que l'air introduit dans la poitrine comprime le poumon & gêne la reſpiration.

La theſe d'Adolphe-Julien Boſe ſur la cornée: & celle de J. Michel Roederer, ſur la bile & ſur la valvule du colon, ſont très-bonnes.

M. Deſcemet décrit dans un mémoire une membrane nouvelle, qu'il croit contenir l'humeur aqueuſe, & qui effectivement peut être démontrée dans le bœuf.

M. Tenon, de l'académie, chirurgien, a écrit ſur l'œil, & a donné des mémoires intéreſſans ſur la maniere dont ſe fait l'exfoliation des os, & dont leurs pertes ſe réparent.

Nous eſpérons beaucoup de M. Sabatier, le chirurgien, qui a refondu l'*Anatomie* de Verdier.

Nous venons de donner le précis le plus abrégé des meilleurs auteurs anatomiques. Nous avons été obligés de nous borner, & d'omettre quantité de bons ouvrages, crainte d'être trop volumineux. Nous avons omis à deſſein ceux qui ne ſont pas originaux, & qui ne ſont que le fruit de la lecture. Nous avons évité enfin de parler de ceux dont nous aurions été obligés d'indiquer les défauts & les erreurs. (*H. D. G.*)

ANAVINGA, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) arbre du Malabar, aſſez bien figuré ſous ce nom par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus, vol. IV. pl. XLIX. page 101.* Les Brames l'appellent *talana*, les Portugais *bringiela falſa d'arbore*, les Hollandois *granaat pruymen;* dans quelques endroits de l'Inde il eſt connu ſous le nom d'*edmetha.*

Il forme un arbre de moyenne grandeur, haut de vingt pieds environ, dont le tronc droit & élevé de ſept à huit pieds a environ deux pieds de diametre, & eſt couronné de branches alternes longues, médiocrement épaiſſes, peu écartées, qui lui forment une cime conique. Le bois en eſt blanc, denſe, ſolide, couvert d'une écorce cendrée, liſſe, qui eſt rouſſe dans les jeunes branches. Sa racine a le bois roux, fibreux, & l'écorce noirâtre. Ses feuilles ſont alternes, diſpoſées circulairement le long des jeunes branches, à des diſtances d'un à trois pouces, elliptiques, pointues à leur extrémité ſupérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, dentelées légérement dans leur contour, épaiſſes, liſſes, luiſantes, d'un verd noir en deſſus, plus clair en-deſſous, relevées d'une côte principale, avec ſix à huit nervures de chaque côté, & portées ſur un pédicule court, demi-cylindrique, plat en-deſſus, avec lequel elles ſont comme articulées ſur les branches.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent des fleurs hermaphrodites, quelquefois ſolitaires, quelquefois

réunies trois à quatre en corymbe, vertes, de trois lignes de diametre, portées sur un péduncule à-peu-près de même longueur. Chaque feuille consiste en un calice de quatre feuilles pointues persistentes, une corolle de quatre pétales arrondis, concaves, à-demi épanouis, en six étamines courtes à sommets rouges, & un ovaire sphérique placé au centre, & terminé par un style simple verd-jaune. L'ovaire, en grandissant, devient une baie sphérique de la grosseur d'une cerise, verte, lisse, à peau très-fine, comme marquée de quatre à six sillons, recouvrant une chair verte, succulente, à une loge, qui contient 12 à 20 graines en pepins ovoïdes, roux, longs de près de deux lignes, presque une fois moins larges, dispersés çà & là dans sa substance & attachés à ses parois.

L'*anavinga* est toujours verd, & fleurit une fois tous les ans; ses fruits mûrissent vers le mois d'août. Il croît dans les terres sablonneuses du Malabar, sur-tout autour de Cochin.

Qualités. Ses fleurs seulement sont sans odeur. Ses feuilles & ses autres parties rendent une odeur désagréable, & ont une saveur amere, ainsi que ses fruits.

Usages. La décoction de ses feuilles s'emploie dans les bains pour dissiper les douleurs des articulations. Le suc exprimé de ses feuilles est un puissant sudorifique qui tient le ventre libre, & qui guérit les maladies qui ont le plus de malignité.

Remarque. Cet arbre doit être placé dans la famille des cistes, à côté du caopia. (*M.* ADANSON.)

ANAXANDRE, (*Hist. de Lacédémone.*) roi de Lacédémone, fut un prince féroce par caractere & par éducation. Les institutions de Lycurgue qu'il observoit dans toute leur rigueur, avoient encore fortifié un fond de férocité qu'il tenoit de la nature. Roi citoyen dans Sparte, il vouloit être tyran chez ses voisins. Les peuples nouvellement subjugués furent traités en esclaves, & la dureté de son gouvernement fut la cause de la seconde guerre contre les Messéniens; ces peuples épuisés par la rapacité des exacteurs, se souvinrent qu'ils avoient été libres. Ils mirent à leur tête un jeune audacieux qui fit trembler ses maîtres. *Anaxandre* instruit de ce soulevement, regardoit ce feu comme une foible étincelle; il marche contr'eux moins pour les combattre que pour les punir: mais il éprouva que ceux qu'il traitoit en esclaves étoient des hommes qui savoient mourir. Une sanglante défaite qu'il essuya, mit Sparte sur le bord du précipice. Ces fiers tyrans de leurs voisins envoyerent consulter l'oracle de Delphes qui leur répondit, qu'*ils ne seroient vainqueurs que quand ils auroient un Athénien à leur tête.* Cette réponse humilia leur fierté; mais trop superstitieux pour être rebelles à la voix d'une prêtresse, ils s'abaisserent à demander aux Athéniens un général; on leur envoya Tyrtée, poëte de profession qui n'avoit jamais fait la guerre qu'au bon sens, & qui fut reçu comme un dieu tutélaire par les Lacédémoniens. On lui déféra le titre de général, mais *Anaxandre* s'en réserva toutes les fonctions. Les deux partis livrerent un combat où la fortune se déclara pour les Messéniens. Tyrtée fit des vers qui consolerent les vaincus, & qui, dit-on, releverent leur courage. Les Spartiates embrâsés par son feu poétique, engagerent un nouveau combat & remporterent une victoire complette. *Anaxandre* sut profiter de ses avantages: il mena son armée contre Ira où les Messéniens avoient rassemblé toutes leurs forces; ils soutinrent un siege d'onze ans. *Anaxandre*, moins rebuté qu'aigri de leur résistance, sappa les murs & s'introduisit par la breche dans la ville, où l'on vit la plus affreuse scene de carnage. Les femmes, les vieillards & les enfans oubliant leur foiblesse, combattirent comme des forcenés qui ne demandoient qu'à mourir: ceux qui survécurent à cette action meurtriere furent réduits à l'humiliante condition des Ilotes. Voilà tout ce qu'on sait d'*Anaxandre.* (*T—N.*)

ANAXANDRIDE, (*Hist. de Lacédémone.*) roi de Sparte, n'est connu que par deux traits qui ont perpétué sa mémoire. Ce fut sous son regne que les Lacédémoniens fatigués du loisir de la paix, chercherent un vain prétexte pour faire la guerre aux Tégéates. La Pythie qu'ils consulterent, répondit qu'*ils seroient vainqueurs, s'ils pouvoient recouvrer les os d'Oreste, fils d'Agamemnon, inhumé à Tégée.* Un certain Lychès se transporte dans cette ville & achete un fond qui avoit appartenu à ce prince, il fouille & découvre une urne qu'il rapporte à Sparte, prétendant qu'elle renfermoit les dépouilles mortelles d'Oreste. Il fut cru, parce qu'on desiroit qu'il dît vrai. Les Lacédémoniens pleins de confiance dans ce dépôt, marchent contre les Tégéates & les rangent sous leur domination: cette guerre couvrit de gloire *Anaxandride.* Ce prince avoit épousé une femme qui ne lui donnoit point de postérité. Les Lacédémoniens craignant de voir sa famille éteinte, lui députerent les éphores pour lui représenter la nécessité de répudier sa femme & d'en prendre une autre qui pût lui donner un successeur. *Anaxandride* répondit qu'*il ne pouvoit consentir à un divorce qui sèmeroit l'amertume sur le reste de sa vie.* Les éphores ne pouvant le résoudre à rompre son premier engagement, lui proposerent d'en prendre une seconde & de faire taire la loi qui n'autorisoit point cette double union; il y consentit avec peine, & il eut de cette seconde femme un fils nommé *Cléomene*, qui régna après lui. Sa premiere épouse, qui pendant si long-tems avoit été stérile, lui donna dans la suite trois fils; savoir, Doreus, Léonida & Cléombrote. *Anaxandride* est plus célebre par ce monument de la tendresse conjugale que par les actions qui illustrent les rois: il vivoit du tems de Crésus, roi de Lydie. (*T—N.*)

ANAXIDAME, (*Hist. de Lacédémone.*) fut le collegue d'Anaxandre, roi de Sparte. Il paroît que ce prince occupé de l'administration civile, fut sans talent pour la guerre, puisqu'il n'est point fait mention de lui dans la guerre que les Spartiates firent aux Messéniens pendant son regne. Il eut pour successeur son fils Archidame qui transmit son trône à son fils Argesicles, princes pacifiques qui ne s'occuperent que du bonheur de leur peuple. L'histoire n'entre dans aucun détail sur leur regne, parce qu'elle n'aime qu'à consacrer les auteurs des révolutions & les fléaux des hommes; il est à présumer qu'ils eurent des vertus tranquilles, parce que les princes ont la destinée des femmes, dont les plus honnêtes sont celles dont on ne dit mot. (*T—N.*)

ANAZETA, (*Géogr.*) ville d'Asie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle est dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manassate, quoique l'orthographe du nom soit différente; car il arrive souvent qu'en langue Turque ou Arabe, le mot qui se prononce par un *a* initial se prononce aussi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *h* avant l'*a*, de maniere que les uns ont écrit souvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Asie moderne est pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs apprissent assez la langue d'un pays, avant d'y aller faire des recherches. (*C. A.*)

ANCASTER *ou* ANCASTRE, (*Géogr.*) bourg

d'Angleterre, dans le comté Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'est l'ancienne Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. (*C. A.*)

ANCÉE, (*Hist. Grecque.*) roi d'Arcadie, fameux pour avoir donné lieu au proverbe, *il y a encore bien du chemin entre le verre & la bouche*, fut fils de Lycurgue, &, selon d'autres, de Neptune d'Astipalée. On le compte au nombre des Argonautes; & Pausonias rapporte qu'ayant suivi Méléagre à la chasse du sanglier de Calydon, il mourut d'une blessure que lui fit cet animal. Ceux qui le font fils de Neptune d'Astipalée, ajoutent que ce prince n'eut de passion que pour l'Agriculture, & qu'ayant maltraité un de ses esclaves pour avoir négligé ses vignes, celui-ci lui dit: *qu'il s'y intéressoit à tort, que jamais il ne boiroit des vins qu'elles produiroient. Ancée* frappé de cette prédiction, attendoit avec une impatience mêlée de crainte, l'instant de la vendange: alors prenant une coupe pleine de vin, *vois-tu*, dit-il à l'esclave, *l'accomplissement de ta prophétie?* Mais ce dernier lui répondit, *que la coupe n'étoit pas encore à sa bouche.* Effectivement, un sanglier qui ravageoit ses vignobles s'étant présenté, il laissa échapper la coupe, & poursuivit le sanglier qui se jetta sur lui & le tua. Il y a sans doute du fabuleux dans ce récit; au reste, le lecteur pourra le rejetter ou l'admettre. Plusieurs prétendent qu'il faut distinguer *Ancée*, fils de Lycurgue, d'avec le fils de Neptune d'Astipalée. Paus. *lib. VIII.* Aulu. *Noct. attic. lib. XIII. ch. 16.* Hom. & *alii.* (*T—N.*)

§ ANCENIS, (*Géogr.*) petite ville de France en Bretagne, à six lieues Est de Nantes & à dix d'Angers. Elle est sur la Loire, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. C'est l'ancienne *Ancenisium*, capitale des Anmites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui est aujourd'hui ruiné. *Long. 16, 28. lat. 47, 22.* (*C. A.*)

* § ANCHEDIVE *ou* ANGADIVE, (*Géogr.*) petite île de l'océan Indien, sur la côte du royaume de Décan, & *Angedive*, petite ville dans les Indes dans le royaume de Décan, sont la même chose; savoir, une île (& non une ville) sur la côte de Décan, car le royaume de ce nom n'existe plus: ce pays appartient à l'empereur du Mogol. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANCHISE, (*Hist. Grecque.*) pere d'Enée, de la famille de Priam, dernier roi de Troye. L'histoire nous a conservé peu de détails sur la vie de ce prince, & le peu qui nous en reste, est altéré par la fable. On le fait fils de Capis & de la nymphe Naïs. Sa femme dont on ignore le nom, lui donna un fils appellé *Enée.* C'est cet Enée si fameux par le monument immortel que lui a érigé Virgile. Après la prise de Troye, *Anchise* s'éloigna de cette ville qui ne lui offroit plus que des débris; il fit voile vers l'Italie, emportant avec lui ses dieux & ses trésors. Enée secondé d'Ascagne son fils, favorisa sa retraite; & c'est ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre qu'Enée l'avoit sauvé des flammes en le portant sur ses épaules. *Anchise* mourut en Sicile près de Drepanes, & fut enterré sur le mont Erix. Les auteurs fabuleux racontent qu'il avoit été frappé d'un léger coup de tonnerre qui le rendit aveugle, pour avoir eu part aux faveurs de Vénus, & les avoir indiscrétement révélées. Ceci sert seulement à prouver que ce fut un prince aimable & galant. *Voyez* Denis d'Halicarnasse, Tite-Live, Virgile, Homere. (*T—N.*)

ANCHORA, (*Géogr.*) nom d'une petite ville du Péloponese, que les anciens ont nommée *Asine* & quelquefois *Faneromini.* Elle étoit située près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention.

ANCIENS, s. m. pl. (*Belles-Lettres.*) Il se dit particuliérement des écrivains & des artistes de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.

Dans les dialogues de Perrault, intitulés: *Parallele des anciens & des modernes*, l'un des interlocuteurs prétend que c'est nous qui sommes les *anciens.* « N'est-il pas vrai, dit-il, que la durée du monde est communément regardée comme celle de la vie d'un homme; qu'elle a eu son enfance, sa jeunesse & son âge parfait, & qu'elle est présentement dans sa vieillesse? Figurons-nous de même que la nature humaine n'est qu'un seul homme. Il est certain que cet homme auroit été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans son adolescence, homme parfait dans la force de son âge, & que présentement le monde & lui seroient dans leur vieillesse. Cela supposé, nos premiers peres ne doivent-ils pas être regardés comme les enfans, & nous comme les vieillards & les véritables *anciens* du monde »?

Ce sophisme ingénieux d'après lequel on a dit plaisamment, *le monde est si vieux qu'il radote*, a été pris un peu trop à la lettre par l'auteur du *Parallele.* Il peut s'appliquer avec quelque justesse aux connoissances humaines, au progrès des sciences & des arts, à tout ce qui ne reçoit son accroissement & sa maturité que du tems. Mais qu'il en soit de même du goût & du génie, c'est ce que Perrault n'a pu sérieusement penser & dire. Ici les caprices de la nature, les circonstances combinées des lieux, des hommes & des choses, ont tout fait, sans aucune regle de succession & de progrès. Où les causes ne sont pas constantes, les effets doivent être bizarrement divers.

L'avantage que Fontenelle attribue aux modernes, d'*être montés sur les épaules des anciens*, est donc bien réel du côté des connoissances progressives, comme la physique, l'astronomie, les méchaniques: la mémoire & l'expérience du passé, les vérités qu'on aura saisies, les erreurs où l'on sera tombé, les faits qu'on aura recueillis, les secrets qu'on aura surpris & dérobés à la nature, les soupçons même qu'aura fait naître l'induction ou l'analogie, seront des richesses acquises; & quoique pour passer d'un siecle à l'autre, il leur ait fallu franchir d'immenses déserts d'ignorance, il s'est encore échappé, à travers la nuit des tems, assez de rayons de lumiere, pour que les observations, les découvertes, les travaux des *anciens* aient aidé les modernes à pénétrer plus avant qu'eux dans l'étude de la nature & dans l'invention des arts.

Mais en fait de talens, de génie & de goût, la succession n'est pas la même. La raison & la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imite point, l'imagination & le sentiment ne passent point en héritage. Quand même les facultés naturelles seroient égales dans tous les siecles, les circonstances qui développent, ou qui étouffent les germes de ces facultés, se varient à l'infini: un seul homme changé, tout change. Qu'importe que sous Attila & sous Mahomet la nature eût produit les mêmes talens que sous Alexandre & sous Auguste?

Il y a plus: après deux mille ans, la vérité ensévelie se retrouve dans sa pureté comme l'or, & pour la découvrir, il ne faut qu'un seul homme. Copernic a vu le systême du monde comme s'il fût sorti tout récemment de l'école de Pythagore. Combien d'arts & combien de sciences, après dix siecles de barbarie, ont repris leurs recherches au même point où l'antiquité les avoit laissées?

Mais quand le flambeau du génie est éteint; quand le goût, ce sentiment si délicat, s'est dépravé; quand l'idée essentielle du beau, dans la nature & dans les arts, a fait place à des conceptions puériles & fantasques, ou absurdes & monstrueuses; quand toute la

la masse des esprits est corrompue dans un siecle, & depuis des siecles; quels lents efforts ne faut-il pas à la raison & au génie même, pour se dégager de la rouille de l'ignorance & de l'habitude, pour discerner, parmi les exemples de l'antiquité, ceux qu'il est bon de suivre & ceux que l'on doit éviter?

Perrault, ses partisans & ses adversaires ont tous eu tort dans cette dispute; aux uns c'est le bon goût qui manque, & aux autres la bonne foi.

Quelle pitié de voir, dans *les dialogues sur les anciens & les modernes*, opposer sérieusement Mezerai à Tite-Live & à Thucidide, sans daigner parler de Xénophon, de Saluste, ni de Tacite; de voir opposer l'avocat Le Maitre à Cicéron & à Démosthene; Chapelain, Desmarets, Le Moine, Scudéri à Homere & à Virgile; de voir déprimer l'Iliade & l'Enéide, pour exalter le Clovis, le Saint-Louis, l'Alaric, la Pucelle; de voir donner aux romans de l'Astrée, de Cléopatre, de Cyrus, de Clélie, le double avantage de n'avoir *aucun des défauts que l'on remarque dans les anciens poëtes*, & d'offrir *une infinité de beautés nouvelles*, notamment *plus d'invention & plus d'esprit que les poëmes d'Homere;* de voir préférer les poésies de Voiture, de Sarazin, de Benserade, *pour leur galanterie fine, délicate, spirituelle*, à celles de Tibule, de Properce & d'Ovide, *&c?*

Il n'est pas étonnant, je l'avoue, qu'un parallele si étrange ait ému la bile aux zélateurs de l'antiquité; mais aussi dans quel autre excès ne sont-ils pas tombés eux-mêmes? Une si bonne cause avoit-elle besoin d'être soutenue par des injures? Etoit-ce à la grossiéreté pédantesque à venger le goût? Leur mauvaise foi rappelle ce que l'on raconte d'un homme qui par systême ne convenoit jamais des torts de ses amis. On lui en demanda la raison: *si j'avouois*, dit-il, *que mon ami est borgne, on le croiroit aveugle.* Mais les amis des *anciens* n'avoient pas cette injustice à craindre; & d'ailleurs ne voyoient-ils pas que ne rien céder, c'étoit donner prise sur eux & présenter un côté foible? Avoit-on besoin de leur aveu pour savoir que les grands hommes qu'ils défendoient étoient des hommes? On sait bien que l'inégalité est le partage du génie. Avoient-ils peur que les beautés d'Homere ne fissent pas oublier ses défauts? Pourquoi ne pas reconnoître que de longues harangues étoient déplacées au milieu d'un combat; que des comparaisons prolongées au-delà de la similitude, choquoient le bon sens & le goût; qu'une foule de détails pris dans les mœurs antiques, mais sans noblesse & sans intérêt, n'étoient pas dignes de l'épopée; que le langage des héros d'Homere étoit souvent d'un naturel qui ne peut plaire dans tous les tems; que si Homere a voulu se jouer de ses dieux, en les représentant railleurs, coleres, emportés, capricieux, il a eu tort; que s'il les a peints de bonne foi, d'après la croyance publique, il n'est que pardonnable de n'avoir pas été plus philosophe que son siecle; & que s'il les a imaginés tels lui-même, il a dormi & fait de ridicules songes? Après avoir reconnu ces défauts, n'avoit-on pas à louer en lui la poésie au plus haut dégré, le coloris & l'harmonie; la hardiesse du dessein & la beauté de l'ordonnance; la plus étonnante fécondité, soit dans l'invention de ses caracteres, soit dans la composition de ses grouppes; la véhémence de ses récits & la chaleur de ses peintures; la grandeur même de son génie dans l'usage du merveilleux; le premier don du poëte enfin, l'art de tout animer & de tout agrandir, cet art créateur & fécond qui a frappé, rempli, échauffé tant de têtes dans tous les siecles, & tant donné à peindre, après lui, & à la plume & au pinceau?

Après avoir avoué que dans l'Enéide l'action manquoit de rapidité, de chaleur & de véhémence; que les passions s'y mêloient trop rarement & laissoient de trop grands intervalles vuides; que tous les caracteres, excepté Didon, étoient foiblement dessinés; que celui d'Enée sur-tout n'avoit ni force, ni grandeur; que les six derniers livres étoient une très-foible imitation de l'Iliade, *&c.* N'avoit-on pas à dire que les six premiers étoient une imitation merveilleusement embellie & ennoblie de l'Odyssée? Que jamais la mélodie des vers, l'élégance du style, la poésie des détails, l'éloquence du sentiment, le goût exquis dans le choix des peintures n'avoient été à un si haut point dans aucun poëte du monde?

Après avoir avoué que Sophocle & Euripide étoient inférieurs à Corneille & à Racine pour la belle entente de l'action théatrale, l'économie du plan, l'opposition des caracteres, la peinture des passions, l'art d'approfondir le cœur humain, d'en développer les replis; n'avoit-on pas à faire valoir le naturel, l'énergie, le pathétique des poëtes Grecs, & sur-tout leur force tragique?

Après avoir mis très-loin au-dessous de Moliere, Aristophane, Plaute & Térence, ne leur eût-on pas laissé la gloire d'avoir formé eux-mêmes dans leur art celui qui les a surpassés? Et si La Fontaine a porté dans la fable le génie de la poésie; si par le charme du pinceau, & par cette illusion si douce que nous fait sa naiveté, il a passé de très-loin Esope & Phedre ses modeles, n'ont-ils pas comme lui le mérite essentiel à l'apologue, le naturel, la grace & la simplicité?

Quel avantage du côté d'Ovide, de Tibule & de Properce, sur la froide galanterie du bel-esprit de Rambouillet, sur les Voiture, les Benserade, les Sarazin, *&c.?* Quel avantage que celui d'Horace sur Boileau, son foible & froid copiste! Quelle philosophie dans l'un, quelle abondance de pensées! & dans l'autre quelle stérilité dans les sujets les plus riches! Combien peu de profondeur dans ses vues, & d'imagination dans ses plans!

En général rien de plus imprudemment engagé que cette fameuse dispute. On ne conçoit pas même aujourd'hui comment elle put s'élever. N'avoit-on pa vu du premier coup-d'œil, l'avantage prodigieux que l'un des deux partis devoit avoir sur l'autre? Qu'en opposant toute l'antiquité depuis Homere jusqu'à Tacite, au nouveau regne des lettres, depuis le Dante jusqu'à Despréaux, on embrassoit mille ans d'un côté, & tout au plus quatre cens ans de l'autre? Et que pouvoit-on comparer?

Les orateurs? Mais Rome & Athenes avoient des tribunes; les droits des nations, leur salut, les intérêts de la patrie & de la liberté, la grande cause du bien public & quelquefois du salut commun étoient confiés à un homme; & le sort d'un état, celui des nations dépendoit de son éloquence. Qu'a de commun cet emploi sublime avec celui de nos avocats? Où étoit dans l'Europe moderne la place d'un homme éloquent? Etoit-ce dans notre barreau que devoient naître des Démosthenes? Y a-t-il d'éloquence sans passion? Et ne sait-on pas que le langage des passions est déplacé par-tout où la loi seule est juge? *Voyez* BARREAU, *Suppl.*

Rien de plus important sans doute que l'objet de l'éloquence de la chaire; mais la seule passion qu'on y excite est la crainte, quelquefois la pitié. La haine, l'orgueil, la vengeance, l'ambition, l'envie, la rivalité des partis, les discordes publiques, les mouvemens du sang & de la nature, le fanatisme de la patrie & de la liberté, tous les grands mobiles du cœur humain, tous ces grands ressorts de l'éloquence républicaine n'ont point passé de la tribune dans la chaire.

Les historiens? Mais de bonne foi quelques talens que la nature eût accordé à ceux de nos tems de

ténebres, de barbarie & de servitude, auroient-ils pu donner au fer le prix de l'or? D'un côté, le tableau des républiques les plus florissantes, des plus superbes monarchies, des plus merveilleuses conquêtes, des plus grands hommes de l'univers, étoient sous les yeux de l'histoire. De l'autre, qu'avoit-elle à peindre? Des incursions, des brigandages, des esclaves & des tyrans. Exceptez-en quelques regnes, & dites-moi ce qu'auroient fait de nos misérables annales les Tite-Live, les Tacite, les Thucidide, les Xénophon? Quand le génie n'auroit pas manqué à l'histoire moderne; l'histoire elle-même, cet amas de crimes sans noblesse, de nations sans mœurs, d'événemens sans gloire, de personnages sans caractere, sans vertu ni talent que la férocité, n'auroit-elle pas rebuté le génie? Des hommes éclairés, sensibles, éloquens, se seroient-ils donné la peine d'écrire des faits indignes d'être lus?

Les poëtes? Mais a-t-on pu prétendre que deux regnes, celui de Léon X & celui de Louis XIV, pussent entrer dans la balance avec toute l'antiquité? Ce sont les siecles d'Alexandre & d'Auguste, & tous les regnes des empereurs, que l'on réunit contre le premier âge de la renaissance des lettres. Mais pour juger combien le temps fait à la chose, on n'a qu'à joindre cinquante ans au siecle de Louis XIV, & l'on a de plus du côté des modernes, qui? Pope, Adisson, Métastase, nombre de poëtes François estimés & dignes de l'être; & cet homme prodigieux, qui peseroit lui seul dans la balance dix *anciens* des plus admirés.

Cette réflexion nous ramene aux moyens qu'on auroit encore de réclamer en faveur des modernes, contre l'injuste parallele qu'on a fait d'eux & des *anciens*. Ce seroit d'abord, comme nous l'avons dit, de comparer les espaces des temps, de faire voir d'un côté mille ans écoulés, seulement depuis Homere jusqu'à Tacite, & de l'autre côté tout au plus un ou deux siecles de culture; d'observer ensuite ce qu'un demi-siecle a mis depuis dans la balance. On pourroit dire alors: Voilà ce qu'a donné l'espace de soixante années. Qu'on attende encore quelques siecles; & quand les temps seront égaux, on aura droit de comparer les hommes.

On rapprocheroit ensuite les circonstances locales, celles des hommes & des temps; & combien, du côté de la Poésie, comme de l'Eloquence & de l'Histoire, les modernes n'auroient-ils pas de gloire d'avoir surmonté tant d'obstacles pour approcher des *anciens*? *Voyez* l'article POÉSIE, *Suppl.*

C'étoit ainsi, ce me semble, que cette cause devoit être plaidée. Si on ne se passionnoit que pour la vérité, on seroit juste, impartial comme elle; mais on se passionne pour son opinion, & la vanité veut avoir raison, à quelque prix que ce soit.

Le parallele de Perrault dans la partie des arts, est d'un homme plus éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt donnant trop à l'adulation. Quand il seroit vrai que les modernes auroient égalé les *anciens* en sculpture, en architecture, la gloire de ces deux arts n'en seroit pas moins toute entiere ou presque toute entiere à ceux qui, les ayant créés, les ont portés à un point d'élégance, de correction, de noblesse, digne de servir de modele. On a beau dire qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, cela n'est pas arrivé encore. On a donné plus de hardiesse & de commodité aux édifices, c'est le fruit de l'expérience; mais plus d'élégance & de majesté, non. Or c'est là le fruit du génie.

Quant à la peinture & à la musique, il faut savoir douter des prodiges que l'on nous vante; mais ne pas assurer sur des preuves légeres que ces arts n'étoient qu'au berceau; que les *anciens* qui chantoient sur la lyre ne se doutoient pas des accords; que dans la peinture ils n'avoient ni la magie du clair-obscur, ni l'une & l'autre perspective; ne pas juger d'Athenes d'après Pompeïa; & présumer qu'un peuple, dont les organes étoient si délicats & le goût si fin & si juste, ne se seroit point passionné pour ces deux arts, s'ils n'avoient pas été à-peu-près de niveau avec ceux où il excelloit. Apelles, Timante, Aëtion en auroient-ils imposé aux juges de Praxitelle & de Phidias? Une musique foible auroit-elle produit des effets qu'on oseroit à peine attribuer à l'éloquence, & fait craindre, même aux plus sages, son influence sur les mœurs & son ascendant sur les loix? Ce préjugé, favorable aux *anciens*, méritoit qu'on ne négligeât aucun des avantages du côté des modernes, & l'Italie eût été d'un grand poids dans la balance des beaux-arts. D'où vient donc que Perrault a eu la vanité de n'y faire entrer que l'école Françoise? Il avoit fait un mauvais petit poëme, dans lequel, pour flatter Louis XIV, il avoit opposé son regne à toute l'antiquité. On trouva la louange outrée; il voulut la justifier, & fit un livre, où, avec de l'esprit, il s'efforçoit d'avoir raison: moyen presqu'assuré de faire un mauvais livre.

Ainsi lui-même il avoit affoibli une cause déja trop foible, en détachant du parti des modernes tout ce qui n'appartenoit pas au regne de Louis le Grand; & s'il appelle à son secours Malherbe, Pascal & Corneille, sur-tout l'Arioste & le Tasse, c'est qu'il s'oublie, & perd de vue l'objet qu'il s'étoit proposé.

Mais ce qui l'avoit mis encore plus à l'étroit, c'est l'alternative comique à laquelle il étoit réduit, ou de louer ses adversaires & les amis de ses ennemis, ou de renoncer à tout l'avantage que leurs talens donneroient à sa cause. Racine, Despréaux, Moliere, la Fontaine étoient bien d'autres hommes à opposer aux *anciens*, que Chapelain & Scuderi. Il eût fallu avoir le courage & la franchise de les louer autant qu'ils méritoient de l'être; & cette vengeance étoit en même temps la plus noble & la plus adroite qu'il pût tirer d'un injuste mépris. (*M.* MARMONTEL.)

ANCIENS, ANTIQUITÉ, (*Beaux-Arts.*) Lorsqu'en traitant des beaux-arts on parle des *anciens* ou de l'*antiquité*, on entend sous ce nom les peuples *anciens* chez lesquels ces arts ont été florissans, & ce sont principalement les Grecs & les Romains. Ces deux nations se sont distinguées par la délicatesse de leur goût & par l'excellence de leurs ouvrages. On ne sauroit disconvenir qu'elles ont porté les arts à un dégré de perfection que les modernes n'atteignent que très-rarement. Il y a eu des critiques qui ont exalté avec tant d'enthousiasme la supériorité des *anciens*, que d'autres ont cru voir dans ces éloges une censure offensante des modernes. C'est ce qui occasionna en France la dispute si vive & si connue sur la prééminence entre les *anciens* & les modernes; dispute qui, pendant quelques années, fut poussée de part & d'autre avec trop de chaleur.

Nous n'entrerons point ici dans cette querelle. La discussion seroit plus longue que ne l'a cru M. Perrault, qui a prétendu prouver dans son petit ouvrage (*Parallele des anciens & des modernes.*), que les modernes ont égalé & même surpassé les *anciens* dans tous les genres. Nous nous bornerons à des réflexions générales sur le goût des *anciens*, telles que la nature de cet ouvrage les permet. Nous n'en parlerons même ici que relativement à l'Eloquence & à la Poésie, renvoyant à l'*article* ANTIQUE ce qui concerne les arts de la Peinture & de la Sculpture.

Les regles fondamentales du goût sont les mêmes dans tous les siecles, puisqu'elles découlent des attributs invariables de l'esprit humain. Il y a néanmoins beaucoup de variétés dans les formes accidentelles sous lesquelles le beau se peut présenter,

C'eſt à ce qu'il y a d'accidentel qu'on doit néceſſairement faire attention, lorſqu'il s'agit de juger des *anciens*. Un morceau d'éloquence ou de poéſie peut être parfaitement beau, & s'écarter néanmoins beaucoup de ce qui chez les modernes paſſe pour être de la plus grande beauté. Si l'on néglige de faire cette réflexion, on riſque de porter à tout moment des jugemens faux. On ne doit pas juger de la beauté d'un habillement Perſan d'après la mode des Européens; il faut néceſſairement avoir ſous les yeux la forme Perſane; c'eſt elle ſeule qui peut ſervir de regle dans le jugement qu'ou voudra porter.

La forme que les *anciens* donnoient à leurs ouvrages de goût s'éloigne pour l'ordinaire très-fort de la forme qu'on ſuit aujourd'hui, quoique l'eſſence de ces ouvrages n'ait point varié. Nous parlons ici principalement des écrits qui ne ſont pas de ſimple amuſement, mais qui ont un but moral, qu'ils tâchent d'obtenir ſous une forme accommodée au goût du ſiecle.

Le but des poëtes Grecs, par exemple, dans leurs tragédies, n'étoit pas uniquement de jetter pour quelques heures les ſpectateurs dans une agréable agitation de ſentimens divers, de montrer leur habileté dans l'art de remuer les paſſions, & de s'attirer une conſidération ou d'autres avantages perſonnels, ce qui eſt le but ordinaire des poëtes modernes. Cette différence dans les vues a dû néceſſairement en produire une très-grande dans l'exécution.

Il n'y a peut-être point de genre, ſoit en poéſie, ſoit en proſe, qui n'ait été dans ſa premiere origine introduit à l'uſage de la religion ou de la politique. C'eſt d'après cette remarque qu'il faut juger de la forme accidentelle de chacun de ces genres. Sans le ſecours de ce fil, on s'égareroit, & l'on porteroit des jugemens très-faux & très-injuſtes ſur les ouvrages de l'antiquité. Combien d'auteurs modernes qui déſaprouvent les chœurs dans les tragédies anciennes, parce qu'ils leur paroiſſent peu naturels! Mais s'ils faiſoient réflexion que les chants ſolemnels de ces chœurs étoient la partie la plus eſſentielle des premieres tragédies, & que l'action n'étoit qu'un acceſſoire (*Voyez* CHŒUR, EPISODE, *Suppl.*), ils reconnoîtroient que les poëtes n'ayant pas la liberté de toucher aux chœurs, ont ſu les incorporer à l'action avec beaucoup de ſageſſe & tout le goût imaginable.

On trouve pareillement dans les ouvrages des *anciens*, des traits qui répondent parfaitement & de la maniere la plus judicieuſe, au but principal de l'auteur, & qui par conſéquent tiennent à la perfection de l'ouvrage; & l'on ne ſauroit nier néanmoins que de pareils traits dépareroient infiniment l'ouvrage d'un auteur moderne. Qu'on liſe par exemple dans l'*Antigone* de Sophocle, la quatrieme ſcene du premier acte, on trouvera froide & choquante la maniere dont le ſoldat vient annoncer à Créon l'enterrement de Polynice. Une perſonne peu inſtruite ſera tentée de croire que Sophocle a voulu ici donner dans le burleſque. Mais quand on ſe rappellera l'obligation que la politique impoſoit aux poëtes Athéniens, d'inſpirer à chaque occaſion à leurs concitoyens de l'horreur pour l'état monarchique, cette ſcene paroîtra excellente. Le poëte y trace de main de maître les extravagances auxquelles l'eſprit deſpotique d'un tyran peut induire ſes eſclaves.

Il ne ſuffit pas, en liſant les ouvrages de goût des *anciens*, de ne jamais perdre de vue le but auquel ils étoient obligés de ſubordonner tout le reſte; il faut encore avoir conſtamment ſous les yeux, leurs mœurs, leurs loix & leurs uſages; ſans cela il n'eſt pas poſſible d'en juger ſainement. Si l'on ne conſidere pas quelle importance les Grecs mettoient à leurs jeux publics, & ſur-tout à la courſe des chevaux, on reprochera à Sophocle d'avoir ridiculement donné dans ſon *Electre* une ſi longue deſcription d'une pareille courſe à l'occaſion du récit fabuleux de la mort d'Oreſte. Cependant c'eſt ce morceau-là qui a dû plaire davantage à ſes ſpectateurs.

Au ſiecle d'Homere, l'uſage n'étoit pas encore introduit dans la ſociété, de parler contre ſes ſentimens; on ignoroit ce langage que nous nommons le *langage de la politeſſe*. Chacun s'énoncoit naturellement & ſans détour; & celui qui étoit dans le cas de faire quelques reproches à d'autres, n'y mettoit point d'adouciſſement; il s'exprimoit rondement, quoiqu'il fût ſans aigreur. Ce n'eſt donc pas ſur les mœurs d'aujourd'hui qu'il faut juger des converſations de cette eſpece, qu'on retrouve fréquemment dans l'Iliade. Comment Homere auroit-il pu peindre une nature qui de ſon temps n'exiſtoit pas encore?

Bien des gens ont trouvé étrange que dans ce même poëte, ſes perſonnages obſervent une gravité ſinguliere dans la ſimple converſation, qu'ils s'énoncent avec formalité, & une eſpece de ſolemnité. Le moindre rapport, le plus petit meſſage qu'un héraut vient faire de la part d'un des chefs de l'armée, s'y fait avec apparat (Voyez *Iliade*, *liv. IV*, *v.* 204 *& ſuivans*). Mais cette maniere eſt préciſément dans les mœurs de ces tems-là. Le poëte, en ne la ſuivant pas, auroit manqué la nature. Ce qu'on blâme ici en lui, ce ſont donc des beautés bien réelles, lorſqu'on penſera que chez les *anciens*, certaines choſes qui ſeroient aujourd'hui de très-peu de valeur, étoient d'un tout autre prix; on ne prendra plus Homere & ſon Achille pour deux enfans, comme on eſt tenté de le faire, quand on lit de quelle maniere Minerve tâche de conſoler Achille ſur la perte du butin qu'Agamemnon lui a enlevé.

Un exemple bien propre à faire ſentir la néceſſité de conſulter les mœurs des *anciens*, pour juger ſainement de leurs ouvrages, c'eſt le diſcours que Neſtor tient aux Grecs dans le ſecond livre de l'Iliade, pour les diſſuader de lever le ſiege de Troye: « Je n'eſpere pas, dit ce vénérable vieillard à ſes » ſoldats, qu'aucun de vous retourne chez ſoi, » avant d'avoir couché avec la femme d'un Troyen. » Ce ſeroit aujourd'hui le motif le plus infame qu'un général pût employer en pareille circonſtance; & c'eſt pourtant au plus vieux & au plus ſage des capitaines grecs qu'Homere fait tenir un tel langage. On auroit néanmoins tort de blâmer ce poëte. De ſon tems, & dans des tems bien poſtérieurs encore, c'étoit un uſage généralement établi, que les habitans d'une ville conquiſe par les armes, devenoient les eſclaves de leurs vainqueurs; que les femmes particuliérement étoient partagées entre ceux-ci, comme faiſant partie du butin; que chacun d'eux s'en choiſiſſoit une ou pluſieurs, pour en faire ſa concubine, & que les aſſiégés devoient toujours s'attendre à un pareil ſort. Le poëte n'a pas introduit de telles mœurs, il les a trouvé établies. On en peut dire autant de cet autre paſſage d'Homere, où Agamemnon fait des reproches à Ménélas de ce qu'il veut recevoir comme captif, Adraſte qui s'étoit rendu à lui, & où ce chef des armées tue le malheureux Adraſte de ſa propre main. Un poëte qui de nos jours feroit agir de cette maniere le général d'une armée, ſeroit très-blâmable ſans doute, mais c'eſt que, dans notre ſiecle, une telle action déshonoreroit le général.

Dès qu'on ne perdra pas de vue ces conſidérations, qui ſont indiſpenſables pour juger ſainement des ouvrages de l'antiquité, on rendra certainement juſtice aux *anciens*. Nous n'entreprenons, à la vérité, point de ſoutenir que tous leurs ouvrages ſoient ſans défaut; mais ce qui nous ſemble décidé, c'eſt qu'en général leur goût étoit plus naturel & plus mâle que celui de la plupart des modernes; qu'à cet égard

leurs ouvrages sont de beaucoup préferables aux nôtres ; qu'ils ont été d'une utilité plus essentielle ; qu'ils ont servi plus efficacement à former des esprits mâles ; qu'ils ont moins obscurci la belle solidité par des ornemens accessoires ; & que comme la littérature ancienne s'attachoit moins à la contemplation, & davantage à la pratique que la littérature moderne, les ouvrages des *anciens* semblent aussi beaucoup plus propres que ceux des derniers siecles, à former des hommes d'état, de bons citoyens, & de braves soldats. Chez les *anciens* tout étoit pratique, dans leur maniere de vivre, & dans leurs arts. Chez nous la morale & les devoirs même sont un objet de spéculation. Ils agissoient, nous nous bornons à penser. Ils étoient tout sentiment, nous tout esprit.

C'est donc avec grande raison qu'on recommande la lecture assidue des *anciens*. Il est impossible qu'en se familiarisant bien avec eux, le goût & la maniere de penser n'en reçoivent pas une touche plus belle & plus mâle. Les *anciens* travailloient incomparablement plus pour la perfection pratique de l'entendement, que pour l'amusement de l'esprit : ils ne poussoient pas les sentimens au-delà du point où ils sont utiles. Ces sentimens outrés, au moyen desquels des auteurs modernes ont cherché à se faire une réputation, leur étoient inconnus.

Dans les beaux siecles de la liberté grecque, les arts étoient immédiatement consacrés au bien de l'état & de la religion. Chaque ouvrage avoit son but déterminé ; ce but dirigeoit les sentimens de l'artiste, & l'animoit de ce feu sans lequel on n'excella jamais. Les *anciens* alloient droit à leur but ; & comme leurs loix, leurs mœurs, & la nature du cœur humain étoit sans cesse sous leurs yeux, ils ne pouvoient guere s'égarer. Dans la premiere éducation on accoutumoit déja les jeunes gens à se considérer comme des membres de l'état. Ainsi leurs idées se tournoient de bonne heure vers la vie active, & leurs actions tendoient toujours au grand. Dès qu'un jeune grec commençoit à travailler, son premier essai étoit déja pour l'état. Doit-on s'étonner après cela de retrouver dans tous leurs ouvrages, une vigueur mâle, un jugement mûr, un but marqué ; caracteres qu'on n'apperçoit que bien rarement dans les ouvrages des modernes. Notre éducation rétrecit la maniere de penser de la jeunesse. Ce n'est pas la raison, c'est l'usage qu'on lui prescrit de consulter. Il n'est permis de parler ou d'agir, qu'avec la circonspection la plus timide, & après s'être bien assuré de ne déplaire à personne. Nos jeunes gens ne se considerent que comme membres d'une famille ; savoir plaire aux chefs de leur maison, se faire remarquer en public, & vivre à la mode, c'est en quoi l'on fait consister leur plus grand mérite. L'éducation ancienne étoit sévere en tout ce qui tenoit aux devoirs envers la patrie, & indulgente à l'égard des devoirs qui concernent l'humanité en général. Nous renversons cet ordre ; aussi n'apperçoit-on que trop cet esprit puérile & rétreci dans les écrits de nos poëtes & de nos orateurs. Leurs vues s'étendent rarement au-delà du petit cercle de leurs relations.

Si les meilleurs génies ne produisent souvent que du médiocre, c'est que l'élévation manque à leurs sentimens ; c'est en grandeur de sentiment & non en force de génie que les *anciens* l'emportent sur nous, comme Quintilien l'observoit déja de son tems. *Nec enim nos tarditatis natura damnavit, sed dicendi mutavimus genus, & ultrà nobis, quam opportebat indulsimus. Ità non tam ingenio illi nos superarunt, quàm proposito.* (*Instit. l. II. c. 5.*)

A peine pouvons-nous nous faire une idée assez relevée de la grande maniere de penser des *anciens*, & de la vigueur mâle de leur esprit ; ils méritent notre admiration, & l'on ne peut que leur envier la noble liberté de penser.

Mais, d'un autre côté, c'est pousser la vénération pour eux au-delà de ses justes bornes, que de croire que la forme même qu'ils donnoient à leurs ouvrages, doive être notre unique modele. Ce seroit s'arrêter à l'écorce. Ces formes sont adaptées à leurs mœurs & à leur siecle. L'épopée, le drame, l'ode des *anciens*, nous montrent non dans leur antique forme, mais dans l'esprit même & dans le contenu de l'ouvrage, des hommes dignes d'être nos maîtres. Homere & Ossian sont, quant à l'essentiel, des chantres d'un même genre, mais ils different totalement entr'eux, quant aux accessoires, & principalement dans la forme. Lequel des deux sera donc notre guide à ce dernier égard ? Ce ne sera ni l'un ni l'autre. La forme est accidentelle ; on l'abandonne à notre choix ; il suffit qu'elle ne répugne pas au sujet, & que ce sujet soit grand. Il y a des auteurs modernes si prévenus en faveur des formes de l'antiquité, que peut s'en faut qu'ils n'établissent pour regle que l'épopée ait vingt-quatre chants. Heureusement que l'Enéide n'en a que douze, sans cela la regle auroit été vraisemblablement introduite. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux arts de M.* SULZER.)

§ ANCOBER, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au sud, dans un espace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la riviere qui porte son nom. Nos voyageurs nous racontent que les bords de cette riviere sont plantés de beaux grands arbres, habités par une multitude d'oiseaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. Ils ajoutent de plus qu'il y a des femmes qui ne se marient jamais, tout exprès pour se dévouer à une prostitution publique ; & qu'on les installe dans cette vocation par des cérémonies infames. (*C. A.*)

ANCRE, s. f. *Anchora*, *æ*, (*terme de Blason.*) meuble d'armoiries qui représente l'*ancre* d'un navire.

La tige se nomme *stangue*, la traverse en haut *trabe*, & le cable *gumene* ; mais l'on n'exprime ces choses en blasonnant, que lorsqu'elles sont d'un autre émail que l'*ancre*.

L'*ancre* est le symbole de l'espérance & de la fermeté.

Lancry des Bains, diocèse de Beauvais ; *d'or à trois ancres de sable.*

Dufossé de la Mottevatteville, à Paris ; *d'azur, à l'ancre accompagnée de quatre étoiles, le tout d'or.* (*G. D. L. T.*)

ANCUS MARTIUS, (*Hist. Romaine.*) quatrieme roi de Rome, fut un prince religieux & bienfaisant, comme Numa Pompilius dont il étoit petit-fils. On le soupçonna d'avoir avancé les jours de Hostilius son prédécesseur pour régner en sa place, mais la modération qu'il fit paroître dans toute sa conduite, dissipa tous ces vains bruits semés par les rivaux de sa fortune. Après la mort du roi Hostilius, tous les suffrages se réunirent en sa faveur, sans qu'il se fût abaissé à les briguer. Comme la piété lui étoit plus naturelle que la valeur, il prit pour modele Numa, son aïeul, dont il avoit les inclinations pacifiques. Le culte annobli par Numa, avoit été négligé par Hostilius qui aimoit mieux enlever les troupeaux de ses voisins, que d'immoler un hécatombe à Jupiter. Le peuple accoutumé à vivre de brigandages, ne connoissoit plus le frein des loix que dans le camp, où les dieux n'ont que de froids adorateurs. *Ancus*, en adoptant un systême pacifique, fit d'un peuple de soldats autant de citoyens. Les institutions de Numa presque oubliées pendant le regne orageux d'Hostilius, reprirent leur vigueur ;

& pour qu'on ne pût point alléguer des motifs de se dispenser de les observer, il les fit graver sur des feuilles de chêne qu'il fit afficher dans les places publiques, ce qui semble contredire les monumens historiques, qui tous attestent que l'art d'écrire & de lire étoit alors absolument ignoré des Romains.

Ses mœurs douces & faciles, son exactitude à remplir les devoirs de la religion, lui concilierent l'affection du vulgaire, admirateur enthousiaste des grands qui se rapprochent de lui par leurs foiblesses: les Latins s'imaginerent qu'un prince dévot devoit être sans talent & sans courage. Ces peuples humiliés par Hostilius, crurent que c'étoit l'occasion de rentrer dans les droits de leur ancienne indépendance. En effet, un prince accoutumé à présider aux cérémonies religieuses, paroissoit incapable de diriger les mouvemens d'une armée; mais les rois sans talent n'ont besoin que de discernement dans le choix de leurs agens. La gloire des subalternes devient propre à ceux qui les emploient. *Ancus*, sans capacité pour la guerre, donna sa confiance à un Corinthien, nommé *Lucumon*, qu'il fit général de sa cavalerie, & qui fut l'instrument de ses victoires; *Ancus* se mit à la tête d'une armée composée de ces vieux soldats, accoutumés à défier les périls & la mort sous Hostilius. Les combats n'étoient alors qu'un choc de deux corps, dont la premiere secousse décidoit du succès. Toute la science militaire se bornoit dans le choix des campemens, & dans les moyens de trouver des subsistances. Le courage impétueux du soldat faisoit le reste. Les Romains ne trouverent point d'ennemis à combattre, ils furent les chercher dans leurs remparts où ils s'étoient renfermés. Les Piloriens & les Fidenates furent assiégés & contraints de se rendre à la discrétion du vainqueur; tous les Latins furent passés au fil de l'épée. Les Sabins & les Véjentins entraînés dans la révolte des Latins eurent la même destinée; les Volsques courageux, mais sans discipline & sans subordination, furent vaincus & punis. Plus la guerre étoit opposée aux inclinations d'*Ancus*, plus il exerçoit de vengeances sur ceux qui l'avoient forcé de prendre les armes.

Ancus, indifférent à la gloire militaire, employa le loisir de la paix à construire des monumens utiles. Ce fut sous son regne que le mont Aventin fut revêtu d'une muraille. Il fit construire sur le Tibre un pont qui ouvrit une communication facile entre les différens quartiers de Rome, & il établit un corps de troupes sur les bords du fleuve, pour réprimer les incursions des Etrusques. Ce fut lui qui jetta les fondemens d'une ville, à l'embouchure du Tibre, pour en faire le grenier de Rome. Cette ville connue aujourd'hui sous le nom d'*Hostie*, devint le magasin des richesses des nations, d'où elles circulerent dans la capitale du monde. Il mourut l'an de Rome 136, après un regne de vingt-quatre ans. Avant de mourir, il proscrivit tout culte étranger. La religion introduite dans l'état, étoit l'ouvrage de son aïeul. C'étoit un héritage de gloire qu'il eut l'ambition de transmettre à ses descendans. (*T—N.*)

* ANDANAGAR, (*Géogr.*) ville de l'ancien royaume de Décan, pays possédé aujourd'hui par l'empereur du Mogol.

C'est ainsi qu'il faut rectifier l'article du *Dict. raison. des Sciences*, &c. AMDENAGER, un des royaumes de Kumkam, *&c.*

ANDEB *ou* AINTAB, (*Géogr.*) ville de la Turquie d'Asie, au gouvernement d'Alep, sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la riviere de Seschur, bâtie sur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & sur-tout en pommes d'une grosseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasse comme ceux d'Alep, & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiocha ad taurum* du pays de Comagene; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche.

* § ANDES (LES), *Géographie.* Cette grande chaîne de montagnes du Pérou, appellées les *Andes*, est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cens milles d'Allemagne, de quinze au dégré; traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou d'avec les autres provinces. Le sommet de ces montagnes est si élevé, que l'on prétend que les oiseaux sont fatigués pour en gagner la cime: on n'y a encore pu découvrir qu'un seul passage, encore est-il bien difficile. Plusieurs sont toujours couvertes de neige en été comme en hiver. D'autres ont leurs sommet caché dans les nues. Il y en a même qui s'élevent au-dessus de la moyenne région de l'air. On a vu des Espagnols mourir subitement au haut de ces montagnes, eux & leurs chevaux, en voulant passer de Nicaragua au Pérou, à cause du froid qui les saisissant tout-à-coup, les rendoit aussi immobiles que des statues; effet qui semble n'avoir d'autre cause que le défaut d'un air propre à la respiration. On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulphureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un tems serrein, jetter beaucoup de fumée.

ANDIMALLERI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de jalap, dont Van-Rheede a donné une figure passable sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. X. pl. LXXV. pag.* 149. Les Brames l'appellent *eudraxa.* M. Linné la désigne sur le nom de *mirabilis, jalapa, floribus congestis terminalibus erectis*, dans son *Systema naturæ, édit.* 12, *pag.* 168, *n°.* 3.

Elle croît dans les terres sablonneuses du Malabar où elle fleurit & fructifie toute l'année. Sa racine forme un navet vivace, charnu, tendre, blanchâtre, à fibres capillaires, d'où sortent cinq à six tiges noueuses, verd-clair, charnues, semées de quelques poils rares, divisées en plusieurs branches alternes, & qui forment ensemble un buisson ovoïde très-dense, de trois pieds de hauteur, sur deux environ de diametre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, de maniere que l'une des deux est plus petite que l'autre; elles sont figurées en cœur pointu par l'extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, assez épaisses, d'un verd noir, molles, entieres, traversées en-dessous par une côte longitudinale qui les coupe en deux parties inégales, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, plat en dessus, trois fois plus court qu'elles, & qui fait corps avec les tiges.

Les fleurs sont jaunes, rassemblées au nombre de trois ou quatre en corymbe au sommet des branches, où elles sont attachées, sessiles sans aucun péduncule, à l'aisselle d'autant de feuilles pareillement sessiles & épanouies horisontalement en forme de rose. Leur structure est peu ordinaire. Elles consistent d'abord en deux calices persistans, dont l'extérieur est herbacé verd, ovoïde, d'une seule piece divisée en cinq parties inégales, pendant que l'intérieur est coriace, assez dur, ovoïde, entier, sans découpures, & percé, seulement à son sommet, d'une petite ouverture par où passent les étamines & le style de l'ovaire. C'est sur les bords de ce calice intérieur que la corolle est implantée, sans cependant faire corps avec lui, car elle tombe pendant qu'il reste pour accompagner & envelopper l'ovaire jusqu'à sa parfaite maturité; caractere qui, joint à

quelques autres particularités, qui feront expliquées ci-après, le fait reconnoître pour un vrai calice, quoique fa fubftance foit coriace, & devienne même très-épaiffe & très-dure. La corolle forme un tube régulier d'une feule piece, très-menu, long de deux pouces, évafé à fon extrémité fupérieure en un pavillon horifontal d'un pouce un quart de diametre, partagé prefque jufqu'à fon milieu en cinq découpures triangulaires ondées fur leurs bords. Les étamines, au nombre de cinq d'inégale grandeur, fortent non pas de la corolle, mais d'une membrane affez courte qui eft placée entre le calice intérieur & l'ovaire, en touchant l'un & l'autre fans leur être attaché: elles font jaunes, auffi hautes que la corolle, & furmontées chacune par une anthere rouge. L'ovaire, placé au fond du calice intérieur paffe, comme les étamines, au travers de fon collet, fon ftyle qui égale les étamines eft terminé par un ftigmate hémifphérique velu & rougeâtre. Cet ovaire en mûriffant devient un pepin ovoïde, blanc, couvert d'une feule membrane jaune, très-fine, mais enveloppé du calice intérieur qui en fe fermant en deffus, eft devenu coriace comme une capfule fphéroïde noire, ridée, de fix lignes de diametre, relevée de cinq angles ou côtes, par lefquels il s'ouvre en cinq battans qui imitent les cinq feuilles d'un calice, & qui font alternes avec les cinq divifions du calice extérieur.

Qualités. On fait que les fleurs de l'*andimalleri* reftent fermées le jour & ne s'ouvrent que le foir après le coucher du foleil.

Ufages. Les Indiens emploient ces fleurs dans leurs cérémonies.

Remarques. On diftingue trois efpeces d'*andimalleri* aux Indes. La feconde a les fleurs pourpre foncé; la troifieme les a blanches avec des antheres jaunes & le ftigmate rouge; & il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques auteurs, ces efpeces avec les variétés qui donnent des fleurs rouges plus ou moins foncées, marbrées ou fouettées de blanc.

Il eft effentiel d'avertir ici que M. Linné s'eft trompé en difant que la fleur de cette plante eft portée fur le fruit, & que l'ovaire eft renfermé dans un nectaire: ces deux affertions font également contraires à la vérité; la corolle ne touche en aucune façon l'ovaire, & c'eft la chofe impoffible, puifque, comme l'on a vu, elle eft portée fur les bords d'un calice intérieur coriace, qui eft enfilé par les étamines, lefquelles partent du fond du réceptacle entre ce calice & l'ovaire, & féparent par conféquent l'un de l'autre; en fecond lieu, l'ovaire n'eft point renfermé dans un nectaire, puifque la membrane des étamines, qui feule pourroit prendre ce nom, s'oblitere & difparoît dès que la fleur eft paffée. Nous n'adoptons pas non plus le nom de *mirabilis* que M. Linné donne à cette plante, non-feulement, parce qu'il eft adjectif, mais encore parce qu'il a été donné à la prune mirabelle & à plufieurs autres plantes. (*M. ADANSON.*)

ANDJURI, f. m. (*Hift. nat. Botaniq.*) arbre des îles Moluques, dont Rumphe a publié une figure affez bonne, quoiqu'incomplette, fous le nom de *carbonaria*, au *vol. III* de fon *Herbarium Amboinicum*, *pag.* 62, *planch. XXIX.* Les Malays l'appellent *cajumaas*, c'eft-à-dire, *bois de charbon;* & les Macaffares *andjuri*, qui eft le nom que nous avons adopté, comme plus court, plus fimple & plus facile à prononcer.

C'eft un arbre haut de foixante pieds, dont la cime eft conique, épaiffe, à branches menues & pendantes. Son tronc eft droit, haut de quinze à vingt pieds, quelquefois cylindrique, quelquefois anguleux, de quatre à fept pieds de diametre, couvert d'une écorce épaiffe, de quatre à cinq lignes, brune ou cendré-jaune, fouvent cachée fous une mucofité verte; il eft partagé en un très-grand nombre de branches alternes très-ferrées, menues, écartées fous un angle de quinze à vingt dégrés, & couvertes d'une écorce liffe & noirâtre. Les feuilles font difpofées alternativement & circulairement le long des jeunes branches; elles font elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, trois fois moins larges, minces, fermes, liffes, verd-obfcur, entieres, relevées en-deffous d'une côte qui a fix à fept nervures de chaque côté, & portées fur un pédicule cylindrique, menu, affez court.

De l'extrémité de chaque branche fortent un ou deux épis, une fois plus courts que les feuilles, compofés chacun de vingt à trente fleurs blanches, petites, dont les unes font mâles ou ftériles, fur un pied, & les autres femelles, qui font attachées fur leur moitié fupérieure, fans aucun péduncule. Chaque fleur confifte en un calice verd à cinq feuilles, perfiftantes, réfléchies en-deffous, en une corolle à cinq pétales, égaux au calice, & en cinquante étamines courtes, d'un blanc-fale, qui forment au centre une cavité fans ovaire dans les mâles. Dans les femelles, c'eft un ovaire qui remplace les étamines. Celui-ci, en mûriffant, devient un fruit charnu, ovoïde, verd, épais, femblable à une olive à une loge, qui contient un offelet dur & épais, dans lequel eft renfermée une amande plate, comme celle du melon, & recouverte d'un duvet rouffâtre.

Il ne mûrit ainfi qu'un ou deux fruits au bas de chaque épi, ce qui fembleroit indiquer que les fleurs fupérieures feroient mâles ou des hermaphrodites ftériles; néanmoins Rumphe nous apprend que cet arbre a deux individus, qui tous deux croiffent abondamment dans les îles d'Amboine & de Celebe; que la femelle a les feuilles beaucoup plus grandes & plus molles, l'écorce plus blanche, le bois plus pâle & plus mou, & qu'elle croît dans les plaines fablonneufes; au lieu que le mâle fe plaît plus volontiers fur les montagnes pierreufes, abondantes en argile rougeâtre, dans les lieux découverts & expofés aux grands vents, comme l'arbre appellé *dammar:* il fleurit en novembre.

Qualités. L'écorce de l'*andjuri* eft fans faveur & tendre lorfqu'elle eft encore récente & fraîche; mais elle durcit à la fumée, & devient rouge. Son bois eft roux tant qu'il eft humide; mais en féchant il prend une couleur jaune de miel. Sa fubftance eft dure, folide comme de la corne, & compofée de fibres groffieres; de forte qu'il eft auffi facile à fendre en long, que difficile à couper en travers. Il forme auffi plus d'éclats qu'aucun autre bois, & exige par-là plus de précautions pour ne pas bleffer pendant qu'on le travaille. Il prend feu très-aifément, même fans être bien fec; mais alors il pétille comme s'il étoit mêlé d'un fel fubtil. Expofé au foleil encore verd, il fe fend aifément.

Ufages. Son bois eft d'un ufage journalier chez les forgerons Macaffares pour faire du charbon propre à fondre le fer, parce qu'il conferve long-temps le feu fans fe confumer. Ils y mêlent auffi du bois de faley, qui eft un arbriffeau dont le charbon eft fort dur, quoique petit; mais nos forgerons Européens en font peu de cas, parce que, comme il eft brûlé en plein air & non pas étouffé, il ne réfifte pas à l'action des foufflets & fe confume trop vîte. Au refte les orfévres Macaffares le préferent à tous les autres pour fondre leur or en petites maffes; & comme ils n'ont pas l'ufage des creufets, ils choififfent le charbon fait de fon écorce, qui, quoique léger, eft cependant affez folide pour leur permettre d'y creufer une petite foffe, dans laquelle ils mettent leur or, qui, au moyen du feu dont ils le recouvrent, s'y fond avant que l'écorce qui fert de creufet foit rompue ou confumée. L'ufage général que les

Macaſſares font de ce bois, lui a valu le nom de *bois à charbon*, comme il a été dit; mais ces peuples l'emploient encore à beaucoup d'autres uſages, à cauſe de ſa ſolidité; ils en font des pilons de mortiers, des bâtons de défenſe, des javelots ou des zagayes pour lancer à la main, & qui n'ont pas beſoin d'être armés de fer, parce que lancés contre leurs ennemis la bleſſure en eſt beaucoup plus dangereuſe, lorſque pénétrant juſqu'aux os la pointe vient à s'y briſer & former des éclats. Ce bois eſt encore très-bon pour faire des montans & des piliers de bâtimens, qui durent très-long-temps, pourvu qu'on les endurciſſe à la fumée avant que de les enfoncer en terre; car lorſqu'on les emploie encore humides, ils ſont ſujets à ſe fendre au ſoleil & à ſe pourrir enſuite. Comme il eſt trop peſant, le peuple, qui n'a pas le moyen de le faire tranſporter du haut des montagnes, ne l'emploie guere dans les bâtimens; de ſorte qu'il n'y a que les gens aiſés & les grands qui ont beaucoup de bras à leur ſervice, qui en faſſent cet uſage. Les princes Macaſſares, par air de grandeur, ornent l'entrée de leurs palais d'une paliſſade en forme de colonnade de poutres brutes, tirées du cœur de l'*andjuri*, & qui ont juſqu'à ſix ou ſept pieds de diametre. Pour cet effet ils envoient leurs enfans à la tête du peuple qui va aux montagnes pour débiter ces groſſes poutres; ceux qui refuſent de marcher, ſont punis de mort. Quelque nombreux que ſoit le peuple qu'on emploie à ce travail, il ſera toujours étonnant d'apprendre que des gens comme ſtupides & auſſi bornés, aient pu rouler & tranſporter du haut des montagnes & à de grandes diſtances des blocs auſſi énormes, auſſi peſans à force de bras & ſans le ſecours d'aucunes machines.

Rumphe reconnoît encore trois autres eſpeces d'*andjuri*, dont nous allons donner la deſcription d'après lui.

Deuxieme eſpece. HANET.

La ſeconde eſpece d'*andjuri* s'appelle *hanet* à Amboine, dans le quartier d'Hitoe. Rumphe le décrit ſous le nom de *carbonaria altera latifolia*, ſans en donner aucune figure, à la *p. 53* de ſon *III. volume.*

Cet arbre croît dans les rochers ſur le rivage. Son tronc eſt petit, ſinueux, couvert d'une écorce liſſe ſemblable à celle du *cofaſſu*. Ses feuilles ſont oppoſées en croix, longues de ſix à huit pouces, arrondies, obtuſes au bout antérieur, rudes & comme ondées ſur leurs bords, verd de mer ou glauques en-deſſous, à côte rouſſe.

Ses fleurs ſont en panicules menues, compoſées de quatre feuilles au calice, & de quatre pétales blanc-pâles, à étamines citron-pâles. Le fruit qui leur ſuccede eſt conoïde ou figuré en cœur d'oiſeau, bleu-noir comme une prune, à chair molle, contenant un oſſelet comme celui de l'olive, ſtrié en long, & tiſſu par intervalles de petites veines violettes tranſverſales. On trouve ſouvent ces noyaux pendans ainſi à l'arbre, quoique leur chair extérieure ſe ſoit pourrie.

Qualités. L'hanet eſt amer dans toutes ſes parties. Il fleurit en mai. Son écorce eſt très-ſeche & fragile; ſon bois blanc-jaune, plus blanc que celui du buis, d'une couleur égale, ſolide, peſant, dur, d'un grain très-fin, uni, marqué par intervalles de veines croiſées, comme dans un camelot: dans certains individus il eſt brun-rouge.

Uſages. Il ne ſe fend pas aiſément, & quelque poli qu'on lui donne, il n'eſt point égal ni liſſe; il a toujours des veines plus élevées.

Troiſieme eſpece. HAAN.

Rumphe donne le nom de *carbonaria altera anguſtifolia* à une troiſieme eſpece d'*andjuri*, que les Macaſſares appellent *haan*, & dont il n'a pas fait graver la figure.

Celui-ci fleurit en décembre. Il croît dans les petites forêts expoſées au midi, dans les lieux ſecs & chauds des montagnes d'Amboine. Il differe de l'hanet, en ce que ſes feuilles ſont plus larges à proportion, plus molles, longues de cinq à ſept pouces, d'un verd plus gai, diſpoſées moins réguliérement en croix & à nervures blanches oppoſées. L'écorce des branches eſt brune & liſſe.

Ses fleurs reſſemblent à celles de l'hanet & du mangier; elles ſont à quatre pétales, mais diſpoſées en corymbe, comme dans l'arbre rouge, appellé *goſſali*, qui eſt une eſpece de jambo.

Qualités. Son bois eſt comme celui de l'hanet, blanc-pâle dans certains individus, & rouge-brun bordé de jaune vers l'aubier dans d'autres.

Uſages. Son écorce eſt ſeche, & quoique mince, plus dure que celle de l'hanet; ce qui fait que les orfévres Macaſſares la préferent pour faire des creuſets à fondre leur or.

Quatrieme eſpece. ULIT-HELAWAN.

Les habitans d'Hitoe, dans l'île d'Amboine, appellent la quatrieme eſpece d'*andjuri* du nom de *ulit-helawan* ou *uli-helawan*, & ceux de Leytimore *uri-helawan*, qui veut dire *écorce dorée*, ou plutôt *écorce à l'or*, écorce à fondre l'or, à cauſe de ſon uſage.

Celle-ci n'eſt qu'un arbriſſeau qui croît ſeulement ſur les rivages eſcarpés de la côte d'Hitoe. Son tronc eſt court & courbe, ſes feuilles longues de neuf à dix pouces, fermes. Ses fleurs ſont pareillement petites, à quatre pétales, blanches, & ne s'épanouiſſent qu'en juillet & août.

Qualités. Son bois eſt jaune, ſec, dur, ſolide, ſans veines.

Uſages. Son écorce ſert comme celle des précédens, & on fait du charbon avec ſon bois; mais on l'emploie par préférence à faire des poutrelles ou des ſolives, à cauſe de ſa ſolidité.

Remarques. L'*andjuri* fait, comme l'on voit, un genre particulier de plante, qui vient naturellement dans la famille des ciſtes; & il y auroit aſſez de caracteres différentiels pour former des trois dernieres eſpeces un autre genre très-voiſin du calaba dans la même famille. Ces plantes, aſſez difficiles à déterminer, n'avoient pas encore été claſſées avant nous. (*M.* ADANSON.)

§ ANDOVER, (*Géogr.*) ville d'Angleterre dans le Southampton, à vingt lieues ſud-eſt de Londres. Elle eſt grande, bien bâtie & floriſſante par les détails de ſon commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'eſt aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que ſe tiennent les plus grandes foires du royaume. *Long. 16, 15. lat. 51, 10.* (*C. A.*)

* § ANDRA *ou* ARDRA, (*Géogr.*) fleuve d'Afrique ſur la côte de Guinée... ARDER *ou* ARDRA, petit royaume d'Afrique en Guinée.... ARDRA, ANDRA *ou* ORDA, ville d'Afrique dans la Guinée. Il y a auſſi un royaume de ce nom en Guinée. *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

Voilà bien de la confuſion cauſée par des noms différens d'un ſeul royaume de Guinée, dont il ſuffiſoit de faire un article ſous le nom d'*Arder*. Mais il y a une faute eſſentielle dans le premier article; on ne connoît point de fleuve *Andra* ni *Ardra*. Si dans quelques géographes on trouve l'un de ce mots ſuivi de la lettre R, elle ſignifie *royaume* & non *riviere*. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

ANDRAMIT *ou* ADRAMIT, *ou* ANDRAMITI, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Aſie, dans la Natolie. Elle eſt ſur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe à qui elle donne ſon nom,

& vis-à-vis l'île de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont. Long.* 45, 5. *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

ANDRANODORE, (*Hist. de Syracuse.*) gendre d'Hyeron, aspira après lui à la tyrannie de Syracuse. Le sénat lui envoya des députés pour l'engager à se désister de ses prétentions; mais sollicité par sa femme il persista à regarder la souveraineté comme son héritage. Le peuple furieux demanda l'extinction de la race de ses tyrans; *Andranodore*, avec sa femme & ses enfans, fut immolé à la liberté publique. Ce sang ne fut point encore suffisant pour appaiser la rage des Syracusains; ils se transportent à la maison d'Heraclée qui étoit de la famille du tyran. Cette femme voyant le glaive des assassins levé sur elle, s'écrie: *Frappez, je meurs sans regret si vous me promettez d'épargner mes filles, dont l'enfance est un témoignage de leur innocence.* Ces barbares, insensibles à ses larmes, frappent sans remords ces innocentes victimes, dont le sang coule confondu avec celui de leur mere. Toute la famille d'Hyéron fut ensevelie dans ce carnage. (*T.—N.*)

§ ANDRÉ (SAINT), *Géogr.* petite ville d'Ecosse dans le Stratherne, sur la côte orientale de ce royaume. C'étoit autrefois une ville très-considérable & la métropole de l'Ecosse. Sa cathédrale étoit la plus belle église des trois royaumes; ses autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & son port de mer, qui étoit alors très-fréquenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui sa cathédrale est un monceau de ruines, ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoit-on l'entrée de son port. Cependant elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université, composée de trois colleges, qui ont encore quelque réputation. *Long.* 15, 15. *lat.* 36, 45. (*C. A.*)

§ ANDRÉ (*l'ordre de saint*) en Russie, institué par le czar Pierre le grand, au retour de ses voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas.

La marque de cet ordre est une croix de saint *André*; au centre sur un espace ovale se trouvent sur trois lignes *L. C. P. C. D. L. R.* qui signifient *le czar Pierre conservateur de la Russie.* Sur l'angle supérieur de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aigles, deux couchés sur le côté aux flancs; celui en pointe renversé, ayant sur l'estomac un petit écusson *de gueules à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel*, qui sont les armes de l'empire de Russie: le tout enrichi de diamans.

Le *cordon* est une chaîne d'or ornée de roses, à chacune quatre flammes émaillées couleur de feu, pour les jours de cérémonies.

Les chevaliers portent les autres jours un ruban. *Voyez la pl. XXV. fig.* 43. *Blas. Dict. rais. des Sc. &c.* (*G. D. L. T.*)

§ ANDRÉ (*l'ordre de saint*) *du Chardon* & de *la Rue*, ordre militaire en Ecosse.

On est incertain sur l'institution de cet ordre, les uns l'attribuent à *Hungus*, roi des Pictes, & rapportent qu'après la victoire qu'il remporta sur Athelstadam, il lui étoit apparu une *croix de saint André*; il voulut, en mémoire de ce patron de l'Ecosse, que l'on mît sur ses étendarts la croix de ce *saint*, & institua en même temps cet ordre, dont le collier est d'or avec des chaînons faits en forme de chardons, ornés de feuillages où est suspendu une médaille qui représente *saint André* tenant sa croix de la main droite, avec une légende circulaire, où sont ces mots latins *nemo me impunè lacescet*; personne ne m'attaquera impunément.

D'autres prétendent que cet ordre fut institué par *Jacques*, roi d'Ecosse, en 1452, après avoir conclu la paix avec *Charles VII*, roi de France, surnommé le victorieux.

Le roi d'Angleterre est grand-maître de l'ordre & chef de douze chevaliers, qui portent sur le justeau-corps & sur leur manteau au côté gauche, une croix de *saint André*, cantonnée de feuilles de *rue* avec le *chardon* & la devise au milieu. Ils portent aussi sur l'épaule un ruban verd en écharpe. *Voyez la pl. XXIV. fig.* 37. *Blas. Dict. rais. des Sciences, &c.* (*G. D. L. T.*)

* § ANDRES, (*Géogr. mod.*) bourgade de la Natolie dans la province de Bolli, fut autrefois une ville nommée *Androsia. Voy.* Cellarius, la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANDRENE, (*Géogr.*) ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*C. A.*)

§ ANDRO, (*Géogr.*) île de Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est l'une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrusia*. Elle est à l'ouest de Smirne, & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cens habitans chacun; le plus considérable est le bourg d'Arna, où résident un Aga, un Cadi, un Evêque grec & un Evêque Catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé d'une multitude de petits ruisseaux, & couvert d'orangers, de meuriers & de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains & sur-tout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles, mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espece de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'île; ce sont de gros pans de murs, des fragmens de colomnes, & des piedestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grece. *Long.* 42, 40. *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

ANDROGYNE, s. m. (*Hist. Nat.*) ἀνδρόγυνος. C'est le nom qu'on donne aux animaux qui, par une configuration monstrueuse des parties qui servent à la génération, paroissent réunir en eux les deux sexes, celui du mâle & celui de la femelle. Voici comme les auteurs de Médecine décrivent ce défaut de conformation: *Est vitiosa genitalium conformatio præter legitimum pudendum, alterius etiam sexûs pudendo apparente. Hujus vitii quatuor differentiæ, tres in viris, una in mulieribus. In viris quidem aliàs juxtà perinæum, aliàs in medio scroto pudendum muliebre pilosum apparet; aliàs verò, quæ tertia differentia est per idipsum, quod in medio scroto pudendi formam habet, urina emittitur. In mulieribus autem suprà pudendum, juxtà pubem, virile frequenter genitale reperitur, tribus quibusdam extantibus corporibus, uno tanquam cole, duobus autem veluti testiculis: sed fere fit ut ex duobus pudendis, alterum iners sit & invalidum, nec nisi rarissimè utrumque ad Venerem idoneum habetur, pluribus etiam utrumque imperfectum est, ut nec maris nec fœminæ opus exercere possit.* Il paroît, par la comparaison de tout ce qui a été observé à leur égard, par des naturalistes dignes de foi, qu'il n'est point de parfait *androgyne*, c'est-à-dire, d'animal qui, par une configuration contre nature, ait réellement les deux sexes, & soit capable de faire les fonctions naturelles du mâle & de la femelle, pour la génération; l'irrégularité consistant presque toujours dans quelque superfluité ajoutée à l'un des deux sexes, qui lui donne les apparences de l'autre, sans lui en donner la réalité; & presque toujours c'est le sexe féminin qui est le vrai sexe de l'*androgyne*. Comme cette monstruosité ne détruit point chez les humains, le caractere de l'humanité,

l'humanité, ce malheur involontaire ne donne point le droit de priver ceux en qui la nature le fait rencontrer, des privileges naturels à tout citoyen; & cette défectuosité n'étant pas plus contagieuse que tout autre défaut de configuration corporelle, je ne vois pas pourquoi l'on interdiroit le mariage à un *androgyne*, qui y feroit servir le sexe dominant chez lui. Si par sa configuration défectueuse, l'*androgyne* est stérile, on n'a pas plus le droit de rompre le mariage qu'il auroit contracté, si son conjoint ne demande pas par cette raison le divorce, que l'on n'a le droit de rompre un mariage, de l'infécondité duquel quelque autre défectuosité connue ou inconnue est la cause. Il n'y a que les abus licentieux de l'un ou de l'autre des sexes, qui puissent être soumis à l'animadversion de la police. *Voyez* HERMAPHRODITE, *dans le Dict. rais. des sciences, & dans ce Suppl.* (*G. M.*)

ANDROMEDE, (*Astron.*) constellation boréale, située au nord des poissons & du belier; on l'appelle quelquefois en latin, *Lersea*, *mulier catenata*, *virgo devota*: les Arabes peignent à sa place un phoca, ou veau marin, enchaîné avec l'un des poissons. On rapporte cette constellation à l'histoire d'*Andromede*, que son pere Cephée fut obligé de sacrifier à un monstre marin pour garantir son royaume de la peste, & qui fut délivrée par Persée. Cette constellation contient 63 étoiles dans le grand catalogue Britannique: les plus remarquables sont α à la tête d'*Andromede*. Cette étoile est commune aussi à la constellation de Pegase, elle est appellée *umbilicus Pegasi*. La seconde est l'étoile β à la ceinture d'*Andromede*, appellée *mirach* ou *mizar*; la troisieme γ est sur le pied austral d'*Andromede*: elle s'appelle *alamack*, quelquefois *alhames*. (*M. DE LA LANDE.*)

ANDROMAQUE, (*Hist. anc. Myth.*) si connue par l'excellent drame du célebre Racine, naquit l'an du monde 2820, 1104 ans avant notre ere: elle étoit fille d'Aétion, roi de Thebes en Cilicie; elle eut pour époux le brave & vertueux Hector, dont la défaite entraîna la ruine de la fameuse Troye. Andromaque étant tombée entre les mains des Grecs, suivit le sort des dames Troyennes, & échut en partage à Pirrhus, qui touché des vertus de son illustre captive, l'épousa dans la suite. Après la mort de Pirrhus, elle passa entre les bras d'Hélene, frere d'Hector, son premier époux. Elle fut mere d'Astianax, que les Grecs, par une précaution barbare, précipiterent du haut d'une tour. *Paus. Hom. Virgil.* (*T-N.*)

ANDROSÆMUM, (*Bot.*) en françois *toutesaine*, en anglois *S. Johnswort*, en allemand *grundheil*.

Les différences qui se trouvent entre l'*androsæmum* & l'*hypericum* ou mille-pertuis, nous décident à le séparer de ce genre: les pétales ne débordent pas les segmens du calice: le fruit est succulent, c'est une baie dont la chair recouvre une capsule à trois placenta, entre lesquels il se trouve une infinité de graines très menues.

Especes.

Androsæmum ligneux, à fruits en baie, & à odeur de bouc: *Androsæmum lignosum, fructu bacchato, odore hirci, hort. columb. hypericum floribus tryginis, staminibus corollâ longioribus, caule frutuoso ancipiti. Hort. Cliff.* 331.

Stinking shrubby S. Johnswort.

Cette plante tient le milieu entre les arbrisseaux & les plantes vivaces: ses tiges sont boiseuses, mais elles périssent en grande partie durant l'hiver, & il en renaît sans cesse de nouvelles qui partent de la couronne de la racine: l'*androsæmum* s'éleve jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq pieds, dans les terres qui ont beaucoup de fond: ses feuilles sont fort larges & durent jusqu'aux fortes gelées: ses fleurs sont jaunes, & naissent en bouquet au bout des branches; elles s'épanouissent au mois d'août, & se renouvellent quelquefois en automne. Cet arbuste doit donc être employé sur le devant des massifs, ou dans les plates-bandes des bosquets d'été & d'automne. Il se multiplie très-aisément par la graine qu'il produit en grande abondance: cinq ou six baies bien mûres en donnent suffisamment pour garnir deux ou trois petites caisses: elle se recueille en octobre & se seme en mars: une couche tempérée en hâtera le progrès. Les petites plantes doivent passer le premier hiver sous des caisses à vitrage; ensuite on les mettra en nourrice à dix pouces les unes des autres, près d'une muraille exposée au midi: le printems suivant, lorsqu'elles commencent de pousser, on les plantera à demeure.

Lorsqu'on est pourvu de vieux pieds, les surgeons qu'ils poussent en abondance, dispensent d'élever cet arbuste de graine: en les enlevant on rejette ceux qui n'ont pas suffisamment de racines.

Les feuilles & les fleurs de l'*androsæmum* exhalent une odeur de bouc qui est très-forte, lorsqu'on les froisse. (*M. le Baron de TSCHOUDI.*)

ANES, s. m. pl. (*Astron.*) sont deux étoiles de la constellation du cancer ou de l'écrevisse, marquées par les lettres γ & δ dans les catalogues, & qui sont de quatrieme & cinquieme grandeur, on voit entre ces deux étoiles un amas appellé l'étable (*præsepe*), & que l'on nomme plus communément la *nébuleuse du cancer*. Ces deux *ânes* représentent, suivant les poëtes, ceux qui dans la guerre de Jupiter contre les géans contribuerent à sa victoire, ou par leurs cris, ou parce qu'ils servirent à Vulcain & aux satyres qui venoient au secours de Jupiter. Quoi qu'il en soit, ce nom est ancien, car il se trouve dans l'*almageste* de Ptolomée. (*M. DE LA LANDE.*)

ANGALA, s. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) espece de grimpereau commun à Madagascar, où on le nomme aussi *angala-dian*. Klein l'a appellé *falcinellus omnicolor Zelanicus. avi. page* 107, *n°.* 8. M. Brisson donne une bonne figure du mâle & de la femelle sous le nom de *grimpereau-verd* de Madagascar: *Certhia supernè viridi-aurea, infernè splendidè nigra* (*mas*), *sordidè alba nigro maculata* (*fœmina*); *fasciolâ utrinquè rostrum inter & oculum splendidè nigrâ; teniâ transversâ in summo pectore violaceâ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi-aureis..... Certhia Madagascariensis viridis. Ornithologie, volume III, page* 641, *n°.* 19, *planche XXXIII; figure* 4, le mâle; *figure* 5, la femelle.

L'*angala* égale presque la grosseur du bec-figue. Son corps a treize à quatorze lignes d'épaisseur vers les épaules; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces & demi, & jusqu'au bout des ongles, de cinq pouces. Son bec a, depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, quatorze lignes de longueur; sa queue un pouce & demi; son pied huit lignes; le plus long de ses doigts, avec son ongle, six lignes & demie; ses ailes deux pouces & demi. Lorsqu'elles sont étendues, elles ont huit pouces de vol; & pliées, elles atteignent presque jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Celle-ci est courte, tronquée, comme arrondie, & composée de douze plumes à-peu-près égales.

La couleur du mâle n'est pas la même que celle de la femelle. Son bec, ses pieds & ses ongles sont noirs. Il a la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des ailes, d'un beau noir de velours, & une bande du même noir au-devant des yeux. La queue & les ailes sont pareillement noires, mais bordées d'un verd-doré. La tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de

la queue & des ailes ſont d'un verd doré très-luiſant. Le bas du cou eſt ſéparé du noir velouté de la poitrine par une bande tranſverſale de deux lignes de largeur, d'un violet très-éclatant qui s'étend ſur les couvertures moyennes des ailes.

La femelle differe du mâle en ce qu'elle eſt un peu plus petite, & que ſa poitrine & la partie inférieure de ſon corps, au lieu d'être d'un noir velouté, eſt d'un blanc ſale varié de taches noires, & que le noir de ſes ailes & de ſa queue n'eſt pas auſſi foncé.

Mœurs. Cet oiſeau fait ſon nid ſur les arbres entre les branches deſquelles il eſt placé horizontalement. Sa forme eſt hémiſphérique, concave, à-peu-près comme celle des nids du ſerin ou du pinçon, & il eſt compoſé preſqu'entiérement du duvet des plantes. Il y pond communément cinq à ſix œufs: il eſt ſujet à en être chaſſé par une ſorte d'araignée auſſi groſſe que lui, qui ſuce le ſang de ſes petits.

Remarques. Le grimpereau, dont Séba a donné la figure ſous le nom de *avis Ceylanica omnicolor*, *volume I*, *page 110*, *planche LXIX*, *n°. 3*, n'eſt pas le même que l'*angala*, comme l'a penſé M. Briſſon; il eſt beaucoup plus grand & plus varié dans ſes couleurs. Nous ſommes pareillement portés à croire que celui que M. Briſſon a regardé comme la femelle de l'*angala*, n'eſt qu'un jeune de la même eſpece qui n'a pas encore paſſé par ſa premiere mue; au moins cela paroît-il indiqué par nombre d'eſpeces d'oiſeaux de ce genre, fort approchans de l'*angala*, qui ſe trouvent au Sénégal, & dont les femelles ſont parfaitement ſemblables à leurs mâles, mais qui, tant que ces oiſeaux ſont jeunes, ont, dans leurs couleurs, beaucoup de gris qu'ils ne quittent qu'à leur premiere mue. (*M. ADANSON.*)

* § ANGE. Dans cet article du *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. on cite un auteur qu'on nomme *Buzard*, c'eſt *Abuſaid*. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

ANGE I (*Iſaac*), *Hiſt. du bas empire*, après l'extinction de la famille des Comnenes, fut appellé au trône de Conſtantinople par les vœux des peuples qu'il avoit affranchis de l'oppreſſion du dernier des Comnenes. Il ſe montra bientôt digne d'un ſi haut rang. Pluſieurs petits tyrans avoient démembré l'empire pour s'ériger en ſouverains. *Ange* les attaqua les uns après les autres, & leur tyrannie fut détruite. Fréderic, empereur d'Allemagne, ayant porté ſes armes dans la Syrie en reçut de puiſſans ſecours. Les croiſés, ſous ſon regne, n'eurent point à ſe plaindre de la perfidie des Grecs. Iſaac avoit un frere qui gémiſſoit dans la captivité des Turcs. Il épuiſa tous ſes tréſors pour le racheter. Un ſi rare bienfait ne fit qu'un ingrat. Ce frere dénaturé n'uſa de ſa liberté que pour détrôner ſon bienfaiteur. *Ange*, qui n'avoit à ſe reprocher que ſa piété fraternelle, fut jetté dans une ſale priſon après qu'on lui eut crevé les yeux. Il n'en ſortit que par la tendreſſe de ſon fils, qui ſollicita toutes les puiſſances chrétiennes en faveur de ſon pere infortuné. Il ne jouit qu'un inſtant du plaiſir de ſa délivrance; à peine eut-il reſpiré un air nouveau qu'il en fut ſuffoqué. Il avoit régné ſeize ans.

ANGE II (*Alexis*), ſouillé d'un fratricide, uſurpa le pouvoir ſouverain en 1200. Il ne ſe crut point poſſeſſeur paiſible du trône tant que ſon neveu pouvoit venger la mort de ſon pere. Il arma des aſſaſſins pour lui ôter la vie. Le jeune prince, inſtruit du péril, ſe réfugia dans la Dalmatie, d'où il retourna à Conſtantinople à la tête d'une armée. Le tyran abandonné ne ſauva ſa vie que par la fuite. Son regne ne fut marqué que par quelques actes de cruauté.

ANGE III, ou ANGE *le jeune*, fut inſtruit à l'école de l'adverſité. Il porta le nom d'*Alexis* comme ſon oncle, mais il n'eut aucun de ſes vices. Il eût été enveloppé dans le malheur de ſon pere, s'il ne ſe fût garanti par la fuite des embûches du tyran. Les François & les Vénitiens lui donnerent un aſyle, & lui fournirent des troupes pour remonter ſur le trône. Il leur promit trente mille marcs d'or pour prix de ce ſervice, il s'engagea encore à les dédommager des pertes qu'ils avoient eſſuyées ſous le regne de Manuel. *Ange*, ſoutenu de ſi puiſſans alliés, équipe une flotte & fait voile pour Conſtantinople. L'uſurpateur trop inégal en force prévint, par la fuite, le châtiment de ſes crimes. Le premier uſage qu'*Ange* fit de ſon pouvoir, fut de rendre la liberté à ſon pere, dont il n'ambitionnoit que d'être le premier ſujet. Mais le vieillard épuiſé par les ennuis & les horreurs de ſa priſon, mourut auſſi-tôt qu'il eut recouvré ſa liberté. Le jeune Alexis, placé ſur le trône, fut fidele à remplir les promeſſes faites à ſes libérateurs. Il reconnut la ſupériorité du pontife de Rome ſur le patriarche de Conſtantinople. Cette ſoumiſſion fit murmurer les Grecs qui prétendoient à la prééminence de leur égliſe ſur la latine. Ce premier mécontentement fut encore aigri par les impôts dont *Ange* fut obligé d'accabler ſes ſujets pour payer aux François & aux Vénitiens les ſommes ſtipulées par le traité. Mirſiphlus, qu'il avoit tiré du néant pour l'élever aux premiers emplois, profita du mécontentement des peuples pour ſe frayer un chemin à l'empire. Ce ſujet infidele fit trancher la tête à ſon bienfaiteur, dont il s'appropria les dépouilles. Les François & les Vénitiens arment pour venger la mort de leur allié. Mirſiphlus aſſiégé dans Conſtantinople, profite de l'obſcurité de la nuit pour ſe ſauver avec ſa femme, ſes enfans & ſes concubines. Il eſt découvert dans la Péloponeſe, & on le ramene dans la capitale, où il reçoit le châtiment de ſes crimes. Les Grecs reſtés ſans pouvoir & ſans chef, reconnoiſſent les François & les Vénitiens pour maîtres. Le partage du pouvoir ne ſubſiſta pas long-tems. Les François reſterent ſeuls poſſeſſeurs de Conſtantinople. Baudouin, comte de Flandre, fut le premier prince d'occident qui monta ſur le trône de la Grece. (*T-N.*)

ANGELES (LA PUEBLA DE LOS), *Géogr.* ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, au milieu de la province de Tlaſcala, & au ſud-eſt de Mexico, dont elle n'eſt éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville eſt bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-ſain & très-fertile. Il y a un évêché ſuffragant du Mexique. Elle a eu pour évêque l'illuſtre Jean de Palafox, ſi connu par les traverſes que les jéſuites lui ſuſciterent. (*C. A.*)

§ ANGÉLIQUE. (*Mat. Méd.*) on peut obſerver ſur les vertus de cette plante qu'on l'emploie contre la peſte ſous le double point de vue de correctif ou curatif & de préſervatif. Sa racine ſe prend en poudre ou en infuſion ou en teinture. On en ſaupoudre des alimens, on la mâche ſous forme de tablettes ou en ſubſtance. On la fait infuſer dans du vin ou macérer dans du vinaigre; on la porte ſur ſoi; les médecins & les prêtres en portent ſouvent dans la bouche lorſqu'ils viſitent les peſtiférés. Comme l'exagération ſuit ſouvent de près l'éloge, on l'a regardée comme utile contre les prétendues faſcinations ou enchantemens. De graves auteurs ont approuvé qu'on la fit porter en amulette au cou des petits enfans pour les garantir des maléfices: toutes ces abſurdités & ces vertus imaginaires de l'*angélique* ne diminuent point les avantages qu'on peut en retirer réellement dans l'aſthme ſéreux, dans les engorgemens lymphatiques de la poitrine, dans les vents ou flatuoſités, dans la ſuppreſſion

des regles, dans la puanteur de la bouche ou des narines. On lui attribue aussi la propriété de dissiper l'odeur que laisse l'ail dans la bouche lorsqu'on en a mangé; on la recommande contre le mal aux dents, contre les mauvais ulceres & contre l'ivresse qui suit l'excès du vin.

On fait, avec l'*angélique*, une liqueur très-agréable par son parfum & son goût qui participe beaucoup à la plupart des propriétés de la plante. (*Article de M.* LA FOSSE.)

§ ANGERS, (*Géogr. mod.*) ville de France & capitale du duché d'Anjou, à vingt-deux lieues ouest de Tours, & à dix-huit lieues nord-est de Nantes. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andicavorum & Andegavum*. Elle est située un peu au-dessus de l'endroit où la Loire & la Sarte entrent dans la Mayenne, dans un beau pays très-fertile en grains, en vins & en fruits. La riviere de la Mayenne passe au milieu, & en fait deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine; & l'autre, qui est à l'orient, s'éleve sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles, mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoises, & cet avantage leur vient de plusieurs carrieres abondantes qui sont autour d'*Angers*. On compte environ trente mille habitans dans cette ville. Il y a une élection, un bailliage, un présidial, une cour des monnoies, un bureau des sels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacles, & un évêché suffragant de Tours; mais ce qui l'honore & l'embellit davantage, c'est son université qui est célebre & très-ancienne, une académie de Belles-Lettres, une académie pour le manege, & la gloire d'avoir vu naître dans ses murs l'immortel Jean Bodin, auteur de l'*Heptapolmiron de abditis rerum sublimium arcanis*, & d'une *République* en six volumes. Le diocese d'*Angers* comprend six cens soixante neuf paroisses; & l'évêque a vingt-cinq ou trente mille livres de rente. *Long. 17, 6, 8. lat. 47, 28, 8.* (*C. A.*)

* ANGHIERA (LE COMTÉ D'), *Géograph.* ce petit quartier du Milanez est situé au pied des Alpes: il a les Suisses & les Valais au septentrion, la vallée d'Aoust au couchant, le Novarois au midi, & le lac de Côme au couchant. C'est de la ville d'*Anghiera* sa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'*Anghiera* est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan; elle est directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont *Anghiera* étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs: ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gagnent insensiblement du terrein vers l'orient, tandis qu'ils laissent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martiniere assure que l'empereur Venceslas érigea cette ville en comté en 1397 en faveur de Galeas III. Cet auteur se trompe: les comtes d'*Anghiera* sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'*Anghiera* on trouve encore dans ce comté la ville d'Arône, si célebre pour avoir donné naissance à S. Charles Borromée, auquel les habitans d'Arône, d'où la maison Borromée tire son origine, ont élevé une magnifique statue. Les autres endroits du territoire d'*Anghiera* sont Vogogne, Oscella & Margozzo. Le comté d'*Anghiera* appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne.

ANGLE D'AZIMUT, (*Astronomie.*) dans le calcul des éclipses de soleil, est l'*angle* formé au centre du soleil par le vertical & par la ligne qui joint les centres du soleil & de la lune; cet *angle* dépend en effet de la différence d'azimut entre les deux astres, & s'évanouit avec elle.

ANGLE *de commutation*, c'est la différence entre la longitude d'une planete vue du soleil, & la longitude de la terre vue du même point, l'une & l'autre comptées sur l'écliptique, en partant de l'astre qui a le moins de mouvement pour aller à celui qui en a le plus. Copernic appelloit *commutation* ce qu'on appelle aujourd'hui *parallaxe annuelle* ou *parallaxe du grand orbe*, c'est-à-dire, la différence entre la longitude vue du soleil & la longitude vue de la terre, comptée dans l'écliptique.

ANGLE *de conjonction*, dans le calcul des éclipses, est l'*angle* formé par le cercle de latitude & l'arc qui joint les centres du soleil & de la lune; cet *angle* dépend en effet de la distance à la conjonction, & il est nul dans la conjonction même, la ligne des centres coïncidant avec le cercle de latitude.

ANGLE *parallactique*, dans l'usage de l'astronomie se dit de l'*angle* formé par le vertical & par un cercle ou de déclinaison ou de latitude; ainsi l'on en distingue de deux sortes: l'*angle* parallactique du cercle de latitude sert à trouver les parallaxes de longitude & de latitude, & par conséquent à calculer les éclipses; cette méthode est celle que j'ai adoptée de préférence comme la plus exacte & la plus courte, & que j'ai expliquée fort au long dans le *X^e livre* de mon *Astronomie*.

ANGLE *de position*, dans l'Astronomie moderne, est l'*angle* formé au centre du soleil ou d'une étoile par le cercle de déclinaison & le cercle de latitude: cet *angle* dépend en effet de la position de l'astre par rapport aux pôles de l'écliptique & de l'équateur. La maniere de le calculer pour le soleil, consiste à dire: le rayon est à la tangente de l'obliquité de l'écliptique 23° 28′ comme le cosinus de la longitude du soleil est à la tangente de l'*angle* de position. Pour les étoiles il faut dire: le cosinus de la latitude de l'étoile est au cosinus de l'ascension droite comme le sinus de l'obliquité de l'écliptique est au sinus de l'*angle* de position. J'ai donné dans la *Connoissance des mouvemens célestes* pour 1766, une table générale de l'*angle* de position, & dans le *IVe livre* de mon *Astronomie*, une table particuliere pour 157 étoiles principales, avec le changement pour dix ans. (*M.* DE LA LANDE.)

§ ANGLE *de contact* ou *de contingence*, (*Géom.*) Ce que dit l'habile auteur de cet article est digne de lui; cependant j'y trouve un air de mystere qui n'est pas de mon goût dans une science aussi exacte que la Géométrie. Je crois qu'une petite explication fera disparoître le merveilleux, & rendra la chose intelligible.

Deux lignes qui coïncident ne font point d'*angle*; & deux lignes qui coïncident ont la même position. Celles qui ne coïncident pas ne l'ont point. Deux choses qui ne sont pas les mêmes, sont semblables ou différentes. Deux lignes semblablement posées sont paralleles (*voyez* PARALLELES, *Suppl.*); donc les lignes qui font un *angle* ont des positions différentes. On voit bien qu'il s'agit ici, & dans tout le reste de cet article, des *angles* plans. *Dict. raif. des Sciences*, &c. *art.* ANGLE, *pag.* 462, *seconde col.*

Remarque. Il n'est pas vrai qu'au contraire deux lignes qui ont des positions différentes, fassent toujours un *angle*. Les lignes asymptotiques (voyez *Dict. raif. des Sciences*, art. ASYMPTOTE) ont des positions différentes & ne font point d'*angle*, parce qu'elles ne se rencontrent jamais.

Il en résulte que l'*angle* se détermine par la différente position de deux lignes qui, prolongées s'il est nécessaire, se rencontrent.

On ſait que toutes les parties d'une droite, déterminées & conſidérées comme on veut, ont la même poſition. Auſſi Euclide demande que d'un point donné à un autre point donné on puiſſe mener une ligne droite; c'eſt-à-dire que deux points étant donnés de poſition, la droite qui paſſe par ces points eſt auſſi donnée de poſition. Enſuite il (*dém. 1.*) poſe pour axiome que *deux lignes droites n'enferment point un eſpace* (*ax. 11.*), c'eſt-à-dire par deux points donnés on ne peut tirer qu'une ſeule droite. La définition qu'Euclide donne de la ligne droite revient à celle que je viens de donner, & qu'on peut expliquer d'une maniere populaire, en diſant: *la ligne droite eſt celle qui tournant autour de deux de ſes points ne change point de place.*

Une ligne courbe n'a pas trois de ſes points qui aient la même poſition; c'eſt ce qui ſuit naturellement de la notion que chacun a naturellement de la ligne courbe.

Donc, à parler exactement, il n'y a d'autres *angles* que les *angles* rectilignes (*Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c. ANGLE RECTILIGNE à l'*art.* ANGLE). De-là vient que tous les géometres déterminent unanimement l'*angle* que font deux courbes, par celui que forment leurs tangentes (*ibid.* art. CURVILIGNE). Ainſi l'*angle* ſphérique *A C E* (*Pl. de Trigon. fig. 21.*), c'eſt-à-dire, l'*angle* que forment les deux arcs de cercle *A I C*, *E G C* tracés ſur la ſurface d'une ſphere, ſe détermine par l'inclinaiſon mutuelle des deux plans *C A F*; *C E F* (*ibid.* art. SPHÉRIQUE), & l'inclinaiſon de ces deux plans ſe meſure par l'*angle* que forment les perpendiculaires à la droite *C F*, tirées l'une dans le plan *C A F*, & l'autre dans le plan *C E F* (*ib. défin. 6, liv. II.*): & ces perpendiculaires ſont les tangentes: l'une du cercle *C A F*, & l'autre du cercle *C E F* (*ibid. prop. 16. liv. III.*). Ainſi pour connoître l'*angle* que font les branches des courbes qui ont un nœud (*ibid. article* NŒUD) en *A* (*Planches d'Anal. fig. 41 & 42.*), on tire par le point *A* les tangentes des deux branches. De-là vient que, par exemple, on dit que la ciſſoïde (*Dict. raiſ. &c. art.* CISSOÏDE) *A O L* (*Pl. d'Anal. fig. 9.*) eſt au point *A* perpendiculaire au cercle générateur *A N O B*, parce que la tangente commune aux deux branches de la ciſſoïde à ce point *A* eſt *A B*, diametre du cercle auquel eſt perpendiculaire la tangente du cercle tirée par le même point *A*.

Par conſéquent on peut bien fixer l'*angle* que font deux points d'une ou de deux courbes, ou le même point conſidéré comme appartenant à deux courbes ou à deux différentes branches de la même courbe; mais on ne peut pas fixer l'*angle* que font deux courbes, puiſque les *angles* varient à chaque point. Les courbes qui ſe rencontrent en un point, & qui ont à ce point une même tangente, ne font point d'*angle* entr'elles: mais les unes s'écartent de la tangente plus lentement que les autres; & quand on dit que l'*angle* du contact formé par une courbe & ſa tangente au ſommet de la courbe, eſt infiniment plus petit qu'un pareil *angle* formé par une autre courbe, on veut dire que celle des courbes de la premiere ſorte qui ſe détourne le plus de la tangente, immédiatement après le point de contact, s'en détourne moins que celle des courbes de la ſeconde ſorte qui s'en détourne le moins.

Par exemple, l'équation aux paraboles de quelque ordre que ce ſoit, eſt $a^n x = y^{n+1}$. Prenons pour toutes les paraboles d'un même ordre (*Pl. de Géométrie, fig. 1. Suppl.*) la même ordonnée *D F* ou *A B* (y); le produit $a^n x$ ou $a^n \times AD = a^n \times BF$ eſt conſtant; donc plus a eſt grand, plus x eſt petit, & au contraire. Si donc les courbes *A E* & *A F* ſont deux paraboles du même ordre, en ſorte que le parametre de la courbe *A E* ſoit plus petit que le parametre de la courbe *A F*, l'abſciſſe *A E* ſera plus grande que l'abſciſſe *A F*, & la parabole *A E* plus courbe que la parabole *A F*. Ainſi dans un ordre quelconque de paraboles, en augmentant leur parametre, on aura une ſuite de courbes qui s'écarteront toujours moins de la tangente commune; c'eſt dans ce ſens qu'on dit qu'elles feront les *angles* de contact toujours plus petits.

A préſent que les courbes *A E*, *A F* repréſentent des paraboles du premier ordre, dont l'équation eſt $a x = y^2$; & que le parametre de la courbe *A F* ſoit ſuppoſé auſſi grand qu'on veut.

Prenons des paraboles du ſecond ordre, dont l'équation eſt $b^2 x = y^3$; & ſoit leur ordonnée commune (y) la même que dans la ſuppoſition précédente, de plus que *B G* indique l'abſciſſe qui correſpond à l'ordonnée y dans une de ces paraboles. On aura donc

$$FB : BG = \frac{y^2}{a} : \frac{y^3}{b^2} = \frac{b^2}{a} : y$$

Quelque petit que ſoit b^2, & quelque grand que ſoit a, la fraction b^2 eſt toujours finie: mais plus le point *B* s'approche du point *A*; plus nous nous approchons de ce que nous cherchons, qui eſt la poſition du point de la courbe qui ſuit immédiatement le point *A*; on peut donc prendre *A B* plus petite que $\frac{b^2}{a}$: & dans ce cas *B G* eſt plus petite que *B F*; quelque petit que ſoit le parametre d'une parabole du ſecond ordre, cette courbe s'écarte moins de la tangente qu'une parabole du premier ordre, quelque grand que ſoit ſon parametre. C'eſt dans ce ſens qu'on dit que ſi, avec le même axe & avec le même ſommet, on décrit des paraboles des différens ordres, en paſſant réguliérement de l'ordre inférieur à celui qui lui eſt immédiatement ſupérieur, on aura une ſuite d'*angles* de contingence qui décroîtront à l'infini; & c'eſt dans ce ſens qu'a parlé Newton dans l'endroit cité par le *Dict. des Sciences*, &c. endroit qui ſe trouve au *coroll. VII. de l'ex. IV. du prob. V.* dans l'*Opuſcule II* du premier des opuſcules de Newton, que j'ai donnés, *pag. 114. 115.*

Ainſi tout le merveilleux diſparoît & ſe réduit à cette idée ſimple & claire, que chaque ordre de lignes, chaque ligne du même ordre & de la même eſpece a ſa courbure particuliere, différente de la courbure de toute autre ligne, & que la courbure des lignes d'un ordre peut approcher de l'autre tant qu'on veut, ſans que l'une devienne l'autre, comme plus on augmente le rayon d'un cercle, moins la circonférence devient courbe, ſans devenir jamais droite.

Au reſte il eſt douteux qu'Euclide ait parlé de l'*angle* de contact du cercle & de la tangente; voyez les remarques que Simſon a miſes à la fin de ſon édition d'*Euclide*. C'eſt pourquoi mon fils a omis, par mon conſeil, dans ſon édition de cet auteur, la partie de l'énoncé de la *prop. 16 du liv. III*, qui regarde l'*angle* du contact. Obſervez que ni Euclide ni Apollonius, quand ils parlent d'une tangente & d'un cercle ou d'une ſection conique, ne diſent jamais *angle*; ils diſent toujours *lieu*, eſpace (τόπον). Cette remarque eſt de Wallis, *de ang. contact. cap. 1.* (*J. D. C.*)

§ ANGLESEY, (*Géogr.*) île de la grande Bretagne, dans la mer d'Irlande, & preſque vis-à-vis Dublin. C'eſt une annexe de la province de Galles, avec titre de comté, & une dépendance du dioceſe de Bangor. Elle n'eſt ſéparée de l'Angleterre même que par le détroit de Menay: on lui donne vingt-quatre milles d'Angleterre en longueur, & quatorze milles en largeur. On compte dans ſon diſtrict environ ſoixante & quatorze paroiſſes; ſa capitale eſt

Beaumarish. Son terroir eſt fertile en grains & en fourrages ; elle a des carrieres de marbre où l'on trouve de l'amyante & d'autres d'où l'on tire de très-bonnes meules de moulin : il y a auſſi des mines de cuivre & d'ocre en pierres de couleurs diverſes, rouge, verd & bleu : on y trouve également une ſorte d'argille très-blanche qui ſert au même uſage que la cimolé. Cette île a un député au Parlement. *Long.* 12, 13. *lat.* 53, 54. (*C. A.*)

*ANGLOIS (L'), ſ. m. la LANGUE ANGLOISE. (*Litt. Gramm.*) L'*Anglois* tel qu'on le parle aujourd'hui, vient du Saxon, dialecte de l'ancienne langue des Goths, ou langue Teutonique. L'*Anglois* du roi Alfred, que l'on peut regarder comme le plus ancien *Anglois*, n'eſt qu'un Saxon aſſez pur, & l'on n'y trouve que très-peu de mots de la langue Romaine ou Latine. Ce n'eſt guere que vers le milieu du douzieme ſiecle que l'on voit ce Saxon s'altérer & prendre une forme un peu plus approchante de l'*Anglois* d'aujourd'hui. Il ne paroît pas que l'on doive attribuer ce changement à la conquête des Normands, car dans l'eſpace de cent ans qui ſuivirent cette conquête, on ne voit qu'un très-petit nombre de mots François paſſer dans l'*Anglois*. Dans la transformation ſucceſſive & graduée d'une langue en une autre, on ne peut pas raiſonnablement exiger que l'on marque préciſément un point où les Anglois ont ceſſé de parler Saxon & commencé à parler *Anglois*. Ce point n'exiſte pas.

Robert de Glociſter, qui floriſſoit dans le XIIIe ſiecle, ſemble avoir parlé un langage mitoyen qui n'étoit proprement ni Saxon ni *Anglois*. Mais le langage de Jean Mandeville, ou comme il ſe nomme lui-même, John Maundeville, eſt plus *Anglois* que Saxon. Il écrivoit dans le XIVe. ſiecle. Mais le premier que l'on puiſſe dire avoir écrit en *Anglois*, c'eſt Jean Gower, auquel ſuccéda Chaucer, ſon diſciple. Gower eſt le pere de la poéſie angloiſe. Chaucer ne mérite ni tous les éloges, ni tout le blâme qu'il a reçus. Dryden, qui confond le génie avec la ſimple érudition, & qui par une étrange préſomption a parlé de ce qu'il n'avoit pas aſſez examiné, attribue à Chaucer la gloire d'avoir trouvé le premier le rithme *Anglois*, ou la proſodie de ſa langue, d'avoir le premier fait uſage des rimes aiſées & naturelles, d'avoir perfectionné l'*Anglois* en l'enrichiſſant à propos d'un grand nombre de mots empruntés des langues les plus polies du continent. Skinner le blâme au contraire, de la maniere la plus dure, d'avoir corrompu ſa langue maternelle par l'alliage d'un grand nombre de mots étrangers. Que ce ſoit à tort ou avec raiſon, il eſt ſûr qu'encore aujourd'hui tous les écrivains Anglois plus occupés des choſes que de la façon de les rendre, tiennent peu de compte de la perfection du langage, & n'enviſagent les mots que relativement au beſoin qu'ils en ont pour exprimer leur penſée, & non relativement à l'effet que leur arrangement & leurs rapports peuvent produire. Tout terme, ſoit Latin, ſoit François, ſoit Italien, qui paroît à l'Anglois le plus propre à rendre ſon idée, eſt acquis à ſa langue qui l'admet ſur le champ, ſans même ſe ſoucier de le fléchir par des terminaiſons analogues. Tel eſt le génie de cette langue, elle admet aiſément toutes les formes des autres, & ſe plie avec une condeſcendance exceſſive au caractere, aux beſoins, aux caprices de chaque écrivain. Revenons à Gower : ſes œuvres offrent cette cadence harmonieuſe ; ces rimes aiſées dont on attribue gratuitement l'invention à Chaucer : on y trouve ces mots étrangers, ces mots latins, ces mots françois, bon ou mauvais aſſemblage dont on rend Chaucer reſponſable. Celui-ci peut bien avoir introduit quelques innovations dans ſa langue, comme on avoit fait avant lui, ſur-tout dans l'enfance de la poéſie angloiſe. Mais les œuvres de Gower & de Lydgade prouvent inconteſtablement que la diction de Chaucer fut en général ſemblable à celle de ſes contemporains, qu'il la perfectionna ſeulement par ſa poéſie, par le choix & la diſpoſition du metre & des rimes, en quoi il ſemble avoir été auſſi heureux que judicieux.

Fonteſcue, qui écrivoit ſous le regne de Henri VI, & qui a compoſé la plupart de ſes ouvrages après l'an 1471, dans la retraite, ſert à montrer quel étoit l'état de la langue angloiſe à la fin du quinzieme ſiecle. Au temps de Thomas More, la langue étoit preſque formée. Skelton, poëte lauréat de Henri VIII, floriſſoit dans le même temps. Mais l'auteur le plus pur & le plus célebre de ce regne, fut le comte de Surry. La diction de Barclay qui écrivoit vers le milieu du XVI. ſiecle, n'a preſque plus rien d'antique, ſi ce n'eſt l'ortographe, reſte de l'ancienne barbarie qui ſe remarque auſſi dans les écrits du Docteur Wilſon, en 1553, auteur auſſi renommé par l'élégance de ſon ſtyle que par l'étendue de ſon ſavoir.

Nous voilà inſenſiblement parvenus au temps de la reine Eliſabeth, époque où l'on fixe la formation entiere de la langue Angloiſe. Il ſeroit peut-être à-propos de montrer les différens changemens qu'elle a eſſuyés & ſa métamorphoſe, par des exemples tirés des ouvrages qui ont été compoſés dans ſes différentes révolutions ; ces longues citations angloiſes n'entrent point dans notre plan ; & l'on peut conſulter là-deſſus le grand Dictionnaire Anglois de M. Johnſon en 2 vol. in-folio. On y trouvera des échantillons de la langue Angloiſe dans les divers périodes depuis Alfred le grand juſqu'au temps de la reine Eliſabeth. Ce Dictionnaire eſt ſans contredit le plus régulier, le plus complet, le plus ſavant, que nous ayons en *Anglois*. L'auteur qui dans pluſieurs autres ouvrages, s'eſt montré philoſophe profond, littérateur ſolide, écrivain poli & correct, ſoutient ces trois caracteres dans ſon dictionnaire. C'eſt le fruit d'une lecture immenſe. Les exemples y ſont abondans ; mais ils n'y ſont pas accumulés ſans deſſein : ils préſentent des ſignifications variées ou du moins des nuances du même ſens. Ici le mot eſt appliqué aux perſonnes, & là aux choſes. Un paſſage le montre pris en bonne part, un autre en mauvaiſe, un troiſieme en un ſens indifférent. Celui-ci tiré d'un auteur ancien, conſtate l'authenticité du mot, celui-là tiré d'un moderne en prouve l'élégance. Une autorité douteuſe eſt confirmée par une plus forte ; une phraſe ambiguë eſt éclaircie par un paſſage clair & déterminé ; le terme paroît dans divers régimes, & avec des aſſociations différentes, & chaque aſſociation contribue en quelque choſe à fixer & à perfectionner la langue. Ce dictionnaire, par l'abondance & le choix des citations, forme un recueil agréable des plus beaux morceaux des auteurs en vers & en proſe.

La diſtinction la plus importante dans les mots d'une langue, c'eſt celle de l'antiquité, & de la nouveauté. Nous avons déja vu que l'*Anglois* s'eſt formé ſucceſſivement, qu'il n'a été ni plus exempt de caprice, ni moins ſujet à l'altération que les autres langues. La variation inévitable des langues vient des progrès du commerce, de la culture des eſprits, de l'invention des nouveaux arts, du mélange des idiômes étrangers, & ſur-tout des vices des traductions. Les langues vivantes ne ſe fixent point. L'élixir qui promet l'immortalité aux hommes n'eſt pas plus une chimere que le dictionnaire qui prétend aſſurer l'immutabilité ou même la perfection à leur langue. Dans ce flux continuel de mots qui ſans raiſon tombent dans l'oubli, ou ſans

nécessité acquierent l'existence, le lexicographe doit également se garantir de prévention pour l'antiquité, & d'affectation de néologisme. Il convient de rappeller à la vie des termes qui n'ont d'autre défaut que d'avoir vieilli, & d'être circonspect à recevoir ceux qu'une autorité suffisante n'a pas encore consacrés. M. Johnson se montre judicieux critique & excellent grammairien à tous ces égards, & s'il paroît un peu trop attaché à l'antiquité, aux Hooker, aux Bacon, aux Rawlegh, aux Spencer, aux Sidney, aux Shakespear, il ne néglige pourtant pas les Tillotson, les Locke, les Clarendon, les Newton, les Burnet, les Temple, les Swift, les Dryden, les Addison, les Pope, *&c. &c.* Il fixe l'orthographe & la prononciation avec de grands égards à la dérivation, à la grammaire & à l'usage. Ce Dictionnaire est tout *Anglois*. Mais les François amateurs de cette langue, qui desirent de l'apprendre ou de s'y perfectionner, doivent se servir du *Dictionnaire François-Anglois & Anglois-François*, extrait des meilleurs auteurs dans les deux langues en deux vol. in-4°. qui vient de paroître en Hollande. C'est le meilleur que nous ayons.

ANGLOISE, s. f. (*Musique.*) On donne le nom d'*Angloise*, aux airs de contredanses Angloises, & aux contredanses même. On fait les *Angloises* en toutes sortes de mesures: le mouvement en est vif; & quand il n'y a que le mot *Angloise* à la tête d'une piece, il est toujours *presto*. (*F. D. C.*)

ANGOISSE, (*Beaux-Arts.*) c'est le plus haut dégré de la crainte, & par conséquent une passion très-importante, relativement aux but des arts. Comme elle n'est ni si subite, ni si passagere que la la terreur; qu'elle peut durer long-tems, & pénétrer tous les recoins de l'ame, il n'y a peut-être point de passion dont l'effet soit aussi permanent; c'est par conséquent le moyen le plus sûr d'inspirer une aversion invincible pour l'objet qui aura jetté l'esprit dans cette cruelle situation.

Le poëte tragique est de tous les artistes celui qui peut tirer le meilleur parti de l'*angoisse*, parce qu'il peut nous en montrer les effets au-dedans de l'ame & au-dehors, & l'exciter même en nous par la force de l'illusion, jusqu'à un très-haut degré. Il est rare que les arts du dessein s'élevent à un assez haut dégré de perfection, pour produire sur nous un pareil effet. A peine le génie de Raphaël y pourroit-il atteindre.

M. Klopstock, dans sa *Messiade*, a su traiter cette passion avec la plus grande vérité. La description de l'*angoisse* d'Abbadona, & de celle du traître Judas, est de main de maître. Il y a encore dans la *Noachide* de M. Bodmer, divers morceaux en ce genre qui sont très-beaux. Le dixieme chant de ce poëme contient entr'autres, une scene de l'invention la plus heureuse. Lamec réveille un pêcheur endormi dans les bras de la mort, & celui-ci croit à son réveil voir le grand jour du dernier jugement.

Eschyle, dans la tragédie des *Euménides*, a donné un modele de l'*angoisse*; portée, au plus haut dégré, & parmi les tragiques modernes, Shakespear a si admirablement exprimé cette passion en divers endroits de ses pieces, qu'il n'est guere possible de le surpasser. En général, un génie médiocre ne doit pas entreprendre de manier une passion de cette force; elle n'est réservée qu'aux grands maîtres. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ANGOKA *ou* ANGADOXA (*îles d'*), *Géogr.* îles d'Afrique, dans le canal de Mosambique, & au sud de Mosambique, à seize dégrés vingt minutes de latitude sud: elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces îles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la riviere du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-nord-ouest, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (*C. A.*)

ANGOL *ou* VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, (*Géogr.*) ville de l'Amérique méridionale dans le Chili: elle est sur un bras de la riviere de Biobia, à quarante lieues au nord-nord-est de Baldivie, & à l'ouest de la Sierra Nevada, l'une des Cordilieres; cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long. 307. lat. 40, 50.* (*C. A.*)

§ ANGOLAM, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) grand arbre toujours verd, dont Van-Rheede nous a donné une bonne figure, quoiqu'incomplette, sous ce nom qui est Malabare, au *vol. IV* de son *Hortus Malabaricus*, *page 39*, *pl. XVII.* Les Malabares l'appellent encore *alangi*; les Brames *ancolam*; les Portugais *espinho-santo*, les Hollandois *keysen-vreugde*. M. Linné le désigne sous le nom de *decumaria barbara* dans la derniere édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *page 726*, *n°. 1.*

Il est commun dans les terreins sablonneux & pierreux des montagnes de Mangatti, & autres lieux de la côte du Malabar, où il vit très-long-tems, toujours chargé de fleurs & de fruits, portant sa cime jusqu'à cent pieds de hauteur, sous la forme d'une pyramide pointue & d'un aspect noble & gracieux en même tems.

Sa racine est tendre, comme fongueuse, rousse, couverte d'une écorce jaunâtre; son tronc qui a jusqu'à douze pieds de diametre, sur trente à quarante pieds de hauteur, est garni circulairement de branches alternes, longues, peu écartées, roides, terminées pour l'ordinaire en une épine conique forte & épaisse, couverte d'une écorce verte, lisse, qui, lorsqu'elles sont vieilles, devient grise, cendrée, pointillée de blanc comme sur le tronc: leur bois est blanc & extrêmement dur.

Les feuilles sont disposées alternativement, & près à près le long des branches, à des distances d'un pouce environ, & sur un même plan, de maniere qu'il en résulte un feuillage applati; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celles du laurier, mais molles, plus épaisses, longues de quatre à six pouces, quatre fois moins larges, entieres, quoiqu'un peu ondées sur leurs bords, d'un verd-clair en-dessus, rembruni en-dessous, relevées d'une côte, blanche, longitudinale à six ou neuf nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule demi-cylindrique assez court.

Les fleurs sortent communément solitaires, quelquefois au nombre de deux ou trois, de l'aisselle de chaque feuille; elles sont hermaphrodites, blanches, longues de sept à huit lignes, & portées sur un péduncule presque une fois plus court. Chacune d'elles consiste en un calice à dix dents, porté sur l'ovaire ainsi que la corolle; celle-ci est aussi composée de dix pétales menus, cinq à six fois plus longs que larges, recourbés en-dessous en arc & caducs. Dix étamines, égales à-peu-près à la corolle, & alternes avec ses pétales, sortent du sommet de l'ovaire en s'écartant sous un angle de 30 dégrés ou environ: leurs antheres sont rouges, fort alongées, & font corps avec les filets qui sont blancs. Le style de l'ovaire est égal aux étamines, & terminé par un stigmate en tête pyramidale de deux à trois angles. L'ovaire qui est sous la fleur ne paroît, dans le tems de la fleuraison, que comme une petite sphere d'une à deux lignes de diametre; mais il grossit ensuite & devient une écorce sphérique, couronnée des dix denticules de son calice, de neuf lignes de diametre, purpurine, épaisse, à deux ou trois loges, s'ouvrant dans la maturité en deux ou trois valves, & laissant

voir une chair ſucculente qui renferme deux ou trois amandes orbiculaires, c'eſt-à-dire, une dans chaque loge, à peau noire, liſſe & blanche intérieurement.

Qualités. Toutes les parties de l'*angolam* ont une ſaveur amere & une odeur aromatique.

Uſages. Cet arbre eſt chez les peuples Malabares le ſymbole de la royauté, autant à cauſe de la majeſté avec laquelle il s'éleve au-deſſus des autres arbres, qu'à cauſe de la couronne que porte ſon fruit. La chair de ce fruit eſt ſi douce & ſi agréable, qu'on le mange comme un mets délicieux. Le ſuc tiré par expreſſion de ſa racine tue les vers, purge les humeurs flegmatiques & bilieuſes, & diſſipe les eaux des hydropiques. La même racine réduite en poudre, paſſe pour être un contrepoiſon aſſuré des morſures des ſerpens & autres animaux venimeux.

Remarques. L'*angolam* eſt, eſt comme l'on peut juger par ces divers caracteres, un genre de plante qui vient naturellement dans la famille des onagres, c'eſt-à-dire, des plantes qui ont une fleur complette, polypétale, poſée ſur l'ovaire, & moins de quatorze étamines, où nous l'avons placé dans nos *Familles des plantes*, *page 85*. Nous lui avons conſervé ſon nom de pays *angolam*, & nous ſommes de plus en plus étonnés de voir que M. Linné, entêté de changer tous les noms anciens, pour faire oublier toutes les autres méthodes, ait métamorphoſé celui-ci en celui de *decumaria barbara*, qui eſt très-barbare & auſſi peu naturel que ſa méthode ſexuelle, à laquelle il a voulu l'adapter. On ne voit pas plus de fondement dans le doute que ce célebre botaniſte jette ſur le ſexe de cette plante, en diſant qu'elle pourroit bien être dioïque, c'eſt-à-dire, avoir des fleurs mâles ſur un pied, & des femelles ſur un autre pied; M. Linné n'auroit point jetté ſi légérement ce doute, s'il eût voulu prêter quelque conſidération à la remarque que nous avons faite en 1759, que toutes les plantes de cette famille n'avoient que des fleurs hermaphrodites, ou s'il eût cherché à la rapporter à ſa famille naturelle; mais c'eſt ce que ne permet, ni à lui, ni à perſonne, ſon ſyſtême qui ſemble fait pour diſſocier les êtres les plus reſemblans, & pour rapprocher au contraire ceux qui ont le moins de rapports, témoin le préſent *angolam* qu'il réunit dans la même claſſe avec l'*aſarum* ou cabaret, le pourpier, la ſalicaire, *&c.* toutes plantes qui n'ont d'autres rapports que par le nombre des étamines qu'il ſuppoſe de douze, quoiqu'il ne paſſent pas dix dans l'*angolam*, & qu'il varie dans la plupart des eſpeces des plantes citées ci-deſſus. Quel fond faire après cela ſur une pareille méthode? (*M. ADANSON.*)

ANGREC, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) plante paraſite qui croît communément aux îles Moluques ſur le tronc du cocotier. Les Malays l'appellent *angrec*, les Portugais *fulha alacra* & *fulha lacre*; les habitans de Balaya *angrec kringſing*, c'eſt-à-dire, *fleur peinte*; ceux de Ternate *ſaja ngawa* & *ſaja baki*, c'eſt-à-dire, *fleur de princeſſe*; ceux des Moluques *bonga boki* & *bonga putri*, qui veut dire, *fleur des dames de diſtinction*, à cauſe de ſon uſage. Rumphe lui a donné le nom d'*angræcum ſcriptum*, *ſeu helleborine molucca*, & en a publié une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *page 93*, *planche XLII.* M. Linné la déſigne ſous le nom de *opidendrum ſcriptum*, *foliis ovato-oblongis trinerviis floribus racemoſis maculatis*, dans la nouvelle édition de ſon *Syſtema naturæ*, imprimé en 1767, *page 596*.

C'eſt une herbe vivace, qui, comme les fougeres fauſſes paraſites, croît ſur les arbres, particuliérement dans les aiſſelles de leurs groſſes branches, dans l'écorce deſquelles elle fiche nombre de racines menues, blanches & fibreuſes, dont une partie s'éleve en dehors ſous la forme de petits cônes, pointus, blancs, raſſemblés en un faiſceau ſphérique, d'un pied environ de diametre. Du centre de cette touffe de racines ſortent trois à quatre bourgeons en forme de gaînes ou de bourſes coniques ſtriées longitudinalement, & comme articulées en travers, d'une ſubſtance herbacée & ſucculente, de chacune deſquelles il ſort un faiſceau de quatre à cinq feuilles aſſez ſemblables à celles du veraire, *veratrum*, c'eſt-à-dire, de l'ellébore blanc, elliptiques, longues d'un pied & au-delà, trois à quatre fois moins larges, épaiſſes, fermes, relevées en-deſſous de trois côtes ou nervures longitudinales, dont l'intermédiaire forme en-deſſus un ſillon, un peu rétrecies à leur origine où elles s'embraſſent de maniere que l'extérieur ſemble envelopper toutes les autres. La gaîne ou bourſe, d'où ſortent les feuilles, s'épaiſſit d'abord après la chûte des feuilles, puis ſe ſeche & ne préſente plus qu'une ſubſtance fongueuſe & fibreuſe, dans laquelle les fourmis ſe raſſemblent comme dans un nid.

De l'origine de chaque faiſceau de feuilles ſort extérieurement à l'un de ſes côtés un épi cylindrique, long de quatre à cinq pieds, dépourvu de feuilles, un peu penché ou courbé en-deſſus, garni depuis ſon extrémité juſqu'aux deux tiers de ſa longueur vers le bas d'une trentaine de fleurs aſſez écartées, portées comme celles de la jacinthe ſur un péduncule égal à leur longueur, accompagnées, ſans doute, chacune d'une petite écaille, quoique Rumphe n'en faſſe aucune mention, ni dans ſa deſcription, ni dans ſa figure. Chaque fleur eſt portée ſur l'ovaire, & forme d'abord un bouton ovoïde long d'un pouce & plus, deux fois moins large, qui, en s'épanouiſſant, a plus de deux pouces de diametre: elle eſt compoſée de ſix feuilles elliptiques, dont cinq aſſez égales, ondées ſur leurs bords, ſont deux fois plus longues que larges; la ſixieme eſt une fois plus courte, creuſée en ſoucoupe, ondée & crénelée ſur ſes bords, d'un jaune-pâle, rayé de lignes d'abord purpurines qui bruniſſent enſuite: les cinq autres feuilles ſont auſſi colorées diverſement; les trois extérieures ſont d'un verd jaune, & les deux intérieures jaunes, marquées de ſept à huit taches purpurines d'abord & qui bruniſſent avec le tems. Le ſtyle part du centre de la fleur ſous la forme d'une maſſue courbée en demicercle, comme uni à ſon origine à celle de la ſixieme feuille, au milieu de laquelle il ſemble vouloir cacher ſa tête qui eſt creuſée en-deſſous d'un ſtigmate en foſſette verdâtre, pleine d'une liqueur mielleuſe. Le dos voûté, ou le deſſus de ce ſtyle, porte une ſeule étamine, dont le filet eſt uni & fait corps avec lui, de maniere qu'on ne diſtingue que ſon anthere qui eſt à deux loges, dont chacune s'ouvre ſur le devant ſur un ſillon longitudinal, & répand ſa pouſſiere qui eſt compoſée de molécules pyramidales jaunâtres. L'ovaire qui eſt au-deſſous de la fleur, ne paroît pas d'abord différent de ſon péduncule, mais par la ſuite il groſſit & devient une capſule ovoïde, pointue aux deux bouts, longue de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins large, verte d'abord, puis cendrée, à ſix côtes ou ſix angles, dont trois ſont plus ſaillans, ſillonnés & couronnés de deux pointes à leur ſommet; les trois autres ſont moins apparens ſans ſillons, & correſpondent à autant de loges, d'où, en s'ouvrant en ſix panneaux, deux ſur chaque face, ils laiſſent ſortir les graines qui ſont plates bordées d'une membrane, & ſemblables à une pouſſiere jaune très-fine, que le vent emporte très-facilement. Parmi ces graines on trouve quelquefois

des grains entiérement aqueux, sphériques, de la grosseur d'un grain de vesce ou de cajan.

Culture. Ce sont ces derniers grains que Rumphe croit les seuls capables de multiplier cette plante, comme font, selon lui, des grains semblables quoique beaucoup plus gros, qui se rencontrent dans les figues. L'*angrec* ne vit que sur les grosses branches des arbres, sur-tout du cocotier, du nanari & du manglier, soit qu'ils croissent dans les forêts, sur les montagnes ou sur le rivage. Dans les îles orientales des Moluques on le transplante aisément en enlevant doucement ses racines, & les attachant sur les branches du mangier qu'on a auparavant recouvert d'un peu de boue; il y implante peu après ses racines, & produit tous les ans ses fleurs, mais elles ne prennent pas un aussi beau jaune que celles qui croissent dans les forêts. Les pieds que l'on transplante dans la terre seulement ne donnent que des feuilles. Si l'on coupe une branche de l'arbre sur laquelle croît l'*angrec* & qu'on la mette en terre, celui-ci est en vigueur & fleurit tant que la branche subsiste, & périt avec elle. Les Malays sont dans l'opinion que cette plante est semée ainsi sur les arbres par une espece de grimpereau qu'ils appellent *cacopit*, qui en mange les graines, & ensuite les rend avec ses excrémens sur les arbres où elles levent & croissent; mais, si l'on en croit Rumphe, cet oiseau ne vit que du suc mielleux de ses fleurs, & n'avale point ses graines; elles sont portées par les vents sur différens arbres où les excrémens de divers oiseaux tombant dessus, les appliquent, les empâtent, les enterrent pour ainsi dire, & les font germer.

Qualités. L'*angrec* n'a aucune odeur, même dans ses fleurs; mais lorsqu'on le froisse entre les doigts ou qu'on en exprime le suc, il rend comme toutes les autres plantes de la famille des orchis, une odeur désagréable d'eau croupie.

Usages. Dans l'île de Ternate les dames, sur-tout les princesses du sang royal, que l'on appelle *putri* en langage Malays &, *boki* aux Moluques, se sont tellement approprié l'usage de cette plante, qu'elles se croiroient déshonorées si des femmes du commun, & encore plus des domestiques ou des esclaves, s'avisoient de parer leur tête de ses fleurs; de sorte que les femmes, les sœurs ou les filles des rois se sont réservé seules le droit d'envoyer chercher dans les bois les fleurs de l'*angrec* pour les attacher dans leurs cheveux, persuadées que la nature elle-même en ne faisant croître cette plante que sur des lieux élevés, leur démontre que ses fleurs ne peuvent convenir à des gens d'une basse condition, & c'est de-là que leur est venu le nom de *bonga putri* ou *bonga boki*, qui veut dire *fleur de princesse*. Les Malays qui habitent les autres îles Moluques, emploient aussi l'*angrec* pour décorer leurs appartemens; à cet effet ils séparent de sa racine l'épi de fleurs & le bourgeon qui y tient, & le placent, non pas dans de l'eau qui leur procureroit une odeur fétide, mais dans de la terre, & la conservent ainsi pendant huit jours en fleur lorsqu'ils ont attention de le cueillir au moment où celles d'en bas commencent à s'épanouir.

Cette plante a d'autres usages que ceux de simple agrément. La moëlle herbacée de la gaîne de ses bourgeons dépouillée de sa peau, pilée dans l'eau salée avec un peu de curcuma, s'applique avec succès sur les panaris, qui disparoissent en peu de tems, ou qui se guérissent sans accidens lors même qu'ils viennent à aboutir. La même moëlle pilée avec un peu de gingembre, appliquée en cataplasme sur le ventre, y excite d'abord une légere démangeaison, mais c'est un excellent vermicide qui débarrasse peu après les intestins de toutes les humeurs malignes qui les remplissent. On mâche ses bulbes ou bourgeons jusqu'à ce qu'il s'ensuive une forte salivation pour dissiper les aphtes de la bouche. Quoique leur saveur soit fade & rafraîchissante en apparence, on les mêle avec les autres mêts pour les faire manger à ceux qui ont la dyssenterie. Les habitans d'Amboine préparent avec ses graines qui ressemblent à une farine jaune, une espece de filtre qu'ils prétendent si puissant, qu'une femme ne pourroit s'empêcher d'aimer éperdument & de suivre jusqu'à la mort un homme qui auroit eu le secret de lui en faire boire ou manger.

Rumphe a observé deux autres especes ou variétés de cette plante que nous allons rapporter.

Seconde espece.

Le cocotier produit encore une sorte d'*angrec* que quelques-uns regardent comme une espece, parce qu'en effet elle differe assez de la premiere. Elle croît communément sur le côté du tronc des vieux cocotiers. Sa racine forme une touffe de cônes longs, menus, mais mous & non piquans, dont la masse feroit la charge d'un homme. Les gaînes ou bourses de ses bourgeons sont, comme dans l'*angrec* commun, mais lisses, sans articulations; ses feuilles ont treize à seize pouces de longueur, trois fois moins de largeur, & sont, par conséquent, plus larges à proportion, mais plus épaisses, sans nervures, à l'exception d'un canal qui s'étend à leur milieu sur toute leur longueur.

Sa tige, qui porte les fleurs en épi, a jusqu'à cinq pieds & demi de longueur; elle est cylindrique, ferme, presque ligneuse, de la grosseur du petit doigt. Les cinq grandes feuilles de ses fleurs sont jaunes, peintes de caracteres bruns, qui, pour l'ordinaire, ne forment que des taches assez grossieres, quoique quelquefois on y distingue assez bien les trois lettres, A, I, O; cette espece fleurit en novembre.

Troisieme espece.

La troisieme espece croît plus communément sur les grosses branches du mangier, & de quelques autres arbres qui, comme lui, ont l'écorce succulente. Ses feuilles sont plus grandes que dans les deux especes précédentes; elles ont vingt-sept à vingt-huit pouces de longueur, trois à quatre pouces de largeur, & une seule nervure longitudinale. Ses fleurs sont au nombre de cinquante à cinquante-deux sur chaque épi: leurs taches représentent moins des caracteres hébreux que des lettres latines; de sorte que l'on peut, en rangeant plusieurs de leurs feuilles par ordre, en composer différens noms.

Culture. On remarque que les branches de mangier qui sont ainsi couvertes de l'*angrec*, ne produisent que peu ou point de fruits.

Remarques. Par la description que l'on vient de faire de l'*angrec*, on voit qu'il differe de la vanille par ses feuilles qui sont radicales, par ses fleurs disposées en épi, & par ses fruits qui ne sont nullement charnus, d'où il suit que cette plante ne devoit pas être confondue avec la vanille, comme a fait M. Linné, qui lui donne le nom trop général d'*épidendrum*, mais former un genre particulier dans la famille des orchis. (*M.* ADANSON.)

ANGURI, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) nom Malays d'une espece d'abutilon dont Rumphe nous a laissé une assez bonne figure quoiqu'incomplette, sous le nom de *abutilon hirsutum domesticum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume IV*, *page 29*, *planche X*. Les Malays l'appellent encore *bonga petang*, c'est-à-dire, *fleur du soir*, & les habitans de Ternate *tobba-toko*.

C'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, qui ne vit pas plus de deux ans. Sa racine est

est longue, peu ramifiée, blanche, moins mucilagineuse que celle de la guimauve. Sa tige, qui n'a guere qu'un pouce de diametre, est d'un bois blanc, fragile & léger, & se ramifie, dès son origine, en plusieurs branches assez écartées, longues, cylindriques, velues, c'est-à-dire, hérissées de poils longs écartés, mais doux au toucher.

Ses feuilles sont alternes, assez écartées, taillées en cœur échancré d'un sixieme à son origine, très-pointues à leur extrémité, longues de quatre pouces, d'un tiers moins larges, marquées de vingt dents de chaque côté, verd-jaune dans leur jeunesse, plus foncées dans leur vieillesse, molles, velues, visqueuses, à trois nervures de chaque côté de la côte principale, portées sur un pédicule cylindrique de leur longueur, hérissé de poils comme les branches, & accompagné à son origine de deux stipules qui tombent peu de tems après leur épanouissement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un péduncule presqu'égal à leur pédicule, cylindrique & hérissé comme lui, qui porte une seule fleur jaune à fond brun, ouverte en étoile, d'un pouce de diametre, composée de cinq pétales réunis comme dans la mauve, ondés, qui sortent d'un calice simple d'une seule piece, découpé jusqu'à son milieu en cinq parties égales triangulaires. Les étamines, au nombre de vingt-cinq à trente, à antheres jaunes, sont réunies par leurs filets en un cylindre creux, attaché aux pétales de la corolle, & traversé par le style de l'ovaire qui se fourche en quinze à seize styles, couronnés par autant de stigmates cylindriques velus.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule hémisphérique, tronquée ou déprimée en-dessus, assez semblable à un trépan, d'abord verd-pâle, ensuite brune enfumée, marquée de quinze à seize cannelures correspondantes à autant de loges qui s'ouvrent comme autant de capsules, chacune en deux valves ou battans, & qui contiennent deux ou trois semences taillées en rein, petites, dures, noirâtres, ordinairement avortées.

Culture. Il est si rare de trouver des graines mûres sur cette plante, qu'on est obligé pour la multiplier d'enlever les drageons ou œilletons qui sortent de sa souche, & de les repiquer dans un terrein frais & herbeux. Elle est commune à Java & à Balea, mais on ne la trouve que dans les jardins à Amboine, où elle se reproduit du pied, sa racine mourant tous les deux ans.

Qualités. L'*anguri* n'a, dans toutes ses parties, même dans ses fleurs, d'autre odeur que celle de la mauve quand on la froisse. Ses fleurs cueillies prennent, comme lorsqu'elles se fanent naturellement, une couleur brune. Elles ont une heure fixe pour s'épanouir; dans les tems sereins, c'est communément à deux ou trois heures du soir, & elles ne restent ainsi guere plus d'une heure, après quoi ses pétales se recourbent en dedans, & restent ainsi jusqu'au coucher du soleil où elles se ferment entiérement, comme subitement, pour ne plus s'ouvrir.

Usages. Cette plante sert, comme la mauve & la guimauve, en bain, en fomentation, emplâtres & cataplasmes, pour adoucir, calmer & dissiper les douleurs. La poudre de ses graines se boit à la dose d'un demi-gros dans le vin contre les douleurs néphrétiques. Une once de ses graines est si soporative, que ceux qui en prennent cette dose ne peuvent être réveillés de leur sommeil qu'avec le secours du vinaigre, dont on frotte leurs narines.

Remarques. Quoique M. Burmann ait confondu, & M. Linné après lui, le beloëre du Malabar avec cette espece, il ne faut que consulter les descriptions & les figures de ces deux plantes pour s'appercevoir qu'elles sont d'especes différentes. M. Linné désigne celle-ci par le nom de *sida, asiatica, foliis cordatis indivisis, stipulis reflexis, pedunculis longioribus, capsulis multilocularibus hirsutis, calice brevioribus*, dans la derniere édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *page 458*. Mais indépendamment de la confusion que cet auteur fait de cette plante avec le beloëre, sa description renferme plusieurs erreurs: d'abord le sida des anciens Grecs étoit le grenadier; ainsi on ne peut pas raisonnablement transporter ce nom à une espece d'abutilon, & encore moins à une espece qui a déja un nom: en second lieu, il n'est pas vrai que la capsule de l'*anguri* soit plus courte que le calice de la fleur, elle le déborde de près de moitié. (*M. ADANSON.*)

ANHINGA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) genre d'oiseau aquatique de la famille des cormorans, c'est-à-dire, de ceux dont les jambes sont entiérement emplumées, & les doigts, au nombre de quatre, réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane fort lâche. Marcgrave nous en a donné une assez mauvaise figure dans son *Histoire naturelle du Brésil*, *page 218*, qui a été copiée par Jonston. *Avi. page 149*, *planche 60*. Moerhing lui donne le nom de *ptinx*, *Avium*, *page 63*, & Klein celui de *planeus Brasiliensis anhinga vocatus. Avi. page 145*, *n°. 8*. M. Brisson l'appelle *anhinga supernè nigricans, maculis albidis varia, infernè albo-argentea; capite & collo superiore griseo-rufescentibus; gutture & collo inferiore griseis, urrhopygio rectricibusque splendidè nigris... Anhinga. Ornithologie, volume VI, page 496*.

Il est commun au Brésil & à Cayenne, où, selon Barrere, il est appellé *plongeon ordinaire*. *Anhinga* est le nom que les Topinambous du Brésil lui donnent. Sa grandeur est à-peu-près celle du canard domestique. Du bout du bec au bout de la queue il a trente-quatre pouces; jusqu'aux bouts des ongles vingt-sept pouces. La longueur de son bec depuis sa pointe jusqu'aux coins de sa bouche, est de deux pouces & demi; celle de sa queue, sept pouces & demi, de son pied un pouce & un quart, de son doigt le plus long avec l'ongle deux pouces & demi. Sa tête est menue & alongée; ainsi que son cou qui est long d'un pied. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, atteignent jusqu'au milieu de la longueur de sa queue; & étendues, elles ont trois pieds un pouce de vol.

La forme de son bec est conique, très-alongée, comparable à celle du bec du héron, mais beaucoup plus menue à proportion & extrêmement aiguë: chaque demi-bec est dentelé sur ses côtés dans sa moitié supérieure, de dents extrêmement fines tournées en arriere. Sa queue est large, arrondie, composée de douze plumes, dont les extérieures sont tant soit peu plus courtes.

Ses yeux sont noirs, avec un iris jaune d'or; son bec gris, excepté vers son origine qui est un peu jaunâtre. Ses pieds & ses doigts, avec leur membrane, sont d'un gris tirant sur le jaune obscur; ses ongles sont gris. Les plumes qui recouvrent la tête & le dessus du cou sont très-étroites, d'un jaune grisâtre, & douces au toucher comme un velours; celles du dessous du cou sont grises. La poitrine, le ventre, les cuisses & les jambes sont recouvertes de plumes molles & argentées. Le dos est noir, ainsi que les ailes & la queue qui est luisante, avec l'extrémité grise. Le commencement du dos & les ailes, sont couverts de plumes étroites brunes, qui portent à leur milieu une tache oblongue d'un blanc-jaunâtre; celles qui bordent ces plumes sont blanches d'un côté & noires de l'autre.

Mœurs. L'*anhinga* nage comme le plongeon sur les rivieres d'eau douce, où il fait, avec beaucoup

d'âpreté, la chasse aux poissons, dont il se nourrit: dès qu'il en apperçoit quelqu'un, il replie son cou sur lui-même à la façon des serpens, puis il darde son bec qui le perce & le retire comme avec un hameçon, au moyen des dents dont il est armé; il s'en débarrasse ensuite & les prend avec ses pieds pour les manger. La chair de l'*anhinga* n'est pas meilleure que celle du goëland ou de l'hirondelle de mer.

Remarques. Quoique cet oiseau approche beaucoup de celui du Sénégal, il en differe assez par ses couleurs & par la longueur de son cou, pour en être distingué comme une espece différente. Nous avons cru devoir réformer, d'après la description même de Marcgrave, qui est assez précise, les dimensions de plusieurs parties que M. Brisson paroît n'avoir pas saisies dans le sens de cet auteur qui n'a jamais voulu dire qu'il prenoit pour un travers de doigt la longueur d'un pouce, comme M. Brisson l'a traduit par-tout où il a parlé d'après ce voyageur; ce qui donne des dimensions peu naturelles, & par-là une conformation tout-à-fait singuliere à ses animaux du Bresil. (*M.* ADANSON.)

ANI, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) oiseau de la famille des coucous ou des perroquets, c'est-à-dire, de ceux qui ont, comme le perroquet, quatre doigts, dont deux devant & deux derriere. Les habitans du Brésil l'appellent *ani*, selon Marcgrave qui en donne une figure très-médiocre dans son *Histoire naturelle du Brésil*, *pag.* 193, laquelle a été copiée par Jonston, dans son *Histoire naturelle des oiseaux*, *pag.* 132, *planch. LVII.* Sloane en a publié une figure un peu meilleure, sous le nom de *monedula tota nigra*, *major*, *garrula*, *mandibulâ superiore arcuatâ*, à la *pag.* 298, *planch. CCLVI*, *n°.* 1, de son *Histoire naturelle de la Jamaïque.* Fernandez, qui l'a observé au Mexique, l'appelle du nom Mexicain *cacalotototl*, *seu avis corvina. Hist. nov. Hispan. pag.* 50, *chap.* 182. Catesby en a donné depuis une figure assez bonne, mais coloriée négligemment, sous le nom de *monedula tota nigra* de Sloane, à la *pl. III* de l'*appendix* de son *Histoire naturelle de la Caroline.* C'est le *crotophagus ater*, *rostro breviori compresso*, *supernè arcuato cultrato* de Browne, dans son *Histoire naturelle of Jamaica*, *pag.* 474. Les François de Cayenne l'appellent *bout de petun*, selon du Tertre, *Hist. des Antilles*, *vol. II*, *pag.* 260. Enfin M. Brisson en a fait graver une assez bonne figure, sous le nom de *bout de petun; crotophagus nigro-violaceus*, *oris pennarum obscurè viridibus*, *capri puri colore variantibus; remigibus rectricibusque nigro-violaceis* ..... *crotophagus. Ornithologie*, *vol. IV*, *pag.* 177, *planch. XVIII*, *fig.* 1.

L'*ani* a à-peu-près le port, la figure & le maintien du coucou ordinaire, qu'il égale assez bien en grosseur. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de treize pouces & demi, & jusqu'à celui des ongles de dix pouces. Son bec a treize lignes de longueur depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche, & près de dix lignes de profondeur ou d'épaisseur de dessus en-dessous. Sa queue sept pouces, son pied un pouce & demi, le doigt antérieur le plus long, qui est l'extérieur, avec son ongle, quatorze lignes; & l'extérieur des doigts de derriere, qui est aussi le plus long, douze lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'atteignent gueres qu'au tiers de la longueur de sa queue; & lorsqu'elles s'étendent, elles ont jusqu'à quinze pouces de vol.

La forme de son bec est fort singuliere, & comparable en quelque sorte à celle du bec de l'alk ou du pingoin. Il est court, triangulaire, extrêmement comprimé par les côtés qui sont applatis, droit & arrondi en-dessous, arqué & aigu ou tranchant en-dessus; de sorte qu'il est presqu'aussi épais ou profond que long, & deux à trois fois moins large. Son demi-bec supérieur a le bout un peu arqué & légérement crochu ou courbé en bas, & il est une fois plus profond ou plus épais que le demi-bec inférieur. Sur ses côtés, à son origine, vers le milieu de sa profondeur, sont placées les narines, qui ressemblent à deux petits trous ronds, peu profonds, ou qui ne communiquent point l'un avec l'autre; elles sont nues ou à découvert, mais entourées de plumes figurées en poils roides, tournés en devant. Ses yeux ont une grandeur moyenne, & sont entourés de cils fort longs & roides. Sa queue est arrondie, composée de dix plumes, dont les deux intérieures ou mitoyennes sont les plus longues; leurs collatérales diminuent par dégrés, de maniere que les deux extérieures sont d'un huitieme plus courtes.

Tout son corps est couvert de plumes, d'un noir tirant sur le violet, & entourées, excepté celles des épaules, celles du dessus & du dessous des ailes, d'une bordure large d'une ligne, d'un verd-terne, changeant en verd-d'airain, plus apparente sur la tête, le cou & la partie supérieure du dos. Son bec, ses pieds & ses ongles sont noirs.

Mœurs. L'*ani* a été observé jusqu'ici dans les forêts de toute l'Amérique chaude, depuis le Mexique jusqu'au Brésil, & on le trouvera vraisemblablement jusqu'à la terre de Feu, en avançant vers le pole austral. Son cri ordinaire est fort monotone; il semble prononcer les six lettres *yiiiiy* d'un ton uniforme, en élevant seulement la voix vers les deux lettres du milieu. Les voyageurs nous disent que ces oiseaux font de très-grands nids dans les buissons, & qu'ils pondent & couvent ensemble jusqu'au nombre de cinquante dans le même nid; mais ce fait, qui n'a pas encore d'exemple, nous paroît au moins fort douteux, & il pourroit bien se faire que les voyageurs, par cette expression, eussent voulu seulement faire entendre que ces animaux vivent comme par familles dans les buissons où ils nichent fort près-à-près les uns des autres, en pondant cependant & couvant chacun dans son nid. L'*ani* ne se mange point. (*M.* ADANSON.)

§ ANI *ou* ANIKAGAE, (*Géogr.*) ville de la grande Arménie en Asie, au gouvernement de Kars, sous le beglierberg d'Erzerum. Ses murs sont arrosés d'une riviere, qui descend des monts de Mingrelie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue sous le nom d'*Am. V.* ce mot, *Suppl.* Elle étoit si considérable & si forte alors, que les anciens rois d'Arménie y déposoient leur trésor dans un château, que Moïse de Choronnée cite souvent dans son *Histoire d'Arménie* sous le nom de château d'*Ani.* On y voit encore deux chaussées qui servoient à traverser les marais dont elle étoit entourée, & qui sont en partie desséchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Perses se font la guerre, les environs d'*Ani* sont assez ordinairement le premier théatre de leurs hostilités. Ce qui donne lieu à cette circonstance, c'est qu'*Ani* est entre Erivan & Erzerum, qui sont les deux principales villes frontieres d'où les armées se mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79. *lat.* 41. (*C. A.*)

ANIAN, (*Géogr.*) nom d'un détroit célebre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans sa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au-delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, se trouve le détroit d'*Anian*, dont on ne sait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Lisle, on voit que son frere Guillaume de Lisle, en 1695, plaçoit le détroit d'*Anian* vers deux cens cinquante dégrés de longitude & cinquante dégrés de latitude, avec cette note: on pourroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit

d'*Anian* fait en ce lieu la jonction des deux mers; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes ce détroit, qui ſépare l'Aſie de l'Amérique, doit être vers ſoixante-cinq dégrés de latitude & cent ſoixante-douze dégrés de longitude : il ſemble autoriſé par des voyages de Melguer en 1660, & de Deſchnew en 1648. *Voyez* les *Mémoires & Obſervations géographiques*, par M. Engel, à Lauſanne, 1765; les *Voyages & Découvertes faites par les Ruſſes*, traduits de Muller, 1766, deux volumes; les *Conſidérations géographiques*, par M. Buache; les *Mémoires de l'Académie des Sciences pour 1754*. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux paſſage. On l'appelle communément *détroit du Nord*, ou *détroit de Béering*, du nom d'un capitaine Ruſſe, qu'on aſſure y avoir paſſé en 1728. (*M. DE LA LANDE.*)

ANJENGO, (*Géogr.*) petite ville d'Aſie ſur la côte de Malabar, dans la preſqu'île de l'Inde, au-deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient un comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*C. A.*)

§ ANILLE, ſ. f. (*terme de Blaſon.*) meuble de l'écu, en forme de deux croiſſans, l'un tourné à dextre, l'autre à ſeneſtre, proche l'un de l'autre, joints par deux liſtels; de ſorte qu'il ſe trouve un vuide quarré au centre.

L'*anille* eſt ainſi nommée, d'un fer qui ſervoit autrefois comme un anneau autour des moyeux des roues, pour les fortifier.

Vauclerois de Courmas, de la Ville-aux-Bois, en Champagne, d'*argent à l'anille de ſable.*

D'Artigoity, en la même province, *d'azur à l'anille d'argent.*

De Moulins de Damiette, de Beaulieu, de Villeneuve, en Poitou, *d'argent à trois anilles de ſable.* (*G. D. L. T.*)

§ ANIMAL, (*Ordre Encyclopédique. Entendement. Raiſon. Philoſophie ou Science. Science de la nature. Zoologie. Animal.*) Les choſes les plus ſimples en apparence ſont ſouvent les plus difficiles. Rien n'eſt plus commun que les *animaux*, on en connoît un nombre prodigieux; il paroît très-aiſé d'abſtraire ce qu'ils ont de commun, ce qui les ſépare des plantes, en un mot de définir ce que c'eſt qu'un *animal.*

On a cru, & aſſez généralement d'après Ariſtote, que l'*animal* eſt un être ſentant; l'irritabilité a été ſubſtituée au ſentiment par d'autres Phyſiologiſtes. Un grand homme diſtinguoit l'*animal* de la plante, parce que ſes racines ſont au-dedans de lui-même.

Nous ſerions aſſez portés à regarder le ſentiment comme le caractere eſſentiel de l'*animal;* mais il faudroit avoir un caractere ſenſible du ſentiment lui-même. L'homme, qui conſidere un être, & qui cherche à ſe décider s'il faut donner le nom d'*animal* à cet être, ſe décide par les mouvemens qu'il apperçoit dans cet être; car le ſentiment lui-même ne peut donner au-dehors d'autre ſigne qu'un mouvement.

Nous convenons que tout *animal* ſe meut; car les habitans des coquillages immobiles ont leurs organes & leurs mouvemens. Nous faiſons un pas de plus, & nous admettons que tout *animal* eſt irritable, & que, touché avec une force proportionnée à ſa ſenſibilité, il ſe contracte, & donne quelque marque de ſentiment en tâchant de ſe ſouſtraire à ce qui cauſe ſa ſenſation. Peut-être y a-t-il des exceptions; car nous doutons fort de l'irritabilité des gallinſectes, même pendant qu'ils vivent & qu'ils couvent leurs petits. Les *animaux* qui naiſſent dans des matieres corrompues, paſſent un temps conſidérable ſans donner une marque de vie; mais donnons cet avantage de plus à l'opinion dont nous ne ſommes pas.

Il y a des plantes, & en aſſez grand nombre, qui touchées, ſe contractent & ſe meuvent avec vivacité. Omettons les nombreuſes plantes ſenſitives des pays chauds, qui certainement fuient l'attouchement avec autant de promptitude que les *animaux*. Ne citons pas la plante de l'Amérique ſeptentrionale, qui ſe ferme quand une mouche la touche, & qui l'écraſe & la poignarde par ſes piquans. Un nombre très-conſidérable de plantes ont une irritabilité très-vive, dont le ſiege eſt dans leurs étamines. Dès qu'on les touche, elles ſe redreſſent, rompent leurs petits réſervoirs de pouſſiere, & la répandent. Ce mouvement eſt très-vigoureux dans pluſieurs plantes apetales, comme dans l'ortie, la pariétaire, dans pluſieurs eſpeces de chenopodium, où nous l'avons vu très-vif. Il reparoît dans un grand nombre de fleurs de la claſſe des artichaux.

L'*animal*, nous dira-t-on, ſe meut de lui-même; & la plante n'a pas ce droit. Revenons aux *animaux* ſimples, à la gelée vivante, qui anime les éponges, elle ſe contracte; c'eſt le ſeul ſigne de vie qu'elle puiſſe donner : mais pluſieurs plantes en font davantage. Les pezizes s'agitent, ſe ſecouent, & font voler une pouſſiere fécondante, & cette décharge ſe répete pluſieurs fois ſous les yeux de l'obſervateur. Les particules ſpermatiques du prêle ſautent avec vigueur; quatre pieds qu'elles ont, ſe courbent & s'élevent, & danſent ſur le verre. Les ſphæriæ ont des filets renfermés dans une coque; cette coque tombe, les filets s'épanouiſſent, ſe déploient; enfermés dans un fruit ovale, ils forment à la fin un long duvet cylindrique. Il y a des eſpeces de conferva, qu'un mouvement oſcillatoire agite. Le carpobole jette une eſpece de petite bombe qui décrit ſa parabole. En un mot il y a pluſieurs plantes qui produiſent des mouvemens vifs & réitérés, ſans qu'il y paroiſſe une cauſe irritante.

Pour la nourriture, cette loi ne regarde que les grands *animaux*. Il eſt vrai que l'inteſtin eſt une partie beaucoup plus eſſentielle que le cœur même; il y a cependant un grand nombre d'*animaux* trop ſimples pour en avoir; on ne convient pas même de la cavité du polype d'eau douce. Mais cette même glu animale qui vivifie les éponges, eſt bien certainement dépourvue d'inteſtins, & ne peut être nourrie que par ſa ſurface, ſemblable en tout aux végétaux.

Pour diſtinguer donc l'*animal* de la plante, il ne ſuffit pas d'une obſervation ni d'un coup d'œil; il faut ſuivre la vie & les développemens de l'un & de l'autre. On trouvera alors que les mouvemens des plantes ſont plus rares & plus uniformes, qu'ils n'ont qu'une ſeule direction, qu'ils durent moins, & que le repos eſt l'état dominant des végétables.

Dans les *animaux* le mouvement eſt preſque toujours auſſi conſtant que la vie; leurs organes moteurs ne s'épuiſent pas, les contractions & les oſcillations des *animaux* les plus ſimples ſe renouvellent très-fréquemment. Si le gallinſecte eſt immobile, ce n'eſt que dans le dernier période de ſa vie; il a été jeune, & il a changé de place avant de ſe fixer; il a ſucé la plante qu'il habite, il a joui du plaiſir, & s'eſt accouplé. Si quelques anguilles microſcopiques, ou ſi les *animaux* à roue paſſent un temps conſidérable ſans mouvement, c'eſt qu'ils ſe trouvent hors de leur élément, & que l'eau néceſſaire pour le jeu de leurs organes leur manque.

Nous ne parlons ici que des *animaux* les plus ſimples; car pour les *animaux* des infuſions, pour les vers ſpermatiques eux-mêmes, leur mouvement porte le caractere évident de la volonté. Ces petits *animaux* nagent, ils changent de place, ils vont vîte, ils ralentiſſent leur courſe, ils prennent une direction nouvelle, & même oppoſée, ils évitent la rencontre de leurs ſemblables. Pluſieurs d'entre les

plus ſimples de ces animalcules ont des queues ou des filets, qu'ils agitent d'une maniere particuliere à chaque eſpece, & dont ils excitent de petits tourbillons dans l'eau, qui eſt leur élément.

Nous avouons donc qu'il y a des exemples où les bornes des deux claſſes ſont difficiles à ſaiſir; mais l'obſervation attentive ſaura diſtinguer ces bornes.

On a cru depuis quelques années que la matiere végétale exaltée ou portée à un certain dégré de pourriture, acquéroit du mouvement & paſſoit dans le regne animal; que cette même matiere ralentie ou abaiſſée, redeſcendoit dans la claſſe végétale. Nous ne pouvons pas nous rendre à cette idée, & nous ne croyons pas à ces métamorphoſes.

L'hypotheſe dont nous parlons, eſt fondée ſur des faits que de très-bons obſervateurs conteſtent. Des globules, qui ſortent des végétaux diſſous par la pourriture, ne ſont, ſelon M. Ellis, hiſtorien de tant de polypes, que des fruits d'une mucor, que des *animaux* microſcopiques attaquent pour s'en nourrir, & qu'ils ébranlent dans l'eau; mais rien n'empêche que dans ces infuſions il n'y ait en même temps une végétation & une production d'*animaux* microſcopiques. La végétation produit des mucors, des embolus, des plantes du genre des champignons. Les animalcules ſont de la claſſe ſimple des protées, des volvox de différentes eſpeces, des polypes. Ces deux productions peuvent ſe rencontrer enſemble, parce qu'elles naiſſent des mêmes cauſes. Un certain dégré de putridité eſt favorable & au champignon qui végete ſur la matiere putride, & à la mouche qui ſe repaît du champignon.

Nous ne ſaurions regarder comme des plantes, des petits êtres qui nagent, qui ſe rapprochent du fond, qui s'évitent, qui remuent des bras & des queues. Dans des êtres auſſi ſimples, nons ne ſaurions imaginer des ſignes plus expreſſifs de la nature animale. (*H. D. G.*)

ANIMAL, ſ. m. ANIMAUX, au plur. (*terme de Blaſon.*) on comprend ſous ce mot, non-ſeulement les quadrupedes, mais même les volatiles, les poiſſons & les reptiles; on en voit de toutes les eſpeces dans les armoiries; ils ont chacun leur poſition & des termes qui leur ſont propres.

Le *lion* eſt toujours de profil ne montrant qu'un œil, le bout de ſa queue tourné vers le dos; ſon attitude eſt d'être rampant, on ne l'exprime point parce que c'eſt ſa poſition naturelle dans l'art héraldique.

Le *lion* paroît quelquefois marchant, alors, on le nomme *lion léopardé.*

Le *léopard* eſt ſouvent paſſant, & a la tête de front, de ſorte qu'il montre les deux yeux en tel attitude qu'il ſoit, ce qui le diſtingue du *lion;* quand il eſt rampant, on le nomme *léopard lionné.*

Le *taureau* rampant eſt dit *furieux.*

Le *bœuf* & la *vache* ſont ordinairement repréſentés paſſans.

Le *mouton* & la *brebis* paſſans ou paiſſans.

Le *cheval* qui ſe promene ſans harnois, eſt dit *guai*, s'il eſt levé *cabré*, lorſqu'il a tous ſes harnois, on dit qu'il eſt *bardé*, *houſſé* & *caparaçonné.*

Le *bouc*, la *chevre*, la *licorne* & les autres *animaux* ſauvages levés, ſont dit *ſaillans.*

Le *chat* levé eſt dit *effarouché*, mais lorſqu'il leve le derriere plus haut que la tête, on le dit *hériſſonné.*

Le *loup* levé ou rampant, eſt nommé *raviſſant.*

Voyez l'*aigle*, les autres oiſeaux; le *dauphin* & les poiſſons. Tous ces *animaux* & autres ſe trouvent expliqués dans un plus grand détail à leur article particulier, en l'ordre alphabétique.

Le mot *animal*, vient du latin *anima* qui a vie, qui eſt animé. (*G. D. L. T.*)

ANIMALITÉ, ſ. f. (*Hiſt. nat. Zoologie.*) l'*animalité* eſt ce qui conſtitue l'animal; mais qu'eſt-ce qui conſtitue l'animal? quel eſt le caractere diſtinctif de l'*animalité?* Recherche importante dans le ſyſtême des êtres naturels; queſtion plus difficile à réſoudre, que ne penſent les Phyſiciens qui, ſe formant une idée de l'animal, d'après des idées particulieres, priſes de quelques individus, prennent pour le caractere eſſentiel de l'*animalité*, ce qui n'en eſt qu'une variation.

La forme, la maniere de ſe nourrir, de croître, de multiplier, la faculté loco-motive, le ſentiment, voilà d'où l'on prétend tirer le caractere diſtinctif de l'*animalité.* Mais on prouve d'une maniere ſenſible, que tout cela eſt inſuffiſant, pour le but que l'on ſe propoſe; & cette recherche nous mene à une impoſſibilité manifeſte d'exclure raiſonnablement aucun être naturel de la claſſe des animaux. Ainſi le philoſophe qui étudie la nature ſent ſes idées s'agrandir à meſure qu'il contemple plus attentivement ſa marche, & la gradation de ſes productions, & bientôt il ne voit plus qu'un ſeul ſyſtême immenſe, où il croyoit appercevoir d'abord pluſieurs petits ſyſtêmes partiaux.

Il n'y a point de forme particuliere affectée à l'animal; il n'y a point de forme particuliere exclue de l'*animalité.* C'eſt ce qu'indique la variété infinie des formes animales; ſuivez la métamorphoſe du prototype depuis l'huître juſqu'à la baleine, depuis le polype juſqu'à l'éléphant, juſqu'à l'homme. Non ſeulement la nature peut animaliſer la matiere, ſous telle forme qu'il lui plaît, ſans exception; mais elle peut encore faire paſſer un même individu par pluſieurs formes ſucceſſives qui paroiſſent très-éloignées les unes des autres, & dont pourtant la ſeconde eſt engendrée par la premiere, comme elle engendre la troiſieme. C'eſt le phénomene que nous offre la métamophoſe des inſectes. Un fait plus particulier & plus curieux encore, eſt la transformation des poiſſons en grenouilles. On voit un petit poiſſon, eſpece de têtard, pouſſer ſucceſſivement des pattes, perdre ſa queue, & changer ſa forme de poiſſon en celle d'une grenouille. *Voyez pl. I. d'Hiſt. nat. dans ce Supplément.* Ce changement eſt ſur-tout remarquable dans la grenouille d'Amboine, dont l'embryon eſt un petit poiſſon d'une figure ſi déterminée, qu'on ne ſoupçonneroit pas qu'elle ne fût qu'un paſſage à une autre forme: c'eſt un corps ramaſſé, une tête courte, une queue longue, garnie d'ailerons remontés juſques vers la tête (*fig 9.*); du reſte aucune apparence de pattes, qui puiſſe indiquer que ce ſoit une grenouille déguiſée. Bientôt l'embryon prend des pieds, la queue diſparoît, & le poiſſon eſt une grenouille parfaite (*fig. 14.*). Ce n'eſt pas-là la fin de cette ſcene changeante. Les grenouilles de Surinam, de Curaçao & d'autres contrées de l'Amérique ſe changent derechef en poiſſons. Dès qu'elles ſont parvenues à leur groſſeur, il leur pouſſe une queue au-bas de l'épine du dos, & à meſure qu'elle croît, leurs pattes s'affacent, la tête change de forme; & le naturaliſte, témoin de ce phénomene, voyant un poiſſon parfait, garni de nageoires, eſt forcé de convenir que l'*animalité* eſt indépendante des formes. *Voyez* l'*art.* GRENOUILLE, *dans ce Supplément.*

Les zoophytes, animaux-plantes, ou plantes animales, ſont de vrais animaux, dont la forme extérieure approche plus du végétal que de l'animal. Le champignon marin, la plume de mer, une tige branchue, une gouſſe aſſez ſemblable à celle qui contient la graîne des pavôts, portée ſur un pédicule enraciné dans un morceau de rocher, ſont des êtres dont l'*animalité* eſt conſtatée, & qui pourtant s'éloignent aſſez des formes animales ordinaires, pour qu'il ſoit aiſé de les confondre avec les formes végétales. Le

polype à bouquet reſſemble plus à une fleur qu'à toute autre choſe. Auſſi Marſighi a pris les petits polypes marins pour des fleurs, par une mépriſe qui portoit uniquement ſur l'apparence extérieure; & Trembley a douté quelque tems de la nature des polypes d'eau douce. Concluons que *l'animalité* ſe cache ſouvent ſous les formes qui ſemblent lui convenir le moins, lorſqu'on les compare à celles des autres animaux plus connus & plus ordinaires; mais que dans le vrai, toutes les formes lui conviennent, qu'elle n'en exclut aucune, en un mot, que toutes les formes naturelles ſont animales, & qu'il n'eſt pas poſſible d'admettre la différence des formes pour un diſtinctif ſuffiſant entre les animaux & les végétaux. *V.* CHAMPIGNON *marin*, HOLOTHURIE PLUME-DE-MER, REIN-DE-MER, PRIAPE *à tige déliée & au corps oval*, MOUCHE VÉGÉTALE, dans ce *Suppl.* & *l'art.* POLYPES, *Dictionn. des ſciences*, & *Suppl.*

Si de l'examen des formes animales extérieures, nous paſſons à celui des formes animales intérieures, c'eſt-à-dire, de la ſtructure organique des animaux, nous nous convaincrons également qu'il n'y a point d'organiſation particuliere affectée à l'animal, qu'il n'y a point d'organiſation exclue de l'*animalité*. Combien la ſtructure organique d'une bulbe polypeuſe, de la gallinſecte, de la moule des étangs, & de quelques coquillages plus dégradés encore, ne s'éloigne-t-elle pas de l'organiſation des autres animaux que nous connoiſſons? Il y a certainement plus de diſtance à cet égard de l'huître à l'homme, que du polype à une mouſſe. Le polype à bouquet, le polype à entonnoir, n'ont aucun des organes des autres animaux; ces organes ne ſont donc pas eſſentiels à l'animal. Ils n'ont même rien de ſemblable ni d'analogue: l'*animalité* n'eſt donc pas attachée à ces organes, ni à leurs analogues, & elle peut ſe paſſer des uns & des autres. La nature peut donc animaliſer la matiere ſur un plan tout différent de ce que nous en ſavons ou pouvons imaginer, le cœur & le ſang que ce double muſcle diſtribue dans toutes les parties de la machine animale, le cerveau & la moëlle alongée, les veines, les nerfs ou leurs équivalens, ſont des appartenances propres de certaines eſpeces animales, mais ils ne conſtituent point l'*animalité*; auſſi en deſcendant l'échelle univerſelle des êtres, avant que d'arriver au polype, nous trouvons quantité d'animaux qui manquent de tous ces organes, ou d'une partie, & qui n'en ſont pas moins des animaux. Le polype eſt un animal dont la ſtructure organique ne reſſemble en rien à celle des autres animaux; il peut de même y avoir un autre animal dont la ſtructure ne reſſemble ni à celle du polype, ni à celle de tous les autres individus animés, avoués pour tels; & cette variation de machines animales, peut être portée juſqu'à une progreſſion à laquelle il ne nous eſt pas permis d'aſſigner des bornes.

La nutrition des animaux ſe fait de tant de manieres avec tant & ſi peu d'organes, avec des organes ſi diſſemblables, qu'elle n'offre rien d'aſſez conſtant, ni d'aſſez uniforme, pour en tirer un caractere diſtinctif. L'homme commence à ſe nourrir à la maniere des plantes. De quelque maniere que l'animal ſe nourriſſe, que ce ſoit par une ouverture unique, par une bouche, un bec, une trompe, ou par un certain nombre d'ouvertures, par des ſuçoirs, des radicules, des mamelons, ou par des pores diſtribués ſur toute ſa ſurface extérieure, cela eſt fort indifférent à ſon *animalité*. Ce que je dis des organes extérieurs de la nutrition, s'étend également aux organes plus ou moins multipliés, plus ou moins compoſés, qui ſont au-dedans de l'animal pour y préparer les alimens & les diſpoſer à l'aſſimilation. Sûrement cette préparation exige plus ou moins d'appareil, de machines & d'action, ſelon la qualité des alimens, & l'organiſation des divers animaux. Mais cet appareil d'organes digeſtifs ne conſtitue point l'*animalité*, & il peut y avoir une économie animale ſi ſimple, qu'elle rejette comme inutiles tous les vaiſſeaux chymiques & les menſtrues néceſſaires à une *animalité* plus compoſée. On peut donc dire que toutes les manieres de ſe nourrir peuvent convenir à l'*animalité* qui n'en affecte & n'en exclut aucune.

A l'égard de l'accroiſſement, il eſt le même dans tous les êtres: ils paſſent tous de l'état de germe à celui de développement & de perfection, en s'incorporant la matiere de leur nourriture.

Il y a peut-être un peu plus de difficulté au ſujet de la génération; mais c'eſt uniquement pour le peuple & non pour le philoſophe: pour le peuple qui croit que tous les animaux s'accouplent, & qui n'a point vu les plantes & les foſſiles s'accoupler, & non pour le philoſophe qui ſait combien il y a de variations dans la génération des animaux, qui a vu quantité de vermiſſeaux multiplier ſans copulation, même ſans aucune communication des deux ſexes, des inſectes multiplier de bouture, un bouton animal naître, croître & s'épanouir ſur un tronc animal, le polype jetter des graines, & pouſſer des rejettons; qui a reconnu le ſexe des plantes, & vu les fleurons mâles répandre leur ſemence ſur les fleurons femelles, c'eſt-à-dire, qui a vu des animaux multiplier comme les plantes, & les plantes engendrer comme les animaux; pour le philoſophe qui, ayant étudié la nature des foſſiles, leur organiſation ſemblable à celle des os, des dents, des cornes des animaux, & à celle des bois les plus durs, comme l'ébene & le gayac, leur forme conſtante, a compris qu'il falloit que les pierres & les métaux vinſſent de ſemence, d'un germe où de tels êtres organiques fuſſent ébauchés en petit; qui a reconnu comment les pierres & les métaux jettoient leur graine ou ſemence, quoiqu'on ne leur ait point encore trouvé de différences ſexuelles, ainſi qu'il y a pluſieurs animaux & végétaux dans ce cas; qui a vu une infinité de fœtus pierreux & métalliques dans leur matrice, avec leurs enveloppes & placenta, qui les y a vu croître & ſe nourrir comme les autres animaux. Ces obſervations ne laiſſent plus aucun lieu de douter que la génération ne ſoit à-peu-près uniforme dans tous les êtres; & la différence qu'il peut y avoir entr'eux dans la maniere de ſe reproduire, à quelque point qu'elle ſoit portée, peut au plus varier l'*animalité*: mais elle l'étendra, au lieu de la reſtreindre à une certaine collection d'êtres particuliers.

La faculté loco-motive eſt un ſecours accidentel donné à quelques êtres, pour ſatisfaire leurs beſoins, ſur-tout le beſoin de ſe nourrir, & que par conſéquent ils ont reçu ſelon la meſure & l'exigence de leurs beſoins. Ceux à qui elle n'eſt pas néceſſaire, en ſont privés, ſans changer pour cela de nature. Car, comme un animal qui dort, & qui pendant que le ſommeil enchaîne ſes pieds, ne ceſſe pas d'être animal, quoique privé de la faculté de ſe mouvoir, pour tout le tems de ſon ſommeil; de même une plante, une pierre, peuvent être regardées comme des animaux qui dorment toute leur vie. L'état de repos ou la négation du mouvement n'exclut pas plus l'*animalité* que l'état de mouvement, ou la négation du repos.

Il n'eſt pas difficile de faire rentrer les végétaux dans la claſſe des animaux. Les uns & les autres ſont des êtres organiques, doués de la triple faculté de ſe nourrir, de croître & d'engendrer, propriétés qui ſeules conſtituent l'*animalité*, & qu'un œil philoſophe apperçoit aiſément dans tous les êtres. Les plantes ſont des animaux ſédentaires ou enracinés, deſtinés par la nature à paſſer leur vie ſur le point de la ſurface du globe où elles naiſſent. Nous

avons une infinité de savans ouvrages sur l'anatomie des plantes, leur économie, leur nutrition, leur accroissement, leur génération, leur respiration, leur transpiration, leur état de veille, leur sommeil, leurs maladies, leurs productions monstrueuses, & tous ces ouvrages constatent l'*animalité* des plantes. Celle des fossiles n'est pas aussi sensible, parce qu'ils sont plus bas dans l'échelle, & que leurs organes ont moins de rapport avec les nôtres. A une si grande distance, nous sommes moins en état de saisir les traits d'une *animalité* si différente de toute autre économie animale. Mais nos organes ne sont pas la mesure des forces de la nature, il y a de la vie & de l'activité, au-delà de la portée de nos sens. Nous savons que les pierres & les métaux se nourrissent, croissent & multiplient par un principe intérieur vital; nous leur connoissons des facultés; nous avons calculé les divers âges de leur vie. *Voyez* le livre intitulé. DE LA NATURE, *tom IV. Traité de l'animalité, & l'art.* REGNE (*Hist. nat.*), *dans ce Supplément.*

ANIMAL-FLEUR, *voyez* ACTINIA SOCIATA dans ce *Suppl.*

ANIMATION, (*Méd. lég.*) On désigne par cette expression, le moment où l'ame s'unit au corps de l'embryon ou du fœtus dans le sein de la mere. Il importeroit peu au progrès des connoissances utiles & positives d'entrer dans une discussion aussi vaine & aussi obscure: il nous suffit que le fœtus formé dans le sein de sa mere, soit capable de nutrition & d'accroissement dans tous les tems lorsqu'il est sain, bien formé & la mere bien constituée. Mais la société & la religion imposent des devoirs d'un autre genre. Toute créature humaine doit être régénérée par les eaux salutaires du baptême, & la dignité du sacrement exige décemment qu'on n'en dirige jamais l'emploi sur une masse qu'on supposeroit informe & purement matérielle.

Cette considération a paru suffire aux écrivains, pour autoriser une recherche que le conflit des opinions n'a pas éclaircie. On a toujours pensé dans l'église que les ames raisonnables n'existoient point avant la création des corps; il est indubitable (dit M. Cangiamila) que l'ame est créée pour chaque corps pendant qu'il est encore dans le sein de sa mere. Mais dans quel tems précis cela a-t-il lieu? Jean Marc, premier médecin de la ville de Prague, a prétendu que l'ame raisonnable n'existoit point avant la naissance; c'étoit l'opinion de Platon & d'Asclépiade, de Protagoras & de plusieurs Stoïciens: l'enfant, disoient-ils, reçoit l'ame par infusion, au moment de sa naissance & lorsqu'il commence à respirer.

Aristote a fixé l'*animation* au quarantieme jour pour les garçons; le vulgaire la fixe au quatre-vingt-dixieme pour les filles. Saint-Augustin, & tous les théologiens, d'après Saint-Thomas, ont adopté le sentiment d'Aristote, qui a eu le plus grand crédit dans l'école jusqu'en 1640. Il est certain que l'embryon a du mouvement dès les premiers jours de la conception, Aristote ne l'ignoroit pas; mais il distinguoit la vie végétative & la raisonnable, qui, selon lui, se succédoient; en sorte que le fœtus devoit d'abord être considéré comme plante, & ensuite comme animal avant de passer à la condition d'homme. Toutes les universités, excepté celle de Coïmbre (ajoute le même M. Cangiamila) ont rejetté l'opinion d'Aristote sur cette succession d'ames.

Plusieurs n'admettent l'*animation* que quand les principaux membres sont formés. Zacchias croit qu'elle a lieu au moment même de la conception. S. Basile ne vouloit pas qu'on admît de distinction entre le fœtus animé & inanimé, parce qu'il pensoit que l'ame étoit créée au moment de la conception. On a poussé encore plus loin le vague des prétentions & des conjectures; les observations de Leuvenhoeck & d'Hartsoëcker sur les animalcules spermatiques, ont fait imaginer que le moment de la conception n'étoit point le terme de cette *animation.* Kaw-Boerhaave accorde la vie & toutes ses prérogatives, à celui des animaleules qui a le bonheur de s'insinuer dans les ovaires & de féconder un œuf; il suppose même dans ces animaux une diversité de sexes, & en déduit la possibilité d'une fécondation intérieure & primitive dans les animalcules femelles: il ose citer sérieusement un fœtus femelle, dans les ovaires duquel on trouva un fœtus bien formé. A Retzgendorf, près Hambourg, en 1672, une femme mit au monde une fille; son accouchement fut laborieux. Cette petite fille, huit jours après sa naissance, jetta tout-à-coup de hauts cris, & parut agitée de convulsions extraordinaires: on la débarrasse de ses langes, mais quelle fut la surprise des spectateurs! Ils virent une petite fille que celle-ci venoit de mettre au monde; elle étoit de la grandeur du doigt du milieu de la main. On trouva aussi l'arriere-faix, *&c.* on la baptisa, & le lendemain elle mourut avec sa petite mere (*Bartholin, Deusing.*). C'est ici sans doute qu'on est effrayé du honteux délire qu'enfante l'absurde crédulité des prétendus physiciens. Graves auteurs, qui abandonnez les faits pour vous livrer aux écarts de l'imagination qui a perdu nos ancêtres, n'oubliez jamais ce que dit Bâcon sur les bornes de votre carriere! *Homo naturæ minister & interpres, tantum facit & intelligit, quantum de ordine naturæ opere vel mente observaverit, nec ampliùs scit aut potest.* Il est utile de présenter quelquefois de pareils exemples; ils font sentir l'extrême besoin de cette philosophie qui sait apprécier. Bartholin & Deusingius crurent fermement, & leur témoignage a entraîné ce servile troupeau de compilateurs qui jure sur les autorités.

Les profondes ténebres qui enveloppent encore le mystere de la génération, ne permettent pas d'assurer s'il existe quelque chose de vivant dans le germe des hommes, avant le moment de la conception: est-ce par le mêlange des deux semences? Est-ce par la fécondation d'un œuf préexistant & organisé? Est-ce par des formes ou substances plastiques? Est-ce enfin par une création nouvelle de la toute-puissance, que s'opere la génération du nouvel être après le coït? Seroit-ce par le concours & la réunion de différentes molécules organiques déja vivantes?... Toutes ces suppositions, toutes ces possibilités se lient à la question de l'*animation.* On conçoit que la force intérieure & active qui développe, qui meut les parties du germe pour si petit qu'il soit, est la même force qui doit le mouvoir dans tous les tems. On est comme forcé d'admettre l'existence d'une ame dans l'embryon qui commence à vivre. Il importe peu à l'état qui veut des citoyens, à la religion qui veut des fideles, que l'ame de l'embryon soit végétative ou pensante: on sait qu'avec le tems & le secours des développemens des parties, cette masse organique presque brute, deviendra, si rien ne s'y oppose d'ailleurs, un être raisonnable & doué d'intelligence. On est donc coupable envers l'état qu'on prive d'un citoyen, lorsque, par des moyens violens & médités, on met obstacle aux développemens d'un germe. On est criminel envers la religion, lorsqu'on la frustre de l'espoir d'acquérir un fidele de plus, quand même on n'attenteroit que sur une masse informe; & le dégré de l'attentat semble proportionné au dégré de probabilité que ce germe a pour la vie parfaite. *Voyez* AVORTEMENT, (*Médec. leg.*) *Suppl.*

La difformité du germe, son organisation peu avancée, n'excuse point le crime en son entier,

Voyez MONSTRES, ACCOUCHEMENS MONSTRUEUX, (*Méd. leg.*) *Suppl.*

On voit, par ce détail, qu'à parler religieusement, on ne peut se dispenser de condamner la coutume de jetter dans les ordures la petite masse abortive, quelque peu avancé que soit le terme de la fausse couche; souvent le fœtus vit, & par cette inattention on le laisse périr sans baptême. (*Art. de M. LA FOSSE, docteur en médecine.*)

ANIMÉ, (*en terme de Blason.*) se dit d'un cheval qui est en action, & qui montre un desir de combattre. On le dit même de sa tête seule, & c'est lorsque l'œil est de différent émail. Il porte d'or au cheval de sable, *animé* de gueules. (+)

ANIMELLES, (*Cuisine.*) on appelle ainsi les testicules du bélier qui font un mets très-nourrissant & très-fortifiant. On les sert de trois façons.

1°. On les coupe par morceaux, en quatre ou huit; on en ôte la peau: on met dessus un peu de sel pilé & de farine: on les fait frire jusqu'à ce qu'elles soient croquantes.

2°. On fait une pâte avec de la farine détrempée de bierre ou de vin, dans laquelle on met un demi verre d'huile avec du sel. On fait frire les *animelles* à moitié & on les met dans cette pâte, & ensuite on les remet frire, on les garnit de persil frit pour servir.

3°. Enfin, on les fait mariner avec oignon, persil, poivre, girofle, vinaigre & un peu de bouillon; on les trempe dans des œufs battus; on les pane; on les fait frire & on les sert garnies de persil frit. (+)

ANIO, (*Géogr.*) petite riviere connue aujourd'hui sous le nom de *Teveron*, a sa source au mont Trevi, vers les frontieres de l'Abrusse, d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome, d'où elle se précipite avec bruit dans le Tibre à la Cascata, à une distance presqu'égale de Rome & de Castes-Giubileo; on prétend qu'il tiroit son nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de désespoir de n'avoir pu retrouver sa fille qu'un ravisseur lui avoit enlevée. (*T—N.*)

§ ANIRE DE HIGHMOR, (*Anatomie.*) ce nom n'est pas juste. Les sinus maxillaires ont été connus de tous les anatomistes depuis Vesale, & gravés plusieurs fois avant Highmor, qui n'a guere ajouté à leur histoire que l'opération chirurgique, de percer l'alvéole d'une dent dans la vue de faire écouler la matiere corrompue, qui se seroit amassée dans le sinus.

Ajoutez à son histoire:

Seul des sinus pituitaires il se trouve dans le fœtus, il est le plus ample de tous; sa partie postérieure est égale, l'antérieure se divise en plusieurs cellules imparfaites.

Dans l'homme, ce sinus a deux & même trois ouvertures: la plus connue est un grand orifice irrégulier, mais qui est rendu à-peu-près circulaire par plusieurs lames osseuses, & par des membranes; par la lame descendante de la conque supérieure du nez; par deux lames qui remontent depuis la conque inférieure, & par l'apophyse montante de l'os du palais; le reste est membraneux.

La seconde ouverture de ce sinus est antérieure, sa cavité se rétrecit, & forme une espece d'appendice oblongue, qui est divisée en cellules, qui sort du sinus un peu plus en arriere que l'orifice du conduit nazal, & qui se porte en avant sous l'orbite. Cette appendice est fermée par l'os unguis, par le planum, par l'apophyse orbitaire de l'os de la mâchoire, & par une lame un peu cellulaire, qui descend du labyrinthe de l'os éthmoïde à la conque inférieure: elle communique avec les cellules éthmoïdes antérieures & avec le sinus frontal.

Il y a encore d'autres sinus qu'on a nommés *orbitaires*: c'est la paroi inférieure de l'orbite qui appartient à l'os maxillaire, & qui est toute creusée de cellules qui deviennent plus grandes à mesure qu'elles sont antérieures, & s'ouvrent dans une des cellules ethmoïdes de l'ordre des moyennes.

Ce sinus est tapissé d'une membrane extrêmement vasculeuse, continue avec la membrane pituitaire, mais plus mince que dans le sceptum. Nous n'y avons jamais trouvé de glandes: ses arteres viennent principalement de l'infraorbitaire & de l'alvéolaire; ses nerfs, des troncs qui accompagent cette artere. (*H. D. G.*)

ANNAMALEC, (*Hist. de l'idol.*) & ADRAMELEC étoient les idoles que révéroient les Assyriens qui avoient la coutume barbare de leur immoler des victimes humaines. Lorsque ce culte impie eut été proscrit, les Sepharvites, tribu constamment attachée aux anciennes superstitions, conserverent la coutume de jetter leurs enfans dans le feu, en l'honneur de leurs idoles; & la voix des prêtres plus impérieuse que le cri de la nature, fit servir la religion à ces atrocités. *Amnamalec* étoit représenté sous la forme d'un cheval, d'un faisan ou d'une caille; & *Adramalec* sous celle d'une mule ou d'un paon: au reste, le culte de ces idoles ne s'étendit point au-delà des limites de l'Assyrie. (*T—N.*)

ANNE, (*Hist. sacrée.*) mere de Samuel; ANNE, femme de Tobie l'ancien; ANNE, la prophétesse, dont il est parlé dans Saint Luc; ANNE, femme de saint Joachim, & mere de la sainte vierge Marie, sont les personnes les plus distinguées sous ce nom dans l'ancien & le nouveau testament.

* ANNE, (*Hist. d'Angleterre.*) fille de Jacques II & d'Anne Hyde, l'un & l'autre catholiques zélés, naquit en 1665, & fut élevée dans la religion protestante, par les soins de Charles II; elle avoit vu son pere s'éloigner de ses états soulevés contre lui. Mais le roi Guillaume III, mourant sans postérité, l'avoit déclarée son héritiere, la regardant comme la seule personne digne de tenir après lui les rênes du gouvernement. A peine eut-il les yeux fermés que la nation l'appella au trône d'une voix unanime: soit politique ou reconnoissance, elle s'attacha à suivre le plan de son prédécesseur. Elle fit la guerre à la France, & les exploits éclatans de Marlboroug illustrerent son regne. Le commerce & la marine Angloise fleurirent: l'Ecosse fut unie à l'Angleterre. A la paix d'Utrech, *Anne* se montra l'arbitre suprême de l'Europe; c'est-là l'époque brillante de son regne. La disgrace de Marlboroug, quel qu'en fût le motif, indisposa une partie des Anglois contre la reine; le parlement de 1714, oubliant les bienfaits qu'elle avoit répandus sur la nation, la gloire qu'elle lui avoit acquise, & la généreuse affection qu'elle lui avoit témoignée dans toutes les occasions, chercha les occasions de la mortifier. Quoiqu'elle eût désigné George de Brunswick, électeur d'Hanovre, pour son successeur, on la soupçonna de favoriser sous main les prétentions du prince de Galles. On la pressa d'appeller à sa cour le prince électoral: son refus sembla augmenter & justifier les soupçons; elle n'eut plus d'autre moyen pour s'en laver, que de mettre la tête de son frere à prix. Depuis ce moment, accablée de chagrin, elle languit jusqu'au 13 du mois d'août de la même année, qu'elle mourut, digne de régner sur un peuple moins inquiet que l'Anglois.

§ ANNEAU *de Saturne*, (*Astronomie.*) Les phénomenes que nous présente l'*anneau* de Saturne, sont très-singuliers: on le voit communément sous une figure ovale; mais la largeur de cette ellipse qui dans certains tems est la moitié de sa longueur, diminue peu-à-peu, l'*anneau* ne paroît presque plus qu'une ligne droite, & enfin il disparoît entiérement, &

ſaturne paroît tout rond comme les autres planetes. Cette phaſe ronde arrive tous les quinze ans, & elle a eu lieu en 1773, ſaturne étant dans le nœud de l'*anneau*.

Il peut y avoir dans la même année trois cauſes qui occaſionnent cette phaſe ronde : lorſque ſaturne eſt vers le 20me dégré de la vierge & des poiſſons, le plan de ſon *anneau* qui eſt toujours parallele à lui-même, mais incliné ſur l'orbite, ſe trouve dirigé vers le centre du ſoleil, & ne reçoit de lumiere que ſur ſon épaiſſeur qui n'eſt pas aſſez conſidérable pour être apperçue de ſi loin ; ſaturne alors paroît rond & ſans *anneau*. Huygens le vit ainſi en 1655 (*Syſt. ſaturn.*) M. Maraldi obſerva auſſi cette phaſe ronde, depuis le 14 octobre juſqu'au premier février 1715 (*Mém. Acad. 1714, page 71 ; 1715, page 12 ; 1716, page 172*). Dans certains cas, on diſtingue une bande obſcure qui traverſe ſaturne par le milieu, & qui eſt formée par l'ombre de l'*anneau* ſur ſon diſque (*Mém. Acad. 1714, page 376.*).

Il ſuffit que le ſoleil ſoit élevé ſur le plan de l'*anneau* de 8', pour qu'il paroiſſe éclairé ; auſſi cet *anneau* ne diſparoît faute de lumiere, que pendant un mois, c'eſt-à-dire, quinze jours avant & après le paſſage de ſaturne par le point du ciel qui eſt à 5 ˢ 20 ° ou 11 ˢ 20 ° de longitude.

L'*anneau* de ſaturne diſparoît encore, lorſque le plan de cet *anneau* paſſe par notre œil, étant dirigé vers la terre ; nous ne voyons alors que ſon épaiſſeur qui eſt trop petite ou qui réfléchit trop peu de lumiere, pour qu'on puiſſe l'appercevoir. M. Heinſius penſe qu'il faut que la terre ſoit élevée de 30' ou d'un demi-dégré ſur le plan de l'*anneau*, pour qu'on puiſſe l'appercevoir avec un téleſcope de 2 pieds, ou avec une bonne lunette de 15 pieds ; mais je crois qu'on peut l'appercevoir à une moindre élévation.

Il y a une troiſieme cauſe qui peut faire diſparoître pour nous l'*anneau* de ſaturne, c'eſt lorſque ſon plan paſſe entre nous & le ſoleil ; car alors ſa ſurface éclairée n'eſt point tournée vers nous : tant que ſaturne eſt entre 11 ˢ 20 ° & 5 ˢ 20 ° de longitude, le ſoleil éclaire la ſurface méridionale de l'*anneau* ; ſi la terre eſt alors élevée ſur la ſurface ſeptentrionale, elle ne peut voir la lumiere de l'*anneau*, & ce ſera un des tems de la phaſe ronde ; ainſi l'on peut voir diſparoître les anſes deux fois dans la même année, & les voir reparoître deux fois, comme on l'a véritablement obſervé (*Mém. Acad. 1716.*).

Soit *L M A* (*fig. 4. Planches d'Aſtronomie, dans ce Supplément*), le globe de ſaturne, ſur lequel on imaginera trois cercles pour repréſenter l'écliptique, l'orbite de ſaturne & le cercle de l'*anneau*. La ligne *NM* repréſente l'orbite que le ſoleil paroît décrire en trente ans autour de ſaturne ; cette orbite eſt exactement dans le même plan, & décrite avec les mêmes vîteſſes que l'orbite de ſaturne vue du ſoleil. Le cercle *A T O S L* repréſente la trace du plan de l'*anneau* ſur la ſurface de ſaturne ; enfin, le cercle *N O I* repréſente un plan qui paſſe par le centre de ſaturne, parallélement à l'écliptique ou au plan de l'orbite terreſtre : ce plan *N O I* prolongé dans l'immenſité de la ſphere céleſte, paſſe ſur les mêmes étoiles & marque dans le ciel la même trace & les mêmes points que le plan de l'orbe terreſtre également prolongé. L'arc *N O I* appartient donc à un plan que l'on conçoit parallele au plan de l'écliptique, faiſant en *N* un angle de 2 ° 30' 20" qui eſt l'inclinaiſon de l'orbite de ſaturne, à 3 ˢ 21 ° 31' de longitude pour 1750, comptée ſur l'écliptique *N O I*. Suppoſons le nœud *S* de l'*anneau* & de l'orbite de ſaturne, à 5 ˢ 20 ° 8' pour l'année 1744, avec M. Heinſius, & le nœud *N* de ſaturne à 3 ˢ 21 ° 55', la diſtance *S N* ſera de 58 ° 13' ; ſi l'on connoît l'angle *S*, inclinaiſon de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne, que les obſervations donnent de 30 °, on pourra réſoudre le triangle *N S O*. L'on trouvera *N O* = 54 ° 41' 30" qui, ajouté à la longitude du nœud *N*, donnera pour la longitude du nœud *O*, 5 ˢ 16 ° 36' 30" ; c'eſt ce que MM. Maraldi & Heinſius appellent *la longitude du nœud de l'anneau ſur l'écliptique*. Mais quoique le cercle *N O I* repréſente l'écliptique, il ne faut pas imaginer que la terre ou le ſoleil décrive ce cercle réellement, c'eſt ſeulement un cercle parallele dont les pôles étant prolongés dans l'immenſité de la ſphere étoilée, répondent aux mêmes points que les pôles de l'écliptique, ou de l'orbite de la terre. Si l'on ſuppoſe la terre en *T*, avec une latitude *T E*, égale à celle de ſaturne vue de la terre, le point *E* étant éloigné de ſix lignes de la longitude géocentrique de ſaturne réduite à l'écliptique, telle qu'on l'obſerve de la terre, l'arc *T E* & l'angle *T O E* nous feront trouver *O E*, & par conſéquent la longitude du nœud *O* ſur l'écliptique. Dans la diſparition de l'*anneau*, obſervée au mois d'octobre 1714, le lieu de ſaturne dans l'écliptique, oppoſé au point *E*, étoit de 5 ˢ 19 ° 15' vu de la terre, ſuivant M. Maraldi. La latitude ſeptentrionale *E T* de la terre, égale à celle de ſaturne, étoit 1 ° 51' ; d'où l'on conclut le côté *E O* = 3 ° 3', & la longitude du nœud *O* 5 ˢ 16 ° 12'. Ces déterminations donnent auſſi un moyen de trouver le nœud *S* de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne ; car dans le triangle *S O N*, ſuppoſant l'angle *S* & l'angle *N* connus, & la diſtance *O N* du nœud *N* de l'orbite au nœud *O* de l'*anneau* ſur l'écliptique, auſſi connue, on trouve *S N* qui, ajouté à la longitude du nœud *N* de l'orbite de ſaturne, donne celle du nœud *S* de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne.

Dans la détermination du nœud de l'*anneau*, on ſuppoſe connue ſon inclinaiſon, parce qu'une petite incertitude ſur l'inclinaiſon n'empêcheroit pas qu'on ne déterminât fort bien le lieu du nœud. Paſſons actuellement à la recherche de cette inclinaiſon : lorſque ſaturne eſt le plus éloigné du nœud de l'*anneau*, & que la terre eſt la plus élevée au-deſſus du plan de l'*anneau*, il nous paroît ſous la forme d'une ellipſe, dont le petit axe eſt la moitié du grand, du moins en réduiſant les obſervations au centre du ſoleil ; ainſi, en ſuppoſant l'*anneau* abſolument circulaire, il faut que ſon inclinaiſon ſoit de 30 ° ſur le plan de l'orbite de ſaturne, pour paroître ſous cette forme ; par-là il eſt aiſé de ſavoir quelle doit être l'inclinaiſon de cet *anneau* ſur le plan de l'écliptique ; car dans le triangle *N O S* on connoît l'angle *N*, la diſtance *N S* des nœuds & l'angle *S* ; on aura facilement l'angle *O* qui eſt de 31 ° 20' ; mais nous n'obſervons jamais l'*anneau* d'une ſi grande ouverture, à cauſe de la latitude de ſaturne.

Il eſt aiſé de déduire de ces principes la figure de l'*anneau* pour un tems donné, car elle ne dépend que de l'élévation de la terre ſur le plan de cet *anneau*. Soit *B* le lieu de la terre oppoſé à la longitude géocentrique de ſaturne, *B F* la latitude de la terre vue de ſaturne, égale à la latitude de ſaturne vue de la terre, mais de dénomination contraire, *O F* la différence entre la longitude de la terre vue de ſaturne, & celle du nœud de l'*anneau* ſur l'écliptique ; dans le triangle *F B O*, l'on cherchera *B O*, & l'angle *O*, la ſomme ou la différence de *B O F* & de l'angle *S O F*, inclinaiſon de l'*anneau* ſur l'écliptique de 31 ° 23', donnera l'angle *S O B* ou *G O B* ; dans le triangle *B O G*, l'on connoît l'hypothenuſe *O B*, & l'angle *B O S*, l'on cherchera *B G* qui eſt la latitude de la terre, par rapport à l'*anneau*, vue de ſaturne, ou l'élévation de la terre au-deſſus de l'*anneau*.

Par le moyen de l'élévation de notre œil ſur le plan de l'*anneau*, on trouve la figure de l'*anneau*, ou

ou le rapport des axes de ſon ellipſe apparente pour un tems quelconque; car le grand axe eſt toujours au petit, comme le rayon eſt au ſinus de l'élévation ou de l'obliquité.

L'élévation du ſoleil au-deſſus du plan de l'*anneau* eſt plus aiſée à calculer. Suppoſons le ſoleil en *C* ſur l'orbite qu'il paroît décrire autour de ſaturne, l'arc *CD* perpendiculaire ſur l'*anneau LSA*, *CD* eſt la latitude du ſoleil, par rapport à l'*anneau* qui ſe trouve en diſant: le ſinus total eſt au ſinus de la diſtance héliocentrique *CS* de ſaturne au nœud *S* de l'*anneau*, meſurée ſur l'orbite de ſaturne *MCSN*, comme le ſinus de l'angle *S* 31 ° 20′ eſt au ſinus de *CD* qui eſt l'inclinaiſon du rayon ſolaire ſur le plan de l'*anneau*, ou l'élévation du ſoleil, par rapport à ce plan. De-là on pourroit conclure les tems où l'angle de cette inclinaiſon eſt aſſez petit, pour que le ſoleil ne puiſſe plus éclairer ſenſiblement une des ſurfaces de l'*anneau*, & nous le rendre viſible. On peut auſſi par les mêmes principes réduire les obſervations qu'on en fait ſur la terre à celles qui auroient lieu pour un obſervateur ſitué dans le ſoleil, & trouver l'inclinaiſon de l'*anneau* ſur l'orbite de ſaturne qui eſt de 30 °, tandis qu'elle eſt de 31 ° 20′ ſur l'écliptique.

L'*anneau* de ſaturne eſt une eſpece de couronne plate, fort mince, mais compriſe entre deux cercles concentriques, dont le plus grand a environ 42″ de diametre, tandis que le globe de ſaturne en a 18, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont entr'eux comme 7 eſt à 3, le cercle intérieur à 30″ de diametre; ainſi la largeur de la couronne eſt de 6″ tout autour, de même que l'eſpace vuide compris entre ſaturne & l'*anneau*, & les rayons des trois cercles ſont de 9″, 15″ & 21″, réduits aux moyennes diſtances de ſaturne à la terre ou au ſoleil, car il y a un dixieme de différence, ſuivant les divers tems de l'année; la largeur de cette couronne ou l'épaiſſeur des anſes eſt diviſée en deux parties dont l'intérieure paroît avoir une lumiere continue ſans interruption; la partie extérieure paroît diviſée par *anneaux* concentriques, ſuivant M. Short. L'*anneau* de ſaturne paroît n'être pas exactement plan, car M. Maraldi obſerva qu'une des anſes diſparoiſſoit avant l'autre, & M. Heinſius aſſure que le 29 novembre 1743, l'anſe orientale étoit plus courte que l'autre; ce qui ſemble annoncer qu'il y a un peu de courbure dans l'*anneau*.

J'ai dit que l'*anneau* eſt comme un plan ou un corps très-mince; en effet, quand il eſt dirigé vers nous & que ſon plan paſſe par notre œil, nous ne diſtinguons rien; nous le perdons de vue, parce qu'il n'y a pour lors que ſon épaiſſeur qui ſe préſente à nous, & elle eſt trop petite pour être diſtinguée; il eſt vrai qu'alors on voit l'ombre de l'*anneau* ſur le diſque de ſaturne, parce que le ſoleil l'éclaire obliquement & qu'il y a par conſéquent une ombre plus large que celle de l'épaiſſeur de l'*anneau*; mais quand l'*anneau* eſt dirigé vers le ſoleil & que ſon épaiſſeur ſeule eſt éclairée, il diſparoît également; ce qui prouve que cette épaiſſeur eſt fort petite, c'eſt-à-dire, inſenſible pour nous; car elle pourroit être de trois à quatre cens lieues, ſans que nous puſſions la diſtinguer, le diametre réel de l'*anneau* étant de 67518 lieues, & un quart de ſeconde étant inſenſible ſur une planete auſſi peu éclairée. (*M. DE LA LANDE.*)

ANNEAU *du Pêcheur*, (*Hiſt. eccléſ.*) c'eſt le ſceau dont le pape ſcelle tous les brefs apoſtoliques. Cet *anneau* s'appelle *anneau du pêcheur*, parce qu'on ſuppoſe que S. Pierre qui étoit pêcheur, en a uſé le premier pour ſceller ces brefs apoſtoliques, & que les papes s'en ſervent après lui. Cependant les auteurs judicieux s'accordent tous qu'il n'y a qu'environ 400 ans que ce terme eſt en uſage. Ce ſceau a l'image de S. Pierre.

Auſſi-tôt que le pape a rendu l'eſprit, le cardinal camerlingue en habit violet, vient, accompagné des clercs de la chambre en habit noir, reconnoître le corps du pape: il l'appelle trois fois par ſon nom de baptême, & fait dreſſer un acte ſur ſa mort par les protonotaires apoſtoliques. Là-deſſus il prend du maître de la chambre du pape l'*anneau* du pêcheur, pour le faire rompre; & ce ſceau ceſſe juſqu'après l'élection du nouveau pape. (+)

ANNEAUX *de Samothrace*, (*Hiſt. anc.*) *annuli Samothracii ferrei*; c'étoient des eſpeces de taliſmans que la ſuperſtition avoit inventés, & que l'impoſture accréditoit: on gravoit ſur ces *anneaux* des caracteres magiques, & on y enfermoit de l'herbe coupée en de certains tems, ou de petites pierres trouvées ſous de certaines conſtellations. Ceux qui portoient ces *anneaux* ſe croyoient à l'abri de toutes ſortes de revers, & aſſurés du ſuccès de tout ce qu'ils entreprenoient; on les appelloit *Samothraciens*, parce que les peuples de cette île s'appliquoient particuliérement à étudier les ſecrets de la nature. (*L.*)

§ ANNECY, (*Géogr.*) ville du duché de Savoie dans le Genevois, à ſept lieues ſud de Geneve & à cinq nord-oueſt de Chambery. Elle eſt ſur la riviere de Sier au bord du lac qui porte ſon nom. La ville eſt aſſez grande & aſſez commode; il y a un château, pluſieurs égliſes, quelques couvens & une commanderie de l'ordre de S. Jean. C'eſt, depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve qui furent chaſſés de cette ville proteſtante. Le lac d'Annecy peut avoir quatre ou cinq lieues de longueur & un peu plus d'une demi-lieue de largeur; il eſt entre de hautes montagnes preſque toujours couvertes de neiges: on dit qu'il eſt ſi profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. *Long.* 27, 40. *lat.* 45, 40. (*C. A.*)

§ ANNELET, ſ. m. *annelus*, (*terme de Blaſon.*) petit anneau qui meuble l'écu; les *annelets* ſont ſouvent en nombre, & repréſentent les anneaux des anciens chevaliers.

Les *annelets* ſont des marques de juriſdiction, de grandeur & de nobleſſe.

Ce mot vient du latin *annelus*, anneau.

Longperier de Corval, dioceſe de Rouen; *d'azur à trois annelets d'or.*

De Coetmen en Bretagne; *de gueules à neuf annelets d'argent.*

Vieuxpont de Fatouville, dioceſe de Seez; *d'argent à dix annelets de gueules*, 3, 3, 3, & 1. (*G. D. L. T.*)

ANNIBAL, (*Hiſt. des Carthaginois.*) dont le nom réveille en nous l'idée d'un génie fait pour la guerre, étoit de la famille Barca, la plus illuſtre de Carthage. Il n'avoit encore que ſept ans, lorſque ſon pere Amilcar, le plus grand capitaine de ſon ſiecle, lui fit jurer ſur les autels des dieux, protecteurs de Carthage, une haine éternelle contre les Romains, & jamais ſerment ne fut plus religieuſement rempli. *Annibal* élevé ſous la tente de ſon pere, ſe familiariſa avec tous les périls; les fatigues du camp fortifierent ſa vigueur naturelle, les combats furent les amuſemens de ſa jeuneſſe; ſon éducation toute guerriere développa le germe d'héroïſme renfermé dans ſon ame, & la nature ſembla lui avoir révélé des ſecrets que les hommes ordinaires n'apprennent qu'avec les ſecours de l'expérience. Amilcar tué dans les bras de la victoire, ſurvécut à lui-même dans un fils qui avoit le feu de ſes regards, la fierté de ſes traits & de ſa démarche. Ce grand homme lui laiſſa pour heritage ſon intrépidité tranquille, ſon déſintéreſſement & ſes inclinations belliqueuſes, ſa capacité, & ſur-tout ſa haine contre les Romains.

Hannon, chef de la faction oppoſée à la famille

Barca, regarda toujours la guerre comme destructive dans une république commerçante. La faction Barcine étoit persuadée que c'étoit par les armes qu'on pouvoit assurer les prospérités publiques, en se rendant redoutable à ses voisins. Asdrubal, gendre d'Amilcar, & son successeur dans le commandement de l'armée d'Espagne, pria le sénat de Carthage de lui envoyer *Annibal*, âgé de vingt-deux ans, pour le perfectionner dans l'art de la guerre. Hannon s'opposa à cette demande, prévoyant que le feu de ce jeune courage alloit allumer un incendie difficile à éteindre; son opposition fut impuissante. *Annibal* partit pour faire l'essai de ses talens sous son beau-frere. Après la mort d'Asdrubal tous les yeux se fixerent sur lui. Les vieux soldats qui avoient combattu & triomphé sous son pere, le demanderent pour marcher à leur tête, & le choix de l'armée fut confirmé par le suffrage du sénat. La conquête de Sagonte fut le prélude de ses victoires: cette ville alliée des Romains, étoit la seule qui eût conservé son indépendance. *Annibal* ne voulut pas laisser subsister ce monument de la liberté qui sembloit reprocher aux autres villes la honte de leur servitude. Ce siege mémorable est un triste & sublime témoignage de ce que peut souffrir un peuple fier qui combat pour son indépendance. Les Sagontins aimerent mieux mourir libres que de vivre esclaves: toute la jeunesse moissonnée dans les premieres attaques ne laissa à cette ville pour défenseurs que des femmes & des vieillards à qui *Annibal* offrit de conserver la vie; mais ces furieux aimerent mieux s'ensevelir sous les ruines de leurs remparts, que de laisser un monument de la clémence de leurs vainqueurs: ils portent leur or & tout ce qu'ils ont de plus précieux dans la place publique; ils allument un bûcher & se précipitent au milieu des flammes avec toutes leurs richesses.

La ruine de cette ville fut la semence de la seconde guerre punique. Les Romains, vainqueurs des Carthaginois dans la Sicile & la Sardaigne, parurent à *Annibal* des ennemis faciles à vaincre au sein de l'Italie. Hannon, persécuteur déclaré de la faction Barcine, ne vit dans ce projet que l'ivresse d'un jeune présomptueux qui croyoit pouvoir tout exécuter, parce qu'il osoit tout concevoir. *Annibal* qui se voyoit calomnié dans ses motifs, ne crut trouver de meilleure apologie que dans ses victoires. Son entreprise étoit audacieuse, & il ne pouvoit trouver de modele que dans Pyrrhus, dont le début avoit été brillant, mais qui avoit été trop malheureux pour faire naître l'envie de l'imiter. *Annibal* n'eut d'autre guide que son génie, & c'est lui seul que doivent consulter les intelligences privilégiées qui n'arrivent à leur but qu'en suivant des sentiers qui n'ont point encore été apperçus, parce qu'ils n'étoient point frayés. Rien ne prouve mieux la fécondité de ses ressources, que les moyens qu'il employa pour préparer ses succès & pour en assurer la durée: c'est dans tous ces détails préliminaires qu'il faut chercher le grand homme qui échappe aux yeux vulgaires faciles à éblouir par l'éclat des succès. Son premier soin fut d'éteindre dans le soldat cet attachement pusillanime qui nous rappelle sans cesse vers les lieux qui nous ont vu naître: il leur exagéra les richesses de l'Italie qui devoient être leur récompense. Rien n'inspire plus de confiance en nous que d'en avoir dans les autres, il parut assuré de la fidélité de ses soldats; il leur permit d'aller faire leurs adieux à leurs parens, dont ils alloient être pour long-tems éloignés, en leur faisant promettre de se rendre sous leurs drapeaux au retour du printems. Ils furent fideles à leur engagement & tous eurent le même empressement.

Lorsqu'il fit la revue de son armée, il s'apperçut que quelques-uns murmuroient d'avoir les Alpes à traverser, & sur-tout d'abandonner leur famille pour aller chercher les périls dans une terre étrangere. Sept mille de ces murmurateurs furent licenciés avec ignominie, & l'armée moins nombreuse n'en fut que plus redoutable, parce que la lâcheté est contagieuse. Ce fut dans le choix des nations dont il forma son armée, qu'il montra le plus de discernement. La Numidie & l'Espagne renommées par la bonté de leurs chevaux, furent les pépinieres d'où il tira sa cavalerie. Les îles Baléares lui fournirent des frondeurs, & la Crete des archers. Chaque peuple fut mis dans l'exercice de son talent; il arma ses soldats à la Romaine, & ne rougit pas d'emprunter de ses ennemis le secret de les vaincre. Avant de s'éloigner, il pourvut à la défense de Carthage, en transportant les Espagnols en Afrique & les Africains en Espagne, afin que les deux nations eussent des gages réciproques de leur fidélité.

Annibal s'assura de l'amitié de tous les petits rois dont il avoit les états à traverser. Il se mit en marche avec une armée de quatre-vingts mille hommes de pied, de douze mille chevaux & de trente-sept éléphans. La religion qui sert la politique des grands, fut encore employée à élever le courage des soldats; il fit publier qu'il avoit vu en songe un jeune homme d'une taille extraordinaire, que Jupiter envoyoit pour le conduire en Italie: ce mensonge ne trouva point d'incrédules. Son armée étoit un assemblage d'hommes dont la guerre étoit l'unique ressource. La plupart qui avoient combattu sous Amilcar, se flattoient de vaincre encore sous son fils. La licence est bannie du camp, & le nécessaire se trouve sous la tente où l'on ne connoît pas le superflu. Les petits souverains des Pyrénées & des Gaules qui ont à négocier avec lui, n'exigent que sa parole pour gage des traités. Sa franchise militaire inspire une confiance qui réfute les calomnies dont les écrivains Romains ont flétri sa candeur. Les rois qu'il ne peut s'attacher par des bienfaits éprouvent ses vengeances; quoiqu'il évitât de multiplier ses ennemis, il eut toujours à combattre jusqu'à sa descente dans l'Italie: son esprit fécond en inventions, se manifesta dans les moyens qu'il employa pour faire passer le Rhône à ses éléphans. Son armée tombe dans le découragement, à la vue des Alpes couvertes de neiges & de glaces. Les habitans, avec leur barbe sale & longue, étoient vêtus de peaux, & ressembloient plutôt à des animaux féroces qu'à des hommes. Ils avoient tout à craindre des Allobroges, habitans de ces montagnes arides & glacées, qui seuls en connoissoient les abimes & les défilés. Le général Carthaginois frappé de leur pauvreté, les crut plus accessibles à la séduction de ses présens; mais ils affecterent d'être généreux & désintéressés, afin qu'il ne se précautionnât point contre le dessein qu'ils avoient formé de s'enrichir de toutes ses dépouilles. Ils le suivirent dans sa marche, & ils se tinrent le jour perchés sur la cime des rochers, d'où ils rouloient des pierres qui écrasoient dans leur chûte les hommes & les chevaux. Leurs hurlemens devenus plus affreux par l'écho des montagnes, effrayoient les bêtes de somme qui se précipitoient dans les abîmes avec le bagage. *Annibal* s'étant apperçu qu'ils quittoient leurs rochers pendant la nuit, profita des ténebres pour s'en emparer, & quand à la renaissance du jour ils vinrent pour reprendre leur position ordinaire, ils furent étonnés de voir les Carthaginois maîtres des hauteurs qui dominoient sur leurs têtes.

Annibal sorti de ce danger, eut de nouveaux combats à soutenir contre une nation Gauloise qui avoit formé des établissemens dans ces lieux disgraciés de la nature. Ces Gaulois transplantés avoient substitué à la candeur de leur premiere patrie les ruses

italiennes : ils s'offrirent à lui fournir des guides qui l'engagerent dans des défilés où tous les Carthaginois eussent péri sous un général moins fécond en ressources. Après neuf jours de marche, son armée épuisée de fatigues, arrive au sommet des Alpes, d'où elle découvre les plaines riantes & fertiles de l'Italie. Cette armée nombreuse & brillante, en partant de la nouvelle Carthage, se trouva réduite à vingt mille hommes en entrant en Italie : il n'avoit alors ni places, ni magasins, ni alliés ; toute sa confiance étoit dans la bonté de ses troupes, dans la supériorité de ses talens. Si on lui eût fourni une flotte pour transporter ses troupes, on eût prévenu la perte que devoit naturellement causer une marche si longue & si pénible ; mais Carthage follement ambitieuse avoit négligé sa marine au moment même qu'elle avoit eu la vanité d'être conquérante.

Annibal ne pouvoit réparer ses pertes qu'en se faisant des alliés. Il publia qu'il n'étoit venu dans l'Italie que pour l'affranchir du joug de ses tyrans, motif dont se couvre l'ambitieux & qui séduit toujours un peuple chargé de fers. Turin rejetta son amitié, elle en fut punie par le carnage de ses habitans. Cette sévérité lui parut nécessaire pour déterminer les esprits flottans entre les Romains & lui : on croit aisément que celui qui punit est le plus fort. La cruauté, si l'on en croit les historiens Romains, lui étoit naturelle ; mais il paroît qu'elle lui fut inspirée par la politique. Il fut cruel quand il fut dans la nécessité de l'être ; mais toujours maître de ses penchans, il fut généreux & clément pour le succès des affaires, & son caractere fut toujours asservi à ses intérêts. Les Gaulois ennemis secrets des Romains, dont ils avoient à se plaindre, penchoient pour les Carthaginois qui pouvoient les venger ; mais ils n'osoient se déclarer avant que la victoire eût décidé du sort des deux peuples rivaux. *Annibal* réduit à la nécessité d'être heureux dans la guerre, ne pouvoit se dissimuler qu'une seule défaite décidoit de sa ruine, & qu'il lui falloit une continuité de victoires pour se maintenir dans une terre étrangere. Les Romains en temporisant l'auroient ruiné insensiblement : mais leurs généraux qui avoient plus de courage que de capacité, auroient cru blesser la gloire de la république, s'ils n'avoient accepté la bataille que les Carthaginois leur présenterent. Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords du Tessin. *Annibal* avant d'engager l'action, immole un agneau dont il écrase la tête, en conjurant Jupiter de l'écraser de même, s'il n'abandonnoit pas à ses soldats tout le butin, promesse bien séduisante pour des hommes qui faisoient la guerre moins par un motif de gloire, que par un sentiment d'avarice. La victoire se déclara pour les Carthaginois, & ce furent les Numides qui eurent tout l'honneur de cette journée. Les anciens Romains faisoient consister leurs forces dans l'infanterie, & leur mépris pour la cavalerie subsista jusqu'à la guerre de Pyrrhus qui, avec ses escadrons Thessaliens, leur fit changer de sentiment. La cavalerie Numide d'*Annibal* inspira tant de terreur aux légions, qu'elles n'oserent plus descendre dans la plaine pendant tout le cours de cette guerre.

Dès qu'*Annibal* fut heureux, son alliance fut recherchée. Les Gaulois furent les plus empressés à se ranger sous son drapeau, & Rome se vit pour la premiere fois abandonnée de ses alliés. Le consul affoibli par leur défection, fut dans l'impuissance de tenter la fortune d'un nouveau combat, il se retrancha sur une hauteur inaccessible à la cavalerie ; son arriere-garde eût été défaite dans sa marche, si les Numides ne se fussent occupés à piller le camp qu'il venoit de quitter. *Annibal*, laborieux & toujours occupé dans son loisir, étudia le caractere du nouveau général qu'on venoit de lui opposer. C'étoit le consul Sempronius dont la fougue impétueuse auroit fait un soldat intrépide & qui n'avoit aucun des talens d'un général. Quelques avantages mal disputés augmenterent sa vanité ; & dès qu'il se crut redoutable, il agit sans précaution. Ce fut en irritant son orgueil qu'*Annibal* l'attira dans des embûches qui coûterent cher aux Romains, à la journée de Trebie. Ce fut dans cette occasion qu'il se montra supérieur à lui-même : il fut vainqueur, parce qu'il employa tous les moyens qui assurent les victoires ; habile à choisir son camp & à profiter de tous les avantages du terrein, il dirigea tous les mouvemens de son armée avec le même calme que s'il eût été dans le silence du cabinet. Ses plus brillans succès ne pouvoient que l'affoiblir, & en étendant ses conquêtes, il divisoit ses forces pour contenir les peuples subjugués. Il s'arrêta dans le cours de ses prospérités pour se fortifier par de nouvelles alliances. Ce fut alors qu'il se montra aussi grand politique qu'il étoit habile général ; il usa de la plus grande rigueur envers les Romains prisonniers ; mais généreux envers leurs alliés, il les renvoya comblés de présens pour mieux les détacher de l'amitié de leurs tyrans. Ce fut par cette conduite qu'il se montra bien supérieur à Pyrrhus qui ne fut généreux qu'envers les Romains, & qui ne maltraita que leurs alliés.

Les Gaulois fatigués de nourrir une armée d'étrangers sur leurs terres, murmurent de supporter tout le poids de la guerre. Il est difficile de faire subsister une armée sur les possessions de ses alliés, à qui l'on doit toujours des ménagemens. *Annibal* pour faire cesser d'aussi justes plaintes, tourna ses armes contre la Toscane. Il lui fallut traverser des marais dont les vapeurs meurtrieres lui enleverent beaucoup de soldats ; & comme il donnoit à tous l'exemple de la fatigue & de la patience, il perdit un œil dans cette marche pénible : il choisit son camp dans une plaine vaste & fertile qui pouvoit fournir aux hommes & aux animaux des subsistances abondantes & faciles. Rome lui avoit opposé un général vain & audacieux qui, admirateur de lui-même, se croyoit l'arbitre des événemens. *Annibal* connoissant l'esprit superbe de Flaminius, irrita sa témérité présomptueuse en brûlant à ses yeux les villages des alliés des Romains. Le consul, témoin impatient de tant de ravages, s'abandonna aux saillies de son courage imprudent ; il prit la résolution de combattre, & c'étoit où vouloit le réduire *Annibal* qui n'avoit que l'alternative ou de vaincre ou d'abandonner l'Italie. L'action s'engagea près du lac de Trasimene, & le consul imprudent perdit la bataille avec la vie.

Après la journée de Trasimene, Rome créa un dictateur qui, par caractere & par systême, s'écarta des maximes de ceux qui l'avoient précédé dans le commandement. Avant de se livrer à l'ambition de vaincre, il prit toutes sortes de précautions pour n'être pas vaincu ; il falloit rassurer les soldats épouvantés par trois sanglantes défaites. Il releva leur courage avant de s'exposer à en faire l'expérience : telle fut la conduite du dictateur Quintus Fabius, homme froid & réfléchi qui préféroit l'utile à l'éclat. On lui avoit donné pour général de la cavalerie Marcus Minutius, homme plus violent que courageux, qui mettoit de la hauteur où il falloit de la sagesse, de l'audace où il falloit de la circonspection. Fabius, revêtu d'un titre stérile, gémissoit sur sa patrie qui prostituoit sa confiance à un téméraire qui l'éblouissoit par l'éclat de ses promesses. *Annibal* ne fut pas long-tems sans s'appercevoir de l'opposition de leur caractere ; il présenta plusieurs fois le combat à Fabius qui jamais ne succomba à la tentation de l'accepter. Minutius au contraire regardoit ces défis comme autant d'affronts faits au nom Romain, & il taxoit de lâcheté la circonspection du dictateur.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

Annibal, ingénieux à rendre la réputation de Fabius suspecte, porta le fer & la flamme dans le plus beau pays de l'Italie, & respecta les domaines du dictateur, pour faire soupçonner qu'il étoit d'intelligence avec lui; & tandis qu'il travaille à le décrier, il exalte les talens de Minutius qu'il affecte de craindre. Il engageoit de fréquentes escarmouches, où il laissoit prendre au général de la cavalerie une petite supériorité qui augmentoit sa présomption & son crédit parmi les Romains qui, en effet éblouis par ses succès, partagerent le commandement, & chacun eut son camp séparé. Le sénat fut dirigé dans cette occasion par *Annibal* qui sous sa tente sembloit présider aux délibérations des Romains. Dès que Minutius eut son camp séparé, il crut pouvoir exécuter tout ce qu'il osa concevoir; *Annibal* s'en approcha & sut l'attirer au combat, en paroissant vouloir l'éviter. Minutius y eût péri avec toute son armée, si Fabius qui devoit être son ennemi, n'eût été assez généreux pour le dégager.

Varron, censeur amer de la sage lenteur de Fabius, fut nommé consul pour l'année suivante. C'étoit un homme exercé dans les tumultes populaires, où l'audace & l'inquiétude de l'esprit usurpent la réputation qui n'est due qu'à la sagesse & aux talens. Entraîné par l'agitation de son caractere, il ne savoit rien prévoir, ni rien craindre. On lui avoit donné pour collegue Paul Emile, dont l'intrépidité sage & tranquille étoit dirigée par la prudence. Leurs avis étoient toujours opposés; l'un, impatient & bouillant, cherchoit l'occasion de combattre; l'autre, circonspect sans timidité, attendoit les moyens de vaincre. Comme le commandement étoit alternatif, Varron saisit le jour où l'armée étoit à ses ordres pour engager la célebre bataille de Canne. Le succès mit le comble à la gloire d'*Annibal*. Trente mille Romains expirerent sur le champ de bataille, & dix mille furent faits prisonniers: jamais victoire ne fut plus complette. Ce jour eût été le dernier des Romains, si *Annibal* eût poursuivi ses avantages, en marchant droit à Rome. Maherbal lui promettoit à souper dans le capitole, & le voyant sourd à ses conseils, il lui dit: *les dieux bornés dans leurs dons, vous ont accordé le talent de vaincre, mais ils vous ont refusé celui de profiter de la victoire.*

Un peu plus d'activité eût terminé tous ses travaux, & cette faute est un témoignage que les plus grands génies ont leurs bornes, que la patience s'épuise, & que le courage a des momens de langueur. Les esprits vastes à force de trop voir, se font des difficultés qui les arrêtent dans leur marche. La réputation de Rome la soutint au bord du précipice. Les légions étoient détruites, *Annibal* crut les voir toujours armées. Son imagination lui représente une puissance qui n'est plus. Il réfléchit quand il faut exécuter, & le souvenir des obstacles qu'il a surmontés lui en peint de plus grands à vaincre. Ceux qui entreprennent de le justifier, s'appuient sur la constitution de son armée plus propre à livrer des batailles qu'à former des sieges. Ceux qu'il avoit entrepris jusqu'alors lui avoient mal réussi; & les villes les plus obscures avoient été l'écueil de sa gloire, parce qu'il avoit peu de bonne infanterie, & qu'il manquoit de machines, comme de subsistances réglées. C'eût été exposer son armée à périr devant une ville munie abondamment du nécessaire; & en la perdant il perdoit toute sa considération dans une terre étrangere, où il falloit être le plus fort pour être le plus respecté; ainsi, il lui parut plus prudent de s'établir proche de la mer, d'où il pouvoit recevoir plus commodément le secours de Carthage.

Rome dut encore son salut aux divisions du sénat de Carthage; & lorsqu'*Annibal* demanda de nouveaux secours pour profiter de ses avantages, Hanon plus ennemi de la famille Barcine que des Romains, parla plutôt comme un de leurs alliés, que comme un Carthaginois. *Quoi!* dit-il, *on nous demande encore des troupes & de l'argent! Et que demanderoit-il, s'il avoit été vaincu? Ou c'est un imposteur qui cherche à nous séduire par de fausses nouvelles, ou c'est un avare exacteur qui après s'être enrichi des dépouilles de l'ennemi, veut encore épuiser sa patrie.* Le sénat Romain tint une conduite toute opposée, il ne se dissimula point ses pertes, mais il ne sentit point sa foiblesse: il fut défendu aux femmes de pleurer. Les débris de l'armée vaincue furent envoyés en Sicile pour y cacher la honte de leur défaite, & pour y vieillir dans l'ignominie. Les prisonniers qu'on vouloit rendre pour une modique rançon, ne furent point rachetes, comme étant dégradés du rang de citoyens Romains. On envoya des hommes & des vivres aux alliés, & Rome, pour donner une idée de sa force, refusa le secours que Naples lui offrit. *Annibal*, dont les plus redoutables ennemis étoient dans Carthage, y trouvoit sans cesse des oppositions. Les secours qu'on lui préparoit étoient ou trop lents ou trop foibles, & ne pouvant faire agir son armée avec gloire, il l'en dédommagea en lui faisant goûter les délices de Capoue. De vieux soldats accoutumés à tout souffrir, furent d'autant plus ardens pour les plaisirs, qu'ils les avoient jusqu'alors ignorés. Des hommes austeres à qui l'on offre l'abondance, tombent bientôt dans la débauche. Ceux qui sont familiarisés dès l'enfance avec les voluptés, sont rarement dominés par elles: mais quiconque n'est pas austere par tempéramment, se livre avec plaisir au goût des choses agréables dont il a été privé. Les Carthaginois nageant dans les délices, se dépouillerent de leur rudesse; & ce qui leur avoit paru mâle & généreux, ne leur parut plus qu'une austérité grossiere dont il falloit laisser l'erreur à des peuples sauvages. Ce fut aux délices de Capoue qu'on imputa le relâchement de la discipline, comme si des soldats riches des dépouilles de l'Italie, n'eussent point trouvé par-tout des alimens à leur luxe & à leurs débauches.

Annibal étoit le seul dont les délices de Capoue n'avoient point amolli le courage; mais quand il fallut recommencer les hostilités, il ne trouva que des soldats sans émulation & sans vigueur, également insensibles à la gloire & aux reproches. Les généraux Romains avoient profité de leurs défaites & de ses leçons; mais *Annibal*, quoique mal secondé de Carthage & de son armée, sut se maintenir dans l'Italie, dont les Carthaginois l'arracherent pour les défendre contre Scipion, qui désoloit l'Afrique. Ce général obéit avec la même docilité qu'on auroit pu exiger du dernier des citoyens. Obligé de s'éloigner d'un lieu qui avoit été le théâtre de sa gloire, il vomit mille imprécations contre la faction d'Hannon. Ce ne sont pas les Romains, s'écrioit-il, qui m'ont vaincu; ce sont des citoyens impies qui m'arrachent à la victoire. Transporté de fureur, il fit massacrer un corps d'Italiens qui refusa de le suivre. Pendant le cours de sa navigation, ses yeux resterent fixés sur l'Italie, les larmes arrosoient son visage; il ne pouvoit soutenir l'idée que Rome alloit devenir la dominatrice d'un pays dont il avoit réglé le destin; & il se reprocha mille fois de n'avoir point marché au capitole après la journée de Canne. Dès qu'il fut débarqué en Afrique, les Carthaginois reprirent leur supériorité. Ses succès ne pouvoient être durables; il étoit trop clairvoyant pour espérer de se soutenir parmi un peuple déchiré de factions. Quoiqu'il ne respirât que la guerre, il adopta un systême pacifique; il fit demander à Scipion une entrevue pour traiter de la paix. Ces deux grands capitaines, pénétrés d'une admiration réciproque, se donnerent les

louanges les plus délicates, & ne purent convenir des conditions du traité. Chacun se retira dans son camp pour se disposer au combat. *Annibal*, forcé d'engager une action à la tête d'une multitude sans discipline & sans courage, en présagea les suites funestes. Il combattit, son armée fut vaincue; mais il conserva toute sa gloire. La défaite des soldats mercenaires entraîna la perte de toute l'armée; le corps de réserve, composé de vieux soldats qui avoient servi en Italie, fut inébranlable : la plupart moururent avant d'avoir été vaincus. Ces braves guerriers furent l'éloge du maître qui leur avoit donné des leçons; les Carthaginois, les Romains, & sur-tout Scipion, réunirent leurs voix pour applaudir à sa capacité. La paix fut conclue à des conditions fort humiliantes pour les Carthaginois; mais elle fut bientôt violée par les Romains qui refuserent de rendre les ôtages, sous prétexte qu'*Annibal* étoit toujours à la tête d'une armée. Le sénat de Carthage le destitua du commandement, pour l'élever à la premiere magistrature. Il remplit les devoirs de suffete avec l'intelligence d'un homme qui auroit vieilli dans les fonctions pacifiques. Les finances furent administrées avec un désintéressement qui lui étoit naturel; les impositions furent reparties avec égalité; les abus furent réformés. Quelque temps après Rome envoya des députés qui avoient des ordres secrets de se défaire d'*Annibal*, soupçonné d'intelligence avec Antiochus qui faisoit des préparatifs de guerre contre les Romains. *Annibal* pénétra leur dessein, & le prévint par la fuite. Il fut joindre le monarque de Syrie à Ephese, & il l'eut bientôt associé à ses vengeances; l'assurant que c'étoit aux portes de leur ville que les Romains étoient faciles à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux & dix-sept mille hommes de debarquement, pour faire une descente en Italie. Le sénat envoya Villius en ambassade vers Antiochus; on dit que Scipion lui fut donné pour collegue, & que dans une entrevue qu'il eut à Ephese avec *Annibal*, il lui demanda quel avoit été, selon lui, le plus grand capitaine? C'est Alexandre, répondit le Carthaginois, & Pyrrhus est le second. Interrogé quel étoit celui à qui il assignoit le troisieme rang? A moi, répondit-il avec confiance. Et que feriez-vous donc, lui dit Scipion, si vous m'aviez vaincu? Je me serois, répliqua-t-il, nommé le premier. Cette louange délicate flatta l'amour propre de Scipion.

La guerre fut déclarée. Il tâche de se fortifier de l'alliance de Philippe de Macedoine. Les conseils d'*Annibal* furent écoutés, & ne furent point suivis. On lui donna le commandement d'une flotte qui en vint aux mains avec les Rhodiens; mais il fut mal secondé & trahi par Apollonius qui prit la fuite avec son escadre; il n'eut que la gloire de faire une belle retraite. Antiochus se détermina à la paix, dont une des conditions fut de livrer *Annibal;* mais il eut la dextérité de se soustraire à leur poursuite, & de chercher un asyle à la cour de Prusias, roi de Bithynie qui, le mit à la tête de ses armées. Il l'employa contre Eumenes, roi de Pergame, allié des Romains qui, le voyant prêt à succomber, envoyerent Flaminius à la cour de Prusias pour se plaindre de l'asyle qu'il donnoit à leur ennemi. Ce monarque, violateur de la foi des traités, fit investir sa maison par des satellites; toutes les avenues furent occupées par cette troupe d'assassins. Ce grand homme, qui n'étoit attaché à la vie que par l'espoir de faire éprouver sa haine aux Romains, prévint la honte d'être leur captif, en avalant du poison. Avant d'expirer, il vomit d'horribles imprécations contre ses ennemis, en invoquant les dieux garants & vengeurs des traités, & des droits de l'hospitalité. Tandis qu'il tenoit dans ses mains la coupe empoisonnée, il s'écria : *Délivrons les Romains de l'inquiétude que leur cause un vieillard décrépit, dont il ne peuvent attendre avec patience la mort.*

Telle fut la fin de ce grand homme, qui mourut âgé de soixante-dix ans dans un village de Bithynie, appellé *Lybissa*. On grava sur sa tombe cette inscription : *Ici repose Annibal.* Ce nom seul faisoit naître une plus grande idée, que les panégyriques les plus éloquens. Malgré toutes les couleurs odieuses dont les historiens Romains ont noirci son tableau, ils ont eu assez de pudeur pour respecter ses talens, & lui accorder quelques vertus : voici à-peu-près l'idée que nous en donne Tite-Live. *Annibal*, également né pour tous les emplois, eût été un grand magistrat dans des temps pacifiques, comme il fut un grand capitaine dans un siecle de guerre. L'obéissance n'eut pour lui rien de pénible; & revêtu du commandement, il l'exerca sans orgueil. Tant qu'il fut subordonné à Asdrubal, il fut chargé des entreprises les plus périlleuses. Audacieux sans témérité, c'étoit dans les plus grands dangers qu'il déployoit cette intrépidité tranquille, qui fait tout prévoir & ne rien craindre. Le soldat, qui marchoit sous ses ordres, étoit animé du feu de son courage. Son corps, endurci par le travail, supportoit toutes les fatigues. Les chaleurs les plus brûlantes, les froids les plus rigoureux, ne pouvoient altérer sa vigueur naturelle. Sobre & frugal, il se nourrissoit d'alimens grossiers, & n'en usoit que pour contenter la nature. Ennemi de toutes les voluptés, il résistoit sans efforts à toutes leurs amorces. Il n'avoit point de temps marqué pour dormir, & il ne se reposoit que quand il n'avoit plus rien à faire. Ce n'étoit pas sur le duvet, sur la laine ou la plume qu'il goûtoit le sommeil; la terre lui servoit de lit. Il ne cherchoit point le silence des palais pour dormir, c'étoit dans le tumulte du camp qu'il prenoit son repos; c'étoit-là qu'on le voyoit couché parmi les sentinelles ou dans les corps-de-garde. Simple, & même négligé dans ses vêtemens, il ne se distinguoit que par la magnificence de ses armes & la beauté de ses chevaux.

Le même écrivain ne nous fait pas un portrait aussi avantageux de son cœur. Il le peint cruel jusqu'à la férocité; parjure & toujours prêt à enfreindre les droits les plus sacrés; impie & sacrilege, qui méprisoit les dieux & leurs ministres. On fixe sa mort à l'an 3821 du monde. (*T—N.*)

§ ANNONCIADE, s. f. (*l'ordre militaire de l'*) fut institué en 1355 par Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Verd*, au sentiment de quelques auteurs, entr'autres Guichenon. Ce fut à l'occasion d'une dame qui présenta à ce prince un brasselet de ses cheveux, tressés en lacs-d'amour. De-là il prit le nom de l'ordre du *lac-d'amour.*

La premiere cérémonie de cet ordre fut faite le 22 septembre 1355, jour de la fête de S. Maurice, patron de Savoie.

Le collier étoit composé de lacs-d'amour, sur lesquels étoient entrelacées ces quatre lettres, F. E. R. T. qui signifient *frappez*, *entrez*, *rompez tout.*

D'autres historiens prétendent que l'ordre de l'*Annonciade* n'a point été établi sous le nom d'ordre du *lac-d'amour;* mais qu'Amédée VI, comte de Savoie, l'institua pour honorer les quinze mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge, & aussi en ressouvenir des actions glorieuses de son aïeul Amédée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes de Savoie (actuellement rois de Sardaigne) seroient les grands-maîtres de l'ordre.

Le collier de lacs-d'amour, chargé des lettres F. E. R. T. signifient *fortitudo ejus*, *Rhodum tenuit*, c'est-à-dire, par son courage il a conquis l'île de Rhodes. Cette devise a été mise sur ce collier, en

mémoire de l'action éclatante d'Amédée V, qui fit lever aux Sarrasins le siege de Rhodes en 1310.

Ce fut-là l'époque des armes de la maison de Savoie qui, descendue de la maison de Saxe, en portoit les armes qui sont *fascé d'or & de sable au crancelin de sinople*, & prit alors celles de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit depuis *de Rhodes*, & à présent *de Malte*, qui sont *de gueules à la croix d'argent*.

Amédée VIII, premier duc de Savoie, élu pape sous le nom de *Felix V*, au concile de Bâle, voulut en 1434 que cet ordre fût dorénavant nommé l'*ordre de l'Annonciade*, & fit mettre au bout du collier une Vierge, au lieu de S. Maurice.

Charles III, duc de Savoie, y ajouta en 1518 autant de roses d'or, émaillées de rouge & de blanc, que de lacs-d'amour.

Le grand collier, que les chevaliers portent les jours de fêtes solemnelles, est du poids de deux cens cinquante écus d'or; c'est une chaîne faite de lacs-d'amour, chargée des quatre lettres F. E. R. T. entremêlées de roses; au bas est attachée une médaille, sur laquelle se trouve l'image de la Vierge, & autour sont les paroles de la salutation angélique.

Le petit collier a deux doigts de large, & est du poids de cent écus.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, a établi la chapelle de l'ordre de l'*Annonciade* dans l'hermitage de Camaldoli, sur la montagne de Turin.

Victor-Amédée-Marie, duc de Savoie, roi de Sardaigne, actuellement régnant, est le dix-neuvieme grand-maître de l'ordre de l'*Annonciade*. *Pl. XXV, fig. 48.* (*G. D. L. T.*)

§ ANNUITÉ, (*Algebre.*) *Probléme concernant les annuités.* Soit a une somme prêtée, n le denier auquel est prêtée cette somme, m l'annuité ou la somme constante qu'on rend chaque année, k le nombre des années au bout desquelles la dette est acquittée, il est clair

1°. que la premiere année étant échue & payée, la dette n'est plus que $a(1+n)-m$;

2°. qu'à la fin de la seconde année la dette est $a(1+n)^2-m(1+n)-m$;

3°. Qu'à la fin de la troisieme année la dette est $a(1+n)^3-m(1+n)^2-m(1+n)-m$; & ainsi de suite.

D'où il s'ensuit qu'à la fin de la k^e année, la dette est $a(1+k)^n-m(1+k)^{n-1}-m(1+k)^{n-2}\ldots m$; or cette quantité doit être $=o$, donc $m=a(1+n)^k$ divisé par $(1+n)^{k-1}\ldots+1=a(1+n)^k$ divisé par la somme d'une progression géométrique, dont 1 est le premier terme, k le nombre des termes, & $1+n$ le second terme, ce qui donne $a(1+n)^k$ divisé par $\frac{(1+n)^k-1}{n}=\frac{an(1+n)^k}{(1+n)^k-1}$

Le dénominateur de cette fraction est $kn+n^2\frac{(k-1.k)}{2}+\frac{n^3}{2.3}\times(k.k-1.k-2.)$ &c. & lorsque k est très-petit $kn-\frac{kn^2}{2}+\frac{2.kn^3}{2.3}$ &c. Donc alors la fraction précédente, ou la valeur de m devient $\frac{an(1+n)^k}{k(1-\frac{n^2}{2}+\frac{n^3}{3}\text{ \&c.})}=$ en supposant $k=o$, $\frac{an}{o}=\infty$ ce qui donne une très-fausse valeur de m, puisqu'il est évident que lorsque $k=o$, on a $m=o$.

La solution de cette difficulté, c'est que lorsque k est une fraction, la formule des annuités $a(1+n)^k-m(1+n)^{k-1}\ldots-m$, n'est plus la même que lorsque k est un nombre entier, & devient même très-fautive.

Si on fait le paiement par demi-années, on aura $m=\frac{an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}}-1}$, & si $k=2$, on aura $m=\frac{an(1+n)}{n}$ $=a(1+n)$ qui est la somme qu'on doit payer au bout d'un an; mais on remarquera que deux fois la valeur de m, c'est-à-dire $\frac{2an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}}-1}$, n'est pas $=$ (en faisant $k=1$) à la somme $a(1+n)$. (*O*)

ANNULAIRE, adj. *éclipse annulaire*, (*Astron.*) On appelle ainsi une éclipse de soleil dans laquelle la lune paroissant plus petite que le soleil, n'en couvre que le milieu, ensorte que la lumiere du soleil déborde tout autour de la lune; telle a été l'éclipse du premier avril 1764, qu'on a vue *annulaire*, en Espagne, en France, en Angleterre, comme on le peut voir sur la grande carte qui fut publiée par madame le Paute, à Paris, chez Lattré, graveur. Le diametre de la lune est de 29′ 25″ dans son apogée, & de 33′ 34″ dans son périgée; le diametre du soleil est de 31′ 31″ dans son apogée, & de 32′ 36″ dans son périgée: d'où il est aisé de conclure qu'il doit y avoir un grand nombre d'éclipses où le diametre de la lune ne suffira pas pour couvrir celui du soleil; dans les tables des 59 éclipses visibles à Paris, que M. du Vaucel a données, & qui s'étendent depuis 1769, jusqu'en 1900. Il n'y en a aucune de totale; mais il y en a une *annullaire*, annoncée pour le 8 Octobre 1847. *Mém. présentés à l'académie de Paris, tome V. page 575.* Les éclipses de 1737 & 1748 ont été *annulaires* en Ecosse, & M. le Monnier s'y transporta pour observer celle de 1748, & pour pouvoir mesurer le diametre de la lune, lorsqu'il paroîtroit en entier sur le soleil. Indépendamment des phénomenes optiques, auxquels ces observations donnent lieu, & qu'on peut voir dans l'avertissement de M. Delisle sur l'éclipse de 1748, cette observation a servi à prouver que le diametre de la lune, ne paroît pas plus petit lorsqu'il est sur le soleil, que lorsque la lune est pleine & lumineuse. (*M. DE LA LANDE.*)

§ ANNULAIRES (*ligamens*), *Anatomie.* Il sera bon de démontrer la structure de ces ligamens, que peu d'auteurs ont connue.

Presque tous les muscles longs sont assujettis par des plans de fibres attachées aux os voisins, & dont la direction est à angles droits, avec les fibres de ces muscles. Sans parler des aponévroses qui renferment les muscles droits du bas-ventre, & les grands muscles du fémur, il y a de ces plans ligamenteux dans presque toute l'étendue du corps. Un plan très-reconnoissable regne le long du dos, & se continue d'un dentelé à l'autre: des aponévroses contiennent les muscles de l'omoplate, de l'humérus, les muscles de l'avant-bras, antérieurement & postérieurement, ceux du fémur, du tibia. La partie supérieure de ces aponévroses est mince dans le tibia & dans le bras; il y a des intervalles entre les fibres, on les détruit pour démontrer les chairs qu'elles recouvrent.

Mais dans les passages des tendons sur les os mêmes, la nature a donné plus de force à ces fibres ligamenteuses; elles naissent d'un bord saillant de l'os, & rentrent dans l'autre, & contiennent le tendon, de maniere qu'il ne sauroit abandonner l'os sur lequel il passe, ni quitter la courbure que ce ligament lui prescrit. Alors on appelle ces ligamens *annulaires*, & on les isole en détachant l'aponévrose, dès qu'elle a perdu de sa dureté & de sa force. Les tendons qui passent sous les malléoles du côté interne & du côté externe; les tendons extenseurs du pied & des orteils, qui passent sur le tarse; les extenseurs des doigts & de la main, les fléchisseurs ont de ces armilles; & le long des doigts, les deux fléchisseurs sont enfermés dans des gaînes très-fortes, qui s'amincissent sur les articulations. Ces mêmes ligamens sont enduits d'une humeur glaireuse, & ils renferment

ſouvent de petits pelotons de graiſſe & des glandes articulaires deſtinées à oindre le tendon, & à diminuer le frottement du tendon ſur les os. Ce frottement eſt très-conſidérable, il endurcit les tendons dans l'homme adulte; ſouvent même une partie du tendon y devient calleuſe, cartilagineuſe & oſſeuſe comme dans le tendon du grand peronnier. On y trouve encore de petits ligamens qui attachent le tendon à ſa gaîne. (*H. D. G.*)

§ ANOMALIE VRAIE, (*Aſtron.*) La difficulté de trouver l'*anomalie vraie* d'une planete, a fait chercher aux aſtronomes une méthode indirecte pour renverſer la queſtion; on procede par de fauſſes poſitions; on ſuppoſe que l'*anomalie vraie* ſoit connue, & l'on cherche l'*anomalie* moyenne, qui lui répond. Si cette *anomalie* moyenne ſe trouve la même que celle qui étoit connue, on eſt aſſuré que l'*anomalie vraie* que l'on a ſuppoſée, étoit exacte: ſi l'*anomalie* moyenne ſe trouve différente de celle qui étoit donnée, on fait varier l'*anomalie vraie* que l'on a ſuppoſée, & l'on a bientôt reconnu quelle eſt celle qu'il faut employer pour retrouver l'*anomalie* moyenne qui eſt donnée. L'avantage de cette méthode vient de la facilité avec laquelle on trouve l'*anomalie* moyenne rigoureuſement & exactement, lorſqu'on connoît l'*anomalie vraie*. Voici les deux regles: 1°. la racine quarrée de la diſtance périhélie eſt à la racine quarrée de la diſtance aphélie, comme la tangente de la moitié de l'*anomalie vraie* eſt à la tangente de l'*anomalie* excentrique. 2°. La différence entre l'*anomalie* excentrique & l'*anomalie* moyenne eſt égale au produit de l'excentricité, par le ſinus de l'*anomalie* excentrique. Il eſt néceſſaire, pour cette derniere regle, que l'excentricité ſoit exprimée en ſecondes, ce qui eſt facile en donnant au demi-axe 20264 ſecondes & 8 dixiemes.

Le rayon vecteur, ou la diſtance d'une planete au ſoleil, lorſqu'on connoît l'*anomalie vraie* & l'*anomalie* excentrique, ſe trouve par le moyen de cette proportion: le ſinus de l'*anomalie vraie* eſt au ſinus de l'*anomalie* excentrique, comme la moitié du petit axe eſt au rayon vecteur. Toutes ces regles dépendent de diverſes propriétés des ſections coniques; ce qui nous oblige de renvoyer pour la démonſtration à notre *Aſtronomie, tom. II, art.* 1240. (*M. DE LA LANDE.*)

§ ANOMALISTIQUE, adj. (*Aſtron.*) ſe dit de la révolution d'une planete, par rapport à ſon apſide, ſoit apogée, ſoit aphelie ou du retour au même point de ſon ellipſe. Si les orbites des planetes étoient fixes, & qu'elles répondiſſent toujours aux mêmes étoiles, la révolution *anomaliſtique* ſeroit égale à la révolution ſydérale; mais toutes les planetes ont un mouvement progreſſif dans leurs apſides; ainſi il faut plus de tems pour atteindre l'aphélie qui s'eſt avancé dans l'intervalle, que pour revenir à la même étoile. Par exemple, la révolution tropique du ſoleil, par rapport aux équinoxes eſt de $365^{j}\ 5^{h}\ 48'\ 45''$, l'année ſydérale, ou le retour aux étoiles eſt de $365^{j}\ 6^{h}\ 9'\ 11''$, enfin la révolution *anomaliſtique* eſt de $365^{j}\ 6^{h}\ 15'\ 20''$, parce que l'apogée du ſoleil avance chaque année de $65'' \frac{1}{2}$ par rapport aux équinoxes, & le ſoleil ne peut atteindre ſon apogée qu'après avoir parcouru les $65'' \frac{1}{2}$ de plus que la révolution de l'année qui le ramene aux équinoxes. Pour trouver la durée d'une révolution *anomaliſtique*, on peut faire cette proportion, le mouvement total d'une planete, pendant un ſiecle, moins le mouvement de ſon aphélie, eſt à la durée d'un ſiecle, ou $3155760000''$ comme 360° ſont à la durée de la révolution *anomaliſtique*. (*M. DE LA LANDE.*)

ANONNER, v. n. (*Muſique*) c'eſt déchifrer avec peine & en héſitant, la muſique que l'on a ſous les yeux. (*S.*)

ANSJELI, ſ. m. (*Hiſt. nat. Bot.*) grand arbre du Malabar, dont Van-Rheede a fait graver une bonne figure, mais incomplette, dans ſon *Hortus Malabaricus, vol. III. pag* 25, *pl. XXXII.* Les Brames l'appellent *pata ponouſſou*; les Portugais, *angeli*; les Hollandois, *anjeli*; Zanoni, *angelina arbor.*

Cet arbre croît par-tout dans les terres ſablonneuſes & pierreuſes du Malabar, ſur-tout dans les forêts de Kalicolan, où il porte du fruit pendant plus de cent ans, tous les ans vers le mois de décembre.

Sa racine eſt épaiſſe, blanche, fibreuſe, couverte d'une écorce épaiſſe blanche, à peau rougeâtre & écailleuſe.

Il s'éleve juſqu'à la hauteur de 110 à 120 pieds, ayant une cime arrondie en pomme, formée de branches épaiſſes, cylindriques, brunes, velues, rudes, comme noueuſes, portées ſur un tronc droit, de 78 à 80 pieds de longueur, ſur 12 à 16 pieds de diametre, dont le bois eſt ſolide, très-dur, roux au centre, à aubier blanc, recouvert d'une écorce blanche au dedans, cendrée, rude & comme écailleuſe au dehors.

Les jeunes branches portent ſeules des branches qui y ſont diſpoſées alternativement & circulairement, aſſez ſerrées, diſtantes d'un pouce au plus les unes des autres. Dans les jeunes pieds, ces feuilles ſont découpées ou fendues en trois lobes, comme dans le jaca ou le ſaſſafras; mais lorſque l'arbre eſt fait, elles ſont de forme elliptique, obtuſes, comme arrondies, comparables à celles du figuier de Bengale, longues de 7 à 8 pouces, de moitié moins larges, épaiſſes, verd noires deſſus, plus claires deſſous, couvertes de poils épais, rudes, courts, en crochets qui s'attachent aux mains, relevées d'une côte longitudinale à 10 ou 12 nervures de chaque côté en deſſous, & portées ſur un pédicule cylindrique aſſez court. Avant leur développement, elles ſont roulées en demi-cylindre, & enveloppées par une ſtipule très-ample, très-velue, d'un verd brun, qui eſt oppoſée à leur pédicule, comme dans le ricin & le figuier, en embraſſant tout le tour de la branche qu'elle quitte en s'ouvrant, & ſur laquelle elle laiſſe un ſillon circulaire qui lui donne ſa rudeſſe.

Les fleurs mâles ſont ſéparées des femelles ſur la même branche, de maniere que les femelles ſortent ſolitairement de l'aiſſelle de chacune des feuilles inférieures, ſous la forme d'une tête ovoïde, longue d'un pouce, une fois moins large, toute hériſſée de petites pointes vertes, portées ſur un péduncule cylindrique, velu, brun, ſans aucune apparence de fleurs, à moins qu'on ne ſoupçonne les petites pointes vertes d'être les extrémités des feuilles du calice, ou de la corolle qui environneroient pluſieurs ovaires dont chaque tête ſeroit formée. Les fleurs mâles ſortent auſſi ſolitairement de l'aiſſelle de chacune des feuilles ſupérieures, raſſemblées au nombre de 400 ou 500, ſous la forme d'un chaton verd extérieurement, blanc au dedans; cylindrique, velu, long de 7 à 8 pouces, comme les feuilles, de la groſſeur du doigt, porté ſur un péduncule quatre fois plus court que lui, hériſſé de poils bruns.

Chaque tête de fleur femelle ne change point de forme en grandiſſant; elle devient ſeulement un fruit ovoïde, long de 4 à 5 pouces, de moitié moins large, parfaitement ſemblable à celui du jaka, c'eſt-à-dire, ſemblable à une écorce épaiſſe, couverte de cinq à ſix mille pointes coniques, d'abord vertes, enſuite jaunâtres, comme dans le ſtrammium. Cette écorce ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorſqu'on la coupe en travers, on voit qu'elle a trois ou quatre lignes d'épaiſſeur, & qu'elle contient environ 40 à 50 capſules charnues, épaiſſes, ovoïdes,

longues d'un pouce, de moitié moins larges, jaunâtres, disposées sur huit rangs circulaires, autour d'un axe central, charnu, blanc, en colonne de six à sept lignes de diametre, qui semble être le prolongement du péduncule de la fleur. Chaque capsule charnue contient un pepin ou noyau cartilagineux, blanc, très-mince, transparent, ovoïde, pointu par un bout long de six lignes, moins large de moitié, à trois angles sillonnés, qui contient une amande pleine, solide, blanche de lait, recouverte d'une pellicule brune.

Qualités. Toutes les parties de l'*ansjeli* coupées rendent un suc laiteux : ses racines répandent une odeur désagréable, au lieu que les enveloppes ou capsules charnues de ses graines, en rendent une fort gracieuse. Son écorce & ses feuilles ont une saveur austere. Les enveloppes charnues de ses graines ont une saveur aigrelette, mais douce & vineuse, & ses amandes ont le goût de la châtaigne.

Usages. Les amandes de cet arbre, & leurs enveloppes charnues sont recherchées, & se mangent comme celle du jaka, mais lorsqu'on les mange en trop grande quantité, ou trop avidement, sans les mâcher suffisamment, elles procurent une diarrhée que l'on appaise facilement en buvant la décoction de ses racines & de son écorce, dont la vertu est très-astringente.

Ses feuilles amorties sur le feu, ou par la chaleur du soleil, s'appliquent avec succès sur les membres roidis, auxquels elles rendent leur premiere souplesse. Ces mêmes feuilles pulvérisées & réduites en onguent blanc avec un peu de camphre & de poudre de la racine de curcuma, s'appliquent en topique pour arrêter le flux immodéré des hémorroïdes ; elles dissipent aussi les bubons vénériens, les hydroceles & l'enflure des testicules, soit qu'elle soit occasionnée par contusion, ou qu'elle soit due à quelqu'autre cause. L'huile tirée de ses amandes par expression & au moyen du feu, prise intérieurement, ou appliquée extérieurement, aide à la fermentation des alimens dans le ventricule, & excite l'appétit. On y fait frire soit de l'ail cuit & pilé, soit du lait caillé, pour l'appliquer en cataplasme sur les hémorroïdes, dont elle calme souverainement les douleurs.

Son bois sert dans nombre d'ouvrages de menuiserie ; on en fait de grandes planches, pour des coffres & pour les vaisseaux. C'est de son tronc creusé que les Indiens font ces longues pirogues appellées *manjous* & *touas*, dont quelques-unes ont jusqu'à 80 pieds de longueur, sur 9 pieds de largeur ; mais ce bois, quoique dur, est sujet aux vers & à la pourriture, sur-tout dans les eaux douces des rivieres. Lorsque les chatons des fleurs mâles sont secs, les enfans les allument pour s'éclairer en guise de chandelles.

Remarques. Il n'est pas douteux que l'*ansjeli* ne soit une espece de jaka, & par sa structure semblable & par l'usage que l'on fait de ses fruits. Il ne faut pas le confondre, comme ont fait quelques modernes, avec le laurier de Bourbon, ni avec l'angelin du Brésil que Pison appelle *angelina ;* ce sont des plantes absolument différentes. (*M. ADANSON.*)

ANSJELI-MARAVARA, s. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante parasite du Malabar, très-bien gravée dans presque tous ses détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. XII. pag. 1. planche I.* Son nom exprime très-bien sa nature ; car les Malabares appellent du nom général *maravara* toutes les plantes parasites, ou qui croissent sur les arbres, parce que *maram* en leur langage, signifie un arbre, & *vara* du mal, comme qui diroit maladie ou mal des arbres, ces plantes les faisant ordinairement mourir : ils ajoutent de plus à ce nom général celui de l'arbre sur lequel croissent ordinairement ces parasites ; c'est ainsi que celle-ci croissant sur l'ansjeli s'appelle *ansjeli-maravara*, c'est-à-dire, la peste de l'arbre ansjeli. Le nom Brame *ponossou-keli*, repond très-bien à celui des Malabares, car keli est le nom général de ces plantes parasites qui ne sont pas susceptibles d'être semées, ni transplantées ni cultivées sur la terre, mais qui ne peuvent croître que sur l'écorce des arbres dont ils tirent les sucs nourriciers, & ponossou est le nom de l'ansjeli. M. Linné l'appelle *epidendrum retusum*, *foliis radicalibus linearibus*, *apice bifariam retusis*, *floribus racemosis maculatis*, dans la derniere édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *pag. 396. n° 3.*

Cette plante s'éleve à la hauteur de deux pieds & demi à trois pieds. Sa racine consiste en huit à dix fibres blanches cylindriques, longue de quatre à six pouces, de trois à cinq lignes de diametre, ligneuses, dures, ondées, tortueuses, peu ramifiées ; mais couvertes & comme velues par une quantité de petites fibres par lesquelles elles s'attachent & s'insinuent dans l'écorce des arbres. Du milieu de ces racines sort un faisceau de 10 à 12 feuilles alternes, mais écartées des deux côtés en éventail, longues de six à neuf pouces, huit à dix fois moins larges, charnues, très-épaisses, roides, lisses, convexes en-dessous, creusées en-dessus de deux demi-canaux sans aucune veine ni nervure, tronquées à leur extrémité, comme si elles avoient été coupées, de sorte que leur largeur est à peu-près égale partout, & formant par leur partie inférieure un gaîne entiere autour de la tige qui, après leur chûte, paroît comme un cylindre de deux pouces au plus de longueur sur six lignes de diametre, de substance, non pas ligneuse, mais charnue très-ferme, visqueuse, soutenue par nombre de fibres ligneuses, verte, lisse & annelée au-dehors.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi verd, charnu, visqueux, deux à trois fois plus long qu'elles, couvert d'un bout à l'autre d'une centaine de fleurs qui restent long-temps en boutons ovoïdes blanchâtres, taillés en forme de rein. Lorsqu'elles sont épanouies, elles forment une étoile d'un bon pouce de diametre porté sur un péduncule de même longueur. Elles consistent chacune en six feuilles épaisses, roides, elliptiques, blanches, mouchetées de rouge & de bleu livide, dont la sixieme forme une espece de bénitier, de bourse ou de creuset pendant en bas, bleu rougeâtre extérieurement & blanc au-dedans, avec des taches rouges & bleuâtres sur ses bords. Au centre de la fleur, à l'opposé de cette sixieme feuille en bourse, s'éleve le style du pistil : il est verd, taché de rouge & de bleu comme la fleur, & imite en quelque sorte la tête d'un pigeon qui seroit courbé vers la bourse. Sous cette courbure est creusé le stigmate en forme de cuilleron plein d'une matiere mielleuse, & ce qui forme la tête est le filet de l'étamine qui se termine en une espece de crête blanche aux deux côtés de laquelle les deux loges de l'anthere représentent les yeux.

Au-dessous de la fleur est l'ovaire, d'abord très-mince & peu distinct du péduncule ; mais par la suite il devient une capsule ovoïde, obtuse, longue d'un pouce & demi, une fois moins large, lisse, luisante, verte d'abord, ensuite rousse & brune, à neuf côtes & trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice. Cette capsule est une écorce épaisse, blanche au-dedans avec des lignes rouges, à une loge remplie par trois especes de placenta blancs, comme cotonneux ou laineux, attachés aux trois angles qui restent comme autant de côtes pendant que les trois panneaux intermédiaires tombent. C'est dans cette laine que sont attachées les graines semblables à une poussiere fine formée de petites

petites lentilles roussâtres bordées d'une membrane.

Qualités. L'*ansjeli-maravara* n'a qu'une odeur de mousse & une saveur aqueuse dans toutes ses parties; ses fleurs seules répandent une odeur très-gracieuse. Il est vivace, & fleurit deux fois l'an, savoir au commencement & à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire, en avril & en octobre. Ses fleurs durent plusieurs mois, & les épis qu'on en sépare pour les conserver dans les appartemens en plongeant leur queue dans l'eau, durent un mois sans se sécher.

Usages. Les Indiens ne font aucun usage de ses fleurs, pas même pour orner leurs temples, ou pour s'en parer, regardant cette plante comme un monstre qui s'exile lui-même de la terre. Néanmoins ils s'en servent dans plusieurs maladies. Ils la font cuire avec le beurre & le petit lait, pour guérir les tiraillemens de nerfs & toutes les convulsions spasmodiques des enfans. Sa poudre se boit dans l'eau de sucre pour fortifier le cerveau & dissiper les vertiges & les migraines qui annoncent les fievres dont elles sont les avant-coureurs. La lessive de ses cendres se boit encore pour les palpitations de cœur. Ses feuilles pilées s'appliquent en cataplasme sur le nombril pour procurer les regles, les urines, & faire sortir le gravier des reins de ceux qui sont attaqués de la gravelle. Sa racine pilée & cuite avec le miel se donne dans l'asthme & la phtysie. Le suc visqueux exprimé de ses feuilles & de ses tiges, s'applique sur les tempes & sur les arteres des mains pour appaiser l'ardeur de la fiévre.

Remarques. L'*ansjeli-maravara* n'est donc pas une espece de vanille, comme l'a pensé M. Linné qui l'appelle *epidendrum retusum;* il approche bien autrement du *calceolus* ou sabot, dont il seroit une espece si ses feuilles, au lieu d'être radicales & disposées en éventail, étoient disposées circulairement le long d'une tige. (*M.* ADANSON.)

*§ ANTEDONE, (*Géogr.*) Ortelius & d'autres savans géographes pensent qu'*Antedone* est *Talandi* même. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTÉOCCUPATION, (*Eloquence.*) figure de rhétorique, qui consiste à s'exprimer de maniere que la personne qu'on instruit de quelque fait, paroisse en être déja convaincue. Cette maniere de s'exprimer séduit souvent sans qu'on s'en apperçoive. Le poëte Sanlecque s'en sert ainsi, en parlant d'un hypocrite:

Il paroît si dévot, que même d'assez près,
Quelquefois on l'a pris pour l'abbé Desmarets.
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la Trappe;
Il n'est point de Joli que ce fourbe n'attrape.
» Tu sais bien cependant qu'il est plein de fierté,
» Jaloux, vindicatif, malin, traître, entêté... (+)

ANTEQUERA, (*Géogr.*) ville d'Espagne au royaume de Grenade, à douze lieues nord de Malaga, & à vingt-une ouest de Grenade. Elle est divisée en deux villes, dont l'une est appellée *la haute*, & l'autre *la basse*. La premiere est sur une colline, avec un château fortifié, & n'est presque occupée que par la noblesse. La seconde est dans une plaine très-fertile, arrosée d'un grand nombre de ruisseaux. Les rues & les maisons y sont très-propres; ce qui est fort rare en Espagne. On trouve dans la montagne, au pied de laquelle cette ville est sise, une grande quantité de sel, qui se cuit de lui-même par l'ardeur du soleil. Il y a aussi des carrieres de plâtre; & à deux lieues de la ville est une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guérissent de la gravelle. *Long.* 13, 45. *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

*§ ANTEROSTA & POSTROSTA, (*Mythol.*) *lisez* ANTEVERTA *ou* ANTEVORTA, & POSTVERTA *ou* POSTVORTA. La premiere de ces déesses, appellée aussi *Porrima*, *Prosa*, *Prorsa*, savoit le passé, & les Romains l'invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja ressentis. La seconde prédisoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux qui pouvoient leur arriver: on l'invoquoit aussi pour les accouchemens. *Lettres sur l'Encyclop.*

ANTHEE, (*Myth.*) roi de Lybie, que la fable fait fils de la terre, & à qui elle donne soixante-quatre coudées de hauteur, arretoit tous les passans dans les sables de la Libye, où il se mettoit en embuscade: il les contraignoit de lutter contre lui, & les étouffoit tous du seul poids de sa vaste corpulence. Il provoqua Hercule à la lutte: Hercule accepta le défi, & le jetta trois fois à terre à demi mort; mais dès qu'*Anthée* touchoit la terre sa mere, il reprenoit ses forces, & devenoit plus furieux que devant. Hercule s'en étant apperçu, & l'ayant saisi de nouveau, le serra si fortement en l'air, & le tint si long-temps en cette posture, qu'il expira. Cet *Anthée* étoit un marchand établi dans la Libye, qui étoit si puissant, qu'il n'étoit pas possible de l'y forcer. Hercule l'attira adroitement sur mer, & lui ayant coupé les passages de la terre, où il alloit se rafraîchir & reprendre des troupes, il le fit périr. Cet *Anthée* avoit bâti la ville de Tingi, sur le détroit de Gibraltar, où il fut enterré. On dit que Sertorius fit ouvrir le tombeau de ce géant, & qu'on y trouva des ossemens d'une grandeur extraordinaire. (+)

ANTHELMINTIQUES, (*Mat. méd.*) On donne ce nom aux remedes qu'on emploie dans les maladies vermineuses, ou contre les vers de différente espece qui viennent dans le corps humain, & principalement contre les vers des premieres voies. Ils sont internes ou externes; les remedes internes sont les plantes ameres, acres ou aromatiques, l'aloës, les gommes résines en général, les balsamiques, les préparations mercurielles, les différens sels, les esprits volatils, *&c.* Les externes sont des cataplasmes faits avec la plupart de ces substances, des linimens, des embrocations, *&c.* *Anthelmintique*, de ἀντὶ, *contre*, & ἕλμινς, *ver. Voyez* VERS (*Méd. & Patholog.*) *Dict. rais. des Sc. &c.* (*M.* LA FOSSE.)

ANTHEMIUS, (*Hist. de l'empire d'Occid.*) empereur Romain, applanit par ses vertus tous les obstacles qu'une naissance obscure opposoit à son élévation. Après que Sévere eut été empoisonné, il y eut un interregne de deux ans dans l'empire d'occident. Ricimer, qui s'étoit souillé du sang de son maître pour envahir son héritage, fut pendant cet intervale revêtu de tout le pouvoir, sans oser prendre le titre d'empereur. L'horreur de son crime l'avoit rendu odieux, & l'avoit écarté du but où il vouloit arriver. Il pressentit qu'il seroit un jour forcé d'abdiquer un pouvoir usurpé; il aima mieux se faire un mérite d'une abdication volontaire, que de s'exposer à une dégradation ignominieuse; mais il voulut que le maître qu'il alloit se donner, lui fût redevable de son élévation. *Anthemius*, qui n'avoit d'autre titre que ses vertus pour parvenir à l'empire, fut celui sur lequel il jetta les yeux. Il étoit déja élevé à la dignité de patricien; il n'avoit que des parens obscurs, & comme il étoit sans intrigues, Ricimer espérant de commander sous son nom, convint avec Léon, empereur de Constantinople, de le revêtir de la pourpre. Ce fut ainsi qu'*Anthemius*, sans ambition, fut proclamé empereur d'occident. On ne pouvoit élever au trône personne plus capable de faire sortir l'état de la confusion où il étoit plongé. Les loix étoient sans force & sans vigueur; les provinces étoient gouvernées par des tyrans qui, sous le nom des empereurs, épuisoient les peuples par leurs exactions & les humilioient par leur orgueil. *Anthemius*, consommé dans les affaires, eût gouverné avec gloire dans des circonstances moins orageuses; mais il étoit né dans un siecle où il falloit plus de roideur.

dans le caractere que de droiture dans le cœur. Sidonius, qui nous a transmis l'éloge de ses vertus & de ses talens, nous apprend qu'il aimoit à récompenser les gens de probité, & que les plus vertueux citoyens étoient toujours préférés dans la distribution des dignités ; mais trop mou & trop indulgent, il manquoit de cette fermeté imposante qui fait rentrer dans le néant les perturbateurs du bien public. Comme il étoit Grec d'origine, ses penchans le décidoient pour celui qui en occupoit l'empire, d'autant plus qu'il lui étoit redevable de sa fortune. Il lui prêta ses troupes contre les Vandales d'Afrique. Le succès de cette guerre fut malheureux, l'armée Romaine fut taillée en piece ; Marcellinus qui la commandoit fut puni de sa défaite par ses propres soldats qui l'assassinerent. Ceux qui survécurent à ce désastre remonterent sur leurs vaisseaux, & laisserent les Vandales paisibles possesseurs de l'Afrique. *Anthemius* eut une nouvelle guerre à soutenir contre les Visigots qui ambitionnoient l'empire absolu des Gaules. Ricimer, qui avoit épousé sa fille, eut la perfidie de faire soulever l'armée qui aimoit mieux obéir à un ambitieux qui prodiguoit les récompenses, qu'à un prince citoyen, qui n'étoit économe que pour ménager les biens de ses sujets. *Anthemius*, dévoré de chagrins, mourut l'an 472, après avoir régné huit ans. (*T—N.*)

*§ ANTHOLOGE. Dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, au lieu d'*Antoine Arcadius*, lisez *Antoine Arcudius ;* & au lieu de *M. Simon, Supplément aux cérémonies des Grecs*, lisez *M. Simon, Supplément aux cérémonies des Juifs. Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTHYLLE, (*Botanique.*) en latin *anthillis*, en anglois *ladies finger.*

Caractere générique.

La fleur est papillonnacée ; elle a un long pavillon, qui se plie & se renverse par-delà le calice ; la nacelle est courte, comprimée, & de la même longueur que les deux ailes ; au centre est situé un embryon alongé, qui devient ensuite une petite silique arrondie, renfermée dans le calice : elle contient une ou deux semences.

Especes.

1. *Anthylle*, arbrisseau à feuilles conjuguées & égales, à fleurs rassemblées en bouquets.

Anthillis fruticosa, foliis pinnatis, æqualibus, floribus capitatis, Hort. Cliff. 371.

Jupiter's beard or silver bush. C'est la barbe de Jupiter argenté.

2. *Anthylle*, arbrisseau à feuilles ternées inégales, à fleurs latérales pourvues de calices velus.

Anthillis fruticosa, foliis ternatis inæqualibus, calycibus lanatis lateralibus. Linn. *sp. pl. 720.*

Stoary cytisus with a longer middle leaf.

3. *Anthylle* ligneuse, épineuse, à feuilles simples.

Anthillis fruticosa, spinosa, foliis simplicibus. Linn. *sp. pl. 720.*

Prickly broom with duckmeat leaves and bluish purple flowers.

4. *Anthylle* herbacée, à quatre feuilles conjuguées & à fleurs latérales.

Anthillis herbacea, foliis quaterno-pinnatis, floribus lateralibus, Hort. Upsal. 221.

Five leav'd woundwort.

5. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à fleurs rassemblées en deux bouquets.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulo duplicato. Linn. *sp. pl. 719.*

Low woundwort with a scarlet flower.

6. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, à folioles inégales, à fleurs rassemblées en un seul bouquet.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, foliolis inæqualibus, floribus capitatis simplicibus. Mill.

Rustick woundwort. Ladies finger.

7. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées égales, à bouquet terminal.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, æqualibus, capitulo terminali. Linn. *sp. pl.*

Purple milck vetch.

8. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées inégales, à bouquets solitaires.

Anthillis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulis solitariis. Linn. *sp. pl. 719.*

Herbaceous woundwort.

La premiere espece s'appelle aussi, *barba Jovis pulchrè lucens*, à cause du duvet argenté qui couvre ses feuilles & qui rend cet arbrisseau très-singulier, mais néanmoins fort agréable : elle s'éleve à dix ou douze pieds ; ses fleurs rassemblées en bouquets ou en têtes, sont d'un jaune éclatant, & naissent à l'extrêmité des branches. Elle se multiplie de boutures & de graines. Les boutures se font pendant tout l'été, & demandent d'être ombragées & arrosées convenablement. La graine se seme en automne dans des caisses qui doivent passer l'hiver sous des chassis à vitrage, & qu'on enterrera au printems dans une couche tempérée ; lorsque les arbustes seront assez forts, on les transplantera chacun dans un petit pot, & on les traitera comme les plantes de serre : on peut risquer d'en planter deux ou trois pieds contre un mur exposé au midi, ils pourront y subsister quelque tems.

La deuxieme espece donne des fleurs blanches ; c'est un petit arbrisseau qui n'atteint guere qu'à deux pieds : elle veut être traitée & multipliée de même que l'espece précédente.

L'*anthylle n° 3*, nous vient de l'Espagne & du Portugal, & ressemble au genêt ; elle parvient à la hauteur de neuf ou dix pieds ; ses feuilles sont rondes & solitaires : elle peut à l'air libre braver les hivers doux : on ne la multiplie que par la semence.

L'espece *n° 4*, est du nombre des plantes annuelles : on en connoît la culture.

La cinquieme espece croît en Espagne & en Portugal, dans le pays de Galles & l'île de Man : c'est une plante biennale.

Le *n° 6* vient naturellement dans les terres mêlées de cailloux, & se cultive rarement dans les jardins.

La septieme est une plante vivace, à branches traînantes ; elle pousse, à l'extrêmité des rameaux, des bouquets de fleurs purpurines : elle habite les montagnes d'Italie & du midi de la France : elle se multiplie de graines qui, pour bien faire, doivent être semées en automne. Lorsque ces *anthylles* sont une fois placées dans le lieu de leur destination, elles n'exigent plus aucuns soins particuliers.

La huitieme espece ressemble à la sixieme, mais ses feuilles sont velues, & les fleurs naissent sur le côté des branches : elle se reproduit par ses semences comme la précédente. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ANTI-APHRODISIAQUES, (*Mat. méd.*) sont les médicamens qu'on croit avoir la propriété d'énerver l'action des aphrodisiaques, *voyez* APHRODISIAQUES, *Supplément*, ou même de diminuer l'appétit vénérien. Il n'est pas clair que les substances regardées vulgairement comme telles, le soient avec fondement ; le nimphea, les semences froides, le nitre, le camphre, paroissent infiniment au-dessous des purgations réitérées & des hypnotiques. Leur effet est d'ailleurs relatif à tant de circonstances & leur activité si foible, que le préjugé paroît la principale source de leur réputation. (*M.* LA FOSSE.)

ANTI-ARTHRITIQUES. *Voyez* GOUTTE, *Dict. rais. des Sciences, &c.*

ANTI-CACOCHYMIQUES, (*Mat. méd.*) c'est le nom qu'on donne aux remedes dont on se sert

pour combattre les différentes especes de cacochymie ou de dégénération des humeurs. Le langage théorique des écoles si souvent répété, est devenu un jargon nécessaire dans la pratique de la médecine. Le peuple s'est accoutumé à entendre parler des acrimonies, des humeurs acides on alkalescentes. Ces expressions si vuides de sens & de vérité, rendues respectables par le tems & par l'habitude, ont fait croire qu'il n'y avoit rien de plus incontestable que les idées qu'elles rappelloient, & comme un premier pas en entraîne un second, on a subtilisé sur les anciennes distinctions, on les a multipliées au point de ne plus s'entendre. Il a fallu imaginer aussi des remedes contre tant de causes de maux; rien de plus facile, la cause étant bien connue, que de lui opposer un remede approprié. La cacochymie salée, âcre, est corrigée par les mucilagineux, les adoucissans; la cacochymie bilieuse par les absorbans, les délayans; la cacochymie acide par les absorbans, les alkalins. La cacochymie musqueuse, par les résolutifs; la cacochymie putride ou vappide par les acides, les balsamiques, *&c. Voy.* CACOCHYMIE *Dict. des Scien.* &c. (*Art. de M.* LA FOSSE *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*)

ANTI-CANCEREUX, *Voyez* CANCER, *Diction. des Sciences*, &c.

* ANTICASIUS, (*Géogr.*) montagne de Syrie. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Seleucie.

C'est ainsi qu'il faut rectifier l'article ANTICAUCASE du *Dict. des Sciences*, &c. car Strabon n'a point parlé de l'Anticaucase. *Lettres sur l'Encyclopéd.*

ANTICIPATION, (*Musiq.*) comme en rhétorique, on appelle *anticipation* lorsqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire; de même en musique on appelle *anticipation* lorsque le compositeur fait entendre une note ou un accord avant le tems.

L'*anticipation* est de plusieurs sortes.

1°. L'*anticipation de la note*, lorsqu'on fait entendre une note plutôt qu'on ne le devroit suivant l'harmonie, ce qui dépend uniquement du compositeur; bien entendu pourtant que l'*anticipation* se fasse diatoniquement & non par saut: lorsque la note anticipée fait consonance, on peut, à mon avis, faire l'*anticipation* diatoniquement ou par saut à volonté. L'*anticipation* de la note se pratique dans le dessus & dans la basse. *Voyez planche II. de Musique, fig. 3, Suppl. & pl. III, fig. 1.*

2°. L'*anticipation de l'accord*, lorsque dans l'accompagnement on frappe un accord sur la pause ou sur la note qui précede celle qui porte l'accord au lieu de le frapper sur la note même. L'*anticipation de l'accord* sur une note a lieu lorsque la basse-continue est figurée ou lorsqu'elle a des notes syncopées. *Voyez planche III. de Musique, figure 2 & 3, Supplément.* Les *anticipations* sur la pause, *fig. 2*, sont trop visibles pour être indiquées. Quant à celles sur la note, l'accord de *fa* est anticipé sur le *mi* de la *fig. 3*, lettre *a*; celui de *sol* l'est sur *fa* en *b*; celui de *re*, l'est sur *mi* en *e*, *&c.*

3°. Quelques musiciens appellent *anticipation de transition*, ce que nous rangeons parmi les ellipses. *Voyez* ELLIPSE, (*Musiq.*) *Suppl. n°. 1 & 2.*

4°. Enfin, il y a l'*anticipation du sauvement des dissonnances*, c'est-à-dire, que le ton sur lequel la dissonnance se doit sauver, se trouve dans une partie en même tems que la dissonnance est dans une autre, & reste pendant que la dissonnance descend pour se sauver.

On ne pratique guere l'*anticipation* du sauvement de la dissonnance que sur les accords de neuvieme & sur leurs dérivés, & on y observe les précautions suivantes.

1°. La note ou ton même sur lequel doit se sauver la dissonnance, doit toujours rester vuide, & l'*anticipation* doit être dans une autre partie instrumentale, ou dans une autre octave: par exemple dans l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, *fig. 4, planc. III. de Musique, Supplément*, l'*ut* du dessus sur lequel se sauve la dissonnance *re* ne se frappe qu'après le *re*, & c'est l'*ut* à l'octave au-dessous qui a fait l'*anticipation*. Lorsque l'on pratique l'*anticipation* dans deux parties instrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même sur laquelle se sauve la dissonnance, parce que la partie dissonnante peut toujours descendre sur la note qui forme le sauvement, mais jamais cela ne peut avoir lieu sur le clavecin ou l'orgue.

2°. Les meilleures *anticipations* se font sur les dissonnances qui se sauvent en descendant d'un ton; celles qui descendent d'un semi-ton majeur, sont moins supportables, parce que dans ce cas la dissonnance & la note anticipée font entr'elles une neuvieme mineure qui, par sa nature, dissonne plus que la majeure. Enfin si la dissonnance se sauve sur un dieze ou béquarre accidentel, l'*anticipation* du sauvement est impraticable, non-seulement à cause de la neuvieme mineure qui a lieu, comme dans le cas précédent, mais encore parce qu'il est défendu de doubler les diezes ou béquarres accidentels. Une raison encore plus forte & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'est qu'on donneroit une impression trop profonde d'un mode relatif, & qu'il faut toujours que le mode principal regne; on pourroit donc se servir de cette derniere *anticipation*, pour une expression dure & pour passer en même tems dans un autre mode sans revenir ensuite dans celui qu'on a quitté.

3°. Enfin toutes les *anticipations* du sauvement de la dissonnance dérivant des accords de neuvieme, il faut y observer les mêmes précautions que dans les accords de neuvieme: par exemple la basse-continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvieme. *Voyez* NEUVIEME, (*Musiq.*) *Dict. des Sciences*, &c. de même on doit arriver en montant à toute note de basse-continue sur laquelle on veut pratiquer une *anticipation*, &c.

Les accords de neuvieme sur lesquels on se sert de l'*anticipation*, sont ordinairement: 1°. l'accord de neuvieme, quinte & tierce. 2°. Celui de neuvieme, sixte & tierce. 3°. Celui de neuvieme & petite sixte majeure. 4°. L'accord de neuvieme, septieme & tierce.

De l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, quinte & tierce, on tire par le renversement: 1°. celui de la septieme en mettant la tierce au grave. 2°. L'*anticipation* du sauvement de la quinte traitée comme dissonnance (*Voy.* QUINTE, (*Musiq.*) *Suppl.*) en mettant la quinte au grave. *Voyez fig. 5 & 6, pl. III. de Musiq. Supplément.*

De l'anticipation du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, sixte & tierce, on ne peut tirer que l'*anticipation* du sauvement de la quarte dans l'accord de quinte & quarte ou douzieme. *Voyez fig. 1 & 2, pl. IV. de Musiq. Supplément.*

De celle du sauvement de la neuvieme, accompagnée de l'accord de petite sixte, on obtient, en mettant la quarte au grave, l'*anticipation* du sauvement de la sixte dans l'accord de septieme & sixte. *Voyez fig. 3 & 4, pl. IV. de Musiq. Supplément.*

Enfin l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme accompagnée de septieme & tierce nous fournit celle du sauvement de la tierce traitée comme dissonnance dans l'accord de petite sixte majeure, en portant la septieme au grave. *Voyez fig. 5 & 6, planche IV. de Musique, Supplément.*

Il est à remarquer que dans le renversement de

cette derniere *anticipation* il se trouve un *la* faisant la sixte de la basse *ut*, & un *sol* faisant la sixte de la basse *si*, qui ne se trouvent point dans les accords primitifs; ce qui provient de ce que ce *la* & ce *sol* appartiennent réellement aux accords primitifs, mais qu'on a été obligé de les retrancher dans le renversement pour éviter les quintes de suite, car cette modulation revient au fond à celle qui est marquée *fig. 10, planche IV. de Musique, dans ce Supplément.* (*F. D. C.*)

ANTICIPER, v. n. (*Musique.*) c'est faire ou pratiquer une anticipation. (*F. D. C.*)

ANTIDYSSENTERIQUES, s. m. pl. (*Médecine.*) remede contre la dyssenterie: tels sont l'ipecacuanha, la rhubarbe, le rapontic, le corail préparé, le succin, le bol d'Arménie, la terre sigillée, la terre douce de vitriol, le riz, la gelée de corne de cerf, la teinture de roses de Provins, la grande consoude, la conserve de cynorrhodon, le sirop magistral, cathartique, astringent, le laudanum, le diascordium, le diacode, le sirop de Karabe, *&c.* (+)

§ ANTIDOTE, (*Méd. & Mat. med.*) ce mot composé qu'on peut regarder comme générique, par rapport à alexitere & alexipharmaque, est le nom qu'on donne aux médicamens propres à chasser ou corriger toute espece de venin; son étymologie est encore plus étendue que l'acception vulgaire des modernes: Hippocrate & les anciens donnoient ce nom à tous les médicamens en général. *Voyez* ALEXIPHARMAQUES & ALEXITERES, *Dict. rais. des Sciences*, &c. & *Suppl.* (*M.* LA FOSSE.)

ANTIGONE, (*Hist. poët.*) étoit fils d'Œdipe & de Jocaste, & sœur de Polinice. Créon, son oncle, s'étant emparé de la couronne de Thebes après la mort des deux freres ennemis, défendit expressément d'enterrer ou le corps, ou les cendres de Polinice, qu'il avoit fait jetter à la voirie. Mais *Antigone*, sa sœur, étant sortie la nuit de la ville, alla lui rendre les derniers devoirs. On apprit le lendemain au roi que quelqu'un avoit désobéi à ses ordres; & pour s'en assurer, il le fit déterrer, ordonnant à ses gardes de veiller auprès. On surprit la nuit suivante la princesse qui venoit pleurer le malheur de son frere, & on l'amena au roi, qui commanda qu'on l'ensevelît toute vive; mais elle prévint une mort si funeste en s'étranglant. Le prince Hémon, son amant, fils du roi, se tua de désespoir. Cet événement fait le sujet d'une belle tragédie de Sophocle, & de deux tragédies françoises, dont l'une de Rotrou, & l'autre de Pader d'Assezan, donnée en 1687. Hygin raconte autrement la mort d'*Antigone:* Hémon, qui étoit amoureux de la princesse, chercha à éluder l'ordre, & la fit cacher; mais le roi l'ayant appris, obligea le prince de tuer *Antigone* en sa présence, & de désespoir Hémon se tua avec elle. (+)

* § ANTIGONIE, (*Géogr.*) île du Bosphore de Thrace; c'est la même que le *Dict. rais. des Sciences*, &c. nous donne pour une ville de la Propontide.

* § ANTIGONIE *ou* ANTIGONÉE, (*Géogr.*) ville de la Macédoine.... Il y a quelques fautes dans cet art. du *Dict. des Scienc.* &c. qu'il est à propos de corriger. Ce n'est pas *Antigonie*, c'est le golfe de Thessalonique que les anciens appelloient le golfe Thermaïque. *Antigonie* ne pouvoit pas s'appeller *Cojogna* du tems de Pline: ce mot est purement Italien. Cette ancienne ville ne se nomme point aujourd'hui *Antigœa*, mais *Antigoca*. Enfin, l'*Antigonie* qui étoit sur le golfe Thermaïque, n'étoit point dans la Mygdonie, mais dans la Chalcidique: l'*Antigonie* de Mygdonie étoit dans les terres à plusieurs lieues du golfe Thermaïque. Voyez le *Diction. Géogr.* de la Martiniere. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTIGONUS, (*Hist. anc.*) surnommé le *cyclope* ou le *borgne*, fut un des lieutenans d'Alexandre qui eut le plus de part à sa confiance. Le héros Macédonien ayant résolu de rétablir Smyrne dans son ancienne splendeur, en rassembla les habitans qui erroient sans patrie dans les déserts, depuis qu'ils avoient été dispersés par les Lydiens. Il jetta les fondemens d'une ville nouvelle au pied du mont Pagus, & ce fut *Antigonus* qui fut chargé de présider à cette entreprise qu'il exécuta avec magnificence, de sorte qu'il fut regardé comme le fondateur de la nouvelle Smyrne, qui tient encore aujourd'hui le second rang parmi les villes de l'empire Ottoman. Alexandre qui ne confioit ses conquêtes qu'à ceux qu'il croyoit capables de les conserver, lui donna le gouvernement de la Lybie, de la Phrygie & des pays circonvoisins. Les lieutenans de Darius, après la perte de la bataille d'Issus, se réunirent pour faire une invasion dans ces provinces qu'ils croyoient sans défense. En effet, *Antigonus* les avoit dégarnies pour fortifier l'armée Macédonienne; mais quoiqu'il n'eût que des troupes ramassées sans choix, il n'en fut pas moins ardent à chercher l'ennemi, & vainqueur dans trois combats, il rétablit le calme dans son gouvernement, & porta les tempêtes dans la Licaonie dont il fit la conquête. Alexandre qui se trouvoit pendant l'hyver dans une province de la Perse, dont les délices pouvoient amollir le courage de ses soldats, prévint ce danger en célébrant des jeux qui entretinrent leur activité. Il forma huit régimens de mille hommes chacun, qu'il destina pour être la prix de la valeur & des services; & ces récompenses furent briguées comme la distinction la plus honorable; le cinquieme prix fut décerné à *Antigonus.*

Après la mort du conquérant l'empire fondé par ses armes, fut partagé entre ses lieutenans qui ne prirent d'abord que le titre modeste de gouverneurs. *Antigonus* eut dans son partage l'Asie mineure, la Pamphilie & la grande Phrygie. Perdiccas qui, sous le nom d'Aridée, exerçoit une espece d'autorité sur les autres lieutenans d'Alexandre, vouloit les tenir dans l'abaissement, il se servit d'Eumene, gouverneur de la Cappadoce, pour leur faire la guerre. Antipater & Ptolomée rechercherent l'alliance d'*Antigonus* à qui ils déférerent le commandement général. Aussi-tôt qu'il fut à la tête des rois confédérés, il pénétra dans la Cappadoce, où il eut à combattre un ennemi qui ne lui étoit inférieur ni en courage, ni en talens. Eumene trahi par ses soldats, lui fut livré; & au lieu de respecter sa valeur, il le fit assassiner. Cassandre, après la mort de son pere Antipater, ne put supporter l'affront d'avoir un collegue dans le gouvernement de la Macédoine, il se retira avec tous ses partisans auprès d'*Antigonus* qui, soutenu de leur appui, fit trembler l'Asie. Quoiqu'il n'eût que le titre de gouverneur, il commandoit en roi. Le spectacle imposant d'une armée de soixante-dix mille hommes aguéris & de trente éléphans, assuroit l'exécution de ses ordres. Les officiers dont la fortune n'étoit pas son ouvrage, furent déposés. D'autres dont la fidélité lui étoit suspecte, furent punis & dépouillés: il suffisoit de lui paroître redoutable, ou d'avoir l'affection de la milice, pour être traité en coupable. Seleucus, satrape de Babylone, fut enveloppé dans la proscription; l'altier *Antigonus* lui demanda compte de son administration, comme s'il eût été son sujet. Mais, au lieu de se soumettre à cette injurieuse sommation, il se retira à la cour d'Egypte, où il forma une ligue avec Ptolomée, Lysimaque & Cassandre qui, comme lui, redoutoit l'ambition de ce tyran de l'Asie. Ces rois confédérés ayant réuni leurs forces, quitterent le ton de suppliant pour parler en maîtres. *Antigonus*

fut sommé à son tour de restituer la Capadoce & la Lycie à Cassandre, la Phrygie à Lysimaque, & Babylone à Seleucus. *Antigonus* seul contre tant d'ennemis, chercha à se fortifier de l'alliance des Grecs dont il se déclara le protecteur. Il fit publier qu'il ne prenoit les armes que pour les faire rentrer dans la jouissance de leurs privileges & de leur liberté. Il fit la même promesse aux Cyrénéens qui se laisserent séduire par cet espoir éblouissant; alors, se mettant à la tête d'une nombreuse armée, il descendit du mont Taurus, & se précipita comme un torrent dans les campagnes de la Cilicie, tandis que son fils, avec une flotte nombreuse, attaquoit les villes maritimes de la Phénicie. Les Cyrénéens furent les premiers à embrasser sa cause, &, à leur exemple, les villes lui ouvrirent leurs portes. Gasa, Tyr & Joppé qui opposerent quelque résistance, furent punis par le pillage. L'île de Chypre, alors en proie aux factions, lui fut livrée par Pygmalion, dont il avoit corrompu la fidélité. Ses prospérités ne furent pas sans mêlange de revers: son fils Démétrius perdit une bataille sous les murs de Gasa en Syrie, & sa défaite fit rentrer les villes de Phénicie sous la domination de Ptolomée, qui n'ambitionna d'autres fruits de sa victoire, que l'honneur de rétablir Seleucus, son allié, dans Babylone; il lui fournit des troupes dont le commandement fut confié à un général présomptueux qui, plein de mépris pour la jeunesse de Démétrius, s'imagina qu'il lui suffiroit de le combattre pour le vaincre. Il marcha sans précaution, & le jeune prince informé de sa négligence, fondit sur lui & dispersa son armée. *Antigonus* instruit que son fils avoit été défait dans les plaines de Gasa, dit froidement que Ptolomée a vaincu des enfans, qu'il aura bientôt des hommes à combattre. Il franchit le Taurus avec l'appareil de toutes ses forces, il entra dans la Phénicie qui fut rangée sous son obéissance. Les deux partis également rebutés de la guerre, firent une paix qui fut rompue aussi-tôt que jurée. Démétrius commit les premieres hostilités, en descendant dans l'île de Chypre qui fut sa conquête. La flotte de Ptolomée dispersée par la tempête, ne put l'arrêter dans le cours de ses prospérités. Ce fut dans ce tems qu'Antigonus se fit proclamer roi de l'Asie; il fut le premier des successeurs d'Alexandre qui prit ce titre; & son exemple fut imité par tous les gouverneurs des autres provinces. *Antigonus* se regarda comme le monarque universel; & enflé de ses succès, il forma le dessein de conquérir l'Egypte: il fut mal secondé par la fortune; sa flotte dispersée par les vents, ne put favoriser les opérations de l'armée de terre qui eut beaucoup à souffrir. Ptolomée profita de cette circonstance pour faire déserter les troupes de son ennemi; les soldats mercénaires succomberent aisément à la séduction de ses promesses, aimant mieux servir sous un roi magnifique qui savoit récompenser, que sous un roi sévere & décrépit qui ne savoit que punir. Cette défection l'obligea d'abandonner l'Egypte sans avoir pu l'entamer. Cette disgrace ne put humilier sa fierté; & persévérant à se croire supérieur aux autres rois, il traitoit Ptolomée de capitaine de vaisseau; Seleucus, de conducteur d'éléphans; & Lysimaque, de garde du trésor royal. Ces rois dédaignés réunirent leurs forces, lui livrerent une bataille près d'Ipsus, ville de Phrigie. L'impétueux Démétrius, dans le premier choc, disperse l'ennemi; & entraîné par son courage imprudent, il poursuit les fuyards avec une chaleur qui lui ravit la victoire. Il se trouve par-tout investi sans pouvoir rejoindre le corps de l'armée: son pere allarmé de son danger, tente de s'ouvrir un passage pour le dégager; il se précipite comme un furieux au milieu des éléphans & des ennemis. Ses soldats étonnés de son désespoir, l'abandonnent sans combattre: il tombe percé de coups sur une foule de morts qu'il avoit immolés. Il mourut la douzieme année de l'ere des séleucides; comme il étoit borgne, on lui donna le surnom de Cyclope.

ANTIGONUS GONATAS, fils de Démétrius, également célebre par son courage & ses malheurs, fut surnommé *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé à Gone, ville de Thessalie; son pere qui avoit fait trembler l'Asie, & qui avoit réuni tant de peuples sous sa domination, ne lui laissa pour héritage que la Macédoine, & quelques contrées de la Grece. Il signala les premiers jours de son regne par ses victoires sur les Thébains; mais il se rendit plus respectable par sa piété filiale, que par ses talens militaires. Son pere retenu à la cour de Seleucus, écrivit aux Athéniens & aux Corinthiens: Ne me comptez plus au nombre des vivans, n'ayez plus d'égards à mes lettres, ni à mes ordres, ni à mon sceau; c'est à mon fils que vous devez l'obéissance, il est votre roi puisque je suis captif. *Antigonus*, véritablement touché du malheur de son pere, ordonna un deuil public, & donna les témoignages les moins suspects d'une profonde affliction: insensible aux attraits du trône, il n'écouta que la nature, & il écrivit à Seleucus en ces termes: Je vous offre tout ce qui me reste de l'héritage de mes peres; & si, pour vous en assurer la possession, vous avez besoin de ma tête, vous pouvez en disposer; ce sacrifice n'aura rien de pénible pour moi, si vous rendez la liberté à mon pere. Ses prieres furent stériles; & devenu maître d'un royaume agité de troubles domestiques, il eut à combattre Pyrrhus, roi d'Epire, qui, après l'avoir vaincu, le dépouilla de ses états, & se fit proclamer roi de Macédoine. Ce prince conquérant, pour assurer le fruit de sa victoire, vouloit l'avoir en sa puissance; il le poursuivit de contrée en contrée, & l'assiégea dans Argos où un mur, s'écroulant sous les coups des machines de guerre, l'écrasa sous ses débris. Après sa mort, *Antigonus* rentra en possession de ses états dont il avoit été privé pendant sept mois. Ce fut sous son regne que les Gaulois répandus dans l'Asie, offroient aux rois de l'orient l'alternative, ou de leur payer d'onéreux tributs, ou de s'exposer à leurs brigandages. *Gonatas* fut le seul des successeurs d'Alexandre qui ne se couvrit point de la honte d'être leur tributaire, & il se prépara à les combattre s'il étoit attaqué. Ces barbares étonnés de son refus, inonderent bientôt ses frontieres. Leurs prêtres, après avoir consulté les entrailles des victimes, leur prédirent que cette guerre leur seroit funeste, mais ils se flatterent de fléchir les dieux par le sacrifice de ce qu'ils avoient de plus cher; & saisis d'un fanatisme impie, ils égorgent sur l'autel d'Hercule leurs femmes & leurs enfans. La nature outragée excita leurs remords; & lorsqu'ils furent en présence de l'ennemi, ils crurent voir dans les Macédoniens autant d'Euménides armées pour les punir de leur fureur religieuse: ils passent des transports de l'ivresse dans l'abattement & l'inertie. Cette victoire délivra la Grece des invasions des barbares; & quand *Antigonus* espéroit en recueillir le fruit, il vit ses frontieres dévastées par Alexandre, roi d'Epire, qui prit le prétexte de venger la mort de Pyrrhus, son pere, pour satisfaire son ambition. Les deux partis en viennent aux mains, & Gonatas abandonné de son armée, est vaincu & fait prisonnier. La Macédoine passa sous la domination d'Alexandre, qui à son tour fut vaincu & dépouillé de ses états par Démétrius, fils d'*Antigonus*. Ce prince régna quarante-quatre ans dans la Grece, & trente-quatre dans la Macédoine: il mourut âgé de quatre-vingts ans. Sa postérité régna dans la Macédoine jusqu'à

Persée qui en fut le dernier roi ; & alors ce royaume fut réduit en province Romaine.

ANTIGONUS, fils d'Aristobule, implora la protection de Pacorus, roi de Parthes, à qui il promit mille talens, & cinq cens femmes, s'il vouloit l'aider à monter sur le trône de Judée. Le roi barbare séduit par l'éclat de cette promesse, se transporte à Jérusalem, en proie aux factions dont l'une favorisoit Hircan & Phaselus, & l'autre soutenoit *Antigonus*. Dès que les Parthes furent maîtres de la ville, ils se saisissent d'Hircan & de Phaselus qui furent jettés dans les fers. Phaselus instruit du sort cruel qui l'attendoit, prévint son arrêt en se donnant la mort. Hérode, son frere, sauva sa vie par la fuite. *Antigonus*, arbitre des destinées d'Hircan, daigna le laisser vivre, mais il eut la barbare précaution de mutiler ses oreilles avec ses dents, pour le rendre incapable des fonctions du sacerdoce. La loi Judaïque excluoit du ministere sacré tout homme mutilé ; *Antigonus* se crut alors paisible possesseur du sceptre & de l'encensoir ; mais Hérode qui s'étoit réfugié à Rome, en obtint du secours pour se rendre maître de Jérusalem ; il se saisit d'*Antigonus* qu'il envoya à Antoine pour le punir. Ce Romain charmé d'avoir en sa puissance le protégé d'un prince dont le pere avoit humilié la fierté de Rome par la défaite de Crassus, condamna son captif à expirer sous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naissance de Jesus-Christ. (*T—N.*)

ANTI-HYDROPHOBIQUES, *Voyez* RAGE, *Dict. raif. des Sciences*, &c.

ANTIHYDROPIQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) remedes contre l'hydropisie. Tels sont le jalap & sa résine, le méchoacan, le gomme gutte, le suc d'iris, le vin d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'esprit de sel, *&c.* (+)

ANTIHYPOCHONDRIAQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit aussi *anthypochondriaques*, remedes contre la maladie hypochondriaque. Tels sont l'ellébore noir, la scolopendre, l'hépatique, les capillaires, le safran de mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs de sel ammoniac chalibées, le sel sédatif, *&c.* (+)

ANTIHYSTÉRIQUES, s. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit aussi *anthystériques*, du grec ἀντι, *contre*, & ὕστερα, l'*uterus*, remedes contre la passion hystérique & contre les vapeurs. On les appelle encore *hystériques*, sans y joindre la préposition ἀντὶ. Tels sont le castoreum, le camphre, l'assa-fœtida, l'huile de succin, *&c.* (+)

§ ANTILLES, (*Géogr.*).... entre l'Amérique & l'île de Porto-Rico, *Dict. raif. des Sciences*, &c. Comment les Antilles peuvent-elles être entre cette île qui est elle-même une des Antilles? Il falloit dire entre la Floride & l'embouchure de l'Orenoque. (*C.*)

ANTILOÏMIQUE, (*Mat. méd.*) de αντὶ, *contre*, & λοιμος, *peste*. Nom qu'on donne aux préservatifs de la peste ou aux médicamens qu'on emploie pour la guérir. *Voyez* PESTE, *Dict. raif. des Sciences*, &c.

ANTIO ou ANZIO (CAP D'), *Géogr.* pointe méridionale de l'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaiete. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* ANTIUM, *Dict. raif. des Sciences*, &c.

* § ANTIOCHE, (*Géogr.*) ville de la Commagene dans la Syrie ; & *Antioche* sur l'Euphrate, dans la Syrie, sont la même ville. *Voyez la Géographie* de Cellarius. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTIOCHUS I, ou ANTIOCHUS SOTER, (*Hist. de Syrie.*) ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande confusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit fils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre dont il recueillit les plus riches héritages. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie de l'Asie, & qui, le premier, prit le titre de *roi* au-lieu de celui de *satrape* dont s'étoient contentés les lieutenans du héros Macédonien. Ce prince, célebre par sa tendresse pour ses enfans, étoit inquiet de la santé de son fils qu'il voyoit tomber chaque jour dans le dépérissement. Erasistrate, qui étoit son médecin & son favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déja un fils. La tendresse paternelle étouffa tout autre sentiment, & ce pere complaisant lui fit le sacrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune *Antiochus*, & il en eut un fils qui régna après lui. Séleucus, quelque tems après, fut assassiné dans une terre étrangere ; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres qu'il déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir satisfait à sa piété filiale, il se prépara à tirer vengeance de Ptolomée Ceraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'étoit dans le tems que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le feu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'érigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de faire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus plusieurs provinces s'étoient soustraites à la domination des rois de Syrie, & la défection avoit été presque universelle dans les pays situés au-delà du mont Taurus où étoit le siege de la rébellion. *Antiochus* voulant recueillir l'intégrité de l'héritage de son pere, leva une puissante armée dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévinrent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie ; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. *Antiochus* humilié de ce revers, ne songea qu'à le réparer. Nicomede, roi de Bythinie, se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine qu'*Antiochus* réclamoit comme un héritage de son pere, embrassa la cause de ses ennemis. Cette querelle embrasa l'Asie ; & *Antiochus* par-tout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissant, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui infestoient l'Asie de leurs brigandages, & qui faisoient acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contr'eux, & ces barbares étonnés de ses forces, tâcherent de se rendre les dieux favorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgerent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits, & revenus à eux-mêmes, ils s'imaginerent que les hommes qu'ils avoient à combattre étoient autant de furies armées pour les punir, & tous se laisserent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essaim de brigands, fit donner à *Antiochus* le surnom de *Soter*, qui signifie *Libérateur*. L'histoire rapporte qu'*Antiochus*

exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années, mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes, savoir Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dans la Phrygie, à qui il donna le nom de sa mere; & il y transporta tous les habitans de Celenne. Ce monarque chargé d'années & de gloire mourut à Ephese après un regne de vingt-ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernerent les honneurs divins, conjointement avec son pere Séleucus. Les habitans de Smirne érigerent un temple à l'honneur de sa femme Stratonice, qui fut adorée sous le nom de *Vénus Stratonice*. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'asyle. Après la mort de Stratonice il épousa une autre femme dont il eut une fille nommée *Laodice*.

Dans les médailles qui nous restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots *Antiochus*, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. Laodice, ayeule d'*Antiochus*, pendant que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit eu un commerce avec Apollon; & sur ce périlleux témoignage, on ne contesta pas aux Séleucides une origine céleste.

ANTIOCHUS II, fils d'Antiochus Soter, & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son pere. Les Milésiens qu'il affranchit de la tyrannie de Timarque, lui déférerent le surnom de *Dieu*, par une adulation sacrilege. A son avénement au trône, il tourna ses armes contre Bysance, mais les secours que les Héracléens envoyerent à cette ville, la mirent en état de défense; & il se borna à éclater en menaces contre un peuple qu'il étoit dans l'impuissance de punir. Ce prince, conformément aux dernieres volontés de son pere, renouvella la guerre commencée contre Ptolomée, roi d'Egypte, & il marcha contre lui avec toutes les forces de l'Orient. Le commencement de cette guerre lui fut glorieux, & la fin lui devint funeste. Ptolomée lui donna sa fille en mariage, & cette union, formée par la politique, suspendit leurs haines sans les éteindre. L'empire de Syrie étoit déchiré par des rebellions toujours punies & toujours renaissantes. Arsace, issu des anciens rois de Perse, se révolta contre Agatocle, qu'*Antiochus* en avoit fait gouverneur. Les peuples pleins de respect pour le sang de ses anciens maîtres, se rangerent en foule sous ses drapeaux. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire des Parthes, l'an 63 de l'ere de Séleucides. Dans le même temps Théodote fit révolter mille villes de la Bactriane, & cet exemple fut suivi de presque tous les peuples de l'Orient. Les Grecs chassés de ces provinces où ils avoient des établissemens, n'eurent d'autres ressources que dans leur courage. Ils formerent une armée qui pénétra jusqu'aux extrêmités de l'Inde, & qui conquit des pays ignorés par Alexandre. *Antiochus* ayant appris la mort de Ptolomée dont il avoit épousé la sœur, rappella auprès de lui Laodice, sa premiere épouse. Cette princesse, moins sensible au plaisir de son rappel qu'à la crainte d'être la victime d'une nouvelle inconstance, égorgea son mari pour assurer le trône à son fils. Ce fut ainsi que périt *Antiochus* après un regne de quinze ans. Quoiqu'ennemi d'Eléazar, pontife des Juifs, il n'étendit point sa haine sur eux; il les fit jouir du droit de citoyens dans toutes les villes de l'Ionie, & il leur permit de vivre selon leurs loix, leurs usages & leurs rites sacrés, ou plutôt il leur confirma ces privileges qui leur avoient été accordés par Séleucus Nicanor. Il mourut l'an 66 de l'ere de Séleucides. Les habitans de Smirne lui décernerent les honneurs divins, & chaque particulier l'honora d'un culte qui étoit un témoignage de ses bienfaits. On n'a point gravé le surnom de dieu sur ses médailles, & on ne le distingue des autres princes de son nom, qu'à son nez court & recourbé.

ANTIOCHUS III, fut de son vivant surnommé le *grand*, & ce titre lui a été confirmé par la postérité, qui seule a droit de le déférer aux rois. Il étoit fils de Séleucus second & de Laodice. Il succéda à son frere Séleucus III, qui ne fit que paroître sur le trône. L'empire des Séleucides étoit alors en proie à la rebellion; chaque province fournissoit un ambitieux qui aspiroit au pouvoir souverain. C'étoit sur-tout dans les pays situés au-delà du mont Taurus, que l'esprit de révolte étoit le plus répandu. *Antiochus* eut ses propres sujets à conquérir; & ce fut ceux qu'il honora de sa confiance qui furent ses plus dangereux ennemis. Deux freres, dont l'un nommé *Molon* & l'autre *Alexandre*, avoient obtenu les gouvernemens de la Perse & de la Médie; dès qu'ils furent armés du pouvoir, ils s'en servirent pour se rendre indépendans d'un prince dont il méprisoient la jeunesse. *Antiochus* instruit de leur révolte, envoya contr'eux Hérodote & Xénon, & ne voulant point avoir des sujets à combattre, il se mit à la tête d'une autre armée pour faire la conquête de la Célé-Syrie, dont Théodate, qui en étoit gouverneur, avoit promis de le mettre en possession. Le monarque Syrien fut reçu dans Tyr & Ptolemaïde comme un libérateur. Il fut arrêté dans le cours de ses prospérités par l'inondation du Nil qui servit de barriere à l'Egypte. Il se retira à Séleucie, sur l'Oronte, où il accepta la paix qui lui fut offerte par Ptolomée, & qui lui étoit nécessaire pour réunir toutes ses forces contre ses sujets rebelles. Ses lieutenans avoient été taillés en pieces. Zenate qui leur fut substitué dans le commandement, essuya d'humilians revers qui laisserent Molon maître de de plusieurs provinces. *Antiochus* sentit alors la nécessité de se montrer lui-même aux rebelles. Il les joignit dans les plaines d'Apollonie. Sa présence imposante pénétra de respect les soldats de Molon qui passerent dans son camp, & ce chef se vit abandonné. Le monarque, vainqueur sans effusion de sang, tourna ses armes contre plusieurs peuples barbares qui faisoient des invasions dans ses états. Ses premiers coups tomberent sur Artabazane, vieillard décrépit, dont l'empire subsistoit depuis plusieurs siecles, & dont Alexandre avoit dédaigné la conquête. Ce prince trop foible pour résister aux forces de l'Asie, souscrivit à toutes les conditions qui lui furent prescrites.

Tandis qu'*Antiochus* étoit occupé à cette guerre, Acheus, son parent, qu'il avoit établi gouverneur des provinces situées au-delà du Taurus, s'en fit proclamer roi dans la ville de Laodice en Phrygie. *Antiochus* différa de le punir pour marcher contre le roi d'Egypte, qu'il regardoit comme l'artisan de cette révolte. Ces deux princes formoient des prétentions sur la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie; & comme ils n'appuyoient leur demande sur aucun titre, il n'y avoit que la force qui pût en assurer la possession. *Antiochus* se mit à la tête de son armée, les Egyptiens l'attendirent dans une chaîne de montagnes du Liban. Ce fut-là que s'engagea une scene meurtriere, où les Syriens eurent tout l'avantage. On livra dans le même jour sur mer un second combat, dont le succès fut indécis. Les Egyptiens vaincus sur terre, choisirent une position si avantageuse, que le vainqueur ne put profiter de ses avantages. La campagne suivante fut mémorable par la bataille de Gaza. *Antiochus* vaincu, abandonna ses conquêtes, & se retira dans ses états avec les débris de son armée, qu'il employa contre Acheus. Ce rebelle vivement poursuivi, se réfugia dans Sardes, ville extrêmement for-

tifiée, d'où il se flattoit de défier les vengeances d'un maître irrité. Il y fut trahi par un Crétois qui le livra à *Antiochus*. Les droits du sang ne purent le soustraire au supplice, ses membres furent multilés, & sa tête fut attachée à une croix pour servir d'exemple à ceux qui auroient la tentation de l'imiter. *Antiochus* eut une nouvelle guerre à soutenir contre Arsace, fils de celui qui avoit fondé l'empire des Parthes. Il trouva alors un ennemi véritablement digne de lui. Arsace montra tant de grandeur & de capacité, qu*Antiochus* aima mieux l'avoir pour ami que d'être dans la nécessité de le traiter en rebelle. Leurs armées réunies marcherent contre Euthydeme qui avoit envahi la Bactriane. Cette guerre tira en longueur; & quoiqu'*Antiochus* la fit en grand capitaine, il trouva par-tout un ennemi formidable. Rebuté de combattre sans fruit, il laissa Euthydeme possesseur de ses usurpations. Cette cession lui parut avantageuse, parce qu'elle mettoit une barriere entre ses états & les Scythes Nomades qui sans cesse infestoient ses frontieres. Ce prince incapable de soutenir le repos, ne se plaisoit que dans le tumulte des armes; & quand le calme régnoit dans ses états, il portoit la tempête chez ses voisins. L'Egypte affoiblie par ses divisions, excita son ambition. Il rechercha l'alliance de Philippe de Macédoine, également avide de partager une si riche proie. *Antiochus* entra dans la Célé-Syrie, dont il fit la conquête, tandis que Philippe qui s'étoit avancé dans la Chersonese de Thrace, en imposoit à l'Egypte. Les Romains flattés du titre de protecteurs des peuples, & d'arbitres des rois, écouterent les plaintes des habitans d'Alexandrie, qui craignant de tomber sous une domination étrangere, implorerent leur assistance. Le sénat envoya des ambassadeurs aux deux monarques pour leur offrir l'alternative ou de les avoir pour ennemis, ou de mettre bas les armes. *Antiochus* affecta une aveugle déférence pour un ordre qui humilioit en secret sa fierté. Il s'éloigna de l'Egypte avec son armée qu'il conduisit contre Attale, roi de Pergame & allié des Romains. Le sénat lui envoya un ambassadeur pour lui signifier qu'ayant besoin des troupes & de la flotte d'Attale, il eût à s'abstenir de toute hostilités contre ce prince; & cet ordre fut exécuté sans réplique. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Ptolomée lui enleva la Célé-Syrie & la Judée. *Antiochus* arma pour les reprendre. Les Egyptiens furent défaits sur les bords du Jourdain, & le vainqueur entra triomphant dans les villes de Sidon & de Gaza, dont les richesses furent la proie du soldat. *Antiochus* ambitionnoit de rendre à son empire l'éclat qu'il avoit jetté sous les premiers Séleucides, par la réunion des provinces situées au-delà du Taurus: mais la guerre d'Egypte l'empêchoit de porter ses forces vers l'orient. Ce fut pour la terminer qu'il donna sa fille en mariage à Ptolomée dont il desiroit se faire un allié. Cette princesse devenue reine d'Egypte, en embrassa les intérêts. Ce fut elle qui sollicita les Romains à faire la guerre à son pere. *Antiochus* trop fier pour fléchir sous l'orgueil d'un peuple qui fouloit aux pieds la pourpre des rois, aima mieux être leur ennemi que de ramper leur esclave. Annibal, fugitif de Carthage, que lui seul pouvoit défendre, fut le joindre à Ephese pour l'affermir dans le dessein de faire la guerre aux Romains. Il fut reçu avec magnificence; il proposa de transporter le théâtre de la guerre dans l'Italie, comme le seul pays où ce peuple conquérant étoit facile à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux avec dix mille hommes de pied & mille chevaux qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses conseils furent écoutés & ne furent point suivis. Les courtisans jaloux de la faveur de cet illustre fugitif, le calomnierent dans l'esprit du monarque: & le plus grand général de son siecle fut traité comme un banni. *Antiochus*, indocile à ses conseils, fut vaincu près des Termopiles, par Assirius, qui le força d'abandonner la Grece & de se retirer en Asie. Sa puissance ébranlée par ce premier coup, pencha vers la ruine par une nouvelle défaite; & après une guerre où il avoit été l'aggresseur, il accepta une paix honteuse, qui lui enleva la domination de toutes les provinces situées au-delà du Taurus. Il fallut encore se soumettre à payer pendant dix ans un tribut qui épuisa ses trésors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elemaïde. Ce sacrilege ne resta point impuni; les barbares indignés de l'outrage fait à leurs dieux & à leurs autels, le surprirent & l'assassinerent. D'autres prétendent qu'il fut tué au milieu d'un festin par ses courtisans. Ce prince laissa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la libéralité jusqu'à la profusion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit qui défendoit de lui obéir toutes les fois qu'il ordonneroit quelque chose de contraire à la loi; assurant qu'il ne vouloit régner que par elle. Il fit rétablir Alexandrie, ville du golfe Persique, au confluent du Tygre & de l'Eulée. La ville de Pélée embellie par sa magnificence, fut appellée *Antioche*. Il protégea les lettres & les arts, que sa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'historien Mnesoptoleme fut son plus cher favori. Quiconque fait de grandes choses aime ceux qui les transmettent à la postérité. Dans les différens périodes de sa vie il fut différent de lui-même. Il parut dans sa jeunesse capable de tout exécuter, mais appesanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince sont extrêmement rares. Il y est représenté sous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il régna trente-sept ans, & mourut dans la 126ᵉ année de l'ere de Séleucides. Il laissa neuf enfans, cinq princes & quatre princesses.

ANTIOCHUS IV, joignit au surnom de *dieu* celui d'*épiphane* ou d'*illustre*. Les Romains, après la défaite de son pere *Antiochus* le grand, le demanderent pour garant des traités. Il fut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il fut traité avec une magnificence royale. L'échange des ôtages se faisoit tous les trois ans: Démétrius, fils du roi Seleucus son frere, fut envoyé à Rome pour le remplacer. Il en partit avec l'idée qu'il ne falloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autrefois si magnanime. En arrivant à Athenes, il apprit que le roi Séleucus avoit été assassiné par Héliodore qui avoit cru par un meurtre se frayer un chemin au trône de Syrie. Attale & Eumene ses deux freres, vinrent le joindre dans la Grece, & ils marcherent ensemble contre le meurtrier de leur pere, dont ils dissiperent les partisans. Ce fut par le conseil de ses deux freres qu'il envahit la puissance suprême qui appartenoit à leur neveu commun. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ses penchans: il sortoit de son palais avec quelques compagnons de ses débauches, & sans décence dans ses mœurs, il donnoit au public le spectacle scandaleux de l'ivresse & de l'intempérance. Quelquefois il se montroit sans suite, vêtu d'une robe d'or, & portant sur sa tête une couronne du même métal, & prodigue sans être libéral, il jettoit l'argent à la populace, en disant: *cet argent appartient à celui qui pourra le ramasser*. Il se rendoit quelquefois dans la place publique où, vêtu à la Romaine, il arrêtoit les passans dont il sollicitoit à prix d'argent les suffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple; & lorsqu'il avoit été nommé, il se plaçoit sur une chaise d'ivoire pour rendre la justice.

C'étoit

C'étoit par ces révoltantes bouffonneries qu'il dégradoit la majesté du trône. Il faisoit paroître la même extravagance dans la distribution des charges & des honneurs; & plus son choix étoit scandaleux & bisarre, plus il lui sembloit jouir de son pouvoir. Ce fut par un de ces caprices, qu'il dépouilla de la souveraine sacrificature des Juifs Onias, respectable par sa science & ses mœurs, pour en revêtir Jason, flétri par l'excès de ses impiétés. Ce prêtre sacrilege introduisit les cérémonies de la Grece dans le temple de Jérusalem; quelques Juifs apostats qui lui étoient dévoués, & qui jouissoient du droit de bourgeoisie dans Antioche, y furent envoyés avec de grandes sommes d'argent, pour fournir aux dépenses des sacrifices qu'on offroit à Hercule. La circoncision fut défendue, afin que les Juifs dans leur nudité ressemblassent aux autres peuples de la terre, & qu'on n'eût plus le droit de leur reprocher leur singularité.

Quoiqu'*Anthiochus* fût bisarre dans ses goûts, & sans frein dans ses penchans, il n'étoit pas sans élévation dans l'esprit; mais s'il eut des talens, il n'en montra souvent que l'abus. La Palestine & la Célé-Syrie étoient depuis long-tems une semence de guerre entre l'Egypte & la Syrie, Ptolomée Philometor les revendiquoit, prétendant que dans le partage de la succession d'Alexandre, ces provinces avoient été cédées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouissoient que par droit de conquête. *Antiochus* informé des préparatifs de Ptolomée, le prévint par sa célérité. Son armée nombreuse en hommes & en éléphans, marcha contre l'Egypte. Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action sanglante entre Peluze & le mont Cassius; la victoire se déclara pour les Syriens. Ptolomée vaincu leve une nouvelle armée qui essuie la honte d'une nouvelle défaite. Les vainqueurs acharnés au carnage, auroient exterminé jusqu'au dernier des Egyptiens, si *Anthiocus* n'eût réprimé leur férocité. Cette modération dans la victoire lui concilia le cœur des vaincus; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouverent sa clémence & ses bienfaits: on ignore si Philometor fut pris dans le combat, ou si, se défiant de ses sujets, il se réfugia dans le camp des Syriens. *Antiochus* charmé d'avoir son neveu en sa puissance, écouta la voix de la nature; il l'admit à sa table, & prenant le titre modeste de son tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'on doit aux rois. Les Alexandrins proclamerent roi son jeune frere, connu sous le nom de *Ptolomée Evergette*, & plus célebre encore sous celui de *Phiscon*.

Le bruit de la mort d'*Antiochus* se répandit dans la Judée. L'impie Jason trompé par cette fausse nouvelle, fit soulever les Juifs par l'espoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'assemblent tumultuairement, & le gouverneur de Jérusalem se soustrait à leur fureur, en se retirant dans la citadelle. *Antiochus* irrité de la joie que les Juifs avoient témoignée de sa mort, marche contre Jérusalem trop foible pour lui résister. Cette ville fut abandonnée au pillage; le soldat, pour s'enrichir des dépouilles du citoyen, massacra jusqu'aux femmes, aux vieillards & aux enfans, quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant furent condamnés à l'esclavage. Le temple saint devint le lieu de l'abomination; l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vases qui servoient au sacrifice furent enlevés pour en orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des Juifs, *Antiochus* rentra dans l'Egypte, dont Phiscon avoit été proclamé roi. Le monarque de Syrie déclara qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir son neveu injustement déposé. Les Alexandrins battus sur mer, implorerent l'assistance des Romains qui envoyerent trois ambassadeurs pour régler le destin de l'Egypte. Ces députés trouverent *Antiochus* occupé au siege d'Alexandrie. Le monarque appercevant Popilius qui étoit un des trois ambassadeurs & son ancien ami, lui tendit la main, & s'avança pour l'embrasser; mais le fier Romain recula & lui dit: *avant de recevoir vos politesses, & de m'avouer pour votre ami, je veux savoir si vous êtes celui de Rome. Voici le décret du sénat que je vous présente, prenez & lisez. Antiochus* demanda quelques jours pour préparer sa réponse, l'inflexible Popilius traça un cercle sur le sable autour du roi, & lui dit: *il me faut une réponse avant de sortir de ce cercle. Antiochus* étonné de tant de hauteur, promit de se soumettre aux ordres du sénat, & la paix fut conclue.

Antiochus retiré dans ses états, y fit publier un édit qui ordonnoit sous peine de mort à tous les peuples de sa domination de n'avoir plus qu'un même culte & les mêmes cérémonies religieuses. Des inspecteurs séveres furent nommés pour veiller à l'exécution de cet édit. Un de ces magistrats fut envoyé aux Juifs pour leur prescrire de substituer les rites de la Grece aux cérémonies & au culte de leurs peres. Il leur ordonna de dédier leur temple à Jupiter Olympien, & d'y placer des idoles comme dans ceux des autres nations qui se soumirent sans murmurer à cet édit. Plusieurs Juifs tomberent dans l'apostasie, le simulacre de Jupiter Olympien fut placé dans le temple du vrai Dieu, le sanctuaire fut souillé par le sacrifice des animaux immondes. Ceux qui persévérerent dans leur culte redoublerent l'horreur que les autres nations avoient pour eux. Les Samaritains, pour faire leur cour au monarque Syrien, nierent d'être des rameaux sortis de la même tige, & falsifiant leur origine, ils se dirent descendus des Medes & des Perses. La foi ébranlée en Israël, n'y fut point tout-à-fait éteinte. Quelques Juifs fideles à leur Dieu se retirerent dans des cavernes pour y célébrer le sabath; le feu de la persécution les y suivit: ils furent tous la proie des flammes. Plusieurs femmes victimes de leur zele, furent précipitées du haut des remparts, avec leurs enfans qu'elles tenoient serrés dans leurs bras. L'anniversaire du roi offrit de nouvelles scenes d'atrocité; il fut ordonné d'assister aux sacrifices de Bacchus, avec une couronne de lierre sur la tête. Plusieurs refuserent d'obéir, on les fit assembler dans un cercle que formoit l'armée; on leur ordonna de manger des viandes immondes, & tous ceux qui résisterent à l'appareil des tourmens, furent massacrés sans pitié. Le vieillard Eléasar aima mieux se voir condamner à la mort, que de manger de la chair de pourceau. Sept freres firent le même refus, & on les conduisit à Antioche avec leur mere, pour y attendre leur arrêt. Leur fermeté fut couronnée de la palme du martyre. Ce fut dans cette persécution que les enfans du pontife Mathathias, célebres sous le nom de Machabées, firent éclater ce courage héroïque qui a été consacré dans nos annales saintes, & qu'au défaut des historiens profanes, nos écrivains sacrés ont préservés de l'oubli.

Tandis que les fureurs de l'intolérance désoloient la Judée, le monarque persécuteur célébroit à Daphné, fauxbourg d'Antioche, des jeux dont la magnificence effaçoit tout ce que les Romains avoient offert de plus pompeux dans ces sortes de solemnités. Apollonius qu'il avoit laissé en Judée, y entretenoit le feu de la persécution, & les supplices multipliés ne faisoient qu'augmenter le nombre des prétendus rébelles. Il fondit sur eux le jour du sabath, & tous se laisserent égorger comme des agneaux sans défense. *Antiochus* irrité de leur résistance opiniâtre, crut qu'il étoit plus aisé de les détruire que de les asservir. Il leve une armée formidable pour les exterminer, mais ses trésors épuisés ne lui fournissoient pas les moyens de la faire subsister: il parcourut les différentes provinces de sa domination pour y recevoir

les tributs; son char se brise dans sa marche, & il tombe enseveli sous les débris. Il mourut quelques jours après chargé d'ulceres, d'où s'exhaloit une odeur empoisonnée, qu'on regarda comme une punition de ses crimes. Ce prince fut un assemblage de grandeur & de foiblesse, de vices & de vertus, parce qu'il se montra toujours tel qu'il étoit, sans se donner la peine de mettre un frein à ses passions. Toutes les villes de sa domination éprouverent ses bienfaits; plusieurs furent embellies de cirques, de théâtres & d'autres édifices pompeux. Ce fut sur-tout dans le culte public qu'il fit éclater sa magnificence: les temples enrichis par ses offrandes, lui parurent plus dignes d'être la demeure de la divinité. Il régna douze ans & mourut l'an 49 de l'ere des Séleucides. Il est représenté sur ses médailles avec des attributs différens; sur les unes, il tient un foudre dans sa main droite, & une hache dans sa gauche; dans d'autres, il a le front ceint d'un diadême avec la couronne rayonnante que portoient les dieux; mais on ne lit sur aucune ni le surnom de *dieu*, ni celui d'*épiphane*.

ANTIOCHUS V. *ou* ANTIOCHUS EUPATOR, n'avoit que neuf ans à la mort de son pere Epiphane, dont il fut le successeur au trône de Syrie. Le surnom d'*Eupator* lui fut donné pour désigner qu'il étoit heureux d'avoir eu pour pere un si grand roi. Epiphane en mourant, confia à Philippe, son frere de lait, l'éducation de son fils, & l'administration du royaume pendant sa minorité; & pour marque du pouvoir dont il le faisoit dépositaire, il lui remit son diadême, sa simmare & son anneau royal, pour les rendre à son fils, lorsqu'il auroit atteint l'âge de gouverner. Les volontés du monarque mourant ne furent point exécutées. Lysias, parent d'Eupator, humilié de se trouver dans la dépendance d'un régent sans naissance, dit que c'étoit blesser la majesté du trône que de donner à un roi un tuteur. Le jeune prince sans expérience, prit lui-même les rênes de l'empire, & le premier usage qu'il fit de son pouvoir, fut de mettre Lysias à la tête de ses armées, & de se reposer sur lui du soin des affaires. Ce général véritablement roi, sans en avoir le titre, continua la guerre allumée dans la Judée, où il n'essuya que des revers; quoiqu'il eût sous ses ordres toutes les forces de Syrie; il fut vaincu par une poignée de Juifs commandés par Judas Machabée, qui lui tua onze mille homme de pied, & seize cens chevaux, le reste de cette grande armée saisie de terreur, se dissipa sans combattre. Le général Israélite fut merveilleusement secondé par un ange exterminateur, qui fit un grand carnage des ennemis du peuple de Dieu. Lysias reconnut enfin qu'un Dieu combattoit pour les Juifs; & craignant de s'exposer à la rigueur de ses vengeances, il leur accorda la paix avec la liberté de leur culte. Les généraux qu'il laissa pour la faire observer, continuerent leurs hostilités, & les revers qu'ils éprouverent, déterminerent Antiochus à se mettre à la tête de cent mille hommes de pied, & de vingt mille chevaux. Il marche contre Jérusalem résolu d'en faire le tombeau de ses habitans. Judas Machabée, bien inférieur en nombre, mais plein de confiance dans le ciel, forme le projet de l'arrêter dans sa marche, & profitant des ténebres, il fond avec impétuosité sur son camp. Le carnage fut affreux jusqu'à la renaissance du jour, que le chef des Israélites fit sa retraite. Le monarque revenu de son premier étonnement, fait avancer son armée dans les défilés qu'occupoit le chef intrépide des Israélites, qui trop foible pour résister à une foule de combattans, eut l'habileté de se dérober, sans être inquiété. *Antiochus* se présente devant Jérusalem, dont les habitans épouvantés abandonnerent la défense; mais Dieu qui veilloit à sa conservation, suscita un puissant ennemi à leur persécuteur. Philippe, que le pere d'Eupator avoit désigné pour être son tuteur, s'étoit vu honteusement dégradé par Lysias; ce sujet disgracié s'étoit retiré dans les provinces de Médie & de Perse, où il intéressa à sa vengeance les soldats vétérans qui avoient servi sous Epiphane. Il entra dans la Syrie, où il se rendit maître d'Antioche, & de plusieurs villes importantes. *Eupator* allarmé de ses progrès, sent la nécessité de retourner dans ses états. Il accorde la paix aux Juifs, fait relever les murs de leur temple, où il offre lui-même des sacrifices, avec les cérémonies judaïques. Il reprend ensuite la route d'Antioche, qu'il fait rentrer sous son obéissance. Philippe qui tombe en son pouvoir, expire au milieu des supplices, & la rebellion est étouffée. Ce fut dans ce tems que les Romains, qui vouloient tenir tous les rois dans leur dépendance, lui envoyerent des ambassadeurs pour lui ordonner de ne rien faire dans ses états sans leur aveu. On lui prescrivit de tuer tous les éléphans qui excéderoient le nombre accordé à son pere par les traités. On coupa le jaret à plusieurs de ces animaux dans qui les Syriens mettoient toute leur confiance. Ce spectacle jetta la consternation dans toute la Syrie. Un particulier indigné contre les ambassadeurs, poignarda Octavius, chef de cette députation; & cet assassinat qui n'avoit point été commandé par le roi, lui attira le ressentiment du peuple Romain. Démétrius, fils de Séleucus, qui pour lors étoit en ôtage à Rome, profita de cette circonstance pour rentrer dans l'héritage de son pere. Il se rendit en Syrie, sans en demander la permission au sénat, & dès qu'il fut arrivé en Lycie, il publia un manifeste pour déclarer qu'il ne prenoit les armes que contre Lysias, meurtrier d'Octavius. Un motif si noble étoit le voile d'une ambition demesurée. Il marcha contre Apamée dont il se rendit maître, dirigeant ensuite sa marche vers Antioche. Le jeune roi, accompagné de Lysias, vint à sa rencontre sans escorte & sans suite. Dès que Démétrius les eut en son pouvoir, il les fit massacrer, pour régner sans rivaux. *Antiochus Eupator* ne régna que deux ans; & l'histoire de son regne est celle de ses généraux & de ses ministres; c'est pourquoi il est représenté sur ses médailles sous la figure d'un enfant. Il mourut l'an 151 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VI, fils d'Alexandre Eupator, & petit-fils d'Antiochus le dieu, prit, comme son aïeul, le surnom de *dieu* auquel il joignit celui d'*Epiphane*.

Il fut élevé en Arabie, pour n'être pas la victime des ambitieux qui se disputoient le trône de Syrie. Diodote qui prit soin de son éducation, se servit de ses droits & de son nom pour se frayer un chemin au pouvoir suprême. Démétrius Nicator, se croyant paisible possesseur du trône de Syrie, licentia son armée, & laissa son royaume sans défenses. Diodote profita de cette imprudence pour faire valoir les droits d'*Antiochus*, & fortifié de l'alliance de Jonathas, il marche contre Démétrius, sur lequel il remporte une pleine victoire. Antioche lui ouvre ses portes, & *Antiochus* proclamé roi, prend le nom de *Nicéphore*, qui signifie *vainqueur*. Il ne fut jamais véritablement roi, puisqu'il ne fut reconnu que dans quelques contrées de Syrie; & quoique les médailles lui donnent ce nom, il est certain que c'est plutôt par égard pour ses droits, que par la réalité de sa puissance. Ce phantôme de monarque ne régna que trois ans. Diodote se croyant assuré de l'affection des soldats, le fit massacrer pour se substituer à ses droits, l'an cent soixante-dix de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VII, étoit fils de Démétrius Soter,

& frere de Démétrius Nicator. Les vœux du peuple & de l'armée l'appellerent au trône de ses ancêtres, que Tryphon avoit usurpé. Dès qu'il eut donné le signal d'une révolution, les Syriens abandonnerent le camp de l'usurpateur, pour se ranger sous le drapeau de l'héritier de leurs rois. Tryphon étonné de cette défection générale, n'eut d'autre ressource que la fuite; après avoir erré dans la Phénicie, il se réfugia dans la ville d'Apamée sa patrie. Il y fut bientôt assiégé; on assure que pour favoriser sa fuite, il sema sur toute sa route une quantité de pieces d'or que les soldats qui le poursuivoient s'occuperent à ramasser, & leur avarice rallentit leur activité. Apamée n'opposa qu'une foible résistance; Tryphon fut tué les armes à la main, & selon d'autres, il fut poignardé dans la maison où il avoit pris naissance. Antiochus, paisible possesseur de l'héritage de ses peres, prit le surnom d'*Evergette*, qui signifie *bienfaisant*. Josephe est le seul qui lui donne celui de *Soter* & de *pieux*, qu'on ne lit sur aucune de ses médailles. Eusebe assure qu'il fut surnommé *fidetes*, à cause de sa passion pour la chasse. Les Juifs dont il avoit été l'ami, & dont il avoit reçu du secours, éprouverent son ingratitude; il leur offrit l'alternative de se préparer à la guerre, ou de lui restituer Joppé, Gaza & la citadelle de Jérusalem, ou de lui payer cinq cens talens pour dédommagement; il exigea encore une pareille somme sur toutes les villes de la Judée, en forme de tribut. Sur le refus qu'il essuya, il fit marcher contr'eux un de ses généraux, qui dévasta le territoire d'Israël. Les Juifs qui tomberent en son pouvoir furent condamnés aux fonctions de l'esclavage. Jean, fils de Simon, remporta sur lui une victoire qui affranchit pour un moment la Judée du joug des Syriens. Ptolomée, frere de Jean, dont il avoit épousé la sœur, fut jaloux de sa gloire, & se voyant exclu des places où il pouvoit servir sa patrie, il eut la lâcheté de la trahir. Il invite à un festin Simon & ses deux fils, Mathathias & Juda, qui furent égorgés par cet hôte parricide. Ptolomée odieux à sa nation, écrit à *Antiochus* de lui envoyer des troupes pour lui soumettre toute la Judée. L'armée Syrienne marche contre Jérusalem pour en faire le siege. Jean, chargé de la défendre, en fait sortir toutes les bouches inutiles; cette multitude rebutée de ses concitoyens, se trouva enfermée entre les murs & les Syriens, où elle fut obligée de se nourrir d'herbes & de racines; le spectacle de leur misere attendrit Jean qui consentit à les faire rentrer dans Jérusalem. Il sollicita ensuite une treve de sept jours, pour pouvoir pratiquer les devoirs prescrits par la religion. *Antiochus* y consentit, & ne bornant point là sa générosité, il envoya des taureaux & des vases remplis de parfums pour servir aux sacrifices. Il fit conduire ces offrandes avec une grande pompe jusqu'aux portes de Jérusalem; c'est ce qui fit donner à ce monarque le surnom de *pieux* par les Juifs. Cet acte de piété détermina les assiégés à la soumission, & ils ne demanderent d'autres conditions que le privilege de vivre selon leurs loix & de pratiquer leurs rites sacrés. La plupart des courtisans souhaitoient la ruine de Jérusalem & la dispersion de ses habitans. Mais *Antiochus*, que son penchant portoit à la clémence & à la magnanimité, aima mieux accepter leur soumission; il exigea que les Juifs lui remettroient leurs armes, détruiroient les fortifications de leurs villes qui toutes furent soumises à un tribut annuel; ce fut ainsi que la Judée fut réduite en province de l'empire de Syrie.

Antiochus informé que Scipion se préparoit à faire le siege de Numance, lui envoya de riches présens pour se concilier sa bienveillance. L'usage étoit d'offrir aux généraux de ce peuple conquérant, ces présens dans le secret. Scipion désintéressé les reçut assis sur son tribunal en présence de son armée; il ordonna au questeur de les déposer dans le trésor public, pour les distribuer aux soldats qui se distingueroient par quelqu'action d'éclat. *Antiochus* se voyant à la tête d'une armée aguerrie, déclara la guerre aux Parthes qui retenoient dans la captivité son frere Démétrius Nicator. Quoiqu'il comptât environ cent mille combattans sous ses drapeaux, il traînoit après lui un plus grand nombre de goujats, de cuisiniers, de pâtissiers, de comédiens & d'autres artisans & ministres du luxe & des voluptés. Les tentes ressembloient à des salles de festin; la marche étoit embarrassée par des chariots remplis de viandes, de poissons & des productions les plus délicates des différentes provinces. Les officiers & les soldats portoient des couronnes de fleurs & de rubans, & l'on respiroit dans tout le camp l'odeur de la myrrhe & de l'encens, spectacle plus propre à allumer la cupidité d'un ennemi avare, qu'à lui inspirer de la terreur. *Antiochus* étoit suivi de Jean, pontife de Jérusalem, qui étoit à la tête des troupes de la Judée. Les rois de l'Orient, indignés de l'orgueil altier des Parthes, se déclarerent pour les Syriens qu'ils regarderent comme leurs vengeurs. Les deux peuples rivaux en vinrent bientôt aux mains. Indale, général des Parthes, engagea une action proche le fleuve Lycus en Assyrie, & sa défaite rendit *Antiochus* maître de plusieurs provinces: il remporta deux autres victoires qui furent suivies de la conquête de Babylone. Tous les peuples se rangerent à l'envi sous sa domination, & l'empire des Parthes fut resserré dans la seule province dont il tire son nom. Phraates, roi des Parthes, qui tenoit dans une espece de captivité Démétrius, l'envoya en Syrie pour en faire la conquête; il se flattoit par cette diversion d'éloigner de ses états un ennemi qui auroit les siens à protéger; mais *Antiochus* fut constant dans ses premiers desseins. Phraates se sentant trop foible pour tenter la fortune d'un nouveau combat, tâcha inutilement de l'attirer dans des embûches. Les Syriens répandus dans les villes, y exigerent des contributions excessives qui souleverent contr'eux tous les peuples; ils furent attaqués dans leurs quartiers d'hiver, & comme ils étoient épars, ils ne purent se prêter un secours réciproque: on en fit un grand carnage dans plusieurs villes. *Antiochus* réunit toutes les troupes qui étoient près de lui, pour aller délivrer celles qui étoient en danger. Il fut attaqué sur sa route par les Parthes, il se défendit avec intrépidité; mais son escorte épouvantée l'abandonna, & il se fit tuer les armes à la main. Ce prince qui avoit les plus grandes vertus, en ternit l'éclat par son intempérance. Ennemi de la flatterie, on pouvoit lui dire les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chasse, il se réfugia dans la cabane d'un laboureur, & l'ayant interrogé sur ce qu'on pensoit de lui, le laboureur qui ne le connoissoit point, lui dit: *notre roi est juste & bienfaisant, mais il a de méchans ministres.* Le lendemain à la renaissance du jour, ses gardes arriverent & le revêtirent de sa pourpre & de son diadême. Le paysan se souvint en tremblant de son indiscrétion; mais le monarque le rassura & lui dit: *vous m'avez révélé des vérités que jamais je n'ai entendues à ma cour.* Il régna douze ans, & neuf selon Eusebe, dont l'opinion est adoptée par tous les antiquaires. Il mourut l'an 182 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VIII, roi de Syrie eut le surnom d'*Epiphane* & de *Griphon*; quoiqu'il fût le dernier des fils de Démétrius Nicator, il fut élevé au trône au préjudice de ses freres, par les intrigues de sa mere Cléopatre qui lui fit déférer le vain titre de roi dont elle se réserva toute la puissance. Cette Princesse, fille de Ptolomée Philometor, n'entra dans la maison des Séleucides que pour la remplir

de meurtres & de discorde; épouse & mere parricide, elle s'abandonna à toutes les fureurs qui pouvoient servir sa passion de régner. Séleucus, son fils aîné, vouloit venger sur elle le meurtre de son pere, elle le prévint en le perçant d'un coup de fleche. Cette marâtre plaça sur le trône le jeune *Antiochus*, dont les mains étoient encore trop foibles pour diriger les rênes de l'empire; sa mere donnant un libre cours à son ambition, engloutit tout le pouvoir; & insultant, pour ainsi dire, à la foiblesse de de son fils, elle fit graver sur les médailles son nom avant celui du jeune monarque; son gouvernement dégénéra en tyrannie. Un jeune Syrien nommé *Alexandre*, profita du mécontentement des peuples pour se frayer une route au trône; & quoiqu'il fût d'une naissance obscure, il se dit fils d'Alexandre Bala ou Balès dont il réclama l'héritage. Les Romains & le roi d'Egypte favoriserent son imposture. Les Syriens impatiens du joug dont les accabloit la régente, le reconnurent pour roi, sans examiner la légitimité de ses titres; & après plusieurs combats où il eut toujours la supériorité, il crut n'avoir plus besoin de secours étrangers pour se maintenir sur le trône. Ptolomée qui avoit le plus contribué à son élévation, exigea pour prix de ses services qu'il lui rendît hommage; & sur le refus qu'il essuya, il fit des préparatifs pour détruire son propre ouvrage; il avoit besoin de Cléopatre pour assurer sa vengeance, il se réconcilia avec elle, & leurs forces réunies marcherent contre leur ennemi commun: les trésors d'Alexandre étoit épuisés, son industrie sacrilege lui fournit les moyens d'en remplir le vuide. Il eut l'imprudence de piller les richesses du temple de Jupiter: le peuple furieux rompit le frein de l'obéissance. *Antioche* prit les armes pour venger l'outrage fait à son dieu. Alexandre prêt à être la victime de cette multitude effrénée, sauva sa vie par la fuite; mais également ennemi des hommes & des dieux, il fut découvert & massacré. *Antiochus* resserré jusqu'alors dans une contrée obscure de la Syrie, rentra dans la possession absolue du royaume de ses ancêtres: il commença alors à rougir de la dépendance humiliante où le tenoit sa mere; cette marâtre trop familiarisée avec le commandement, pour rentrer dans la condition de sujette, résolut de se débarrasser d'un roi qui ne vouloit plus être esclave. Cette femme sans frein & sans remords dans le crime, lui présente une coupe empoisonnée: le prince instruit de ses desseins, refuse le funeste breuvage, & lui en allegue les motifs: il lui déclare ensuite que pour se justifier elle n'a que la ressource de faire sur elle-même l'expérience de la liqueur suspecte: elle fut forcée de se soumettre à cette épreuve dont elle expira la victime. Sa mort délivra la Syrie d'un monstre altéré du sang des Séleucides, dont elle eût éteint la race si elle n'eût été arrêtée dans sa marche criminelle. Ce fut dans ce tems qu'*Antiochus* prit le surnom d'*Epiphane* sur ses médailles: on ne lit sur aucune celui de *Griphon* qui, selon Justin, lui fut donné à cause de son nez long & pointu, ce surnom n'étoit point assez noble pour être gravé sur les monnoies. Josephe le nomme encore *Philometor;* mais cet historien crédule & superstitieux n'appuie son opinion sur aucune autorité. Ce prince instruit au crime à l'école de sa mere, voulut faire périr son frere qui, comme lui, s'appelloit *Antiochus*. Cet attentat, qui fut découvert avant d'être exécuté, fut la semence d'une guerre civile où les deux partis éprouverent successivement des succès & des revers. Les deux freres également rebutés de ne pouvoir fixer la fortune, consentirent à partager la Syrie, & ce partage fut la source des discordes qui préparerent la ruine des Séleucides. Epiphane âgé de quarante-cinq ans, fut assassiné par Héracléon qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs: son regne de trente-huit ans, fut agité de dissensions domestiques; il mourut l'an 315 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS IX, surnommé *Philopator*, étoit fils d'Antiochus Evergette, & frere uterain d'Antiochus Epiphane; il prit aussi le nom de *Cizic*, parce qu'il avoit été élevé dans une ville de ce nom; mais il est plus connu sous celui de *Philopator*, qu'il ambitionna par prédilection comme un témoignage de sa piété filiale, & pour se concilier l'affection des Syriens pénétrés de respect pour la mémoire de son pere, qui les avoit gouvernés plutôt en pere qu'en souverain. Ce prince échappé à la mort que lui préparoit son frere, le força de partager avec lui l'empire de Syrie: tant que Philopator resta dans la vie privée, il parut digne d'une plus grande élévation; mais dès qu'il fut revêtu du pouvoir suprême, il s'abandonna sans pudeur à la bassesse de ses penchans; il ne dispensa les honneurs & les dignités qu'aux ministres de ses plaisirs: sa cour fut remplie de bouffons, de bateleurs qu'il récompensoit avec magnificence, parce qu'ils avoient seuls le secret de le tirer de l'assoupissement où le plongeoient ses excès. Son goût pour faire danser les marionettes, lui fit faire plusieurs découvertes dans les Méchaniques; il trouva le secret de faire des oiseaux artificiels qui, par des ressorts ingénieux, planoient au milieu des airs. Tandis qu'oubliant les soins du trône, il se livroit à des occupations indécentes & futiles, son neveu Séleucus qui régnoit dans la partie de la Syrie, dont il avoit hérité de son pere, ne vit dans Philopator qu'un concurrent efféminé, & qu'un usurpateur chargé de ses dépouilles. Il rassemble toutes ses forces, & lui livre une bataille qui décida du destin de la Syrie: Philopator entraîné par son cheval indocile & fougueux, fut précipité au milieu des escadrons ennemis, où se trouvant sans défense, il aima mieux se donner la mort, que d'être redevable de la vie à son vainqueur. Ce prince passionné pour la chasse & pour d'autres amusemens qui avilissoient sa dignité, ne fut pas absolument sans talens. Méchanicien ingénieux, il inventa plusieurs machines de guerre qui furent perfectionnées dans les siecles suivans. La religion, dont les princes doivent donner l'exemple, ne lui parut qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire; & sans respect pour les dieux, il fit enlever du temple la statue d'or massive de Jupiter, haute de quinze coudées, & il eut l'adresse de lui en substituer une autre d'une matiere vile & & grossiere, qu'il eut soin de revêtir d'une feuille d'or; elle étoit si semblable à la premiere, que personne ne s'apperçut de son sacrilege. Cet attentat, s'il eût été découvert, auroit soulevé contre lui tout le peuple d'Antioche; cette ville, plongée dans les délices & la débauche, s'abandonnoit aux fureurs du fanatisme, & au scandale des plus avilissantes superstitions. *Antiochus* mourut l'an 217 de l'ere des Séleucides; & depuis son regne, la Syrie où se passerent tant de scenes éclatantes, a été dédaignée par les historiens, qui ne sont entrés dans aucun détail sur les actions de ses derniers rois. Les monumens qui nous restent sont épars dans différens écrivains, où il est pénible de les aller consulter: c'est une contrée où l'on marche au milieu des ténebres, & que les seuls antiquaires ont droit de parcourir, puisqu'il n'y a que les médailles qui fournissent un fil pour s'y conduire, d'autant plus que les derniers rois qui étoient autant de concurrens à l'empire, portoient presque tous le même nom, & avoient presque les mêmes attributs.

ANTIOCHUS X, surnommé *le pieux*, se vit sans appui après la mort de son pere Philopator. Séleucus cruel dans la victoire, craignant de l'avoir pour concurrent à l'empire, avoit ordonné sa mort; mais

ce prince infortuné trouva un asyle dans Arade, ville de Phénicie, où il fut reçu avec tous les honneurs dûs à son rang. Les dangers renaissans qu'il eut à essuyer, & qu'il sçut éviter dans sa fuite, firent croire aux Phéniciens qu'une divinité protectrice veilloit à sa conservation pour le récompenser de sa piété filiale. Eusebe nous assure que les Phéniciens charmés du respect qu'il conservoit pour la mémoire de son pere, lui déférerent le titre de *pieux* Ses malheurs & ses vertus intéresserent tous les peuples en sa faveur; & dès qu'il parut armé pour venger la mort de Philopator, les soldats de Séleucus se rangerent sous ses enseignes, & le proclamerent roi de toute la Syrie, qui devint le théâtre d'une guerre nouvelle. Séleucus vaincu se retira à Mopsuete où il exigea des sommes immenses pour lever une nouvelle armée : les habitans épuisés par ses exactions, le brûlerent dans son palais avec tous ses partisans; *Antiochus*, délivré de cet ennemi, eut bientôt à combattre un concurrent plus dangereux. Un autre *Antiochus*, fils d'Epiphane, prit le diadême & les armes pour venger la mort de son frere, & pour se substituer à ses droits au trône; il s'empara de Mopsuete qui fut détruite de fond en comble, & dont les habitans furent passés au fil de l'épée, pour les punir du meurtre de Séleucus; mais cette prospérité ne fut que passagere; *Antiochus* le pieux marcha contre lui & le vainquit : ce prince craignant de tomber entre les mains de son vainqueur, ne prit aucune précaution pour traverser l'Oronte où il se noya; Philippe son frere jumeau réclama son héritage, & se voyant à la tête d'une puissante armée, il ne se borna point à la partie de la Syrie où ses freres avoient régné, il voulut en envahir la domination entiere. Il y eut plusieurs combats livrés entre ces deux princes rivaux. La fortune long-tems incertaine se déclara contre *Antiochus*, qui fut obligé de se réfugier chez les Parthes, dont il emprunta le secours pour rentrer dans ses états; mais ses tentatives furent stériles; après sa dégradation, il se tint caché dans le détroit de Cilicie, & selon d'autres, dans la province de Comagenne où l'on soupçonne qu'il régna : l'histoire ne fixe point la date de sa mort.

ANTIOCHUS XI. Quoique ce prince n'ait jamais régné véritablement sur la Syrie, son nom est inscrit sur la liste des rois Séleucides; il étoit le second fils d'Antiochus Epiphane, & frere du roi Séleucus IV. On lui donna le nom de Philadelphe à cause de sa tendresse pour ses freres, & celui de Didime parce qu'il étoit frere jumeau de Philippe qui, comme lui, aspira au trône de Syrie après sa mort : il prit le diadême, & se mit à la tête d'une armée qui fut défaite par *Antiochus le pieux*; il se précipita dans l'Oronte l'an 219 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XII étoit fils d'*Antiochus le pieux*, qui ne lui laissa que ses malheurs pour héritage. La Syrie étoit alors en proie au brigandage des factions; les peuples épuisés par les querelles des Séleucides, appellerent au trône Tigrane, roi d'Arménie; *Antiochus* délaissé de ses sujets, fut élevé secrétement dans une province obscure de l'Asie, & c'est ce qui lui fit donner le nom d'*Asiatique*. Dans la suite, il régna conjointement avec son frere sur une partie de la Syrie, qui n'avoit jamais reconnu Tigrane pour roi. Ces deux freres unis par la nature & par la conformité de leurs penchans, se rendirent à Rome pour y solliciter le royaume d'Egypte, dont leur mere étoit légitime héritiere; ils y répandirent des sommes immenses, mais leur libéralité ne put assouvir l'avare cupidité de ce peuple vénal. Tigrane en leur absence, fit mourir leur mere Selenne au nom de laquelle ils réclamoient l'Egypte; & cette mort fournit un prétexte aux Romains pour leur refuser du secours; ils quitterent Rome sans avoir rien obtenu. A leur retour en Syrie, ils apprirent que Mithridate, vaincu par les Romains, s'étoit réfugié en Arménie auprès de Tigrane, son gendre. Lucullus instruit de sa retraite, exigea qu'on lui livrât ce roi fugitif pour servir d'ornement à son triomphe; mais Tigrane, respectant les droits de l'hospitalité, fut assez généreux pour lui répondre qu'il aimoit mieux être son ennemi, que de se rendre l'objet de l'exécration publique, en livrant à l'ignominie ou à la mort le pere de sa femme. Ce refus fit transporter le théâtre de la guerre dans ses états; *Antiochus* profita des circonstances pour rentrer en possession de l'héritage de ses peres. Tigrane, en partant pour l'Arménie, laissa la Syrie sans défense. *Antiochus* n'eut pas ses sujets à combattre; toutes les villes à l'envi lui ouvrirent leurs portes. L'affection que lui témoignerent les habitans du Damas, lui fit prendre le surnom de *Dionisius*, qui étoit celui de Bacchus, protecteur de leur ville : quelques-uns le regardent comme le dernier roi de la race des Séleucides. Les principaux événemens de son regne sont tombés dans l'oubli, & l'histoire se borne à nous apprendre qu'il porta la guerre en Arabie, & qu'il y remporta une victoire : il livra un nouveau combat où il perdit la vie, l'an 227 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XIII. *Antiochus*, dernier roi de Syrie, de la race des Seleucides, étoit fils d'Antiochus le pieux; il eut le surnom d'*Asiatique*, parce qu'il avoit été élevé avec son frere en Asie, pour n'être pas la victime de Tigrane, roi d'Arménie, que les Syriens avoient appellé pour les gouverner. Après la mort de sa mere, il prit le nom de *Comagene*, ce qui semble indiquer qu'il en fut le roi; mais il est certain qu'au lieu d'y exercer sa domination, il s'y tint toujours caché. Tigrane ayant été défait, Lucullus, dispensateur des trônes de l'Asie, vit arriver dans son camp tous les rois de l'orient, qui lui rendirent les plus humilians hommages pour mériter sa protection: *Antiochus* grossit la foule de ces rois avilis; Lucullus le reçut avec bonté, il le qualifia du titre de roi de Syrie, & le rétablit dans la possession entiere de ce royaume. Ce fut à cette occasion qu'*Antiochus* prit le surnom de *Callinicus*, qui signifie *victorieux*; comme si c'eût été par la victoire qu'il eût été replacé sur le trône de ses ancêtres. Pompée ne lui permit pas de jouir long-tems de la générosité de Lucullus; la possession de la Syrie excita son ambition; il franchit le Taurus à la tête d'une armée triomphante, & déclare la guerre à *Antiochus* dont le peuple Romain n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le monarque malheureux, sans être coupable, s'abandonna à la discrétion d'un ennemi qu'il ne croyoit pas capable d'abuser de sa foiblesse : il invite lui-même Pompée à se rendre à Antioche; le Romain insensible à un si noble procédé, se rend dans cette ville, où il déclare publiquement *Antiochus* déchu du trône, sans voiler d'aucun motif sa dégradation. Ce prince ne put fléchir par ses prieres son juge inexorable, qui lui répondit avec une hauteur insultante: » Je ne donnerai jamais aux Syriens un roi qui s'est tenu tranquille & caché pendant tout le tems que Tigrane jouissoit de ses dépouilles : ce seroit vous déférer le prix de la victoire achetée au prix de notre sang; apprenez que les royaumes n'appartiennent qu'à ceux qui les savent défendre & conserver. Je ne puis vous laisser la Syrie, ce seroit un présent inutile que Tigrane viendroit bientôt vous enlever; elle a besoin de défenseurs pour la soustraire aux brigandages des Juifs & des Arabes qui en infestent les frontieres ». Ce fut par cet arrêt irrévocable que ce royaume autrefois si florissant, fut réduit en province Romaine. Pompée, pour adoucir la rigueur de cet arrêt, donna en dédommagement

à *Antiochus*, la province de Comagene, Séleucie, & quelques autres villes de la Mésopotamie où il régna sans gloire, puisque l'histoire a dédaigné de nous apprendre le reste de ses destinées.

L'ere des Séleucides, dont nous nous sommes servi pour marquer les principaux événemens du regne des *Antiochus*, commence sous le grand Séleucus, successeur d'Alexandre, l'an du monde 3692 & 312 avant l'ere vulgaire; on l'appelloit encore les *ans Grecs*. Les Juifs l'adopterent depuis qu'ils furent assujettis à la domination des Macédoniens, & il est en fait mention dans le livre des Machabées. (*T—N.*)

ANTIOPE, (*Hist. anc. Myth.*) fille de Nictée, l'un des rois de la Béotie, devint enceinte avant d'être épouse; & sur ce que son pere lui reprochoit sa fécondité, elle se dit femme de Jupiter. C'étoit une grande ressource dans les temps idolâtres. Vouloit-on tromper un pere, un mari? on attribuoit aussitôt à la divinité le fruit de son incontinence. C'est ainsi qu'en avoit usé la mere de Romulus, celle d'Alexandre & de plusieurs autres grands hommes auxquels on auroit pu reprocher le vice de leur naissance. Nictée eût pu succomber à la vanité de passer pour le beau-pere d'un Dieu, il aima mieux venger son honneur blessé. *Antiope* redoutant sa vengeance, se réfugia à Sicione où Epopeus l'épousa. Sa fuite causa une douleur si vive à son pere qu'il ne put y survivre: il se tua laissant à Licus son frere le soin de le venger. Licus prit aussi-tôt Sicione, tua Epopeus, & fit enfermer *Antiope* dans une prison fort étroite. Elle y accoucha de deux gémeaux Amphion & Zétée. Dans la suite ayant trouvé le moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils qui pour la venger tuerent Licus, & attacherent Dircée sa femme aux cornes d'un taureau furieux qui la mit en pieces. Amphion & Zétée après avoir régné dans Thebes, furent ensevelis dans le même tombeau. Les Tithoréens leur rendirent une espece de culte religieux. Ils y portoient des offrandes tous les ans lorsque le soleil entroit dans le signe du taureau. (*T—N.*)

* § ANTIPATRIDE, (*Géogr. sacr.*) Le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers* distingue deux villes de ce nom, qui pourtant ne paroissent être que la même. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ANTIPARALLELES (*lignes*), *Géométrie.* Soient deux lignes droites tirées comme on voudra dans le même plan, & que nous appellerons *A* & *B*; soient deux autres lignes qui coupent les lignes *A* & *B*, & que nous nommerons *C* & *D*; si l'angle de la ligne *C* avec la ligne *A* ou la ligne *B* est égal à l'angle de la ligne *D* avec la ligne *B* ou la ligne *A*, les lignes *C* & *D*, sont appellées *anti-paralleles.* Elles seroient paralleles, si l'angle de *C* avec *A* ou *B* étoit égal à l'angle de *D* avec *A* ou *B*.

La section d'un cône, faite par un plan antiparallele à la base, est toujours une ellipse. *Voy.* CÔNE dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (*O*).

ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, s. m. (*Musique d'Eglise.*) livre qui contient en notes les antiennes & autres chants dont on use dans l'Eglise Catholique. (*S*)

§ ANTIQUE, adj. (*terme de Blason.*) se dit des couronnes à pointes, des vases, édifices, vêtemens des anciens, *&c.*

Les lions & les léopards couronnés dans les armoiries, ont presque toujours une couronne à pointes sur leur tête; c'est pourquoi on ne dit point en blasonnant, un lion, ou un léopard couronné *à l'antique;* on dit seulement que ces animaux sont couronnés, en exprimant les émaux.

Il n'en est pas de même des autres animaux; quand ils ont une couronne; il faut nommer l'espece de couronne, si elle est *antique* ou moderne.

Morel de Putanges en Normandie; *d'or au lion de sinople couronné d'argent.*

Gartoule de Belfourtès à Castres en Albigeois; *d'azur au dauphin d'or, couronné d'une couronne antique;* on peut dire aussi, *couronné à l'antique.*

De Wasservas en Artois, *d'azur à trois aiguieres antiques d'or.* (*G. D. L. T.*)

ANTIQUES, (*arts du Dessein.*) c'est le nom qu'on donne aux pieces entieres & aux fragmens qui nous restent des ouvrages peints ou sculptés chez les peuples anciens où les arts ont fleuri. On renferme dans cette classe les pierres gravées, les médailles, les statues, les ouvrages moulés & sculptés, les peintures, les bâtimens, & les ruines des anciens édifices; ces ouvrages datent ou de l'origine des beaux-arts, ou du tems de leur splendeur, ou de celui de leur décadence. Ceux qui se sont conservés des beaux jours de la Grece, & quelques autres qui sont postérieurs à ce tems-là, sont regardés comme des modeles parfaits, ou qui du moins approchent de bien près de la perfection. Quand les artistes, ou les maîtres de l'art parlent avec enthousiasme de la beautés des *antiques*, ce n'est que de ce petit nombre de pieces, qu'ils entendent parler. Car on ne voit que trop d'*Antiques* qui attestent la décadence des arts dans les siecles anciens, postérieurs aux beaux siecles de la Grece.

Voici les quatre parties essentielles de l'art qu'on admire dans les *antiques.* 1°. La beauté générale des formes. 2°. La perfection du dessein dans les figures humaines, & en particulier les belles têtes. 3°. La grandeur & la noblesse des airs, & des caracteres; 4°. l'expression fiere & correcte des passions, toujours subordonnée néanmoins à la beauté. Il n'y a point d'expression chez les anciens, qui soit assez forte pour nuire au beau. En général ils s'attachoient moins à la nature qu'au beau idéal. Ils rejettoient tout ce qui n'eût désigné que tel ou tel homme en particulier. Leur grand but alloit à faire que chaque image fût toute entiere ce qu'elle devoit être, mais sans aucun mêlange d'autre caractere. Jupiter étoit tout majesté; Hercule tout force. On négligeoit ce qui ne tenoit pas nécessairement à l'idée principale. Tout artiste qui aspire à exceller dans ces quatre parties de l'art, ne sauroit trop étudier les belles *antiques;* ce n'est qu'à force de les contempler & de les copier, qu'il élevera son goût à la grandeur & à la justesse des artistes grecs. Aussi les peintres & les sculpteurs de l'école romaine l'ont-ils emporté sur toutes les autres écoles modernes dans ces parties là, parce qu'ils ont eu plus d'occasion & de facilité d'étudier ces grands modeles de l'ancienne Grece.

Nous conseillons au jeune artiste de commencer par une lecture refléchie des excellens écrits de Winkelmann; il y verra en quoi consiste la supériorité des *antiques*, & il la verra dans son plus beau jour. Qu'il passe ensuite à l'étude même de ces *antiques* autant qu'il pourra être à portée d'en voir, & qu'il les observe lui-même assez long-tems pour en sentir le véritable prix. Ce qu'Horace disoit aux poëtes, nous le recommandons pareillement aux artistes:

. . . . . *Vos exemplaria græca*
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Les meilleures statues se voient à Rome & à Florence. On trouve dans tous les pays de l'Europe de belles collections de pierres gravées, & de médailles. Les plus beaux restes des anciens édifices sont

épars dans la Grece & dans l'Italie. Si l'on n'eſt pas aſſez heureux pour voir les originaux, il faut du moins les étudier ſur les copies en moule ou ſur les deſſins, quoique ceux-ci rendent pour l'ordinaire très-imparfaitement ce que l'original a de plus beau & de plus grand. Les empreintes de Lippert forment une excellente collection de pierres gravées. Il ſeroit à deſirer, pour le progrès des arts, que quelqu'un en entreprît une pareille en fait de médailles choiſies. On peut étudier les édifices de l'antiquité ſur les deſſins de MM. des Godets & le Roi, & les ſtatues anciennes dans les collections que Biſchop, van Dalen, Perier & Preiſler en ont données. La plus grande collection de pierres gravées eſt celle que M. Mariette a publiée. M. Stoſch a décrit & fait graver les principales de ces pierres qui portent le nom de l'artiſte. Enfin on a dans le recueil de M. le comte de Caylus, & dans les eſtampes des *antiques* d'Herculane, les meilleurs ſecours pour connoître la peinture des anciens.

Les ouvrages de l'antiquité en général, different beaucoup entr'eux, en excellence & en expreſſion, mais point en goût. On peut ranger les monumens anciens ſous trois claſſes capitales. En effet on obſerve trois divers dégrés de beauté, qui ou tous enſemble, ou du moins ſéparément, ſe retrouvent dans toutes les ſtatues de l'antiquité que le tems nous a conſervées; les moindres d'entr'elles ont toutes le goût du beau, mais ce n'eſt que dans les parties eſſentielles; celles du ſecond dégré y joignent encore la beauté dans les parties utiles, & celles du plus haut dégré enfin réuniſſent la beauté juſques dans les parties de hors-d'œuvre; auſſi ſont-elles parfaitement belles. Les plus belles de ce dégré ſuprême ſont le *Laocoon* & le *Torſe* du Belvedere. Les plus belles du ſecond degré ſont l'*Apollon* & le *Gladiateur* du jardin Borgheſe; il y en a une infinité du troiſieme genre. *Voyez Mengs, Penſées ſur le beau & le goût en fait de peinture, pag. 79. 80.*

Tous les connoiſſeurs s'accordent à regarder l'étude des *antiques* comme l'occupation la plus indiſpenſable pour un artiſte. C'eſt par ce moyen que Raphaël & Michel-Ange ont atteint ce point de grandeur que nous admirons en eux; leur exemple rend ſuperflu tout ce qu'on pourroit encore alléguer en faveur de cette étude. C'eſt une maxime univerſellement reçue aujourd'hui, que pour acquérir le vrai goût du beau, il eſt néceſſaire de conſulter attentivement les *antiques*.

Cette étude cependant ne ſauroit être d'un grand ſecours à de petits génies. Il ne ſuffit pas d'obſerver les contours, c'eſt l'eſprit qu'il eſt queſtion de ſaiſir dans les belles *antiques*. Celui qui après les avoir long-tems contemplées n'éprouve pas un certain raviſſement, ne ſent pas la perfection inviſible au travers de la beauté palpable, n'a qu'à jetter ſes crayons; les *antiques* lui ſont inutiles.

Il faut avouer néanmoins, qu'il y a de l'exagération dans les éloges que les connoiſſeurs anciens & modernes ont fait de l'excellence des *antiques*. On ſent bien que tout n'eſt pas exactement vrai dans ce que Pline rapporte du *Pâris* d'Euphranor (*Voyez dans ce Supplément* ALLÉGORIE), & l'on auroit tort de prendre à la lettre, comme Webb le fait, toutes les deſcriptions que les anciens ont données de ces chefs-d'œuvre. Mais à nous en tenir aux ouvrages qui ſe ſont conſervés juſqu'à nous, il y a aſſez pour exciter notre admiration. Les artiſtes & les connoiſſeurs ne ſauroient trop conſulter ſur ce ſujet les écrits de Winkelmann; nous y renvoyons le lecteur, pour ne pas alonger cet article. (*Cet article eſt tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ANTI-SPASMODIQUE, adj. (*Mat. mad.*) le mot *anti-ſpaſmodique* a long-tems été ſynonyme d'*anti-épileptique*, comme il l'eſt encore de *céphalique*, de *nervin*; mais l'épilepſie n'étant qu'une eſpece des maladies convulſives ou nerveuſes, on a généraliſé la claſſe des remedes qui conviennent dans les affections des nerfs, ou les mouvemens ſpaſmodiques, & c'eſt à ces remedes qu'on donne le nom d'*anti-ſpaſmodiques*, qui ſignifie *anti-convulſifs*.

On leur attribue la propriété de calmer les mouvemens extraordinaires des parties du corps, ou de diminuer les mouvemens néceſſaires, lorſqu'ils ſont trop forts ou trop rapides: cette vertu leur eſt commune avec les calmans ou hypnotiques, les tempérans, les anodins, *&c.*

La multiplicité des maladies nerveuſes, & ſi j'oſe le dire, l'eſpece de mode d'avoir les nerfs irritables & délicats, ont rendu l'uſage des *anti-ſpaſmodiques* preſque univerſel. Leur adminiſtration particuliere conſtitue de nos jours une branche de la médecine pratique, ſur laquelle on a déja établi pluſieurs ſyſtèmes ou méthodes. Quelques médecins & beaucoup de charlatans ſe ſont excluſivement arrogé le privilege de l'exercer; & l'ignorance, la crédulité, la ſuperſtition même ont infiniment ajouté au nombre des remedes par leſquels on attaque ces maladies.

La liſte des *anti-ſpaſmodiques* ſeroit immenſe, ſi je voulois rapporter la foule des ſubſtances qu'on a ſuppoſé avoir cette propriété. Le merveilleux prétendu de quelques-unes des maladies qu'on avoit à combattre, a fait auſſi rechercher le merveilleux dans les remedes; on a preſcrit des regles pour la maniere de les adminiſtrer; on a indiqué le tems requis pour les recueillir, pour les préparer, pour les appliquer. On a conſulté l'heure, le jour, la ſaiſon: on a tiré des inductions de la couleur, du poids, de la figure du médicament. Il n'eſt enfin aucune eſpece d'abſurde ſuperſtition qu'on n'ait ſucceſſivement miſe en uſage ſous ce point de vue.

Il n'eſt aucun médecin honnête & éclairé qui n'ait ſenti le vuide des promeſſes de tant de ſpécifiques; on a purgé les nouvelles matieres médicales & les diſpenſaires de cette immenſité d'erreurs qui faiſoient la honte de la médecine; mais le peuple n'eſt pas converti. Le goût du merveilleux qui éblouit, fait encore croire aux ſachets pendus au col, aux ceintures, aux nombres, aux différens amulettes. Et quelques écrivains qui n'ont pas encore ceſſé d'être peuple, n'ont pas rougi de ranger les exorciſmes dans la claſſe des *anti-ſpaſmodiques* (*Voyez* une *Diſſertation ſur les anti-ſpaſmodiques*, couronnée par l'académie de Dijon). Il eſt humiliant de retrouver vers la fin de ce ſiecle, un exemple digne de la barbarie des tems abſurdes qui nous ont précédé; il eſt encore plus humiliant de dire qu'une ſociété ſavante y a mis le ſceau de ſon approbation. On ſe croit tranſporté dans ces tems d'erreurs & de menſonges où l'ignorance répandoit les voiles les plus épais ſur tous les hommes, & tous les états, & où l'on ne connoiſſoit d'autre ſcience que celle de tromper.

Les *anti-ſpaſmodiques* n'agiſſent que d'une maniere très-occulte; on pourroit même dire que cette action eſt ſi indéterminée dans la plupart, qu'on ne peut guere compter ſur cette reſſource dans les maladies biſarres contre leſquelles on les deſtine. Les variétés des tempéramens ou des conſtitutions, les différences de climat, d'âge, de ſexe, de genre de vie, d'éducation, d'habitudes, ſont des nuances importantes, qui décident de leurs bons ou mauvais effets.

Les *anti-ſpaſmodiques* les plus uſités ſont les racines de pivoine & de valériane ou valérienne ſauvage; les fleurs de tilleul, de muguet, le camphre, le muſc, la civette, la liqueur minérale anodine

d'Hoffman, l'huile animale de Dippel, la poudre de Guttete, & la poudre *anti-spasmodique* qu'on trouve dans le dispensaire de Paris. Sur quoi il faut remarquer que ces deux dernieres compositions sont un mêlange de plusieurs substances, dont quelques-unes n'ont que peu ou point de vertu. *Voyez* HISTERIQUE, CALMANT, ANODIN, *Dict. raif. des Scienc.* &c.

L'emploi de ces remedes est indiqué dans toutes les maladies convulsives, ou qui annoncent l'affection du genre nerveux; telles que l'épilepsie, l'apoplexie, après la cessation de l'attaque, la paralysie, le tremblement des membres, les vertiges, les palpitations, la mélancolie, l'affection hippocondriaque, *&c.*

Les plus habiles médecins qui connoissent la réciprocité d'action ou d'influence du corps sur l'ame & de l'ame sur le corps, savent combien il importe, dans le traitement des maladies qui exigent ou paroissent exiger les *anti-spasmodiques*, de s'occuper encore plus de l'état moral que de l'état physique du corps. L'ascendant que donne le génie sur les ames foibles est une circonstance utile pour les malades, lorsque le médecin sait l'acquérir; il a droit alors d'inspirer la sécurité par ses propos, il anticipe sur l'effet des remedes en les annonçant comme bons: mais il ne doit jamais en abuser jusqu'à promettre ce qu'il ne peut tenir, ou se rendre le panégyriste de l'erreur, par intérêt, charlatanerie ou mauvaise foi. (*Article de M.* LA FOSSE, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ANTI-SPASMODIQUE (*poudre*), *Pharmacie & Thérapeutique. Voyez* POUDRE, *Dict. raif. des scienc.* &c. *tom. XIII, page. 188, col. premiere.*

§ ANTITHESE, s. f. (*Belles-lettres.* Le pere Bouhours compare l'*antithese* au mêlange des ombres & des jours dans la peinture, & à celui des voix hautes & basses dans la musique. Nulle justesse dans cette comparaison.

Il y a dans le style des oppositions de couleurs, de lumiere & d'ombres, & des diversités de tons, sans aucune *antithese*; & souvent il y a *antithese*, sans ce mêlange de couleurs & de tons.

L'*antithese* exprime un rapport d'opposition entre des objets différens; ou, dans un même objet, entre ses qualités, ou ses façons d'être ou d'agir: ainsi, tantôt elle réunit les contraires sous un rapport commun; tantôt elle présente la même chose sous deux rapports contraires. Cette sentence d'Aristote, *pour se passer de société, il faut être un dieu, ou une bête brute*; ce mot de Phocion à Antipater, *tu ne saurois avoir Phocion pour ami & pour flatteur en même tems*; & celui-ci, *pendant la paix, les enfans ensevelissent leur pere; & pendant la guerre, les peres ensevelissent leurs enfans.* Voilà des modeles de l'*antithese.*

Il est dit dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. *peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent pas.* On a voulu parler sans doute de l'*antithese* trop soutenue, trop étudiée, trop artistement arrangée; mais l'*antithese* passagere, & sans affectation, est un tour d'esprit & d'expression aussi naturel, aussi noble, aussi sérieux qu'un autre, & convient à tous les sujets.

La plupart des grandes pensées prennent le tour de l'*antithese*, soit pour marquer plus vivement les rapports de différence & d'opposition, soit pour rapprocher les extrêmes.

Caton disoit: *j'aime mieux ceux qui rougissent que ceux qui pâlissent.* Cette sentence profonde seroit certainement placée dans le discours le plus éloquent. *Ecoutez, vous autres jeunes gens*, disoit Auguste, *un vieillard, que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune*: cette *antithese* manqueroit-elle de gravité dans la bouche même de Nestor? Et cette pensée si juste & si morale, *la jeunesse vit d'espérance; la vieillesse vit de souvenir*; & ce mot d'Agésilas, tant de fois répété, *ce ne sont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places*; & celui de Dion à Denys, qui parloit mal de Gélon, *respectez la mémoire de ce grand prince: nous nous sommes fiés à vous à cause de lui; mais à cause de vous, nous ne nous fierons à personne*; & celui d'Agis, en parlant de ses envieux, *ils auront à souffrir des maux qui leur arrivent, & des biens qui m'arriveront*; & celui d'Henri IV à un ambassadeur d'Espagne, *Monsieur l'ambassadeur, voilà Biron, je le présente volontiers à mes amis & à mes ennemis*; & celui de Voiture, *c'est le destin de la France de gagner des batailles & de perdre des armées*, seroient-ils indignes de la majesté de la tribune ou du théâtre?

L'abbé Mallet renvoie l'*antithese* aux harangues aux oraisons funebres, aux discours académiques, comme si l'*antithese* n'étoit jamais qu'un ornement frivole, & comme si dans une oraison funebre, dans une harangue, dans un discours académique, le faux bel-esprit n'étoit pas aussi déplacé que partout ailleurs. L'affectation n'est bonne que dans la bouche d'un pédant, d'une précieuse ou d'un fat.

L'*antithese* est souvent un trait de délicatesse ou de finesse épigrammatique: cette réponse d'un homme à sa maîtresse, qui faisoit semblant d'être jalouse d'une honnête femme, *aimable vice, respectez la vertu*; & celle de Phocion à Démadès, qui lui disoit, *les Athéniens te tueront s'il entrent en fureur: & toi, s'ils rentrent dans leur bon sens*; & ce mot d'Amilton, *dans ce temps-là de grands hommes commandoient de petites armées, & ces armées faisoient de grandes choses*, sont des exemples de ce genre.

Mais souvent aussi l'*antithese* prend le ton le plus haut; & l'éloquence, la poésie héroïque, la tragédie elle-même peut l'admettre sans s'avilir.

Ce vers de Racine, imité de Sapho,

Je sentis tout mon corps & transir & brûler.

ce vers de Corneille,

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

ce vers de la Henriade,

Triste amante des morts, elle hait les vivans.

ce vers de Crébillon,

La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.

ces paroles de Junon dans l'Enéide,

Flectere si nequeo superos acheronta movebo.

& celles de Brutus dans la Pharsale,

. . . . . *minima discordia turbat,*
Pacem summa tenent. . . . . . .

& ces mots de Séneque, en parlant de l'être suprême & de ses immuables loix, *semper paret semel jussit*, ne sont-ils pas du style le plus grave? & cette conclusion de l'apologie de Socrate, en parlant à ses juges, *il est tems de nous en aller, moi pour mourir, & vous pour vivre*, est-elle du faux bel-esprit?

Il en est de l'*antithese*, comme de toutes les figures de rhétorique: lorsque la circonstance les amene, & que le sentiment les place, elles donnent au style plus de grace & plus de beauté. Il faut prendre garde seulement que l'esprit ne se fasse pas une habitude de certains tours de pensée & d'expression, qui, trop fréquens, cesseroient d'être naturels. C'est ainsi que l'*antithese* trop familiere à Pline le jeune & à Fléchier, paroît, dans leur éloquence, une figure étudiée, quoique peut-être elle leur soit venue sans étude & sans réflexion. *Voyez* MANIERE, *Suppl.* (*M.* MARMONTEL.)

ANTIVENTRIA, (*Géogr.*) nom que les Espagnols donnent à l'une des subdivisions qu'ils ont faites

faites de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette subdivision comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, de Grenade, du nouveau royaume, & quelques autres au sud de Carthagene, jusqu'à la riviere des Amazones. (*C. A.*)

ANTIUM, (*Géogr.*) ville des Volsques, célebre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262. Ce fut à *Antium* que Coriolan fut tué trois ans après. Numicius détruisit le pont d'*Antium*, l'an 284. On y envoya une colonie deux ans après; mais les Antiates ne furent pas encore soumis, ils reprirent les armes; Cornelius les subjugua & les punit par la mort des principaux d'entr'eux. Camille les défit encore, & Valerius Conus; mais ce ne fut que l'an 318 avant J. C. que les habitans d'*Antium*, à l'exemple de ceux de Capoue, demanderent des loix à la république; il avoit fallu 436 ans aux Romains pour assurer leur domination sur cette ville belliqueuse, qui n'étoit pourtant qu'à onze lieues de leur capitale.

Il est parlé de cette colonie d'*Antium* dans Tite-Live, Tacite & Appian. Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Tyane, *liv. VIII*, dit qu'on y conservoit un manuscrit écrit autrefois par Pythagore.

Le temple de la Fortune qui étoit à *Antium*, avoit beaucoup de réputation : c'est ce qui paroît dans Horace;

O diva gratum, quæ regis Antium, &c.

L'empereur Néron fit rétablir *Antium*; il y construisit un port vaste & commode, où il dépensa des sommes immenses. Une fille de Néron & de Poppæa naquit à *Antium*.

Il ne reste plus rien de ses vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer. *Voyez* le livre de Philippe Della Torre, intitulé, *monumenta veteris Antii, Romæ, 1700, in-4°.*

On travailla en 1704 au rétablissement du port, & le pape Lambertini songeoit aussi à reprendre ce projet en 1750, il y consacra même l'argent qui fut donné par l'Espagne, lors du concordat passé au sujet des élections & des annates; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable : on l'appelle aujourd'hui *Capo-d'Anzo. Voyage d'un François en Italie. tom. VI.* (*C.*)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom. Hist. litt.* surnommé l'*Orateur*, occupa les premiers emplois de la république, & il ne les dut qu'à son éloquence & à ses vertus. Nommé questeur en Asie, il en avoit pris la route lorsque ses ennemis l'accuserent d'inceste, & le citerent au tribunal du prêteur Cassius, nommé l'*Ecueil des accusés*. Sa délicatesse ne lui permettant pas de jouir du privilege qui dispensoit les officiers absens de répondre aux accusations formées contre eux, il revint à Rome, & se justifia avant de songer à se rendre dans son département. L'intégrité de son administration le fit successivement nommer prêteur en Sicile, & pro-consul en Cilicie. Ses victoires lui mériterent les honneurs du triomphe, & lui frayerent une route à la suprême magistrature. Nommé consul en 655, il se signala par sa fermeté contre les entreprises séditieuses de Sextus Titus, tribun factieux, qui fomentoit les querelles du sénat & du peuple; il exerça dans la suite une censure, pendant laquelle il fit déposer un sénateur qui voulut en vain s'en venger en l'accusant de brigue : *Marc* fut absous par le peuple. Quant à son éloquence qui lui mérita le titre d'*orateur*, comme il n'a rien laissé par écrit, nous ne saurions en juger par nous-mêmes : mais les éloges que lui donne Cicéron, en font naître une haute idée. Quoiqu'il eût passé par tous les grades militaires, il n'avoit rien négligé pour se perfectionner au bareau; il avoit même plaidé long-tems avec un succès extraordinaire. Nous apprenons de Cicéron & de Valere Maxime, qu'il résista à la vanité de publier ses plaidoyers; parce que s'il étoit tombé dans quelque écart, il ne vouloit pas que les avocats, séduits par sa réputation, adoptassent ses erreurs. C'est une délicatesse qu'on ne sauroit trop admirer. Cette vie glorieuse fut terminée par une mort funeste. Il fut proscrit & tué pendant les désordres civils qu'excita la tyrannie du cruel Sylla & du farouche Marius. Sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues. Il eut deux fils, savoir, Marcus & Caïus (*T—N.*)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom.* fils de l'orateur, se fit connoître par l'excellence de son cœur, & par sa défaite dans la guerre de Crête, ce qui le fit appeller le *Crétique* par dérision. L'histoire conserve un trait de sa vie qui atteste sa générosité. Junie sa femme, connoissant son penchant à obliger, ne cessoit de l'obséder; il profita d'un instant de son absence, & s'étant fait apporter un bassin d'argent, il le donna à une personne qu'il savoit être dans le besoin. *Paterc. liv. II. Flor. Plut.*

Caïus Antonius, frere du précédent, accompagna Sylla dans la guerre contre Mitridate, fameux roi de Pont. Accusé de concussion, il fut d'abord dégradé du rang de sénateur; ce qui ne l'empêcha pas de parvenir au consulat. Il fut collegue de Cicéron, & fut chargé de conduire l'armée contre Catilina. Il fut soupçonné d'être le complice de cet ennemi domestique, pour s'être déchargé du commandement le jour du combat. Il se peut cependant que la conviction de son incapacité ait occasionné cette conduite. Toutes ces circonstances attestent qu'il étoit peu fait pour la guerre : en effet les Dardaniens lui firent éprouver une défaite. Cité une seconde fois à Rome pour de nouvelles vexations, il fut condamné au bannissement, malgré le plaidoyer que Cicéron prononça en sa faveur : lorsque Marc-Antoine, son neveu, eut enchaîné les Romains, sous prétexte de venger le meurtre de Jules-César, ce triumvir usa de son autorité & rappella *Caïus* qui, n'ayant qu'une fille, la lui donna en mariage. Ce fut cette épouse que Marc-Antoine répudia dans la suite pour s'être prostituée avec Dolabella. (*T—N.*)

ANTOINE (MARC) le triumvir. (*Hist. rom.*) Les orages dont sa jeunesse fut agitée, & le peu de succès d'Antoine le Crétois son pere, dans les affaires du gouvernement, sembloient devoir l'exclure de ce haut rang auquel il fut élevé. Un nommé Curion, fameux à Rome par son zele dans la recherche des voluptés, le plongea dans les plus infames débauches. Egaré par ce guide corrompu qui le faisoit servir à ses sales plaisirs, le jeune *Antoine* prit ces funestes leçons qui, dans la suite, lui firent perdre l'empire du monde où l'excellence de son cœur, son éloquence naturelle & ses talens militaires l'avoient appellé. Ses désordres furent portés à un point, que son pere n'en pouvant supporter le scandale, le chassa de sa maison. Ce châtiment étoit mérité; Plutarque assure qu'*Antoine*, à peine sorti de l'enfance, avoit contracté près d'un million de dettes. Honteux de ses liaisons avec Curion, il fit une nouvelle connoissance qui n'étoit pas moins pernicieuse. Il se lia avec un certain Clodius, que l'auteur que nous avons cité appelle *le plus impertinent, le plus méprisable des harangueurs du peuple*. Dégoûté de ses propres folies, & redoutant les ennemis des complices, ou plutôt des auteurs de ses écarts, il quitta l'air infecté de l'Italie, & alla en respirer un plus pur en Grece. Dès qu'il fut entré dans ce berceau des arts, il s'exerça aux armes & à l'éloquence. Ses progrès, dans ces différens exercices, fixerent l'attention des plus grands personnages de Rome, qui ne considérant que ses

talens, fermerent les yeux sur les erreurs de sa premiere jeunesse. Gabinius, en partant pour son gouvernement de Syrie, lui donna le commandement de sa cavalerie : poste honorable & l'un des premiers de la milice romaine. Les succès d'*Antoine*, son activité, sa prudence, & principalement son humanité dans la victoire éclipserent aussi-tôt toute la gloire de Gabinius qui lui dut ses victoires sur les Juifs & sur les Egyptiens. *Antoine* dans ces différentes expéditions, qui furent marquées par la défaite & la captivité d'Aristobule, roi de Judée, & par le rétablissement de Ptolomée sur le trône d'Egypte, montra qu'il savoit vaincre, mais vaincre en épargnant même le sang des ennemis. L'humanité dont il usa envers Archelaüs qui fut trouvé sans vie sur le champ de bataille, lui concilia sur-tout le cœur des Egyptiens qui honoroient les morts d'un culte presque superstitieux. L'ayant revêtu de ses habits royaux, il lui fit rendre les honneurs funebres avec toute la pompe Egyptienne. Cette modération lui auroit fait ériger des autels dans Alexandrie, s'il eût voulu le permettre, & les Romains le compterent depuis au nombre de leurs plus grands généraux. Ce fut alors qu'on s'étudia à lui trouver des traits de conformité avec les Héraclides, dont les Antoniens se disoient descendus. Il avoit une taille majestueuse, un front large & élevé, un air d'inspiration dans le regard, la barbe extrêmement épaisse, les membres nerveux & parfaitement proportionnés : tout en sa personne retraçoit le héros auquel il affectoit de ressembler. Plein d'estime pour la valeur, il lui rendoit un espece d'hommage, soit qu'elle se rencontrât dans le soldat ou dans le capitaine : quiconque s'étoit distingué par quelque action d'éclat, étoit admis à sa table. L'histoire lui reproche de n'avoir point eu la même vénération pour les vertus pacifiques. De retour à Rome, il la trouva partagée en deux factions. Forcé de se déclarer pour Pompée ou pour César, il embrassa le parti de celui-ci par les intrigues de Curion qui le fit élire tribun du peuple, & lui procura la crosse qu'on appelloit alors le *bâton augural*. Dès qu'il fut entré en charge, il donna la plus haute idée de sa fermeté; & quoiqu'il se fût déclaré pour César, il ne paroît pas que son intention pour lors fût de le servir, en trahissant les intérêts de la république. Le sénat, après plusieurs séances, proposa deux questions, savoir : si Pompée renverroit ses légions, ou si César renverroit les siennes. Les uns, mais en petit nombre, furent d'avis que ce fût Pompée ; mais *Antoine* se levant de son tribunal, demanda hautement d'où pouvoit provenir cette prédilection pour l'un de ces rivaux, & s'il n'étoit pas plus juste de leur donner l'exclusion à l'un & à l'autre ? il conclut aussi-tôt à ce que Pompée & César licenciassent leurs troupes dans le plus court délai. Il se disposoit à recueillir les suffrages, lorsque les partisans de Pompée, du nombre desquels étoient les deux consuls & Caton, le chasserent honteusement du sénat. Le tribun n'ayant pu digérer cette injure, sortit aussi-tôt de Rome, & se retira dans le camp de César. Il se plaignit, non sans de raison, « de ce que les loix les plus saintes » étoient violées, disant que la capitale étoit en » proie à des séditieux qui ôtoient la liberté même » aux tribuns de dire leur avis, & qu'il y avoit du » danger à user dans Rome d'un droit dont les con- » seillers d'état usoient impunément dans les gou- » vernemens les plus despotiques ». César qui haïssoit mortellement Pompée, auquel on prétendoit le subordonner, & qui peut-être avoit dès-lors formé le projet d'usurper la puissance souveraine, tira avantage de l'imprudence de Caton, & s'appuya des clameurs du tribun. *Antoine* fut dès-lors associé à la gloire de ce grand homme qui, après s'être assuré de sa capacité, lui donna pour derniere marque de sa confiance, le commandement de l'aile gauche de son armée à la journée de Pharsale, journée fameuse qui devoit décider de son sort. César pour récompenser ses services, le nomma son général de cavalerie, dès qu'il se fut fait élire dictateur, & l'envoya à Rome. *Antoine* au lieu d'y jouir de sa gloire, l'obscurcit. Il s'y livra à un luxe révoltant, & se plongea dans des débauches qui souleverent contre lui toutes les ames honnêtes. Ses excès allerent si loin, que César ne put se résoudre à le prendre pour collegue dans son troisieme consulat, & lui préféra Lepidus qui n'avoit pas les mêmes talens. Ce fut pour le retirer de sa crapule que César l'engagea à épouser Fulvie, femme grave & impérieuse qui, comme dit Plutarque, ne s'amusoit ni à ses laines, ni à ses fuseaux, ni aux soins domestiques, *& qui ne bornoit pas son ambition à dominer sur un simple particulier, mais qui vouloit commander à un mari qui commandoit aux autres, & être elle-même le général d'un mari qui étoit à la tête des armées : de maniere que Cléopatre devoit à Fulvie le prix des bonnes leçons qu'elle avoit données à Antoine pour lui apprendre à dépendre toujours de ses femmes : car c'est d'elle qu'elle le reçut si souple, & si accoutumé à leur obéir en tout. Antoine* ne fut pas plutôt époux qu'il apprit à rougir de ses intempérances. On n'eut plus à lui reprocher que le trop de foiblesse envers ses femmes. César songea alors à l'élever aux plus grands honneurs, & le prit pour son collegue lors de son cinquieme consulat, qui fut aussi le dernier de ce grand homme. Nous dirons à l'*article* CÉSAR comment *Antoine* fut la cause innocente de sa mort : peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même enveloppé dans son désastre. Les conjurés délibérerent si après avoir tué César, ils ne tueroient pas *Antoine*. Brutus s'y opposa de tout son pouvoir, voulant, dit Plutarque, qu'une action qu'ils avoient le courage d'entreprendre pour la défense des loix & de la liberté, fût pure & exempte de tout reproche d'injustice. Etrange réflexion de cet écrivain, d'ailleurs si judicieux. Dès qu'*Antoine* eut appris que les conjurés avoient consommé leur forfait, il se déguisa en esclave ; mais voyant que tout étoit tranquille, & que Brutus, retiré au capitole, protestoit ne vouloir exercer aucune violence sur les amis de César, il reprit les marques de sa dignité, & convoqua le sénat. Plutarque vante sa dextérité dans ces conjonctures embarrassantes. Il est vrai qu'il sut plaire également aux deux partis. Il empêcha les peres conscripts de délibérer sur cette importante question, savoir si César devoit être regardé comme tyran, & les fit prononcer pour la négative dans un décret par lequel le sénat confirmoit tout ce que César avoit fait depuis le commencement de sa dictature, & accordoit aux conspirateurs un pardon illimité. Cette conduite lui attira de grands éloges ; mais, dit Plutarque « l'enflure que lui causa la grande opi- » nion que le peuple avoit de lui, bannit de sa tête » tout raisonnement sage, & lui fit croire qu'il seroit » le premier de l'empire s'il parvenoit à détruire le » parti de Brutus » : c'étoit effectivement son dessein. Ayant fait confirmer le testament de César, qui léguoit des sommes immenses au peuple, & prononcé son oraison funebre, il y eut une rumeur si grande, que les conjurés furent obligés de sortir de Rome. Peu s'en fallut que leurs maisons ne fussent réduites en cendre. Cette démarche lui attacha tous les partisans & tous les amis de César. Calpurnie sa veuve, alla le trouver, & lui confiant ses intérêts les plus chers, elle lui remit environ douze millions de notre monnoie. Elle lui donna des mémoires où son mari avoit écrit, non seulement tous les changemens qu'il avoit opérés dans le

gouvernement, mais encore le plan de ceux qu'il avoit projettés. C'étoit un recueil important, sur-tout depuis que le sénat avoit confirmé tous les actes de César. *Antoine* y inséroit chaque jour tout ce qu'il jugeoit à propos. Il créoit des offices, rappelloit les bannis, remettoit les prisonniers en liberté, proscrivoit les sénateurs qui lui étoient suspects; & toujours en vertu de ce qu'il disoit être dans les mémoires du dictateur. C'est ainsi que César régnoit après sa mort plus despotiquement qu'il n'avoit fait pendant sa vie: tout prouve, tout démontre qu'*Antoine* tendoit au rang suprême. Il y seroit monté sans beaucoup d'obstacles, lorsqu'il vit paroître un concurrent qui d'abord ne lui fit qu'une impression fort légere. C'étoit le jeune Caïus Octavius, mieux connu sous le nom d'*Auguste*. Adopté par César, il venoit en revendiquer l'héritage. Cette démarche déplaisoit à *Antoine* qui étoit dépositaire des riches trésors du dictateur. Il lui fit une réponse très-choquante: «Vous vous trompez, lui dit-il, si vous croyez » que César vous ait légué l'empire romain, aussi bien » que ses richesses & son nom. La mort du dictateur » doit apprendre à son fils adoptif que la constitution » d'une république libre rejette également les souverains électifs & les souverains héréditaires; & ce » n'est point à un jeune homme à interroger de son » chef un consul..... Sans moi on abolissoit jusqu'au » nom de César, on flétrissoit sa mémoire comme » celle d'un tyran; alors il n'y avoit ni héritage, » ni testament, ni adoption..... J'ai fait passer » quelques décrets favorables aux conspirateurs, » mais les raisons qui m'ont déterminé ne sont pas » de nature à être saisies par une personne de votre » âge. L'argent que vous demandez, ne monte pas » à une somme aussi considérable que vous pouvez » le croire; cet argent appartient à la république, » & les magistrats s'en sont servi pour les besoins » de l'état; je vous remettrai volontiers ce qui » m'en reste; mais permettez-moi, jeune homme, » de vous donner un conseil: prenez garde de vous » répandre en libéralités inutiles, servez-vous de » vos biens pour renvoyer des partisans qui s'attachent moins à vous qu'à votre fortune. Craignez » le peuple qui vous caresse, & montrez-vous » avare des bienfaits qu'il attend de vous. C'est un » monstre qui ne connoît d'autre guide que sa cupidité, & toujours prêt à vous payer d'ingratitude. » Vous êtes versé dans l'histoire grecque, & vous » savez que les favoris de la multitude n'ont qu'un » éclat passager, que l'amitié d'un peuple est plus » inconstante que les flots de la mer ».

Ce conseil intéressé étoit donné avec trop de hauteur pour conduire à la persuasion. Auguste n'étoit jeune que par ses années, la nature l'avoit comblé de tous les avantages que puisse desirer un homme d'état; & il n'étoit point encore sorti de l'enfance qu'on admiroit en lui une maturité de raison, rare même dans les personnes d'un âge avancé: *Antoine* ne tarda point à s'appercevoir de sa faute. Il se repentit de ne l'avoir point traité avec cette douceur, cette aménité que la politique exigeoit: mais la fierté ne lui permettant pas de changer de systême, il chercha par toutes sortes de moyens à le tenir dans l'abaissement, & ne laissa échapper aucune occasion de lui faire essuyer quelque humiliation. Cette conduite engagea Auguste à se jetter dans le parti du sénat. S'étant concilié l'estime de cette compagnie, dont Cicéron lui attacha les principaux membres, Auguste s'apprêta à lui demander raison les armes à la main. *Antoine* craignant l'événement d'une guerre civile, consentit à une conférence qui se tint au capitole. Si l'on en croit Plutarque, ce fut un songe dans lequel *Antoine* crut voir Auguste lui dresser des embûches, qui empêcha les suites de leur réconciliation: mais nous croyons que le vrai motif de leur nouvelle rupture, étoit celui dont nous rendons compte à l'*article* AUGUSTE. Cicéron qui ne pouvoit entendre prononcer le nom d'*Antoine*, fit passer un décret, par lequel on le déclaroit ennemi de la patrie. Cet orateur fit tant par ses sollicitations & par ses brigues, que le sénat envoya à Auguste les faisceaux & tous les ornemens de prêteur, & ordonna à Brutus, ainsi qu'aux consuls Hirtius & Pansa, de l'assister des troupes de la république. *Antoine* ne pouvant résister à leurs forces réunies, prit la fuite après avoir été vaincu aux environs de Modene. Sa défaite coûta bien cher à ses ennemis; ils la payerent de la vie des deux consuls.

Antoine traînant les débris de sa défaite, se retira vers les Gaules. Son dessein étoit de se joindre à Lepidus qui commandoit plusieurs légions dans cette contrée, & qui lui étoit en partie redevable de son élévation. Ce fut pendant cette retraite qu'il eut à soutenir toutes les incommodités de la guerre: mais cet homme qui venoit de scandaliser les Romains par sa vie voluptueuse & efféminée, montra dans sa disgrace une ame au-dessus des revers. C'étoit dans l'adversité qu'*Antoine* paroissoit vraiment grand. On le voyoit confondu avec les soldats, dont il relevoit le courage abattu par la misere & les fatigues. Il fut réduit à une extrêmité si triste, en passant les Alpes, que les troupes & lui-même ne vécurent que de racines & d'écorce d'arbres; on le voyoit porter à sa bouche de l'eau corrompue, & la boire sans témoigner le moindre dégoût. Arrivé sur les frontieres des Gaules, il écrivit à Lepidus qui lui fit une réponse peu satisfaisante. Ce faux ami lui mandoit que le sénat l'ayant déclaré ennemi de la patrie, il ne pouvoit unir sa banniere à la sienne, sans s'exposer au même décret; il l'assuroit cependant que jamais il ne le traiteroit en ennemi. *Antoine* ne s'en tint point à ce refus, il continua sa route, & alla camper près d'une riviere qui bordoit le camp de Lepidus. Le lendemain ayant pris les habits de deuil, il s'approcha des retranchemens. Les soldats émus par le récit de ses infortunes, n'en purent soutenir le spectacle. *Antoine* avoit la barbe longue, & les cheveux négligés; touchés jusqu'aux larmes, ils lui envoyerent deux officiers déguisés en courtisannes, lui dire d'attaquer le camp avec confiance, qu'ils étoient prêts à le recevoir, & même à tuer Lepidus, s'il en donnoit l'ordre. *Antoine* les remercia de leur zele, mais il leur recommanda de ne faire aucune insulte à leur général. Quel fut l'étonnement de Lepidus, lorsqu'à son réveil il apperçut *Antoine* dans sa tente entouré de ses propres gardes. Il se jetta à ses pieds en lui demandant la vie. *Antoine* aussi-tôt lui tend la main, l'embrasse en l'appellant son pere. Il le dépouilla du commandement, mais il lui laissa le titre de général avec tous les honneurs attachés à cette dignité. Juventius Laterensis ne voulant point être le témoin des maux qu'il voyoit prêts à fondre sur sa patrie, se donna la mort dans le tems que ces deux généraux s'embrassoient. *Antoine*, après avoir reçu les témoignages d'amour de sa nouvelle armée, se disposa à rentrer en Italie. Il se mit en marche avec dix-sept légions, & dix mille chevaux; il avoit de plus six légions qu'il laissa dans les Gaules pour faire respecter son autorité. L'armée qu'il conduisoit en Italie, n'étoit pas capable de le rassurer contre les caprices du sort: il avoit toujours contre lui le sénat, & les conjurés dont Brutus étoit le chef. Il étoit en proie aux plus vives inquiétudes, lorsque des deputés d'Auguste lui proposerent un accommodement de la part de ce prince. Cette réconciliation, funeste à la république, & inspirée par la politique, se fit

par la médiation de Lepidus, qui entra pour un tiers dans le partage de l'empire romain. Cet empire, élevé par 500 ans de vertus & de victoires, devint la proie de trois ambitieux qui l'acheterent par les crimes les plus atroces. Chacun d'eux exigea le sacrifice de ses amis : « la haine, dit Plutarque, & » la vengeance l'emporterent sur l'amitié & sur la » parenté. Auguste sacrifia Cicéron au ressentiment » d'*Antoine*; *Antoine* sacrifia à Auguste, Lucius César; » & tous deux souffrirent que Lepidus mît son » propre frere au nombre des proscrits. Rien jamais » ne fut plus cruel, plus brutal que cet échange. En » payant ainsi le meurtre par le meurtre, ils tuoient » chacun également ceux que les autres leur aban- » donnoient, & ceux qu'ils abandonnoient aux » autres : mais leur injustice étoit inconcevable à » l'égard de leurs amis qu'ils sacrifioient avec la » derniere inhumanité, sans avoir contre eux aucun » sujet de haine, pas même de plainte ». *Antoine* perdit en cette occasion cette réputation de bonté & d'humanité qu'il s'étoit acquise. Après s'être fait livrer la tête, ainsi que la main droite de Cicéron, il fit éclater une joie barbare en la voyant. Après s'être rassassié de ce spectacle, il les fit porter au milieu de la place publique, insultant encore aux manes de cet illustre orateur, & ne sentant point, dit Plutarque, qu'il insultoit plutôt à sa fortune par l'abus de sa puissance. Lorsqu'il eut assouvi ses vengeances, & réglé ses affaires dans Rome, il partit avec Auguste pour la Macédoine qui devoit être le théâtre de la guerre contre Brutus & Cassius, chefs des conjurés. Les écrivains s'accordent à lui donner l'honneur de cette guerre. Ils assurent qu'Auguste qui devoit seul en recueillir tout le fruit, n'en fut que le timide témoin. *Antoine*, vainqueur dans deux grandes batailles qui furent livrées dans les plaines de Philippe, usa de sa victoire avec la plus grande modération. Ayant trouvé le corps de Brutus dans la poussiere du camp, il gémit des malheurs de ce vertueux républicain, & voyant que la cupidité du soldat lui avoit enlevé jusqu'à ses vêtemens, il détacha sa cotte d'armes, & après l'en avoir couvert, il ordonna qu'elle servît à orner son bûcher. Il fit même punir du dernier supplice un de ses affranchis, pour avoir retiré des flammes cette cotte qui étoit d'un prix inestimable.

La journée de Philippe changea les destinées du monde ; ce ne fut plus au sénat que les peuples & les rois allerent offrir leur hommage & leur encens, mais aux triumvirs qui exigerent bientôt du sénat même de semblables honneurs. *Antoine*, en parcourant la Grece, eut à sa cour tous les potentats de l'Asie. Les uns mendioient le prix de leurs services, les autres imploroient sa clémence. Sa marche sembloit un véritable triomphe. Les femmes des rois se disputoient l'honneur de mettre à ses pieds les plus magnifiques présens, & se croyoient un nouveau mérite d'en obtenir quelques regards : mais rien ne flatta plus son amour-propre que la réception que lui firent les Ephésiens. Les rues étoient jonchées de fleurs, & les murs décorés de tirses de couronne de lierre ; les dames parées de leurs plus somptueux habits, portoient les attributs de Bacchus ; les hommes déguisés en faunes & en satires, allerent à sa rencontre dans le plus superbe appareil ; & au milieu des concerts les plus mélodieux, ils chantoient des vers à sa louange, & lui donnoient la valeur & la bonté de Bacchus.

Après avoir remercié les Ephésiens, *Antoine* fit dresser un tribunal au milieu de leur ville, & y cita tous les princes alliés & sujets de Rome, à qui il parla en maître. Il prit ensuite le chemin de la Cilicie. Ce fut dans cette contrée qu'il donna audience à la fameuse Cléopatre qui venoit s'excuser d'avoir fourni des secours aux partisans de la république. On sait par quelle magie cette reine voluptueuse parvint à mettre ce juge des rois à ses pieds (*V.* CLÉOPATRE, *Suppl.*). *Antoine* oubliant qu'il tenoit dans ses mains le sceptre du monde, s'assoupit dans le sein de cette princesse ; insensible à la gloire, il laissa à ses lieutenans le soin de faire triompher les aigles romaines, & alla s'enivrer des délices d'Alexandrie. Depuis cette fatale époque, il ne fit plus rien de considérable par lui-même. Il remporta à la vérité quelques avantages sur les Parthes ; mais il les acheta par tant de malheurs qui tous furent occasionnés par sa passion pour Cléopatre, qu'on ne sauroit lui en faire un mérite. Octavie, sœur d'Auguste, qu'il avoit épousée depuis la mort de Fulvie, pour sceller son alliance avec Auguste, fit d'inutiles efforts pour le tirer de cette langueur stupide. Elle partit de Rome, resolue de l'accompagner dans une nouvelle expédition qu'il méditoit contre les Parthes. Arrivée à Athenes, elle lui écrivit à Leucopolis (*autrement* Leucocome), le priant de se ressouvenir de leur union. Elle lui annonçoit de riches présens, & de nouvelles levées d'hommes & de chevaux qu'elle lui amenoit elle-même. *Antoine* se disposoit à recevoir cette tendre & vertueuse épouse, lorsque Cléopatre craignant d'être supplantée par une rivale dont les attraits étoient relevés par la modestie & les mœurs, employa les artifices d'une galanterie rafinée pour conserver sa conquête ; & pour prouver l'excès de son amour, cette artificieuse princesse feignit d'être resolue à mourir. Ses abstinences attenuoient son corps, & rendoient sa beauté plus touchante. Fourbe jusqu'à contraindre la nature, elle versoit des larmes dont elle affectoit de rougir. *Antoine* trompé par ces artifices, porta la déférence pour elle jusqu'à défendre à Octavie de venir le joindre, sous prétexte qu'il alloit passer l'Euphrate. Octavie n'opposa à ces mépris que la douleur d'avoir perdu le cœur de son époux. Cette vertueuse romaine, occupée de ses devoirs, tandis que sa rivale étoit livrée aux voluptés, menoit une vie privée & obscure, n'ayant d'autre plaisir que d'élever ses enfans, & de leur inspirer une respectueuse tendresse pour un pere qui les sacrifioit à l'amour d'une étrangere.

Cet affront fait au sang des Césars, indisposa contre lui les Romains. L'affectation qu'il eut de triompher dans Alexandrie, honneur que Rome prétendoit avoir seule le droit de déférer, & l'indiscrétion qu'il eut de s'asseoir sur le trône d'Egypte, porta l'indignation publique à son comble. C'étoit pour la premiere fois qu'on voyoit un Romain revêtu des ornemens de la royauté. Son front étoit ceint d'un diadême, il portoit un sceptre d'or à la main, sa robe pourpre étinceloit de diamans ; c'est ainsi que foulant la majesté romaine, il ne vouloit pas même lui appartenir par la forme des habits. Cléopatre assise à sa droite, parée des attributs de la déesse Isis, dont elle se donna le nom, fut reconnue pour sa femme, & proclamée reine d'Egypte, de Chypre, de la Lybie, de la Célé-Syrie, & Césarion qu'elle avoit eu de César, lui fut donné pour collegue. Les enfans qu'elle lui avoit donnés, eurent aussi leur partage. Tous eurent le superbe titre de *roi des rois*. L'aîné, nommé *Alexandre*, devoit avoir l'Arménie, la Médie & la Parthie, après qu'il en auroit fait la conquête. Ptolémée, le plus jeune, eut la Syrie, la Phénicie & la Cilicie. Ces jeunes princes prirent aussi-tôt les habits des peuples sur lesquels ils devoient bientôt régner, & choisirent leurs gens d'armes parmi les principales familles.

Octave tenoit à Rome une conduite bien différente ; jaloux du rang suprême, il ménageoit l'estime des peuples, & ne négligeoit rien pour perdre

Antoine. Ce prince politique cacha ses motifs d'ambition sous les apparences du bien public, & faisoit des plaintes continuelles de ce que son collegue dépouilloit l'état par ses profusions, & en resserroit les limites au lieu de les étendre. Il fit aussi-tôt ses préparatifs, sous prétexte de tirer vengeance du mépris qu'*Antoine* avoit fait de la majesté romaine. *Antoine* instruit de l'abîme qui se creusoit sous ses pas, envoya des députés à Rome, & quitta les bords de l'Araxe. Il rejoignit Canidius qui campoit aux environs d'Ephese avec seize légions. Cléopatre ne tarda pas à le suivre dans cette ville, pour prévénir toute réconciliation avec César & Octavie. Les plus sages murmuroient de voir une femme dominer dans le camp, & introduire sous la tente le luxe d'une cour efféminée. *Antoine* sentoit lui-même combien ce scandale révoltoit les esprits, mais entraîné par la force de son penchant, il n'écoutoit que les conseils de ses flatteurs qui lui représentoient que la présence de cette reine étoit nécessaire pour entretenir le courage des Egyptiens; que d'ailleurs Cléopatre instruite dans l'art de gouverner, pouvoit marcher de pair avec les grands hommes. Ce conseil flattoit trop la passion d'*Antoine*, pour être rejetté. Il se rendit à Samos où se trouverent tous les rois ses alliés, qui ne sembloient que les premiers sujets d'une reine enivrée de sa grandeur. Tous les jours furent marqués par des fêtes & des festins où l'on étaloit tout le luxe asiatique. Dans un voyage qu'il fit à Athenes, il voulut que l'on rendît à son amante les mêmes honneurs qui avoient été déférés à Octavie quelque tems auparavant. Il exigea qu'ils lui fissent une députation dont lui-même étoit le chef. Ce fut-là qu'il tint un conseil où l'on opina qu'il falloit déclarer la guerre à Auguste, & répudier Octavie. S'il eût profité du moment, il accabloit son ennemi qui n'avoit point encore rassemblé toutes ses forces : mais plongé dans une ivresse brutale, il remit à l'année suivante une guerre qu'il eût terminée sans péril.

Des députés admis au sénat y déclarerent son divorce avec Octavie. Les esprits déja révoltés par ce premier outrage, furent saisis de la plus vive indignation à la lecture d'un testament qu'Auguste prétendoit être le sien. *Antoine*, par ce testament qui paroît avoir été supposé par son rival, instituoit pour ses héritiers, les enfans qu'il avoit eus de la reine d'Egypte, & ordonnoit que son corps fût transféré à Alexandrie, n'importe dans quel lieu du monde il mourût. Autorisé par un décret du peuple, Auguste déclara la guerre à Cléopatre. Ce prince artificieux auroit blessé la politique, en comprenant *Antoine* qui ne pouvoit combattre pour cette reine, qu'en s'avouant l'ennemi de sa patrie. C'étoit un ménagement pour les chefs du parti contraire qui avoient un reste de crédit dans Rome. La guerre devint inévitable. Ces deux rivaux intéresserent à leur querelle presque tous les peuples connus. *Antoine* eut sous ses enseignes toutes les nations Africaines, depuis l'Ethiopie jusqu'à la Cyrénaïque, & les Asiatiques soumises, alliées ou tributaires de Rome. Il comptoit parmi ses lieutenans Bocchus, Tarcondeme, Archelaüs, Philadelphe, Mithridates & Adallas, tous décorés du diadême. Octave commandoit à tous les peuples Africains, placés à l'occident de la Cyrénaïque, & à tous ceux de l'Europe, dont il faut cependant excepter les Sarmates, les Germains & les Bretons dont il n'avoit que quelques essaims. Vainqueur du fils du grand Pompée, ses flottes lui assuroient l'empire des mers. Ses troupes qui fixoient les yeux de l'univers étonné, se rendirent par mer & par terre aux environs d'Actium. Canidius, lieutenant général d'*Antoine*, lui conseilla d'éviter le combat de mer qu'Auguste desiroit, & sur-tout de renvoyer Cléopatre en Egypte ; mais la volonté de cette reine impérieuse l'emporta sur la sagesse de ce conseil. *Antoine* disposa sa flotte composée de deux cens gros vaisseaux bien garnis de soldats, mais dépourvus de matelots. Un vieil officier, qui servoit sous lui depuis un grand nombre d'années, gémit de ce qu'il s'exposoit à être vaincu, lorsque ses troupes de terre lui promettoient la victoire la plus complette. Mon général, lui dit-il, que ne vous fiez-vous à ces cicatrices & à cette épée, plutôt qu'à ce bois pourri ? Laissez la mer aux Egyptiens & aux Phéniciens, gens nourris sur cet élément ; mais à nous autres Romains, donnez-nous la terre où nous sommes accoutumés à braver la mort, & à chasser devant nous nos ennemis. *Antoine* le rassura en lui tendant la main. Cinq jours après que les deux flottes eurent été en présence, *Antoine* leva l'ancre, & s'avança à la hauteur qu'il avoit résolu de tenir pendant l'action. Elle commença vers les six heures du matin. Cette bataille sembloit un combat de terre, ou plutôt un siege de ville. Les galeres d'*Antoine* s'élevoient au-dessus de celles d'Octave, comme autant de citadelles ; elles étoient garnies de tours, d'où les soldats lançoient les mêmes armes dont on use dans la défense des places. Celles de César plus légeres, mais plus nombreuses & mieux équipées, attaquerent ces lourdes masses, & ne pouvant les endommager avec leurs éperons, elles jetterent dans les tours des matieres enflammées ; le combat continuoit avec une ardeur égale des deux côtés, lorsque Cléopatre déployant ses voiles, passe à travers les deux armées, & dirige sa route vers le Péloponese avec son escadre, composée de soixante galeres. *Antoine* oubliant sa flotte, & s'oubliant soi-même, vole à sa suite. Ayant atteint son vaisseau, il quitte le sien & s'assied sur le tillac la tête dans ses mains, les coudes sur ses genoux, il passa trois jours dans cette attitude, & gardant un morne silence, également humilié de sa passion & de sa défaite. Arrivé au cap de Tenare, il leva enfin les yeux, & les tournant vers Cléopatre, il oublia sa perfidie, & se livra avec une nouvelle complaisance à ses caresses trompeuses. Sa flotte combattit long-tems avec courage, & ne fut vaincue que par un vent contraire. La plupart de ses vaisseaux furent pris, coulés à fond ou dispersés. Son armée de terre, qui étoit forte de cent mille hommes, se rendit sans tirer l'épée, ayant été trahie & abandonnée par ses chefs. De Tenare, Cléopatre se rendit en Egypte, & *Antoine* en Lybie où il avoit une armée qui étoit sa derniere ressource. Ayant appris que ces troupes infidelles s'étoient déclarées pour Octave, il se seroit donné la mort, si ses amis ne lui eussent conseillé de vivre pour les défendre. Se voyant alors général sans armée, il alla rejoindre Cléopatre à Alexandrie, où il la trouva occupée du plus vaste projet qu'eût pu concevoir une femme : c'étoit de voiturer sa flotte à travers l'Isthme de Suez, & de gagner par la mer Rouge des régions inconnues, pour y vivre à l'abri des guerres & de la servitude. L'ayant détournée de ce projet, il se livra à des fêtes qui marquoient plus sa stupidité, que son goût pour les plaisirs. L'impossibilité de continuer la guerre, l'engagea de recourir à la négociation. Il demandoit à Octave de le laisser vivre simple particulier dans Athenes, s'il lui refusoit le gouvernement d'Egypte. Il crut le fléchir en lui rappellant le souvenir de leur ancienne amitié. Octave reçut ses présens, & ayant renvoyé ses ambassadeurs sans réponse, il continua sa route vers Alexandrie. *Antoine* instruit de la prise de Pelose, résolut d'arrêter son ennemi dans sa marche. Il le chargea avec autant de valeur que de prudence, & le vainquit dans un combat de cavalerie. Ce premier avantage

ranima son espoir. Il engagea une nouvelle action, dont le mauvais succès l'obligea de chercher une retraite dans les murs d'Alexandrie. Octave l'y suivit, & campa près de l'Hippodrome, d'où il entretint des intelligences avec la reine. *Antoine* trahi au-dedans, & attaqué au-dehors, fit une vigoureuse sortie sur les assiégeans, dont la cavalerie se retira en désordre. Fier de cette victoire, il rentra dans le palais, le sabre nud & sanglant. Il salue Cléopatre d'un baiser, & lui présente un soldat qui s'étoit montré son émule. On célébra cette journée par un festin, où *Antoine* fit paroître la gaieté d'un philosophe aimable & détaché : « Mes amis, dit-il à ses officiers, traitez-moi bien aujourd'hui, il est incertain si vous me verrez demain, & si vous ne serez pas à d'autres maîtres ». Voyant que ces paroles prononcées avec un sourire adressé à ses amis, les faisoient fondre en larmes, il essaya de les consoler, & il leur dit qu'il ne les meneroit point avec lui, où il alloit plutôt pour mourir avec gloire, que pour vaincre ou pour se sauver. Le lendemain, comme il rangeoit son armée en bataille, il vit sa flotte & sa cavalerie passer du côté de César. Se voyant trahi & privé de toute espérance, il rentre dans la ville, gémissant de ce qu'une femme, pour laquelle il alloit se sacrifier, le livroit à son ennemi.

La perfide Cléopatre craignant sa colere & son désespoir, se retira dans son tombeau, d'où elle lui fit dire qu'elle étoit morte : « Qu'attends-tu donc » *Antoine*, s'écria-t-il aussi-tôt en détachant sa cui- » rasse, qu'attends-tu ! la fortune ne t'a-t-elle pas » tout ravi ? . . . . chere Cléopatre, je ne me plains » pas de ce que je vais te rejoindre ; mais un empe- » reur, un romain devoit-il se laisser vaincre par » une femme en magnanimité » ? aussi-tôt se tournant vers Eros, le plus cher de ses affranchis, il lui rappella sa promesse de le tuer dès qu'il lui en donneroit l'ordre. Eros aussi-tôt tira son épée & la leva, comme pour l'en frapper, mais tout-à-coup détournant la vue, il se la passa au travers du corps, & tomba mort aux pieds de son maître. *Antoine* s'écria, Généreux Eros, tu m'apprens mon devoir : aussi-tôt il se perce le flanc, & se jette sur un lit où il appelle la mort, trop lente à venir à son secours. Ses mains foibles ne peuvent élargir sa blessure ; il redemande son épée à ses amis, que l'excès de la douleur éloigne de ce spectacle funeste. Cléopatre apprenant qu'il meurt pour elle, qu'il lui adresse ses derniers soupirs, lui fait savoir qu'elle est encore vivante ; il ordonne sur le champ à ses esclaves de le porter dans le tombeau où elle s'étoit retirée. Cléopatre soupçonnant la foi d'Auguste, & craignant d'être surprise par ses émissaires, ne fit point ouvrir les portes. Elle parut aux fênetres, d'où elle jetta des cordes, auxquelles on attacha *Antoine*, qui, flottant en l'air & expirant, tournoit encore ses regards vers elle. Quelle situation pour un chef qui, quelques mois auparavant, commandoit à tant de rois ! dès qu'il fut dans les bras de Cléopatre, il lui conseilla de vivre, si elle le pouvoit avec gloire ; & sur ce qu'elle fondoit en larmes voyant sa plaie & son corps couverts de sang : « Consolez-vous, lui dit-il, & au lieu de gémir de » ma disgrace, louez mon bonheur. La fortune m'a » comblé de tous ses biens, je me suis vu le plus » grand, le plus glorieux & le plus puissant homme » de la terre, & à la fin de mes jours moi romain » je ne suis vaincu que par un romain ». Il eut à peine fini ces paroles qu'il expira sur le sein de Cléopatre, dans la soixante-troisieme année de son âge, d'autres disent dans la cinquante-sixieme. Il laissoit sept enfans qu'il avoit eus de ses trois femmes, Fulvie, Octavie & Cléopatre. On ne sait quel fut le sort de ses deux fils Alexandre & Ptolemée que lui avoit donnés la reine. La vertueuse Octavie éleva sa fille Cléopatre avec le même soin que ses propres enfans, & la maria à Juba, roi de Mauritanie, l'un des princes les plus accomplis de son siecle. Antillus, l'aîné des fils qu'il avoit eus de Fulvie, fut livré par son propre gouverneur entre les mains des soldats d'Octavien, qui le firent périr par les ordres de leur maître. Julius Antonius, frere puîné d'Antillus, & issu de la même mere, fut un des principaux favoris d'Auguste, & épousa Marcella, fille d'Octavie sa belle-mere ; mais s'étant permis des libertés peu respectueuses avec la voluptueuse Julie, fille unique de l'empereur, il fut puni du dernier supplice. Octavie lui donna deux filles, toutes deux nommées *Antonia*. La premiere qui fut mariée à L. D. Enobarbus, donna le jour à Cn. Domitius, pere de l'empereur Néron. La cadette, aussi vertueuse que sa mere qu'elle égaloit en beauté, épousa Drusus, fils de Tibere & de Livie, & gendre d'Auguste. Ce fut de ce mariage que sortirent Germanicus, si célebre par les regrets dont les Romains honorerent sa mémoire, & l'empereur Claude qui régna avant Néron. Caïus Caligula, fils de Germanicus, régna pareillement dans Rome. Si *Antoine*, avant sa mort, eût su lire dans le livre des destins, il eût été satisfait en voyant sa race sur un trône fondé par son ennemi qui lui refusoit une maison dans Athenes. (*M—Y.*)

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), fut établi en 1381, par Albert de Baviere comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, dans le dessein où il étoit de faire la guerre aux Turcs.

Les chevaliers sont ecclésiastiques, ils portoient autrefois deux *T* (nommés *taux*) l'un sur l'autre, une ceinture d'hermite bleue en cercle bordée d'or avec un fermail à fenestre en sa partie inférieure ; & à dextre au même niveau étoit attachée une béquille avec une clochette aussi d'or ; cette béquille étoit posée en bande sur le premier *tau*, *pl. XXV. fig. 59. de Blason*, *du Dictionnaire rais. des Sciences*, *Arts*, *& Métiers*. (*G. D. L. T.*)

§ ANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), en Ethiopie, fut institué en 370 par Jean dit *le saint*, empereur d'Ethiopie, fils de Caïus aussi surnommé *le saint ;* il voulut que les chevaliers eussent sur un habit noir une croix bleue bordée d'or, dont le haut & la traverse se termineroient en fleurons & le bas seroit paté.

Leur étendart est noir chargé d'un lion tenant en ses pates de devant un crucifix avec ces mots, *vicit leo de tribu Juda*, c'est-à-dire *le lion de la tribu de Juda a vaincu.*

On doute de l'institution de cet ordre, il n'en est fait aucune mention dans l'histoire d'Ethiopie par Ludolf. (*G. D. L. T.*)

ANTOINE (*le pic de Saint*), *Géogr.* très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Eso. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent & qu'elle produit une grande quantité de beaux arbres de diverses especes tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*C. A.*)

ANTONINOPOLIS, (*Géogr.*) ancienne ville d'Asie sur le Tigre, entre les monts Taurus & les plaines de Mésopotamie. L'histoire qui nous parle de cette ville ne nous dit point en quel lieu précisément elle étoit située ; tout ce que nous savons c'est que l'empereur Constantius en aima beaucoup le séjour & qu'il y fit bâtir un beau palais. (*C. A.*)

ANTRODOCO, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abbruze ultérieure sur la petite riviere de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (*C. A.*)

ANTROS, (*Géogr.*) petite île de France en Guyenne, située à l'embouchure de la Garonne &

où est bâtie la tour de Cordouan qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bourdeaux. (*C. A.*)

ANTSJAC, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Javanois d'une espece de figuier dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum, vol. III. page 142, pl. XCI & XCII*, sous la dénomination d'*arbor conciliorum*, qui veut dire, *arbre des assemblées;* c'est ce que rend fort bien le mot Hollandois *pitsjaar-boom.* Les Malabares l'appellent *areti;* les habitans d'Amboine, *aymahu* & *ay-pacca-java;* ceux de Mattarame, *bandira;* ceux de Banda, *camibelo;* ceux de Ternate, *hate-java;* ceux de Lœhoe, *titawey*, c'est-à-dire, *l'arbre ombrageux;* les Macassares, *caju-bodi;* les Malays, *coledjo;* les Hollandois l'appellent encore, *drommel-boom* & *pagode-boom*, c'est-à-dire, *arbre des pagodes*, sans doute à cause de son usage.

C'est un arbre qui ne s'éleve guere au-delà de vingt pieds, mais qui étend horizontalement ses branches de la même longueur, de sorte qu'il forme une espece de parasol ou de cime discoïde du diametre de quarante à cinquante pieds, portée sur un tronc de six pieds environ de hauteur sur trois de diametre, très-irrégulier, anguleux, comme composé de plusieurs troncs, ou, pour parler plus exactement, creusé de nombre de fossettes ou de cavités dont les séparations ressemblent à des anastomoses ou à un ouvrage en réseau.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement, assez serrées le long des branches, & pendantes à un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles. Elles sont arrondies ou taillées en cœur, sans échancrure à leur origine, mais terminées par une pointe assez courte, longues de trois pouces au plus, de moitié moins larges, lisses, d'un verd gai, à une nervure dessous avec quatre côtes alternes de chaque côté, accompagnées à leur origine d'une stipule en écaille opposée à leur pédicule, qui les enveloppe d'abord en forme de capuchon conique, & qui tombe au moment de leur développement.

A l'aisselle de chacune de ces feuilles sortent deux figues ou enveloppes de fleurs, sphériques, sessiles, de quatre lignes au plus de diametre, creusées d'un grand ombilic à leur sommet, d'abord d'un verd-pomme pointillé de blanc, ensuite purpurines, enfin d'un verd noir dans la maturité, molles, d'une saveur douce, mais fades, couvertes sur leurs parois de quantité de graines noirâtres, qui laissent un vuide à leur centre. Chaque figue porte en-dessous à son origine, comme la figue commune, une enveloppe en forme de calice à trois petites feuilles triangulaires.

L'*antsjac* ne fructifie pas constamment dans la même saison. Souvent il reste un an sans porter de fruits, quelquefois il en porte deux fois dans la même année, & pour l'ordinaire ils mûrissent en novembre & en décembre; les oiseaux les mangent alors, de sorte qu'on a peine à en trouver. Dès qu'ils approchent de leur maturité, les feuilles noircissent & commencent à tomber, de sorte que l'arbre reste quelque tems nud, comme s'il étoit mort, & ressemble alors assez bien à certains coraux ou madrepores.

Ses racines sont toutes sous terre, & il ne jette aucuns fils de ses branches, quoiqu'on en voie quelquefois sortir quelques-unes des grosses branches; mais ils sont si courts, qu'ils ne vont jamais jusqu'à terre au point d'y prendre racine.

Qualités. Cet arbre est originaire des îles Java, Baleya & Celebe, d'où il a été transplanté dans celle d'Amboine & de Banda, au rapport de Rumphe. Il croît si promptement, qu'en trente années son tronc acquiert jusqu'à trois pieds en diametre. A telle partie qu'on le blesse, soit à son tronc, à ses branches ou à ses feuilles, il répand une liqueur laiteuse, très-abondante, épaisse, douce, sans âcreté. Quoique peu élevé, il est sujet à être renversé & déraciné par les coups de vent.

Usages. Les habitans d'Amboine cultivent cet arbre autour de leurs habitations à cause de son ombrage qui est très-épais, & ils en entrelacent & dirigent les branches qui s'élevent droit, de maniere qu'elles s'étendent horizontalement; ils relevent au contraire & soutiennent avec des pieux celles qui penchent trop vers la terre, & parviennent par ce moyen à donner la forme de parasol à ceux qui ne la prennent pas naturellement. Son bois ne sert à aucun usage.

Ses feuilles, tant qu'elles sont jeunes ou d'un beau verd, servent de nourriture aux hommes & à leurs troupeaux de bœufs & de chevres; les oiseaux & les chauve-souris en mangent aussi, & sur-tout l'éléphant qui préfere les feuilles de toutes les especes de figuier à celles des autres arbres. Les hommes mangent ces feuilles aussi bien crues que cuites. Ses fruits bien mûrs se mangent aussi: mais ils sont fades, moins bons que la figue commune, & pour l'ordinaire on les abandonne aux oiseaux, & sur-tout aux chauve-souris qui les recherchent avec avidité.

Les femmes d'Amboine enlevent l'écorce de son tronc, la pilent avec le riz & les fleurs du manori & en forment une pâte dont elles se frottent le visage & le corps pour se décrasser la peau & la rendre plus claire & plus unie. C'est en dépouillant ainsi cet arbre de son écorce qu'elles parviennent à augmenter les cavités qui sont naturelles à son tronc, ce qui contribue aussi à le faire périr. Lorsqu'elles ont à chanter pendant les nuits entieres, comme il leur arrive dans certains jours de fête, elles en mâchent les feuilles crues pour se rendre la voix claire & nette. La décoction de ses feuilles & de son écorce se boit dans les catarres dont les humeurs sont gluantes & oppriment la poitrine; elle les mûrit, en dissout la viscosité & dispose à l'expectoration.

Remarques. M. Linné a confondu l'*antsjac* avec l'arealu du Malabar qu'il appelle *ficus religiosa foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Systema naturæ, édition de 1767, page 681, n° 3.* Mais l'arealu en differe beaucoup: il forme un arbre beaucoup plus élevé, moins étendu en largeur; ses feuilles sont plus grandes, terminées par une pointe beaucoup plus longue, & portées sur un pédicule à peine une fois plus court qu'elles; enfin ses figues sont un peu plus grosses, d'un rouge clair, & marquées d'un ombilic beaucoup moins grand. Rumphe fait les mêmes réflexions, & se contente de le comparer à l'arealu; mais il le croit être le même que l'arbre des pagodes qui croît dans l'Inde ancienne, dans la Perse & à Gugeratte, & que le grand arbre de Laar, dont les voyageurs disent des merveilles, & qui peut couvrir de son ombre plusieurs milliers d'hommes. On l'appelle *arbre des pagodes*, selon Rumphe, parce que les gentils de l'Indostan en plantent le long de leurs chemins, dans les places publiques & par-tout où ils veulent se procurer de l'ombre, & que lorsqu'ils sont vieux & bien grands, ils placent dans une petite niche pratiquée dans leur tronc la figure de leur idole qu'il appellent *pagode.* Mais l'arbre des pagodes jette des racines de toutes ses branches, & est connu au Malabar sous le nom d'*itti-alu;* enfin c'est un arbre fort différent & bien plus vaste que l'*antsjac.* (*M. ADANSON.*)

ANTU, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante des îles Moluques, dont Rumphe a publié une assez bonne figure, mais incomplette, dans son *Herbarium Amboinicum, volume IV, page 38, planche XIV*, sous

le nom de *gossypium dæmonis*, qui répond au nom Malays *capas antu*. Les habitans d'Amboine l'appellent *nitu*; ceux de Baleya *tutup*.

C'est un arbrisseau qui croît à la hauteur de dix à douze pieds, dans les vallons sablonneux & stériles d'Amboine, de Java, Baleya & Borneo. Il forme un buisson ovoïde, une fois plus long que large, composé de plusieurs tiges cylindriques de deux à trois pouces de diametre, garnies du haut en bas de branches alternes, menues, assez serrées, disposées circulairement & horizontalement, cylindriques, couvertes de poils piquans & d'épines très-fines, à-peu-près comme celles du framboisier, mais plus petites.

Ses feuilles sont alternes, fort serrées, disposées sur un même plan sur les branches, & comme pendantes, de maniere que le feuillage paroît applati. La forme & la grandeur de ces feuilles est différente sur le même pied: celles des jeunes plantes qui garnissent la tige ou les grosses branches, sont grandes de sept à huit pouces, arrondies, à trois lobes triangulaires à dentelures peu sensibles, & portées sur un pédicule égal à elles & qui a quelquefois douze pouces de longueur; celles au contraire des vieilles branches sont taillées en cœur très-alongé de sept à huit pouces, une fois moins larges, portées sur un pédicule dix fois plus court: toutes sont molles au toucher, velues en-dessous, & semées par-tout de poils étoilés semblables à une farine jaunâtre, qui causent des démangeaisons à la peau dès qu'ils y touchent.

Les fleurs sont quelquefois solitaires, axillaires, mais plus communément disposées, au nombre de douze, en une panicule qui termine les branches, & portées chacune sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles ressemblent parfaitement à celles du trionon de Théophraste, c'est-à-dire, que leur calice est double, l'extérieur de cinq feuilles linéaires, l'intérieur monophylle, enflé en cylindre découpé jusqu'au quart seulement de sa longueur en cinq dentelures triangulaires; leur corolle est composée pareillement de cinq pétales jaunes à fond purpurin rouge ou noir, attachés ensemble par une colonne formée par les filets réunis de trente étamines qu'elle porte. Le style de l'ovaire enfile cette colonne, & se partage un peu au-dessus des étamines en cinq branches terminées chacune par un stigmate sphérique. L'ovaire devient en mûrissant une capsule membraneuse, ovoïde, à cinq angles, assez semblable à celle de l'abelmosc, mais un peu moins grande, longue d'un pouce & demi, moins large de moitié, hérissée de poils piquans, divisée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison mitoyenne aux bords de laquelle sont attachées de chaque côté quatre à sept semences ovoïdes, courbées en forme de rein, & brunes.

Qualités. Cette plante n'a ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties.

Usages. Les habitans de l'île Baleya emploient la racine pilée de cet arbrisseau en cataplasme pour guérir la galle. Mais le principal usage qu'ils en font consiste à en tirer un fil analogue à notre chanvre; pour cet effet ils en coupent les tiges & les grosses branches en bâtons de deux à trois pieds de longueur, les enterrent dans la boue pendant deux à trois jours, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles soient assez pourries pour que leur écorce extérieure, qui est rude, puisse s'enlever aisément en la ratissant, & laisse à découvert l'écorce intérieure ou le liber qui est très-blanc, qu'ils en séparent, & qui leur fournit un fil très-fin dont ils font des toiles & des cordages.

Remarques. L'*antu* est, comme l'on voit, une espece de trionon de Théophraste, qui a pareillement le calice intérieur enflé, & la capsule à cinq loges & cinq valves, avec une cloison intermédiaire. (*M.* ADANSON.)

ANTY, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malays d'une espece de solanum ou morelle, commune aux îles Moluques autour des habitations, & très-bien gravée, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume VI*, *page 62*, *planche XXVI*, *figure* 2, sous la dénomination de *halicacabus baccifer*. Les habitans de Java l'appellent *ranti*.

C'est une herbe annuelle qui s'éleve sous la forme d'un buisson ovoïde obtus, de trois pieds de hauteur, sur une largeur une fois moindre. D'une racine fibreuse très-ramifiée, blanche, longue de quatre à cinq pouces, s'éleve une tige courte cylindrique, qui se partage dès son origine en huit à dix branches alternes, disposées circulairement, assez écartées, mais peu ouvertes, sous un angle qui a à peine 25 dégrés, vertes, comprimées ou applaties, triangulaires, à angles aigus ou comme ailés. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long de ces branches à des distances assez grandes: elles sont elliptiques pointues aux deux bouts, verd-noires, assez semblables à celles du piment, *capsicum*, mais plus molles, ce qui les rend un peu ondées, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, à une seule nervure longitudinale accompagnée de cinq à six côtes alternes de chaque côté, portées sur un pédicule trois ou quatre fois plus court, demi-cylindrique, ailé légérement sur ses côtés comme celle du bliton. De leur aisselle il sort communément un bourgeon qui avorte ou au moins qui consiste en deux petites feuilles inégales en grandeur & qui ont l'apparence trompeuse de deux stipules.

Les corymbes des fleurs sortent, non pas de l'aisselle des feuilles, mais dans les intervalles qu'elles laissent entr'elles le long des branches. Chaque corymbe consiste en quatre à cinq fleurs purpurines à antheres jaunes, portées chacune sur un péduncule égal à elles, & rassemblées au bout d'un péduncule commun de même longueur. Chaque fleur est composée comme celle de la morelle, *solanum*, d'un calice & d'une corolle d'une seule piece à cinq divisions égales, de cinq étamines & d'un ovaire, qui devient en mûrissant une baie sphéroïde de la grosseur d'un pois, un peu applatie en dessus ou déprimée: lisse, luisante, toujours verte, à deux loges, contenant un suc aqueux & des graines plates, lenticulaires, blanchâtres.

Qualités. Les feuilles de l'*anty* ont un goût d'herbe plus agréable que celui du bliton ou de la brede, & fort approchant de celui de la poirée ou de l'épinard. Ses baies ont une acidité agréable & comparable à celle des fruits de l'alkekenge.

Usages. Dans l'île Baleya, où cette plante croît naturellement auprès des maisons, les habitans en mangent les feuilles qu'ils font cuire par préférence au bliton; ils les mêlent aussi dans l'espece de mets qu'ils appellent *sajor*; ce qui paroîtra d'autant plus surprenant, que l'on sçait qu'en général les plantes de la famille des solanum sont des narcotiques puissans & très-dangereux.

Remarques. M. Linné a confondu l'*anty* avec l'espece de solanum que Dillen appelle *solanum Guineense fructu magno instar cerasi*, dont il a gravé une bonne figure dans son *Hortus Elthamensis* au *n°* 354, & il lui a donné le nom de *solanum Guineense*, *ramis angulatis dentatis*, *foliis integerrimis glabris*, dans son *Species plantarum* de 1753, *page 186*. Non content de cette premiere confusion, M. Linné a cru pouvoir la réunir avec six autres especes, sous le nom commun de *solanum nigrum caule inermi herbaceo*, *foliis*

foliis ovatis dentato angulatis racemis distichis patentibus, dans la derniere édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *page 173*, *n° 15*. Mais non-seulement cette espece differe de celle que Dillen appelle *solanum Guineense*, par sa forme, par la grandeur de ses feuilles, par la petitesse de ses fruits; les autres especes different aussi entr'elles, comme on le verra à leur article. (*M. ADANSON.*)

ANVALI, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une plante des Indes dont Van-Rheede a publié une figure assez médiocre sous le nom Malabare *nilica-maram*, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I. pag. 69. pl. XXXVIII.* Commelin dans ses notes l'appelle, *acaciæ foliis Malabarica*, *fructu rotundo*, *semine triangulo*. Zanoni l'a figurée aussi sous le nom de *nellika* dans son *Hist. pag. 159*, *pl. LXI.* C'est le *myrobalanus emblica* des boutiques & de Rumphe qui en a donné la meilleure figure que nous ayons dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. VII*, *pag. 1*, *pl. I.* Les Portugais l'appellent *nilikay*; les Malays, *boa-malaca*; les Chinois, *ya-kam*; M. Linné lui donne le nom de *phyllanthus*, *emblica*, *foliis pinnatis floriferis*, *caule arboreo*, *fructu baccato*, dans son *Systema naturæ* imprimé en 1767, *page 620*.

C'est un arbre moyen de 20 à 25 pieds de hauteur, qui croît à Malacca & sur toute la côte du Malabar dans les terreins sablonneux & pierreux. Sa racine est épaisse, très-fournie de fibres capillaires, à écorce noirâtre au-dehors & rougeâtre intérieurement. Il a une forme conique approchante de celle de l'if, mais moins pointue, trois à quatre fois plus longue que large, étant composé d'un tronc épais d'un pied au plus, à écorce noirâtre, garni du haut en bas de branches alternes assez rares, ouvertes horisontalement, cylindriques, peu épaisses, entourées d'autres branches plus serrées, très-menues, écartées aussi horisontalement, ordinairement alternes, & quelquefois comme opposées ou rapprochées deux à quatre pour sortir du même point.

C'est sur ces menues branches, que sont rangées les feuilles alternativement des deux côtés sur un même plan, de maniere qu'elles imitent parfaitement les folioles ailées de tamarin dont elles ont à-peu-près la forme & la grandeur. Elles sont elliptiques, obtuses aux deux extrémités ou de même largeur par-tout, deux fois plus longues que larges, menues, plates, d'une substance solide & dense, avec une seule nervure longitudinale, d'un verd brun en-dessus, d'un verd clair en-dessous, portées sur un pédicule cylindrique très-court, qui est accompagné à son origine de deux petites stipules coniques en pointe qui restent après leur chûte, de sorte que les branches paroissent rudes & comme épineuses. Ces feuilles ont toutes les nuits un mouvement par lequel elles se couchent les unes sur les autres pour ne s'ouvrir que le lendemain matin vers le lever du soleil, à-peu-près comme font les folioles des plantes légumineuses; avec cette différence que celles-ci se plient sur leur pédicule commun, au lieu que celles de l'*anvali* se couchent sur les branches mêmes, distinction qui n'a pas encore été faite par les botanistes qui ont confondu jusqu'ici cette espece de mouvement avec celui des feuilles de la plupart des plantes légumineuses.

De l'aisselle de chacune de ces feuilles sortent deux à trois petites fleurs en bouton sphérique blanchâtre, portées sur un péduncule très-court, & pendantes en bas de maniere qu'elles s'ouvrent en regardant la terre. De ces fleurs, l'une est femelle, les autres sont mâles. Elles sont toutes composées d'un calice verd à six feuilles & d'une corolle verte à six pétales blancs semblables au calice. Les mâles ont depuis trois jusqu'à cinq antheres jaunes réunies par leurs filets ou portées sur un seul filet qui en occupe le centre. Les fleurs femelles au contraire n'ont pas d'étamines, mais un ovaire sphérique couronné de trois styles & de six stigmates cylindriques, égaux à sa longueur. Cet ovaire devient en mûrissant une baie sphérique d'un pouce de diametre, un peu applatie ou déprimée en-dessus, à chair ferme, d'un verd-clair, un peu transparente & succulente, marquée extérieurement de six sillons, ne s'ouvrant point, mais recouvrant une capsule osseuse, sphéroïde, brune, de cinq à six lignes de diametre, couronnée de trois paquets de fibres correspondans aux trois styles de l'ovaire, & se séparant en trois loges ou capsules bivalves contenant chacune deux graines triangulaires à deux côtés plats & à dos convexe, blanche d'abord, ensuite d'un rouge obscur & luisant.

Culture. L'*anvali* fleurit en mai & juin, qui est la saison des pluies dans les îles orientales des Moluques, & celle de la sécheresse dans les îles occidentales, comme Amboine & Java, où, pour cette raison ses fruits mûrissent avec peine & rarement. Il est cultivé comme un arbre étranger à Amboine où il a été transporté de Malacca.

Qualités. Son bois est si fragile, que ses branches peuvent à peine soutenir le poids d'un enfant sans se casser. Ses fleurs sont sans odeur. Son fruit a une acidité astringente très-agréable. Ses feuilles ont aussi un goût un peu acide, mais beaucoup plus astringent.

Usages. Ce fruit se mange crud sur les tables. On le seche aussi; & par préférence, on le confit au sucre pour lui faire perdre toute son austérité: cette confiture est très-agréable & se transporte en Europe. Les Chinois les regardent comme plus salutaires lorsqu'ils sont marinés au sel, parce qu'ils conservent une saveur astringente qui se fait reconnoître d'abord dans la bouche, & qui est suivie de douceur: on les préfere ainsi marinés pour les faire entrer, comme les capres & les cornichons, dans les sauces & les ragoûts qui se servent sur les tables.

La décoction de ceux qu'on a séchés se boit dans la dissenterie causée par l'ardeur de la bile; ou bien on en fait prendre la poudre ou les feuilles tendres dans le lait aigri. Leur décoction se boit encore dans les fievres ardentes ou endémiques, dans les chaleurs de poitrine, & mêlée d'un peu de sucre elle dissipe les vertiges. Ces mêmes fruits secs, macérés dans l'eau se réduisent en une bouillie ou une espece de pâte qui, appliquée sur la tête en topique pendant deux ou trois jours, dissipe les migraines & les vertiges causés par l'ardeur de la fievre. L'eau distillée de ses fruits se boit dans les ardeurs du foie.

Remarques. Les caracteres de l'*anvali* bien rapprochés & saisis sous leurs vrais points de vue, nous prouvent non-seulement que cet arbre ne peut être comparé à l'acacia, comme a fait Jean Commelin, mais encore qu'il ne doit pas être confondu, comme a fait M. Linné, avec le niruri & le phyllante sous le nom de *phillanthus*. Ce sont trois genres de plantes très-différens & qui se rangent naturellement dans notre quarante-cinquieme famille des tithymales, sous la seconde section qui rassemble celles qui ont les étamines réunies par leurs filets. *Voyez* nos *Familles des plantes*, *vol. II*, *p. 356.* (*M. ADANSON.*)

ANUBIS, (*Hist. d'Egypte.*) L'histoire fabuleuse d'Osiris fait mention d'*Anubis*, frere de ce roi conquérant, & selon d'autres, capitaine de ses gardes. Sa fidélité & sa vigilance à remplir ses devoirs, lui mériterent les honneurs de l'apothéose chez un peuple qui avoit la politique de déifier toutes les vertus. Il fut placé parmi les grands dieux de l'Egypte: son culte passa dans la Grece où il fut adoré sous le nom de *Mercure Trimégiste*, avec lequel il n'avoit rien de commun que la patrie, & le caducée que l'un & l'autre tenoient en leur main.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA GRANADA

Anubis étoit représenté avec une tête de chien, symbole de la fidélité, qui est la vertu distinctive de cet animal. Comme il passoit aussi pour l'interprete des volontés des dieux infernaux & célestes, on le peignoit tantôt blanc, tantôt noir. Ceux qui le font frere d'Osiris & d'Apis, fondent leur opinion sur une très-ancienne inscription où Apis & *Anubis* sont désignés par le nom de *Sythrônes*, c'est-à-dire, *associés au trône*. Quelques-uns ont confondu les simulacres d'*Anubis* avec les figures cynocéphales qui signifient *tête de chien ;* mais c'est une erreur réfutée par les naturalistes, qui ont reconnu que le cynocéphale est un animal farouche qui a les yeux sur la poitrine. (*T—N.*)

ANUS ARTIFICIEL, (*Chirurgie.*) Il y a des enfans qui viennent au monde sans *anus*, de sorte que pour leur sauver la vie, il faut leur en faire un artificiel à la place où doit être le naturel. Pour cet effet on attend que l'enfant fasse effort pour rendre le méconium, parce qu'alors on découvre plus facilement le lieu où doit se faire l'opération. On y fait une petite incision cruciale dont on fait suppurer les bords en introduisant dans la plaie une tente chargée d'un onguent suppuratif. On suppose que l'intestin rectum est dans son état naturel, à cela près qu'il n'a point d'orifice, car s'il y en avoit une portion considérable qui fût oblitérée par le rapprochement de ses parois collés ensemble, l'opération seroit impraticable, & le mal sans remede.

Il y a d'autres circonstances où il est à propos de former un *anus artificiel* dans les adultes, comme il arrive quelquefois à la suite des hernies avec gangrene, où il y a adhérence du boyau avec le péritoine, de sorte que l'*anus* naturel n'est plus d'aucun usage pour la déjection des matieres fécales. En voici un exemple vu & traité par feu M. Hoin, habile chirurgien de Dijon, que nous rapportons avec d'autant plus de complaisance, qu'il répand de nouvelles lumieres sur la chirurgie herniaire.

Guillaume Courier, de Toulouse, âgé d'environ 28 ans, grenadier du régiment de Bresse, infanterie, portoit depuis cinq ou six années une hernie inguinale du côté droit; elle paroissoit au moindre effort, & descendoit quelquefois dans le scrotum; il la faisoit toujours rentrer avec facilité, & il ne l'avoit point assujettie par un bandage, lorsqu'il partit de Nancy, au commencement de mars 1763, avec son congé absolu pour se retirer en sa patrie.

Il entreprit la route à pied; mais après plusieurs jours de marche, il s'apperçut que sa hernie augmentoit de volume, & devenoit très-douloureuse. Le 5 mars il fut obligé de s'arrêter dans un bourg à quatre lieues de Dijon.

Là, le vomissement, le hoquet & la fievre se joignirent à ses douleurs. Un des chirurgiens du lieu le saigna une fois du bras, lui fit prendre l'émétique, lui donna quelques lavemens qui furent rendus sans matieres fécales, lui appliqua des cataplasmes sur la tumeur, & fit souffrir violemment le malade, par les efforts multipliés qu'il fit sans succès pendant trois jours pour la réduire.

Alors le grenadier se fit transporter à l'hôpital de Dijon, où il arriva l'après-midi du 8, cinquieme jour de ses souffrances. M. Hoin l'y visita pour la premiere fois, à quatre heures, avec M. Poinsotte, maître en chirurgie.

Ils trouverent le côté droit du scrotum d'un volume considérable, fort enflammé, & très-douloureux au toucher, sans qu'il leur présentât, nonobstant sa tension, une certaine rénitence. Ils n'apperçurent, dans l'espace qui sépare le scrotum de l'anneau du muscle oblique externe, du même côté, qu'une très-petite tumeur plate, sans changement de couleur à la peau : elle avoit une sorte de molesse accompagnée de crépitation emphysémateuse. Le ventre étoit très-élevé, & d'une sensibilité extrême, le pouls petit, fréquent & misérable; le vomissement, le hoquet & la colique, accompagnés de constipation, subsistoient toujours.

Quoiqu'il y eût très-peu d'élévation vers l'anneau inguinal, & qu'en pinçant, le plus profondément qu'il fut possible, le corps qui descendoit dans le scotum, on n'eût saisi, presque sans augmenter alors les douleurs du malade, qu'un corps mou, peu épais & fort plat; M. Hoin pensa que, s'il étoit encore libre de conserver la vie à cet homme, il falloit promptement recourir à l'opération, sans renouveller aucun des essais qui n'avoient point réussi.

Il appella en consultation les deux médecins de l'hôpital, & tous les maîtres en chirurgie de la ville. MM. Maret, Poinsotte & Marchand, chirurgiens, furent les seuls qui se rendirent à l'hôpital; ils reconnurent la nécessité indispensable d'opérer, en cette circonstance, malgré le pronostic fâcheux appuyé sur l'état gangreneux des parties malades, & ils assisterent à l'opération que fit M. Hoin le même jour, à sept heures du soir.

Le sac herniaire étoit fort épais, bien arrondi, sans aucune inégalité; à peine y eut-il fait une ouverture très-petite, qu'il s'en éleva une odeur extrêmement fétide, & il en sortit une petite cuillerée d'une liqueur trouble, mêlée de gouttes huileuses très-distinctes.

Cette circonstance fit d'abord soupçonner que l'intestin étoit percé par la gangrene, & que les gouttes huileuses qui étoient sorties n'étoient que des particules d'une huile médicinale quelconque, donnée dans quelques potions; mais le malade assura qu'il n'avoit pris aucune potion huileuse. M. Hoin aggrandit un peu l'ouverture du sac, avec beaucoup de précaution, sur une sonde crenelée, & l'épiploon parut. Il se servit du doigt, introduit dans le sac, pour guider le bistouri destiné à l'ouvrir autant qu'il le croiroit nécessaire; ce qui lui fit découvrir une portion considérable d'épiploon qui paroissoit pourrie, & qui étoit rassemblée en une espece de peloton, dans lequel il ne sentit point d'intestin.

Il fit sortir du sac cette masse graisseuse : alors il apperçut du côté de l'anneau une petite portion intestinale, flasque, flétrie & d'une couleur brune. En développant l'épiploon, il trouva dans ses replis de la liqueur chargée de gouttes huileuses, semblables à celles qui s'étoient déja échappées; il y avoit aussi une matiere sanguinolente, d'un rouge brun, & quelques petits flocons d'une autre matiere jaunâtre, séparée; ce qui appuya les premiers soupçons sur l'ouverture de l'intestin. Il répugnoit à cette idée, vu la petite quantité du liquide renfermé dans le sac herniaire; il regardoit plutôt les flocons, l'huile grasse, & la matiere sanguinolente, trouvés dans le sac, comme des débris de la partie de l'épiploon que la gangrene avoit fait tomber en dissolution putride. La crépitation emphisémateuse qu'il avoit distinguée avant d'opérer, venoit à l'appui de ce sentiment.

M. Hoin porta, sans aucune résistance, le doigt dans le bas-ventre; il n'y avoit aucun étranglement vers l'anneau; le sac avoit vraisemblablement étranglé les parties qu'il renfermoit; l'obstacle étoit levé par sa section. Bornant-là son ouvrage de la soirée, le chirurgien laissa dans le trajet de la plaie l'intestin & l'épiploon, qui n'étoient plus en état d'être replacés; il les couvrit de plumaceaux & de compresses; le tout fut soutenu simplement par un trousse-bourse attaché à une serviette autour du corps.

Le malade vomit deux fois pendant la nuit qui

suivit l'opération ; il ne rendit rien par l'*anus* ; le ventre ne s'abaissa point, & les douleurs continuerent; mais le hoquet fut beaucoup moins fréquent & le pouls se releva.

Le lendemain matin M. Hoin reconnut qu'il pouvoit emporter, sans crainte d'hémorragie, tout ce qu'il y avoit d'épiploon hors du ventre, tant cette portion étoit putréfiée. Il la coupa avec ménagement & sans toucher à l'intestin, qui étoit toujours flétri. Il se confirma dans l'opinion qu'il n'étoit pas ouvert, parce que depuis l'opération il ne s'étoit épanché aucune matiere qui pût faire croire qu'il le fût. La fievre fut très-vive pendant cette journée. Un lavement procura une évacuation de matieres épaisses par l'*anus*. Il est sans doute inutile de dire que le malade étoit assujetti à un régime sévere & à de fréquentes embrocations sur l'abdomen & le scrotum.

Le troisieme jour, en comptant par celui de l'opération, qui servira d'époque jusqu'à la fin de cette histoire, le grenadier eut le pouls moins mauvais, ne vomit plus, n'eut plus de hoquet, & continua de rendre, par les selles, à la faveur des lavemens, des matieres liées, sans que le ventre diminuât de volume. L'intestin étoit dans le même état que la veille.

Pendant la nuit, il se fit une évacuation très-abondante par l'*anus*; le malade se leva plusieurs fois pour se placer sur une chaise, ne voulant point se servir de bassin. Il fit tant d'efforts pour augmenter l'excrétion des matieres fécales, qu'il chassa par la plaie une anse d'intestin de la longueur d'environ dix pouces. Cependant cette partie avoit résisté aux tentatives qu'on avoit faites les jours précédens, pour en tirer une portion hors du ventre.

Le quatrieme jour le chirurgien prolongea jusqu'à la partie inférieure du scrotum, l'incision de cette poche, que l'affoiblissement du malade ne lui avoit pas permis d'abord de porter aussi loin ; il trouva le testicule droit entiérement gangrené & adhérent à la portion la plus basse du sac herniaire ; il emporta cette glande sans être obligé de faire de tortion, ni de ligature au cordon spermatique, tant cette partie étoit putréfiée.

L'intestin étoit entier, fort tendu, & plus noir que la veille : il essaya d'en faire sortir de l'abdomen autant qu'il lui en auroit fallu pour tâcher, après en avoir coupé toute la partie affectée de gangrene, d'obtenir la réunion des parties saines, selon les procédés de MM. Rhamdor & Louis; mais au plus léger effort, un des points de l'anse gangrenée se déchira, & il sortit de l'intestin environ deux cuillerées de matieres bilieuses, jaunâtres & très-fétides.

Alors M. Hoin, ne doutant point qu'il n'y eût adhérence du boyau avec le péritoine aux environs de l'anneau, il ne pensa plus qu'à former un *anus artificiel*. Il fit passer à travers le mésentere, au-dessous du milieu de l'anse, un cordon de fil ciré, afin d'empêcher le retour du boyau dans la cavité du bas-ventre par quelque cause que ce fût, & il fendit l'intestin de la longueur d'environ huit pouces; il s'en échappa plus de quatre pintes de liqueur jaunâtre très-puante.

Il prolongea vers le haut, & au-delà de l'anneau, l'incision des tégumens, afin d'examiner s'il ne seroit pas possible de découvrir quelques portions saines de l'intestin. Tout ce qu'il put voir étoit sphacelé. Il ne lui resta plus d'autre ressource que de confier à la nature la séparation de la partie pourrie. Il pansa la plaie avec les anti-septiques, mit le malade à l'usage intérieur du quinquina bouilli, & lui fit donner de tems en tems quelque cuillerées d'huile d'amandes douces; ce jour-là des vents sortirent par l'*anus*.

Le cinquieme jour le ventre étoit mou, plat, point douloureux au toucher; le malade avoit peu de fievre; il étoit tranquille, sans douleur. Sa situation n'exigeoit aucun changement à son régime ni à ses pansemens.

Dès le dixieme jour on permit au grenadier, qui n'avoit plus de fievre, de prendre quelquefois du potage, un œuf frais, &c.

Le quatorzieme, il abusa de la liberté qui lui avoit été accordée; il se fit apporter de dehors des alimens qu'il dévora ; mais ce défaut dans le régime ne lui fut pas nuisible. Il ne paroissoit presque plus de portions sphacelées de l'intestin ni du mésentere ; il s'en étoit détaché beaucoup, & à différentes fois, les jours précédens ; les matieres sortoient toutes par la plaie.

Il s'en fit le quinzieme jour une évacuation très-abondante par la même ouverture ; & le même jour le malade, qui n'avoit point rendu d'excrémens par l'*anus* depuis le troisieme, alla cinq fois à la selle. Les matieres étoient de couleur grisâtre & d'une consistance assez solide. Cette circonstance annonçoit qu'il n'y avoit plus aucune communication entre la portion du canal intestinal supérieure à la plaie, & celle du même conduit qui lui étoit inférieure, puisque les déjections de celle-ci étoient grises; & celles de l'autre fort jaunes. Il se détacha le même jour une très-large portion du mésentere, qui étoit longue de plus de quatre pouces.

Ce ne fut que le dix-neuvieme jour que le reste de ce qui étoit pourri, tant à l'intestin qu'au mésentere, se sépara de leur partie saine. Je ne pense pas exagérer, ajoute M. Hoin, en disant qu'il y a eu plus d'un pied de boyau détruit par la gangrene, que j'ai emporté ou laissé tomber. J'ai pour témoins de ce fait plusieurs chirurgiens qui ont été curieux de voir mon malade. Je ne donne point ce cas pour un fait unique ; mais les cas de hernie avec gangrene dans une grande étendue du canal intestinal, par laquelle un malade ne périt pas, sont si rares, qu'il est utile de conserver ceux qui se présentent. L'académie royale de Chirurgie en a rassemblé quelques-uns, que M. Louis a insérés dans son *Mémoire sur la cure des hernies avec gangrene* ; mais le plus frappant pour l'étendue de la portion intestinale gangrenée ne pouvoit pas s'y trouver. C'est celui que nous devons à M. Arnaud, qui se plaint d'avoir été traité d'imposteur, parce qu'il a dit qu'il avoit amputé plus de sept pieds d'intestin, & guéri le malade, quoiqu'il eût fait cette opération en présence d'un grand nombre de témoins. J'ai peut-être reçu la même qualification de la part d'un chirurgien-major de régiment. A son passage à Dijon, il visita l'hôpital ; on y pansoit alors la plaie du grenadier, qui étoit déja fort petite. Le malade lui raconta son histoire ; non-seulement ce chirurgien ne le crut pas, mais encore il voulut démontrer au grenadier l'impossibilité de vivre avec dix ou douze pouces d'intestin de moins; cependant celui-ci nonobstant la démonstration, ne put jamais se résoudre à se compter parmi les morts, quoiqu'il eût vu très-distinctement qu'il avoit perdu environ un pied du canal intestinal.

Le jour que la derniere portion gangrenée s'en sépara, M. Hoin porta avec ménagement le doigt sous l'anneau : il s'en fallut beaucoup qu'il ne pénétrât aussi profondément dans le bas-ventre que dans le tems de l'opération ; ce qui acheva de le convaincre que la portion saine de l'intestin avoit contracté des adhérences dans le voisinage de l'anneau.

Depuis ce tems-là il n'eut plus à traiter qu'une plaie en bon état, quoiqu'il en sortît toujours des matieres excrémenteuses, tandis qu'il ne s'en échappoit point par l'*anus*, nonobstant les lavemens qu'on donnoit de tems à autre au malade. M. Hoin pansa

la plaie à sec & à plat, jusqu'à la fin du mois de mars qu'il cessa d'être en exercice à l'hôpital.

Le premier avril, ou le vingt-cinquieme jour après l'opération faite au grenadier, M. Maret, l'aîné, se chargea de son traitement, en eut beaucoup de soin & continua le pansement simple dont son confrere avoit commencé de faire usage.

Le trente-sixieme jour, un lavement fit aller le malade trois fois à la selle; mais personne ne prit garde à la couleur & à la consistance des matieres qu'il avoit rendues par l'*anus*. La plaie, au trente-septieme jour, étoit rétrecie considérablement, & toujours chargée sur les bords de matieres chylacées. Le pansement fut fait à l'ordinaire.

Les deux jours suivans il ne sortit plus de matieres par la plaie. Le ventre étoit un peu élevé & douloureux. On ne vit sur l'ouverture qui lui servoit d'*anus*, qu'une petite quantité de pus louable & blanc. Les chirurgiens conseillerent au malade de prendre quelques verres d'eau de casse dans la journée.

Le quarantieme, il rendit par l'*anus*, & en plusieurs fois, une quantité considérable de matiere moulée, d'une couleur grise, & qui n'avoit aucune teinte de noir ni de jaune. La plaie ne fut humectée que de pus, sans mêlange d'excrémens, malgré l'eau de casse que le malade avoit prise la veille. Cependant il ne ressentoit plus de douleurs dans le ventre, & cette partie n'offroit pas la même rénitence que le jour précédent.

Le quarante-unieme, le grenadier étoit allé à la selle deux fois pendant la nuit. On n'apperçut vers sa plaie aucun vestige de matieres excrémenteuses. Pendant que M. Hoin étoit à l'hôpital, il fit une selle. Ses excrémens étoit moulés & de couleur verte. Le malade ajouta que la veille il avoit mangé des épinards; ce qui me fut affirmé par ses voisins.

Le chirurgien vit, sans en pouvoir douter, qu'il s'étoit rétabli une communication dans le canal intestinal, entre la portion supérieure à la plaie, & l'inférieure. Il est vraisemblable qu'elle s'est faite immédiatement après que les bords du mésentere, dont l'escarre gangreneuse s'est détachée, ont été réunis & cicatrisés. Il y a lieu de croire aussi qu'alors les deux bouts de l'intestin s'étoient trouvés l'un près de l'autre du côté du mésentere, qu'ils s'étoient soudés postérieurement, & que leur partie antérieure étoit restée béante, jusqu'à ce que dans le voisinage de l'anneau où elle avoit contracté des adhérences, le tissu cellulaire lui eût fourni une espece de couvercle; celui-ci ne résista pas long-tems à l'impulsion des matieres, puisque dès le quarante-deuxieme jour, il parut sur les bords de la plaie un peu de matiere verdâtre & écumeuse, quoique le malade fût allé deux fois à la selle.

Le quarante-troisieme, il reparut sur la plaie des matieres excrémenteuses, qui furent plus ou moins abondantes jusqu'au soixante-quatorzieme jour, selon que le grenadier satisfaisoit ou non son grand appétit, ou qu'on lui faisoit prendre des potions purgatives. Pendant ce tems-là, les évacuations se firent toujours exactement par l'*anus*, & ont continué de se faire.

Depuis le soixante-quinzieme jour, jusqu'à sept mois ou environ après l'opération, que Guillaume Courier partit de Dijon, il ne sortit plus chaque jour par la plaie, qu'une petite quantité de matiere bilieuse, jaunâtre, sans liaison, sans consistance, & fouettée d'air, à la réserve des jours pendant lesquels il fit des excès dans le boire ou le manger. Il évaluoit cette évacuation à un demi-verre par jour le plus ordinairement; jamais elle n'alloit plus loin, & quelquefois elle étoit beaucoup moindre. La plaie fut réduite à une petite fistule, à une espece d'*anus artificiel*, dont l'ouverture étoit à peine visible. Pendant long-tems les bords en ont été très-rouges; dans la suite ils ont perdu cette couleur, & se sont comme froncés. Au reste, le grenadier se portoit à merveille quand il est parti; il avoit repris de l'embonpoint, il se promenoit sans augmenter l'excrétion par sa fistule. Il mangeoit & buvoit beaucoup.

Je suis persuadé, dit M. Hoin, que s'il ne se fût pas livré à des excès de bouche, comme il l'a fait plusieurs fois pendant son traitement; la plaie se seroit cicatrisée, peut-être avant la fin du second mois depuis son opération. Je présume aussi qu'elle pourra encore se fermer entiérement; ce qui, suivant toute apparence, ne sera pas autant avantageux à cet homme, que s'il conserve un *anus artificiel*. En effet, quelque étroit qu'il soit, on peut espérer qu'au cas que les matieres s'engorgent au-dessus de lui par défaut de régime, il ne résistera pas long-tems à leur impulsion, en sera dilaté & leur livrera passage; au lieu que si la plaie se guérit, le rétrecissement de l'intestin à l'endroit de la cicatrice, & la fermeté de celle-ci faciliteront la rupture du boyau, gorgé à la suite d'un excès dans les alimens; alors l'intestin étant crevé au-dessus de ses adhérences, les matieres chylacées tomberont dans le bas-ventre, & le malade périra.

Il n'y auroit qu'une grande circonspection dans le choix & la quantité du boire & du manger, aussi-bien qu'un attention constante à se tenir le ventre libre, qui pourroient le préserver de ce malheur; mais comme il lui étoit difficile d'être sobre, il étoit donc plus convenable à sa maniere de vivre, qu'il eût un *anus artificiel*, que d'être entiérement guéri de sa plaie. M. Hoin observe encore que cette ouverture n'expose pas le grenadier aux deux grands inconvéniens qui dépendent d'un *anus artificiel* en général, celui de faciliter la chûte d'une portion de l'intestin qui est au-dessus de la plaie, & celui de jetter le malade dans un dépérissement considérable, qui le conduit par dégrés, de l'état languissant habituel à une mort certaine.

La chûte d'une portion de l'intestin, située à la partie supérieure de la plaie, doit être un accident assez rare de l'*anus artificiel*; cependant M. Puy, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, & qui étoit à Dijon au mois de juillet 1763, ayant examiné le grenadier dont on vient de raconter la maladie, dit à M. Hoin qu'il avoit vu, dans deux sujets, l'intestin renversé, sortir par un *anus artificiel*, à-peu-près comme on observe que le gros boyau se renverse, sort par l'*anus* naturel, & forme la chûte du rectum. Il ajouta que ces portions déplacées n'avoient pu être réduites, qu'elles s'étoient gangrenées, & que les malades en étoient morts. M. Méry ne nous apprend pas si la fille qu'il a vu attaquée d'un renversement de l'ileum, a eu un sort aussi funeste. Cette fille avoit perdu quatre à cinq pieds d'intestin grêle, par la gangrene survenue à une hernie étranglée; il lui en étoit resté un *anus artificiel*, dont les bords paroissoient bien rentrés en dedans; cette incommodité ne l'empêcha pas de se mettre en service. « Là, dit M. Méry, étant obligée de se courber pour frotter un plancher, il lui est arrivé, le ventre étant resserré par cette posture gênante, que l'intestin ileum, uni aux anneaux des muscles, a été peu-à-peu poussé dans la tumeur restante; qu'il a dilaté son ouverture d'un pouce & demi, & qu'il est enfin sorti au-dehors de la longueur d'un demi-pied, en se renversant, comme fait le rectum, quand il tombe par l'*anus*. La fluxion, l'inflammation & la gangrene superficielle qui sont survenus à cet intestin pendant les grandes chaleurs du mois d'août, ont obligé cette pauvre

fille à rentrer à l'hôtel-dieu pour y recevoir le secours dont elle avoit besoin ». L'auteur termine là son observation, qu'un détail sur l'espece des secours administrés à cette malade auroit pu rendre plus instructive.

M. Hoin lui-même a vu un exemple de ce renversement extraordinaire de l'intestin par *l'anus artificiel*, à un soldat de marine qui séjourna deux ou trois fois vingt-quatre heures à l'hôpital de Dijon, au commencement du mois d'août 1766. Il racontoit qu'un très-habile chirurgien lui avoit fait à Toulon, il y a deux ans, l'opération d'une hernie gangrenée, à la suite de l'étranglement; qu'un *anus artificiel* lui en étoit resté; & que depuis plusieurs mois, il s'étoit échappé de cet *anus*, sans qu'on eût pu la faire rentrer, la portion intestinale qu'il montroit; elle décrivoit une courbe d'environ cinq ou six pouces de longueur: sa couleur étoit rouge-vif, & son diametre d'environ un pouce. M. Hoin toucha & souleva cette piece, sans que le malade en souffrît: il apperçut à sa partie inférieure, une ouverture froncée, de laquelle il vit sortir des matieres fécales pendant un effort que le soldat fit pour les expulser. Le soldat alla se faire guérir à l'hôtel royal des invalides de Paris.

On ignore si M. le Cat a réussi dans la cure qu'il avoit dessein d'entreprendre au sujet d'un double renversement d'intestin, survenu quelque tems après la formation d'un *anus* inguinal. Le commencement de cette observation intéressante est au n°. 460 des *Transactions Philosophiques*, pour les années 1740 & 1741.

« A Pâques de 1739, il survint un étranglement à la hernie que Catherine Guilmâtre, de Saint-Adrien près Rouen, âgée de cinquante ans, portoit à l'aine droite, depuis sept années, sans accident quelconque. La malade ne fut pas secourue pendant l'étranglement de sa hernie; la tumeur vint à suppuration, s'ouvrit, & des excrémens en sortirent avec le pus; ils continuerent de s'échapper par cette ouverture: l'*anus* ne fit plus de fonctions; la portion gangrenée de l'intestin, qui avoit été pincée dans la hernie, se sépara, & les bords de l'ulcere contracterent des adhérences avec la surface externe des tégumens; tout en conservant son espece d'*anus artificiel*, Catherine Guilmâtre se rétablit assez bien pour vaquer à ses affaires; mais, vers le tems de la Pentecôte, il sortit de la fistule environ trois ou quatre pouces d'intestin retourné, de maniere que la tunique veloutée se présentoit à la vue; & ce renversement s'étoit fait de la portion du canal intestinal qui répondoit à l'*anus* naturel devenu inutile: aussi les excrémens ne sortoient-ils point par cette portion retournée, mais par une ouverture située au-dessous & de côté. Dans le cours du mois d'août de la même année, l'autre portion du canal qui répondoit à l'estomac, se renversa comme l'autre; de sorte que la fistule se trouva cachée par deux portions d'intestin, qui formoient sur le ventre une espece de fourche à canal continu, & dont la branche qui s'étoit échappée la derniere, donnoit issue aux excrémens.

Cette malade fut conduite à l'hôtel-dieu de Rouen, au mois de décembre; M. le Cat la fit transporter chez lui pour l'examiner avec toute l'attention qu'un cas aussi particulier exigeoit. Je ne suivrai point cet auteur dans les observations qu'il fit sur les mouvemens naturels de ces portions d'intestin retournées de dedans en dehors, ni dans ses expériences sur l'action des purgatifs dont il couvrit ces parties: je ne m'arrête qu'à la même.

C'étoit l'ileum qui avoit souffert l'étranglement, la gangrene & le renversement extraordinaire dont j'ai parlé. Cette chûte des deux portions d'intestin ouvert, avoit entraîné aussi la portion qui les séparoit, de sorte qu'elle sembloit être le tronc d'où sortoient ces deux branches.

Quand la malade étoit dans une situation couchée, la portion qui répondoit à l'estomac rentroit dans le ventre, au lieu que l'autre restoit toujours au-dehors; aussi étoit-elle moins saine & chargée de pustules. Un état si pitoyable ne parut point sans ressource à M. le Cat; en le décrivant à M. Amyand, dans sa lettre du 10 février 1740, il se propose de le rendre meilleur, & communique à son ami les moyens qu'il a dessein d'employer pour guérir cette étrange maladie.

La premiere chose à faire est de réduire la portion qui répond à l'*anus*. M. le Cat en reconnoît la grande difficulté, parce que cette partie est dure & remplie de tubercules: cependant il déclare qu'il a déja essayé de l'amollir, & de résoudre l'engorgement par l'usage des cataplasmes, & qu'il attend un moment favorable pour faire rentrer cette portion. S'il réussit, il se propose, avant d'aller plus loin, d'attendre que l'intestin se soit bien rétabli dans le bas-ventre, & qu'il soit redevenu en état de remplir ses fonctions; pour cet effet, il employera la premiere huitaine à le soutenir dans sa situation, à faire des fomentations résolutives, & à donner des lavemens. Ensuite il placera dans le canal intestinal, une canule d'argent de la même grosseur que l'intestin, afin qu'elle le soutienne, & que la communication se rétablisse entre les deux portions ci-devant renversées, & qui seroient alors replacées convenablement. M. le Cat ajoute qu'il compte fixer cette canule par une plaque d'argent, qu'une emplâtre, des compresses & un bandage soutiendront. Il redoublera ensuite ses soins pour que la malade prenne beaucoup de lavemens; & quand il sera sûr que la communication entre les deux portions aura lieu, & que celle qui est continue à l'*anus* fera bien ses fonctions, il retirera la canule, afin de travailler à fermer l'orifice extérieur: il pense qu'il n'y a rien d'impossible, avec d'autant plus de raison que l'on voit quelquefois la nature opérer ce prodige.

M. le Cat projettoit de l'aider, en rafraîchissant les bords de la fistule formée par les tégumens, & en y faisant ensuite la gastrophie ». Mais on apprend par une lettre de cet illustre chirurgien à M. Hoin, qu'après avoir fait quelques tentatives inutiles pour la réduction de la portion réfractaire de l'intestin de cette femme, elle ne voulut plus qu'il fît de nouvelles tentatives, & s'échappa comme furtivement de l'hôtel-dieu de Rouen.

M. Hoin pense que le sujet qu'il a traité n'a point à craindre qu'une partie de l'ileum sorte par sa plaie; il l'espere au moins, & voici sur quoi son espérance est fondée. L'anneau n'a pas souffert de débridement dans l'opération, il n'a pas été non plus détruit par la gangrene; de sorte qu'il a toujours conservé sa parfaite intégrité, & que son ouverture n'a point acquis un plus grand diametre. Il y a lieu de croire au contraire, que cette ouverture est rétrecie par le renversement du tissu cellulaire & de la peau qui se sont froncés au-dessus d'elle; que ces bords ont été renforcés, tant en-dedans qu'en-dehors, par l'adhérence que l'intestin a contractée avec eux à leur face interne, & par celle du tissu cellulaire, endurci, pour ainsi dire, à leur externe. Ainsi, quand bien même les tuniques intérieures de l'intestin qui est au-dessus de cet *anus* artificiel, se relâcheroient assez pour être prêtes à se renverser au premier effort, elles trouveroient, de la part de l'anneau & des tégumens raffermis & confondus entr'eux, une résistance qui me paroît d'autant plus difficile à vaincre, que, comme je l'ai déja fait remarquer, on voit à peine l'ouverture fistuleuse du grenadier, & que l'aire d'un tel *anus artificiel* n'est pas d'une

étendue propre à laisser passer un corps aussi volumineux que le seroit une portion d'ileum relâchée.

Quant au dépérissement qu'un *anus artificiel* peut quelquefois occasionner, comme il dépend presque toujours de la grande quantité de matieres chylacées qui s'échappent habituellement par cette ouverture, Guillaume Courier n'a pas lieu de redouter cet accident, puisque chaque jour il ne sort de sa fistule, tout au plus qu'un demi-verre de matiere quelconque. Une évacuation si peu abondante d'une substance chylacée encore crue, ne suffit pas pour priver la masse des humeurs perfectionnées, d'une assez grande quantité de chyle pour que la santé puisse en être altérée.

Il n'en est pas de même lorsque l'*anus* artificiel donne issue à tant de matieres, qu'il n'en reste plus assez pour réparer la perte qui s'est faite par d'autres excrétions. Les humeurs s'épuisant peu-à-peu, le malade devint nécessairement très-maigre, & il périt : M. Hoin en a vu un exemple en 1764.

Le grenadier, tout à l'abri qu'il étoit des deux principaux accidens qui peuvent dépendre d'un *anus artificiel*, n'en restoit pas moins sujet à un suintement très-désagréable ; & quoique la matiere qui s'écouloit habituellement par cette ouverture fût peu fétide, il s'agissoit de travailler à diminuer cette incommodité.

On ne pouvoit pas employer un bandage méchanique qui eût fait l'office de sphincter, jusqu'à ce qu'une impression fatiguante, causée par la matiere qu'il auroit retenue, eût averti le grenadier qu'il étoit tems de relâcher son bandage pour en permettre l'écoulement, une telle machine auroit comprimé nécessairement *l'anus artificiel*, augmenté le rétrecissement de l'intestin, en poussant contre lui les bords extérieurs de la fistule, & peut-être contribué à la cicatrisation de celle-ci. Il fut aisé de faire entrevoir combien il pouvoit être préjudiciable à cet homme que son *anus artificiel* se fermât entiérement.

Il n'auroit pas été plus convenable d'y introduire une canule de plomb, par laquelle la matiere se seroit répandue dans une boîte de fer blanc, moyen dont M. Moscati, chirurgien en chef du grand hôpital de Milan, s'est servi dans le cas d'un *anus* de cette espece. En effet, quand même le nouvel *anus* du grenadier auroit eu son ouverture d'un diametre assez grand pour qu'une canule y pût pénétrer, je me serois bien gardé de l'y placer, de peur non-seulement qu'elle n'eût gêné le cours de la matiere chylacée, qui descend dans le canal intestinal au-dessous de la fistule, mais encore qu'il ne s'en fût écoulé une trop grande quantité par son tuyau.

Les deux machines dont on vient de parler, & que M. Hoin étoit fondé à rejetter, sont indiquées, sans être décrites, dans le *Mémoire de M. Louis, sur la cure des hernies avec gangrene.* Le même auteur ajoute que Dionis parle d'un soldat invalide, qui étoit dans le cas de recevoir dans une boîte de fer-blanc les matieres qui sortoient de son *anus artificiel;* mais Dionis ne s'est point arrêté à donner la description de cette boîte.

Cependant il falloit au malade un bandage garni d'un vase propre à recevoir les matieres qu'il rendoit par l'aine, & pour l'obtenir M. Hoin s'adressa à un chirurgien de Paris, très-instruit en tout ce qui regarde les différentes hernies, & fort habile dans la construction des bandages qui leur conviennent. Sa réponse fut qu'il n'avoit aucune connoissance de la machine qu'on desiroit, qu'il avoit cherché là-dessus des éclaircissemens auprès de plusieurs chirurgiens, & qu'aucun d'eux n'avoit pu lui en donner. Il proposoit de faire construire une ceinture en cuir souple, large, appliquée dans le pli de l'aine, garnie dans tous ses rebords, & creuse dans le milieu, ou avec un cercle en cuiller ; de placer dans cette cavité une éponge qui absorberoit les matieres stercorales, & qui seroit bien maintenue par la ceinture, avec une boucle & un sous-cuisse. Cette réponse donna lieu à M. Hoin d'écrire la lettre suivante.

« Je ne croyois pas, monsieur, que la machine que je vous ai demandée manquât à la chirurgie herniaire : il est de notre devoir de réparer ce défaut : la rareté du besoin n'est pas un prétexte pour le laisser subsister. Vous me proposez une espece de bourse de cuir garnie d'une éponge & attachée à une ceinture. J'entrevois deux inconvéniens dans cette machine. Les matieres fécales pourront suinter à travers les pores de la bourse, & entretenir dans les vêtemens une mal-propreté dont j'ai dessein de les préserver. L'éponge en retenant une portion de ces matieres, vers la fistule, exposeroit ses bords à en être excoriés. Ne penseriez-vous pas, monsieur, qu'un petit vaisseau de métal rempliroit mieux nos vues ; voici mon idée là-dessus, je vous prie de la rectifier.

Soit un vaisseau triangulaire, *A*, *B*, *C*, (*fig. 1*, *planche I. de Chirurgie*, *Suppl.*), dont la face intérieure *A* sera convexe, chacune des deux latérales *B C* un peu concave, le fond *D* arrondi, & le goulot *E* coudé de devant en arriere, où il se terminera par une ouverture ovale *F*, qui aura un large bord convexe *G*.

Je donnerois à son ventre environ quatre pouces de longueur, & deux pouces & demi ou environ de largeur, ou de diametre, mesuré du milieu de la face convexe, à l'angle de réunion des deux faces latérales. Le goulot seroit au moins de deux pouces de longueur, & son ouverture d'un pouce ; celle-ci seroit placée sur la même ligne que l'angle de réunion des faces concaves ; son bord convexe seroit large de quatre ou cinq lignes partout.

Un tel vase de fer-blanc me paroîtroit propre à être appliqué sur l'*anus artificiel*, & à recevoir les matieres qu'il fournit. La convexité du rebord empêcheroit qu'il ne blessât les environs de la fistule qui répondroit à l'ouverture ovale ; celle-ci auroit un peu d'étendue, afin qu'elle livrât passage aux grosses matieres qui pourroient se présenter. Les faces un peu concaves seroient tournées, l'une du côté du scrotum, & l'autre de celui de la cuisse droite. On pourroit nettoyer facilement ce vase ; & le coude du goulot seroit un obstacle à ce que les matieres fussent repoussées par divers mouvemens, du fond vers l'orifice de la fistule ; il ne s'agit plus que d'assujettir cette piece.

On en viendroit à bout avec une large ceinture de cuir & une courroie. La ceinture *H*, auroit une grosse boucle, ou deux petites, qui seroient placées vers une de ses extrémités (en *L*) & dans lesquelles on passeroit les cordons *M*, *N*, pendans à l'autre extrêmité *I* de la ceinture, quand on voudroit l'attacher autour du corps. On formeroit dans cette ceinture, & du côté des boucles, deux boutonnieres *O P;* elles serviroient à laisser passer les deux bouts *Q R* de la courroie, dont le plein *S* embrasseroit le goulot au-dessous de son ouverture ovale. L'usage de cette courroie seroit, en liant ses cordons, de retenir le vase contre la ceinture, & en les déliant, de l'en séparer aisément pour la nettoyer.

Le vase seroit placé de maniere que le bord supérieur de la ceinture surpasseroit en hauteur le même bord du goulot, afin que cette machine fût mieux assujettie contre le ventre. Je pense qu'il pourroit être utile d'y ajouter un sous-cuisse *T*, à deux chefs *V*, *X*, que l'on feroit passer à côté du

vase, pour les croiser sur la ceinture vis-à-vis le goulot, & les y attacher avec des cordons *Y Z*; car si l'on fixoit le sous-cuisse au bas du vase, au moindre mouvement que feroit le malade, il dérangeroit de l'*anus artificiel* l'ouverture du goulot, & occasionneroit l'écoulement des matieres fétides au-dehors.

Voilà mes idées, monsieur, sur la construction du nouveau bandage dont j'ai besoin : j'ajoute une figure mal dessinée qui, quoiqu'elle exprime imparfaitement mes intentions, servira peut-être à vous les faire mieux saisir, que si je ne la joignois pas à ma lettre. J'abandonne ces idées à votre jugement; je vous prie de les examiner, de les réformer à votre volonté, & de procurer à mon malade, le plutôt qu'il vous sera possible, une machine qui diminue le désagrément que lui cause un *anus artificiel* : je vous en aurai une obligation d'autant plus grande, qu'en vous contentant de vos déboursés, vous voudrez bien participer au cadeau que je ferai à cet homme, d'un bandage qui lui sera utile ».

La machine que M. Hoin reçut quelque tems après, n'étoit pas exécutée entiérement selon le modele qu'il avoit fourni; la forme du vase étoit changée, & le goulot retranché. Le vaisseau qui lui fut envoyé a une face plate *a*, *fig.* 2 & 3, percée vers la pointe qui est tournée en haut, d'une ouverture *b*, dont le diametre est d'un pouce & demi, & qui est garni d'un rebord *c c* très-peu élevé; une autre face convexe *d*, pleine, réunie à la premiere depuis le fond du vase jusqu'à la moitié de l'ouverture, par le moyen d'une lame *c*, large d'un pouce, qui entoure ce vase ovalaire, & se termine, en rétrecissant vers le haut, par deux angles aigus *c*, de sorte que la surface convexe forme elle-même la partie supérieure du rebord de l'ouverture, après s'être beaucoup incliné vers la surface plate.

Ce vase, de fer-blanc battu, étoit couvert de peau de chamois; & la ceinture, formée d'une même peau, étoit cousue avec la portion qui couvroit le plan incliné de la surface convexe du vaisseau; le reste de la machine étoit conforme au modele.

Le grenadier ne tarda point d'en faire usage; mais la surface plate du vase ne joignoit pas bien avec le haut de la cuisse; il restoit à la partie inférieure de son ouverture, un espace entre les vaisseaux & l'*anus artificiel;* une partie des matieres s'échappoit par ce vuide. Il fallut garnir de coussinets fort mous, la face plate du vase, afin qu'ils se moulassent à la partie sur laquelle ils étoient appliqués, & qu'ils remplissent l'intervalle qu'un corps trop solide y laissoit, sur-tout dans les divers mouvemens que le grenadier étoit obligé de faire en différentes circonstances. Nonobstant l'addition de ces coussinets, il se répandoit quelquefois un peu de la matiere renfermée dans le vase, tant parce qu'il n'y avoit point de goulot pour rendre son écoulement plus difficile, que parce que les coussinets s'applatissoient.

Un autre inconvénient de la machine, telle qu'elle fut envoyée, est que l'on ne peut pas aisément séparer le vase de la ceinture pour le nettoyer, & qu'en voulant le vuider, il est très-difficile de ne rien répandre sur la ceinture à laquelle il est fixé, au moins sur la poche qui le renferme.

Les petits inconvéniens de ce bandage ne sont pas comparables aux avantages que le grenadier lui a reconnus. On ne fait remarquer les premiers, qu'afin de les prévenir dans l'occasion, & cela seroit très-facile. Il n'y auroit qu'à faire construire le vaisseau, tel que M. Hoin l'avoit proposé dans sa lettre, y joindre l'espece de poche dont étoit enveloppé celui qui lui a été envoyé, mais ne la point assujettir à demeure sur le vase; l'y lacer au contraire du côté de sa face convexe, afin de le retirer de la poche chaque fois qu'il seroit besoin de le nettoyer : enfin garnir de coussinets mous les faces triangulaires. M. Hoin étoit persuadé que cette machine, ainsi corrigée rempliroit exactement toutes les vues que l'on peut avoir en pareil cas. Si le départ du grenadier eût pu être différé, depuis le tems qu'il s'apperçut des défauts du bandage qu'il portoit, jusqu'à celui qu'il auroit fallu employer pour en obtenir un autre, cet habile chirurgien se seroit fait un devoir de le lui procurer tel qu'il l'avoit conçu & perfectionné, & qu'on le voit à la *fig.* 1, *planch. I. de Chirurgie*, dans ce *Supplement.* (*Cet article est extrait d'une observation de M. Hoin.*)

AO

AOD, (*Hist. des Juifs.*) fils de Gera, de la tribu de Benjamin, fut chargé d'aller porter des présens à Eglon, roi des Moabites, qui opprimoit les Hébreux. Ce jeune homme ayant fait sa commission, & ayant quitté le roi, revint sur ses pas, feignant d'avoir quelque chose d'important à dire à Eglon. Celui-ci fait retirer tout le monde. *Aod* saisit ce moment pour le poignarder, & sortit de la tente du roi avant qu'on se fût apperçu de ce meurtre. Il fut Juge d'Israël, vers l'an du monde 2679.

AORNUS, (*Géogr.*) lieu de la Thesprotide, où les anciens Grecs étoient dans l'usage d'aller évoquer les morts, & où l'on croit, avec assez de vraisemblance, qu'Orphée mourut de la douleur de n'y point voir reparoître une femme qu'il regrettoit & qu'il croyoit devoir y ressusciter par le pouvoir des dieux qu'il invoquoit. (*C. A.*)

AORSI, (*Géogr.*) anciens peuples de l'Asie occidentale, qui vinrent s'établir dans l'Ukraine, & que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Cosaques*. Ce nom dans la langue Scythe n'étoit qu'une épithete appliquée à certains peuples qui avoient sans doute la même origine, mais qui dans leurs émigrations formerent différentes colonies & se répandirent en plusieurs provinces d'Asie & d'Europe; car Ptolémée qui a mis des *Aorsi* entre les Agathyrses & les Pagyrites dans la Sarmatie en Europe, en met d'autres au-delà du Rha ou Tanaïs à l'orient du Jaxarte, sur la mer Caspienne; & Pline en met dans la Thrace au nord du mont Hémus, en tirant vers l'Ister; ce sont les mêmes que Tacite appelle *Adorsi*. (*C. A.*)

§ AORTE, (*Anatomie.*) Cette artere sort de la pointe du ventricule gauche, & de son entonnoir artériel. Elle est constamment plus grande que l'artere pulmonaire dans le fœtus & plus petit dans l'adulte. Elle fait dans l'homme une arcade au sortir du cœur; car dans les animaux cette arcade n'a pas lieu, leur cœur étant dans la même direction que les carotides, au lieu que dans l'homme, l'artere sortant de la partie droite du cœur incliné, doit faire un tour pour se rendre à la gauche.

La partie de l'*aorte* qui étoit comprise entre les chairs du cœur dans le fœtus, mais qui est à découvert dans l'adulte, est plus ample qu'elle n'est entre les chairs du cœur. Cette différence est beaucoup plus grande dans la plus grande partie des animaux. Dans le poulet, il y a une véritable bulbe à cette même place, qui a sa pulsation particuliere, & qui est séparée du cœur par un détroit. Dans les poissons & dans les animaux à sang froid, cette bulbe se trouve constamment dans l'animal adulte, & sa cavité est relevée par des colonnes qui saillent de la surface interne de l'*aorte*. Dans l'homme, cette dilatation de l'*aorte* est lisse; c'est elle & la partie la plus

voisine de l'arcade qui est le plus sujette aux anéurismes & aux ossifications.

La courbure de l'arcade de l'*aorte* n'est pas une section conique : cette artere se tourne légérement à droite, elle revient bientôt vers la gauche ; elle s'éleve & redescend en se plongeant en même tems vers les vertebres ; sa partie descendante est plus droite & plus perpendiculaire.

L'homme differe essentiellement des animaux par cette arcade ; il n'a point d'*aorte* ascendante : les quadrupedes en ont une, & leur *aorte* se partage pour former un tronc qui fournit la sous-claviere droite & les deux carotides ; l'autre branche de l'*aorte* passe à l'abdomen, elle donne dans nos observations presque toujours la sous-claviere gauche.

Galien qui ne disséquoit que des animaux, est l'auteur de ces noms d'*aorte ascendante* & *descendante*. Ils se sont conservés dans les livres, même après que la vérité a été reconnue : il faudroit cependant bannir ce nom d'*aorte ascendante* qui a influé même sur la pratique.

L'homme donne de son arcade trois branches : l'origine commune de la carotide & de la sous-claviere droite ; la carotide gauche & la sous-claviere gauche ; souvent même la vertebrale gauche naît par un tronc particulier de cette arcade. Il y a des variétés plus rares dans lesquelles la sous-claviere droite ne sort de l'*aorte* que vers la seconde & même vers la quatrieme vertebre ; elle remonte derriere la trachée, & reprend sa place.

Les grandes branches de l'*aorte* en sortent sous des angles obliques, la moitié droite de leur orifice est applanie & même excavée, au lieu que leur moitié gauche est élevée comme une espece d'éperon. (*H. D. G.*)

§ AOSTE *ou* HOSTE (*Géogr.*) *Augusta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bievre, à une lieue de son embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de Saint-Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapportés, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'église, une colonne de pierre dure d'un pied & demi de diametre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur : elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq pieds & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, deux contre deux, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la premiere une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur, & porter les urnes dans son jardin. M. Lancelot dans le *tome IV. Hist. de l'académie des inscr. pag. 370, in-12.* rapporte deux épithaphes du sixieme siecle. (*C*)

A P

APACARO, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'un arbrisseau toujours verd, assez bien gravé, mais sans détails, sous son nom Malabare *tsjerou-panel* par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *volume V, page 31, planche XVI.* Les Malabares l'appellent encore *baala-paleti*, & les Hollandois *clyn heyl wortel.*

Il croît dans plusieurs endroits du royaume de Malabar, sur-tout à Angiccaimal, sous la forme d'un buisson ovoïde, de cinq à six pieds de hauteur, toujours chargé de feuilles, de fleurs & de fruits. Son tronc est garni du bas en haut de branches alternes, cylindriques, assez longues, assez écartées, ouvertes à peine sous un angle de trente dégrés, & couvertes d'une écorce brun-noir.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circulairement, assez écartées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, une fois à une fois & demi moins larges, entieres, épaisses, verd-noires, luisantes dessus, verd-clair & terne dessous, avec une côte longitudinale, garnie de chaque côté de huit à dix nervures peu élevées, alternes, & portées sur un pédicule cylindrique assez court.

Entre les intervalles que les feuilles laissent entr'elles le long des branches mêmes, vers leurs extrêmités, sortent des fleurs solitaires, rougeâtres, longues d'un pouce environ, portées horizontalement, ou pendantes sur un péduncule cylindrique verd-velu, à-peu-près de même longueur. Elles consistent en un calicè caduc, verdâtre, petit, épais, d'une seule piece, divisé en trois parties, & en une corolle à six pétales égaux, longs, presque cylindriques épais, ouverts en étoile & caducs. Le centre de la fleur est rempli par une centaine d'étamines courtes, à antheres blanches, parallelipipedes sessiles, fort serrées & rapprochées en boule autour de huit à quinze ovaires, portées chacun sur un disque en forme de colonne cylindrique, & terminés par un style qui a à son côté un stigmate velouté. Ces ovaires en mûrissant deviennent chacun une baie ou une écorce charnue, acide, douceâtre, sphéroïde, de trois à quatre lignes de diametre, noirâtre, lisse, portée sur un pédicule mince de même longueur, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui contient un pépin en osselet sphérique noirâtre, du diametre de deux lignes, dont l'amande est blanchâtre.

Qualités. Toutes les parties de l'*apacaro*, sur-tout ses feuilles, ont une odeur & une saveur âcre & aromatique. Il fleurit en juillet & août.

Usages. Le suc exprimé de ses feuilles & donné en boisson avec un peu d'opium ou de suc de pavot, au commencement des fievres intermittentes, en calme les paroxysmes. Leur décoction se boit à la dose d'une demi-tasse, pour appaiser les douleurs de la goutte, qui se déclarent aux articulations.

Remarques. L'*apacaro* doit donc faire un genre nouveau, voisin du cananga dans la famille des anones, & qui ne differe de celui du cananga qu'en ce que ses baies, au lieu d'avoir plusieurs loges & plusieurs graines, n'en ont qu'une seule. (*M. ADANSON.*)

APALACHES *ou* APALACHITES, (*Géogr. & Hist.*) peuples de l'Amérique septentrionale, qui habitent une contrée bornée au nord & au couchant par les monts Aliganiens ou Apalataches, au sud par la Floride & à l'est par la Géorgie. On les divise en plusieurs nations, qui ont chacune leur chef particulier nommé *paracousse*. Les plus considérables de ces nations, sont celles de Bemarin, d'Amana & de Matique, que les François, les Anglois & les Espagnols ont sous-divisées en une infinité d'autres, sous des noms différens & particuliers à leur langue. Leur ville capitale est Melilot, au fond de la vallée de Bemarin ; c'est le séjour du roi d'*Apalache*, qui est reconnu pour souverain par tous les autres chefs ; les autres villes principales son Schama & Mesaco, dans les montagnes, Aqualaque, Coca & Capaha, le long de la riviere du Missisipi. Le pays est fertile & assez bien cultivé : ces peuples sont bien faits, & ont le teint naturellement blanc, mais il devient olivâtre par l'usage fréquent qu'ils font d'un onguent, composé de racines & de graisse d'ours, auquel ils attribuent la propriété de rendre plus supportables le froid & les chaleurs. Ils sont courageux sans être barbares : ils se contentent de couper les cheveux aux prisonniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. La polygamie est en usage chez eux : ils peuvent même épouser leurs parentes, autres cependant que leurs sœurs. Leurs mœurs sont simples & douces : ils adorent le soleil, qu'ils saluent tous les jours à son lever par des cris d'allégresse,

d'allégresse, & en l'honneur duquel ils célebrent tous les ans quatre fêtes solemnelles sur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverses contrées du royaume. Il n'est pas rare d'en voir parmi eux qui vivent jusqu'à cent cinquante ans ; ils doivent cet avantage à leur grande sobriété, & à l'état paisible de leur ame. (*C. A.*)

APAMÉ, (*Hist. d'Egypte.*) veuve de Magus, usurpateur de la Cyréanique, dont le roi d'Egypte lui avoit confié le gouvernement, avoit tout le courage & tous les talens nécessaires pour affermir un trône usurpé. Après la mort de son mari, elle offrit sa fille en mariage à Démétrius, oncle d'Antigone, roi de Macédoine. Ce prince, séduit par l'appât d'une couronne, se rendit dans la Cyréanique, & la veuve touchée des graces de sa figure, garda pour elle l'époux qu'elle destinoit à sa fille. La jeune princesse outragée intéressa en sa faveur le peuple & les grands. Tous embrasserent la cause de la jeunesse & de la beauté : les conjurés rangés sous ses ordres, entrent de nuit dans l'appartement de sa mere qu'ils trouvent couchée avec son nouvel époux ; la fille furieuse enfonce le poignard dans le sein de son amant infidele, & brigue le cruel honneur de lui porter les premiers coups. *Apamé* fut épargnée, & les conjurés la renvoyerent à son frere Antiochus. Elle vieillit dans sa cour chargée du mépris public, quoiqu'elle possédât tous les talens qui font naître l'estime ; mais il ne faut qu'un moment de foiblesse pour ternir l'éclat de mille vertus. (*T—N.*)

APAN, s. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espece de coquillage du genre du jambonneau, dans la famille des conques, ou de ceux qui ont deux battans à la coquille. Il n'est cité dans aucun auteur ; j'en ai donné la figure dans mon *Histoire naturelle du Sénégal*, *page 212, pl. V. figure 5.*

Il est commun dans la mer du Sénégal, où il est attaché aux rochers, à trois brasses de profondeur, autour des caps Bernard & Dakar, près de l'isle Gorée & du Cap-verd.

C'est la plus grande de toutes les especes de ce genre qui s'observent sur cette côte. Sa coquille a la forme d'un jambon, ayant le dos presque droit, l'extrêmité supérieure fort large & arrondie, & le ventre un peu concave vers le sommet qui diminue insensiblement en pointe pour former une espece de manche. Elle a sept pouces de long, & deux tiers moins de largeur ; & elle est si applatie que sa largeur surpasse plus d'une fois son épaisseur. Sa substance est fort mince, aussi fragile que du verre, & assez semblable à celle de la corne, dont elle emprunte la couleur & la transparence.

Intérieurement elle est polie & luisante, mais au-dehors sa surface est hérissée vers l'extrémité d'un grand nombre de pointes, pliées en cornets ou en tuyaux cylindriques fort minces, de même nature que la coquille, longs de quatre à cinq lignes & relevées en angle de quarante-cinq dégrés. Ces pointes en tuyaux doivent leur origine aux crenelures du manteau de l'animal, & quoiqu'elles paroissent sans ordre, au premier abord, à cause du petit nombre des grandes qui se montrent à leur extrémité, néanmoins en examinant de près les vestiges des premieres qui ont été usées ou brisées, on voit qu'elles étoient disposées sur quinze ou vingt rangs paralleles à la longueur de la coquille.

Le ligament qui attache les deux battans, s'étend depuis le sommet jusqu'aux trois quarts de leur longueur, vers l'extrémité supérieure. On ne distingue aucune dent à la charniere.

L'animal qui remplit cette coquille, a son manteau bordé d'environ trente crenelures fort larges, au lieu des filets qu'ont les autres especes.

Usages. Les Negres font la pêche de l'*apan*, en plongeant dans le fond de la mer ; ils le détachent avec un couteau des rochers où il est collé par un grand nombre de fils assez semblables à ceux auxquels les anciens donnoient le nom de *byssus*, mais plus court. Sa chair est très-bonne, sur-tout lorsqu'elle est cuite & apprêtée ; elle est fort goûtée des Européens & des naturels du pays. (*M. ADANSON.*)

APANORMIA, (*Géogr.*) ville de l'isle de Santorin, dans les plages de la Méditerranée, que l'on nomme en cet endroit *mer de Candie.* Elle a un port très-spacieux, en forme de demi-lune, mais si profond qu'il est impossible aux vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. (*C. A.*)

APARNI, (*Géogr.*) ancien peuple d'Asie, voisin des Hyrcaniens, vers les bords de la mer Caspienne. On croit que ce sont les Dai d'aujourd'hui, mieux connus sous le nom de *Petits Nogais.* (*C. A.*)

APATI, (*Géogr.*) petite ville de Hongrie, dans le comté de Jarmat. Elle est sur la riviere de Carasna, au sud du Tibiser, à l'est du petit Varadin, & au nord-ouest de Samos. *Long.* 44, 50, *lat.* 48, 5. (*C. A.*)

APATUROS, (*Géogr.*) nom d'un ancien bourg de la presqu'isle de Corocondama, entre le Pont-Euxin & le Palus Méotide. Vénus y avoit un temple où elle étoit adorée sous le nom de *Trompeuse*, parce qu'elle avoit usé d'artifice dans la guerre des dieux contre les géans. (*C. A.*)

APAVORTEN, (*Géogr.*) nom d'une contrée d'Asie très-fertile & très-agréable, dans le Mawaralnahra, à l'orient de la mer Caspienne. C'est là qu'Arsace, restaurateur de l'empire des Parthes, fit bâtir *Dara* ou *Daraum.* (*C. A.*)

A PARTÉ, s. m. (*Belles-Lettres.*) c'est une des licences accordées à l'art dramatique. La vraisemblance en est fondée sur cette supposition sans laquelle il n'y auroit nulle vraisemblance dans la représentation théâtrale, que le spectateur n'y est présent qu'en esprit. Cela posé, tout ce qu'on a dit contre l'*à parté* tombe de lui-même. Il est, sans doute, réellement impossible que l'acteur qui se fait entendre des spectateurs ne soit pas entendu des acteurs avec lesquels il est en scene ; mais dans l'hypothese tacitement convenue, les spectateurs ne sont point-là, ils ne sont point à telle distance, ils sont physiquement absens, leur présence n'est qu'idéale ; car si on les supposoit-là, ils seroient vus, on n'agiroit point, on ne parleroit point en leur présence ; on parleroit d'eux, avec eux. Il y a donc dans cette hypothese absence réelle des témoins de l'action. Or le spectateur présent en esprit, est censé entendre la voix de l'acteur, quelque foible & bas qu'en soit le son, & lors même qu'il n'est pas entendu des personnages qui sont en scene.

C'est cette hypothese qu'on a perdue de vue, lorsqu'en mesurant les distances, on a regardé comme une invraisemblance théâtrale, qu'un acteur fût entendu de loin & ne le fût pas de plus près. *Voy.* UNITÉ, *Supplément.* (*M. MARMONTEL.*)

Au sujet des *à parté*, nous rapporterons une anecdote connue ; elle pourra fournir une réflexion utile. Racine, Moliere & la Fontaine étoient amis, comme on sait ; rassemblés un jour, la conversation tomba sur les *à parté :* la Fontaine en soutenoit l'usage absurde & contraire à toute vraisemblance ; Racine le défendoit ; la dispute devint vive, un enfant, un homme naturel s'échauffe aisément ; Moliere profitant de ce moment d'agitation de la Fontaine, cria à plusieurs reprises : *la Fontaine est un coquin*, sans que celui-ci l'entendît : la Fontaine ayant su l'*à parté* de Moliere, se confessa vaincu.

Cette anecdote prouve, sans doute, que les *à parté* sont quelquefois dans la vraisemblance, même

dans la nature ; mais elle montre aussi qu'on ne peut en faire usage avec succès que dans les momens où l'action, pleine de chaleur & de mouvement, entraîne également l'acteur & le spectateur ; rien donc de plus faux & de plus ridicule que la maniere ordinaire de rendre les *à parté* sur la scene, où l'acteur paroît toujours s'adresser au spectateur & lui parler confidemment, tandis qu'il ne devroit s'occuper, ni du spectateur, ni de soi, mais uniquement de l'objet qui le frappe, ou du sentiment qui l'émeut. Il est bien surprenant que les sifflets des spectateurs n'aient pas encore averti les acteurs de ce contresens absurde. (*L.*)

§ APENNIN, (*Géogr.*).... toutes les rivieres de l'Italie y prennent leur source, *Encyclopédie ; lisez* presque toutes, car le Pô prend la sienne dans les Alpes. (*C.*)

APERANTES, (*Géogr.*) peuple de l'ancienne Grece, auquel certains auteurs donnent une ville & d'autres une province pour patrie. On auroit eu vraisemblablement quelque chose de plus certain à cet égard si on n'eût rien perdu des livres de l'historien Polybe, qui a dit quelque chose des *Aperantes*. (*C. A.*)

§ APÉRITIFS, (*Mat. méd.*) on lit dans cet article du *Dictionnaire des Sciences*, &c. qu'on tire des racines *apéritives* par la distillation, une eau avec laquelle on pourroit faire le sirop. Il est essentiel de ne pas confondre la décoction de ces racines avec leur eau distillée. La premiere participe à la plupart des vertus de ces plantes dont les principes sont fixes ou tout au moins peu volatils. L'eau distillée, au contraire, n'entraîne avec elle qu'un peu de partie aromatique peu médicamenteuse, sur-tout à titre d'*apéritif*. On feroit donc bien trompé en substituant cette eau à la décoction chargée de l'extrait de ces racines, si l'on prétendoit y trouver les mêmes propriétés. (*M.* LA FOSSE.)

APHAR, *ou* AL-FARA, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, entre Médine & la Mecque. Elle est située sur une riviere qui porte le même nom. Cette ville est très-ancienne, il en est fait mention dans les anciens auteurs Arabes. On ne la connoît aujourd'hui, dans le pays, que sous le nom d'*Al-Fara*.

* § APHARSACÉENS, (*Géogr.*) peuples de Samarie ; & APHARSÉKIENS ou APHARSACIENS, peuples de Samarie, sont les mêmes. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

APHAS, (*Géogr.*) riviere de la Molosside, au midi de l'Epire. Les anciens lui donnoient sa source dans le Lacmon, l'un des sommets du Pinde : c'est vraisemblablement la même que Pline nomme *Apilas*. (*C. A.*)

APHEREMA, (*Géogr.*) nom propre d'une des trois toparchies que les rois de Syrie ajouterent à la Judée. (*C. A.*)

* § APHEA, (*Mytholog.*) étoit un simple surnom de Diane, sous lequel les Eginetes adoroient cette divinité, comme les habitans de l'Elide l'adoroient sous le nom d'*Alphea*, & les Crétois sous celui de *Britomartis*. Elle avoit ailleurs d'autres surnoms qu'on peut voir dans le *Traité des Dieux* de Giraldi. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

APHÉLIE. (*Astronom.*) Ce qu'il y a de plus important à expliquer au sujet de l'*aphélie* des planetes, est la maniere d'en déterminer la position & le mouvement, par des observations astronomiques. La méthode la plus simple est celle que Kepler tiroit de la nature du mouvement elliptique, (*de stella Martis, page 208*). Le point de l'*aphélie* *A*, *fig. 3*, est celui où la planete a la plus petite vîtesse, & le perihélie est le point de la plus grande vîtesse ; le grand axe de l'ellipse sépare deux positions de l'orbite qui sont égales, semblables, & parcourues en tems égaux, & avec les mêmes dégrés de vîtesse ; mais si l'on tire, par le foyer de l'ellipse, une autre ligne comme *DSE* qui ne passe point en *A* & en *P*, elle partagera l'ellipse en deux parties *DAE*, *DPE*, qui ne seront ni égales ni parcourues en tems égaux. La partie *DAE*, où se trouve l'*aphélie*, exigera plus de tems que l'autre, ou plus de la moitié de la révolution ; ainsi l'on peut choisir deux observations d'une planete, où les longitudes observées réduites au soleil aient été diamétralement opposées entr'elles ; & si les tems de ces observations sont aussi éloignés d'une demi-révolution de la planete, on saura par-là même qu'elles ont été faites dans les apsides ; plus l'intervalle approchera de la demi-révolution, plus les positions données approcheront d'être celles des apsides, ou de l'*aphélie* & du perihélie. Cette méthode réussit très-bien pour trouver l'apogée du soleil. (*Mém. de l'Acad. 1757, pag. 141.*)

Pour les planetes dont les oppositions sont rares, il est difficile d'avoir deux longitudes vues du soleil diamétralement opposées ; on est obligé de supposer connues l'excentricité & la plus grande équation, & l'on trouve la situation de l'*aphélie* par une autre considération. L'on prend deux observations faites aux environs du point *A*, & du point *F* qui est vers les moyennes distances, on a le mouvement vrai, ou l'angle *ASF*, mais par la durée connue de la révolution, on sait toujours quel est le mouvement moyen pour un intervalle de tems donné, la différence du mouvement vrai au mouvement moyen doit être d'accord avec l'équation de l'orbite calculée, en supposant qu'on connoisse bien le lieu *A* de l'*aphélie* ; mais si l'on se trompe sur le lieu de l'*aphélie*, il y aura une erreur dans l'équation calculée vers le point *A*, où l'équation change rapidement ; il n'y en aura presque point vers la moyenne distance *F*, où l'équation ne varie pas sensiblement, étant à son maximum ; ainsi le mouvement total calculé de *A* en *F*, ne pourra être conforme au mouvement observé, que quand on aura employé dans le calcul un lieu de l'*aphélie A* exactement connu ; alors on changera d'hypothese jusqu'à ce que l'on ait accordé le calcul avec l'observation, & reconnu ainsi la vraie situation de l'*aphélie*.

La troisieme méthode pour déterminer l'*aphélie* est celle que j'ai employée pour Mercure & pour Vénus ; elle consiste à observer la plus grande digression de la planete vers ses moyennes distances. Soit *S* le soleil autour duquel tourne une planete inférieure dans une ellipse *AFP*, la terre *T* voit la planete *F* par un rayon visuel qui touche l'orbite & qui marque la plus grande digression *STF*. Pour peu que vous changiez la direction *AP* de la ligne des apsides, le rayon *SF* changera de situation & sortira du côté du point *C*, ensorte que l'angle d'élongation augmentera ; ainsi l'élongation observée nous apprend quelle situation il faut donner au point *A* de l'*aphélie* pour satisfaire à cette observation. (*Mém. de l'Acad. 1766, pag. 498.*)

Enfin il y a une quatrieme méthode pour déterminer l'*aphélie* d'une planete ; elle consiste à employer trois observations pour déterminer à la fois l'*aphélie*, l'excentricité & l'époque du moyen mouvement, pourvu que ces observations soient reparties vers les apsides & les moyennes distances ; j'en ai donné le calcul appliqué à un exemple dans les *mémoires de l'académie pour 1755* ; les principes sont d'ailleurs les mêmes que ceux dont je viens de faire usage : il s'agit de convertir les anomalies vraies en anomalies moyennes, dans différentes hypotheses d'*aphélies* & d'excentricités, jusqu'à ce qu'on ait

trouvé deux différences d'anomalies moyennes exactement d'accord avec les intervalles des observations. *Voyez* ORBITE, *Suppl.*

Voici le résultat des calculs que j'ai faits sur toutes les planetes, en construisant mes tables, pour avoir le lieu de l'*aphélie* en 1750, avec le changement pour cent ans; il devroit n'être que de 1d 23′ 54″ comme celui de la précession des équinoxes; si les *aphélies* étoient aussi fixes que les étoiles, & qu'ils n'eussent d'autre changement de longitude que celui qui vient de la rétrogradation du point équinoxial, d'où l'on compte ces longitudes; mais il est prouvé que tous les *aphélies* ont un mouvement causé par l'attraction des autres planetes, ainsi que la lune dont l'apogée a un mouvement rapide causé par l'attraction du soleil: on peut voir le calcul de ce mouvement de l'*aphélie*, produit par les attractions étrangeres, dans le XXIIe livre de mon astronomie, & dans les ouvrages de MM. Euler, d'Alembert, Clairaut, sur l'attraction. (*M. DE LA LANDE.*)

Planetes.	*Aphélie.*			*Mouv.*		
Mercure	8s	13d	33′	1d	57′	40″
Vénus	10	8	13	4	10	0
Mars	5	1	28	1	51	40
Jupiter	6	10	22	1	43	20
Saturne	8	29	53	2	23	20
La Terre	9	8	38	1	49	10

APHGASI, (*Géogr.*) famille de Tartares qui habite sur la rive occidentale du Volga, au sud-ouest du royaume d'Astracan, entre la mer Caspienne & la riviere de Cupa qui se jette dans les Palus Méotides: elle fait partie des petits Nogais qui avoisinent le plus les Tartares Circasses. (*C. A.*)

APHRODISIAQUES, (*Mat. méd.*) c'est le nom qu'on donne à certaines substances qui ont ou qu'on croit avoir la propriété d'exciter la secrétion de la semence; on les confond avec celles que les anciens appelloient *spermatopoietica*, dont elles different pourtant dans le fait en ce que celles-ci sont présumées rendre la semence abondante sans la provoquer.

Les vues théoriques qui ne déduisent l'appétit vénérien que de la quantité de la semence, sont justes à quelques égards; mais la plus légere attention fait pressentir que tant d'autres circonstances physiques & morales concourent dans cette action, qu'il est impossible d'assigner leur dégré d'action & les limites qui les séparent.

Presque tous les auteurs de matiere médicale attribuent la vertu *aphrodisiaque* à une foule de substances incapables de produire le moindre effet; & c'est presque toujours en se copiant sans examen, ou par des préjugés plus ou moins ridicules qu'on se décide; tels sont, par exemple, les testicules de coq, les reins de scinc marin, le satyrion, *&c.* que l'absurde crédulité des signatures établit autrefois comme utiles.

Les principaux *aphrodisiaques* ou crus tels sont plusieurs médicamens & alimens échauffans par leur aromate, ou leur saveur plus ou moins vive; telles sont les épiceries ordinaires, comme la vanille, la canelle, le girofle, &c. le jonc odorant, la semence de roquette, les confitures très-parfumées, les artichaux, le céleri, les truffes.

On leur ajoute encore les huîtres & les écrevisses; mais il ne paroît pas que l'expérience ait encore démontré cette propriété dans ces deux derniers alimens, à moins qu'on ne les mange très-poivrés.

L'ambre, le musc & la civette paroissent au-dessus des précédens *aphrodisiaques*, & leur emploi sous forme de liniment ou d'emplâtre appliqué à l'extérieur, peut produire des effets sensibles. Une seconde classe d'*aphrodisiaques* qui paroissent les spermatopées des anciens, se tire des mets ou alimens succulens, ou qui abondent en substance nourriciere, tels que les farineux comme le riz, les sucreries les pistaches, le chocolat, les œufs, les crêmes, les glaces, la gelée de corne de cerf sucrée, les simples gelées de viande, les ragoûts au jus & coulis, les bains chauds, le lit, *&c.* que ne pourroit-on pas en effet embrasser sous ce même point de vue, pour peu qu'on mêlât les causes ou les considérations morales aux substances dont je parle, & qu'on leur ajoutât le puissant mobile d'une imagination ardente & passionnée?

Les cantharides sont la derniere ressource qu'on propose dans l'extrême frigidité: elles sont infiniment au-dessus de tous les autres moyens dont j'ai parlé, par leur action spéciale sur les voies urinaires; mais quoiqu'il soit peut-être utile de n'en pas bannir absolument l'usage dans les cas extrêmes, on ne doit jamais oublier que l'inflammation suit souvent de près l'irritation qu'elles produisent sur ces organes sensibles, & que d'ailleurs, selon l'observation de Baglivi, elles agissent sur le cerveau & le systême nerveux. *Voyez* GENSING, *Dict. des Sciences*, &c. (*M. LA FOSSE, docteur en médecine de la faculté de médecine de Montpellier.*)

APHRODITES, (*Géogr.*) nom de deux villes d'Afrique, sur la position desquelles les géographes ne sont pas d'accord. On croit en général que l'une étoit située dans la basse Egypte vers l'Arabie, & l'autre dans la haute vers l'Ethiopie. Il me semble, d'après les recherches que j'ai faites à cet égard, qu'il n'y a jamais eu qu'une ville de ce nom, & que c'est l'*Aphrodisium Africæ* des anciens, aujourd'hui Afrique, ville de Barbarie au royaume de Tunis en Afrique. (*C. A.*)

APIA, (*Géogr. anc.*) nom que portoit le Peloponese avant qu'Argos, Pelasgus & Pelops lui eussent donné chacun le leur. (*C. A.*)

API-API, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Macassare d'une plante parasite de la famille des orchis, qui croît sur le manglier & sur le champacca, d'où elle tire son nom *angrec-triam pacca*, que lui donnent les Malays, habitans des îles Amboine. Rumphe en a donné une bonne figure, mais à laquelle il manque quelques détails, sous le nom *angræcum septimum seu flavum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. VI*, *pag. 103*, *pl. XLV.*

C'est une herbe vivace, haute de cinq à six pieds, à racine traçante, garnie de fibres, d'où s'élevent deux à trois tiges longues de deux à trois pieds, comme articulées, enflées & striées longitudinalement, d'un pouce de diametre, garnies d'un bout à l'autre de dix à douze feuilles alternes disposées circulairement; ces feuilles sont elliptiques, obtuses, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, marquées de trois nervures longitudinales peu sensibles, dont l'intermédiaire forme un sillon en canal, sessiles sans aucun pédicule, mais formant autour de la tige une gaîne entiere un peu plus longue que chacune de ses articulations dont elles tirent leur origine.

Du sommet de chaque tige ou de l'aisselle des feuilles supérieures sort un épi simple, cylindrique, long de deux à trois pieds, un peu renflé à son origine, de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie vers son extrêmité, ligneux, strié de plusieurs lignes brunes & garni dans sa moitié supérieure, de sept à huit fleurs portées chacune sur un péduncule une fois plus court qu'elles, à l'origine duquel on voit une petite écaille triangulaire trois fois plus courte & caduque. Chaque fleur a un bon pouce de longueur, & près de deux de largeur lorsqu'elle est épanouie: elle a, en quelque sorte,

l'apparence d'un bourdon jaune, étant composée de six feuilles inégales, dont trois extérieures un peu plus grandes & trois intérieures; l'une de celles-ci, ou la sixieme, forme une espece de casque strié de quelques lignes purpurines. L'ovaire est au-dessous de ce calice, & fait corps avec lui; il ne paroît pas d'abord différent du péduncule qui le soutient; mais dès que la fleur est passée, il grossit de jour en jour & devient une capsule ovoïde, longue de plus d'un pouce, deux fois moins large, relevée de six côtes, & partagée intérieurement en trois loges remplies d'une substance comme spongieuse, & semblable à une moëlle remplie de graines plates & aïlées, c'est-à-dire, bordées d'une membrane.

Qualités. L'*api-api* fleurit pendant les mois pluvieux à Amboine; ses fleurs durent long-temps & rougissent en vieillissant: elles n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur acidule & légérement saline qui agace les dents: elles doivent sans doute leur goût salin aux vapeurs de la mer, car cette plante naît particulierement sur les mangliers & autres arbres qui, comme lui, croissent sur les bords de la mer.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarque. L'*api-api* paroît être une espece d'*épipactis* ou d'helléborine. (*M. ADANSON.*)

APICE, (*Géogr.*) nom propre d'une petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, sur la riviere de Calore, à sept mille pas à l'est de Bénévent: on croit que c'est la même que *Monte Calvo. Long.* 49, 15. *lat.* 41, 25. (*C. A.*)

APODIPNE *ou* APODEIPNE, (*Musique des anc.*) chansons des Grecs pour l'après-souper. Les Latins les appelloient *post-cœnia.* (*F. D. C.*)

APOLLON, s. m. (*Luth.*) instrument ressemblant au thuorbe; il avoit vingt cordes simples, & étoit d'un meilleur usage & plus aisé à s'accorder, à ce qu'on prétend. On attribue l'invention de l'*Apollon* à un François qui vivoit au XVII siecle. Cet instrument n'est plus d'usage. (*F. D. C.*)

* § APOLLONIE, (*Géogr.*) On trouve plus de trente villes anciennes de ce nom dans la nouvelle édition du dictionnaire de la Martiniere, auquel nous renvoyons le lecteur. Nous remarquerons seulement ici, à l'égard de celles dont il est parlé dans le *Diction. rais. des Sciences, &c.* qu'*Apollonie*, ville de Sicile, étoit près des Aloutins, & non des Léontins ou de Léontine; qu'il n'y a jamais eu d'*Apollonie* sur le mont Athos; qu'*Apollonie* de Chalcidique, aujourd'hui Erissos, étoit fort éloignée du mont Athos; qu'*Apollonie* dans la Mysie n'est point notre Lupadie (*Lupadi*, ou *Loubat*), mais qu'elle conserve son ancien nom un peu corrompu en celui d'*Abouillona*; qu'*Apollonie*, en Asie mineure, entre Ephese & Thyatire, est peut-être une ville imaginaire; qu'*Apollonie*, aussi nommée *Margion*, est la même qu'Asson ou Assos; qu'enfin qu'on met une *Apollonie* au pied du mont *Cassius*, au lieu du mont *Casius. Lettres sur l'Encyclopépie.*

§ APOLLONIEN, (*Géom.*) Le huitieme livre d'Apollonius, qui se trouve dans l'édition donnée par M. Halley, n'est point de cet ancien géometre comme les sept autres; mais il a été rétabli par l'éditeur sur les indications de Pappus. *Voyez* l'*Hist. des Mathém.* de M. Montucla. *Tom. I. p.* 262. (*O*)

APOLLONIUS, (*Hist. des Juifs.*) gouverneur de Syrie & lieutenant des armées d'Antiochus Epiphanes, fit des maux épouvantables aux Juifs; il leva une puissante armée pour les exterminer. Mais Judas Machabée avec une poignée de monde, le défit, le tua de sa main, & lui prit son épée dont il se servit dans la suite en mémoire d'une si glorieuse action.

Un autre *Apollonius*, général des troupes de Démétrius, & gouverneur de la Célé-Syrie, fut défait par Jonathan 148 ans avant Jesus-Christ.

§ APOLOGUE, s. m. (*Belles-Lettres.*) Dans cet article du *Dict. raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, on n'exige de cette espece de fable d'autre vraisemblance que la justesse de l'allusion avec les objets dont elle est l'image; & la preuve qu'elle peut se passer, dit-on, de la vraisemblance des mœurs, *c'est qu'on y voit, sans en être touché, le lion faisant une société de chasse avec trois animaux qui ne se trouvent jamais dans sa compagnie, & qui ne sont ni carnassiers ni chasseurs:*

Vacca & capella & patiens ovis injuriæ, &c.

c'est l'idée de feu M. de la Barre, à laquelle M. l'abbé Mallet a pleinement accédé.

Il est bien étrange que parce que Phedre & la Fontaine, après lui, auront manqué une fois d'observer dans l'*apologue* la convenance des mœurs, on fasse une regle de cette faute, & qu'on la donne pour le caractere du genre, tandis que cent autres fables prouvent l'attention & le soin que Phedre & la Fontaine ont mis à observer les mœurs réelles ou idéales des animaux, & que cette vérité naïve fait pour tous les esprits le plus grand charme de leurs peintures.

Les animaux parlent dans l'*apologue*, voilà ce qui est donné à la fiction; ils parlent selon leur caractere connu ou supposé, voilà la vérité relative ou la vraisemblance; & toutes les fois qu'on y manquera, on s'éloignera de la nature & des vrais principes de l'art, dont l'illusion est le moyen. *Voyez* FABLE, *Diction. raisonné des Sciences, &c.* (*M. MARMONTEL.*)

§ APOPHYSE, (*Anatomie.*) partie de l'os, qui n'en a jamais été séparée par un cartilage mitoyen. C'est en cela que consiste sa différence d'avec l'épiphise, os séparé dans le fœtus d'avec le corps de l'os par un cartilage, & qui ne se réunit à l'os que lorsque ce cartilage a été effacé. On confond très-souvent ces deux objets, & on appelle *apophyse* ce qui est une véritable épiphyse.

Les *apophyses* sont ou originales ou adventices. La mâchoire inférieure en a quatre originales. Il y en a à l'os ischion, au talon & ailleurs.

Les *apophyses* adventices se forment par l'attraction des muscles. C'est le mastoïdien qui, en tirant à soi la surface inférieure du crâne, sépare la lame externe de l'interne, & donne naissance à l'*apophyse* mastoïdienne. Tous les os longs sont remplis de tubercules que des muscles ont formés de la même maniere, & qui ne se trouvent pas dans le fœtus. (*H. D. G.*)

APOPHLEGMATISMES & APOPHLEGMATISANS, (*Méd. & Matiere méd.*) mots par lesquels les anciens exprimoient les évacuations de sérosités ou pituite & les remedes qui les opéroient. Cette classe d'évacuations & de remedes a été restreinte par les modernes aux évacuations de la tête & du cerveau. Les sternutatoires ou errhins, les masticatoires ou sialagogues sont les principaux apophlegmatisans; & leur emploi, regardé comme très-secondaire, est rarement pratiqué dans la médecine usuelle. Il est pourtant assuré que la plupart de ces médicamens, agissant comme topiques & dans la partie ou très-près de la partie affectée, nous offrent un secours direct, bien préférable à tant de rémedes généraux dont l'action précaire n'a d'autre fondement que l'usage ou l'opinion dans les vertiges, les menaces de paralysie ou d'apoplexie séreuse des vieillards, dans les hydrocéphales qui peuvent admettre un traitement, dans le bégaiement dépendant de ces causes, dans les enchifrenemens considérables avec fluxion sans crainte d'inflammation; on pourroit retirer de très-

grands avantages de tous ces remedes. (*M. LAFOSSE.*)

§ APOPLEXIE, (*Méd.*) L'usage des émétiques paroît consacré dans le traitement ordinaire de toutes les especes d'*apoplexie;* cependant si on considere l'effet que produit un émétique dans le moment de son action, si on songe au reflux de sang qu'il occasionne vers les parties supérieures, reflux si bien annoncé par la rougeur de la physionomie, la proéminence des yeux qui semblent sortir de l'orbite, par une douleur vive qui semble fendre le crâne, par des tintemens d'oreille très-considérables, n'aura-t-on pas lieu de craindre d'augmenter l'embarras qui existe déja dans le cerveau, si l'on vient à pousser vers cette partie une nouvelle quantité de sang? On dira peut-être qu'en accélérant la circulation, en déterminant avec force une nouvelle quantité de sang, on va détruire les obstacles qui donnoient des entraves à la circulation: mais connoît-on assez-bien le dégré de force qu'on imprime? peut-on évaluer le dégré de résistance que présenteroient les vaisseaux, si la distention de ces vaisseaux est déja portée à un dégré excessif? n'a-t-on pas à craindre que par le premier effort qui surviendra les tuniques des vaisseaux, déja incapables de prêter, ne rompent tout d'un coup? On sentira, & de reste, la justesse de ces réflexions quand on viendra à examiner ce qui se passe dans l'espece d'*apoplexie* qu'on nomme *sanguine.*

Car dans cette espece le malade paroît suffoqué par la quantité de sang qui se porte vers la tête; & certes le moyen d'empêcher que le sang ne soit dardé avec trop de violence & en trop grande quantité vers le cerveau, n'est pas de lui donner un nouveau dégré d'activité, ce que l'action de l'émétique produit. D'après ces considérations, il semble qu'on devroit être plus réservé qu'on ne l'est sur l'usage des émétiques; & si la plupart du temps les émétiques ne produisent pas les effets fâcheux qui doivent résulter nécessairement de leur action, c'est que les forces de la machine se trouvant engourdies, l'émétique n'exerce pas son action dans toute son étendue; il ne produit alors qu'une impression légere qui équivaut à celle qu'un purgatif ordinaire auroit pu produire. Si nous paroissons blâmer l'usage des émétiques dans l'espece d'*apoplexie* qu'on nomme *sanguine*, nous croyons qu'il pourroient être placés avec plus d'avantage dans l'espece d'*apoplexie* qu'on nomme *séreuse;* l'inertie dans laquelle est plongée toute la machine, le ralentissement de la circulation qui paroît si bien marqué par la pâleur de la physionomie, la foiblesse & la lenteur du pouls, annoncent que la machine a besoin d'un nouvel aiguillon qui développe le principe de vie prêt à s'éteindre. D'ailleurs comme il y a toujours dans l'*apoplexie* séreuse appareil dans les premieres voies, c'est-à-dire, amas de saburre, un émétique qui va nettoyant les premieres voies, ne peut que convenir. Un remede dont on peut tirer grand profit dans les différentes especes d'*apoplexie*, est l'application des vessicatoires. Ce remede convient principalement dans l'*apoplexie* séreuse, parce qu'étant de nature stimulante, il met en jeu tout le systême nerveux, donne plus de ressort aux vaisseaux qui ne sont que trop affoiblis; d'un autre côté, la suppuration qui s'excite par l'effet des vessicatoires est une espece de décharge qui va au bien de la machine. (*M. LE PREUX ANDRY.*)

* APOTHÉOSE *d'Homere*, (*Litt. Antiquités.*) Il n'en est pas de l'étude des monumens antiques, comme de l'étude des autres sciences. C'est un champ vaste, ouvert aux conjectures de ceux qui veulent s'y donner carriere: &, quelqu'opposées qu'elles soient entr'elles, pour peu qu'elles soient ingénieuses, & qu'on sache les appuyer de quelques autorités des anciens, elles ne manquent guere de procurer à leurs auteurs la réputation qu'ils esperent: réputation qu'acquierent bien plus difficilement ceux qui s'attachent à des sciences qui demandent quelque chose de plus que des conjectures & des vraisemblances. Le célebre monument de l'*apothéose d'Homere* en est un exemple fort convaincant. Plusieurs savans antiquaires l'ont expliqué, chacun selon ses vues. Leurs explications, quoique fort différentes les unes des autres, leur ont fait honneur à tous.

On sait que ce monument est l'ouvrage d'Archelaüs de Priene, fameux sculpteur de l'antiquité; & le P. Kircher prétend avec assez de fondement, que c'est l'empereur Claude, grand amateur des lettres grecques, & sur-tout des ouvrages d'Homere, qui le lui fit construire à l'honneur de ce poëte. Quoi qu'il en soit, on le trouva en 1668 dans un lieu nommé *Frattochia*, appartenant aux princes Colonne, où l'empereur Claude avoit autrefois une maison de plaisance; & il y a peu de curieux qui ne sachent qu'il fait aujourd'hui l'un des principaux ornemens du palais de ces princes à Rome.

Ce célebre monument fut aussi-tôt expliqué par le pere Kircher, dans son *Latium;* mais comme il laissa beaucoup de choses sans explication, on avoit cru que MM. Sévéroli, Falconiéri, & Spanheim, trois célebres antiquaires, acheveroient d'en déchiffrer toutes les parties. M. Cuper s'est chargé de ce soin; & il s'en est fort bien acquitté dans un ouvrage fait exprès, intitulé *apotheosis & consecratio Homeri*, où il rend compte aussi des sentimens particuliers de MM. Spanheim & Nicolas Hensius sur les endroits les plus embarrassans de ce marbre. M. Gronovius en a donné une explication particuliere, dans le *tome II.* de son *Thesaurus antiquitatum Græcarum;* & M. Wetstein a fait la même chose, dans sa *Dissertatio de fato scriptorum Homeri.* Et nous allons donner un précis exact de chacune de ces explications.

I. Le P. Kircher partage ce monument en trois ordres ou dégrés (*Voyez pl. II. d'Antiquités dans ce Suppl.*), celui d'en haut, celui du milieu, & celui d'en-bas. Dans le premier, il reconnoît Jupiter assis sur le Parnasse, écoutant la demande de six femmes qui sont autant de villes qui s'intéressent à la gloire d'Homere. Dans le second, il compte cinq femmes, & un vieillard, qui tâchent de faire valoir le mérite d'Homere par leurs actions. Il prend la premiere qui est assise, pour la poésie: la seconde montrant un globe, marque le beau talent d'Homere à parler de la fabrique du monde: la troisieme contemple avec étonnement les divins écrits d'Homere: la quatrieme & la cinquieme tiennent l'une une lyre, l'autre l'Iliade: elles sont dans un antre, demeure ordinaire des muses, & ont un arc & un carquois à leurs pieds, pour signifier les amours des dieux, dont Homere a parlé. Du vieillard, il fait un flamen ou prêtre d'Homere, qui se met en devoir d'offrir au nouveau dieu un sacrifice à l'Egyptienne; ce qui est désigné par les flambleaux & par la lettre tautique ou la croix à anse, qu'il croit voir derriere ce prêtre. Dans le troisieme il trouve l'*apothéose d'Homere* dans toutes les formes: &, en effet elle y est si bien représentée, qu'il n'y a nullement à douter là-dessus. On verra dans l'explication suivante quelles sont les figures qui occupent ce troisieme dégré.

II. Le sentiment de M. Cuper est fort différent de celui du P. Kircher. De la figure d'en-haut, que ce jésuite prend pour Jupiter, il en fait Homere, accompagné à la vérité de divers attributs convenables à Jupiter, comme son aigle, son sceptre, & son diadême, & de plus placé sur le mont Olympe; & des onze femmes qui sont au-dessous en deux rangs, il en fait onze muses, parce qu'il en joint deux nouvelles aux neuf anciennes, savoir l'Iliade

& l'Odiſſée, qui ſont placées ſous l'antre : il reconnoît celle-ci au chapeau d'Ulyſſe, qui eſt à ſes pieds ; & l'autre à l'arc & au carquois qu'il prend pour ſes ſymboles. De l'homme en manteau, qui eſt placé à côté de l'antre, il en fait, ou Homere chantant ſes vers, ou Linus, ou Licurgue, ou Binethus, Chius, ou Orphée, ou un magiſtrat de Thebes, ou Piſiſtrate ſelon Heinſius, ou Pittacus* ſelon M. Spanheim. Dans l'étage d'en-bas, on voit Homere aſſis, ayant à ſes côtés l'Iliade & l'Odiſſée ſes filles, & à ſes pieds ſa Batrachomyomachie déſignée par des rats qui rongent un parchemin. Derriere lui ſont le Temps & l'Harmonie qui lui mettent une couronne ſur la tête. Devant lui, l'on voit un autel, avec un bœuf dont le col eſt d'une forme extraordinaire ; à côté de cet autel, ſont la Fable & l'Hiſtoire, ſuivies de la Poéſie, de la Tragédie, de la Comédie, de la Nature, de la Vertu, de la Mémoire, de la Foi & de la Sageſſe.

III. M. Spanheim ne s'eſt attaché qu'à la figure de l'homme en manteau, & à ce qui l'accompagne. Il le prend pour un philoſophe Grec, à cauſe de ſon habillement : &, parce que le ſculpteur qui a fait ce beau monumement étoit de Priene, il prétend que c'eſt le philoſophe Bias, l'ornement de cette ville, qu'il a repréſenté ici. Il rapporte les flambeaux, qu'il trouve aux deux côtés de ce philoſophe, à la coutume des anciens d'en avoir dans leurs temples ; mais, pour la lettre tautique, ou la croix à anſe, attachée à la tête de ce philoſophe, & qui touche à la machine ſphérique qui eſt derriere lui, il avoue ingénument qu'il en ignore la ſignification. Il ſe ſouvient bien du trépied d'or qui fut porté à Bias ; mais il ne trouve pas que cette figure reſſemble à un trépied, qui d'ailleurs eſt toujours placé aux pieds, & jamais à la tête, dans les anciens monumens. Il demande enfin ſi cette machine quelle qu'elle puiſſe être, ne ſe pourroit pas rapporter au beau mot de Bias : *omnia mea mecum porto ?* Demande qui paroît aſſez extraordinaire.

IV. Nicolas Heinſius, de même que M. Spanheim, n'a expliqué que deux endroits de ce marbre. Il prend l'homme en manteau pour Piſiſtrate, le compilateur des œuvres d'Homere ; ce qui paroît douteux à M. Cuper, à cauſe de la figure Egyptienne qui eſt ſur la tête de cet homme : & il prend pour des ſymboles d'Apollon l'arc & le carquois, auſſi bien que la lyre qu'on voit ſous l'antre ; ce que M. Schott, dont nous parlerons plus bas, trouve ſi bien rencontré, qu'il ne doute point, que ſi Heinſius eût pouſſé plus loin cette premiere découverte, il n'eût enfin donné l'entiere explication de ce monument.

V. M. Gronovius croit que l'homme en manteau eſt un ſavant Egyptien, ce qu'il recueille du caractere hiéroglyphique, qu'il croit voir derriere lui & ſur ſa tête ; & par cette raiſon il ne doute point que ce ne ſoit le précepteur d'Homere, qui n'étoit pas moins inſtruit dans la ſcience des Egyptiens que dans celle des Grecs. Il paſſe enſuite à la figure qui appuie ſa main gauche ſur une pierre à l'entrée de l'antre, & qui tient de la droite un rouleau de papier ; il la prend ſans difficulté pour Homere encore jeune, ſortant de l'école de ſon maître Egyptien. Le volume que cette figure tient, & ſon viſage jeune & beau, que M. Gronovius trouve aſſez reſſemblant au portrait d'Homere aſſis au haut du marbre, lui ſervent de fondement. Nous n'avons rien à dire ſur la preuve qu'il tire de ce volume ; car nous ne ſavons pas bien en quoi il peut déſigner ici Homere : mais quant à celle qu'il tire de la reſſemblance entre ces deux figures, elle eſt aſſurément toute nouvelle & toute ſinguliere ; & l'on ne ſauroit nier ſans injuſtice, qu'elle ne ſoit due toute entiere à la pénétration de M. Gronovius. L'autre figure qui eſt ſous l'antre & qui joue de la lyre, lui ſemble une de ces femmes ſavantes du vieux tems, des lumieres de laquelle Homere auroit particuliérement profité en compoſant ſes ouvrages : il doute néanmoins ſi c'eſt Daphné ou la Sibylle, fille de Tiréſias ; ou Hélene, ou la Fantaiſie, femme qui avoit écrit l'*Hiſtoire de Troye* long-tems avant Homere. Il croit avec MM. Cuper & Wetſtein, que ce qu'on voit aux pieds de ces deux figures eſt le chapeau d'Ulyſſe ; mais il obſerve de plus une choſe fort conſidérable, à laquelle ces meſſieurs n'ont pas pris garde : c'eſt qu'il y a un ruban poſé ſur ce chapeau, & que ce ruban eſt la ceinture d'Ulyſſe. Si l'on oſoit haſarder quelques conjectures dans une matiere auſſi importante que celle-ci, ne pourroit-on pas dire, ſans y chercher tant de myſtere, que ce ruban n'eſt autre choſe que l'attache du carquois poſé ſur le chapeau ? Mais cela ſeroit peut-être trop ſimple, & ne coûteroit pas aſſez à l'imagination.

VI. L'explication de M. Wetſtein ne differe preſqu'en rien de celle de M. Cuper. Il prend l'Homme en manteau pour Homere, rangé parmi les muſes, après ſa conſécration : il prend pour l'Iliade & l'Odyſſée les deux figures qui ſont ſous l'antre ; & il croit que c'eſt un chapeau qui ſoutient l'arc & le carquois dépeints dans cet antre.

VII. M. Schott, conſeiller, bibliothécaire & antiquaire du roi de Pruſſe, a propoſé une autre explication de ce célebre monument, à laquelle nous nous arrêterons un peu long-tems. Il la diviſe en quatre parties : ſavoir, I. en *remarques préliminaires* ; II. en *explication du marbre en détail* ; III. en *éclairciſſemens ſur quelques endroits*, & IV enfin, en *obſervations particulieres*.

I. Les *remarques préliminaires* roulent ſur cinq endroits de ce marbre.

1. Le premier eſt l'antre, & ce qu'il renferme. M. Schott trouve là, non-ſeulement les ſymboles d'Apollon, dans l'arc, le carquois & la lyre ; mais il y trouve encore Apollon lui-même, tenant d'une main la lyre & de l'autre le plectre. Il croit que ce que MM. Cuper & Wetſtein prennent pour un chapeau eſt une cortine, inſtrument du temple de Delphes, dont on donnera l'explication dans la ſuite ; & il regarde comme la pythie, ou la prêtreſſe de ce temple, la figure que MM. Cuper & Wetſtein prennent pour l'Odyſſée, & M. Gronovius pour Homere encore jeune. Tout cela paroît clair de ſoi même à l'auteur ; mais il ne laiſſe pas d'en promettre de bonnes preuves.

2. Le ſecond eſt la montagne, que repréſente le haut de ce marbre. L'auteur prétend avec le pere Kircher & N. Heinſius que c'eſt le mont Parnaſſe, contre l'avis de MM. Cuper & Gronovius, qui veulent que ce ſoit le mont Olympe. Il reconnoît que le Parnaſſe avoit deux ſommets, & qu'on n'en voit qu'un ici ; mais outre que l'ouvrier a pu ſe contenter d'un de ces ſommets pour ſon deſſein, & qu'il a bien fait connoître par un chemin tracé au-deſſus de l'antre, qu'il y en avoit deux ; cet antre décide nettement la choſe, car aucun auteur ancien n'a parlé d'un pareil antre ſur l'Olympe, au lieu que celui du Parnaſſe, appellé *Corcyrium* par les anciens, eſt très-connu. On prouve cela par un paſſage du dixieme livre de Pauſanias, qu'on peut voir dans l'auteur même.

3. Le troiſieme eſt la figure appuyée de la main gauche à l'entrée de l'antre. M. Schott croit que c'eſt la Pythie ou la prêtreſſe d'Apollon, & non pas la Sybille, que les ſavans confondent ſouvent très-mal-à-propos avec elle. Selon la remarque judicieuſe de M. Petit, dont on rapporte un beau paſſage, celle-ci pouvoit prédire en tout tems & en tout

* Il falloit dire *Bias* : *Voyez* l'explication ſuivante.

lieu, au lieu que celle-là ne le pouvoit que lorsque, étant sur le trépied, elle recevoit l'inspiration divine dans le temple.

4. Le quatrieme est le vieillard représenté au haut de la montagne. M. Schott rejette le sentiment de ceux qui le prennent pour Homere; parce qu'il ne sauroit s'imaginer que l'ouvrier ait exprimé sur un seul monument deux *apothéoses* d'une même personne. Il prend donc ce vieillard pour Jupiter. En effet, sa contenance, son habillement, sa pique ou son sceptre, & principalement son aigle, sont autant de marques certaines qui déposent en sa faveur. M. Adisson, qui a mis un foudre à la main de cette figure, n'avoit pas assez bien examiné ce monument. Un semblable symbole ne convenoit point ici, où Jupiter n'est pas pour punir le crime, mais pour récompenser le mérite & la vertu.

5. Le cinquieme enfin est l'homme en manteau, qui a tant embarrassé les interpretes. L'auteur entraîné par l'autorité du P. Kircher, de même que presque tous les savans, avoit d'abord cru que c'étoit un prêtre; mais après avoir considéré la chose plus attentivement, il s'est rangé à l'opinion de M. Spanheim qui prend cette figure pour le philosophe Bias, l'honneur de la ville de Priene, patrie de l'ouvrier. Il s'en éloigne néanmoins en ceci; c'est qu'il ne regarde point ce morceau comme une figure qui fasse partie de l'*apothéose*, mais simplement comme une statue posée sur ce monument par l'ouvrier pour honorer sa patrie. Contre le sentiment de tous les auteurs qui ont expliqué ce monument, il ne reconnoît autre chose qu'un trépied dans tout ce qui est représenté derriere & au-dessus de la tête de ce philosophe. Il ne conçoit rien de mieux imaginé que cela, pour caractériser Bias, à qui les autres Sages de la Grece envoyerent, comme au plus sage le trépied d'or, que des pêcheurs Ioniens avoient trouvé; & il doute si peu que cette statue soit celle de ce philosophe, qu'il assure que la postérité doit être fort redevable au sculpteur Archélaüs, de lui avoir conservé la figure & le portrait de ce grand homme, qui lui manquoit, & que les curieux avoient vainement cherché jusqu'ici avec beaucoup de soin. C'est dommage qu'on soit obligé de perdre une espérance aussi flatteuse que celle-là, presqu'aussitôt qu'on l'a conçue; & que l'auteur ait été contraint de la détruire lui-même par la nouvelle opinion qu'il a embrassée, touchant cette figure, vers la fin de son ouvrage.

II. Après ces préliminaires, M. Schott vient à l'explication du marbre, suivant l'idée qu'il s'en est faite, & qui, comme il en est persuadé, est celle de l'ouvrier même. Selon lui, cet ouvrier s'est conduit par-tout en artiste habile, ingénieux & de très-bon goût. Il ne s'est point borné à la seule circonstance de l'*apothéose d'Homere*, mais il a fait entrer aussi dans son dessein ce qui a précédé cette cérémonie. Pour cet effet il a représenté une espece de négociation entre Apollon, Jupiter & les Muses pour la déification d'Homere: & il a partagé son ouvrage en trois actes différens, que nous examinerons l'un après l'autre.

1. Dans le premier qui est au milieu du marbre, Clio & Uranie, l'une reconnoissable à sa lyre, & l'autre à son globe, s'entretiennent du mérite d'Homere, & de la justice qu'il y auroit à le mettre au nombre des dieux. Calliope, après avoir proposé l'affaire à Apollon, qui est à l'entrée de l'antre, en attend une réponse favorable, & semble en recevoir l'acte de consentement dans un rouleau que lui présente la Pythie qui est à côté d'Apollon.

2. Dans le second qui est au-haut du marbre, Polymnie, députée de ses compagnes, propose la chose à Jupiter, & reçoit son consentement, qu'Erato, qui est à côté d'elle, apprend avec de si grands transports de joie, qu'elle en laisse tomber sa lyre, & qu'elle se met à danser & sauter d'une maniere extraordinaire. L'auteur est surpris que le pere Kircher ait trouvé dans cette figure la posture d'une personne qui supplie Jupiter avec une vénération profonde. On voit ensuite Euterpe qui tient deux flambeaux, selon le pere Kircher & quelques autres, ou, selon M. Schott, deux flûtes dont elle est l'inventrice. Après elle vient Therpsicore qui tient une guitarre. L'auteur est bien fâché qu'elle soit mal dessinée par le copiste; car un dessin exact de cet endroit du marbre seroit d'un grand secours pour établir la différence entre la lyre & la guitarre anciennes, qu'on n'a pas encore assez bien expliquées. Cette muse fait signe du doigt aux deux précédentes de ne point interrompre par leurs mouvemens les louanges du nouveau dieu, ou les actions de grace à Jupiter, que chantent déja Melpomene & Thalie. Selon M. Cuper, toutes ces muses chantent; mais selon l'auteur, il n'y a que ces deux dernieres qui le fassent, & même leur action lui paroît dépeinte si naïvement, qu'il lui semble les entendre. . . . . .

3. Dans le troisieme on trouve enfin l'*apothéose* ou consécration d'Homere. Cette cérémonie se passe dans un temple, dont le dedans est orné d'une tapisserie. Cela se prouve par des colonnes placées à distances égales, & fait voir que M. Gronovius a tort de n'être pas de cet avis. Homere, comme le principal personnage de la piece, y paroît d'une taille plus grande que l'ordinaire, & plus conforme à son nouvel état de dieu. Il est assis devant un autel, au bas duquel on voit deux lettres qui, selon l'auteur, doivent être deux AA, sur l'original, & qui signifient sans doute le nom de l'ouvrier Αρχελαος Απωλλωνιου. Pas un des interpretes de ce marbre, n'a pris garde à ces lettres. La *terre* (οικουμενη) & le *temps* (χρονος) couronnent Homere, pour marquer qu'en tous lieux, qu'en tous tems, son mérite sera reconnu. L'Iliade & l'Odyssée (Ιλιας, οδυσσεια) les deux grands ouvrages de ce nouveau dieu soutiennent son siege. Quelques volumes que les rats rongent, lui servent de marchepied. La plupart des interpretes croient que ces petits animaux désignent le *Batrachomyomachie* d'Homere; & MM. Wetstein & Kuster en doutent si peu, qu'ils les prennent pour une preuve certaine que ce poëme appartient véritablement à Homere. M. Gronovius refute fort bien ce sentiment-là, & soutient avec raison, que si ç'avoit été là la vue de l'ouvrier, il n'auroit pas manqué de placer une grenouille entre ces souris; mais lorsqu'il avance que ces rats ou souris regardent ici Apollo Sminthæus, sa conjecture est encore moins fondée que celles qu'il réfute. L'auteur veut que ces petits animaux soient *un beau symbole des envieux du grand Homere*, & particuliérement du grand Zoïle qui, pour avoir osé écrire contre ce poëte, fut surnommé *Homeromastix*. Le parterre du temple est rempli de *plusieurs génies des beaux arts & des sciences*, qui se disposent à faire un sacrifice au nouveau dieu. Le jeune sacrificateur prêt à faire des libations, mais particuliérement le taureau, qu'on offroit ordinairement à Jupiter, marquent que ce sacrifice ne doit pas être moins solemnel que ceux qu'on avoit coutume de faire à l'honneur de la divinité suprême.

M. Schott ajoute que *ce seroit vouloir entreprendre d'écrire l'Iliade après Homere, que de vouloir éclaircir plus amplement cet endroit du marbre après le savant & l'illustre* M. Cuper *qui y satisfait d'une maniere ample & solide*; & il se contente de faire deux petites remarques: la premiere sur le mot MNHMH, qui désigne une des figures de ce troisieme acte. M. Cuper prétend que ce mot signifie ici l'Histoire: mais

l'auteur remarque que l'histoire est déja exprimée à deux pas de-là, par une autre figure, & même par le mot ΙΣΤΟΡΙΑ, rejette avec raison ce sentiment, & croit qu'il faut entendre par-là la tradition ; ce qu'il appuie de divers raisonnemens assez probables. L'autre remarque est touchant l'instrument que tient la figure qui représente l'Iliade. Il a une forme singuliere, dont les interpretes ont peine à rendre raison : ils ne s'accordent nullement entre eux sur ce sujet. MM. Fabretti, Wetstein & Addison, le prennent pour une épée : le Pere Kircher, pour une épée dont la pointe est tournée en croissant : MM. Cuper & Gronovius, pour une épée dans un fourreau fait en demi-lune ; sur quoi l'auteur remarque que, supposé que cela soit, une épée nue conviendroit beaucoup mieux à un sujet de guerre comme est celui de l'Iliade, qu'une épée dans le fourreau, qui est un signe de paix & de clémence : & M. Schott enfin, prétend que ce soit une hache à deux tranchans, appellée par les anciens *bipennis*, Πέλεκυς, Ἀξίνη, *&c.* ce qu'il appuie de l'autorité de divers passages des anciens, de la conformité qu'il trouve entre cet instrument & la bipennis, dépeinte sur plusieurs médailles antiques ; & enfin du témoignage de M. Spanheim, qui a mis de sa main à la marge de son exemplaire, de l'*apothéose d'Homere* de M. Cuper, que ce que celui-ci appelle *gladius* lui paroît bipennis.

Telle est l'explication particuliere que M. Schott a faite de ce marbre, & l'on ne sauroit nier que ce ne soit une des plus ingénieuses & des mieux appuyées de toutes celles qu'on en a faites. Une chose nous y fait quelque peine, néanmoins s'il nous est permis de le dire, c'est une espece de renversement d'ordre naturel que nous croyons trouver, en ce qu'il pose son premier acte dans l'étage du milieu ; qu'il monte ensuite à l'étage d'en haut pour y placer son second acte ; qu'il redescend après cela à l'étage d'en bas pour y faire passer son troisieme acte ; & qu'ainsi ces actes qui ont une liaison naturelle & nécessaire entre eux, se trouvent séparés & éloignés les uns des autres. Ne seroit-il pas plus naturel de placer le premier acte dans l'étage d'en haut, où Jupiter ayant conçu lui seul le dessein de mettre Homere au rang des dieux, en donneroit l'ordre à Polymnie & aux autres Muses ; le second acte dans l'étage du milieu, où une partie des Muses en confereroit avec Apollon ; & le troisieme acte enfin dans l'étage d'en-bas, où l'on exécuteroit cet ordre de Jupiter ? Il nous semble que cela ne seroit que plus propre à relever la gloire d'Homere, plus digne de l'exactitude d'Archelaüs, & enfin plus conforme à l'ordre naturel, qu'un aussi habile homme que lui n'a point dû négliger.

III. M. Schott passe ensuite à ses *éclaircissemens sur quelques endroits* de ce marbre.

1. Le premier regarde l'Apollon qui est sous l'antre ; l'auteur convient de bonne foi, que son habillement, son air, le tour de son visage, que tout enfin convient moins à ce dieu qu'à une femme ; mais il ajoute que cela ne devoit point empêcher les interpretes de ce marbre d'y reconnoître Apollon ; puisqu'ils ne pouvoient pas ignorer que ce dieu ne soit représenté de même en bien des endroits. Il en donne pour preuve quatre médailles du cabinet royal de Prusse ; & il trouve cette preuve d'autant plus décisive, que les noms qui se trouvent joints aux figures ne laissent absolument aucun lieu de douter là-dessus. A cette occasion, il rapporte quelques méprises de divers antiquaires, touchant Apollon en femme ; & entr'autres une de M. Cuper, touchant une médaille de Domitien ; & une de M. Sperling, touchant une médaille de Tranquilline, femme de Gordien. Il ne néglige point les autorités des anciens qui peuvent servir à appuyer son sentiment touchant l'habillement de femme, qu'il attribue à Apollon ; & pour réfuter l'objection suivante, *que quoiqu'Apollon fût jeune, beau, & habillé en fille, il ne laissoit pas d'être homme au fond, au lieu que cette figure avoit un sein rempli, & une gorge élevée comme une fille*, il répond trois choses ; 1°. qu'il faudroit bien examiner sur le marbre, si la figure y a la gorge aussi élevée qu'elle l'a dans le dessin ; 2°. que cela peut s'excuser sur ce que les anciens ont donné les deux sexes à leurs divinités ; & 3°. que les figures d'Apollon en femme qui sont sur les médailles, n'ont pas moins de gorge que la figure du monument.

2. Le second roule sur la cortine qui est au milieu de l'antre, & que MM. Cuper, Gronovius & Wetstein prennent pour un chapeau & même pour le chapeau d'Ulysse. M. Schott ne sauroit le croire, & il se fonde particuliérement sur ce qu'il n'y a nulle proportion entre ce prétendu chapeau & les têtes de ce monument, & sur ce qu'Archelaüs, de l'habileté duquel ce marbre est une si bonne preuve, n'auroit pas pu commettre une bévue si grossiere. Il ne veut pas non plus que ce soit une figure mise là par hasard, ou pour servir simplement de soutien à l'arc & au carquois. Il veut que ce soit quelque chose qui ait rapport à Apollon, & il ne trouve rien qui y convienne mieux que ce que les Latins appelloient *cortina*, & les Grecs Ὀλμος. *C'étoit*, dit l'auteur, *une espece de vaisseau creux ou concave en dedans, convexe au dehors, semblable à une coquille d'œuf coupée par le milieu en-travers, ou comme un chauderon renversé, qui servoit ordinairement de couvercle au trépied d'Apollon*, d'où ce dieu a quelquefois été appellé *cortinipotens*. Peu de savans ont su ce que c'étoit, & on l'a assez souvent confondu avec ce trépied, dont elle n'étoit qu'une partie : on donne ici divers exemples de ces méprises.

Pour faire concevoir nettement ce que c'étoit que cette cortine, & pour éclaircir ce qu'on dira dans la suite du trépied & de son usage, nous avons cru que nous ferions bien d'en donner ici une petite description prise de ce que l'auteur en a répandu en différens endroits de son ouvrage. Le trépied étoit une machine à trois pieds ou colonnes, accompagnées chacune de son anneau ou anse, & liées ensemble par des bandes ou traverses qui les soutenoient. Cet instrument, qui a donné le nom à toute la machine, n'en étoit proprement que le soutien. On mettoit dessus deux bassins d'une matiere fort déliée & très-sonore, & de figure demi-sphérique. Ces bassins se mettoient l'un sur l'autre par leur ouverture & formoient par conséquent une concavité sphérique. Celui de dessus s'appelloit *cortina*, celui de dessous *crater*, & la concavité qu'ils formoient Γαστρη ou Γαστρα, le ventre ; celui de dessous étoit percé justement dans le milieu, & le trou qui y étoit s'appelloit *umbilicus*, le nombril. On verra ci-dessous quel étoit l'usage de cette machine.

3. Le troisieme éclaircissement concerne ce qui est représenté derriere le philosophe Bias. L'auteur ne sauroit assez s'étonner comment tant d'habiles & célebres antiquaires ont pu s'y méprendre ; & particuliérement le pere Kircher & M. Fabretti, qui ont pu examiner ce marbre tout à loisir à Rome. Il ne doute point que l'autorité du premier, qui avoit l'esprit si rempli de figures hiéroglyphiques, qu'il en trouvoit dans tout ce qui y avoit le moindre rapport, n'ait entraîné les autres, & ne leur ait fait prendre cette machine pour la lettre tautique, ou une croix à anse, accompagnée de flambeaux. Pour lui, il n'y voit rien autre chose qu'un trépied ; & pour peu qu'on examine les figures du trépied, qui sont sur les médailles qu'il rapporte, il croit qu'on

qu'on trouvera la chose tout-à-fait hors de doute.

Ce qu'on a pris jusqu'à présent pour des flambeaux, n'est autre chose, selon lui, que les deux pieds du devant du trépied qu'il y trouve : ce qu'on prenoit pour le pied de la lettre tautique, n'est que le troisieme pied du trépied : ce qu'on prenoit pour le trait supérieur de cette lettre, n'est que la bordure du bassin inférieur ou crater : le demi-rond qu'on voit au-dessus, n'est que le bassin supérieur ou la cortine : ce qu'on a pris pour l'anse de la croix, n'est qu'une des anses du trépied : & la grande figure ronde qui est au-dessus de la tête du philosophe, est le crater ou bassin inférieur du trépied, couvert de la cortine. A l'occasion de la hauteur de ce trépied, qui s'éleve jusqu'au dessus de la tête de Bias, l'auteur remarque que cet instrument étoit bien plus haut qu'on ne le dépeint ordinairement, qu'il falloit monter pour se mettre dessus ; & qu'on en a la véritable hauteur dans celui du marbre d'Archélaüs. Il n'oseroit assurer la même chose de sa largeur qui lui paroît assez mal représentée, & c'est une faute qu'il ne manque pas de rejetter sur le peu d'exactitude du copiste. Mais c'est un défaut qu'il lui reproche peut-être un peu trop souvent, puisque M. Fabretti, qui a pris soin de conférer le dessin de ce copiste avec l'original, & de rectifier dans sa lettre à M. Maggliabecchi, n'a rien trouvé à retoucher à la plupart des endroits que l'auteur ne croit pas assez exactement dessinés.

IV. Les observations particulieres de M. Schott roulent sur les sujets suivans.

Le premier est l'usage du trépied, dont on n'a eu jusqu'à présent qu'une connoissance fort imparfaite Pour le bien concevoir, il faut se souvenir de la description que nous avons donnée ci-dessus de cette machine. On la plaçoit sur l'ouverture de l'antre d'Apollon, dans le temple de Delphes, & elle servoit non-seulement de siege à la Pythie, qui s'asséyoit sur la cortine ou bassin supérieur, mais encore de bouche à Apollon pour prononcer ses oracles : car c'étoit Apollon lui-même, & non la Pythie qui les prononçoit. Un vent qui sortoit de la caverne miraculeuse, & qu'on pouvoit appeller l'haleine ou la voix d'Apollon, s'introduisoit dans le creux de cette machine par l'ouverture qui étoit ménagée au-dessous, & ne manquoit jamais d'y exciter un murmure, qui ressembloit ou à la voix humaine, ou au mugissement d'un bœuf, ou au bruit du tonnerre, selon la force du vent, qui étoit quelquefois si violent, qu'il ébranloit le temple & la montagne : & ce bruit étoit apparemment augmenté ou diminué par quelque ressort caché dans la concavité du trépied, & que la Pythie savoit gouverner comme elle vouloit. Quoi qu'il en soit, il est probable que la Pythie étoit assise sur la cortine, non-seulement pour empêcher que la violence du vent ne l'enlevât, & ne la jettât par terre, mais aussi afin de modifier & ménager comme elle voudroit le bruit qu'on formoit dans le vuide du trépied, & le faire ressembler, autant que cela se pouvoit, aux mots qu'on vouloit qu'Apollon prononçât. A ce sujet l'auteur pense qu'il n'est pas possible de résister de bonne foi aux raisons par lesquelles M. Vandale a prouvé que tout le manege des oracles n'étoit qu'une fourberie des prêtres, pour profiter de la crédulité des peuples ; & il assure qu'il se trouve fortifié dans ce sentiment, depuis qu'il a compris le véritable usage du trépied de Delphes. Nous reconnoissons avec l'auteur que le manege des oracles n'étoit, au moins le plus souvent, qu'une pure fourberie dont les prêtres païens savoient fort bien se servir pour entretenir la sotte crédulité de leurs peuples ; mais nous ne concevons pas comment un vent introduit dans le ventre d'une machine de cuivre pouvoit, non-seulement imiter le mugissement d'un bœuf, & le bruit du tonnerre, mais aussi articuler des paroles qu'on prît pour des oracles d'Apollon : nous n'ignorons pas que la Pythie, ou des prêtres préposés pour cela répétoient ensuite ces oracles ; & c'est ce qui fait notre difficulté. D'ailleurs, s'il est vrai, comme le prétend l'auteur, que ce soit-là le véritable usage qu'on faisoit du trépied, il faut l'avouer de bonne foi, c'étoit un artifice assez grossiérement inventé. Le tuyau de plomb avec lequel Saint-Luc épouvanta si fort Henri III, ou même si l'on veut la tête parlante que Don-Quixotte consulta à Barcelone, incomparablement mieux imaginés : les paroles qui en sortoient s'entendoient au moins fort distinctement, & l'on n'avoit besoin de personne pour les répéter une seconde fois, & pour les interpréter.

2. Le second regarde les engastrimythes, touchant lesquels l'auteur a une nouvelle conjecture, par le moyen de laquelle il espere pouvoir débrouiller les disputes & les embarras des savans sur ce sujet. On convient en général que c'étoient des parleurs du ventre qui se mêloient de prédire l'avenir ; mais on ne sait ni quelles personnes faisoient ce métier, ni comment elles le faisoient. La plupart croient que ces gens-là avoient la faculté de parler du ventre, ou de former des paroles qui sembloient sortir de leur ventre, ou même de quelque endroit éloigné ; ce que l'on confirme par quelques exemples modernes rapportés par Brodeau, Dickinson, Allatius & quelques autres. L'auteur rejette cette opinion, sur ce qu'on ne lit point que les anciens eussent de méthode pour enseigner cet artifice à d'autres. Mais cette raison ne nous paroît pas convaincante. A-t-on tenu registre de toutes les subtilités & de tous les artifices dont se sont servi les anciens ? Y avoit-il chez eux des écoles publiques pour les y aller apprendre ? Et combien pratique-t-on de choses aujourd'hui, dont on n'écrit rien, & dont par conséquent on ne trouve aucun vestige dans les écrits publics ? D'ailleurs il ne nous paroît pas que le passage de Plutarque, qu'on rapporte ici, fasse rien du tout à la chose. Il dit qu'*il est puérile & ridicule de croire que Dieu entre dans le corps des engastrimythes & parle par leur bouche.* Il n'est point question ici de gens qui crussent cela, mais de gens qui croyoient qu'on pouvoit parler du ventre ; & que quelques personnes qui avoient ce secret, faisoient accroire subtilement aux autres que c'étoit quelque dieu qui parloit intérieurement en eux. Hermolaüs, Barbarus & Gérard-Jean Vossius ont cru que les engastrimythes étoient des gens qui prédisoient l'avenir par le moyen de certains vers nommés γαστραι ; & en cela, ils ont approché de la vérité, dont ils n'ont cependant donné aucune preuve. L'auteur espere être plus heureux. Comme le creux du trépied s'appelloit γαστρη, & que μυθος signifie quelquefois *discours*, il croit que par engastrimythes on doit entendre des interpretes d'Apollon, ou des hommes qui récitoient ou expliquoient plus clairement ce qui avoit été dit par le ventre du trépied d'une maniere confuse. C'étoient, au commencement, des femmes qui étoient employées à cela, & la Pythie étoit engastrimythenée, si l'on peut parler ainsi. M. Vandale, qui nie qu'elle eût pu faire cette fonction, à cause des cris furieux qu'elle faisoit étant assise sur le trépied, est ici réfuté. On lui répond que cette fureur étoit feinte, & que supposé qu'elle ne le fût pas, la Pythie n'interprétoit l'oracle qu'après que son agitation étoit passée, & le bruit du vent cessé. Dans la suite, lorsque le temple fut plus riche, & que l'oracle fut devenu plus célebre, on prit des hommes pour remplir ce ministere ; & cela, tant pour soulager les Pythies, qui étoient trop employées, que parce qu'elles ne retenoient pas assez bien les réponses des

oracles qu'elles devoient réciter en vers, & qu'elles donnoient lieu par-là aux gens d'esprit d'en faire des railleries qui ne pouvoient tourner qu'au désavantage de l'oracle.

3. Le troisieme sujet est l'homme en manteau. A l'occasion des engastrimythes dont l'auteur a parlé dans l'observation précédente, il lui semble que cet homme en manteau en pourroit bien être un. Son habit n'y est pas contraire, puisque, selon Strabon & Plutarque, c'étoient des poëtes qui faisoient cette fonction, & que celui-ci est enveloppé de son manteau, comme on dépeint ordinairement les poëtes. Le papier roulé qu'il tient y convient aussi fort bien, puisqu'ils étoient obligés de rendre les réponses de l'oracle en vers : & cette conjecture paroît si heureuse & si bien fondée à l'auteur, qu'il ne fait point de difficulté de changer d'opinion touchant cette figure, & de préférer son poëte engastrimythe au philosophe Bias de M. Spanheim, qu'il avoit adopté si hautement dans son explication particuliere de ce monument.

APOTHÉQUE, s. f. (*Belles-Lettres.*) Les anciens donnoient ce nom à l'endroit de leur maison où ils conservoient les vivres, les parfums, & toutes autres provisions. (+)

APOTHESE, s. f. (*Méd.*) nom qu'Hippocrate donne à l'action de placer dans une situation convenable au membre rompu auquel les bandages sont appliqués. (+)

APOTHETE, (*Musiq. des anc.*) nom d'un air de flûte des anciens. *Voyez* FLUTE. (*Littér.*) *Dict. des Sciences*, &c. (*F. D. C.*)

* § APPARAT, s. m. L'*apparat* sacré de Possevin n'est qu'une table alphabétique des noms des écrivains ecclésiastiques, avec les titres de leurs ouvrages.

L'*apparat* du P. Vaniere n'est qu'un recueil de mots avec la quantité, à l'usage de ceux qui commencent à faire des vers latins; il y a joint des exemples qu'on ne peut pas appeller proprement un *Recueil des plus beaux morceaux des Poëtes Latins. Lettres sur l'Encyclopédie.*

APPAREILLER, v. a. (*Marine.*) ce verbe exprime la réunion de plusieurs manœuvres d'un vaisseau, dont le but est de quitter l'endroit où il étoit mouillé, & de mettre à la voile.

Avant de détailler la façon d'*appareiller*, je supposerai que le vaisseau est désaffourché & qu'il vire au cabestan pour lever sa derniere ancre, parce que c'est de ce moment-là seulement que le verbe *appareiller* a son application : je supposerai aussi que le vaisseau est évité debout au vent, position dans laquelle il se trouve le plus souvent, & que l'on veut abattre sur tribord, le tems d'ailleurs étant beau & maniable.

Les voiles doivent être serrées tandis que l'on vire, parce que le vent, en les frappant, tendroit à éloigner le vaisseau de son ancre, & augmenteroit conséquemment la force qu'il est nécessaire de faire au cabestan. On doit cependant excepter de cette regle générale, le cas où un courant viendroit à prendre le vaisseau, & à le faire courir sur son ancre, car alors on doit contre-balancer cette force en brassant le perroquet de fougue sur le mât, dans la crainte que le vaisseau n'engageât son cable autour de son ancre. Il est bon qu'au moins les deux huniers ne soient tenus que par des fils de caret, parce qu'il est alors très-facile de les déferler promptement quand le moment vient de s'en servir. Lorsque le vaisseau est presque à pic, on déferle & on borde les huniers & le perroquet de fougue. Si l'équipage n'étoit pas assez considérable pour virer en même tems, il faudroit mettre le linguet au cabestan, & faire monter tout le monde pour donner la main à la manœuvre. Je regarde comme nuisible de hisser le grand hunier; mais il faut toujours hisser tout haut, ou en partie, le petit hunier & le perroquet de fougue, & tenir les focs tout prêts à l'être. L'usage du petit hunier & du perroquet de fougue est de déterminer l'abattée du vaisseau dès l'instant où l'ancre lui permettra d'obéir, & les focs doivent accélérer l'abattée que ces voiles auront déterminée. Pour que ces voiles fassent abattre, il faut, dans la supposition que nous avons faite de vouloir abattre sur tribord, brasser babord les vergues de l'avant, & tribord celles de l'arriere. Le grand hunier, presque situé au centre du vaisseau, & abréyé par le petit hunier, est sans force, & ne peut qu'ôter le vent au perroquet de fougue, plus propre que lui à produire l'effet que nous en attendons, à cause de son éloignement du centre de gravité du vaisseau. C'est ce qui m'a fait dire qu'il étoit nuisible de le hisser.

Il est facile de sentir pourquoi les voiles orientées, comme on vient de le dire, font abattre le vaisseau. L'obliquité, en effet, qu'elles ont alors avec la direction du vent, décompose l'effort du vent sur elles en deux forces, dont l'une devient parallele à la voile, & est conséquemment nulle par rapport au vaisseau; & dont la seconde, perpendiculaire à la premiere & la seule qui agisse, le fait culer dans une direction qui lui est parallele. Mais cette force ne passe point par le centre de gravité du vaisseau; elle communique donc conséquemment un mouvement de rotation autour de ce centre, mouvement qui forme l'abattée. C'est-là un principe de méchanique connu de tous ceux qui ont quelque teinture de cette science.

Les voiles de devant, brassées à babord, jettent l'avant sur tribord; & celles de l'arriere, brassées à tribord, jettent par la même cause l'arriere sur babord; ainsi toutes concourent à préparer le vaisseau au mouvement que l'on desire, & à le lui faire exécuter lorsque son ancre ne le retiendra plus, & lui permettra d'obéir aux forces qui agissent sur lui. Le vaisseau alors culera, on l'a vu plus haut; le gouvernail conséquemment ne sera plus oisif; on ne doit donc pas négliger de s'en servir & de mettre la barre à tribord, afin que le gouvernail, placé à babord du vaisseau, décompose par son obliquité l'action du fluide, & contribue de son côté à produire l'effet qu'on se propose.

Tout étant ainsi disposé pour l'abattée du vaisseau, on doit virer de force au cabestan pour faire déraper l'ancre. Il faut laisser abattre le vaisseau jusqu'à ce que le vent puisse porter dans les voiles; & alors si l'on n'est point forcé de faire servir sur le champ, il faut arrêter l'abatée, & mettre en panne jusqu'à ce que l'ancre soit haute. On peut pour cela hisser alors le grand hunier; si on ne le faisoit pas, il faudroit du moins balancer l'effort du perroquet de fougue avec celui du petit hunier. Cette position conduit naturellement à faire voir qu'il est désavantageux d'abattre sur le côté où est placée l'ancre que l'on leve; car un vaisseau ainsi en panne a de la dérive, & cette dérive presse le cable contre le bâtiment, & augmente considérablement la force qu'il faut faire au cabestan. Quelquefois même l'ancre s'engage sous le navire, & il a fallu virer de bord pour la pouvoir dégager. Dans le cas où on seroit contraint de forcer de voile sur le champ, on vire l'ancre comme on peut, mais bien souvent on est obligé de couper le cable ou de le filer par le bout.

Si l'on vouloit abattre sur babord, on sent bien que la manœuvre seroit la même; il faudroit seulement brasser tribord devant, babord derriere & mettre la barre du gouvernail à babord. Il y a des cas cependant où le gouvernail ne doit pas être placé comme on vient de le prescrire, & ce sont ceux

où un courant, venant de l'avant du vaiſſeau, frapperoit le gouvernail avec une vîteſſe quelconque : car alors ce courant peut être regardé comme une vîteſſe réelle qu'auroit le navire, & on doit manœuvrer le gouvernail, comme ſi le vaiſſeau alloit de l'avant.

Si le courant prenoit le vaiſſeau de côté, à babord, par exemple, & que l'on voulût abattre ſur tribord, il faudroit mettre la barre à babord, parce que le gouvernail effacé & preſque parallele au courant, n'offriroit alors que peu de priſe au fluide, & ne s'oppoſeroit par conſéquent que foiblement à l'abattée. Si dans la ſuite le recul du vaiſſeau ſurpaſſoit en vîteſſe le courant, il eſt évident qu'il faudroit changer la barre.

Si ce même courant ne ſuivoit point la direction du vent, & tenoit un vaiſſeau qui veut *appareiller*, évité non plus debout au vent, mais de ſorte que ſes voiles pourroient porter ; on a ſoin alors, avant de déraper, de hiſſer les huniers & le perroquet de fougue ſerrés par des fils de caret ; & de braſſer toutes les vergues du même bord & ſous le vent, afin que, lorſqu'on viendra à border ces voiles, elles puiſſent porter & ſervir à gouverner le vaiſſeau dès que l'ancre quittera le fond. Cette façon de tenir les huniers hauts, avant de les border, eſt fort bonne ; & on la pratique ſouvent parce que la manœuvre en eſt plus vive.

Si le vent, trop conſidérable, ne permettoit de ſe ſervir des huniers qu'avec des ris, il faudroit les prendre avant d'orienter les voiles : ſi même la force du vent empêchoit tout-à-fait de les pouvoir porter, on ne ſe ſerviroit pour abattre que des fonds du petit hunier que l'on ſerreroit tout-de-ſuite après, ou même ſimplement des fonds de miſaine.

Lorſque l'on appareille d'une rade fort petite, ou généralement lorſqu'on veut *appareiller* en faiſant une abattée prompte, & dans laquelle on ne perde point de terrein, on appareille en faiſant emboſſure. Pour cela, du côté oppoſé à celui ſur lequel on veut abattre, on paſſe une auſſiere ou un grélin par un des ſabords de la ſeconde batterie le plus en arriere, & on l'amarre ſur le cable en avant du vaiſſeau & en dehors ; on roidit cette auſſiere & on l'amarre ſolidement au pied du grand mât, ou on la garnit au cabeſtan afin de pouvoir virer deſſus. Lorſqu'on veut *appareiller*, on coupe le cable ou on le file par le bout. Le vaiſſeau n'étant plus retenu, obéit en entier un inſtant à la force qui le tenoit évité, juſqu'à ce que l'auſſiere, venant à ſe roidir, retient l'arriere, & ne permet qu'à l'avant de céder. Le mouvement de rotation que fait alors le vaiſſeau eſt très vif, & on doit l'apprécier pour régler la grandeur de l'abattée & l'amortir à propos. Il eſt en effet également déſavantageux de laiſſer trop abattre le vaiſſeau ou de ne point le laiſſer aſſez abattre ; parce que ce vaiſſeau, qui n'a d'autre mouvement que celui de rotation, ne pourroit point obéir à ſon gouvernail, & reprendre promptement la route qu'on veut lui faire tenir. On eſt toujours maître d'aſſurer l'abattée du bord oppoſé à celui de l'auſſiere, & il n'y auroit pour cela qu'à filer du cable en douceur, & attendre pour le larguer tout-à-fait que l'auſſiere eût commencé à faire force (on pourroit par ce moyen mettre un vaiſſeau en travers, ou dans telle autre poſition que l'on deſireroit par rapport au vent), mais ſi l'on ſe ſervoit de voiles pour la faciliter, il faudroit avoir du monde ſur les bras des vergues pour les braſſer dès qu'elle ſeroit décidée, & diſpoſer les voiles à recevoir le vent dedans le plutôt qu'il eſt poſſible. Lorſque le vaiſſeau a fait l'abattée que l'on veut de lui, on coupe l'auſſiere par laquelle ſeule il étoit tenu.

Une ancre & un cable que l'on laiſſe, & une auſſiere que l'on coupe doivent facilement perſuader que l'on n'emploie cette façon d'*appareiller* que lorſqu'on y eſt forcé. On éviteroit ces inconvéniens s'il étoit poſſible de lever ſon ancre & de la remplacer par un autre point d'appui, tel qu'un corps mort ou un bâtiment mouillé qui largueroit de ſon bord les amarres, ou auquel on largueroit celles qu'il auroit prêtées. (*M. le Chevalier* DE LA COUDRAYE.)

APPARENT, *tems apparent*, (*Aſtronomie.*) Le tems *apparent* eſt la même choſe que tems vrai ; il differe du tems moyen à raiſon de l'équation du tems. (*M.* DE LA LANDE.)

APPATER, (*terme d'Oiſeleur.*) c'eſt mettre du grain ou quelque amorce dans un lieu, pour y attirer les oiſeaux qu'on veut prendre.

On dit auſſi en terme de pêche *appâter* le poiſſon. (+)

§ APPAUMÉE, adj. f. (*terme de Blaſon.*) ſe dit d'une main étendue, les bouts des doigts en haut : elle eſt ainſi nommée de ce qu'elle montre la paume.

La main droite eſt le ſymbole de la fidélité, parce que c'eſt avec cette main levée que l'on prête le ſerment en juſtice.

Goulard d'Invillier, en Orléanois, *d'azur à une main appaumée d'argent.*

Baudry de Piencourt, dioceſes d'Evreux & de Liſieux, *de ſable à trois mains droites appaumées d'argent.* (*G. D. L. T.*)

APPEL, ſ. m. (*Hiſt. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, figurée aſſez bien, mais ſans preſqu'aucuns détails, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus, vol. I, pag. 99, planch. LIII.* Les Malabares la nomment encore *nalla appella*, & les Brames *caro-nervoloe.* Jean Commelin, dans ſes notes ſur cet ouvrage, *pag. 100*, la déſigne ſous le nom de *arbor Malabarica baccifera, flore parvo umbellato odoro.*

C'eſt un arbre de moyenne grandeur, qui croît dans les terreins ſablonneux à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds. Son tronc a cinq ou ſix pieds de hauteur, & quinze à dix-huit pouces de diametre ; il porte ſes branches droites, peu écartées, ce qui lui donne une forme conique aſſez agréable ; ſon bois eſt blanc à cœur roux-brun ; les jeunes branches ſont vertes, tendres, quadrangulaires, & marquées d'un ſillon ſur chaque face ; ſa racine eſt épaiſſe, couverte de fibres & jaunâtre.

Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux en croix, elliptiques, quelquefois obtuſes, mais pour l'ordinaire légerement pointues, longues de deux à trois pouces, preſqu'une fois moins larges, épaiſſes, ſolides, mais molles, liſſes deſſus, verd-brunes & luiſantes, verd-clair deſſous, & portées ſur un pédicule cylindrique fort court. Leur ſurface inférieure eſt relevée d'une nervure longitudinale, accompagnée ſur chacun de ſes côtés de trois à quatre côtes d'un verd clair, relevées auſſi ſur leur face ſupérieure, qui ſe rencontrent avant que d'arriver aux bords de la feuille ; de ſorte qu'elles forment par leur réunion une eſpece de bordure aſſez remarquable. L'eſpace compris entre ces côtes eſt coupé par nombre de veines ſubtiles, qui ſe croiſent en un réſeau à mailles fort petites & ſerrées.

Les fleurs forment au bout de chaque branche un corymbe à-peu-près hémiſphérique, de deux pouces de diametre ſur un pouce de hauteur, porté ſur un pédicule de même longueur, compoſé de cinquante à cent fleurs, ſupportées chacune ſur un péduncule égal à leur longueur. Elles ſont fort petites, blanches, ou d'un verd blanchâtre, d'une ligne au plus de diametre quand elles ſont épanouies, compoſées de quatre feuilles, dont une un peu plus grande, un peu plus blanche, qui enveloppe toutes les autres, de quatre pétales blancs, & de quatre étamines

menues de même longueur, à antheres sphériques & blanchâtres. Du centre des étamines sort un style menu, verd-clair, fourchu en deux stigmates courts. Au-dessous du calice est l'ovaire, d'abord peu sensible, comme un globule de demi-ligne de diametre, qui devient par la suite une baie sphérique de la grosseur d'un pois, c'est-à-dire, de trois lignes de diametre, d'un verd-clair d'abord, ensuite brune & noirâtre dans sa maturité, couronnée du calice qui est peu sensible, & à une loge qui contient un osselet sphérique de deux lignes de diametre.

Qualités. L'*appel* fleurit & fructifie une fois chaque année. Sa racine a l'odeur du safran, & ses fleurs répandent une odeur forte, qui n'est pas désagréable; ses autres parties rendent pareillement une odeur piquante & comme parfumée.

Usages. On tire par la distillation de l'écorce de sa racine, une huile claire, jaune-dorée, limpide, d'une odeur pénétrante & très-agréable, d'une saveur un peu âcre & légérement amere. Cette huile se boit dans les fievres froides, & on en frotte le ventre dans les coliques venteuses. La décoction de ses feuilles, mêlée avec le poivre en poudre, a à-peu-près la même vertu, soit qu'on l'emploie en bain, soit qu'on la boive dans les fievres froides ou dans les douleurs causées par les vents arrêtés dans diverses parties du corps. Son écorce pilée très-menue, & réduite en pâte avec le miel, s'applique en cataplasme pour arrêter la lienterie. La décoction de sa racine se boit pour dissiper la goutte, pourvu qu'on applique en même tems sur la partie affectée de la douleur, un cataplasme fait de la même racine pilée & cuite dans l'eau salée. La décoction de toute la plante dissipe toutes les douleurs de la tête & du corps, pourvu qu'on en baigne les parties affectées. Le suc extrait de sa décoction, assaisonné de sucre, se donne dans toutes les maladies occasionnées par le froid, ou qui exigent de la chaleur.

Remarques. L'*appel* ayant un calice & une corolle avec des étamines posées sur le fruit, se range donc naturellement dans la famille des onagres, à la premiere section, qui comprend les plantes à une seule graine, où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes, vol. II, pag. 84.* (*M.* ADANSON.)

APPRÉCIABLE, adj. (*Musique.*) Les sons *appréciables* sont ceux dont on peut trouver ou sentir l'unisson, & calculer les intervalles. M. Euler donne un espace de huit octaves depuis le son le plus aigu jusqu'au son le plus grave, *appréciable* à notre oreille; mais ces sons extrêmes n'étant guere agréables, on ne passe pas communément, dans la pratique, les bornes de cinq octaves, telles que les donne le clavier à ravalement. Il y a aussi un dégré de force, au-delà duquel le son ne peut plus s'apprécier. On ne sauroit apprécier le son d'une grosse cloche dans le clocher même, il faut en diminuer la force en s'éloignant pour le distinguer. De même les sons d'une voix qui crie, cessent d'être *appréciables;* c'est pourquoi ceux qui chantent fort sont sujets à chanter faux. A l'égard du bruit, il ne s'apprécie jamais; & c'est ce qui fait sa différence d'avec le son. *Voyez* BRUIT *dans ce Supplément*, & SON *dans le Dict. des Sciences*, &c. (*S.*)

APPROPRIATION, s. f. (*Gramm. Logiq.*) On nomme ainsi le changement que l'on fait subir au sens d'un mot, lorsque de son emploi naturel à désigner une chose d'un certain genre, on le fait servir à en désigner une autre d'un genre différent. C'est ainsi que presque tous nos termes, employés d'abord à désigner des êtres physiques, sont devenus par *appropriations* des termes métaphysiques; ceux qui ne marquoient que les actes du corps, ont été employés pour exprimer ceux de l'ame: ce qui se disoit des hommes, a pu se dire de Dieu. Ainsi un mot propre à une idée, est devenu par l'*appropriation*, propre à une idée de nature toute différente. Pour que cette *appropriation* des termes n'induise pas en erreur, il faut avoir grand soin, par des définitions ou des explications, de déterminer dans quel sens on rend un tel mot propre à désigner une autre chose. (*G. M.*)

APPROPRIATION, (*Chymie.*) terme mis en usage par le célebre chymiste Jean-Frédéric Henckel, dans un ouvrage qu'il a donné en Latin, sous le titre de *Mediorum chimicorum non ultimum conjunctionis primum appropriatio*, & dont la traduction en françois a été imprimée avec la *Pyritologie* & le *Flora saturnisans* du même auteur.

Dans cet ouvrage (qui pour l'observer en passant, a été trop vanté à *l'article* CHYMIE, *pag. 433, col. I.*) l'auteur s'est efforcé de rassembler tous les faits chymiques qui tendent à prouver, selon lui, que la combinaison des corps, ou la mixtion exécutée par des opérations chymiques, a souvent besoin d'être préparée par des changemens préliminaires, que l'artiste procure aux substances qu'il veut combiner, ou, ce qui est la même chose, aux matériaux ou principes de la combinaison qu'il se propose de produire. Cette préparation ou prédisposition, en prenant ce mot dans un sens actif, est précisément ce qu'il appelle *appropriation;* & le terme n'exprime pas mal en effet le changement introduit dans ces corps, & la fin ou le but que le chymiste se propose en le leur faisant subir. Henckel, selon sa maniere ordinaire, qui est aussi, il faut en convenir, celle de beaucoup de chymistes d'ailleurs illustres, entasse les observations les moins exactes & les plus mal conçues, tirées des phénomenes de l'économie végétale & animale, & les allégations les plus gratuites empruntées des prétendues merveilles alchymiques; il entasse, dis-je, cette fausse richesse avec plusieurs notions très-positives, & qui auroient suffi assurément pour établir sa doctrine sur l'*appropriation.* De ce dernier ordre est sa théorie de l'union de l'esprit de sel en argent, qui a été prédisposé ou approprié à cette mixtion par son union préalable à l'acide nitreux; théorie dont Henckel se dit l'inventeur. Cet exemple & un petit nombre d'autres, suffiront pour faire convenablement entendre ce que c'est que l'*appropriation* des chymistes modernes; & il nous paroîtroit au moins inutile de classer, comme Henckel l'a fait fort arbitrairement & fort confusément, les différens genres d'*appropriation.*

Les autres exemples que nous croyons convenables de citer, sont les suivans: l'acide nitreux concentré, qui dans cet état n'attaque que très-difficilement & très-imparfaitement l'argent, est approprié à cette combinaison par l'addition d'une quantité convenable d'eau qui l'affoiblit ou le délaie.

L'argent & le mercure sont appropriés à être dissous dans les acides végétaux par une dissolution préalable dans l'acide nitreux, & une précipitation opérée par diverses matieres salines, d'après les procédés que M. Maggraf a donnés dans l'*Histoire de l'académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, année 1746.*

L'eau échauffée jusqu'à l'ébullition est appropriée à s'unir avec la crême de tartre.

Dans la préparation du vernis de succin, que les chymistes emploient à la composition d'un excellent lut, l'huile de lin, & le succin dont le vernis est composé, sont disposés ou appropriés à la combinaison en faisant bouillir l'huile & en faisant fondre le succin; circonstances sans lesquelles cette combinaison ne se feroit point. (*Cet article est de M.* VENEL.)

APPROXIMATION. (*Mathématiques.*) Méthode *d'avoir la valeur approchée de toutes les racines d'une équation numérale déterminée.* Cette méthode est de

M. de la Grange, qui l'a donnée dans les *volumes XXIII* & *XXIV* des *Mémoires de Berlin.*

Le premier point que propose M. de la Grange est de trouver toutes les racines réelles, positives & inégales d'une équation; mais pour cela il faut commencer par connoître le nombre de ces racines. Soit donc la proposée $x-a.x-b.x-c\ldots=o$, il est aisé de voir que si je mets à la place de x un nombre positif quelconque, les $x-a$, $x-b$, $x-c$, &c. resteront toujours positifs, si a, b, c, sont des nombres négatifs; que s'ils sont imaginaires, le produit de chaque paire d'imaginaires sera aussi toujours positif, & il en sera de même de chaque paire de racines égales quel que soit leur signe: donc si on divise une équation proposée en deux facteurs A & B, dont l'un A renferme les racines imaginaires négatives, ou enfin les paires des racines égales, & B les racines réelles positives & inégales, la valeur du facteur A ne changera point de signe, quelque nombre positif qu'on mette à la place de x, & restera toujours positive. Je considere donc seulement le facteur B, que je suppose égal à $\overline{x-a'}.\overline{x-b'}\overline{c'}.\overline{x-c'}\ldots$ les a', b', c', étant des nombres positifs, & $a'<b<c<'$, &c. dans ce cas je mets pour x un nombre plus petit que a', tous les facteurs seront négatifs; & si je mets pour x un nombre $>a'$ & $<b'$, ils seront encore tous négatifs hors le facteur $x-a'$, qui sera positif; donc le produit B changera de signe; il en changera encore lorsque l'on mettra pour x un nombre $>b<c$, & encore lorsqu'on mettra pour x un nombre $>e<o$, & ainsi de suite, en sorte que si on met successivement pour x les nombres o, Δ, 2Δ, 3Δ, *&c*, où la différence Δ soit plus petite que la plus petite différence entre deux racines consécutives, il y aura autant de racines réelles positives inégales que la valeur de la quantité égalée à zéro changera de signe; il faut donc connoître maintenant, 1°. un nombre tel qu'en mettant pour x un nombre quelconque plus grand, B ne change point de signe, afin de ne pas être obligé d'étendre à l'infini la substitution des, o, Δ, 2Δ, 3Δ, *&c.* pour x; 2°. un nombre Δ, tel qu'il soit plus petit que la plus petite différence entre deux racines consécutives, ou en général entre deux racines pour le premier point, comme cette valeur de x doit rendre B positif, le signe du premier terme l'étant aussi, il est clair que prenant un nombre égal au coëfficient le plus grand des termes négatifs augmenté de l'unité, B ne deviendra pas négatif, mettant pour x le nombre ou un nombre plus grand; car prenant le cas le plus défavorable, celui où l'on auroit $x^n=ax^{n-1}+bx^{n-2}\ldots q$, a, b, ... q étant positifs, on trouvera que $\overline{p+1}^n=p.\overline{p+1}^{n-1}+p.\overline{p+1}^{n-2}\ldots>ap+1+\overline{bp+1}^{n-1}\ldots$ puisque a, b .... q par l'hypothese ne peuvent être plus grands que p.

Pour le second point, on prendra d'abord l'équation entre les différences des racines de la proposée, & pour cela on remarquera que soit u cette différence, & mettant au lieu de x, $x+u$ dans la proposée, on aura une équation qui devra avoir lieu en même tems que la proposée, & diminuant x, il restera une équation en V, qui sera l'équation cherchée. Cette équation ne contiendra que des puissances paires de u, parce que soient a & b, deux racines de la proposée, il est clair que l'équation pour les différences aura également pour racines $a-b$ & $b-a$, & que par conséquent $\overline{u^2-\overline{a-b}^2}$ sera un des diviseurs. De plus, elle sera autant de fois divisible par u^2, qu'il y aura de racines égales entr'elles. Puis donc que nous cherchons un nombre plus petit que cette différence entre des racines inégales, mettant au lieu de u^2 la quantité $\frac{1}{z}$, on aura une équation en z, & connoissant une valeur plus grande que la plus grande racine positive de cette équation, l'unité divisée par la racine quarrée de cette valeur sera plus petite que la plus petite différence entre les racines; on trouvera cette valeur par la même méthode, que la limite des racines positives de la proposée trouvée ci-dessus. Cela posé, si on substitue à la place de x les nombres $o.\Delta$, 2Δ 3Δ, ... Δ, étant $\frac{1}{\sqrt{z}}$ jusqu'au nombre $p+1$, qui surpasse la plus grande racine positive, on aura autant de racines positives qu'il y aura de changemens de signes; mettant ensuite au lieu de x une quantité $-x$, & faisant les mêmes opérations, il y aura autant de racines négatives inégales, que de changemens de signes. Quant aux racines égales, soit $X=o$ la proposée, $\frac{dX}{dx}=o$ aura lieu en même tems, s'il y a des racines égales. Mais de plus soit $\frac{dX}{dx}=x+a.x+b.x+c$ &c. $X=\int x+a.x+b\ldots dx+N.=\frac{x'+a^2}{2}.x+b.x+c\ldots-\frac{x+a^2}{2}\int x+b'.x+c'dx+N$. Soit maintenant X aussi divisible par $x+a$, il faut qu'en mettant $-a$ pour x dans cette intégrale, elle devienne zéro, donc $N=o$, donc X est divisible par $\overline{x+a}^2$, donc toute racine commune entre X & $\frac{dX}{dx}=o$ donne une égalité de racines entre celles de $X=o$; prenant donc le commun diviseur de X & $\frac{dX}{dx}$, il est clair qu'il contient & ne contient que les racines égales de X élevées à des puissances moindres d'une unité que dans X, donc traitant le commun diviseur comme la proposée, on trouvera que la proposée a autant de racines réelles positives ou négatives égales au nombre pair, que le commun diviseur a de racines inégales. Ensuite si j'appelle X' le commun diviseur, & que j'aie celui de X' & de $\frac{dX'}{dx'}$, j'aurai autant de racines égales, trois à trois, en nombre impair au-dessus de trois, que le diviseur commun a de racines inégales, & ainsi de suite. Soit, par exemple, m le degré de l'équation & $n<m$ le nombre des racines inégales; p celui des racines inégales du premier commun diviseur, r celui des mêmes racines pour le second commun diviseur, & s pour le troisieme, & qu'il n'y en ait point au-delà, la proposée aura $n-r+2p-2s+3r+4t\ldots$ racines réelles, $n-r$, inégales, $p-s$ égales deux à deux, égales trois à trois, & s égales quatre à quatre, & les r racines égales trois à trois auront été déterminées parmi les n racines que la méthode ci-dessus trouve par l'équation $X=o$, de même que les s parmi celles du commun diviseur de X & dX égalé à zéro. Le nombre de racines imaginaires est égal au nombre total des racines moins celui des réelles, donc on aura le nombre de ces racines, & quant à la distinction de celles qui sont égales, on les trouvera comme ci-dessus, en connoissant le nombre de racines imaginaires des diviseurs communs.

Maintenant si on veut avoir une valeur approchée d'une des racines réelles positives & inégales de la proposée, on prendra une série, o, Δ, 2Δ, 3Δ, &c. où Δ est à-la-fois plus petit que l'unité, & plus petit que la plus petite différence entre

deux racines ; on mettra ſucceſſivement dans la propoſée pour x les différens termes de cette ſérie, & l'on obſervera le point où en mettant l'une après l'autre deux valeurs conſécutives, le réſultat changera de ſigne ; alors la plus petite de ces valeurs ne différera de la plus petite des racines poſitives que d'une quantité moindre que Δ ; appellant p cette valeur, je ferai $x = p + \frac{1}{z}$, & j'aurai une équation en z que je traiterai comme la propoſée ; appellant q ſa premiere valeur, j'aurai $x = p + \frac{1}{q + \frac{1}{u}}$ & une équation en u ; appellant r la premiere valeur de n trouvée toujours par la même méthode, j'aurai $x = p + \frac{1}{q + \frac{1}{p +}}$ valeur qui approche continuellement de la vraie, puiſque, par l'hypotheſe, q, r, &c. ſont des quantités plus grandes que l'unité.

Si Δ eſt plus petit que 1, faiſant $\Delta = \frac{a}{b}$, a & b ſont des entiers, on n'aura qu'à mettre, au lieu de x, une autre quantité $\frac{z}{b}$, & on aura pour l'équation en z, $\Delta = a$, & par conſéquent Δ ſera un entier & pourra être ſuppoſé 1, & on aura 1°. les quantités p, Q, r, &c. égales à des nombres entiers, ce qui ſimplifie la fraction continue ; 2°. on aura une valeur exacte de la racine toutes les fois qu'elle y en a une rationnelle (voyez la fin de l'article), pourvu que tous les coëfficiens de l'équation en Q ſoient entiers, ce qu'il eſt toujours poſſible de faire.

On pourra trouver, par cette méthode, ſucceſſivement une valeur approchée de toutes les racines poſitives de la propoſée ; pour trouver celles de ces racines qui pourroient en avoir d'autres égales, appellant $X = o$, la propoſée, prenant le commun diviſeur de X & dX, ce commun diviſeur contiendra les racines de la propoſée, qui en ont d'autres qui leur ſont égales, & elles ſeront toutes inégales entre elles dans ce diviſeur. Subſtituant donc dans ce diviſeur la même ſérie 0, Δ, 2 Δ, &c. ou 0, 1, 2, 3, 4 . . . que dans la propoſée, on trouvera s'il y a une des racines trouvées par *approximation*, où ſont celles qui ſont auſſi racines approchées du diviſeur, & toutes celles qui ſont dans le cas indiquent que, dans la propoſée, elles ſont égales au moins deux à deux ; on trouvera de même celles qui ſont égales trois à trois, en cherchant le commun diviſeur de X, $\frac{dX}{dx}$, $\frac{ddX}{dx^2}$, & ainſi de ſuite.

Après avoir ainſi trouvé toutes les racines poſitives, faiſant $x = -x'$, on aura une équation en x', dont on cherchera les racines poſitives ; & les prenant avec le ſigne $-$, on aura les racines négatives cherchées.

Quant aux imaginaires qui ſont de la plus grande importance pour la ſolution approchée des équations différentielles (*voyez ci-deſſous*, & *l'article* ÉQUATION SÉCULAIRE), on fera $x = a + b\sqrt{-1}$, & prenant la partie réelle & la partie imaginaire de ce que devient la propoſée après cette ſubſtitution, les égalant chacune à zéro, éliminant a, on parviendra d'abord à avoir $a = \frac{A}{B}$, A & B étant des fonctions rationnelles & entieres de b, de plus on aura une équation en b. Cela poſé, il eſt clair que chaque valeur réelle de b donnera une valeur réelle de a, à moins que A, B, ne ſoient nuls en même tems que la propoſée. Si donc cela n'a point lieu, on prendra dans l'équation en b les valeurs approchées des racines réelles poſitives à chacune deſquelles répondra une racine négative de la même valeur, on aura a en mettant dans $\frac{A}{B}$ au lieu de b cette valeur approchée, & par conſéquent on connoîtra une valeur approchée des deux racines imaginaires $a + b\sqrt{-1}$, $a - b\sqrt{-1}$. Mais ſi l'équation en b a lieu en même tems que $A = 0$ & $B = 0$, on prendra le commun diviſeur de ces trois équations, enſuite on diviſera par ce commun diviſeur l'équation en b, & chaque racine réelle de l'équation ainſi diviſée donnera une valeur de b ; enſuite prenant le diviſeur commun & une équation du ſecond dégré trouvée en éliminant a & de la forme $Ma^2 + Na + P = 0$, on obſervera ſi le commun diviſeur, M, N & P, peuvent être en même tems égaux à zéro. Si cela ne peut arriver, on prendra les racines de ce commun diviſeur à chacune deſquelles répondent les deux racines de l'équation en A ; ſi M, N, P, peuvent devenir nuls en même tems que le commun diviſeur, on prendra de nouveau le commun diviſeur de ces quatre fonctions, & une équation du troiſieme dégré trouvée en éliminant a, & qui ſera de la forme $M' a^3 + N' a^2 + Pa + Q = 0$, & on opérera comme ci-deſſus, & ainſi de ſuite.

Toutes les fois que, dans la recherche des racines approchées, on aura ſubſtitué dans chaque *approximation* la ſérie 0, 1, 2, 3 . . . . . à la place de la racine, on ſera ſûr de trouver la valeur exacte lorſqu'elle ſera rationnelle : en effet, cette valeur exacte eſt néceſſairement entre p, premiere valeur trouvée, & $p + 1$, entre $p + \frac{1}{q}$ & $p + \frac{1}{q+1}$; q étant un entier, entre $p + \frac{1}{q + \frac{1}{r}}$ & $p + \frac{1}{q + \frac{1}{r+1}}$, & ainſi de ſuite. Or ſoit $\frac{m}{n}$ la quantité plus petite que 1 à ajouter à p pour avoir la vraie valeur, q ſera égal au quotient de n par m, plus un reſte, $\frac{n'}{m}$, $n <' m$; de même, r ſera égal au quotient de m par n' un reſte $\frac{m'}{n'}$, m' ; étant plus petit que n', donc, en ſuivant toujours, on parviendra à un reſte nul ou égal à $\frac{1}{n}$, & par conſéquent à la valeur exacte. *Voyez* FRACTIONS CONTINUES.

La méthode, dont je viens de rendre compte, eſt générale pour toutes les équations numérales, & elle donne pour tous les cas d'une maniere certaine une valeur auſſi approchée qu'on veut de chacune des racines. Elle a de plus l'avantage eſſentiel, qu'il eſt inutile de connoître d'ailleurs la valeur approchée des racines, comme cela étoit néceſſaire dans la méthode de Newton.

Méthode d'avoir les valeurs approchées des racines d'une équation algébrique déterminée.

Il faudroit, pour que cette méthode fût générale, pouvoir trouver autant d'expreſſions de l'inconnue en ſéries convergentes que la propoſée a de racines réelles.

Commençons par chercher un moyen général de réduire la valeur de x en ſérie : pour cela je remarque que quelle que ſoit une fonction de x qui ſoit égale à y, je puis ſuppoſer que j'aie l'équation $y - x - \Phi x = 0$, ou $x = y + \Phi x$; donc ſi je cherche à avoir en $y + \Phi x$ la valeur d'une fonction de x, j'aurai, par le théorême de M. d'Alembert, démontré à l'*article* SÉRIE *des Supplémens*,

$$\Psi x = \Psi y + \frac{d\Psi y}{dy}\Phi x + \frac{d^2\Psi y}{2dy^2}\Phi x^2 \ldots\ldots$$

& par conſéquent,

$$\Phi x = \Phi y + \frac{d\Phi y}{dy}\Phi x + \frac{d^2\Phi y}{2dy^2}\Phi x^2 \ldots\ldots$$

faisant donc $\Phi x = \Phi y + B$, dans la seconde formule, & ordonnant par rapport aux puissances de Φy, il est aisé de voir que B doit être une série, dont le premier terme sera du second dégré, égalant à zéro le terme qui, après la substitution, est de ce dégré ; & prenant la valeur qu'il donne pour B, j'aurai celle du premier terme de la vraie valeur de B, elle est $\frac{d\Phi y}{dy}\Phi y$, je ferai ensuite $B = \frac{d\Phi y}{dy}\Phi y + C$, ou C est une série, dont le premier terme est du troisieme dégré ; & continuant ainsi, je trouverai

$$\Phi x = \Phi y + \frac{d\Phi y^2}{2dy} + \frac{d^2\Phi y^3}{2.3dy^3}, \text{ \&c.}$$

par la même méthode,

$$\frac{\Phi x^2}{2} = \frac{\Phi y^2}{2} + \frac{2d\Phi y^3}{23dy} + \frac{3d^2\Phi y^4}{2.3.4dy^2} + \text{\&c.}$$

$$\frac{\Phi x^3}{2.3} = \frac{\Phi y^3}{2.3} + \frac{3d\Phi y^4}{3.4dy} + \frac{2.3d^2\Phi y^5}{2.3.4.5dy^2}, \text{\&c.}$$

substituant ces valeurs dans l'expression de Ψx, l'ordonnant par rapport aux puissances de Ψy & Φy, & réduisant chaque rang de termes, j'aurai finalement

$$\Psi x = \Psi y + \frac{\Phi y d\Psi y}{dy} + \frac{d.\Phi y^2 d\Psi y}{2dy} + \frac{d^2\Phi y^3 d\Psi y}{2.3dy^2} + \text{\&c.}$$

..... serie, dont la loi est très-facile à saisir.

Il est aisé de voir que si Φx contenoit encore y, on aura également la valeur de Ψx en y, quand même Ψx contiendroit aussi y, en observant alors dans la maniere de prendre les différences, que $\frac{d\Phi y}{dy}$ ou $\frac{d\Psi y}{dy}$, sont alors égaux à ce que devient $\frac{d\Phi x}{dx}$, $\frac{d\Psi x}{dx}$. Si, après la différenciation, on met y pour x, ou ce qui revient au même différencier en regardant comme constantes les y qui se trouvent dans Ψx & Φx. On voit de-là comment, si l'on a $\Phi' x, y = 0$, on aura (par un série) x en y, & de même en une fonction quelconque de x & y. Si l'on veut appliquer cette maniere d'avoir en y la valeur de x, lorsqu'on a par équation en x & en y la solution des équations déterminées, on observera : 1°. que si on l'applique immédiatement, on n'aura que des expressions réelles & rationnelles pour la valeur de x : 2°. que pouvant prendre pour y telle quantité qu'on voudra, on aura une infinité de valeurs de x : 3°. que parmi toutes ces valeurs, il n'y en aura de réellement différentes qu'autant que la proposée peut avoir de racines : 4°. qu'il y en aura un nombre de convergentes différentes entre elles, égal au nombre des racines réelles : 5°. que si on prend un nombre m moindre que n dégré de l'équation, qu'on fasse $a\,t \pm x^m = 0$, & qu'on substitue au lieu de x sa valeur en $+$, on aura une nouvelle équation, d'où tirant les valeurs $+$ en série, on aura autant de valeurs imaginaires de chaque série que l'équation $x^{m-} + 1$ a de racines imaginaires, & la proposée aura autant des racines imaginaires, si une de ces séries est convergente.

Ces principes posés, on voit qu'il s'agit d'abord de savoir distinguer entre une infinité de séries celles qu'on peut prendre par des racines différentes ; soit donc la proposée $a + bx + cx^2 - - - + px^n = 0$; il est aisé de voir que si on fait $a = 0$, il y a une racine qui s'évanouira, deux qui s'évanouiront, si on fait à-la-fois a & $b = 0$, trois, si on fait $a, b, c, = 0$, & ainsi de suite. Par conséquent si on fait d'abord $b = 0$, on aura $a + cx^2 - - - + px^n = 0$, l'équation aura deux racines égales à zéro, en faisant $a = 0$, & par conséquent deux racines infiniment petites & égales aux deux racines de $a + cx^2 = 0$ lorsque a est infiniment petit. Il est aisé en effet de voir que a étant infiniment petit, & b manquant, la proposée a deux racines infiniment petites, que dans le cas de deux racines infiniment petites c se réduit à être le produit de toutes les autres racines, puisque les autres termes qui entrent dans c, disparoissent devant celui-là ; & qu'ainsi a, qui est le produit de toutes les racines, étant divisé par c, devient le produit des deux racines infiniment petites, qui sont par conséquent égales aux racines de l'équation $a + cx^2 = 0$, de même on fait b & c égaux à zéro, & a infiniment petit, trois des racines de l'équation deviendront égales à celles de l'équation $a + cx^3 = 0$, & ainsi de suite.

Si donc on a différentes séries qui représentent la valeur de x, on pourra distinguer par-là celles qui sont réellement différentes, c, a, d, qui appartiennent à des racines différentes.

La méthode proposée ci-dessus donne une valeur de x en quantité connue toutes les fois que x est donné par une équation déterminée, soit qu'il y ait, soit qu'il n'y ait pas de transcendantes. Mais on n'est pas sûr d'avoir cette valeur par une série qui soit toujours convergente. C'est par cette raison que je vais indiquer ici une méthode élémentaire & très-simple, par laquelle on parviendra toujours à toutes les valeurs approchées de x.

1°. Si la fonction $X = 0$ a plusieurs valeurs, on les prendra successivement ; ainsi X sera considéré dans la suite comme une fonction qui n'a qu'une valeur, répondante à chaque valeur de x.

2°. On cherchera d'abord les valeurs de x positives qui tendent $X = 0$, & on commencera par déterminer pour x une quantité telle qu'en l'augmentant X ne puisse plus changer de signe, ni devenir zéro, ce qui sera toujours possible toutes les fois que $X = 0$ n'aura pas une infinité de racines. Ce dernier cas se rappelleroit aux autres en mettant au lieu de x, $x = \text{sin.}\, x$ par exemple, en effet alors au lieu de x, on auroit a angle dont le sinus est x', & au lieu d'un seul X à examiner, on en mettroit une infinité répondans à angle dont le sinus est $x + m\,\Pi$, m étant un entier quelconque.

3°. Connoissant les limites de x, on prendra $x + \frac{1}{y}$ qu'on substituera dans la proposée, & on aura $X' = 0$, alors $\frac{1}{y}$ représentera les différences qu'il y a entre x & la valeur de l'équation $X = 0$.

4°. Substituant dans $X = 0$ les valeurs successives en nombre entier de x, depuis $x = 0$ jusqu'à sa limite, & cherchant pour chacune les limites de y, j'aurai $y = < A$, A étant cette limite, donc il n'y a point de racines de $X = 0$ entre cette valeur de x & $x + \frac{1}{A}$.

5°. Prenant ensuite toutes les valeurs $x + \frac{1}{A}$ entre 0 & la limite de x, on fera la même opération, & par ce moyen on parviendra à approcher des valeurs de x.

6°. Pour trouver les valeurs négatives, on fera dans la proposée $x = -x$, & on cherchera les valeurs positives de x.

7°. Pour trouver s'il y a des racines égales, on égalera à zéro la quantité $\frac{dX}{dx}$, ensuite on cherchera les racines positives ou négatives, & on verra si les racines ne different de celles de $X = o$ que

d'une petite quantité, & si on répete les *approximations*, cette différence diminue continuellement.

La méthode de M. de la Grange fournit un moyen d'avoir en série la valeur d'une quantité quelconque y en x, lorsque y est donné par une équation en x & y : si cette équation est différentielle, on parviendra également à avoir une telle série : soit en effet une équation différentielle en y & x, on fera ensorte qu'elle ne contienne plus que dx ; cela posé, si l'équation mise sous une forme rationnelle & entiere, ayant tous ses rangs, & la plus haute différence se trouvant dans le premier, elle n'a point de terme constant, on fera $y = Ae^{tx} + Be^{t'x} + Ce^{t''x} \ldots + A'e^{2+x} + \overline{B'e^{f+f'x}} e + C'e^{2f+x}$ &c. & 1°. on aura A, B, C, &c. arbitraires, & si n est l'ordre de l'équation, f sera donné par une équation du dégré n, f' par la même équation &c. ensorte que f, f' f'' sont les différentes racines de cette équation : 2°. la substitution de $A'e^{2fx} + B'^{\overline{f+f}\,x}$ dans le premier rang donnera des termes égaux chacun à chacun à ceux que $Ae^{tx} + Be^{tx}$ &c. produit dans le second ; donc A', B' &c. seront donnés en A, B, & ainsi de suite : 3°. si l'équation en f a deux racines égales, soit f cette racine, il faudra faire $Axe^{tx} + Be^{tx}$ &c. en effet si $Pd^n y + Qd^{n-1}y + Rd^{n-2}y$ &c. est le premier rang de la proposée, on aura $B\left(Pf^n + Qf^{n-1} + Rf^{n-2} \text{\&c.}\right) + 0$ & $A\left(Pf^n + \overline{Q+nP}f^{n-1} + \overline{R+n-Q}f^{n-2} \text{\&c.}\right) = 0$ donc on aura à-la-fois,

$$Pf^n + Qf^{n-1} + Rf^{n-2}, \text{\&c.} = 0,$$

$$\& nPf^{n-1} + 2-1\,Qf^{n-2} + n-2Rf^{n-3}, \text{\&c.} = 0.$$

Ce qui a lieu toutes les fois que l'équation en f a deux racines égales. On prouvera de même que si cette équation en a trois, il faudra faire $y = \overline{Ax^2 + Bx + C}$, $e^{tx} + De^{t'x}$, &c. & ainsi de suite, pour quatre, cinq, &c. racines égales : 4°. au lieu de $A'e^{2fx} + B'e^{f+f'x} + Ce^{2f'x}$ &c. on voit que, dans le cas de deux racines égales, c'est $A'x^2\,C^{2tx} + B'xe^{fx} + C'f + f'x\,D'e^{2f'x}$ + &c. qu'il faut prendre, & ainsi de suite.

Si la proposée avoit eu un terme constant, & qu'elle eût contenu y au premier rang, on auroit fait

$$y = A + Be^{tx} + Ce^{t'x} \text{\&c.} + Ae^{2fx} + B'e^{f+f'x},$$

& si y avoit été dans les rang supérieurs, on auroit trouvé les B, C, &c. toujours arbitraires, & s par une équation d'un dégré dépendant du rang de la valeur hypothetique, où l'on se sera arrêté : si y manque dans les rangs supérieurs de la proposée, alors f est encore ici donnée par une équation du dégré n.

Si la proposée ne contient pas y au premier rang, & qu'elle ait un terme constant, il faudra prendre

$$y = Ax + Be^{fx} + Ce^{f'x} \text{\&c. } A'x^2 + B'xe^{fx} \text{\&c.}$$

& procéder, comme ci-dessus ; car le cas où il y a un terme constant se peut rappeller aisément à celui où il manque, il suffit de différencier l'équation proposée.

Cette méthode d'avoir en série la valeur de y, lorsqu'on a une équation différentielle en y & en x, s'applique au cas, ou ayant m équations en $m+1$ variables $z, u, y \ldots\ldots x$, on cherche à exprimer $z, u, y, \ldots\ldots$ par une fonction en x.

On peut même l'étendre aux équations aux différences finies, où Δx est supposé constant, la solution sera la même absolument, à cela près que les arbitraires A, B, C, &c. seront dans ce cas égales à des fonctions de e^{ax} ; $e^{a\Delta x} = 0$, & ces fonctions étant telles qu'elle ne changent pas de valeur, lorsque x devient $x + \Delta x$.

Cette même méthode s'appliquera encore aux équations aux différences partielles ; soit en effet une de ces équations qui ne contienne que z, & ses différences sans contenir de x de y, ni de terme constant, si je fais $z = Ae^{tx+gy} + Be^{t'x+g.y}$ &c. + $A'e^{2fx+2gy} + B'e^{2fx+g+g\,y}$ + &c. j'aurai, les A, B, arbitraires, une équation en f & g, ensorte que f sera tout ce qu'on voudra, & g donné en f, & que le terme Ae^{tx+gy} &c. sera la somme de tous ces termes dont le nombre est infini.

S'il y a un terme constant, & que z soit dans le premier rang, on fera $z = A + Be^{tx+gy}$ &c. & alors selon le rang où l'on s'arrêtera, l'équation en f & g sera d'un ordre plus élevé.

Le moyen pour déterminer les arbitraires, sera le même que dans les équations linéaires. (*Voyez* LINÉAIRE.)

La méthode exposée jusqu'ici sert à donner y en x, lorsqu'on sait que y est très-petit, & qu'on n'en peut négliger une certaine puissance. Voici une autre méthode qui peut servir à avoir y en x lorsque x est très-petit, lorsque l'équation est du premier ordre.

Elle est fondée sur cette remarque que si $Adx + Bdy$ est une équation qui a tous ses termes, A & B étant rationnels, & que $\frac{A'}{B'}$, ces fonctions étant du dégré m, rendent différentielle exacte une équation peu différente de $Adx + Bdy = 0$, on pourra, en prenant $\frac{A+Z}{B+Z}$ pour facteurs de $Adx + Bdy$, faire Z & Z' d'un dégré tel que négligeant les secondes dimensions des coëfficiens de Z & Z' & des petits coëfficiens de $Adx + Bdy$, dans la condition d'intégrabilité, le nombre des coëfficiens indéterminés surpasse celui des équations de comparaison, donc on aura en série l'intégrale de $Adx + Bdy$, toutes les fois que l'on aura celle d'une équation peu différente : donc on l'aura toutes les fois que l'on pourra regarder x comme une quantité très-petite.

On peut étendre cette méthode aux ordres plus élevés.

Après avoir donné le moyen d'avoir y en x par une série lorsque y est donné par une équation différentielle, supposons que y soit très-petit, qu'on puisse en négliger une certaine puissance, & voyons ce qui doit arriver.

1°. Si la valeur de y est de la forme $Ae^{fx} + Bef'^{x} + Ce^{f''x} \ldots\ldots + A'e^{2fx} + B'e^{\overline{f+f'}x}$ &c. & que tous les f soient réels & négatifs, ou bien imaginaires sans partie réelle, ou bien imaginaires avec une partie réelle, mais négative, il arrivera que, dans le cas des racines purement imaginaires, la valeur de y sera donnée en sinus & cosinus de multiples de x, & pourra être toujours très-petite, & la série convergente lorsque celle des A, A', &c. le sera dans des f négatifs, ou partie négatifs, & partie imaginaires ; la même chose aura lieu, si l'on ne considere que les valeurs de x depuis 0 jusqu'à ∞, & qu'on suppose x assez grand pour que $e^{fx} > 1$, & si même dans le cas tous les sinus & cosinus sont multipliés par e^{fx}, il y aura un point où la série sera convergente,

convergente, indépendamment de la convergente des coëfficiens.

2°. Si la valeur de y conservant la même forme, f a des valeurs réelles positives, ou des valeurs imaginaires dont la partie réelle soit positive, alors la valeur de y ne peut plus être approchée pour toute l'étendue des valeurs de x.

3°. Si la valeur de y contient des x, la même chose aura lieu.

4°. C'est à cause de l'égalité de plusieurs racines dans l'équation qui donne f, que y contient x dans sa valeur, & souvent la quantité réelle positive ou négative de la valeur imaginaire de f est très-petite; il suffit donc alors d'un léger changement dans ces coëfficiens de la proposée pour faire que y change de forme : or ce changement devient permis toutes les fois ou que les coëfficiens de la proposée sont donnés par l'observation, ou qu'on peut les produire, en augmentant y d'une petite quantité constante qui ne l'empêche pas de rester très-petit; donc toutes les fois que cela arrivera, il sera impossible de juger si la série est ou n'est pas convergente pour toute l'étendue des valeurs de x.

5°. Si la valeur de y est telle qu'elle puisse se réduire à un nombre fini de séries de la forme numero 1er multipliées par des puissances de x & de e^{fx}, f étant positif, alors y sera donné par des séries convergentes pour toutes les valeurs de x quel que soit x; & si on peut s'assurer de la convergence indéfinie des coëfficiens des séries, alors la valeur de y contiendra une véritable équation séculaire.

6°. Si la valeur de y n'est pas approchée pour toute l'étendue des x, il faut faire plusieurs *approximations* successives; & si l'on ne peut pour chacune déterminer les arbitraires par de nouvelles conditions, on emploiera la méthode indiquée à l'*art.* COMETE dans le *Dict. rais. des Scienc. &c.* (*o*)

APPYA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des tithymales, & commune dans les îles d'Amboine. Rumphe en distingue trois especes dont il n'y en a que deux qui soient de ce genre : c'est à ces deux seules que nous nous arrêterons.

Premiere espece. APPYA.

L'*appya*, ainsi nommé par les habitans de Leytimore, est désigné sous le nom d'*halecus terrestris vulgaris rubra*, par Rumphe, qui en donne une bonne figure, mais avec peu de détails des fleurs, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 197*, *planche CXXVII*. Les Malays l'appellent *haleky mera*, c'est-à-dire, haleki rouge, & les habitans d'Amboine, *haleky lau muri*, qui veut dire la même chose à-peu-près.

Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds sous la forme d'un coudrier, ayant un tronc droit, haut de huit à douze pieds, d'un pied de diametre & au-delà, couvert d'une écorce cendré-brune, charnue, souple, qui s'enleve aisément par lanieres. Ses branches sont alternes, très-distantes les unes des autres, ouvertes horisontalement, velues, cylindriques, vertes dans leur jeunesse.

Ses feuilles sont alternes, comparables en quelque sorte à celles du coudrier, mais plus pointues par les deux bouts, longues de cinq à six pouces, presque une fois moins larges, minces, molles, marquées de huit à dix dents sur chaque côté, verd-foncé dessus, glauques dessous, velues, avec une nervure longitudinale à huit ou dix paires de côtes alternes, & portées sur un pédicule cylindrique, pareillement velu, & quatre ou cinq fois plus court. Dans les jeunes pieds ces feuilles sont plus brunes ou verd plus foncé dessus, plus velues, plus anguleuses, ou comme marquées de deux angles qui manquent dans les vieux pieds. A l'origine de leur pédicule on voit deux stipules triangulaires alongées.

Les sexes des fleurs sont séparés de maniere que les femelles sortent solitairement, ou deux à deux, des aisselles des feuilles sur les branches inférieures, portées sur un pédicule d'abord égal à celui de la feuille, ensuite s'alongeant de quatre à cinq pouces & de maniere à atteindre son milieu. Chaque fleur femelle consiste en un calice en enveloppe de deux à trois grandes feuilles elliptiques, pointues, dentelées, nerveuses comme les feuilles, contenant un ovaire sphérique qui devient une capsule ridée, pointillée & chagrinée, de la grosseur d'un grain de poivre, de deux à trois loges, contenant chacune une graine sphérique de la grosseur d'un grain de coriandre.

Les fleurs mâles sortent de l'aisselle des feuilles supérieures sous la forme d'un pannicule à quatre ou cinq branches en épi qui égalent la longueur de ces feuilles. Chaque pannicule en porte environ deux cens fort petites, vertes, assez semblables à celles de la vigne, c'est-à-dire composées d'un calice de quatre à cinq feuilles, sans corolle, & de quatre à cinq étamines courtes, à antheres jaunes & réunies par leurs filets.

Culture. L'*appya* croît par-tout dans les îles d'Amboine, tant sur le rivage que dans le continent, non pas dans les vallons & les lieux humides, mais au bord des grandes forêts dans les lieux secs les plus exposés aux vents où il ne croît que des arbrisseaux ou des arbres de la petite taille; & plus le terrein où il croît est sec, plus ses feuilles sont petites. Il se multiplie de semences; il fleurit & fructifie dans les mois pluvieux de juin & juillet.

Qualités. Toutes ses parties n'ont ni saveur ni odeur, non plus que la mauve. Ses amandes sont blanches & fort douces.

Usages. Son bois est blanc, composé de fibres grossieres, léger, sec, peu durable, excepté dans les habitations bien enfumées. Il est si sec, qu'on ne peut l'employer à faire des haies, parce qu'il ne repousse pas comme les autres arbrisseaux.

Deuxieme espece. HULIRA.

La seconde espece d'*appya* est nommée *hulira* & *halery* par les habitans de Loehoe, & *haleky-daunbesaar*, c'est-à-dire haleky, arbre à larges feuilles, par les Malays. Rumphe le désigne sous le nom de *halecus rugosa*, sans en donner aucune figure, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume III*, *page 198*.

C'est un arbre de trente à trente-cinq pieds de hauteur, à tronc haut de quinze à vingt pieds, sur deux pieds de diametre, couronné par une tête ronde.

Ses feuilles sont presque rondes, d'un pied & plus de longueur & de largeur, à trois angles dans les jeunes pieds, taillées en cœur dans les vieilles branches, très-rudes & ridées dessus & dessous, & hérissées de poils piquans faciles à tomber, & qui excitent des démangeaisons à la peau.

Ses fleurs ressemblent à celles de l'*appya*; mais ses capsules sont plus grandes, visqueuses, à deux loges & deux poils en crochet ou en hameçon, par lesquels elles s'attachent comme les têtes ou enveloppes des fleurs de la bardane.

Qualités. Ses capsules visqueuses répandent une odeur agréable du champaca.

Usages. Son bois est blanc, à grosses fibres, & léger comme celui de l'*appya*, mais plus durable; aussi le préfere-t-on pour faire les combles & les couvertures des maisons.

Remarques. L'*appya* vient donc assez près du ricin dans la famille des tithymales, à la seconde section

qui rassemble les genres dont les étamines sont réunies par leurs filets. (*M. ADANSON.*)

* APPERCEPTION, s. f. (*Psychologie.*) acte par lequel l'ame se considere comme le sujet qui a telle ou telle perception, & par cette réflexion se distingue des objets de ses perceptions.

* APPERCEVOIR, v. a. (*Psychologie.*) avoir la perception d'une chose; c'est-à-dire se la représenter en soi ou hors de soi à l'occasion de quelque modification que l'ame éprouve. *S'appercevoir*, c'est avoir la conscience de ses perceptions.

*APPLICATION, s. f. (*Psychologie.*) acte de l'ame, par lequel elle fixe son attention sur un sujet, en fait pendant long-tems l'objet de ses pensées, à dessein de le connoître aussi parfaitement qu'il est possible. (+)

APPUYÉ (TRIL), *Musiq.* Quelques musiciens appellent *tril appuyé*, celui qu'on ne commence pas brusquement, mais qu'on prépare en quelque sorte de la note supérieure. Dans quelques cas on peut aussi préparer le *tril appuyé* de la note inférieure. (*F. D. C.*)

* APRE, adj. (*Gramm.*) acide, rude, désagréable au goût; il se dit aussi au figuré, & signifie *avide*, *ardent*, *passionné pour quelque chose.*

APREMONT, (*Géogr.*) petite ville de la Lorraine, avec château & baronnie, entre la Moselle & la Meuse, près du bailliage de Saint-Michel. C'étoit l'un des plus anciens fiefs de l'évêché de Metz, lorsque dans le XVI siecle, il en fut démembré pour faire partie des domaines de la maison de Lorraine. Son nom vient du haut rocher escarpé, sur lequel on a bâti le château. (*C. A.*)

APREMONT, (*Géogr.*) château fortifié de Savoie à l'ouest nord-ouest, & assez près de Montmélian. Il a donné son nom à une famille illustre de cette province. (*C. A.*)

APRETÉ, s. f. (*Gramm.*) qualité de ce qui est âpre. On le dit des fruits, quand, faute de maturité, ils sont rudes, âcres, désagréables au goût; l'âpreté diminue dans les fruits, à mesure que les arbres vieillissent. (+)

APRIÈS, (*Hist. d'Egypte.*) fils de Psamnis, fut son héritier au trône d'Egypte. L'aurore de son regne fut brillante, & tous ses combats furent suivis de la victoire. Ses flottes qui couvroient les mers, lui asservirent l'Egypte & Sidon, dont il fit passer les richesses & le commerce dans ses états. Les conquêtes qui souvent épuisent les peuples conquérans, ouvrirent dans l'Egypte les sources de l'abondance. *Apriès* ne se livra à ses inclinations belliqueuses que pour rendre son pays plus florissant. Les Juifs fatigués du joug tyrannique de Nabuchodonosor, chercherent un asyle dans l'Egypte, où leur industrie commerçante accumula l'or des nations. L'ivresse de ses succès le rendit impie, & se croyant plus qu'un homme, il osa défier les dieux & braver leur puissance. Son audace sacrilege fut punie par la révolte des Egyptiens, qui jamais ne laisserent impunies les offenses faites au culte public. Ce monarque vainqueur des nations, se vit abhorré de ses sujets. Il passa de l'insolence de la victoire dans l'abattement d'un esclave qui attend en tremblant son arrêt de la bouche d'un maître irrité. Ses sujets lui paroissoient d'autant plus redoutables, qu'il les avoit instruits lui-même dans l'art de combattre & de vaincre. Il eut dans cette extrémité recours à la négociation, & choisit pour médiateur Amasis qui avoit, par ses talens & sa probité, mérité la confiance de son maître & l'affection des peuples. Cet agent également propre à la guerre & à la négociation, avoit montré jusqu'alors un ame insensible aux promesses de l'ambition. A peine eut-il exposé aux rebelles le sujet de sa mission, qu'un de leurs chefs lui mit un casque sur la tête & le proclama roi. *Apriès* ne regarda ce feu dévorant que comme une étincelle prompte à s'éteindre. Il avoit dans sa cour un de ces hommes privilégiés qui, satisfaits de faire leur devoir, n'attendent leur récompense que du témoignage intérieur de leur conscience. C'étoit Paterbemis, que son intégrité & son désintéressement avoient rendu l'idole de la nation. Ce sage, dont la fidélité étoit incorruptible, fut chargé d'amener Amasis vivant, & de le livrer aux vengeances d'un maître offensé. Sa négociation eut un mauvais succès; il n'essuya que les railleries de ceux qu'il crut devoir étonner par ses menaces. *Apriès* mécontent, le soupçonna d'être le complice de l'usurpateur de son pouvoir, & pour l'en punir, il lui fit trancher la tête. La nation indignée d'avoir vu tomber un citoyen si respectable, sous la hache du bourreau, se souleva pour venger sa mémoire. Tous les yeux se fixerent sur Amasis, qui dès ce moment fut regardé comme le vengeur de la nation. *Apriès* abandonné de ses favoris, se jetta dans les bras de l'étranger. Trente mille Cariens & Ioniens mercenaires trafiquerent de leur sang avec lui. On en vint aux mains dans les plaines de Memphis. Les étrangers combattirent avec un courage qui tenoit du désespoir; mais enfin accablés par la supériorité du nombre, & fatigués de donner la mort, ils furent dans l'impuissance de défendre leur vie, tous expirerent en combattant. *Apriès* fait prisonnier, ne leur survécut que pour être traîné au supplice par ses propres sujets. (*T—N.*)

APULSE, (*Astron.*) exprime la proximité de la lune à une étoile, soit qu'il y ait éclipse, soit que le bord de la lune ait passé seulement à quelques minutes de l'étoile. On observe les *apulses* avec soin pour déterminer les lieux de la lune, les erreurs des tables & les longitudes des lieux. On se sert, pour ces observations, d'un micrometre, avec lequel on observe les différences d'ascensions droites & de déclinaisons entre l'étoile & le bord de la lune, ou bien d'un héliometre ou micrometre objectif pour mesurer les distances entre l'étoile & le bord de la lune avant & après le moment de la plus courte distance. On calcule les *apulses* en rapportant la lune à sa place sur une figure du zodiaque, telle que celui de Senen ou de d'Heulland, & cela est suffisant pour les prédire dans les *Ephémérides* ou dans la *Connoissance des tems.* (*M. DE LA LANDE.*)

§ APUS *ou* APOUS, (*Astron.*) c'est-à-dire *pedibus carens;* quelquefois aussi par corruption *apis;* c'est le nom d'une constellation méridionale, appellée en François l'*oiseau de paradis*, *avis indica manu codiata* ou *paradisea*, c'est le nom que lui donne M. Linné. Cette constellation, dans les cartes de Bayer, a douze étoiles: il y en a un plus grand nombre dans le catalogue de M. l'abbé de la Caille. Voyez *Cœlum australe stelliferum*, & les *Mémoires de l'académie royale des Sciences de Paris de 1752*, *page 569.* La principale étoile de cette constellation est de la cinquieme grandeur; elle avoit le 31 mai 1752, $14^d\ 19'\ 54''$ d'ascension droite en tems, & $41^d\ 3'$ de déclinaison australe: ainsi elle passe au méridien à $7'$ seulement au-dessus de l'horison de l'observatoire de Paris, ce qui ne suffit pas pour qu'on puisse y observer cette étoile. (*M. DE LA LANDE.*)

APYCNI, adj. pl. (*Musiq. des anc.*) Les anciens appelloient ainsi dans les genres épais, trois des huit sons stables de leur systême ou diagramme, lesquels ne touchoient d'aucun côté les intervalles serrés; savoir, la proslanbanomene, la nete synnémenon, & la nete hyperboléon. Ils appelloient aussi *apycnos*, ou non-épais, le genre diatonique, parce que dans les tétracordes de ce genre, la somme des deux premiers intervalles étoit plus grande que le troisieme.

Voyez ÉPAIS, GENRE, SON, TÉTRACORDE; *Dict. raif. des Sciences.* (*S.*)

APYRE, adj.m. (*Chym.*) Ce nom eft employé pour défigner la propriété qu'ont certains corps de réfifter à la plus grande action du feu, fans en recevoir d'altération fenfible. On doit diftinguer les corps *apyres* d'avec ceux qu'on nomme *réfractaires;* car il fuffit, pour qu'on puiffe qualifier une fubftance de réfractaire, qu'elle réfifte à la violence du feu fans fe fondre, quoiqu'elle éprouve d'ailleurs des altérations confidérables : au lieu que le corps véritablement *apyre* ne doit éprouver, de la part du feu, ni fufion, ni aucun autre changement. Il fuit de-là, que toute fubftance *apyre* eft réfractaire mais que toute fubftance réfractaire n'eft point *apyre.* Les pierres calcaires bien pures, par exemple, font réfractaires, parce qu'elles ne fe fondent jamais feules; mais elles ne font point *apyres*, parce que l'action du feu les fait confidérablement diminuer de poids, détruit l'adhérence de leurs parties intégrantes, & change toutes leurs propriétés effentielles, en leur donnant les caracteres de la chaux vive : au contraire, le diamant bien net & bien pur eft une fubftance *apyre*, parce que l'action du feu le plus fort eft incapable, non-feulement de le fondre, mais même de lui caufer aucune autre altération fenfible, enforte qu'un diamant qui a été expofé pendant très-long-tems au feu le plus fort, fe retrouve après cela tel qu'il étoit auparavant.

Peut-être, au refte, n'y a-t-il aucun corps dans la nature qui foit effentiellement & rigoureufement *apyre:* & cela eft affez vraifemblable; mais il fuffit qu'il s'en trouve qui le foient relativement au dégré de feu, que l'art peut produire, pour qu'on foit en droit de leur donner cette qualification. (+)

A Q

AQUILIENNE (LOI), *lex Aquilia*, (*Jurifprud. criminelle.*) c'étoit une loi pénale qui avoit deux objets. Le premier d'affurer la punition & la réparation du dommage que l'on avoit caufé à un particulier, foit en bleffant, foit en tuant, foit en lui enlevant fes efclaves ou fon bétail; le fecond d'affurer de même la réparation & la punition du tort que pouvoit avoir occafionné à un citoyen le fait de l'efclave ou du bétail appartenant à un autre. Elle fut dénommée *Aquilienne*, parce qu'elle obtint la fanction du peuple Romain fur la propofition qu'en fit L. Aquilius, l'un de fes tribuns, qui rempliffoit cette charge en l'année 572 de la fondation de Rome. *V.* Pighius, *tome II.* de fes *Annales Romaines;* Terraffon, *Hiftoire de la Jurifprudence Romaine*, &c.

Sur le premier chef, la loi ne prononçoit que des dédommagemens. A l'égard du fecond, elle vouloit qu'outre le dédommagement, on livrât à l'offenfé l'efclave ou l'animal qui avoit caufé le dommage.

Parmi nous & chez tous les peuples de l'Europe, cette *loi Aquilienne* ne produit plus qu'une action civile en dommages & intérêts.

Qu'on nous permette de confidérer ici rapidement quelle eft la maniere dont la juftice a cru devoir procéder dans les différens tems contre les animaux qui avoient caufé quelque dommage. C'eft une chofe digne d'être obfervée par le philofophe, & de tenir fa place dans l'hiftoire de l'efprit humain.

Le *chapitre XXI. du Lévitique*, veut que tout animal qui aura tué un homme, foit lapidé & mis à mort.

En Crete, Minos avoit ordonné que fi un pourceau faifoit quelque dégât dans un champ de blé, on lui arrachât toutes les dents.

Solon, le fage Solon, fur la plainte d'un particulier qui avoit été mordu par un chien, fit charger l'animal de chaînes, & le fit livrer en cet état à l'offenfé.

Démocrite, quoique philofophe, vouloit qu'on punît de mort tout animal qui auroit fait un tort quelconque.

Les loix de Dracon alloient plus loin que les premieres loix. Non-feulement elles dévouoient à la peine & au trépas, les animaux dont la griffe ou la dent avoient tué ou bleffé un particulier, elles envoyoient encore au fupplice les êtres même inanimés & infenfibles qui avoient occafionné de femblables accidens. Meurfius, dans fon excellent *abrégé des loix Athéniennes, liv. I. chap. 17*, cite plufieurs exemples de condamnations prononcées contre des arbres, des pierres, des ftatues, dont la chûte avoit écrafé ou bleffé des citoyens. L'exécution fe faifoit avec appareil. Pauffanias parle d'une ftatue qui fut précipitée juridiquement dans la mer, pour être tombée de fon piedeftal, fur un particulier qui en avoit été bleffé.

Nos peres adopterent à leur tour, cette jurifprudence du prytanée. Il feroit facile d'en rapporter beaucoup de preuves & beaucoup d'exemples. Nous nous bornerons à en citer deux. Guipape, jurifconfulte inftruit, confeiller, & enfuite préfident au confeil fouverain de Dauphiné, lequel a écrit vers l'année 1440, fe fait à lui-même cette demande, *queft. 238.* Si un animal commet un délit, comme font quelquefois les pourceaux qui mangent des enfans, faut-il le punir de mort? Il n'héfite pas à répondre affirmativement, & à dire qu'on le jugeroit de la forte en Dauphiné, fi le cas s'y préfentoit. Il confirme fon opinion par un fait dont il avoit été temoin; il affure que traverfant la Bourgogne, pour fe rendre à Châlons-fur-Marne où étoit alors le roi, il vit un pourceau fufpendu aux fourches patibulaires, pour avoir tué un enfant.

Dans les archives du college de Befançon, exifte un titre qui prouve que la jurifprudence des Comtois étoit la même que celle des Dauphinois & des Bourguignons. C'eft une fentence que rendit fur un conflit de jurifdiction, *Guillaume le bâtard de Poitiers, chevalier, baillif du comté de Bourgogne.* Il ordonne qu'un pourceau atteint & convaincu d'avoir *tué & meurtri un enfant*, fera conduit jufqu'en un tel endroit par les officiers de l'abbeffe de Beaume, & que là, il fera remis au prévôt de Montbafon *pour exécuter ledit porc aux fourches dudit lieu*, &c.

Ces loix étoient fondées fur la néceffité de veiller à la confervation des hommes. On vouloit engager les maîtres à veiller fur les bêtes qui pouvoit nuire, & on les rendoit refponfables du dégât. Leur négligence étoit punie par la perte d'un animal utile. C'étoit le maître qui étoit puni plutôt que l'animal; mais comme les inftitutions les plus fenfées s'alterent aifément, on s'imagina peu-à-peu que la punition tomboit fur l'animal plutôt que fur le maître : on transforma leur mort en un fupplice proprement dit; & ce fut le comble du ridicule, lorfqu'on voulut traiter l'animal malfaiteur comme l'homme coupable. (*AA.*)

AQUILONIE, (*Géogr.*) ancienne ville d'Italie, fur le fleuve Aufide dans le territoire des Hirpins, aux confins de l'Apulie. On croit que c'eft aujourd'hui Cedongna, petite ville épifcopale de la province ultérieure, au royaume de Naples. (*C. A.*)

A R

* § ARA *ou* HARA, (*Géographie.*) ville d'Affyrie, & CHARAN *ou* HARAN felon la Vulgate,

ville de Mésopotamie, sont la même ville. *Voyez* la *Géographie sacrée* de Sanson. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARAB, (*Géogr.*) petite ville d'Asie dans l'Arabie déserte, au pays de Nagid ou Nedsched. C'est une des plus anciennes de cette contrée, & peut-être de l'Asie. (*C. A.*)

ARABAN, (*Géogr.*) petite ville d'Asie, sur le fleuve Khabur, dans le Diarbekir, au gouvernement Turc d'Urfa ou Raca. C'est une de ces villes où les peuples vagabonds de ces contrées, tels que les Kiurdes, les Turcomans & les Arabes séjournent tour à tour, & qu'ils abandonnent tous les ans pour aller arrêter les caravanes, ou vendre leurs services au premier bacha qui veut les prendre à sa solde. (*C. A.*)

ARABAT, (*Géogr.*) petite ville maritime d'Europe, dans la Tartarie-Crimée, sur la partie orientale, au sud de Bacha-Serai. Elle fut emportée d'assaut en 1771 par les Russes, sous la conduite du prince Tschibaloff. La plupart des troupes qui la défendoient furent passées au fil de l'épée, & le reste fut prisonnier de guerre. Cette ville, ainsi que toute la Crimée, est soumise maintenant à l'impératrice de Russie. *Long. 54. lat. 45.* (*C. A.*)

ARABES (*Histoire des*). Les Arabes enivrés de la noblesse de leur antiquité & de leur descendance des patriarches, réservent toute leur estime pour eux-mêmes, & tout leur mépris pour le reste des nations. Il est bien difficile de déchirer le voile qui couvre leur origine, tous les monumens historiques sont mutilés ou détruits, & l'on ne peut s'appuyer que sur des traditions qui ont conservé quelques vérités & beaucoup de mensonges. On assure sans preuve que l'Arabie, dès les temps les plus voisins du déluge, fut peuplée par trois familles différentes; la postérité de Cham s'établit sur les bords de l'Euphrate & du golfe Arabique. L'intérieur de la partie méridionale fut occupé par les fils de Jochtan, dont l'aîné donna son nom à toute la presqu'île: ses descendans furent regardés comme *Arabes* naturels, au lieu que la postérité de Cham, & les Ismaëlites qui formerent des établissemens dans l'Arabie Pétrée, quelque temps après, furent toujours désignés par le nom de *Most-Arabes* ou de *Mac-Arabes*, ce qui marquoit leur origine étrangere.

La postérité d'Ismaël devenue la plus nombreuse, & par conséquent la plus puissante, réunit ses forces pour envahir tout le domaine de l'Arabie, & les deux autres peuples furent exterminés par elle: ce massacre fut accompagné de beaucoup de prodiges sans preuves. Quoiqu'on ne puisse se dissimuler les atrocités énormes de ces siecles dont on n'exalte ordinairement l'innocence que pour mieux faire la censure du nôtre, est-il à présumer qu'il y ait eu une génération assez féroce, pour se résoudre à exterminer deux peuples dont elle vouloit envahir les possessions? C'étoit dans un tems où la terre manquoit de cultivateurs & d'habitans; où l'on pouvoit étendre ses domaines autant que ses desirs; où le superflu germoit à côté du nécessaire: il est donc plus naturel de croire que les trois nations se confondirent, & qu'assujetties par la nature du sol & du climat à un même genre de vie & aux mêmes usages, elles formerent entr'elles des alliances qui, par la succession des temps, firent disparoître les distinctions qui désignoient la différence de leur origine. Mais cette façon de concevoir est trop simple, & les *Arabes* flattés de descendre tous d'Abraham, aiment mieux calomnier leurs ancêtres & les représenter comme des conquérans barbares, que d'avouer que le sang ismaëlite a été altéré par le mélange impur du sang étranger; & en effet toutes les tribus se glorifient d'avoir également Abraham pour auteur.

Ce peuple, comme tous ceux de l'orient, étoit partagé en différentes tribus, dont chacune avoit son chef, ses usages & ses rites sacrés qui lui étoient particuliers: quoique chaque famille formât une espece d'empire domestique absolument indépendant, quoiqu'éloignés les unes des autres, sans relations d'intérêts & d'amitié, elles avoient conservé certains traits qui faisoient reconnoître que c'étoit autant de rameaux sortis de la même tige; toutes avoient le même amour de l'indépendance, & libres dans leurs déserts, elles plaignoient les nations asservies à des maîtres: cet amour de la liberté qui est la passion des ames nobles & généreuses, étoit un fanatisme national qui, leur faisant mépriser le reste des hommes, les empêchoit de participer au désordre & aux crimes dont le poison a infecté la source des mœurs publiques.

Les *Arabes* grands & bien faits entretiennent leur vigueur par des exercices pénibles, par une vie active qui les endurcit au travail & aux fatigues. La frugalité qui leur est inspirée par la stérilité du climat, semble en eux une vertu naturelle: l'eau est un breuvage qu'ils préferent à toutes les liqueurs aromatisées qui énervent les forces, & qui suspendent l'exercice de la raison; uniquement occupés des moyens de subsister & du plaisir de se reproduire, ils n'éprouvent jamais les inquiétudes de l'ambition, ni les tourmens de l'ennui; ils ne connoissent point cet essaim de maladies qui afflige les peuples abrutis par l'intempérance; ils n'ont d'autre lit que la mousse & le gazon, ni d'autre oreiller qu'une pierre, & jamais leur sommeil n'est troublé par le tumulte des passions rébelles. Ce genre de vie les conduit sans infirmité à une longue vieillesse; & quand il faut payer le dernier tribut imposé à l'humanité, ils semblent plutôt cesser d'être que mourir; ils ont des vertus & des vices qui tiennent de l'influence de leur climat: telle est cette gravité mélancolique qui les rend insensibles à tout ce qui affecte le plus délicieusement les autres hommes. Cette indifférence dédaigneuse est une suite nécessaire de la solitude où ils sont confinés; & vivans pour eux-mêmes, ils sont bientôt sans sensibilité pour les autres. On les taxe de s'abandonner avec trop de facilité aux secousses d'une humeur chagrine, qui est entretenue par leur tempérament sec & bilieux, & qui les dépouille de toutes les qualités qui forment l'homme social; de-là naît encore cet orgueil insultant qui se contemple soi-même, & qui craint d'abaisser ses yeux sur les autres. Ces vices, sans être inhérens au caractere, se contractent nécessairement dans la vie solitaire où l'on peut conserver la solidité de l'amitié, sans en avoir les dehors affectueux. En général, ce n'est point dans le silence des déserts qu'il faut aller chercher ces hommes compatissans, pleins d'indulgence pour les foiblesses de leurs semblables, & réservant toute leur sévérité pour eux-mêmes: c'est plutôt dans la retraite que l'amour-propre, pour consoler le misantrope, va lui exagérer son mérite & les imperfections des autres. Il est un reproche plus grave qu'on fait aux *Arabes*, & dont il est difficile de les justifier, c'est un fond de cruauté qui leur fait répandre sans fruit & sans remords le sang humain. Leurs propres historiens nous ont transmis des atrocités qui déposent que ce peuple féroce se proposoit moins de conquérir le monde, que de le détruire; mais comme ils ont des vertus qui semblent incompatibles avec leurs vices, développons les ressorts qui produisent des effets si opposés. Pour juger une nation, il faut partir d'après le principe qui la fait agir. Un seul préjugé d'éducation suffit pour la rendre vertueuse ou féroce. Les *Arabes*

descendus d'Ismaël regardoient le domaine de la terre comme leur héritage ; leur patriarche chassé de la maison paternelle eut pour partage les plaines & les déserts ; ses descendans qui le représentent s'arrogent le même privilege : ainsi l'enlevement d'une caravanne n'est point un larcin qui puisse exciter leurs remords ; ils le regardent comme la récompense de leur courage, & comme la restitution d'un bien usurpé sur eux ; leurs erreurs sur le droit de la guerre les ont encore précipités dans un déluge de crimes. La plupart des pays qu'ils ont subjugués ont été privés de la moitié de leurs habitans. L'exemple de Amalécites exterminés par le peuple Hébreu, leur avoit peut-être donné de fausses idées sur les égards qu'on doit aux vaincus. Effrayés du destin de leurs voisins, ils se persuaderent que tout ennemi étoit exterminateur : ils se crurent donc autorisés par la loi naturelle à massacrer des hommes qui les auroient exterminés s'ils avoient remporté la victoire sur eux. Ces excès que l'expérience auroit dû leur apprendre à réprimer, furent encore autorisés par la religion Musulmane qui, au lieu d'adoucir les mœurs, leur communiqua plus de férocité. Les premiers Musulmans se regardant comme les exécuteurs des vengeances anticipées du ciel, croyoient avoir droit d'égorger ceux dont Dieu avoit prononcé la condamnation : ces missionnaires guerriers étoient intolérans par principe, & inspiroient à leurs disciples l'ambition d'être les vengeurs de ce qu'ils appelloient la cause de la religion. J'avoue que pour adopter des préjugés si barbares, il faut avoir un penchant décidé à la cruauté ; mais on peut leur assigner une autre cause. L'attachement des *Arabes* pour leurs usages & leurs opinions, le mépris de la mort qu'ils contemploient avec une froide intrépidité, leur vie isolée qui les éloignoit des hommes, étoient autant de causes qui pouvoient les rendre barbares. Celui qui méprise la vie est inaccessible à la pitié, & il n'y a point d'ennemi plus redoutable que celui qui sait mourir.

Si les *Arabes* ont surpassé les autres nations en férocité, ils ont aussi donné des exemples de bienfaisance qui ont eu peu d'imitateurs. Nobles & fiers dans leurs sentimens, ils ont fait consister la félicité dans la distribution des bienfaits, & le malheur dans l'humiliante nécessité d'en recevoir. Peres tendres, enfans respectueux, ils écoutent avec une délicieuse émotion la voix de la nature qui sans cesse parle à leur cœur. On a fait de tous tems l'éloge de leur fidélité à tenir leurs engagemens ; celui qui viole la sainteté du serment, est condamné à vieillir dans l'ignominie : c'est avec leur sang qu'ils scellent leurs alliances, pour leur imprimer un caractere plus sacré ; les droits de l'amitié sont inviolables. Deux amis contractent des obligations réciproques dont ils ne peuvent se dispenser sans être traités de profanateurs. Les *Arabes* bienfaisans envers tous les hommes, ont étendu leur générosité jusques sur les animaux qui ont vieilli à leur service : ils leur accordent le privilege de paître dans les plus gras pâturages, sans en exiger aucun travail. Quelques dévots insensés considérant les bêtes féroces comme l'ouvrage de la divinité, leur envoient des subsistances sur le sommet des montagnes. Quand on voit ce peuple réunir les vertus & les vices qui semblent les plus incompatibles, on est presque tenté de croire qu'il a deux natures ; mais c'est par cette opposition qu'il ressemble au reste des hommes, qui sont un assemblage de grandeur & de foiblesse, & dont le caractere du matin est démenti par celui du soir. Ce peuple qui, dans la chaleur de la mêlée, ne respire que le sang, qui, dans une ville prise d'assaut, égorge sans pitié des femmes, des enfans & des vieillards, se dépouille de la férocité du lion, & n'a plus que la douceur de l'agneau lorsque l'ivresse du carnage est dissipée ; on le voit dans le désert & les routes enlever les dépouilles du voyageur ; & un instant après, il exerce la plus généreuse hospitalité envers l'étranger qui se réfugie dans sa tente & qui se confie à sa foi. Dans chaque canton habité on allume des feux pendant la nuit, qu'on nomme les feux de l'hospitalité, pour appeller les voyageurs qui s'égarent dans leur route, ou qui ont besoin de se délasser de leurs fatigues ; & après les avoir bien régalés, on les reconduit au son des instrumens & on les comble de présens ; mais ce qui décele en eux un fond d'humanité, est leur indulgence pour les foiblesses & la modération dont ils usent envers les hommes convaincus de crimes : ils rougiroient de faire usage de ces tortures barbares, adoptées pour découvrir la vérité, & qui souvent arrachent de la bouche de l'innocent, l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis ; ils ne dressent point ces échaffauds, ils n'allument point ces bûchers où la loi, sous prétexte de prévenir la tentation, ne proportionne pas toujours la peine au délit : ils se font un scrupule d'infliger la même peine au foible qui n'a fait qu'une chûte ; & au scélérat qui a vieilli dans l'habitude du crime. La loi du talion regle leurs jugemens, & le mépris public est le supplice que redoute le peuple à qui il reste des mœurs.

Les Scenetis, dont les descendans sont connus aujourd'hui sous le nom de *Bedouins*, habitent les déserts & menent la vie nomade comme leurs ancêtres. La stérilité de leur sol a perpétué chez eux le goût du brigandage ; ils font des incursions sur les frontieres de Syrie, de l'Egypte, & se répandent quelquefois jusques sur les côtes d'Afrique. Ils n'ont point de demeures fixes. Ils s'arrêtent dans les lieux où ils trouvent des eaux & des pâturages ; ils se nourrissent de la chair de cheval, de chameau ou de fruit : dès qu'ils ont épuisé les productions d'un canton, ils recommencent leur course vagabonde jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un territoire où ils puissent jouir d'une nouvelle abondance. Ils marchent à la guerre sous les ordres d'un émir ou d'un chérif, dont l'autorité est à-peu-près la même que celle des gouverneurs établis dans les provinces par les successeurs de Mahomet. Ce chef, toujours tiré de la famille la plus noble, n'est obéi qu'autant qu'il est secondé par la fortune dans ses expéditions militaires. Dans le calme de la paix ce ne sont plus que des magistrats qui président aux assemblées publiques, & quoiqu'on leur jure une obéissance sans replique, ils sont obligés de rendre compte de leur conduite au peuple qui souvent les dégrade pour les punir de l'abus de leur pouvoir. Ce peuple prompt à s'allarmer pour son indépendance & qui autrefois auroit blanchi d'écume le mord qui l'eût reprimé, n'est plus embrasé de l'ancien fanatisme républicain. Les émirs devenus plus puissans les ont façonnés à l'obéissance, & la constitution nouvelle de l'Arabie a favorisé les desseins de ces chefs ambitieux. Les caravanes mieux escortées ont imposé aux tribus la nécessité de réunir leurs forces pour agir avec plus de succès, & à mesure que les sociétés sont devenues plus nombreuses, chacune a été obligée de faire le sacrifice d'une portion de son indépendance au maintien de l'ordre social ; & l'horreur qu'inspiroit le tumulte des villes a été remplacée par l'amour des commodités qu'elles procurent. Des besoins multipliés ont allumé de nouvelles passions qui ne peuvent être satisfaites qu'en se faisant acheter par des chefs, seuls assez riches pour les payer ; ils n'ont conservé que le goût du brigandage & l'horreur & le mépris de l'agriculture. Les *Arabes*, habitans des villes & des bourgades, ont à-peu-près la même forme de gouvernement que les Bedouins. Ils ont, comme

eux, des chefs qui, magiſtrats & guerriers, préſident à la police intérieure; quoique leurs mœurs aient eſſuyé le plus d'altération, ils ont conſervé certains traits de famille qui rappellent leur origine. Les villes modernes, beaucoup plus conſidérables que les anciennes, qui n'étoient qu'un aſſemblage informe de tentes & de chariots, ſont habitées par des commercans & des cultivateurs. Pluſieurs ports ſont ouverts aux nations, c'eſt ſur-tout à Moka, ſituée ſur la mer Rouge, que les Européens vont chercher le café qu'ils changent contre leur or & leurs vices. Les *Arabes* ſéduits par leur exemple contagieux, ont ſenti naître en eux la cupidité. Ils ont abandonné leurs déſerts ſauvages & ſe ſont répandus dans les échelles du levant, où l'or qu'ils accumulent par le commerce ne ſert qu'à leur apprendre à rougir de leur antique ſimplicité; & devenus plus riches & moins heureux, ils affoibliſſent chaque jour le ſentiment généreux de cette liberté précieuſe dont toutes les richeſſes du monde ne peuvent dédommager.

Le flambeau des ſciences & des arts éclaira l'Arabie avant d'avoir jetté la moindre lueur ſur les autres nations; & c'eſt ce qui prouve ſon titre d'aîneſſe ſur la terre. Les ſciences utiles y précéderent les arts d'agrément. Les *Arabes* furent les premiers qui prirent leur eſſor vers le ciel pour y contempler les aſtres. Un peuple nomade placé ſous un ciel pur & ſans nuages, uniquement occupé à paître ſes troupeaux dans des plaines découvertes ou ſur le ſommet des montagnes, dut acquérir de promptes connoiſſances des planetes & des étoiles; & ce qui prouve qu'ils ont été les premiers aſtronomes, c'eſt que les noms qui déſignent ces corps céleſtes ſont tous tirés des différentes eſpeces d'animaux connus dans cette région. Il eſt vrai que ce peuple obſervateur n'étendit pas fort loin ſes connoiſſances. Solitaires & réduits à ſe contempler eux-mêmes, ſans relation avec les étrangers, ils ne pouvoient emprunter d'eux leurs découvertes & même leurs opinions dont le choc eût produit des étincelles de lumiere. Leurs obſervations qui n'étoient point appuyées par le calcul, ſe bornerent à leur apprendre les variations de l'air, au lever & au coucher de certaines étoiles, à former des aſtrologues & des magiciens qui en impoſerent à la crédulité.

Le pays des arts & des ſciences eſt ſouvent infeſté de charlatans qui obſcurciſſent leur ſplendeur. On voyoit en Arabie de prétendus ſçavans qui ſe vantoient d'entendre le langage des oiſeaux. Ils préféroient leur converſation à celle de leurs ſemblables. Ils prenoient un grand plaiſir à découvrir leurs ſecrets & leurs petites intrigues. Une ſcience auſſi extraordinaire ne pouvoit être que bien accueillie chez un peuple amateur du merveilleux. D'autres prophanant le titre de prophete ſe retiroient dans les antres & les déſerts, où, après des jeûnes auſteres & des macérations douloureuſes pour plaire à la divinité, ils étoient gratifiés de viſions qu'ils venoient annoncer à la multitude qui n'avoit garde de reconnoître un fripon dans un homme pâle & décharné & ſouvent couvert de plaies & d'ulceres qu'on regardoit comme autant de caracteres de ſainteté. Ce fut encore dans cette partie de l'Arabie, qui confine à l'Egypte, qu'on vit éclore cet eſſaim d'aventuriers qui, errant ſans patrie ſur le globe, ſous le nom de diſeurs de bonne aventure, font payer leurs menſonges au peuple imbécille; c'étoit avec des fleches, des baguettes divinatoires, des phyltres, des amulettes, que ces impoſteurs, en prononçant des paroles myſtérieuſes, faiſoient leurs opérations magiques.

La médecine languit dans une longue enfance en Arabie; ceux qui l'exerçoient n'avoient que leurs expériences & le ſecours des traditions. Les mêmes ſymptômes leur paroiſſoient demander les mêmes remedes, ils ignoroient le méchaniſme du corps, & ils ne faiſoient aucune diſtinction des tempéramens. Mais les aromates & les plantes ſalubres dont le pays abonde, la ſobriété & la vie active des habitans ſuppléoient à l'ignorance des médecins, dont la plupart employoient des paroles magiques pour guérir leurs malades. Il eſt vrai qu'à la renaiſſance de la médecine ce furent les *Arabes* qui furent les premiers maîtres dans l'art de guérir. Ils eurent des diſciples chez toutes les nations. Les rois & les grands affligés de maladies, leur donnerent leur confiance, qui fut juſtifiée par quelques ſuccès.

Les *Arabes*, fiers de la nobleſſe de leur origine, ont toujours fait une étude ſérieuſe de leur généalogie; & comme leurs ancêtres ne ſçavoient ni lire ni écrire, ils n'ont pu leur tranſmettre de titre qui conſtatent leur deſcendance, & par la même raiſon il eſt impoſſible de les convaincre d'erreur. Il eſt vrai que depuis environ trente-ſix ſiecles les filiations ſont dépoſées dans les archives publiques. Cet uſage, religieuſement obſervé, fut introduit par Adnan, qui fut un des ancêtres de Mahomet. Au reſte, un peuple auſſi peu nombreux, qui n'a point contracté d'alliance étrangere, qui n'a jamais eſſuyé de révolutions, qui, dans ſon loiſir ſolitaire, eſt toujours occupé des intérêts de ſa vanité, a pu facilement conſerver le ſouvenir de ſes ancêtres & la ſuite de ſes générations.

Les arts méchaniques ne durent pas beaucoup ſe perfectionner chez un peuple qui éprouvoit peu de beſoins. Comme leurs productions ont moins d'éclat que d'utilité, c'eſt plutôt dans les villes qu'au milieu des déſerts qu'on les voit éclore, parce que le beſoin eſt créateur de l'induſtrie. Les *Arabes* uniquement occupés à faire la guerre aux hommes & aux animaux n'excellerent qu'à fabriquer des cimeteres, des arcs & des dards. Leurs toiles de coton ne furent jamais fort eſtimées.

Les ſciences graves & ſérieuſes qui s'appuient du ſecours des calculs, qui demandent une méditation profonde pour lier le principe avec les conſéquences, ne peuvent prendre de grands accroiſſemens chez une nation dominée par une imagination toujours embraſée & qui ne s'éteint que quand on veut régler ſa marche avec le compas géométrique. Ces ſciences, bannies des climats voiſins du tropique, ont été remplacées par les arts d'agrément qui n'aiment que ces déſordres & ces écarts qui étonnent l'eſprit & maîtriſent les cœurs. C'eſt-là qu'on découvre le berceau de la poéſie & de l'éloquence, qui étant à peine écloſes, y ſont parvenues à une prompte maturité. Les *Arabes*, en ſortant des mains de la nature, ſont tous poëtes & orateurs. Une langue harmonieuſe & féconde qui admet des figures audacieuſes, favoriſe leurs penchans fortunés. Les maximes qui aſſurent & embelliſſent la ſociété ne s'y montrent que parées des graces de la poëſie, & la morale ſe dépouillant ainſi de ſes rides & de ſon auſtérité, s'inſinue plus aiſément dans les cœurs. L'émulation multiplie les productions du génie: les pieces ſont récitées dans les aſſemblées publiques, & l'on décerne des honneurs & des récompenſes à l'auteur qui a le mieux réuſſi. Les femmes, revêtues de leur robe nuptiale, chantent la gloire du vainqueur dont les louanges ſont encore célébrées par ſes rivaux, & les pieces couronnées ſont dépoſées dans les archives de la nation. Les orateurs étoient honorés des mêmes diſtinctions. Leur éloquence étoit une proſe harmonieuſe & cadencée, faite pour leurs oreilles & accommodée au génie de leur langue & à la trempe de leur caractere; mais elle ne peut ſervir de modele aux étrangers. Toutes ces pieces enfantées par

l'imagination n'ont aucune chaîne dans les raisonnemens, ce sont des sentences sans liaison qui se succedent & se choquent avec bruit, des transitions subites & inattendues, des éclairs qui éblouissent plutôt qu'ils n'éclairent; enfin l'imagination bondissante & vagabonde, se promene d'objets en objets, & n'en laisse entrevoir que la superficie.

Ce fut encore dans l'Arabie que l'apologue prit naissance : cette maniere d'instruire a, dans tous les tems, été en usage chez les peuples de l'Orient qui aiment à envelopper d'un voile mystérieux les choses les plus communes pour en relever la dignité. Les *Arabes* sur-tout ont fait briller leur subtilité à deviner des énigmes. Ils se glorifient d'avoir produit Lockan, dont les traits sont trop ressemblans à ceux d'Esope, pour ne pas reconnoître l'identité. Ce célébre fabuliste à servi de modele à tous ceux qui l'ont suivi. Ainsi ce peuple, aidé de son seul génie, a puisé, dans son propre fonds, les richesses que les autres ont empruntées réciproquement de leurs voisins.

L'éducation de la jeunesse n'est point confiée à des instituteurs mercénaires qui se chargent sans pudeur d'enseigner ce qu'ils ignorent & ce que leurs éleves doivent oublier dans un âge plus avancé, pour n'être point confondus dans la classe abjecte des hommes vulgaires. Chaque pere de famille chez les *Arabes* en regle la police, & à son défaut c'est à celui qui a le privilege de l'âge & le plus de sagesse, qu'est confié l'emploi glorieux de former les mœurs des enfans. Ce n'est point par des maximes surannées & parasites qu'il les instruit; au lieu de tous ces apophtegmes rebutans, il n'oppose que ses exemples pour rectifier leurs penchans; & comme il est intéressé à perpétuer la gloire de sa famille, il se montre toujours pur & réservé, pour ne point étouffer en eux le germe héréditaire des vertus. Les *Arabes* subjugués par l'exemple, font pendant toute leur vie ce que faisoient leurs peres.

La langue Arabe, qui est la langue sçavante des Musulmans, est une de celles qui disputent l'honneur de la maternité. Ses titres, sans être décisifs, établissent sa haute antiquité. Le pays où elle est en usage eut des habitans dans les siecles les plus reculés, de nouvelles colonies n'y sont point venu chercher des établissemens; il ne subit jamais de domination étrangere, & s'il eut à lutter contre des invasions, ce furent des torrens passagers qui se dissiperent. Ainsi le langage n'eut point à essuyer ces altérations qu'occasionne le mêlange de différens peuples. Sa fécondité & son harmonie n'ont pu être que l'ouvrage tardif du temps. Riche jusqu'à la profusion, elle offre souvent le choix de cinq cens mots pour exprimer une seule & même chose. Ses tropes hardis, ses métaphores fécondes qui présentent leurs objets avec leurs images, multiplient encore son abondance : or comme elle se montroit avec la même parure & la même magnificence dans les siecles où le reste des nations étoit plongé dans la plus épaisse barbarie, on ne peut lui contester une origine assez ancienne pour légitimer ses prétentions au titre d'aînesse. Cette langue est composée de différens dialectes dont le plus estimé est celui des Koreishites, parce que c'étoit celui que parloit le prophete législateur. Les autres sont tombés dans une espece de mépris. Les premiers caracteres ne sont plus d'usage; Morabe, du temps de Mahomet, leur en substitua de nouveaux qui sont appellés encore aujourd'hui les enfans de Morabes. Ce fut avec ces caracteres que le Koran fut écrit pour la premiere fois. Quoique moins imparfaits que les anciens, ils étoient encore informes & grossiers : on leur en substitua de plus nets & de plus réguliers qui furent perfectionnés dans la suite par le secrétaire du dernier calife Abbasside; & ce sont ceux qui sont en usage au jourd'hui.

Les *Arabes* avoient des usages qu'ils tenoient de leurs peres, & qui leur étoient communs avec la plupart des peuples de l'Orient qui n'avoient aucune relation avec eux; ce qui semble démontrer que ces usages s'étoient établis par le besoin du climat. La circoncision douloureuse qu'ils tenoient d'Ismaël, a été retenue par la persuasion qu'elle arrêtoit les ravages de certaines maladies dont la source est peut-être heureusement tarie. La distinction des viandes permises & prohibées étoit une leçon donnée par l'expérience qui avoit appris que les alimens qui influent sur le physique, avoient également une influence secrete sur le moral : ainsi une sage police étoit autorisée à interdire la chair de porc & des autres animaux immondes qui pouvoit également altérer la santé & les mœurs. Les ablutions n'ont rien de bisarre que les cérémonies prescrites pour en assurer l'efficacité. Les Arabes ne connoissoient point l'usage du linge & de la toile; la poussiere du désert enlevée par le vent s'attache à leur corps & les rend sales & dégoûtans. La chaleur du climat, les tempéramens secs & brûlés, les maladies de la peau, dont la lepre étoit la plus hideuse, trouvoient dans les lotions un remede facile & peu dispendieux, & par conséquent convenable à un peuple indigent : cette institution politique & religieuse n'a rien de pénible, & si la religion ne l'eût pas prescrite, les Arabes feroient par plaisir ce qu'ils font par devoir.

La polygamie, autorisée par l'exemple des patriarches, s'est perpétuée dans l'Arabie, quoique ce ne soit point un privilege dans un pays où le divorce est permis, sans alléguer d'autres motifs que ses dégoûts. Plusieurs cantons dérogeoient à l'usage le plus universel; les Troglodites possédoient leurs femmes en commun, & chez les Sarrasins le mariage n'étoit qu'une union passagere, formée par un besoin réciproque. Les *Arabes* attachoient un grand honneur à la fécondité; & comme ils se croyoient formés d'une argille plus pure que le reste des hommes, ils étoient persuadés que leur espece ne pouvoit être trop multipliée : errans & solitaires dans leurs déserts, ils croient que la triste uniformité de vivre avec le même objet, les plongeroit dans un assoupissement perpétuel, au lieu qu'une famille plus nombreuse diversifie leurs occupations & leurs plaisirs : tout, jusqu'aux jalousies domestiques, les réveille & les fait sortir de la langueur. Les femmes réduites à l'indigence par un partage inégal, supportent sans murmure le joug qui leur est imposé; leur vie laborieuse, les détails domestiques dont elles sont surchargées, écartent les tentations qui sont presque toujours victorieuses dans les assauts qu'elles livrent à la paresse & à l'inutilité. La discipline à laquelle on les assujettit depuis l'introduction du mahométisme, est bien plus austere que celle des premiers temps; elles accompagnoient autrefois leurs maris à la guerre, elles présidoient aux fêtes, & jamais cette liberté ne dégénéroit en licence; la chasteté étoit une vertu nationale, & la crainte de perdre un cœur dont elles n'avoient que le partage, les précautionnoit contre une chûte dont le scandale les auroit réduites à une indigence absolue.

Les *Arabes* naturellement guerriers n'attendirent que les circonstances pour être conquérans; longtemps pacifiques & obscurs, ils ne prirent les armes que par l'avidité du butin, & jamais pour étendre leurs limites : ils méprisoient trop les hommes pour desirer de les avoir pour sujets. Ils marchoient sans ordre & sans discipline; mais accoutumés à combattre les bêtes féroces, ils portoient le courage jusqu'à la férocité. Quelques hordes plus sauvages

que les autres, vendoient leur ſang & leurs ſervices à des rois aſſez riches pour les payer, & c'étoit moins par un ſentiment de gloire, que par l'eſpoir du butin, qu'ils renonçoient à la douceur de leurs ſolitudes. Les Romains & les Perſes avoient dans leurs armées un corps de Sarraſins, qui ſouvent fixa le ſort des combats; quoique ſatisfaits de leur indépendance, ils ſe fiſſent un ſcrupule d'attenter à la liberté de leurs voiſins, ils donnerent à l'Égypte des rois qui ſont connus ſous le nom de paſteurs: leur plus grande gloire fut de n'avoir jamais ſubi de domination étrangere. Seſoſtris, dont les exploits pouvoient bien n'être que fabuleux, ne ſe rendit maître que de quelques villes maritimes qu'il fut obligé d'abandonner. Les Perſes, protecteurs de quelques tribus, ne leur donnerent jamais la loi, & on ne trouve point l'Arabie dans aucun dénombrement de leurs provinces. Les Spartiates accoutumés à vaincre y firent une invaſion, & ſe repentirent de leur témérité. Les préparatifs que fit Alexandre à ſon retour des Indes, prouvent qu'il regardoit cette conquête comme digne de tout ſon courage: la mort l'arrêta au milieu de ce projet, & l'on ne peut décider quel en auroit été le ſuccès. Les ſucceſſeurs de ce héros qui en tenterent l'exécution, n'éprouverent que des défaites. La réponſe des *Arabes* à Démétrius fait connoître leur mâle fermeté & leur indifférence pour la gloire des armes. « Roi Démétrius, lui dirent-ils, quelles ſont tes prétentions? qu'exiges-tu de nous? quel motif t'engage à troubler le ſilence de nos déſerts, où la nature marâtre n'offre à ſes enfans que des moyens pénibles de ſubſiſter. Nos plaines arides & ſablonneuſes n'ont d'attraits pour nous que par la liberté dont nous y jouiſſons, & que tu veux nous ravir. C'eſt cet amour de l'indépendance naturelle qui nous rend ſupportables des maux inconnus aux autres habitans de la terre. Ces rochers ſont trop durs pour être briſés par ton ſceptre. Tu voudrois nous ſoumettre à ton joug, commence par ſubjuguer nos ſentimens; change notre maniere de vivre, & ſonge auparavant aux moyens de ſubſiſter dans un pays qui n'a que du ſable, des rochers & des métaux; crois-nous, laiſſe vivre en paix des peuples dont tu n'as aucun ſujet de te plaindre, & qui ne veulent avoir rien à démêler avec toi: voici des préſens que nous t'apportons, puiſſent-ils t'engager à ne voir dans les Nabathéens que tes amis. »

Les Romains pénétrerent dans l'Arabie, & n'en furent jamais les conquérans. Quelques tribus vaincues par Lucullus rendirent hommage à la majeſté du peuple romain. Arétas, prince d'une contrée, fut forcé de recevoir garniſon dans Petra; Craſſus ambitieux d'en faire la conquête y entra avec une nombreuſe armée qui périt dans les deſerts de ſoif & de miſere: Elius-Gallus répara la honte de ce déſaſtre. C'eſt le général romain qui a pénétré le plus avant dans ces immenſes déſerts; il eut d'abord les plus brillans ſuccès, mais les chaleurs meurtrieres lui enleverent ſes meilleurs ſoldats, & il fut contraint de ſe retirer en Égypte avec les débris de ſon armée, dont les flatteurs d'Auguſte célébrerent les victoires ſtériles. Caïus, ſon petit fils, reconnoiſſant l'impoſſibilité de ſubjuguer un peuple qui n'eſtimoit la vie qu'autant qu'il pouvoit vivre libre, porta le fer & la flamme dans leurs villes, d'où ils faiſoient des incurſions ſur les terres de l'empire, & il crut en avoir fait aſſez pour ſa gloire, que de leur avoir ôté les moyens de nuire: depuis ce temps, juſqu'au regne de Trajan, on ne voit aucun démêlé entre ces deux peuples. Cet empereur fit le ſiege de la capitale des Hagaréniens qu'il eut la honte de lever; ſes ſucceſſeurs payerent un ſubſide aux Sarraſins qui ſervoient dans leurs armées; mais Julien qui les regardoit comme ſes ſujets, & non comme ſes alliés, trouva que ce traité aviliſſoit la majeſté de l'empire, & il refuſa de payer un tribut qu'on qualifioit du nom de ſubſide; les barbares ſe plaignirent de cette infraction, mais ce prince qui ſavoit combattre comme il ſavoit gouverner, leur répondit avec fierté: Je n'uſe que du fer, & je ne connois pas l'or. Ces peuples belliqueux marcherent quelque temps après au ſecours de Conſtantinople, dont ils furent les libérateurs. Ce fut ſous le regne de Théodoſe qu'ils commencerent à faire la guerre en leur nom, & après avoir ſoutenu l'empire chanchelant, ils en furent la terreur. Les *Arabes*, juſqu'alors partagés en tribus, ſe réuniſſent & deviennent conquérans. Il falloit que le germe de cette valeur barbare fût renfermé dans leur cœur, & que leur vie dure les eût préparés à devenir intrépides ſoldats. Leurs déſerts étoient une barriere qui les mettoit à l'abri des incurſions étrangeres; on ne pouvoit y pénétrer ſans s'expoſer à périr par la diſette des eaux, & les puits qui pouvoient en fournir, n'étoient connus que des habitans qui n'en révéloient jamais le ſecret; leurs villes n'étoient que des magaſins où ils renfermoient le fruit de leurs brigandages; elles n'étoient formées que d'un aſſemblage de cabanes qu'ils abandonnoient aux approches de leurs ennemis; leurs citadelles étoient l'ouvrage de la nature: c'étoit des rochers eſcarpés d'où ils défioient les armées les plus nombreuſes, qui, comme eux, n'avoient à redouter que la famine & la diſette d'eau. Comme ils ignoroient l'art des fortifications, ils étoient peu verſés dans l'attaque des places; ainſi leurs guerres offenſives n'étoient que des incurſions paſſageres; les citadelles que leurs ennemis élevoient ſur les frontieres, réprimoient leur brigandages. Ils avoient coutume de remercier le ciel de ce qu'il leur avoit donné des épées au lieu de remparts; leur éducation étoit toute guerriere; ils exerçoient leur enfance à ſe ſervir de l'arc & de l'épée, & à dompter leurs chevaux; une excellente épée étoit un monument domeſtique qu'un pere laiſſoit à ſes enfans pour les faire ſouvenir du courage de leurs ancêtres. Prodigues de leur ſang, ils ne devoient pas être avares de celui des autres. Ils ne combattoient qu'à la clarté du jour, parce que le courage s'enflamme quand il a des témoins de ſes efforts, & ils croyoient que les ténebres favoriſoient la lâcheté; il n'eſt donc pas étonnant qu'un peuple né avec des penchans ſi nobles, ait enfanté tant de prodiges de valeur, quand il a ſuccombé à l'ambition des conquêtes.

Les Arabes conſerverent long-temps l'idée de l'unité d'un Dieu créateur, qui leur avoit été revélée par leurs patriarches; il paroît même que cette vérité, quoique défigurée, ne fut jamais entiérement effacée de tous les eſprits. Comme les tribus étoient indépendantes, chacune avoit ſon culte, ſes idoles & ſes rites ſacrés; mais malgré cette diverſité d'opinions, toutes ſe réuniſſoient dans la pratique de la circonciſion & des ablutions, dont le beſoin du climat leur faiſoit ſentir la néceſſité; la difficulté de concevoir un Dieu intellectuel, chargé ſeul de la police du monde, leur fit imaginer des agens ſubordonnés, & d'après cette ſuppoſition, ils tomberent dans toutes les extravagances du polithéiſme; ce n'étoit pas qu'il niaſſent l'exiſtence d'un être ſuprême, leur idolâtrie conſiſtoit à lui aſſocier des divinités inférieures qui partagerent leurs adorations. Ce fut l'aſtronomie qui donna naiſſance aux premieres erreurs religieuſes; les Arabes dans le loiſir de leur ſolitude, jetterent les yeux vers les corps céleſtes; frappés de la régularité de leurs mouvemens, ils ſe perſuaderent bientôt que

que les aſtres étoient animés ; ils ſe fortifierent dans cette premiere erreur en conſidérant l'influence qu'ils ont ſur les corps terreſtres ; d'autant plus que c'eſt par leur éloignement ou leur voiſinage, leur abſence ou leur apparition, que l'on diſtingue les ſaiſons, & qu'on regle le temps des ſemailles & des moiſſons; ils imaginerent bien-tôt une milice céleſte à qui ils rendirent un culte que Moyſe proſcrivit avec ſévérité : cette religion eſt d'autant plus intéreſſante à connoître, qu'elle a été la ſource de toutes les cérémonies de l'orient.

De l'adoration des aſtres ils paſſerent au culte de leurs ſimulacres, & dans leur polythéiſme outré, ils adorerent juſqu'à des pierres; l'idole Manah étoit une pierre informe à qui l'on attribuoit la vertu d'opérer des miracles; la déeſſe Alura inſpiroit à ſes adorateurs un zele féroce; la tribu des Koréishites lui ſacrifioit ſes filles. Chaque idole avoit ſon domaine particulier, l'une diſtribuoit des pluies, & on lui adreſſoit des prieres dans des temps de ſéchereſſe; une autre étoit armée du fléau des maladies qui affligent l'humanité, & elle ſeule pouvoit les guérir. Chaque famille, chaque contrée, avoit ſon génie tutélaire ou malfaiſant, qui cauſoit ſes proſpérités ou ſes déſaſtres : car les Arabes adopterent avidement la hyérarchie céleſte ; le ſyſtême de la métampſycoſe eut auſſi des partiſans en Arabie, & il eſt même étonnant qu'il n'y ait pas fait de plus grands progrès. Tout peuple dominé par ſon imagination, eſt le plus ſuſceptible de crainte & d'eſpérance; la tranſmigration des ames dans de nouveaux corps, diſſipe l'horreur naturelle de la mort ; elle ſubſtitue des peines paſſageres à une éternité de ſouffrances, & comme on a plus de ſenſibilité pour les maux que pour les biens, on meurt ſans regret, parce qu'on ſe flatte de renaître plus heureux ; les Arabes étoient tous en général prévenus en faveur des augures & du ſort; s'ils appercevoient quelqu'animal ou quelqu'oiſeau réputé ſiniſtre, ils reſtoient ſous leurs tentes, & les affaires les plus importantes ne les auroient jamais pu déterminer à ſe mettre en route. Le ſacerdoce étoit la récompenſe de la vertu, & ne donnoit aucune prééminence ſur les autres citoyens; chaque famille avoit ſon autel, ſon idole & ſon ſacrificateur, qui n'étoit point diſpenſé de prendre les armes pour la défenſe commune, ni des autres obligations impoſées au reſte des citoyens; on les choiſiſſoit parmi les vieillards, afin que dégagés de la ſervitude des ſens, ils ne donnaſſent point ces ſcenes de ſcandale qui auroient deshonoré la ſainteté de leur miniſtere; il paroît même que le ſacerdoce étoit une dignité du moment, qu'on donnoit à tout ſacrificateur employé au culte religieux, & ces prêtres éphémeres rentroient après la cérémonie, dans la claſſe ordinaire de ſimples citoyens; mais tant qu'on en étoit revêtu, il falloit donner des exemples de modération & de ſobriété. Les prêtres Sabéens, moins intempérans que les autres prêtres du paganiſme, ne ſe réſervoient rien de la victime immolée qu'ils réduiſoient en cendre, regardant comme un ſacrilege la hardieſſe de s'aſſeoir à la table des dieux, & de toucher aux mets qui leur étoient offerts. Les anciens *Arabes* n'ont jamais conçu que les pleurs & les macérations fuſſent des offrandes agréables à la divinité; ils célébroient leurs fêtes par des danſes & des concerts, & l'allégreſſe publique étoit le témoignage de leur reconnoiſſance envers le dieu qui répandoit ſur eux ſes bienfaits; il eſt vrai que chaque tribu avoit ſes uſages, & chacune imprimoit à ſes cérémonies ſon caractere gai ou chagrin : telle étoit la conſtitution civile & religieuſe de l'Arabie, lorſque Mahomet conçut & exécuta le projet d'en être le légiſlateur. *Voyez* MAHOMETISME & ALCORAN; *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. (*T—N.*)

§ ARABIE, (*Géogr.*) Cette région qui forme la plus grande preſqu'île du monde, a une étendue de preſque cinq cens lieues du midi au ſeptentrion, & environ de quatre cens lieues d'orient en occident. Les géographes en ont étendu ou reſſerré les limites, ſelon le tems où ils écrivoient; quelquefois ils ont compris ſous ce nom les contrées voiſines qui pouvoient être aſſervies à quelques tribus, & quelquefois ils en ont détaché quelques cantons ſoumis à une domination étrangere. Les Arabes, quoique peuples très-anciens, ont été long-tems dans une eſpece d'oubli des nations, & les deſcriptions qui nous en ont été données par des écrivains qui n'y avoient jamais pénétré, ſont fauſſes ou du moins ſuſpectes.

Cette preſqu'île eſt bornée à l'orient par le golfe Perſique, & la baie d'Ormus; au couchant par la mer Rouge, l'iſthme de Suès, la Terre Sainte & une partie de la Syrie; au midi par le détroit de Babel-Mandel & l'océan Indien; au ſeptentrion par l'Irak, le Kureſtan, & la Turquie d'Aſie. On lui donne le nom de péninſule, parce qu'elle ſe rétrecit entre l'Euphrate & la Méditerranée. Les révolutions des tems n'ont point changé ſon nom primitif, & dès les ſiecles voiſins du déluge, elle fut connue ſous le nom d'*Arab*, que les uns dérivent d'Iarab, fils aîné de Joctan, & d'autres, d'Araba, canton habité par Iſmaël : un pays auſſi vaſte ne put recevoir la même dénomination de tous ſes voiſins; ainſi les Syriens l'appellerent *Aribiſtan*, & nos livres ſacrés le déſignent ſous le nom du pays de Cush. Moyſe a fondé ſa diviſion ſur les trois différens peuples qui y formerent les premiers établiſſemens; & ſa géographie exacte & préciſe n'a point à redouter la ſévérité de la critique. Ptolomée eſt le premier qui a diſtingué cette région en *Arabie* Heureuſe, en *Arabie* Pétrée, & en *Arabie* Déſerte; & comme ſon ouvrage nous eſt plus familier que ceux des Orientaux, nous l'avons choiſi pour guide. Les géographes Arabes mieux inſtruits de la ſituation de leur pays, le partagent en cinq provinces qui s'étendent depuis Aïlah ou Calſum ſur la mer Rouge juſqu'à la mer des Indes. Cette diviſion eſt d'autant plus naturelle, qu'elle eſt fondée ſur les différens genres de vie de ſes habitans, dont les uns errans dans leurs déſerts, ne s'arrêtent que dans les lieux où ils trouvent des eaux pour leurs beſoins, & des pâturages pour leurs troupeaux. Ils n'ont d'autres toits que leurs tentes, & toute leur richeſſe conſiſte dans leur bétail & leurs armes. D'autres ſe réuniſſent dans les villes qui ne ſont que d'ignobles bourgades formées d'un aſſemblage de tentes ou de maiſons de canne & de roſeaux. Ces ſimulâcres de villes ſont fort diſtantes les unes des autres, parce que la terre rébelle à la culture ne pourroit fournir aſſez de productions pour la ſubſiſtance d'une multitude raſſemblée.

La province de Tehama s'étend ſur tout le nord de cette péninſule juſqu'à Eleaf; on n'y trouve ni villes ni hameaux, & c'eſt ce qui lui a fait donner le nom du *grand Déſert*; mais comme le ſol eſt le plus bas de toute l'*Arabie*, on y rencontre une quantité de ſources, richeſſe précieuſe pour un pays aride & deſſéché. En ſortant de cette province, on entre dans le Najed, pays élevé qui n'offre que des rochers & des déſerts, d'où la diſette des eaux proſcrit les hommes & les animaux, excepté dans certains cantons plus favoriſés, où l'ombre des montagnes garantit des ardeurs du ſoleil. En s'avançant au ſud-eſt vers l'orient, on trouve l'Hegias, pays diſgracié de la nature, où la terre deſſéchée ne fournit ni eaux ni fruits, ni moiſſons; mais la crédulité ſuperſtitieuſe

y fait germer l'abondance, & cette province condamnée par la nature à la ſtérilité, eſt devenue la plus riche & la plus fortunée de l'*Arabie* ; elle fut connue dès les premiers tems ſous le nom de la Madianite ou l'*Arabie pétrée*. C'eſt aux villes de la Mecque & de Medine qu'elle doit ſon opulence & ſa célébrité. L'une s'honore d'avoir donné naiſſance à Mahomet, & l'autre ſe glorifie de lui avoir ſervi d'aſyle, lorſqu'au commencement de ſa prédication, il fut obligé de ſe ſouſtraire au glaive de ſes perſécuteurs. Bien des titres annobliſſent cette province : ce fut-là, à ce qu'on dit, qu'Abraham jetta les fondemens du plus ancien temple du monde ; ce fut-là qu'Iſmaël, forcé de quitter la maiſon paternelle, fut chercher une nouvelle patrie ; ce fut-là que Moyſe fugitif d'Egypte, ſe déroba aux vengeances de ceux qui vouloient le punir d'avoir tué un Egyptien ; il s'y maria avec la fille de Jethro, prophete fort révéré, qui donna, diſent les Arabes, d'utiles inſtructions à ce conducteur du peuple Hébreu. C'eſt encore-là qu'on voit les montagnes d'Oreb & Sinaï, où l'Eternel donna des loix à ſon peuple, au bruit des tonnerres & à la lueur des éclairs. C'eſt par ces titres de nobleſſe qu'une province qui n'offre que des ſables & des rochers d'où ſortent des eaux ameres, établit ſa prééminence & qu'elle trouve des reſſources toujours renaiſſantes, dans une tradition qui lui eſt glorieuſe & avantageuſe. L'Orude, qui eſt la quatrieme partie de cette diviſion, s'étend depuis le Najed juſqu'à la terre d'Oman. Les habitans agreſtes & ſauvages ſont encore plongés dans la barbarie des premiers tems ; ils jouiſſent en communauté de toutes les productions de la nature, qui n'eſt pas extrêmement libérale pour eux : l'ignorance où ils ſont des commodités de la vie & des rafinemens du luxe, leur fait regarder leur pays ingrat comme la contrée la plus délicieuſe de la terre. Quoiqu'on pêche les perles ſur leurs côtes, quoique leur ſol ſoit parſemé de poudre d'or, ils ſont ſans attachement pour ces richeſſes d'opinion qu'ils abandonnent à la cupidité des étrangers beaucoup plus à plaindre qu'eux.

La province d'Yemen, plus connue ſous le nom d'*Arabie heureuſe*, eſt la plus féconde & la plus étendue ; ce pays ſi vanté par la verdure de ſes arbres, par la pureté de l'air qu'on y reſpire, par l'excellence de ſes fruits, par l'abondance variée de ſes productions, n'offre plus aujourd'hui le ſpectacle de ſon antique opulence ; on a peine à comprendre comment on a pu donner le nom d'*heureuſe* à une contrée où la plus grande partie du ſol reſte ſans culture, & qui, déſſéchée par des chaleurs brûlantes, ne trouve d'habitans que dans les lieux où les montagnes prêtent le ſecours de leur ombre : il eſt donc à préſumer que les choſes de luxe qu'elle produit, & dont les peuples policés ſe ſont fait un beſoin, ont donné lieu de croire que par-tout où l'on trouvoit des ſuperfluités, on jouiſſoit d'un néceſſaire abondant : de même que le vulgaire s'imagine que les lieux les plus fortunés ſont ceux qui produiſent l'or, les perles & les diamans. Cette province, beaucoup moins féconde que l'Egypte & la Syrie qui lui ſont contiguës, ne paroît avoir uſurpé le nom d'*heureuſe*, que par comparaiſon avec les contrées ſtériles & indigentes qui l'environnent.

L'*Arabie* a trop d'étendue pour que les productions de chaque province ſoient les mêmes ; on n'y trouve plus ces parfums, cet or, ces perles, ces épiceries dont la ſource eſt épuiſée, ou dont l'exiſtence pourroit bien n'être qu'imaginaire : ces richeſſes paroiſſent avoir été autant de productions des Indes & des côtes d'Afrique, où les Egyptiens alloient les chercher pour les répandre chez les peuples d'occident ; & comme il étoit de l'intérêt de cacher la ſource de leur abondance, ils aimoient mieux faire croire qu'ils commerçoient en *Arabie*, où l'on ne pouvoit pénétrer, ſans expoſer ſa vie, dans les ſables & la pouſſiere des déſerts. Homere, dans l'énumération qu'il fait des peuples commerçans, ne fait aucune mention des Arabes : ce ſont les Européens qui les ont tirés de l'oubli ; ils ont traverſé les mers croyant y trouver la ſource de toutes les richeſſes, & ils n'en ont rapporté que le café qui eſt devenu un beſoin pour les peuples policés, & qui eſt un bien réel pour le pays qui le produit.

La principale richeſſe de l'*Arabie* conſiſte dans les troupeaux, & ſur-tout dans les eſpeces qui n'exigent pour ſe nourrir que des herbes ſucculentes. La vache y donne peu de lait, & la chair du bœuf qui, comme elle, ſe plaît dans de gras pâturages, eſt inſipide & ſans ſuc. Le veau gras étoit un mets rare & recherché, qu'on réſervoit pour les feſtins de l'hoſpitalité. Le mouton, le chameau décorent les tables les plus délicates. Le cochon y eſt rare, parce qu'il auroit peine à ſe multiplier dans un pays qui fournit à peine des ſubſiſtances à ſes habitans, où l'on trouve peu de pâturages & de bois, de racines & de terres labourables : preſque tous les légiſlateurs de l'orient ont défendu de s'en nourrir, parce que outre que la chair en eſt faſtidieuſe & dégoûtante, elle eſt encore nuiſible à la ſanté : ces animaux ſujets à la ladrerie, qui eſt contagieuſe, pourroient la communiquer aux troupeaux dont la chair ſert de nourriture aux hommes. Il falloit que l'*Arabie*, malgré la ſtérilité de ſon ſol, fût ſurchargée de troupeaux, puiſqu'elle en faiſoit un grand objet de commerce avec ſes voiſins ; mais on ſait que, dans tous les climats brûlans, il ſe fait une plus grande conſommation de fruits que de viandes. Le bétail n'étoit pas ſon unique richeſſe ; on a beaucoup vanté l'excellence de ſes dattes, la ſuavité de ſes parfums, le goût délicieux de ſes fruits, la beauté de ſon ébene & de ſon ivoire. Toute l'antiquité dépoſe que les Tyriens y puiſoient ces monceaux d'or qu'ils étaloient comme ſigne de leur puiſſance ; c'étoit, dit-on, dans les provinces méridionales que germoit ce précieux métal dont les habitans faiſoient des tables, des ſieges & des lits ; ils ouvroient les entrailles de la terre d'où ils en tiroient des morceaux de la groſſeur d'une noix. Hérodote fait mention d'une riviere qui rouloit tant d'or, que les eaux empruntoient tout l'éclat de ce métal : ces richeſſes étoient inutiles à ſes poſſeſſeurs qui préféroient une indigence pareſſeuſe à des biens qu'il falloit acquérir par un travail pénible. Un nombreux troupeau leur paroiſſoit une richeſſe plus réelle que des perles & des diamans que la nature a enfoui dans le ſein de la terre, comme ſi elle eût prévu qu'ils ſeroient les alimens de nos maux & de nos crimes.

L'*Arabie* eſt infeſtée de toutes les bêtes féroces qui préferent aux terres humides, les ſables brûlans & les montagnes arides : elles établiſſent leur demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes de rochers, ou dans des tanieres qu'elles ſe creuſent elles-mêmes. Ces rois ſolitaires exercent un empire abſolu dans les déſerts dont l'homme fier de ſes titres n'eſt que le monarque dégradé. Mais ſi les lions, les tigres, les hyenes, les pantheres & les léopards exercent avec impunité leurs ravages dans les déſerts, on trouve dans les montagnes d'autres animaux qui, quoiqu'auſſi féroces, produiſent de grands avantages pour le commerce ; tels ſont les chats muſqués, la civette, la belette odorante, la genette, le chevreuil de muſc, & pluſieurs autres que l'éducation dépouille de leurs inclinations féroces, & que l'habitude accoutume à la diſcipline domeſtique. Ces animaux portent auprès des parties de la génération, un ſac dans lequel ſe filtre une

humeur odorante dont on fait des pommades & des parfums fort recherchés. Les anciens qui en connoiſſoient la vertu ſtimulante, en compoſoient des philtres. Les peuples de l'orient uſent encore de cet artifice pour ſuppléer à la ſage économie de la nature trop avare au gré de leurs deſirs immodérés. Les Hollandois excellent, dit-on, dans la compoſition de ces pommades, & on les croit beaucoup plus actives & vivifiantes que celles de l'*Arabie* & des Indes, qu'on altere par le mêlange des drogues odorantes.

Quoique le ſol de l'*Arabie* ne ſoit en général que ſable & pouſſiere, il eſt certains cantons privilegiés où des ſources abondantes arroſent des terreins imprégnés de ſel, qui n'ont beſoin que d'être amollis par l'humidité pour produire de riches moiſſons. Tout l'art du cultivateur ſe borne à bien préparer la terre, pour recevoir les ſels qui ont beſoin du ſecours des eaux, pour donner au ſol un aliment convenable à la ſemence qui lui a été confiée. Les déſerts couverts de ſable n'ont pas la même reſſource : les eaux concentrées dans les entrailles de la terre, ne peuvent s'élever dans l'air, ni lui donner ces vapeurs vivifiantes qui, en retombant ſur la ſuperficie du ſol, s'inſinuent dans ſon ſein pour en favoriſer la fécondité. Ainſi, tandis que certains cantons ſont rafraîchis par des pluies abondantes, d'autres languiſſent dans l'aridité. Cette inégalité n'a d'autre cauſe que la poſition des eaux : coulent-elles ſur la ſurface de la terre ; l'action du ſoleil attire des vapeurs humides d'où ſe forment des orages : ſont-elles renfermées dans l'intérieur de la terre ; le ſoleil eſt impuiſſant à les en détacher pour tempérer l'ardeur de ſes rayons, & le ſol brûlé par ſes ravages, n'eſt plus que cendre & pouſſiere. Le même phénomene ſe fait remarquer dans tous les pays voiſins du tropique ; les Grecs établis ſur les côtes de Cirene en Afrique, avoient peine à comprendre comment la Lybie qui étoit contiguë à la Pentapole qu'ils habitoient, éprouvoient une ſécheresſe continuelle, tandis qu'ils étoient ſans ceſſe inondés de pluies qui leur faiſoient dire que leur ciel étoit percé. Quoique l'*Arabie* ſoit ſouvent agitée de tempêtes violentes, l'air y eſt par-tout également brûlant ; & c'eſt quand les vents ſoufflent avec le plus de violence que la chaleur eſt exceſſive. L'on eſt obligé de ſe coucher par terre pour ne pas reſpirer un air de feu, & pour ſe dérober aux ardeurs d'un foyer que les vents ſemblent promener dans les airs. (*T—N.*)

ARABIE, (*Comm.*) L'intérieur de l'*Arabie* étoit juſqu'ici pour nous un pays entiérement inconnu. Les voyageurs, dans leurs relations, ſe ſont bornés à la deſcription des côtes de cette vaſte contrée qui, ſans doute, avoient été le terme de leurs courſes. M. Michaëlis, célebre profeſſeur de Gottingue, propoſa au feu roi de Danemarck, d'envoyer cinq ſavans reconnoître le terroir & les productions de l'*Arabie* : de ces cinq Danois il en mourut quatre ſur la route, M. Niebuhr, qui étoit chargé de la partie géographique, a tâché de remplir tout ſeul le but de ſon voyage. Il en a publié la relation en 1772 : nous en extrairons ce qu'il y a de relatif à notre objet, en l'abrégeant.

De toutes les cartes de l'*Arabie* qui ont paru juſqu'ici, ce ſavant donne la préférence à celle de M. d'Anville, publiée en 1751, ſous le titre *premiere partie de la carte d'Aſie, la Turquie, l'Arabie, l'Inde & la Tartarie.*

Il a auſſi recueilli un grand nombre d'inſcriptions & de médailles en caracteres cuſiques, & dont il rapporte les explications données par M. Reiske, profeſſeur à Leipſik. Parmi ces antiques on diſtingue un moyen bronze qui offre l'image de la croix, avec le nom d'un calife & une légende Turque : on ceſſera d'être étonné d'un auſſi biſarre mêlange, lorſqu'on ſaura que cette médaille fut frappée dans un pays qui étoit en même tems gouverné par les empereurs Grecs & par les califes de Bagdad.

L'*Arabie* eſt diviſée en huit provinces entiérement indépendantes les unes des autres, & qui ſont Ardel, Iemen, Hadramant, Oman, les contrées ſituées le long du golfe Perſique, Hadsjar, Medſied, Hedſias, & le pays des Bedouins.

La province d'Iemen qui a 48 milles d'Allemagne de longueur, ſur vingt de largeur, eſt partagée en quatorze diſtricts. Les principaux ſont les ſeigneuries d'Aden & de Kaukebon, le pays du Iemen proprement dit, Chaulan, Katſigtan..... De tous les états d'*Arabie*, l'Iemen eſt le plus uniforme & le mieux policé ; gouverné d'abord par des ſouverains particuliers, il reçut l'alcoran la ſeptieme année de l'hégire.

Cette belle province excita pluſieurs fois l'ambition de l'Egypte, & fut ſoumiſe aux ſultans ottomans. Elle devint la proie de Saladin, de Guri, de Soliman ; mais l'amour de la liberté triompha toujours des armes ottomanes ſur les montagnes de cette province. En 1630, Khaſſem, l'un des ſcheichs indépendans, força les bachas Turcs à quitter le pays : Iſmaël, ſon fils, affermit cette heureuſe révolution, & prit la qualité d'iman : on l'honora comme un ſaint pendant ſa vie & après ſa mort : ſon renoncement aux plaiſirs du ſiecle, ſa frugalité, ſa modération, furent les titres de ſon apothéoſe. Il n'eut d'autres revenus que le produit de la vente des bonnets qu'il n'avoit pas dédaigné de faire lui-même.

De toutes les villes commerçantes de l'*Arabie*, la plus riche, la plus floriſſante, eſt celle de Moka, ſituée dans un terroir ſtérile, à 13° 19 dégrés de latitude. On voit preſque toujours ſon port rempli de vaiſſeaux qui arrivent d'Egypte & des Indes. Moka fut fondé par un ſage de la ſecte de Sunni, qui s'étoit confiné dans un hermitage des environs. Almanzor, ſecond calife Abaſſide, bâtit près de la cellule d'un autre philoſophe, la ville de Bagdad, qu'on peut appeller la *Babylone* de l'*Arabie*.

Beit-el-fakih (c'eſt-à-dire, la maiſon des ſavans), ſituée au 14° 31′ de latitude, eſt maintenant l'entrepôt du commerce du café : c'eſt au port de cette ville qu'abordent continuellement des vaiſſeaux de tous les pays, pour acheter cette denrée, devenue ſi précieuſe & ſi néceſſaire en Aſie & en Europe. La croupe des montagnes voiſines préſente de tous côtés des caſiers.

Sana, capitale de l'Iemen, eſt le lieu de la réſidence de l'Iman. Sa ſituation, peu favorable pour le commerce, n'y attire point cette foule d'étrangers qu'on remarque dans les villes dont nous venons de parler ; mais l'air y eſt infiniment plus pur, plus ſain, & le ſoleil beaucoup moins ardent. Elle commande une vaſte plaine où la nature a pris plaiſir d'étaler ſes plus précieux tréſors. Tel eſt le ſéjour où quelques pontifes Muſulmans s'endorment dans les bras de la moleſſe & de la volupté.

Taâs, éloigné de l'équateur de 1d. 34′, eſt rempli de moſquées magnifiques, qui atteſtent ſon ancienne ſplendeur.

Aden, l'une des plus anciennes & des plus célebres villes de l'*Arabie*, ſituée à 12d. 40′ de latitude, a ſecoué depuis 1740 le joug de la domination de l'iman. Le deſpotiſme des pontifes, le ſouvenir de l'expulſion des Ottomans, encouragerent les habitans à tenter cette révolution. Ils réclamerent leurs anciens droits, & nommerent un ſcheich qui ne devoit exercer ſur eux qu'une puiſſance paternelle.

Dans la vaſte contrée de Haſchid & de Bekil,

on trouve plusieurs chefs qui sont autant de souverains sous le titre de *Nakib*. L'iman se fait gloire de les avoir pour alliés ; & c'est parmi les Arabes de ce pays qu'on regarde comme les plus belliqueux, qu'il forme ses meilleures troupes. Le métier de partisan est fort à la mode dans le Nedsjeran, un scheich de ce district, appellé *Mekkrami*, traversa l'*Arabie* avec un camp volant, depuis la mer Rouge jusqu'au golfe Persique.

Les habitans de Sahan ne connoissent d'autres loix religieuses ou civiles, que celles de l'instinct. Ils se contentent d'une seule femme, & ne marient leurs filles qu'à quinze ans, tandis que dans le district de l'iman, elles sont communément meres à l'âge de neuf ou dix ans.

Les mœurs, les usages, tout chez ce peuple annonce une simplicité & une innocence qui valent bien, sans doute, les vices aimables des villes polies.

Dans la province d'Oman, les débauches du pontife Seif-Ben, sultan, ont opéré depuis peu une révolution remarquable. Achmet-Ben-Said qui l'a chassé, par la douceur de son régne, fit oublier aux habitans les maux qu'ils avoient soufferts sous de perfides usurpateurs.

Mascat, situé au 23d. 37′ de latitude, a un port aussi sûr que commode. Cette ville, la plus riche & la plus commerçante de l'*Arabie*, qui s'étend le long du golfe Persique, est défendue par deux châteaux. Les Portugais s'emparerent de cette place en 1508, & ils la perdirent 150 années après, parce que le gouverneur avoit enlevé la fille d'un banian.

Parmi les différentes colonies Arabes, établies sur la plage maritime du golfe Persique, la plus considérable est la ville d'Abuschahr, éloignée de l'équateur de 28d. 59′. Celle de Gambron, fondée par Schab-Abbas, a perdu depuis les troubles qui suivirent la mort violente de Schach-Nadir, cette opulence, cette splendeur qu'elle devoit à l'étendue de son commerce.

L'île de Baharein, qui renferme cinquante petits villages, appartient maintenant, ainsi que la pêche des perles qui se fait dans les parages, au scheich d'Abuschahr, Arabe de nation : elle lui produit environ 67 mille écus.

A cinq lieues de cette île, on trouve la ville de Katif qu'enrichit la pêche des perles, entreprise aux frais des habitans.

Les Arabes de la province de Hedsias, ne dépendent en rien des Ottomans. Il est vrai que le grand seigneur a un bacha à Osiadda, ville maritime de cette contrée ; mais sa jurisdiction ne s'étend pas au-là des murs de la cité.

Le sultan envoie chaque année à la Mecque & à Médine quatre ou cinq vaisseaux chargés de denrées, qui sont distribuées aux habitans de ces villes. Il fait passer aussi annuellement au siege de la foi Musulmane, des sommes immenses que partagent entre eux les descendans de Mahomet. Rien de plus simple que l'architecture de la Câba ou maison de Dieu : à deux tiers de sa hauteur, pend une large bande de soie noire, qui présente les principaux passages de l'alcoran, brodés en or. Les revenus de la plupart des bains, bazars & caravanseras qui sont en Turquie, appartiennent à cette célebre mosquée.

Dans toute la presqu'île de l'*Arabie*, on ne connoît que deux saisons, la seche & la pluvieuse : celle-ci commence pour la province d'Iemen, vers le milieu de juin, & finit en septembre à Mascat ; elle dure depuis le 21 novembre au 18 février, & dans l'Oman, depuis le 19 février jusqu'au 20 avril. La chaleur n'est pas moins sujette à des variations que le froid ; à Sara le thermometre n'a jamais été au-delà de 85 dégrés, depuis le 18 au 29 de juillet, tandis que dans le Théama, qui est plus bas que l'Iemen, on l'a vu au 98 dégré, depuis le 6 au 21 août. Les Arabes donnent le nom de *samum* à leur canicule, ainsi qu'à un vent mortel qui souffle pendant les grandes chaleurs dans le désert, entre Bassora, Bagdad, Alep & la Mecque. Pour se garantir du danger qui les menace, les habitans se jettent à terre. Les peuples de l'île de Charedsi & de Maredin, n'ont rien à redouter du samum : ils couchent en plein air depuis le 15 mai jusqu'en octobre, sans en être aucunement incommodés. *Voyez* SAMUN *dans ce Suppl.*

Les Arabes ne reconnoissent pour nobles que les descendans de Mahomet & des scheichs (seigneurs indépendans). Presque tous les schérifs ou émirs, font remonter leur origine au saint prophete. Les Arabes observent à la rigueur la tolérance religieuse, & sont prêts à recevoir dans leur communion tous ceux qui le desirent. Le gouverneur de Moka paie à chaque nouveau converti un écu & un quart par mois, jusqu'à ce qu'il ait appris un métier. Quant à la superstition, elle regne parmi les Arabes comme chez la plupart des autres nations.

On trouve sur les montagnes de Hedsias des tribus entieres de Juifs, qui ne reconnoissent d'autre domination que celle de leurs scheichs ; les Chrétiens y sont en petit nombre ; & de tant de temples superbes qui avoient été élevés au vrai Dieu dans cette vaste contrée, il ne leur reste plus qu'une église à Bassora.

L'éducation des Arabes est très-sévere : à peine sont-ils sortis du harem, d'où on les retire à l'âge de quatre à cinq ans, que les peres les tiennent continuellement auprès d'eux, sans leur permettre les amusemens les plus innocens. Le beau sexe ne paroît jamais dans les compagnies : on peut juger par-là du plaisir qu'on y goûte. On n'est guere moins délicat en *Arabie* sur le point d'honneur, que dans les autres pays.

Les loix pénales ont beaucoup de rapport avec les loix judiciaires. A Sane on décerne la peine de mort contre l'homicide ; mais dans quelques autres districts de l'Iemen, les parens de l'assassiné ont le choix de faire quelque accommodement avec le meurtrier, ou de se battre en duel.

Les habitans de l'*Arabie* déserte préférent l'état de vierge à la plus riche dot. Le moindre soupçon sur la conduite d'une fille, est une raison suffisante de la renvoyer. Chose singuliere ! si un pere surprend sa fille en flagrant délit avec un séducteur, il a le droit de lui ôter la vie ; il n'est point obligé d'examiner si le crime a été volontaire ou non. Les gens aisés se contentent ordinairement d'une femme, parce que les polygames y sont sujets à quelques loix peu commodes.

C'est à tort que la plupart des voyageurs ont avancé qu'en *Arabie* les peres vendent leurs filles au plus offrant : il en est peu qui ne soient dotées. La femme peut disposer de sa dot comme d'un bien qui lui appartient exclusivement, & le mari s'engage devant le cadi à payer à son épouse, en cas de divorce, une certaine somme spécifiée dans le contrat de mariage : ils ont l'un & l'autre le même droit de demander la séparation de biens & de corps.

La vertu d'hospitalité caractérise particuliérement la nation Arabe : les seigneurs des villages vinrent plusieurs fois eux-mêmes inviter M. N.... à leur table, & comme le voyageur n'acceptoit point leurs offres, ils lui faisoient passer les mets les plus délicieux. Les écoles sont situées sur les grandes places des villes ; c'est-là qu'on voit chaque étudiant assis devant son pupître, sans être distrait par le bruit des passans. La province de l'Iemen a deux académies, l'une à Zebid, l'autre à Damar. La premiere est réservée aux Sunnites, la seconde aux Zeïdites.

Quand il s'agit de décider des points de controverse, on a recours à l'académie du grand Caire.

Les Arabes en général, & particuliérement ceux du désert, ont un talent supérieur pour la versification. L'auteur raconte qu'un scheich ayant vu un oiseau s'envoler du toit d'une maison qui étoit vis-à-vis de la prison où on l'avoit confiné, il composa sur le champ un poëme, dans lequel il faisoit voir combien il y auroit de mérite à lui rendre la liberté. La muse du prisonnier fléchit l'iman, qui le remit en possession de ses droits primitifs.

Les sciences exactes sont encore au berceau en Arabie : les connoissances astronomiques de ces peuples se bornent à la notice historique des astres. Dans ce pays chaque particulier est son propre médecin.

De tous les animaux le cheval est le plus estimé, sur-tout l'espece de ceux que l'on appelle *kochlani*, dont la noblesse est juridiquement prouvée, & que les Bedouins élevent entre Bassora, Merdin & la frontiere de la Syrie : ils ne sont remarquables ni par leur grandeur, ni par leur beauté ; une agilité extraordinaire, une douceur extrême, un attachement singulier pour leurs maîtres, voilà ce qui en fait le prix. *Voyez Journal Encyclop. septembre 1773.* (*C.*)

ARABIHISSAR, (*Géogr.*) petite ville de la Turquie dans l'Anatolie. Elle est située sur le bord méridional de la riviere Schina : on croît que c'est l'ancienne Alinda. Les maisons qui y restent sont chétives, & les habitans pauvres & misérables. (*C. A.*)

§ ARABIQUE (GOMME), *Mat. méd.* Cette substance, de nature végétale, entiérement soluble par l'eau, est absolument semblable à celle qui s'échappe par les fentes ou crevasses de la plupart de nos arbres fruitiers. C'est le corps muqueux, fade ou gommeux des chymistes, appellé vulgairement *mucilage*. Il y a néanmoins quelques différences entre ce corps ou cette gomme & le mucilage proprement dit ; on observe même quelques variétés entre cette gomme prise dans différens végétaux. La *gomme arabique* est alimenteuse, à considérer ses principes ; & l'observation vient à l'appui de cette conjecture, déduite de l'analyse chymique. M. Adanson rapporte que les negres qui portent cette gomme dans nos comptoirs du Sénégal, n'ont pas d'autre nourriture durant la traversée des déserts par où ils passent. (*Article de M.* LA FOSSE.)

ARABISSE, (*Géogr.*) ville d'Arménie, jadis munie d'une forteresse. Il y a eu un évêque, & saint Jean Chrysostôme s'y réfugia dans le tems que les Isaures désoloient le pays d'alentour. (*C. A.*)

ARABISTAN, (*Géogr.*) nom que les Turcs & les Persans donnent à l'Arabie moderne.

ARACA-PUDA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante très-approchante du rossolis, assez bien dessinée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. X*, *pag. 39*, *pl. XX*. Les Brames l'appellent *mesi*. Jean Commelin lui donne le nom d'*avine myriophylli folio*, *flore carneo*, & M. Linné celui de *rossolis Indica*, *caule ramoso folioso*, *foliis linearibus*, dans son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, *pag. 223*, *n°. 6*.

C'est une herbe vivace, qui se propage par ses racines traçantes dans les sables du Malabar, où elle s'éleve à la hauteur de trois pouces. Sa racine est courte, menue, articulée & fibreuse. Ses tiges, au nombre de cinq à six à chaque pied, sont cylindriques, menues, presque simples, ou divisées en deux rameaux vers leur extrémité, vertes, charnues, tendres, couvertes de poils blanchâtres. Chaque tige est garnie du bas en haut de six à huit feuilles alternes, fort écartées, disposées circulairement, semblables à un filet cylindrique, verdâtre, roulé en partie en spirale en-dessus, comme les feuilles des fougeres avant leur développement, & couvert un peu au-delà du milieu de sa longueur de quantité de poils assez longs, serrés, cylindriques, terminés par un petit globule jaunâtre.

Le bout de chaque branche est terminé par un épi de deux à quatre fleurs rouge-bleuâtres, de deux bonnes lignes de diametre, portées sur un pédicule presqu'une fois plus long. Chaque fleur consiste en un calice d'une seule piece, à cinq divisions profondes persistentes, en une corolle à cinq pétales égaux & ronds, & en cinq étamines à antheres jaunes, entre lesquelles on voit cinq autres filets sans antheres. Du centre de la fleur s'éleve un ovaire sphérique, contigu aux étamines, couronné par deux styles simples. Cet ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde à une loge, s'ouvrant en deux valves ou battans, qui portent chacun sur un placenta élevé comme une ligne longitudinale à leur milieu nombre de graines sphéroïdes très-petites, d'un sixieme de lignes de diametre, d'abord blanches, ensuite verdâtres, enfin noirâtres.

Qualités. Toute cette plante est sans goût.

Usages. Son sel passe pour le spécifique des obstructions du foie, de la rate & du mésentere.

Remarques. L'*araca-puda* a, comme l'on voit, beaucoup de rapport avec le rossolis, mais il en differe assez par les cinq filets d'étamines qu'il a de plus, & par le nombre des styles & des battans de son fruit, pour en faire un genre différent dans la famille des pourpiers. Consultez à cet égard nos *Familles des plantes*, *vol. II*, *pag. 245*.

Quoique M. Linné ait confondu cette plante avec celle de Ceylan, que les habitans de cette île appellent *kandulæssa*, nous la croyons trop différente pour ne la pas distinguer comme une espece particuliere, que nous allons décrire.

Deuxieme espece. KANDULÆSSA.

Le kandulæssa, ainsi nommé à l'île de Ceylan, du mot *kandula*, qui, dans le langage du pays, veut dire *une larme*, parce que ses feuilles sont toujours couvertes de gouttelettes d'eau qui ressemblent à des larmes, a été figuré assez bien, quoique sans détails, par M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, *pag. 209*, *pl. XCIV*, *fig. 1*, où il le désigne sous le nom de *rossolis ramosus caule folioso*. Hartog l'appelloit *saxifraga Zeylanica muscosa*, *minutissimo folio*, *flore albo*.

Il differe principalement de l'*araca-puda*, en ce que ses tiges ont communément cinq à six pouces de hauteur, & qu'elles se ramifient en deux, non pas à leur extrémité supérieure, mais dans le bas, un peu au-dessus des racines. Ses feuilles sont plus menues, plus courtes, couvertes de poils à peine jusqu'au milieu de leur longueur.

Ses fleurs sont blanches, à pétales moins ronds, elliptiques, une fois plus longs que larges ; elles sortent rarement du bout des branches, mais pour l'ordinaire solitairement, ou disposées en épi de deux à trois de l'aisselle des feuilles, portées chacune sur un péduncule un à trois fois plus long qu'elles.

Remarques. Ces caracteres sont, à mon avis, bien suffisans pour ne pas confondre le kandulæssa avec l'*araca-puda*, comme a fait M. Linné d'après M. Burmann. (*M.* ADANSON.)

ARACARI, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de toucan, ainsi nommé au Brésil, au rapport de Marcgraave, qui, dans son *Histoire naturelle du Brésil*, *pag. 217*, en a donné une figure passable, laquelle a été copiée par Jonston & Ruysch, *page 148*, *planche LX* de son *Histoire naturelle des oiseaux*, & par Willughby, *pl. XXII* de son *Ornithologie*. Belon

avoit publié dès l'année 1750 une assez bonne figure de son bec, sous le nom d'*oiseau des Terres-Neuves*, dans son *Histoire naturelle des oiseaux*, *pag. 184*, & sous celui d'*oiseau aquatique apporté des Terres-Neuves*, *portraits d'oiseaux*, *pag. 40*. M. Brisson l'appelle *toucan verd*, *tucana supernè obscurè-viridis*, *infernè sulphurea*, *capite*, *gutture & collo nigris*; *dorso infimo*, *uropygio*, *tectricibus caudæ superioribus*, *& tæniâ transversâ in ventre coccineis*; *rectricibus supernè obscurè*, *infernè dilutè viridibus*.... *tucana Brasiliensis viridis*, & il en donne une bonne figure dans son *Ornithologie*, *vol. IV*, *pag. 426*, *n°. 9*, *pl. XXXIII*, *fig. 2*.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un fort merle; il a seize pouces & demi de longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue, treize pouces & demi jusqu'au bout des ongles, & deux pouces deux tiers d'épaisseur aux épaules. Son bec a quatre pouces deux lignes & demie de longueur depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, & seize lignes d'épaisseur, c'est-à-dire, de profondeur à son origine. Sa queue six pouces un quart, son pied seize lignes & demie, son doigt antérieur le plus long dix-sept lignes & demie. Ses ailes, lorsqu'elles sont étendues, ont dix-sept pouces de vol, & pliées, elles n'atteignent guere au-delà du croupion ou de l'origine de la queue.

L'*aracari* a la tête petite, comprimée; le cou médiocrement long, les ailes & les pieds courts, la queue longue, arrondie au bout, composée de dix plumes roides, rondes, dont les intermédiaires sont les plus longues. Le bec est extrêmement grand, de la grosseur de la tête, de forme conique, très-alongé, comprimé par les côtés, arqué ou courbé légérement en bas vers son extrémité, creux intérieurement, plus léger qu'une éponge, dentelé sur presque toute la longueur des deux demi-becs, dont le supérieur est une fois plus profond que l'inférieur & plus alongé. Sa langue est longue de trois pouces, très-mince, très-légere, noire, ornée des deux côtés de barbes, comme une plume. Ses doigts sont au nombre de quatre, distincts ou séparés jusqu'à leur origine, sans aucune membrane, & disposés de maniere que deux sont tournés en devant & deux en arriere, comme dans le perroquet. Ses yeux sont grands, à prunelle noire, entourée d'un iris jaune. Les narines sont nues, rondes, placées à l'origine du demi-bec supérieur.

Le verd, le jaune, le rouge & le noir sont les quatre couleurs dominantes qui parent cet oiseau. Sa tête, sa gorge & son cou son noirs; son dos, ses ailes, sa queue, ses cuisses & ses pieds d'un verd-obscur & noirâtre, à-peu-près comme dans nombre de poissons; son ventre jaune, tacheté de verd vers le croupion, & traversé à son milieu par une bande couleur de sang, large d'un bon travers de doigt. Le croupion en-dessus est aussi couleur de sang, ainsi qu'une tache qui entoure les yeux, mais qui est plus obscure, & qui tire un peu sur le marron. Le dessous de la queue & des ailes est d'un verd-clair ou cendré-verd. Ses ongles sont noirs comme son bec, qui n'a de blanc que les côtés du demi-bec supérieur, & une ligne anguleuse qui indique sa séparation d'avec la tête.

Mœurs. Cet oiseau est commun au Brésil & à Cayenne. Son cri ordinaire est aigu, sans être très-bruyant: il semble prononcer le mot *aracari*, par lequel les habitans ont coutume de le désigner. (*M. ADANSON.*)

ARACHNÉ, (*Myth.*) fille d'Idmon, de la ville de Colophon, disputa à Minerve la gloire de travailler mieux qu'elle en toile & en tapisserie. Le défi fut accepté; & la déesse voyant que l'ouvrage de sa rivale étoit d'une beauté achevée, lui jetta sa navette à la tête, ce qui chagrina *Arachné* au point qu'elle se pendit de désespoir; & les dieux, par pitié, la changerent en araignée. Le travail de l'araignée a probablement donné lieu à cette fable. (+)

ARACHOSIE *ou* ARACHOTIS, (*Géogr.*) contrée d'Asie dont parlent les anciens géographes. Sa capitale étoit Alexandreïopolis: on la plaçoit entre l'Inde & la Perse. On croit que c'est aujourd'hui le pays connu sous le nom moderne de *Haïcan*, aux frontieres du Candahar. (*C. A.*)

* § ARADUS, (*Géogr.*) On confond dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. Antaradus, aujourd'hui Tortose, avec Orthosias. C'étoient deux évêchés distincts. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARÆ PHILENORUM, (*Géogr. Histoire.*) lieu d'Afrique, non loin de la mer Méditerranée, au bout de la Cyrrhénaïque, & aux confins de la province Tripolitaine. Les François le nomment le *Port-de-Sable*. Salluste en donne l'origine dans sa digression sur la guerre de Carthage contre Cyrrhene. C'est un des monumens les plus frappans de l'enthousiasme auquel ait pu porter jadis l'amour de la patrie. Deux freres Carthaginois, nommés *Philenes*, qui avoient été choisis pour fixer les bornes du territoire de Carthage, aimerent mieux se laisser enterrer vifs en cet endroit par les Cyrrhenéens que de reculer en arriere. En mémoire d'un tel sacrifice, leurs compatriotes firent élever deux autels sur leur tombeau, & on y bâtit ensuite un petit bourg, qui a toujours conservé le nom *d'Aræ Philenorum*. (*C. A.*)

§ ARAIGNÉE, (*Hist. nat. Zoologie. Insectologie.*) Les sentimens ont varié sur la génération des *araignées*. Quelques naturalistes ont cru qu'elles étoient *androgynes* ou *hermaphrodites*; mais la diversité des sexes est bien marquée: la femelle, comme parmi tous les insectes, est bien plus grande que le mâle, & la disproportion est telle dans quelques especes, que M. Homberg a trouvé qu'il falloit cinq à six *araignées* mâles des jardins, pour égaler le poids d'une femelle. Il y a encore quelques autres caracteres qui les distinguent. Lister, qui avoit observé au bout des antennes des mâles, les boutons qui manquent aux femelles, avoit soupçonné que ce pouvoit être les organes de la génération: ce soupçon paroit confirmé par les observations intéressantes qu'a faites M. Lyonnet sur l'accouplement des *araignées* de jardin, & qu'a répétées M. Geoffroi. Voici ce que ces naturalistes ont observé. Depuis le commencement d'octobre jusqu'au milieu, on voit sur les toiles à réseau dans les jardins, des *araignées* femelles qui se tiennent tranquilles la tête en bas vers la milieu de la toile: le mâle va & vient dans les environs; il s'avance doucement sur la toile, il s'approche insensiblement de la femelle, qui reste toujours dans la même place, & lorsqu'il en est tout près, il lui touche légérement la patte avec l'extrémité d'une des siennes & recule aussi-tôt de quelques pas, comme s'il avoit peur: quelquefois elles se laissent tomber l'une & l'autre avec précipitation & demeurent quelque tems suspendues à leurs fils. Le courage ensuite leur revient: elles s'approchent de nouveau & répetent plusieurs fois le même manege. Pendant ce tems les boutons des antennes du mâle s'entr'ouvent & paroissent humides: celui-ci devenu plus hardi s'approche davantage & porte vivement le bout d'une de ses antennes dans la fente qui est au-devant du ventre de la femelle & se retire aussi-tôt: un moment après il fait la même chose avec l'autre antenne, & ainsi plusieurs fois alternativement. Ces mouvemens sont si prompts qu'on a peine à appercevoir autre chose qu'un simple contact: cependant en y regardant de fort près, on decouvre un tubercule charnu & blanchâtre qui sort dans ce moment du bouton entr'ouvert de l'antenne, & qui y rentre dès

que le mâle se retire. *Voyez Théolog. des Insect.* par Lesser, *tom. I. pag. 184.* Geoffroi, *Hist. des Insect. tom. II. pag. 637.*

Voilà des amours moins surprenans par les marques de défiance mutuelle bien assortie au caractere féroce de ces insectes, que par la façon singuliere dont s'opere l'accouplement. Du reste, c'est à des observations ultérieures à nous apprendre, s'il n'y a point d'autre accouplement & s'il s'opere de la même maniere dans toutes les especes d'*araignées*, ce que l'analogie doit cependant faire présumer. Les anciens ont dit qu'elles s'accouplent à reculons, & quelques modernes ont prétendu que c'est ventre contre ventre. L'auteur d'un *Mémoire sur les araignées aquatiques*, soupçonne qu'un tuyau recourbé & élastique qu'il a observé sous le ventre des mâles de cette espece, pourroit bien être l'organe masculin; auquel cas l'accouplement se feroit dans cette sorte d'*araignées* d'une maniere bien différente de celle que nous avons décrite.

Quoi qu'il en soit de l'accouplement, les femelles déposent bientôt leurs œufs. Ces œufs sont nombreux, petits, ronds, luisans, couverts d'une peau molle & transparente, dont la couleur varie selon ses especes : l'*araignée* pour les garantir des injures de l'air & des atteintes des autres insectes, les rassemble sous une enveloppe commune de soie en forme de coque arrondie ou ovale, dont le tissu & la forme varient. L'*araignée* domestique & celle des trous de murs, renferment leurs œufs dans des toiles peu différentes de celles qu'elles tendent : d'autres en font dont le tissu beaucoup plus fort & plus serré leur donne quelque rapport avec les cocons du ver à soie, & a fait naître à M. Bon, président de la société royale de Montpellier, l'idée de les faire servir à notre usage. Quelques *araignées* cachent leurs coques en terre ou dans des troncs d'arbres : d'autres les suspendent à des fils avec la précaution de les cacher derriere un paquet de feuilles seches : d'autres les cachent dans des feuilles roulées par des chenilles : une espece d'*araignée* des prairies qui ne tend que des fils confus, colle sa coque sur une feuille & semble la couver; son attachement est tel qu'elle se laisse emporter avec la feuille sur laquelle elle est, sans l'abandonner jusqu'à ce que les petites *araignées* soient écloses : d'autres *araignées*, de celles qu'on nomme *vagabondes*, portent pour le moins aussi loin l'attachement pour leur postérité.

Dès que les petites *araignées* sont écloses, elles se mettent à filer. Ce premier tems de leur vie est le seul où elles vivent en famille, bientôt elles se séparent & deviennent ennemies. Elles croissent considérablement dans ces premiers jours, quoique souvent elles ne mangent point, ne pouvant encore attraper de mouches. A mesure qu'elles croissent elles changent de peau; & quelques naturalistes ont remarqué que celles même qui ont acquis tout leur accroissement, changent encore de peau tous les ans au printems, & laissent des dépouilles complettes comme les écrevisses.

On n'a rien de certain sur la durée de la vie de ces insectes. Plusieurs auteurs prétendent que les *araignées* vivent très-long-tems; & M. Homberg rapporte qu'il en a vu une qui vécut quatre ans : son corps ne grossissoit pas, mais ses jambes s'alongeoient.

L'*araignée maçonne* qu'a décrite M. l'abbé de Sauvages, est d'une espece singuliere : elle ressemble presqu'entiérement à celle des caves; elle en a la forme, la couleur & le velouté : sa tête est, de même, armée de deux fortes pinces, qui paroissent être les seuls instrumens dont elle puisse se servir pour creuser un terrier comme un lapin, & pour y fabriquer une porte mobile, qui ferme si exactement, qu'à peine peut-on introduire une pointe d'épingle entre ses joints. Elle apporte, ainsi que les fourmis & plusieurs autres insectes, une grande attention pour le choix d'un lieu favorable pour établir son habitation. Elle choisit un endroit où il ne se rencontre aucune herbe, un terrein en pente pour que l'eau de la pluie ne puisse pas s'y arrêter, & une terre exempte de pierrailles qui opposeroient un obstacle invincible à la construction de son domicile : elle le creuse à un ou deux pieds de profondeur; elle lui donne assez de largeur pour s'y mouvoir facilement, & lui conserve par-tout le même diametre; elle le tapisse ensuite d'une toile adhérente à la terre, soit pour éviter les éboulemens, soit pour avoir prise à grimper plus facilement, soit peut-être encore pour sentir du fond de son trou ce qui se passe à l'entrée.

Mais où l'industrie de cette *araignée* brille particuliérement, c'est dans la fermeture qu'elle construit à l'entrée de son terrier, & auquel elle sert tout à la fois de porte & de couverture. Cette porte ou trappe est peut-être unique chez les insectes; & selon M. de Sauvages, on n'en trouve point d'exemple, que dans le nid d'un oiseau étranger, représenté dans le trésor d'Albert Séba. Elle est formée de différentes couches de terre, détrempées & liées entr'elles par des fils, pour empêcher vraisemblablement qu'elle ne se gerce, & que ses parties ne se séparent; son contour est parfaitement rond; le dessus qui est à fleur de terre, est plat & raboteux; le dessous est convexe & uni, & de plus il est recouvert d'une toile dont les fils sont très-forts & le tissu serré; ce sont ces fils qui, prolongés d'un côté du trou, y attachent fortement la porte, & forment une espece de penture, au moyen de laquelle elle s'ouvre & se ferme. Ce qu'il y a de plus admirable dans cette construction, c'est que cette penture ou charniere est toujours fixée au bord le plus élevé de l'entrée, afin que la porte retombe & se ferme par sa propre pesanteur; effet qui est encore facilité par l'inclinaison du terrein qu'elle choisit. Telle est encore l'adresse avec laquelle tout ceci est fabriqué, que l'entrée forme par son évasement une espece de feuillure, contre laquelle la porte vient battre, n'ayant que le jeu nécessaire pour y entrer & s'y appliquer exactement; enfin le contour de la feuillure & la partie intérieure de la porte sont si bien formés, qu'on diroit qu'ils ont été arrondis au compas. Tant de précautions pour fermer l'entrée de son habitation paroissent indiquer que cette *araignée* craint la surprise de quelque ennemi : il semble aussi qu'elle ait voulu cacher sa demeure; car sa porte n'a rien qui puisse la faire distinguer; elle est couverte d'un enduit de terre de couleur semblable à celle des environs, & que l'insecte a laissé raboteux à dessein sans doute, car il auroit pu l'unir comme l'intérieur. Le contour de la porte ne déborde dans aucun endroit, & les joints en sont si serrés qu'ils ne donnent pas de prise pour la saisir & pour la soulever. A tant de soins & de travaux pour cacher son habitation & pour en fermer l'entrée, cette *araignée* joint encore une adresse & une force singuliere pour empêcher qu'on n'en ouvre la porte.

A la premiere découverte que M. l'abbé de Sauvages en fit, il n'eut rien de plus pressé que d'enfoncer une épingle sous la porte de cette habitation pour la soulever; mais il y trouva une résistance qui l'étonna : c'étoit l'*araignée* qui retenoit cette porte avec une force qui le surprit extrêmement dans un si petit animal : il ne fit qu'entr'ouvrir la porte, il la vit le corps renversé, accrochée par les jambes d'un côté aux parois de l'entrée du trou, de l'autre à la toile qui recouvroit le dessous de la porte : dans cette

attitude qui augmentoit sa force, l'*araignée* tiroit la porte à elle le plus qu'elle pouvoit, pendant que le naturaliste tiroit aussi de son côté, de façon que dans cette espece de combat, la porte s'ouvroit & se refermoit alternativement. L'*araignée* bien déterminée à ne pas céder, ne lâcha prise qu'à la derniere extrémité; & lorsque M. de Sauvages eut entiérement soulevé la trappe, alors elle se précipita au fond de son trou.

Il a souvent répété cette expérience, & il a toujours observé que l'*araignée* accouroit sur le champ pour s'opposer à ce qu'on ouvrît la porte de sa demeure. Cette promptitude ne montre-t-elle pas que par le moyen de la toile qui tapisse son habitation, elle sent ou connoît du fond de sa demeure tout ce qui se passe vers l'entrée; comme l'*araignée* ordinaire, qui par le moyen de sa toile, prolonge, si céla se peut dire, son sentiment à une grande distance d'elle? Quoi qu'il en soit, elle ne cesse de faire la garde à cette porte, dès qu'elle y entend ou y sent la moindre chose; & ce qui est vraiment singulier, c'est que pourvu qu'elle fût fermée, M. l'Abbé Sauvages pouvoit travailler aux environs & cerner la terre pour enlever une partie du trou, sans que l'*araignée* frappée de cet ébranlement ou du fracas qu'elle entendoit, & qui la menaçoit d'une ruine prochaine, songeât à abandonner son poste; elle se tenoit toujours collée sur le derriere de sa porte, & M. Sauvages l'enlevoit avec, sans prendre aucune précaution pour l'empêcher de fuir. Mais si cette *araignée* montre tant de force & d'adresse pour défendre ses foyers, il n'en est plus de même quand on l'en a tirée: elle ne paroît plus que languissante, engourdie, & si elle fait quelques pas, ce n'est qu'en chancelant. Cette circonstance, & quelques autres, ont fait penser à notre observateur qu'elle pourroit bien être un insecte nocturne que la clarté du jour blesse; au moins ne l'a-t-il jamais vu sortir de son trou d'elle-même, & lorsqu'on l'expose au jour, elle paroît être dans un élément étranger.

Cette *araignée* se trouve sur les bords des chemins aux environs de Montpellier; on la rencontre aussi sur les berges de la petite riviere du Lez, qui passe auprès de la même ville. On n'a pas de connoissance qu'on l'ait encore découverte ailleurs; peut-être n'habite-t-elle que les pays chauds. La maniere singuliere dont se loge cet insecte, si différent des autres *araignées*, inspire naturellement la curiosité de savoir comment il vit, comment il vient à bout de se fabriquer cette demeure, *&c.* mais il faut attendre de nouvelles observations. Jusqu'ici quelques efforts qu'ait faits M. l'abbé de Sauvages pour conserver ces *araignées* vivantes, il n'a pu pousser plus loin ses découvertes sur leur maniere de vivre. Il faudroit peut-être, pour parvenir à les mieux connoître, enlever tout-à-la-fois leur demeure & une portion considérable de la terre qu'elles habitent, qu'on placeroit dans un jardin: alors, comme on les auroit sous les yeux, on pourroit plutôt découvrir leurs différentes manœuvres. (+)

ARAINE, s. f. (*Luth.*) Les trompettes se nommoient anciennement *araines*. (*F. D. C.*)

ARAL, (*Géogr.*) grand lac d'Asie, dans la Tartarie indépendante, à l'orient de la mer Caspienne; il est au milieu du pays, habité indistinctement par les Turcomans, les Caracalpacs ou Calmoucs blancs & les peuples de la Casatcha-horda. Il a environ trente milles d'Allemagne du sud au nord & quinze de l'est à l'ouest. Il reçoit deux grands fleuves, l'ancien Jaxartes, appellé aujourd'hui *Sir-Daria*; & l'ancien Oxus, nommé *Amu-Daria*. Ses eaux sont très-salées, & les poissons qu'on y trouve sont de la même espece que ceux de la mer Caspienne. Les peuples qui habitent ses bords pratiquent près du rivage des canaux larges, mais peu profonds, dans lesquels ils font écouler ses eaux pour en tirer le sel: ce qui réussit très-bien à la faveur des exhalaisons occasionnées par le soleil. On ignore de quel côté sont les issues de ce lac; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en sort des rivieres qui viennent tomber dans la mer Caspienne. (*C. A.*)

§ *ARALIA*, (*Botanique.*) en François, *angélique baccifere*; en Anglois, *berry-bearing angelica*; en Allemand, *beertragende angelica*.

Caractere générique.

Ses fleurs qui naissent en ombelles, sont pourvues de cinq pétales & de cinq étamines; le pistil est formé d'un embryon arrondi qui fait partie du calice, & qui est surmonté de quatre styles obtus: cet embryon devient une baie succulente, où sont renfermées cinq semences dures, de forme oblongue.

Especes.

1. Angélique baccifere en arbrisseau, à tige & à pédicules épineux.

Frutex 1. Angélique épineuse.

Aralia arborescens caulibus pediculisque spinosis. Hort. Colomb.

Angelica tree. Quatrieme espece de l'article *ARALIA*, du *Dict. rais. des Sciences*, &c.

2. Angélique baccifere, à tige nue.

Plante. Aralia caule nudo. Hort. Cliff. 113.

Berry-bearing angelica with a naked stalk. Deuxieme espece du *Dict. rais. des Sciences*, &c.

3. Angélique baccifere, à tige unie, herbacée & garnie de feuilles.

Plante. Aralia caule folioso, herbaceo, lævi. Hort. Upsal. 70.

Canada berry-bearing angelica. Deuxieme espece du *Dict. rais. des Sciences*, &c.

L'*aralia caule folioso & hispido* qui est la troisieme espece de l'article *ARALIA* du *Dict. rais. des Sciences*, &c. pourroit bien n'être que notre premiere.

L'*aralia n° 1* porte ses fleurs en gros bouquets, composés de cent ou cent cinquante petites ombelles, formées par la réunion de vingt, vingt-cinq ou trente fleurs d'un blanc-verdâtre qui dans nos climats paroissent tantôt en été, tantôt en octobre. Nous tirons ces particularités du *Traité des arbres & arbustes* de M. Duhamel: nous n'avons pas encore vu fleurir cet arbuste dans nos jardins.

Sa tige est grosse & fort moëlleuse; elle est couverte d'épines courtes, larges par leur base, & dont la pointe est courbée vers le bas: les pédicules des feuilles y sont très-fortement attachées par une espece de cuilleron ou genou qui l'embrasse; ces pédicules sont ordinairement d'un pied & demi de long, ils sont armés d'épines rares placées sans ordre; d'espace en espace ils ont des protubérances ou articulations, d'où partent au nombre de deux ou trois de petits pédicules qui s'élevent & qui portent des folioles ovales pointues & entieres.

Si les fleurs de l'*aralia* ont quelque mérite, c'est plutôt par leur masse que par leur couleur: ses feuilles prodigieuses sont d'un très-bel effet; comme elles sont encore très-vertes en octobre, il convient d'employer cet arbuste dans les bosquets d'été & d'automne; il aime une terre légere & fraîche, & un emplacement un peu ombragé.

Ni en France, ni en Angleterre ses baies ne parviennent à une parfaite maturité; on les envoie de l'Amérique, mais comme elles n'arrivent que vers le mois de mars, leurs graines qui sont assez dures ne germent que le printems suivant: alors il faut arroser avec soin les caisses où on les a semées, & les parer de la plus grande chaleur par quelque légere couverture, en leur donnant par gradation plus d'air & de lumiere. Les deux hivers suivans, on les mettra dans

dans des caisses à vîtrages; les étés, on les enterrera contre un mur exposé au levant; le troisieme printems, on transplantera chaque petit arbrisseau dans un pot, & on continuera de les traiter de la maniere que nous venons de dire, & sur-tout de les arroser souvent.

Au printems de la seconde année, d'après cette transplantation, peu avant la pousse, on les enlevera avec leur motte, & on les plantera à demeure.

Les jeunes pousses de cet arbuste étant fort tendres, il conviendra de l'empailler les deux ou trois premiers hivers qui suivront cette derniere transplantation; que par la suite ils se trouvent endommagés par des froids rigoureux, c'est à quoi l'on ne peut parer; mais les maîtresses tiges résisteront: quand même elles périroient, les racines qu'on aura toujours soin de couvrir de litiere, pousseront de nouveaux jets, & une fois que cet *aralia* est parvenu à une certaine force, il produit à une certaine distance de son pied, des surgeons dont on pourra se servir: cela me conduit à penser qu'il seroit facile de le multiplier comme la campanule pyramidale & le bonduc, par des morceaux de racine plantés dans des pots sur couche; c'est un essai que nous nous proposons de faire.

Les autres especes sont des plantes dures, elles aiment l'ombre & l'on peut les planter sous des arbres; elles se multiplient aisément de graines qu'on doit semer en automne, dès qu'elles sont mûres. Ces *aralia* n'ont nul agrément, on ne les souffre dans un jardin qu'en faveur de la variété, ou pour apprendre à les connoître; mais c'est une fort bonne connoissance à faire, si, comme le dit M. Sarrasin, la décoction de leurs racines guérit la leucophlegmatie. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

* § ARAM, (*Géogr. sacr.*) ville de la Mésopotamie de Syrie. *Dict. des sciences, &c.* c'est une méprise; *Aram* n'étoit point une ville de Syrie, mais la Syrie même. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARAMACA, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espece de sole, ainsi nommée par les habitans du Brésil, figurée passablement par Marcgrave, dans son *Histoire naturelle du Brésil, liv. IV, chapitre 18*, & ensuite copiée par Jonston & Ruysch, *pag. 138, planche XXXVI, figure 2*, de leur *Histoire naturelle des poissons.*

Ce poisson, que les Portugais appellent encore *lingoada* & *cubricuncha*, a la forme applatie de la sole, que les Hollandois appellent *tonge*, son corps a une fois & demie plus de longueur que de largeur, & les yeux placés tous deux sur la gauche, c'est-à-dire, sur le côté qui est grisâtre, pendant que le côté droit qui est blanc en est dépourvu; ces yeux sont de la grosseur d'un pois, à prunelle crystalline, environnée d'un iris en croissant bleuâtre; sa bouche est petite sans langue, & garnie de petites dents très-aiguës, l'ouverture des ouies est assez grande.

Ses nageoires sont au nombre de sept, dont deux ventrales très-petites, placées au-dessous de l'ouverture des ouies, & au-devant des deux pectorales qui sont assez longues, & terminées chacune par un filet en forme de poil; la nageoire anale, c'est-à-dire de l'anus, commence au-dessous de l'origine des pectorales, pendant que la dorsale commence au-dessus des deux ventrales, & toutes deux s'étendent jusqu'à la queue; celle-ci en est distincte, & un peu arrondie à son extrémité: tout son corps est couvert d'écailles fort petites.

Mœurs. L'*aramaca* vit dans les fonds sablonneux de la mer du Brésil; il se mange, sa chair est de bon goût. (*M.* ADANSON.)

ARAN, (*Hist. sacrée.*) frere d'Abraham, fut l'aîné des fils de Tharé: il mourut avant son pere, & ce fut le premier des hommes qui ne survécut point à l'auteur de ses jours; sa mort prématurée, selon S. Epiphane, fut une punition de Dieu qui voulut châtier Tharé d'avoir forgé des dieux nouveaux. Les Rabbins disent qu'ayant refusé d'adorer le feu, son pere qui fut son juge & son accusateur, le fit précipiter dans une fournaise ardente; d'autres assurent qu'ayant voulu éteindre le feu qu'Abraham avoit mis aux idoles de son pere, il fut dévoré par les flammes. (*T—N.*)

ARANAPANNA, s. m. (*Histoire nat. Botaniq.*) espece de fougere du Malabar, gravée sous ce nom assez bien, mais sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus, volume XII, page 61, planche XXXI.*

D'une tige traçante sous terre, sous la forme d'une racine garnie de fibres capillaires, s'élevent plusieurs feuilles ailées une fois seulement sur deux rangs de folioles à pédicule commun cylindrique, ligneux, roide, rouge-brun, luisant, marqué d'un large & profond sillon sur sa face supérieure ou intérieure; ses folioles sont au nombre de trente ou environ, placées de chaque côté alternativement sur un même plan, longues de cinq à six pouces, dix à douze fois moins larges, marquées de chaque côté de quarante à cinquante crenelures rondes presque sessiles, à base arrondie, pointues à leur extrémité, fermes, & d'un verd vif & luisant, sur-tout en dessous où elles sont relevées d'une côte longitudinale fort épaisse.

Chaque foliole ou division de feuille, porte en dessous deux rangs de paquets de fleurs, chaque rang de quarante à cinquante paquets; chaque paquet est placé sous la fente qui sépare deux crenelures l'une de l'autre; il est arrondi, d'un jaune-brun d'abord, ensuite rougeâtre, composé d'un amas de globules qui paroissent nuds sans enveloppe & sans anneau; le dessus de la feuille est marqué de petites taches correspondantes à ces paquets & assez agréables à la vue.

Usages. On n'en fait aucun usage dans le pays.

Remarque. Van-Rheede ne dit pas précisément que les paquets de fleurs de *l'aranapanna* sont nuds, mais il donne à entendre qu'ils sont sans enveloppe; ainsi on ne peut guere douter que cette plante ne soit une espece du genre du polypode. (*M.* ADANSON.)

ARANAS, (*Géogr.*) petite riviere d'Espagne qui a sa source à Salvatierra, dans les montagnes du Guipuscoa, & son embouchure dans l'Arga: elle coule de l'ouest à l'est. (*C. A.*)

ARANCEY *ou* ARANCY, (*Géogr.*) petite ville du Luxembourg, au gouvernement de Metz: elle est sur la riviere de Crune, au sud-est de Montmedy, & au nord-est de Dampville; c'est une des cinq petites prévôtés dont l'Espagne fit cession à la France, par le traité des Pyrénées de 1659. *Long. 25, 50, lat. 49, 32.*

ARANIMEGIES, (*Géogr.*) jolie petite ville de la Hongrie, dans le comté de Zatmar; elle est au milieu d'une plaine entre la riviere de Samos & celle de Tur, à trois lieues au nord-est de Zatmar. *Long. 45, 20. lat. 47, 52.* (*C. A.*)

ARANJUEZ, (*Géogr.*) petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, province de Costarica, audience de Guatimala; elle est au sud-est du lac de Nicaragua, & à cinq ou six lieues de la mer du sud. *Long. 290. lat. 10.* (*C. A.*)

ARARA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) nom Brasilien d'un espece de perroquet ou d'ara, décrit par Marcgrave, *page 207* de son *Histoire naturelle du Brésil*, & par Jonston, *page 142* de son *Histoire naturelle des oiseaux*, sous le nom de *maracana*

secunda Brasiliensis. Jean de Laet lui donne le nom d'*arara* & *macao*, dans son *Hist. novi orbis*, *page 556*. M. Brisson l'appelle *ara* verd & rouge du Brésil; *psittacus major longicaudus, saturatè viridis; maculâ in syncipite fuscâ; vertice viridi-cærulescente; maculâ in alarum exortu miniatâ; genis nudis candidis, lineis plumosis nigris striatis; rectricibus supernè primâ medietate viridibus, alterâ cyaneis, subtùs saturatè rubris.... ara Brasiliensis erythrochlora. Ornithologie, vol. IV, page 202, n°. 7.* C'est le *psittacus 6 severus, macrourus viridis, genis nudis, remigibus rectricibusque cæruleis subtùs purpurascentibus*, de M. Linné dans son *Systema naturæ, édition de 1767, page 140.*

Cet oiseau n'a encore été figuré nulle part, à moins que ce ne soit celui qu'Edwards a représenté sous le nom de *maracana*, *planche CCXXIX.* Voici la description qu'en fait Marcgrave; il a la grandeur du perroquet amazone, ou il est un peu plus petit que l'ara verd du Brésil, il a la queue alongée de même, le bec noir, les joues nues, à peau blanche pointillée de plumes noires.

Son front a une petite tache brune à l'origine du bec, & sa tête est en-dessus d'un verd-clair & comme bleuâtre; ses épaules & le dessous des aîles & de la queue est d'un bleu obscur; le reste de son corps, c'est-à-dire, la tête, le cou, le dos, les ailes, la queue, le ventre, les cuisses, sont d'un verd foncé; ses pied sont bruns, la prunelle des yeux est noire, & leur iris jaunâtre; sa queue est elliptique, composée de douze plumes pointues, graduées proportionellement, de maniere que les deux extérieures sont une fois plus courtes que les deux intermédiaires qui sont les plus longues.

Mœurs. Le cri ordinaire de cet oiseau est *o e o e o e*: il se trouve en Amérique, depuis la Jamaïque, jusqu'au Brésil. (*M. ADANSON.*)

ARARACANGA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) autre espece d'ara du Brésil, figurée assez mal par Marcgrave sous ce nom, dans son *Histoire naturelle du Brésil, page 206*; Gesner en avoit donné une assez mauvaise figure sous le nom de *psittacus erythrocyaneus*, dans son *Histoire des oiseaux, page 721*; Albin en a publié une plus exacte, mais très-mal coloriée sous le nom de *perroquet de la Jamaïque, volume II, page 11, planche XVII*; les Amériquains de Guiane l'appellent *conorro*: c'est le *psittacus erythrocyaneus, caudâ cuneiformi, temporibus nudis, rugosis*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ, édition de 1767, page 237, n°. 1.* M. Brisson l'appelle *ara* de la Jamaïque; *psittacus major longicaudus, dilutè coccineus; uropygio dilutè cæruleo; pennis scapularibus luteis, viridi-terminatis; genis nudis candidis; rectricibus supernè cyaneis violaceo admixto, infernè obscurè rubris; binis intermediis utrinquè proximâ primâ medietate obscurè rubrâ.... ara Jamaïcensis. Ornithologie, volume IV, page 188.*

Il égale la grosseur du chapon, sa longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue est de trente-deux pouces & demi, & de quinze pouces jusqu'au bout des ongles; son bec a vingt-une lignes d'épaisseur, & vingt-huit lignes de longueur du bout de son crochet jusqu'aux coins de la bouche; sa queue vingt-un pouces, son pied quatorze lignes, son doigt antérieur le plus long joint à l'ongle, vingt-six lignes; ses aîles ouvertes ont trois pieds onze pouces de vol, & lorsqu'elles sont pliées, elles s'étendent jusqu'au tiers de la queue.

Sa tête est plate en-dessus & fort large, sa queue est elliptique très-longue, composée de douze plumes qui vont toutes en diminuant de longueur par dégrés depuis les deux du milieu jusqu'aux deux extérieures qui sont des deux tiers plus courtes qu'elles; la troisieme des plumes de l'aile est la plus longue de toutes. La base du demi-bec supérieur est entourée d'une peau blanche & nue, dans laquelle sont placées deux narines rondes.

Le croupion en-dessus est bleu-clair, ainsi que les deux plumes du milieu de la queue, & le bout des autres qui, à leur origine, sont d'un rouge obscur comme leur dessous, & le dessous des aîles; le reste du corps, savoir la tête, le cou, le dos, le ventre, le croupion en-dessous, & les cuisses ou les jambes, sont d'un beau rouge clair; mais les moyennes couvertures du dessus des ailes ont le bout orangé, terminé de verd, & celles qui les suivent en s'éloignant de l'épaule, sont d'un bleu mêlé d'une légere teinte de violet le long de la tige de chaque plume; la tige de toutes les plumes de l'aile est noire, les dix-huit premieres de ces plumes sont d'un bleu mêlé d'une teinte de violet le long de leur tige, & ont une grande partie de leur côté intérieur noirâtre; les autres sont variées de verd, de bleu & de marron-pourpré; les joues & la gorge sont couvertes d'une peau blanche nue de plumes; l'iris des yeux est bleuâtre & la prunelle noire; le demi-bec supérieur est blanc, excepté le bout de son crochet, & ses côtés vers sa base qui sont noirs, ainsi que le demi-bec inférieur & les ongles de ses doigts: ceux-ci sont noirâtres, ainsi que les pieds.

Mœurs. L'*araracanga* est commun en Amérique, depuis la Jamaïque jusqu'au Brésil, il a la langue comme le perroquet & la sort de même; il apprend de même à répéter certains mots.

Remarque. Il s'est glissé deux erreurs dans la description de M. Brisson, qui dit que le bec de cet oiseau a deux pouces quatre lignes d'épaisseur, sur vingt-une lignes de longueur, & que l'iris de ses yeux est jaune: Marcgrave nous apprend que cet iris est bleu. (*M. ADANSON.*)

* § ARARATH, (*Géogr. sacr.*) on lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, &c.* que, *suivant la Vulgate*, l'arche de Noë se reposa sur cette montagne; mais la Vulgate ne parle point du mont *Ararath*, mais des montagnes d'Arménie; & Bochart prouve que le mot *Ararath* signifie l'Arménie, & non pas une montagne. M. Saurin dit aussi (*Discours IX sur la Bible*) que par le mot *Ararath*, employé dans divers endroits de l'écriture, il faut entendre l'Arménie; que c'est dans ce sens que le prennent les Septante, la Vulgate, Théodoret, &c. L'arche s'arrêta sur les monts Gordiens. Voy. *Geogr. Cellarii, lib. III, cap. 11. Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARARAUNA, s. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) troisieme espece d'ara, ainsi nommé au Brésil, & décrit sous ce nom par Marcgrave dans son *Histoire naturelle du Brésil, page 206.* Aldrovande l'a décrit sous le nom de *psittacus maximus cyanocroceus*, & en donné une figure peu exacte, *Avium, volume I, pages 663 & 664*, qui a été copiée d'abord par Jonston & Ruysch sous le nom de *psittacus maximus, Avi. page 141, planche XV*, & ensuite par Willughby, avec la dénomination de *psittacus maximus cyanocroceus Aldrovandi*, dans son *Ornithologie, pag. 72, planche XV*: C'est le canide de Leri, & l'ara bleu & jaune d'Edwards qui en a donné une figure exacte & bien coloriée, *volume IV, page 159.* Albin l'a gravée aussi & enluminée, le mâle *à la planche XVII du volume II*, & la femelle *à la planche X du volume III.* Les habitans de la Guiane l'appellent *kararaoua*, & M. Linné *psittacus, ararauna, macrourus, suprà cæruleus, subtus luteus, genis nudis: lineis plumosis*; dans son *Systema naturæ, édition de 1767, page 139, n° 3.* M. Brisson en a fait graver une bonne figure sous le nom d'*ara* bleu & jaune du Brésil; *psittacus major longicaudus, supernè cyaneus, infernè croceus; syncipite viridi; tæniâ*

transversâ sub gutture nigrâ ; genis nudis, candidis, lineis plumosis nigris striatis ; rectricibus infernè luteis, supernè cyaneis, lateralibus interiùs ad violaceum inclinantibus .... Ara Brasiliensis cyano-crocea. Ornithologie, volume IV, page 193, planche XX.

Sa grandeur est la même que celle de l'araracanga; sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue est de trente-un pouces & demi, & jusqu'à celui des ongles de seize pouces & demi; son bec a depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche deux pouces de longueur, sa queue dix-neuf pouces, son pied quatorze lignes, son doigt antérieur le plus long, joint avec l'ongle, vingt-huit lignes; ses aîles ouvertes ont quatre pieds de vol, & pliées, elles s'étendent au quart ou à peine au tiers de la longueur de la queue.

Ses joues sont couvertes d'une peau blanche nue, marquée sur chacune de neuf lignes, formées par de petites plumes noires; toutes ces lignes partent du coin de la bouche, en divergeant comme autant de rayons, dont six plus courts & plus rapprochés remontent au-dessus des yeux, pendant que les trois autres plus longs descendent au-dessous; la base du demi-bec supérieur est entourée d'une peau nue & blanchâtre dans laquelle sont les narines; la queue est elliptique, alongée, composée de douze plumes larges, obtuses, dont les deux du milieu sont deux fois plus longues que les latérales, qui vont en diminuant de longueur par dégrés jusqu'à la plus extérieure de chaque côté.

Tout son corps est généralement bleu en-dessus, & jaune-safran en-dessous; cependant son front est d'un verd obscur, & sa gorge porte un demi-collier noir, bordé dans sa partie inférieure d'un peu de verd obscur; les plumes des aîles & de la queue, quoique bleues sur leur côté extérieur, tirent sur le violet à leur côté intérieur qui est bordé de noir, & elles sont d'un jaune obscur en-dessous : la prunelle des yeux est noire & entourée d'un iris bleu; son bec & ses ongles sont noirs, ses pieds & leur doigts sont cendré-noirs.

Quelques individus, & ce sont vraisemblablement les mâles, ont quelques plumes jaunes de safran, mêlées au milieu des couvertures supérieures des aîles un peu derriere les épaules.

L'*ararauna* se trouve sur la côte orientale de l'Amérique, depuis la Jamaïque jusqu'au Brésil.

Remarque. M. Brisson n'est pas plus d'accord sur la couleur de l'iris de cet oiseau qu'il dit être jaune comme dans l'araracanga, pendant que Marcgrave qui l'a observé vivant au Brésil, nous assure que cet iris est bleuâtre. (*M. ADANSON.*)

ARARENE, (*Géogr.*) contrée des peuples vagabonds de l'Arabie Heureuse, selon Strabon. Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui le pays ou royaume de Mahré qui s'étend le long du golfe d'Ormus, depuis le cap Ras-al-gate jusqu'au cap Mossandan. (*C. A.*)

* § ARASH, (*Géogr.*) ville de la province d'Asgar.... *Dict. rais. des Sciences*, &c. On ne connoît point aujourd'hui *Arash*, mais *Larache*, située sur la riviere de même nom, qui ne s'est jamais appellée *Luque*. *Voyez* Dapper, la Martiniere, Nicole de la Croix. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARATU, s. m. (*Hist. nat. Insectologie.*) nom brasilien d'une espece de crabe, *cancer*, que l'on appelle aussi *aratu-pinima* au Brésil, selon Marcgrave qui en donne la description suivante.

Cet animal ne quitte point la terre pour aller dans l'eau; il vit sur le rivage maritime. Son corps est quarré, c'est-à-dire, cubique, de médiocre grandeur, peint de diverses couleurs qui sont le brun, le bleu, le rouge & le blanc, mêlés agréablement & comme par points. Son ventre est jaune. Ses deux yeux sont noirs, très-écartés, portés chacun sur une longue colonne en forme de lunette placée vers les angles de la bouche.

Il a dix jambes, dont deux antérieures en pinces égales de médiocre grandeur, rousses, mais blanc-jaunes à leur extrêmité. Les huit autres jambes sont plates, rousses, variées de taches purpurines noires & blanches, semées de quelques poils noirs & composées chacune de quatre articulations. (*M. ADANSON.*)

ARATUS, (*Hist. de Sycione.*) chef de la ligue des Achéens, étoit fils de Clinias qui fut élevé au trône ou plutôt à la premiere magistrature de Sycione par le suffrage unanime de la nation. Depuis la mort du roi Cléon, ce petit royaume étoit déchiré de factions; il s'élevoit de petits tyrans qui bientôt étoient punis de leur ambition. Clinias, appellé au gouvernement par une autorité légitime, fut enlevé par une mort prématurée. Abantidide s'empara de la tyrannie, & bientôt il fut massacré par Nioclés qui fut usurpateur à son tour. *Aratus* s'imposa un exil volontaire pour n'être pas la victime de cet ambitieux; mais toujours occupé de sa patrie dans une terre étrangere, il se lia avec tous les autres exilés pour la tirer de l'oppression : il n'avoit que vingt ans; & c'est à cet âge que les entreprises les plus périlleuses ne laissent appercevoir que la gloire attachée à l'exécution. Il s'approche en silence de Sycione où il s'introduit par escalade. Tous les partisans de la liberté se rangent sous ses enseignes; ils mettent le feu au palais de Nioclés qui a le bonheur de se soustraire à leur vengeance. Les Sycioniens reconnoissans lui déferent le pouvoir suprême; mais il leur déclare que satisfait du titre de leur libérateur, il vouloit qu'il n'y eût plus d'autres rois que les loix.

Son premier ouvrage fut la réunion des cœurs jusqu'alors divisés par la haine des factions. Revêtu de tout le pouvoir, parce qu'il avoit la confiance publique, il engagea Sycione dans la ligue des Achéens. Les Macédoniens s'érigeoient alors en arbitres de la Grece; & tout présageoit qu'il en seroient bientôt les tyrans. *Aratus*, nommé chef de la ligue, en dirigea les mouvemens avec la dextérité d'un génie exercé dans la politique. Corinthe fut sa premiere conquête; & il en fut redevable à son or plutôt qu'à ses armes. Cette ville lui fut livrée par un de ses habitans à qui il promit soixante talens. Ce succès fut le fondement de sa réputation. Epidaure, Trezene & Mégare abandonnerent les Macédoniens pour entrer dans son alliance; quoiqu'il eût autant de courage que de prudence, il étoit plus propre à gouverner qu'à combattre. A force de trop prévoir, il étoit d'une circonspection timide, & se précipitoit dans les dangers qu'il craignoit pour les autres. Son désintéressement & ses talens éprouvés firent fermer les yeux sur ce qui lui manquoit pour être grand capitaine. Il fut nommé pour la seconde fois chef de la ligue des Achéens; & il signala son commandement par l'extinction de la tyrannie dans plusieurs villes du Péloponese & de l'Illirie. Son ambition étoit d'humilier les Macédoniens regardés encore comme des barbares par le reste de la Grece qu'ils méditoient d'asservir. Ils étoient déja les maîtres de Pyrcée, de Munichie, de Sunium & de Mégare; il ne pouvoit se flatter de leur en enlever la possession par la force des armes. Il corrompit, à force de présens, Diognes qui lui livra ces villes dont il étoit gouverneur. Ce fut encore le moyen qu'il employa pour déterminer Lysiade à abdiquer la tyrannie de Mégalopolis.

Les Macédoniens n'avoient point encore eu d'ennemi plus redoutable. *Aratus* devint tout-à-coup leur plus zélé partisan; & ce furent les circonstances qui réglerent sa politique. Cléomene, roi de Sparte,

ſous prétexte des hoſtilités exercées ſur le territoire des Arcadiens par *Aratus*, déclara la guerre aux Achéens : les avantages qu'il remporta ſur eux, les forcerent d'accepter la paix aux conditions qu'il preſcrivit lui-même ; il exigea d'être reconnu généraliſſime de la ligue. *Aratus* accoutumé au commandement, regarda cette condition comme un outrage ; & ce fut pour en prévenir l'effet, qu'il ſe dépouilla de ſa haine contre les Macédoniens. Il fit alliance avec eux ; & pour gage du traité, il leur remit Corinthe. Antigone qui gouvernoit alors la Macédoine en qualité de tuteur du jeune Philippe, joignit ſes forces à l'armée des Achéens. On en vint aux mains dans les plaines de Selaſie ; & la phalange macédonienne eut tout l'honneur de cette journée. *Aratus*, enflé de ce ſuccès, marcha contre les Etoliens qui ravageoient la Meſſenie ; & il eſſuya une ſanglante défaite. Depuis ce revers il devint plus circonſpect & plus timide ; il ſe conſola de cette diſgrace par la gloire dont ſon fils ſe couvrit au ſiege de Pſopolis, ville d'Arcadie, dont il fit la conquête au milieu de l'hiver. Philippe étant monté au trône de Macédoine, avoit donné toute ſa confiance à un favori nommé *Appelle*, dont les Achéens eurent à eſſuyer les hauteurs. Ce prince inſtruit de ſes vexations, lui ordonna de ne rien faire ſans l'approbation d'*Aratus* ; mais ce tyran ſubalterne, abuſant toujours de ſon pouvoir, força ſon maître de l'arrêter & de le faire mourir.

Tant que Philippe ſuivit les conſeils d'*Aratus*, ſa vie fut un enchaînement de proſpérités ; mais auſſi-tôt qu'ébloui de ſa fortune, il ſe gouverna par lui-même, il s'aſſoupit dans les plus ſales débauches. Les Romains, dont il étoit l'ennemi, eurent des avantages qui, au lieu de l'humilier, aigrirent ſon caractere ; & d'humain & populaire, il devint ſombre & féroce. Il punit ſur ſes alliés la honte de ſa défaite ; & ce furent ſur-tout les Meſſéniens qu'il traita avec plus de rigueur. *Aratus* eut le courage de lui remontrer l'injuſtice de ſa conduite ; & Philippe le fit aſſaſſiner pour ſe débarraſſer de l'importunité de ſa cenſure. Toutes les villes de l'Achaïe ſe diſputerent l'honneur d'être les dépoſitaires de ſes cendres. Sycione où il avoit prit naiſſance, eut le privilege d'obtenir ſes dépouilles mortelles ; on lui fit de magnifiques funérailles. On offrit des ſacrifices ſur ſon tombeau, & toutes les villes lui érigerent des autels, & lui décernerent les honneurs divins. (*T—N.*)

ARAUQUES (LES), *Géogr.* peuples qui habitent la vallée d'Arauco, au Chili, dans l'Amérique méridionale ; ils ſont vaillans & ont fait la guerre pendant près de cent ans aux Eſpagnols établis dans leur voiſinage. Leurs armes ſont des arcs, des fleches, de longues piques, des rondaches & des cuiraſſes faites de peaux de loups marins ; ils ont coutume d'élire pour chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. Alonzo de Ercilla a célébré, dans ſon poëme de l'*Araucana*, la paix qu'ils firent en 1659 avec les Eſpagnols. (*C. A.*)

ARAURACIDES (LES), *Géog.* ancien peuple d'Afrique que Ptolémée place dans la Pentapole Lybienne, aux environs de Berenice ; il ne nous apprend rien de plus particulier ſur ce peuple. (*C.A.*)

ARAXAI, (*Géogr.*) riviere de l'Amérique méridionale au Bréſil ; elle coule vers la préfecture de Paraïba où elle ſe jette dans la riviere de Mongaguaba. (*C. A.*)

ARAYA, (*Géogr.*) cap de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie ; il forme le golfe appellé par les Eſpagnols, *Golfo di Cariaco.* C'eſt près de là qu'on voit, à trois cens pas de la mer, la plus fameuſe ſaline que l'on connoiſſe : elle donne un ſel excellent & très-dur. On l'exploite tous les mois. (*C. A.*)

ARBACE, (*Hiſt. d'Aſſyrie.*) Mede d'origine, fut un des principaux capitaines de Sardanapale, dernier roi d'Aſſyrie : ce monarque honteuſement célebre par ſa moleſſe & ſes débauches, s'étoit rendu inviſible à ſes ſujets pour vivre dans ſon palais environné d'eunuques & de concubines. *Arbace* profita du mécontentement du peuple pour le précipiter du trône ; & pour mieux aſſurer le ſuccès d'une révolution, il crut devoir ſe faire un complice parmi les prêtres dont le miniſtere ſacré en impoſe toujours au vulgaire : il jetta les yeux ſur Beliſis, prêtre révéré, aſtrologue ſçavant, & qui joignoit à ces deux titres tous les talens de l'homme de guerre. Ce complice artificieux l'aſſura que les dieux l'appelloient au trône d'Aſſyrie. *Arbace* flatté de cette prédiction, lui promit le gouvernement de Babylone : ſes manieres affables & populaires lui concilierent tous les cœurs ; mais ambitieux avec prudence, il voulut connoître le caractere du monarque avili, dont il vouloit envahir la puiſſance. Les eunuques corrompus par ſes largeſſes, l'introduiſirent dans l'endroit où languiſſoit ce phantôme couronné ; dès qu'il eut étudié ſes penchans & ſes mœurs, il eut une pleine confiance dans les promeſſes de Beliſis qui eut l'adreſſe de faire entrer les principaux ſeigneurs Babyloniens dans la conjuration.

La conſtitution militaire de l'Aſſyrie étoit de lever une armée qui, après avoir ſervi un an, étoit remplacée par une autre l'année ſuivante. *Arbace* profita de cette coutume pour faire entrer dans ſa rebellion les Perſes, les Medes & les Babyloniens qui devoient ſervir l'année ſuivante : il en forma une armée de quatre cens mille hommes tous dévoués à ſes volontés. Sardanapale ſorti du ſommeil de la débauche, marche contre les rebelles qu'il a la gloire de tailler en pieces. *Arbace* ne fut pas moins redoutable après ſa défaite ; il raſſemble les débris de ſon armée, & vient défier ſon vainqueur au combat. Sardanapale, au lieu d'oppoſer la force, met à prix la tête de ce rebelle. Aucun ſoldat ne fut aſſez avare pour ſe ſouiller d'un aſſaſſinat : il fallut décider la querelle par les armes ; & *Arbace* vaincu une ſeconde fois, ſe retira dans des montagnes inacceſſibles, où, ſans eſpoir de vaincre, il n'eut rien à redouter des vengeances du monarque offenſé. Beliſis fit ſervir la religion pour le relever de ſa chûte ; il annonça aux rébelles que les dieux, dont il étoit l'interprête, lui avoient révélé qu'ils n'avoient qu'à combattre pour remporter la victoire : encouragés par ſes promeſſes, les rébelles engagent une action ; & ils eſſuient une nouvelle défaite. Beliſis ne fut point rebuté par ce mauvais ſuccès ; il emploie toute la nuit à conſulter les aſtres : & au lever de l'aurore, il leur annonce l'arrivée d'une milice céleſte. Il étoit informé qu'une armée de Bactriens marchoit au ſecours de Sardanapale ; il députe des hommes de confiance à ces auxiliaires pour leur repréſenter la honte d'obéir à un prince efféminé, pour leur offrir les moyens de rentrer dans leur ancienne indépendance. Les Bactriens éblouis par cette promeſſe, ſe joignent aux rebelles. *Arbace* ſoutenu de ces nouveaux alliés, attaque Sardanapale qui étoit occupé à donner des fêtes aux complices de ſes débauches ; il en fit un horrible carnage ; & ce monarque ſe retira ſous les murs de Ninive, où il eſſuya une ſeconde défaite. Il y ſoutint un ſiege de trois ans ; & ſe voyant ſans eſpoir d'être ſecouru, il ſe précipita dans un bûcher avec ſes femmes, ſes concubines & ſes eunuques. *Arbace*, poſſeſſeur de ſes états, forma de l'empire d'Aſſyrie trois grandes monarchies ; la Médie, Babylone & la Perſe eurent leurs rois particuliers. (*T—N.*)

ARBACE, (*Géogr.*) ville de la Celtibérie selon Étienne le Géographe. On ne nous apprend aucunement en quel lieu elle étoit située. (*C. A.*)

§ ARBALETE, (*Art Militaire. Armes.*) L'*arbalete*, appellée en latin *arcus balistarius* ou *balista manualis*, pour la distinguer des balliſtes & des catapultes, étoit une machine offensive qui consistoit en un arc attaché au bout d'une espece de bâton ou chevalet de bois, que la corde de l'arc, quand il n'étoit point bandé, coupoit à angles droits.

Ce bâton ou manche ou chevalet, qu'on appelloit aussi l'*arbrier de l'arbalete*, avoit vers le milieu une petite ouverture ou fente de la longueur de deux doigts, dans le milieu de laquelle étoit une petite roue d'acier solide & mobile, au-travers du centre de laquelle passoit une vis qui lui servoit d'essieu. Cette roue sortoit en partie en-dehors au-dessus du chevalet, & avoit une coche ou échancrure où s'arrêtoit la corde de l'*arbalete* quand elle étoit bandée, & une autre coche plus petite dans la partie opposée de sa circonférence, par le moyen de laquelle le ressort de la détente tenoit la roue ferme. Cette roue s'appelloit la *noix de l'arbalete*. Sous le chevalet, en approchant vers la poignée, étoit la clef de la détente, assez semblable à celle de la clef du serpentin d'un mousquet. Par le moyen de cette clef, que l'on pressoit avec la main contre le manche de l'*arbalete*, le ressort laissoit le mouvement libre à la roue qui arrêtoit la corde, & celle-ci, en se débandant, faisoit partir le dard.

Sur le chevalet, au-dessous de la petite roue, étoit une petite lame de cuivre qui se levoit & se couchoit, & étoit attachée par ses deux jambes avec deux vis aux deux côtés du chevalet. C'étoit le fronteau de mire. Elle étoit percée au haut de deux petits trous l'un sur l'autre; & quand la lame étoit levée, ces deux trous répondoient à un globule de la grosseur d'un petit grain de chapelet, qui étoit suspendu tout au bas de l'*arbalete* par un fil de fer très-menu & attaché à deux petites colonnes de fer perpendiculaires, une à droite & l'autre à gauche. Ce petit globule répondant au trou de la lame, servoit à régler la mire, soit pour tirer horizontalement, soit pour tirer en haut, soit pour tirer en-bas.

La corde de l'arc étoit double. Les deux cordons étoient tenus séparés l'un de l'autre à droite & à gauche par deux petits cylindres de fer, à égale distance des deux extrémités de l'arc & du centre. Aux deux cordons dans le milieu tenoit un anneau de corde, qui servoit à l'arrêter à la coche dont j'ai parlé, lorsque l'arc étoit bandé. Entre les deux cordons au centre de la corde, & immédiatement devant l'anneau, étoit un petit quarré de corde où l'on plaçoit l'extrémité de la fleche pour être poussée par la corde. *Voyez* la *planche I.* de l'*Art militaire*, ARMES & MACHINES, dans ce *Supplément*. Voici l'explication de la figure qui représente l'*arbalete* & ses différentes parties.

A. A. A. Le bois de l'*arbalete*.
B. B. L'arc de l'*arbalete*.
C. C. La corde tendue.
D. D. Les deux cylindres qui tenoient les cordons de la corde séparés l'un de l'autre.
G. G. Les deux petites colonnes de fer, auxquelles étoit attaché le petit fil de fer, au centre duquel étoit le petit globule pour régler la mire.
I. La noix ou roue mobile d'acier où l'on arrêtoit la corde bandée.
K. Coche intérieure de la noix.
M. Clef de la détente.
N. N. Fronteau de mire.
O. La fleche.

Telle étoit l'ancienne *arbalete*, & je crois qu'elles se ressembloient toutes pour les parties essentielles. C'étoit avec la main que l'on bandoit la corde des petites *arbaletes*, par le moyen d'un bâton ou d'un fer en forme de levier, appellé *pied de chevre*, parce qu'il étoit fourchu du côté qui s'appuyoit sur l'*arbalete* & sur la corde. On bandoit les grandes avec le pied, & quelquefois avec les deux, en les mettant dans une espece d'étrier, selon ce vers de Guillaume le Breton:

Balliſtâ duplici tensâ pede miſſa ſagitta.

On les bandoit aussi avec un moulinet & avec une poulie. Ces *arbaletes* étoient ou de bois ou de corne ou d'acier, ce qui se doit entendre de l'arc seul. Elles étoient de différentes grandeurs, comme d'un pied & demi, de deux pieds & demi, & de trois pieds, & d'autres plus longues, fournies de leur pied de chevre, de leur moulinet & de leur poulie.

Ce fut Richard Cœur-de-lion, roi d'Angleterre, qui rétablit l'usage de l'*arbalete*, & il fut tué de cette arme. Ce n'est pas qu'avant ce tems-là on ne se fût jamais servi de l'*arbalete*: on s'en servoit sous Louis le Gros, aïeul de Philippe Auguste; car l'abbé Suger, dans la vie de Louis le Gros, dit que ce prince attaqua Drogon de Montiar avec une grosse troupe d'archers & d'arbalêtriers; & plus bas, que Raoul de Vermandois eut l'œil crevé d'un quarreau d'*arbalete*.

Il y avoit un canon du second concile de Latran, tenu en 1138, sous le regne de Louis le Jeune, pere de Philippe Auguste, qui défendoit cette arme. On l'observa sous le regne de Louis le Jeune & au commencement du regne de Philippe Auguste; mais depuis on n'y eut nul égard, ni en France, ni en Angleterre, quoiqu'Innocent III. en eût recommandé l'observation. L'usage de la balliste & de l'*arbalete* avoit été aboli dans ces deux royaumes pendant qu'on observa le canon du second concile de Latran; & cet usage fut rétabli d'abord en Angleterre par Richard, & en France par Philippe Auguste; & il redevint commun depuis ce tems-là.

L'*arbalete* étoit encore en usage en France sous le regne de François I: il avoit à la bataille de Marignan pour une partie de sa garde une compagnie de deux cens arbalêtriers à cheval qui y firent des merveilles: mais dans la suite cet usage fut presque entiérement aboli, excepté parmi les Gascons. Guillaume du Bellai rapporte qu'à la Bicoque, en 1522, il n'y avoit dans l'armée Françoise qu'un seul arbalêtrier, mais si adroit, qu'un capitaine Espagnol nommé *Jean de Cardonne*, ayant ouvert la visiere de son armet pour respirer, l'archer tira sa fleche avec tant de justesse, qu'il lui donna dans le visage & le tua. Ce même auteur rapporte qu'au siege de Turin, en 1536, le seul arbalêtrier qui étoit dans la place, tua ou blessa plus de nos ennemis en cinq ou six escarmouches où il se trouva, que les meilleurs arquebusiers qui fussent dans la ville, ne firent durant tout le tems du siege. Cela prouve qu'on ne se servoit plus guere d'arbalêtriers en France vers le milieu du regne de François I: mais on s'en servoit encore en Angleterre sur la fin du regne de Charles IX, comme il paroît par le traité fait en 1572 entre ce prince & la reine Elisabeth, qui s'obligea à fournir au roi 6000 hommes armés partie d'arcs & partie d'arquebuses. On confond quelquefois dans l'histoire le nom d'*archers* & d'*arbalêtriers*, & l'on donna à celui qui commandoit ces troupes le nom de *grand-maître des arbalêtriers*. On a abandonné l'*arbalete* depuis l'invention des fusils ou de nos mousquets, quoique cette arme fût infiniment plus meurtriere & plus avantageuse que ne le sont les fusils; ses coups sont plus certains & plus assurés, & sa force au moins égale. Si l'on n'eût introduit la baïonnete au but du fusil, qui fait presque

tout l'avantage de cette arme, l'*arbalete* l'eût emporté de beaucoup. (*V.*)

* § ARBATA, (*Géogr. sacrée.*) n'est point une ville : c'est un nominatif plurier qui signifie des *lieux champêtres & incultes. Voyez* Calmet, sur le ℣. 23, *du chap. v.* du *prem. liv.* des *Machabées*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARBEROU, (*Géogr.*) nom d'un des cantons de la basse-Navarre, qui, avec ceux d'Amix, de Cize, de Baigorri & d'Ostabaret, compose tout ce petit royaume auquel on ne donne environ que dix lieues de longueur & cinq de largeur. (*C. A.*)

ARBIENS, (*Géogr.*) nation d'Asie, dans la Gédrosie, entre l'Indostan & la Perse. C'étoit précisément celle qui habitoit les rives de l'Arbis, au voisinage des Orites. Elle avoit aussi une ville du nom d'*Arbis*, que l'on prend aujourd'hui pour *Araba*. Leur pays répond à celui que l'on nomme *Send*, qui fait partie du Mecran, anciennement la Gédrosie. Il y avoit aussi dans la contrée une chaîne de montagnes nommées *arbiti montes;* ce sont vraisemblablement les monts qui séparent les Indes de la Perse, & qui s'étendent depuis Buckar jusqu'à l'embouchure de l'Indus. (*C. A.*)

ARBITRIO, (*Musiq.*) *Voyez* CADENZA (*Musiq.*) *dans ce Supplément.* (*S.*)

* § ARBORICHES, (*Géogr.*) habitans de Zélande..... ARBORIQUES, les mêmes que les Armoriques ou Arboricains..... *Dict. des Sc.* &c.

Les *Arboriches* & les *Arboriques* sont les mêmes, s'il y a jamais eu des peuples ainsi appellés; car M. l'abbé du Bos le nie dans son *Hist. de la Monarchie Françoise, liv. IV, chap.* 3. Mais ce ne sont pas les mêmes que Armoriques. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ ARBOUSIER, (*Botan. Jardinage d'agrément.*) en latin, *arbutus;* en anglois, *straw-berry tree;* en allemand, *erdbeerbaum.*

. . . . . *Jubeo frundentia capris,*
Arbuta sufficere. . . . . . Géorg. *Liv. III.*

Caractere générique.

Du fond d'un petit calice découpé en cinq parties s'éleve un embryon arrondi, surmonté d'un style environné de dix étamines : le calice supporte une fleur monopétale, semblable à un grelot. L'embryon devient une baie ronde ou ovale, à cinq cellules qui sont remplies de petites semences dures.

Especes.

1. *Arbousier* à feuilles unies, dentelées, à tige droite, ligneuse, à baies polyspermes..... *Arbre* 4.

Arbutus foliis glabris, serratis, caule erecto arboreo; baccis polyspermis. Mill.

En anglois, *the common straw-berry tree.*

Variétés de cette espece.

α. *Arbousier* à fleur double.

β. *Arbousier* à fleur rougeâtre.

γ. *Arbousier* à fleur oblongue, à fruit ovale.

2. *Arbousier* à feuilles unies & entieres, à tige droite, ligneuse, à baies polyspermes..... *Arbre* 3.

Arbutus foliis glabris integerrimis, caule erecto arboreo; baccis polyspermis. Mill.

The oriental straw berry tree called adrachne.

3. *Arbousier* à tiges traînantes, à feuilles ovales un peu dentelées, à fleurs détachées. *Arbousier* de marais d'Acadie.

Arbutus caulibus procumbentibus, foliis ovatis subserratis, floribus sparcis. Linn. *Sp. pl.* 395. *frutex* 4.

Swamp arbutus of north America.

4. *Arbousier* à tiges traînantes, à feuilles rudes & dentelées.

Arbutus caulibus procumbentibus foliis rugosis serratis. Fl. Lap. 161. *frutex.* 3.

Arbutus with trailing stalks, and rough sawed leaves.

5. *Arbousier* à tiges traînantes & à feuilles très-entieres.

Arbutus caulibus procumbentibus foliis integerrimis. Fl. Lap. 162. *uva ursi*, anciennement connu. *frutex* 5.

Bearberries.

L'*arbousier*, n° 1. croît naturellement en Espagne, en Italie, dans l'île de Corse, aux lieux pierreux & montagneux : les plus pauvres gens mangent son fruit, quoiqu'il soit fade & indigeste. *Dant arbuta sylvæ*, dit Virgile; ce qui prouve que de son tems on regardoit les arbouses comme une ressource pour les paysans, & que, par conséquent, la misere étoit extrême; elle croît dans les campagnes en proportion de la pompe des cours & des richesses des grands, & ce n'est qu'alors qu'on trouve des poëtes courtisans qui chantent le bonheur de la vie rurale.

Sans doute que les feuilles de l'*arbousier* sont un très-bon fourage pour les chevres, car Virgile prescrit de leur en donner : & puisque le même auteur dit dans un autre endroit, *& quæ vos rarâ viridis tegit arbutus umbrâ;* il paroît que cet arbrisseau s'éleve à une certaine hauteur. Je le trouve dans un catalogue Hollandois au nombre des arbres du troisieme ordre, mais comme il fleurit très-jeune, je pense qu'il n'est tout au plus que du quatrieme. Il s'éleve sur une tige un peu torse, recouverte d'une écorce rougeâtre, dont l'épiderme se gerse de bonne heure : les pousses de l'année sont de la couleur du corail : il en sort des poils rares & un peu rigides; elles supportent des feuilles qui y sont attachées par de petits pédicules rouges : les feuilles ont environ trois pouces de long, & un demi dans leur plus grande largeur, elles sont oblongues, finement dentées & pointues par le bout : les dents & la pointe sont bordées d'un beau rouge.

Les fleurs naissent sur un filet commun en forme de petites grappes; elles sont blanches & paroissent en novembre & décembre. C'est alors aussi que les baies de l'année précédente acquierent leur maturité; elles sont assez grosses & d'un beau rouge : ces fleurs & ces fruits contrastent à merveille avec le verd gracieux des feuilles dont le dessous est très-luisant. Ainsi cet arbre offre une décoration pittoresque & riante, lorsque la campagne est déja dévastée par les approches de l'hiver.

Il nous laisse quelquefois respirer : on aime à profiter d'un rayon de soleil réfléchi par des arbres toujours verds, c'est le même plaisir que ressent un vieillard, lorsqu'une sensation un peu vive l'avertit de son existence qui est près de lui échapper.

L'*arbousier* mérite une place distinguée dans les bosquets d'hiver; il aime une terre plus seche qu'humide; & veut être paré des vents froids : on le plante avec succès à la fin de septembre, mais il faut le lever en motte autant qu'il est possible.

Il s'éleve de semences & de marcottes. Les baies se recueillent en décembre; on en tire la graine par des lotions, on la fait sécher, puis on la conserve dans du sable fin & sec jusqu'en mars. Alors on la seme dans de petites caisses ou dans des pots emplis de bonne terre légere, suivant la méthode détaillée dans l'*article* CYPRÈS, *Suppl.*

Ces pots ou caisses doivent être enterrés dans une couche chaude. Les petits *arbousiers* se montreront au bout de six semaines ou deux mois. La premiere & la seconde année on les laissera dans le semis, mais on leur fera passer l'hiver sous des chassis de verre, en leur donnant toutefois autant d'air que le tems pourra le permettre. La seconde année, à la fin de

ſeptembre, on les plantera chacun dans un petit pot, on les mettra l'hiver ſous le même abri, & l'été on les enterrera contre une muraille expoſée au levant. Au mois de ſeptembre de la ſeconde année d'après cette premiere tranſplantation, on les plantera à demeure. Il conviendra alors de mettre de la menue litiere autour de leurs pieds & de les empailler pendant quelques années, depuis le commencement de janvier juſqu'au 10 d'avril, ſelon la méthode détaillée à *l'article* ALATERNE, *Supplément*; mais en donnant de l'air autant qu'il eſt poſſible, car cet arbre en a grand beſoin. L'*arbouſier* n'eſt pas fort délicat; Miller dit qu'il croît naturellement en Irlande : la graine qu'on tireroit de ce pays ſeroit préférable à celle qu'on fait venir de nos provinces méridionales : les arbres qui en proviendroient s'accoutumeroient plus aiſément au climat de la France ſeptentrionale; la nature auroit fait la moitié des frais de leur éducation. En Angleterre les *arbouſiers* ont perdu leurs feuilles & leurs jeunes branches dans des hivers très-rigoureux : pluſieurs perſonnes les ont cru morts & les ont fait arracher; mais ceux qui ont eu plus de patience les ont vu repouſſer & réparer leurs pertes en fort peu de tems.

Les variétés de cette eſpece ſe perpétuent par les marcottes, ou en les greffant en approche ſur l'*arbouſier* commun. Les marcottes ſe font en ſeptembre, ſuivant la méthode détaillée dans l'*art.* ALATERNE, *Supplément*.

La variété à fleur double n'a pas beaucoup de mérite; c'eſt un godet dans un godet, & ce petit enrichiſſement s'achete par la privation du bel effet des fruits. Cette variété n'en donne que fort peu.

Il n'en eſt pas de même de la variété β. Sa fleur, qui eſt purpurine à l'extérieur, & qui devient tout-à-fait rouge avant de tomber, fait une oppoſition agréable avec celle de l'*arbouſier* commun lorſqu'on entremêle ces deux arbuſtes.

La troiſieme variété n'a que le mérite d'en être une. C'eſt l'eſpece, *n°*. 3, de M. Duhamel, & c'eſt peut-être auſſi l'eſpece *n°* 2, de Tournefort, que M. Duhamel a tranſcrite & qui eſt auſſi ſon *n°* 2. Ainſi, d'une légere variété on auroit fait deux eſpeces, par l'inexactitude des phraſes & pour n'avoir pas éclairé la nomenclature par la culture; elle auroit appris à conſtater l'eſpece par la conſtance de la graine à la reproduire le plus ſouvent ſans altération, & les variétés par la diſpoſition de leur ſemence à reſtituer l'eſpece originelle, plutôt qu'à rendre la différence accidentelle qui les caractériſe.

L'*arbouſier n°* 2, eſt de la plus grande beauté par la largeur de ſes feuilles & par ſa hauteur. Il eſt devenu très-rare. On vend ſous ſon nom, en Angleterre, une variété à feuilles larges, mais dentées. Je trouve auſſi cette variété ſur un catalogue Hollandois. La véritable adrachne croît naturellement dans la Natolie aux environs de Manachie (l'ancienne Magneſie). Cet arbre y étoit ſi commun qu'il fournit aux habitans preſque tout leur bois de chauffage. Il ne peut réuſſir que dans un terrein très-ſec, & il demande bien plus de protection contre le froid que l'*arbouſier n°* 1.

Les autres eſpeces d'*arbouſier* reſſemblent à l'*uva urſi* de Tournefort, qui eſt notre derniere; ce ſont de frêles arbriſſeaux dont les tiges ne ſe ſoutiennent pas.

L'eſpece *n°*. 3, eſt indigene de l'Amérique ſeptentrionale, & ſur-tout de l'Acadie : elle y croît dans les marais; ainſi cette plante eſt fort difficile à entretenir dans les jardins.

L'*arbouſier n°* 4, croît en Suiſſe, en Sibérie & en Laponie, dans la mouſſe qui couvre certaines terres marécageuſes : j'ai lieu de croire, d'après la deſcription qu'on m'a faite d'un fruit que mangent les Lapons, qu'ils le doivent à cet *arbouſier* : c'eſt le dernier préſent de la nature, près d'expirer ſous les glaces du nord.

L'*uva urſi* donne un fruit rouge, il croît ſur les montagnes en Eſpagne, & dans quelques autres parties de l'Europe; il ne s'éleve guere qu'à un pied de hauteur. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

§ ARBRE, (*Botaniq. Jardin.*) Pour déterminer la place que l'*arbre* occupe ſur l'échelle végétale, il eſt ſans doute inutile d'en parcourir tous les échelons; mais du moins faut-il s'arrêter aux derniers, afin d'écarter des rapports qui nous le feroient confondre avec les plantes, & de diſcerner par-là même les différences qui l'en diſtinguent.

1. Comme l'arbriſſeau ne differe de l'*arbre* qu'en ce qu'il pouſſe de ſon pied pluſieurs branches à-peu-près d'égale force, que cette différence n'eſt pas eſſentielle, & qu'il lui reſſemble parfaitement dans toutes les parties conſtituantes; comprenons-le dans l'idée générale de l'*arbre*, & voyons par quels traits l'*arbre* eſt caractériſé.

Seroit-ce par l'appareil de ſes vaiſſeaux? Il eſt le même dans la plupart des plantes : par ſa tige ſubſiſtante? quelques plantes biſannuelles en ſont auſſi pourvues : par ſa longévité? des plantes vivaces durent auſſi long-tems que certains arbres : les boutons intérieurs qui repercent ſous l'écorce, ſont communs à d'autres ordres de végétaux; & ſi les boutons à fleurs aſſiſes ne ſe trouvent dans aucune plante, ils ne ſe rencontrent pas non-plus dans tous les *arbres*. Les boutons extérieurs à bois ne different guere de ceux qui s'élevent ſur la couronne des racines des plantes vivaces; ceux-ci contiennent les rudimens des tiges futures, & ceux-là renferment les nouveaux bourgeons : ces boutons ſont cependant la ſeule marque diſtinctive de l'*arbre*, mais en tant qu'ils repoſent ſur des tiges & des branches ſubſiſtantes, & qu'ils ſont exactement fermés par le bout.

Les premiers arbriſſeaux qui s'élancent ſur une tige unique, doivent être les derniers *arbres*, & nous les appellerons *arbres* du quatrieme ordre; tels ſont les lilas & l'obier : viennent enſuite, ſuivant leur dégré d'élévation, les *arbres* du troiſieme ordre, comme le ſorbier des oiſeleurs & le griotier : ceux du ſecond, comme le faux ſycomore & le frêne : enfin ceux du premier, comme le noyer, le châtaigner & le chêne, ouvrage des ſiecles.

2. A meſure que le regne végétal s'éleve, il améliore & embellit davantage la demeure de l'homme; que la terre ſoit tapiſſée de prairies, c'eſt une forêt pour l'inſecte qui rampe au fond de l'herbe; mais les yeux de l'homme naturellement dirigés vers le ciel, ſont bientôt las d'être baiſſés vers ce tapis de verdure qui les ſoulage pourtant; ils reçoivent avec bien plus de plaiſir la lumiere trop éclatante des cieux, lorſqu'elle deſcend tempérée par l'ombre verdoyante des arbres, comme elle eſt enſuite modifiée par la paupiere ſupérieure. Que les regards s'étendent au loin, ils ſe fatiguent en errant ſur une ſurface trop plane & trop uniforme. Les *arbres* & les bois placés çà & là ſur l'eſpace, procurent des points de repos à la vue : ils coupent la plaine, ils coiffent les montagnes, ils deſſinent les ruiſſeaux & les vallons, ils font reſſortir mille grouppes du fond du tableau : c'eſt de leurs touffes épaiſſes que partent les concerts de la nature; dociles au ſouffle des vents, ils ſemblent reſpirer la vie; leurs rameaux agités animent la ſcene champêtre, dont ils font en un mot preſque tout l'ornement.

Quelle affreuſe nudité n'offrent pas les poles du monde qui en ſont dénués! Ce triſte ſpectacle ſe

retrouve ſur le ſommet des montagnes. Après avoir deſcendu long-tems depuis la cime des plus hautes Alpes au-travers des glaces & des neiges, le premier arbriſſeau que je rencontre eſt un ſaule qui rampe contre les pierres; la petite Daphné avertit bientôt mon odorat, elle attire mes yeux par l'aménité de ſes fleurs incarnates, mais elle ne croît qu'à un pied de haut: plus bas, un boſquet de ledum me préſente des touffes purpurines qui atteignent à ma hauteur: bientôt je trouve les berceaux des coudriers; ils me conduiſent vers un bois d'aliziers qui me couvrent d'un dôme plus élevé; leurs tiges élancées m'annoncent que je vais rencontrer les plus grands *arbres*. En effet, du periſtyle des ſapins j'entre ſous la nef majeſtueuſe des hêtres & des chênes: aſſis à leur ombre fraîche, combien le ſentiment de mon exiſtence me devient agréable! Que ma poitrine eſt dilatée par un air plus humectant! Que mes yeux fatigués par l'éclat des neiges ſe ſoulagent en s'égarant ſous ce dais de verdure! Que ma vue échappée au travers des rameaux, tombe avec plaiſir ſur le vallon voiſin!

3. J'éprouve tout l'agrément des *arbres*, & déja je découvre les biens plus précieux que nous leur devons. La fumée qui s'éleve de ces hameaux, cette charrue qui rompt la glebe, cette forge qui retentit, cette gondole qui ſillonne les eaux, me donnent la plus grande idée de leur utilité: les arts de premier beſoin ne peuvent ſe paſſer de leur bois; il ſert aux arts agréables; mais avant d'être livrés à la hache, que de préſens les *arbres* nous ont faits! C'eſt de leurs rameaux que la pomme & l'orange tombent à nos pieds; les uns donnent un fruit qui ſupplée le pain; d'autres fourniſſent une liqueur vineuſe: les châtaignes & les glands doux contiennent une farine; le ſagou vient de la moëlle d'un palmier; l'huile découle de l'olivier, du noyer & du hêtre; la ſeve du bouleau eſt une liqueur rafraîchiſſante; les feuilles du talipot & du bananier couvrent les cabanes; l'écorce d'un autre *arbre* procure une ſorte de dentelle; on fait des cordages de celle du tilleul, & de la toile de quelques autres; les feuilles du mûrier ſont tiſſues de ſoie; le ſucre eſt délayé dans la ſeve des érabes; la poix, la térébenthine exſudent des ſapins & des térébinthes; la graine d'un mirica eſt enveloppée de cire; un *arbre* de la Chine fournit du ſuif; les vernis ſortent du tronc des ſumacs; les abeilles trouvent le miel ſur la feuille du faux ſycomore; la manne ſe fige ſur celle du frêne de Calabre & du meleſe, au pied duquel croît l'agaric médical; le ſuc acide du tamarin s'oppoſe à la putridité des humeurs; la caſſe donne une purgatif rafraîchiſſant; une écorce détruit la fievre; le peuplier, le copaïba fourniſſent un baume déterſif; le gayac opere les prodiges du mercure; dans un pays privé de fontaines, l'eau dégoutte des feuilles d'un arbre. Nous ne finirions pas, ſi nous voulions détailler tous les uſages de ces végétaux. Telle eſt la profuſion de la nature, qu'elle raſſemble ſouvent dans une ſeule de ſes productions les avantages de toutes les autres.

4. L'utilité des *arbres* peut être encore enviſagée ſous un nouvel aſpect des plus intéreſſans par leurs effets ſur le ſol.

Telle montagne ne s'affaiſſe & ne ſe décharne par des éboulemens ſucceſſifs, que parce qu'on l'a privée des *arbres* qui retenoient les terres par l'entrelacement de leurs racines: couverte d'une épaiſſe forêt, cette autre montagne gagne annuellement de nouvelles couches de terre par la pourriture des feuilles, des racines & des rameaux.

Quelques ſemences d'arbriſſeaux ſaxatiles ſont jettées ſur un rocher nud; qu'elles y germent, ces arbriſſeaux profiteront d'une de ſes crevaſſes où leurs racines vont s'étendre; elles y puiſeront les ſucs de quelqu'amas de terre recelé dans ſon ſein: dépoſés maintenant ſur la ſuperficie du rocher, par les détritus des parties de l'arbuſte qui tombent ou ſe détruiſent, ces principes naguere inutiles, vont couvrir le rocher d'une petite couche de terre végétale; à meſure que cette eſpece s'y multipliera, cette couche augmentera de volume: avec le tems elle admettra des eſpeces d'arbriſſeau plus élevées; enfin de grands *arbres* y pourront croître.

D'après ce procédé de la nature, que l'on ſeme ſucceſſivement, ſur un ſol trop peu profond, des taillis d'arbriſſeaux d'eſpeces toujours plus élevées, on le rendra par la ſuite capable de porter des bois, ou d'être ſillonné par le ſoc.

Le ſéjour des forêts a d'abord fécondé la terre: qu'elles cedent aux guérets & aux prairies une partie de l'étendue qu'elles avoient envahie, mais qu'on ſe rappelle leurs premiers bienfaits: il ne ſuffit pas de les conſerver dans la proportion de nos beſoins; il convient encore d'en couvrir les terres maigres, & d'en enrichir les ſols trop peu profonds, dans la vue de les rendre un jour capables de culture.

Les *arbres* pourroient-ils augmenter l'épaiſſeur du ſol, s'ils n'attiroient pas plus de principes nutritifs de l'air, qu'ils ne pompent de ſucs dans la terre. Pluſieurs obſervations paroiſſent prouver ce paradoxe; perſonne n'ignore que l'atmoſphere charie quantité de ſubſtances; des baſes terreuſes ou alkalines expoſées au courant de l'air libre, ſe combinent avec les acides qui y nagent & forment des ſels neutres. Qu'on ouvre la terre, & qu'on laiſſe la glebe long-tems expoſée aux influences de l'air, ce fluide lui rendra les ſucs épuiſés par la récolte précédente: ſeroit-ce que la terre, telle qu'elle ſe trouve autour du globe, ne fait guere, à l'égard de la végétation, que filtrer, préparer & combiner les principes contenus dans l'air qui la pénetre?

Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt guere poſſible de douter que certains *arbres* ne tirent plus de nourriture de l'air par leurs organes d'imbibition, qu'ils n'en dérobent à la terre par leurs racines: il ſemble que la nature ait pris ſoin de nous dévoiler ce myſtere, en nous offrant un arbuſte pourvu ſous l'aiſſelle de ſes feuilles de racines fibreuſes qui nagent dans l'air. Le cierge du Pérou vient d'autant plus haut qu'il eſt reſſerré dans un plus petit pot, & l'on a vu des pins hauts de vingt pieds, croître ſur des murailles.

Mais, ſoit qu'en effet les *arbres* tirent immédiatement plus de nourriture de l'atmoſphere que du ſol, ſoit qu'ils pompent dans les lits de terre les plus profonds, des ſucs qui y ſeroient demeurés inutiles, ſoit que les principes qu'ils s'approprient deviennent plus féconds, en paſſant par cet alembic végétal, ſoit enfin que toutes ces cauſes agiſſent enſemble, il eſt très-vrai que le ſéjour des *arbres* améliore le ſol & augmente ſon épaiſſeur: ils ſervent encore à le deſſécher.

5. Couvrez un marais d'*arbres*, le terrein s'élevera par le détritus végétal qu'ils dépoſeront, leurs racines le hauſſeront en groſſiſſant; elles fourniront, le long de leurs parois, des couloirs à l'eau; mais ce qui contribuera peut-être le plus à ſa retraite, c'eſt ſon abſorption produite par la prodigieuſe tranſpiration des jeunes rameaux & des feuilles.

6. Cette tranſpiration eſt même un nouveau bien, l'air en eſt trempé; on le reſpire plus humectant & plus balſamique. Vers la fin d'avril, lorſque la poitrine eſt fatiguée par les vents deſſéchans, comme on deſire alors la verdure nouvelle! On ſent ſi bien la fraîcheur qu'elle met dans les poumons. Après avoir parcouru les côteaux brûlés par le ſoleil, qu'on approche d'une forêt, l'odeur végétale qu'elle répand, cauſe un plaiſir qui avertit du mieux

mieux être de toute l'économie animale. Dans certaines especes d'*arbre*, comme les peupliers, les pins, les meleses, cette odeur est un vrai baume ; qu'on voie, à cet égard, ce que nous en disons à l'*art.* CYPRÈS, *Suppl.* Dans une île de la mer Pacifique, l'essart qu'on y fit des forêts de cedres, rendit à l'air une qualité si mal-saine, qu'on fut obligé de les replanter.

7. Que les *arbres* rassemblés soient aussi une des sources des pluies bienfaisantes, c'est ce dont on ne peut pas douter. Il s'éleve de la transpiration des forêts & de la fraîcheur qu'elles entretiennent dans leurs fonds, une évaporation considérable : les nuages s'enrichissent de ces parties aqueuses ; portées sur les vents, elles vont féconder les terres qui en étoient privées. Les vents sont modifiés, brisés & dirigés par les bois : telle contrée ne jouit d'un climat si doux, en comparaison de celle qui l'avoisine, que par l'abri dont la couvrent les forêts situées au nord-nord-est & nord-ouest : dans les pays chauds au contraire, elles temperent les vents brûlans : depuis qu'on les a coupées dans la Caroline, on a observé que les moissons n'y sont plus si abondantes.

Combien tant d'avantages que nous procurent les *arbres*, ne doivent-ils pas nous rendre attentifs aux facultés de reproduction dont l'auteur de la nature les a doués ! suivons-la dans ses procédés, nous ne pouvons jamais nous égarer en l'imitant.

8. Presque toutes les semences des *arbres* ont une forme ou une propriété capable de procurer leur dispersion ; celles des sapins, des érables, des frênes, des tulipiers, des bouleaux sont pourvues d'une aîle ; les noix, les glands, les châtaignes par leur rondeur roulent à bas des côteaux ; les oiseaux sement les noyaux & les pepins ; les osselets du houx ont reçu dans l'estomac des grives une préparation qui hâte leur germination, ils sont déposés avec leur fiente.

Mais ces graines que répand la nature, ne peuvent pas germer & croître dans tous les lieux où elles tombent.

Pourquoi le sapin hérisse-t-il le front des montagnes, & que le peuplier s'incline sur le rivage des eaux ? C'est que les semences de ces *arbres* ont, avec ces situations, des rapports qui les y font prospérer.

Quel est le nuage qui environne la tête de ce saule ? C'est la foule de ses graines qui s'élevent à l'aide des aigrettes dont elles sont pourvues : confiées aux vents qui les charient à l'aventure dans l'espace de l'air, elles sont enfin déposées en des lieux bien différens. Toutes celles qui se trouvent éparses sur les côteaux & dans les terres seches, sont perdues : celles-là seules germeront qui ont été jettées sur la mousse qui tapisse le bord d'un ruisseau ; mais combien de semences inutilement prodiguées, pour une qui réussit ? En seroit-il né un seul *arbre*, si la nature l'avoit répandu avec moins de profusion ?

1°. De cette observation naît le premier principe de la multiplication artificielle des *arbres*. Ne les semez que dans des terres & des situations analogues à celles où la nature les fait croître ; ainsi vous procurerez à des millions de semences les mêmes avantages qu'a rencontrés cette graine privilégiée jettée par les vents dans un local favorable.

Cette graine qui est tombée fortuitement sur un sol & dans une exposition convenable, ne peut jamais être que très-légérement couverte de terre, soit par l'effet des pluies, soit par quelque petit éboulement ; souvent elle n'a besoin que de s'insinuer dans les touffes de la mousse, ou bien sous quelques feuilles seches : ainsi elle pousse ses foibles radicules dans cette superficie de terre meuble qui n'est qu'un detritus de substances végétales ; par conséquent les racines latérales du jeune *arbre* provenu de cette graine, s'étendront toujours à peu de profondeur, elles profiteront des sucs qui abondent dans cette premiere couche, de même que du bénéfice des météores qui pénetrent aisément la terre légere & poreuse dont elle est composée.

2°. N'enfoncez jamais trop ni les semences d'*arbres*, ni les jeunes *arbres* que vous confierez à la terre, & recouvrez les semences de ce terreau léger & végétal que leur a préparé la nature.

Suivez dans sa croissance cet *arbre* enfant qui vient de s'élancer du sein de la graine, il a d'abord une tige unique pourvue de plusieurs feuilles ; à leur aisselle se trouvent autant de boutons, ces boutons contiennent les rudimens des jeunes branches qui en sortent la seconde année : ces branches sont disposées latéralement : le bouton terminal est le seul qui produise une branche verticale qui continue l'*arbre* en hauteur ; ainsi durant plusieurs années il ressemble parfaitement à un buisson ; cependant sa fleche s'éleve toujours, tandis que la seve arrêtée par les branches latérales grossit le tronc successivement : ainsi par la proportion qu'il acquiert, il se prépare à braver l'effort des tempêtes ; peu-à-peu il perd ses branches latérales inférieures, que la seve abandonne pour se porter plus vivement vers sa partie supérieure ; ou s'il croît d'autres *arbres* autour de lui, elles se sechent par la privation du courant d'air, alors se forme sa tête qu'un tronc vigoureux porte aisément.

3°. Cette observation est le principe de l'importante opération d'élaguer.

Divers *arbres* croissent près les uns des autres dans une forêt & vivent comme en société ; leurs têtes entremêlées ne paroissent former qu'une seule voûte : parmi leurs branches entrelacées, j'en vois quelques-unes qui se croisent, qui se pressent & semblent faire corps ensemble : je regarde de plus près ; celles-ci se trouvent entaillées les unes dans les autres, mais elles ne sont pas jointes ; celles-là au contraire sont étroitement unies, ce n'est qu'un seul nœud formé par l'abouchement des vaisseaux ligneux : ce mariage intime m'annonce que les *arbres* d'où partent ces branches sont d'une même famille.

4°. Voilà le principe de toutes les alliances qu'on peut faire contracter aux différentes especes ou variétés d'*arbre*, en un mot de leur multiplication par la greffe.

En arrachant un jeune *arbre* dans un bois, une de ses branches dont on s'est débarrassé, est tombée dans la terre nouvellement remuée, elle s'y trouve comme fichée par un bout : est-ce la fraîcheur entretenue par l'ombre qui lui a fait pousser des racines au bout de quelques mois ?

5°. Cette bouture fortuite est le modele de cette voie curieuse & fertile de reproduction.

Qu'une branche inférieure d'une cepée traîne sur la terre, dans un taillis, les feuilles de l'automne vont recouvrir l'endroit le plus bas de sa courbure, tandis qu'elle se releve un peu par le bout. L'automne suivante, si je hausse cette branche, je la trouve garnie de jeunes racines dans toute la partie qui étoit cachée, & j'observe qu'elles partent des nœuds & des petites protubérances de l'écorce.

6°. C'est sur l'observation de cette marcote naturelle que doivent se former les méthodes de marcoter les *arbres*.

On voit des *arbres* pousser de leurs pieds des branches droites, appellées *écuyers*, en déterrant ces écuyers, on les trouve pourvus de quelques racines ; s'ils adherent au tronc d'un côté, ils s'appellent *éclats*, du moment qu'on les a détachés. Plus loin du tronc il s'éleve souvent nombre de petits *arbres* :

un coup de bêche apprend qu'ils partent des nœuds supérieurs des racines latérales qui s'étendent sous la premiere couche de terre; qu'une de ces racines se trouve coupée par une tranchée, il partira de son bout quantité de rejets.

7°. Ces faits procurent & indiquent différens moyens très-utiles de multiplier les *arbres*.

Dans le nombre des fruitiers qui croissent naturellement dans les bois, j'en trouve dont les fruits méritent d'être transplantés dans nos jardins; comme ils n'ont pas été greffés, ils ne peuvent provenir que d'un noyau ou d'un pepin; ce pepin ou ce noyau étoient donc organisés différemment de ceux des fruitiers agrestes. Les plus communs ne seroient-ils pas nés de la projection fortuite des poussieres prolifiques d'une certaine espece dans les ovaires d'une autre espece.

8°. Cette conjecture m'engage à semer les graines des fruitiers qui se trouvent rassemblés dans nos vergers: comme ils y forment une sorte de société, ils ont pu contracter des alliances, d'où il doit naître de nouveaux fruits.

Que je seme les noyaux ou pepins de ces fruits, dans le nombre de ceux qui en seront provenus, peut-être s'en trouvera-t-il quelques-uns qui leur ressembleront plus ou moins; mais on verra revivre dans la plupart l'ancien modele, c'est-à-dire, les especes agrestes & primitives qui forment leur souches communes.

9°. Loin donc que la greffe produise quelque altération dans le caractere des fruits, elle n'est faite au contraire que pour perpétuer & fixer les variétés trouvées ou obtenues fortuitement.

Cependant qu'un *arbre* se trouve greffé sur un autre dont le bois est fort différent, souvent il arrive que le bois du sujet change de couleur peu-à-peu, & s'imbibe de celle de l'espece greffée: d'où il suit que la seve des greffes a été repompée par le sujet; à plus forte raison la seve des sujets doit-elle opérer sur les greffes.

10°. Encore bien donc que la greffe soit faite pour fixer le caractere des fruits, elle peut néanmoins, par le choix du sujet, leur faire subir quelques légers changemens, & contribuer, par exemple, à leur coloris, leur grosseur, leur goût, leur précocité, leur abondance.

J'admire la beauté de cet *arbre* que la nature a élevé dans le fond des forêts; sa fleche s'élance à une hauteur considérable, ses rameaux réguliers lui donnent une forme pyramidale, c'est dommage qu'il ne porte point de fruits: cet autre, au contraire, en est chargé, qui n'attiroit pas d'abord mes regards, je l'observe: sa fleche a été rompue par un coup de vent, sa tige est demeurée basse, il en part des branches divergentes à-peu-près d'égale force, qui portent d'autres branches du second & du troisieme ordre, où la seve paroît également & sobrement distribuée.

11°. Cette observation est le principe de l'importante opération de la taille.

Que ce vallon est décoré par cette masse d'*arbres* fruitiers! l'heureux sol! quelle abondance de fruits! Je les goûte, ils sont fades ou amers: sur un rocher exposé aux rayons du midi, ils sont peints des plus vives couleurs, mais leur goût est trop musqué, ils sont petits & durs: sur ce côteau exposé au levant où la terre est substantielle, quoique mêlée de gravois, les fruits sont lavés de couleurs tendres, ils sont d'une belle forme, d'une pâte douce, d'un goût exquis; leur abondance est médiocre, ils chargent les branches sans les courber.

12°. De ces comparaisons naissent les regles propres à guider le cultivateur dans le mêlange des terres, l'exposition naturelle ou artificielle qui conviennent aux *arbres* à fruits.

9. Des êtres organisés qui vivent, s'accroissent, se perpétuent par l'admission & la modification des principes qu'ils tirent des élémens; des êtres qui ne se conservent que par l'action & la réaction des liquides & des solides, dont les humeurs sont même de différente espece, & les vaisseaux de différente structure; les *arbres* aussi bien que les plantes doivent être sujets à des désordres, & ils ont sur-tout de commun avec les autres plantes, les maladies qui attaquent la racine.

Mais les *arbres* sont en général des corps plus composés que la plupart des plantes; ils sont pourvus d'une tige perenne qui fait leur caractere principal: cette tige avec ses branches, ses boutons & ses feuilles est une machine hydraulique & pneumatique dont le jeu doit être en harmonie avec les racines qui font l'office de pompes. Que cette réaction soit interrompue ou troublée, il en doit résulter divers accidens: aussi voit-on que les maladies des feuilles de l'*arbre* se communiquent souvent aux bourgeons, de là, aux branches, au tronc & quelquefois aux racines; que s'il arrive qu'elles demeurent saines, l'*arbre* a perdu sa tige, & n'est par conséquent plus un *arbre*; au contraire la tige d'une plante peut périr plusieurs fois; si les racines subsistent, elle renaîtra bientôt aussi haute & aussi belle.

D'ailleurs la tige de l'*arbre* qui flotte dans l'air, & qui doit braver les hivers, est continuellement exposée aux variations des météores; les vents lui procurent la santé, ou lui portent les germes des maladies, suivant qu'ils sont chargés d'une fraîcheur bienfaisante, d'une douce chaleur, de principes vivifians, ou qu'ils charient des dards frigorifiques, des exhalaisons brûlantes, des miasmes dangereux.

Rarement les *arbres* deviennent malades durant l'hiver, lorsque leur transpiration est presque nulle, c'est dans le printemps & l'été qu'elle est fort abondante, que les *arbres* sont sujets à plus de désordres. Il paroît donc que ces désordres dépendent en grande partie des causes extérieures qui peuvent troubler ou supprimer la transpiration: de-là, l'épaississement de la seve, l'obstruction des vaisseaux, les gonflement extraordinaires, les dépôts de gomme & de résine, & la plethore qui frappe souvent d'une mort subite l'*arbre* le plus vigoureux.

10. Ce manque de transpiration, en épaississant la seve, est souvent la premiere cause des maladies pédiculaires des *arbres*. Un suc coagulé tapisse la feuille d'un pêcher: les fourmis viennent s'en nourrir: elles piquent les feuilles qui se recoquillent; que les pucerons soient attirés par quelqu'humeur viciée qui transsude des écorces, c'est ce que nous ne pouvons pas assurer, puisqu'il s'en faut peu que chaque *arbre* n'ait son puceron particulier, & que ces insectes attaquent souvent des branches très-saines; mais nous observerons en passant, que les fourmis qui se mêlent parmi eux ne sont pas complices de leurs déprédations; elles viennent gober un globule sucré qui sort de tems à autre de leur anus. Les premiers font beaucoup de mal aux *arbres*: en perçant de mille trous la tendre écorce, ils contrarient la circulation de la seve, les feuilles se bossélent, & se recourbent, le jeune bourgeon se tourmente & s'incline: après la retraite de ces insectes, la branche attaquée ne repousse que fort tard & avec beaucoup de peine.

Que les racines d'un *arbre* se chancissent par la stagnation des eaux ou par quelqu'autre cause, les fourmis rouges, les vers blancs, les jules, les scolapendres viennent s'y loger; rarement attaquent-ils un *arbre* sain.

Il en est de même des mousses & des lichens.

Toutes les précautions propres à conſerver la vigueur de l'*arbre* & à retarder ſa vieilleſſe, ſont auſſi les moyens les plus ſûrs d'en écarter ces paraſites. Leurs très-petites ſemences s'arrêtent dans les aſpérités d'une écorce raboteuſe ; les parties d'écorce d'entre les gerçures n'étant plus alimentées par la ſeve, ſe pourriſſent peu-à-peu, & ſe changent en un terreau léger propre à la germination de ces plantes, qui s'étendent ſouvent juſqu'au point de tapiſſer tout le pourtour de l'*arbre*.

C'eſt donc en vain qu'on attribue à un ſol humide la diſpoſition des *arbres* à ſe couvrir de mouſſe ; s'il y contribue, ce n'eſt qu'en tant qu'il ne convient pas à l'eſpece d'*arbre* qui s'y trouve ; alors ſa végétation ſe rallentit, l'écorce ſe ride & devient galeuſe ; inconvénient qui réſulteroit de même de la plantation en un terrein ſec, d'une eſpece d'*arbre* propre aux terres fraîches & trempées.

11. Mais parmi les accidens qui menacent les *arbres*, il en eſt que les ſoins les plus éclairés ne peuvent guere prévenir. Difficilement peut-on parer aux coups que leur porte la gelée ; les uns y ſont plus ou moins ſenſibles, par une ſuite de leur caractere ſpécifique ; tous en reçoivent plus ou moins de dommage, ſuivant qu'ils ſont vigoureux ou languiſſans, jeunes ou vieux.

Les jeunes *arbres* ont réſiſté à l'hiver de 1709, & les vieux y ont ſuccombé. Le framboiſier, dont le bois eſt tendre & ſpongieux, ſe trouve également ſous la ligne & vers les pôles ; tandis que l'oranger, dont le bois eſt ſi dur, périt ſous ſix ou ſept dégrés de congélation.

Frappé de ce phénomene, & convaincu de la reſſemblance qui ſe trouve entre un jeune *arbre*, de quelqu'eſpece qu'il ſoit, & un *arbre* naturellement pourvu de fibres molles ; que l'on s'attache à découvrir la raiſon de leur propriété commune de réſiſter à la gelée. Peut-être la trouvera-t-on dans l'élaſticité de leurs vaiſſeaux ; la glace qui occupe plus de place que l'eau, les diſtend ſans les rompre ; après le dégel ils reprennent peu-à-peu leur calibre, la ſeve reflue dans ſes conduits.

12. Si les pays chauds, dans le nombre de leurs *arbres* indigenes, en offrent pluſieurs dont les vaiſſeaux manquent d'élaſticité, doit-on déſeſpérer d'accoutumer à des climats moins heureux ceux d'entre ces *arbres* qui ne ſont pas entiérement privés d'une diſpoſition ſemblable ? Ne peut-on pas augmenter cette diſpoſition, en la ſoumettant par dégrés à l'action de la gelée ? C'eſt ce qui paroît réſulter de nombre d'expériences. Le ſuccès ſera d'autant plus certain, qu'on aura pris ces nouveaux colons dans leur plus bas âge, & qu'on les aura conduits d'une main plus attentive au-travers des frimats de notre température. Les élever de graine, ſemer celle qu'ils donneront à leur tour, eſt ſans doute le plus ſûr moyen ; cette ſeconde graine aura déja ſubi quelque changement dans les organes, imprimé par un climat différent. De génération en génération la colonie s'affermira toujours davantage contre l'inclémence d'un nouveau ciel, & pourra peut-être un jour l'affronter.

Souvent même ces précautions deviennent en partie inutiles. Dans le nombre des *arbres* qui croiſſent ſous les latitudes chaudes, il s'en trouve qui ſont organiſés de maniere à ſupporter la gelée. Ceux qui habitent la cime des hautes montagnes, où le froid même ſous la ligne eſt exceſſif, s'accommoderont des côteaux & des plaines dans les lieux voiſins du pôle. Il en eſt qui ne ſont frileux que dans le tems de leur pouſſe ; la froidure du printems de ces contrées réprimera les premieres ſaillies de leur ſeve ; ils végéteront plus tard, mais avec ſûreté.

L'eſpece de plaqueminier, qu'on croit être le lotus des anciens, a été apporté d'Afrique à Padoue ; delà il a paſſé dans nos provinces méridionales ; il a été enſuite naturaliſé en Angleterre, & l'on ne doute pas qu'il ne puiſſe enfin s'accoutumer au climat des provinces ſeptentrionales de la France. Le buplevrum ligneux, naturel des montagnes d'Ethiopie, ſupporte dix ou douze dégrés de congélation. Le mûrier blanc indigene de la Chine, a été tranſplanté dans l'Inde ; long-tems après il a peuplé le Peloponeſe ; bientôt l'Italie a joui de ſes dons ; notre bon roi Henri en a enrichi nos provinces méridionales ; après un ſiecle le nord du royaume l'a vu réuſſir avec étonnement ; on vient enfin de l'établir en Danemarck.

Après ces obſervations & ces expériences, combien ne ſeroit-il pas ridicule de demander encore, ſi l'on peut élever en France des *arbres* étrangers ; ſurtout ſi l'on conſidere qu'il n'y a guere de climats, de ſols, d'expoſitions dans les zones tempérées, qui ne puiſſent rencontrer leurs analogues dans les différentes parties de ce grand royaume. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ARBRES, (*Droit.*) Les *arbres* de réſerve & baliveaux ſur taillis ſont réputés faire partie du fond des forêts, ſans que les engagiſtes, douairiers ou uſufruitiers y puiſſent rien prétendre, ni aux amendes qui en proviendront.

Les propriétaires d'héritages tenans & aboutiſſans aux grands chemins, & branches d'iceux, ſont tenus de les planter d'*arbres*, ſuivant la nature du terrein, à la diſtance de trente pieds l'un de l'autre, & à une toiſe au moins du bord extérieur des foſſés des grands chemins, & de les armer d'épines ; & à leur défaut, les ſeigneurs qui ont le droit de voirie ſur leſdits chemins, pourront en faire planter à leurs frais, dont ils auront l'uſufruit & la propriété. Il y a des peines contre ceux qui dégradent les *arbres*, ſoit dans les forêts, ſoit ſur les chemins. Lorſqu'il y a conteſtation ſur la propriété d'un *arbre*, on l'adjuge à celui dans l'héritage duquel eſt le tronc ; mais quand le tronc eſt dans les limites, l'*arbre* eſt commun. Quand un *arbre* étend ſes branches ſur le bâtiment du voiſin, celui-ci peut demander qu'il ſoit coupé par le pied ; mais ſi elles s'étendent ſeulement ſur un lieu où il n'y a point de bâtiment, le voiſin peut demander que les branches ſoient coupées à quinze pieds de terre. Il eſt permis dans l'uſage au voiſin qui ſouffre que les branches d'un *arbre* ſoient pendantes ſur ſon héritage, de cueillir les fruits de ces branches. Les *arbres* morts appartiennent à l'uſufruitier ; ceux abattus par le vent, à celui qui a la propriété. Les *arbres* en futaie ſont réſervés au propriétaire ; l'uſufruitier peut ſeulement en demander pour les réparations. Un fermier qui a planté des *arbres*, peut les emporter à la fin de ſon bail ; mais le propriétaire du fonds eſt en droit de les retenir, en payant la valeur au fermier. (+)

§ ARBRE DE VIE, (*Botaniq.*) en latin *arbor vitæ*, *thuya Theophraſti*, en allemand *lebensbaum* ; l'anglois n'a pas de nom particulier. *Thuya* vient du grec θυω, parfumer.

Caractere générique.

Le même individu porte des fleurs mâles & des fleurs femelles. Les premieres compoſent, par leur réunion, un petit chaton ovale ; elles naiſſent oppoſées ſur un filet commun, qu'elles embraſſent par leur baſe, & conſiſtent dans une écaille ovale & concave, pourvue de quatre étamines à peine remarquables, dont les ſommets ſont attachés preſqu'à la baſe de l'écaille. Les fleurs femelles ſont grouppées en forme de cône, & ſont oppoſées deux à deux dans chaque écaille ; chacune a un petit embryon qui ſupporte un ſtyle délié, couronné d'un ſeul ſtigmate.

Nous ne faiſons pas entrer dans cette deſcription

la forme du cône perfectionné, ni celle des ſemences qu'il renferme; ces parties ſont ſi diſparates dans les deux eſpeces de *thuya* connues, qu'elles ſerviront plutôt à les différencier qu'à les réunir ſous un caractere commun.

Eſpeces.

1. *Arbre de vie* à andouillers alternes, à feuilles puſtuleuſes.

Thuya uncis alternis, tegulis bubuloſis. Hort. Col.

Thuya Canadenſis.

Arbor vitæ of Canada.

2. *Arbre de vie* à andouillers oppoſés, à feuilles ſillonnées.

Thuya uncis oppoſitis, tegulis ſulcatis. Hort. Col.

Arbor vitæ Sinenſis. Arbor vita of China.

Il n'eſt point aiſé de diſtinguer au premier coup d'œil ce qu'on doit appeller *feuille* dans les *arbres de vie*. On ſe réſout difficilement à donner ce nom à des eſpeces de petits rameaux verds qui naiſſent en foule ſur les branches; cependant lorſque l'on obſerve qu'ils tombent vers la fin de ſeptembre de leur ſeconde année, on s'aſſure que ce ſont de vraies feuilles extrêmement compoſées; car on n'a pas d'exemples de branches qui ſe détachent d'elles-mêmes périodiquement.

C'eſt ſous cet aſpect que nous allons conſidérer la feuille des *arbres de vie*.

Elle conſiſte premiérement dans un pédicule principal & commun, lequel eſt plat, mais arrondi dans ſa partie inférieure. Il eſt garni par les bords de petites folioles oppoſées, qui l'embraſſent en ſe réuniſſant par leur baſe, tandis qu'elles s'en écartent par leur bout, qui eſt aigu; de ſorte qu'il ſemble voir de petites urnes poſées les unes ſur les autres. Ce pédicule principal ſe ſubdiviſe en d'autres moins longs, qui ſont alternes, & qui donnent naiſſance à d'autres encore moindres, reſſemblans à des andouillers, leſquels ſont toujours plus petits à meſure qu'ils s'approchent du bout, & qui portent quelquefois de très-petits pédicules en forme de crochets, mais d'un ſeul côté. Ces andouillers, outre les folioles de côté que nous avons décrites, en ont d'autres ſur les deux faces, qui reſſemblent à de petites écailles, & ſont poſées les unes ſur les autres comme les tuiles d'un toît.

Les folioles qui couvrent les faces ſont aſſez grandes; elles ont vers leur pointe une petite protubérance, excepté dans le thuya de la Chine, où elles ſont au contraire ſillonnées & très-petites.

Dans le thuya de Canada, les protubérances dont je viens de parler, ſont aſſez groſſes ſur les deux faces du pédicule principal, elles ſont rondes & brunes; ce ſont de vraies puſtules qui jettent une goutte de réſine lorſqu'on les écraſe. Ce n'eſt pas la ſeule différence qui ſe trouve dans les feuilles de l'une & l'autre de ces eſpeces; dans le thuya de Canada, les andouillers ſont alternes & aſſez éloignés; dans celui de la Chine, ils ſont oppoſés & très-rapprochés. Dans le premier, les pédicules les plus élevés du ſecond ordre n'ont des andouillers que du côté intérieur, ſi ce n'eſt vers le bout. Dans le ſecond, ils ſont oppoſés deux à deux dans toute la longueur du pédicule qui les ſoutient.

Il eſt encore des différences plus frappantes qui caractériſent ces deux eſpeces. Le thuya de Canada étend ſes branches preſque horizontalement; celui de la Chine les raſſemble en faiſceau. Le premier porte de très-petits cônes ovoïdes, pointus, bruns, compoſés d'un petit nombre d'écailles lâches, liſſes & oblongues, au fond deſquelles ſe trouvent d'infiniment petites ſemences plates, creuſées en cueilleron & membraneuſes. Les cônes du ſecond ſont gros comme une petite noix, ronds, bleuâtres; ils ſont compoſés d'écailles larges, qui ont vers leurs bouts des crochets recourbés en en-bas; elles contiennent des ſemences dures, brunes, reluiſantes, aſſez groſſes, ovoïdes, & terminées en pointe.

Le verd du thuya *n°. 1*, n'a pas beaucoup d'éclat en été; pendant l'hiver il eſt terne, & tirant ſur la couleur feuille-morte pâle dès les derniers jours de l'hiver. En été, & dans le commencement de l'automne, la verdure de l'*arbre de vie* de la Chine eſt ſi belle & ſi éclatante, qu'elle efface celle des *arbres* les plus frais à feuilles vernales. Mais elle ſubit de ſingulieres altérations; dès la fin d'octobre, ſans qu'il ſe produiſe aucun changement dans la matiere ni dans la forme de l'*arbre*, ſans qu'il perde aucune feuille, il devient à-peu-près de cette couleur qu'on appelle *maure-doré*; il ne lui reſte plus que de très-petits linéamens verds, qu'on n'apperçoit qu'avec peine ſur le revers des feuilles. Il demeure enſeveli ſous cette eſpece de métamorphoſe juſqu'aux premiers jours favorables de février ou de mars, qu'il reprend tout-à-coup ſa verdure & ſon éclat.

Le thuya *n°. 1* croît de lui-même en Canada & en Sibérie; en France, où il a été apporté ſous François I, il s'éleve à la hauteur de quarante pieds. Le ſecond eſt originaire de la Chine ſeptentrionale; il y acquiert, dit-on, une élévation conſidérable: il n'eſt pas encore depuis aſſez long-tems en France, où ſes ſemences ont été envoyées par nos commiſſionnaires, pour ſavoir la hauteur à laquelle il pourra atteindre ſous ce nouveau ciel. Miller dit qu'il en a vu en Angleterre de plus de vingt pieds. Nous en avons un qui en a déja plus de dix-ſept, & qui gagne beaucoup annuellement.

L'*arbre de vie* de Canada peut être placé dans le boſquet d'été en faveur de la variété; la ciſelure de ſes feuilles y contraſtera à merveille avec les feuilles très-larges & très-entieres des peupliers de Caroline, tulipiers & catalpas qui doivent faire le fond de ce boſquet; on doit l'employer dans ceux d'automne, ſa verdure étant encore aſſez belle dans cette ſaiſon: comme elle eſt en général fort terne en hiver, nous ne pouvons conſeiller de le placer parmi les *arbres* à feuilles perennes, à moins qu'on n'ait l'attention de l'environner par des maſſes: leur abri l'empêchera de jaunir; cette altération dans la couleur de ſes feuilles n'eſt produite que par le contact des vents froids que briſeront ces abris. En effet, retournez en janvier une feuille d'un de ces thuyas qui ſoit expoſé au courant libre de l'air, vous la trouverez très-verte à ſon envers qui en aura été garanti.

L'*arbre de vie* de la Chine, par ſon verd éclatant, ſon port, la forme élégante de ſes feuilles & leur grand nombre, décore ſinguliérement les boſquets du printems & de l'été.

Comme les deux eſpeces ont des ports & des verds différens, on peut en former de petites allées, en les plantant alternativement à la diſtance de neuf ou dix pieds les uns des autres; il conviendra auſſi d'en faire des haies: ils garniſſent à merveille: il faut les paliſſer les premieres années, & enſuite reprimer le luxe de leurs pouſſes par la tonte qu'ils ſouffrent très-bien. Ces paliſſades s'élevent à une hauteur conſidérable, & ſont d'un effet majeſtueux; comme elles ſont toujours vertes & impénétrables, elles forment des abris excellens, dont l'uſage ne ſe borneroit pas même à garantir les eſpeces d'*arbre*, curieuſes & délicates, qu'on planteroit auprès; elles ſerviroient encore à abriter une vigne, un quinconce de figuiers, des contre-eſpaliers de toute eſpece, & même certains légumes. Une paliſſade de thuya de la Chine eſt une riche tapiſſerie.

On attribue à ces *arbres* les vertus de la ſabine, & leurs feuilles ſont ſudorifiques. Il ſort de l'eſpece,

n°. 1. (dit M. Duhamel) des graines de résine jaune & transparente comme la copale ; en la brûlant, elle répand une odeur de galipot.

Quoique le bois du thuya n°. 2, soit plus tendre que celui du sapin, cependant comme il est presque incorruptible, on en fait des palissades d'une extrême durée. Le bois de l'*arbre de vie* de la Chine paroît être plus dur ; & comme cet *arbre* est d'une plus haute stature, il y a toute apparence qu'il sera placé par la suite dans le nombres des *arbres* utiles.

Cette considération doit engager les cultivateurs amis de la société, à propager ces *arbres* par la graine qu'ils portent en abondance : c'est le moyen de les multiplier & de les répandre extrêmement, de les avoir droits, vîtes & bien venans ; en un mot, de les faire atteindre à toute la hauteur que leur a prescrit la nature. La méthode d'en faire des semis, est différente pour les deux especes.

Les cônes du thuya de Canada commencent à s'ouvrir dans les premiers jours d'octobre : c'est alors qu'il faut les recueillir ; on en emplira un ou plusieurs petits sacs, que l'on conservera dans un lieu sec. En février, on s'occupera à apprêter les graines : on recueillera d'abord celles qui seront tombées d'elles-mêmes au fond des sacs ; quant à celles qui seront restées fixées au fond des écailles des cônes, nous ne connoissons d'autres moyens de les en dégager, que de les lever une à une : on jettera les écailles à mesure qu'on recueillera la graine qu'il est essentiel d'avoir pure. Cette besogne demande de l'adresse & de la patience.

1. Cette opération faite, munissez-vous de caisses de sapin ou de chêne, profondes d'un pied & percées par le bas de plusieurs trous, que vous couvrirez d'écailles d'huîtres ou de têts de pots : emplissez-les d'une bonne terre fraîche & légere, mêlée par égale partie de terreau bien consommé ; à mesure que vous verserez cette terre dans les caisses, pressez-la doucement avec la main pour prévenir son affaissement ; quand ce viendra à la couche supérieure & derniere, au lieu de la presser avec la main, égalisez-la avec les doigts le plus qu'il vous sera possible : ensuite serrez-la & l'applanissez avec une planchette unie, pourvue d'un manche. Alors semez la graine assez épais, mais également. Vous aurez à portée de vous une terre légere, mêlée d'un tiers de sablon fin & d'un tiers de terreau consommé : ces substances auront été intimément unies & le mêlange bien tamisé. Prenez-en avec la main, & l'éparpillez à plusieurs reprises sur les graines, jusqu'à ce qu'elles en soient couvertes de l'épaisseur d'environ quatre lignes, mais de maniere qu'elles ne le soient pas plus dans un endroit que dans l'autre.

Les graines semées & couvertes, vous applanirez la superficie de la terre, en pressant doucement avec la planchette. Pour très-bien faire, il conviendra de semer, par-dessus le tout, environ une ligne d'épaisseur de terreau consommé, mêlé de detritus de bois pourri, tamisé. Vous conserverez de ce dernier mêlange dans un pot auprès de votre semis.

L'emplacement de ces caisses n'est pas une précaution de moindre importance que celles déja indiquées : si elles sont petites & en petit nombre, vous les plongerez dans une couche tempérée, ombragée par des paillassons, & les gouvernerez suivant la méthode indiquée à l'*article* CYPRÈS, *troisieme partie*, *Supplément*. Vous leur ferez passer le premier hiver sous des chassis ; & cet abri sera d'un grand secours aux petits thuyas.

2. Mais, si vous vous proposez d'en élever un très-grand nombre, vos caisses seront trop grandes ou trop nombreuses pour être aisément portatives ; dans ce cas-là, vous les enterrerez dans une terre fraîche à l'exposition du levant le plus matinal ; si vous ne pouvez pas trouver une exposition semblable, vous y suppléerez par des paillassons élevés des côtés où vous voulez intercepter les rayons du soleil, ou bien vous formerez au-dessus de vos caisses de petites arcades avec des branches de coudrier, sur lesquelles vous poserez des rameaux de bruyere, de pin ou de la paille de pois.

3. Les bords de la caisse doivent sortir de terre d'environ deux pouces, de crainte que les taupes ne s'y glissent, accident fâcheux, par lequel nous avons vu souvent nos plus beaux semis anéantis en un instant ; pour y parer plus sûrement encore, & pour ôter tout accès aux oiseaux qui mangent quelquefois les jeunes plantules à mesure qu'elles s'élevent du sein des graines, nous ne pouvons assez recommander de couvrir ces caisses d'un reseau, & mieux encore de chassis à mailles de fil d'archal.

4. Ce semis une fois établi de la maniere que nous venons de détailler, voici les soins & l'entretien qu'il demande. Tous les jours au soir, on l'arrosera, afin de précipiter sa germination, à moins qu'il ne tombe de tems à autre des pluies douces, fines & paisibles, les seules dont on ose profiter : les pluies abondantes ou turbulentes, ainsi que celles à grosses gouttes, doivent être soigneusement parées par des auvents qu'on posera sur les caisses ; elles en dérangeroient la derniere couche de terre légere, dont les graines sont couvertes, & les déterreroient. Pour éviter cet inconvénient, les arrosemens ne se feront pas même avec la pomme d'un petit arrosoir ; on se servira d'un goupillon qu'on secouera doucement & de près sur le semis, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment imbibé.

5. Malgré ces précautions, peut-être verra-t-on au bout de quelque tems les graines un peu découvertes ; on prendra de cette terre fine, mise en réserve auprès des semis, & on en répandra par-dessus autant qu'il faudra : souvent cette opération doit être répétée, même lorsque les thuyas sont germés ; car on verra quelquefois ces frêles plantules déchaussées du pied près de chanceler & de tomber. Si l'on ne néglige aucun de ces soins, on se procurera d'excellent plant de cet *arbre de vie* & dans la plus grande abondance.

6. Si le semis n'est pas destiné à passer l'hiver sous des chassis, il sera nécessaire de le garantir au moins le premier hiver de effets du froid & des frimats. Le plus grand danger n'est pas que ces jeunes plantes périssent par le simple contact de la gelée, mais elle haussera la terre, & en même tems les petits arbres. Que le dégel survienne, la terre s'affaissera, & les plantes ne se renfonceront pas, elles demeureront couchées & déracinées.

Pour parer à cet inconvénient, nous connoissons deux bons moyens ; le premier, c'est de former sur les caisses une faîtiere de paille avec une porte à chaque bout pour l'admission de l'air, lorsque le tems le permettra ; le second qui est plus simple, c'est d'entourer le semis de branches de pin ou de sapin qui se réuniront en arcades par leurs sommités.

Les petits thuyas doivent demeurer deux ans dans le semis : le troisieme printems, au commencement d'avril, le matin ou le soir d'un jour doux & nébuleux, on s'occupera à les transplanter pour les mettre en nourrice.

7. Choisissez un morceau de terre fraîche & douce dans un lieu légérement ombragé ; ou bien contre un mur ou une haie exposés au levant ; si vous n'aviez pas des positions semblables, vous

pourriez y suppléer par des abris : & si la terre étoit trop compacte, il conviendroit de la diviser par des sables & des terreaux.

Tracez des planches d'une longueur indéterminée, mais qui n'aient que deux pieds de large, afin que l'on puisse les soigner plus commodément ; après les avoir labourées & nettoyées avec soin, creusez à l'entour des rigoles, dont la terre servira à les relever de quelques pouces au-dessus du niveau du terrein : amincissez bien la terre par-dessus, & l'applanissez exactement.

Faites alors apporter les caisses où sont vos petits *arbres* ; déclouez-les par un bout, afin de les en tirer plus aisément ; après avoir marqué le milieu de vos planches, vous porterez cinq pouces de chaque côté, & tendrez deux cordeaux qui se trouveront ainsi espacés de dix pouces : vous ferez le long des cordeaux de petits trous avec la truelle, à dix pouces les uns des autres ; c'est dans ces trous que vous planterez vos petits thuyas qui se trouveront entr'eux à la distance de dix pouces en tout sens. Voici comme on doit les planter : vous les tirerez doucement les uns après les autres de la caisse, en commençant par ceux qui seront les plus proches des bouts que vous avez décloués ; de cette maniere, il vous sera facile de les avoir avec leurs racines bien entieres, & quelque peu de terre après, ce qui est très-avantageux. Vous poserez vos petits *arbres* dans les trous, de maniere qu'ils y soient un peu plus avant qu'ils n'étoient enterrés dans le semis. Tandis que vous les soutiendrez d'une main dans cette position, vous prendrez de l'autre d'un mêlange de terre semblable à celui du semis, & le jetterez délicatement contre la racine en même tems que vous étendrez ses fibres dans tous les sens : la racine couverte, vous presserez doucement, & vous acheverez d'emplir le trou. Vos thuyas sont-ils tous plantés, arrosez-les légérement pour coller la terre contre leurs racines ; & dans la vue d'y entretenir la fraîcheur, plaquez adroitement un peu de mousse autour de leurs pieds. L'ombre est absolument nécessaire pour la reprise & la croissance de ces *arbres* : vous pratiquerez donc au-dessus des planches des arcades formées de cerceaux ; & vous couvrirez cette espece de berceau de paille de pois ou de rameaux de bruyere. Vos soins se borneront désormais à quelques légers arrosemens de tems à autre, & à béquiller adroitement la terre entre les petits *arbres* ; mais il faudra leur procurer autant d'air libre & de lumiere qu'il sera possible, afin de les y accoutumer peu-à-peu.

8. Dans ce dessein, il conviendra d'ôter les couvertures, tant que dureront les pluies douces & les jours nébuleux, & en général tous les jours depuis sept ou huit heures du soir jusqu'à sept ou huit heures du matin. Au bout de deux mois, on pourra leur donner graduellement plus d'air. En septembre, il ne faut plus du tout les couvrir. Ils doivent rester deux ans dans ce berceau : le troisieme printems on les transplantera après les avoir enlevés en petites mottes, mais dans les mêmes circonstances, & avec les mêmes précautions qui ont accompagné la premiere plantation ; & on les mettra en pépiniere à deux pieds & demi en tout sens les uns des autres. On les arrosera, & l'on plaquera de la mousse ou de la litiere autour de leurs pieds ; ils peuvent rester deux ou trois ans en pépiniere : au bout duquel tems, on les enlevera en motte pour les placer où l'on veut les voir croître : mais il y a deux autres partis à prendre ; le premier qui convient à ceux qui font de grandes plantations d'*arbres* verds dans des lieux bien clos, est de les planter à demeure au sortir de nourrice ; ils n'en viendront que mieux & plus vîte ; le second est de les laisser au contraire en pépiniere jusqu'à ce qu'ils aient huit ou dix pieds de haut, de les enlever en grosses mottes, à cette époque, pour les mettre en place : ce dernier parti est indispensable, lorsqu'on veut les planter dans des lieux sans défense ; & il convient à ceux qui veulent former des bosquets d'un prompt effet. Les thuyas tirés de pépiniere au bout de deux ans, c'est-à-dire, âgés de six ans, sont très-propres à former des palissades, en les plantant en ligne à dix pouces ou un pied les uns des autres, & même à une distance bien plus considérable, si l'on veut économiser, car ils garniront bien vite leurs intervalles par le palissage & la tonte.

A quelques différences près que nous ferons remarquer, tout ce que nous venons de dire, convient au thuya de la Chine : ses cônes ne sont ordinairement bien mûrs qu'à la fin de l'hiver ; alors les graines sortent aisément d'entre les écailles : on les recueille & on les seme tout de suite ; mais comme elles sont bien plus grosses que celles du thuya *n°. 1*, il faut les couvrir d'un demi-pouce au moins de terre moins légere que celle indiquée pour les premieres : quelquefois elles ne levent que le second printems. Jamais elles ne levent toutes le premier.

Nos deux thuyas se multiplient aussi de marcotes & de boutures : les marcotes se font au printems, en juillet & en septembre avec les branches les plus basses & les plus souples, suivant la méthode détaillée à l'*article* ALATERNE, *Supplément*.

Les boutures de l'espece *n°. 1* peuvent se faire en avril & en septembre ; il faut prendre les pousses de l'année, pourvues du bois de l'année précédente : on les coupera rez-tronc pour en lever la protubérance qui se trouve à leur insertion, circonstance dont l'utilité est indiquée à l'*article* BUPLEVRUM, *Supplément*. Vous les émonderez du bas, & les enfoncerez de la moitié de leur hauteur dans une planche de terre fraîche bien préparée contre un mur ou une haie, à l'exposition du levant, ou bien entre des paillassons dressés au midi & au couchant. On peut aussi couvrir la planche de la maniere indiquée pour les thuyas en nourrice ; mais alors il convient de ne laisser la couverture que durant les plus chaudes heures du jour, c'est-à-dire, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq du soir, du moins si vos planches de boutures sont placées dans un endroit légérement ombragé comme entre des charmilles ou des pépinieres : si vous n'avez à leur donner qu'un emplacement exposé par tous les côtés, il faudra laisser la couverture plus long tems.

Les boutures de thuya de la Chine ne peuvent se faire avec succès que vers la fin de septembre. Nous avons essayé en vain dans tous les autres tems de l'année, de multiplier cet *arbre* par ce moyen : on les plantera dans une planche un peu relevée dans une bonne terre fraîche, à l'exposition du levant ; & l'on couvrira toute la superficie de la terre dans leurs intervalles d'écorce de tan consommé ou de sciure de bois.

9. Ces couvertures dont nous avons déja parlé plusieurs fois, sont d'un excellent usage ; mais, par l'humidité qu'elles entretiennent, elles attirent les vers que suivent les taupes dont ils sont la proie : celles-ci, par les galeries qu'elles se font, déterrent les boutures & les jeunes *arbres*, ou elles empêchent leur reprise en cavant auprès. Pour se mettre à l'abri de cet inconvénient, sans perdre le fruit de la pratique que nous venons d'indiquer, lorsqu'on n'aura que peu de boutures ou de plantules rares, il conviendra de les planter dans de longues caisses profondes d'un pied, qu'on

enterrera & qu'on couvrira de chassis à mailles de fil d'archal, en forme de faîtieres, ou tout au moins de reseaux. Si vos boutures ou vos *arbres* nourriçons sont en assez grand nombre pour devoir être plantés en pleine terre, du moins faudra-t-il livrer aux taupes une guerre continuelle, au moyen des taupieres qu'on tendra soigneusement sur les traînées aboutissantes à la petite plantation. Les taupieres de bois cylindriques, formées de deux parties qui se rejoignent, & munies d'un fermoir à ressort, sont les meilleures que nous connoissions. Le troisieme printems, les boutures seront suffisamment enracinées pour les mettre en pépiniere.

Lorsqu'on plantera les thuyas à demeure, il conviendra de les arroser, & de mettre de la mousse, de la litiere ou des gazons retournés autour de leurs pieds.

Comme les *arbres de vie* ne sont pas aussi résineux que les pins & sapins, ils ne souffrent pas autant d'un élaguement inconsidéré; cependant ce sera bien fait de ne leur retrancher à la fois qu'un petit nombre de branches inférieures, se contentant de couper par la moitié quelques-unes de celles de l'étage d'au-dessus, lesquelles l'année suivante on coupera rez-tronc, en répétant cette opération jusqu'à ce que *l'arbre* ait un tronc nud de la hauteur que l'on voudra : six ou sept pieds suffisent ordinairement; car la beauté de ces *arbres*, ainsi que de tous ceux dont la verdure est pérenne, est de présenter une belle touffe pyramidale. Nous avons élagué les thuyas avec succès vers la fin de juin; alors il se forme encore un bourlet autour des coupures : nous n'avons pas encore osé risquer cette opération dans d'autres tems; nous pensons qu'il n'y auroit guere d'inconvénient à la faire en septembre comme aux pins & sapins : le peu de résine qui sortiroit encore, garantiroit la blessure des injures de la mauvaise saison. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ARBRE, s. m. *arbor*, *oris*, f, (*terme de Blason.*) meuble dont on charge les armoiries.

L'*arbre* a pour émail particulier le sinople, il y en a cependant de différens émaux; lorsqu'on peut distinguer l'espece par les fruits, on le nomme de son nom, soit chêne, pin, olivier, poirier, *&c.*

On dit d'un *arbre*, *fûté*, lorsque le fût est d'un autre émail; *arraché*, quand on en voit les racines; *écoté*, si les branches ont été coupées; *effeuillé*, de celui qui n'a point de feuilles.

Baudean de Parabere, en Bigorre; *d'or à l'arbre de sinople.*

Rousselet de Châteauregnaud, en Bretagne; *d'or au poirier de sinople.* (*G. D. L. T.*)

ARBRE GÉNÉALOGIQUE, *arbor consanguinitatis*, *stemma*, *atis*, plusieurs rangs d'écussons posés sur des figures de branches d'*arbres* qui partent du tronc, au-dessous duquel on voit quelquefois des racines.

L'*arbre généalogique* est nécessaire, lorsqu'il s'agit de faire des preuves pour entrer dans un chapitre noble, ou pour être reçu dans quelqu'ordre qui exige des preuves de noblesse.

Sur le tronc de l'*arbre* se trouve l'écusson de celui qui fait ses preuves, que l'on nomme *le présenté.*

Au premier rang au-dessus, il y a deux écussons; le pere à droite, la mere à gauche.

Au deuxieme rang, quatre écussons; l'aïeul paternel & sa femme à droite, l'aïeul maternel & sa femme à gauche.

Au troisieme rang, huit écussons; les bisaïeuls paternels à droite, & maternels à gauche.

Au quatrieme rang, seize écussons; les bisaïeuls paternels à droite, & maternels à gauche, *&c.* toujours en doublant le nombre des écussons, à mesure que l'on monte de rang en rang. *Voyez la planche XXI de Blason, Dict. rais. des Scienc.* &c. où se trouve l'*arbre généalogique* de feu M. le Dauphin. (*G. D. L. T.*)

§ ARC, (*Art militaire. Armes.*) L'*arc* est une arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matiere qui fait ressort, lequel étant courbé avec violence par le moyen d'une corde attachée à ses deux bouts, fait partir une fleche avec grand effort, en se remettant dans son état naturel.

Les cornes d'un *arc* sont les extrémités où la corde est attachée pour le bander (*Voyez planche I*, *Art militaire*, ARMES & MACHINES, dans ce *Suppl.*). L'*arc* a été & est encore l'arme de presque toutes les nations même les plus sauvages, parce qu'étant la plus simple de toutes les armes qui portent loin, l'invention en a été très-facile. La grosseur & la longueur des *arcs* varie selon la force de ceux qui doivent le bander; mais leur figure est la même chez tous les peuples qui s'en servent. (*V*)

§ ARC-EN-CIEL, (*Phys.*) pour faire aisément concevoir les phénomenes de l'*arc-en-ciel*, Musschenbroeck a imaginé une machine, par le moyen de laquelle on les représente tous aisément, & d'une maniere très-claire. *AAAA* (*pl. I. de Physique, fig. 1. dans ce Suppl.*) est une table à quatre pieds, ouverte à son milieu, afin qu'on puisse faire monter & descendre à travers cette table un corps conique. *B C* est la moitié d'un cône, dont le sommet est en *D*. Ce sommet est appuyé sur un axe transversal sur lequel tourne le cône *BC*, & sur lequel il s'éleve au-dessus de la table, ou sur lequel il s'abaisse au-dessous : à l'extrémité du même sommet est adapté un œil de la grandeur ordinaire de l'œil d'un homme, & qui sert à représenter l'œil du spectateur : outre cela une verge de fer, longue de trois pieds, est adaptée au cône & à l'axe, l'extrémité de cette verge se termine par un manche *M* : un globe doré *S* est enfilé sur cette verge, & ce globe représente le soleil; la base du cône *B* est entourée d'une bande large semi-circulaire, sur laquelle on peint les sept couleurs de l'iris : le côté du cône forme avec l'axe un angle de $40^d. 17'$: la largeur de la bande peinte sur la base du cône, est de près de deux dégrés, conformément à la largeur ordinaire d'une iris principale. *E*, *E*, sont deux plans triangulaires mobiles, dont le centre du mouvement est placé au-dessus du sommet du cône; ces deux plans sont constamment appliqués à chaque côté du cône : ils servent à cacher l'échancrure faite à la table, & ils représentent en même tems l'horizon. On verra dans la *figure 2*, comment ils sont constamment appliqués aux deux côtés du cône. Cela posé, lorsque la tige de fer, ainsi que le soleil *S*, est parallele à l'horizon, la moitié du cône est au-dessus de la table, & l'œil du spectateur, qui est en *D*, voit la bande colorée semi-circulaire placée à la base du cône : mais lorsque la main saisit le manche de la tige de fer, & éleve le soleil *S*, le cône s'abaisse, ainsi que le limbe qui est adhérent à la base du cône, qui alors devient moindre qu'un demi-cercle. Si on éleve encore le soleil *S*, on abaisse toujours, dans la même proportion le cône, & conséquemment l'*arc* qui représente l'iris diminue aussi; ce qui a lieu jusqu'à ce que le soleil *S* soit élevé à $42^d. 1'$; car alors tout l'*arc-en-ciel* se trouve au-dessus de l'horizon, & les plans *E E* couvrent entiérement le cône. Ce limbe coloré appliqué à la base du cône, représente la pluie qui tombe au devant & au loin du spectateur, dans le tems qu'on observe dans le ciel un ample *arc-en-ciel* : mais comme il arrive quelquefois que l'*arc-en-ciel* paroît plus petit, lorsque la pluie qui tombe n'est pas éloignée du spectateur, il y a sur cette machine un autre *arc* plan *L*, sur lequel on a peint les sept couleurs de l'iris, qui est placé à une plus proche distance du sommet du cône, & dont

la largeur est proportionnée, de façon que cet *arc* forme un demi-cercle sur l'horizon, lorsque le soleil est à l'horizon, & qu'il est tout-à-fait caché par les plans *E*, *E*, lorsque le soleil est élevé à 42d. 2′ au-dessus de l'horizon : on représente donc aisément, à l'aide de cette machine, comment il arrive que l'*arc-en-ciel* paroisse quelquefois très-ample, & quelquefois très-petit.

Il y a outre cela sur cette machine un autre limbe *N*, placé au-dessus du premier limbe *L*; ce limbe *N* représente la seconde iris, & les couleurs de cette derniere y sont peintes dans un ordre renversé. On a donné à ce dernier limbe une largeur suffisante pour que cette iris paroisse à l'œil du spectateur, placé en *D*, de 3d. 8′ de largeur. Ce limbe représente un demi-cercle au-dessus de la table lorsque le soleil *S* est placé dans le plan de cette table, ou se trouve à l'horizon. Mais lorsque le soleil *S* est élevé à 54d. 7′ au-dessus de l'horizon, ce limbe descend au-dessous de l'horizon, & se dérobe à l'œil du spectateur. Les bords intérieurs des plans *E*, *E*, ceux qui sont contigus & qui touchent les côtés du cône, sont aussi peints des mêmes couleurs que l'iris; ils ont les mêmes dimensions que l'iris elle-même dans l'endroit où ils touchent le limbe de la base *B* : mais leur largeur va toujours en diminuant, & ils se terminent en un point auprès du sommet du cône. Ces bords colorés représentent les jambes de l'iris, celles qu'on remarque à la campagne, dans une iris naturelle, lorsqu'une nuée qui lance la pluie passe sur la tête du spectateur, & fait tomber des gouttes de pluie qui s'attachent à l'herbe. La figure 2 représente la même machine, mais vue par derriere: on y voit même le limbe coloré qui est adhérent à la base du cône. Les plans triangulaires *E*, *E* sont tirés par les cordes *HH*, qui passent sur la circonférence de deux poulies horizontales *K*, *K*, pour venir embrasser les gorges de deux autres poulies verticales *R*, *R* : on attache aux extrémités de ces cordes deux poids, *P*, *P*, par le moyen desquels les deux plans sont constamment tirés & appliqués contre les côtés du cône ; & par ce moyen l'échancrure faite à la table est continuellement cachée, & les plans *E*, *E* représentent l'horizon. On peut consulter sur cela, & sur ce qui y a rapport, *les Transactions Philosophiques d'Angleterre*, n. 240, 267, 375. Les notes de Clark, sur la physique de Rohault, *part. III. ch. 17.* Les ouvrages de Jacques Bernouilli, *vol. I. pag. 401.* L'optique de Newton, & ses leçons d'optique. *Smith compleat system. of Optiks*, Book. 2. *c.* 10. Martin dans sa philosoph. Britann. *volume II.* Le célebre Nocetus a décrit l'iris dans ses vers, d'une maniere fort élégante. (+)

* § ARC DE TRIOMPHE, (*Architecture.*) les premiers monumens de ce genre n'eurent rien de magnifique. Celui de Romulus fut assez grossiérement construit de simple brique, & celui de Camille de pierres presque brutes. Dans la suite le marbre y fut employé, & l'architecture secondée de la sculpture, les embellit de bas-reliefs & d'inscriptions. Sur une des façades de celui de Titus, on voit le char de triomphe du prince, avec une victoire derriere qui semble vouloir le couronner ; au-devant sont des officiers qui portent la hache & les faisceaux. Sur l'autre face on voit le reste de la pompe du triomphe, avec les dépouilles qui le décorerent, comme les deux tables du décalogue, la table d'or, les vases du temple de Salomon, & le chandelier d'or à sept branches, qui avoient été enlevés du temple de Jerusalem, car cet *arc de triomphe* fut élevé à Titus, en mémoire de ce qu'il avoit ruiné la ville de Jesuralem ; & c'est à cette époque qu'il faut rapporter l'origine de l'ordre composite, qui décore les façades de ce monument.

Pendant un tems ces *arcs* eurent la forme d'un demi-cercle, comme le *Fornix fabianus* dont il est parlé dans Cicéron. On leur donna ensuite une forme quarrée, au milieu de laquelle s'élevoit un grand portail voûté, accompagné ordinairement de chaque côté d'une porte de moindre hauteur.

Outre les *arcs de triomphe* de l'ancienne Rome, décrits dans le *Diction. des Sciences, &c.* on peut citer ici les deux *arcs* de Romulus, qui étoient tous deux de brique, & conformes à la rusticité d'une société naissante.

L'*arc* de Camille bâti de grosses pierres de taille, sans ornemens.

L'*arc* de Scipion l'Afriquain, élevé au bas du mont Capitolin.

Celui qui fut élevé à la gloire de Fabius le censeur, vainqueur des Allobroges.

L'*arc* d'Auguste, aux deux extrêmités du chemin de Rome à Rimini, que cet empereur avoit fait rétablir.

Celui d'Octavius, dressé par Auguste.

Celui de Drusus, près de la porte Capene.

Celui de Tibere, qui étoit tout de marbre, près de l'amphithéâtre de Pompée.

L'*arc* de Germanicus au bas du capitole.

L'*arc* de Néron, que le sénat fit élever à cet empereur, au milieu de la colline où étoit le capitole.

L'*arc* de Claude, dont on a trouvé les débris en 1641, en fouillant les fondemens du palais des Colonnes.

L'*arc* de Domitien, entre la voie Appienne & la voie Domitienne.

L'*arc* de Marc-Aurele & de Faustine, bâti par l'empereur Commode, avec une colonne pour éternifer la mémoire des victoires de cet empereur.

L'*arc* de Lucius Verus, dans la place Trajane, en mémoire de la victoire remportée contre les Parthes, par Avidius Cassius, sous les ordres de cet empereur.

Celui qu'on éleva à Trajan, vainqueur des Daces, des Arméniens & des Parthes : un autre élevé au même près de la porte Capene.

L'*arc* de Gallien.

L'*arc* des bœufs, près du mont-Palatin, dressé par des marchands de bœufs du tems de Septime Sévere. On y avoit représenté des sacrifices de bœufs, avec tous les instrumens dont on se servoit pour immoler ces victimes.

ARC, (*Musique.*) On trouve quelquefois ce mot dans de vieux auteurs pour *archet.* (*F. D. C.*)

ARC *semi-diurne*, (*Astron.*) c'est l'*arc* parallele diurne d'un astre qui est compris entre le méridien & l'horizon, & qui regle le tems qui s'écoule depuis le lever jusqu'au passage par le méridien, & depuis ce passage jusqu'au coucher ; ainsi le calcul du lever ou du coucher d'un astre, se réduit à celui des *arcs semi-diurnes*, qui changent à raison de la hauteur du pole du lieu & de la déclinaison de l'astre. On en trouve une table fort détaillée dans la plupart des volumes de la *Connoissance des tems* que l'académie publie chaque année, pour l'usage des astronomes & des navigateurs. (*M. DE LA LANDE.*)

ARC *d'émersion*, (*Astron.*) est la quantité dont il faut que le soleil soit abaissé verticalement au-dessous de l'horizon pour qu'un autre astre soit visible à la vue simple ; on estime ordinairement l'*arc d'émersion* de dix-huit dégrés pour les plus petites étoiles, de quatorze dégrés pour les étoiles de troisieme grandeur, de onze à douze dégrés pour les étoiles de premiere grandeur, comme pour Mars & Saturne, de dix dégrés pour Mercure & Jupiter, & de cinq dégrés pour Vénus; mais ce dernier varie beaucoup, & il se réduit même à rien, puisque l'on voit quelquefois

quelquefois Vénus en plein jour, le soleil étant très-élevé sur l'horizon. *Voyez* CREPUSCULE, *Dict. raif. des Sciences*, &c. (*M.* DE LA LANDE.)

ARC *de position*, (*terme d'Astrologie.*) l'*arc* de l'équateur compris entre le méridien & le cercle horaire ou cercle de déclinaison qui passe par le pole & par l'astre dont on s'occupe; c'est la même chose que ce que nous appellons *angle horaire.* (*M.* DE LA LANDE.)

§ ARC EN BARROIS, (*Géographie.*) petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, au bailliage de la Montagne, diocese de Langres, sur l'Aujon, & non l'Anjon comme le dit le *Dict. des Sciences, &c.* d'après celui de la Martiniere. Ce lieu a été déclaré ville, par arrêt du Parlement, en 1726. *Arc* est à 14 lieues nord de Dijon, & 6 nord-ouest de Langres. C'est la patrie de Pierre du Châtel. (*C.*)

ARC *ou* L'AR, (*Géogr.*) petite riviere de France en Provence. Elle a sa source du côté de Porciouls, traverse la plaine de Pourieres où Marius défit les Cimbres, passe aux environs d'Aix, & ensuite va se jetter dans l'étang de Berre, près de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour le *cœnum flumen* de Ptolémée. (*C. A.*)

ARC DU COLON, *ou la grande courbure du colon*, (*Anat.*) c'est le nom que l'on donne à une grande courbure que fait l'intestin *colon* en remontant sous la vésicule du fiel, sous l'estomac, & descendant ensuite sur la rate & le rein gauche, jusques sur le dos des iles, où se termine son *arc.* (+)

ARC (JEANNE D') *Hist. de France.* Cette célébre amazone à qui la France dut sa conservation, & Charles VII sa couronne, naquit l'an 1412 à Domremi, hameau de la paroisse de Greaux, proche de Vaucouleurs. Elle eut pour pere Jacques d'Arc, & pour mere Isabelle Romé, dont probablement le nom n'auroit jamais figuré dans l'histoire sans les exploits de leur fille. Obligée par la misere de sortir de la maison paternelle, *Jeanne* se mit servante d'hôtellerie; née dans un rang inférieur, elle avoit des graces naturelles, une physionomie très-heureuse: ces détails sont intéressans, ils donnent plus d'éclat à cette vertu qui lui mérita le surnom de *pucelle*, sous lequel on la désigne plus ordinairement que par celui de sa famille. Elle avoit à peine dix-sept ans lorsqu'elle conçut, ou plutôt lorsqu'on lui inspira le noble dessein de sauver la France du joug des Anglois; ces fiers insulaires en étoient presqu'entiérement les maîtres. Leur domination étoit affermie dans la capitale; Charles VII au désespoir faisoit des préparatifs pour se retirer en Dauphiné, seule province que les ennemis n'eussent pas entamée: il ne lui restoit de plus que quelques places éparses dans le royaume. Ce fut dans ces tristes conjonctures que *Jeanne* s'offrit à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs en Champagne. Son imagination embrasée par le récit des hauts faits dont elle entendoit parler chaque jour, & pensant avoir une inspiration divine, elle crut qu'elle étoit destinée à chasser les Anglois, & conduire Charles à Reims. Charles ne portoit dans le pays où dominoit la faction Bourguignonne, que le titre de *dauphin*, encore bien qu'il fût vraiment roi, les cérémonies du sacre n'ajoutant rien à la dignité; elles ne servent qu'à rendre la personne des rois plus vénérable, en lui donnant un caractere sacré: la couronne ne dépend en France que de la loi qui la défere aussi-tôt au plus proche héritier du roi décédé. « Capitaine Messire, dit *Jeanne* » à Baudricourt, Dieu depuis un tems en ça m'a » plusieurs fois fait savoir & commandé que j'al- » lasse devant le gentil dauphin qui doit être & est » vrai roi de France, & qu'il me baillât des gens » d'armes, & que je leverois le siege d'Orléans »: telle fut à-peu-près sa harangue. Rejettée par le gouverneur qui la traita comme une fille en délire, elle alla faire le même compliment à Longpont; ce vieux gentilhomme blâma Baudricourt de son indifférence, & eut assez de génie pour voir qu'elle pouvoit servir à inspirer un zele extraordinaire, seul remede qui pût alors opérer une révolution. *Jeanne* avoit bien des qualités qui pouvoient la faire passer pour une fille envoyée par le ciel: elle avoit un esprit juste, une conception vive, une taille bien prise & peu ordinaire aux personnes de son sexe, un courage à défier non un homme, mais une armée, maniant un cheval, le poussant avec autant d'adresse & d'intrépidité que le cavalier le mieux exercé; elle se servoit avec la même dextérité du sabre & de l'épée; elle s'étoit formée à tous ces exercices dans son hôtellerie dont elle alloit abreuver les chevaux, & où elle vivoit confondue avec les gens de guerre, dont la Champagne étoit pour lors remplie. Elle étoit parfaitement instruite de tout ce qui s'étoit fait de grand dans les deux armées, elle connoissoit le nom de tous les soldats & des officiers qui s'étoient distingués par quelqu'action d'éclat; enflammée du desir de partager leur gloire, elle retourna chez Baudricourt. « Au » nom de dieu, lui dit-elle, que tardez-vous à m'en- » voyer? aujourd'hui le gentil dauphin vient d'a- » voir un assez grand dommage aux environs d'Or- » léans ». Baudricourt, déterminé par Longpont, consentit enfin à l'envoyer au roi qu'il avoit eu l'attention de prévenir; il lui donna des armes, un cheval, & la fit conduire à Chinon où la cour étoit alors: elle parut devant le roi sous l'appareil d'un guerrier, & le reconnut, dit-on, au milieu d'une foule de seigneurs, quoiqu'il fût déguisé. Suivant une réflexion judicieuse du pere Daniel, cette circonstance, dont on eut grand soin d'informer l'armée, n'avoit rien d'étonnant, parce que la majesté d'un roi imprime toujours un certain respect que l'on ne sauroit perdre, lors même qu'il l'ordonne; mais n'étoit-il pas aussi possible que *Jeanne* fût informée du déguisement dont le roi devoit user ce jour-là, comme de l'habit qu'il avoit coutume de porter. Les affaires de Charles étoient tellement désespérées, que l'on croyoit qu'elles ne pouvoient se rétablir que par un miracle; il ne devoit donc pas être fâché que l'on crût que le ciel pût en opérer en sa faveur. *Jeanne* ayant obtenu l'audience du roi, lui fit part de sa mission, l'assurant qu'elle venoit de la part de Dieu pour le conduire à Reims & délivrer Orléans dont l'ennemi faisoit le siege. Charles consentit sans peine à la reconnoître pour une inspirée; il la fit aussi-tôt paroître en présence de sa cour, armée de toute pieces; la pesanteur de son armure ne l'empêcha pas de monter sur son cheval sans aide, ce que pouvoient à peine les cavaliers les plus robustes. Comme elle n'avoit point d'épée, elle voulut en avoir une qui depuis plus d'un siecle étoit dans le tombeau d'un chevalier, derriere l'autel de Ste. Catherine de Fierbois; le roi affectant une grande surprise, publia qu'elle avoit deviné un grand secret qui n'étoit connu que de lui seul; telle fut la seconde preuve miraculeuse de sa mission. Il en falloit une troisieme, on la trouva dans sa virginité; on ne croyoit pas que sans une faveur particuliere du ciel, une fille si savante dans le métier de la guerre, & qui avoit fait son apprentissage dans le lieu le plus funeste à la vertu, l'eût conservé jusqu'à l'âge de de dix-sept ans. *Jeanne* fut indignée du soupçon, elle jura, on ne se contenta pas de son serment; on la met entre les mains des matrones; ces vénérables, présidées par la reine de Sicile, déclarerent

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA GRANADA

qu'elle étoit vierge, & lui expédierent des lettres de pucelle. La multitude étonnée d'un aussi grand prodige, ne douta plus que ce ne fût un ange. Charles l'envoya aussi-tôt vers Orléans avec un corps de troupes; mais quelque sublime idée qu'on eût de sa capacité, on la subordonna au maréchal de Rieux & au bâtard d'Orléans; dès qu'elle eut déployé sa banniere où Dieu étoit représenté sortant d'un nuage, & tenant un globe, elle écrivit au roi d'Angleterre & à ses généraux, leur ordonnant de *par dieu* de sortir du royaume de France. « Et si ainsi ne le faites, » disoit-elle, attendez les nouvelles de la pucelle » qui vous ira voir briévement à vos bien grands » dommages.... roi d'Angleterre, si ainsi ne le » faites, en quelque lieu que j'atteindrai vos gens » en France, je les ferai aller, veuillent ou non » veuillent »: le reste de la lettre étoit à-peu-près dans ce style. Les Anglois au lieu d'en faire le sujet de leur plaisanterie, traiterent la chose très-sérieusement, & firent arrêter le messager. Dès qu'elle parut à la vue d'Orléans, le comte de Dunois qui défendoit la ville, en sortit & vint au-devant d'elle avec toutes ses troupes. On prétend que ce fut ce fameux comte qui ayant reconnu dans *Jeanne* de l'esprit & du courage, forma le projet de s'en bien servir: rien n'est plus probable que cette conjoncture, Dunois étoit bien capable de diriger les organes de cette heroïne. Quoi qu'il en soit, *Jeanne* justifia par des victoires les menaces qu'elle avoit faites. Cette amazone animant le courage du soldat par ses paroles, & plus encore par ses exemples, leur enleve successivement Jargeau, Beaujenci & toutes les places qu'ils tenoient dans l'Orléanois. La journée de Patai en Beausse, où quatre mille des ennemis furent couchés sur le champ de bataille, & où le brave & généreux Talbot fut fait prisonnier, mit le comble à sa gloire. Les François voloient à sa suite, & la regardoient comme une fille divine; ils s'enfonçoient dans les plus affreux périls. Les Anglois la fuyoient comme un foudre, ou plutôt comme une femme envoyée par le diable & animée par les démons. *Jeanne* victorieuse court vers le roi, met à ses pieds ses lauriers, & lui dit que c'est dans Reims même qu'il faut en aller cueillir de nouveaux. La Champagne presque entiere étoit au pouvoir de l'ennemi; mais rien n'étoit impossible, il n'y avoit aucun obstacle capable d'arrêter la pucelle: son nom seul réduisoit à la fuite l'ennemi le plus aguerri, & changeoit en soldat intrépide le François le plus pusillanime. Charles ne manqua pas de profiter de cette heureuse effervescence, il lui donne l'étendard royal & marche vers Reims à sa suite: Auxerres, Troyes, Châlons, se rendent sans souffrir de siege. Les officiers qui commandoient dans la ville archiépiscopale, prévoyant bien qu'il faudroit se résoudre à la fuite, chercherent des prétextes pour excuser leur pusillanimité, & s'éloignerent. Charles ne voyant autour de lui ni ennemis, ni rivaux, entre triomphant dans la ville, toujours précédé de la pucelle. Les cérémonies de son sacre furent ordonnées pour le lendemain. Dès que le roi eut reçu le diadême des mains du prélat, *Jeanne* ne put retenir ses larmes; elle se jette à ses genoux, les embrasse, exprimant ainsi la joie dont son ame étoit pénétrée: « Enfin, » gentil roi, lui dit-elle, est exécuté le plaisir de » Dieu qui vouloit que vinssiez à Reims recevoir » votre digne sacre, en montrant que vous êtes » vrai roi ». Charles étoit trop reconnoissant pour laisser tant de bienfaits, tant de zele sans récompense: que la pucelle fût ange ou fille, il lui étoit également redevable de sa couronne. Il fit frapper une médaille dont un côté représentoit son effigie, l'autre une main tenant une épée; cette médaille avoit pour légende ces mots: *consilio confirmata Dei*. La reddition de Reims & des autres villes de la Champagne fraya un chemin au roi pour arriver dans la capitale. Quoique *Jeanne* eût exécuté les deux points de sa mission, elle consentit, à la priere des gens de guerre, de suivre l'armée au siege de Paris. Les villes de Crepy, de Senlis, de Saint-Denis & de Lagny, furent prises aussi-tôt qu'attaquées. Paris fit une vigoureuse défense, le courage de la pucelle ne put rien décider pour cette fois; & l'envie qu'avoit excité son courage & ses succès, s'en prévalut. Les sarcasmes qu'elle avoit chaque jour à essuyer, ne lui permettant pas de rester davantage, elle supplia le roi de consentir à sa retraite; mais ce prince connoissant trop bien le prix de ses services, la fit solliciter par le comte de Dunois qui l'invita à le suivre au secours de Compiegne, elle se laissa vaincre, & ce fut son malheur: heureuse à combattre contre les ennemis de l'état, elle devoit succomber sous les traits des jaloux. Elle se fraya un chemin dans la ville assiégée, où sa présence donna une ardeur nouvelle aux habitans; son courage bouillant ne lui permettant pas de combattre à l'abri d'un rempart, elle fait une sortie à la tête de six cens hommes, deux fois elle chargea les ennemis & les lança jusque dans leurs forts les plus reculés. Obligée de rentrer dans la ville par des troupes fraîches qui arrivoient au secours des Anglois, elle fit une retraite: mais lorsqu'elle se présenta aux portes, elles les trouva fermées. Se voyant trahie, son courage se changea en fureur, elle faisoit un carnage horrible des Anglois; mais enfin son cheval ayant été tué sous elle, elle fut forcée de se rendre à Lionnet, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxembourg. Ce duc, au mépris de son rang, de sa naissance & du respect qu'un guerrier doit à la valeur, la vendit dix mille livres aux Anglois: c'étoit un commerce aussi flétrissant pour ce seigneur, que glorieux pour la pucelle. Elle fut d'abord enfermée dans le château de Beaumanoir, d'où elle fut transférée à Rouen; ce fut-là que le duc de Betfort se couvrit d'une tache ineffaçable; ne pouvant soutenir la présence d'une femme qui l'avoit si souvent réduit à la fuite, il la fit accuser de magie, & par un arrêt dont la honte doit retomber sur son auteur, il la fit condamner à être brûlée vive. Comme il étoit difficile de donner une base à cette procédure inique, on essaya d'abord de flétrir sa vertu & de la faire passer pour une fille de débauche. Forcé d'abandonner ce moyen, la duchesse l'ayant reconnue pour vierge dans une seconde assemblée de matrones, on chercha une nouvelle espece de crime; alors on l'accusa d'être sorciere, hérésiarque, devineresse, fausse prophetesse, d'avoir fait pacte avec les esprits malins, d'avoir oublié la décence de son sexe: tel fut le sommaire du procès. La pucelle montra dans toutes ses réponses autant de bon sens que de fermeté; & lorsque l'évêque de Beauvais, son principal juge, lui parla de l'état des affaires de Charles VII, elle lui dit qu'elle ne devoit point d'obéissance à son évêque, au point de trahir les intérêts de son roi. La conviction de son innocence ne suffisant pas pour désarmer ses bourreaux, elle voulut se dérober à leur fureur, & se laissa tomber du sommet de la tour où elle étoit captive; mais le bruit de sa chûte l'ayant trahie, la sentinelle qui la gardoit, la saisit avant qu'elle eût repris ses sens: son évasion lui fut reprochée comme un nouveau crime, on l'accusa de suïcide. Les évêques de Beauvais, de Coutance & de Lisieux, le chapitre de Notre-Dame, seize licenciés théologiens, & onze avocats de Rouen, signerent l'arrêt de mort de cette heroïne: la décision de ces docteurs

fait connoître de quelles erreurs l'homme est capable, lorsque séduit par la corruption de son cœur, il ferme les yeux à ce que lui dictent la religion & la raison. *Jeanne* jugée coupable d'enchantement, de sortilége, fut livrée au bras séculier le 16 mai 1731; & comme si le supplice du feu eût été trop doux, on la fit monter sur un échafaud dans une cage de fer; ce fut dans cette posture humiliante & pénible qu'on l'exposa aux outrages d'une multitude insultante. *Jeanne* montra une constance supérieure à la tyrannie de ses juges; incapable de crainte, elle entre dans le fatal bûcher, & regarde avec douceur la main qui se dispose à y mettre le feu. Elle remercia le ciel de son supplice, comme elle le remercioit auparavant de ses victoires; Dieu soit béni, dit-elle, en voyant la flamme s'approcher: telles furent ses dernieres paroles. Ainsi mourut *Jeanne:* elle périt contre toutes les loix, même contre celles de la guerre qui rend sacrée la personne d'un ennemi désarmé. On blâme l'insensibilité de Charles VII, il eût pu, dit-on, arracher au supplice cette heroïne, en menaçant les Anglois d'user de représailles. Si ces menaces eussent suffi, est-il à croire que ce prince eût refusé de les employer? Il connoissoit l'acharnement des Anglois, capables de sacrifier mille victimes au plaisir féroce de la faire périr, & ses mœurs étoient trop douces pour lui permettre de suivre ces exemples barbares. Charles l'avoit récompensée d'une maniere à le justifier de tout soupçon d'ingratitude; outre la médaille qu'il avoit fait frapper à l'honneur de cette heroïne, il l'avoit annoblie elle & toute sa famille, c'est-à-dire, son pere, sa mere, ses trois freres & toute leur postérité, tant en ligne masculine que féminine; on leur donna à tous des armoiries qui ne pouvoient être plus nobles & plus significatives; c'étoit un écu d'azur à deux fleurs de lys d'or, une épée d'argent à la garde dorée, la pointe en haut ferue en une couronne d'or qu'elle soutient. Son nom d'*Arc* fut changé en celui de *Lys*. Le hameau où elle avoit pris naissance fut exempté de toutes tailles, aides & autres subsides à perpétuité. Il reste encore des rejettons de cette illustre famille en Anjou & en Bretagne: le dernier mâle est mort en 1660. Les prérogatives accordées aux femmes leur furent ôtées en 1614, au regret de tous les bons citoyens: on pourroit les leur rendre. Les monumens de la reconnoissance à Orléans & du repentir à Rouen, le sollicitent plus puissamment que les discours étudiés des panégyristes: puisque c'étoit une femme qui avoit acquis les privileges de cette famille, il étoit peut-être plus juste d'en priver les mâles. Au reste, on ne rapportera pas ici les fables inventées par la superstition & par la haine. Des auteurs pieusement imbécilles, ont remarqué qu'étant chez ses parens, elle avoit coutume de se retirer sous un chêne, & en ont conclu qu'elle avoit eu de longs entretiens avec saint Michel: on ne dira rien non plus de cette colombe blanche que l'on vit à sa mort, ni de son cœur qui se conserva entier au milieu des flammes. *Jeanne* fut sans doute une fille rare, mais elle ne dut peut-être ses succès qu'à la crédulité des deux partis; sa chasteté, son courage, sa fermeté tranquille à la vue des tourmens, tout en sa conduite est admirable, mais n'a rien de surnaturel: elle fut blessée autant de fois qu'elle combattit. Quant à cette épée, dont on feignit que le secret lui avoit été révélé, la lame en fut brisée avant même qu'elle eût vu les Anglois. Des écrivains ont élevé des doutes sur son supplice; ils ont prétendu que l'on choisit une personne du même sexe, digne d'une mort aussi cruelle, qui lui fut substituée. Ces historiens se fondent sur plusieurs circonstances séduisantes; ils remarquent que l'évêque de Beauvais, à qui l'on avoit confié le soin de sa destinée, laissa passer cinq semaines entre la derniere sentence & l'exécution; chose extraordinaire, & qui, dit-on, fut ménagée afin de pouvoir convaincre celle que l'on vouloit lui substituer. Ce sentiment est fortifié par les termes d'une lettre de don, accordée à Pierre, l'un des freres de *Jeanne* par le duc d'Orléans, l'an 1443, treize ans après son prétendu supplice « ouie la supplication, c'est ainsi que s'exprime cette lettre, dudit messire Pierre, contenant que pour acquitter la loyauté envers le roi notre sire, & M. le duc d'Orléans, il se partit de son pays pour venir à leur service en la compagnie de *Jeanne* la pucelle sa sœur, avec laquelle, & jusques à son absentement, & depuis jusqu'à présent, il a exposé son corps & ses biens audit service ». A ce témoignage positif, ils ajoutent le silence du roi qui n'eût pas manqué de venger la mort ignominieuse de cette heroïne sur les Bourguignons & les Anglois qui furent en sa puissance. Les partisans de cette opinion croient que *Jeanne* en fut quitte pour quelques années de captivité, & qu'après la mort du duc de Betfort, général des Anglois, arrivée à Rouen en 1435, elle trouva moyen de s'enfuir, & de retourner dans sa province, où elle termina ses aventures par son mariage avec un riche seigneur nommé Robert des Armoises. On trouve dans un manuscrit, contenant une relation des choses arrivées dans la ville de Metz en 1436, que le pere Vignier, prêtre de l'oratoire, a vu le contrat de mariage de *Jeanne d'Arc* avec R. des Armoises. On ne sauroit se dissimuler la force de ces autorités; c'est un frere qui atteste avoir toujours été en la compagnie de cette illustre fille, avant & après sa captivité; c'est un prêtre qui dit avoir vu l'acte de célébration de mariage. On répond à ces difficultés en disant que l'épouse du sieur des Armoises étoit une fourbe qui se paroit d'un grand nom, & qui avoit eu assez d'adresse pour faire croire à Pierre & à Jean d'Arc qu'elle étoit vraiment leur sœur; mais il vaudroit mieux nier le fait: car enfin il n'y auroit plus rien de certain dans le monde, s'il étoit possible qu'une fille en imposât à un homme, au point de lui faire croire qu'elle est sa sœur, avec laquelle il a toujours vécu. Voici les paroles du manuscrit de Metz: « la pucelle *Jeanne* de France s'en alloit à Erlon en » la duché de Luxembourg, & y fut grande presse » jusqu'à tant que le fils le comte de Vunembourg la » menoit à Cologne, de côté son pere le comte de » Vunembourg, & la menoit le comte très-fort & » quant elle en vault venir, il l'y fit une très-belle » curasse pour le y armer & puis s'en vint à ladite » Erlon, & là fut fait le mariage de M. de Hermoise, » chevalier, & de sa *Gehanne* la pucelle, & puis après » s'en vint ledit sieur Hermoise, avec sa femme » la pucelle, demeurer en Metz, & se tinrent-là » jusqu'à tant qu'il leur plaisit aller ». Plusieurs historiens, & entr'autres du Haillan, rapportent les actes de son procès. On ne conteste pas que son procès n'ait été fait; on se fonde encore sur les termes de la réhabilitation faite en 1456, où l'on voit ces paroles: *Jean & Pierre, freres de défunte Jeanne d'Arc*; mais elle pouvoit être vivante en 1436, & être défunte en 1456. Au reste, le lecteur peut se décider pour l'opinion qu'il jugera la plus probable. On admire dans l'histoire de *Jeanne*, non son supplice, mais sa sagesse, son courage & la politique de Dunois, & plus encore le fil où tient la destinée des empires. Il est probable que sans cet heureux événement, Charles n'eût jamais monté sur le trône de ses peres. *Voyez tous les historiens de France.* (*T—N.*)

* § ARCADE, (*Architecture.*) Il manque quelque chose à cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c.

& quoiqu'on y renvoie aux *articles* ART & VOUTE, on ne trouve point que ceux-ci suppléent d'une maniere satisfaisante à l'autre. Les planches d'architecture ne fournissent encore aucun éclaircissement sur cette matiere : ce qui nous oblige d'y revenir ici. Nous observerons donc d'abord que la regle établie par Vignole, & assez généralement suivie pour la hauteur & la largeur des *arcades* des portiques, leur donne deux fois plus de hauteur que de largeur pour les ordres toscan, dorique & ionique, & un module de plus de hauteur que le double de leur largeur pour les ordres corinthien & composite. Mais les colonnes qui accompagnent ces *arcades*, apportent quelque changement à leur largeur, parce qu'elle doit être plus grande quand ces colonnes ont des piedestaux, que quand elles n'en ont point. Voici les proportions qu'on doit observer dans ces deux cas.

Lorsque les colonnes toscanes n'ont point de piedestaux, les *arcades* reçoivent six modules & demi de largeur, & leurs jambages trois modules. Lorsque ces colonnes ont des piedestaux, la largeur des *arcades* augmente d'un quart de module, & celle de ses jambages d'un module entier; ainsi les *arcades* ont alors trois modules trois quarts de largeur, & leurs jambages quatre modules.

Dans l'ordre dorique sans piedestaux, on donne sept modules de largeur aux *arcades*, & trois à leurs jambages. Mais si cet ordre a des piedestaux, les *arcades* prennent dix modules de largeur, & leurs jambages cinq modules.

Si l'ordre ionique est sans piedestaux, les *arcades* auront huit modules & demi de largeur, & les jambages trois modules. Si l'on donne des piedestaux à cet ordre, il faudra donner aux *arcades* une largeur d'onze modules, sans augmenter celle des jambages qui n'aura que trois modules de largeur.

Les colonnes corinthiennes & composites sans piedestaux exigent neuf modules de largeur pour les *arcades*, & douze modules si elles ont des piedestaux; mais dans l'un & l'autre cas, la largeur des jambages ne doit être que de trois modules.

Telle est la proportion donnée par Vignole d'après l'antique. Scamozzy qui l'a vérifiée, l'a adoptée, & leur autorité d'accord avec le bon goût a entraîné le reste des architectes qui s'y conforment sans difficulé; ceux qui ont osé s'en écarter en ont été justement blâmés.

Lorsque l'on engage les colonnes dans les jambages des *arcades*, Vignole veut que la partie engagée soit les trois quarts de la colonne, de maniere qu'il n'en sorte qu'un quart. Scamozzy prétend au contraire que la colonne sorte des trois quarts de son diametre, & que la partie engagée ne sort que d'un demi module.

On fait des *arcades* sans colonnes ni pilastres, ce qui n'empêche pas qu'on ne soit obligé de donner à leurs jambages les mêmes proportions que si ces *arcades* étoient accompagnées de colonnes; observant sur-tout de ne jamais faire ces jambages plus larges que la moitié de l'*arcade*, ni plus étroits que le tiers, & de faire toujours les baies plus grandes aux ordres massifs qu'aux ordres délicats.

Les pieds droits d'une *arcade* sont terminés par un imposte A, (*figure 2 de la planche IV d'Architecture dans ce Supplément*), à l'endroit où la ligne courbe qui forme l'*arcade*, joint la ligne à plomb de l'alette. L'imposte est une petite corniche dont la saillie ne doit point excéder celle des pilastres ou des colonnes quand il y en a aux jambages, parce que ces impostes servent seulement de coussinets pour recevoir la retombée des *arcades* avec leur bandeau & archivolte B. Vignole a établi cette regle, & a donné des dessins d'impostes pour tous les ordres (*Voyez planche IV*), corrigeant en cela les anciens qui donnoient beaucoup trop de saillie à cette partie de leurs *arcades*. Selon Scamozzy, les impostes des grandes *arcades*, dont les colonnes sans piedestaux ne portent que sur des socles, ne doivent avoir de hauteur que la treizieme partie & demie de celle de leurs jambages. Le même architecte donne pour la largeur des bandeaux de l'arc ou archivolte la neuvieme partie de celle de l'*arcade* dans l'ordre toscan, la dixieme partie dans l'ordre corinthien, & une proportion mitoyenne entre ces deux-là pour les autres ordres. La clef C (*fig. 2 de la planche IV d'architecture dans ce Supplément*), qui est le sommet de l'*arcade*, a ordinairement un bossage qui excede le bandeau de l'arc. La largeur de ce bossage est au moins de deux tiers de module, & d'un module au plus. Quant à sa hauteur, pour être assortie aux ordres, elle doit être moindre dans les ordres massifs, & plus élevée dans les ordres légers & délicats. Ces bossages qu'on nomme aussi *clavaux*, peuvent recevoir divers ornemens, un masque, une console, un trophée, un écusson, un cartel, une tête d'animal, *&c.* Leur force, leur relief & leur richesse, doivent se proportionner au ton de l'architecture où ils sont employés. Le galbe des cartels qui renferment ces ornemens, doit sur-tout être assujetti au profil des bandeaux, afin que par ce moyen l'architecture & les ornemens paroissent être faits l'un pour l'autre. On sait que les bandeaux de l'arc ou archivolte sont les deux parties courbées entre les impostes & la clef.

La même *planche IV* offre des modeles de moulures & d'autres ornemens propres aux impostes & aux archivoltes des *arcades* suivant les différens ordres, d'après les dessins de Vignole. Nous représentons dans les deux planches suivantes un portique dorique, & un portique ionique, par lesquels on pourra juger de ceux des autres ordres. Le dernier a été dessiné par M. de Chambray, d'après des édifices antiques de Rome, & il en parle comme du plus beau & du plus magnifique morceau de ce genre que l'on puisse voir. Nous l'avons choisi avec d'autant plus de raison, qu'il offre un bel ensemble de toutes les parties d'une ordonnance.

* ARCADE, (*en Anatomie.*) *arcus*, *arcuatio*, se dit des parties qui ont la forme d'un arc.

ARCADE ALVÉOLAIRE : c'est le contour formé par toutes les alvéoles.

Arcade des muscles de l'abdomen. Sous le ligament inguinal passent l'extrémité du muscle iliaque & le tendon du psoas, fléchisseurs de la cuisse, & outre cela les vaisseaux cruraux, artere, veine & nerf, avec la graisse & les membranes qui les accompagnent. L'espace qui donne passage à toutes ces parties, est ce que l'on nomme communément l'*arcade des muscles du bas-ventre*; & c'est par-là que s'échappe aussi quelquefois une portion d'intestin ou d'épiploon qui forme au haut de la cuisse une hernie, appellée *crurale*, & assez ordinaire aux femmes, plus rare aux hommes.

Arcade sourciliere ou *orbitaire.* On appelle ainsi l'avance sensible qu'on découvre à l'os coronal, & qui couvre en partie & défend le globe de l'œil. Elle est interrompue dans sa partie qui approche du nez, par une impression en forme de poulie qui donne passage au tendon d'un muscle de l'œil. *Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de Physiologie.*

ARCADIUS & HONORIUS, (*Hist. Empire d'Orient.*) furent associés à l'empire par le testament de Théodose leur pere. Leur jeunesse fit craindre qu'ils ne fussent encore trop foibles pour soutenir le poids des affaires, & leur pere trop prévoyant leur nomma à chacun un tuteur pour les instruire

dans l'art de gouverner. Le malheur des souverains est de donner leur confiance à leurs flatteurs. *Arcadius* fut mis sous la tutelle de Rufin, & Honorius sous celle de Stilicon. L'empire fut partagé pour éviter les haines qui naissent de la rivalité du pouvoir. Constantinople fut le siege où *Arcadius* établit sa domination qui s'étendit sur tous les peuples de l'orient : Rome sous Honorius redevint la capitale des nations de l'occident & du septentrion. Chacun content de son partage, sembloit promettre à la terre un calme durable, si les tuteurs ambitieux se fussent resserrés dans les bornes de leur devoir. Rufin que l'habitude de commander dégoûtoit de la vie privée où la majorité de son pupille alloit le condamner, crut devoit se rendre nécessaire en replongeant l'état dans la confusion. Les richesses qu'il avoit accumulées par ses exactions, lui servirent à préparer l'invasion d'Alaric, roi des Gots dans l'Italie, & il eut l'adresse de lui persuader qu'*Arcadius* intimidé par ses armes, abdiqueroit sans effusion de sang un empire que ce tuteur parjure ambitionnoit pour lui. La conjuration fut découverte, & les soldats indignés lui trancherent la tête qui fut envoyée à Constantinople, où elle fut exposée sur une des portes de cette capitale, pour prévenir la tentation de ceux qui auroient voulu lui ressembler.

Le gouvernement de l'Afrique qui étoit de la dépendance d'Honorius, étoit confié à Gildon qui voulut en envahir la souveraineté ; mais ce gouverneur infidele ayant trempé ses mains dans le sang de ses neveux, attira sur lui les armes de leur pere Marellus qui le vainquit & le fit étrangler. Marellus fier de sa victoire, regarda l'Afrique comme son héritage ; Honorius qui tailla son armée en pieces le traita en rebelle. Stilicon, beau-pere d'Honorius, eut l'ambition de placer son fils sur le trône, & pour y réussir, il suscita des ennemis à son gendre jusqu'aux extrémités du nord. Les Sueves, les Vandales & les Allemands firent une irruption dans l'Italie avec une armée de deux cens mille hommes, sous la conduite de Radagase. Ce chef de brigands, plus propre à piller qu'à combattre, fut vaincu & précipité dans une prison où il fut étranglé. Son armée se réunit & élut pour chef Alaric qui l'an 411 se rendit maître de Rome. Le perfide Stilicon ne jouit pas du fruit de son crime, sa trahison fut découverte, & il fut condamné à la mort avec son fils. Honorius fut dans la suite plus réservé à donner sa confiance. Son regne qui avoit été si orageux devint plus tranquille; il mourut à Rome, & laissa ses états à son fils Théodose. (*T–N.*)

ARCAN, (*Géogr.*) ville d'Asie en Tartarie, sur les frontieres du Mawaralnahra. Elle est sur la riviere de Cassima. On la nomme aussi *Adercand.* (*C. A.*)

ARCANE, (*Phil. hermét.*) Paracelse dit qu'on entend par ce terme, une substance incorporelle, immortelle, fort au-dessus des connoissances des hommes & de leur intelligence; mais il n'entend cette incorporéité que relativement, & par comparaison avec nos corps; & il ajoute que les *arcanes* sont d'une excellence fort au-dessus de la matiere dont nos corps sont composés ; qu'il different comme le blanc du noir; & que la propriété essentielle de ces *arcanes* est de changer, altérer, restaurer & conserver nos corps. L'*arcane* est proprement la substance qui renferme toute la vertu des corps, dont elle est tirée. Le même Paracelse distingue deux sortes d'*arcanes*, l'un qu'il appelle *perpétuel*, le second *pour la perpétuité*. Il subdivise ensuite ces deux en quatre, qui sont, la premiere matiere, le mercure de vie, la pierre des philosophes, & la teinture.

Les propriétés du premier *arcane* ou de la premiere matiere, sont de rajeunir l'homme qui en fait usage, & de lui donner une nouvelle vie, comme celle qui arrive aux végétaux qui se dépouillent de leurs feuilles tous les ans, & se renouvellent l'année d'après.

La pierre des philosophes agit sur nos corps comme le feu sur la peau de la salamandre ; elle en nettoie les taches, les purifie & les renouvelle, en consumant toutes leurs impuretés, en y introduisant de nouvelles forces, & un baume plein de vigueur, qui fortifie la nature humaine.

Le mercure de vie fait à-peu-près le même effet ; en renouvellant la nature, il fait tomber les cheveux, les ongles, la peau, & en fait revenir d'autres à la place.

Le célebre M. Hales, dans ses dernieres années, avoit aussi donné dans une pareille folie ; il crut avoir trouvé un pareille *arcane* dans une espece d'esprit de melisse.

La teinture montre ses effets à la maniere de *Rebis* qui transmue l'argent & les autres métaux en or. Elle agit de même sur le corps humain ; elle le teint, le purge de tout ce qui peut le corrompre, & lui donne une pureté & une excellence au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Elle fortifie les organes, & augmente tellement le principe de vie, qu'elle en prolonge la durée fort au-delà des bornes ordinaires.

Arcane, se prend aussi pour toutes sortes de teintures, tant métalliques que végétales ou animales. Paracelse l'a employé plusieurs fois dans ce sens-là.

Arcane, par les mêms philosophes, doit s'entendre de l'eau mercurielle épaissie, ou mercure animé par la réunion du soufre philosophique. (+)

* § ARCE, (*Géogr.*) ville de Phénicie, n'est pas la même que Césarée de Philippe, comme on le dit dans le *Diction. rais. des Sciences*, &c. d'après Moreri. *Letttres sur l'Encyclopédie.*

ARCEGOVINA, (*Géogr.*) province de la Dalmatie, entre le pays des Dulcignotes au sud-est, la république de Raguse au nord-ouest, une partie de la Bosnie au nord-est, & la mer Adriatique au sud-ouest. Ses villes principales sont Risano, Castel-Novo, Cataro & Budoa, toutes places fortes ; la riviere de Moracica la traverse du nord-ouest au sud-ouest. Le pays est rempli de montagnes, & cependant très-fertile. Cette province eut autrefois ses ducs souverains, que l'on appelloit *ducs de Saba ;* les Vénitiens en possedent la plus grande partie, le reste appartient aux Turcs. (*C. A.*)

ARCHAÏSME, (*Littérature.*) est une imitation de la maniere de parler des anciens, soit que l'on en revivifie quelques termes qui ne sont plus usités, soit que l'on fasse usage de quelques tours qui leur étoient familiers, & qu'on a depuis abandonnés. Ce mot vient du grec ἀρχαιος, *ancien*, auquel en ajoutant la terminaison ισμος, qui est le symbole de l'imitation, on a ἀρχαισμος, qui veut dire *antiquorum imitatio*, imitation des anciens.

Les pieces de J. B. Rousseau, en style marotique, sont pleines d'*archaïsmes*. Naudé, parisien, a écrit plusieurs ouvrages dans le style de Montagne, quoiqu'il soit venu long-tems après ce philosophe ; on ignore ce qui l'engagea à préférer ce vieux langage, qu'on ne permet guere que dans la poësie familiere : c'est même un mauvais genre qu'on ne doit point employer, quand on veut se faire lire de tout le monde. Si l'on présentoit à un françois, qui prétend posséder sa langue, la Lettre du comte Hamilton à J. B. Rousseau, il lui faudoit un dictionnaire archaïque pour bien entendre toutes les expressions que le poëte emploie. Voici le commencement, ou, si l'on veut, l'adresse de cette épître :

A gentil Clerc qui se clame Roussel,
Ores chantant ès marches de Solure,
Où, de Cantons Parpaillots n'ayant cure,
Prêtres de Dieu baisent encore Missel,
De l'Evangile en parfinant lecture;
Illec qui va dans moult noble écriture
(Digne trop plus de loz sempiternel,)
Mettant planté & cet antique sel
Qu'en Virelais mettoit parfois Voiture,
A cil Roussel *ma rime, ainçoit obscure*
Mande salut dans ce chétif charlet. (+)

* § ARCHE *d'alliance*. On lit dans cet article que l'*arche fut prise par les Philistins, au pouvoir desquels elle demeura vingt ans, selon quelques-uns, & selon d'autres, quarante*. Le texte sacré est pourtant clair & précis. On lit au *chap. 6*, du *prem. livre des rois, v. 1.* « L'*arche* du Seigneur demeura dans le pays des Philistins pendant sept mois ». Les interpretes n'ont jamais formé aucun doute sur ce fait. Ils ne pourroient disputer que sur les mois de l'année où elle fut chez les Philistins. Ligfoot dit qu'elle y fut *toto vere & æstate. Les fléaux dont à leur tour les Philistins furent frappés, les obligerent de restituer l'*arche *aux Israélites, qui la déposerent à Cariathiarim dans la maison d'un lévite nommé Aminadab, chez lequel elle demeura encore vingt ans.* Elle y demeura soixante-dix ans, suivant Usserius & les plus habiles chronologistes. Elle fut amenée à Cariathiarim & placée sur la partie la plus élevée de la ville nommée Gabaa, dans la maison d'Abinadab, (& non pas *Aminadab*) vers la fin de l'an du monde 2888, d'où elle ne fut retirée par David, pour être transportée dans la maison d'Obededom, que l'an du monde 2959. *Voyez* les *Annales* d'Usserius sur cette année.

On a mal compris le *verset 2, chap. 7*, du *prem. livre des rois*, où il est dit : « L'*arche* du Seigneur demeura pendant un long tems à Cariathiarim, & il y avoit vingt ans qu'elle y étoit lorsque toute la maison d'Israël s'attacha constamment au Seigneur ». Cela ne signifie assurément pas que l'*arche* ne demeura que vingt ans à Cariathiarim ; mais qu'il y avoit déja vingt ans qu'elle y étoit quand les Israélites, par le conseil de Samuël, renverserent les idoles de Baal & d'Astarot, & renonçant à leurs déréglemens, rétablirent le culte du vrai Dieu.

L'*arche d'alliance* fut construite sur le mont Sinaï, l'an du monde 2514 : elle fut confiée aux soins des prêtres, & les descendans de Caath la portoient dans les marches de l'armée. L'*arche* voyagea avec Moyse & Josué. Elle fut placée à Galgal, après le passage du Jourdain, & elle y resta environ sept ans; delà elle fut transférée à Silo où elle demeura trois cens vingt-huit ans. Les Israélites la tirerent de Silo l'an 2888, & la menerent dans leur camp, où elle fut prise par les Philistins, chez lesquels elle demeura sept mois. Elle fut ensuite conduite à Cariathiarim, où elle resta soixante-dix ans. David l'en tira l'an du monde 2959, & la conduisit dans la maison d'Obédédom, d'où après trois mois, David l'alla chercher & la transféra dans son palais sur le mont de Sion. Elle y resta quarante-deux ans, après lesquels Salomon la mit dans le temple qu'il venoit de bâtir, où elle fut environ quatre cens ans, jusqu'au siege de Jérusalem par Nabuchodonosor. Le prophete Jérémie la cacha alors dans une caverne du mont Nebo. On ne sçait si elle fut retrouvée du tems de Néhémie, ou si elle est encore aujourd'hui cachée & inconnue. *Voyez* la dissertation de Calmet sur ce sujet, à la tête de son *Commentaire sur les livres des Machabées. Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § ARCHE DE NOÉ, (*Hist. & Antiquit. sacrées.*) On trouvera dans *les Planches d'antiquités sacrées de ce Supplément, Pl. I.* un plan de l'*arche*, qui nous paroît représenter le mieux cet ancien bâtiment. Nous l'avons tiré de la grande *Histoire Universelle, traduite de l'anglois, tom. I.*

Dans cet article du *Dict. des Sciences, &c.* au lieu de *Junius Tremellius*, lisez *Junius, Tremellius*, avec une virgule entre deux : car ce sont deux auteurs, *François Junius* & *Emmanuel Tremellius.*

ARCHÉE DE LA NATURE, (*Philosophie herm.*) Les physiciens & particulierement les philosophes Spagyriques appellent ainsi l'agent universel, & particulier à chaque individu ; ce qui met toute la nature en mouvement, dispose les germes & les semences de tous les êtres sublunaires à produire & à multiplier leurs especes. (+)

ARCHELAÜS, (*Hist des Juifs.*) fils d'Hérode le grand, lui succéda dans le royaume de Judée, non sous le titre de roi, mais sous celui d'ethnarque, que lui accorda Auguste, avec la moitié seulement des états dont son pere avoit joui, lui promettant qu'il lui accorderoit la royauté, s'il s'en rendoit digne. Mais il gouverna la Judée avec tant de violence & de cruauté, que les Juifs se révolterent contre lui, & porterent leurs plaintes à Auguste qui le fit venir à Rome pour répondre aux accusations formées contre son administration. Il ne put se justifier. Auguste le relégua à Vienne dans les Gaules, où *Archelaüs* finit ses jours.

ARCHELAÜS, (*Hist. d'Egypte.*) Après l'expulsion d'Aulete, sa fille Berenice fut élevée sur le trône d'Egypte qu'elle n'ambitionnoit pas, & ce fut pour adoucir le poids des affaires qu'elle épousa *Archelaüs*, grand-prêtre de Comane, dans le Pont. Ce n'étoit point un spectacle rare en Egypte, de voir le sceptre dans les mains d'un ministre de l'autel. Associé au gouvernement, il montra qu'il possédoit tous les talens qui constituent le grand capitaine & le politique le plus raffiné. Les tems étoient orageux, & il falloit des mains habiles pour diriger les rênes d'un empire agité par tant de tempêtes.

Gabinius, sous prétexte de rétablir Aulete, s'en approprioit les plus riches dépouilles. *Archelaüs* osa s'opposer à la fortune des Romains. Il leva une nombreuse armée. Mais les Egyptiens amollis par les délices, seconderent mal sa valeur & sa prudence. Tremblans & sans discipline, ils ne savoient ni combattre ni obéir. Toutes les fois que la nécessité leur prescrivoit de se retrancher, ils refusoient de remuer la terre pour s'en faire un rempart, alléguant qu'un peuple libre & guerrier ne devoit point s'avilir par un travail qui ne convenoit qu'à des esclaves. *Archelaüs*, général d'une multitude sans courage & sans discipline, eut assez de confiance pour en venir aux mains avec Antoine & Gabinius. Il déploya toutes les ressources d'un génie fait pour la guerre, mais étant mal secondé, il tomba percé de coups. Antoine qui honoroit le mérite jusque dans ses ennemis, lui fit rendre les honneurs funebres. (*T–N.*)

ARCHELAÜS, (*Hist. de Lacédém.*) roi de Sparte, régna pendant soixante ans ; l'histoire ne nous a transmis rien de mémorable touchant ce prince, qui ne nous est connu que par la conquête d'Egis, ville frontiere de Laconie, qui s'étoit liguée avec les Arcadiens, alors en guerre avec Sparte ; il régna conjointement avec Charillas, qui ne nous est connu que par son nom. (*T–N.*)

§ ARCHER, (*Art. milit. Milice Grecque.*) Les Grecs employoient les *archers*, les jaculateurs, en général tous les gens de trait, pour engager une affaire & pour attirer l'ennemi au combat. Quoiqu'ils ne l'attaquassent que de loin, ils ne laissoient pas de lui briser bien des armes, de lui blesser & tuer beaucoup de monde, & de mettre le désordre

dans ses rangs. Quelquefois leurs brusques attaques déconcertoient l'effort d'un aîle de cavalerie, & la forçoient de plier. Ils servoient encore à favoriser les retraites, à fouiller les endroits suspects, à éventer & dresser des embuscades. Dans une bataille, ils venoient toujours aux mains les premiers; ils ne cessoient point d'agir pendant la chaleur de l'action, & ils combattoient encore après qu'elle étoit décidée; en un mot ils rendoient en toute occasion des services signalés.

Les armes de jet des anciens produisoient un effet plus considérable que nous ne pensons. Le but des *archers* & des frondeurs étoit une butte de gazon à laquelle on tiroit & que l'on touchoit, au moins les frondeurs, de 600 pieds de distance, ce qui fait une longueur d'environ 120 pas. (*V*)

ARCHIDAME, (*Hist. de Lacédémone.*) monta sur le trône de Sparte au milieu des calamités publiques. Athenes avoit repris sa supériorité, l'état étoit déchiré de factions. Un tremblement de terre bouleversa toute la Laconie qui resta presque sans habitans. Les Ilotes, ennemis secrets des Lacédémoniens qui les traitoient en esclaves, profiterent de cette désolation pour se venger de leurs maîtres insolens. Les Messéniens qui avoient une origine commune avec ces peuples opprimés, leur envoyerent du secours pour les relever de leur dégradation. Cette guerre n'offrit que des scenes d'atrocités. Les Ilotes vouloient exterminer jusqu'au dernier des Lacédémoniens. Mais malgré la supériorité de leur nombre, ils furent contraints de se retirer à Itome en Messénie, d'où ils firent des courses sur le territoire de Lacédémone. Les Spartiates implorerent l'assistance des Athéniens, qui furent assez généreux pour oublier qu'ils avoient été offensés; mais ces nouveaux alliés devinrent bien-tôt suspects, & cet outrage fait à leur fidélité les rendit ennemis de ceux dont ils s'étoient offerts d'être les libérateurs. Il s'éleva une guerre sanglante qui partagea la Grece. Les Spartiates & les Athéniens embrasserent chacun un parti différent. Le début en fut heureux pour Athenes; mais la fortune, à force de les favoriser, multiplia ses ennemis. Toute la Grece se souleva contr'elle. *Archidame* fut choisi pour être le pacificateur de la Grece & l'arbitre des différends. Mais les esprits étoient trop aigris pour conspirer à ses vues pacifiques. Il fallut reprendre les armes & toutes les villes regarderent les Spartiates comme leurs libérateurs. *Archidame* laisse trente mille hommes pour la défense de la Laconie, & entre à la tête de soixante mille dans l'Attique. La Grece n'avoit jamais mis sur pied une armée aussi formidable. *Archidame*, avant de commencer les hostilités, députe un Spartiate aux Athéniens, mais il refuserent de l'entendre jusqu'à ce que leurs ennemis eussent mis bas les armes. L'Attique fut dévastée sans que les Athéniens, renfermés dans leurs villes, fissent aucun mouvement. Tranquilles dans leurs murailles, leurs armées les vengeoient dans le Péloponese, & ravageoient cette riche contrée. L'année suivante n'offrit encore que des scenes de désolation: nul parti ne remporta des avantages décisifs; mais la peste épuisa les Athéniens qui abaisserent leur fierté, & demanderent la paix. *Archidame* se souvenant de la réception faite à son député, répondit qu'il ne savoit point pardonner quand on le forçoit de punir; la guerre fut continuée avec fureur. Les Platéens, alliés des Athéniens, furent assiégés & obligés de se rendre après deux ans de résistance. *Archidame* les abandonna aux vengeances des Thébains, leurs implacables ennemis. Tous furent égorgés par ces vainqueurs barbares avec les Athéniens qui se trouverent dans leur ville. *Archidame* mourut l'an 426 avant Jesus Christ. (*T—N.*)

ARCHIDAMIE, (*Hist. anc.*) femme Spartiate, fut l'honneur de son sexe, & mérita d'avoir une place parmi les défenseurs de la patrie. Pyrrhus, roi d'Epire, aspirant à la domination de la Grece, assiégeoit Sparte presque sans défense; il fut arrêté que pour se debarrasser des bouches inutiles, on enverroit les femmes en Candie. Cette résolution parut flétrissante à *Archidamie:* elle se transporta dans la salle du conseil, tenant en sa main une épée nue; & se chargeant de venger l'honneur des femmes, elle reproche à ceux qui avoient opiné contr'elles, l'injustice de les avoir crues assez lâches pour survivre à la ruine de la patrie. Cette fermeté courageuse fit révoquer la délibération. *Archidamie*, à la tête des femmes, se joignit aux vieillards débiles, & tous travaillerent à l'envi aux tranchées qu'on formoit vis-à-vis du camp ennemi. Lorsque l'ouvrage fut achevé, elles voulurent elles-mêmes armer les hommes en les exhortant de défendre avec intrépidité le rempart qu'elles venoient d'élever, ou de mourir en Spartiates. Les unes se précipitoient avec les soldats dans la mêlée; d'autres alloient leur chercher des fleches & des javelots: elles leur donnoient à boire & à manger, & remportoient sur leurs épaules les blessés pour les faire panser. Ce fut la valeur héroïque de ces femmes qui sauva Sparte d'un joug étranger. Pyrrhus, forcé de lever le siege, avoua qu'il avoit été vaincu par des femmes. (*T—N.*)

ARCHIPEL (*duché de l'*), *Géogr.* souveraineté qui a duré plusieurs siecles dans la maison des ducs de Naxe, alors propriétaires de la plupart des îles de la mer Egée. Le dernier duc qui la posséda fut Jacques Crispo. Le grand seigneur Selim II la lui enleva en 1556, pour la donner au Juif Michez, qui la garda peu de tems. Depuis la mort de ce dernier, elle fait partie de l'empire Ottoman. (*C. A.*)

ARCHIPEL, (*Géogr.*) on appelle *Archipel d'Amboine* la partie septentrionale des îles Moluques & de l'océan des Indes; *Archipel des Moluques*, la partie méridionale de ces îles; *Archipel des Papous*, cette partie de la mer des Indes qui s'étend à l'orient vers le pays des Papous & la nouvelle Guinée; *Archipel du Maure*, celle qui s'étend verd le nord & l'est de l'île de Gilolo; *Archipel des Celebes*, les îles de Pater & celles qui sont à l'entrée du détroit de Macassar; *Archipel des Maldives*, cette partie de l'océan des Indes à l'ouest du Malabar; *Archipel de Saint-Lazare*, cette partie de l'océan oriental qui s'étend vers les îles des Larrons, entre le Japon & les Philippines; *Archipel du Mexique*, ce qu'on appelle *golfe du Mexique* dans la mer du nord; *Archipel de la Nouvelle York*, cette partie de la mer du nord entre le continent de la Nouvelle Yorck & de l'île Longue; & *Archipel de Chiloé* ou *d'Ancud*, cette partie qui baigne la partie méridionale du royaume de Chili dans l'Amérique méridionale. (*C. A.*)

ARCHITECTE, (*Beaux-Arts.*) Celui qui prétend au titre d'*architecte*, dans toute la force du terme, doit réunir à beaucoup de talens naturels des connoissances très-étendues dans la plupart des arts & des sciences. Il ne sera pas inutile d'expliquer plus en détail les qualités de l'*architecte* que nous venons d'indiquer.

Nous exigeons d'abord dans un *architecte* une connoissance solide & étendue des mœurs & des usages des principaux peuples, mais sur-tout de la nation au milieu de laquelle il vit. Cette connoissance lui servira à ordonner chaque bâtiment suivant le rang & la maniere de vivre du propriétaire. Chaque classe d'homme a ses besoins, ses occupations, ses commodités particulieres, que l'*architecte* doit connoître & consulter, pour ne pas tomber dans des fautes grossieres. Un grand a non-seulement besoin d'un logement plus spacieux que le simple bourgeois;

il lui faut encore une toute autre diſtribution des appartemens. Une maiſon qui doit contenir un nombreux domeſtique, exige un arrangement différent de celui qu'on feroit pour un domeſtique ſeul. Le nombre des circonſtances de cette nature qui diverſifient les bâtimens ſuivant l'état des propriétaires, eſt très-grand; l'*architecte* les doit toutes peſer, s'il veut éviter des défauts ridicules.

Cette connoiſſance lui ſervira enſuite à imaginer des diſpoſitions, qui peuvent ſouvent influer très-efficacement ſur le goût & ſur la maniere de vivre dans les différentes claſſes de citoyens. Il n'eſt pas douteux que les hommes ne s'aviſeroient point de divers expédiens avantageux, ni de pluſieurs arrangemens utiles à leur genre de vie, s'ils n'y étoient conduits par des conjonctures purement accidentelles. Un *architecte* qui aura obſervé avec attention tout ce qu'il y a de plus raiſonnable & de plus ſolide dans la maniere de vivre de divers peuples, ſaura faire entrer dans le plan de ſes bâtimens des idées dont les propriétaires profiteront; ils ſeront entraînés à imiter de bons uſages, qu'ils avoient négligés ou ignorés juſqu'alors.

Mais cette connoiſſance ſeroit inutile à l'*architecte*, s'il n'y joignoit pas un jugement ſolide pour diſcerner l'utile, le convenable & le décent. Dénué de cette qualité eſſentielle, il entraînera le bourgeois opulent à imiter d'une façon ridicule la maniere de bâtir qui ne convient qu'aux grands, ou bien il voudra reſſerrer l'homme de qualité dans les bornes du ſimple bourgeois. L'art de diſcerner ſainement ce qui convient à chaque état dans la vie civile, eſt donc un talent néceſſaire à l'*architecte*.

Nous exigeons troiſiémement de lui qu'il ſoit doué d'un bon génie, c'eſt-à-dire, qu'il ait une grande facilité d'inventer & d'ordonner. Avec ce talent, il ſaura non-ſeulement placer à propos dans ſes bâtimens tout ce qu'il y juge être néceſſaire, mais il ſaura de plus varier ces arrangemens ſelon le goût particulier du propriétaire, & ſuivant la nature propre des lieux, des tems & de l'emplacement. Si pour chaque eſpece d'édifice il n'avoit qu'un modele ou deux dans ſa tête, il courroit riſque bien ſouvent de faire des incongruités.

C'eſt ce génie qui, dirigé par un jugement ſolide, le tirera d'embarras dans les cas où divers beſoins ſe trouvent en oppoſition. Il ſaura diſcerner lequel de ces beſoins eſt le plus indiſpenſable; il ſaura vaincre les obſtacles par des moyens inconnus juſqu'alors, & il ſurmontera les plus grandes difficultés, à l'aide de quelques heureuſes inventions.

Un goût épuré en tout genre de beauté, eſt encore une qualité néceſſaire à l'*architecte*. Par ce talent, il donnera d'abord à l'édifice entier ou l'élégance, ou la magnificence, ou la majeſté convenables, & il augmentera enſuite l'effet de l'enſemble par le choix des beautés de détail.

Enfin l'*architecte* doit poſſéder diverſes parties des Mathématiques, un précis de l'Hiſtoire naturelle, la Méchanique, & la connoiſſance de tous les arts qui entrent dans la conſtruction d'un bâtiment. Sans la facilité de calculer, il ne ſauroit déterminer exactement les diviſions, les proportions, la quantité des matériaux & la ſolidité des pieces. Sans connoiſſance de la Méchanique, il ne ſaura pas proportionner les forces aux beſoins, & donnera des dimenſions défectueuſes. Sans habitude avec les beaux-arts, il omettra pluſieurs ornemens qui devoient trouver leur place, ou il les deſſinera dans un mauvais goût. Sans notion des arts méchaniques, il imaginera des choſes dont l'exécution ou ne ſera pas poſſible, ou ne répondra pas à ſon attente; car tout *architecte* qui ſe repoſe ſur le goût, le jugement ou l'habileté des ouvriers, eſt ordinairement trompé; il faut qu'il leur preſcrive chaque ouvrage dans la plus grande préciſion, ou qu'il veille lui-même à leur travail, & qu'il les redreſſe dans l'exécution. Enfin ſans étude de la Phyſique, il pourra tomber dans des fautes très-graves, faire des logemens mal ſains, conſtruire un bâtiment peu ſolide & peu durable, prendre une mauvaiſe expoſition à l'égard du vent & de la pluie, manquer à donner une prompte iſſue à la fumée & aux exhalaiſons, & rendre les appartemens incommodes à l'égard du froid ou de la chaleur.

Les remarques précédentes indiquent les directions que l'*architecte* doit ſuivre dans ſes études. Il doit débuter par celle de l'hiſtoire & des ſciences philoſophiques, pour exercer les forces de l'eſprit & pour acquérir la pénétration & la ſolidité qui lui ſont indiſpenſablement néceſſaires. Il en eſt de l'*architecte* comme du poëte; pour réuſſir il faut s'être exercé dès l'enfance dans les arts & dans les ſciences. Après avoir poſé de ſolides fondemens dans ces études générales, l'*architecte* s'appliquera particuliérement aux mathématiques & au deſſin; il faut qu'il s'exerce dans ce dernier art autant qu'un futur peintre pourroit le faire, afin de s'y former un goût délicat, non ſeulement pour juger du beau en matiere de figures & de décorations, mais encore pour inventer au beſoin dans ce genre.

Muni de ces connoiſſances préliminaires, notre éleve *architecte* donnera tous ſes ſoins à étudier les principaux morceaux d'architecture diſperſés dans les divers pays de l'Europe. Il étudiera d'abord avec attention les différens traités des plus célebres *architectes*; il en apprendra les regles qu'ils donnent, & les exécutera par des deſſins. Il ſe formera enſuite la collection la plus étendue d'autant de plans de beaux édifices, de jardins, de places & de villes entieres qu'il en pourra raſſembler. Il les contemplera d'un œil attentif, s'attachant premiérement à conſidérer l'enſemble, & à obſerver avec ſoin l'effet qu'il produit ſur lui. Il examinera enſuite chaque partie ſéparément dans ſon rapport au tout, dans ſa poſition, dans ſa figure, dans ſes ornemens, dans les proportions de ſes parties ſubordonnées; & cet examen ſe fera le compas & l'échelle à la main.

Il eſt eſſentiel que dans ces recherches l'*architecte* remonte toujours aux premiers principes de l'art; qu'il demande, pour ainſi dire, à chaque piece du bâtiment, que fais-tu ici? comment remplis-tu ton but? que contribues-tu à l'aſpect, à la ſolidité, à la commodité, à l'embelliſſement? ſatisfais-tu pleinement, & mieux que toute autre piece ne l'eût pû faire, à ta deſtination? & qu'ici le jeune *architecte* ſe garde bien de s'en laiſſer impoſer par l'autorité ou la célébrité. Apperçoit-il quelque choſe qui n'ait point ſa raiſon ſuffiſante, qui bleſſe même les regles de premiere néceſſité, ou qui choque du moins le bon goût; que ni le reſpect de l'antiquité, ni l'autorité de Palladio, ni l'uſage établi ne l'empêche point de la déſapprouver, & qu'il ne ſe laiſſe pas induire à l'adopter. Les meilleurs *architectes* modernes ont commis des fautes groſſieres; & l'on tolere aſſez généralement en architecture certaines choſes qui ſont évidemment contraires au bon goût.

Après que l'*architecte* aura puiſé ce fond de connoiſſances dans les écrits & les deſſins des grands maîtres, il lui ſera très-utile de voyager en Italie & en France pour y examiner de près les principaux édifices, y découvrir la méthode d'appliquer les regles de l'art, & y obſerver bien des choſes que les ſimples plans ne ſauroient indiquer. Il ne ſuffira pas dans ces voyages de conſidérer ſeulement les bâtimens iſolés; il faut encore faire attention à leur rapport avec les bâtimens voiſins, & avec la place où

où ils sont construits. Ce n'est pas assez qu'un *architecte* ait la capacité de tracer des édifices isolés ; c'est ce qu'il apprendra le plus aisément. Pour être parfait dans son art, il doit savoir bâtir des places entieres, des villes même, & leur donner au-dedans & au-dehors toutes les commodités & toute la beauté possibles. Il faut pour y réussir des vues qui tendent au grand, & qui supposent un génie élevé au-dessus du commun. Depuis l'économie privée du simple bourgeois, jusqu'à celle des grands, à la ville & à la campagne ; de-là jusqu'à la cour des princes, & de celle-ci enfin jusqu'à la police des villes & des pays entiers, ses vues doivent tout embrasser. Il n'est permis qu'à celui qui se sent des connoissances aussi étendues, d'aspirer à l'emploi d'*architecte* d'un grand prince.

C'est sans doute cette étendue de talens & de connoissance, & la dépense que leur acquisition exige, qui fait qu'un grand peintre, un grand poëte est une chose moins rare qu'un *architecte* parfait. Il faudroit qu'il y eût dans chaque état un établissement pour former de grands *architectes ;* que du séminaire des éleves on choisît les plus intelligens, & que ceux-ci fussent instruits & perfectionnés dans leur art aux dépens du public.

Il importe à l'état d'avoir un certain nombre d'habiles *architectes*, qui soient en même tems gens d'honneur & de probité. Il conviendroit qu'ils fussent largement pensionnés du public, & qu'on leur imposât l'obligation d'assister de leur conseil, moyennant une modique rétribution, tout particulier qui voudroit bâtir ; pour que celui-ci ne fût pas exposé, par l'ignorance ou la cupidité des ouvriers, à essuyer des pertes considérables. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts* DE M. SULZER.)

§ ARCHITECTURE, (*Beaux-Arts.*) Nous ne parlerons dans cet article de l'*architecture* qu'autant qu'elle tient au goût. Si l'on fait abstraction de la méchanique de cet art que l'architecte doit posséder à fond, & de ce qu'il doit emprunter de la géométrie, il reste encore assez à l'*architecture* pour lui assigner un rang parmi les beaux-arts. Les mêmes talens qu'on a droit d'exiger de tout autre artiste, doivent se retrouver dans l'architecte. Ce génie qui donne aux ouvrages de l'art, leur importance, leur dignité, une force capable d'enchaîner l'attention, & de s'emparer des esprits & des cœurs ; ce bon goût qui répand sur ces ouvrages, la beauté, l'agrément, l'harmonie, en un mot certain attrait auquel l'imagination ne sauroit se soustraire. Le même esprit qui inspira Homere & Raphaël, doit animer l'architecte qui aspire à la célébrité ; tout ce qu'il produira guidé par cet esprit, sera à juste titre un ouvrage des beaux-arts. Le besoin qui fait construire un bâtiment, en détermine aussi les parties principales ; les regles de la méchanique & de la géométrie, lui donnent la solidité nécessaire : mais de composer avec des pieces que le besoin a inventées, un tout qui, dans chaque partie, puisse satisfaire à ce que l'imagination exige ; un tout qui puisse soutenir l'examen réfléchi de la raison, & entretenir l'esprit dans une utile activité ; un tout dont l'aspect puisse exciter divers genres de sentimens agréables, qui imprime dans les cœurs l'admiration, le respect, la dévotion, un saisissement affectueux ; ce sont là des productions du génie guidé par le goût ; c'est par là que l'architecte s'assure un rang distingué dans la classe des artistes.

Envisagée dans ses objets, l'*architecture* ne le cede en noblesse à aucun des autres arts, & considérée dans ses effets, elle y soutient très-bien son rang. D'où l'homme a-t-il eu les utiles & importantes notions d'ordre, de beauté, d'harmonie, de symmétrie ? D'où lui sont venus les premiers sentimens de l'agréable, du gracieux, & ceux d'admiration pour la grandeur, de respect même & de culte pour la Divinité, si ce n'est de la contemplation réfléchie des objets sensibles que la structure de l'univers offre à ses yeux ? N'est-il pas évident que c'est à la beauté, aux agrémens, à la commodité, & aux autres avantages des contrées que l'homme habite, qu'il est redevable des premiers progrès dans sa perfection ? Comme d'un autre côté rien ne contribue plus à l'entretenir dans la barbarie & dans l'état de pure animalité, que le séjour habituel d'un climat malheureux, privé de tous les agrémens, & de toutes les commodités de la vie ; on ne sauroit donc nier que l'*architecture* n'ait une utilité bien décidée pour la culture de l'esprit & du cœur, puisque cet art fait reproduire à sa maniere toutes les impressions avantageuses que la beauté d'une contrée peut exciter.

Que celui qui a quelque goût pour l'ordre, la beauté, la magnificence dans des objets purement matériels & inanimés, prenne la peine de lire la relation que Pausanias nous a donnée de la ville d'Athenes, & qu'il fasse ensuite réflexion aux effets que le séjour d'une telle ville a dû produire sur un athénien. Ce seroit bien peu connoître la nature de l'homme, que de ne pas sentir combien de pareils objets ont dû contribuer efficacement à ennoblir les sentimens. Si la nation la mieux logée n'est pas précisément la plus parfaite ; si dans des pays où l'on ne voit que de misérables cabanes, on rencontre des hommes qui ne sont rien moins que barbares, il n'en faut pas conclure que cette nation-là ne doive rien à la beauté de son *architecture*, ou que l'habitant de ces cabanes n'en seroit pas plus perfectionné pour avoir senti l'heureuse influence de cet art. En un mot, on auroit tort de soutenir que l'*architecture* soit de tous les beaux-arts le plus utile à la culture de l'homme, mais on auroit également tort de ne pas reconnoître que cet art peut efficacement concourir avec les autres à cet objet le plus important de tous.

L'essence de l'*architecture*, en considérant cet art comme une production du génie dirigé par le bon goût, consiste à donner aux édifices toute la perfection sensible, ou esthétique, que leur destination comporte. Perfection, ordre, convenance dans la distribution intérieure ; beauté dans la figure, caractere assortissant, régularité, proportion, bon goût dans les ornemens au-dedans & au-dehors ; voilà ce que l'architecte doit mettre dans tous les bâtimens qu'il veut construire.

Dès qu'on lui en aura indiqué la destination précise, c'est à lui à trouver le nombre des pieces principales, & à donner à chacune la grandeur la plus convenable, pour l'usage auquel elle est destinée ; il doit ensuite distribuer ces pieces principales, & les réunir en un tout, de maniere que chaque piece ait la place qui lui convient le mieux, & qu'en même tems le tout présente au-dedans & au-dehors un édifice bien entendu, commode, qui réponde à son genre, & à sa destination, & dont la forme plaise aux yeux ; qu'il n'y ait aucune partie qui jusque dans le plus petit détail, ne soit telle précisément que son usage le demande ; qu'on voie régner dans l'ouvrage entier l'intelligence, la réflexion & le bon goût : qu'on n'y apperçoive rien d'inutile, d'indécis, de confus ou de contradictoire ; que l'œil attiré par la forme gracieuse de l'ensemble soit dirigé dès l'abord vers les principales parties ; qu'il les distingue sans peine, & qu'après les avoir considérées avec plaisir, il s'arrête sur les parties de détail, dont l'usage, la nécessité, & le juste rapport au tout, se fassent aisément sentir. Qu'il y ait dans l'ensemble une telle harmonie, un tel équilibre

entre les parties, qu'aucune ne domine au préjudice des autres; & que rien de défectueux ou d'imparfait n'interrompe désagréablement l'attention. En un mot, il faut qu'on découvre dans un bâtiment parfait, autant que la nature de l'objet peut le permettre, la même sagesse, le même goût, que l'on admire dans la structure intérieure & extérieure du corps humain, lorsqu'il est sans défauts.

La nature est donc la véritable école de l'architecte comme de tout autre artiste. Tout corps organisé est un édifice, chaque partie est parfaitement propre à l'usage auquel elle est destinée; toutes ces parties ont entr'elles la liaison la plus intime, & en même tems la plus commode; l'ensemble a dans son espece la forme extérieure la mieux choisie; des proportions justes, une exacte symmétrie des parties, le lustre & la distribution des couleurs en font un tout agréable. Tout bâtiment parfait doit réunir les mêmes perfections; on en pourroit donc conclure avec quelque apparence de raison, que l'invention & le génie sont des qualités plus nécessaires encore à l'architecte qu'au peintre; celui-ci par une simple imitation scrupuleuse de la nature, peut déja produire un bon ouvrage; l'autre, au contraire, n'imite point les œuvres de la nature, il n'en imite que l'esprit & le génie; & ce genre d'imitation suppose autre chose que de bons yeux. Le peintre n'invente pas ses figures, il les trouve dans la nature: l'architecte les crée.

Aussi la perfection dans l'art de bâtir fait-elle autant d'honneur à une nation, que les autres talens qu'on y cultive. Des édifices mal entendus, qui malgré leur grandeur, n'ont ni commodité, ni régularité, dans lesquels l'absurdité, la disproportion, la négligence, & d'autres défauts de cette nature regnent de tout côté, sont une preuve infaillible que la nation manque elle-même de goût, de jugement & d'ordre. On se fera au contraire l'idée la plus avantageuse de la maniere de penser d'un peuple chez lequel on verra jusques dans les moindres bâtimens & leurs plus petites parties, une noble simplicité, un goût sûr, & un rapport judicieux. Elien rapporte qu'à Thebes le peintre qui faisoit un mauvais tableau, étoit condamné à une amende pécuniaire (Ælianus *Var. Hist. L. IV. chap. 4.*). Il seroit plus important encore dans un état policé, d'établir des loix pour prévenir les fautes grossieres en *architecture*. La protection de cet art, & son extension jusqu'aux moindres bâtimens des particuliers, n'est point un objet indigne de l'attention d'un sage législateur. L'*architecture* peut aussi bien influer sur les mœurs, que la musique y influoit, au jugement des anciens Spartiates. De misérables édifices, conçus & exécutés sans ordre & sans jugement, ou surchargés d'ornemens ridicules, extravagans & monstrueux, ne peuvent que produire un mauvais effet sur la maniere de penser d'un peuple qui ne voit que des bâtimens dans ce goût-là.

Le bon goût en *architecture* n'est au fond que le même goût qui se manifeste si avantageusement dans les autres arts, & même dans toute la vie civile. L'effet de ce bon goût, en matiere de bâtimens, fera qu'on n'y appercevra rien qui ne soit réfléchi, intelligible, digne d'une imagination bien réglée; chaque partie harmoniera avec le tout; l'air, la forme, le caractere de l'édifice répondra à sa destination. Nulle piece, nul ornement dont à la premiere vue on ne puisse se rendre raison. La noble simplicité y sera préférée à l'excès dans les ornemens; & jusques dans le moindre détail on remarquera distinctement l'intelligence, & la soigneuse industrie de l'architecte. On retrouve clairement tous ces caracteres dans le petit nombre d'édifices qui subsistent encore des beaux siecles de l'*architecture* grecque. Ce sont les modeles d'un goût épuré.

Dès qu'une nation sortie de sa premiere barbarie, a le loisir de réfléchir, & qu'elle commence à avoir quelques notions d'ordre, de commodité, de convenance, ses premiers efforts se tourneront naturellement vers l'*architecture*. Il est dans la nature de l'homme de préférer l'ordre au désordre. L'origine de l'*architecture* remonte donc aux tems les plus reculés, & ne doit pas être cherchée en un seul pays. Il seroit également agréable & instructif de pouvoir mettre sous les yeux les principaux genres de goût en fait d'*architecture*, en rassemblant les dessins d'édifices considérables chez les diverses nations qui ont cultivé cet art, sans avoir de communication entr'elles. On en pourroit tirer bien des éclaircissemens sur le caractere national de ces peuples. On retrouveroit par-tout les mêmes principes sans doute, mais la maniere de les appliquer seroit bien différente.

Le goût que les Européens d'aujourd'hui ont adopté, est le même, au fond, qui régnoit autrefois en Grece & en Italie. L'*architecture*, aussi peu que les autres arts, ne paroît point être née dans la Grece, elle y avoit été apportée de l'Egypte & de la Phénicie; mais c'est chez les Grecs qu'elle atteignit à sa perfection, graces au jugement solide, & à la sensibilité délicate de ces peuples. On voit encore en Egypte des ruines d'édifices qui, selon toutes les apparences, sont antérieures aux tems historiques. On y découvre néanmoins déja le goût grec (*V. les articles* CORINTHIEN, DORIQUE, *Dict. raif. des Sc.* &c.), même jusques dans les ornemens de détail. Il n'existe plus rien des bâtimens Phéniciens, Babyloniens ou Persans, de la haute antiquité. Cependant comme le temple de Salomon tenoit sans doute de l'*architecture* Phénicienne, on peut encore affirmer de celle-ci qu'elle ressembloit à l'*architecture* des Egyptiens.

C'est donc l'Orient, & probablement l'Asie, en deçà de l'Euphrate, qui est le pays natal de ce genre d'*architecture*, que la Grece a porté au plus haut dégré de perfection. Il paroît que cet art, lorsqu'il passa chez les Grecs, étoit encore fort grossier; car il subsiste encore des ruines considérables d'édifices grecs, qui remontent à des tems bien antérieurs à celui du bon goût; telles sont les ruines de Pestum sur le golfe de Salerne, & celles d'Agrigente en Sicile. Successivement cette *architecture* reçut en Grece & en Italie diverses modifications; c'étoient autant de nuances différentes qu'on désigna dans la suite sous le nom d'*ordres*. Les Etrusques & les Doriens, s'écarterent le moins de l'ancienne simplicité & du style grossier. Les Ioniens y introduisirent un peu plus d'agrément, & une espece de molesse. Mais lorsqu'ensuite la Grece devint le séjour des beaux-arts, l'*architecture* fut plus ornée, il y entra même du luxe, comme on l'observe dans l'ordre corinthien. Enfin les Romains, venus plus tard, renchérirent encore sur les ornemens. *Voyez l'article* ORDRE, (*Architecture.*) *Dict. raif. des Sciences*, &c.

Ces cinq anciens ordres d'*architecture* servent encore de regles aujourd'hui, toutes les fois qu'il est question d'employer des colonnes & des pilastres; & ils sont si bien choisis, qu'on ne sauroit guere s'écarter des formes & des proportions que les anciens leur ont données sans risquer de gâter l'ouvrage. Il n'est plus à présumer qu'on puisse inventer un nouvel ordre qui différe réellement de ceux-là, & qui soit bon. Les Romains ont déja épuisé, ce me semble, tous les essais possibles à cet égard. Ils s'étoient proposé de faire de Rome la plus belle ville du monde, par la beauté de ses édifices. On lit avec plaisir ce que Strabon rapporte à ce sujet au *livre V.* de sa *Géographie*. Cependant tous ces grands efforts des plus habiles architectes rassemblés de toutes les

contrées de la Grece, n'aboutirent qu'à imaginer le seul ordre romain, qui n'est que le composé du corinthien & de l'ionique.

A l'extinction de la maison de César, l'*architecture* Romaine commença à décliner. On s'éloigna insensiblement de la belle simplicité des Grecs; on prodigua les ornemens. Les édifices prirent le caractere des mœurs qui regnent dans toutes les cours despotiques. Une pompe éblouissante remplaça la véritable grandeur.

Il subsiste encore divers morceaux d'*architecture* de ces tems-là; tels sont les arcs de triomphe des empereurs Sévere, Marc-Aurele & Constantin, & surtout les thermes de Dioclétien. A mesure que la majesté de l'empire se dégradoit, l'*architecture* dégénéroit de même. Les Romains la transporterent à Constantinople, où elle s'est soutenue pendant plusieurs siecles dans un état de médiocrité. En Italie on négligea de plus en plus les belles proportions; elles s'y perdirent enfin totalement. Après la chûte de l'empire d'occident, les Goths, les Lombards, & ensuite les Sarrazins, ayant affermi leurs conquêtes, entreprirent de vastes édifices, dans lesquels on ne vit plus que de foibles vestiges de l'ancien bon goût. On avoit perdu de vue presque toutes les regles du vrai beau; on s'efforça d'y substituer le peiné, le maniéré, le singulier, & en quelque façon le monstrueux.

C'est au milieu de ces temps où la barbarie régnoit, que la plupart des villes d'Allemagne, & des temples en occident, furent construits: ils portent encore de nos jours l'empreinte d'un goût qui bravoit toutes les regles. Ces bâtimens étonnent par leur grandeur, par l'abus excessif des ornemens, & par l'oubli total des proportions. On y retrouve néanmoins de loin en loin quelques traces de l'ancien goût. L'Eglise de Saint Marc à Venise, bâtie dans les années, depuis 977 jusqu'à 1071, contient encore des vestiges de la vraie magnificence, & des belles proportions; & l'église de Santa-Maria-Formosa dans la même ville, construite par l'architecte Paulo Barbetta, en 1350, est presque entiérement dans le goût antique.

Divers édifices considérables du bas âge, qui existent encore dans plusieurs villes d'Italie, semblent prouver assez clairement que le bon goût en *architecture*, ne s'est jamais entiérement éteint. On posa en 1013, à Florence, les fondemens du temple de Saint-Maniat; cet édifice est d'un goût passable. La cathédrale de Pise fut commencée l'an 1016. L'architecte étoit un Grec de Dulichium; les Italiens le nomment *Buschetto*. Comme les Pisans faisoient en ce tems-là un grand commerce au levant, ils firent transporter de Grece des colonnes de marbre tirées des monumens antiques, pour les employer à cet édifice. Ils appellerent aussi de la Grece des peintres & des sculpteurs. Vers ces tems-là, on commençoit aussi à bâtir à Rome, à Bologne & à Florence. La belle chapelle de marbre, dans l'Eglise de Sainte Marie Majeure à Rome, fut bâtie vers l'an 1216, par un certain Marchione qui étoit à la fois sculpteur & architecte.

L'un des plus grands architectes du bas âge, fut un Allemand nommé *Maître-Jacques*: il s'établit à Florence où il bâtit le grand couvent des Franciscains; son fils, que les Italiens nomment *Arnolfo Lapo*, construisit, dans la même ville, l'Eglise de la Sainte-Croix, & donna les plans du magnifique temple de Sancta-Maria de Fiore; il mourut l'an 1200.

Cependant ces petits restes du bon goût ne s'étendirent point encore au-delà de l'Italie. Dans tous ces vastes bâtimens qu'on élevoit alors aux Pays-Bas, monumens de l'opulence qui y régnoit, on ne voit qu'un travail infini sans goût. On en peut dire autant de la cathédrale de Strasbourg, l'un des plus étonnans édifices qui ait jamais été entrepris; c'est un ouvrage du treizieme siecle, dont l'architecte se nommoit Erwin de Steinbach.

Mais au quinzieme siecle l'*architecture* commença à renaître de ses ruines. Les villes dévastées par les troubles qui avoient agité l'Europe, se rétablirent, la tranquillité permit d'entreprendre de nombreux bâtimens, & d'y mettre du goût. On considéra avec plus d'attention les monumens de l'antiquité; on en prit les dimensions. Un certain Ser Brunelleschi, qui vivoit au commencement de ce quinzieme siecle, fut l'un des premiers qui prit la peine de parcourir dans Rome les anciennes ruines, l'échelle & le compas à la main. Dès lors, l'attention pour ces beaux modeles alla toujours en augmentant, jusqu'à ce que, vers la fin du quinzieme siecle, & au commencement du seizieme, Alberti, Serlio, Palladio, Michel Ange, Vignole, & d'autres grands architectes, s'occuperent avec un soin infatigable, à découvrir toutes les regles qu'avoient suivies les anciens, pour donner à leurs édifices la beauté qui les distingue: c'est ainsi que l'*architecture* renaquit.

Elle ne reparut pas néanmoins dans son ancienne pureté; on avoit compris dans les modeles qu'on consulta, les monumens postérieurs de Rome ancienne, & sur-tout les thermes de Dioclétien, qui n'étoient pas exempts de défauts. Palladio & Michel-Ange, les deux plus grands architectes, mirent eux-mêmes au nombre des regles qu'ils adopterent les défauts que la décadence du goût sous les empereurs, avoit insensiblement introduits; & l'autorité de ces deux grands hommes leur a donné un poids qui les fait encore respecter aujourd'hui. Cependant le bon goût se répandit successivement de l'Italie dans le reste de l'Europe. De la Russie jusqu'en Portugal, & de Stockholm à Rome, on voit aujourd'hui, quoique seulement de loin en loin, des édifices qui, à la vérité, ne sont pas sans défaut, mais qui, à les considérer en gros, sont construits dans le bon goût. Mais ces ouvrages sont en trop petit nombre pour qu'on puisse affirmer que la bonne *architecture* soit généralement reçue en Europe. Il n'y a encore que trop de villes considérables, où l'on en apperçoit à peine quelque vestige. Il ne manque néanmoins aux architectes modernes, pour acquérir le bon goût des anciens, qu'à étudier avec une attention réfléchie, les plans & les dessins des monumens antiques de la Grece & de Rome. On en a des recueils assez complets, & qui sont répandus dans tous les pays.

Nous allons terminer cet article par quelques réflexions sur la théorie de l'*architecture*.

L'usage auquel chaque bâtiment est destiné, donne presque toujours à l'architecte l'étendue de l'édifice, & le nombre des pieces, pourvu qu'il ait le jugement assez sain, pour distinguer ce qui, dans chaque cas, convient aux tems, aux circonstances & aux personnes. C'est à lui ensuite à faire la distribution des pieces, & le plan de l'ensemble. C'est dans ce travail qu'il a besoin d'être dirigé par certains principes, pour ne point se tromper dans son jugement sur le beau & l'agréable. Il lui faut en outre certains principes d'expérience, qui lui fassent connoître le beau dans tous les cas où les regles fondamentales ne le déterminent pas avec assez de précision. De-là résulte la théorie de l'*architecture*: il y a d'abord certaines regles dont l'observation est indispensable dans toute espece d'édifice, & dans chacune de ses parties, sous peine de tomber dans des défauts qui choquent & qui révoltent; nous les nommerons des *regles nécessaires*. Il y en a d'autres qu'on peut négliger sans qu'il en résulte aucun défaut dans

l'ouvrage, mais aussi il manquera totalement de beauté.

Nous nommerons ces dernieres des *regles accessoires:* la théorie doit déterminer avant toutes choses les regles de la premiere espece : elles se reduisent à la justesse, à la régularité, à la liaison, à l'ordre, à l'uniformité & à la proportion; car les attributs désignés par ces termes sont tellement essentiels aux bâtimens de toute espece, que le moindre défaut à cet égard choqueroit un œil attentif.

Mais un édifice où l'on aura évité tout ce qui pourroit choquer, peut encore n'être point un bel édifice; pour qu'il devienne tel, il ne suffit pas que l'œil n'y apperçoive rien de choquant, il faut de plus que l'édifice puisse lui plaire. Cette condition suppose d'abord qu'on y ait observé une exacte réunion de la pluralité avec l'unité (*V. l'art.* BEAU, *Suppl.*): c'est ce qu'on obtient par la variété des parties, le nombre & la justesse de leurs proportions. La théorie doit donc enseigner l'art d'arranger l'ensemble d'un bâtiment, en combinant diverses pieces qui aient entr'elles une juste harmonie & de belles proportions. Les auteurs qui ont traité de l'*architecture*, n'ont pas été assez attentifs à distinguer ces deux especes de regles; & ce manque de précision a resseré l'*architecture* dans des bornes trop étroites.

La plupart des architectes parlent des proportions des colonnes, & de leurs ornemens dans chaque ordre, de maniere à faire penser que toutes les regles qu'on en donne sont d'une précision & d'une nécessité absolue. Ils envisagent les écarts de ces regles comme des défauts essentiels, tandis que souvent ces écarts ou ne produisent point de mauvais effets, ou même en produisent un bon. Ce seroit, au jugement d'un grand nombre d'architectes, une faute impardonnable, que d'employer dans l'ordre ionique ou dans le corinthien, les ornemens que l'*architecture* Grecque donnoit à la frise d'une colonne dorique. Plusieurs poussent le scrupule si loin, qu'ils ne permettent pas qu'on s'écarte dans les moindres minuties des regles prescrites. Vitruve, par exemple, veut que dans la frise dorique, la largeur du triglyphe soit égale aux deux tiers de sa hauteur, & que les métopes aient ces deux dimensions égales. Malheur à l'architecte qui s'aviseroit de renverser ces proportions de Vitruve; eût-il rassemblé dans son bâtiment tous les genres de beauté, ses confreres l'accuseroient d'avoir commis une faute irrémissible.

C'est-là un préjugé qui rétrecit trop le goût; il n'y a de regle fixe & invariable, que celle dont la violation amene un défaut qui blesse nécessairement la vue, & qui répugne à la maniere de penser & de sentir commune & naturelle à tous les hommes. Des regles de cette nature sont inaltérables, il n'est point permis de s'en dispenser. Mais comme il n'y a point de raison nécessaire pourquoi dans un tel ordre, la frise doive avoir des triglyphes, & dans les autres ordres, d'autres ornemens; ou pourquoi l'on donne au chapiteau corinthien, trois rangs de feuilles plutôt que deux, il ne faut pas non plus convertir ces beautés accidentelles en regles nécessaires. Il n'est pourtant que trop commun de pardonner plus facilement à l'architecte un fronton brisé, quoiqu'il choque la nature, qu'un triglyphe qui s'écarte des dimensions de Vitruve, bien qu'il n'en soit souvent que plus beau.

Les regles nécessaires sont fondées sur la nature de nos conceptions. Les regles accidentelles ne sont que le résultat du coup-d'œil & du sentiment, dont on ne sauroit assigner les limites précises. On sait par une longue expérience que les architectes Grecs avoient le coup-d'œil fin, que leurs proportions plaisent, que leurs ornemens sont gracieux; mais personne ne sauroit démontrer que ce soient les seuls qu'on doive adopter. Nous savons que plusieurs de ces ornemens sont purement accidentels, & qu'on peut souvent en substituer de plus agréables. S'astreindre si scrupuleusement aux regles des anciens, ce seroit décider qu'il ne peut y avoir en femmes de belle figure, que celle qui ressembleroit en tout point à la Vénus de Médicis; ni de bel homme qui n'eût toutes les proportions de l'Apollon du Belvedere.

Nous conseillons donc à ceux qui veulent écrire sur la théorie de l'*architecture*, de bien développer, avant toute chose, les regles nécessaires, & d'en prescrire rigoureusement l'observation; puisqu'il n'est permis de s'en écarter en aucun cas. Quant aux regles accidentelles, ils peuvent les prendre des meilleurs modeles de l'antiquité, de Vitruve, & des architectes modernes les plus estimés; en avertissant néanmoins que l'observation scrupuleuse de ces regles n'est point d'une nécessité absolue. On ne doit les considérer que comme des limites à-peu-près exactes, qu'on ne sauroit excéder de beaucoup sans tomber dans des écarts dangereux. Il est très-bon que les architectes médiocres, qui manquent de goût & d'un coup-d'œil juste, s'astreignent à suivre ponctuellement ces regles. Mais, avec un goût plus sûr, & un coup-d'œil plus fin, on peut souvent s'en écarter sans inconvénient.

Un des meilleurs guides que l'on puisse suivre à l'égard de ces regles accidentelles, c'est Goldman; peu d'architectes ont traité de cet art avec autant de sagacité & de réflexion qu'il l'a fait.

L'application des regles générales, tant nécessaires qu'accidentelles, roule sur les trois objets principaux que nous allons indiquer; 1°. sur l'ordonnance générale du bâtiment, c'est-à-dire, sa forme & sa figure; 2°. sur sa distribution intérieure; 3°. sur la décoration des parties: ainsi la théorie complette de l'*architecture* embrasse les sept articles suivans: 1°. des recherches générales sur la perfection & la beauté des édifices; 2°. les regles de l'ordonnance; 3°. les regles de la distribution; 4°. des réflexions & des regles sur la beauté des façades; 5°. la description des divers ordres d'*architecture*, avec les considérations qui y sont relatives; 6°. des ornemens convenables aux petites parties; 7°. des décorations de l'intérieur. Nous passons sous silence ce qui concerne la méchanique de l'art. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M.* SULZER.)

ARCHI-VIOLE DE LYRE, (*Luth. Musiq.*) instrument à cordes usité ci-devant en Italie, & qui étoit semblable, par sa structure & par son jeu, à la basse de viole, excepté son manche qui étoit beaucoup plus large à cause de la quantité des cordes: car quelques-uns en mettoient douze, & d'autres jusqu'à seize. Comme cet instrument avoit beaucoup de cordes, l'on pouvoit prendre des accords complets. Il avoit deux cordes au grave qui débordoient le manche, & qui par conséquent ne pouvoient donner chacune qu'un ton. *Voyez* la *fig.* 1, de la *planche I*, *de Luth.* dans ce *Supplément.* (*F. D. C.*)

ARCILACIS, (*Géogr.*) nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Bétique, & l'autre dans le territoire des Bastitans. Ptolémée est le seul qui en ait parlé. (*C. A.*)

ARCIROESSA, (*Géographie.*) nom d'une ancienne ville d'Asie, sur le Pont-Euxin ou mer Noire. Etienne le géographe dit qu'elle étoit tributaire d'Héraclée: on soupçonne que ce pourroit bien être aujourd'hui Eschisumuni, dans le pays d'Abassa. (*C. A.*)

ARCISSA ou ARSSISSA, (*Géogr.*) grand lac

d'Asie dans l'Arménie majeure, au sud-est du Pont-Euxin : on l'appelle aujourd'hui *mer de Van* ou *d'Acramar.* (*C. A.*)

ARCO, ARCHET, (*Musique.*) Ces mots Italiens *con l'arco*, marquent qu'après avoir pincé les cordes il faut reprendre l'*archet* à l'endroit où ils sont écrits. (*S.*)

ARCOB, (*Géogr.*) ancienne ville de la Palestine, dans une contrée du même nom : elle dépendoit de de la tribu de Manassé. (*A. C.*)

ARCOBRIGA, (*Géogr.*) nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Lusitanie, que l'on prend aujourd'hui pour Arcos de Valdeven, & l'autre au pays des Celtibériens, que l'on croit être la même qu'Arcos dans la vieille Castille : Ptolémée en a fait mention. Il y a eu encore une ville de ce nom dans le royaume de Séville ; c'est aujourd'hui *Arcos de la Frontera.*

ARCOS, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, à deux lieues à l'est de Médina-Celi : elle est au pied d'une montagne sur le chemin de Siguenza à Saragosse. On la nommoit anciennement *Arcobriga. Long. 15, 30. lat. 14, 15.* (*C. A.*)

ARCOS DE LA FRONTERA, (*Géogr.*) petite ville forte d'Espagne dans l'Andalousie, au pays d'Agarasso : elle est sur un roc escarpé au pied duquel coule la riviere de Guadalete, au nord-est de Cadix & au sud-sud-ouest de Séville. Les rois d'Espagne l'érigerent en duché, il y a environ deux cens ans, en faveur de la maison Ponce de Léon, lorsque celle-ci fit cession à la couronne de la ville & du port de Cadix. *Arcos de la Frontera* se nommoit aussi anciennement *Arcobriga. Long. 12, 10. lat. 36, 35.* (*C. A.*)

ARCOS DE VALDEVEZ, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province d'entre Minho & Douro : elle a un district de quarante-cinq paroisses, & elle est possédée, à titre de comté, par la maison de Moronhan. C'est l'ancienne *Arcobriga Lusitaniana* de Ptolémée. (*C. A.*)

ARCS (LES), *Géogr.* petite ville de France en Provence, dans la viguerie de Draguignan : elle est sur la riviere d'Argent, à deux lieues sud-est de Draguignan, & à quatre ouest de Fréjus. *Long. 27, 41. lat. 43, 25.* (*C. A.*)

ARCUEIL, (*Géogr.*) joli village de l'Isle de France aux environs de Paris, au sud : il existoit dès le tems de l'empereur Julien, surnommé l'*apostat :* ce prince y fit construire le fameux aquéduc qui fut réparé sous le regne de Louis XIII, & au moyen duquel la bonne eau de Rongis parvient à Paris. (*C. A.*)

ARDANAT, (*Géogr.*) ville des Indes orientales aux environs de l'isle Diu, en terre ferme, au-delà de l'Indus : elle passe pour être grande, riche & assez peuplée. Les Juifs & les Maures y font le principal commerce : les loix du pays où elle est située n'ont d'autre maniere de faire mourir les malfaiteurs que par le poison nommé *argenta.*

ARDAVALIS ou HARDAVALIS, (*Musique instr. des Hébreux.*) Bartoloccius, dans sa *grande bibliotheque rabbinique, tome II*, parle de cet instrument de musique d'après plusieurs rabbins, qui disent qu'on ne le trouvoit point dans le sanctuaire ; cet auteur veut que l'*ardavalis* soit une orgue hydraulique, & que ce nom même soit le mot grec *hydraulis* corrompu, ce qui paroît assez probable. (*F. D. C.*)

ARDAXANE, (*Géogr.*) c'étoit, selon Polybe, une riviere d'Illyrie dans le voisinage de la ville de Lissus, aujourd'hui *Alessio :* c'est vraisemblablement la même qui passe près des murs de cette ville, au midi, & qui va se jetter dans le golfe du Drin. (*C. A.*)

ARDBRY, (*Géogr.*) petit port d'Afrique sur la Méditerranée, au royaume de Barca : il est situé près des ruines d'une petite ville anciennement nommée *Bruorum Littus.*

§ ARDENT, adj. *accensus*, part. d'*accendo*, (*terme de Blason.*) se dit d'un charbon qui paroît allumé : ce mot vient du vieux verbe *ardre*, brûler.

Sandras du Metz à Rheims, d'*argent à trois charbons de sable, ardens de gueules.*

Carbonnieres de la Barthe en Auvergne ; *d'argent à quatre cotices d'azur, accôtées de quatorze charbons de sable, ardens de gueules, un en chef, un en pointe, les douze autres quatre à quatre, en trois rangs.* (*G. D. L. T.*)

ARDESTON, (*Géogr.*) ville d'Asie dans la Perse : elle est connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent. (*C. A.*)

ARDEY ou ARDÉE, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande dans la province de Leinster, au comté de Louth : elle est sur la riviere de More, au sud-est de Kilmore, & au nord de Kelles. *Long. 10, 40. lat. 54, 10.* (*C. A.*)

ARDIENS, (*Géogr.*) peuple d'Illyrie, l'un de ceux que les Romains forcerent d'abandonner les bords de la mer, & d'aller chercher d'autres terres à défricher, parce qu'ils étoient indociles & turbulens. Il y a eu encore un peuple de ce nom dans les Gaules qui habitoit un vallon le long du Rhône ; Polybe en a fait mention. (*C. A.*)

ARDIERE, (*Géogr.*) riviere de France qui prend sa source dans le Beaujolois, & qui après avoir traversé une partie de cette province de l'ouest à l'est, & avoir passé à Beaujeu, va se jetter dans la Saone. (*C. A.*)

ARDMILLON, (*Géogr.*) petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick : elle est à l'embouchure d'une petite riviere, dans le golfe de Cluyd, au sud-ouest d'Ayr, & à l'ouest de Bangery. *Long. 12, 20. lat. 55, 50.* (*C. A.*)

ARDMORE, (*Géogr.*) port d'Irlande, sur la côte méridionale, au comté de Waterford, entre la baie d'Youghal au sud-ouest, & celle de Dungarvan au nord-est ; il y a encore une petite ville de ce nom dans le même royaume, au comté de Tirconel sur la riviere de Dunnagal. (*C. A.*)

ARDSCHIR I, *roi de Perse. Voyez* BAHAMAN *dans ce Supplément.*

ARDSCHIR II, surnommé *Babegan*, (*Hist. de Perse.*) fut le premier roi de la quatrieme dynastie de Perse. « Lorsque le roi s'applique à rendre la » justice, le peuple se passionne à lui rendre obéis- » sance : le plus méchant de tous les princes est » celui qui se rend redoutable aux gens de bien » & accessible aux méchans. L'autorité royale ne » se maintient que par les troupes, par l'argent : » l'argent ne vient que par la culture des terres, » qui languit si le souverain néglige la justice & » la police ». Telles furent les principales maximes de ce prince, l'un des plus grands rois dont la Perse s'honore : il seroit bien difficile de rien ajouter à l'idée que présentent ces nobles & véritables principes. L'histoire varie sur son origine : les uns le font fils de Sassan, homme privé, & même d'une condition très-obscure. Suivant cette opinion, Sassan fut berger d'un nommé Babek qui, pour récompenser ses soins, lui donna sa fille en mariage. Sassan glorieux de cette alliance, & pour en perpétuer le souvenir, donna à *Ardschir* son fils le surnom de *Babegan ;* mais cette origine que l'on trouve dans le Lebtarik, est presque totalement abandonnée. Nous suivrons dans cet article le récit de Knondemir ; il assure l'avoir tiré du Tarik-Kondek & du Bina Kiti qui sont, sans contredit, les deux histoires les plus justement accréditées.

Suivant cet écrivain, Saſſan frere de Bahaman, roi de Perſe, ne pouvant s'accommoder du ſecond rang, ſe bannit volontairement de la Perſe, & alla dévorer loin de ſa patrie des chagrins que le trône ſeul pouvoit diſſiper. Un de ſes enfans, jaloux de voir la Perſe, d'où on lui avoit appris qu'il tiroit ſon origine, y fit un voyage, & entra au ſervice de Babek, gouverneur de la province, qui, charmé du naturel aimable de ce jeune homme, lui donna ſa propre fille en mariage. Ce fut de cette union que ſortit *Ardſchir*, qui prit le ſurnom de *Babegan* en mémoire de Babek ſon beau-pere & ſon bienfaiteur. *Ardſchir* fut élevé avec les ſoins les plus tendres; & ſa vive reconnoiſſance jointe au ſouvenir de ſon origine, le perfectionna dans tous les exercices dignes d'un prince. Ses talens jetterent tant d'éclat que dans toute la Perſe on ne parloit que du jeune *Ardſchir*. Ardavan qui régnoit alors, jaloux de le voir, le fit venir à ſa cour, & le retint dans ſon palais, où il lui témoigna autant d'amitié qu'à ſes propres enfans. Bientôt ces mêmes talens qui venoient de captiver ſon admiration, changerent ſon amitié en jalouſie : humilié de la différence que la nature avoit miſe entre ſes fils & *Babegan*, il l'éloigna de la cour ; mais trop juſte pour vouloir qu'un homme de ſon mérite languît dans une obſcurité honteuſe, il lui donna le commandement des troupes d'une province. *Ardſchir* condamné à cette eſpece d'exil, s'en dédommagea en ſe perfectionnant dans les exercices qui avoient fait admirer ſon enfance. Il ne reparut à la cour que pour demander le gouvernement qu'avoit poſſédé Babek, dont on venoit de lui apprendre la mort. Ardavan ne put lui accorder ſa demande, parce qu'il avoit diſpoſé du gouvernement en faveur de ſon fils aîné; mais il mit tant de douceur dans ſon refus, qu'il ne reſta dans le cœur d'*Ardſchir* que la douleur d'avoir perdu ſon beau-pere. Cependant Ardavan ayant vu dans un ſonge pluſieurs objets effrayans, conſulta les mages qui, peu jaloux de ſon repos, lui répondirent que ſon ſonge préſageoit ſa ruine, & qu'un étranger monteroit ſur ſon trône. Ardavan plus troublé par cette interprétation, qu'il ne l'avoit été pendant ſon ſonge, tourna ſes regards ſur *Ardſchir*, & crut appercevoir en lui le deſtructeur de ſa race & le ſien propre ; il le regarda dès-lors comme une victime qu'il devoit ſacrifier à ſa ſûreté; mais une fille du ſérail, inſtruite des inquiétudes du prince, avertit *Ardſchir* qu'il en étoit l'objet ; & s'offrant à partager ſa deſtinée, elle l'engagea à s'éloigner de la Perſe déja ſi funeſte à ſa famille. *Ardſchir* profita de cet avis : mais au lieu de ſuivre l'exemple de Saſſan, il ſe rendit dans la province de Fars, dont Babek avoit eu le gouvernement. Le fils aîné d'Ardavan voulut s'aſſurer de ſa perſonne ; mais le nom d'*Ardſchir* étoit ſi puiſſant dans la province, que tous les habitans s'offrirent à ſe dévouer pour ſon ſervice. Il accepta leurs offres, & marcha auſſi-tôt contre le jeune Ardavan qui périt après pluſieurs combats. Tous les Molouk-Thavais ſubirent le même ſort d'Ardavan, ou ſuivirent la fortune du vainqueur. Le roi affligé de ces triſtes nouvelles, s'avança auſſi-tôt dans la province de Fars, réſolu de périr ou de venger la mort de ſon fils. Une bataille qu'il perdit près d'Heſthekhar, juſtifia la prédiction des mages. *Ardſchir*, pour prix de ſa victoire, qui fut ſcellée du ſang d'Ardavan, monta ſur le trône qu'avoient occupé ſes ancêtres, & prit auſſi-tôt le titre de *Schainskhab* qui ſignifie *empereur* ou *monarque*. Les Perſes naturellement jaloux d'une vaſte domination, n'eurent point à gémir de l'avoir pour maître. Leurs voiſins ne purent réſiſter à un prince qui ſans états venoit de conquérir le royaume le plus floriſſant de toute l'Aſie. La Méſopotamie & l'Aſſyrie furent les principaux monumens de ſes victoires ; mais c'eſt moins par l'éclat de ſes triomphes que l'hiſtoire de ce prince nous intéreſſe, que par le ſoin qu'il prit de rendre ſes peuples heureux. La vraie gloire des ſouverains ne conſiſte pas à couvrir la terre de débris, ni à faire des eſclaves. Les lauriers d'un conquérant ſont bientôt deſſéchés, s'il ne les arroſe que du ſang & des ſueurs des vaincus. *Ardſchir* dans les déſordres même des guerres bâtit plus de villes qu'il ne détruiſit de villages, & tous ſes ſujets eurent autant de droits ſur ſon cœur, que s'ils euſſent été ſes enfans. Perſuadé qu'un prince qui ſe néglige, eſt indigne de l'être, il eut toujours les yeux attachés ſur lui-même. Chaque jour il méditoit ſur les devoirs des rois; dans la crainte d'y manquer, ce prince bienfaiſant nomma un officier qui tous les matins devoit l'interroger ſur les actions du jour précédent ; il connoiſſoit la nature indulgente pour ſoi-même, & il ne ſe permettoit pas d'être ſon propre juge : il donna peu de tems au ſommeil, & moins encore au plaiſir. Toutes les heures du jour furent conſacrées à la gloire ou à la tranquillité des Perſes ; il avoit des inſtans pour agir, d'autres pour réfléchir; & comme il n'avoit à rougir ni de ſes actions, ni de ſes penſées, il en compoſa un mémorial qui ſervit de regle à ſes ſucceſſeurs. *Ardſchir* fit encore pluſieurs ouvrages, & tous avoient pour objets la pureté des mœurs ou la perfection du gouvernement. Le fameux Nouskervan ne dut peut-être ſa célébrité qu'au ſoin de conſulter ces précieux ouvrages qu'il fit publier. Entre les ſages inſtitutions de ce monarque, on remarque l'attention qu'il eut de diſtribuer le peuple en pluſieurs claſſes qui toutes eurent leurs cenſeurs particuliers. Les artiſans furent diſtingués des ſoldats ; les ſimples citoyens des nobles, & chaque docteur avoit ſoin de parler un langage convenable à l'eſprit de la claſſe commiſe à ſes ſoins. Rien n'étoit plus ſage : il faut bien plus de reſſorts pour émouvoir le cœur fourbe & délié du courtiſan, que pour toucher une populace ſimple & groſſiere.

Le ſpectacle attendriſſant d'un peuple fortuné fut la plus douce récompenſe pour le cœur de ce prince ami de l'humanité. La Perſe & les provinces nouvellement ſoumiſes le louoient, le béniſſoient à l'envi. Les vœux de ce peuple n'étoient cependant pas ſatisfaits. *Ardſchir* étoit ſans héritiers : le ciel long-tems ſourd à leurs prieres, lui en accorda un. Ce prince le plus doux, le plus digne d'être heureux, manqua de frapper l'objet de tant de vœux dans le ſein d'une épouſe ingrate, & de paſſer le reſte de ſes jours dans le chagrin le plus amer. *Ardſchir* rejettant cette maxime barbare, qui preſcrit aux uſurpateurs d'éteindre la race des légitimes rois, avoit épouſé la fille d'Ardavan : cette princeſſe peu reconnoiſſante ne goûtoit aucun plaiſir ſur un trône d'où ſon ſang étoit proſcrit. Sans ceſſe agitée du deſir de voir les Ardavans dans l'appareil de leur premiere grandeur, elle conçut le criminel projet d'empoiſonner ſon mari, & de donner la couronne au frere du feu roi ; elle alloit conſommer ce crime, lorſque le monarque averti par ſes officiers du coup dont il étoit menacé, la leur remit aux mains. L'arrêt de mort fut prononcé contre cette épouſe coupable : elle avoit juſqu'alors celé ſa groſſeſſe; & elle ne la déclara qu'à l'inſtant où le miniſtre auquel on avoit confié le ſoin de ſa deſtinée, alloit la frapper : ce miniſtre, reſpectant en elle l'héritier du trône, lui procura une retraite ſûre : elle y donna le jour à Schabour, autrement Sapor ; ce fut ce Sapor qui vengea ſur Valérien les anciennes injures que les Perſes avoient reçues des

Romains. *Ardschir* content de contempler son digne héritier, récompensa avec magnificence le sage ministre qui le lui avoit conservé. L'histoire varie sur la durée du regne de ce prince. Le Lebtarikh la fait de quarante ans ; mais Knondemir que nous avons suivi, ne compte que quatorze ans depuis sa victoire sur Ardavan jusqu'à sa mort. La Dynastie à laquelle il donna naissance, fut nommée Sassanide, du nom de Sassan, l'un de ses aïeux ; ce qui prouve que la tige des Sassan n'étoit pas obscure comme quelques historiens l'ont prétendu, & qu'elle étoit au moins aussi illustre que celles des Babek. L'histoire conserve une anedocte sur *Ardschir* que le lecteur seroit fâché de ne pas trouver ici ; elle sert à montrer que ce prince qui donnoit à son esprit tous les alimens possibles, étoit avare de ceux qu'il donnoit à son corps : voulant le restraindre à ses seuls besoins, il demanda à son médecin combien il devoit prendre de nourriture pour entretenir sa vigueur ; cent gros ou dragmes arabiques (ce poids répond à notre livre) vous suffisent, répondit le médecin. Si vous vous en contentez, cette quantité vous portera ; mais si elle excede, c'est vous qui serez obligé de la porter.

ARDSCHIR III. Ce prince étoit fils de Schirouik que nous prononçons Siroès ; il ne fit que paroître sur le trône. Scheheriat, son général, s'étant revolté, le vainquit près la ville de Madain, & le fit mourir le dix-huitieme mois de son regne. La victoire du rebelle étoit aisée. La Perse étoit sans généraux, & le prince entroit à peine dans sa huitieme année. Ebn-Batrik compte un quatrieme *Ardschir* ; mais les historiens les plus exacts ne font mention que des trois dont on a parlé. Le mot *Ardschir* répond à celui d'Assuerus & d'Artaxerces ; & l'on prétend qu'il signifie *farine* & *lait*. D'Herb. *Bib. Orient.* (*M—Y.*)

ARDSTINSEL *ou* ARDSHINSTUR, (*Géogr.*) petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick ; elle est située à l'embouchure de la petite riviere d'Ardstin, dans le golfe de Cluyd au sud-ouest de Carletown. *Long.* 12, 15. *lat.* 55, 40. (*C. A.*)

ARDUENNENSIS, SYLVA & PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) La forêt, le pays des Ardennes tire son nom de la célebre forêt des Ardennes, *Arduenna*, *Ardenna*, *Ardoenensis silva*. César dit qu'elle commençoit au bord du Rhin, & qu'elle s'étendoit jusqu'aux confins du Rhémois ; il ajoute même qu'elle comprenoit le pays de Treves, & s'étendoit jusqu'auprès des Nerviens, & qu'elle comprenoit non-seulement le pays entre le Rhin & la Meuse, mais encore celui qui se trouvoit entre la Meuse & l'Escaut jusqu'à l'Océan. Strabon ne la borne qu'à l'Océan & au pays d'Artois. On voit encore aujourd'hui entre Douzy-les-Prés, Sedan, Donchery & Reims une grande forêt, qui conserve le nom de *bois des Ardennes* ; & sur le chemin de Sainte-Menehould à Verdun, on trouve une partie de ce même bois, qui se nomme la *forêt d'Ardenne*.

Sigebert, roi d'Austrasie, appelle l'Ardenne sa forêt, *forestem suam vocat*. Charles-le-Chauve, dans ses capitulaires, la met au nombre des forêts royales. On voit dans nos annales que les empereurs Charlemagne & Louis-le-Débonnaire alloient chaque année en automne chasser dans la forêt d'Ardenne ou des Voges. L'inscription suivante prouve le culte rendu à Diane, déesse des chasseurs, dans le pays des Ardennes :

D. M.
Q. CORSIUS. Q. FILIUS
CL. ANLIANUS SACERDOS
DIANÆ ARDUINNÆ FECIT
SIBI ET HÆREDIBUS SUIS
IN FR. P. XII. IN AGRO
P. XV. IIII ID. OCTOB.
IMPER. CÆS. FL. DOMITIANO
VIII ET C. VALERIO MESSALINO COS.

Broverius, qui cite cette inscription, nous apprend que dans le même canton, à Epternac, on trouve les restes d'un ancien temple de Diane, avec cette inscription :

DEÆ DIANÆ
Q. POSTHUMUS POTENS
V. S.

c'est-à-dire, *votum solvit* ; d'où Diane a reçu le surnom de *Ardoinna*, comme le prouve une inscription rapportée par Gruter, *c.* 49 :

V. DIIS SACRA
ARDOINÆ, CAMULO, JOVI, MERCURIO, HERCULI.

Voyez Greg. Tur. à D. Ruinart, *in-fol. page* 1395.

Indiciomare assembla les états de la Gaule contre César à Amberlove, dans la forêt d'Ardenne, où Cingentorix fut proscrit par les Trevirois, l'an de Rome 700. *V. Hist. du Luxemb. in-4°.* 1741, *p.* 44.

Il est fait mention du comté des Ardennes dans le partage fait entre les enfans de Louis-le-Débonnaire. Ce comté est placé entre *Asbania* & la Frise, au-decà du Rhin, qui s'étendoit jusqu'à la Meuse, ou même jusqu'à l'Escaut. Les annales de S. Bertin, à l'an 839, mettent ce comté entre le Moselgow ou duché de Lorraine, & le comté de Condroz.

Sigebert, roi d'Austrasie, y fonda deux monasteres, celui de Malmedi, *Malmundarium in paroccia Agrippinensi*, & celui de Stavelo, *Stabulaus in diocesi Trajectensi*.

Mais aujourd'hui, par les soins des anciens moines & des habitans qui ont défriché le pays, les deux monasteres se trouvent hors de la forêt.

Dans les gestes des évêques d'Auxerre, il est parlé de Bastoigne ou Bastagne, *Bastonia villa sita in saltu Arduennæ*. Eginhart dit que Grippon fut enfermé par ordre de son frere Carloman dans la citadelle de Neufchâtel, *Novo Castello quod juxta Arduennam situm est*.

La célebre abbaye de *Prum*, fondée par Pepin, où fut relégué & tondu Pepin, fils aîné de Charlemagne, pour s'être révolté contre son pere, étoit dans les Ardennes, à douze lieues, & du diocese de Treves. L'empereur Lothaire, fils aîné de Louis-le-Débonnaire, après avoir vécu en tyran, y mourut sous l'habit de religieux : son tombeau se voit au milieu du chœur. L'abbé a le titre de prince du Saint-Empire.

La belle abbaye de S. Hubert, au comté de Chiney, qui a seize villages dans sa dépendance, fut fondée au huitieme siecle dans les Ardennes, à quatre lieues de Rochefort & quatorze de Liege. Elle portoit autrefois le nom d'*Andaium* ou *Andagium*. *Voyez not. Gall. Valois. La Martiniere.* (*C.*)

ARDUSSON, (*Géogr.*) petite riviere de France en Champagne. Elle a sa source auprès de Saint-Flavy & son embouchure dans la Seine, entre Nogent & Pont-sur-Seine, après un cours de trois à quatre lieues. (*C. A.*)

ARE *ou* AREK, (*Géogr.*) riviere d'Angleterre au duché d'Yorck. Elle a sa source dans le comté de Lancastre, & son embouchure dans l'Humber, à douze milles au-dessous de la ville d'Yorck.

Ptolémée place une contrée de ce nom dans l'Arabie Heureuse, & une île dans le golfe Persique. Ce pourroit bien être la même chose que les deux *Areca* modernes. *Voyez* ces mots. (*C. A.*)

AREALU, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de figuier du Malabar, très-bien gravé sous ce nom par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, *vol. I*,

pag. 47, pl. XXVII. Les Brames l'appelle *bipaloe*, les Cinghales de l'île de Ceylan *bhoudougas* & *rhoogas*, & Jean Commelin, dans les notes, *ficus Malabarensis, folio cuspidato, fructu rotundo, parvo, gemino.* M. Linné le désigne sous le nom de *ficus religiosa, foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Systema naturæ*, imprimé pour la douzieme fois en 1767, *pag. 681, n°. 3.*

C'est un arbre qui croît dans les terreins sablonneux & pierreux, où il s'éleve à la hauteur de quarante à cinquante pieds, en étendant ses branches horisontalement, de maniere qu'il forme une cime épaisse, hémisphérique, de trente-cinq à quarante pieds de diametre. Sa racine est épaisse, & répand au loin ses rameaux fibreux, tant au-dessous qu'au-dessus de la terre; elle est couverte d'une écorce blanche, qui rougit lorsqu'on l'a écorchée; ce que fait aussi celle du tronc, qui est cylindrique, de huit à dix pieds de hauteur, sur trois pieds de diametre. Les jeunes branches sont vertes, assez épaisses, & comme noueuses.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement, assez serrées le long des branches, & pendantes à un pédicule cylindrique, à peine une fois plus court qu'elles. Elles sont arrondies ou taillées en cœur, légérement échancrées à leur origine dans les jeunes pieds, & terminées par une pointe égale au tiers de leur longueur, qui est de six à sept pouces, sur une largeur presqu'une fois moindre. Leurs bords sont entiers, environnés d'une espece de nerf mince & blanchâtre; leur substance solide, épaisse, d'abord tendre & flexible, ensuite roide à mesure qu'elles vieillissent. Elles sont lisses, d'un verd-brun & luisant en-dessus, plus clair en-dessous, & relevées d'une nervure longitudinale, à cinq ou six côtes alternes & transversales de chaque côté, dont l'espace intermédiaire est rude par un nombre considérable de petites nervures qui s'y croisent en forme de réseau.

Chaque branche est terminée par une pointe conique, oblongue, lisse, verdâtre, formée par une stipule roulée en cornet, qui enveloppe la feuille à l'opposé du pédicule de laquelle elle est attachée sur la branche qu'elle quitte au moment de son développement.

L'aisselle de chaque feuille porte deux enveloppes de fleurs, c'est-à-dire, deux figues sphériques, sessiles, de cinq à six lignes de diametre, creusées d'un petit ombilic en-dessus, rougeâtres dans leur maturité, assez fermes, & entiérement pleines de petites graines noirâtres.

Usages. L'*arealu* est consacré par les gentils du Malabar au dieu *Vistnu*, qu'ils croient être né sous cet arbre, & en avoir enlevé les fleurs, dont il paroît en effet dépourvu, puisqu'elles sont cachées dans cette enveloppe, que l'on appelle communément *la figue*. En conséquence, leur religion leur impose comme un devoir d'adorer cet arbre, de lui faire un culte qui consiste à élever autour de lui un mur de pierres, & de marquer en rouge son tronc ou le mur qui l'environne. C'est pour cela que les chrétiens qui habitent les Indes, appellent cet arbre l'arbre du diable, *arbor diaboli*, selon Van-Rheede.

La décoction de l'écorce de sa racine se boit pour adoucir l'acreté des humeurs, purifier le sang, & déraciner les fievres les plus longues & invétérées. L'écorce de son tronc & de ses branches, pilée & réduite en pâte avec de l'eau, s'applique sur les ulceres, qu'il nettoie & guérit. Le suc exprimé de ses feuilles, & cuit avec l'huile, s'emploie en liniment dans les fievres causées par la goutte.

Remarques. En comparant la description de l'*arealu* avec celle de l'antsjac, on voit aisément que ces deux arbres different comme especes, quoique M. Linné les ait confondus sous le nom commun de *ficus religiosa*, &c. comme il a été dit à l'article de l'*antsjac*. Le figuier se range naturellement, comme l'on sait, dans la familles des châtaigniers, où nous l'avons placé. *Voyez* nos *Familles des plantes, vol. II, pag. 377.* (*M.* ADANSON.)

AREBBA, (*Géogr.*) ville de la tribu de Juda, dans la Palestine. Elle étoit sur les frontieres de cette tribu, au sud-ouest de Jérusalem & au nord-ouest de Bethléem, à égale distance à-peu-près de ces deux villes. *Long. 67, 55. lat. 30, 55.* (*C. A.*)

AREBO *ou* ARBON, (*Géogr.*) place de commerce en Afrique, sur la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle est située sur la riviere Formose, à soixante lieues de son embouchure. La ville est grande, bien peuplée, & assez agréable; sa forme est ovale. Ses édifices sont propres & commodes, quoique peu décorés. Le pays est gouverné par un viceroi. Les Anglois y avoient autrefois un comptoir; mais les Hollandois seuls y en possedent un aujourd'hui, & se sont emparé du principal commerce qui s'y fait. Les vaisseaux remontent la riviere jusqu'à *Arebo. Long. 22, 35. lat. 5.* (*C. A.*)

ARECA, (*Mat. méd. & Bot.*) espece d'arbre qui croît sur la côte de Malabar, & en général dans l'Inde. Ses fleurs sont petites, blanches & sans odeur; son fruit est ovale, gros comme une noix, ayant une écorce verte au commencement, mais qui devient fort jaune en mûrissant, molle, couverte d'une espece de duvet ou bourre. Cette écorce étant ôtée, il paroît un fruit gros comme une aveline, à demi-rond ou pyramidal, qui étant rompu, ressemble à une muscade cassée.

Cet arbre, appellé *areca catechu* par Linné, est le même qu'on a appellé *faufel* ou *fufel*, *avellana Indica versicolor* de Ray, appellé *caunga* par quelques auteurs. Le suc ou l'extrait de ce fruit épaissi donne ce qu'on appelle le *cachou*, qu'on avoit cru pendant long-tems être une espece de terre, à laquelle on avoit donné le nom de *terra Japonica* ou *catechu*. M. de Jussieu, dans les *Mémoires de l'académie de 1720*, prétend que le cachou est le suc pur du fruit de l'*areca*; d'autres assurent qu'on y mêle aussi le suc de l'écorce d'un arbre appellé *catschu*, ou le suc de la réglisse, & celui d'un acorus des Indes. *Voyez* CACHOU, *Dict. rais. des Sciences*, &c. & AREK, *ci-dessous.* (*M.* LA FOSSE.)

ARECA, (*Géogr.*) île d'Asie, dans le golfe Persique, au voisinage de celle d'Ormus. Elle est fertile & agréable; mais il n'y a ni rade ni port où l'on puisse s'établir & résister aux pirates, qui viennent souvent la désoler. Les Hollandois ont tenté inutilement de s'y établir. (*C. A.*)

ARECON, (*Géogr.*) ville de la Palestine, dans la tribu de Dan. Elle étoit à l'orient de Geth & à l'ouest de Ramatha. *Long. 67, 40. lat. 31, 25.* (*C. A.*)

§ AREK, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de palmier des plus connus & des plus en usage dans les Indes. On en distingue sept especes principales, dont nous allons faire l'histoire.

Premiere espece. AREK.

L'*arek*, proprement dit, est connu sous ce nom au Malabar & dans toute l'Inde, selon Garjias, selon Zanoni qui l'appelle *arecha*, & selon Rumphe qui, ayant fait beaucoup de recherches intéressantes pour éclaircir l'histoire, jusqu'alors fort obscure, d'un arbre aussi utile, remarque que ce nom est aussi connu au Malabar & dans toute l'Inde, que l'est peu celui de *caunga*, sous lequel Van-Rheede en a donné une figure très-détaillée & assez bonne dans son *Hortus Malabaricus, vol. I, pag. 9, pl. V, VI, VII & VIII.* Quelques dictionnaires, au lieu d'*arek*, écrivent

écrivent *areque*. Les Portugais l'appellent *arequiero ;* les Espagnols *arreguèro*, les Chinois *binan*, les Arabes *faufel* & *fufel*, qui, selon Avicenne, vient du mot *fiefel*, qui chez eux désigne le poivre. Les Brames le nomment *madi*, les Malays *pinang* & *pinanga poeti*, d'où Rumphe a fait le mot latin *pincinga* & *pinanga alba*, sous lequel il a donné, de cet arbre, une bonne figure & bien détaillée dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. I*, *pag. 26*, *pl. IV*, figures *Ca*, *D a* & *E*. C'est l'*areca*, *catechu*, *frondibus pinnatis : foliolis replicatis*, *oppositis*, *præmorsis*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, imprimé pour la douzieme fois en 1767, *page 730*.

Tels sont les noms sous lesquels on désigne communément l'arbre de l'*arek* par-tout où il est connu ; mais son fruit, qui en est la partie la plus estimée, à cause de son grand usage, a reçu différens noms suivant ses divers dégrés de maturité. Lorsqu'il est très-jeune & verd encore, les Malays l'appellent *pinang moeda* ou *pinang muda*, les habitans de Ternate *hena*, ceux du Malabar *painga* selon Rumphe, & *tanni paina*, ou *schalemba paina* selon Van-Rheede. Ce fruit un peu plus avancé, ou mûr à demi, c'est-à-dire, tel que son amande encore molle & comme spongieuse & mucide, ne puisse se manger, se nomme *adecca* ou *aria-decca* chez les Malabares, & *pinang-tsjelacatte* chez les Malays. Enfin lorsque ce fruit est parfaitement mûr, que son amande est entiérement formée, bien seche & dure, les Malabares l'appellent *areec* & *pac*, ou *paleca*, selon Rumphe ; les Javanois *boa*, les Indiens *koffol*, selon Rumphe, & *coffolo* selon Zanoni ; les habitans de Banda *erec* & *pua*, ceux des îles Maldives seulement *pua*, ceux de l'île Ceylan *poac*, ceux d'Amboine *hoa* & *hue*, ceux de Ternate *pare ;* enfin les Macassares l'appellent *rapo*, & les Malays *pinang-toua* & *pinang-tua*. La citation de tous ces différens noms, ainsi exposés avec méthode, étoit absolument indispensable pour démêler la confusion qui a régné jusqu'ici dans l'histoire de l'*arek*.

C'est un arbre de moyenne grandeur, & qui s'éleve rarement au-dessus de trente à quarante pieds. D'une racine en pivot, de sept à huit pouces de diametre, noirâtre, couverte d'une touffe sphéroïde de deux pieds de diametre, de fibres cylindriques de cette longueur, onduleuses, comme vermiculées, à peine de la grosseur du petit doigt, roides, piquantes, rousses ou noirâtres dehors, blanches dedans, avec un filet ligneux, s'éleve un tronc droit, cylindrique, assez égal, de sept à huit pouces de diametre dans presque toute sa longueur, qui ne passe pas vingt à trente pieds. Ce tronc est d'un verd-clair ou comme cendré à son extérieur, qui est marqué sur toute sa longueur de nombre d'anneaux circulaires, paralleles, assez serrés & peu élevés, qui indiquent le lieu où étoient attachées les feuilles qui sont tombées. Ces anneaux sont plus serrés dans les individus qui croissent lentement & avec peine, & moins dans ceux dont la végétation est vigoureuse. Son bois est plus blanc, plus fibreux que celui du cocotier, spongieux d'abord dans sa jeunesse, ensuite tenace, enfin dur & compact comme de la corne, aussi facile à fendre dans sa longueur, que difficile à couper en travers.

La cime de ce tronc est couronnée par six à huit feuilles longues de quinze pieds, une à deux fois moins larges, qui, sortant deux à deux comme à l'opposé l'une de l'autre, & s'épanouissant sous un angle de quarante-cinq dégrés, lui forment une tête hémisphérique d'environ vingt pieds de diametre. Chaque feuille est ailée une fois, c'est-à-dire, sur deux rangs, chacun de trente-cinq à quarante ailerons ou folioles comme opposées, longues de trois à quatre pieds, huit à dix fois plus courtes, pliées en deux, à cinq plis plats & unis, lisses, verd-brunes, luisantes, pointues, convexes en-dessus & relevées en angle de vingt à trente dégrés au contraire de celles du cocotier, qui sont concaves & pendantes en-dessous. La côte longitudinale qui porte les ailerons ou les folioles est triangulaire, de maniere que son dos est convexe, pendant que les côtés qui attachent les folioles sont plats, & que son dessus forme un angle aigu ; elle est verte, fibreuse, solide, très-souple, & forme à son origine une espece de gaîne cylindrique, longue de deux pieds & plus, trois fois moins large, verd-brune & lisse extérieurement, blanchâtre & striée à leur face intérieure, de substance coriace, qui enveloppe le tronc. Celle qui est la plus extérieure enveloppe les autres feuilles ; & c'est après sa chûte qu'on voit au lieu où elle étoit attachée, un sillon circulaire, imprimé comme un petit dégré sur le tronc. Chaque sillon indique une couche ligneuse ; en sorte que le tronc auroit autant de couches qu'il a porté de feuilles.

Cette partie du haut du tronc, qui est environnée & comme engaînée par la base des feuilles, forme une espece de bourgeon long de deux à trois pieds dans les jeunes arbres, mais qui diminue à mesure qu'ils vieillissent, au point de n'avoir plus qu'un demi-pied de longueur. Ce bourgeon est ce qu'on appelle le *chou du palmier*, qui est composé uniquement de l'assemblage des jeunes feuilles qui doivent se développer, & dont la plus avancée s'appelle *la fleche*, parce qu'elle pointe en haut comme une fleche. Ce chou de l'*arek*, quoique blanc & tendre, ne se mange pas comme celui du cocotier ; parce qu'il est trop austere.

L'*arek* ne commence à fleurir qu'à sa cinquieme ou sixieme année ; & quoique les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, ce n'est qu'après leur chûte qu'on en voit sortir les gaînes, au nombre d'une à quatre au-dessous du bourgeon, c'est-à-dire, de l'origine des feuilles extérieures de la tête de l'arbre. Chaque gaîne ou spathe est une espece de sac ou de poche parfaitement semblable à celle du cocotier ou du dattier, & du chamærops, elliptique, très-applatie, obtuse, longue d'un pied & demi à deux pieds, trois fois moins large, lisse, d'abord verd-blanche, ensuite jaunâtre, dure, coriace, fendue au milieu de sa face intérieure d'un seul sillon longitudinal, qui laisse sortir un régime en forme de grappe, ou plutôt de faisceau ou de balai, d'abord blanc-jaunâtre, ensuite verd, enfin verd-brun, long de deux pieds & demi à trois pieds, sessile, comprimé & mince comme une feuille à son origine, composé de cinq à six branches principales, divisées chacune en quinze à vingt branches alternes, anguleuses, disposées sur toute leur longueur. Chacune de ces dernieres ramifications porte environ cinquante à cent petites fleurs blanches, dont les supérieures, quoiqu'hermaphrodites, sont stériles, & tombent peu après leur épanouissement, pendant que les inférieures, qui sont femelles ou hermaphrodites fertiles, restent au nombre de dix ou environ. Les premieres grappes de fleurs des jeunes *areks* sont toutes stériles, comme il arrive à tous les arbres qui n'ont pas la force de nourrir leurs fruits. Lorsqu'il y a plusieurs grappes sur un même pied, la grappe la plus inférieure fleurit & mûrit la premiere ; celle qui est un peu au-dessus fleurit ensuite, & ainsi successivement ; de sorte que souvent la grappe supérieure est à peine en fleur lorsque l'inférieure a ses fruits en maturité.

Chaque fleur est d'abord un bouton ovoïde, triangulaire, de deux lignes de diametre qui, en s'épanouissant, forme une étoile de quatre lignes de diametre, composée d'un calice à six feuilles elliptiques, concaves, une fois plus longues que larges,

épaisses, dont trois extérieures & trois intérieures, toutes assez égales & réunies par le bas, de maniere qu'elles tombent ensemble comme un calice d'une seule piece; six étamines réunies à leur origine par une membrane fort courte, sortent du réceptacle de la fleur, opposées à chacune des feuilles du calice, plus courtes qu'elles, peu sensibles & sans antheres dans les fleurs inférieures qui sont fertiles; & au contraire égales à leur longueur, & portant chacune une anthere jaune & pleine d'une poussiere de même couleur dans les fleurs supérieures qui sont hermaphrodites stériles. Au centre de la fleur s'éleve un ovaire blanc, ovoïde, triangulaire, égal au calice, dans les fleurs inférieures qui sont fécondes, & couronné de trois styles qui ont chacun sur leur face intérieure un sillon velu; cet ovaire est plus petit & avorte dans les fleurs supérieures.

L'ovaire en grandissant devient un fruit en écorce de la grandeur & de la forme d'un œuf de poule, mais pointu aux deux bouts, accompagné du calice qui y tient si fort qu'on ne peut l'en séparer qu'avec la queue, & qui reste sur l'arbre jusqu'à son entiere putréfaction; son écorce est très-mince, mais coriace, lisse, d'abord blanche, ensuite verte, enfin jaune-doré ou orangé: elle recouvre une chair blanche succulente, épaisse de trois à quatre lignes, tissue de fibres dures qui s'amollissent sous la dent, & qui se mange sous le nom de *painga* au Malabar, & sous celui de *pinang moeda* chez les Malays; ensuite seche, fibreuse, roux-brune, sans suc, incapable d'être mangée, à une loge qui tient une noix ou plutôt une amande conique, nue, longue d'un pouce & demi, de moitié moins large, à peau fine, jaune ou brun-rougeâtre, veinée à-peu-près comme la muscade, & marquée sur un des bords de sa base, c'est-à-dire, sur le côté, d'un petit enfoncement orbiculaire qui est le point de son attache. Cette amande, lorsqu'elle est encore jeune, a fort peu de chair qui est blanche, tendre, creuse au milieu & pleine d'une eau limpide & austere comme elle; on l'appelle alors *tanni-paina* au Malabar: lorsque cette eau est convertie en chair blanc-jaune, & que l'amande à demi-mûre est pleine & en chair blanche & tendre, on l'appelle *schalemba-paina*: enfin lorsque cette amande est seche & un peu dure, on l'appelle *aria-decca*; un peu plus dure elle s'appelle *adecca*, & *paleca*, lorsqu'elle est extrêmement dure & à écorce jaune dorée; alors sa substance est blanc-grisâtre, presqu'aussi dure que de la corne, toute criblée & traversée de veines brunes fort seches. Ce n'est qu'un mois après la fleuraison que ses amandes sont pleines d'eau ou *tanni-paina*; il leur faut trois mois pour se remplir de chair molle & devenir *schalemba-paina*, & six mois pour être dans leur parfaite maturité ou dans leur état de sécheresse.

Qualités. Toutes les parties de l'*arek* ont une saveur austere & styptique: ses fleurs, lorsqu'elles s'ouvrent, répandent une odeur foible à la vérité, mais agréable, & plus sensible le matin ou le soir que dans la chaleur du jour.

Usages. La chair du fruit de l'*arek* se mange avec le betel lorsqu'elle est fraîche; mais son amande est d'un usage beaucoup plus général dans tout l'Indostan. Elle se mange tendre ou seche, mais plus communément tendre: on la coupe en trois ou quatre portions dont chacune se mange enveloppée dans une ou deux feuilles de betel, appellé *siri* par les Malays, avec autant de chaux qu'il en faut pour couvrir l'ongle: ces trois ingrédiens composent ce mets. L'amande tendre de l'*arek* cause une espece d'ivresse & des vertiges, comme le tabac en opere sur ceux qui n'y sont pas accoutumés; & c'est vraisemblablement pour cette raison qu'on ne les mange jamais sans chaux, au lieu que les seches se mangent sans elle: c'est aussi pour cela, & parce qu'elles sont moins fibreuses, moins pâteuses, & embarrassent moins les dents, que les vieillards préferent les seches; ils les concassent grossiérement dans des mortiers de bois, & les mangent comme les tendres avec la chaux & le betel. Cette amande seule seroit peu agréable au goût, étant austere à-peu-près comme le gland du chêne; le betel qu'on y ajoute fait disparoître cette austérité par son piquant dont l'âcreté est tempérée par le sel alkalin de la chaux. Enfin de l'union de ces trois choses il en résulte un mets agréable qui teint la salive en un rouge purpurin, quoique chacune d'elles, prise séparément, ait un goût désagréable; & si l'on en omet une des trois, il ne résulte du mêlange des deux autres ni un mets agréable ni une teinture rouge. Pour tirer de ce mets singulier tout l'avantage possible, il faut savoir le manger; cela se réduit aux deux méthodes suivantes.

Des qu'on a mâché l'*arek* suffisamment pour que la salive, que ce mets procure à la bouche, soit teinte en un beau rouge purpurin, on crache aussitôt cette teinture qui contient la plus grande partie de la chaux; puis on mâche le reste, on le remâche en l'exprimant, en suçant & avalant à chaque fois sa teinture jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un marc, une pâte semblable à une étoupe ou de la filasse qu'on rejette. Telle est la pratique ordinaire. Les gourmets crachent deux à trois fois de suite cette teinture avant que de l'avaler, afin que ne donnant pas à la chaux le tems de se dissoudre elle ne nuise pas aux dents, aux gencives & à l'estomac.

Cette mastication de l'*arek* avec le betel est d'un usage journalier dans toute l'Inde; hommes, femmes, enfans, les Européens même s'en occupent du matin au soir. La saveur de cette pâte est d'abord très-âcre, très-aromatique & finit par être fort agréable; ceux qui en font usage pour la premiere fois éprouvent une espece d'ivresse; mais le corps s'y accoutume en peu de tems, au point qu'elle ne fait plus qu'échauffer doucement le sang, fortifier l'estomac, & procurer une haleine douce, de vives couleurs au visage, aux levres & aux dents, ce qui passe pour un agrément dans l'Inde, comme les dents blanches en Europe: de-là, l'usage chez les grands & chez tous les gens aisés d'offrir un plat d'*arek* à ceux qui les visitent; après le salut on commence par manger avant que d'entamer la conversation. On regarde avec mépris tout homme qui néglige d'offrir ainsi l'*arek*, ou celui qui le refuse, à moins qu'il n'ait quelque raison légitime qui l'en dispense, comme une maladie, un jeûne ou une semblable cérémonie religieuse. C'est donc un point essentiel pour les voyageurs dans ces pays, que de s'accoutumer à cet usage, quelque singulier qu'il paroisse, s'ils ne veulent pas être traités de nouveaux venus. Le service de l'*arek* se fait avec magnificence dans l'Inde; les rois le font servir dans des plats d'or ou d'un bois presqu'aussi précieux, les grands dans de l'argent, & le peuple dans le cuivre: de telle matiere que soient ces plats, ils sont très-ornés de figures cizelées habilement, & creusés tout-autour, vers leurs bords, de nombre de fossettes dont les unes contiennent des doses toutes préparées d'*arek* tendre, pendant que les autres sont garnies de noix ou d'amandes entieres & dures d'*arek*, de feuilles de betel; au milieu du plat est une petite boîte d'argent pleine de chaux réduite en poudre humide, aux bords de laquelle pend une petite cuiller en spatule, grande comme l'ongle, & une force à poignée d'argent pour concasser l'*arek* à l'usage de ceux qui préferent de le manger dur. A cette boîte de chaux les Européens, qui entretiennent leurs appartemens plus proprement que les Indiens, joignent des tasses

ou des soucoupes d'argent à l'usage des voyageurs ou des nouveaux arrivés, car les Indiens & ceux qui sont bien accoutumés à ce mets crachent très-peu.

La chaux qui se mange avec l'*arek* n'est pas indifférente, il est essentiel, pour qu'elle ne soit point âcre, qu'elle soit faite de coquillages d'une substance très-légere; la plus estimée se fait dans les îles orientales des Moluques, avec une espece de millepore très-blanche, très-légere, très-poreuse, à branches plus menues que celle qu'on appelle *abrotanoïde*, qui croît si abondamment dans la mer de ces îles, où on l'appelle *carang-bonga*, qu'on pourroit en faire de la chaux pour bâtir des citadelles & une ville entiere. Cette chaux est la plus douce de toutes, & la plus propre à être mangée avec l'*arek*; elle ne ronge ni la langue ni les gencives, comme fait la chaux des madrépores de Java & la chaux de pierre. Elle est ordinairement blanche, mais on la teint en divers endroits, tant en rose qu'en jaune, avec la racine de curcuma & d'autres drogues, sans doute pour en pallier les défauts ou les mauvaises qualités: celle de Siam qui se porte dans des callebasses par toute l'Inde est rosée & extrêmement âcre; au reste, c'est l'expérience qui apprend la dose qu'il faut employer de ces diverses chaux, suivant leur qualité & leur force. Lorsqu'on a mangé une trop grande portion de feuilles du betel, au point que la bouche en est comme enflammée ou trop poivrée, alors on y ajoute une plus grande quantité de chaux & d'*arek* qui tempere & calme aussi-tôt cette chaleur.

L'*arek* se prépare encore autrement: les Indiens de Suratte & du Pégu, & les Portugais augmentent la force du betel en l'aromatisant par l'addition de plusieurs épices, comme le gérofle, le cardamome & le cachou, appellé *catsja* au Pégu; ils y mêlent aussi le *gatta-gambir*, qui sont de petites pastilles ou des trochisques de la grandeur d'un denier, faites avec le suc de certaines feuilles & de la farine, qui sont d'abord ameres, & qui laissent ensuite à la bouche une douceur agréable, en procurant de la fermeté aux gencives & une belle couleur rouge aux levres; ou bien ils y mêlent le *cachunde* qui est une masse composée de cardamome, de musc, d'ambre & de divers sucs qui, à la vérité procurent une bonne haleine, mais qui soulevent le cœur à nombre de personnes.

Les habitans de la côte de Coromandel ont une autre façon de préparer l'*arek* vieux & trop sec, qu'ils appellent *koffol*, & d'en faire un mets délicat. Pour cela, ils le coupent en petits morceaux qu'ils font macérer dans l'eau de rose dans laquelle a infusé du catsja ou cachou broyé, & qu'ils font ensuite sécher au soleil pour s'en servir au besoin. Ces fragmens se conservent long-tems sans se corrompre, se portent au-delà des mers, & ont la propriété de raffermir les gencives & de procurer une haleine agréable à la bouche.

L'usage de l'*arek* continué toute la journée à la façon des Indiens, est pernicieux aux asthmatiques & aux phthisiques; il mine les dents, les ébranle & les fait tomber de bonne heure: cet usage entraîne encore beaucoup d'inconvéniens & d'abus. Des gens mal intentionnés, mêlent souvent du poison qui est caché sous leurs ongles & le glissent si subtilement dans l'*arek* qu'ils préparent devant vous, qu'il est plus prudent de le préparer soi-même. Lorsqu'en mangeant pour la premiere fois de l'*arek*, on ressent des vertiges & des oppressions de poitrine, le vrai remede est d'avaler un peu de sel ou de jus de limon; tout autre acide, comme la mange ou le fruit du mangier, mangé crud ou mariné au sel, opere la même guérison. Son amande vieille ou seche est astringente, dessicative & rafraîchissante, & l'on en fait boire avec succès la poudre, à la dose d'une demi-dragme, pendant plusieurs jours, dans du bon vin rouge pour la diarrhée & la dyssenterie; la décoction de son brou a la même vertu: la décoction de sa racine sert en gargarisme pour les aphtes & autres ulceres de la bouche. Le suc exprimé de ses jeunes feuilles se boit avec l'huile de sésame contre les vers.

Le bois des vieux troncs de l'*arek* se fend en long en deux pour faire des poutres, & en quatre pour faire des solives, des chevrons & des pieux de palissade; mais il dure moins que celui des *areks* sauvages. Les Malays appellent du nom d'*upe* & *oepe* les gaînes des feuilles; ils en cousent deux ensemble pour en faire des sacs & des seaux à puiser l'eau. Lorsque ces gaînes sont encore vertes, leur épiderme ou l'écorce qui couvre leur face intérieure est blanche; les Malays l'enlevent pour envelopper, au lieu de papier, les carottes de tabac. La gaîne ou spathe des fleurs leur sert comme de boîte pour envelopper & envoyer au loin des poissons frais qui s'y conservent parfaitement.

L'*arek* est, avec le cocotier, une des plantes dont les Indiens se servent comme de caracteres, en coupant ses fruits diversement pour exprimer diverses écritures ou des idées symboliques à la maniere des Chinois & des anciens Egyptiens. Les exemples suivans donneront une idée de leurs expressions symboliques. Une feuille d'*arek* nouée & entrelacée de maniere qu'elle représente un arékier entier, envoyée à quelqu'un, est une déclaration d'amitié & d'affection: une semblable feuille verte, c'est-à-dire, bien fraîche, écorcée de maniere qu'elle forme un trépied, s'envoie à une personne pour lui témoigner qu'on desire faire une alliance avec elle. L'*arek* où il manque quelque chose, par exemple, envoyé sans chaux, par une femme à son mari, lui annonce une rupture & une séparation prochaine. Si l'*arek* a quelque chose de plus que les trois ingrédiens ordinaires, comme par exemple, un poil, un fétu, *&c.* & qu'il soit ainsi placé quelque part, il passe dans le pays pour un filtre destiné à enchanter celui qui le mangera.

Culture. L'*arek* se trouve dans l'Inde, presque par-tout où croît le coco, mais en moindre quantité & moins près de la mer: il est cependant des pays où il ne se trouve pas, comme la côte de Coromandel & le Bengale; c'est pour ces pays qu'on en fait la récolte, & comme il devient un objet de commerce & d'un bon rapport, on le cultive avec soin. On choisit les fruits abandonnés sur l'arbre & les plus vieux, on les enterre dans une fosse qu'on recouvre d'un peu de terre; & quand ils ont germé on les repique en cercle autour des maisons ou en allées qui forment un effet aussi agréable que le cyprès en Italie; il croît plus vîte que le coco, & réussit bien dans toute sorte de terrein & beaucoup mieux sur la côte maritime.

L'*arek* produit dès la cinquième année jusqu'à la trentieme où il dépérit peu-à-peu en produisant d'abord par dégrés moins de feuilles chaque année, & les perdant successivement; il vit ainsi cinquante ans: la récolte de ses fruits se fait en arrachant ou en coupant ses régimes entiers; ce sont les enfans qui sont chargés de cette opération, parce qu'ils le montent plus aisément que des hommes faits qui en font plier le tronc sous leur poids. Lorsqu'on veut conserver ses amandes tendres pour les manger journellement dans les voyages sur mer, on en suspend les régimes dans le vaisseau, ayant auparavant brisé & tortillé leur pédicule, afin que le suc ne retourne plus des amandes dans le régime, & qu'elles ne sechent pas si tôt. Les Portugais de Suratte & du Pégu pratiquent une autre méthode; ils cueillent ces fruits encore verds, les détachent de leur régime,

les couvrent de ſable par lits dans des corbeilles, de maniere qu'ils ne ſe touchent pas, & prétendent que par ce moyen leur amande eſt attendrie & plus facile à digérer.

Dans le tronc des vieux *areks* on trouve des arekites ou des pinangites, c'eſt-à-dire, des pierres d'*arek* ou des eſpeces de bézoards végétaux de la grandeur & forme d'un grain de veſſe ou de froment, blancs, luiſans, peſans, durs & froids comme un caillou; les Indiens les portent enfilés dans un anneau en forme de bague à leurs doigts : on s'en ſert auſſi comme de pierre de touche pour éprouver l'or & l'argent : l'or le plus pur, au titre de 23 carats, y paroît d'un beau jaune, pendant que celui qui eſt mêlangé a une couleur rouſſe & terne : l'argent y paroît blanc, mais avec une légere teinte de couleur cuivrée.

Variétés. Rumphe dit que cet arbre a pluſieurs variétés. La premiere conſiſte à avoir un goût de fumée à ſon amande, à-peu-près, comme du riz frais; ce goût qui plaît aux Indiens, eſt regardé comme un grand défaut par les Européens. Quelquefois les fleurs hermaphrodites ſupérieures portent du fruit, mais il n'eſt pas plein & a une forme ſinguliere communément ſphérique ou en rein. On en a vu quelquefois une monſtruoſité à deux amandes dans le même fruit.

Remarques. Nous ne voyons pas trop ſur quelle autorité M. Linné aſſure que l'*arek* a neuf étamines dans ſes fleurs; s'il eût moins copié ſervilement, qu'interprété le ſens des expreſſions peu exactes de Van-Rheede & de Rumphe, il eût reconnu que tous deux, & ſur-tout le premier, en diſant: *flores aperiunt ſe in tria folia... continentque in medio ſtamina novem albicantia tenuia ſine ullis apicibus, tria longiora ex flavo albicantia quæ à ſex minoribus magis flavis cinguntur*, a pris pour trois étamines plus longues & moins jaunes les trois ſtigmates de l'ovaire qui ſont en effet plus longs que les ſix étamines qui les entourent dans les fleurs hermaphrodites fertiles.

On ſait aujourd'hui que le cachou n'eſt pas tiré de l'arekier, mais d'un autre arbre que nous ferons connoître; ainſi le nom de *catechu*, que M. Linné donne à l'*arek*, n'eſt pas plus exact que les neuf étamines qu'il lui accorde, ce qui ſeroit une choſe bien extraordinaire, vu que toutes les autres plantes de la famille des palmiers en ont ſix, ni plus ni moins. Conſultez nos *Familles des plantes, volume II, pag.* 22.

Enfin, M. Linné fait une troiſieme faute, lorſqu'il dit que les feuilles de l'*arek* ſont tronquées & dentées, *areca, catechu, foliolis... præmorſis*; il les a pointues toutes les fois qu'elles n'ont pas été uſées, ni déchirées par le frottement.

Deuxieme eſpece. HOEA-NYWEL.

La ſeconde eſpece d'*arek* que les habitans d'Amboine appellent *hoea-nywel*, les Malays *pinang-calappa*, & Rumphe *pinanga-calapparia* au *volume premier* de ſon *Herbarium Amboinicum*, *page* 28, *planche IV, figures C. D*, eſt plus haut & plus grand que les autres eſpeces d'*arek*. Il reſſemble beaucoup au cocotier par ſon tronc, ſes feuilles & ſes régimes qui ſortent des aiſſelles des feuilles actuellement exiſtantes, & non pas au-deſſous d'elles. Ses fruits ſont de la groſſeur d'un œuf d'oie, obtus ou preſque ſphéroïdes, à peine un ſixieme plus longs que larges, à écorce rouge extérieurement, avec des ſtries cendrées, à amande ſphéroïde, longue de treize à quatorze lignes, avec une petite pointe au bout, douce au goût, mais dure.

L'*hoea-nywel* eſt très-rare à Amboine, & commun à l'île Celebe, ſur-tout autour de Macaſſar.

Uſages. On en fait peu d'uſage pour la nourriture, à cauſe de ſa dureté, mais beaucoup en médecine pour les maladies auxquelles on emploie l'*arek*.

Troiſieme eſpece. MABOCK.

Le mabock, appellé *pinang-mabock* & *pinang-itam* par les Malays, & décrit ſans figure par Rumphe, ſous le nom de *pinanga nigra*, *page* 29, differe de l'*arek* par les caracteres ſuivans; il a les racines plus ſemées d'épines, plus élevées au-deſſus de la terre; les articulations ou ſillons circulaires du tronc plus écartés, les feuilles d'un verd plus noir; le fruit plus petit, mais plus étroit, plus menu à proportion, à-peu-près comme un gland, roux ou plus rougeâtre que le hoea-nywel; l'amande conique plus alongée, plus menue, moins blanche, plus ſeche, plus auſtere, plus ſujette à enivrer, & ſouvent amere.

Uſages. Le mabock eſt commun dans les îles orientales des Moluques, où on en mange l'amande communément verte.

Quatrieme eſpece. HENA-HENA.

La quatrieme eſpece d'*arek* eſt appellée *hena-hena* par les habitans de Ternate; *hua-ewan*, c'eſt-à-dire *arek de montagne*, par ceux d'Amboine; *hua-alang*, par ceux d'Hitoe; *pinang-oetan beſaar*, par les Malays, & *pinanga ſylveſtris globoſa*, par Rumphe qui en a donné une figure paſſable dans ſon *Herbarium Amboinicum*, *volume premier*, *pag.* 38, *pl. V, fig.* 1 & *A*. Voici en quoi il differe de l'*arek* commun.

Son tronc eſt un peu plus épais, de neuf à dix pouces de diametre, haut de douze à vingt pieds, plus blanc, à anneaux plus larges, à feuilles longues de dix à douze pieds, à côte groſſe comme le doigt, à vingt folioles de chaque côté, longues chacune d'un pied & demi à deux pieds, neuf à dix fois moins larges, pointues, pliées & à pluſieurs côtes longitudinales en-deſſous. Le régime des fleurs n'eſt pas ramifié, mais ſemblable à un épi ſimple, long comme les feuilles; au lieu de ſortir au-deſſous d'elles ou de la tige après leur chûte, il ſort du haut de leur gaîne, comme s'il faiſoit corps avec leur pédicule. Sa partie inférieure eſt nue ou ſans fleurs dans une longueur de trois pieds environ, le reſte eſt garni de plus de deux cens fleurs ſeſſiles, aſſez écartées, ſemblables à celles de l'*arek*, c'eſt-à-dire, hermaphrodites, dont les ſupérieures avortent, pendant que douze à quinze des inférieures ſont fertiles: elles ſont accompagnées de grandes écailles qui reſtent ſur l'épi après leur chûte.

Les fruits ſont ſphériques de dix lignes environ de diametre, d'un jaune orangé, à peau & chair minces, ſeches & fragiles, contenant une amande ſphérique avec un point, recouverte d'une peau dure comme une eſpece d'écorce. La ſubſtance de cette amande reſſemble à celle de l'*arek*, mais eſt plus dure, plus auſtere, plus amere, & cependant mangeable.

Culture. L'hena-hena ne croît ni dans les jardins, ni dans les petites forêts, mais ſeulement ſur les montagnes, & à l'ombre des arbres de haute futaie.

Qualités. Son bois eſt d'abord blanc, enſuite roux, plus ferme & plus durable que celui de l'*arek*, compoſé de fibres longitudinales; mais il a, comme l'*arek*, le cœur blanc, plus tendre, compoſé de fibres plus courtes.

Uſages. On fend facilement ſon tronc pour en faire des ſolives; ſes amandes ſe mangent dans les lieux où l'*arek* manque; pour cela on les concaſſe en gros fragmens, &, quoique plus dures que celles de l'*arek*, cependant un coup ſuffit pour les briſer en éclats: quoiqu'auſteres & ameres, elles ſont préférables à toutes les autres eſpeces ſauvages.

Cinquieme espece. HUDA-KEKER.

L'*huda-keker* est un arekier sauvage qui croît également sur le rivage & sur les montagnes des îles Moluques, où il est semé par-tout par les chauve-souris qui se gorgent de ses fruits; les Malays l'appellent *pinang-lansa* ou *pinang-pandang*, à cause de la disposition de ses fruits qui sont serrés comme ceux du *lansa* ou du *pandang* : les habitans d'Amboine l'appellent *nibun mera*, & les Hollandois *roode nieboom*, parce que son bois est rouge.

Il a le tronc plus haut, plus menu que l'*arek*, marqué d'articulations plus grandes, & le bois plus dur, roux au-dehors; ses feuilles ont sept à huit pieds de longueur, à côte velue d'un pouce de diametre, vingt folioles de chaque côté, doublées pour l'ordinaire, c'est-à-dire, sortant deux à deux d'un même point; de sorte qu'il y en a quarante de chaque côté, quoiqu'il n'en paroisse que vingt. Chaque foliole est pointue, longue de trois pieds, quinze à vingt fois moins large, pliée en deux seulement, avec une nervure au-dessous, lisse comme celle du *nipa*.

Le régime des fleurs sort de la tige un peu plus bas que les feuilles de la cime, comme dans l'*arek*, mais d'une gaîne plus étroite; il a les fleurs plus petites & ressemble à un épi long d'un pied & demi, dont la partie supérieure avorte & se sépare, pendant que la partie inférieure qui reste longue de trois pouces, & une fois moins large, est couverte comme l'épi de l'arum de trente à quarante fruits, entre lesquels on voit nombre de fleurs avortées; chaque fruit est ovoïde, semblable à un gland, souvent anguleux à cause de la pression, pointu par le bout, long de neuf à dix lignes, de moitié moins large, verd d'abord, ensuite jaune, enfin rouge, à chair fibreuse douce, à amande ovoïde, obtuse & très-fragile.

Qualités. Son amande est assez douce d'abord, mais amere sur la fin, & croque sous la dent.

Usages. L'*huda-keker* se mange seulement au défaut de l'*arek*; les perroquets hupés & les chauve-souris en aiment beaucoup la chair; son bois est rouge, & sert à faire des planches & des poutres qui sont d'une longue durée, lorsqu'on a soin de les passer à la fumée avant que de les employer. Les habitans de l'île Celebe tirent de ses jeunes feuilles du fil dont ils font des sacs. Son chou, c'est-à-dire, son bourgeon cuit se mange, mais il faut le cueillir sur les jeunes arbres qui n'ont pas encore fleuri; car dès qu'ils ont une fois porté du fruit, il n'est plus mangeable à cause de son amertume.

Remarque. On voit à Amboine une variété de cette espece à tronc plus menu, haut de trente à quarante pieds, à régimes, plus longs, rameux, à fruits plus lâches, rouges de corail, dont la chair est seche & fragile, & l'amande semblable à un pois.

Sixieme espece. OPOSSY.

Les habitans de la côte orientale de l'île Celebe appellent *oposy* une sixieme espece d'*arek*, que les habitans d'Amboine nomment *hua-soil* ou *hua-tette*, ou bien *hua-tette ewan*, c'est-à-dire, *arek* menu, & les Malays *nibum mera kitsjil* ou *pinang oetan kitsjil* ou *pinang salee*, parce que ses fruits ne sont pas plus gros que les grains du riz ou de la larme de Job qu'ils appellent *salee*. Rumphe l'a décrite & figurée sous le nom de *pinanga sylvestris oryzæformis*, dans son *Herbarium Amboinicum*, *volume I*, *page* 40, *planche V*, *figures* 2. *B. C. D.*

Son tronc a à peine quatre pouces de diametre, sur vingt à vingt-cinq pieds de hauteur, les anneaux fort serrés, le bois très-dur, roussâtre, fibreux, à centre moëlleux ou fongueux, plus tendre; ses feuilles ont huit à neuf pieds de longueur, à pédicule triangulaire avec un sillon en-dessus dont le tiers inférieur forme une gaîne qui embrasse à peine la moitié du tronc, & qui est ordinairement couronnée de folioles rameuses & aîlées; le second tiers, ou celui du milieu de la côte de la feuille, est nud, & le troisieme tiers qui le termine, est garni de chaque côté de vingt à vingt-cinq paquets, chacun de trois feuilles en lame, pointues, longues de deux pieds & plus, dix à douze fois moins larges, fermes, pliées en deux avec une nervure en-dessous.

Les fleurs ont, comme dans l'*arek*, une spathe de trois pouces de diametre, d'où sort un régime partagé en vingt à vingt-six branches sortant en faisceau d'un même point, & couvertes d'un bout à l'autre de fleurs hermaphrodites, dont plus de la moitié avorte; les fruits de celles qui restent sont sphéroïdes de la grosseur d'un pois, c'est-à-dire, de trois à trois lignes & demie de diametre, d'abord verd-blanchâtres, ensuite rouges de sang, à amande fort petite & peu sensible.

Qualités. l'oposy est rare à Amboine, & très-commun dans les moyennes forêts de l'île Celebe.

Usages. Ses fruits se mangent entiers, parce que leur chair seche est à-peu-près de même goût & solidité que l'amande. Son régime appellé *rambu*, étant séparé de l'arbre, ne peut retenir ses fruits pendant plus de deux jours sans les laisser quitter leur calice & tomber; au contraire de l'*arek* commun, qui les retient pendant des années entieres.

Septieme espece. SALEYT.

Selon Rumphe, les habitans de Boeron appellent du nom de *saleyt* une septieme & derniere espece d'*arek*, qui differe de l'oposy en ce que, 1°. ses racines sont élevées en arc au-dessus de la terre où elles présentent leurs pointes obtuses comme des épines; 2°. les anneaux de son tronc sont plus écartés; 3°. ses feuilles sont lisses, sans poils, semblables à celles de l'*arek*, garnies d'un plus petit nombre de folioles, longues d'un pied, trois fois moins larges, pointues, à sept nervures, dont quatre en-dessous & trois en-dessus; 4°. son régime est semblable à celui de l'*arek*, mais ses fruits sont plus petits, semblables à ceux du gnemm, ou à un gland pointu aux deux bouts, long de neuf à dix lignes, de moitié moins larges, rougeâtres.

Usages. Ses fruits, avant la maturité, sont austeres & acerbes; mais bien mûrs, ils se mangent & croquent sous les dents. Les habitans de Boeron, Cajeli & Bela, fendent son écorce pour en tirer des fils dont ils font des habits qu'ils appellent *uteutis* & *badjus* qui durent nombre d'années. (*M.* ADANSON.)

AREMOGAN *ou* ARMEGON, (*Géogr.*) ville & port des Indes, sur le golfe de Bengale, au royaume de Bisnagar; elle est entre Paliacate & Masulipatan, sur une petite riviere qui vient des montagnes de Cadapa. *Long.* 98, 15, *lat.* 14, 20. (*C. A.*)

ARENA, (*Geogr.*) riviere de Sicile, dans la vallée de Masara; elle prend sa source dans les montagnes près de Salemi, & après un cours de dix ou douze lieues du nord au sud, elle vient se jetter dans le golfe de Masara, à l'orient de cette ville. (*C. A.*)

§ ARÉOLE, (*Anatomie.*) Ce cercle est effectivement rempli de tubercules chargés de glandes sébacées; mais ces glandes ne reçoivent point de conduits lactiferes, & ne servent pas à fournir du lait. La nature est trop sage pour aller perdre une liqueur utile que ces petits conduits ne pourroient pas faire passer dans la bouche de l'enfant. Tous ces conduits passent dans le mamelon, s'ouvrent entre les plis dont il est ridé, & fournissent du lait

dès que l'érection du mamelon a rendu à ces conduits une direction qui favorise la sortie de cette liqueur. (*H. D. G.*)

ARETA, (*Géogr.*) petit pays d'Asie, dans la Palestine, sous l'empire turc : c'est l'ancienne tribu d'Isachar. Ses bornes sont, à l'orient, l'Elbise, riviere qui sort du mont Dari ou Hermon & se jette dans le Jourdain ; au septentrion, la montagne de Thabor ; à l'occident, la mer Méditerranée ; & au midi, le gouvernement de Mabolos, anciennement la demi-tribu de Manassé, en deçà le Jourdain ; on le nomme aujourd'hui *Mardsche-ebn-aamer*, c'est-à-dire *la prairie des fils d'Aamer :* la plaine fertile de Jesrael ou d'Esdrelon est comprise dans l'*Areta*. On y trouve encore quelques villes ruinées, telles que Nain, Endor, Césarée ; *&c.* mais toute cette contrée n'est habitée aujourd'hui que par des Arabes, nomades ou vagabonds, & par quelques chrétiens, qui tous vivent sous des tentes & obéissent à des émirs de la race de Turabéia. Chacun de ces émirs exerce une autorité sans bornes dans son camp ; le grand émir qui est le juge souverain des émirs subalternes habite ordinairement le mont Carmel ; il paie un médiocre tribut au grand seigneur, en chevaux & en chameaux ; mais il est obligé de pourvoir à la sûreté des caravanes marchandes, de fournir des escortes aux couriers du sultan, & de faire marcher ses troupes dans l'occasion : son armée, y comprises celles des autres émirs, peut former un corps de cinq à six mille hommes. (*C. A.*)

ARETAS I. (*Hist. des Arabes.*) chef ou roi d'une tribu des Arabes Nabatées. On ne sait à quelle époque rapporter le commencement de son regne. Ayant été appellé par les habitans de Damas qui étoient en guerre contre les Juifs, il marcha à leur secours vers l'an quatre-vingt-quatre avant notre ere. Après avoir délivré Damas, il poursuivit les Juifs jusques dans le centre de leur pays, & remporta sur eux une fameuse victoire près d'Adida, quoiqu'ils fussent commandés par Alexandre Jeannée, leur roi. *Aretas* fit une seconde expédition en Judée, & prétendit contraindre Aristobule II, fils d'Alexandre Jeannée, à rendre le sceptre des Juifs à Hircan, frere aîné de ce prince. Son armée composée de cinquante mille hommes, tant Arabes que Juifs, étoit devant Jérusalem qui délibéroit pour lui ouvrir ses portes, lorsque Schorus, lieutenant de Pompée, l'obligea de lever le siege. Une défaite qu'il essuya dans un lieu nommé *Papiron*, lui fit abandonner le pays, & rentrer en Arabie. *Aretas* craignant pour l'événement de cette guerre, désarma le général romain par un présent de trois cens talens. Ce prince eut encore plusieurs démêlés avec les Juifs, dont, suivant Josephe, le succès lui fut toujours contraire : on place ordinairement sa mort vers l'an 66 avant J. C. Josephe. *Ant. Judaïques.* (*T—N.*)

ARETAS II. autrement Enée, arriere-successeur d'*Aretas* I. Il paroît que de son tems les Arabes de sa tribu étoient obligés à quelques devoirs envers les Romains. En effet, dès qu'il fut reconnu pour roi, il envoya des ambassadeurs à Rome pour faire confirmer son élection par l'empereur, & lui offrir une couronne d'or d'un très-grand prix. Auguste rejetta ces présens, & refusa d'admettre les ambassadeurs à son audience : le motif de ce refus fait honneur à l'empereur. *Aretas* étoit accusé d'avoir fait empoisonner Obadas son prédécesseur ; cette calomnie ayant été découverte, Sylleus qui en étoit auteur, fut jugé digne de mort, & subit cet arrêt : Auguste rendit aussi-tôt sa faveur au prince Arabe ; l'histoire ne l'accuse pas d'en avoir abusé, il ne fit aucune entreprise sous son regne dont les Romains eussent à se plaindre. Suivant l'auteur des antiquités Juives, *Aretas* remporta une grande victoire sur le tetrarque Herode qui venoit de lui renvoyer sa fille pour épouser Herodiade : on ne sait ni le genre, ni l'année de sa mort. Des écrivains donnent à ces deux *Aretas* la qualité de rois des Arabes ; cette maniere de s'exprimer est peu exacte, elle feroit entendre que l'Arabie étoit gouvernée par un seul souverain, tandis qu'elle en avoit une multitude tous indépendans les uns des autres : ces rois n'étoient proprement que des chefs décorés du titre d'émir, qui répond au mot *capitaine* ou *duc*. Joseph. *Ant. Jud.* (*T—N.*)

ARETHUSE, (*Géogr.*) Outre la fontaine d'Ortigie, il y en a eu encore plusieurs du nom d'*Arethuse*. Ortelius parle d'une qui étoit près de Smyrne ; Etienne le géographe en place une autre dans l'île d'Ithaque ; Pline en met une troisieme en Béotie, & une quatrieme dans l'Eubée. (*C. A.*)

ARETINI, (*Géogr.*) peuples d'Italie, dans l'Etrurie, aujourd'hui la Toscane : ils habitoient trois villes, au territoire de Florence, dont il ne reste maintenant qu'Arezzo. (*C. A.*)

AREVACÆ ou *AREVACI*, (*Géogr.*) peuples de l'Espagne Tarraconoise, qui occupoient les territoires modernes de Burgos, de Ségovie & de Valladolid, dans la Castille vieille : ils tiroient leur nom de la riviere d'Areva que l'on croit être l'Arlançon. (*C. A.*)

AREVATILLO, (*Géogr.*) riviere d'Espagne, dans la vieille Castille : elle a sa source dans les montagnes, au nord-ouest d'Avila, & son embouchure, dans l'Adaja au-dessus d'Arevalo. (*C. A.*)

ARGA *ou* ALGIAR, (*Géogr.*) petite ville de l'Arabie Pétrée, dans le gouvernement de Médine. Elle est sur le golfe Arabique, à trois stations à l'ouest de Médine, dont elle est considérée comme le port de mer. Quelques-uns la nomment *Egra ;* & d'autres croient que c'est la même que Dschar. *Long. 55, lat. 25.* (*C. A.*)

ARGÆUS, (*Géogr.*) très-haute montagne de l'ancienne Capadoce, aujourd'hui la Caraménie. Le sommet en est, en tout tems, couvert de neige. Sa pente septentrionale qui fait face à la ville de Kaiserie, autrefois *Cæsaria Capadociæ*, est pleine de grottes taillées dans le roc, lesquelles on croit avoir servi jadis de tombeaux ou d'hermitages. Les Turcs appellent cette montagne *Erdgische* ou *Erdjasib. Lat. 37.* (*C. A.*)

ARGAIS, (*Géogr.*) île de la Méditerranée, sur la côte de Lycie, selon Etienne le géographe. (*C. A.*)

ARGALUS, (*Hist. de Lacédémone.*) successeur d'Amiclès au trône de Sparte, n'a sauvé que son nom du naufrage des tems. La fable même n'en fait aucune mention, ce qui semble indiquer qu'il fut sans vices & sans vertus. (*T—N.*)

ARGANA, (*Géogr.*) ville d'Asie, au gouvernement de Diarbekir, sous l'empire des Turcs. Elle est sur une montagne, au bas de laquelle on voit le lac Geultschik. C'est la capitale d'une principauté du même nom qui n'est pas fort étendue, mais qui est toute couverte de vignobles, dont les vins sont très-bons. On en fait une exportation considérable. *Long. 57, lat. 37.* (*C. A.*)

ARGANETE, (*Art milit. Machines.*) sorte de baliste, dont les anciens se servoient pour lancer des matieres combustibles, & même des barrils de poudre, auxquels on mettoit le feu, par le moyen d'une meche ou d'une fusée de composition. *Voyez* en la représentation dans nos planches de l'art militaire, armes & machines de guerre. *Suppl. Fig. 2, pl. X.*

ARGARICUS SINUS, (*Géogr.*) golfe d'Asie dans la mer des Indes, dont plusieurs géographes anciens ont parlé. C'est aujourd'hui le golfe de Bengale. (*C. A.*)

ARGEI INSULA, (*Géogr.*) petite île d'Egypte ;

auprès de Canope, ainsi nommée d'Argée, fils de Macedon, duquel les Argéades ont aussi pris leur nom. (*C. A.*)

ARGENNUM, (*Géogr.*) On donnoit autrefois ce surnom à trois promontoires de la mer Archipélagienne: savoir le cap Blanc, dans le golfe de Smyrne; le cap Saint-Alexis, sur la côte orientale de la Sicile, & le cap Malia, dans l'île de Metelin, jadis Lesbos. (*C. A.*)

ARGENSOLE, (*Géogr.*) abbaye de France, au diocèse de Soissons. Elle est dans un lieu solitaire, entre Epernay & Vertus. Ce fut une reine de Navarre, veuve d'un comte de Champagne, qui la fonda dans le XIII. siecle, pour des religieuses de Cîteaux. L'abbesse a le privilege de pouvoir assister au chapitre général des peres de Cîteaux. (*C. A.*)

ARGENSON, (*Géogr.*) petite ville de France, dans les montagnes du Dauphiné, au diocèse de Gap, à deux lieues d'Aspres. On la nomme ordinairement Saint-Pierre d'Argenson.

§ ARGENT, s. m. (*terme de Blason.*) l'un des deux métaux qui entrent dans les armoiries; il se représente tout blanc, c'est-à-dire sans aucune hachure.

Cet émail est le symbole de la virginité, de la pureté, de la blancheur, de l'innocence & de l'humilité.

Saluce de Champetin en Brie; d'*argent*, *au chef d'azur*.

La Vergne de Tressan, de Montbasin en Languedoc; d'*argent*, *au chef de gueules chargé de trois coquilles du champ de l'écu*. (*G. D. L. T.*)

ARGENTAN, (*Géogr.*) ville de France, dans la basse-Normandie, au diocèse de Seez. Elle est sur une petite montagne, au milieu d'une belle plaine très-fertile, aux bords de l'Orne. Il y a une élection, un bailliage, un bureau des sels & un des forêts. On y trouve trois églises paroissiales, quatre monasteres & deux hôpitaux. Il s'y fabrique quantité de toiles, d'étamines & d'autres étoffes légeres. Cette ville a titre de marquisat & de vicomté. C'est l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des anciens. *Long. 17, 35. lat. 48, 54.* (*C. A.*)

ARGENTANUM, (*Géogr.*) ville d'Italie au pays des Brutiens. On ne sait pas précisément si c'est Argentina ou Saint-Marco, villes modernes de la Calabre citérieure. (*C. A.*)

ARGENTARIA ou *ARGENTOVARIA*, (*Géogr.*) ville de la Gaule Sequanoise, près de laquelle l'empereur Gratien battit les Allemands, & qui fut ensuite détruite par Attila. On croit qu'elle n'étoit pas éloignée de l'endroit où se trouve aujourd'hui Colmar dans la haute-Alsace. (*C. A.*)

ARGENTARO *ou* MONTE ARGENTARO, (*Géogr.*) cap d'Italie en Toscane. Il est au midi d'orbitello, & à l'est de l'île Giglio. On y trouve Porto Hercole, & quelques autres bourgs. *Long. 32, 15. lat. 41, 55.* (*C. A.*)

ARGENTEAU, (*Géogr.*) ancien château fort dans les Pays-Bas, sur la Meuse, au duché de Limbourg, dans le comté de Fauquemont. Il est tout ruiné. Une branche de la maison de Merci porte le titre de comte d'Argenteau. (*C. A.*)

ARGENTEUIL, (*Géogr.*) gros bourg de France sur la Seine, à deux lieues de Paris, entre Saint-Denis & Saint-Germain. Il est entouré de murailles & de fossés comme une ville. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un assez grand commerce de vin & d'autres denrées; & l'on trouve dans les environs plusieurs carrieres de plâtre très-abondantes. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en possedent la seigneurie. Ils conservent une robe sans couture, qu'on dit être la robe de J. C. Cette robe est de couleur ventre-de-biche.

Il y a encore un bourg du nom d'*Argenteuil* en Bourgogne, au comté de Tonnerre, sur la riviere d'Armançon. (*C. A.*)

* ARGIENS, s. m. pl. (*Géogr. Hist.*), les habitans d'Argos. *Voyez ci-après*, ARGOS. (*Géogr. Hist. anc.*)

* § ARGINUSES, (*Géogr.*) petite ville de la Grece, dit le *Dictionnaire des Sciences*, &c. à la vue de laquelle les Athéniens vainquirent les Lacédémoniens. Mais Diodore de Sicile, Thucydide & Xenophon disent que cela arriva à la vue des îles *Arginuses*. Elles étoient auprès de l'île de Lesbos, vis-à-vis Mitylene. Il y en avoit trois. *Voyez* Cellarius, *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ARGOLIDE, ARGOS *ou* ARGIDE, (*Géogr.*) royaume de Grece, dans le Péloponese, fondé par Inaccus, l'an du monde 2197. Il avoit au levant la mer Egée, & le golfe *Argolique*, aujourd'hui golfe de Napoli de Romanie; au couchant l'Arcadie; au midi la Laconie; & au septentrion le pays de Corinthe & le golfe d'Engia. Argos en étoit la ville capitale; ses autres villes principales étoient Epidaure, Hyrinthe, Cynethia, *&c.* Il y a eu plusieurs rois fameux dans l'*Argolide*. Après Persée qui fut le dernier, cet état devint républicain. Il passa ensuite aux Romains, & depuis aux Turcs qui le possedent aujourdui, & qui le nomment la *Romanie de Morée* ou *Scanie*. On n'y retrouve plus ces belles villes, cet empire florissant chanté si majestueusement par Homere; on n'y voit que des villes ruinées, des campagnes stériles & désertes, affreux monumens de la barbarie des hommes, du despotisme des tyrans, & du découragement des peuples. (*C. A.*)

ARGONAUTIQUE, (*Hist. littéraire & critique.*) c'est le nom d'un poëme épique d'Apollonius de Rhodes, l'un des sept poëtes qui florissoient à la cour de Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte. Ce poëme est écrit en grande partie du ton uni & familier qu'exige l'intime société de gens qu'un même vaisseau rassemble. Le caractere particulier de chaque personnage y est mis dans un jour assez bien marqué. Tous ces caracteres tiennent entre eux par quelques traits généraux. Il y regne une espece de piété à l'antique, ou de vénération pour les dieux, de zele pour leur culte, d'amitié & de complaisance réciproques. Chaque héros a un rôle conforme à son caractere, & tous ces rôles se rapportent à la navigation, & à la toison qui en fait l'objet. Ainsi le lecteur est à tout moment ramené au but général, ce qui forme l'unité d'action. Junon protege l'entreprise, & dirige la course. Les héros ne sont que les instrumens de la déesse, mais sans le savoir. Des détails très-circonstanciés dans la description des objets animés & inanimés, répandent un jour clair & gracieux sur ce poëme. Ceux qui se plaisent à suivre les traces du cœur & de l'esprit humain jusques dans les tems les plus reculés, trouveront ici une ample moisson à recueillir, principalement sur les dogmes religieux, l'institution des temples, les cérémonies des sacrifices, & les lieux consacrés. Virgile a imité Apollonius dans l'épisode de Didon; l'amour de cette reine est tracé d'après celui de Médée, & il est fort douteux que l'avantage soit du côté du poëte Latin. Longin donne la préférence à l'Iliade sur le poëme des *Argonautes*, & il la donne à ce poëme sur l'Odyssée. Mais tout ce qu'il dit à ce sujet, se réduit presque à remarquer que l'*Argonautique* & l'Odyssée, n'ont pas autant de feu que l'Iliade.

Divers poëtes Romains avoient aussi choisi l'expédition des *Argonautes* pour le sujet de leurs chants; mais il n'y a que l'*Argonautica* de Valerius Flaccus qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce poëme n'a rien de bien remarquable. (*Cet article est tiré de la théorie des Beaux-arts de M. SULZER.*)

ARGOS, (*Géogr. Hist. anc.*) *Argos*, ville du Pé-

loponese, n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade appellée *Naupalia :* dans son origine, elle fut connue sous les noms de *Phoronique*, d'*Egiali* & d'*Apé*, de trois de ses rois appellés *Phoronée*, *Apis*, & *Egiale*, qui fuent rois de cette ville & de Sycione. Strabon nous apprend qu'elle étoit située dans une plaine défendue par Larisse, citadelle qui étoit soutenue par des arcades ; ainsi cette forteresse fameuse doit plutôt sa célébrité à la hardiesse de l'ouvrage qu'à sa force & à sa solidité. L'histoire des rois d'*Argos*, n'est qu'un mêlange de fables qui enveloppent quelques vérités. Le premier fut Inaccus qui réunit en société des hommes épars & sauvages. Il eut pour successeur Phoronée qui donna des mœurs à ses sujets barbares, en instituant un culte religieux & des loix. On prétend qu'il apprit aux hommes à se nourrir de gland ou de châtaignes, au lieu d'herbes sauvages dont ils faisoient leur nourriture. Après un regne de soixante ans, la reconnoissance publique le mit au nombre des dieux, & on lui fit des sacrifices. Ce fut environ dans ce tems, qu'arriva le déluge d'Ogigès. Cette inondation l'obligea de quitter la Béotie, & de se retirer sur les bords du lac Triton où il fut le fondateur de la ville d'Eleusis, où dans la suite se tint l'assemblée de la Grece pour y célébrer les mysteres de Cérès.

Après sa mort, Apis, quoiqu'étranger, s'empara du trône où il se maintint par ses violences, & pour rendre sa puissance plus respectable, il se vanta d'être fils de Jupiter & de Niobé, qui passa pour avoir été la premiere mortelle qui eût commerce avec ce dieu, ou plutôt qui rejetta sur lui la faute dont elle étoit coupable. Le peuple parut le croire, mais après l'avoir adoré pendant sa vie, il eut sa mémoire en exécration. Sa famille fut proscrite. Argus, petit-fils de Phoronée fut rétabli sur le trône de ses peres. Il donna son nom à toute la contrée, dont la métropole fut appellée *Argos*. Sa postérité fournit six rois qui remplirent le trône pendant l'espace de cent soixante & sept ans. Le dernier nommé *Gelanor*, fut détrôné par Danaüs, aventurier Egyptien, qui employa avec succès les superstitions de son pays pour séduire des hommes grossiers. Le flambeau des sciences qu'il fit briller dans ces contrées ténébreuses, ne fit que multiplier les fables. Je ne m'étendrai point sur l'histoire des Danaïdes, dont l'absurdité révoltante ne trouva point d'incrédules dans la Grece. Après Danaüs, on voit le trône occupé par son neveu Lyncée, qui eut pour successeurs Abbas & Prœtus, dont le regne n'est célebre que par l'aventure fabuleuse de la Chimere & de Bellerophon. Acrise qui lui succéda, eut pour fille Danaé, qu'il fit enfermer dans une tour, pour prévenir l'accomplissement de l'oracle qui lui avoit annoncé qu'il périroit de la main d'un fils qui naîtroit d'elle. La précaution fut inutile, Prœtus, frere d'Acrise, passionnément amoureux de la princesse, corrompit les gardes à force de présens, & fut introduit dans la tour. Persée fut le fruit de cette visite, & pour cacher cette intrigue, on publia que cet enfant étoit fils de Jupiter. Persée exposé sur la mer dans une frêle barque, fut jetté près de Seriphe, l'une des Cyclades où il fut élevé par Polidecte qui régnoit alors dans cette île. Ses premieres inclinations se tournerent vers la guerre ; & sa premiere victoire fut contre les Gorgones qui régnoient sur les îles Gorgades où le sceptre étoit toujours déféré aux femmes. Méduse qui alors occupoit le trône, s'étoit rendue honteusement célebre par ses prostitutions. On la peignit avec des serpens sur la tête, pour marquer l'horreur qu'inspiroient ses désordres. Elle avoit pour sœurs Stheno & Euriale, aussi lubriques qu'elle. Leur union étoit si parfaite, qu'on publioit qu'elles n'avoient qu'une dent, qu'une corne & qu'un œil. Persée surprit Méduse sans défense, & il lui coupa la tête qu'il mit sur l'égide de Pallas, symbole de la sagesse qu'il avoit fait éclater dans cette expédition.

Cette victoire fut suivie d'une plus éclatante contre Gerion, roi d'Espagne ou d'Ibérie. La fable le représente avec trois corps, parce qu'il avoit trois fils, tous éprouvés par leur courage, ou selon d'autres, trois habiles généraux qui commandoient ses armées. On disoit qu'il nourrissoit des bœufs avec de la chair humaine, parce que ses enfans ravageoient tous les champs ensemencés, ou faisoient paître leurs nombreux troupeaux dans les terres de leurs sujets. Persée délivra l'Ibérie de ses tyrans, & le bruit de ses victoires réveilla la nature dans le cœur d'Acrise, qui eut une entrevue avec le jeune héros. Tandis qu'ils s'abandonnoient aux transports d'une joie réciproque & qu'ils varioient leurs plaisirs à différens jeux d'adresse, Persée lança un palet avec tant de violence, qu'Acrise, qui en fut atteint, mourut sur le champ. Le désespoir causé par ce crime involontaire, lui fit dédaigner un trône souillé d'un parricide, & ne voulant plus vivre dans un lieu qui lui en rappelloit sans cesse le souvenir, il échangea son royaume avec celui de Mégapente, roi de Tyrinte. Ce nouveau roi d'*Argos* trouva tout le royaume dans la confusion ; son fils Anaxagore fut son successeur : ce fut sous son regne que les femmes Argiennes furent attaquées d'une maladie dont il est facile de deviner la cause, quand on sait le remede qui la guérit : elles couroient toutes échevelées dans les campagnes & les forêts, montrant ce que la pudeur ordonne de cacher. On institua les grandes orgies de Bacchus, on fit de pompeuses processions où l'on porta l'image obscene du Phallus, & aussi-tôt les Argiennes rentrerent dans l'exercice de leur raison.

Le royaume d'*Argos* qui par lui-même étoit peu considérable, fut encore partagé en trois, & comme il ne tint plus un rang parmi les autres états de la Grece, il est difficile de démêler la suite de ses rois. Oreste, fils d'Agamemnon, en fit la conquête, & depuis ce tems *Argos* fut dans la dépendance de Mycene. Ce royaume subsista 690 ans.

Les Argiens avoient les mœurs, les usages & les rites sacrés des autres Grecs. On raconte que deux freres se rendirent également recommandables par leur tendresse réciproque & par leur respect pour leur mere. Un jour qu'elle vouloit aller au temple de Junon, pour y offrir un sacrifice, elle demanda son char ; les bœufs trop lents à seconder ses vœux, excitoient son impatience. Cléobis & Biton, ses deux fils, se mirent avec empressement sous le joug & traînerent le char jusqu'au temple. Toutes les femmes applaudirent à ce zele filial. La mere demanda à la déesse, pour ses deux fils, la grace qui pouvoit le plus contribuer à la félicité des hommes ; sa priere fut exaucée. Cléobis & Biton s'endormirent dans le temple, & terminerent leur vie dans ce tranquille sommeil. Les Grecs pour immortaliser leur mémoire, placerent leur statue dans le temple de Delphes. (*T—N.*)

ARGOS, (*Géogr.*) petite ville d'Afrique, au royaume de Dongala en Abissinie, dans la province de Fungi. Elle est sur la rive orientale du Nil, au nord de la ville de Fungi. Il y passe des caravanes chargées de toiles & de savons qui paient un droit, en nature de marchandises, à la douane de cette ville. (*C. A.*)

ARGOULETS, s. m. pl. (*Art milit.*) espece de hussards de l'ancienne milice françoise. Ils étoient armés de même que les estradiots, excepté à la tête où ils mettoient un cabasset qui ne les empêchoit point de coucher en joue. Leurs armes offensives étoient l'épée au côté, la masse à l'arçon gauche, &

& au droit une arquebuse de deux pieds & demi dans un fourreau de cuir bouilli. Par-dessus leurs armes, une soubreveste courte, comme celle des estradiots, & comme eux une longue banderole pour se rallier. Ces *argoulets* étoient des especes de hussards qu'on envoyoit à la découverte. Il y en avoit encore à la bataille de Dreux, sous Charles IX. (+)

ARGUMENT, (*Astron.*) en général c'est la quantité de laquelle dépend une équation, une inégalité, une circonstance quelconque du mouvement d'une planete. Ainsi l'anomalie ou la distance à l'apogée ou à l'aphelie, est l'*argument* de l'équation du centre ou de l'équation de l'orbite, puisque cette équation se calcule dans un orbite elliptique pour chaque dégré d'anomalie, & qu'elle ne varie qu'à raison du changement de l'anomalie. Il faut avoir quatorze *argumens* pour calculer le lieu de la lune par nos nouvelles tables, parce qu'il y a quatorze inégalités dans son mouvement, & quatorze équations dans le calcul; la premiere est de 11′ 16″, multipliées par le sinus de l'anomalie moyenne du soleil, parce que cette équation, qui n'est de 11′ 16″, que quand le soleil est à 90d. de son apogée, diminue comme le sinus de la distance à cet apogée, ou de l'anomalie du soleil; ainsi cette anomalie est l'*argument* de la premiere équation; il en est ainsi des autres.

L'*argument* de la parallaxe est l'effet qu'elle produit dans l'observation, & qui sert à trouver la véritable quantité de la parallaxe horizontale; ainsi quand M. de la Caille & moi observions la lune, au même instant, l'un au cap de Bonne-Espérance & l'autre à Berlin, nous trouvions dans sa déclinaison 80′ de différence, c'étoit l'*argument* d'une parallaxe horizontale plus ou moins. (*M. DE LA LANDE.*)

ARGUN, (*Géogr.*) riviere d'Asie dans la Tartarie orientale. Elle se jette dans l'Amur & sépare l'empire des Russes de celui des Tartares Chinois, par une convention faite en 1728, entre ces deux puissances. On y pêche des perles & des rubis; & on trouve aux environs des mines de plomb & d'argent. (*C. A.*)

ARGUS, (*Myth.*) fils de Phrixus, inspiré, dit-on, par Minerve, construisit le navire Argo, qui porta son nom, & invita Jason & les autres princes de la Grece, à aller venger la mort de son pere. (+)

ARGUS, (*Myth.*) avoit cent yeux à la tête, dit la fable; il n'y en avoit jamais que deux qui se fermassent à la fois, les autres veilloient & faisoient sentinelle. C'est à ce surveillant que Junon confia la garde d'Io: mais Mercure, ayant trouvé le moyen de l'endormir par le doux son de sa flûte, lui coupa la tête. Junon prit les yeux d'*Argus*, & les répandit sur les ailes & sur la queue du paon. Cet *Argus* fut le quatrieme roi d'Argos, depuis Inachus, & donna son nom à cette ville. C'étoit apparemment un prince aussi sage qu'éclairé, & voilà pourquoi on lui donne cent yeux. Peut-être avoit-on mis sous sa conduite Io, qu'il prenoit soin d'élever, & que quelque prince, pour la ravir, fit périr *Argus*. (+)

ARGUS, (*Myth.*) petit-fils de celui à qui les poëtes ont donné tant d'yeux, succéda à Apis, roi d'Argos, & donna son nom à la ville d'Argos & aux Argiens. La Grece ayant fait de grandes récoltes de bled sous son regne, cette abondance, à laquelle il avoit contribué par la sagesse de son gouvernement, lui mérita, après sa mort, des autels & des sacrifices. (+)

ARGUS, (*Hist. nat.*) On a donné ce nom, 1°. à des papillons diurnes, à six pieds, qui ont sur les ailes de taches en forme d'yeux, dont le nombre & la couleur varient selon les especes, ainsi que celle du fond: les chenilles de ces papillons sont de celles qu'on nomme *chenilles-cloportes*. Celui qui porte plus particuliérement ce nom, est d'un beau bleu: le dessous des ailes est gris-blanc, parsemé de plusieurs petits yeux noirs, bordés de blanc. On voit souvent ce petit papillon voltiger dans les prairies & sur les bruyeres. Sa chenille vit sur le *frangula*.

2°. On appelle encore *argus*, des coquillages du genre des porcelaines, dont la robe est couverte de taches rondes.

3°. On a enfin donné ce nom à un serpent très-rare de Guinée, sur lequel on voit un double rang de taches en forme d'yeux, depuis la tête à la queue; ainsi qu'à un petit lésard d'Amérique, de couleur bleue dont tout le corps est couvert de pareilles taches, excepté la tête & la queue. (*D.*)

ARGUS, (*terme de Fleuriste.*) tulipe couleur de feu, gris-de-lin & blanc-de-lait. (+)

ARGYRA, (*Géogr.*) nom donné par les anciens géographes, à une contrée de l'Inde, au-delà du Gange, où l'or & l'argent étoient fort communs. On ne sait pas précisément aujourd'hui si c'est le royaume d'Ava, ou la presqu'île de Malaca; mais on ne doute pas que ce ne soit l'une de ces deux contrées. (*C. A.*)

ARGYRA, (*Géogr.*) nom que plusieurs villes ont porté chez les anciens: il y en avoit une dans l'île de Jara, une autre dans la Tatrobone, aux Indes, une troisieme dans l'Achaïe, & une quatrieme dans la Judée; mais toutes sont tellement ensevelies sous leurs ruines, que nous ignorons entiérement leur emplacement. (*C. A.*)

ARHON, (*Géogr.*) grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, près d'Esagen. C'est une branche du mont Atlas. Sa direction va d'orient en occident & son étendue est très-considérable. Elle est peuplée en partie par des anciens Maures chassés d'Espagne, & par quelques familles Arabes. Le sol y produit abondamment de l'orge qui est la seule graine du pays. On y recueille des olives & des raisins secs. Les habitans entretiennent une grande quantité d'abeilles qui y réussissent admirablement bien; ils font commerce de savon liquide qu'ils fabriquent eux-mêmes. Leurs habitations sont éparses çà & là comme des maisons de campagne; elles sont presque toutes ou de planches ou de grosses toiles en forme de tentes. L'empereur de Maroc en tire un tribut considerable; on prétend qu'il peut lever dans ce seul canton jusqu'à dix mille hommes d'infanterie. (*C. A.*)

ARIA, (*Musiq. Chant.*) Ce terme, emprunté de l'italien, appartient également à la poésie & à la musique. En poésie c'est un petit morceau lyrique, une strophe à chanter pour l'ordinaire à deux reprises. En musique c'est l'air noté, tel qu'il doit l'être pour le chant.

Dans un drame musical, les sentimens s'élevent souvent à un tel degré de force, les passions deviennent si vives, que pour se soulager il faut leur accorder un libre essor; tel est le but de l'*aria*. Le poëte choisit pour cet effet un metre lyrique; mais entre un grand nombre de pensées & d'expressions qui se présentent d'elles-mêmes, il n'en choisit que quelques-unes, & précisément celles qui dépeignent en peu de traits la passion entiere, ou qui du moins mettent le musicien sur la voie d'achever le tableau.

Comme l'*aria* est destinée au chant, & à un chant enrichi de tous les ornemens de la musique, il est évident que le sujet en doit être une effusion du cœur. Car ce n'est que dans ces épanouissemens qu'il est naturel à l'homme de substituer le chant au langage ordinaire. L'*aria* ne differe de l'ode & de l'élégie qu'en ce qu'elle peint le sentiment en moins de traits, qu'elle le concentre pour ainsi dire en un seul point.

Ainsi l'*aria* ne veut point de poëte médiocre. Il

faut qu'il ſache ſaiſir le ſentiment dans toute ſon étendue, & le rendre en peu de mots, mais choiſis & coulans. Une paſſion trop véhémente & trop inquiete en même tems, qui cherche à ſe répandre & à extravaguer de tous côtés, n'eſt pas propre à l'*aria*, parce qu'on n'y ſauroit obſerver l'unité de ſentiment que ce genre de compoſition exige. C'eſt aux accompagnemens à exprimer les paſſions fougueuſes.

L'*aria* eſt compoſée de deux parties, ou de deux propoſitions. La premiere renferme l'expreſſion générale du ſentiment, & la repriſe en fait l'application particuliere au ſujet, ou en indique la modification préciſe : par cette diſtribution le compoſiteur a l'occaſion de mieux développer l'expreſſion. Au reſte l'ordre des parties peut auſſi être renverſé. Mais en général l'*aria* la plus parfaite eſt celle où la premiere partie fait une antitheſe avec la ſeconde.

La théorie muſicale de l'*aria* n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi perfectionnée que la théorie poétique : ici, comme dans pluſieurs autres cas, le compoſiteur n'a point de regles bien ſolidement établies.

Quant à la forme extérieure, les compoſiteurs italiens ont introduit une mode qui a paſſé en loi, ou peu s'en faut. La muſique inſtrumentale débute par un prélude qu'on nomme la *ritournelle*. Cette courte ſymphonie exprime le ſentiment général qui doit régner dans l'*aria* : vient enſuite la voix qui chante ſeule la premiere partie de l'air aſſez uniment, & d'un bout à l'autre, après quoi elle en répete les périodes & les décompoſe. Puis le chanteur reprend haleine pendant quelques inſtans, & cette pauſe eſt remplie par les inſtrumens qui répetent les principales expreſſions du chant. La muſique vocale recommence. Le chanteur analyſe de nouveau les mots de la premiere partie, & appuie principalement ſur ce qui fait l'eſſentiel du ſentiment. Il acheve de chanter cette repriſe; & quand il a fini, les inſtrumens continuent le même ſujet pour donner à l'expreſſion du ſentiment toute la force dont elle eſt ſuſceptible. Ainſi finit la premiere partie.

La ſeconde partie ſe chante tout uniment, ſans les fréquentes répétitions & les décompoſitions multipliées qu'on ſe permet dans la premiere partie. Seulement dans les petites pauſes que le chanteur fait, les inſtrumens appuient & fortifient l'expreſſion du chant. Quand celui-ci a fini, la muſique inſtrumentale joue une ſeconde ritournelle, après quoi la voix reprend la premiere partie de l'air, & la chante une ſeconde fois avec la même étendue & les mêmes répétitions.

Il faut convenir que cette méthode eſt judicieuſe & très-conforme au but de la muſique. Le chanteur un peu fatigué, par le récitatif qui précede l'*aria*, a le tems de prendre haleine pendant la ritournelle, & de ſe préparer au chant; & les auditeurs ſentent réveiller leur attention, la ritournelle les diſpoſe d'avance à l'impreſſion que le chant doit faire ſur eux. Cependant les compoſiteurs ne s'aſtreignent pas toujours à cet uſage. Quelquefois le chant commence ſans aucune préparation; & dans certaines conjonctures, lorſque la paſſion eſt violente, cette méthode eſt plus naturelle, & l'effet en eſt plus ſûr. Tous ceux qui ont entendu chanter l'*aria : O numi conſiglio*, &c. dans l'opéra de *Cinna*, ont eu l'occaſion de s'en convaincre.

C'eſt auſſi avec raiſon qu'on fait d'abord chanter de ſuite la premiere partie de l'*aria*, preſque ſans aucun accompagnement. Par ce moyen on ſaiſit rapidement le ſujet général qui doit nous occuper, & l'on ſe diſpoſe à entrer dans les ſentimens du poëte & du compoſiteur. Alors les répétitions du chanteur viennent à propos, pour appuyer ſur les expreſſions les plus énergiques, & les ramener en pluſieurs manieres différentes, & ſur des tons toujours variés.

Ces répétitions ſont dans la nature du ſentiment; il revient ſans ceſſe ſur l'objet qui l'occupe, & l'enviſage ſous toutes ſes faces. Et ce n'eſt auſſi que par des impreſſions redoublées que l'auditeur peut être vivement ému. La muſique inſtrumentale acheve de frapper les derniers coups.

Comme la ſeconde repriſe n'eſt pour l'ordinaire qu'une application particuliere de la premiere, où le ſentiment s'eſt pleinement développé, elle n'exige pas que le chanteur y inſiſte beaucoup. Le compoſiteur ſe contente ordinairement de changer le mode ou la meſure, pour donner un nouveau tour à la même expreſſion.

Le *da-capo*, ou la répétition de la premiere partie, n'a probablement d'autre motif que le deſir de faire entendre une ſeconde fois un chant bien expreſſif. Les impreſſions de la muſique paſſent rapidement; la répétition les fortifie & les rend plus durables. Mais pour que cette répétition ne ſorte pas de la vraiſemblance, il faut que le poëte & le compoſiteur aient arrangé l'*aria* de maniere que ſa véritable fin ſoit réellement placée au bout de la premiere partie. La choſe n'eſt pas aiſée, parce qu'une fin trop marquée rendroit la ſeconde partie inutile; elle paroîtroit déplacée. La répétition la plus naturelle eſt celle qui eſt amenée par la maniere dont la ſeconde repriſe finit; ſi elle ſe termine par une queſtion dont la premiere partie contient la réponſe, ou, en général, ſi elle excite une attente à laquelle la premiere repriſe ſatisfait, la répétition n'aura rien que de très-vraiſemblable.

Il n'y a, au reſte, que les artiſtes médiocres, ceux qui ne connoiſſent d'autres regles que l'uſage, qui s'aſtreignent ſervilement à la pratique ordinaire. De-là viennent ces *aria* froides & inſipides que l'on entend quelquefois. Le poëte n'y a mis que des penſées triviales & plates. Le compoſiteur s'appeſantit à les répéter, à les analyſer, comme il a vu qu'on le fait lorſqu'il y a des ſentimens intéreſſans à exprimer. D'autres, avec la même ſimplicité, ont recours à la muſique inſtrumentale pour lui faire dire ce que la voix devoit ſeule rendre d'une maniere touchante & énergique; c'eſt que ces compoſiteurs ont obſervé qu'en certains cas, lorſque le chant a donné à l'expreſſion toute la force dont il eſt capable, les inſtrumens rempliſſent ſa place pendant une petite pauſe de la voix, appuient l'expreſſion du ſentiment & y ajoutent encore; cette obſervation les induit à placer des pauſes ſans néceſſité, pour faire exécuter à la muſique inſtrumentale quelques tirades inutiles, ſurchargées d'agrémens ou qui ne ſignifient rien, ou qui diſent le contraire de ce que le chanteur exprimoit. Ils outrent pour l'ordinaire les roulades & les tremblemens.

Un compoſiteur habile ne s'attache pas ſi ſervilement à la forme qu'il ne ſache s'en affranchir dès que la nature du ſujet l'exige. Il n'a en vue que l'eſſentiel de l'expreſſion. C'eſt le ſentiment qui regle le chant; tantôt il ſera fort, ſimple & ſans ornement; tantôt riche, nombreux & varié : ici rapide & véhément; ailleurs doux & moëlleux. Les paſſions ſérieuſes & chagrines ne veulent ni tirades ni roulemens; & le compoſiteur judicieux ne prodigue pas toutes les richeſſes de la muſique ſans de bonnes raiſons. Il n'emploie pas tous les inſtrumens à la fois; il ne prend jamais que ceux que l'expreſſion demande.

Nous renvoyons le chanteur au traité de *Toſi* ſur l'étude de ſon art; il ſuffira de lui recommander ici l'attention aux regles qu'il doit ſe propoſer.

Une des principales, c'eſt que le chanteur ſe ſouvienne toujours qu'il ne chante pas dans la vue de faire admirer aux aſſiſtans ſon habileté, mais dans le but de leur préſenter l'image exacte d'un homme pénétré de tel ou tel ſentiment. Mieux il réuſſira à faire oublier qu'il n'eſt que chanteur & qu'acteur, plus il s'aſſurera un applaudiſſement légitime. Ce n'eſt pas ſon goſier c'eſt ſon cœur que les gens de goût veulent admirer. Dès qu'ils s'apperçoivent qu'on leur fait perdre l'objet principal de vue, pour les étonner par des coups de l'art, ils ſe refroidiſſent, & le charme de l'illuſion eſt détruit.

L'application la plus ſérieuſe du chanteur doit être de bien ſaiſir le véritable caractere de l'*aria*, & d'entrer exactement dans toutes les penſées du poëte & du compoſiteur, afin de pouvoir rendre chaque ſyllabe, chaque ton avec la plus grande vérité. S'il a en outre aſſez de capacité pour renforcer l'expreſſion par de nouveaux tons, il lui eſt permis de le faire, mais qu'il ne le faſſe qu'autant qu'il ſera bien aſſuré du ſuccès. A ce défaut il vaut mieux qu'il s'en tienne ſcrupuleuſement à ſon texte. Il lui reſte aſſez d'occupation à bien étudier la meilleure maniere de rendre les tons qui lui ſont preſcrits. Un ton unique qui porte au fond de l'ame, eſt préférable dans ſa ſimplicité, à ces longues cadences, improprement ainſi nommées, dont tout le mérite ne conſiſte que dans la difficulté de l'exécution. (*Cet article eſt tiré de la Théorie générale des beaux-arts, de M.* SULZER.)

ARIA, (*Géogr.*) Dans les pays où les Grecs ſont parvenus, ce nom, tiré du mot *aréios*, qui dans leur langue ſignifient *conſacré au dieu Mars*, a été donné à plus d'un endroit: c'eſt ainſi qu'une île du Pont-Euxin, vers les côtes de Trébiſonde, & une chaîne de montagnes de l'Aſie mineure, l'ont porté; mais ce n'eſt pas ainſi que le porte, dans les tems modernes, une ville du royaume d'Arima, au Japon, laquelle baignée du ſang de nombre de martyrs chrétiens, ne paroît pas plus avoir reçu ſon nom *aria* des anciens Grecs, qu'elle n'en exerce la tolérance. (*D. G.*)

ARIA, (*Géogr.*) contrée de l'ancienne Aſie, à l'orient de la Perſe, & au nord-oueſt de l'Inde. Il y avoit un lac, un fleuve & une ville de même nom; mais l'obſcurité ou les contrariétés, avec leſquelles les géographes & les hiſtoriens en parlent, nous laiſſent dans une incertitude abſolue ſur la poſition de ce lac, de cette ville & de cette contrée, & ſur le cours de ce fleuve. (*D. G.*)

ARIACE, (*Géogr.*) peuple de l'ancienne Scythie, vers les bords orientaux de la mer Caſpienne. (*D. G.*)

ARIADAN *ou* ARIDAN, (*Géogr.*) lieu de l'Arabie Heureuſe, dans le Tahama, ſur la mer Rouge: quelques voyageurs en font une ville, & d'autres prétendent que ce n'eſt qu'un village habité par des payſans, & dépendant de la Mecque. (*D. G.*)

ARIADNE *ou* ARIANE, (*Myth.*) fille de Minos, charmée de la bonne mine de Théſée, qui étoit venu pour combattre le Minotaure, lui donna un peloton de fil dont il ſe ſervit heureuſement pour ſortir du labyrinthe, après la défaite du Minotaure; c'eſt-à-dire, qu'*Ariadne* apprit à ſon amant les moyens de vaincre Taurus; & par le peloton il faut entendre le plan du labyrinthe qu'*Ariadne* avoit reçu de l'architecte même, & dont Théſée ſe ſervit pour en ſortir. Théſée, en quittant la Créte, emmena avec lui la belle *Ariadne*; mais il l'abandonna dans l'île de Naxe. Bacchus qui vint peu après dans cette île, conſola la princeſſe de l'infidélité de ſon amant, & en l'épouſant lui fit préſent d'une belle couronne d'or, chef-d'œuvre de Vulcain, laquelle fut dans la ſuite métamorphoſée en aſtre. Plutarque dit qu'*Ariadne* fut enlevée à Théſée dans l'île de Naxe par un prêtre de Bacchus, ce qui eſt plus vraiſemblable que l'ingratitude de Théſée. Homere dit que ce fut Diane qui retint *Ariadne*, à la priere de Bacchus, voulant marquer par-là que la princeſſe y étoit morte ſubitement, ou par quelqu'accident. Hygin dit que c'eſt Théſée qui donna la belle couronne à *Ariadne*, & ajoute que c'eſt à la lueur des diamans qui la compoſoient, que Théſée ſortit du labyrinthe. Thomas Corneille a donné une tragédie d'*Ariadne* abandonnée par Théſée. Elle a fourni auſſi le ſujet de trois opéra, l'un de Perrin, donné en 1661; le ſecond du ſieur de Saint-Jean, dont le titre eſt *Ariadne & Bacchus*, en 1666; le dernier eſt de MM. la Grange & Roi, donné en 1717. (+)

ARIBERT, fils de Clotaire II. (*Hiſt. de France.*) fut exclu du partage de la monarchie Françoiſe par Dagobert I. ſon frere aîné, qui la réunit toute entiere, contre les loix en uſage juſqu'alors. Il eut beaucoup de peines à obtenir une partie du duché d'Aquitaine, qu'il gouverna avec une rare ſageſſe; il devoit la tenir plutôt comme duc que comme roi. Il ſe fit cependant couronner à Toulouſe, qui fut le ſiege de ſa domination: ce prince mourut en 630, deux ans après ſon couronnement. Chilpéric, ſon fils, fut mis à mort par l'ordre de Dagobert, qui commettoit indifféremment tous les crimes, pourvu qu'ils fuſſent avoués par la politique: Vaiſſette, auteur de l'*Hiſtoire du Languedoc*, prétend qu'*Aribert* eut deux autres enfans, Bertrand & Boggis, qui tous deux échapperent au couteau du tyran: Boggis l'aîné eſt regardé comme la tige d'une longue ſuite de princes qui ſe ſont éteints dans la perſonne de Louis d'Armagnac, qui fut duc de Nemours, & périt à la fameuſe bataille de Cerignole, en 1503. (*M—Y.*)

§ ARICA, (*Géogr.*) port & ville de l'Amérique méridionale. *Long. 317, 15. lat. mérid. 18, 26.* Dès le commencement de la domination Eſpagnole au Pérou, *Arica* ſituée ſur la mer du ſud, au bout d'un vallon de peu de largeur, & de quatre à cinq lieues de longueur, devint un des grands gouvernemens du pays: ce fut l'entrepôt des mines de Potoſi, deſtinées pour Lima; l'argent y arrivoit par terre, & en partoit par mer, de façon que la poſition reſpective de ces divers lieux en rendoit les voyages également courts & commodes. Mais ce bonheur particulier d'*Arica* ne devoit pas durer. En l'an 1579 le fameux Drake, faiſant le tour du monde, au nom de la reine Elizabeth d'Angleterre, entra ſans peine dans le port d'*Arica*, & le trouvant plein de tréſors aſſez mal gardés, y prit ce que tout autre homme de mer auroit pris à ſa place. C'en fut aſſez pour décourager les Eſpagnols de l'entrepôt, & pour leur faire abandonner la voie de tranſporter par mer à Lima, les richeſſes de Potoſi. Ainſi privée d'un avantage, qui lui avoit donné quelque célébrité, la ville d'*Arica* dès-lors ne fit plus que languir, & enfin ſa deſtruction totale arriva, par un tremblement de terre, qui la renverſa de fond en comble en 1605. Un village, dont les maiſons ne ſont bâties que de cannes, & couvertes de nattes en a pris la place aujourd'hui. On dit qu'il ne pleut jamais dans le vallon d'*Arica*, que les ruiſſeaux y ſont rares, & que le terroir en eſt cependant d'une fécondité ſurprenante. L'on dit que ſans autre engrais que la fiente d'oiſeaux que l'on y ramaſſe avec grand ſoin, le bled, le mays, la luzerne, & ſurtout le piment, ſorte d'épicerie que les Eſpagnols aiment beaucoup, y ſont cultivés avec un ſuccès prodigieux. (*D. G.*)

ARICA, (*Géogr.*) nom latin de la petite île d'Alderney ou Aurigny, dans le canal de Saint-George,

possédée par les Anglois, au voisinage de Jersey & de Guernesey. (*D. G.*)

ARICARETS, (*Géogr.*) nation de l'Amérique méridionale dans la Guiane, sur les bords d'un fleuve nommé *Aricari*. Elle est, quoique peu nombreuse, divisée en orientale & en occidentale, commerçant d'une part avec les François de la Cayenne, & de l'autre avec les Portugais du fort Strerro. (*D. G.*)

ARICIE, (*Géogr.*) ville d'Italie dans le Latium, au pied du mont Albano. Sa fondation, avoit, dit-on, devancé celle de Rome, & ses loix municipales la rendoient respectable par leur sagesse. Il est assez vraisemblable que la réputation avantageuse dont elle jouissoit à ce dernier égard, donna lieu au titre de *bois sacré* que portoit une forêt de son voisinage, dans laquelle on vint en effet à bâtir un temple à Diane, & à placer la demeure de la nymphe Egérie, consultée & citée par l'habile roi Numa. Cette ville n'est aujourd'hui qu'un bourg médiocre, avec un château, dans l'état de l'église. On le nomme *Larriccia*. (*D. G.*)

ARICIE, (*Hist. Poét.*) princesse du sang royal d'Athenes, & reste malheureux de la famille des Pallantides, sur qui Thésée usurpa le royaume. Virgile dit qu'Hyppolite l'épousa & en eut un fils, après qu'Esculape l'eût ressuscité. Elle donna son nom à la ville, décrite à l'article précédent, & à une forêt voisine, dans laquelle Diane cacha, dit-on, Hyppolite, après sa résurrection. En reconnoissance d'un tel bienfait, il lui éleva un temple, & y établit un prêtre, & une fête en son honneur. Le prêtre étoit un esclave fugitif, qui devoit avoir tué de sa main son prédécesseur, & qui avoit toujours en main une épée nue, pour prévénir celui qui auroit voulu lui succéder à la même condition. La fête qui se célébroit aux Ides d'Août, consistoit à s'abstenir ce jour-là de la chasse, à couronner les bons chiens de chasse, & à allumer des flambeaux. (+)

ARICONIUM, (*Géogr.*) ville ou bourg de la Grande-Bretagne, fameux autrefois par les belles chasses qui se faisoient dans ses environs. L'on croit que c'est aujourd'hui Canchester, dans la province d'Hereford, l'une des plus fertiles, quoiqu'en même tems l'une des moins unies à sa surface, de toute l'Angleterre. (*D. G.*)

§ ARICOURI, (*Géogr.*) peuple de l'Amérique méridionale dans la Guiane, vers la riviere des Amazones. De Laët dit que les *Aricouris* ne donnent presqu'aucun signe de religion; qu'ils respectent le soleil & la lune, sans pourtant les adorer; qu'ils paroissent croire à l'immortalité de l'ame, en ce qu'ils assignent le ciel pour demeure après la mort, à ceux qui ont bien vécu: que cependant ils sont timides, soupçonneux, & âpres à la vengeance: qu'ils recourent volontiers aux devins, lesquels sous le nom de *pecaïos*, se disent inspirés par le démon *Watipa*, & les instruisent tant des choses futures, que de celles qui se passent dans les pays éloignés: que ce sont d'ailleurs gens de moyenne taille, dont les yeux & les cheveux sont noirs, dont les femmes accouchent sans beaucoup de souffrances, & dont la nudité n'est couverte pour l'ordinaire, que d'une sorte de teinture gommée, diversement employée par l'un & par l'autre sexe. Les hommes s'en frottent épaissement le corps, pour se préserver de l'ardeur du soleil; & les femmes s'en peignent légérement le leur, pour y ménager à leur mode, la représentation de plusieurs figures. (*D. G.*)

ARIENATES, (*Géogr.*) peuple d'Italie, dans la sixieme région où étoit entr'autres l'Ombrie moderne. (*D. G.*)

ARJEPLOG, (*Géogr.*) paroisse de la Lapponie Pitea, soumise à la Suede. Elle touche au grand lac Hornawam, & elle comprend cinq villages. La couronne y a établi, en 1743, une école pour six Lappons à la fois. (*D. G.*)

ARIM, (*Géogr.*) ville d'Asie dans les Indes, supposée par les géographes orientaux, à une égale distance des colonnes d'Hercule au couchant, & de celles d'Alexandre au levant, & employées par eux en conséquence, à faire le compte des longitudes. (*D. G.*)

ARIMA, (*Géogr.*) mont de l'Asie Mineure, placé par quelques-uns en Cilicie, & par d'autres en Lydie. La fable, plus positive à son égard que la géographie, en fait la masse énorme, sous le poids de laquelle Jupiter condamna le géant Typhon à demeurer éternellement couché. (*D. G.*)

ARIMA PYSHECUSÆ, (*Géogr.*) ce nom que portoit jadis l'île d'Ischia, sur les côtes de Naples, veut dire l'*île des singes*. (*D. G.*)

ARIMASPA, (*Géogr.*) fleuve aurifere de la Scythie septentrionale, sur les bords duquel habitoient les Arimaspes. (*D. G.*)

§ ARIMASPES, (*Hist. anc.*) on a publié tant de fables sur les *Arimaspes*, qu'on est en droit de révoquer en doute leur existence: on est encore incertain quel étoit le pays qu'ils habitoient. Les uns les placent en Asie, d'autres en font un peuple de Sarmates, qui confinoit au pays des Hyperboréens. Ce qui fait présumer que ce peuple n'a été enfanté que par l'imagination, c'est qu'on a débité qu'ils n'avoient qu'un œil au milieu du front, & qu'étant voisins des griffons, ils leur faisoient une éternelle guerre. Or, on sait que ces griffons étoient des animaux sauvages qui, guidés par un instinct singulier, fouilloient dans les entrailles de la terre pour en tirer de l'or & des pierres précieuses; & lorsqu'ils avoient trouvé leur proie, ils auroient plutôt perdu la vie que de l'abandonner. Tous ces contes puériles ont été accrédités par le témoignage des écrivains d'un grand poids, tels que Pline, Pomponius Mela, Strabon, Pausanias & Solin. Mais on peut beaucoup savoir & être fort crédule. La plupart des auteurs en parlent comme d'un peuple qui n'avoit existé que dans la premiere origine des siecles. Diodore de Sicile est le seul qui assure qu'ils formoient un corps de nation du tems de Cyrus, roi de Perse, qui leur donna le nom d'Evergetes, qui signifie *bien-faisant*. L'armée de ce prince éprouvoit l'horreur de la plus cruelle famine, & les soldats étoient réduits à se manger les uns des autres. Les *Arimaspes*, touchés de leur affreuse destinée, leur envoyerent trois mille charriots chargés de bled. Cette générosité méritoit bien que le monarque Persan les nommât ses bienfaiteurs. Le même auteur nous apprend qu'ils subsistoient encore du tems d'Alexandre le grand, qui les rangea sous son obéissance. Etienne de Bisance cite un ancien auteur qui en a beaucoup fait mention, & qui les place autour de la forêt Hercynie.

Ceux qui n'osent contredire des autorités si imposantes, ont entrepris de demêler toutes ces fables, & de déchirer le voile qui cachoit la vérité; & par le secours des étymologies ils ont fait disparoître l'absurdité de ne donner à tout un peuple qu'un seul œil au milieu du front. *Ari* en langue Scythe, signifie l'unité, & *mapsos* désigne l'œil; ainsi en décomposant le mot on trouve l'origine du nom de borgne, qu'on donnoit aux *Arimaspes*. D'autres, sans recourir aux étymologies, ont vu la réalité dans la figure. Les Sarmates étoient armés de la lance & du bouclier. Les *Arimaspes* ne se servoient que de l'arc & des fleches, & pour diriger plus sûrement leurs coups, ils fermoient un œil, & tenoient l'autre ouvert. Ce fut de cette coutume qu'ils acquirent la réputation d'être borgnes. (*T—N.*)

ARIOLA, (*Géographie.*) petite ville du royaume

de Naples, dans la Province ultérieure, avec titre de principauté, que porte la maison de Carraccioli. (*D. G.*)

ARION, (*Hist. Poët.*) célebre musicien & poëte grec de la ville de Methymne de l'île de Lesbos, inventa le Dythirambe, & excella sur-tout dans la poésie lyrique. Il demeura long-tems à la cour de Périandre, roi de Corinthe; & y ayant amassé de grands biens, il voulut retourner dans sa patrie; il s'embarqua pour cela sur un vaisseau dont les matelots voulurent le tuer pour s'emparer de ses richesses. *Arion* les pria de lui permettre de chanter avant que de mourir, quelques airs sur la lyre; & le charme de ses chants attira auprès du vaisseau plusieurs dauphins: il se précipita sur l'un d'eux qui le porta sur son dos jusqu'au cap de Tenare, aujourd'hui *cap Matapan*, qui fait la pointe de la Morée. Le musicien se réfugia chez Périandre, & lui raconta son aventure; & quelque tems après le vaisseau ayant été jetté sur les côtes de Corinthe, le roi fit saisir les matelots, & les fit pendre près du tombeau du dauphin qui avoit sauvé la vie à *Arion*. (+)

ARIOSO, (*Musique.*) adj. pris adverbialement. Ce mot Italien à la tête d'un air, indique une maniere de chant soutenue, développée & affectée aux grands airs. (*S.*)

ARIS, (*Géogr.*) ville de la Lithuanie Prussienne, dans le cercle ou grand bailliage de Rhein. C'est une de celles que les soins & les vues œconomiques du feu roi Fréderic Guillaume firent passer, pour ainsi dire, du néant à l'existence, & dont la sage administration moderne accroît de jour en jour la postérité. (*D. G.*)

ARISABIUM, (*Géogr.*) ville de l'Inde au-delà du Gange. Quelques interpretes de Ptolomée croient que c'est Ava moderne, capitale d'un royaume de même nom. (*D. G.*)

ARISBE, (*Géogr.*) nom de quelques villes de l'antiquité, situées en Béotie, dans la Troade & dans l'île de Lesbos. On sait que l'endroit où Alexandre rassembla son armée, après avoir passé l'Hellespont, se nommoit aussi *Arisbe*; & l'on croit que cette *Arisbe* est aujourd'hui Mussakui, bourg de Natolie, entre Lampsaque & l'ancien château des Dardanelles. (*D. G.*)

ARISBUS, (*Géogr.*) riviere de la Thrace, qui alloit se jetter dans l'Hebrus, aujourd'hui le Maritz: on ne connoît pas le nom moderne de l'*Arisbus*. (*D. G.*)

ARISITIUM, (*Géogr.*) ville épiscopale de France, dans le Rouergue, aux confins du Languedoc: elle est détruite depuis long-tems; mais ses ruines se voient encore près de Milhaud, dans le petit pays d'Arsad. (*D. G.*)

ARISTAGORAS, (*Hist. anc.*) fils de Melpagoras, gendre & cousin d'Histée, souverain de Milet. Sa fierté ne lui permettant pas de voir Athenes sa patrie sous la domination des Perses, il forma le projet de l'affranchir. Son activité égalant son génie, il mit une flotte en mer, & s'avança jusqu'à Sardis qu'il réduisit en cendre. Darius en conçut un ressentiment si vif, qu'il recommanda à ses principaux officiers de l'entretenir de cette révolte tous les soirs avant le souper, & de l'exhorter à laver cette injure dans le sang du rebelle. *Aristagoras* recula son châtiment par des victoires: mais ses compatriotes ne pouvant résister à la supériorité des Perses, il fut défait & tué vers la soixante-dixieme olimpiade, après avoir soutenu six ans de guerre. L'histoire fait mention de plusieurs autres *Aristagoras*, dont l'un avoit fait des recherches sur l'Egypte. On croit que celui-là est le même dont parle Diogene Laërce dans sa *Vie de Chinon*. Il vivoit sous le regne de Ptolomée Philadelphe. (*T.—N.*)

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) autrement appellé *Judas* & surnommé *Philellen*, fils d'Hircan & petit-fils de Simon Maccabée, grand-prêtre & roi des Juifs, succéda à son pere l'an du monde 3898; il ne régna qu'un an, pendant lequel il fit mourir de faim sa mere dans la prison, où il l'avoit fait enfermer avec trois de ses freres; il fit mourir aussi Antigone son frere, mais par un accident, ou plutôt par la fourberie insigne de quelques-uns de ses courtisans. *Aristobule* malade envoya son frere Antigone à une expédition militaire dont il revint victorieux. Des hommes jaloux de sa gloire firent entendre à *Aristobule* qu'il avoit tout à craindre d'Antigone qui avoit formé le projet de le tuer pour régner seul. Quoique le roi n'ajoutât pas foi à ces propos, il voulut s'en éclaircir avec son frere, & lui fit dire de le venir voir sans armes; en même temps il ordonna aux gardes qui étoient dans son palais en un lieu obscur & souterrain, par où le prince devoit passer, de le mettre à mort, s'il venoit armé, ne doutant pas qu'alors il n'eût réellement quelque mauvais dessein. Ceux qu'*Aristobule* avoit chargés de dire à son frere de le venir trouver sans armes, lui dirent au contraire que le roi ayant entendu parler de la beauté de son armure, étoit curieux de le voir sous ses armes brillantes, & le prioit de le venir voir armé de pied en cap. Antigone donna dans le piege, & fut massacré par les gardes de son frere. *Aristobule* fut si touché de cette mort, dont il étoit beaucoup moins coupable que de celle de sa mere, qu'il devint plus malade, & mourut peu après, l'an du monde 3899.

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) second fils d'Alexandre Jannée & d'Alexandra, & frere puîné du grand-prêtre Hircan, à qui Alexandra, en mourant, laissa la couronne, usurpa & le royaume & la souveraine sacrificature sur son frere qui lui céda l'un & l'autre forcément après une guerre dans laquelle *Aristobule* fut victorieux; il en jouit pendant trois ans & trois mois: au bout duquel tems, Pompée ayant des raisons de mécontentement d'*Aristobule*, le mena prisonnier à Rome, après l'avoir dépouillé de la royauté & de la dignité de grand-prêtre pour les rendre à Hircan. Plusieurs années après, Jules César lui ayant rendu la liberté, voulut le charger de quelque expédition contre Pompée; mais les partisans de celui-ci l'empoisonnerent avant qu'il sortît de Rome, l'an du monde 3955.

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) petit-fils du précédent, eut pour sœur Mariamne, épouse d'Hérode le grand: celui-ci fit tout ce qu'il put pour l'éloigner de la souveraine sacrificature qui lui étoit due. Vaincu néanmoins par les sollicitations de Mariamne, il lui accorda cette dignité, quoiqu'il n'eût encore que dix-sept ans. Mais ayant remarqué la grande affection du peuple Juif pour ce jeune prince, il en prit de l'ombrage; & lorsqu'*Aristobule* se baignoit à Jéricho dans un réservoir d'eau près du palais, Hérode envoya quelques jeunes gens se baigner avec lui, avec ordre de le noyer; ce qu'ils firent par un jeu barbare, l'an du monde 3970.

ARISTOBULE, (*Hist. des Juifs.*) fils d'Hérode le grand & de Mariamne, fut un prince d'une extrême beauté, & ce qui est beaucoup plus estimable, doué des plus belles qualités de l'ame. Son oncle Pheroras & sa tante Salomé le noircirent tellement auprès d'Hérode par leurs infames calomnies, que ce pere dénaturé, au lieu de s'éclaircir de la vérité de leurs imputations, le jetta dans un affreux cachot avec son frere Alexandre, & ne les en tira que pour les faire étrangler.

ARISTOLOCHIQUE, (*Mat. méd.*) l'opinion généralement reçue que chaque évacuation du corps

humain peut être ſpécialement excitée ou aidée par des médicamens appropriés, a fait donner le nom d'*ariſtolochiques* à ceux que l'on croit exciter le flux des lochies ou vuidanges; on les a diſtingués des emménagogues qu'on deſtine à exciter le cours périodique des regles, & des ecboliques qu'on ſuppoſe plus propres à faciliter la ſortie du fœtus & de l'arriere-faix. *Voy.* EMMÉNAGOGUES, ECBOLIQUES, *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

Cette diſtinction n'exiſte pas dans la nature comme dans les livres; on ne trouve dans les *ariſtolochiques* que la vertu très-générale des emménagogues : ils n'operent tout au plus qu'en dirigeant l'irritation vers l'utérus, ou en déterminant le cours du ſang vers ce viſcere. *Voy.* UTERINS, LOCHIES, *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

On diviſe les *ariſtolochiques* en apéritifs & en dérivans.

La premiere claſſe contient la plus grande partie des utérins ou emménagogues qu'on appelle auſſi quelquefois *hémagogues* ou *hénatogogues*, & parmi leſquels les auteurs de matiere médicale ont fait un choix de ceux qu'ils croyoient plus propres à exciter le cours des lochies. Tels ſont le petit chêne, le marrube, le matricaire, le calament, le dictamne, la menthe, l'armoiſe, la méliſſe, la canelle, l'ariſtoloche, la rue, la ſabine, *&c.* : leurs huiles diſtillées, l'aſſa-fœtida, la myrrhe, l'aloès, le ſafran, & en général les différentes compoſitions officinales dans leſquelles on fait entrer ces ſubſtances ou leurs différens produits.

Si l'on parcourt avec attention la liſte de ces médicamens, on voit qu'ils ſont tous plus ou moins irritans, principalement par leurs huiles eſſentielles ou diſtillées que la plupart contiennent en abondance; ils ont même un certain dégré de cauſticité qui les rend propres à mondifier ou déterger les parties ulcérées ou fiſtuleuſes par leur emploi extérieur; mais cette action n'eſt pas la même dans tous : elle paroît relative ou proportionnée à la quantité d'huile qu'on en retire; ainſi deux livres de ſabine, ſelon le rapport d'Hoffmann, produiſent cinq ou ſix onces d'une huile diſtillée, très-pénétrante & très-forte : cette proportion n'eſt pas la même dans l'armoiſe, la méliſſe, *&c.*

La ſeconde claſſe contient tous les moyens qui peuvent attirer ou déterminer le cours du ſang & des humeurs vers l'utérus & les parties inférieures : tels ſont les bains locaux, les fomentations, les ventouſes, les emplâtres aromatiques, les frictions, la ſaignée du pied, *&c.*

Il eſt peu de remedes dont l'uſage exige autant de précautions que les *ariſtolochiques*; l'abus eſt preſque toujours à côté de l'uſage; & il vaudroit peut-être mieux manquer d'une reſſource utile dans le petit nombre des cas qui l'exigent, que de courir le plus ſouvent les riſques d'une application imprudente ou criminelle. *Voy.* AVORTEMENT, (*Méd. leg.*) *Suppl.* C'eſt ici que l'arbitraire des théories entraîne les conſéquences les plus funeſtes. La multiplicité & la fréquence des maladies particulieres au ſexe mettent en jeu l'imagination des médecins; l'amour-propre s'irritant des voiles dont la nature le couvre, on ſubſtitue aux cauſes dont la chaîne ne s'apperçoit pas, des obſtructions, des éréthiſmes & des plethores : tout s'explique alors avec une merveilleuſe facilité; & le choix du remede découle, pour ainſi dire, de l'explication même; mais ce choix ſi ſubordonné au point de vue ſous lequel on conſidere les cauſes de la maladie, eſt rarement relatif à cette cauſe : la plus légere attention démontre que les trois ſyſtêmes d'explications que je viens de propoſer, exigent dans le traitement des remedes contradictoires. Que d'erreurs! Et qu'il y a loin du point où nous ſommes à celui où l'on pourroit marcher avec confiance!

L'ariſtoloche qui ſemble avoir donné le nom à cette claſſe de remedes, eſt l'un des plus éprouvés, mais n'eſt pas le plus efficace; il faut ſans doute beaucoup rabattre des éloges ampoulés d'Apulée qui prétend que les médecins n'ont de ſuccès à eſpérer que par le ſecours de cette plante.

On peut voir aux différens articles des médicamens *ariſtolochiques* la maniere de s'en ſervir, la doſe, les indications & les particularités qu'on peut obſerver ſur chacun d'eux. (*Art. de M.* LA FOSSSE, *docteur en Médecine de la faculté de Montpellier.*)

* § ARISTOTELISME. Dans cet article du *Dict. raiſ. des Sciences*, &c., au lieu de *Folet*, liſez *Tolet*; & au lieu d'*Alcala de Naris*, liſez *Alcala de Henares.*

On lit dans ce même article que Mélancton naquit à Schuarzerd. C'eſt une faute : Mélancton naquit à Bretten au palatinat du Rhin, & ſon nom de famille étoit Schuarzerd.

On lit encore, page 671, que Gretzer fut député au colloque de Ratisbonne pour le parti des Proteſtans. C'eſt une mépriſe : Gretzer étoit un jéſuite allemand qui aſſiſta véritablement au colloque de Ratisbonne, mais en qualité de député des Catholiques. Ainſi l'hiſtoriette qu'on raconte de lui & de Martini dans cet endroit, tombe d'elle-même, puiſque Martini proteſtant ne peut pas avoir été le ſecond de Gretzer. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

ARISTOXÉNIENS, (*Muſiq.*) ſecte qui eut pour chef Ariſtoxene de Sarente, diſcipline d'Ariſtote, & qui étoit oppoſée aux Pythagoriciens ſur la meſure des intervalles & ſur la maniere de déterminer les rapports des ſons; de ſorte que les Ariſtoxéniens s'en rapportoient uniquement au jugement de l'oreille & les Pythagoriciens à la préciſion du calcul. *Voy.* PYTHAGORICIENS, *Suppl.* (*S*)

ARKA, (*Géogr.*) ville d'Aſie, en Syrie, agréablement ſituée ſur une riviere de ſon nom, vis-à-vis l'extrêmité ſeptentrionale du mont-Liban. L'on en voit encore les ruines dans un endroit qui fait partie du gouvernement moderne de Tripoli de Syrie. (*D. G.*)

* ARKEG, (*Géogr.*) lac d'Ecoſſe dans la province de Loch-Aber, à l'occident du lac Aber, avec lequel il communique par un canal de trois à quatre milles : le lac *Arkeg* a près de ſix milles de long.

ARKEL, (*Géogr.*) diſtrict des Provinces-unies des Pays-Bas, appartenant en particulier à celle d'Hollande. Il comprend les villes & ſeigneuries d'Aſperen, de Heuchelnum & quelques villages; on le nomme autrement le pays de Gorkum. (*D.G.*)

ARKONA, (*Géogr.*) forteresſe de la preſqu'île de Witto en Poméranie, proche de l'île de Rugen. Elle ne ſubſiſte plus depuis paſſé 600 ans. Un roi Waldemar la prit en 1168, & la raſa de fond en comble, enveloppant dans ſa deſtruction le temple de Swantwoit, idole fameuſe du pays. (*D. G.*)

ARLBERG, (*Géogr.*) branche des Alpes Rhétiennes, qui pénétrent dans l'empire, vers le Tyrol & le lac de Conſtance, & ſous le nom général de laquelle on comprend en Autriche les comtés particuliers de Bregentz, de Sonneberg, de Pludentz, & de Feldkirck ou Montfort, avec la ſeigneurie de Hoheneck (*D. G.*)

ARLENC *ou* ARLANC, (*Géogr.*) ville de France dans la baſſe-Auvergne, élection d'Iſſoire, généralité de Clermont. (*D. G.*)

§ ARLEQUIN, ſ. m. (*Théâtre comique.*) Le caractere diſtinctif de l'ancienne comédie Italienne, eſt de jouer des ridicules, non pas perſonnels, mais nationnaux. C'eſt une imitation groteſque des mœurs des différentes villes d'Italie, & chacune d'elles eſt

représentée par un personnage qui est toujours le même: Pantalon est Vénitien, le Docteur Bolonois, Scapin est Napolitain, & *Arlequin* est Bergamasque. Celui-ci est en même tems le personnage le plus bizarre & le plus plaisant de ce théâtre. Un negre Bergamasque est une chose absurde ; il est même assez vraisemblable qu'un esclave Africain fut le premier modele de ce personnage. Son caractere est un mélange d'ignorance, de naïveté, d'esprit, de bêtise & de grace ; c'est une espece d'homme ébauché, un grand enfant qui a des lueurs de raison & d'intelligence, & dont toutes les méprises ou les maladresses ont quelque chose de piquant. Le vrai modele de son jeu est la souplesse, l'agilité, la gentillesse d'un jeune chat, avec une écorce de grossiéreté qui rend son action plus plaisante ; son rôle est celui d'un valet patient, fidele, crédule, gourmand, toujours amoureux, toujours dans l'embarras, ou pour son maître, ou pour lui-même ; qui s'afflige, qui se console avec la facilité d'un enfant, & dont la douleur est aussi amusante que la joie.

Ce rôle exige beaucoup de naturel & d'esprit, beaucoup de grace & de souplesse.

Le seul des poëtes François qui l'ait employé heureusement, c'est De l'Isle dans *Arlequin sauvage*, & dans *Timon le misantrope ;* mais en général la liberté du jeu de cet acteur naïf & l'originalité de son langage s'accommodent mieux d'un simple canevas, qu'il remplit à sa guise, que du rôle le mieux écrit. (*M. Marmontel.*)

Ce personnage de la comédie Italienne, où il a un caractere approprié, a passé dans la comédie Françoise ; & dans l'Allemande il mériteroit de remplacer le rôle du *hans-wurst*. Son caractere consiste à avoir l'air d'un garçon simple, très-naïf, ou tout au plus bouffon, mais d'être au fond très-rusé, spirituel, habile à observer les foiblesses & le ridicule des autres, & à les relever avec autant de naïveté que de finesse. Quelques critiques pensent que ce personnage avilit la scene comique, & qu'il choque le bon goût du spectacle théâtral ; mais il n'est pas difficile de faire voir que cette décision est peu réfléchie, & que dans plusieurs cas le rôle de l'*arlequin* est un rôle dont on ne peut presque point se passer.

Lorsqu'il est question d'exposer sur la scene un fou sérieux dans tout le ridicule de sa folie, le moyen le plus sûr, c'est de le faire accompagner d'un bon *arlequin*. Qu'on se rappelle avec quelle énergie les bouffons des princes savoient autrefois faire sentir les folies des grands, & combien ils humilioient l'orgueil par la vivacité de leurs saillies. Il n'y a que le ridicule qui puisse décontenancer un fat de qualité, ou un fourbe accrédité & puissant ; mais pour y réussir, il faudroit que les railleurs eussent le caractere d'un véritable *arlequin*. On fera fort bien par conséquent de conserver au moins au théâtre le rôle des anciens bouffons de la cour.

Il n'est pas nécessaire, à la vérité, que le bouffon ait un habillement bizarre ou une marote, ni qu'il soit toujours polisson ; on tombe trop aisément par-là dans le bas comique. Son grand rôle doit être de dévoiler le ridicule qui se cache sous un air de gravité ou de dignité ; de démasquer le fourbe, & de l'exposer aux huées du public. C'est-là, sans contredit, le plus grand avantage qu'on peut attendre du théâtre comique, & cet avantage n'est pas médiocre. Il y a des hommes assez effrontément méchans, pour se mettre au-dessus des loix, de l'équité & de l'humanité. Les plus fortes remontrances, tirées de la saine raison & des principes de la justice, ne font pas la plus petite impression sur eux ; nul frein ne peut arrêter leur folie ou leur fourberie. Livrez-les à *arlequin ;* aussi indifférens qu'ils étoient aux reproches, aussi sensibles seront-ils aux railleries : car ils faisoient précisément consister leur grandeur à tout braver. C'étoit en dédaignant le jugement des autres, qu'ils croyoient sentir plus vivement le prix de leur qualité, de leur rang, de leur puissance ; la risée publique les fait tomber tout-à-coup de cette hauteur, ils se sentent eux-mêmes avilis & méprisés.

Au fond, *arlequin* fait exactement sur la scene ce que Lucien & Swifft faisoient dans leurs écrits. Les railleries satyriques de ces deux auteurs sont dans le véritable caractere d'*arlequin ;* aussi y a-t-il des comédies où ce personnage fait le premier rôle. Les poëtes comiques, à qui ce rôle a paru trop bas, en ont néanmoins senti le besoin ; ils l'ont fait remplir par des valets : mais ces valets ne sont en effet que des *arlequins* en livrée, & lorsqu'ils sont obligés de faire ce personnage, ne seroit-il pas mieux qu'*arlequin* le fît lui-même ? Au reste, il faut convenir que c'est un rôle très-difficile à bien traiter, & qui doit être tracé de main de maître. Il n'est pas aisé de faire paroître à propos ce personnage au moment où son ministere seroit le plus important ; d'ailleurs pour en tirer tout le parti possible, il faut avoir le don de la raillerie, & c'est peut-être de tous les talens le plus rare. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M. Sulzer.*)

§ ARLES, (*Géogr.*) ville très-considérable de France, sur le Rhône, à huit lieues de la mer, & au voisinage d'un grand marais, dont sa situation élevée ne lui permet pas de craindre les inondations, mais dont le souffle de certains vents lui rend quelquefois les vapeurs assez incommodes. *Long.* 22, *18. lat.* 43, 40, 3.

Placée dans l'enceinte du gouvernement de Provence, & pourvue d'un territoire de plusieurs lieues de circuit, elle a, par la nature de son sol & de son climat, de quoi commercer en bons vins, en vermillon, en manne, en huiles & en excellens fruits.

Elle est le siege d'un archevêché, d'un bailliage, d'une viguerie, d'une amirauté, & d'un bureau des cinq grosses fermes. Quatre évêques, savoir, ceux de Marseille, de Saint-Paul trois-Châteaux, de Toulon & d'Orange relevent de son archevêque, lequel, sous le titre de prince de Montdragon, & avec trente-trois mille livres de rente, gouverne cinquante-une paroisses, dans son diocese particulier.

Cette ville est en elle-même grande & bien bâtie: l'on y trouve neuf églises, une abbaye, quatorze couvens, un hôpital & une académie des Belles-Lettres, fondée, par une institution singuliere, en 1668, pour des gentils-hommes uniquement. L'on y trouve aussi, & peut-être plus que dans aucun autre endroit de la France, des morceaux d'antiquité dignes de l'attention des curieux. Il y a des tombeaux à la Romaine, & des urnes sépulcrales sans nombre : il y a les restes d'un capitole, d'un théâtre & d'un amphithéâtre, le buste d'un Esculape entouré d'un serpent, & un obélisque de porphyre, érigé & renversé, on ne sait à quelle date, mais redressé en 1675, à l'honneur de Louis XIV, sur une base, à la vérité, de roc ordinaire, & peu proportionnée par conséquent à la beauté de la matiere dont la piece est formée.

[*Arles* érigea une colonne en l'honneur du grand Constantin, sur laquelle on voit ces mots gravés en cinq lignes :

Imp. Cæs. Flav. Val.
Constantino P. F. Augusto,
pio felici Augusto
divi constanti Aug. pii
filio,
Arelatis restitutori.

En effet, après la mort de Maximilien Hercule,

Constantin fixa son séjour à *Arles*, dont il releva les murs ruinés par Crocus, en 270: il y bâtit un palais dont la tour s'appelle encore aujourd'hui le *Château de la Trouille*.

C'est alors qu'*Arles*, pour marquer sa reconnoissance envers son restaurateur, fit élever cette colonne. L'empereur répondit par ses libéralités à l'affection d'un peuple qui paroissoit si zélé pour sa gloire: il fit frapper des médailles d'or, & en distribua une grande quantité au peuple. M. Terrin, qui nous a donné à ce sujet une bonne dissertation, en cite une rapportée par Ducange dans son ouvrage des médailles & des familles Byzantines; on y lit: *virtus Augusti*; & dans l'exergue, *P. Are*, c'est-à-dire, *percussa Arelate*, frappé à *Arles*. *V. Jour. de Trev. fevr. 1211, page 309.*] (*C.*)

Ces diverses antiquités, renfermées dans *Arles*, font aisément juger de celle de la fondation & de la prospérité de cette ville. Jules César, dans ses commentaires, parle déja d'*Arles* sous le nom d'*Arelate*, & dit qu'il y fit construire douze vaisseaux, pour servir au siege de Marseille; il falloit que les bouches du Rhône dans ce tems-là, fussent moins ensablées qu'elles ne le sont aujourd'hui. *Arles* eut part à l'affection de Constantin le Grand, qui lui donna le nom de *Constantine*; & à celle de l'empereur Honorius, qui lui donna le préfectoire des Gaules, avant que le siege en fût transféré à Treves. (*D. G.*)

§ ARLES, (*Géographie.*) petite ville de France dans le Roussillon, à six lieues de Perpignan, au pied du Canigou, sur la riviere du Tec. Il y a deux paroisses dans cette petite ville, & une abbaye de bénédictins, la plus considérable qui soit dans cette province, & fameuse d'ailleurs par le concours de dévots que lui attire le tombeau, miraculeusement humide, de Saint-Abdon & de Saint-Sennen. (*D. G.*)

§ ARLESHEIM, (*Géogr.*) bourg agréable au milieu d'un vallon riant & fertile, dans l'évêché de Bâle, à une lieue & demie de la ville du même nom; séjour des chanoines réguliers du chapitre de Bâle, composé de nobles. C'est dans leur corps qu'est choisi le prince-évêque, à la pluralité des suffrages. Lors de la réformation, le chapitre se réfugia de Bâle à Fribourg en Brisgau; après y avoir essuyé toutes sortes d'adversités, particuliérement pendant la guerre de trente ans, les chanoines obtinrent enfin à la paix de Nimegue en 1678, la liberté de s'établir à *Arlesheim*. (*D. A.*)

ARLEY *ou* ARLAY, (*Géogr.*) petite seigneurie de France, dans le comté de Bourgogne, sur la riviere de Seille; elle étoit jadis du patrimoine de la maison de Châlons, succédée par celle d'Orange; & le roi de Prusse, comme cohéritier de cette derniere, ne dédaigne pas de faire entrer encore le titre d'*Arley* ou *Arlay*, parmi les fiefs propres. (*D. G.*)

§ ARLON, (*Géogr.*) Le territoire d'*Arlon*, reconnu depuis long-tems pour l'une des douze prévôtés du duché de Luxembourg, comprend environ cent villages grands & petits. Le titre de marquisat lui fut donné, croit-on, l'an 1103, à la place de celui de comté, sous lequel il avoit fait partie jusqu'alors du pays des Ardennes. Quant à la ville d'*Arlon* même, elle est bâtie sur une hauteur, d'où part la riviere de Semoi, & commandée par un château encore plus élevé qu'elle; mais les François raserent ses fortifications proprement dites en 1671. (*D. G.*)

ARLSTEIN *ou* ARNOLDSTEIN, (*Géogr.*) très-ancien château de la Carinthie, dans le cercle d'Autriche en Allemagne. Il appartient, avec plusieurs autres du même pays, à l'évêque de Bamberg, par donation de l'empereur Henri II, & il est aujourd'hui rempli de moines de Saint-Bénoit. La souveraineté de cet endroit & de ceux que Bemberg possede encore dans la Carinthie, est un long & ennuyeux objet de litige, entre la cour de Vienne & celle de l'évêque. (*D. G.*)

ARLY, (*Géographie.*) riviere de Savoye, qui descend des montagnes du Fossigny, reçoit les torrens de Montoux & d'Aron, & va se jetter dans l'Isere, proche de Conflans. (*D. G.*)

ARMA, (*Géogr.*) petite province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, avec une ville & une riviere nommées comme elle. Le sol en est, dit-on, si fertile, que l'on y moissonne le mays deux fois l'année. (*D. G.*)

ARMAGARA, (*Géographie.*) ville de l'Inde, en deçà du Gange, suivant Ptolomée. (*D. G.*)

ARMAGH, (*Géographie.*) Cette ville, que les guerres, les séditions, les incendies, ont successivement réduite à la misere, est cependant encore le siege d'un archevêque, primat d'Irlande, & la seule avec Charlemont, capitale de son comté, qui envoie, pour *Armagh*, des députés au parlement. (*D. G.*)

§ ARMAGNAC, (*Géographie.*) c'est un pays généralement fertile en grains, en vins & en bons fruits, & d'où l'on exporte du marbre, du plâtre, du salpêtre & des eaux-de-vie. Il a eu long-tems ses comtes particuliers, qui formoient une branche de l'ancienne maison de Gascogne, & dont le dernier, peu fidele au Roi Louis XI, fut tué au siege de Lectoure en 1470. (*D. G.*)

ARMAMAR, (*Géographie.*) ville de Portugal, dans la province de Beira, au département de Lamego: l'on n'y trouve que deux églises paroissiales; preuve du peu de considération qu'elle mérite; car dans ce pays-là les moindres villes ont plusieurs Eglises. (*D. G.*)

§ ARMÉ, ÉE, adj. *unguibus armatus, a, um.* (*terme de Blason.*) se dit du lion, du léopard & des autres quadrupedes qui ont des ongles ou griffes, lorsqu'ils sont d'émaux différens.

Armé se dit aussi des ongles des oiseaux, lorsqu'ils sont d'un autre émail que leurs corps.

Armé, se dit encore d'un soldat ou cavalier couvert d'un casque, d'une cuirasse, & généralement de tout ce qui peut le garantir de l'attaque de l'ennemi.

Armées, ne se dit point des fleches dont le fer est d'émail différent, comme quelques auteurs l'ont prétendu; mais en pareil cas, on dit telle fleche d'un émail *futée* d'un autre émail.

De Polastron de Grepiac, diocese de Toulouse; *d'argent au lion de sable, lampassé & armé de gueules.*

Aubaud du Perron, en Artois; *d'argent à l'aigle de sable becquée & armé d'or.* (*G. D. L. T.*)

ARMEDON *ou* ARMENDON, (*Géogr.*) île dans le voisinage de l'île de Crête, à l'opposite du promontoire Sammonien. C'est apparemment l'un de ces écueils, sans nom moderne, dont on sait que de nos jours Candie est encore environnée. (*D. G.*)

ARMENIE, (*Géogr.*) On assure dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c., que le paradis terrestre étoit situé en *Arménie*; c'est seulement un des trois sentimens des sçavans: car le pere Hardouin, la Martiniere & d'autres le placent dans la Palestine. C'est pour mieux faire connoître cette situation différente prétendue par les savans, que M. de l'Isle nous a donné, en 1764, cette belle carte *de paradisi terrestris situ*, que j'ai sous les yeux. (*C.*)

§ ARMENTIERES, (*Géogr.*) Cette ville qui a son seigneur particulier de la maison d'Egmont, fut prise & démantelée par les François l'an 1667. Son sort, avant cette époque, pareil à celui des autres places

places fortes de la contrée, l'avoit ſouvent expoſée aux horreurs de la guerre : & les François & les Eſpagnols, conſtamment en guerre dans le dernier ſiecle & dans le précédent, tour-à-tour s'emparoient & ſe chaſſoient de ſes murs ; leur démolition a fait ſon repos ; & ceſſant d'être importante comme forteresse, elle l'eſt devenue comme ville de commerce, comme place de fabriques de draps très-eſtimés. (*D. G.*)

ARMER, (*Jard.*) ſe dit d'un arbre qu'on garnit d'épines par le pied pour empêcher les beſtiaux de s'y frotter & d'en offenſer l'écorce. On doit en couvrir la tige avec des cordons de paille qu'on entortille tout-autour ; c'eſt une précaution néceſſaire pour la maintenir fraîche & pour faciliter le cours de la ſeve pendant les grandes chaleurs.

Comme les arbres d'une pépiniere ont leur écorce tendre & délicate, parce qu'ils ont toujours été à l'ombre, il faut, quand on les tranſplante, avoir ſoin de les *armer* pour ne pas les expoſer tout-à-coup aux fortes gelées, ni aux grandes ardeurs du ſoleil. C'eſt un moyen de conſerver leurs tiges belles & nettes : il faut avoir cette attention juſqu'à ce qu'ils aient pris leur force, & ſe ſoient accoutumés au grand air. (+)

ARMER *un canon*, (*Artill.*) c'eſt mettre le boulet dans un canon. Lorſqu'on ôte le boulet d'un canon, on appelle cela *déſarmer le canon.* (+)

ARMER *un fourneau de mine*, (*Artill.*) c'eſt, après l'avoir chargé de la poudre néceſſaire, couvrir le coffre avec des madriers, pour ſervir de baſe aux étançons qui ſoutiennent le ciel du fourneau ; enſuite fermer la chambre par pluſieurs madriers que l'on nomme *porte*, que l'on arc-boute avec des étrillons qui appuient contre un des côtés des rameaux oppoſés à la chambre. (+)

ARMER *la clef*, (*Muſiq.*) c'eſt y mettre le nombre de dieſes ou de bémols convenables au ton & au mode dans lequel on veut écrire de la muſique. *Voyez* BEMOL, CLEF, DIESE. *Dict. raiſ. des ſciences*, &c. (*S.*)

§ ARMES *ou* ARMOIRIES, ſ. f. qui n'a point de ſingulier, (*terme de Blaſon.*) marques d'honneur ſur les écus & ſur les enſeignes & drapeaux, pour connoître les familles nobles & diſtinguer les nations.

Les *armes* les plus ſimples & les moins diverſifiées, ſont les plus belles & les plus nobles ; on entend par-là que dans l'écu, moins il y a de pieces, plus elles ſont diſtinguées.

Les pieces qui tiennent le premier rang dans les *armoiries* ſont les pieces honorables, le chef, la faſce, le pal, la croix, la bande, le chevron & le ſautoir.

Les autres pieces, compoſées de pieces honorables, ſont le faſcé, le palé, le bandé, le chevronné.

Les quatre partitions, le coupé, le parti, le tranché & le taillé, & les répartitions.

Toutes ces pieces ſont héraldiques, parce qu'elles ont été inventées & miſes en uſage pour les hérauts d'armes, dès l'origine des armoiries.

Les lions, léopards, aigles, allérions, merlettes, beſans, tourteaux, billettes, *&c.* ſont entrés dans les *armoiries*, preſque dans le même tems.

En général toutes les pieces & meubles dont on compoſe les *armes*, ſont très-honorifiques, puiſqu'elles repréſentent les actions éclatantes des ancêtres ou aïeuls de ceux qui ont droit de les porter.

Il y a différentes ſortes d'*armes* ou *armoiries*. *Armes pures & pleines* ſont celles où il n'entre aucun mêlange, que les aînés des maiſons & familles portent telles que leurs ancêtres les ont toujours portées.

Armes briſées ; celles que les cadets ont augmentées de quelque piece, pour être diſtingués de leur aîné.

Armes parlantes ; celles où il y a quelques figures, pieces ou meubles qui font alluſion au nom de la famille.

Armes de conceſſion ; celles faites de quelques pieces des *armoiries* des ſouverains, ou même leurs *armoiries* pures & pleines, accordées à certaines perſonnes pour les récompenſer de quelque ſervice important.

Armes chargées ; celles où l'on ajoute d'autres *armoiries* par ſubſtitution.

Armes ſubſtituées ; celles qui ôtent la connoiſſance d'une famille, puiſque par ſubſtitution de biens & d'*armes* faite à une perſonne, elle eſt obligée de quitter ſon nom & ſes *armes*, & de prendre celles du ſubſtituant par mariage.

Armes à enquerir ; celles qui, ayant un champ de métal, ſont chargées de pieces pareillement de métal ; ou celles qui, étant de couleur, ſont chargées de pieces auſſi de couleur, ce qui eſt contre les regles de l'art du blaſon, & donnent occaſion de s'informer pourquoi elles ſont de la ſorte.

Armes ou *armoiries* vient du mot *armure*, parce que les marques que l'on prenoit pour ſe faire connoître, du tems des anciens tournois & des croiſades, furent d'abord portées ſur les boucliers, cotte-d'armes & autres *armes* offenſives & défenſives. (*G. D. L. T.*)

ARMET, ſ. m. (*Art militaire.*) On appelloit ainſi un chapeau de fer que les chevaliers faiſoient porter avec eux dans les batailles, & qu'ils ſe mettoient ſur la tête ; lorſque s'étant retirés de la mêlée pour ſe repoſer & reprendre haleine, ils quittoient leur heaume.

Dreuxe de Mello, dans l'eſcarmouche de Mante, n'ayant que cette armure, fut attaqué par le ſeigneur de Préaux, vaſſal du roi d'Angleterre, qui, d'un coup de ſabre, lui abbatit ſon chapeau de fer & le bleſſa au front.

Froiſſart parle ſouvent de ces chapeaux de fer : c'étoit un caſque léger, ſans viſiere & ſans gorgerin, comme ce qu'on a depuis appellé *bacinet.* Ces caſques légers étoient dans ce tems-là l'armure de tête de la cavalerie légere & des piétons. (*V*).

ARMILLES, ſ. m. pl. (*Aſtronomie. Inſtrum.*) Les *armilles* d'Alexandrie ſont célebres dans l'aſtronomie par les obſervations de Tymocharis & d'Eratoſthene. La plus ancienne obſervation faite à Alexandrie ſous le regne des Ptolomées, environ 294 ans avant J. C., ſur la déclinaiſon de l'épée de la vierge, fut faite avec ces *armilles ;* & ces obſervations ſervirent à Hypparque pour découvrir le changement de ſituation des étoiles fixes ou la préceſſion des équinoxes. Ces *armilles* conſiſtoient probablement en deux cercles de cuivre, fixés dans le plan de l'équateur & du méridien, & peut-être un troiſieme cercle mobile, à-peu-près comme l'aſtrolabe que Ptolomée décrit dans l'Almageſte, *Hiſt. S. C. I.* Ces *armilles* avoient une demi-aune de diametre, ſuivant Proclus ; & comme l'aune des anciens étoit, ſuivant quelques auteurs, la longueur des bras étendus, Faneſtad penſe que ces *armilles* pouvoient avoir trois pieds de diametre. *Hiſtoria cæleſtis, prolegomena 19, 21, 30 ;* & il croit qu'on pouvoit obſerver à cinq minutes près avec ces *armilles.* Ptolomée s'en ſervit auſſi pour obſerver les équinoxes, depuis l'an 132 de J. C. juſqu'à l'an 147, à l'exemple d'Hypparque, dont Ptolomée rapporte de ſemblables obſervations. (*M. DE LA LANDE.*)

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA GRANADA

ARMIROS, (*Géogr.*) peuples de l'Amérique méridionale non loin du bord de la riviere de la Plata. Leur pays fut découvert par les Espagnols en 1541; on le dit fertile en mays, en cassave & rempli d'oies, de poules d'Inde & de perroquets. Quelques-uns croient que ce sont les mêmes que les arécifes. (*C. A.*)

ARMOACHIQUOIS, (*Géogr.*) sauvages de l'Amérique septentrionale, qui changent souvent de demeure. On n'a encore rien de certain sur leur figure ni sur leur caractere. (*C. A.*)

ARMOISE, (*Botanique.*) en latin *artemisia;* en anglois *mug-wort;* en allemand *beysus.*

Linnæus a réuni les aurones & les absynthes sous le genre des *armoises;* on en trouve le catalogue dans le *Traité des arbres & arbustes* de M. Duhamel du Monceau.

On connoît les vertus médicinales de l'absynthe; parmi les aurones nous en distinguerons une appellée communement *grande citronnelle*: elle forme un arbrisseau ou plutôt une plante ligneuse, qui s'éleve à la hauteur de quatre pieds; elle ne quitte pas entiérement ses feuilles, mais elle fait une assez mauvaise figure en hiver; elle pousse dès les premiers jours du printems, & sa verdure est alors fort agréable; ainsi elle convient dans le bosquet d'avril: elle exhale même une odeur forte & neuritique, qui ne déplaît pas à plusieurs personnes.

Parmi les absynthes, il n'y en a qu'une qui soit ligneuse & qui forme une sorte d'arbrisseau.

L'*armoise* des pharmacopoles croît d'elle-même au bord des haies & des chemins: selon Miller, le moxa tant vanté en orient pour la curation de la goutte par le feu, n'est autre chose que le duvet qui se trouve sous les feuilles de l'*armoise.*

Les *armoises*, aurones & absynthes se multiplient de graine, ou en partageant les vieux pieds, lorsqu'on les replante. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ARNA, (*Géogr.*) nom de trois villes anciennes, dont l'une étoit dans la Béotie, l'autre dans la Thessalie, & la troisieme en Italie; il ne reste plus aucunes traces que de la derniere que l'on croit être aujourd'hui *Civitella d'Arno* dans le Pérugin, sur l'Etat Ecclésiastique; il y a encore un bourg de ce nom dans l'île d'Andro, qui en est le lieu principal. *Voy. ci-dessus*, ANDRO. (*C. A.*)

ARNAY-LE-DUC, (*Géogr.*) petite ville de France en Auxois, au duché de Bourgogne, diocese d'Autun, sur la riviere d'Arroux. Il y avoit autrefois un château qui passoit pour fort; mais il n'en reste plus qu'une tour. L'église paroissiale est bâtie dans l'enceinte du château. Il y a un prieuré de l'ordre de saint Benoît, fondé en 1088 par Girard, seigneur de ladite ville; le prieur a justice dans Arnay deux fois l'année, depuis midi de la veille des fêtes de saint Jacques & de saint Blaise, jusqu'à midi du lendemain. Il y a un hôpital fondé, en 1686, par les libéralités de plusieurs citoyens.

Le college doit son existence & ses fonds à Jean Lacurne, lieutenant civil du bailliage en 1631: ce bailliage est ancien; on trouve des sentences rendues en 1379. Quatre rivieres y prennent leurs sources, l'Arroux, l'Armanson, la Braine & le Serain.

Le duc Robert II acquit *Arnay* de J. Rabuthau, en 1289, pour quinze cens livres, d'où elle a reçu le nom d'*Arnay-le-duc.* Philippe le Bon l'unit au comté de Charni qu'il donna à Pierre de Beaufremont en faveur de son mariage avec Marie, sa fille naturelle, en 1456. Depuis ce tems, les comtes de Charni ont toujours été seigneurs d'*Arnay:* c'est aujourd'hui Madame la comtesse de Brione.

Hugues IV accorda aux habitans des franchises & le droit de commune en 1223; on en voit la chartre dans Perard, *page 426.*

Arnay est remarquable par la bataille qui s'y livra entre l'amiral de Coligny & le maréchal de Cossé-Brissac le 27 juin 1570. Henri IV y fit ses premieres armes; & il dit depuis qu'il étoit question dans cette affaire de vaincre ou d'être pris; animés par sa présence, quatre mille Protestans sans canons & sans bagages défirent douze mille Catholiques: par la paix *boiteuse* qui suivit bientôt cette action, Charles IX accordoit aux Huguenots quatre places de sûreté; & pour l'exercice de leur religion, en Bourgogne, les fauxbourgs de Mailli-la-ville & ceux d'*Arnay.*

Depuis ce tems, les Calvinistes y eurent un ministre qui tenoit le prêche au fauxbourg saint Honoré, où toute la noblesse des environs se rendoit pour la cene jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

Arnay a donné naissance à quelques hommes illustres, tels que Bonaventure Desperiers, valet de chambre de la Reine Marguerite de Navarre, & fort connu par son *Cymbolum mundi.*

L'avocat Guillaume, orateur du tiers-état aux états de Blois en 1588, mort à Dijon en 1626, étant conseiller des états de la province.

Jean Laverne à qui Saumaise rend ce témoignage, « qu'il étoit autant versé en toute doctrine & » bonnes lettres qu'autre qu'on puisse nommer, » en somme les délices d'Apollon & des Muses »; il mérita que Jean de Chevanes composât sa vie, mort en 1632.

François Florent, avocat distingué, professeur à Paris en droit canon, avec pension du roi de deux mille liv. que le garde des sceaux Molé lui fit donner; mort à Orléans en 1650. L'Abbé Lenglet assure que Florent étoit très-versé dans les matieres bénéficiales, & que ses traités sont utiles & sçavans; on peut en voir la liste dans la *Bibliotheque de Bourgogne.*

Claude de la Ville connu par son *Dictionnaire des arrêts.*

Le commerce d'*Arnay* est en bled, en laine & en bestiaux; mais il n'est pas considérable.

Cette petite ville est à cinq lieues d'Autun, six de Beaune & dix de Dijon. (*C.*)

ARNDAL, (*Géogr.*) ville très-commerçante de Norwege, dans le diocese provincial de Christiansand sur le bord du fleuve d'Arendal, à deux lieues de la mer. Elle est coupée de canaux, & bâtie sur pilotis: les plus grands vaisseaux s'en approchent commodément. On les y charge du fer & des bois que produit la contrée, & que les étrangers achetent. Le gouvernement y protege & y favorise même beaucoup ceux de diverses nations qui vont s'y pourvoir. (+)

ARNE-SYSSEL, (*Géographie.*) district de l'Islande, dans l'enceinte duquel est la ville épiscopale de Skaalholt. (*D. G.*)

ARNÉ, (*Myth.*) fille née dans l'île de Sithone, ayant trahi sa patrie pour de l'argent, les dieux, pour la punir, la changerent en chouette qui conserva, dit Ovide, après son changement la même passion pour l'argent. (+)

§ ARNHEIM *ou* plutôt ARNHEM *ou* ARNEM, (*Géogr.*) ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la partie de la Gueldres, appellée le *Véluwe*, sur le Rhin, & à une demi-lieue de l'endroit où commence l'Yssel. Le célebre Coehoorn en répara les fortifications en 1702. *Long.* 23, 25. *lat.* 52.

Cette ville, entrée dans l'union en 1585, & devenue la premiere en rang dans l'ordre de celles qui opinent pour la province, semble à quelques égards disputer à Nimegue le titre de capitale. Elle est

en elle-même passablement grande & bien bâtie. La plupart des gentilshommes passent l'été dans le Veluwe, l'hiver dans *Arnheim*. Elle est le siege de la chambre des comptes & du tribunal suprême de la province. Anciennement les ducs de la Gueldres, & dans la suite ses stadthouders n'ont pas eu d'autre résidence. Elle a même encore un palais, à l'usage du stadthouder de la république, toutes les fois que les affaires appellent ce prince à l'assemblée des états de la Gueldres. Son église principale renferme les tombeaux de plusieurs comtes & ducs du pays, & cette église est accompagnée de trois autres, dont l'une est luthérienne & deux sont réformées. Enfin cette ville fut une des quarante que le torrent des François fit tomber en 1672 sous la main de Louis XIV, qui la garda deux ans. (*D. G.*)

ARNHEIM *ou* TERRE D'ARNHEIM, (*Géogr.*) partie de la terre australe que les Hollandois ont découverte au midi de la nouvelle Guinée. Les relations ne nous apprennent absolument rien de particulier sur cette terre d'*Arnheim*. (*C. A.*)

ARNIS, (*Géogr.*) petite île du duché de Schleswig en Danemarck, dans le golfe de Schely. L'on y trouve depuis cent ans une cinquantaine d'habitations, fondées par quelques paysans de la contrée, à qui la dureté des gentilshommes avoit fait abandonner leurs villages. Ce n'étoit, avant ce tems-là, qu'un terrein chargé de bois & de broussailles. La protection donnée à ces fugitifs par le souverain, les ayant rendus laborieux, industrieux & tranquilles, *Arnis* s'est peuplée, cultivée & enrichie; & les gentilshommes en sont peut-être devenus plus humains. (*D. G.*)

§. ARNO, (*Géogr.*) Ce fleuve sujet à des débordemens, qui ont souvent donné l'allarme à Florence, se grossit des marais de la Chiane & des eaux de la Sieve, avant que d'arriver à cette ville. Il reçoit, après l'avoir quittée, le Bisentio, la Pesa, l'Era & la Pescia, & c'est au-dessous de l'embouchure du Bisentio, qu'il commence à porter des barques. (*D. G.*)

ARNOGNES (LES), *Géogr.* quartier du gouvernement de Nivernois en France, où l'on ne trouve ni villes ni bourgs; mais où l'on a lieu d'admirer la fécondité de la terre, à la vue de la quantité de grains, de vins, de bois & d'herbage qu'elle y produit. (*D. G*)

ARNOUL, (*Empire François.*) roi de Germanie, empereur d'Occident. Ce prince fut surnommé le *Bâtard*. Carloman, fils de Louis le germanique, l'avoit eu de Litorinde, originaire de Carinthie où elle tenoit un rang distingué. Quoique sa naissance fût illustre, elle ne fut point honorée du titre de reine, pas même de celui d'épouse. *Arnoul* étoit à peine sorti de l'enfance, que Carloman lui donna le duché de Carinthie & celui de Styrie. Le gouvernement de ces deux provinces ne suffisoit point à l'ambition de ce jeune duc; & quoique le vice de sa naissance dût l'écarter du trône, il songea à monter sur celui que Charles le Gros, son oncle, occupoit. La bâtardise commençoit à être regardée comme une tache qui donnoit l'exclusion aux enfans des rois. Cette tache devenoit de jour en jour plus infamante, à mesure que les peuples de la domination françoise se soumettoient aux décisions du St. Siege; mais ce ne fut point un obstacle pour *Arnoul*. Les conjonctures étoient on ne peut plus favorables aux desseins qu'il méditoit. Charles le Gros chanceloit sur un trône que l'ambition des grands changeoit en un funeste écueil, & leur suffrage vénal étoit toujours pour celui qui offroit le plus d'aliment à leur cupidité. Les nobles & les prélats, après avoir contribué de leurs bras, & de leurs conseils aux conquêtes des François, aspiroient à en devenir les propriétaires titrés. Possesseurs à vie des fiefs, dont la propriété appartenoit à la couronne, ils prétendoient les transmettre à leur postérité sans l'agrément du prince, mais seulement par droit de naissance. Les guerres étrangeres & civiles qui signalerent le regne déplorable des enfans de Louis le Débonnaire, avoient favorisé ces prétentions confirmées en partie par un décret de Charles le Chauve, prince foible, & dont l'ambition égaloit l'incapacité. Les grands, depuis le berceau de la monarchie, jouissoient d'un droit qui, à la longue, devoit sapper les fondemens du trône, & leur en faire passer les privileges. Libres dans le choix de leurs souverains, pourvu qu'ils les prissent parmi les enfans des rois, ils se partageoient en factions, & ne donnoient la couronne qu'aux prétendans auxquels ils connoissoient des dispositions favorables à leurs desseins; & s'ils ne condamnoient pas au rang de sujet celui qu'ils jugeoient capable de leur opposer une fermeté légitime, ils ne lui donnoient qu'une portion de la couronne. La race de Charlemagne étoit presqu'éteinte: il ne restoit en 884 de la nombreuse postérité de Louis le Débonnaire, que deux princes habiles à succéder, savoir: Charles le Gros, déja roi de Germanie & empereur d'Occident, & Charles qui, dans la suite, fut surnommé le *Simple*, quoique son courage & l'excellence de son cœur lui eussent mérité une dénomination plus honorable. Celui-ci, comme fils de Louis le Begue, devoit régner sur les Neustriens, ou François occidentaux. C'est ainsi qu'on appelloit les peuples d'en-deçà de la Meuse, pour les distinguer de ceux d'au-delà de ce fleuve & du Rhin, que les écrivains du moyen âge appellent *Austrasiens* ou *François orientaux*. Les grands sachant bien qu'un roi couronné par leurs suffrages, leur feroit de grands sacrifices, ne permirent pas à Charles le Simple de monter sur le trône de son pere, parce que la foiblesse de son âge l'éloignoit d'un état agité par des factions, & déchiré par des guerres étrangeres; ce n'étoit au fond qu'un prétexte: les François ne manquoient pas de généraux pour repousser l'ennemi du dehors, ni de ministres pour composer un conseil de régence. L'enfance n'étoit point un obstacle à l'élévation des princes françois, & Louis le Débonnaire étoit encore au berceau, lorsque Charlemagne son pere lui donna le trône d'Aquitaine: ce n'est pas le seul exemple qu'on puisse alléguer. Charles le Gros s'étant rendu à Gondreville, y reçut leur hommage; mais son nouveau sceptre prépara tous ses malheurs. Eudes ou Odon, comte ou gouverneur de Paris, le lui arracha presque aussitôt. C'étoit un seigneur dont la valeur & les talens militaires étoient soutenus par toutes les graces de l'esprit & du corps. *Arnoul*, témoin des succès de cet usurpateur, ne balança pas à suivre la route qu'il lui avoit tracée. Ses émissaires, répandus dans la Germanie, déclamerent contre l'empereur que la fortune abandonnoit; les bruits les plus injurieux infecterent les provinces, & annoncerent sa chûte prochaine; on peignoit Charles le Gros, tantôt comme lâche & imbécille, & tantôt comme tyran. *Arnoul* auteur de ces bruits, étoit représenté sous les plus séduisantes couleurs dans les tems d'anarchie; il est aussi difficile de trouver un prince sans défauts & sans vices, qu'un prétendant sans talens & sans vertus. Charles le Gros voulut en vain arrêter les progrès de la révolte: on peut juger de l'audace & du pouvoir des grands, par la demande de leurs députés. Ils oserent demander à l'empereur qu'il eût à désigner sur le champ son successeur; ajoutant que les vœux de la nation appelloient *Arnoul*; & que ce seroit exposer la Germanie aux malheurs d'une guerre civile que de faire un autre choix.

Cette députation audacieuse fit frémir Charles d'une juste indignation : il répondit qu'il étoit encore digne d'être leur roi, & qu'il vouloit vivre & mourir avec ce titre. Mais c'étoit en vain que ce prince prétendoit lutter contre sa destinée : un rebelle lui avoit ravi la France ; l'Italie, la Bourgogne, la Lorraine & l'Allemagne lui échapperent dans un instant. On prétend qu'il conserva toujours le titre d'empereur & de roi d'Italie : mais quel roi qui n'ose même réclamer l'assistance de ses prétendus sujets, & qui se voit contraint de recourir à l'ennemi qui lui ravit son trône, & de mandier auprès de lui des secours pour fournir à ses premiers besoins? Charles obtint à peine d'*Arnoul* le revenu de trois villages, & avant d'en jouir il manqua d'expirer de misere.

Arnoul, après avoir réduit l'empereur son oncle aux plus affreux malheurs, se rendit à Ratisbonne, où les seigneurs & les prélats de Germanie vinrent lui rendre un hommage, qu'ils prétendirent avoir le droit de révoquer. L'empire ou la royauté avoit été jusqu'alors un propre dans la personne des princes françois ; ce ne fut plus qu'un fief amovible, & dépendant du caprice des seigneurs. C'étoit une conséquence nécessaire de l'acceptation d'*Arnoul*.

L'héritage de Charlemagne fut donc partagé entre deux usurpateurs, dont l'un descendoit de ce prince en ligne directe, mais par un mariage illégitime ; l'autre n'avoit pour titre que ses talens, & quelques vertus qui pouvoient bien n'être que des vices déguisés. Celui-ci convaincu de l'impossibilité de jouir du fruit de son usurpation, s'il avoit *Arnoul* pour ennemi, se rendit à Worms, où ce monarque tenoit une diete générale. Il lui remit entre les mains le sceptre & la couronne, & les autres marques de la royauté, l'assurant qu'il ne vouloit les porter qu'avec son agrément. Le roi de Germanie flatté de cette déférence, les lui rendit aussi-tôt, & consentit même à l'admettre dans son alliance, au préjudice de Charles le Simple son neveu, qui sollicitoit la même faveur ; mais que sa qualité de fils légitime d'un roi rendoit dangereux.

Cette modération étoit moins un effet de la générosité d'*Arnoul* que de sa politique. Il n'eût pas manqué de retenir pour lui-même le sceptre pour lequel Eudes venoit de lui rendre hommage, s'il eût pu le conserver sans péril. Il étoit même de l'intérêt de cet usurpateur de l'avoir pour allié dans un tems où Gui & Berenger lui disputoient le titre d'empereur avec l'Italie, & Rodolphe la Bourgogne. Il traitoit ces princes de rebelles, mais alors la force décidoit le droit ; & le succès suffisoit pour faire d'un usurpateur un souverain légitime : d'ailleurs Charles le Simple n'étoit pas sans partisans. Il étoit d'autant plus redoutable, que ses actions dans son extrême jeunesse montroient qu'il étoit vraiement digne de régner. Louis disputoit la Provence, que l'empereur Lothaire avoit érigée en royaume pour Charles le plus jeune de ses fils. Cet état qu'avoit possédé Boson, pere de Louis, comprenoit, outre la province qui conserve ce nom, le Lyonnois, le Dauphiné, & cette partie de l'ancien royaume de Bourgogne, qui confinoit au mont Jura. On prétend que ce fils de Boson avoit été adopté par l'empereur défunt.

Arnoul aussi-tôt après son couronnement, songea à soumettre ces différens souverains qui ambitionnoient sur-tout le royaume d'Italie, auquel le titre d'empereur sembloit être attaché. Tandis qu'il faisoit ses dispositions pour y entrer, son armée marcha contre Rodolphe, & le contraignit à demander la paix. Rodolphe conserva ses états qu'il posséda à titre de royaume, mais à condition qu'il en feroit hommage.

Tandis que les troupes du roi de Germanie forçoient les Bourguignons, sujets de Rodolphe, à reconnoître sa puissance, sa politique semoit en Italie des troubles qui lui en applanirent la conquête ; il offrit des secours à Berenger contre Gui, son concurrent. L'un & l'autre lui étoient également odieux, & ses projets étoient de les écraser par leurs propres armes. Le pape Formose leur montroit beaucoup de zele ; mais dans le tems qu'il posoit la couronne impériale sur le front de Gui, ce pontife qui ne vouloit pas d'un maître si voisin de Rome, écrivoit à *Arnoul* de venir la reprendre : « Hâtez-vous, lui disoit-il, de mettre dans votre main le royaume d'Italie, & les biens de saint Pierre ; ne souffrez pas plus long-tems que ce malheureux état soit déchiré par des mauvais chrétiens, & par le tyran Gui ». Cette proposition étoit trop flatteuse, & le roi de Germanie trop ambitieux, pour que Formose pût craindre d'essuyer un refus. Toutes les rigueurs de l'hiver ne furent pas capables d'arrêter le zele d'*Arnoul*. Il partit au mois de janvier pour l'Italie, secondé par Berenger que Gui en avoit chassé. Entré dans la Lombardie, il assiege & prend Bergame, ville alors très-fortifiée, & défendue par une garnison puissante. Le gouverneur fut traité non comme ennemi, mais comme rebelle. Il fut pendu dans le premier tumulte de la victoire. Intimidés par cet exemple, plusieurs ducs & seigneurs qui possédoient des châteaux dans les environs, envoyerent des députés, offrant de se soumettre à certaines conditions. *Arnoul* exige une prompte obéissance, & refuse toute négociation. Irrité de leurs délais, il les fait arrêter, & ne les relâche qu'après les avoir menacés de ses vengeances, s'ils osent jamais violer le serment de fidélité qu'il exige de leur part. Tous les seigneurs Lombards & Toscans, ducs, comtes ou marquis, furent traités avec la même sévérité également digne d'un conquérant & d'un roi. *Arnoul* prit aussi-tôt la couronne d'Italie, sans cependant se qualifier d'empereur. Ce titre ne lui auroit point échappé, sans l'infidélité de Rodolphe, qui probablement étoit d'intelligence avec Gui, fantôme d'empereur, que la frayeur des armes germaniques retenoit dans Rome. *Arnoul* replié vers les Alpes, prend le château d'Ivrée, défendu par une garnison Bourguignonne ; mais nepouvant punir Rodolphe qui se cantonna dans les montagnes de Suisse, il confia le soin de son armée à Zwentebalde, son fils, qu'il avoit fait roi de Lorraine, & rentra dans la Germanie, toujours accompagné de Berenger, qu'il traitoit moins en roi qu'en captif.

La mort de l'empereur, arrivée le 12 décembre de la même (894), rappella bientôt *Arnoul* en Italie. Il faisoit ses préparatifs, & consultoit les états pour ce voyage, lorsque de nouveaux députés de Formose l'inviterent à se rendre à Rome, pour y recevoir la couronne impériale. On étoit étonné de voir ce pontife écrire à Foulques, archevêque de Rheims, & l'ennemi d'*Arnoul* ; « qu'il avoit de Lambert, fils de Gui, le même soin qu'un pere tendre pouvoit avoir pour son fils ; & qu'il vouloit vivre avec ce jeune prince dans une inaltérable union ..... ; qu'il seroit toujours son ami, malgré les efforts & les artifices des méchans ». *Arnoul* déterminé par les instances du pape, passe aussi-tôt les Alpes : son armée partagée en deux corps, ravage le territoire de Florence & de Luques. Ce fut dans cette derniere ville qu'il dépouilla Berenger, on ne sait pour quel motif : sans doute qu'il n'espéroit plus rien des ménagemens dont il avoit usé envers ce seigneur ; cependant il le rétablit peu de tems après. Il lui donna le marquisat, ou la marche de Véronne, avec l'usage du titre de roi d'Italie. Les germains avançoient vers Rome, dont ils se flattoient de voir les portes s'ouvrir à leur approche ; mais une femme qui allioit

toutes les subtilités de son sexe au courage du nôtre, les avoit prévenus ; c'étoit Ageltrude, veuve de Gui & mere de Lambert : femme vraiment digne de commander aux Romains dans le tems de leur splendeur. Cette héroïne parut sur les remparts avec une armée déterminée à vaincre sous ses yeux, ou à s'ensevelir sous les ruines de Rome. Le roi témoin des préparatifs de l'impératrice, n'osa se promettre un succès favorable ; il parloit même de faire une retraite, lorsque ses troupes indignées des railleries de quelques Romains, le conjurerent d'en tirer vengeance : alors il s'approcha de la ville, & s'en rendit maître après quinze jours de siege. Entré dans Rome, il s'y comporta moins en vainqueur qu'en juge inexorable.

Après avoir reçu la couronne impériale des mains de Formose (le 15 avril 896), il fit punir plusieurs des principaux partisans d'Ageltrude ; & feignit de les immoler au ressentiment du pape qu'ils avoient outragé. Voici le serment que lui prêterent les Romains, assemblés dans la basilique de saint Paul : serment équivoque dont se sont souvent servi les empereurs & les papes pour appuyer leurs prétentions. « Je jure par tous les divins mysteres que, sauf mon honneur, ma foi & ma fidélité pour le pape Formose, je suis & serai fidele tout le tems de ma vie à l'empereur *Arnoul*. Je ne me liguerai jamais avec un homme contre lui. Je jure que je ne donnerai aucuns secours ni à Lambert, ni à Ageltrude sa mere, pour en obtenir des charges, & acquérir des honneurs, que je ne livrerai jamais cette ville ni à lui, ni à elle, ni à leurs hommes en quelque maniere, ni pour quelque raison que ce soit ».

Arnoul soupiroit après la fin de cette guerre ; mais tant que respiroit Ageltrude, il ne lui suffisoit pas de commander dans Rome. Cette princesse étoit bloquée dans la cité léonine ; c'est ainsi qu'on appelloit le quartier de Saint Pierre de Rome, depuis que Léon, qui mérita le surnom de *grand*, l'avoit fait fortifier, & y avoit fixé un nombre considérable d'habitans, que la terreur des Sarrazins en avoit souvent chassés. L'impératrice se voyant prête de tomber au pouvoir des Germains, quitta cette place incommode, & fit une retraite vers Camerino. Forcée d'en sortir, elle alla s'enfermer dans Fermo. Les fortifications de cette ville, située sur une montagne, dans la marche d'Ancone, tomboient sous les coups redoublés des Germains, lorsqu'*Arnoul*, frappé d'apoplexie, fut obligé de lever le siege. Des écrivains prétendent que cette princesse artificieuse lui fit donner une liqueur qui le plongea dans un sommeil létargique ; mais c'est une fable digne de ces tems grossiers. La maladie dont l'empereur étoit atteint, s'étant changée en paralisie, il ne songea qu'à rentrer dans ses états d'Allemagne, où il mourut peu de tems après son retour, laissant l'Occident dans la même agitation où ce malheureux empire avoit été depuis la mort de Charlemagne, son restaurateur. Oda sa femme donna le jour à Louis IV. surnommé l'*enfant*, le dernier de la race des Pepin, qui ait occupé le trône de Germanie ; & à Hedwinge qu'Oton le grand épousa en secondes nôces. Cette princesse avoit été accusée d'adultere, & justifiée dans une diete. Triteme donne à *Arnoul* une autre femme, nommée *Agnès*, fille d'un empereur grec dont il fait descendre *Arnoul* de Baviere, ce duc fameux par les guerres qu'il suscita à Conrad. *Arnoul*, outre ces deux princesses, tint une concubine nommée *Helingarde*, qui fut mere de Zuintilbod, roi de Lorraine, & de Ralbold, que l'on regarde comme la tige des anciens comtes d'Andeks, en Baviere. Il eut de la même Helingarde une fille nommée *Berthe*, qui fut mariée à un duc de Cleves. On ignore la naissance de cette concubine ; mais si l'on en juge par l'amour qu'elle sut inspirer à l'empereur, il est à croire qu'elle étoit trop obscure pour pouvoir être associée à ses destinées.

On met au nombre des fautes d'*Arnoul* l'indiscrétion qu'il eut d'appeller les Hongrois à son secours. Ce peuple alors barbare, & qui figure aujourd'hui avec les plus sages & les mieux policés, venoit de conquérir la Pannonie sur les Huns qui, comme eux, étoient sortis des vastes déserts de la Scythie. Le secours de ce peuple lui avoit paru nécessaire pour contenir les Moraves qui, conduits par Zuintilbod, duc ingrat auquel il avoit donné l'investiture de la Boheme, prétendoient se soustraire à son obéissance.

Ce fut sous le regne d'*Arnoul* que s'établit la chevalerie. Cet ordre si propre à faire naître l'enthousiasme, vrai germe des grandes actions, avoit été connu en Germanie de toute antiquité. Il avoit été en usage sur-tout parmi les Cattes, peres des François. Les hommes, parmi ces nations généreuses, faisoient vœu, au sortir de l'enfance, de laisser croître leurs cheveux & leur barbe, jusqu'à ce qu'ils eussent délivré la patrie d'un ennemi étranger ou domestique, ils se dévouoient même à l'esclavage. Ces hommes étranges que l'amour de la liberté rendoit féroces, se chargeoient de chaînes & ne les quittoient que sur le corps de l'ennemi terrassé. Ils se coupoient alors les cheveux & la barbe, & les consacroient aux dieux après les avoir trempés dans le sang de leur victime. Telle étoit, suivant eux, la plus agréable offrande que l'on pût faire à la divinité. « Ils ne quittent pas même cet équipage pendant la paix, dit Tacite ; les braves parmi les Cattes, vieillissent sous d'illustres fers également révérés du citoyen & de l'étranger ». Entre les loix qui intéressent le gouvernement, on en remarque une, datée du concile de Tribur, que les papes avoient long-tems ambitionnée : cette loi ordonne d'honorer l'église de Rome, comme celle d'où dérive le sacerdoce, & de souffrir le joug qu'elle impose, quand même il seroit à peine supportable.

On croit que les cendres de cet empereur reposent à Ratisbonne, dans l'abbaye de Saint Emmeran, où son corps fut transferé d'Oetingue peu de jours après sa mort, arrivée le 26 novembre 899. Il avoit été fait duc de Carinthie en 877 ; roi de Germanie en 887 ; d'Italie en 814. Ce fut le 26 avril 896 qu'il reçut la couronne impériale des mains du pape Formose. (*M—Y.*)

§ ARNSTADT, (*Géographie.*) ancienne ville de Thuringe en Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, sur la riviere de Gera. Elle étoit originaiment du domaine des premiers ducs de Saxe, dont les grands états, comme on sait, se trouvent aujourd'hui partagés entre bien des mains différentes. L'empereur Othon I. non moins libéral que dévot, fit présent d'*Arnstadt* à l'abbaye, si riche dans la suite, de Hersfeld en Hesse. Mais des comtes de Kefernberg, protecteurs de cette abbaye s'étant alliés avec les maisons d'Orlamunde & de Weimar, l'on trouva moyen de faire repasser *Arnstadt* sous une domination séculiere, & les comtes de Schwartzbourg l'acheterent de ceux d'Orlamunde, au commencement du XIVe. siecle. C'est aujourd'hui la branche de Sondershausen qui possede cette ville, & qui la fait fleurir. On l'agrandit & on l'embellit tous les jours. Elle a quatre églises en comptant celle du château ; un palais bâti il y a quarante ans pour servir de résidence aux princesses douairieres de Schwartzbourg ; une école divisée en huit classes, à l'usage de toute la jeunesse de la contrée ; & enfin plusieurs autres bâtimens publics où se tiennent les colleges ecclésiastiques & civils du pays, & sa

chambre des finances. La Gera fait mouvoir dans *Arnſtadt* divers rouages pour le travail du fer & du leton; & à cet objet conſidérable de commerce & d'induſtrie pour l'intérieur de la ville, il faut joindre celui du ſalpêtre pour ſes environs. *Long. 28, 33. lat. 50, 54.* (*D. G.*)

ARNSTEIN, (*Géogr.*) château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, dépendance de l'évêché de Bamberg. L'évêché de Wirtzbourg poſſede auſſi une petite ville du même nom; lequel eſt encore celui d'une abbaye de prémontrés ſur la Lahne, relevant de l'archevêché de Treves; celui d'une ancienne ſeigneurie du comté de Mansfeld en Haute-Saxe, & celui de quelques autres petits endroits d'Allemagne. (*D. G.*)

ARNSTORFF, (*Géographie.*) ville d'Allemagne ſur le Danube. Elle eſt enclavée dans le cercle d'Autriche; mais elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg. (*D. G.*)

AROCHA, (*Géogr.*) riviere d'Italie dans la grande Grece. On croit que c'eſt préſentement la Crecha, au royaume de Naples. (*C. A.*)

AROCK-SZALLAS, (*Géogr.*) jolie ville de la Hongrie, au pays des Jazygiens Metanaſtes, dans une contrée fertile & agréable. C'eſt la même qu'Aracha, qui eſt ſur une petite riviere au nord-oueſt de Temeſwar. *Long. 44. lat. 46, 25.* (*C. A.*)

§ « AROER, (*Géogr. ſacrée.*) ville de Judée, ſur l'Arpon ». *Dict. raiſ. des Sciences, &c.* C'eſt l'Arnon. (*C.*)

AROMAIA, (*Géogr.*) contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guyane, au pays des Caraïbes. On la place au midi de l'Orenoque, & non loin de ſon embouchure; mais elle eſt encore peu connue. (*C. A.*)

AROMATA, (*Géogr.*) montagne d'Aſie, dans la Lydie, ſelon Strabon. Il y avoit, ſelon Ptolémée, une ville & un promontoire de ce nom dans l'Ethiopie, ſous l'Egypte. (*C. A.*)

ARON, (*Géogr.*) gros bourg d'Aſie, en Perſe, dans l'Yrac Agemi. Il eſt à deux lieues de Cachan & à vingt d'Iſpahan. Il y a un grand nombre d'habitans & on y fait un grand commerce de ſoie. (*C. A.*)

AROUANS *ou* AROUINS. *Voyez* AROUENS. *Dict. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers.*

AROUKORTCHIN, (*Géogr.*) contrée d'Aſie, dans la grande Tartarie, vers la muraille de la Chine. Elle eſt habitée par les Tartares ſurnommés Niuches, qui ſont une famille des Mongals. (*C. A.*)

AROW *ou* AROU, (*Géogr.*) île de la mer des Indes, à l'orient des Moluques, & au midi de la nouvelle Guinée. Elle eſt conſidérable: on lui donne plus de trente lieues de longueur & environ dix de largeur. Il y a deux petites îles du même nom, l'une au ſud-eſt & l'autre à l'oueſt de cette île d'*Arow. Long. 160, lat. 5-6. 30.* (*C. A.*)

* § ARPAGE, adj. des deux genres, qui ſe donnoit à quiconque étoit enlevé par une mort prématurée. *Lettres ſur l'Encyclopédie.*

ARPASKALESI, (*Géogr.*) ville ruinée de la Turquie d'Aſie, en Natolie, près du Méandre, vis-à-vis de Naſſalée, ſur un emplacement élevé. On croit que c'eſt ou l'*Ortopia* ou la *Coſchinia* des anciens. A l'Orient, & à peu de diſtance de cet endroit, ſe voient encore les ruines d'une autre ville qui paſſe dans l'opinion de quelques-uns pour *Antioche ſur le Méandre*, & dont le nom moderne eſt Jeniſcheher. Il y a ſous ces ruines nombre de voûtes & de caveaux: c'eſt-là qu'en 1739, la Porte fit maſſacrer le ſéditieux Soley Begy & ſes quatre mille complices. (*C. A.*)

ARPA-SOU, (*Géogr.*) riviere d'Aſie, en Arménie, dans le Karasbag. Elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, entre Erivan & Tauris; & après avoir ſéparé les terres du Grand-Seigneur de celles du roi de Perſe, elle va ſe jetter dans l'Araxe. Elle eſt très-dangereuſe par ſes crues ſubites qui lui donnent une profondeur & une rapidité ſouvent funeſte à ceux qui la paſſent. (*C. A.*)

§ ARPEGGIO, (*Muſiq.*) On entend encore par *arpeggio*, un trait de chant compoſé ſeulement des différentes notes d'un accord, qu'on fait entendre l'une après l'autre. Lorſqu'il y a pluſieurs *arpeggio* de ſuite, on n'écrit que le premier & on ſe contente d'écrire les notes qui forment les autres en forme d'accord, & de mettre deſſous le mot *arpeggio*. Quelquefois on ne marque pas ſeulement le premier *arpeggio*, ſur-tout dans les partitions, mais on a tort; cela laiſſe de l'équivoque: ſouvent auſſi on omet le mot *arpeggio*. *Voyez fig. 7, pl. IV. de Muſiq. Supplément.* (*F. D. C.*)

§ ARPENT, (*Agriculture.*) C'eſt une ſurface qui ſert à évaluer les prés, les bois & autres eſpeces de terreins. Il y en a de pluſieurs ſortes, l'*arpent* de Paris eſt de cent perches quarrées, la perche étant ſuppoſée de dix-huit pieds ou trois toiſes de longueur; ainſi l'*arpent* de Paris contient trente toiſes en tout ſens ou en quarré, & il a neuf cens toiſes de ſuperficie; c'eſt celui dont on ſe ſert en France dans tous les les livres d'agriculture & de commerce. Un *arpent* de terrein aux environs de Paris rapporte 16 à 18 liv. de ferme, & coûte environ 400 livres: il faut un ſetier de bled pour l'enſemencer, & il en rapporte quatre & cinq. Le territoire de la France, ſuivant M. de Mirabeau, eſt d'environ cent & trente millions d'*arpens*, dont une moitié eſt cultivable en grains; mais il n'y en a pas quarante qui ſoient effectivement cultivés.

L'*arpent* des eaux & forêts établi par l'ordonnance eſt auſſi de cent perches quarrées; mais la perche a vingt-deux pieds: ainſi cet *arpent* a $1344\frac{4}{9}$ toiſes de ſuperficie.

Le journal de Bourgogne approche beaucoup de l'*arpent* de Paris; car il eſt de 360 perches quarrées, chacune ayant neuf pieds & demi de longueur; ainſi il a $902\frac{1}{2}$ toiſes de ſuperficie.

L'acre d'Angleterre a 1210 toiſes meſure de Paris. Il ſe ſubdiviſe en quatre *rood*, le *rood* en 40 *poles*, le *pole* contient $10\frac{89}{100}$ *paces*, le *pace* $2\frac{7}{9}$ *yards*, l'*yard* 9 pieds quarrés, le pied 11 pouces 3 lignes $\frac{115}{10000}$. *Philoſoph. Tranſactions, 1768, p. 326.*

Le *jugerum* des anciens Romains avoit de longueur 240 pieds romains, ou environ 36 toiſes de Paris; & de largeur 181 ſeulement, ſuivant Arbuthnot; ainſi il devoit avoir 648 toiſes de ſurface. *Actus quadratus, modius, mina*, eſt la moitié du *jugerum*.

A Rome le *rubio* eſt de 4866 toiſes quarrées; on donne le même nom à une meſure de bled qui peſe 443 livres de France. *Voyage d'un François en Italie, fait en 1765*, &c.

A Naples le *moggio* eſt de 887 toiſes quarrées; mais il varie beaucoup dans les différentes provinces du royaume. *Ibid.*

A Turin la *giornata* eſt de $1000\frac{4}{10}$ toiſes. *Ibid.*

A Milan la *pertica* eſt de 173 toiſes. *Ibid.*

A Parme la *biolca* eſt de 802 toiſes. *Ibid.*

A Florence le *ſtioro* ou *ſtaioro* eſt de 196 toiſes. *Ibid.*

M. Criſtiani, dans ſon livre *Delle miſure d'ogni genere*, imprimé à Breſcia en 1760, a rapporté auſſi

les *arpens* de différens pays, en pieds quarrés de France, dont 36 font la toise quarrée; nous rapporterons ici sa table; après le nombre de pieds quarrés, on trouve le nombre d'*arpens* des eaux & forêts, & les milliemes d'*arpent*.

Ancona, di Pertiche 850	122967	pieds quarrés	2 arpens	541 milliemes.
700	101267		2	92
625	90417		1	868
Bergamo	6194		0	128
Bolgiano, detto Stochiacuh	55331		1	143
Jauch	41498		0	857
Tagmat	27665		0	572
Staarlandt	6916		0	143
Graber	5533		0	114
Bologna, detto Biolca	26953		0	557
Tornatura	19248		0	397
Brescia pio	30709		0	636
Crema	7500		0	155
Cremona	7514		0	155
Ebraico	2957		0	61
Ferrara, detto Moggio	203493		4	411
Biolca	61048		1	261
Firenze	5547		0	115
Francfort sul Meno	19150		0	396
Inghilterra	5512		0	114
Inspruc	41498		0	857
Livorno	51215		1	58
Montova	29326		0	606
Milano, pertica	6152		0	127
Modena	39528		0	816
Napoli, moggio	30624		0	633
Padova	51708		1	68
Piacenza	7237		0	149
Roma. Salto	19049600		393	591
Centuria	4762400		98	398
Giugero	23812		0	492
Atto Maggiore, Mina Moggio	11906		0	246
Pezza	25053		0	518
Rovigo	61015		1	261
Sassonia, detto Morgen	63525		1	312
Stufa	1905750		39	375
Torino	35423		0	732
Trento	32701		0	676
Treviso	49372		1	20
Venezia	28		0	0
Verona	28726		0	594
Vicenza	34361		0	710
Zurigo di Pertiche 300	25322		0	523
320	27010		0	558
360	30386		0	628

(*M. de la Lande.*)

§ ARPENTAGE, (*Géom.*) Il s'est élevé depuis quelque tems une question relative à la pratique de l'*arpentage*. Il s'agit de savoir si dans la mesure d'un terrein incliné, on doit prendre ou sa superficie réelle ou celle de sa base horizontale.

Nous remarquerons d'abord que cette question n'est pas du ressort de la géometrie. En effet quelque maniere qu'on prenne il faudra nécessairement déterminer les limites du terrein qu'on mesure, & son inclinaison sur l'horizon, & après cela, soit qu'on mesure sa base horizontale, soit qu'on mesure sa superfice, on voit que le résultat final détermine également le même terrein.

Mais l'*arpentage* est encore plus l'art de reconnoître, de partager & d'évaluer un champ, que celui d'en marquer la position, de le mesurer & de le diviser, & c'est dans cette partie civile & œconomique de l'art qu'il peut seulement y avoir quelques difficultés qu'on résoudra facilement dans tous les cas, à l'aide des principes suivans.

1°. On peut proposer de mesurer un tel nombre d'arpens de terre, pris dans un champ dont la position est donnée. Dans ce cas il faut examiner d'abord si cette quantité à prendre n'a pas été déterminée par un *arpentage* antérieur, & si cela est, & qu'on connoisse la méthode qu'on a suivie, il faut encore la suivre. Si c'est ce premier *arpentage*, nous remarquerons que le seul but qu'on puisse avoir est de prendre la méthode qui donne en général un produit de culture proportionnel à la mesure; ainsi si le produit d'un plan incliné étoit à celui de sa base horizontale comme la superficie de ces deux plans, ce seroit la superficie du terrein incliné qu'il faudroit mesurer; mais c'est ce qu'on ne peut assurer. Car si la difficulté de la culture, les ravines, la dégradation des terreins est plus que compensée par la facilité de placer les plantes à des

distances horizontales moins grandes, il est aisé de voir que cet avantage n'est pas, à beaucoup près, dans la proportion dont je viens de parler; en effet il faudroit pour cela qu'une superficie inclinée à 60 dégrés, par exemple, produisît autant que la même superficie horizontale, ce que personne ne s'avisera de soutenir. Ainsi il sera en général plus commode de mesurer seulement la base horizontale, & de se conduire par rapport à l'avantage des terreins inclinés comme si dans le même champ on avoit des terreins de différentes valeurs.

2°. Si on a un champ à diviser en raison donnée, il faut encore préférer la méthode de mesurer la base horizontale, & on auroit alors à partager un champ horizontal, mais dont les différentes parties sont inégales quant au produit. Ainsi pour que le partage soit égal, il faut, au lieu de le diviser en parties égales, le diviser en parties qui soient entr'elles en raison inverse de leur produit.

3°. S'il est question d'évaluer un champ par la quantité de sa superficie, on voit que pour une évaluation exacte, il faut ou mesurer sa base horizontale, & avoir égard aux avantages de l'inclinaison, ou mesurer la superficie inclinée, & avoir égard à son désavantage sur une superficie égale & horizontale. Or, puisque dans aucun des deux cas une simple mesure ne suffit, c'est la méthode de mesurer la base horizontale qu'il faut préférer.

Elle est dans tous les cas aussi exacte pour le but civil, qui est le rapport des produits plutôt que celui des surfaces, & l'autre ne peut être pratiquée avec exactitude sur des terreins de courbures, souvent irrégulieres, sans des attentions & des précautions qu'on ne doit pas attendre des arpenteurs.

Lorsqu'il est question de lever des plans & de désigner les terreins mesurés par leurs limites, la maniere de prendre, par leur superficie, celle du plan incliné, rend la construction & l'usage de ces plans presqu'impratiquable, & c'est une raison pour faire préférer l'autre méthode toutes les fois qu'un *arpentage* fait antérieurement, & qui doit servir de regle, n'oblige pas à prendre la premiere; je crois même qu'il seroit utile de faire une regle générale qui astreignît à suivre la méthode qu'on vient de voir être la meilleure; & dans les cas où l'autre auroit été employée d'avance, on détermineroit aisément quelle seroit, dans la méthode de mesurer la base horizontale, la mesure & les terreins auxquels on auroit assigné une mesure par l'autre méthode.

La méthode qui ne mesure que les bases s'appelle, par les gens de l'art, *méthode de cultellation*, & celle qui mesure ce plan incliné, *méthode de développemens;* les arpenteurs préféreront long-tems cette derniere, quoique très-fautive entre leurs mains, parce que, de la maniere dont il l'emploient, elle est beaucoup plus aisée dans la pratique, & que sur des terreins peu inclinés & peu étendus, ses inconvéniens sont assez bornés. (*o*)

ARPENTEUSE, s. f. (*Hist. nat. Insect.*) *eruca geometra;* dénomination commune à toutes les chenilles qui n'ont que dix à douze jambes. Leur démarche leur a fait donner ce nom; pour faire un pas, elles approchent leurs jambes de derriere de celles de devant en ployant leur corps par le milieu, & portent ensuite en avant la partie antérieure, de sorte qu'à chaque pas elles mesurent un espace de terrein égal à la longueur de leur corps comprise entre les jambes de devant & les postérieures.

Toutes les *arpenteuses* se changent en phalenes. Il y en a un assez grand nombre d'especes, dont quelques-unes ne sont que trop connues par les dégâts qu'elles font dans certaines années aux arbres & aux légumes.

La plupart de ces chenilles, sur-tout de celles à dix jambes, ont dans le repos une attitude singuliere; cramponées par leurs jambes de derriere, elles tiennent le reste de leur corps en l'air, quelquefois tout-à-fait droit, d'autres fois courbé: elles ont alors l'apparence d'un petit bâton, & cette ressemblance est d'autant plus grande que leur couleur approche communément de celle du bois. (*D.*)

ARPHAS, (*Géogr.*) ville de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassé, au-delà du Jourdain. Elle étoit à l'occident des montagnes de Galaad & au sud-est du tabernacle de Cédar; ses environs étoient très-agréables & très-fertiles. *Long.* 70, *lat.* 31, 45. (*C. A.*)

ARPHAXAD, (*Hist. Sacr.*) fils de Sem, & pere de Salé, naquit l'an du monde 1658, un an après le déluge, & mourut l'an du monde 2096, âgé de quatre cens trente-huit ans.

Il est aussi parlé dans le livre de Judith, d'un *Arphaxad*, roi des Medes, que l'on suppose être le même que Phraortès, fils & successeur de Déjocès, roi des Medes.

ARPULI, s. m. (*Hist. nat. Bot.*) nom Brame d'une plante du Malabar, confondu mal-à-propos, par les modernes, avec la casse. Les Malabares l'appelle *ponna-vinem* & *ponnam-tagera;* c'est sous ce nom que Van-Rheede en a donné une figure assez médiocre & incomplette dans son *Hortus Malabaricus*, *volume II*, *page* 101, *planche LII.* M. Linné l'appelle *cassia*, *sophera*, *foliis decemjugis lanceolatis*, *glandulâ baseos oblongâ*, dans son *Systema Naturæ*, imprimé en 1767, *page* 290.

C'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, & formé en buisson ovoïde pointu, de moitié moins large & peu épais: sa racine forme un pivot replié pour tracer horizontalement sous terre, garni çà & là de fibres, à bois & écorce jaunes, couvertes d'une peau noirâtre. Sa tige est cendré-brune, garnie du bas en haut de branches de même couleur.

Ses feuilles sont alternes assez serrées, disposées circulairement le long des branches, ailées une fois seulement de six à dix paires de folioles sans impaire, exactement opposées entr'elles, taillées en fer de lance, longues d'un pouce & demi à un pouce trois quarts, deux fois moins larges, molles, lisses, verd-brunes dessus, plus clair dessous avec une nervure, portées sur un pédicule cylindrique fort court, & attachées sur un pédicule commun cylindrique, depuis son extrémité jusqu'au sixieme de sa longueur près de la tige sur laquelle on voit à son origine deux stipules, petites, triangulaires, caduques.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures sort un épi de deux fleurs; mais au bout des branches cet épi forme une espece de panicule longue comme les feuilles, de cinq à six pouces, composée de six à dix fleurs, dont les inférieures sont couplées deux à deux sur un pédicule commun comme les fleurs qui sortent de l'aisselle des feuilles, pendant que les autres sont portées solitairement sur un péduncule presque égal à leur longueur. Chaque fleur forme d'abord un bouton rond, de quatre à cinq lignes de diametre, ensuite elle s'épanouit comme une rose jaune, d'un pouce un quart à un pouce & demi de diametre, à cinq pétales elliptiques, concaves, obtus, peu inégaux, striés de trois à quatre nervures, recouvrant un calice verd de cinq feuilles aussi arrondies une fois plus courtes. Au centre de la fleur s'élevent dix étamines une fois plus courtes que les pétales, dont cinq une fois plus petites sont stériles, & les cinq autres recourbées en crochet en dessus à antheres jaunes, entourant l'ovaire qui est verd, un peu plus long, recourbé de même & porté sur un pédicule qui l'éloigne des étamines. L'ovaire en grandissant, devient un légume droit, long de cinq

cinq à six pouces, d'abord verd, très-applati, ensuite jaune & cendré, renflé, cylindrique, relevé de deux nervures comme deux coutures, l'une en dessus, l'autre en dessous, par lesquelles elle s'ouvre en deux valves ou battans, & partagée par des cloisons membraneuses en vingt-cinq à trente loges qui contiennent chacune une graine orbiculaire, blanche-brunâtre, un peu luisante, dont la largeur répond au travers du légume à la couture supérieure duquel elle est attachée pendante par un petit tubercule saillant sur un de ses bords.

Qualités. L'*arpuli* n'a pas d'odeur même dans ses fleurs.

Usages. Sa décoction se boit dans les fievres causées par la goutte. L'infusion de ses feuilles se donne avec le sucre contre la jaunisse.

Remarques. Cette plante peut faire un genre particulier avec le sophera & quelques autres qui ont été confondus dans le genre de la casse qui rassemble trop de plantes d'un caractere bien différent. (*M.* ADANSON.)

ARQUA *ou* ARQUATO, (*Géogr.*) village d'Italie dans l'état de Venise, entre Vicenze & Padoue: il est recommandable par le tombeau de Pétrarque qui vint y finir ses jours. Il y a encore deux bourgs de ce nom en Italie, l'un dans la marche d'Ancone, aux frontieres de l'Abbruze, & l'autre dans le duché de Milan sur la Serivia. (*C. A.*)

ARQUEBUSADE (EAU D'), *Mat. méd.* voici comment on la fait.

Prenez feuilles récentes de sauge, d'angelique, d'absinthe, de sarriette, de fenouil, de mentastrum, d'hyssope, de mélisse, feuilles de basilic, de rhue, de thim, de marjolaine, de romarin, d'origan, de calamant, de serpolet, fleurs de lavande, de chaque quatre onces; esprit-de-vin rectifié, huit livres.

On coupe grossiérement toutes ces plantes; on les met infuser pendant dix ou douze heures dans l'esprit-de-vin; on procede ensuite à la distilation au bain-marie, pour tirer toute la liqueur spiritueuse: on la conserve dans une bouteille qu'on bouche bien. Et c'est là ce que l'on nomme *eau vulnéraire spiritueuse.*

Si l'on emploie de l'eau à la place d'esprit-de-vin, on obtient l'eau vulnéraire à l'eau, qui est blanche, laiteuse, & sur laquelle il surnage un peu d'huile essentielle qu'on sépare. Cette eau vulnéraire est beaucoup moins agréable à l'odorat, que celle qui a été préparée avec l'esprit-de-vin.

Enfin si l'on emploie du vin blanc ou du vin rouge en place d'eau ou d'esprit-de-vin, on obtient l'eau vulnéraire au vin, qui est plus agréable que celle qu'on tire à l'esprit-de-vin.

Telle est la composition de l'*eau d'arquebusade.* Elle est excellente pour les contusions, pour les dislocations, les plaies, & sur-tout celles d'armes à feu pour lesquelles on lui a donné le nom d'*eau d'arquebusade;* pour résoudre les tumeurs, & nettoyer les ulceres, pour fortifier les parties foibles & résister à la gangrene, appliquée extérieurement. Elle est aussi très-utile pour les douleurs de rhumatisme, appliquée en linimens, & avec des compresses qu'on laisse sécher sur la partie, & qu'on renouvelle de tems en tems. (+)

ARRA, (*Géogr.*) ville d'Asie en Syrie dont Ptolémée fait mention: elle étoit grande & bien peuplée; son nom moderne est *Maara:* ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, sous le gouvernement d'Alep, & le lieu principal d'un petit pays très-fertile en grains & en bons fruits. On voit près de là, dans un endroit désert, les ruines de l'ancienne ville de Sériane dont quelques morceaux sont encore magnifiques. (*C. A.*)

ARRA-BIDA, (*Géogr.*) haute montagne du Portugal dans l'Alentejo, sur les frontieres du royaume d'Algarve: elle fait partie de la Sierra ou montagne de Calderaon. (*C. A.*)

* § ARRACIFES, (*Géogr.*) une des îles des Larrons, dit le *Diction. raif. des Sciences, &c.* c'est une faute: il n'y a aucune des îles des Larrons ainsi nommée. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ARRAGIAN. *Voyez* ARGIAN dans le *Dict. raif. des Sciences, Arts & Métiers.*

AR-RAKIN, (*Géogr.*) petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, au district d'Al-Bkaa: on croit avec assez de vraisemblance que c'est l'ancienne Petra, capitale de la contrée appellée *Sela* dans la Bible & *Adriana*, par l'empereur Adrien: la plupart de ses maisons sont taillées dans le roc, ce qui a pu la faire nommer *Ar-Rakin;* car *Rakin*, en langue du pays, veut dire *tailler*, & *Ar* veut dire *ville.* (*C. A.*)

ARRAYOLOS, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal, dans l'Alentejo: elle est au nord d'Evora & au sud-est de Monte-Mayor; sa situation, sur le penchant d'une montagne, est des plus riantes: on y y compte près de deux mille habitans, & son district est de quatre paroisses. *Long. 10, 15. lat. 38, 35.* (*C. A.*)

§ ARRÊT, s. m. (*terme de Palais.*) décision d'un tribunal souverain de laquelle il n'est pas permis d'appeller: les sieges inférieurs rendent des jugemens, prononcent des sentences, dont les parties peuvent appeller devant les cours souveraines, auxquelles ces sieges ressortissent. On n'appelle pas des décisions qui émanent de ces cours souveraines; & c'est pour cela que ces décisions se nomment *arrêts: arrêt* du parlement, *arrêt* de la chambre des comptes, *arrêt* de la cour des aides, *arrêt* du conseil, &c. Il faut chercher l'origine de ce mot dans ces expressions du moyen âge: *arrestum, arrestare*, qui signifioient, selon Ducange & les autres commentateurs ou glossateurs, *saisir, prendre, détenir* quelqu'un, *saisie, détention, capture, &c.* ainsi les décisions des cours souveraines, *arrêtant* le cours de la procédure & posant la borne que la chicane ne devoit point passer, ces décisions furent appellées *arrêts.* Cependant le recueil de Jean du Luc, l'un des plus anciens arrêtistes que l'on connoisse, est intitulé, *Placita Curiæ, &c.* comme qui diroit: *recueil de décisions* qu'*il a plu* à la cour de porter. Aussi le premier président, en prononçant les *arrêts*, se servoit de cette locution: *placuit curiæ, &c.*

Il se sert à présent de celle-ci: *la cour a mis & met l'appellation au néant, &c.* M. de Montesquieu prétend que cette formule vient de nos anciens combats judiciaires. « En effet, dit-il, quand celui qui avoit appellé de faux jugement étoit vaincu, l'appel étoit anéanti: quand il étoit vainqueur, le jugement étoit anéanti & l'appel même, il falloit procéder à un nouveau jugement, &c. » *V.* le *liv. XXVIII*, de l'*Esprit des Loix, chap.* 33.

Ce n'est pas qu'on ne puisse faire réformer la décision d'une cour souveraine, mais c'est par d'autres voies que celle de l'appel, qui n'est point autorisée dans ces sortes de cas. En matiere civile, il faut prendre l'une de ces trois voies, suivant les circonstances; ou se pourvoir au conseil du souverain, si l'on a jugé contre les ordonnances (*Voyez* CASSATION *dans le Dict. raif.* &c.), ou former opposition à l'*arrêt*, pardevant la cour qui l'a rendu: si elle a prononcé contre une partie qui ne paroissoit point (*Voyez* OPPOSITION, TIERCE-OPPOSITION *dans le Dict. raif.* &c.), ou enfin prendre, en chancellerie, des lettres de requête civile contre l'*arrêt*, & faire de nouveau juger la cause par le même tribunal (*Voyez* REQUÊTE CIVILE *Ibidem.*). S'il s'agit d'une affaire criminelle, on prend alors, au conseil du prince, des lettres de révision, & l'affaire se porte

& se juge de nouveau par les mêmes magistrats qui l'ont décidée la premiere fois. *Voyez* RÉVISION *dans le Dict. rais. des Sciences*, &c.

Plusieurs *arrêts* conformes sur une même question de droit, forment ce qu'on nomme la *jurisprudence des arrêts* ou *des cours;* la posséder, c'est avoir la science, la connoissance des décisions que les cours font dans l'usage de porter sur ces sortes de questions.

Il n'en est point dont les *arrêts* n'aient été recueillis par quelques compilateurs: de-là, cette multitude d'arrêtistes dont les ouvrages surchargent les bibliotheques des jurisconsultes, sans éclairer leur esprit. On estime la collection connue sous le nom de *Journal du Palais*, 2 *vol. in-fol.* On recherche les *arrêts* de Boniface, de le Prestre, de Bordet & un petit nombre d'autres.

Il existe aussi un *Dictionnaire des Arrêts;* & l'auteur a eu le courage de porter sa compilation jusqu'à six volumes *in-fol.* elle se vend chérement parce qu'elle est rare: mais elle ne vaut rien. L'auteur n'a mis, dans son travail, ni choix, ni méthode, ni goût; il a rassemblé au hazard une multitude d'*arrêts* pour & contre, sur les mêmes questions; il a grossi des volumes par des mémoires qu'il avoit composés dans différens procès, & qui n'ont ni le mérite du style, ni le mérite du fond; en un mot, avec cette quantité d'*arrêts* peu conformes & souvent contraires, il ne peut que jetter dans l'embarras un juge scrupuleux, égarer le jurisconsulte qui cherche à s'instruire, & fournir des armes à la chicane. La collection qui vient d'être donnée au public, sous le nom d'un procureur au châtelet de Paris, appellé *Denisart*, vaut beaucoup mieux que le *Dict.* de Brillon.

ARRÊTS, s. m. pl. (*Discipline milit.*) punition qui s'inflige à l'officier, pour des fautes légeres; ils sont à-peu-près pour lui, ce que la prison est pour le soldat. Mettre un officier aux *arrêts*, lui ordonner les *arrêts*, c'est lui enjoindre de se retirer dans son appartement & lui défendre d'en sortir.

Quelquefois pourtant les *arrêts* cessent d'être une correction militaire; ils ne sont alors qu'une suite de la vigilance d'un commandant, qui voulant prévenir les effets d'une querelle survenue entre deux officiers, leur prescrit de rester chez eux, ils sont précaution en ce cas, & non châtiment.

Au reste, les *arrêts* n'ont rien de déshonorant pour celui à qui on les ordonne; la prison même ne flétrit point le soldat.

Quelle est donc cette bizarerie de l'opinion publique, qui imprime une tache au malheureux citoyen que la calomnie aura fait précipiter dans une prison, pour des crimes dont il est innocent? Qu'on pardonne à un jurisconsulte humain, de souhaiter qu'il y ait enfin, pour les accusés, un lieu de détention & de sûreté qui ne soit point la prison: ils y seroient gardés & soignés jusqu'à ce que, par les voies les plus promptes, on eût reconnu leur crime ou leur innocence; ils n'en sortiroient que pour entrer dans la prison, s'ils étoient coupables; ou pour être rendus à la société, s'ils ne l'étoient point. Mais enfin, leur séjour dans cette maison de sûreté n'auroit rien d'avilissant. Quel homme peut se flatter d'être au-dessus du soupçon & de l'accusation? Ce n'est donc pas la calomnie qui lui fait perdre quelque chose dans l'estime publique; c'est la justice qui, le retenant dans le même lieu que les criminels, semble le confondre avec eux & lui fait partager injustement le déshonneur que le public verse sur les coupables. En Russie, on a déja imaginé trois lieux différens de détention: l'un pour les prévenus, l'autre pour les accusés reconnus criminels, le troisieme pour les condamnés.

C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumiere.

Volt. (*A A.*)

§ ARRÊTÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit du lion, du léopard, ou d'un autre animal qui paroît sur ses quatre pates sans qu'aucune soit levée & sans mouvement.

Chastaignier de la Rochepozay en Poitou; *d'or au lion arrêté de sinople.* (*G. D. L. T.*)

§ ARRÊTE-BŒUF, (*Botan.*) en latin *anonis*, en anglois *rest-harrow*, *cammock*, *petty-whin*, en allemand *hauhechel.*

Caractere générique.

La fleur est papillonnacée: elle est composée d'un calice découpé en cinq segmens étroits: l'étendard est cordiforme & plus large que les aîles; celles-ci sont ovales & plus courtes que la carene qui se termine en pointe: elle contient deux étamines réunies & un embryon oblong & velu qui supporte un seul style couronné d'un stigmate obtus: l'embryon devient une silique enflée à une seule cellule, contenant des semences réniformes.

Especes.

1. *Arrête-bœuf* de montagne précoce en arbrisseau à fleur purpurine.

Anonis montana precox, purpurea, frutescens. Mor. H. R. Bless.

Early shrubby rest-harrow.

2. *Arrête-bœuf* à feuilles étroites trifoliées, charnues & tridentées.

Anonis foliis ternatis, carnosis, sublinearibus, tridentatis. Linn. Sp. pl. 718.

Rest-harrow with trifoliate fleshy leaves which are narrow & have three indentures.

Nous croyons que cette espece est la même que celle n° 2 de M. Duhamel, qui porte la phrase de Tournefort.

3. *Arrête-bœuf* à fleurs, naissant ordinairement au nombre de trois sur chaque pédicule, & disposées en panicules.

Anonis floribus paniculatis, pedunculis subtrifloris, stipulis vaginalibus, foliis ternatis. Hort. Cliff. 358.

Rest-harrow with paniculated flowers, generally growing three upon a foot-stalk, sheath like stipulæ and trifoliate leaves, or purple shrubby rest-harrow.

Il se pourroit que cette espece fût le n° 1 de M. Duhamel qui est aussi notre n° 1; mais comme la phrase françoise dans cet auteur porte qu'elle est d'Espagne, & que Miller assure que celle-ci est originaire des Alpes, nous les avons séparées, en attendant que nous soyons à portée de lever cette difficulté.

4. *Arrête-bœuf* épineux à fleurs assises, latérales & solitaires. — *Vivace.*

Arrête-bœuf des pharmacopoles. — *France.*

Anonis floribus subsessilibus, solitariis, lateralibus, caule spinoso. Hort. Cliff. 359. — *Anglet.*

Rest-harrow with single flowers sitting close to the sides of the branches and a prickly stalk. Petty whin. — *Allem.*

5. *Arrête-bœuf* désarmé à fleurs solitaires, latérales & assises. — *Vivace.*

Anonis floribus subsessilibus, solitariis, lateralibus, ramis inermibus. Hort. Cliff. 359. — *France.*

Rest-harrow with single flowers sitting close to the stalks and branches without spines. — *Anglet.* *Allem.*

6. *Arrête-bœuf* à branches traînantes & à feuilles velues. — *Vivace.*

Anonis caulibus procumbentibus, floribus subsessilibus, solitariis foliis hirsutis. Mill. — *Anglet.* *France.*

Rest-harrow with trailing stalks & hairy leaves. — *Terres sablonneuf.*

7. *Arrête-bœuf* à fleurs solitaires, terminées par un fil. — *Vivace.*
Anonis pedunculis unifloris filo terminatis, foliis ternatis. Hort. Cliff. 358. — *France méridion.*
Rest-harrow with one flower on each foot stalk which are terminated by a thread, &c. broad-leaved. — *Espag.*

8. *Arrête-bœuf* à fleurs solitaires & terminées par un fil, à tige rameuse & velue, à feuilles dentelées. — *Annuel.*
Anonis pedunculis unifloris filo terminatis, caule ramoso, villoso, foliis ternatis, serratis. Mill. — *Portug.*
Broad-leaved erect rest-harrow of Portugal.

9. *Arrête-bœuf* à fleurs assises, latérales, dont toutes les feuilles sont trifoliées & munies de pédicules & à stipules hérissées.
Anonis floribus sessilibus lateralibus, foliis omnibus ternatis petiolatisque, stipulis setaceis. Linn. Sp. pl. 717. — *France méridion.*
Rest-harrow wich flowers sitting close to the sides of the stalks, all the leaves trifoliate growing upon foot-stalks and bristly stipulæ. — *& Italie.*

10. *Arrête-bœuf* à deux fleurs sur un pédicule, terminées par un fil. — *Annuel.*
Anonis pedunculis bifloris, filo terminatis. Prod. Leyd. 376. — *Sicile.*
Rest-harrow with two flowers upon a foot-stalk wich are terminated by a thread.

11. *Arrête-bœuf* à trois feuilles & à trois fleurs sur des pédicules latéraux & nuds. — *Annuel.*
Anonis pedunculis axillaribus trifloris, nudis foliis ternatis. Hort. Cliff. 358. — *Alpes.*
Rest-harrow with naked foot-stalks to the sides of the branches sustaining three flowers & trifoliate leaves.

12. *Arrête-bœuf* à cinq fleurs sur un pédicule latéral, à tiges éparses & tombantes, à feuilles trifoliées, & à siliques luniformes. — *Bisann.*
Anonis pedunculis quinque floris, axillaribus, caulibus diffusis procumbentibus, foliis ternatis, leguminibus lunulatis, Mill. — *Virginie.*
Rest-harrow with five flowers on a foot-stalk, proceeding from the sides of the branches, diffused trailing stalks, trifoliate leaves & moon-shaped pods.

13. *Arrête-bœuf* dont les stipules des fleurs sont ovales, membraneuses & entieres. — *Annuel.*
Anonis stipulis floralibus ovatis, membranaceis, integerrimis. Prod. Leyd. 376. — *Barbades.*
Rest-harrow with oval, entire, membranoceous stipulæ.

14. *Arrête-bœuf* à feuilles ovales, lancéolées & entieres, à tige droite, herbacée, à épi de fleurs terminal. — *Vivace.*
Anonis foliis ternatis lanceolato-ovatis integerrimis, caule erecto herbaceo, racemo terminali. Mill. — *Caroline.*
Carolina rest-harrow.

15. *Arrête-bœuf* à épis mêlés de feuilles simples & obtuses. — *Annuel.*
Anonis spicis foliosis simplicibus, obtusis. Linn. Sp. pl. 717. — *Port.*
Rest-harrow with leafy spikes and single obtuse leaves. — *Espag. Italie.*

16. *Arrête-bœuf* à feuilles trifoliées ovales, à pédicules très longs & à siliques velues. — *Annuel.*
Anonis foliis ternatis, ovatis, petiolis longissimis, leguminibus hirsutis. Mill. — *Isles de l'Amériq.*
Rest-harrow with oval trifoliate leaves growing on very long foot-stalks and hairy pods.

Les trois premieres especes sont de petits arbrisseaux qui ne parviennent guere qu'à la hauteur de trois pieds. Les especes *n° 1 & 3* peuvent s'élever en pleine terre, & n'ont rien à redouter du froid dans les provinces septentrionales de la France. La premiere est indigene d'Espagne. Selon Miller, la troisieme croît naturellement dans les Alpes. La seconde vient de l'Espagne & du Portugal: en Angleterre elle demande d'être abritée pendant les mauvaises saisons sous des chassis à vitrages.

Les premiere & troisieme forment de très-jolis arbrisseaux, par les épis de grandes fleurs couleur de rose qu'ils portent à la fin de mai, ou au commencement de juin: on doit les planter en premiere ligne dans les massifs des bosquets de ces mois, ou dans les platte-bandes qu'on peut former en avant de ces massifs. Ils s'élevent fort bien des semences & marcottes. Les siliques sont mûres au commencement de septembre: on les cueillera alors pour les conserver dans un lieu sec. Au mois de mars on en tirera les graines qu'on semera dans de petites caisses préparées & garnies, suivant la méthode détaillée à l'*article* CYPRÈS, *dans ce Suppl.*

Comme les graines sont médiocrement grosses, il faudra les couvrir d'environ un demi-pouce de terre. Les caisses doivent être plongées dans une couche tempérée, mais il ne faut pas les trop ombrager, ni les trop arroser. La seconde année on mettra les petits arbustes un à un dans des pots. Au bout de deux ans on les en tirera avec la motte pour les planter à demeure.

Les marcottes se font en Juin, suivant la méthode indiquée à l'*article* ALATERNE, *dans ce Suppl.* La seconde automne elles seront suffisamment enracinées, & on pourra les enlever.

Les especes *4, 5 & 6* ont des tiges ligneuses qui se soutiennent bien avant dans l'hiver, & qui ne périssent même qu'en partie vers la fin de cette saison; mais comme elles tracent beaucoup, on n'ose les employer pour la décoration des jardins.

Nous croyons que l'espece *n° 6* est l'*anonis pusilla, villosa & viscosa* de Tournefort. Les petits poils dont cette plante est couverte sont imprégnés d'une sorte de glu: l'odeur forte & aromatique que répandent ses feuilles, lorsqu'on les froisse, ne décele-t-elle pas des vertus qu'on ne s'est pas encore avisé d'y chercher? Peut-être cette espece en a-t-elle de plus puissantes que celle *n° 4* employée dans la pharmacie; celle-ci passe pour être apéritive, diurétique & emmenagogue. Ses préparations s'emploient pour l'ictere, la colique néphrétique & le scorbut.

Linnæus en changeant le nom d'*anonis* en *ononis*, n'a fait que suivre l'étymologie que donne Tournefort. Le botaniste françois dit que le nom de cette plante dérive du mot grec ονος, âne, parce que cet animal la broute volontiers. Tout le monde sait que le nom françois d'*arrête-bœuf*, lui vient de ce que ses racines fortes & traînantes résistent aux efforts du coutre & du soc. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

ARRÊTES *ou* QUEUE DE RAT, (*terme de Maréch.*) ce sont des croûtes dures & écailleuses, qui viennent aux jambes des chevaux, qui rongent le poil, & que l'on trouve quelquefois le long du tendon.

Ce ſont des gales & tumeurs qui viennent ſur les nerfs des jambes de derriere du cheval, entre le jarret & le paturon.

Les *arrêtes* ſont de deux eſpeces : il y en a de cruſtacées & de coulantes. Les premieres ſont ſans écoulement de matiere ; les ſecondes ſe diſtinguent par des croûtes humides, d'où découle une ſéroſité rouſſâtre, dont l'âcreté ronge très-ſouvent les tégumens : on doit les mettre au rang des maladies cutanées, qui attaquent les chevaux, & qui ont toutes leur ſource dans une lymphe ſalée, plus ou moins âcre, & plus ou moins viſqueuſe.

Si les *arrêtes* ſont ſeches, le meilleur remede eſt de les emporter avec le feu, & d'appliquer deſſus l'emmiellure blanche. Lorſque l'eſcarre eſt tombée, on deſſeche la plaie avec des poudres deſſicatives : ſi les *arrêtes* ſont coulantes ſans enflure, on les guérit avec l'onguent verd, décrit pour la gale. Mais on peut dire en général que cette maladie & toutes celles qui viennent à la peau du cheval, demandent, lorſqu'elles ſont portées à un certain point, un traitement intérieur.

Les *arrêtes* ſont un vilain mal en ce qu'il dépouille la partie du poil ; mais il ne porte aucun préjudice notable au cheval. On appelle auſſi *arrêtes* les queues des chevaux dégarnies de poil, qu'on appelle *queues de rat.* (+)

ARRHENE, (*Géogr.*) contrée d'Aſie, dans la grande Arménie. Il y en avoit encore une de ce nom dans l'Arabie Heureuſe, habitée par des Arabes vagabonds, laquelle Strabon nomme *Ararene.* (*C.A.*)

ARRIANA, (*Géogr.*) ville de Germanie, au département de la Pannonie norique. On croit que c'eſt aujourd'hui Attenhoven, bourg d'Autriche ſur le Danube. (*C. A.*)

ARRIANE, (*Géogr.*) ville d'Afrique au royaume de Tunis. Elle eſt petite & n'a pour habitans que des laboureurs & des jardiniers ; mais quelques morceaux d'architecture & de ſculpture que l'on y trouve, font conjecturer qu'elle étoit anciennement plus conſidérable. (*C. A.*)

ARRIENNES, *ou* AIRIENNES, *ou* ERENNES, (*Géogr.*) montagne de France en Normandie, à une lieue de Falaiſe, du côté de l'occident ; elle eſt connue par ſes oiſeaux de proie, & par quelque médailles antiques que l'on y déterra dans le XVIe. ſiecle. C'eſt dans ſon voiſinage, mais dans la plaine, qu'eſt ſitué le village d'Arne, où l'on prétend que la mer envoie ſes eaux de tems en tems par des conduits ſouterrains & inconnus, & que là, formant un petit lac très-poiſſonneux, ce lac tantôt ſe maintient à une hauteur conſidérable, tantôt ſe deſſéche abſolument. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce village n'eſt baigné d'aucune riviere, ni d'aucun ruiſſeau, & qu'il eſt à plus de huit lieues de la mer. (*C.A.*)

ARRIMAGE, ſ. m. (*Marine.*) Ce mot exprime l'arrangement de tout ce qui entre dans l'intérieur d'un vaiſſeau ; mais il déſigne d'une maniere plus particuliere la façon dont ſont arrangés dans la cale, le leſt, les futailles, les quarts de viande & ceux de farine, *&c.* & c'eſt en ce ſens que je vais traiter de l'*arrimage.*

Il eſt d'uſage que le ſoin de l'*arrimage*, toujours joint avec le détail de tout le vaiſſeau, ne regarde point les officiers qui ſont d'un grade ſupérieur à celui de lieutenant de vaiſſeau ; mais c'eſt ordinairement au plus ancien d'eux à qui le capitaine le confie. Dans le bâtiment où le ſecond n'eſt point au-deſſus de ce grade, c'eſt le ſecond même qui en eſt chargé. On donne toujours le nom de lieutenant-en-pied à l'officier chargé de l'*arrimage*, de quelque grade qu'il ſoit. Il choiſit pour travailler ſous ſes ordres un contre-maître & un certain nombre de matelots qui ne quittent point la cale, & ne ſont occupés que de l'*arrimage*, & qui pendant tout le cours de la campagne ſont également chargés d'une façon particuliere de tout ce qui entre dans la cale, & de tout ce qui en ſort : on diſtingue ce contre-maître par le nom de *contre-maître d'arrimage*, & les matelots ſont diſtingués auſſi par le nom de *gens de la cale.*

On commence par bien nettoyer le vaiſſeau, décharger le vieux leſt, laver, balayer & viſiter les lumieres & les conduits faits pour laiſſer couler l'eau juſqu'aux pompes : lorſque ces précautions ſont priſes, on embarque le leſt. On doit ſe régler pour la quantité qu'il en faut prendre ſur les dimenſions du vaiſſeau, & ſur le poids de ſa charge ; car le même vaiſſeau ne doit pas toujours porter la même quantité de leſt à toutes ſes campagnes ; parce qu'il n'a pas à toutes la même ſomme de poids à porter.

Pour déterminer la quantité de leſt qu'il convient d'embarquer dans un vaiſſeau neuf & qui n'a point encore été à la mer, la regle la plus sûre ſeroit de prendre la quantité en poids que doit porter le vaiſſeau pour être à ſa charge la plus avantageuſe, & c'eſt au conſtructeur à la donner, & d'en ſouſtraire le poids de la mâture, gréement, rechange, artillerie, munitions de guerre & de bouche, des hommes avec leurs armes & bagages, & généralement de tout ce qui doit entrer dans le vaiſſeau ; le reſte donneroit la quantité de leſt qu'il faut prendre (lorſqu'on ſuit cette regle, on eſtime à trois cens livres le poids de chaque homme & de ſes effets) : mais la difficulté de cuber toutes ces choſes, & le peu de certitude que l'on doit avoir ſur le jaugeage du vaiſſeau fait par le conſtructeur, rendent cette méthode preſque impratiquable. Dans la pratique on ſe contente donc de juger du mieux qu'on peut des capacités du vaiſſeau, de le comparer avec celles d'un vaiſſeau de même rang qui a navigué, & de déterminer là-deſſus la quantité de leſt que l'on doit prendre. Si le vaiſſeau a déja été à la mer, on ſe regle ſur l'état que l'on tient à chaque campagne de l'*arrimage* du vaiſſeau, & de la façon dont il s'eſt comporté. La ſimilitude des vaiſſeaux, & le pouvoir que l'on ſe ménage d'ajouter une certaine quantité de leſt à la charge ſi le vaiſſeau n'étoit point aſſez plongé dans l'eau lorſqu'il eſt entiérement armé, rendent cette méthode ſuffiſante, quoique fort défectueuſe par elle-même. On ne peut pas de même retirer du leſt lorſque l'*arrimage* eſt fini, & que le vaiſſeau eſt trop calé, mais on y ſupplée à la mer, en ne remplaçant point en poids les conſommations journalieres que l'on y fait.

On leſte tous les vaiſſeaux avec du fer & des pierres. Le leſt de fer eſt compoſé de vieux canons, de bombes & de boulets de rebut, de tronçons d'ancres, *&c.* & il eſt aſſujetti par des liſteaux de bois cloués ſur le fond du vaiſſeau. On l'embarque le premier, obſervant de le tenir éloigné d'un pied & demi ou de deux pieds de chaque côté de la carlinge, parce que ſa réunion rendroit les mouvemens du roulis trop vifs, & fatigueroit beaucoup la mâture : on ne l'éloigne pas trop non plus de la carlinge, pour qu'il ne ſoit point appuyé ſur l'extrémité des varangues, ce qui pourroit nuire au vaiſſeau & le trop délier. La quantité de leſt de fer eſt déterminée par la quantité totale du leſt que l'on veut prendre, parce qu'elle eſt ordinairement environ le tiers de toute la ſomme : on s'en rapporte à l'eſtime pour la meſurer, & c'eſt le maître canonnier du port qui fait cette eſtime. On ſent combien cette méthode peut tromper, & il ſeroit bien

plus convenable d'avoir, comme dans quelques endroits, des saumons de fer depuis cinquante jusqu'à deux cent livres qui porteroient la marque de leur poids. On y trouveroit le double avantage de savoir exactement la quantité de lest de fer que l'on embarque, & de le pouvoir distribuer également, & de sorte qu'aucune partie ne seroit plus surchargée que l'autre.

Le lest de pierre s'embarque ensuite : le meilleur est celui qui n'est ni trop gros ni trop petit, mais propre à bien engraver les futailles qui portent dessus ; qui est net & point mêlé de terre, & dont la pesanteur spécifique lui fait occuper le moins de place. Un bâtiment chargé de lest vient s'amarer le long du vaisseau d'où on le prend pour le vuider dans la cale. On le mesure ou avec des mannes dont on compte le nombre, & dont on a pesé quelques-unes pour avoir le poids moyen de chacune, ou par le jaugeage du bâtiment même qui l'apporte, ou enfin on le mesure avec une caisse suspendue au-dessus du grand panneau, & fait pour contenir un tonneau seulement, que l'on vuide lorsqu'elle est pleine en laissant tomber le fond, qui, tenu par une charniere, peut s'ouvrir & se refermer. Ces trois méthodes pour connoître le poids du lest ne peuvent donner qu'un à-peu-près à cause de la difficulté de cuber les bâtimens qui le portent, & parce qu'on remplit plus ou moins les mannes ou la caisse, qui d'ailleurs ne pesent point également sous un volume égal. Il y auroit une autre méthode que voici, & que je tire des papiers d'un officier de la marine distingué, & dont le nom seul formeroit l'autorité la plus complette. « Elle consiste, dit-il, à faire une romaine dont le plateau seroit une caisse telle que celle dont on vient de parler, & dont la verge seroit une barre de cabestan. On suspendroit cette romaine au grand panneau par le moyen de cordes que l'on attacheroit à des barres mises sur le second pont : à l'autre extrémité de la verge, on mettroit un poids qui seroit en équilibre avec la caisse, étant remplie & pesant un tonneau. On rempliroit cette caisse, & dès qu'elle feroit lever le poids du bout de la verge, on seroit sûr que le lest qui y seroit peseroit un tonneau. Cette méthode paroît d'autant meilleure, qu'elle ne paroît avoir aucun des inconvéniens des précédentes, & qu'elle ne seroit pas bien embarrassante : si on trouvoit que la pesanteur d'un tonneau fût trop grande, on pourroit faire la caisse d'un demi-tonneau. »

On doit avoir l'attention, lorsqu'on embarque le lest de pierre, de mettre en dehors du vaisseau un prélat qui prenne depuis le sabord par où on le fait passer, jusques dans le bâtiment qui l'a apporté, afin qu'il n'en tombe point à la mer entre les deux bâtimens, ce qui à la longue pourroit gâter le port. On met aussi des planches en dedans du vaisseau appuyée sur le feuillet de ce même sabord, par lequel on embarque le lest, & sur lesquelles on fait courir les mannes pleines jusqu'au grand panneau, ou jusqu'à la caisse où on les vuide. A mesure qu'on le jette dans la cale, les matelots ont soin de le répandre avec des pelles & de le placer comme on a déterminé de le faire, soit en avant, soit en arriere, soit en dos d'âne, soit d'une maniere horizontale, car tout le monde n'est pas d'accord sur la façon de placer le lest, & c'est ce dont il faut ici parler.

Plusieurs personnes veulent qu'on place le lest de façon que le vaisseau ait la même différence de tirant d'eau après qu'il est lesté, qu'auparavant lorsqu'il étoit entiérement vuide. Cette méthode sans doute peut être suivie avec succès dans quelques bâtimens ; mais en faire une régle générale & universelle, la mauvaise foi & l'entêtement peuvent seuls le conseiller. Que l'on compare en effet deux vaisseaux dont l'un ait beaucoup de capacité de l'arriere relativement à l'avant, & dont l'autre au contraire en ait beaucoup de l'avant & peu de l'arriere ; il est évident que le premier de ces vaisseaux étant entiérement vuide, aura peu de différence de tirant d'eau, & que l'autre en aura une considérable ; si cependant on leste ces deux bâtimens, en les laissant à la même différence que chacun d'eux avoit avant d'être lesté, il arrivera que comme dans les vaisseaux la place de la plupart des choses est marquée, & qu'on ne peut changer, par exemple, la place des canons, des cables, des ancres, *&c.* il arrivera, dis-je, que le premier vaisseau dont les capacités de l'arriere sont grandes ne calera pas plus sous sa charge par l'arriere que par l'avant ; au contraire même, comme les poids placés de l'avant dans les vaisseaux sont beaucoup plus considérables que ceux que l'on place de l'arriere, ce vaisseau peut être réduit à n'avoir point du tout de différence, ou même à tirer plus d'eau de l'avant que de l'arriere : & l'expérience, ainsi que le raisonnement, démontrent qu'un vaisseau ainsi arrimé navigueroit très-mal, & ne gouverneroit point. Le second vaisseau tomberoit dans un autre excès, moins nuisible à la vérité, mais qui contribueroit aussi à le faire mal naviguer. Il faut donc placer le lest de sorte qu'il mette le vaisseau à une différence telle que le reste de la charge le ramene à celle qui lui est la plus avantageuse pour se bien comporter à la mer. C'est au constructeur qui a fait le vaisseau à la calculer & à la donner ; comme cependant, quelqu'habile qu'il soit, il peut se tromper, on a la précaution d'avoir du lest volant que l'on puisse placer en avant ou en arriere pour corriger son erreur, & ramener le vaisseau à la différence du tirant d'eau qu'on veut lui donner. Lorsque le vaisseau a déja fait campagne, on doit toujours s'informer de la façon dont il étoit arrimé, & dont il s'est comporté, car il est d'un grand avantage de pouvoir s'appuyer sur l'expérience.

On ne convient point non plus généralement que l'on doive placer le lest horizontalement & de niveau ; quelques personnes le relevent en dos d'âne au milieu du vaisseau, & le font aller en baissant vers les côtés. Cette méthode est cependant peu suivie, & elle paroît sujette à quelques inconvéniens ; le leste plus ramassé au centre, rend les mouvemens du vaisseau plus vifs, & les futailles qui doivent porter sur le lest, participant à cette position, semblent moins bien assujetties.

Les matelots qui répandent à droit & à gauche dans la cale le lest que l'on y jette, s'assurent de la distribution égale qu'ils en font, à l'aide d'une ligne verticale que l'on trace sur une des apontilles, & d'un fil à plomb attaché au haut de cette même apontille. On pose un regle sur le lest, & avec un grand niveau pareil à ceux des menuisiers ou des maçons, on s'assure s'il est bien horizontal. Et quant à sa position sur l'avant ou sur l'arriere, on la dirige en examinant souvent le tirant d'eau : il faut pour cela avoir attention que le vaisseau ne soit point surchargé d'aucun poids qui puisse rendre cet examen faux & inutile ; & si l'on ne peut s'en débarrasser tout-à-fait, au moins doit-on en diminuer l'inconvénient en le plaçant vers le centre du vaisseau.

Le lest volant dont on a parlé plus haut, se met ordinairement sous la platte-forme de la fosse aux cables, & on ne le change de place que dans le cas cité où l'on veut mettre le vaisseau à un tirant d'eau différent. Ce lest volant est en fer, & composé de pieces maniables & assez régulieres.

Lorsque le lest est embarqué & distribué, on doit prendre le tirant d'eau du vaisseau tant de l'avant que

de l'arriere, & en garder la note afin de s'en tenir à ce même tirant d'eau, si le vaisseau s'est bien comporté à la mer, ou de le changer si l'on juge qu'il étoit désavantageux. Au retour de la campagne on doit communiquer cette note avec toutes les autres remarques faites sur le vaisseau, afin que ceux qui iront ensuite dessus à la mer puissent en profiter : c'est au contrôle du port que l'on fait ce dépôt. Le lest arrangé, on travaille à l'*arrimage* des futailles ; on se regle pour la quantité que l'on doit en prendre, sur le nombre d'hommes d'équipage que l'on a, sur les traversées qu'on a à faire, & sur ce que la cale peut contenir. L'ordonnance fixe, dans les vaisseaux de guerre, à une barrique & un quart d'eau par jour la provision nécessaire à cent hommes ; & tout vaisseau qui fait un voyage de long cours, prend au moins les futailles nécessaires pour soixante-dix jours d'eau. Il est essentiel dans la façon de faire son *arrimage*, de le rendre solide, & de bien ménager le terrein : pour remplir ce dernier objet, on mesure la cale avec exactitude en tous sens, depuis la cloison de la fosse aux cables, où on doit commencer à mettre les futailles, jusqu'à la cloison de la soute aux poudres ; & comparant ses proportions avec celles des futailles, on se détermine au choix & à l'arrangement que l'on juge les plus avantageux. C'est aussi sur cet examen que l'on pose une cloison dont l'usage est de séparer l'eau du vin, & qui forme deux cales, dont celle de l'arriere, destinée pour le vin, est sans communication avec la grande cale ou cale à l'eau. Cette cloison s'appuie ordinairement sur l'avant du faux-bau, qui est le plus près en arriere de la cloison de l'archi-pompe qui fait face à l'avant du vaisseau : cependant ce qui doit servir de regle, c'est de la placer de sorte qu'on ne perde point de place, & qu'il ne reste point un vuide inutile entre le dernier rang de futailles & la cloison.

On embarque les futailles à l'eau vuides, & on les descend dans la cale avec les palans d'étai & le bredindin. La longueur des futailles se met dans le sens de la longueur du vaisseau ; & on commence à placer celles qui doivent toucher la cloison de la fosse aux cables. La largeur du vaisseau, à cet endroit, détermine si le nombre des futailles qui doivent former ce premier rang, est pair ou impair ; s'il est pair, c'est l'entre-deux de deux pieces qui répond au milieu du vaisseau ; s'il est impair, on pose la premiere piece au milieu même du vaisseau, & on met les autres à droite & à gauche jusqu'à toucher les deux côtés. On met des pieces plus petites aux extrêmités du rang, si le vaisseau trop étroit ne permettoit pas d'en mettre de même grosseur, ou si les façons élevoient les deux dernieres futailles plus que les autres. Toutes ces futailles doivent être enfoncées dans le lest de quelques pouces de profondeur, afin qu'elles soient mieux assujetties ; & on braie cette partie pour qu'elle ne participe point à l'humidité du lest : on appelle cela les engraver. Il faut que le trou de la bonde soit bien au-dessus ; que chaque piece ne soit pas plus élevée de l'avant que de l'arriere ; qu'aucune d'elles ne se dépasse ni en hauteur ni par les bouts, & que toutes se touchent par le ventre sans cesser d'avoir leur longueur paralelle à la longueur du vaisseau. On les place dans cette situation à l'aide de deux bouts de corde, passés sous la futaille en avant & en arriere, avec lesquels on peut la soulever, & retirer ou avancer le lest qui est dessous ; puis on s'assure qu'elles l'ont acquise avec la regle & le niveau. A mesure que chaque piece est en place, on l'appuie avec des cailloux du lest, jusqu'à ce que le premier rang étant fini, on visite de nouveau si toutes les pieces sont bien dans la situation où elles doivent être. Alors on met entre chaque futaille, tant par-dessous que par-dessus, de petits rondins de bois ou des bûches fendues & taillées exprès, qui remplissent exactement le vuide occasionné par leur rondeur ou bouge. Ce bois porte le nom de bois d'*arrimage* : il est uniquement destiné à cela ; on le choisit droit, & on lui donne peu de longueur, parce qu'il en est plus commode & plus propre à remplir son objet. Entre la derniere piece & le côté du vaisseau, il faut mettre le plus de bois que l'on peut, pour bien affermir toutes les futailles, & leur ôter tout moyen d'acquérir du jeu par les roulis du vaisseau.

Quelques personnes veulent laisser un pouce ou deux d'intervalle entre les futailles, de crainte qu'elles ne s'écrasent dans le roulis ; & ils ne les affermissent que par les bois qu'ils mettent entre deux : mais cette méthode paroît mauvaise. On perd du terrein, & les pieces au contraire semblent moins bien assujetties ; car si le bois n'est pas mis avec force entr'elles, elles peuvent acquérir du jeu ; alors elles se choqueront & courront bien plus de risque que si elles se touchoient.

Le premier rang fini, on en fait un second. Quelques-uns veulent que les pieces du second rang correspondent à celles du premier ; d'autres veulent que le centre de chaque piece réponde à l'entre-deux des pieces du premier rang : la premiere méthode est plus généralement suivie ; cependant l'on doit suivre celle qui procurera le plus de place ; & l'on doit pour cela consulter à chaque rang la largeur du vaisseau qui varie. On continue ainsi à faire des rangs toujours avec les mêmes précautions que l'on a employées pour le premier, jusqu'à la cloison qui sépare les deux cales. Quelquefois on est obligé de placer les futailles d'auprès de l'archi-pompe dans un sens contraire à celui des autres futailles, c'est-à-dire, de les placer perpendiculairement à la longueur du vaisseau : on appelle cette façon-là, dans quelques endroits, *mettre les pieces en Breton*.

La somme de tous ces rangs s'appelle *plan* : & le plan dont on vient de suivre le détail, ou le moins élevé qui porte directement sur le lest, s'appelle *premier plan*. Les futailles qui composent le premier plan, sont ordinairement dans les gros vaisseaux des pieces de quatre ; dans les frégates des pieces de trois & dans les corvettes des pieces de deux : cette regle n'est cependant point invariable.

Il y a eu des bâtimens dans lesquels, par un défaut de construction, on ne pouvoit point mettre de lest de l'avant ou de l'arriere ; alors on met des fagots au fond du vaisseau, sur lesquels on arrime les futailles, parce qu'elles ne seroient jamais aussi stables, si elles portoient sur le vaigrage même. Quelquefois aussi, lorsqu'on craint moins de charger le bâtiment sur l'avant que sur l'arriere, on commence l'*arrimage* par l'arriere, parce qu'en plaçant les futailles, on pousse toujours un peu de lest vers le côté opposé à celui par lequel on commence à arrimer. Une attention plus importante est de savoir quelquefois se passer de fosse aux cables, & de commencer l'*arrimage* dès la cloison de la fosse aux lions ; dans ce cas, on met les cables sur un faux-pont qui porte sur les faux-baux. Cette méthode n'est point toutefois exempte d'inconvéniens ; & il en résulte que les cables sont plus difficiles à manier, & qu'ils sont sujets à être gâtés par l'eau, que l'on est dans la nécessité de prendre & de mettre dans la cale, & dont il est presque impossible de garantir les cables. On peut gagner aussi du terrein en engravant les futailles jusqu'à la bonde ; il faut alors avoir l'attention de

la brayer entiérement, pour les préſerver de l'humidité du leſt.

Le premier plan étant fait, on remplit les futailles d'eau ; on n'attend même point toujours pour cela que le plan entier ſoit fini. On ſe ſert, pour remplir les futailles, d'une manche quelquefois de cuir, mais plus ordinairement de toile ſoutenue par les quatre coins à deux barres de cabeſtan, miſes en travers du panneau du milieu ſur le ſecond pont. La manche deſcend dans la cale par le grand panneau ; & un matelot en introduit le bout conſécutivement dans chaque futaille. On ſoutient la manche avec des planches dans les endroits où elle s'appuie, afin de lui donner une directe plus droite, qui facilite à l'eau de couler, & l'empêcher de ſe crever ſur les inégalités du bois d'*arrimage*. On a ſoin encore de mettre une manne à l'embouchure de la manche, pour qu'il n'y tombe aucune ordure. L'eau eſt apportée à bord dans des bariques que l'on hiſſe dans le vaiſſeau avec les palans d'étai ; on appuie ces bariques ſur les deux barres de cabeſtan, qui ſoutiennent la manche, & on les vuide ainſi directement dans la manche. La poſition du palan d'étai, perpendiculaire au grand panneau, appelle les bariques que l'on hiſſe à cette même direction ; & elles s'y rendroient avec une vivacité dangereuſe, dès qu'elles viennent à parer le bord & à pouvoir s'échapper au-deſſus du paſſe avant, ſi l'on n'y remédioit par le moyen d'un cordage que l'on appelle *trape*, que l'on amarre de derriere aux grands haubans ou à quelque taquet, & qui ſe rend ſur le gaillard d'avant, où un matelot le retient après lui avoir fait faire un tour ou deux ſur un taquet ou jambe-de-chien. Ce cordage retient la barique ; & el e ne peut ſe rendre à ſon appel qu'à meſure que l'on fille de la trape. Cette façon d'embarquer l'eau eſt la plus uſitée, quoique la plus pénible & la plus longue ; parce qu'on ne peut s'en procurer de plus commode dans la plupart des ports. Lorſqu'on le peut, on ſe ſert de citernes flottantes, qui contiennent depuis 30 juſqu'à 50 tonneaux d'eau : elles accoſtent le vaiſſeau ; & par le moyen des pompes aſpirantes & foulantes dont elles ſont munies, on fait paſſer l'eau dans les futailles. Quelquefois le vaiſſeau va s'amarrer auprès d'une fontaine ; & on fait venir l'eau à bord à l'aide d'une manche amarrée ſur le tuyau de la fontaine : ce dernier moyen ſur tout eſt extrêmement avantageux, parce qu'il eſt très-expéditif, & ne donne nulle peine. Auſſi-tôt qu'une piece eſt pleine, on cloue par-deſſus la bonde un morceau de toile à voile pour tenir lieu de tampon. Avant de travailler au ſecond plan, on viſite ſi les pieces du premier n'ont point coulé, pour y remédier ou les changer.

Ce premier plan fait, on travaille à faire le ſecond, c'eſt-à-dire, à placer d'autres futailles par-deſſus celles qui portent ſur le leſt. Quelquefois les pieces du ſecond plan ſont auſſi groſſes que celles du premier, quelquefois elles ſont plus petites : cela dépend de la hauteur de la cale & de la quantité d'eau qu'il faut embarquer. En général plus les pieces ſont groſſes, & moins on perd de place. On commence le ſecond plan par l'avant ; & on poſe les pieces ou directement ſur la bonde de celles du premier plan ou bien dans l'entre-deux des pieces, ſuivant le terrein qu'il faut toujours ménager. On obſerve d'ailleurs pour ce ſecond plan exactement les mêmes précautions que pour le premier ; & c'eſt avec le bois d'*arrimage* qu'on les appuie & qu'on leur donne la ſituation qui convient. Si ce ſecond plan ne ſuffit pas, on en fait un troiſieme.

Les futailles pour le vin s'arriment dans la cale au vin de la même maniere que l'on a arrimé celles qui contiennent l'eau. On les engrave dans le leſt, ou on répand au fond de la cale des fagots ſur leſquels elles portent : on les accore avec du bois d'*arrimage*, & on leur donne la même ſituation horizontale, *&c.* Pour les remplir, on ſe ſert d'une manche de cuir, placée au-deſſus du panneau de la cale aux vivres, comme on a placé celle de l'eau au-deſſus du grand panneau. On hiſſe à bord les bariques de vin que l'on a priſes aux magaſins, & on les vuide dans la manche, dont le bout deſcend dans la cale, & eſt introduit conſécutivement dans chaque futaille. On l'appuie ſur des planches pour qu'elle ne ſe creve point ſur les inégalités du bois d'*arrimage* ; & on place des gens ſûrs à l'embouchure de la manche, dans l'entre-pont par où elle paſſe, & dans la cale pour empêcher qu'on ne prenne du vin, ou que quelqu'un ne perce la manche, & avertir ſi elle couloit. Un officier inſpecte toujours ce travail. Pour ne point répandre de vin en changeant la manche d'une futaille à l'autre, on met un trévire au bout de la manche pour la mieux ſerrer qu'avec la main : ce trévire eſt une corde qui entoure la manche par le moyen de laquelle on peut la ſerrer en tordant cette corde avec force, à l'aide d'un morceau de bois. On bouche les pieces auſſi tôt qu'elles ſont pleines avec un tampon de liege, & on cloue par-deſſus une plaque de fer-blanc. Cette façon d'embarquer le vin eſt ſujette à l'éventer ; auſſi lorſqu'on n'eſt point trop preſſé dans ſon armement, on deſcend les bariques de vin dans la cale, & on les vuide dans les futailles déja arrimées, par le moyen d'un grand entonnoir ; mais cette méthode eſt beaucoup plus lente. On ne peut guere cependant ſe diſpenſer de s'en ſervir, lorſque le vin eſt ſuſpect ou a peu de corps. Si l'on embarque de l'eau-de-vie pour la boiſſon de l'équipage, on ne la fait jamais paſſer par la manche, mais on emploie ce dernier moyen. Il eſt plus convenable encore de ne point du tout la tranſvaſer, mais d'en arrimer les pieces pleines & telles qu'elles viennent des vivres : il faut pour cela que les futailles ſoient bonnes & bien cerclées. Lorſqu'un premier plan de vin ne ſuffit pas, on en fait un ſecond ; mais toujours deux ſuffiſent.

C'eſt dans la cale-au-vin que l'on place les quarts de farine, les quarts de viande, les bariques de fromage, celles de morue, & enfin tous les vivres de l'équipage, aux légumes & au pain près, qui ont des ſoutes particulieres. On arrange le tout le plus convenablement qu'il eſt poſſible, pour que les choſes ne ſe gênent point les unes les autres, lorſqu'on veut s'en ſervir & les conſommer, pour ménager la place, & pour que tout ſoit ſolidement établi. La cale-au-vin ne s'étend pas toujours juſqu'à la cloiſon de la ſoute aux poudres : ordinairement même, on fait un retranchement que l'on appelle *cave-du-capitaine*, formé par une cloiſon miſe en avant de la ſoute aux poudres, & qui termine la cale-au-vin. Son nom ſeul déſigne aſſez quel eſt ſon uſage : elle ſert auſſi au capitaine à ſerrer grand nombre de proviſions qui lui ſont néceſſaires pour ſa table. La cave du capitaine n'eſt cependant pas toujours ſituée en cet endroit ; quelquefois on la fait entre la cale à l'eau & celle au vin des deux côtés de l'archi-pompe. Lorſque les quarts de farine & de lard ne peuvent pas tous tenir dans la cale au vin, on en place dans la cale à l'eau, & on a ſoin alors de conſommer ceux-ci les premiers.

Dans l'*arrimage* de la grande cale, on doit avoir attention de réſerver une place pour pouvoir y faire un échaffaud, en cas de combat, pour les malades & les bleſſés. C'eſt encore dans la grande cale, au-deſſus du troiſieme plan & en avant à

toucher la cloison de la fosse aux cables, que l'on met le bois à brûler : on en place aussi dans tous les vuides que laissent entr'elles les différentes choses qui se placent au dessus du troisieme plan. De ce nombre sont les bariques destinées à aller faire de l'eau dans la chaloupe pendant le cours de la campagne ; les barils de galere, *&c.* On affermit bien le tout, & on le rend inébranlable même dans le roulis le plus fort. Il n'est pas difficile de sentir l'importance attachée à la solidité de l'*arrimage;* aussi y apporte-t-on les plus grands soins. On assure cependant qu'il y a eu des vaisseaux dans lesquels l'*arrimage* s'étoit dérangé à la mer ; dans pareil cas, il faudroit chercher la relâche la plus prochaine, & remédier cependant au plutôt, & du mieux que l'on pourroit, à ce contre-tems. (*M. le chevalier* DE LA COUDRAYE.)

ARROCHE, (*Botanique.*) en latin *atriplex*, en anglois *orach* ou *arach*, en allemand *melde.*

Caractere générique.

L'*arroche* porte des fleurs hermaphrodites & des fleurs femelles sur le même individu : les premieres ont un calice permanent composé de cinq petites feuilles à bordures membraneuses : il se trouve au centre un embryon orbiculaire qui devient ensuite une semence applatie de la même forme, laquelle est renfermée par les cinq parties réunies du calice permanent.

Especes.

1. *Arroche* en arbrisseau à feuilles entieres figurées en truelle.

Atriplex arborescens foliis integris trulliformibus. Hort. Colomb.

Halimus fruticosus. Mor. Hist.

Broad-leaved orach or shrubby halimus, commonly called sea purslane tree.

2. *Arroche* arbrisseau à feuilles étroites & à branches pendantes.

Atriplex arborescens angustifolia ramis pendentibus. Hort. Colomb.

Atriplex maritima Hispanica frutescens & procumbens. Inst.

Shrubby sea orach or halimus called sea purslane with a narrow leave.

3. *Arroche* à tige droite herbacée, à feuilles triangulaires.

Atriplex caule erecto herbaceo, foliis triangularibus. Hort. Cliff. 469, *n°.* 1 de Miller.

White garden orach.

L'*arroche n°.* 1 est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur d'environ dix pieds, & peut-être plus haut dans son pays originaire. Comme elle buissonne naturellement, on a beaucoup de peine à lui former une tige ; lorsqu'on y est parvenu, la plante a tellement souffert, qu'elle périt souvent radicalement : quelquefois elle ne meurt que jusqu'au pied ; alors il en part nombre de nouveaux jets qui lui rendent la figure d'un buisson ; c'est ainsi qu'elle se soustrait aux entraves de l'art pour suivre son naturel.

Cette *arroche* a une écorce blanchâtre, ses feuilles d'un verd-glauque & reluisant, sont d'un fort bel effet pour la variété & le contraste ; elle convient dans les bosquets d'automne ; quoique sa verdure soit perenne dans les pays tempérés, comme elle perd toute sa beauté en plein air, même dans nos hivers favorables, je ne puis conseiller d'accorder une place à cet arbrisseau dans les bosquets de cette saison. Les hivers rigoureux le tuent quelquefois, mais on peut toujours en réparer la perte, en en plantant quelques branches dans des pots à la fin de l'automne : si ces pots sont placés sous des chassis à vitrage, les boutures auront de la racine dès le printems, & pourront se transplanter dès la fin de septembre suivant : au reste, en quelque mois de l'été qu'on en fasse des boutures, elles s'enracinent parfaitement au bout de quelques semaines.

L'*arroche n°.* 2 est un petit arbrisseau dont les branches se recourbent vers la terre : ses feuilles étroites sont de peu d'effet, elle est dure ; ainsi on peut en planter quelques pieds dans les bosquets d'automne & d'hiver, en faveur de la variété : elle se multiplie aussi facilement & de la même façon que la premiere.

L'*arroche n°.* 3 est une plante rafraîchissante qu'on a mis autrefois au nombre des herbes potageres, & que plusieurs personnes préferent encore aux épinards. J'ai vu lors de l'extrême misere qui a suivi les abus de l'exportation, de pauvres gens venir de fort loin chercher cette plante dans les lieux où elle croît naturellement ; elle est annuelle. On la seme à la fin de septembre, dès que sa semence est mûre ; si elle est levée trop épais, on l'éclaircit de maniere qu'il y ait environ quatre pouces de distance entre chaque plante : il faut la béquiller & & la sarcler de tems à autre, c'est tout le soin qu'elle demande : dans les bonnes terres ses feuilles deviennent extrêmement larges. (*M. le Baron de* TSCHOUDI.)

ARROSEMENT, (*Jardinage.*) La terre est pénétrée d'une humidité bienfaisante & d'un feu modéré qui s'exhalent de son sein, & que lui rendent les régions de l'air par les rayons solaires, les pluies & les rosées. Ce sont les grands moteurs de la végétation des plantes : Dieu leur dispense avec mesure & la chaleur des jours & la fraîcheur des nuits.

Cependant cette balance n'est pas toujours si égale, que les végétaux n'aient à souffrir par son dérangement : c'est à notre industrie à les secourir ; elle est aussi un don du grand bienfaiteur.

Les humides vapeurs que rassemblent les douces nuits d'été ; ces globules de rosée dont le matin fait briller les feuilles ; ces tiedes ondées si doucement versées sur les plantes qui se relevent en les recevant, & semblent enivrées de plaisir ; ces tendres secours de la nature quelquefois ne concourent plus ensemble, & sont même assez souvent interrompus à la fois : il est nécessaire d'arroser.

Mais il s'en faut beaucoup que les *arrosemens*, sur-tout s'ils ne sont pas ménagés avec intelligence, puissent suppléer au bien que les pluies font aux végétaux. Lorsqu'il pleut, ce n'est pas seulement un petit espace autour de la plante qui se trouve humecté, c'est toute la surface du sol qui s'imbibe également. Les pluies douces de l'été tombant mollement, caressent le sein de la terre sans le trop presser. L'air chargé de fraîcheur, pénetre les feuilles ; le voile léger dont le ciel se couvre, ôte au soleil cette activité dévorante qui bientôt reprendroit à la terre les eaux dont elle vient de s'abreuver, & l'on respire une moite chaleur mêlée de la transpiration odorante des végétaux qui ouvre à la fois tous les canaux de la végétation.

Les *arrosemens* seront d'autant meilleurs, qu'ils imiteront mieux ces arrosemens naturels. Adaptez donc à vos arrosoirs des pommes, dont les trous très-petits fassent jaillir une gerbe de pluie fine : ne vous contentez pas d'humecter le pied des plantes ; versez cette pluie artificielle dans un pourtour considérable ; relevez quelquefois votre arrosoir pour laisser à la terre le tems de s'imbiber, & recommencez à plusieurs reprises d'arroser. Souvent il sera très-utile de répandre cette rosée sur les feuilles, sur-tout lorsque les plantes, ayant lutté long-tems contre le sécheresse de l'air, penchent leurs tiges fatiguées, & laissent pendre leurs feuilles chargées de poussiere.

Pour

Pour les plantes grêles & très-délicates, pour les tendres plantules qui viennent d'éclore du ſein d'une très-petite ſemence, la pomme de l'arroſoir verſeroit l'eau avec encore trop de force; ſervez-vous d'un goupillon que vous ſecouerez doucement par-deſſus. Tenez le pied des plantes entouré d'une terre légere & ſans cohéſion, afin qu'elle ne ſe fende pas après les *arroſemens*, ou bien jettez de la terre ſeche ſur la terre humectée, & deſſerrez-la quelquefois par de petits labours; de la litiere menue, des pelures de gazon retournées dont on environne le pied des plantes, parent à l'affaiſſement que les *arroſemens* occaſionnent, entretiennent long-tems leur fraîcheur, & quelquefois même les ſuppléent en arrêtant les vapeurs qui s'exhalent du ſein de la terre, & qui iroient ſe perdre dans le vague des airs: ſur-tout profitez pour faire & réitérer vos *arroſemens* des tems couverts, doux & moites: s'il tombe une pluie fine, c'eſt le moment le plus précieux.

On a demandé leſquels étoient préférables des *arroſemens* du ſoir, du matin, ou du milieu du jour, tous ont leur avantage particulier; mais les premiers certainement ſont les plus utiles, tant que durent les longs jours, & ces courtes nuits dont les vents doux ſecouent les voiles humides; elles conſervent, même elles augmentent la fraîcheur des *arroſemens* qu'on a faits le ſoir; ceux du matin deviennent alors bien vîte la proie du ſoleil; il deſſeche tout-à-coup la terre, elle ſe crévaſſe, & un air brûlant s'inſinue juſqu'aux racines.

Lors donc que le ſoleil eſt près de ſe coucher dans la pourpre, que je vois par-tout étinceler ſes rayons d'or parmi les gerbes argentées qui ſortent des arroſoirs!

Dans les premiers mois du printems & de l'automne, les *arroſemens* du ſoir ſeroient dangereux, à cauſe des trop fraîches nuits & des gelées blanches qui aideroient à tranſir les plantes. Alors que vos jardiniers matineux, portant par-tout les arroſoirs, faſſent jaillir la roſée ſous leurs pas précipités; tandis que l'aurore jette ſes doux regards ſur la nature embellie.

Dans ce tems auſſi l'on peut, ſans riſquer, arroſer vers le midi; il n'eſt pas à craindre que le ſoleil frappe trop vivement la terre humectée, ni qu'il brûle les feuilles ſur leſquelles ſe ſont échappées des gouttes d'eau; c'eſt ce qui arrive lorſqu'il eſt armé de ſes feux les plus puiſſans. Ces globules aqueux raſſemblant les rayons ſolaires, font l'effet des miroirs ardens: enfin il eſt des plantes & des arbres qui demandent d'être arroſées au milieu du jour.

Lorſque la ſéchereſſe a été long-tems continuée, que le ciel eſt d'airain, que la terre eſt entr'ouverte, & que les plantes ſe flétriſſent, les *arroſemens* preſque toujours utiles, ſur-tout pour procurer aux légumes & aux fruits le volume & la douceur, deviennent abſolument indiſpenſables; mais c'eſt alors auſſi qu'ils produiſent les plus mauvais effets, ſi l'on arroſe ſans précaution & ſans continuité. Dès qu'on les a commencés, il faut les réitérer tous les jours, ou au moins de deux jours l'un, ſous peine de voir les plantes mourir ou languir: alors on doit ſur-tout les faire avec meſure & ménagement, en un mot avec tous les ſoins que nous avons indiqués d'abord.

Combien de jardiniers ſtupides ou de mauvaiſe volonté qui, dans pareilles circonſtances, arroſent à des tems trop éloignés, & noient les racines en y jettant tout-à-coup une forte colonne d'eau! ils les livrent à l'aridité de l'air qui s'introduit dans les fentes de la terre battue, aux taupes, aux mulots, aux taupes-grillons qu'attire une fraîcheur intermittente, & qu'une humidité continue éloigneroit; ils font ainſi bien plus de mal aux plantes qu'elles n'en ſouffriroient de la ſeule ſéchereſſe.

Celles que l'on tient en pots demandent encore plus de précaution & de ſoin, pour leur préparer & leur procurer les meilleurs effets des *arroſemens*. Il faut mettre des écailles d'huîtres ou de moules au fond des pots, tournées par leur côté concave ſur les trous dont ils ſont percés, & par-deſſus un lit de moëllon broyé groſſiérement; ſi le fond des pots, au lieu d'être plat, a été fait concave, & qu'on l'ait pourvu d'un pied qui l'éloigne un peu de la ſurface de la terre, on ſe ſera prémuni autant qu'il eſt poſſible contre la ſtagnation des *arroſemens*. Quand ils auront été quelque tems continués, il ſera bon de deſſerrer la terre par un petit labour, & de répandre par-deſſus une couche de bonne terre légere mêlée de ſable; mais lorſque les racines fibreuſes, empliſſant tous les pots, ne permettent plus aux *arroſemens* de pénétrer, percez la terre juſqu'au fond, avant d'arroſer, avec un fer pointu & mince, & plongez à pluſieurs repriſes le fond du pot dans un ſeau plein d'eau, ſouvent il convient de tenir les pots enterrés pour procurer aux racines le bien de la fraîcheur environnante, & de celle qui s'éleve du fond de la terre.

La fréquence & l'abondance des *arroſemens* ſe régleront ſur le tems, les ſaiſons, & ſur le plus ou le moins de ſoif naturelle aux eſpeces de plante. Il en eſt, comme les plantes graſſes, qui ne demandent preſque point d'eau; pluſieurs au contraire veulent être continuellement abreuvées. Les arbres qui ſe dépouillent & que l'on tient dans la ſerre, n'ont beſoin l'hiver que de très-peu d'humidité; tandis que les arbres toujours verds dont les feuilles continuent de tranſpirer, exigent, dans cette ſaiſon, des *arroſemens* réglément réitérés; & ceux à feuilles larges, tranſpirant davantage, veulent être encore humectés plus ſouvent.

Les *arroſemens* ſont indiſpenſables pour procurer & hâter le développement des racines, des plantes nouvellement tranſplantées; mais il faut, à l'égard de pluſieurs eſpeces, les faire plus rarement du moment que la repriſe eſt ſûre, à moins qu'il ne ſurvienne une ſéchereſſe extraordinaire. Pour ce qui concerne les boutures, les *arroſemens* leur ſont néceſſaires, & ils doivent être continués long-tems & réglément; mais il faut les faire avec d'autant plus de circonſpection & de meſure, que ces bouts de branches encore dépourvus de racines, ſe pourriroient plus aiſément, dit Collet, par une humidité ſtagnante ou trop copieuſe, & par la preſſion d'une terre trop battue. *Voyez le mot* BOUTURE, *Suppl. & l'article* MURIER, *Dict. raiſ. des Sciences, &c.*

Heureux qui pourroit aſſeoir ſon jardin ſur le doux penchant d'un côteau repoſé aux plus favorables aſpects; de la cime revêtue de bois qui ne le domineroit que pour lui ſervir d'abri, tomberoient de pures fontaines, dont il pourroit conduire les flots le long de ſes plates-bandes & dans les ſentiers des planches de légumes. Cet *arroſement* qui pénetre tranſverſalement la terre, qui la ſouleve doucement au lieu de la preſſer, donneroit aux utiles productions de ce jardin, la même vigueur, la même beauté qu'on remarque dans les plantes qui, dans leur luxe vain, s'élevent aux bords des rivieres: & c'eſt ainſi qu'Alcinoüs entretenoit dans ſes jardins immortaliſés, une perpétuelle fraîcheur: on y remarquoit avec un égal plaiſir, l'éclat de la verdure ornée de fleurs & de fruits, & celui du cryſtal mobile des eaux qui y formoient un Méandre.

Ceux qui n'ont pas ces commodités, doivent raſſembler avec ſoin dans une citerne les eaux de tous leurs toits, ou faire conſtruire, s'ils trouvent

les moyens de les emplir d'eau, de larges baſſins au fond de leur potager. Quelquefois les terres ſe trouvent abreuvées ſous très-peu de profondeur ; il ſuffit de multiplier des pierrées paralleles ou briſées par un angle à un certain éloignement de ces baſſins, où on les décharge par une pierre qui les traverſe. Il eſt encore bien d'autres moyens de ſe procurer des eaux ; mais ils ſont du reſſort de l'architecture hydraulique.

Lorſqu'on fait conſtruire de petits toits au-deſſus des murs des potagers, les eſpaliers ſe trouvent arroſés à leur aide : ſi peu de pluie qu'il tombe, elle s'aſſemble entre les tuiles, dégoutte au pied des arbres, & leur procure une fraîcheur ſalutaire & profonde, qui ordinairement ſe maintient juſqu'aux pluies nouvelles, à moins que les intervalles de ſéchereſſe ne ſoient très-longs.

Pour entretenir certaines plantes, pour aider à s'enraciner les marcottes qu'on fait au haut des arbriſſeaux, pour aſſurer la repriſe de certaines boutures précieuſes ; on pend au-deſſus un vaſe dans lequel on paſſe un tube recourbé, ou une laniere de drap dont l'humidité perpétuelle ne permet pas à la terre de ſe deſſécher.

Toutes les eaux ne ſont pas propres aux *arroſemens ;* il en eſt de nuiſibles : telles ſons les eaux crues, les eaux marécageuſes, craſſeuſes, viſqueuſes & celles qui pétrifient : il s'en trouve auſſi d'indigentes & de fatiguées qui ne charient point de parties nourriſſantes. Les eaux des rivieres & des ruiſſeaux où le poiſſon abonde, celle des fontaines où fleuriſſent le creſſon & le becca-bunga, ſont pures & bienfaiſantes. Les eaux des pluies amaſſées dans les citernes ſont encore meilleures ; mais il faut les tirer le matin & les laiſſer, avant de s'en ſervir, tout le jour expoſées aux doux rayons du ſoleil. Les eaux graſſes qui ont lavé les chemins, les cours, les fumiers, ſont infiniment précieuſes : elles portent l'abondance avec elles. En général, une eau qui diſſout bien le ſavon, qui s'évapore aiſément, qui cuit bien les légumes, eſt autant propre aux *arroſemens* qu'elle eſt utile & ſalutaire pour tous les autres uſages. On peut corriger quelques-unes d'entre les mauvaiſes eaux en les battant par des roues, en les faiſant paſſer par des lits de ſables, en y jettant du fumier & des herbages pourris.

C'eſt par le moyen des *arroſemens* qu'on peut rendre avec le plus d'efficacité & le plus promptement, des ſucs à la terre exténuée où languiſſent les plantes. Celles qu'on tient captives dans des pots ou des caiſſes, ayant bientôt épuiſé la petite portion d'alimens contenue dans le peu de terre qu'on peut leur donner, ne ſauroient, par l'extenſion des racines, en aller chercher plus loin : elles ont beſoin de reſtaurans. Ils conviennent auſſi aux arbres malades & défaillans, ou ſurchargés de fruits ; on les rétablit, on les ſoutient en leur donnant de tems à autre un bouillon. Le plus fort de tous qui s'emploie pour les orangers, ſe compoſe avec du crottin de brebis, de la lie de vin & du ſang de la boucherie. Voyez dans le livre de l'abbé Roger Shabot la compoſition de celui qu'il emploie pour les pêchers. Suivant Mortimer, le ſang de bœuf eſt un excellent bouillon pour tous les arbres fruitiers. Les terres alumineuſes détrempées font un effet prodigieux ſur la végétation : & c'eſt à-peu-près à quoi ſe réduiſent les nombreuſes expériences de M. Hôme ſur les effets de différens ſels.

Lorſque les plantes ſe trouvent couvertes d'une foule d'inſectes de l'eſpece de ceux que la ſéchereſſe multiplie, tels que les altiſes ; de ſimples *arroſemens* réitérés ſur les feuilles les écartent & les diſſipent : à l'égard des autres inſectes, comme les chenilles, l'eau dans laquelle on a infuſé de la coloquinte, de la ſuie ou ſemblables amers, & dont on inonde la touffe des arbres par le moyen des pompes, eſt un des meilleurs moyens de ſe débarraſſer de cette engeance dévorante ; pour les taupes-grillons, il faut arroſer la terre qu'ils fréquentent, les trous qu'ils habitent, ceux où l'on a ſu les attirer avec de l'eau mêlée d'huile de chenevi : l'eau de chaux détruit les coches & les limaces.

Au reſte, ſi l'on a ſoin de bien faire effondrer les potagers & d'y enterrer des couches épaiſſes de fumier, les *arroſemens* n'y ſeront pas auſſi ſouvent néceſſaires, & ils y ſeront plus profitables. (*M. le Baron de* TSCHOUDI.)

ARROUX, (*Géogr.*) riviere de France en Bourgogne ; elle a ſa ſource près d'Arnay-le-duc, paſſe à Autun, & ayant reçu le Miſei, le Veſure, le Tornay, la Mothe, la Varenne & quelques autres ruiſſeaux, elle ſe joint à la Loire au pied du château de la Mothe-Saint-Jean, au-deſſous de Bourbon-Lancy. (*C. A.*)

ARS, (*Géogr.*) riviere d'Eſpagne dans la Galice. Elle ſe jette dans l'Océan, à Céa, près du cap Finiſtere. On croit que c'eſt le *Sars* des anciens. Il y a en France une belle Chartreuſe du nom d'*Ars*, dans le duché de Lorraine, au doyenné de Port. (*C. A.*)

ARSA, (*Géogr.*) nom de deux villes d'Eſpagne ; dont l'une étoit dans la Bétique, & l'autre dans la Tarragonoiſe. C'étoit auſſi le nom d'une contrée d'Aſie, entre l'Indus & l'Hydaſpe, où l'on trouvoit les villes d'Iſagurus & de Taxila. (*C. A.*)

ARSACE, (*Géogr.*) ville de la grande Médie ; bâtie par Arſaces, gouverneur de la Médie ſous Alexandre le grand. Cette ville a ſubſiſté peu de tems, & n'a jamais été rétablie. Il y avoit un bourg de ce nom dans la Paleſtine. (*C. A.*)

ARSACE, (*Hiſt. de l'empire des Parthes.*) fondateur de l'empire des Parthes, deſcendoit des anciens rois de Perſe ; & malgré la nobleſſe de ſon origine, il vivoit confondu dans la foule des courtiſans des gouverneurs des rois de Syrie. Agathoclès à qui Antiochus le dieu avoit confié le gouvernement de la Perſe, brûla d'une paſſion criminelle & brutale pour Tiridate, frere d'*Arſace ;* ce ſatrape effréné n'ayant pu réuſſir à le ſéduire par l'éclat de ſes promeſſes, voulut employer la violence. Les deux freres à qui l'injure étoit commune, s'armerent contre leur infâme corrupteur qu'ils poignarderent. *Arſace* redoutant les vengeances d'Antiochus le dieu, dont Agathoclès étoit le favori, ſe retira dans la Parthie, où il ſe rendit indépendant, après en avoir chaſſé les Macédoniens. Tous les peuples charmés de rentrer ſous l'obéiſſance de leurs anciens maîtres, favoriſerent ſa rebellion, ſi l'on peut ainſi qualifier une révolution qui rétablit un prince dans l'héritage de ſes peres. Le roi de Syrie n'entreprit point de le dépouiller d'un état dont le cœur des ſujets d'*Arſace* lui aſſuroient la poſſeſſion. Ce fut ainſi que ſe forma le royaume des Parthes que quelques-uns confondent mal-à-propos avec celui des Perſes ; il comprenoit cette région célébre de l'Aſie, qui a la Médie à l'occident, la Perſe au midi, la Bactriane à l'orient, la Margiane & l'Hircanie au ſeptentrion. Hécatompile ainſi nommée à cauſe de ſes cent portes, en étoit la capitale : c'eſt aujourd'hui Hiſpahan. Cet empire a ſubſiſté pendant près de cinq cens ans ſous vingt-ſept rois connus ſous le nom de rois Arſacides, dont l'hiſtoire eſt preſque tombée dans l'oubli ; il n'en reſte que quelques fragmens épars dans les annales des peuples qui ont eu des démêlés ou des intérêts à diſcuter avec eux. Artaban en fut le dernier roi. Artaxerxes ou Artaxate, ſoldat de fortune, lui ôta le trône & la vie l'an 223 de l'ere vulgaire.

ARSACE II, fils & successeur du fondateur de l'empire des Parthes, fut un prince véritablement grand & magnanime. Maître de la Parthie & de l'Hircanie, il joignit aux états dont il avoit hérité de son pere, plusieurs provinces voisines. Antiochus le grand, allarmé de sa puissance, entreprit de la détruire avant qu'elle fût affermie; il marcha contre lui avec tout l'appareil de ses forces. *Arsace* se flatta que les déserts qui servoient de barrieres à ses états, seroient le tombeau des Syriens qui n'y trouveroient aucune subsistance; mais voyant que ces obstacles ne les arrêtoient point dans leur marche, il ordonna d'empoisonner les fontaines & les puits. Les exécuteurs de ses ordres furent mis en fuite par Antiochus qui traversa sans périls des contrées qui refusoient tout aux besoins de l'homme. Il se présente devant Hécatompile qui lui ouvre ses portes. *Arsace* avoit quitté la Parthie pour se retirer dans l'Hircanie défendue par des montagnes escarpées, qui ne pouvoient être franchies par une armée. Antiochus applanit cet obstacle en partageant son armée en différens corps qui se réunirent à la descente des montagnes. *Arsace* qui s'étoit cru invincible par la nature, sentit alors la nécessité d'arrêter un ennemi qui avoit triomphé des plus grandes difficultés; il se met à la tête de cent mille hommes de pied & de vingt mille chevaux, & se présente devant un ennemi épuisé par une marche longue & pénible. On alloit donner le signal du combat, lorsque Antiochus adoptant un systême pacifique, aima mieux l'avoir pour allié que pour ennemi; & après leur réconciliation, ils marcherent ensemble contre Euthydeme qui avoit envahi la Bactriane. Dès qu'il n'eut rien à craindre des rois de Syrie, il devint redoutable aux Barbares, dont il réprima les brigandages. Les détails de sa vie ne nous sont point connus: il mourut l'an 222 avant l'ere vulgaire.

ARSACE III, le troisieme de sa famille qui régna sur les Parthes, avoit toutes les vertus qu'on exige de l'homme privé, & tous les talens qui font les grands rois. Heureux conquérant, il fit le bonheur des peuples subjugués. Sa domination s'étendit depuis le mont Caucase jusqu'à l'Euphrate; il vainquit Démétrius Nicator, roi de Syrie; & quoiqu'il eût à s'en plaindre, il adoucit les ennuis de sa captivité, en lui faisant rendre les mêmes honneurs qu'on rend aux rois. Mais ce prince dégradé se sentit humilié de recevoir, à titre de graces, des honneurs dus à sa naissance; & quoiqu'il eût épousé Rodogune, sœur d'*Arsace*, dont il avoit des enfans, il prit la fuite pour se retirer dans ses états; mais il fut arrêté sur le territoire de Babylone, & envoyé dans l'Hircanie comme dans une terre d'exil, où on lui procura tous les plaisirs, excepté celui de commander. Un traitement aussi doux étoit inspiré par la politique. *Arsace* qui depuis long-tems ambitionnoit la conquête de Syrie, vouloit se servir de Démétrius pour faire la guerre à Antiochus le pieux qui, depuis la détention de son frere, avoit profité de son malheur pour monter sur le trône. Ce projet formé par *Arsace* fut exécuté par Phraate, son successeur. Ce prince heureux à combattre & à gouverner, fut le législateur de sa nation qui, avant lui, ne connoissoit point le frein des loix. Il emprunta des peuples vaincus les institutions qui lui parurent le plus utiles pour adoucir les mœurs dures & sauvages de ses sujets. On voit encore paroître dans l'histoire un quatrieme *Arsace* qui envoya des ambassadeurs à Sylla pour faire alliance avec les Romains. Quoique ses successeurs eussent de noms distinctifs, on leur donne à tous indistinctement celui d'*Arsace*. (*T—N.*)

ARSACIS PALUS, (*Géogr.*) nom d'un lac ou marais que le Tigre traverse dans son cours. On croit que c'est le même que le lac d'Arethuse. (*C. A.*)

§ ARSENIC, (*Hist. nat. Métal. Chym. Méd. & Arts.*) L'*arsenic* est une concrétion minérale, volatile au feu, pesante, très-caustique & pénétrante, qui se trouve souvent & trop souvent dans les mines métalliques, sous une apparence plus ou moins métallique & sous des formes fort différentes. Sperling, dans sa dissertation *de arsenico*, fait voir que tout *arsenic* participe différemment aux soufres, aux sels & aux métaux. Cette minéralisation composée est ou opaque, ou transparente, d'une couleur quelquefois noire ou brune, quelquefois grise ou blanchâtre, souvent teinte d'autres couleurs. Ses formes & ses combinaisons sont si diverses, que cette diversité a donné lieu à beaucoup de confusion, & la naissance à une multitude de noms, par lesquels on a désigné ce minéral. Lemery confond la cadmie avec l'*arsenic*, & Savary l'a suivi en cela. Tâchons de mettre plus de netteté dans la description des *arsenics* naturels ou fossiles, & ensuite nous considérerons ce que la Chymie nous apprend sur cette substance naturelle & sur l'*arsenic* factice.

Linné range l'*arsenic* fossile dans la classe des pierres composées & dans l'ordre des soufres. Puisqu'il est fusible, & qu'il se fond aisément avec les matieres grasses, & qu'il s'en forme un régule sous une forme métallique; il eût été bien plus naturel de le placer dans l'ordre des substances minérales qu'il nomme *mercurielles*, ce me semble assez improprement. Quoi qu'il en soit, il donne le nom de soufre aux corps qui fument dans le feu, & qui répandent de l'odeur. *Arsenicum*, dit-il, *fumo odore alliaceo, colore albo, sapore dulci.* Voici comment il a distingué & décrit les diverses sortes d'*arsenics* naturels ou fossiles.

I. *Arsenic* anguleux ou cubique: *tessula octaëdra; tessera arsenicalis*, en suédois *berg-tærning*.

II. *Arsenic* rouge hérissé: *rubrum, acerosum rigidum: coboltum rubrum;* en suédois *kobolt-bloma*.

III. *Arsenic* amorphe, obscur par la calcination: *amorphum, calcinatione obscurum;* en allemand, *mispickel;* en suédois, *vatukies*.

IV. *Arsenic* amorphe, bleu par la calcination: *amorphum, calcinatione cæruleum:* en allemand, *saffer;* en suédois, *færg-kobolt*. C'est le cobolt proprement dit.

Il s'en faut beaucoup que toutes les minéralisations arsénicales qu'il importe si fort en métallurgie de savoir distinguer, ne puissent être rangées sous cette classification imparfaite.

Wallerius fait une autre division; & après lui, Valmont de Bomare, qui, quoique plus exacte & plus complette, laisse cependant encore quelque obscurité.

Comme l'*arsenic* paroît entrer dans la composition de la plupart des demi-métaux, & dans la minéralisation de plusieurs mines de métaux, il en résulte bien des formes diverses, sous lesquelles il se montre. Il differe cependant des demi-métaux par une plus grande volatilité, par une force pénétrante, par l'abondance des sels caustiques, & parce qu'il a extérieurement moins d'éclat & d'apparence métallique. D'ailleurs il n'est point inflammable comme eux, ni par lui-même, ni avec le nitre.

Dioscoride semble avoir donné le nom d'*arsenic* à deux substances; à celle que nous appellons *orpiment*, qui est l'*arsenic* sulfureux, couleur de citron, & à l'*arsenic* rouge, qui approche du sandaraque. Les Arabes ont fait mention de deux *arsenics;*

l'un limoneux, selon eux, qu'ils ont appellé *karnik-asfar*, c'est encore l'orpiment; l'autre rouge, qu'ils nomment *realgar* & *zarnik-ahmer*. Les Arabes réservent le nom de *sandaraque* à une gomme que l'on emploie pour les vernis.

Comme il y a peu de mines qui ne tiennent plus ou moins quelque chose d'arsenical, pour donner une idée juste de l'*arsenic* naturel ou fossile, nous suivrons la méthode de M. Bertrand, dans son *Dictionnaire des fossiles*; nous décrirons les minéraux, où l'*arsenic* se trouve communément en plus grande quantité, & d'une maniere plus sensible.

1°. Les pyrites blanches arsenicales tiennent une partie d'*arsenic* contre deux de fer & de terre. On les nomme en allemand *weisser-kies*, *mispickel* & *gift-kies*. C'est mal-à-propos que quelques-uns l'appellent *cobolt*. C'est donc là l'*arsenic* minéralisé par le fer en minéral blanchâtre, brillant par des écailles & des parties planes & cubiques.

2°. Les pyrites arsenicales de cuivre, que les Allemands, qui ont été nos maîtres dans la métallurgie, nomment *kugser-kies*, contiennent aussi beaucoup d'*arsenic*.

3°. Il y a encore une mine d'*arsenic* tessulaire, qui tient aussi du fer comme la pyrite blanche. Sa couleur est noirâtre; ses cubes sont octogones & marqués. Les Allemands l'appellent *würfliche-blende*, *bergwürfel*.

4°. La pierre d'*arsenic* grise, qu'il ne faut point confondre avec la pyrite blanche, tient aussi du fer, est mêlée de paillettes luisantes, & frappée avec l'acier, donne des étincelles. C'est encore un *arsenic* minéralisé avec le fer en minérai difforme, brillant par des grains cendrés, qui tirent sur le bleu.

5°. La mine d'*arsenic* d'un rouge cuivreux tient peu de soufre, encore moins de cuivre, quelquefois du cobolt, est en minerai difforme d'une couleur rougeâtre. C'est ce que Woodward appelle *cuprum Nicolai*, & ce que les Allemands nomment *kupfernickel*. C'est l'*arsenic* minéralisé avec le soufre, le cuivre & le cobolt.

6°. L'*arsenic* testacé est obscur, noirâtre, salissant les mains, écailleux. Les Allemands le nomment *schil-kobolt* ou *schirben-kobolt*, ou *schwarzes gift-erzt*. On lui a donné aussi fort mal-à-propos le nom de *cadmie fossile*, puisqu'il ne participe en rien au zinc, d'où naît la cadmie. Souvent on a confondu cet *arsenic* avec l'*arsenic* bitumineux: Juncker lui même semble être tombé dans cette erreur.

7°. L'*arsenic* bitumineux est noir, quelquefois friable, plus rarement solide, toujours inflammable & volatil au feu, brillant dans son intérieur comme le plomb obscur, se noircissant à l'air. Agricola le nomme mal-à-propos *cadmie bitumineuse*; les Allemands l'appellent *poudre volante* & *poudre aux mouches*; *fliegen-pulver*.

8°. Le cobolt, proprement ainsi nommé, qu'on emploie pour le bleu, contient quelquefois aussi plus ou moins d'*arsenic*. Il peut alors être mis dans la classe des mines arsenicales, mais non dans celle d'*arsenic*. Cette mine est plus obscure & plus compacte que la pyrite blanche. Il y en a beaucoup à Schneeberg. On tire l'*arsenic* de ces minéraux par la sublimation.

9°. Les mines d'étain, qui sont enveloppées de concrétions, tiennent d'ordinaire de l'*arsenic*. On nomme ces concrétions *wolfram* ou *mispickel*. On tire en Misnie beaucoup d'*arsenic* de ces concrétions minérales, sous la forme d'une farine.

10°. La mine d'argent rouge, qui est d'ordinaire crystallisée, & que les Allemands nomment *roth gulden-erzt*, est aussi fort arsenicale.

11°. L'orpiment natif est une sorte de mine d'*arsenic* propre: elle a été connue des anciens. Théophraste, Dioscoride, Galien, Celse & Pline en parlent. *Voy.* Hill sur Théophraste, *Traité des pierres*, *p. 148 & 149, 172 & 173*. C'est un *arsenic* minéralisé par le soufre, avec une matiere spatheuse & micacée, d'un jaune tirant sur le verd, plus ou moins, assez éclatant, toujours volatil au feu, composé d'écailles. Le sandaraque des anciens étoit l'orpiment rougi au feu dans un creuset. On trouve dans la Styrie un soufre natif semblable, qu'il ne faut pas confondre. Le réalgar, le risigal, le sandix sont proprement des préparations arsenicales, faites avec l'orpiment, & qu'il ne faut pas non plus confondre avec l'orpiment naturel.

On peut distinguer trois sortes d'orpiment, le jaune mêlé de rouge, c'est alors le sandaraque natif, le jaune couleur d'or, le jaune verdâtre mêlé de terre; c'est la plus vile espece.

Linné range l'orpiment parmi les pyrites; & il le définit *pyrites*, *subnudus*, *squamosus*, *arsenicalis*. Ce n'est pas éclaircir par des distinctions lumineuses, mais confondre par une obscurité embarrassante.

Beccher, *in Morosophia*, dit qu'il y a une grande veine de ce minéral dans une montagne de la Turquie en Asie; Dioscoride en Mysie, dans le Pont & la Cappadoce; Vitruve, entre les confins d'Ephese & de la Magnesie; Henckel, près de Cremnitz; Pott, dans la Lusace; Wallerius, à Rothendal, à Elfdal & à Osterdal en Suede. Il est certain qu'on en trouve souvent dans les veines des mines d'or & d'argent.

L'orpiment banni de la médecine comme un poison, sert par la dissolution dans la peinture, par la fusion dans la verrerie. On peut consulter la *Chymie* de Juncker, la dissertation de Pott *de auripigmento*, l'*Art de la Verrerie*, par Kunckel & Neri, avec les notes de Hellot. On se sert encore de ce minéral pour l'encre de sympathie & pour divers autres usages. *Voyez* Wallerius, *Minéralog. T. I. p. 410.*

12°. Il y a des terres marneuses arsenicales: c'est ce qu'atteste Henckel, dans les *Ephemed. nat. curios. Vol. II. p. 364*. Il en a trouvé près de Freyberg.

13°. Enfin, il s'éleve du fond des mines des vapeurs arsenicales mortelles: c'est ce que les mineurs Allemands appellent *bergschwaben*. Souvent ces vapeurs qui sont une sorte de moufettes, forment une poussiere légere & volatile, qui est un *arsenic* décomposé & volatilisé. On le nomme alors en allemand *weissen mehlichten arsenic*, *arsenic farineux*. Quelquefois ces vapeurs accompagnées d'une humidité vitriolique, se crystallisent & forment l'*arsenic* crystallin, semblable à du verre blanc. Toutes ces vapeurs sont l'effet des feux souterrains ou d'une effervescence qui se fait dans le sein de la terre, par la chaleur. Les phénomenes de la Grotte du Chien, non loin de Naples, près des bains de saint Janvier, sont peut-être l'effet de vapeurs arsenicales de ce genre. *Voyez le voyage d'un François en Italie.*

L'*arsenic factice* se tire de quelques-unes des substances que nous venons de décrire; & il se fait, selon les lieux & les especes de minéraux, de différentes manieres. On peut consulter sur cette fabrication, la *Chymie* de Juncker, *conspect. chem. tom. I, pag. 1067*. Voyez aussi Kunckel & Henckel, & Pott, *de auripigmento*; Wallerius & Bomare, *Mineralog.* Consultez enfin la *Biblioth.* de Gronovius, au mot *arsenicum*; vous y trouverez le catalogue nombreux des auteurs qui ont écrit sur cette matiere.

On vend une espece de régule arsenical, qui se fait de trois manieres. On en tire par une sorte de sublimation du cobolt noir: c'est ce que les Allemands nomment *mücken-gift*. Il en est encore qui

est formé des mines de plomb & de celles de cuivre, qui sont minéralisées avec l'*arsenic* : c'est une sorte de scorie qui surnage à la fonte de ces minéraux. Les ouvriers le nomment *speise* ou *kupferleg*, ou *schwarzer kupfer*. On fait aussi par la précipitation un régule avec l'*arsenic* blanc-crystallin & le plus noir, traité dans un vase fermé. Waller. *Mineralog. tom. I. pag. 403 & 404, tom. II. pag. 205 & 206.* Brandt, *de semi-metallis.*

On trouve encore dans les boutiques un *arsenic* à demi-vitrifié, crystallin, blanc, jaune ou rouge. On fait le rouge avec une partie de soufre & cinq d'*arsenic* transparent. Lorsque l'*arsenic* rouge est en crystaux, on le nomme *rubis de soufre* ou *rubis arsenical.* Lorsque le soufre ne fait qu'un dixieme du mêlange, l'*arsenic* est jaune. L'alliage du soufre rend l'*arsenic* plus fusible & plus fixe : ainsi l'*arsenic* rouge peut se fondre ; & il acquiert de la transparence.

On vend enfin une poussiere arsenicale, qui s'éleve & s'attache dans les cheminées ou aux parois supérieures des fonderies & des atteliers où l'on travaille toutes les mines arsenicales : c'est ce que les fondeurs Allemands nomment *hüttenrauch & gift-mehl.* Cette farine arsenicale est tantôt blanchâtre, tantôt jaunâtre.

Jusqu'ici nous avons considéré l'*arsenic* comme fossile & naturel, & l'*arsenic* fabriqué ; il nous reste à l'envisager en chymiste : c'est dans ce seul point de vue que l'a considéré l'auteur du *Dictionnaire de Chymie ;* & nous allons maintenant suivre ses observations, en y ajoutant les nôtres.

L'*arsenic* factive, qu'on nomme aussi *arsenic blanc*, n'est ordinairement que la fleur du régule d'*arsenic*, ou sa chaux métallique.

Cette matiere a des propriétés singulieres, & qui la rendent unique en son espece.

Elle est en même tems terre métallique & substance saline ; elle ressemble à toutes les chaux métalliques, en ce que n'ayant point la forme métallique, elle est capable de se combiner avec le phlogistique, de se changer avec lui en un véritable demi-métal.

Mais elle differe très-essentiellement de toutes les chaux & terres métalliques.

1°. En ce qu'elle est constamment volatile, au lieu que toutes les autres chaux des métaux, & même celles des demi-métaux les plus volatils, sont très-fixes, quand elles ont été dépouillées de leur phlogistique.

2°. Les chaux métalliques, bien loin d'être dissolubles dans l'eau, sont même presque toutes indissolubles par les acides les plus forts. L'*arsenic* blanc, au contraire, est dissoluble, non-seulement dans tous les acides, mais encore dans l'eau même, comme le sont les matieres salines.

Selon M. Brandt, *Acta eruditorum Upsal. De Semimetallis*, en 1733, l'*arsenic* se dissout à l'aide de l'ébullition pendant toute une journée, dans quatorze ou quinze fois son poids d'eau ; & on obtient par le refroidissement & l'évaporation de cette dissolution, des crystaux jaunes, transparens & irréguliers.

Toutes les liqueurs, le vinaigre, l'esprit-de-vin, l'eau-de-vie, les huiles, peuvent plus ou moins facilement dissoudre l'*arsenic* factice. Il faut seulement, selon le menstrue, plus ou moins de chaleur, de digestion, de tems, ou de liqueur.

3°. Les chaux métalliques, lorsqu'elles sont parfaitement calcinées, sont absolument inodores, insipides & sans action sur notre corps, même celle du régule d'antimoine. L'*arsenic*, au contraire, conserve toujours une très-forte odeur d'ail : étant mis sur la langue, il excite une impression d'âcreté & de chaleur, qui produit un crachotement involontaire. Lorsqu'on le prend intérieurement, ou même lorsqu'on l'applique extérieurement, il fait toujours les effets d'un poison corrosif, des plus terribles & des plus violens.

4°. Aucune espece de terre, même les terres métalliques, ne peuvent contracter d'union avec les substances métalliques. L'*arsenic* s'unit facilement avec tous les métaux & demi-métaux, avec les mêmes dégrés d'affinité que le régule d'antimoine, c'est-à-dire, dans l'ordre suivant : *arsenic*, fer, cuivre, étain, plomb, argent, or, suivant M. Cramer. *Voy.* aussi Juncker, *Conspect. Chem. Tom. I. p. 1070.*

Il faut observer à ce sujet, que l'*arsenic* rend fragiles & cassans tous les métaux avec lesquels il s'unit. Il rend l'or grisâtre dans sa fracture, l'argent d'un gris foncé, le cuivre blanc. L'étain devient par son mêlange, beaucoup plus dur & de difficile fusion. Le plomb devient aussi très-dur & très-cassant, & de difficile fusion ; il change le fer en une masse noirâtre : toutes ces observations sont de M. Brandt, *loc. cit.*

5°. Plus les chaux métalliques sont dépouillées de phlogistique, plus elles sont difficiles à fondre. L'*arsenic*, au contraire, est toujours très-fusible. Sa seule volatilité met obstacle à sa parfaite fusion. Il volatilise, scorifie & vitrifie tous les corps solides, à l'exception de l'or, de l'argent, & de la platine.

6°. Les terres & chaux métalliques n'ont aucune action sur le nitre, qui ne peut être décomposé que par le phlogistique, par l'acide vitriolique, & par le sel sédatif. L'*arsenic* décompose le nitre avec la plus grande facilité, non pas en se combinant avec son acide, & en le détruisant, comme le fait le phlogistique, mais en le dégageant, & en prenant sa place auprès de l'alkali, comme le font l'acide vitriolique & le sel sédatif.

Stahl & Kunckel ont connu l'un & l'autre cette propriété qu'a l'*arsenic* de décomposer le nitre & d'en dégager l'acide.

Stahl enseigne à préparer, par l'intermede de l'*arsenic*, un acide nitreux très-volatil, extrêmement concentré, d'une odeur pénétrante & fétide, & de couleur bleue, quoique ses vapeurs soient rousses. Cette couleur bleue n'est due, suivant l'observation de M. Baumé, qu'à l'eau qu'on est obligé de mettre dans le récipient, pour condenser les vapeurs de cet acide, qui est extrêmement fort & difficile à condenser.

Kunckel enseigne aussi à faire une eau forte toute semblable, mais par un procédé beaucoup plus simple & plus clair que celui de Stahl, puisqu'il ne décompose le nitre que par l'*arsenic* seul, au lieu que Stahl, 1°. fait entrer dans son mêlange le vitriol de mars, calciné au rouge ; 2°. non pas l'*arsenic* pur, mais une combinaison d'*arsenic* à parties égales avec l'antimoine & le soufre ; combinaison que les chymistes avoient nommée *lapis pirmieson* ou *lapis de tribus.*

Ces deux chymistes s'étoient contentés d'examiner les propriétés de l'esprit de nitre qu'ils retiroient par l'intermede de l'*arsenic*, & personne n'avoit examiné ce qui reste dans la cornue après la distillation.

Cette matiere, digne d'attention, a été reprise par M. Macquer, qui a examiné singuliérement la décomposition du nitre par l'*arsenic* dans les vaisseaux clos, & la nouvelle espece de sel qui reste fixe dans la cornue après la distillation de l'acide nitreux.

Ces recherches, dont il a donné le détail dans deux mémoires, imprimés dans le *Recueil de l'Académie* de Paris, lui ont fait découvrir que l'*arsenic*, en se combinant avec la base du nitre, après en avoir chassé l'acide, forme, avec cet alkali, un sorte de

sel parfaitement neutre, auquel il a donné le nom de *sel neutre arsenical.*

On connoissoit en Chymie une autre décomposition du nitre par l'*arsenic*, & par conséquent une autre combinaison de l'*arsenic* avec la base du nitre, nommée par quelques chymistes *arsenic fixe par le nitre*, ou *nitre fixe par l'arsenic;* mais cette derniere combinaison differe du sel arsenical de M. Macquer, en ce qu'elle n'est point un sel neutre, & qu'elle conserve, au contraire, toutes le propriétés alkalines.

M. Macquer a fait encore une autre combinaison de l'*arsenic* avec l'alkali fixe en liqueur.

L'*arsenic* blanc, quoique très-volatil, se fixe en partie par l'adhérence qu'il contracte avec diverses sortes de terres; & même jusqu'au point de soutenir le feu de vitrification. Il facilite la fusion de plusieurs matieres réfractaires, selon les expériences de M. Pott. Delà vient qu'on le fait entrer dans la composition de plusieurs verres & crystaux, auxquel il donne beaucoup de netteté & de blancheur, à peu près comme le sel sédatif & le borax; mais il a aussi les mêmes inconvéniens; c'est que quand il y est dans une proportion un peu grande, ces crystaux se ternissent beaucoup plus promptement par l'action de l'air.

Les teinturiers emploient l'*arsenic* blanc dans plusieurs de leurs opérations; mais les effets qu'il y produit ne sont pas encore bien connus, & demandent un examen particulier.

L'*arsenic* entre dans la composition de plusieurs couleurs solides des fabriquans d'indiennes, ou toiles peintes.

L'*arsenic* & son régule, pouvant se combiner avec tous les métaux, on se sert aussi de son mêlange pour plusieurs compositions; telles, par exemple, que le cuivre blanc ou tombac blanc. Voyez la *Minéralog.* de Wallerius & celle de M. Valmont de Bomare.

On se sert avec grand succès, de l'*arsenic*, pour faire avec le cuivre & l'étain, des composés métalliques d'un assez beau blanc, & d'un tissu très-dense & très-serré, capables, par conséquent, de prendre un beau poli, de bien réfléchir les rayons de la lumiere, & de faire des miroirs de métal.

On peut conjecturer de tout ce qui vient d'être dit des propriétés de l'*arsenic*, que cette matiere est une terre métallique, d'une nature particuliere, intimément combinée avec un principe salin & même acide, qu'aucune épreuve chymique n'a pu jusqu'à présent en séparer, qui l'accompagne dans sa combinaison avec le phlogistique, lorsqu'elle prend la forme métallique, & qui y reste adhérent, lorsque par la combustion de ce phlogistique, elle redevient *arsenic* blanc.

Aussi Beccher, sans avoir même connu toutes les propriétés de l'*arsenic*, en donne-t-il une idée bien analogue à cette conjecture. Il le définit dans sa *Physique souterraine:* « une substance composée de la terre du soufre qui est dans le sel commun (ce qui veut dire apparemment l'acide du sel marin), & d'un métal qui y est joint ». Ailleurs il l'appelle *une eau forte coagulée;* & comme il voyoit par-tout la terre mercurielle, ou au moins quelque chose de mercuriel, il nomme le mercure un *arsenic fluide;* il regarde le mercure & les métaux cornés, comme des especes d'*arsenics* artificiels.

Il est des composés d'*arsenic* & de soufre qui sont naturels; il en est d'artificiels: ceux-ci se préparent en mêlant & sublimant ensemble ces deux substances dans les proportions dont on a parlé ci-dessus, ou, encore mieux, en faisant sublimer ensemble le soufre & l'*arsenic* des minéraux, qui contiennent ces deux substances.

Agricola, Matthiole, Schrœder, semblent avoir confondu les *arsenics* jaunes & rouges artificiels avec les naturels; & depuis eux, la plupart des chymistes & des naturalistes les ont aussi confondus: confusion sur laquelle Hoffmann leur fait un très-grand reproche, fondé principalement sur ce que des expériences, qu'il a faites exprès, l'ont convaincu que l'orpiment & le réalgar naturels, ne sont pas des poisons comme l'*arsenic* jaune & l'*arsenic* rouge artificiels.

Mais malgré les expériences de Hoffmann, qui n'ont été faites qu'une fois ou deux sur les chiens, il seroit très-imprudent de faire prendre intérieurement de l'orpiment ou du réalgar naturel. D'autant plus que toutes les épreuves chymiques démontrent que ces substances contiennent réellement un principe arsenical; & que Hoffmann convient lui-même, que quand ils ont été exposés au feu, ils deviennent des poisons très-violens.

Hoffmann remarque aussi que les anciens médecins ne faisoient pas difficulté de donner intérieurement l'orpiment & le réalgar fossiles, & les disculpe du reproche que des médecins modernes leur en ont fait. Mais il faut observer, à ce sujet, que les anciens connoissoient peu nos *arsenics* blancs, jaunes & rouges factices, qui ne sont bien connus qu'environ depuis deux cens ans; & que s'ils avoient connu les effets de ces poisons, & la ressemblance qu'il ont avec l'orpiment & le réalgar naturels, ils auroient été vrai-semblablement beaucoup moins hardis. La méfiance est aussi louable que la hardiesse est condamnable sur ces sortes de matieres, dans lesquelles des différences presqu'insensibles peuvent occasionner les accidens les plus fâcheux. C'est pourquoi on ne peut approuver la sécurité singuliere, avec laquelle un aussi grand médecin que l'étoit Hoffmann, s'efforce d'inspirer de la confiance pour des drogues aussi suspectes que le sont l'orpiment & le réalgar naturels.

On ne prétend pas dire pour cela qu'il ne peut point y avoir de différences essentielles entre l'orpiment naturel & l'*arsenic* jaune factice On convient même que l'*arsenic*, contenu dans l'orpiment, y est vraisemblablement mieux lié par le soufre, & qu'il y est d'ailleurs en moindre proportion; car une partie de l'orpiment paroît être composée d'une pierre spatheuse, & d'une espece de mica, ce qui lui donne une forme feuilletée & brillante.

Lorsque l'*arsenic* est combiné avec le soufre, on peut séparer une partie du soufre par la seule sublimation, parce qu'il est plus volatil; mais il y a toujours une portion du soufre, qui demeure unie avec l'*arsenic*, & que l'on ne peut en séparer que par le secours d'un intermede.

L'alkali fixe & le mercure sont deux intermedes propres à faire cette opération.

Lorsqu'on se sert de l'alkali fixe, il faut le prendre en liqueur, & en former une pâte avec l'*arsenic* sulfuré qu'on veut sublimer, mettre cette pâte dans un vaisseau, la sublimer, & pousser à la sublimation par un feu gradué: l'*arsenic* se sublime en fleurs blanches. Si l'on mettoit trop d'alkali, on retireroit moins d'*arsenic;* parce que la portion d'alkali, qui ne seroit pas saturée de soufre, le retiendroit. On trouve du foie de soufre au fond du vaisseau après l'opération.

Lorsqu'on se sert du mercure pour faire cette séparation, il faut le triturer & l'éteindre avec l'*arsenic* sulfuré, & procéder à la sublimation. L'*arsenic* monte d'abord; ensuite il se sublime du cinabre. Toutes les matieres métalliques, qui ont plus d'affinité que le mercure avec le soufre, sembleroient

pouvoir être employées pour cette opération. Mais deux raisons s'y opposent :

1°. Elles ont aussi beaucoup d'affinité avec l'*arsenic*, & le mercure n'en a pas.

2°. L'*arsenic* a la propriété très-remarquable d'enlever à toutes les matieres métalliques, excepté à l'or, à l'argent & au mercure, une partie de leur phlogistique, ensorte qu'il se sublimeroit à moitié régulisé.

Dans l'opération par le mercure, souvent une partie du cinabre monte avec l'*arsenic*; ce qui oblige de le sublimer une seconde fois.

L'*arsenic* se dissout dans tous les acides, & forme avec eux des combinaisons qui n'ont point encore été examinées dans un détail suffisant. L'acide vitriolique a la propriété de le rendre infiniment plus fixe qu'il ne l'est naturellement; effet qu'il produit aussi sur le mercure.

Si l'on traite ensemble par la distillation un mêlange d'*arsenic* & d'acide vitriolique concentré, on retire un acide vitriolique, qui quelquefois, suivant l'observation de M. Macquer, a une odeur tout-à-fait imposante d'acide marin. Lorsque l'on a poussé cette dissolution jusqu'à ce qu'il ne monte plus d'acide, alors la cornue est presque rouge, il ne se sublime point d'*arsenic*; mais cette substance reste dans une fonte tranquille au fond de la cornue. En la laissant refroidir, on trouve l'*arsenic* en une seule masse, compacte, très-pesante, cassante & transparente comme du crystal. Cette espece de verre exposé à l'air, s'y ternit en peu de tems, à cause de l'humidité qu'il en attire, qui le dissout, & qui le résout même en partie en liqueur; ce déliquium est extrêmement acide.

L'*arsenic*, traité avec le phlogistique d'une maniere convenable, se combine avec lui, & prend toutes les propriétés d'un demi-métal très-volatil, d'une couleur plus ou moins sombre, blanche ou brillante : on nomme cette substance *régule d'arsenic*.

L'*arsenic* qui est dans le commerce, se tire dans les travaux en grand, qu'on fait principalement en Saxe, sur le cobolt, pour en tirer le safre ou bleu d'azur. Ce minéral contient une très-grande quantité d'*arsenic*, qu'on est obligé de séparer par une longue torréfaction: cet *arsenic* seroit perdu, sans un moyen qu'on a imaginé, & qu'on pratique pour le retenir & le rassembler.

Pour cela on grille le cobolt dans une espece de four voûté, auquel est ajustée une longue cheminée tortueuse. L'*arsenic*, réduit en vapeurs, enfile cette cheminée & s'y amasse; les portions d'*arsenic* qui se sont attachées à la partie de la cheminée la plus froide & la plus éloignée du four, y sont sous la forme d'une poudre blanche ou grise, qu'on nomme *fleurs* ou *farine d'arsenic*. Celles au contraire qui s'attachent à la partie de la cheminée la plus chaude, & la plus voisine du fourneau, y éprouvent une sorte de fusion qui les réduit en masses compactes, pesantes, d'un blanc mat & ressemblant à de l'émail blanc : ces masses d'*arsenic* blanc sont presque toujours entre-coupées de veines ou couches jaunâtres ou grisâtres. Ces couleurs sont dues à un peu de soufre ou de phlogistique, auxquels étoit encore unie cette portion d'*arsenic*.

Comme il est rare, ainsi qu'on le voit par ce détail, que l'*arsenic* qu'on obtient dans ces travaux en grand, soit entiérement exempt de parties sulfureuses ou phlogistiques; si l'on a besoin, pour les opérations de chymie ou des arts, d'*arsenic* qui soit parfaitement pur, on doit le sublimer de nouveau, après l'avoir mêlé avec quelque intermede, capable d'absorber ses parties inflammables, principalement avec les alkalis ou les terres absorbantes.

L'*arsenic* est un poison corrosif très-violent : il produit toujours les plus fâcheux symptômes & des effets meurtriers, pris intérieurement, ou même appliqué extérieurement. Il ne doit jamais être employé dans l'usage de la médecine, quoique quelques personnes, très-peu instruites de cette science, osent le faire prendre en petites doses dans des fievres intermittentes opiniâtres, qu'il peut guérir effectivement, mais toujours aux dépens des malades, qui sont exposés ensuite à la phthisie, ou à d'autres maladies aussi fâcheuses.

On a prétendu que l'*arsenic* entroit dans les poudres fébrifuges de Berlin. Un empirique donnoit pour les fievres une préparation de l'*arsenic*, en poudre, qu'il faisoit aussi prendre en dissolution. Il s'est promené dans l'Europe, & a trouvé des dupes avec son remede.

Les accidens qu'éprouvent les personnes empoisonnées par l'*arsenic*, sont des douleurs énormes dans les entrailles, des vomissemens violens, des sueurs froides, des syncopes, des convulsions, qui sont toujours suivies de la mort, si l'on n'y apporte un prompt remede. Les meilleurs contre-poisons de l'*arsenic* sont, les grands lavages délayans & adoucissans, comme les mucilages, l'huile, le lait, le petit-lait : les matieres absorbantes & alkalines, produiront aussi de très-bons effets, à cause de la propriété qu'a l'*arsenic* de se combiner, & de se neutraliser en quelque façon avec ces substances. Le sel de tartre & la lessive des cendres de cuisine peuvent être employées comme contre-poison, & sont très-efficaces.

Lorsqu'on fait l'ouverture des cadavres des gens empoisonnés par l'*arsenic*, on apperçoit dans l'estomac & dans les intestins grêles, des taches rouges, noirâtres, livides, enflammées & gangreneuses; souvent on y trouve encore l'*arsenic* en substance, qu'on peut reconnoître aisément à son odeur d'ail, en le mettant sur les charbons ardens ou sur une pêle rouge.

La table de M. Geoffroy n'indique point les affinités de l'*arsenic*; celle de M. Gellert donne le zinc, le fer, le cuivre, l'étain, le plomb, l'argent, l'or & le régule d'antimoine.

Brandt, dans les *Actes de l'académie de 1733*, avoit proposé l'*arsenic*, dissout dans l'huile & mêlé avec la poix & la résine, comme propre à faire un vernis pour enduire le bois des vaisseaux, & les pilotis des digues, afin de les préserver de la vermoulure. J'ai vu une expérience en petit, qui a eu le plus grand succès. Il est surprenant que l'on n'ait pas fait usage de cette ouverture, pour chercher un vernis peu coûteux, qui se seche facilement & qui s'étende exactement. J'ai vu aussi employer l'*arsenic* avec succès pour embaumer les oiseaux ou leur peau emplumée, & les garantir contre toutes les vermines. (*B. G.*)

ARSI ou ARSÆ, (*Géogr.*) peuples de l'Arabie heureuse, dont Pline & Ptolémée ont fait mention. La différente terminaison de leur nom est cause que des géographes peu attentifs en ont fait deux peuples, quoique ce ne soit que le même appellé indifféremment *Arsi* ou *Arsæ* par les auteurs. (*C. A.*)

ARSIA SILVA, (*Géogr.*) forêt d'Italie près de Rome; elle sera à jamais célébre par la mort du grand Lucius-Junius-Brutus, l'un des premiers consuls de Rome, qui délivra sa patrie de Tarquin le superbe. Ce fut dans cette forêt que Brutus fut tué dans un combat contre les Etrusques. (*C. A.*)

ARSIAS, (*Géogr.*) fleuve d'Italie, célébre par une victoire que Ptolomée remporta sur ses bords, contre ses ennemis. C'est aujourd'hui l'*Esino* dans la Marche d'Ancone. (*C. A.*)

ARSICUA, (*Géogr.*) ville de la Germanie, selon Ptolémée. Les interpretes s'accordent à la placer en

Moravie; mais il ne savent si c'est aujourd'hui Olmutz ou Brinn. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que Hradish a bien plus de rapport avec *Arsicua*, & que la conjecture est bien mieux fondée, de prendre Hradish pour l'ancienne *Arsicua*, qu'Olmutz ou Brinn. (*C. A.*)

ARSIETÆ, (*Géogr.*) nation de la Sarmatie Européenne, selon Ptolémée. On conjecture qu'elle habitoit le pays appellé aujourd'hui le Palatinat de Chelm en Pologne. (*C. A.*)

ARSINARIUM, (*Géogr.*) c'étoit, chez les anciens, le nom d'un fameux promontoire d'Afrique, dans le Sénégal, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Cap Verd.* (*C. A.*)

ARSINOÉ, (*Géogr.*) ville d'Égypte, que l'on nommoit encore indifféremment *Cléopatride*. Elle étoit sur les bords du canal creusé par Ptolomée, entre le Nil & la mer Rouge. Quelques-uns prétendent que c'est Suez, & d'autres Azirutz, à quinze milles de Suez. Il y avoit encore plusieurs villes de ce nom; savoir trois en Afrique, deux le long du golfe Arabique, & une dans la Lybie Cirénaïque, entre Ptolémaïde & Leptis, une en Syrie, une en Célésyrie, quatre dans l'île de Chypre, une en Lycie, une en Grece, dans l'Etolie; & enfin une dans l'Asie mineure, qui étoit la même que la célébre ville d'Éphese: excepté cette derniere, on n'a presque point de détails vrais ou importans sur toutes ces villes. (*C. A.*)

ARSINOÉ, (*Hist. d'Égypte.*) sœur de la fameuse Cléopatre, en eut toute l'ambition sans en avoir les talens & la beauté. César lui fit présent de l'île de Chypre, dont elle fut mise en possession avec le plus jeune de ses freres; mais mécontente du partage, elle engagea Photin à se révolter contre les Romains. Cet eunuque qui avoit tous les talens pour gouverner un empire, s'associa avec Achillas qui avoit tous les talens pour commander une armée. Ces deux rebelles, sollicités par *Arsinoé*, rassemblerent des esclaves fugitifs de Syrie & de Cilicie, qu'ils joignirent à un corps de soldats qui avoient servi sous Gabinius, mais dont le séjour en Egypte avoit amolli le courage & les mœurs. Ces hommes autrefois célébres par leurs exploits militaires, n'étoient plus connus que par des larcins & des meurtres. Ce fut de cet amas impur qu'Achillas & Photin formerent une armée. *Arsinoé* fut assez aveugle pour croire que cette guerre changeroit le destin de l'Egypte. Elle se retira dans le camp des rebelles, où sa présence éleva le courage des Egyptiens, flattés d'avoir à leur tête une princesse du sang de leur rois. La jalousie du commandement alluma les haines des chefs, & Achillas fut assassiné. *Arsinoé* revêtue du pouvoir, mit à la tête de l'armée Ganimede, qui, quoiqu'eunuque, avoit l'ame d'un héros. Ses talens ne purent balancer la fortune de César, & malgré la supériorité du nombre, il fut vaincu dans une bataille qui rendit le calme à l'Egypte. *Arsinoé* sans armée tomba au pouvoir du vainqueur qui, craignant qu'elle n'excitât de nouveaux troubles, la conduisit à Rome chargée de chaînes, pour servir d'ornement à son triomphe. Après avoir essuyé cette humiliation, elle fut reléguée dans le fond d'une province de l'Asie, où elle vécut obscure & sans considération, jusqu'à ce qu'Antoine, enivré d'amour, souscrivit aveuglément aux volontés de Cléopatre: cette reine aussi ambitieuse qu'impudique, exigea qu'il lui sacrifiât sa sœur *Arsinoé*, qui fut égorgée à Ephese dans le temple de Diane, où elle avoit cru trouver un asyle. (*T—N.*)

ARSINOÉ, fille du premier des Ptolomées, fut mariée à Seleucus, roi de Syrie. Ceranus son frere, à qui le testament de son pere avoit substitué son puîné, ne put se résoudre à obéir à celui que la nature avoit destiné à être son sujet, il se retira à la cour de son beau-frere pour solliciter son secours; mais Seleucus allégua la foi des traités qui l'obligeoient à ne jamais faire la guerre aux enfans de Ptolomée Socer. Ceranus indigné de cette délicatesse, conçut & exécuta le dessein de l'assassiner. Sa sœur, veuve de ce prince, se retira avec ses enfans dans Cassandrée, pour les soustraire aux fureurs d'un perfide qui ne voyoit en eux que les vengeurs de son crime. Alors Ceranus, forcé de dissimuler, fit demander sa sœur en mariage, promettant d'assurer à ses neveux l'héritage de leur pere. *Arsinoé* qui n'étoit point assez puissante pour lui résister, consentit à le recevoir dans Cassandrée. Après qu'il eut prêté serment sur l'autel de Jupiter qu'il seroit le protecteur de ses enfans, elle va à sa rencontre, accompagnée de ses deux fils, dont l'aîné avoit seize ans & l'autre trois. Cette réception fut brillante: on offrit des sacrifices dans les temples, & ce jour fut marqué par des fêtes. Ceranus reçoit ses neveux avec un épanouissement de joie, qui en annonçoit la sincérité; mais à peine est-il le maître de la ville, qu'il dicte l'arrêt de leur mort; *Arsinoé* furieuse leur fait un bouclier de son corps, & c'est sur elle que tombent les premiers coups, & ses enfans sont massacrés dans ses bras; on l'arrache pâle & défigurée de dessus leurs cadavres, & elle est traînée en exil dans la Samothrace, où elle n'a d'autre plaisir que la ressource de verser des larmes. Tandis qu'au milieu d'une nation barbare tout lui retraçoit la fureur d'un frere dénaturé, Philadelphe la fit venir dans sa cour, & l'amour violent qu'elle lui inspira la fit passer dans son lit. Ce fut pour se concilier l'affection des Egyptiens, amateurs des fêtes, qu'elle célébra avec pompe la fête d'Adonis, & toute l'Égypte accourut en foule à cette solemnité; quoiqu'elle ne fût plus dans l'âge d'avoir des enfans, & qu'elle eût perdu la fleur de la beauté, elle conserva pendant toute sa vie un ascendant vainqueur sur son époux, qui ne put lui survivre, & pour l'avoir toujours présente, il lui érigea une statue de topase, haute de quatre coudées, qu'il fit placer dans ses appartemens. Il lui consacra un temple dans Alexandrie, & la nation dont elle avoit fait les délices, lui en fit bâtir une autre aussi magnifique sur le promontoire de Zéphirie, où elle fut adorée sous le nom de *Venus Zéphiride*. Plusieurs villes ne crurent pouvoir mieux perpétuer sa mémoire & leur reconnoissance, qu'en renonçant à leur ancien nom, pour prendre celui d'*Arsinoé*; telle fut Patere dans la Lycie, & une autre dans le Delta. (*T—N.*)

ARSINOÉ, fille de Lysimaque, roi de Macédoine, épousa le second des Ptolomées, & cette union fut une source d'amertumes & de crimes. Sa jalousie, excitée par la prédilection de son mari pour une autre, la précipita dans un désespoir qui la rendit capable des plus grandes atrocités; elle corrompit par ses carresses & ses présens, Amintas & le médecin Chrisippe, qui s'engagerent à faire périr par le poison sa rivale & son époux infidele. Les conspirateurs furent découverts & punis; Ptolomée respectant encore dans *Arsinoé* le titre de son épouse, & plus encore celui de mere des enfans qu'elle lui avoit donnés, eut la modération de ne pas la faire expirer dans les supplices; il borna sa vengeance à la reléguer à Copte, ville de la Thébaïde, où devorée de remords, elle languit dans un éternel oubli. (*T—N.*)

ARSINOÉ, sœur & femme de Ptolomée Philipator, en eut un fils dont la naissance sembloit lui assurer la possession du cœur de son époux; mais supplantée par une courtisanne effrontée, elle éclata en reproches contre le prince infidele, qui l'humilioit par ses dédains. Ptolomée qui se sentoit coupable

coupable n'en fut que plus ſenſible à l'importunité de ſes plaintes, & ce fut pour ne plus entendre une voix qui réveilloit ſes remords, qu'il chargea ſon miniſtre de l'en débarraſſer par le fer ou le poiſon. L'ordre barbare fut bientôt exécuté, & *Arſinoé* expira victime d'un époux qui ne pouvoit lui reprocher qu'un excès de tendreſſe dont il n'étoit pas digne. (*T—N.*)

§ ARSIS & THESIS, (*Muſique.*) Par rapport à la meſure, *per arſin* ſignifie en *levant* ou *durant le premier tems*; *per theſin*, en *baiſſant* ou *durant le dernier tems*, ſur quoi l'on doit obſerver que notre maniere de marquer la meſure eſt contraire à celle des anciens, car nous frappons le premier tems & levons le dernier. Pour ôter toute équivoque, on peut dire qu'*arſis* indique *le tems fort*, & *theſis le tems foible*. *Voyez* MESURÉ, TEMS, BATTRE LA MESURE. *Dict. des Sciences, &c.* (*F. D. C.*)

ARSITIS, (*Géogr.*) contrée d'Aſie, dans l'Hyrcanie, auprès du mont Coronos. (*D. G.*)

ARSKOG, (*Géogr.*) très-grande forêt de la Suede ſeptentrionale, dans la province de Medelpad. Il ſemble que les pays du nord ont des bois, comme ceux du midi des ſables, & que ces vagues étendues fourniſſent plutôt des points à la Géographie, que des ſcenes à l'Hiſtoire. Mais le Coſmographe y trouve toujours de quoi ſervir à ſes études. (*D. G.*)

ARSLAN, (*Géogr.*) place forte d'Aſie, dans la Perſe, proche de Casbin, dans la province d'Erach. (*D. G.*)

ARSOFFA, (*Géogr.*) ville d'Aſie, dans la partie de l'Arabie que l'on appelle *déſert de Syrie*. Les *Tranſactions Philoſophiques* donnent cette ville pour celle de Reſapha, en Palmyranie, dont Ptolomée fait mention. (*D. G.*)

ARSONIUM, (*Géogr.*) ville de la grande Germanie, ſelon Ptolomée. (*D. G.*)

ARSTAD, (*Géogr.*) petite île de la mer de Syrie, avec une ville de même nom. Elle eſt vis-à-vis de Tortoſe, & s'appelle aujourd'hui *Rouvadde*, ou *Ruad*: elle eſt entourée de rochers, & n'a plus que deux maiſons, & deux châteaux de défenſe. (*D. G.*)

ARSUF, ORSUF *ou* URSUF, (*Géogr.*) ville d'Aſie, dans la Paleſtine, ſur la Méditerranée: elle tombe en ruines, & l'on ne ſait ſi jadis ce n'étoit point, ou l'une des Apollonies, ou l'une des Antipatrides. Il y a dans ſon voiſinage une petite île nommée *Arſuffo*. (*D. G.*)

ARSUS, (*Géogr.*) grande plaine de la Turquie, en Aſie, dans le gouvernement d'Alep: on lui donne une grande lieue de largeur, ſur trois à quatre de longueur, & elle eſt voiſine des monts qu'on nommoit anciennement *Pieria* & *Rhoſſus*. (*D. G.*)

ART, ſ. m. ARTS LIBÉRAUX, ſ. m. pl. (*Belles-Lettres.*) Rien de plus bizarre en apparence que d'avoir ennobli les *arts* d'agrément, à l'excluſion des *arts* de premiere néceſſité; d'avoir diſtingué dans un même *art*, l'agréable d'avec l'utile, pour honorer l'un de préférence à l'autre; & cependant rien de plus raiſonnable que ces diſtinctions, à les regarder de près.

La ſociété, après avoir pourvu à ſes beſoins, s'eſt occupée de ſes plaiſirs; & le plaiſir une fois ſenti, eſt devenu un beſoin lui-même. Les jouiſſances font le prix de la vie; & on a reconnu dans les *arts* d'agrément le don de les multiplier. Alors on a conſidéré entr'eux & les *arts* de beſoin, ou de premiere utilité, le genre d'encouragement que demandoient les uns & les autres; & on leur a propoſé des récompenſes relatives aux facultés & aux inclinations de ceux qui devoient s'y exercer.

Le premier objet des récompenſes eſt d'encourager les travaux. Or des travaux qui ne demandent que des facultés communes, telles que la force du corps, l'adreſſe de la main, la ſagacité des organes, & une induſtrie facile à acquérir par l'exercice & l'habitude, n'ont beſoin pour être excités, que de l'appât d'un bon ſalaire. On trouvera par-tout des hommes robuſtes, laborieux, agiles, adroits de la main, qui ſeront ſatisfaits de vivre à l'aiſe en travaillant, & qui travailleront pour vivre.

A ces *arts*, même aux plus utiles & de premiere néceſſité, on a donc pu ne propoſer qu'une vie aiſée & commode; & les qualités naturelles qu'ils ſuppoſent, ne ſont pas ſuſceptibles de plus d'ambition. L'ame d'un artiſan, celle d'un laboureur ne ſe repaît point de chimeres; & une exiſtence idéale l'intéreſſeroit foiblement.

Mais pour les *arts* dont le ſuccès dépend de la penſée, des talens de l'eſprit, des facultés de l'ame, ſur-tout de l'imagination, il a fallu non-ſeulement l'émulation de l'intérêt, mais celle de la vanité; il a fallu des récompenſes analogues à leur génie, & dignes de l'encourager, une eſtime flatteuſe aux uns, une eſpèce de gloire aux autres, & à tous des diſtinctions proportionnées aux moyens & aux facultés qu'ils demandent.

Ainſi s'eſt établie dans l'opinion la prééminence des *arts libéraux* ſur les *arts* méchaniques, ſans égard à l'utilité, ou plutôt en les ſuppoſant diverſement utiles, les uns aux beſoins de la vie, les autres à ſon agrément.

Cette diſtinction a été ſi préciſe, que, dans le même *art*, ce qui exige un dégré peu commun d'intelligence & de génie, a été mis au rang des *arts libéraux*, tandis qu'on a laiſſé dans la claſſe des *arts* méchaniques ce qui ne ſuppoſe que des moyens phyſiques, ou les facultés de l'eſprit données à la multitude. Telle eſt, par exemple, la différence de l'architecte & du maçon, du ſtatuaire & du fondeur, *&c.* Quelquefois même on a ſéparé la partie ſpéculative & inventive d'un *art* méchanique, pour l'élever au rang des ſciences, tandis que la partie exécutive eſt reſtée dans la foule des *arts* obſcurs. Ainſi l'Agriculture, la Navigation, l'Optique, la Statique tiennent par une extrémité aux connoiſſances les plus ſublimes, & par l'autre à des *arts* qu'on n'a point ennoblis.

Les *arts libéraux* ſe reduiſent donc à ceux-ci, l'Eloquence, la Poéſie, la Muſique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & la Gravure conſidérée dans la partie du Deſſin.

Par un renverſement aſſez ſingulier, on voit que les plus honorés des *arts*, & ceux en effet qui méritent le plus de l'être, par les facultés qu'ils demandent, & par les talens qu'ils ſuppoſent, que les ſeuls même d'entre les *arts* qui exigent une intelligence, une imagination, un génie rare, & une délicateſſe d'organes dont peu d'hommes ont été doués, ſont preſque tous des *arts* de luxe, des *arts* ſans leſquels la ſociété pouvoit être heureuſe, & qui ne lui ont apporté que des plaiſirs de fantaiſie, d'habitude & d'opinion, ou d'une néceſſité très-éloignée de l'état naturel de l'homme. Mais ce qui nous paroît un caprice, une erreur, un déſordre de la nature, paroît néanmoins aſſez raiſonnable: car ce qui eſt vraiment néceſſaire à l'homme a dû être facile à tous, & ce qui n'eſt poſſible qu'au plus petit nombre, a dû être inutile au plus grand.

Parmi les *arts libéraux*, les uns s'adreſſent plus directement à l'ame, comme l'Éloquence & la Poéſie; les autres plus particuliérement aux ſens, comme la Muſique & la Peinture; les uns emploient, pour s'exprimer, des ſignes fictifs & changeans, les ſons articulés; un autre emploie des ſignes naturels, & par-tout les mêmes, les accens de la voix, le bruit

des corps sonores; les autres emploient, non pas des signes, mais l'apparence même des objets qu'ils expriment, les surfaces & les contours, les couleurs, l'ombre & la lumiere; un autre enfin n'exprime rien (je parle de l'Architecture), mais son étude est d'observer ce qui plaît au sens de la vue, soit dans le rapport des grandeurs, soit dans le mêlange des formes, & son objet de réunir l'agrément & l'utilité.

Enfin parmi ces *arts*, les uns ont la nature pour modele, & leur excellence consiste à la choisir, & à composer d'après elle, aussi bien qu'elle, & mieux qu'elle-même: ainsi operent la Poésie, la Peinture & la Sculpture; tel autre exprime la vérité même, & n'imite rien, mais aux moyens qu'il emploie il donne toute la puissance dont ces moyens sont susceptibles: ainsi l'Éloquence déploie tous les ressorts du sentiment, toutes les forces de la raison; tel autre imite ou par ressemblance ou par analogie: ainsi la Musique a deux organes, l'un naturel, l'autre factice; celui de la voix humaine, & celui des instrumens qui peuvent seconder la voix, y suppléer, porter à l'ame, par l'entremise de l'oreille, de nouvelles émotions.

On voit combien il seroit difficile de réduire à un même principe des *arts* dont les moyens, les procédés, l'objet different si essentiellement.

Quand il seroit vrai, comme un musicien célebre l'a prétendu, que le principe universel de l'harmonie & de la mélodie fût dans la nature, il s'ensuivroit que la nature seroit le guide, mais non pas le modele de la Musique. Tous les sons & tous les accords sont dans la nature sans doute; mais l'*art* est de les réunir & d'en composer un ensemble qui plaise à l'oreille & qui porte à l'ame d'agréables émotions: or, qu'on nous dise à quoi ce composé ressemble. Est-ce dans le chant des oiseaux, dans les accens de la voix humaine que la Musique a pris le systême des modulations & des accords?

Cet *art* est peut être le plus profond secret que l'homme ait dérobé à la nature. Le peintre n'a qu'à ouvrir les yeux; dira-t-on de même que le musicien n'a qu'à prêter l'oreille pour trouver des modeles? La Musique, il est vrai, imite assez souvent; & la vérité embellie est un nouveau charme pour elle; mais qui la réduiroit à l'imitation, à l'expression de la nature, lui retrancheroit les plus frappans de ses prodiges, & à l'oreille les plus sensibles & les plus chers de ses plaisirs. La Musique ressemble donc d'un côté à la Poésie, laquelle embellit la nature en l'imitant, & de l'autre, à l'Architecture, qui ne consulte que le plaisir du sens qu'elle doit affecter.

En étudiant les *arts*, il faut se bien remplir de cette idée, qu'indépendamment des plaisirs réfléchis que nous causent la ressemblance & le prestige de l'imitation, chacun des sens a ses plaisirs purement physiques, comme le goût & l'odorat; l'oreille sur-tout a les siens; & il semble qu'elle y soit d'autant plus sensible, qu'ils sont plus rares dans la nature. Pour mille sensations agréables qui nous viennent par le sens de la vue, il ne nous en vient peut-être pas une par le sens de l'ouie: on diroit que cet organe étant spécialement destiné à nous transmettre la parole & la pensée avec elle, la nature, par cela seul, ait cru l'avoir assez favorisé. Tout dans l'univers semble fait pour les yeux, & presque rien pour les oreilles. Aussi de tous les *arts*, celui qui a le plus d'avantage à rivaliser avec la nature, c'est l'*art* des accords & du chant.

L'Architecture est encore moins que la Musique asservie à l'imitation. Quelle idée, que de lui donner pour modele la premiere cabane dont l'homme sauvage imagina de se faire un abri! Quand cette cabane, cette ébauche de l'*art* en contiendroit les élémens; elle n'a pas été donnée par la nature: elle est, comme l'église de S. Pierre de Rome, un composé artificiel, le coup d'essai de l'industrie; & il est étrange de vouloir que l'essai soit le modele du chef-d'œuvre. Comment tirer de cette cabane l'idée des proportions, des profils, des formes les plus régulieres?

Le prodige de l'*art* n'a pas été d'employer des colonnes & des chevrons: c'est la plus simple & la plus grossiere des inventions de la nécessité. Le prodige a été de déterminer les rapports des hauteurs & des bases, l'ensemble harmonieux, l'équilibre des masses, la précision & l'élégance des saillies & des contours. Est-ce la raison, l'analogie, la nature enfin qui a donné la composition de l'ordre Corinthien, le plus magnifique de tous, le plus agréable & le plus insensé? Les colonnes rappellent des tiges d'arbres, qui supportoient de longues poutres & des solives en travers, figurées par l'entablement: je le veux bien; mais où l'inventeur de l'ordre Corinthien a-t-il vu, soit dans la nature, soit dans les premieres inventions de la nécessité, un vase entouré d'une plante, placé au bout d'une tige d'arbre & soutenant un lourd fardeau? Calimaque l'a vu, ce vase, mais il l'a vu, par terre, & ne supportant rien. L'emploi qu'il en a fait répugne au bon sens & à la vraisemblance; & cependant cette absurdité est, au gré des yeux, le plus riche, le plus bel ornement de l'Architecture. Les rouleaux, ou volutes, de l'ordre Ionique ne sont pas moins ridiculement employés; & c'est encore une beauté. L'*art* même, depuis deux mille ans cherche en vain à renchérir sur ces compositions, rien n'en peut approcher; les proportions de l'Architecture grecque restent encore inaltérables; & sans avoir de modele dans la nature, elles semblent destinées à être éternellement elles-mêmes le modele de l'*art*. Pourquoi cela? C'est que le plaisir des yeux est, comme celui de l'oreille, attaché à de certaines impressions, & que ces impressions dépendent de certains rapports que la nature a mis entre l'objet & l'organe. Mais saisir ces rapports ce n'est pas imiter, c'est deviner la nature.

Ainsi procede l'Eloquence, elle n'imite rien: l'orateur n'est pas un mime; il parle d'après lui, il transmet sa pensée, il exprime ses sentimens. Mais dans le dessein d'émouvoir, d'éclairer, de persuader, de faire passer dans nos cœurs les mouvemens du sien, il choisit avec réflexion ce qu'il connoît de plus capable de nous remuer à son gré. C'est encore ici l'influence de l'esprit sur l'esprit, l'action de l'ame sur l'ame, le rapport des objets avec l'organe du sentiment, qu'il faut étudier; & pour maîtriser les esprits, le soin de l'orateur est de connoître ce qui les touche & peut les mouvoir à son gré.

Dans les *arts* même dont l'imitation semble être le partage, comme la Poésie, la Peinture, la Sculpture, copier n'est rien, choisir est tout. Les détails sont dans la nature, mais l'ensemble est dans le génie. L'invention consiste à composer des masses qui ne ressemblent à rien, & qui, sans avoir de modele, aient pourtant de la vérité: or, quel est dans la nature le type & la regle de ces compositions? Il n'y en a pas d'autre que la connoissance de l'homme, l'étude de ses affections, le résultat des impressions que les objets font sur l'organe. Cela est évident pour le choix, le mêlange & l'harmonie des couleurs, la beauté des contours, l'élégance des formes: l'œil en est le juge suprême; & la même étude de la nature qui a démêlé les sons qui plaisent à l'oreille, nous a éclairé sur le choix des objets qui plaisent aux yeux.

Même théorie à l'égard de la partie intellectuelle